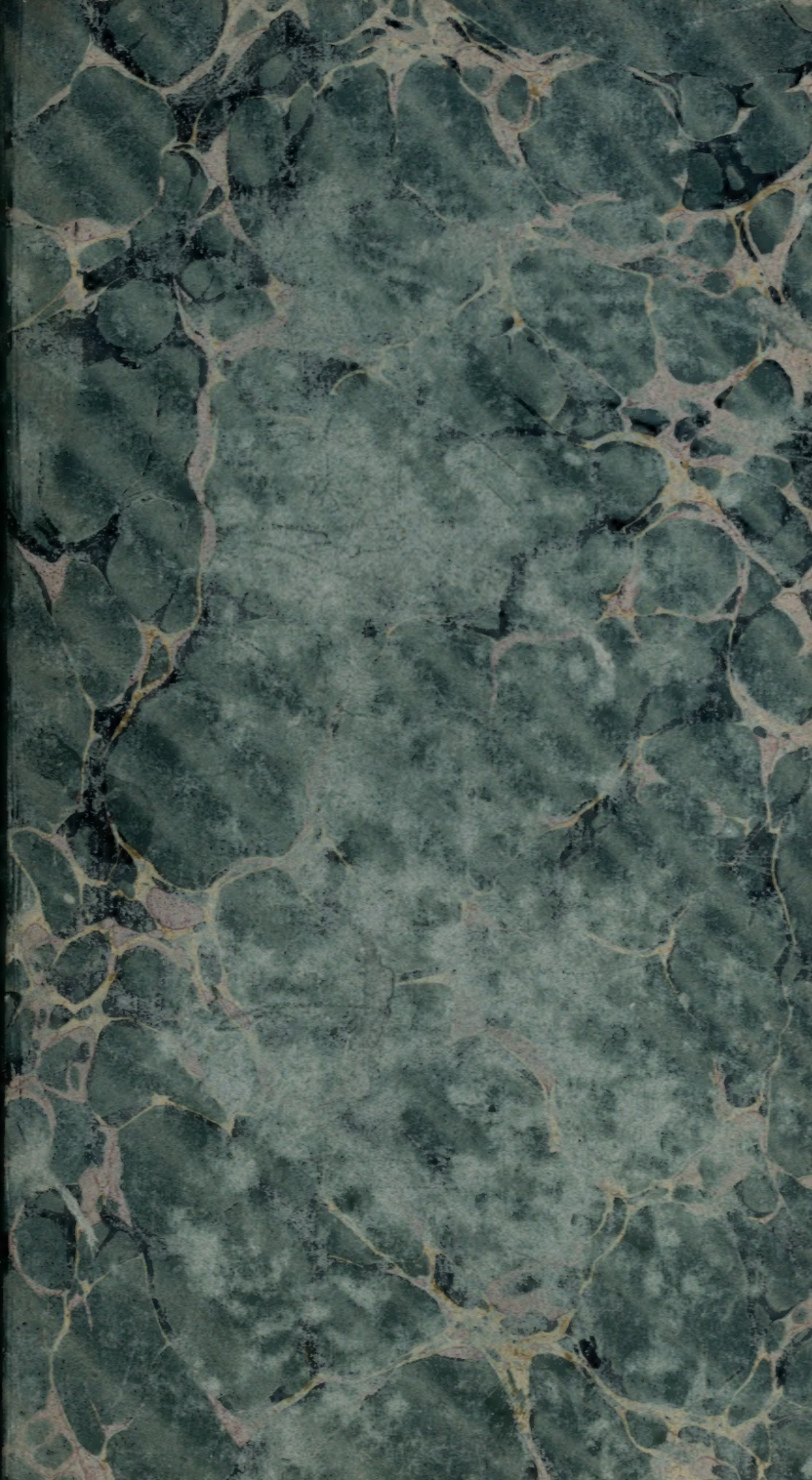

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

LID — MAQ.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BRUNEAU,
Rue Croix-des-Petits-Champs, 33.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME SOIXANTE-DOUZIÈME.

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,

RUE DU HASARD-RICHELIEU, 13.

1843.

LIBRARY
FEB 10 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

CT
143
M5
1811
t.72

960661

AVIS DE L'EDITEUR.

Parvenue au soixante-douzième volume, si près de son terme définitif, cette grande entreprise ne peut manquer d'être promptement achevée, et les souscripteurs ne doivent plus en douter.

Continuée par le même éditeur et par ceux des auteurs qui ont survécu à ce long travail, elle sera certainement terminée avec les mêmes soins et la même perfection qu'elle a été commencée. Ce sera toujours un ouvrage *entièrement neuf*, un ouvrage corrigé, médité et revu par les plus habiles dans tous les genres.

Ce mérite de la *Biographie universelle* est si généralement reconnu, que nous n'avons pas besoin d'en parler davantage. Long-temps avant d'être achevée elle a été traduite, copiée, réimprimée dans tous les pays, et l'épuisement des premiers volumes, les besoins du public en rendent aujourd'hui la réimpression nécessaire.

Nous n'avons point à nous occuper de cette nouvelle entreprise qui vient d'être annoncée, qui ne se fait pas sans notre consentement, et qui, nous l'espérons, sera digne de la première.

Nous devons toutefois prévenir nos souscripteurs qu'ils ne doivent pas craindre qu'elle nuise en rien à la première édition, ni qu'elle l'empêche d'être continuée avec le même zèle et la même exactitude.

Venant après nous, cette nouvelle édition aura sans aucun doute le mérite de donner des faits et des notices tombés dans le domaine de l'histoire, depuis l'impression de nos volumes; c'est l'avantage incontestable de ceux qui viennent les derniers. Mais, voulant que nos souscripteurs n'aient rien à regretter, même sous ce rapport, nous prenons l'engagement de leur donner, dans

un dernier Supplément avec errata, toutes les notices que nous découvrirons ultérieurement, et que la mort aura fait tomber dans notre plan après l'impression de ce premier Supplément arrivé aujourd'hui à son vingtième volume. Le dernier Supplément que nous annonçons et qui ne formera probablement qu'un seul volume, sera imprimé dans les mêmes formats et papiers que les précédents ; il clora définitivement cette grande collection et il en sera peut-être la partie la plus utile et la plus curieuse, puisque, plus que toutes les autres, et comme tous les volumes de ce Supplément, il ne contiendra guère que des faits nouveaux, et qui intéressent au plus haut degré la génération contemporaine.

Quelque évident que soit par ce motif l'intérêt de nos derniers volumes, nous ne les avons imprimés qu'à un nombre d'exemplaires beaucoup moins considérable que les premiers. Nous sommes assurés que ce nombre sera loin de suffire à tous les souscripteurs, puisque déjà l'un des papiers (le grand-raisin) nous manque entièrement, et que beaucoup de souscripteurs sont obligés de le remplacer par le plus petit format. Nous prévenons donc que pour se compléter dans ce petit papier, il n'y a pas un instant à perdre, et que le temps n'est pas éloigné où nous ne pourrons en fournir ni sur grand ni sur petit papier; et qu'alors ceux des souscripteurs qui en sont restés aux premiers volumes, seront forcés de laisser incomplète une collection qui leur a coûté beaucoup et qui perdra ainsi la plus grande partie de sa valeur.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-DOUZIÈME VOLUME.

	MM.		MM.
A. B—T.	Beuchot.	G—N.	Guillon (Aimé).
A—D.	Artaud.	G—R—D.	Guérard.
A—T.	H. Audiffret.	G—RY.	Grégory (J.-C.).
A—Y.	Alby (René).	G—T—R.	Gauthier.
B—D—E.	Badiche.	G—Y.	Gley.
B—D—R.	Bordier.	H—Q—N.	Hennequin.
B—F—S.	Bonafous.	L.	Lefebvre-Cauchy.
B—L—E.	De Blosseville (Ernest).	L—C—J.	Lacatte-Joltrois.
B—N.	Begin (E.-A.)	L—DE.	Lestrade.
B—P.	De Beauchamp.	L—M—E.	Lamotte.
B—U.	Beaulieu.	L—M—X.	J. Lamoureux.
C—AU.	Catteau-Calleville.	L—P—E.	Hippolyte de la Porte.
CH—N.	Chéron.	L—S—D.	Lesourd (Louis).
C—L—B.	De Combette-Laboure-lie.	M—A.	Meldola.
		M—D j.	Michaud jeune.
C—L—R.	Chablier.	M—N—D.	Monod.
C—L—T.	Collombet.	M—R—T.	Merat (F.-V.).
C. M. P.	Pillet.	P. et L.	Percy et Laurent.
C—R—E.	De Carrière.	P. L—T.	Prosper Levot.
D'A—RT.	D'Aldebert.	P—OT.	Parisot.
D—B—S.	Dubois (Louis).	P—RT.	Philbert.
D—G.	Depping.	P—S.	Périès.
D—L—P.	De La Place.	R—D.	Reinaud.
D—R—R.	Durozoir.	R—D—N.	Renauldin.
D—Z.	Desprez (Hippolyte).	R—É.	Royé.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.	R—F—G.	De Reiffenberg.
E—K—D.	Eckard.	SI—D.	Sicard.
E—S.	Eyriès.	ST—T.	De Stassart.
F—LE.	Fayolle.	T—D.	Tabaraud.
F—T—E.	De la Fontenelle.	U—I.	Ustéri.
G—CE.	Gence.	W—S.	Weiss.
G—G—Y.	De Grégory.	Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

L

LIDONNE (Nicolas-Joseph), mathématicien, né le 9 juillet 1757, à Périgueux, manifesta, dès l'âge le plus tendre, du goût pour les sciences exactes. Il était professeur de mathématiques avant la révolution, dont il adopta les principes avec beaucoup de chaleur, ce qui le fit nommer chef de division au ministère de la justice, à l'époque la plus funeste, sous le règne de la terreur. Il ne s'y montra cependant pas aussi cruel que semblaient le commander de pareilles circonstances. Ces fonctions, quelque pénibles qu'elles fussent, ne le détournèrent pas des études scientifiques auxquelles il consacrait tous ses loisirs. Admis, en 1825, à l'Athénée des Arts, Lidonne prit beaucoup de part aux travaux de cette utile société. Il mourut à Paris, en février 1830. Outre les nombreux manuscrits qu'il a laissés sur diverses parties des mathématiques, qui n'ont pas été jusqu'ici assez sévèrement approfondies, on a de lui : I. *Tables de tous les diviseurs des nombres, calculés depuis un jusqu'à cent mille, suivies d'une dissertation sur une question de stéréométrie, extraite de quelques auteurs du siècle dernier*, Paris, 1808, in-8°. Cette publication obtint les suffrages de plusieurs savants, entre autres de Lagrange. L'Institut en fit l'objet d'un rapport, et le directeur de l'instruction publique l'adopta pour les bibliothèques des lycées. II. *Tableau analytique propre à diriger les jeunes gens qui étudient les mathématiques*, Paris, 1828. Z.

LIEBHABER (Ernest-Louis-Éric, baron de), né en 1785, à Blanckembourg, duché de Brunswick, fils d'un baron, conseiller-intime de régence, était le treizième de dix-neuf enfants. Cadet dans un régiment autrichien en 1799, officier au bout de quatre mois, envoyé en Italie, à l'armée du général Mélas, blessé et fait prisonnier à la bataille de Marengo, captif à Gênes, puis mis en liberté, il quitta, en 1803, le service de l'Autriche et se retira près de ses parents, en Hanovre. L'occupation de ce pays par les Français le força de rentrer dans la carrière militaire, mais au service de la France. Une légion hanovrienne était formée, il y fut incorporé avec d'autres jeunes gens de famille, au mois de juillet 1804. Transporté, avec son corps, en Portugal, et grièvement blessé à Oporto,

en 1809, il demanda et obtint sa retraite, et alla résider au Pont-Saint-Esprit (Gard), jusqu'en 1812, époque où il reprit du service. Employé en Espagne, sous le maréchal Suchet, et bientôt capitaine, il fut, en 1814, conservé avec ce grade à la suite du 59e régiment de ligne. En 1815, pendant les Cent-Jours, il prit parti dans l'armée du duc d'Angoulême, et fut nommé chef d'escadron des chasseurs royaux du Gard. Naturalisé Français en 1817, il eut, la même année, l'emploi de major de la légion du Finistère. L'année suivante, sous le ministère du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, on le mit à la retraite sans autre dédommagement que la pension qu'il avait acquise dans le grade de lieutenant, après sa blessure en Portugal. Cette mesure rigoureuse l'atteignit dans la force de l'âge : il avait 33 ans, et son ardeur naturelle était entretenue, depuis 1814, par le spectacle des plus grands événements de l'histoire moderne. Il se livra à des études politiques et littéraires, et, plus tard, se mêla à la polémique du temps, mais avec toute l'indépendance de son esprit, et sans adopter entièrement les idées de l'opposition royaliste. Une brochure qu'il publia sous ce titre : *De la France et de l'Espagne* en 1825, réclamait l'établissement d'un gouvernement constitutionnel en Espagne, tant dans l'intérêt de ce pays, que dans celui de la France. A cette brochure, où l'auteur ne s'était désigné que comme « *un officier* « *supérieur qui a fait la guerre d'Es-* « *pagne, avec l'ancienne armée* », succéda, l'année d'après (1826), une brochure plus importante qui rappelait l'autre, et à laquelle Liebhaber mit son nom. Le titre de celle-ci était : *Examen raisonné de l'état actuel de la France, sous les différents rapports du système de gouvernement adopté par ses ministres, de l'application et des conséquences de ses lois fondamentales et de sa position dans l'ordre politique de l'Europe.* On voit que le sujet était vaste, et Liebhaber, dont les connaissances avaient de l'étendue, s'était proposé d'abord de le prendre de bien haut, car il avait composé en forme d'introduction, un *Essai historique sur la politique des principaux Etats de l'Europe, et sur l'origine de leur droit public.* Mais il supprima, pour être publiée plus tard, ce qui pourtant n'eut pas lieu, cette partie de son travail, qu'il cite dans plusieurs endroits de sa brochure. En même temps il avait entrepris de faire lire et goûter en France un ouvrage qui y est plus célèbre que connu, l'épopée de l'Allemagne, *la Messiade* de Klopstock. Après quatre ans d'un travail assidu, il publia, en 1828, en 2 petits volumes, une traduction ou imitation abrégée (1) de ce poème, et que bien des lecteurs trouveront encore longue, sans qu'il y ait de la faute de l'imitateur. Sa rédaction est animée, ses descriptions ont de l'éclat, et le mouvement de sa phrase est souple et varié. Il a rendu en vers quelques hymnes de l'original, et ces morceaux poétiques ne sont point dépourvus de nombre et d'élégance. Liebhaber, qui occupait depuis plusieurs années, au collége Bourbon, la chaire de langue allemande, préparait d'autres travaux sur cette littérature; mais en 1832, sa santé reçut une si forte atteinte, qu'il ne put s'en relever, et succomba le 14 août 1837. Il avait obtenu, en 1823, sous le ministère du maréchal de Bellune, la croix de Saint-Louis, qui lui rappe-

(1) Elle est intitulée : *La Messiade*, poème en vers et en prose, imité de l'allemand de F.-G. Klopstock.

lait honorablement ses fatigues militaires. C—R—E.

LIEKEFELT (Samuel-Godefroi), écrivain allemand, né, le 21 nov. 1750, à Gutsa, en Haute-Lusace, où son père était pasteur, étudia au gymnase de Bautzen, puis à l'école supérieure de Leipzig, devint très-fort en droit, mais ne se résolut jamais à prendre de degrés au-dessus du baccalauréat, et ne put, par conséquent, arriver à une chaire académique. Des leçons particulières et le produit de ses ouvrages lui assurèrent une existence honorable. Sa mort eut lieu le 20 fév. 1827. On a de lui : I. *Manuel du droit civil en Allemagne*, Leipzig, 1788-1791, 7 vol. II. *Histoire du droit canon et du droit allemand*, Leipzig, 1791. III. *Explication détaillée de la procédure allemande et saxonne en général*, Leipz., 1792, 3 vol. IV. *Commentaire pratique sur les Pandectes*, Leipzig, 1795-1800, 10 vol. V. *Explication détaillée de divers modes de procédures sommaires*, Leipzig, 1795, 4 vol. VI. *Histoire du droit romain*, Leipzig, 1797. VII. *Jus Pandectarum secundum ordinem Institutorum Justiniani*, Leipzig, 1820. VIII. *Nouveau recueil d'écrits sur la procédure*, Leipzig, 1820. IX. *Nouveau recueil de formules fournies par la pratique du droit public et de la jurisprudence des chancelleries*, 1820. X. *Præcognita juris Pandectarum in usum prælectionum*, 1822. XI. 1° *Remarques sur les causes qui font rester le nombre des jurisconsultes pratiques, à grandes vues, formés par les universités, au-dessous de ce qu'il pourrait être*, 1820; 2° *Les* prælectiones *des professeurs aux universités sont-elles parfaites pour la plupart? et que pourrait-on souhaiter de plus des savants en droit?* 1820; 3° *Disciplina academica nostrorum an probanda sit, disquiritur*, 1820. XII. Divers recueils périodiques qui n'ont eu qu'une existence éphémère, entre autres, sa *Feuille d'annonces de livres nouveaux* (*Anzeigeblætter neuer Bücher*), 1806 et 1824, 5 liv., à laquelle fit suite l'*Anzeigeblætter literar. nachr.*, 1825, 1 liv. P—OT.

LIEMACKER. *Voyez* Roose, XXXVIII, 568.

LIÈRE (Auguste Prunelle de), naquit à Grenoble en 1740, d'une famille qui lui fit donner une bonne éducation. Il acquit des connaissances dans l'économie industrielle et la politique. Dévenu maire de Grenoble, il arrêta lors d'une insurrection, le peuple qui venait piller un magasin public, et lui présenta courageusement sa tête. Élu membre de la Convention, il y soutint constamment le parti modéré, et vota l'exil de Louis XVI, comme mesure de sûreté, jusqu'à la paix générale, afin de sauver, a-t-il dit, les jours de la victime. Son *Opinion*, dans ce procès, a été imprimée, 1792, in-8°. Il était l'ami intime de Claude Saint-Martin, qu'il seconda dans ses travaux littéraires et philosophiques, mais sans enthousiasme ni passion. Ses connaissances dans la haute chimie et dans la science qui a pour objet la théosophie, purent servir utilement aux recherches relatives à l'anthropologie, publiée par son ami Gilbert, depuis la mort de Saint-Martin. Aussi bienveillant que studieux, et tout-à-fait dégagé de la politique, il s'occupa dans sa retraite de la composition de différents écrits sur la vie spirituelle et des moyens de faciliter à ses amis les études concernant la morale et la religion épurée de tout ce qui peut l'obscurcir et l'égarer. C'est ainsi qu'il prit part à tout ce qui se rapportait à l'auteur de l'*Imitation*, soit en recherchant ou même en procurant des éditions ou des manuscrits,

soit en donnant de judicieux conseils sur ce livre, qu'il attribuait surtout à Gerson, avec le rédacteur de cet article. Sous le règne impérial, lorsque la France s'étendait jusqu'en Illyrie, les fonds que Lière tenait de ses pères avaient été placés dans l'exploitation des mines. Ses connaissances chimiques l'avaient mis en rapport avec leur directeur, comme ses connaissances politiques avec plusieurs fonctionnaires distingués; ses moyens s'étaient accrus, et il avait formé un cabinet de monuments de l'art et de tableaux, mais dont les sujets religieux et moraux furent l'objet principal, comme le fond de sa bibliothèque était la philosophie de l'histoire et la théosophie. La chute de l'empire ayant réduit la France à ses anciennes limites, les pertes que Lière éprouva le forcèrent de vendre une grande propriété qu'il possédait dans le faubourg Saint-Marceau. Cependant ses idées religieuses s'étaient fortifiées : frappé de l'explication des prophètes, par les Pères de l'Église, il commença par traduire les psaumes du prophète-roi : l'hébreu ne lui était point étranger et il sut fréquemment en saisir l'esprit; ses traductions sont dirigées vers ce but. Plein d'admiration pour le livre de l'*Imitation*, il vit dans Gerson et dans ses œuvres une grande lumière, venue après 1500 ans renouveler et réfléchir l'esprit évangélique. Notre vénérable ami ayant fixé sa retraite dans une petite habitation du faubourg Saint-Germain, avec quelques livres et estampes, y mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans, en 1828. Lière avait été l'éditeur des *Quarante questions de l'âme*, par Jacob Boehme (dit le *philosophe teutonique*), 1807, in-8°; de la *Triple vie de l'homme*, par le même, 1809; ainsi que d'une *Explication*, par un Israélite. On a de lui : I. Une traduction française des *Psaumes*, dans le sens spirituel, appliqués principalement à Jésus-Christ, d'après saint Augustin et l'hébreu, avec de savantes notes, 1821, in-12; son français a souvent la concision du latin. II. *Considérations sur les quatre Évangiles*, 1822, in-8°. III. *Prophéties d'Isaïe*, traduites en français, avec des notes, 1823, in-8°. IV. *Pensées et considérations morales et religieuses*, contenant des aperçus spirituels d'un haut intérêt, et des vues sur le caractère de plusieurs personnages contemporains, 2 éditions, 1824 et 1826. Il professe, dans ses *Considérations*, les principes du chancelier Gerson, sur la puissance spirituelle (*voy.* Gerson, XVII, 225). V. *Les quatorze épîtres de saint Paul et les sept épîtres catholiques*, traduites en français, avec des notes, 1825, in-8°. L'auteur, plein de l'Écriture, l'explique par elle-même avec une foi vive, et une métaphysique profonde, qui, dans l'expression, joint la précision et la force à la concision et la clarté.

G—ce.

LIERRE (Joseph Van), peintre, né à Bruxelles, vers l'an 1530, obtint un égal succès dans le paysage, la figure, et surtout dans la peinture en détrempe, où il montra un talent supérieur. Les cartons de tapisseries qu'il peignit pour quelques manufactures eurent le plus grand succès. Il s'était établi à Anvers, mais les troubles qui agitèrent les Pays-Bas le forcèrent à s'en éloigner, et il se réfugia à Franckendal. Van Lierre n'était pas moins distingué par la pénétration de son esprit et l'étendue de ses connaissances que par son talent pour la peinture. Le conseil de Franckendal l'admit parmi ses membres. Ayant embrassé la réforme de Calvin, il abandonna la peinture pour se livrer à la pré-

dication, et il obtint une grande renommée dans cette nouvelle carrière. Les habitants d'Anvers vinrent en foule l'entendre prêcher jusqu'à Swindrecht, dans le pays de Waes, où il s'était retiré. C'est ce qui a rendu ses tableaux extrêmement rares; mais la beauté du petit nombre que l'on connaît les fait rechercher. Van Lierre mourut à Swindrecht, vers 1583. P—s.

LIEVENS ou Livineius (*Jean*), helléniste trop peu remarqué, mérite d'occuper un rang distingué parmi les savants du XVIe siècle qui cultivèrent la littérature grecque, et doit être jugé non-seulement par ce qu'il a donné au public, mais par ce qu'il se proposait de lui donner. Il naquit à Termonde, en Flandre, vers l'an 1546. Son oncle maternel, Lievin Van-der-Beke, plus connu dans le monde lettré sous le nom de *Lævinus Torrentius*, l'avait envoyé faire ses premières études à Cologne; s'étant fort avancé dans la langue grecque et la langue latine, il alla poursuivre ses études à Louvain, et y faire un cours de théologie. Livineius était encore dans cette ville à la fin de mai 1575, et s'y appliquait surtout à la lecture des auteurs grecs, tant sacrés que profanes. Il se prépara à en publier des éditions, et se lia d'amitié avec des professeurs animés du même goût, notamment avec Guillaume Canterus et André Schott. C'est avec le premier qu'il travailla à confronter et à examiner quelques manuscrits de la Version des *Septante*. Leurs observations servirent à la partie grecque de la fameuse Polyglotte d'Anvers. Ayant eu l'occasion d'aller ensuite à Rome, il profita de ce voyage pour entrer en relation avec les savants qui s'y trouvaient, et pour fouiller dans la bibliothèque du Vatican et d'autres dépôts de ce genre. Il mourut à Anvers, le 13 janvier 1599, âgé seulement de 51 ans. Juste Lipse, qui l'aimait, fut affecté de sa perte. Dans les notes de son traité *de Cruce*, il avoue qu'il lui était redevable d'une correction sur Suidas; à ce propos, il le traite d'ami, d'homme sérieusement instruit et sans ambition (*Amico nostro, serio et sine ambitione docto*), bien qu'ailleurs il rejette une de ses restitutions du texte de Pline le jeune. A Livineius est adressée la septième lettre du quatrième livre de ses *Epistolicæ quæstiones*: elle roule sur un passage de Tite-Live. C'est aussi à ce savant qu'a été écrite la onzième lettre de la troisième centurie *ad Belgas*. On y voit que Livineius avait le projet de faire une édition des panégyriques anciens, pour laquelle il avait besoin de Cuspinien, qui les avait corrigés mieux que Beatus Rhenanus, ce qui n'a pas été observé à l'article du premier (X, 384). L'édition de Livineius parut en effet en 1599, in-8°, chez Moretus. C'est la première édition estimable des panégyriques. Livineius a fait usage d'un bon manuscrit et d'une quantité de ces secours que les philologues appellent *subsidia*. Un des derniers éditeurs des panégyriques, Jæger, dit de lui : *Functus est etiam officio interpretis et docta annotatione plurimum lucis his auctoribus fœneravit* (Præf. Jægeri in ed. H.-J. Arntzenii, 1790, in-4°, p. 798). Les autres publications de Livineius ont pour objet divers écrits de *S. Grégoire de Nysse*, de *Théodore Studite* et de l'empereur *Andronic*. La mort l'empêcha de mettre au jour les *Epîtres de S. Jean-Chrysostôme*, les *Tragédies d'Euripide*, les *Dipnosophistes d'Athénée*, et plusieurs autres ouvrages grecs dont il avait fait la révision. La bibliothèque

de l'Université de Louvain a le bonheur de posséder quelques-uns de ces auteurs, avec des gloses et des collations de l'écriture nette et élégante de Livineïus, tels que : I. Les *Parallèles* de Plutarque, Bâle, 1533, in-folio, avec des notes nombreuses jusqu'à la page 296. II. *Epistolæ diversorum philosophorum*, *oratorum*, etc. (Ed. Aldina), Venise, 1499, in-4°. Livineïus y cite un manuscrit sur papier d'Alciphron, que Pierre Patin, doyen de Bruxelles, lui avait prêté à Anvers, en 1601. Il s'y trouve transcrit une lettre d'Isocrate, remplissant cinq pages et demie de copie : André Schott l'avait rapportée d'Italie, en 1596, et tirée de la bibliothèque de Fulvius Ursinus. III. Un *Grégoire de Nazianze*, de Bâle, in-folio, avec une multitude de remarques manuscrites. Livineïus, à la fin de la table, y a ajouté une note en grec avec son nom et la date de 1577. IV. Un *Athénée* entièrement collationné sur un manuscrit de Wamesius, qu'on a consulté depuis et que Casaubon cite. Les leçons diverses de Livineïus annoncent un goût sûr, un tact fin et délicat, une érudition solide et sobre. Gaspard Barth, qui le loue à juste titre, regrette que ses recherches soient en partie ensevelies dans la poussière des bibliothèques, *in tabulariis delitescere suspicamur*. Thomas Crenius en parle comme ayant travaillé sur Properce. Ses notes sur cet auteur sont, en effet, invoquées à tout moment dans les commentaires de Brouckhuysen et de Burman. Nicolas Heinsius avait reçu, des jésuites d'Anvers, un exemplaire de Claudien, avec des variantes tirées d'un manuscrit du Vatican, par Livineïus. Heinsius, étant à Rome, compulsa de nouveau ce *Codex*, et en informa son ami, Jean Gronovius, qui était à Deventer. Livineïus s'était encore occupé de Silius Italicus. Jean Bollandus envoya à Nicolas Heinsius l'exemplaire de ce poète, sur lequel notre philologue avait écrit ses notes : Heinsius, alors ambassadeur à Stockholm, l'écrivait à Puffendorf, qui possédait une copie de ces annotations. Voir, dans le tome X du nouveau recueil de l'Acad. roy. de Bruxelles, le *cinquième mémoire sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain*. R—F—G.

LIGNAMINE (Jean-Philippe de), célèbre imprimeur, était né, dans le XVe siècle, à Messine, d'une famille noble, mais peu favorisée de la fortune. Ayant étudié la médecine, il professa quelque temps cette science à Pérouse. Ce fut dans cette ville qu'il connut François de la Rovère, depuis pape, sous le nom de Sixte IV, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Il s'établit, à Rome, vers la fin de 1469. La recommandation du cardinal de la Rovère ne lui fut sans doute pas inutile près du pape Paul II, qui l'accueillit avec bienveillance, et le décora du titre de son écuyer. Quelques auteurs, entre autres Mongitore, dans la *Bibliotheca sicula*, disent que Sixte IV, en arrivant au trône pontifical, revêtit Lignamine de la charge de son archiatre ou premier médecin ; mais Gaët. Marini déclare qu'il n'a pu trouver aucune preuve que Lignamine ait jamais exercé cet emploi (1). En effet, il n'aurait pas oublié de joindre ce titre à ceux qu'il prend de serviteur ou camérier (*familiaris*) et d'écuyer (*scutifer*) du pontife. Cependant il est certain que Lignamine jouissait, à la cour de Rome, d'une haute faveur, et que, dans diverses circonstances, il fut chargé de commissions honorables, dont il s'acquitta

(1) Voy. *Degli archiatri pontif.*, I, 185, et II, 342.

d'une manière brillante. Il avait établi, quelques mois après son arrivée à Rome, un atelier typographique, d'où sont sorties des éditions magnifiques, en assez grand nombre. Comme les suscriptions portent seulement : *In domo Joan. Philipp. de Lignamine*, le P. Laire en a conclu qu'il ne faisait que prêter sa maison à des artistes, dans les entreprises desquels il avait un intérêt, et que, par conséquent, il ne devait point être compté parmi les imprimeurs (voyez *Specimen typograph. roman.*, 88). Mais le P. Audiffredi s'est attaché, dans son *Catalogus edit. romanarum*, à démontrer qu'on ne pouvait lui contester ce titre, et les preuves qu'il en donne sont sans réplique. Ce fut Lignamine qui, le premier, employa le caractère connu des imprimeurs sous le nom de l'ancien parangon, le plus élégant qu'on eût eu jusqu'alors. La plupart des éditions sorties des presses de cet habile typographe se recommandent autant par la correction du texte que par la beauté de l'exécution. Elles sont décorées d'épîtres dédicatoires et de préfaces qui suffiraient pour mériter à Lignamine une place distinguée parmi les littérateurs de son temps. Le P. Audiffredi les a décrites, avec beaucoup d'exactitude, dans l'ouvrage qu'on vient de citer (2). La première, dans l'ordre chronologique, est celle de *Suétone*, 1470, petit in-fol. (voyez *Catal. ed. roman.*, 46). On n'en connaît aucune de postérieure à l'année 1482; et il est probable que cette année fut celle de la mort de Lignamine. Les anciens bibliographes lui attribuent divers ouvrages de médecine et de théologie; mais les premiers sont de Benoît de Norcia, et les autres de Jean-Philippe Barbieri, savant théologien, surnommé *de Lignamine*, compatriote et parent de celui qui fait le sujet de cette notice. Le seul ouvrage qui soit incontestablement de Lignamine est le suivant: *Inclyti Ferdinandi regis vita et laudes*, Rome, sans date (1472), in-4°, rare. On peut lui attribuer, avec assez de vraisemblance, la continuation de la *Chronique* (*Chronica summorum pontificum imperatorumque*), dont il donna la première édition, Rome, 1474, in-4°. Cette chronique a été réimprimée par J.-G. Eccard, dans le tom. Ier des *Scriptores medii ævi*, et par Muratori, dans le tom. IX des *Scriptor. rerum italicar.* Eccard fait auteur des deux premières parties Ricobaldo de Ferrare, écrivain du XIIIe siècle, et Lignamine de la troisième, qui s'étend de 1316 à 1465. Le continuateur de Ricobaldo parle, sous la date de 1464, de Sweynheim, de Pannartz et d'Ulric Han, comme exerçant déjà l'imprimerie à Rome à cette époque. W—s.

LIGNIVILLE (Philippe-Emmanuel, comte de), l'un des généraux les plus distingués du XVIIe siècle, était issu d'une des quatre maisons de la grande chevalerie de Lorraine, connue sous le nom de *Grands-Chevaux*, (Haraucourt, Lenoncourt, Ligniville et du Châtelet). Né à Houécourt, en 1611, il entra, dès sa plus tendre jeunesse, dans la carrière des armes; se trouva, en 1634, à la bataille de Nordlingen, et y fit prisonnier le comte de Horn, général suédois. Il se distingua encore, en 1641, contre le maréchal Gassion, à l'attaque d'Armentières, et pénétra le premier dans Courtrai. Revenu en Lorraine, il soumit plusieurs villes, et fut gravement blessé, en 1650, à la bataille de Re-

(2) Fontanini, dans son *Histoire littéraire d'Aquilée*, 357, donne la liste des éditions de Lignamine, parvenues à sa connaissance.

thel, d'un coup de mousquet au bas-ventre. Guéri miraculeusement, il attribua son salut à un vœu qu'il avait fait précédemment à Notre-Dame-Benoît-de-Vaux. Sa réputation de valeur était alors telle, que deux fois Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal de France, pour le détacher du service d'Espagne où le retenait un ordre de Charles IV, duc de Lorraine, alors prisonnier au château de Tolède; mais Ligniville préféra son devoir à tous les avantages de la fortune, et il ne vint en France que lorsqu'il le put sans manquer à la fidélité qu'il devait à son souverain. Alors il fit, sous Turenne, les campagnes de 1656, 1657 et 1658; il se distingua particulièrement à la bataille des Dunes, et, dans cette journée mémorable, mérita les éloges de ce grand capitaine. Il contribua ensuite à la prise de Dunkerque, de Gravelines, d'Ypres, de Menin, de Bergues, de Dixmude, etc. La paix s'étant rétablie entre la France et l'Espagne, en 1659, Ligniville passa au service de Bavière, et commanda en chef l'armée de l'électeur. En 1663, le duc Charles IV le chargea de ses intérêts auprès de la diète de Ratisbonne, et, l'année suivante, il le nomma gouverneur de son neveu, le prince Charles (depuis Charles V, duc de Lorraine), qu'il accompagna dans la guerre contre les Turcs. Ce fut alors qu'il reçut le brevet de feld-maréchal-lieutenant, et qu'il assista, en cette qualité, aux batailles de Saint-Gothard et de Raab, avec le jeune prince. Après cette dernière affaire, l'empereur Léopold écrivait au comte de Ligniville une lettre congratulatoire, dans laquelle on remarquait ce passage : « *Vous avez acquis à Raab* « *une gloire immortelle* ». Les fatigues de trente campagnes avaient épuisé les forces de ce héros. Il retourna à Vienne, où il mourut dans les douleurs de l'opération de la pierre, qu'il avait dû subir, le 26 octobre 1664, à l'âge de cinquante-trois ans. L'empereur fit rendre de grands honneurs à sa dépouille mortelle, et lui éleva un mausolée dans l'église des PP. Minorites, où il fut enterré.

L—M—X.

LIGNIVILLE (le comte René-Charles-Élisabeth), général français, de la même famille que le précédent, naquit en 1757, et, dès l'âge de quatorze ans, entra dans la carrière des armes. En 1776, il était capitaine de dragons, et, en 1782, il assista au siége de Gibraltar, comme colonel d'infanterie. En 1789, il commandait le régiment de Condé, l'un de ceux où se manifestèrent avec le plus de force les symptômes révolutionnaires. La plupart des officiers, ayant été obligés d'émigrer par la révolte des soldats, le comte de Ligniville resta presque seul. Ayant lui-même embrassé la cause de la révolution, il fut nommé maréchal-de-camp, et commanda, en cette qualité, dès le début de la guerre, une brigade de l'armée de Lafayette. Ce général lui ayant donné le commandement de Montmédi, il se trouvait dans cette place, lorsque les Prussiens en approchèrent, dans le mois de septembre 1792, pour leur invasion de la Champagne. Il fit tous les apprêts d'une vigoureuse défense, et réfuta, par un ordre du jour menaçant, le fameux manifeste du duc de Brunswick, déclarant qu'il ne se rendrait qu'à la dernière extrémité. Comme les alliés ne l'attaquèrent pas, toutes ces démonstrations restèrent sans effets, mais on n'en loua pas moins, dans les journaux et les rapports à la Convention, la vigoureuse défense de Mont-

médi. Ligniville fut nommé général de division, et le ministre Pache lui écrivit au nom du conseil exécutif qu'il avait bien mérité de la patrie. En novembre, il fut envoyé à l'armée de la Moselle, qu'il commanda même par intérim, en l'absence de Beurnonville. Il fit occuper le pays de Deux-Ponts, et arrêter le ministre du duc, qui avait osé protester contre les décrets de la Convention. Mais rien de tout cela ne put empêcher les dénonciations de pleuvoir, à la Convention et dans les clubs, contre le *ci-devant comte* Ligniville, qui fut décrété d'accusation, et incarcéré. Il existe de lui un mémoire justificatif, très-curieux, mais très-rare, daté des *Prisons de l'Abbaye, le* 23 *avril* 1793, et imprimé sous ce titre : *Exposé de la conduite du citoyen Ligniville, général de division des armées de la république française, mis en arrestation depuis le* 4 *avril* 1793; in-4°. Le général y rend compte de ses opérations militaires; explique ses marches et contre-marches par la nécessité de couvrir la frontière de trois départements; évite de se prononcer sur les causes et les résultats de la dissidence qui avait éclaté entre Beurnonville et Custine; et demande à retourner à son poste, pour continuer à bien mériter de la patrie dans cette fonction ou dans toute autre. Il obtint enfin sa liberté, mais il ne vit d'autre moyen de conjurer l'orage qui grondait contre tous les nobles, que de prendre la fuite. S'étant réfugié en Allemagne, il y éprouva beaucoup de désagréments de la part des émigrés, et se hâta de revenir en France dès que le triomphe de Bonaparte lui en eut ouvert les portes en 1800. Napoléon avait connu le général Ligniville chez Mme Helvétius, parente de celui-ci, qui fut bientôt nommé préfet du département de la Haute-Marne, puis appelé au Corps législatif. Plus tard, il fut inspecteur-général des haras, baron de l'empire et commandant de la Légion-d'Honneur. A cela se borna sa faveur sous le régime impérial. Jamais Bonaparte ne consentit à l'employer dans son grade militaire. Fixé en Lorraine, il mourut dans son château de Roncourt, près de Commercy, le 15 septembre 1813. — Son fils, revenu en France en même temps que lui, entra dès-lors au service, comme simple dragon, et ne voulant devoir qu'à lui-même un avancement qu'autrefois sa naissance lui eût assuré, il fit dans les grades subalternes toutes les campagnes de l'empire, et s'éleva jusqu'à celui de maréchal-de-camp. Il commandait, en cette qualité, le département de la Loire-Inférieure, lorsqu'il mourut, à Nantes, le 19 décembre 1840. M—D j.

LIGON (Richard), voyageur anglais du XVIIe siècle, raconte ainsi les motifs qui le décidèrent à quitter sa patrie : « Plusieurs personnes raisonnables, au jugement desquelles « je défère beaucoup, et auxquelles je « me soumets volontiers, m'ayant accusé d'imprudence pour m'être embarqué dans un âge déjà avancé, « sans avoir jamais été sur mer, ni « savoir à quelles incommodités on « est sujet, pour aller de l'Angleterre « à la Barbade, j'ai cru devoir leur dire « que je m'étais déjà condamné moi-« même et que je ne serais pas sorti de « mon pays, si la nécessité ne m'eût « contraint de l'abandonner. Car ayant « perdu (par une barbarie sans exemple) tout ce que j'avais pu amasser « par mon travail et par mes soins, « durant ma jeunesse, je me trouvai, « par ce moyen, dépouillé de tout ce « que j'avais, et réduit à l'extrémité,

« sans savoir de quoi subsister; en « sorte qu'il fallait mourir de faim ou « s'enfuir. » On peut conjecturer d'après ce récit naïf, que Ligon avait perdu sa fortune par l'effet des troubles qui déchiraient l'Angleterre en 1647; en effet, il ajoute que tous les amis auxquels il se serait naturellement adressé, pour le secourir dans sa détresse, partageaient son malheureux sort, les uns ayant été comme lui complètement ruinés, les autres bannis. Enfin il y en eut un qui, cédant également au désir de s'expatrier, lui proposa de s'embarquer avec lui pour la Barbade: on partit le 16 juin; on attérit à San-Iago, une des îles du Cap-Vert, pour y prendre une cargaison de bœufs et de chevaux, et on laissa tomber l'ancre devant la Barbade, le 1er septembre. La fièvre jaune y désolait l'île, la famine la menaçait, et cependant Ligon et son compagnon furent contraints, par d'autres circonstances, d'y rester. Ce dernier acheta une habitation, et prit avec lui Ligon, qui séjourna là trois ans, occupé à surveiller la culture et l'exploitation de la propriété. Les maladies auxquelles sont sujets les Européens dans les contrées extrêmement chaudes, attaquèrent Ligon; trois fois il fut regardé comme mort par son compagnon; après une lente convalescence, accompagnée de fréquentes rechutes, il recouvra enfin la santé, et l'usage de ses facultés intellectuelles, qu'il avait presque perdues. Alors il dit adieu à la Barbade, le 15 avril 1650, et, après une longue et pénible traversée, revit l'Angleterre. Avant son départ, il avait connu Abraham Duppa, évêque de Salisbury. A son retour, il alla saluer ce prélat, qui lui adressa différentes questions sur la Barbade, lui conseilla d'écrire le résultat de ses observations, et quand Ligon les lui eut présentées, non-seulement approuva son travail, mais aussi l'exhorta de le publier, parce qu'il ne pouvait qu'être utile à tous ceux qui voudraient passer dans cette colonie, ou y expédier des cargaisons. Mais Ligon n'ayant ni moyens ni amis pour l'aider dans l'impression de son ouvrage, le garda deux ans, et durant ce temps s'occupa de l'orner de dessins. Cependant ses créanciers le firent mettre en prison, où il continua sa besogne. Ce fut là qu'il reçut une lettre de Duppa; elle est datée du 5 septembre 1653; elle contient un juste éloge du livre de Ligon; le prélat prie le voyageur de ne pas lui dédier son livre « plutôt, « ajoute-t-il, qu'à plusieurs personnes « de mérite que vous connaissez, qui « sont plus capables de vous aider « que moi, qui mène une vie reti- « rée et obscure. J'espère, quoique « la charité et la générosité soient fort « rares en ce siècle, que néanmoins « il se trouvera des hommes assez « généreux pour considérer votre « mérite, et vous procurer les choses « qui vous sont nécessaires. Songez, « je vous supplie, à vos amis et à ceux « que vous connaissez être plus pro- « pres à vous aider que moi, qui ne « voudrais pourtant céder à personne « en affection ». Ces expressions, qui peignent l'impossibilité où était Duppa de rendre service à Ligon, ne surprendront pas quand on se rappellera qu'à cette époque l'Angleterre était gouvernée par les hommes qui avaient renversé la monarchie et détruit la plus grande partie des anciennes institutions. On peut croire que malgré ces fâcheuses circonstances, des âmes charitables tirèrent Ligon de peine, et qu'il finit ses jours en paix. On a de lui la relation de son voyage, intitulée : *A true and exact history of Barbadoes* (*Histoire exacte et véritable*

de la Barbade), Londres, 1650 (1), in-folio, cartes et figures. Ce titre ne promet rien de trop, le livre est rempli de faits exacts et intéressants. L'auteur décrit bien l'île de la Barbade et ses productions; la manière dont elle est cultivée et gouvernée; il donne de bons conseils aux Européens qui auraient envie de venir s'y établir, et leur indique les moyens d'y faire fortune avec un capital peu considérable, par la fabrication du sucre; il n'en est plus de même aujourd'hui. Ses observations sur la manière dont on doit se conduire envers les ouvriers, soit blancs, soit nègres ou indiens, décèlent un homme humain et judicieux. Dans ce temps-là, les Anglais allaient enlever des Caraïbes dans les Antilles, où il en restait, et d'autres Indiens sur le continent. Ligon avait, au nombre des femmes esclaves de l'habitation qu'il gérait, la jeune et belle Yarico, que l'Anglais Thomas Incle, qui lui devait la vie, vendit à ses compatriotes, arrivés pour acheter des Indiens sur la côte, où, sans elle, il eût été massacré avec la troupe dont il faisait partie. Steele a inséré, dans le numéro II du *Spectator*, cette narration touchante, extraite du livre de Ligon. « Le récit de ce voyage, « dit-il, écrit avec une grande sim- « plicité, porte des marques manifes- « tes de vérité. Le portrait qu'il fait « d'Yarico est intéressant, et il racon- « te la triste histoire de ses peines « avec une candeur louable, et l'in- « dignation d'une âme honnête. » C'est aussi d'après Ligon que Raynal a rapporté, avec son emphase ordinaire, le trait odieux de l'Anglais Incle (voy. l'*Histoire philosophique des Indes*, VII, 377). On sait que l'aventure d'Yarico a fourni le sujet de plusieurs pièces de théâtre et de romans. L'*Histoire des voyages*, par Prévost, contient un court extrait du livre de Ligon, dont les figures représentent des végétaux, ainsi que les bâtiments d'une sucrerie. Elles sont reproduites dans la traduction française qui n'a pas été imprimée à part. On la trouve dans l'ouvrage intitulé: *Recueil de divers voyages faits en Afrique et en Amérique, qui n'ont point encore été publiés*, Paris, 1674, in-4°, cartes et figures. Le voyage de Ligon comprend 204 pages; l'éditeur, qui n'est désigné que par les initiales H.J., et qui céda son droit à Billaine, dit avec raison que cette relation mériterait de former un volume à part. Le traducteur n'a pas toujours rendu avec exactitude le texte qu'il avait sous les yeux; et, comme plusieurs de ses confrères d'aujourd'hui, il traduit le nom anglais de *Barbadoes* par *les Barbades*. Une faute semblable se représente dans une autre description de la même île, que contient le même volume, et qui est jointe à celle de la Jamaïque, avec une carte, et de l'île de Saint-Christophe, à la suite de laquelle on lit des détails sur le reste des Antilles anglaises, sur les colonies du continent de l'Amérique septentrionale et sur Terre-Neuve, le tout accompagné d'une petite carte de ces dernières contrées. E—s.

LIGONIER (Jean de), descendant d'un secrétaire de la chancellerie de Montpellier, appartenait à une famille noble de Castres, qui avait embrassé les doctrines de Calvin. Persécutée, en 1724, par suite des mesures du duc de Bourbon, une partie de sa famille embrassa le catholicisme, et l'autre persista dans ses erreurs, et se réfugia en pays étranger. Jean de

(1) Il y a encore une édition de 1657, que Boucher de la Richarderie n'a pas connue. Il ne cite que celle de 1695, *Bibliothèque des Voyages*, VI, 194.

Ligonier se retira en Angleterre, prit du service dans les armées, et devint feld-maréchal et pair d'Irlande. Obligé de prendre les armes pour combattre sa patrie, il donna des preuves d'un grand courage à la bataille de Lawfelt, où il fit reculer les escadrons français, mais où sa bouillante valeur devint la cause de sa défaite. Enveloppé par des troupes nombreuses, il mit bas les armes, et fut fait prisonnier par un soldat, qui prit son nom, et devint à son tour général, pendant la révolution. Ligonier fut présenté à Louis XV, qui le traita avec bonté, le fit asseoir à sa table, et ne lui reprocha pas même de combattre contre sa patrie, à l'époque où, en Angleterre, on faisait périr sur l'échafaud les partisans du prince Édouard. Ligonier, après la paix, se retira en Angleterre, et y mourut en 1760. C—L—B.

LILIESTROEM (Jean), négociateur suédois, et ambassadeur de Suède près de plusieurs puissances, pendant les règnes glorieux de Gustave-Adolphe et de Christine, était né vers 1580, dans une condition obscure; son talent et sa probité lui valurent l'estime du chevalier Oxenstierna, qui lui fit obtenir les moyens d'entreprendre quelques voyages pour observer les pays et les hommes. Il fut employé, pendant le séjour de Gustave-Adolphe en Allemagne, à diverses négociations importantes, en France et en Pologne. En 1635, il conclut une trève de vingt-six ans, au nom de la Suède, avec le roi de Pologne, et ce fut lui qui, après la signature du traité de Westphalie, présida à la détermination des limites entre les possessions suédoises et brandebourgeoises en Allemagne. Il mourut, en 1657, laissant la réputation d'un homme d'État aussi éclairé que juste et incorruptible. Pendant son séjour à Wittemberg (1617), il traduisit en suédois les *Éléments* d'Euclide, et, en 1622, il soutint, à Iéna, une thèse de sa composition, qui fut imprimée la même année. C—au.

LIMAN (Louis-Théodore), architecte et voyageur prussien, était né à Berlin, le 18 novembre 1788. Dès sa tendre jeunesse, il montra des dispositions heureuses pour le dessin et l'architecture, et les cultiva si soigneusement que, lorsqu'il eut passé par les épreuves usitées, il fut jugé digne d'entreprendre un voyage pour continuer ses études aux frais du roi. Venu à Paris, au mois de septembre 1811, il suivit le cours de Percier, et, sous ce maître habile, fit des progrès remarquables. En novembre 1814, il partit pour l'Italie; à Rome, il se lia d'amitié avec Gau, un de nos artistes les plus distingués; visita les restes d'Herculanum, de Pompeïi et de Pæstum, et revint à Berlin en 1819, avec une ample moisson de beaux dessins. Bientôt son talent le fit nommer professeur de l'Académie d'architecture. Il avait à peine commencé à initier ses élèves aux secrets de son art, lorsqu'une occasion d'aller contempler les plus anciens monuments dignes d'admiration que l'on connaisse, l'appela loin de son pays. Le baron de Minutoli, lieutenant-général des armées prussiennes, et membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin, avait conçu, en 1820, le projet d'un voyage en Cyrénaïque et en Égypte. Parmi les savants qui devaient l'accompagner, on comptait Hemprich (*v.* ce nom, LXVII, 36) et son ami, M. Ehrenberg, habiles naturalistes. Le ministre des cultes et de l'instruction publique fit choix de Liman pour l'architecture. M. de Minutoli avait

donné rendez-vous à ses compagnons de voyage à Alexandrie pour le milieu de septembre. Arrivé dans cette ville le 7 de ce mois, il n'en partit que le 5 octobre, après avoir vainement attendu Liman. Celui-ci, qui avait quitté Livourne dès le 6 juillet, eut une traversée pénible et si longue qu'il n'atteignit Alexandrie que le 7 octobre. Aussitôt, sans se reposer, il monte sur un chameau, et, sous la conduite d'un Arabe-Bédouin, dont il adopte le costume, il se met en route, couche sur la dure, à la belle étoile, au milieu du désert, et, le 9, à huit heures du matin, rejoint la caravane où étaient ses compatriotes déjà parvenus à Abousir (*Taposiris*). Son zèle imprudent lui avait occasionné une forte fièvre. Les soins de ses amis ranimèrent ses forces, si bien que peu de jours après, il dessina, dans le désert, le monument nommé *Zouba-Soyer-Wahé* (la petite Tour d'en bas). On en apercevait une autre à une lieue dans l'intérieur du pays; comme il était trop tard pour y aller, la partie fut remise au lendemain; Hemprich et d'autres, guidés par deux Bédouins, accompagnèrent Liman. Leur absence, qui se prolongea, causa de l'inquiétude à la caravane; il revint enchanté d'avoir dessiné un monument de plus, et jouit de la même satisfaction plus loin, à Kasar-Schama. Cependant les tracasseries continuelles que l'on éprouvait de la part du cheikh des Bédouins qui guidaient la caravane, la décidèrent à se séparer, le 24 octobre. M. de Minutoli se dirigea vers Siouah. On peut voir à l'article de Hemprich que ce dernier, avec les autres naturalistes et les savants, poursuivit sa route vers la Cyrénaïque. On continua de rencontrer de temps en temps des ruines de diverses époques; elles annonçaient que le pays avait jadis été peuplé et cultivé. On n'apercevait ni une montagne ni le moindre ruisseau. Le souffle du Kamsin, ou vent brûlant du désert, incommoda gravement plusieurs personnes de la caravane; enfin, le 14 novembre, on découvrit les monts d'Akabah, où commence le territoire de Tripoli, duquel dépend le pays de Barca, l'ancienne Cyrénaïque. Déjà on avait dépêché des lettres, par terre et par mer, au gouverneur de Derne, capitale du pays, pour lui demander la permission d'avancer. Les Bédouins étaient d'avis que l'on s'en passât, parce qu'on pouvait, suivant la coutume de l'Orient, arranger par des présents cette infraction à l'étiquette. On ne l'osa pas, et on ne voulut pas non plus se fier à l'intervention de ces conseillers bénévoles, qui promettaient de se charger d'ajuster la difficulté. Comment, en effet, avoir foi en des gens par lesquels on était sans cesse trompé, tourmenté, harcelé. Le 14 novembre, après vingt jours d'attente inutile, on descendit des hauteurs d'Akabab d'où l'on voit à l'ouest une pleine verdoyante, tandis qu'au sud l'œil ne distingue que le prolongement du désert. La végétation devient de plus en plus chétive à mesure que l'on marche de ce côté; les chameaux seuls peuvent parcourir ces cantons. Le voyage à travers cette solitude fut extrêmement fatigant, parce que, pour échapper le plus tôt possible au manque d'eau, on pressa le pas, et on franchit la distance de soixante-deux lieues, entre Akabah et Siouah, en moitié moins de temps qu'à l'ordinaire. D'ailleurs le trajet présente des dangers de plus d'un genre, et, au point où les routes venant de la côte maritime et d'autres points se rencontrent, les caravanes sont fréquemment pil-

lées et égorgées; on en reconnut des traces nombreuses; on fut obligé de tenir ses armes prêtes à faire feu, et les Bédouins, qui grossissent toujours le péril, ne cessaient, pour montrer leur importance, de tirer des coups de fusil, ce qui pouvait attirer l'ennemi. Le 18 novembre, on fut ravi de l'aspect riant de l'Oasis, et, en revanche, on eut à souffrir de la grossièreté des habitants, qui sont des musulmans fanatiques. Aucun de leurs cheikhs ne rendit visite aux voyageurs dans leurs tentes, et ceux-ci, venus de si loin pour examiner les ruines du temple de Jupiter-Ammon, essayèrent inutilement de satisfaire leur envie. On passa cinq jours dans ce lieu, où il fallait se tenir en garde autant contre la perfidie des guides que contre l'avidité de la population. Excités par ces hommes pervers à maltraiter les voyageurs, afin de s'emparer des objets qu'ils avaient eu dessein d'offrir au gouverneur de Derne, les cheikhs de Siouah, auxquels Mohammed-Ali, qui s'entend à merveille à dompter les gens rebelles aux règles de l'ordre, avait fait sentir qu'il a le pouvoir de commander l'obéissance, répondirent que les étrangers étaient sous la protection du pacha d'Égypte. Les canons qu'il a envoyés contre eux, leur ont appris à respecter les caravanes; rarement ils les attaquent; toutefois, comme l'Oasis est le refuge des bandits accourus de tous les points de l'Afrique septentrionale, force était aux voyageurs, quand ils se trouvaient dans leur voisinage, de se tenir sur la défensive. Le 23, ils marchèrent à l'est, passèrent par Aïnélaggab, Kara, Ouadi-Heisebé, Ouadi-Libbek et Hamam. On rencontra une caravane, venant d'Alexandrie. On essuya des fatigues inouïes en allant d'une de ces petites oasis à l'autre; il fut impossible de vivre d'une manière réglée; la seule marque d'hospitalité que l'on reçut des habitants fut dans un endroit où ils offrirent aux voyageurs de manger autant de dattes qu'ils voudraient, sans rien payer. Le manque d'eau et de vivres contraignit de faire des marches forcées; on souffrit beaucoup des pluies abondantes qui tombèrent pendant cinq jours, des vents froids du nord, qui soufflaient presque tous les jours, des nuits fraîches et humides, de la multitude de vermine dont les vêtements étaient infestés, et d'une foule d'autres désagréments. Ils furent si accablants que même un Bédouin devint malade; deux des personnes de la caravane l'étaient déjà; il avait été impossible de leur donner les soins que leur état exigeait. Liman, l'un d'eux, épuisé par la dyssenterie et la fièvre, mourut, le 11 décembre 1820, à dix heures du matin, deux jours après la rentrée de la caravane à Alexandrie. Il fut enterré le même jour, à trois heures et demie de l'après-midi, dans le couvent des Grecs. Il a laissé un volumineux carton de dessins. Nous avons eu recours, pour écrire cet article, à deux ouvrages allemands : 1° *Voyage au temple de Jupiter-Ammon, dans le désert de Lybie et dans la Haute-Égypte, fait dans les années* 1820 *et* 1821, par le baron de Minutoli, et *publié, d'après ses journaux*, par le docteur E.-H. Toelken, Berlin, 1824, in-4°, avec un atlas de 38 planches et une carte. M. Toelken dit, dans sa préface, qu'il a tiré parti de notes de la main de Liman, et plusieurs planches sont gravées d'après les dessins de cet artiste. 2° *Voyage au pays compris entre Alexandrie et Parætonium, au désert de Lybie, à Siouah, en Égypte, en Palestine et en Syrie, fait dans les années* 1820 *et* 1821,

par le docteur J.-M.-A. Scholz, Leipsig et Sorau, 1822, in-8°. M. Scholz fit partie de la caravane qui continua de marcher vers la Cyrénaïque, et dans laquelle se trouvait Liman. Cette relation contient beaucoup d'observations instructives et de détails intéressants. Aucun de ces deux ouvrages n'a été traduit en français. L'auteur de cet article en a inséré des extraits dans les *Nouvelles Annales des Voyages*. E—s.

LIMIERS. *V.* Massuet (*Pierre*), XXVII, 434, note 1.

LIMPRECHT (Jean-Adam), médecin allemand, né à Breslau, le 2 septembre 1651, commença ses études médicales à Leipzig, et, après avoir parcouru la Saxe, alla les terminer à Leyde, où il fut reçu docteur, en 1675. Recherchant ensuite une instruction plus variée et plus étendue, il passa quelques années dans les plus célèbres universités de France et d'Angleterre. Il voyagea aussi dans le Portugal, l'Espagne et l'Italie. De retour en Allemagne, il devint premier médecin du duc de Wurtemberg-Œlsn, et se retira enfin à Berlin, où il termina sa carrière, le 27 juillet 1735. On a de lui : I. *De Tussi* (thèse inaugurale), Leyde, 1675, in-4°. II. Plusieurs observations, insérées dans les Mémoires de l'Académie impériale des Curieux de la nature, dont il avait été nommé membre, le 8 mai 1682, sous le nom de *Fabius*. P. et L.

LINCK (Jean-Henri), naturaliste, était né, en 1674, dans la Saxe, de parents qui jouissaient d'une considération méritée. Ayant achevé ses études, il visita la Hollande et l'Angleterre, et s'appliqua particulièrement, dans ses voyages, à perfectionner ses connaissances en histoire naturelle. De retour en Allemagne, il établit, à Leipzig, une pharmacie qui fut bientôt la première de la Saxe. Son commerce l'obligeait d'entretenir une correspondance suivie avec les divers pays de l'Europe. Il en profita pour se mettre en relation avec les principaux naturalistes, auxquels il adressait des échantillons de minéraux, des pierres, des plantes rares que produit la Saxe, et qui lui renvoyaient en échange des productions de leurs pays. De cette manière, il parvint à se former un cabinet très-considérable (1) et que les étrangers, passant à Leipzig, s'empressaient de visiter. Linck mourut en 1734, à 60 ans. Il était membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des Curieux de la nature. On a de lui : I. Une *Dissertation sur le Cobalt*, dans les *Transact. philosoph.*, XXXIV, 192-203. II. Une *Lettre* à J. Woodward *sur un schiste portant l'empreinte d'un crocodile*, Leipzig, 1718, in-4°, avec une pl. On en trouve l'extrait avec la planche, dans les *Acta eruditor.*, même année, 188-89. III. *De stellis marinis liber singularis*, ibid., 1733, in-folio, avec 42 pl., ouvrage rare et curieux. Il a été publié par Chr.-Gabr. Fischer, qui joignit à la description de Linck les opuscules d'Éd. Lhuyd, Réaumur et David Kase, sur le même sujet. Linck avait décrit et fait graver les étoiles pétrifiées et figurées de son cabinet; mais, d'après le conseil de Fischer, il réserva ses matériaux pour un second ouvrage, qui devait présenter les fruits des plus belles pétrifications en ce genre. La mort de l'auteur en a privé les curieux. W—s.

LINDA (Luc de), écrivain polonais, né à Dantzig, voyagea en Allemagne et en Néerlande, remplit, pen-

(1) Ce cabinet fut continué par le fils de Linck. Il en existe une *description* en allemand, Leipzig, 1783-87, 3 vol. in-8°.

dant plusieurs années, les fonctions de secrétaire de la république, et mourut dans sa patrie, le 14 octobre 1660. On a de lui : *Descriptio orbis et omnium ejus rerum publicarum, in qua præcipuæ omnium regnorum et rerum publicarum, ordine et méthodice pertractantur*, Leyde, 1655, in-8°; réimprimé à Iéna, 1670, in-8°. Linda, homme très-studieux, consacrait ses moments de loisir à recueillir, pour son usage particulier, des notices abrégées de chaque pays, d'après l'ordre adopté par les auteurs français qui avaient écrit sur la géographie; c'était principalement Davity qu'il consultait (*voy.* ce nom, X, 618). Il était déjà avancé dans son travail, lorsque, l'ayant communiqué à ses amis, ceux-ci lui persuadèrent de le faire imprimer. Dans un séjour temporaire à Leyde, où il se félicite d'avoir passé quelques mois, il recueillit de nouveaux renseignements. Il dit, dans sa préface, que son livre pourra servir de Manuel aux voyageurs; il ajoute, vers la fin, que les choses humaines sont sujettes à d'étranges vicissitudes, et que, depuis une cinquantaine d'années, on en avait vu des preuves : sans doute il entendait par ces mots les événements de la guerre de trente ans, et les bouleversements arrivés en Angleterre. Linda traite très-sommairement la géographie physique; il s'occupe spécialement de la forme du gouvernement, des mœurs des habitants, de l'histoire des différents pays. Lenglet du Fresnoy traite trop sévèrement Linda, dont il annonce l'ouvrage sous le titre de la traduction italienne : *Relazioni e descrizioni universali et particolari del Mondo*, Venise, 1664, in-4°. « Le même livre est aussi en latin. « On y trouve la géographie, les mœurs « les forces, l'état et les intérêts de « chaque peuple; et cependant tout « cela ne vaut rien. C'est un mauvais « compilateur qui n'a pas quelquefois « entendu le Davity dont il a tiré tout « son ouvrage. » On reconnaît, en lisant Linda, que ce jugement est précipité, comme beaucoup de ceux du critique acerbe. Linda ne peut plus guère servir qu'à constater les changements qui sont arrivés depuis son temps. Il a consulté divers auteurs qu'il nomme, et qu'il cite fidèlement. On peut remarquer que son ouvrage est dedié à un évêque de Varmie et à un grand-trésorier de Pologne, tous deux de l'illustre famille des Leczinsky, dont les descendants, par la reine, femme de Louis XV, ont régné sur la France. On attribue à Linda: *Elogia ad nomina clarissimorum virorum Academiæ Wittenbergensis*. E—s.

LINDESTOLPE (Jean), médecin suédois, naquit en 1678. Après avoir fait ses études aux universités d'Abo et d'Upsal, où il soutint des thèses *De pomis Hesperidum*, et *de lue venerea*, il se rendit en Hollande, devint docteur à Harderwik, et parcourut plusieurs pays pour étendre ses connaissances. Revenu en Suède, en 1708, il fut nommé médecin de la flotte qui croisait contre les Russes. Après la paix, il exerça la médecine à Stockholm, et fut assesseur du conseil de médecine. Il mourut en 1724. On a de lui : I. *Pathologia*, Dorpat, 1691. II. *De natura ingeniorum*, ibid., 1691. III. Une dissertation latine, *De venenis*, publiée à Leyde; des Observations, en suédois, sur le scorbut, sur les eaux minérales, sur les plantes utiles à la teinture, que produit la Suède, et plusieurs mémoires insérés dans les *Acta litteraria* de la Société d'Upsal. C—au.

LINDET (Robert-Thomas), né à Bernay en Normandie, en 1743, était,

avant la révolution, curé de Ste-Croix-de-Bernay, où il jouissait de quelque considération. Nommé, en 1789, député du clergé du bailliage d'Évreux aux États-généraux, il y embrassa le parti révolutionnaire, ce qui le fit élire, en mars 1791, évêque constitutionnel du département de l'Eure. Il fut nommé, en septembre 1792, député de ce département à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI : « Je ne puis voir, dit-il en « prenant sa lorgnette, des républi- « cains dans ceux qui hésitent à « frapper le tyran. Je vote pour la « mort ». Thomas Lindet joua un rôle très-obscur à l'Assemblée constituante ainsi qu'à la Convention nationale, et il ne marcha guère qu'à la suite de son frère dans cette dernière assemblée (*voyez* l'article suivant). Toutefois, il s'occupa efficacement des mesures qui furent prises par la Convention pour réunir, en bibliothèques publiques, dans chaque district, les livres provenant des communautés religieuses et des émigrés. Il sut s'environner d'une espèce de popularité, dans le parti révolutionnaire, en se mariant à Paris, dès le mois de novembre 1792, et fut ainsi le premier évêque qui donna ce scandale; il fit célébrer la cérémonie par un prêtre déjà marié; renonça à l'épiscopat, le 7 novembre 1793, et remit, le 16, à la Convention, les lettres de prêtrise de plusieurs ecclésiastiques d'Évreux, qui avaient suivi son exemple. Dirigé par son frère, dont il fut, pour ainsi dire, le secrétaire, en suivant constamment ses traces, il le défendit, le 20 mai 1795 (1er prairial an III), lorsque celui-ci fut dénoncé comme un des auteurs de la révolte jacobine de cette journée. Devenu membre du Conseil des Anciens, Thomas Lindet en sortit en 1798, vécut depuis dans l'obscurité; et, frappé par la loi contre les régicides, se dirigea vers l'Italie, en 1816; puis en Suisse, où il séjourna quelque temps. Ayant obtenu du ministère de Louis XVIII, la permission de rentrer en France, il mourut, à Bernay, le 10 août 1823. Comme il n'avait fait aucune rétractation, on lui refusa la sépulture religieuse, et son corps fut porté au cimetière commun sans l'intervention d'aucun ecclésiastique. B—u.

LINDET (Jean-Baptiste-Robert), frère du précédent, était un avocat renommé à Bernay, sa patrie, lorsque la révolution vint changer toutes les positions. Il en adopta les principes avec chaleur, et fut nommé, en 1790, procureur-syndic de son district. Élu député de l'Eure à l'Assemblée législative, il y parut d'abord assez modéré; mais, voué ensuite au parti jacobin, il fut regardé généralement comme un des chefs les moins fougueux, mais les plus fins, de cette faction. Député à la Convention par le même département, il fit, le 10 déc. 1792, au nom de la commission des vingt-un, le rapport sur les crimes imputés à Louis XVI, et vota ensuite la mort de ce prince. « J'é- « prouve, dit-il, ce sentiment pénible, « naturel à un homme sensible qui « est obligé de condamner son sem- « blable; mais je crois qu'il serait im- « prudent de vouloir exciter la com- « passion en faveur de Louis. L'expé- « rience n'a-t-elle pas prouvé que « l'impunité ne fait qu'enhardir les « tyrans? Je vote pour la mort, et « point de sursis. » Le 10 mars 1793, Robert Lindet proposa un projet d'organisation du tribunal révolutionnaire, projet où l'on remarquait, entre autres dispositions, que les juges ne seraient soumis à aucune forme

dans l'instruction des procès, que ce tribunal n'aurait point de jurés, et qu'il pourrait poursuivre tous ceux qui, par les places qu'ils avaient occupées sous l'ancien régime, rappelaient les prérogatives usurpées par les despotes. Il se montra ensuite l'ennemi des Girondins, et l'on rapporte que Brissot le surnomma *la Hyène*. Pendant le régime de la *terreur*, il devint membre du Comité de salut public, où il entra, en remplacement de Jean Debry, qui, nommé d'abord le 26 mars 1793 l'un des 25 membres de la *commission de salut public*, avait été élu, le 7 avril suivant, l'un des neuf membres du *comité d'exécution* dit de *salut public*, et avait refusé le même jour d'en faire partie pour raison de santé. Robert Lindet se conduisit cependant avec quelque modération dans les départements du Calvados, de l'Eure; du Finistère, où il se rendit pour réprimer les partisans des Girondins, et même à Lyon, où il avait été envoyé, dans le mois de juin, pour prendre des renseignements sur l'état de cette ville. Le rapport qu'il fit à son retour est remarquable par les détails curieux qu'on y trouve sur ce temps de la terreur, si extraordinaire et si peu connu, comme aussi par l'art que Lindet y employa pour ne pas se compromettre, quelle que fût l'issue des mouvements qui se préparaient. Quand la Montagne se divisa en deux factions, et que plusieurs de ses membres hasardèrent enfin de s'élever contre Robespierre, qui méditait leur perte, Lindet, que le tyran n'avait point encore inscrit sur sa liste de proscription, demeura spectateur tranquille de cette terrible lutte. Mais lorsque les thermidoriens attaquèrent Collot, Barère et Billaud-Varenne, sentant que l'on voulait détruire peu à peu les membres des comités de gouvernement, il prit vivement leur défense, prononça, le 22 mars 1795, un long discours, dans lequel il chercha, avec beaucoup d'art, à relever les services de ces comités, en les opposant à la conduite de ceux qui leur avaient succédé, et demanda surtout, avec instance, qu'au lieu d'isoler les prévenus, on jugeât à la fois tous les membres qui avaient eu part au gouvernement. Cette manière de procéder eût pu devenir funeste aux thermidoriens, qui auraient eu à combattre une faction nombreuse et puissante; aussi eurent-ils soin de ne frapper d'abord que quelques-uns des chefs les plus abhorrés; Lindet, de même que ses collègues, se vit poursuivi à son tour. Dénoncé, le 1er prairial (20 mai 1795), comme un des auteurs de la révolte qui éclata contre la Convention, et dont le principal but était de sauver Barère et ses collègues des comités, il fut défendu par son frère (*voy.* l'article précédent); mais, huit jours après (28 mai), l'Assemblée le décréta d'arrestation, comme ayant été membre du comité de salut public pendant le règne de la *terreur*. Leharhy, Dubois-Crancé et Gouly furent ses principaux accusateurs : il trouva cependant des défenseurs, jusque dans le parti modéré; Clauzel, Taveau, Doulcet-Pontécoulant, Dubois-Dubais, parlèrent pour lui, mais inutilement. Les Jacobins de Nantes, du Havre, de Caen, et surtout de Coudray, dont il avait sauvé la municipalité, en 1793, envoyèrent des adresses en sa faveur. Il fut aussi réclamé fortement par les villes de Bernay et de Conches. Amnistié plus tard, Lindet fut impliqué dans la conspiration de Babeuf, jugé, par contumace, devant la haute-cour, et acquitté en 1797. Il fut appelé, en 1799, après la journée du

30 prairial, au ministère des finances, par le parti du Manége ou des démagogues, qui dominait, et il conserva cette place jusqu'à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Ayant refusé de servir Bonaparte, à l'élévation duquel il n'avait pas concouru, il rentra dans l'obscurité, et ne reprit pas même son ancienne profession d'avocat, partageant son séjour entre Rouen et la campagne. Cet éloignement de toute fonction publique le plaça hors de l'atteinte de la loi contre les régicides, et il ne fut point exilé en 1816. Continuant à vivre dans la retraite, à Paris, il y mourut, le 17 février 1825. « C'était, dit Napo- « léon dans les Mémoires publiés par « le général Gourgaud, un homme « probe, mais n'ayant aucune des « connaissances nécessaires pour l'ad- « ministration des finances d'un grand « empire. Sous le gouvernement ré- « volutionnaire, il avait cependant « obtenu la réputation d'un grand fi- « nancier. » Quoi qu'il en soit de la vérité de ce portrait, on ne peut nier que Robert Lindet n'ait été un des politiques les plus profonds et les plus habiles de nos temps; on en jugera par le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait, après la chute de Robespierre, pour excuser sa conduite à Lyon : « Quand on voudra juger les « hommes et les événements, il fau- « dra reporter son attention sur l'an- « née 1789, et sur les travaux de « l'Assemblée constituante. *Il était fa- « cile alors de réformer les abus, et de « préparer le bonheur de la France.* « On aima mieux tout bouleverser « par la force et l'injustice; on arma, « on enivra la nation; on la précipita « dans des excès, pour en profiter et « la traiter ensuite de nation de canni- « bales. Tous les partis firent de grandes « fautes, s'engageant dans un laby- « rinthe d'intrigues, de perfidie et de « trahison. » Son *Rapport sur les crimes de Louis XVI* fut imprimé séparément, en 1792, in-8°, et traduit en allemand, par Wittemberg, Hambourg 1793, in-8°, et en anglais, 1794. Celui du 3 vendémiaire an III (1794), *sur la situation intérieure de la république*, fut également réimprimé et traduit en allemand, en anglais et en hollandais, 1795, in-8°.

B—u.

LINDLEY MURRAY, célèbre grammairien, naquit, en 1745, à Swetara, près de Lancastre, dans l'État de la Pensylvanie. Il était l'aîné de douze enfants, et leur survécut. En 1753, il suivit son père qui, enrichi par le commerce, quitta la Caroline, et alla s'établir à New-York. A dix-huit ans, il avait achevé le cours de ses études classiques, pour se livrer à la jurisprudence. Après avoir vaincu l'opposition de son père, qui voulait le mettre dans le commerce, il en obtint une bibliothèque, composée en partie de livres de lois et de livres de littérature. En 1763, il fut reçu au barreau. Il avait vingt ans, quand il conçut une forte inclination pour une jeune personne d'une famille très-respectable, qu'il épousa deux ans après. Il se rendit alors en Angleterre. Pendant le séjour qu'il fit à Londres, il voulut visiter les éléphants renfermés près du palais de Buckingham, et s'amusa à éparpiller une partie du foin que l'un de ces éléphants rassemblait avec sa trompe sur le plancher. Le cornac l'avertit que l'animal saurait s'en venger. Six semaines après, Murray, accompagnant plusieurs personnes pour voir les éléphants, celui qu'il avait agacé le reconnut dans la foule; et, à l'instant, il dirigea sa trompe vers lui avec tant de vigueur, qu'il l'aurait tué du coup, s'il l'eût

frappé. En 1771, Murray et sa femme partirent pour New-York, où le reste de la famille alla les rejoindre en 1775. Ce fut en 1784 qu'ils retournèrent en Angleterre. Ils achetèrent une propriété à Holdgate, dans le Yorkshire. En 1787, Murray publia son premier ouvrage : *Le pouvoir de la religion sur l'esprit.* Ses amis l'avaient souvent engagé à composer une *Grammaire anglaise.* Après s'y être long-temps refusé, il s'en occupa, et la fit imprimer en 1795. Une seconde édition la suivit bientôt. Les *Exercices* et une *Clé* pour ces exercices parurent en 1797, et eurent un débit prodigieux. Encouragé par ce succès, Murray donna d'abord *le Lecteur anglais*, puis une *Introduction* et une *Suite ;* ce qui forme 3 volumes in-8°. En 1802, il donna le *Lecteur français*, et ensuite une *Introduction.* Tous ces ouvrages sont excellents, et ont été adoptés dans toutes les écoles de l'Angleterre. Le 10 janvier 1826, Murray eut une attaque de paralysie à la main gauche. Le 13 février suivant, il tomba malade, et expira le 16, âgé de près de 81 ans. F—LE.

LINDSAY (Madame), Anglaise d'origine, mourut en France, à Angoulême, en 1820. Barbier, dans le *Dictionnaire des anonymes*, lui attribue la traduction d'un ouvrage anglais de miss Knight, la *Vie privée, politique et militaire des Romains, sous Auguste et sous Tibère*, 1 vol. in-8°, Paris, 1801. Ce sont des lettres supposées, semblables aux *Lettres athéniennes*, et qui, dans ce cadre, font pour Rome ce que ces dernières et les *Voyages d'Anacharsis* avaient fait pour la Grèce. F—LE.

LINDSCHOELD (Éric, comte de), sénateur de Suède, naquit, en 1634, dans la petite ville de Skaninge, dont son père était bourgmestre. Il fit ses études à Upsal, et entreprit ensuite un voyage. Ce fut en Allemagne qu'il donna les premières preuves de son talent pour les négociations politiques. L'électeur palatin l'ayant consulté sur un différend avec l'électeur de Mayence, Lindschoeld lui communiqua des avis utiles, et publia un écrit en sa faveur, qui fit une grande sensation. Le prince allemand voulut le retenir à son service, mais il préféra retourner en Suède, où il joua bientôt un rôle important. Après avoir été employé à diverses missions diplomatiques par Charles XI, il fut nommé secrétaire-d'état, obtint des lettres de noblesse, et fut élevé, en 1687, à la dignité de sénateur. Il devint un des principaux mobiles de la révolution qui donna à Charles XI le pouvoir illimité, et il eut la principale part aux changements qui furent introduits dans l'administration et dans les lois civiles et ecclésiastiques. Charles avait en lui la plus grande confiance, le consultait dans toutes les occasions importantes, et, après l'avoir décoré du titre de comte, lui confia l'éducation de son fils, depuis Charles XII. Une faveur si éclatante excita la jalousie, et Lindschoeld fut représenté comme un flatteur adroit, qui savait tirer parti des circonstances. On chercha à le desservir, mais son crédit se soutint jusqu'à sa mort, arrivée en 1690. Les affaires et les honneurs ne lui avaient point fait perdre le goût des sciences et des arts; il cultiva surtout la poésie, et fit imprimer quelques ouvrages de sa composition, en vers latins et suédois. Ce fut lui qui donna le plan des fêtes publiques qui eurent lieu sous le règne de Charles XI, et dont la plus remarquable fut un grand tournoi, où parurent, avec un éclat extraordinaire, les seigneurs les plus distingués du royaume. C—AU.

LINDSEY (Robert, comte de), naquit, en 1582, de lord Peregrine Willoughby d'Eresby et de Marie Vere. Fils aîné de ce seigneur, il lui succéda, dans ses biens et ses titres, en 1601. Deux ans après (la première année du règne de Jacques Ier), il réclama, du chef de sa mère Marie, unique fille et héritière de Jean Vere, comte d'Oxford, le comté d'Oxford, les titres de lord Bulbech, Sandford et Badlesmère, enfin l'office de lord haut-chambellan d'Angleterre. La dernière de ces demandes fut reconnue juste, après une contestation fort longue, et Robert vint prendre place à la chambre haute. Le 22 novembre 1626, il fut créé comte de Lindsey par Charles Ier. Quatre ans après, il fut gratifié du titre de *knight*, et, dans l'affaire de lord Rec et David Ramsay, en 1631, il remplit, devant la cour militaire chargée d'instruire ce procès, les fonctions de constable d'Angleterre. En 1635, il fut investi d'un commandement naval, avec le titre de lord haut-amiral d'Angleterre, et il sortit des ports anglais à la tête d'une flotte de quarante voiles. Cependant l'horizon se rembrunissait tous les jours autour de Charles. Attaché de cœur au prince qu'il servait, lord Lindsey, lorsque les Écossais en vinrent aux armes, fut fait gouverneur de la place de Berwick, si importante par sa position sur la frontière des deux royaumes. L'année suivante (1640) il remplit l'office de haut-constable d'Angleterre dans l'affaire du comte de Stafford. Secondé par son fils, il amena au roi, désormais réduit à faire usage de toutes ses ressources, plusieurs renforts commandés par les principaux nobles du comté de Lincoln, que son influence avait décidés à prendre parti dans cette guerre. Enfin, en 1642, il devint général en chef des forces royales; mais son autorité n'était point celle qu'il fallait avoir pour vaincre. Le roi était à l'armée et décidait de tout. Le fameux prince Rupert, général de la cavalerie, ne devait, d'après sa commission, recevoir d'ordres que du roi. Ces entraves blessaient Lindsey, qui dit un jour fort vivement que, puisqu'il n'était pas général, à la première bataille, il mourrait en colonel, à la tête de son régiment. Ce mot était une prophétie. Peu de temps après eut lieu la bataille d'Edgehill (29 octobre), dans le comté de Warwick. Lindsey y fut blessé; transporté dans une chaumière voisine, il y fut laissé toute la soirée jusqu'à ce que l'ennemi, maître du champ de bataille, lui envoyât des chirurgiens. Il était trop tard : le sang qu'il avait perdu, la véhémence avec laquelle il ne cessa d'exhorter les nobles qui l'entouraient à implorer le pardon du roi, l'avaient épuisé. Il expira dans la nuit. P—ot.

LINGLOIS (Pierre-François), savant jurisconsulte, né à Besançon, vers 1580, fit d'excellentes études à l'nniversité de Dôle, où il prit ses degrés, et passa en Flandre, où il exerça la profession d'avocat avec distinction. Il mourut, à Bruxelles, en 1629, dans un âge peu avancé. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Quinquaginta decisiones imperatoris Justiniani quæ à* II *libro codicis usque ad* IX *diffusæ sunt*, Anvers, 1622, in-fol. Lipenius en cite une seconde édition, ibid. 1661, Linglois nous apprend, dans la préface, que cet ouvrage lui avait coûté vingt ans de travail. — Ses deux frères, *Désiré* et *Antoine*, avaient du talent pour la poésie latine. W—s.

LINGOIS (l'abbé), de la maison et société de Sorbonne, professeur de philosophie au collége du Plessis, né

à Elbeuf, vers 1740, publia, en 1779, un volume intitulé : *Leçons élémentaires de mathématiques, pour servir d'introduction à l'étude de la physique.* Cet ouvrage, devenu rare, a 397 pages de texte et 18 planches, représentant 264 figures de mathématiques ou de physique. Il est écrit avec un grand laconisme, sans un mot de préface ni d'avertissement. Il renferme, d'une manière élémentaire, mais claire et précise, l'arithmétique, les éléments de géométrie, les principes du calcul différentiel et du calcul intégral, les sections coniques et l'application des mathématiques à la physique. Cet ouvrage était la base de ses leçons, ou plutôt ses leçons ellesmêmes. L'abbé Lingois était aussi un bon humaniste, ayant professé les classes inférieures avant d'enseigner la philosophie. Lorsque la révolution vint supprimer les colléges, il était principal de celui du Plessis depuis 1791; il réunit alors chez lui un certain nombre de jeunes gens, dont faisait partie l'auteur de cet article, pour leur donner les connaissances propres à les faire entrer à l'École polytechnique, ce à quoi la plupart réussissaient. Il avait composé beaucoup de sermons pendant ses heures de loisir, et lorsque la tourmente révolutionnaire, qui avait englouti tous ses moyens d'existence, vint à s'apaiser et que les églises furent rouvertes, l'abbé Lingois les prêcha, dans les différentes églises de Paris, avec assez de succès. Il était plus érudit qu'éloquent, et instruisait plus ses auditeurs qu'il ne les attachait, étant dépourvu de cette onction qui fait le charme de la parole évangélique. Il mourut, à Paris, en mai 1814, après avoir traversé la révolution, en y perdant son état et sa fortune, heureux encore de n'y pas laisser ses jours, comme tant d'autres ecclésiastiques. Aucun de ses sermons n'a été imprimé. L'abbé Lingois, le jour de la mort de Louis XVI, dit aux élèves de son collége, au moment de la prière : « Mes enfants, il s'est « passé aujourd'hui un événement « dont, tout jeunes que vous êtes, « vous ne verrez pas la fin! » Il y avait quelque courage à tenir ce langage devant tant d'enfants, à cette époque sanglante de la révolution; mais, apparemment, aucun n'en rendit compte à sa famille, car il ne fut pas inquiété. M—R—T.

LINN (William), ministre protestant à New-York, naquit en 1752, et, après avoir étudié au collége de New-Jersey, exerça les fonctions du ministère dans l'église presbytérienne de Pensylvanie, où il se fit remarquer par ses talents pour la prédication. Il suivit les armées, en qualité de chapelain, pendant la guerre de l'indépendance américaine, et devint ensuite pasteur de l'église réformée hollandaise, place dont il se démit, pour cause de santé. Il mourut à Albany, en 1808. On a de lui : I. *Discours militaire, prononcé à Carlisle*, 1776. II. *La mort et la vie spirituelle d'un croyant.* III. *Deux sermons sur le caractère et la misère du méchant.* IV. *Sermons historiques et caractéristiques*, 1791. V. *Sermon pour l'anniversaire de l'indépendance de l'Amérique*, 1791. VI. *Éloge funèbre de Washington*, 1800. — Linn (*John-Blair*), fils du précédent, naquit en 1777, à Shippensbourg, en Pensylvanie, et fit de bonnes études au collége Columbia, à New-York. Il s'appliqua, pendant quelque temps, à la jurisprudence; mais il l'abandonna bientôt pour cultiver la littérature et la poésie. Après avoir publié, sous le voile de l'anonyme, deux volumes de *Mélanges*, il

composa un drame, intitulé *le Château de Bourville*, qui fut représenté avec succès. Décidé cependant à suivre la carrière ecclésiastique, il étudia la théologie sous Romeyn, professeur dans l'église hollandaise de Shenectady, et fut nommé, en 1799, pasteur de l'église presbytérienne de Philadelphie, où il eut le docteur Ewing pour collègue. En 1802, il fit paraître deux *Traités de controverse* sur les doctrines de Priestley (*voy.* ce nom, XXXVI, 83); mais il consacrait à la poésie les loisirs que lui laissaient les fonctions du ministère. L'excès du travail altéra sa santé. Il mourut à Philadelphie, en 1804, âgé seulement de 27 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui: I. *La mort de Washington*, poème ossianique, imprimé avec luxe en Angleterre, 1800. II. *La puissance du génie* (the powers of genius), poème en trois chants, ibid., 1804, in-12. Linn s'était longtemps occupé d'un poème où il voulait retracer les persécutions exercées contre les premiers chrétiens, et l'influence du christianisme sur les mœurs des nations. Après sa mort, on en trouva, parmi ses papiers, un fragment qui fut publié sous le titre de *Valérien*, avec un Essai sur la vie de l'auteur, par Brown, 1805, in-4°.

Z.

LINNÉ (Charles de), fils du célèbre naturaliste de ce nom, naquit à Fahlun, en Suède, le 20 janvier 1741. Il fit ses études à l'université d'Upsal, et avec tant de succès qu'il fut nommé, à l'âge de dix-huit ans, démonstrateur de botanique au Jardin royal de cette ville, et, en 1763, professeur et suppléant de son père. Sa publication de deux décades des plantes rares du Jardin d'Upsal, prouve qu'il était indigne de lui succéder, ce qui eut lieu en 1778, après la mort du Pline suédois. Mais le génie ne se transmet pas ordinairement par voie d'hérédité. Devant l'éclat dont brillait le nom paternel, le mérite de Charles Linné sembla s'éclipser. Quoiqu'il fût doué d'un talent d'observation peu commun et d'un jugement solide, la faiblesse de sa santé, et une certaine timidité de caractère, ne lui permirent de marcher que de loin sur les traces de l'auteur de ses jours. Dans son admiration filiale, il avait résolu de donner de nouvelles éditions des principaux ouvrages qui avaient procuré à celui-ci une gloire impérissable, en les enrichissant des découvertes récentes que la science avait faites. Ces projets sont exposés en détail dans une lettre qu'il écrivait au professeur Giseke, le 1er novembre 1779 (1); mais les obligations du professorat et les soins qu'il devait au cabinet du roi, dont il avait la direction, absorbaient une partie de son temps, et l'empêchaient de se livrer à ses études favorites. *Certe si vixero*, observait-il, *edam* (*has novas editiones*). Il ne vécut pas assez pour exécuter ce plan. De tous les travaux projetés, un seul fut mis au jour; c'est le *Supplementum plantarum systematis vegetabilium*, Brunswick, 1781, in-8°, lequel a été refondu par Murray dans la quatorzième édition qu'il a donnée du *Systema vegetabilium*, Gœttingue, 1784, in-8°. Ayant obtenu une chaire de médecine théorique, Linné résigna celle de botanique au naturaliste Thunberg, et mourut, le 1er novembre 1783, sans avoir été marié. En lui s'éteignit la descendance masculine de Linné. L'écusson et les autre signes

(1) *Collectio epistolarum quas ad viros illustres et clarissimos scripsit Carolus a Linné*, Hambourg, 1792, in-8°, p. 115, 116 et 117.

de leur noblesse, plus illustre qu'ancienne, furent jetés dans le même tombeau, comme le symbole d'une race qui finit. Quoique fils *peu connu d'un si glorieux père*, Charles de Linné ne méritait pas l'oubli où il *paraissait être tombé*. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *Plantarum rariarum horti Upsaliensis decades duæ*, Stockholm, 1762-1763, in-folio, fig. On avait commencé de réimprimer ce livre à Leipzig, en 1767, mais il n'en a paru que le premier fascicule. II. *Dissertatio illustrans nova graminum genera*, Upsal, 1779, in-4°. III. *Dissertatio de Lavandula*, Upsal, 1780, in 4°. IV. *Methodus muscorum illustrata*, Upsal, 1781, in-4°. V. *Supplementum plantarum*, etc., cité plus haut. VI *Dissertationes botanicæ*, Erlangen, 1790, in-8°. L—M—X.

LINOCIER (Geoffroi (1), naturaliste, était né, vers le milieu du XVIe siècle, à Tournon, dans le Vivarais. La Monnoye, dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine, conjecture qu'il était proche parent de Guillaume Linocier, alors libraire à Paris. Ce fut, selon toute apparence, dans cette ville que Geoffroi termina ses cours. « Notre ancien bibliothécaire en parle comme « d'un jeune homme fort docte en « grec et en latin, et bien versé en la « profession de médecine. » En 1584, il habitait la Ferté-sous-Jouarre; et depuis plusieurs années, il s'y livrait avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la botanique, recherchant curieusement les vertus et les propriétés médicales des plantes. Il adressa, cette même année, aux frères d'Agneaux, une pièce de vers, imprimée à la tête de leur traduction des *OEuvres* de Virgile. Linocier vivait en 1620, époque où il devait être septuagénaire; mais on ignore la date de sa mort. On connaît de lui : I. *Les Sentences illustres des poètes lyriques, comiques, et autres poètes grecs et latins*, Paris, 1580, in-16, rare. II. *Mythologicus musarum libellus*, ibid., 1583, in-8°; réimprimé plusieurs fois à la suite de la Mythologie de Noël Conti (*voy.* ce nom, IX, 516). III. *L'Histoire des plantes* (2), traduite du latin en français, avec leurs portraits, noms, qualités et lieux où elles croissent, etc., ibid., 1584, in-16, fig. en bois; 2e éd., 1619 ou 1622. Séguier, dans sa *Bibliotheca botanica*, p. 107, dit que cet ouvrage est traduit de Dupinet; mais c'est une erreur. Il est en partie tiré de Fuchs et de Matthiole. L'édition de 1584 est divisée en sept parties, dont chacune a son frontispice. La première contient l'histoire des plantes en général; la seconde, celle des plantes aromatiques qui croissent en l'Inde, tant occidentale qu'orientale; la troisième, l'histoire des animaux à quatre pieds, recueillie de Gesnerus et autres bons et approuvés auteurs; la quatrième, celle des oiseaux; la cinquième, celle des poissons; la sixième, celle des serpents; et enfin la septième, entier discours de toutes sortes de plantes et la vertu qui en provient. Ce volume, de 943 pag. chiffr., plus 28 feuil. pour les *index*, lat. et franç., est rare et recherché des amateurs. Suivant Séguier, dans l'édition de 1619 ou 1622, l'*Histoire des plantes aromatiques* est augmentée de plusieurs espèces, cultivées au jardin de M. Robin, arboriste du

(1) Il est mal nommé *Georges* dans la *Biblioth. botanica* de Linné.

(2) Par une faute typographique bien singulière, dans la nouvelle édit. de la *Bibliothèque* de Duverdier, II, 26, cet ouvrage est annoncé sous le titre d'*Histoire des Planètes*.

roi. Le même bibliographe attribue à Linocier : l'*Histoire des plantes nouvellement trouvées en l'isle de Virginie et autres lieux, prises et cultivées au jardin de M. Robin*, Paris, 1610, in-16 (*voyez* Robin, XXXVIII, 261).

W—s.

LINSCHOOTEN (Adrien Van), peintre de genre, naquit à Delft en 1590. On ne connaît point le nom de son maître, mais ses ouvrages, exécutés avec un talent supérieur, suffisent pour fixer sa réputation. Ses tableaux étaient curieusement recherchés, et payés fort cher. Cependant Linschooten, par son inconduite, n'aurait pu éviter la misère, si la mort de deux de ses sœurs ne lui eût procuré un héritage qui le mît à l'abri du besoin. Il parcourut alors le Brabant, se maria, eut plusieurs enfants, et, au bout de quelques années, il revint en Hollande, et s'établit à La Haye, où il fut chargé de nombreux ouvrages. On vante surtout un *Saint Pierre devant la servante de Pilate*, et un *Chimiste*, dont la composition est pleine de génie : la figure principale est supérieurement peinte et bien dessinée. Linschooten travaillait encore à Delft à l'âge de plus de quatre-vingts ans. On croit qu'il mourut en 1679.

P—s.

LION, LIONNET, LIONNOIS. *V.* Lyon, Lyonnet, Lyonnois, t. XXV.

LIPPO, peintre Florentin, né vers l'an 1347, reçut les leçons de Giottino, et fut chargé d'exécuter un grand nombre de tableaux, qui presque tous ont péri dans les différentes guerres dont Florence a été le théâtre. Plein d'imagination, Lippo fut un des premiers à donner du mouvement à ses figures, et à leur faire exprimer les diverses passions de l'âme. Il mit de l'unité dans ses tableaux et de la clarté dans ses compositions. Il aurait même reculé les bornes de l'art, si une mort prématurée et funeste ne l'eût enlevé à la fleur de l'âge. Doué d'un caractère impétueux, il avait maltraité, devant les juges, un de ses concitoyens avec lequel il était en procès; son rival, pour se venger, l'attendit au passage, comme Lippo rentrait chez lui, et l'étendit mort de plusieurs coups de poignard.

P—s.

LIPSCOMB (le révérend William), littérateur anglais, ministre presbytérien, fit ses principales études dans l'université d'Oxford, et y fut couronné, en 1772, pour un poème sur les avantages de l'inoculation, lequel a été publié beaucoup plus tard, séparément, dans le format in-8° (1793). Il entra dans les ordres, fut gouverneur du duc de Cleveland, et, pendant trente-cinq ans, recteur de Welbury en Yorkshire. Cet ecclésiastique fut le père d'une famille nombreuse, et l'un de ses fils est évêque à la Jamaïque. William Lipscomb est mort, le 22 mai 1842, âgé de quatre-vingt-huit ans, à Brompton, près de Londres. On a de lui : I. *Poésies sur divers sujets*, 1784, in-4°. II. Deux *Lettres à Henry Duncombe*, sur la guerre présente, etc., etc., 1794, 1795. III. Les *Contes de Canterbury*, de Chaucer, *mis en langage moderne*, 1795. L'ouvrage périodique, le *Gentleman's Magazine*, a reçu de lui un grand nombre d'opuscules en prose et en vers.

L.

LIRELLI (Salvador), géographe et astronome italien, naquit, le 16 juin 1751, à Agnona, bourg du Milanais-Savoyard, dans la pittoresque vallée de la Sesia, près du Mont-Rose, et prit, dès son enfance, le goût de la géographie en accompagnant ses parents dans leurs

fréquents voyages aux Alpes. Après avoir terminé ses études au collége de Varallo, puis sa philosophie et sa théologie au séminaire de Novare, il fut promu aux ordres sacrés; mais au séminaire, comme dans la maison paternelle, Lirelli employait tous ses moments de loisir aux études géographiques et astronomiques. Il se plaisait à être le *cicerone* des étrangers illustres qui visitaient le Mont-Rose, remarquable par sa hauteur et par ses mines d'or, d'argent et de cuivre. Le comte Nicolis de Robilant, colonel du génie à Turin, ayant eu occasion de connaître Lirelli à Agnona, dont il était allé visiter le beau pont, sur le torrent de la Sesia, fut si content de ses essais et de ses connaissances, qu'il le détermina à quitter son village pour aller se fixer dans la capitale du Piémont. Il le présenta aux membres de l'Académie des sciences, récemment érigée et dotée par le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, et, en 1791, Lirelli fut nommé directeur de l'Observatoire, qu'on élevait au-dessus du palais de cette Académie. Passionné pour l'astronomie, il dirigea non-seulement la forme matérielle, mais encore l'intérieur de cette magnifique construction de l'architecte Feroggio, d'après le modèle de l'Observatoire de Milan, que Lirelli avait quelque temps fréquenté sous la direction de l'abbé Cesaris (*v.* ce nom, LX, 359). Il obtint du gouvernement les fonds nécessaires pour acquérir le cercle répétiteur et tous les autres instruments d'astronomie inconnus jusqu'alors à Turin; et fut, par sa mémoire, par ses connaissances approfondies et par l'assistance du savant abbé Valperga di Caluso (*v.* Valperga, XLVII, 407), le véritable père de cette science dans les états du roi de Sardaigne. Pour prix de son zèle, il reçut le titre de géographe du roi et fut chargé d'une mission dans l'île de Sardaigne pour en dresser la carte topographique, qui n'avait encore été qu'imparfaitement exécutée. Il y résida quatre ans, et, muni de tous les documents et matériaux qui lui étaient nécessaires, il obtint, à son retour, de la munificence royale, le bénéfice ecclésiastique assez riche de Saint-Sauveur, que lui laissa Napoléon lorsqu'il devint maître du Piémont, après la bataille de Marengo. Lirelli en a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 11 fév. 1811. On a de ce géographe les ouvrages suivants : en français, I. *Analyse géographique des* 29e *et* 30e *feuilles d'un nouvel atlas de l'Europe, dédié à l'Académie royale des sciences de Turin*, Turin, 1789, in-4°. II. *Carte de la Basse-Hongrie, de la Transylvanie, l'Esclavonie, la Croatie, la Bosnie et la Servie*, en 29 feuilles, d'un nouvel atlas de l'Europe, gravé par Amati, Turin, 1789. III. *Carte de la Crimée et d'une partie de la Moldavie, Valaquie, Bulgarie et Romélie*, formant la 30e feuille du même atlas. En italien : IV. *Carta degli stati del Piemonte, otata nel* 1790, *esaminata dagl' Accademici, abbate di Caluso, Balbo et Michelotte*, 1791. La commission ayant fait son rapport, l'Académie décerna à l'auteur une belle médaille en or, et l'original fut déposé aux archives, en attendant la publication de cette carte, retardée jusqu'ici par l'envie de quelques rivaux. V. *Carta astronomica di due emisferi, col polo al centro*. Cette carte, très-curieuse, fut publiée en 1790. VI. *Due carte geografiche delle valli della Stura et di Aosta*, dans le t. IX des mémoires de l'Académie de Turin. VII. *Dizzionario geografico*, Turin, 2 vol. in-8°. Lirelli travaillait à la carte géographique de la Sardaigne, malgré l'éloignement de la famille

royale, à laquelle il était resté attaché; mais la mort l'empêcha de la terminer. A—T.

LIROU (Jean-François Esric, chevalier de), mousquetaire, naquit en 1740. Amateur passionné de poésie et de musique, il était chaud partisan des opéras de Gluck, et, en même temps, ami de Piccini, pour lequel il fit l'opéra de *Diane et Endymion*, qui fut joué avec succès à l'Opéra, en 1784, et imprimé la même année, in-4°. L'année suivante, il publia, à Paris, l'*Explication du système de l'harmonie*, en 1 vol. in-8°, où il ramène tout à un principe fort simple, mais avec des développements obscurs, même pour les gens de l'art. Ayant reçu de lui des leçons d'harmonie, l'auteur de cet article peut assurer que nul homme ne dissertait sur la musique avec plus de clarté, d'élégance et de précision. Peu de temps avant sa mort, il avait fait le poème lyrique de *Théagène et Cariclée*, vrai modèle pour la coupe des ouvrages de ce genre. Il le destinait à l'Académie royale, et M. Berton devait en composer la musique. Nous avons eu entre les mains plusieurs scènes lyriques, dont Lirou avait fait la musique et les paroles. Nous avons eu aussi de lui des *canons* de toute espèce qui n'ont jamais été gravés. On n'a publié que la *Marche des mousquetaires*, exécutée pour la première fois à la revue de la plaine des Sablons, en 1767. Louis XV parut la goûter beaucoup, et il demandait souvent la *Marche de son mousquetaire*. Lirou mourut en 1806, d'une goutte remontée. Son neveu, peintre très-habile, a peint son portrait sur ivoire. La ressemblance est frappante. F—LE.

LISCOET ou **LISCOUET** (Yves du), né au Liscoët, en Boquého, dans le diocèse de Tréguier, d'une famille d'ancienne noblesse (1), se distingua, vers la fin du seizième siècle, dans les guerres civiles de la Basse-Bretagne, sous la Ligue. Les services qu'il rendit à Henri IV déterminèrent ce prince à le nommer gentilhomme de sa chambre, le 24 avril 1586, capitaine de 50 lances au camp de Mantes, le 26 mars 1590, et maréchal-de-camp le 27 septembre 1593. Il prit part, en 1590, à une entreprise sur Carhaix, petite ville close de simples barrières, et dépourvue de garnison. Il choisit, pour l'attaquer, un jour où la noce d'un des principaux habitants avait attiré beaucoup de monde dans cette ville. La bande qu'il commandait, et qui, comme toutes celles de ce temps, suppléait par le pillage à l'insuffisance de sa solde, était animée par la perspective du butin. L'occasion était belle. Les conviés, tant pour faire honneur aux nouveaux époux, que pour se conformer à l'antique usage (encore suivi dans certains lieux de la Basse-Bretagne), de leur faire un présent, avaient apporté quelques bijoux ou quelques meubles de choix, distraits de ceux qu'ils avaient cachés à Quimper ou à Concarneau, depuis le commencement de la guerre. Attaquée de nuit, pendant que les habitants dormaient d'un sommeil que le festin de la veille rendait pesant, Carhaix fut enlevée sans résistance, et livrée le lendemain au pillage. Les habitants des paroisses voisines, alarmés de voir les royalistes maîtres de cette ville, sonnèrent le tocsin, et formèrent en peu de temps un corps de troupes assez nombreux. Ils s'armèrent comme ils purent, et

(1) Il descendait d'*Alain* du Liscoet, qui devint gouverneur de Loches, et se distingua tellement au service de Charles VII, que ce monarque, après son sacre, à Reims, en 1429, le fit son maître d'hôtel.

choisirent pour capitaine un gentilhomme, nommé Lanridon, qui, connaissant tout le péril auquel ils s'exposaient, leur fit à ce sujet les plus vives représentations. Rien ne put les détourner de leur dessein. Ils forcèrent Lanridon de se mettre à leur tête, taxant sa prudence de lâcheté, et le menaçant de le tuer sur-le-champ, s'il n'acceptait le commandement qu'on lui imposait. Pendant que les uns l'invectivaient, les autres le piquaient par derrière avec des fourches de fer, pour le faire avancer plus vite, de sorte que, ne pouvant se débarasser de leurs mains, il conduisit, vers Carhaix, cette troupe imprudente, qui le suivit en poussant de grands cris. Du Liscoët, informé de la route qu'ils tenaient, les fit tomber dans une embuscade; la plus grande partie, forcée de se précipiter dans la rivière, s'y noya; le reste fut tué. Le malheureux Lanridon lui-même périt. Un sort aussi funeste aurait dû éclairer ou intimider les autres; mais le fanatisme est toujours sourd aux conseils de la prudence. Le lendemain, une nouvelle troupe de paysans, commandés par le sieur de Bizit, et par un prêtre, nommé Linlouet, voulut tirer vengeance de cet échec. En passant dans l'endroit où s'était livré le combat de la veille, ils trouvèrent les cadavres de leurs compatriotes étendus sur le champ de bataille; ce spectacle ne fit qu'enflammer leur ardeur. Arrivés aux portes de la ville, ils y entrèrent confusément, et sans attendre les ordres de leurs chefs. Mais que pouvaient des paysans inexpérimentés, et armés seulement de fourches, de haches et de pertuisanes, contre des soldats aguerris, qui avaient encore sur eux l'avantage de se défendre à couvert, de l'intérieur des maisons, et avec des armes à feu! Néanmoins, ils se comportèrent vaillamment, et ce ne fut qu'après une héroïque défense, qu'enveloppés par Du Liscoët, ils furent défaits et presque tous massacrés. Les deux chefs partagèrent le sort de leurs soldats. La victoire coûta cher aux royalistes. Ils perdirent beaucoup de monde, et Du Liscoët eut la main détachée du bras d'un coup de hache, que lui asséna le prêtre Linlouet. Il se fit faire alors, à l'exemple de Lanoue, une main de fer dont il se servit depuis pour tenir son épée, et qui, suivant ce que dit Chef-Dubois, dans ses Mémoires, lui rendit les mêmes services qu'une main naturelle. Pour se venger de sa blessure, il fit mettre le feu aux quatre coins de la ville de Carhaix, qu'il réduisit en cendres avant de la quitter. La défaite d'un aussi grand nombre de paysans répandit une telle consternation parmi les autres, qu'ils abandonnèrent le dessein qu'ils avaient formé depuis quelque temps, d'attaquer tous les gentilshommes dans leurs maisons et de les exterminer. Au mois de mai 1592, Du Liscoët était au nombre des royalistes qui, avec le secours des Anglais, faisaient le siége de Craon. Bien que l'armée du duc de Mercœur fût de moitié inférieure à celle des royalistes, elle les obligea pourtant à lever le siége. Du Liscoët ne put les rallier; tout ce qu'il put faire, ainsi que le sieur de la Tremblaye, ce fut d'assurer, avec sa cavalerie bien exercée, la retraite des fuyards. La même année, il fut chargé de défendre la ville de Quintin, fermée seulement de vieilles douves et de barrières. Bloqué dans cette bicoque, il tint tête, pendant quinze jours, aux ligueurs, qui avaient amené avec eux une grosse cavalerie, et ne capitula que quand il eut perdu tout espoir d'être secouru. Il se retira dans

sa maison du Bois-de-la-Roche, près Guingamp; mais, s'ennuyant bientôt d'une inaction à laquelle il n'était pas habitué, il se donna tant de mouvement que, le 8 mars 1593, aidé du sieur de Kgoumarc, et du marquis de Sourdéac, gouverneur de Brest, il surprit la ville et le château de Corlai, et tailla en pièces une partie de la garnison espagnole que les ligueurs y avaient mise. Maître de cette place, il la fortifia de manière à favoriser ses desseins, qui étaient d'opérer une diversion, en portant la guerre dans le bas pays, où elle ne s'était pas encore faite, et où, suivant la pittoresque expression du chanoine Moreau, *l'oie était encore grasse.* Il exécuta promptement son projet; car, dès le 25 du même mois, accompagné d'environ trois ou quatre cents hommes, il se présenta, à la pointe du jour, devant Châteauneuf-du-Faou, où il entra par surprise. Beaucoup d'habitants, et ceux qui s'y étaient refugiés des villes voisines furent tués; ceux qui pouvaient payer rançon faits prisonniers, et les plus belles maisons réduites en cendres. Les ecclésiastiques furent très-maltraités par Du Liscoët et ses partisans, calvinistes comme lui. Il accompagna, au mois d'octobre 1594, le maréchal d'Aumont, au siége du fort de Crozon, que les Espagnols, alliés des ligueurs, avaient élevé sur la pointe de Quélern, à l'entrée de la rade de Brest. Bâti sur une côte escarpée, ce fort était presque inaccessible, et interceptait l'arrivage par mer de tout secours et de tout approvisionnement. Un jour (c'était au commencement du mois de novembre), il regardait les soldats et les pionniers travailler d'une cabane couverte de branchages sous laquelle il se tenait pour se garantir de la pluie, quand il entendit la sentinelle donner l'alarme, en criant : *A l'ennemi!* Sortant précipitamment de sa cabane, sans autre arme que son épée, il s'élança sur le fossé, où il fut percé de coups de pique et tué avant même qu'il eût pu se mettre en défense. Il fut regretté de ses compagnons, qui le regardaient comme un des plus braves capitaines de l'armée. Il était marié à une demoiselle de la maison de Vaux, en Anjou, remarquable par sa beauté. Du Liscoët ne put obtenir sa main qu'à condition d'abjurer la religion catholique pour embrasser le calvinisme, qu'elle professait, ce qui a fait dire au chanoine Moreau, qu'il aima mieux faire banqueroute à Dieu et à son salut qu'au beau nez d'une femme. Les grands services qu'il avait rendus à son parti, l'avaient fait parvenir à un rang honorable, et il se fût élevé encore davantage, s'il avait pu vivre jusqu'à la fin des troubles. On lui a reproché deux mauvaises actions, qui ont terni l'éclat de son blason. L'année même de sa mort, ayant un jour reçu l'hospitalité la plus affectueuse, chez M. de Mézarnou, riche seigneur du pays, il revint le lendemain piller la maison de son hôte, et fit main-basse sur les meubles les plus précieux, la vaisselle d'or et d'argent, ne laissant que les objets peu susceptibles, par leur poids ou par leur volume, d'être emportés. Une autre fois, il extorqua par violence, à un nommé Henry, riche habitant de Landerneau, une quittance de la somme de quatorze mille écus qu'il lui devait, pour prix d'une belle terre que ce dernier lui avait vendue en 1590. Madame Du Liscoët jouit, jusqu'à la paix, de cette extorsion; mais, alors, la veuve de Henry obtint, après un long procès, la restitution de sa terre, et de justes dédommagements. P. L—T.

LISLE (DE). *V.* ROMÉ, XXXVIII, 521.

LITTA (LAURENT), issu d'une famille noble, naquit à Milan, le 23 février 1756. Il étudia au collége Clémentin, à Rome, où les espérances qu'il avait fait concevoir furent justifiées par ses succès. Ayant choisi la carrière ecclésiastique, il fut reçu, en 1782, parmi les protonotaires apostoliques, puis parmi les ponents de la consulte. Dans ces dernières fonctions, il montra tant de maturité, que Pie VI lui confia des fonctions plus importantes. Ce pontife le nomma archevêque de Thèbes *in partibus*, et nonce en Pologne. Le 24 mars 1794, Litta arriva à Varsovie, et vit éclater cette révolution terrible qui a coûté tant de sang à la Pologne. La prudence, le courage, la juste mesure dont il donna des preuves dans ces circonstances difficiles lui concilièrent l'estime générale. Scharzenski, évêque de Chelm, venait d'être condamné à mort: Litta plaida sa cause devant le général Kosciusko, et eut le bonheur de le sauver. Il n'eût pas été moins heureux, sans doute, pour les évêques de Wilna et de Livonie, s'il eût été prévenu plus tôt de leur triste situation. Après trois ans d'exercice dans ces honorables mais pénibles fonctions, Litta passa de Varsovie à Moscou, en avril 1797, chargé par Pie VI d'assister comme ambassadeur extraordinaire au couronnement de Paul Ier. Il passa, en la même qualité, à St-Pétersbourg, où il pourvut aux besoins des catholiques de Russie, en obtenant le maintien de six vastes diocèses du rit latin, et de trois du rit grec. A la mort de Pie VI, il se rendit, par mer, à Venise, pour le conclave où fut élu Pie VII. Ce pape le fit trésorier-général, et Litta remplit encore ces fonctions difficiles avec un zèle et une intégrité qui lui méritèrent de nouveaux honneurs. Il fut proclamé cardinal-prêtre, du titre de Ste-Pudentienne, le 28 sept. 1801; il avait été réservé *in petto*, le 23 fév. précédent. En 1808, il eut, ainsi que les cardinaux qui n'étaient pas de l'État de l'Église, ordre de quitter Rome, et il fut conduit à Milan par la force armée. On le fit venir en France, en 1809, et là, plus d'une fois, dans des audiences publiques, Bonaparte l'interpella avec cette brusque véhémence dont il s'était fait une habitude. On sait que les cardinaux qui n'assistèrent pas au mariage de Marie-Louise, en 1810, furent tous disgraciés, et que Litta, l'un d'eux, fut exilé à St-Quentin, où il trouva dans sa piété et dans l'étude un charme et une compensation à ce qu'il avait perdu. Quand, en 1814, Pie VII fut rétabli sur son siége, Litta, rentré à Rome, fut, de préfet de l'Index qu'il était déjà, nommé préfet de la Propagande, à laquelle il contribua à rendre son ancien éclat. Le 26 sept. de la même année, il fut mis au nombre des cardinaux-évêques et nommé au siége de Sabine; quatre ans après, il quitta la préfecture de la Propagande et fut nommé cardinal-vicaire, c'est-à-dire, vicaire-général du diocèse de Rome, fonction importante, qu'il sut remplir encore avec une exactitude rigoureuse. Au printemps de l'année 1820, il voulut faire la visite de son diocèse de Sabine, et parvenu dans une contrée montueuse et de difficile accès, il lui fut impossible de faire usage de sa voiture; mais, n'écoutant que son zèle, il voulut voir les habitants de ce pays âpre et sauvage. Il monta à cheval et essuya une forte pluie qui lui donna la fièvre. On ne trouva pour lui d'autre asile que la cabane d'une pauvre femme, où on le mit au lit. Il y mou-

rut, le 1er mai, après deux ou trois jours d'une fluxion de poitrine. Son corps fut transporté à Rome avec de grands honneurs, et déposé dans l'église de St-Jean et de St-Paul *in Monte-Celio*. On dit que pendant son séjour à Saint-Quentin, où un service funèbre fut célébré après sa mort, le cardinal Litta avait entrepris une traduction italienne de l'*Iliade*, et que ceux à qui il en avait communiqué des fragments en portaient le jugement le plus favorable. Il a laissé un volume intitulé : *Lettres sur les quatre articles dits du clergé de France*, nouvelle édition, avec des notes, Paris, 1826. Cette édition est la quatrième et dans le format in-12. Donnée par les rédacteurs du *Mémorial catholique*, elle dut les notes savantes dont elle est enrichie à l'abbé Félicité de La Mennais, dit-on. Les éditions précédentes étaient dans le format in-8°, et la première imprimée avec la date, volontairement fautive, de 1809, l'avait été sans le consentement de l'auteur, et avec un titre un peu différent. Cet ouvrage savant et modéré est fort estimé en Italie. L'édition de 1826 est précédée d'une notice sur Litta, pour laquelle on paraît avoir puisé à une notice plus ample donnée par l'*Ami de la religion*.

B—D—E.

LIVERPOOL (Robert Banks-Jenkinson, ensuite baron de Hawkesbury, et enfin comte de), célèbre ministre anglais, était l'unique fils du premier lit d'un autre Liverpool, l'un des lords de la Trésorerie sous lord North (1767) et ministre de la guerre en 1778 (*voy.* Liverpool, XXIV, 576), mais qui n'avait d'autre nom que celui de Charles Jenkinson, lors de la naissance de son fils, le 7 juin 1770. L'éducation de celui-ci fut très-soignée et très-solide, et il acheva ses études au collége de Christ-Church, à Oxford, où il eut pour condisciple et pour émule Canning, qui du reste avait infiniment plus de brillant et de facilité que lui. Les souvenirs de cette petite rivalité d'écoliers contribuèrent plus tard, a-t-on dit, à les séparer en politique; nous ne le pensons pas, et sur les points même qui nous les montrent en lutte l'un contre l'autre, nous croyons que la trempe toute différente de leur talent et de leur caractère décida la route qu'ils prirent. Robert était encore fort jeune en sortant d'Oxford; mais, plus que toutes les études classiques, la conversation de son père avait développé en lui une maturité précoce. Quand, à peine âgé de dix-neuf ans, il commença ses voyages hors d'Angleterre, voyages qui se réduisirent à peu près à un an de séjour à Paris, il avait du ministère, ou si l'on veut du ministre Pitt, la mission d'examiner sur le théâtre même des événements les phases diverses de la crise qui commençait. Témoin oculaire de la prise de la Bastille; il vit se former la hideuse émeute qui amena Louis XVI de Versailles à Paris. Il était parti sans doute avec des sentiments bien peu favorables à la cause des insurrections, mais l'aspect de tant de perturbations sans cesse croissantes, et que chaque moment rendait plus difficiles à réprimer produisit sur lui une impression bien autrement forte que les plus éloquentes théories. Peut-être aussi l'étude de ce qui se passait fit-elle naître en lui une idée exagérée de l'impuissance de la France. Évidemment c'est là surtout ce que Pitt lui avait recommandé d'examiner. Banks-Jenkinson eut donc dès son début une part remarquable à cet esprit anti-français, qui a fait et fait encore le fond de la

politique anglaise; et comme Pitt on le vit à la fois désapprouvant amèrement la révolution, et profitant de toutes les chances qu'elle offrait à l'avidité britannique de consolider et d'étendre sa puissance, en diminuant sa rivale. Aussi Pitt fut-il charmé des rapports de son jeune correspondant, et le rappela-t-il en Angleterre, pour l'aider à devenir l'élu du bourg pourri de Rye, ce qui ne souffrit point de difficulté (1790). Son âge pourtant lui défendait sinon de faire parade, au moins de faire usage de son nouveau titre de membre de la Chambre des Communes; il s'en fallait encore d'un an qu'il fût majeur, et il revint passer cette année sur le continent. De retour en 1791, il siégea au Parlement assez long-temps sans rien dire, mais enfin il parut à la tribune, le 27 fév. 1792, et prit rang immédatement parmi les jeunes membres en qui l'on ne pouvait méconnaître la vocation de l'homme d'état. Il s'agissait d'une résolution de Whitbread, contre les prétentions de l'impératrice Catherine II, sur Oktchakov et la contrée environnante. Banks-Jenkinson, dans l'argumentation qu'il opposa aux partisans de la motion, déploya une connaissance technique des intérêts et de la politique des deux puissances belligérantes qu'on n'attendait pas du membre en quelque sorte le plus jeune de la Chambre. Il ne faut pas demander s'il était ministériel; les principes du ministère étaient ceux de son père, étaient les siens. Ils résultaient tout naturellement de son caractère un peu étroit, mais très-tenace et positif. La constitution telle qu'elle était, la succession protestante, le maintien de la restriction des droits politiques, la peur de toute innovation, la conviction qu'en présence de demandes exigeantes il faut, non pas se refuser aux concessions extrêmes ou nombreuses, mais ne pas faire une concession si légère qu'elle soit, telles étaient les idées fondamentales de Jenkinson. De là, lors d'une des premières propositions de Wilberforce pour l'abolition de la traite des noirs (1792), il vota et agit contre une motion que l'avidité britannique devait plus tard exploiter si fructueusement, tant pour son commerce que pour sa suprématie maritime, mais qui à cette époque pouvait passer pour un rêve de novateurs et d'anarchistes; et il ne faisait en cela que suivre l'exemple de son père, qui à la Chambre haute était un des plus ardents adversaires de l'abolition. Toutefois son opposition ne put empêcher qu'aux Communes la résolution de Wilberforce ne fût admise moyennant l'introduction du mot *graduellement* à côté de celui d'*abolir*. Quand, après la rupture des rapports diplomatiques entre la république française et l'Angleterre, et le rappel de l'ambassadeur lord Gower à Londres, Fox émit l'idée d'une adresse de la Chambre au roi, à l'effet d'accréditer auprès du pouvoir exécutif en France un agent provisoire, Jenkinson, chargé par Pitt de soutenir la discussion en son absence, combattit la demande du célèbre orateur, et même trouva un mouvement oratoire assez énergique pour en signaler l'inconvenance. « On juge le roi de France, dit-il; « peut-être sa sentence de mort se « prononce-t-elle en ce moment; « peut-être est-il en marche pour l'é- « chafaud, escorté, de rue en rue, « par les vociférations homicides de « la populace; la même rue, le même « jour verraient passer les assassins du « monarque français et le ministre « du monarque d'Angleterre. » C'était le 15 décembre 1792, et la

coïncidence supposée par Jenkinson n'existait pas. Cependant Burke fit grands compliments à l'orateur de cette sortie, et le projet de Fox n'eut point de suite. Tel fut aussi le sort d'une proposition de réforme parlementaire que présenta Grey, en mai 1793. Jenkinson, l'un des adversaires les plus prononcés de tout système qui touchait à l'organisation gouvernementale, fut continuellement sur la brèche, et trouva sinon de parfaites raisons, au moins de fort subtils raisonnements et des phrases sonores pour conserver ce qui était. Déjà Pitt avait récompensé son dévouement (avril 1793), en lui donnant le poste de membre du comité de la Compagnie des Indes, place fort lucrative. Jenkinson n'en dédaigna pas les appointements; mais il faut lui rendre cette justice, qu'il se concilia dans l'exercice de ses fonctions la considération du public et l'estime des actionnaires. Il eut encore à combattre Grey l'année suivante (1794), lorsque ce dernier voulut qu'une adresse à Georges III exprimât la désapprobation avec laquelle la Chambre voyait la Grande-Bretagne alliée à des puissances qui voulaient intervenir en France; puis contre le major Maitland, à propos du discours qu'il fulmina contre le ministère après le désastre du duc d'York, et enfin contre Fox lui-même quand, par sa motion du 30 mai 1794, il demanda la fin de la guerre avec la France. C'est surtout dans la troisième de ces discussions qu'il fit preuve de connaissances et de talent; dans la seconde en justifiant de toutes ses forces les mesures du ministère, et surtout les principes fondamentaux de sa politique du moment, conquérir la France et lui dicter dans Paris un autre ordre de choses, il s'attira ces vertes paroles de Fox, non à la tribune, il est vrai, mais dans une *Lettre aux électeurs de Westminster*, qui fut lue d'un bout à l'autre de l'Angleterre : « La conquête de la France! O pauvres Croisés qu'on a tant calomniés, vous étiez plus raisonnables et plus modérés! vous ne rêviez, vous, que la conquête de la Palestine. O faible et doux Cervantes, que ton pinceau était timide et sans couleur, quand tu traçais le portrait d'une imagination en désordre! » Cependant ce fut l'idée de Jenkinson qui se réalisa; mais il y fallut encore vingt ans, et à vrai dire, sans d'énormes et d'inconcevables fautes commises justement à l'époque où tout danger, où toute chance d'invasion avait cessé pour la France, la prédiction ne se fût point réalisée. Mais c'est là précisement ce qui peint cette patiente et tenace politique du torysme en général, et de Jenkinson en particulier, ne jamais désespérer, guetter, attendre, et après avoir échoué, malgré de grandes chances de succès, finir souvent par triompher, quand personne ne s'y attend plus. Il prit peu de part aux débats de la session qui s'ouvrit à la fin de 1794; son mariage (mars 1795), et diverses affaires relatives à ce changement de position l'en empêchèrent; mais il prit sa revanche pendant les années suivantes, et fut un des athlètes qui bravèrent le plus souvent les boutades de Fox, les saillies de Shéridan et les clameurs de l'opposition. Les prodigieux succès de l'armée d'Italie, suivis bientôt du traité de Campo-Formio, puis de l'iniquité de Rastadt, et d'une deuxième coalition, la perspective d'une descente en Angleterre, la prise de Malte et l'expédition d'Égypte, les affaires d'Irlande, tout cela prêtait également aux reproches

et aux réfutations. Jenkinson, toujours imperturbable, soutenait la prompte fin des prospérités françaises, la légitimité des plans du cabinet, et l'utilité relative de la guerre pour la Grande-Bretagne dont la position commerciale, disait-il, était de beaucoup plus avantageuse qu'auparavant. C'est au milieu de cette lutte sans repos, qu'il prit le titre de lord Hawkesbury, jusqu'alors porté par son père, mais dont il fut permis au fils de se décorer quand le père fut fait comte de Liverpool, par Georges III (1796). Lord Hawkesbury n'avait donc pas varié un moment dans sa ligne politique, c'est-à-dire dans sa fidélité au système de Pitt, dans son opposition à la révolution française et à la paix avec la France révolutionnaire. Lorsque les événements de 1800, en dissolvant la seconde coalition, et en amenant le traité de Lunéville, isolèrent si complètement la Grande-Bretagne que pour le moment il fallut bien obtempérer à l'opinion publique anglaise en consentant à des négociations, Pitt, dont le nom était identifié à l'idée de guerre, quitta le ministère, et une nouvelle administration le remplaça. On sait qu'Addington en était le chef. Hawkesbury en fit partie et eut pour son lot les affaires étrangères. On peut bien dire, à l'aspect de ce nom, que la pensée de Pitt n'avait point quitté le cabinet. Divers biographes ou publicistes ont reproché à Liverpool, c'est-à-dire à lord Hawkesbury, d'avoir varié dans sa politique et d'avoir débuté au ministère, lui si implacable ennemi de la révolution française, par faire la paix avec son chef. Cette accusation se dissiperait d'elle-même si la paix en question n'avait pas été un armistice, un leurre, à l'aide duquel l'Angleterre, toujours disposée à faire la guerre à coup de millions, mais harassée, n'ayant d'ailleurs pas plus l'envie que le pouvoir de la continuer seule avec ses propres soldats, se donnerait le temps de renouer la coalition et d'exciter un nouveau conflit entre la France et les puissances continentales. Que telles fussent les intentions, sinon du ministère entier, au moins du nouveau lord Hawkesbury, c'est ce dont on ne peut douter en voyant combien, malgré les fulminantes sorties de Pitt contre le système pacifique, il subsistait toujours d'amitié entre ce ministre déchu et le nouveau titulaire du Foreign-Office. Cet accord fondamental allait au point, qu'un jour à la Chambre des Pairs, Pitt dit en pleine tribune à l'opposition : « Connaissez-vous capacité supérieure à celle du noble sécretaire des « affaires extérieures? » Cependant les négociations purent, au commencement, sembler assez sérieuses; cela se conçoit; l'opinion le voulait; une partie du ministère était de bonne foi, et l'on espérait à la suite de la paix un traité de commerce. On envoya d'abord à Paris, le corse Messeria; déjà Otto était à Londres; mais Hawkesbury se montra plutôt rétif que conciliant; et quand Bonaparte, mit pour condition aux conférences une suspension d'hostilités, Hawkesbury refusa net. Il demandait la restitution de l'Égypte à la Porte; et, en rendant à la France et à ses alliés la plupart de leurs possessions coloniales, il entendait en garder plusieurs de première importance, Ceylan en Asie, la Martinique et la Trinité en Amérique, en Europe, Malte. Il insistait sur le rétablissement du roi de Sardaigne et sur l'indépendance de l'Italie. On négociait déjà depuis trois mois et les relations ne faisaient que s'envenimer; des notes et contre-

notes acerbes s'échangeaient de part et d'autre; Bonaparte sollicitait en grand secret le gouvernement prussien de mettre la main sur le Hanovre, seul point par lequel la puissance anglaise fût vulnérable sur le continent. Mais non moins secrètement avait eu lieu auparavant un accord entre les cabinets de St-James et de Berlin; Bonaparte le vit bien à l'insuccès de ses propositions. Il se radoucit un peu alors, augurant fort mal d'ailleurs du sort de l'Égypte, et voulant conclure avant la nouvelle des événements qu'il ne prévoyait que trop. Lord Hawkesbury eut peut-être tort en cette occasion de ne point attermoyer, ce qui pourtant était dans son caractère; et après l'échange de deux ou trois autres propositions, controversées, modifiées diversement, et dont l'essence était la restitution complète de toutes les possessions coloniales de l'Égypte et de Malte à leurs maîtres, finalement les préliminaires de paix furent signés le 22 septembre et ratifiés le 1er oct. 1801. Le lendemain même on apprit, à Londres, la reddition d'Alexandrie et l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises. La paix définitive, la paix d'Amiens n'en fut pas moins signée six mois après (27 mars 1802) entre la France, l'Espagne et la Hollande d'une part, la Grande-Bretagne de l'autre. Celle-ci gagnait à ces stipulations la superbe île de Ceylan, si essentielle pour assurer sa domination aux Indes, mais c'était son seul gain au cas où la paix eût été sérieuse. Rien n'avait été stipulé pour le roi de Sardaigne, pour Parme, pour Naples, pour le Portugal, pour la rive gauche du Rhin, pour le prince d'Orange, qui, expulsé de la Hollande, était venu chercher un asile en Angleterre, et auquel il avait été promis que ses intérêts ne seraient point oubliés dans la future paix avec la France. Peut-être était-ce parce que l'on sentait bien que tant d'omissions ne pouvaient manquer de contribuer à ramener la guerre. On peut penser combien Pitt et ses amis étaient à l'aise pour se déchaîner contre le dénouement si peu glorieux d'une lutte dispendieuse et longue. Hawkesbury se défendit bien mollement des violentes attaques que dirigeait l'opposition tory sur l'acte dont on le regardait comme le principal auteur : il nous semble qu'il avait fort peu d'envie de s'en justifier, que son vœu le plus cher était d'entendre répéter que les écrasantes objections du parti Pitt subsistaient dans toute leur force, et, qu'en réalité, la paix d'Amiens était intolérable et grosse d'une autre coalition, ce dont on ne tarda point à s'apercevoir. Toutes les restitutions avaient été assez rapidement faites, à l'exception de celle de Malte, qu'on devait rendre à l'ordre de Saint-Jean. Mais, de jour en jour, le gouvernement britannique en différait la remise, craignant de voir cet ordre, si faiblement constitué, se laisser de nouveau spolier par un coup de main de la France, et, au fond, convoitant ce rocher si important par sa situation sur le chemin de la côte d'Afrique et de la Sicile. De plus, Bonaparte ne rendait pas les propriétés séquestrées, ni trois navires capturés depuis la paix. Il inondait d'agents secrets tant l'Angleterre que l'Irlande, et un d'entre eux, Thie, avait mission d'entraîner le ministère anglais dans un complot contre les jours du premier consul : mais Hawkesbury pénétra le piége, et, tandis que Hammond, son collègue, recevait très-froidement l'espion, il refusa même de le voir. Bonaparte faisait

aussi injurier les ministres anglais par la presse, dont il était maître, et, vivement irrité des jugements portés sur lui par la presse anglaise, qui, comme on sait, ne demande point ostensiblement les ordres du gouvernement, il voulait, tantôt qu'on lui fît réparation de ces injures, tantôt que l'on présentât des mesures pour les comprimer. Fort probablement, s'il faut tout dire, Hawkesbury, pas plus que Pitt, n'était étranger à ces pamphlets, à ces articles qui faisaient le désespoir de Bonaparte, et qui le portèrent à s'y prendre, lui aussi, de manière à ce que la paix cessât, afin de fermer la France aux publications anglaises, tandis qu'au contraire, l'aristocratie britannique couvrait d'un superbe mépris les injures dont on l'accablait de l'autre côté de la Manche. Hawkesbury d'ailleurs réclamait toujours contre la réunion du Piémont, contre la dépendance de la Suisse, bien que le cabinet des Tuileries en affectât le plus profond étonnement, rappelant que la paix d'Amiens n'avait aucune clause relative à ces contrées. Un autre grief non moins poignant pour l'Angleterre, c'est que le traité de commerce tant attendu n'arrivait pas. Enfin, Bonaparte voulait que les Bourbons et leurs adhérents disparussent de l'Angleterre, ce que, honorablement, le ministère était obligé de rejeter. La demande, alors présentée par Malouet, fut accordée, car le ministère Hawkesbury et Addington consentit à reléguer les princes français et les émigrés au Canada (ce qui même détermina la naturalisation de plusieurs d'entre eux), mais à condition de garder Malte : la négociation échoua. Bonaparte en était revenu à son plan de descente en Angleterre, et son camp de Boulogne en pleine paix couvrait le dessein d'une brusque invasion. Il fut encore question d'arrangement : un dernier ultimatum de lord Withworth, ambassadeur à Paris, demandait Malte pour dix ans, Lampedouse en souveraineté pour le temps où Malte serait rendue, et l'évacuation de la Hollande. La retraite de Withworth suivit de près le refus (13 mai 1803); et coïncida presque avec celle d'Andreossi (successeur d'Otto, à Londres); et Bonaparte fit envahir le Hanovre par Mortier, qui bientôt y fut établi solidement. Pendant ce temps, le cabinet avait été forcé d'implorer la coopération de Pitt, qui pourtant ne voulait pas encore rentrer aux affaires. D'accord avec lui, lord Hawkesbury désirait si peu la paix, que Bonaparte, ayant demandé que l'armée hanovrienne (prisonnière cependant), pût être échangée contre les prisonniers de guerre français présents ou à venir, il rejeta cette proposition et faillit faire recommencer en Hanovre une guerre que les habitants ne pouvaient soutenir, et qu'avait arrêtée la convention de Walmoden. Probablement il espérait que le corps germanique, dont le Hanovre faisait partie, interviendrait en faveur d'un coëtat; mais quand il vit que personne n'agissait, pas même la Prusse, bien que Hardenberg vînt de remplacer Haugwitz, il laissa une capitulation sauver au moins les pauvres Hanovriens. Ainsi, déjà la guerre était déclarée, mais l'Angleterre était encore seule, et son monarque avait perdu l'électorat, cette possession patrimoniale si fort à cœur à la dynastie de Hanovre. Elle avait même à redouter les hostilités de l'Espagne, liée avec la France par le traité de Saint-Ildefonse. Hawkesbury ne connaissait de ce traité que le caractère général; il le savait offensif et défen-

sif. Il tenta non-seulement de le connaître, mais encore d'engager Godoï à s'unir à l'Angleterre contre la France, dont l'influence alors choquait beaucoup l'opinion populaire en Espagne; mais ce fut en vain: l'apparition d'Hermann à Madrid mit fin à toute cette diplomatie. Hawkesbury redoutait surtout que des troupes françaises ne passassent par l'Espagne pour envahir le Portugal. Il fit notifier par son frère que l'entrée de troupes françaises en Espagne serait regardée comme cause immédiate de guerre. Godoï l'avait bien pressenti; et, dans cette prévision, il avait sollicité et obtenu la conversion du contingent promis en un fort subside annuel, sur lequel bientôt furent versés 12 millions, tandis que cinq cents matelots et canonniers français se rendaient au Ferrol, et qu'une grande activité se faisait sentir dans le département de la marine. Hawkesbury déclara que l'Angleterre pouvait fermer les yeux sur les sommes données, mais que tout ce qui ressemblait à un subside permanent entraînerait la guerre; de plus, il exigea péremptoirement la cessation des armements, et Godoï finit par promettre, mais sans se mettre en mesure de tenir sa promesse. Sur ces entrefaites eut lieu le meurtre du duc d'Enghien, et Bonaparte, pour détourner l'indignation générale soulevée par ce crime, faisait accuser dans le Moniteur (25 mars 1804), le ministère anglais d'avoir voulu l'assassiner. Suivant le rapport du grand-juge, le ministre britannique en Bavière, Drake, était le chef de ce complot avec Spencer Smith, qui avait le même caractère à Stuttgard, et il voulut faire enlever ce dernier, qui n'échappa que par une prompte fuite. Pour Smith au moins, le soupçon était injuste; quant à Drake, il ne s'était point assez défié de l'espion Méhée. Il se trouva dans les Chambres anglaises des opposants qui demandèrent aux ministres de réfuter les accusations du gouvernement français. Ils repondirent, et Hawkesbury, en particulier, répondit peu catégoriquement aux interpellations, se bornant à dire que S. M. aurait jugé de sa dignité de fouler aux pieds de semblables accusations, etc. « Mais personne n'imputait à Georges III la pensée d'un tel acte, « puisque, si S. M. négligeait de « prêter l'oreille aux projets formés « par les habitants de la France, « pour soustraire leur patrie à un « joug honteux, elle ne remplirait « pas ses devoirs. » C'était avouer qu'on fomentait, en France, des insurrections et des complots. Peu de jours après (12 mai 1804), Pitt avait repris le timon des affaires, mais Hawkesbury n'avait point suivi ses collègues dans la retraite, nouvelle preuve que la pensée de Pitt avait toujours présidé à ses démarches. Seulement, il avait changé de portefeuille, et, des affaires étrangères, il était passé à l'intérieur. Dans les événements qui survinrent jusqu'à la mort de Pitt, bien que la grande part appartienne à cet homme d'état, Hawkesbury contribua puissamment à la nouvelle marche, en justifiant les mesures de l'administration: il était, en quelque sorte, la parole du ministère, ayant ce qu'on nomme en Angleterre le *management* du Parlement, et notamment de la Chambre des Communes. Il paraissait aussi à l'autre pourtant; et c'est devant les pairs qu'il tint son discours le plus énergique, à l'appui du bill d'augmentation des forces de terre et de mer. Il ne mit pas moins de vigueur à repousser la proposition de nouveau

présentée par Wilberforce, pour la traite des noirs, encore bien plus la pétition des catholiques d'Irlande, soutenue par lord Grenville. « La con-« cession des droits politiques aux ca-« tholiques, disait-il, est incompati-« ble avec le principe de la constitu-« tion anglaise : cette constitution a « pour but le bill des droits; et l'*Act* « *of settlement* la nécessité de la foi « protestante chez le souverain, et le « maintien de l'église épiscopale. Nos « ancêtres ont mieux aimé changer la « succession au trône, que d'avoir des « monarques soumis en quoi que ce « fût à un prince étranger. Comment « le principe appliqué au souverain « pourrait-il ne pas l'être aux sujets? « On fait sonner haut l'égalité des « droits, je l'admets, mais avec l'éga-« lité des obligations, avec l'égalité « des serments. Il y a deux serments, « celui d'allégeance, celui de suprê-« matie. Qui n'en prête qu'un, s'o-« blige moins, contracte moins de « devoirs que qui les prête tous les « deux; il est tout simple, dès-lors, « que les droits soient moins com-« plets. » Ni l'une ni l'autre proposition ne réussit. On sait que la mort de Pitt (23 janvier 1806) amena la dissolution du ministère et une courte période d'indécision dans la politique anglaise. Lord Hawkesbury fut invité d'abord par le roi à former un nouveau ministère; il déclina cette offre, jugeant que le système belliqueux reviendrait au pouvoir avec plus de faveur après un peu d'absence, et avec une autre Chambre des Communes, etc. Il laissa le ministère Grenville et Fox mener les affaires dans le sens d'une paix qui répugnait très-positivement à Georges III, et qui, du reste, ne pouvait guère se conclure sérieusement. La perte de Fox, qui suivit de près Pitt au tombeau, modifia le ministère, et le système de paix fit quelques pas à reculons sous le cabinet Grenville et Grey. Mais, bientôt la tendance dominante des hommes d'état anglais se dessina plus franchement. Les rapides envahissements de la France ne permettaient guère les délais. Georges III se sépara de son ministère, en partie sur la question de l'émancipation catholique, mais aussi à l'occasion de la politique extérieure, et il se donna un ministère selon son cœur en choisissant le duc de Portland, Castlereagh et Hawkesbury pour chefs du nouveau cabinet. Suivant les amis de Hawkesbury, il n'eût tenu qu'à lui d'être, dès ce moment, premier ministre : ce qui est plus certain, c'est que sa part d'action dans le nouveau ministère fut considérable. S'il n'avait, comme sous Pitt, que le département de l'intérieur, c'est qu'en ce moment ce portefeuille était le plus important de tous, tant à cause de la question, toujours pendante, de l'émancipation catholique que par le besoin de faire sortir des élections générales une majorité favorable au système de la couronne; car la Chambre des Communes était très-fortement opposée à la politique guerroyante, et, par conséquent, au nouveau ministère, et l'un des premiers actes de celui-ci avait été de la dissoudre. Effectivement, les électeurs, habilement séduits, élurent comme le désirait le pouvoir, et envoyèrent, peu de temps après le bombardement de Copenhague, une majorité de cent quatre-vingt-quinze voix. Le nouveau comte de Liverpool (car Hawkesbury venait de prendre ce titre par suite de la mort de son père, le 17 décembre 1808) put proclamer à son aise, au milieu de Chambres dévouées, la décision, désormais irrévocable, du gouvernement, d'user de toutes ses forces

pour résister aux empiétements de la monarchie universelle et surtout pour défendre l'Espagne opprimée. Les événements cependant ne marchèrent pas d'abord au gré des tories. Les succès en Espagne, malgré l'avantage de Vimiera, étaient bien peu de chose et n'avaient de remarquable que le fait même d'une interruption, d'un ralentissement dans la rapide série des victoires de la France. La campagne de 1809 elle-même ne procura que peu de lauriers, soit aux Espagnols, soit à leurs alliés; et Hawkesbury en fut réduit, sauf vers la fin de l'année, à faire devant les Chambres ce que Napoléon faisait dans ses bulletins. La guerre de l'Autriche, excitée en grande partie par la diplomatie anglaise, avait fini par une défaite éclatante, dont la France eût tiré bien mieux que les provinces illyriennes, si vastes pourtant et si importantes, sans l'idée qu'eut Napoléon de devenir gendre de l'empereur vaincu. Enfin, l'expédition de Walcheren, faite directement par l'Angleterre, manqua complètement. Ce fut un rude échec pour le ministère, qui sembla se trouver alors en pleine dissolution par la démission de Castlereagh, de Canning et de Portland, et par le duel des deux premiers (*v.* Canning et Castlereagh, LX, 76 et 292). Mais ces incidents même ne tardèrent pas à rendre le cabinet plus fort, en le mettant à portée de prendre plus d'homogénéité sous la présidence de Perceval : Castlereagh d'ailleurs y rentra bientôt. Il en fut de même du bill qui mit la régence aux mains du prince de Galles. Sauf les changements, rien de neuf ne signala l'intervalle de 1809 à 1812, pendant lequel Liverpool avait souvent à défendre ses collègues devant les Chambres. On remarqua surtout un moment où, interpellé de produire les correspondances diplomatiques, et déclinant cette proposition, il laissa échapper qu'il serait impossible de lire trois lignes de dépêches de M. d'Alopœus, sans compromettre quelqu'un : ce quelqu'un était sans doute l'empereur Alexandre, encore censé l'ami de Napoléon, mais qui n'avait jamais cessé toutes ses communications avec l'Angleterre. Lors de l'assassinat de Perceval, en 1812, c'est Liverpool qui fut chargé de pourvoir au remaniement du ministère : il n'adjoignit que deux membres au ministère, lord Sidmouth et Van Sittart, et prit pour lui le titre de premier commissaire de la Trésorerie (8 juin). L'absence de débouchés étrangers pour les produits des manufactures anglaises et l'introduction de machines qui diminuaient le besoin de bras, avaient produit dans les districts des départements du Nord une fermentation voisine de la révolte. Liverpool fit passer son bill, à l'effet de désarmer les individus suspects d'émeute, de prohiber les *meetings* et d'augmenter la juridiction, comme le pouvoir, des magistrats provinciaux dans les comtés menacés. Une motion du marquis de Wellesley, en faveur des catholiques, emporta la majorité à la Chambre haute : Liverpool ne put l'empêcher, mais il se déclara plus énergiquement que jamais le champion des lois en vigueur sur le déni de tout droit politique aux adhérents de l'église romaine. Peu de temps après (20 sept. 1812) eut lieu la dissolution du gouvernement. C'était au moment où l'expédition de Moskou allait commencer la série des désastres de Bonaparte. Tout à l'extérieur, depuis ce moment, marcha au gré du cabinet encouragé; et la session du Parlement renouvelé s'ouvrit, en novembre 1812, par le tableau des ca-

lamités de l'armée française, au nord, et des victoires désormais plus significatives de Wellesley dans la Péninsule. Il en résulta alliance avec la Russie, avec la Suède et tous les événements dont on peut trouver le tableau à l'art. CASTLEREAGH. Au dedans, la modification à introduire dans les opérations de la caisse d'amortissement, le renouvellement de la charte de la Compagnie des Indes-Orientales, occupèrent l'activité de Liverpool. La session parlementaire de 1813 ne dura que six semaines (en nov. et déc.), employées à voter de larges subsides aux alliés, alors à la veille de franchir le Rhin. La chute totale de Napoléon suivit de près ce formidable déploiement de ressources pécuniaires, et Liverpool vit enfin se réaliser la pensée qu'il avait formulée vingt ans plus tôt, « marcher sur Paris est « raisonnable et praticable; à Paris seulement peut être conclue la « paix qui rendra la sécurité à l'Europe. Et cette paix, ajoutait-il « devant la Chambre haute (28 juillet 1814), est tout ce que nous « voulions. Que voulions-nous, en « effet? L'indépendance de la Hollande? elle est assurée sur la maison « d'Orange. L'équilibre européen? il « renaît par le refoulement de la « France en ses limites naturelles. « *Le rétablissement de la maison de « Bourbon n'a jamais été notre but*, « mais, au fond, nous ne saurions « avoir de paix satisfaisante avec la « France, qu'en lui rendant cette « dynastie. » Cependant, le cabinet anglais n'était que médiocrement satisfait de l'ascendant de la Russie; et le débarquement à Cannes vint la mettre à même de reprendre une portion de la prépondérance que naturellement Alexandre avait acquise par des événements dont Moskou avait été le point de départ. Dès le 7 avril, et encore plus le 23 mai 1815, Liverpool obtint des deux Chambres les adresses les plus véhémentes, relativement aux efforts qu'il fallait diriger contre le retour de l'ennemi qu'on avait eu tant de peine à terrasser. On eût dit que tout avait été préparé : argent, soldats sortirent de terre comme par enchantement, et Waterloo, dont l'Angleterre se fit à peu près tous les honneurs, lui donna la voix la plus haute dans les conseils de l'Europe. Ici finit la partie européenne du drame joué par le cabinet britannique. A présent on allait avoir à compter avec l'intérieur, et cette tâche regardait plus particulièrement Liverpool. Pendant la crise difficile qui résultait de cette grande agitation, le ministre se montra bien ce qu'on attendait, tory étroit, à force d'être conservateur et circonspect. Mais sa résistance, toute vigoureuse qu'elle était, ne fit que reculer le moment des concessions. Si tout le monde approuva ses explications du récent traité de Paris et l'organisation de l'établissement monétaire pour les espèces d'argent, les économistes se partagèrent sur son bill des transactions entre le gouvernement et la banque d'Angleterre. L'insistance avec laquelle il demanda pour quelque temps encore le maintien du développement militaire onéreux, fut on ne peut moins populaire (1816). La suspension de l'*habeas corpus*, légitimée, sans doute, par les troubles des comtés manufacturiers et par la très-sérieuse émeute qui eut lieu au sein même de la capitale, et qui fit avancer l'ouverture de la session (1817), plut d'autant moins qu'il dut demander la prolongation de cette mesure, vers la fin de la session (1818). La question catholique,

remise sur le tapis (par lord Donoughmore), fut encore combattue par lui; et comme il voyait bien que la théorie de l'émancipation faisait des progrès, il essaya de balancer d'avance l'effet des concessions qu'obtiendrait le catholicisme en créant de nouvelles églises anglicanes. Il élabora dans cette vue un bill, son œuvre spéciale, son œuvre de prédilection, qu'il soutint à la Chambre des Lords (15 mai 1818) avec la tendresse qu'un père a pour son fils. Le bill passa. Quelques dispositions de gravité moindre, les unes relatives aux mariages des trois ducs, frères du prince-régent (1818), puis, à la mort de la princesse Charlotte, se succédèrent. Dans l'intervalle, une autre Chambre des Communes avait remplacé celle de 1812. Mais des événements plus importants requirent bientôt la capacité du ministère. Ce furent d'abord les manifestations de plus en plus redoutables des masses indigentes, dans les localités manufacturières, à Manchester, manifestations que Liverpool ne parvint à comprimer que par l'emploi sanglant de la force militaire, et à prévenir que par les bills sévères, dits vulgairement les *Dix Actes* (1819); et, l'année suivante, toujours ministre avec ses collègues sous Georges IV comme sous Georges III, en présence d'un nouveau Parlement, il s'éleva vigoureusement contre les théories du marquis de Landsdown, qui, comme remède à la détresse des manufactures, demandait la cessation du système prohibitif et la franchise absolue du commerce. Sans entrer à fond dans cette question si compliquée, et même en avouant en principe l'excellence du système de liberté commerciale, Liverpool soutenait fort pertinemment que, avec les charges de l'Angleterre, avec la propriété constituée comme elle l'était, et, dans les circonstances actuelles, abandonner le système protecteur serait tarir, avec une des sources du trésor, la source la plus abondante de la richesse anglaise : il niait en particulier que la consommation intérieure eût diminué, soit avec, soit par les événements accomplis depuis dix ans. Il eût encore pu dire bien des choses, et l'on eût pu lui en répondre davantage, qui elles-mêmes n'eussent pas été sans réplique. Ensuite vint le grand débat entre le monarque et la reine (1820 et 21). Liverpool eut une part active aux négociations qui précédèrent le procès et au procès même. Il parla fort longuement sur la culpabilité de la princesse, lors de la seconde lecture du bill du projet de condamnation. Les deux années suivantes se passèrent en travaux pratiques, mais trop compliqués, et qui demandaient autant de savoir positif et d'expérience que de tact pour organiser la reprise des paiements en numéraire de la banque (1822), et pour remédier à l'état déplorable de l'agriculture et de la propriété en Irlande (1823). Tout cela ne guérissait point les plaies profondes dont souffraient des masses de populations, au milieu d'une prospérité vaste et réelle, mais mal répartie; et ce furent évidemment les embarras, suites de ces maux, qui empêchèrent l'Angleterre de s'opposer à la volonté des puissances continentales et à l'intervention de la France en Espagne. Ce fut là pour le ministère, ce fut surtout pour Liverpool, unique chef du ministère depuis le suicide de Castlereagh, un cruel déboire, d'autant plus que l'opposition le lui reprocha. Liverpool n'avoua qu'en partie l'impuissance de l'Angleterre en cette occasion, et, du reste, ne replaça point la question sur son vérita-

ble terrain : laisser arrêter le développement des libertés espagnoles, laisser attenter à l'indépendance de l'Espagne, étaient les grands griefs aux yeux de l'opposition libérale (whigs et radicaux); aux siens, le tort était de laisser la France reprendre un ascendant, se ressouvenir des armes, passer ses frontières (1823). L'année suivante fut signalée par un nouveau pas en arrière. Les catholiques avaient changé de tactique et ne demandaient plus l'émancipation générale : des concessions partielles, tel était leur but avoué, tel était leur moyen d'atteindre un jour le but réel. Certes, Liverpool ne se faisait point illusion. Il se vit réduit cependant à soutenir le bill du marquis de Landsdown, lequel rendait aux catholiques la capacité électorale et le droit de remplir diverses places secondaires, moyennant un serment particulier, distinct de celui de suprématie. Il appuya aussi celui du mariage des unitaires. Tous trois, il est vrai, échouèrent par le concert des tories inflexibles, et Liverpool, peut-être, vit cet insuccès avec plaisir; mais un autre acte, qui entrait de même dans le système des concessions, passa sans obstacle; et, malgré la répulsion que bientôt (1825) le ministre, en présentant un nouveau bill sur le catholicisme, manifesta pour le principe d'égalité politique entre les épiscopaux et les catholiques, on put prévoir l'époque non éloignée où l'égalité complète serait admise par l'intolérante constitution britannique. « Si « jamais ce principe prévaut, dit Li- « verpool, je ne donnerais pas de la « succession protestante un far- « thing. » L'avenir nous montrera ce qu'il y a de vérité dans cette prédiction. La fin de la carrière politique de Liverpool approchait. Nous ne nous appesantirons ni sur les mesures, fort importantes du reste, qu'il prit ou fit prévaloir lors de la panique qui causa une perturbation presque universelle dans les banques provinciales de l'Angleterre, à la fin de 1825, et dont la cause principale était la fièvre de spéculation qui s'était emparée des têtes anglaises, et avait fait créer en sus des valeurs en circulation deux ans auparavant, pour un milliard de banknotes; ni sur la permission d'importer, moyennant un droit, les grains étrangers, mesure à laquelle le forçait l'indigence redoutable de la population industrielle, et que la Chambre des Communes modifia en réduisant la permission à 500,000 quarters; ni enfin sur la promesse qu'il fit de présenter, à Noël 1826, une loi générale sur les céréales, promesse dont l'accomplissement se réduisit à présenter, en février 1827, les vues générales du gouvernement sur ce sujet difficile. Mais nous ne saurions nous dispenser de remarquer qu'il avait encore été conduit, dès 1823, à soutenir de toutes ses forces le système contre lequel il s'était élevé si amèrement au début de sa carrière politique, l'abolition de la traite des noirs. Changement bien extraordinaire, et dans lequel il faudrait voir une palinodie incroyable chez un des chefs des tories, s'il ne masquait tout simplement la pensée machiavélique d'user d'un prétexte admirable pour confisquer à son profit la liberté maritime des autres nations, en posant en principe un droit de visite réciproque, le même pour tous sur le papier, mais qui ne peut être exercé sur une vaste échelle que par la marine anglaise, et qu'on n'exercera sur elle que suivant son bon plaisir. Liverpool semblait pouvoir se promettre encore une carrière de quelque durée, quand,

le 27 février 1827, après déjeuner, il fut saisi de spasmes violents, qui se terminèrent par une paralysie du côté droit. Il fut transporté à sa maison de campagne de Combe-Wood, où il ne fit plus que végéter jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1828. Il avait été marié deux fois, la première, à lady Théodosie-Louise Hervey, fille du quatrième comte de Bristol, évêque de Derry (1791-1821); la deuxième, en 1822, à miss Chester, fille aussi d'un membre de l'église anglicane, mais moins haut placé que lord Fréd.-Aug. Hervey. P—OT.

LIVILLE (Julia-Livilla), qu'il ne faut pas confondre avec Julie-Livie-Liville (*voy.* ce nom, XXIV, 581), était la troisième fille de Germanicus et d'Agrippine, qui devait le jour au grand Agrippa. Cette princesse, sœur de Caligula, naquit dans l'île de Lesbos, l'an 17 de J.-C., et fut, en l'an 33, donnée en mariage au sénateur Marcus-Vinucius. Lorsque son frère, Caligula, monta sur le trône, en l'an 37, Liville, à peine âgée de vingt ans, obtint une grande faveur à la cour de cet empereur, qui passa pour être son premier corrupteur, et, bientôt dégoûté de sa possession, l'abandonna aux compagnons de ses débauches. Il est probable que Liville, se voyant délaissée par son frère, en témoigna du mécontentement, et qu'elle s'attira ainsi la haine de ce monstre. Accusée d'être entrée dans une conspiration contre lui, elle fut envoyée en exil dans l'île de Ponce, à l'entrée du golfe de Gaëte. Claude, son oncle, ayant été proclamé empereur après l'assassinat de Caligula, s'empressa de la rappeler. C'était en l'an 41. Elle reparut triomphante à Rome et à la cour, où elle jouit d'abord d'un grand crédit qui eut peu de durée. La cruelle et impudique Messaline, femme de Claude, ne pouvant supporter long-temps l'influence de Liville, obtint l'exil de cette jeune princesse, sous prétexte d'adultère, accusation fort singulière de la part d'une telle femme. Messaline ne borna pas là ses vengeances : elle fit massacrer l'objet de sa haine par un de ses satellites. Ainsi périt, à la fleur de l'âge, à peine âgée de 24 ans, la fille de Germanicus et la sœur de Caligula. On assure que Sénèque le Philosophe (*voy.* ce nom, XLII, 24) fut un des nombreux amants de Liville, et que c'est pour ses liaisons avec elle qu'il fut envoyé en exil dans l'île de Corse, à l'instigation de l'infâme Messaline.

D—B—S.

LIVINGSTON (Jean), ministre écossais, né en 1603, fit ses études au collége de Glascow. Il s'attira quelques persécutions par son zèle pour le presbytérianisme. Nommé ministre d'Ancrum, en 1628, par l'assemblée générale, il fut deux fois suspendu par l'évêque Down. Il fut un de ceux qui présentèrent le *Covenant* au roi Charles II, peu de temps avant son débarquement en Écosse. Banni du royaume, en 1663, pour avoir refusé de prêter le serment de fidélité, il se retira en Hollande, où il fut prédicateur de la congrégation écossaise de Rotterdam, jusqu'à sa mort, arrivée le 9 août 1672. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Lettres écrites de Leith, en* 1663, *à ses paroissiens à Ancrum.* II. *Caractères mémorables de la Providence divine.* III. Une traduction latine (inédite) de l'*Ancien Testament.* L.

LIVINGSTON (Guillaume), gouverneur de New-Jersey, naquit, en 1723, dans l'Amérique du Nord, d'une famille anglaise qui avait été obligée d'émigrer. Il fit de bonnes études dans ce pays, et s'occupa, dès

sa jeunesse, de publications littéraires et politiques. Lors des premiers symptômes de la révolution américaine, il fut un des plus ardents à combattre les prétentions de la métropole. En 1776, quand les habitants du Nouveau-Jersey eurent envoyé leur gouverneur, William Francklin, au Connecticut, et qu'ils établirent une nouvelle constitution, Livingston fut le premier chef de la magistrature, et il s'y fit tellement chérir par ses lumières et sa probité, qu'on le continua dans les mêmes fonctions jusqu'à sa mort. Tant que dura la guerre, il défendit de tout son pouvoir la cause de l'indépendance, et l'on ne peut douter que les écrits qu'il publia n'aient beaucoup contribué à son triomphe. Il fut ensuite un des membres de la Convention qui fit la constitution du nouvel État. Enfin, après avoir rempli pendant quatorze ans l'emploi de gouverneur de New-Jersey, il se retira dans sa terre d'Élisabethtown, et c'est là qu'il mourut, en 1790. C'était un homme doux, poli, et l'un des meilleurs écrivains qu'aient eus les États-Unis. Outre un grand nombre de *Poésies fugitives*, publiées dans divers recueils, on a de lui : I. Un poème intitulé : *La solitude philosophique*. II. *Revue des opérations militaires au Nord de l'Amérique, de* 1753 *à* 1758. III. *Éloge funèbre du révérend président Burr*. IV. *Lettre à l'évêque de Landaff* (*voy.* WATSON, L, 276), *à l'occasion de quelques passages de son sermon du* 20 *février* 1767. — *Guillaume* LIVINGSTON, fils du précédent, avait publié le prospectus des Mémoires de son père, avec ses *OEuvres mêlées*, en prose et en vers; mais on ne pense pas qu'il en ait rien paru.

Z.

LIVINGSTON (ROBERT-A.), de la même famille que le précédent, naquit à New-York, en 1746. Fils d'un juge de la cour suprême, qui fut destitué en 1775, pour avoir essayé de résister à l'oppression britannique, Robert suivit d'abord la carrière du barreau, et il embrassa avec chaleur, dès le commencement, la cause de l'indépendance américaine contre la métropole. Nommé un des délégués que choisirent les différents États pour former un congrès, il fit partie du comité qui rédigea la fameuse déclaration d'indépendance. Il eut ensuite une mission encore plus importante, ce fut de concourir à la rédaction de la nouvelle constitution, comme membre de la Convention qui s'assembla à Kingston. Vers le même temps, il fut nommé, par cette Convention, à la chancellerie de l'État de New-York, et c'est en cette qualité que, plus tard, il reçut le serment de Washington, devenu président (30 avril 1789). Livingston exerça vingt-cinq ans ces honorables fonctions. En 1801, il se rendit à Paris, comme ministre plénipotentiaire, et il vint à bout, par son habileté, de conclure, avec le gouvernement consulaire, le traité de cession de la Louisiane, si avantageux pour les États-Unis, et que la France a dû tant de fois déplorer. Rappelé, sur sa demande, en 1804, Robert Livingston renonça aux affaires publiques pour se vouer à la pratique de l'agriculture. Intimement lié avec le célèbre Fulton, il l'aida beaucoup à introduire en Amérique les bateaux à vapeur. Il avait, depuis plusieurs années, fondé à New-York une Société d'agriculture et une Académie des beaux-arts; et il présida long-temps l'une et l'autre. Les États-Unis d'Amérique lui sont redevables de l'emploi du gypse comme engrais, et de l'introduction des mérinos, sur

lesquels il a publié une notice intéressante. Le Recueil de la Société d'encouragement des arts et de l'agriculture, publié à New-York, contient plusieurs articles de Robert Livingston sur l'économie rurale. Il mourut dans sa patrie, en 1813. On a encore de lui : *Examen du gouvernement d'Angleterre, comparé aux constitutions des États-Unis.* Cet ouvrage a été traduit de l'anglais en français par Fabre, avec des notes par Dupont de Nemours, Condorcet et Gallois, Londres et Paris, 1789, in-8°.

Z.

LIVINGSTON (Édouard), frère du précédent et beau-frère du général Montgommery, si célèbre par sa lutte contre les Anglais au Canada, en 1775, et beau-frère encore du général Armstrong, qui fut ministre plénipotentiaire des États-Unis à Paris, sous l'Empire, embrassa comme eux, dès le commencement, les principes de la révolution américaine, et fut lié dans sa jeunesse avec tous les fondateurs de la république. Il naquit au domaine de Livingston, aujourd'hui Clermont, dans l'État de New-York. Son éducation fut commencée à Albany, et continuée à l'école de grammaire de Kingston. Il entra au collége de Princeton en 1779, et prit ses degrés deux ans après. Ce fut sous la direction de son frère aîné, le chancelier, qu'il étudia le droit et se mit à même d'entrer au barreau, où il fut admis en 1785. Depuis cette époque jusqu'en 1794, il exerça la profession d'avocat à New-York, et il remplit les fonctions de maire de cette importante cité. Dans cette année 1794, les comtés de Queens et de Richmond l'élurent membre du Congrès des États-Unis. Sa vocation naturelle l'appelait dès-lors à suivre, en Amérique, la mission que sir Samuel Romilly et Jérémie Bentham s'étaient imposée en Angleterre, la réforme du Code pénal. Mais cette première tentative, quoiqu'elle fût préparée par plusieurs écrits de Franklin, ne put obtenir le succès qu'il en attendait, et sa motion, tendant à faire mitiger la sévérité des lois criminelles, ne fut point adoptée. Loin de le décourager, cet échec le disposa davantage à vouer sa vie à l'étude qui plus tard devait rendre son nom célèbre. Une autre circonstance importante, dans la première période de sa carrière parlementaire, est la part aussi active qu'efficace qu'il prit à la nomination de Jefferson, comme président des États-Unis en 1801. Des nuages s'élevèrent par la suite entre deux hommes faits pour s'apprécier, et ces nuages durèrent toute leur vie. A l'expiration de ses pouvoirs législatifs, en 1801, Livingston ne voulut pas être réélu, et, peu de temps après, il fut nommé *attorney-général* (procureur-général) au district de New-York. Quelques années plus tard, en 1804, il quitta cette ville, pour aller se fixer à la Nouvelle-Orléans, où il exerça, avec de grands succès, la profession d'avocat, et fut élu membre de la Chambre des Représentants de la Louisiane, par la paroisse de Plaquemine. On connaît les événements qui accompagnèrent la présence des Anglais dans cette contrée, à la fin de 1814 et en 1815. Livingston offrit aussitôt ses services au général Jackson, qui les agréa, et qui lui donna, auprès de lui, le poste d'aide-de-camp-secrétaire. C'est lui qui fut chargé de la correspondance du général avec le gouvernement, et qui rédigea les bulletins remarquables par lesquels Jackson fit connaître à ses concitoyens les heureux résultats de cette campagne. Cette conduite,

dans des temps critiques, ne fit qu'accroître la considération dont il jouissait dans l'État qu'il avait pris pour seconde patrie. Ses connaissances, déployées au barreau et à la Chambre des Représentants, le firent choisir, en 1820, pour réviser la loi municipale de la Louisiane, et les modifications qu'il y apporta furent adoptées en 1823. A la même époque, il obtint une marque de confiance plus grande encore. Le Sénat et la Chambre des Représentants le chargèrent de rédiger un nouveau Code criminel, et, dès l'année suivante, il fit connaître, dans un rapport, les principes sur lesquels il entendait baser sa réforme. Ce rapport produisit une profonde sensation en Amérique et en Europe, où quelques exemplaires furent envoyés. Il fut réimprimé à Londres, et une édition française parut à Paris, en 1825, par les soins de M. Taillandier, ami de l'auteur. Livingston s'y montre l'adversaire de la peine de mort, et l'on voit qu'il appartient plutôt à l'école de Beccaria qu'à celle de Bentham. Ce n'est pas seulement un Code pénal qu'il voulait donner à la Louisiane, mais un système complet de législation criminelle. Ce système embrasse quatre Codes différents : 1° celui des délits et des peines; 2° celui de la procédure; 3° celui de la discipline des prisons; 4° et enfin celui des preuves (1). Des quatre Codes préparés par Livingston, celui qui, après le Code des délits et des peines, a le plus attiré l'attention, en raison, sans doute, de la matière qui y est traitée, c'est le Code de la discipline des prisons (2). M. Charles Lucas le publia, en 1828, dans son ouvrage sur le *Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis*. Durant le cours de la même année 1828, Livingston fut engagé dans une polémique assez vive avec Robert Vaux, son compatriote, sur l'amélioration morale des détenus. Il fut lié pendant plus de cinquante ans avec Lafayette. Dans le voyage que celui-ci fit aux États-Unis, en 1824, il saisit l'occasion de lui rendre un témoignage public de son admiration, lorsque, répondant à l'adresse du barreau de la Nouvelle-Orléans, il félicita les Louisianais de ce qu'il leur était réservé d'améliorer leur Code pénal, déjà meilleur, dit-il, que la plupart des Codes européens. Jérémie Bentham donna aussi son approbation aux efforts de Livingston, et l'empereur de Russie, Alexandre, par une lettre rendue publique, encouragea ses travaux et lui en témoigna sa satisfaction. En 1829, Livingston avait été élu, par la législature de la Louisiane, membre du Sénat des États-Unis. Le général Jackson, dont il était l'ami, le nomma, en 1831, secrétaire d'État au département des affaires étrangères. Deux années plus tard, il fut envoyé en France, comme ministre plénipotentiaire, pour y appuyer la fameuse réclamation des 25 millions, qui fut d'abord rejetée par la Chambre des Députés (1834), ainsi qu'elle l'avait déjà été plusieurs fois par le département des affaires étrangères, puis admise l'année suivante, sur les vives instances du ministère français. Livingston quitta la France aussitôt après ce triomphe inespéré. Pendant son séjour à Paris, il fut attaché à l'Académie des sciences morales et politiques, en qualité d'associé étran-

(1) Ce corps complet de la législation criminelle a été réuni en un volume grand in-8°, intitulé : *A system of penal law for the state of Louisiana, by Edward Livingston*, Philadelphie, 1833.

(2) Ce Code a été adopté comme loi par la république de Guatimala, qui, par reconnaissance, a ordonné qu'un de ses ports de mer portât le nom de *Livingston*.

ger. Il était à peine de retour dans sa patrie, lorsqu'une mort, causée par imprudence, vint l'enlever à ses amis. Se trouvant dans sa terre, sur les bords de l'Hudson, et ayant extrêmement chaud, il but un verre d'eau froide, et fut atteint aussitôt de douleurs d'entrailles qui le conduisirent au tombeau, le 23 mai 1836. M. Taillandier, conseiller à la cour royale de Paris, a publié, dans la même année : *Notice nécrologique sur M. Édouard Livingston*, etc. Dans la séance de l'Académie des sciences morales et politiques, du 30 juin 1838, M. Mignet lut un éloge de Livingston. On a encore de celui-ci : *Opinion sur le duel et sur la manière de le réprimer*, Paris, 1829, in-8°. Z.

LIVIZZANI ou **LEVIZZANI** (Jean-Baptiste), peintre et poète, florissait à Modène, dans le milieu du XVIIe siècle. Sous le nom d'*Ausonio Fedeli*, il publia un ouvrage en vers, imprimé à Venise par Valvasone, et intitulé : *Applauso poetico al divo Luigi il Giusto, re cristianissimo, ottimo, massimo.* Il fit paraître un autre opuscule anonyme à l'occasion des guerres qui déchiraient alors l'Italie, pour la possession du duché de Montferrat. Ce poème avait pour titre : *Il Zimbello, o l'Italia schernita* (l'Italie méprisée), et il fut imprimé à Saint-Marin, en 1641. Dans cet ouvrage, l'auteur relève les mensonges des historiens et des autres écrivains de son temps, et leur reproche les flatteries dont ils accablent les souverains étrangers; il n'épargne pas même à ce sujet le poème qu'il avait récemment publié sous le nom d'*Ausonio Fedeli*. Livizzani fut lié d'amitié avec le poète lyrique Fulvio Testi, qui lui adressa une *ode* que l'on trouve dans le recueil de ses poésies. Livizzani cultiva la peinture avec assez de succès pour mériter que plusieurs graveurs aient fait servir leur burin à reproduire ses ouvrages. P—s.

LLANOS *de Valdès* (Don Sébastien), peintre d'histoire et de genre, florissait à Séville, en 1660. Élève de Herrera-le-Vieux, il ne put être détourné de la peinture par la dureté de son maître. Quoique doué d'une grande douceur, il ne put éviter un duel avec son condisciple Alfonse Cano, et fut grièvement blessé. Cano fut obligé de fuir; et Llanos, guéri de ses blessures, reprit ses travaux et se fit bientôt un nom parmi les plus habiles professeurs de son temps. Il contribua puissamment à l'établissement de l'Académie de peinture de Séville, et succéda à Murillo et à Juan de Valdès dans la place de président de cette Académie. Il consacra la plus grande partie de sa fortune à la prospérité de cet établissement, et aucun de ses membres ne l'a gouvernée avec plus de sagesse et de zèle; aucun non plus n'a été aussi long-temps à sa tête. Les deux plus grands tableaux à l'huile de Llanos que l'on connaisse, sont : *Une Vierge entourée d'anges et de saints*, qu'il peignit, en 1669, pour l'église de Saint-Thomas de Séville, et *Une Madeleine*, qu'il fit pour les récollets de Madrid. Le nombre de ses tableaux de genre est considérable, et il est peu de cabinets en Espagne où l'on n'en trouve quelques-uns. Le style de ce peintre offre des traces de manière, et son faire a quelque chose de lourd; mais sa couleur est belle et son dessin exact et savant. P—s.

LLORENTE (Don Juan-Antoine), secrétaire et historien de l'Inquisition d'Espagne, l'un des écrivains les plus féconds et les plus érudits de notre époque, naquit le 30 mars 1756, à Rincon-del-Soto, près de Calahorra, dans la Vieille-Castille.

Orphelin et seul héritier à dix ans d'une fortune modique et d'une ancienne noblesse, il dut à un oncle maternel, prêtre de la ville de Calahorra, le bienfait d'une éducation complète et sagement dirigée; il reçut à quatorze ans la tonsure cléricale, et, après avoir étudié le droit à Saragosse, vint à Madrid, où il débuta dans la carrière littéraire par quelques essais dramatiques, genre d'étude que les mœurs espagnoles n'interdisent point aux ecclésiastiques. Son goût pour le théâtre, qui se trahit par deux ou trois pièces inédites et sans succès, ne détourna pas entièrement sa jeunesse d'études plus sérieuses et plus convenables au caractère sacré de prêtre, dont il fut revêtu avant l'âge fixé par les canons. Docteur à 24 ans, et bientôt après avocat au conseil suprême de Castille, membre de l'Académie royale de l'Histoire ecclésiastique d'Espagne, établie à Madrid, il recueillit de bonne heure les fruits d'une vie toujours active et laborieuse. Chaque année lui conféra de nouveaux titres, de nouvelles dignités. En 1782, l'évêque de Calahorra le nomma promoteur fiscal et vicaire-général de son évêché. Malgré ces encouragements, ce fut à cette époque que Llorente se sépara en quelque sorte du clergé espagnol, en abandonnant les principes ultramontains, les doctrines scolastiques et péripatéticiennes, pour diriger ses études dans les voies de la philosophie moderne. La méthode de Descartes, encore nouvelle pour ses compatriotes, et ses entretiens avec un savant étranger, qui habitait alors Calahorra, lui firent sentir, dit-il dans *sa Notice biographique* écrite par lui-même, qu'une grande partie de son savoir reposait sur des préjugés, et qu'il n'était point hors de nous d'autorité compétente pour juger la raison. Avec ces dispositions contraires à l'esprit du catholicisme, qui n'admet en matière de foi que l'autorité, Llorente n'en accepta pas moins, en 1785, la place de commissaire du Saint-Office de Logrogno. Ainsi l'inquisition d'Espagne, malheureuse dans son choix, initia sans défiance à ses formidables secrets celui qui devait être un jour un de ses adversaires les plus acharnés. Dès-lors cependant moins actif et plus modéré que dans les jours de lutte et de danger, le tribunal du Saint-Office laissait à son jeune ministre de nombreux loisirs qu'il consacrait à la prédication, et à des travaux littéraires et historiques. L'étude du droit romain était encore exclusive en Espagne; une confusion favorable au despotisme et à l'esprit de parti régnait dans les lois du pays; Llorente conçut à cette époque le projet d'un code de jurisprudence nationale, mais il en fut détourné par le comte de Florida-Blanca, ministre habile et éclairé qui, tout en accueillant avec faveur les idées nouvelles, ménageait prudemment les anciennes, qu'on ne fait disparaître subitement que par la violence et aux dépens de la tranquillité publique. Ses relations avec le premier ministre l'attirèrent bientôt à la cour, où il fut appelé, en 1788, par la duchesse de Soto-Mayor, première dame d'honneur de la reine, femme de Charles IV. Attaché à la duchesse comme conseil, sous le titre de *Consultor de Camara*, il devint, à sa mort, un de ses exécuteurs testamentaires, et fut chargé par le roi de la tutèle du jeune duc de Soto-Mayor, son neveu. Il profita de son séjour à la cour et de la bienveillance que lui témoignait Charles IV, pour se faire nommer secrétaire-général de

l'Inquisition, chanoine de la cathédrale de Calahorra, membre de l'Académie de Séville, et censeur littéraire. Il se montra digne des faveurs dont il était comblé en publiant alors des mémoires, des dissertations historiques, qui, comme tous ses autres ouvrages, se font moins remarquer par l'élégance de la forme que par des recherches consciencieuses et une saine critique. Il dédia à son protecteur, le comte de Florida-Blanca, un *Mémoire sur un cirque romain découvert à Calahorra*, Madrid, 1789, in-4°. Les intrigues de quelques courtisans jaloux de son crédit le forcèrent, en 1791, à quitter Madrid et à se retirer dans son canonicat. Il consacra noblement le temps de sa disgrâce à secourir de malheureux prêtres français, qui venaient chercher sur la terre étrangère un asile contre les persécutions et les premières violences du gouvernement révolutionnaire. Possédant seul à Calahorra la langue française, il se fit leur protecteur et leur avocat, pourvut de lui-même à leurs premiers besoins, et employa tous les moyens que lui suggérèrent un zèle actif et une ardente charité, pour rendre l'exil supportable à cent cinquante de ces infortunés (1). En 1794, le grand-inquisiteur don Emmanuel Abad-la-Sierra, prélat d'un génie pénétrant et à la hauteur des lumières de son siècle, chargea Llorente, dont il connaissait les opinions conciliantes et philosophiques, d'exposer dans un ouvrage les vices de la procédure du Saint-Office, et d'en proposer une qui fût plus utile à la Religion et à l'État. Ce projet de réforme, qui consistait surtout à donner de la publicité à des actes jusqu'alors cachés dans les ténèbres, fut ajourné par la disgrâce du grand-inquisiteur, repris dans la suite par Llorente, et présenté au prince de la Paix, sous les auspices du ministre de la justice, Jovellanos. Il ne fut pas plus heureux, mais il ramena à Madrid son auteur, qui ne tarda pas à y être en butte à de nouvelles intrigues. Les querelles du fanatisme, depuis long-temps oubliées en France, étaient encore, en Espagne, dans toute leur vigueur. L'Inquisition en réprouvait les principes, et pour défendre l'orthodoxie, elle ne craignait point de s'attaquer aux hommes les plus puissants du clergé et de la noblesse. Cette lutte religieuse était envenimée par les vengeances d'un parti triomphant à la cour contre Jovellanos et ses nombreux partisans. Un procès avait été intenté à la comtesse de Montijo, amie du ministre et de Llorente, qui lui faisait parvenir des conseils, d'autant plus précieux qu'en sa qualité de secrétaire de l'Inquisition, il pouvait en pénétrer tous les secrets. Leur correspondance fut interceptée; le Saint-Office saisit ce prétexte pour se débarrasser d'un ministre infidèle, en qui il soupçonnait, depuis long-temps, des intentions hostiles. Llorente, après avoir subi dix jours de détention au couvent de Saint-Dominique, fut dépouillé, par un décret, de ses titres de commissaire et de secrétaire du Saint-Office, condamné en outre à une amende de cinquante ducats, et à faire un mois de retraite au désert de Calahorra, dans le couvent des Récollets. Ses papiers furent saisis, principalement ceux qui étaient relatifs à l'Inquisition et aux affaires religieuses (1801). Rappelé à Madrid, en 1805, par ses travaux historiques, il rentra en grâce auprès de la cour, et fut nommé correspondant de l'Académie, cha-

(1) Nommé, en février 1790, chanoine à Calahorra, Llorente passa à Tortose, avec le même titre, au mois d'août 1791. A—T.

noine de l'église primatiale de Tolède, écolâtre (maître d'école) de cette cathédrale, et chancelier de son Université. Cet empressement à reconnaître son mérite et à lui faire oublier quelques années de disgrâce, aurait dû l'attacher à ses bienfaiteurs, et cependant il fut un des premiers qui trahirent la cause espagnole. Dès l'arrivée des Français en 1808, il embrassa chaudement leur parti, et se rendit le complice d'une invasion qui fut pour sa patrie l'origine d'une longue suite de calamités. Joachim Murat, alors à la tête de l'expédition, nomma Llorente membre de l'assemblée des notables, réunis à Bayonne, pour donner à l'Espagne une constitution politique. Le 11 mars 1809, il fut appelé, par le roi Joseph, à faire partie de son Conseil-d'État. Il profita de son influence à la nouvelle cour pour hâter la suppression du Saint-Office, qui fut aboli dans toute l'Espagne en 1809. Il reçut le dépôt des archives de ce tribunal, et fut chargé d'en écrire l'histoire. Directeur-général des biens nationaux, il eut pour mission de faire fermer les couvents et d'en recueillir les richesses. Plein d'impartialité et de compassion pour ses malheureux compatriotes, qui, plus courageux que lui, avaient défendu leur indépendance, il laissait à leurs femmes et à leurs enfants les revenus de leurs biens, confisqués par un décret royal; et nommé, en 1810, commissaire-apostolique de la sainte croisade, place qui conférait la distribution des aumônes royales, il chercha par leur juste répartition à adoucir les rigueurs du despotisme militaire qui opprimait son pays. Mais le patriotisme espagnol, ranimé et soutenu par les armées de l'Angleterre, se débarrassa bientôt des usurpateurs, et Llorente, avec un dévouement digne d'une meilleure cause, suivit à Valence le roi Joseph, qui avait été forcé d'évacuer Madrid, après la perte de la bataille des Arapiles (1812). Là, il tenta un dernier effort pour réparer ses désastres, et dans quelques brochures, où il dénonçait la régence de Cadix comme un instrument du cabinet de Londres, il fit un dernier et inutile appel en faveur de l'étranger, dont il était resté le seul défenseur. Obligé de quitter l'Espagne avec les armées françaises, après avoir visité le midi de la France, il arriva à Paris, au mois de mars 1814. Ferdinand VII était remonté sur le trône de ses pères, et par une réaction inévitable, après de si longs malheurs, les premiers actes du nouveau gouvernement frappèrent avec rigueur les partisans de la France, désignés sous le nom de *Joséphinos*. Comme tel, Llorente fut condamné au bannissement, ses biens furent confisqués, et malgré plusieurs mémoires qu'il adressa de Paris au Conseil suprême de Castille, et que dans la suite il rendit publics, il fut dépouillé de ses revenus ecclésiastiques, de ses titres de chanoine et de dignitaire de l'église de Tolède. Dès lors, sans espoir de pardon, sans ressources, il se voua entièrement aux lettres, qui lui fournirent des moyens d'existence. Au retour d'un voyage à Londres, en 1814, il vint se fixer à Paris, et rassembla ses souvenirs sur des événements auxquels, pour son honneur, il avait pris une part trop active. Il publia, en espagnol, des *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, sous le nom de D.-G. Nellerto, anagramme de Llorente; Paris, 1814-1816, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a paru, traduit en français, de 1815 à 1819, doit surtout son importance aux

nombreuses pièces originales et authentiques qui l'accompagnent; il a fourni à l'abbé de Pradt de précieux documents pour l'histoire qu'il écrivit peu de temps après sur la même époque, et qui porte le même titre. Llorente travaillait à mettre en ordre ses extraits des archives de l'Inquisition, dont il avait été le dépositaire, quand un discours prononcé à la Chambre des Députés, le 28 février 1818, par M. Clausel de Coussergues, lui fournit indirectement un prétexte pour commencer ses attaques contre une institution dont la cause était liée à celle de ses ennemis politiques (*voy.* LAINÉ, LXIX, 460). M. Clausel de Coussergues demandait une diminution sur la somme des secours accordés aux réfugiés espagnols, indignes de cette générosité par leurs antécédents et leur lutte constante contre le gouvernement actuel de la France et de leur pays (2). Dans une lettre, publiée le 30 mars de la même année, Llorente prit la défense de ses compagnons d'infortune. Il les représenta comme les victimes d'un tribunal toujours aussi inique et aussi cruel dans ses jugements. C'était, en quelque sorte, la préface d'un grand ouvrage qu'il fit paraître quelques mois après, traduit en français, sous le titre d'*Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII*. Paris, 1817, 4 vol. in-8°. Cette histoire, traduite en anglais, en allemand, en italien, et publiée, par l'auteur, en espagnol, dut l'immense succès dont elle jouit à cette époque aux garanties que présentait Llorente, autrefois secrétaire-général du Saint-Office, et à la nouveauté des faits qu'il avançait et prouvait par des pièces authentiques. Quelques écrivains français et espagnols avaient bien avant lui traité le même sujet, entre autres, le savant et infortuné Macanaz, dans son apologie; le moine Monteiro de Lisbonne, historien de l'Inquisition de Portugal, et plus récemment, en 1809, Lavallée, dans une *Histoire des Inquisitions religieuses d'Italie, d'Espagne et de Portugal*. Mais ce ne sont que de mensongères diatribes ou de fanatiques plaidoyers en faveur d'un tribunal dont la longue et ténébreuse histoire ne pouvait être dévoilée que par un de ses ministres, dépositaire et confident de ses secrets. Pour s'acquitter d'une semblable tâche, il ne fallait pas non plus, comme Llorente, être aigri par des malheurs mérités peut-être, mais auxquels l'Inquisition n'avait pas toujours été étrangère; il fallait être sans ressentiments comme sans préjugés; aussi, sans vouloir nous poser en apologistes d'une institution qui ne nous paraît pas moins blâmable au point de vue de la religion qu'à celui de l'humanité, aujourd'hui que personne ne songe à la relever, nous pouvons dire que les attaques de Llorente n'ont pas cette impartialité qui est la première qualité de l'historien. Sans doute, il est odieux de priver de la vie ou même de la liberté un homme dont le seul crime est d'être séparé de nous par ses croyances religieuses: sans doute, l'Inquisition s'est mise trop souvent au service des mauvaises passions des rois ou des particuliers; mais, moins pour la justifier que pour être vrai, ne faut-il pas dire aussi dans

(2) On a écrit dans des biographies de Llorente que M. Clausel de Coussergues avait, dans cette occasion, défendu l'Inquisition, qu'il avait représentée comme un tribunal doux, modéré, borné à la censure des livres depuis qu'il n'y avait plus d'auto-da-fé. Dans le *Moniteur* qui rend compte de la séance du 28 février 1817, il ne se trouve pas un seul mot sur l'Inquisition.

son histoire que sans elle l'Espagne aurait été, comme la France, comme l'Allemagne, envahie par le protestantisme et déchirée durant de longues années par des guerres de religion, qui ont fait en Europe plus de victimes que tous les tribunaux du Saint-Office? L'Espagne n'aurait-elle pas eu aussi une Saint-Barthélemi, d'autant plus terrible dans un pays où les haines religieuses sont plus violentes et les têtes plus fanatiques? Et l'Inquisition n'était pas seulement un tribunal religieux, elle avait encore une juridiction morale; sans égard pour le rang du criminel, elle recherchait avec la même activité et punissait sévèrement les attentats contre les mœurs publiques aussi bien que les désordres secrets des cloîtres; le prêtre, lui-même, s'il abusait de la confiance qu'inspire la sainteté de son ministère, n'échappait ni à ses enquêtes ni au châtiment. Ces réflexions auraient pu trouver place dans l'ouvrage de Llorente et tempérer l'amertume de son antipathie personnelle. On pourrait dire aussi que c'est moins une histoire qu'un amas de matériaux précieux et utiles à consulter. Ce sont des mémoires pleins de faits curieux et authentiques, mais d'une lecture difficile, par la sécheresse et l'aridité du style et le désordre qui règne dans la disposition. Dans son ressentiment contre le clergé romain, Llorente ne fut pas arrêté par le respect que, catholique et prêtre, il devait, à ce double titre, aux successeurs de saint Pierre, à ceux mêmes qui s'étaient montrés indignes de cet héritage sacré. *Les portraits politiques des papes*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, ne font honneur ni au talent ni à la probité littéraire de leur auteur. Toutes les fautes, toutes les erreurs des pontifes romains y sont recueillies avec une patience et une exactitude qu'on ne pourrait reprocher à un historien, s'il ne se laissait entraîner à des anecdotes scandaleuses, et dont son érudition devait lui démontrer la fausseté. Nous n'en donnerons pas d'autre exemple que la complaisance avec laquelle il raconte, et donne pour authentique, l'histoire si controuvée de la papesse Jeanne. Llorente, emporté par la haine, oubliait qu'il devait une généreuse hospitalité aux amis politiques de ceux qu'il attaquait, et il abusait sans délicatesse de l'accueil bienveillant dont l'avaient honoré plusieurs membres du haut clergé parisien. Son grand âge, ses malheurs, qui auraient mérité quelque pitié, ne purent détourner de lui des rigueurs que justifiait sa conduite. A la fin de 1820, il reçut du gouvernement l'ordre de quitter la France. Les fatigues d'un long voyage au milieu des froids de l'hiver et plus encore la douleur de ce second exil, lui laissèrent à peine le temps de revoir son ancienne patrie; il mourut le 5 février 1823, peu de jours après son arrivée à Madrid. Malgré ses erreurs politiques et religieuses, Llorente, par la douceur de son caractère et ses vertus privées, s'était fait de nombreux amis. Si, sans autre ambition que celle de la science, il s'était voué tout entier aux études littéraires, son existence eût été plus tranquille, à l'abri des persécutions, et il passerait à la postérité avec la réputation d'un homme de bien et d'un savant historien. Il ne se distingue, il est vrai, ni par l'élévation des pensées, ni par la nouveauté des aperçus, moins encore par le style, mais il écrit sa langue avec pureté et correction, il déploie dans ses écrits une grande érudition: son esprit sain et judicieux manque cependant de cette netteté et de cette métho-

de sans lesquelles on ne peut faire un livre. Il a composé quelques ouvrages en français; mais, comme il n'a jamais parlé cette langue avec correction, il les a fait revoir et corriger par ses amis. Il a beaucoup écrit, et il a laissé à sa mort de nombreux manuscrits de toutes ses œuvres. Outre celles que nous avons fait connaître, nous citerons : I. *Noticias historicas de las tres provincias vascongadas*, Madrid, 1806 et 1808, 5 vol. in-8°. II. *Dissertacion sobre el poder que los reyes espanoles ejercieron hasta el siglo XII, en la division de opespados y otros puntos concesos de disciplina ecclesiastica*, Madrid, 1810, in-4°. III. *Monuments historiques concernant les deux pragmatiques sanctions de France, avec des notes, suivis d'un catéchisme sur la matière des concordats*, Paris, 1818, in-8°. IV. *Discursos sobre una constitucion religiosa considerada como parte de la civil national su autor un Americano los do a lus*, Paris, 1819, in-12. Le même ouvrage a été publié par l'auteur, en français, sous ce titre : *Projet d'une constitution religieuse considérée comme faisant partie de la constitution civile d'une nation libre et indépendante*, Paris, 1820, in-8°. V. *Observations critiques sur le roman de Gil-Blas*, Paris, 1822, in-8°. Par un sentiment de nationalité dont il aurait dû s'inspirer dans d'autres temps, Llorente revendique pour sa patrie l'honneur de cette conception littéraire. Il s'attache à prouver, par des arguments non moins spécieux que puérils, que Lesage a emprunté son ouvrage à un manuscrit espagnol alors inédit. François de Neufchâteau, dans un mémoire lu à l'Académie française, a défendu victorieusement notre immortel écrivain, qui ne doit qu'à lui seul le plan admirable de son roman, le charme de ses récits et de son style (3). VI. *Apologia catolica del proyecto de constitu-*

(3) En complétant cet article, nous compléterons également notre article *Lesage* (*voy.* ce nom, XXIV, 252), ainsi que celui de *François de Neufchâteau* (LXIV, 439). Nous rectifierons aussi les erreurs commises par l'auteur de ceux d'*Espinel* et d'*Isla* (*voy.* ces noms, XIII, 332, et XXI, 293), et nous réparerons en partie l'omission de ces deux derniers articles refaits, renvoyés et omis au Supplément. Dans son *Gil-Blas*, Lesage s'est tellement identifié avec ses personnages, il a si bien pris la couleur locale, que l'Espagne s'y est reconnue, et que divers systèmes, diverses opinions ont été mis au jour pour lui disputer la paternité de ce chef-d'œuvre des romans. La diversité de ces systèmes, de ces opinions qui se contredisent tous, qui ne s'accordent en rien, et qui par conséquent se détruisent les uns par les autres, en démontre le faible échafaudage et la fausseté. François de Neufchâteau a lu à l'Académie française, non pas une, mais deux dissertations ayant pour but de défendre la nationalité française de Gil-Blas, et la paternité de Lesage. La première, lue le 7 juillet 1818, et mise en tête de deux éditions de ce roman, 1819 et 1820, est intitulée : *Examen de la question de savoir si Lesage est auteur de Gil-Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol.* L'auteur y réfute d'abord les assertions injustes et erronnées de Voltaire et de Bruzen de Lamartinière, qui ont avancé que Lesage avait pris en entier son chef-d'œuvre dans la *Relation de la vie de l'écuyer don Marc de Obregon*, roman espagnol de Vincent Espinel, publié à Madrid, 1618, in-4°, et dont la quatrième édition a paru aussi à Madrid, 1804, 2 vol. in-12, sans table de chapitres. Lesage a emprunté quelques traits de ce roman pour son *Gil-Blas*, son *Estevanille* et son *Bachelier de Salamanque*; mais il avait trop de goût pour en imiter les inconvenances et les grossièretés. L'assertion de Voltaire se trouve d'ailleurs anéantie par un autre système que François de Neufchâteau a combattu non moins victorieusement dans la même dissertation. Le P. Isla, jésuite espagnol, mort à Bologne, en 1781, et non pas en 1783, est auteur de plusieurs ouvrages publiés de son vivant, et il a laissé une traduction espagnole du *Gil-Blas* de Lesage et d'une continuation donnée à ce roman par le chanoine Monti, à la suite d'une traduction italienne. Celle du P. Isla ne parut qu'en 1787, six ans après la mort de l'auteur, et par conséquent sans sa participation. Ce n'est donc pas lui, mais un sot et avide éditeur qui, pour donner plus de vogue et de débit à la version espagnole, l'annonça, sur le titre

cion religiosa, escrito por un Américano, Paris, 1821 et 1824, 2 vol. in-8°. Dans son séjour à Paris, Llorente donna de nombreux articles à la *Revue encyclopédique* et à d'autres journaux. Editeur des œuvres de don Barthélemi de Las Casas, il y a joint une notice biographique et des notes historiques, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Sur sa vie et ses ouvrages, on peut consulter une biographie écrite par lui-même (Paris, 1818, in-12, avec portrait), et un article publié dans la *Revue encyclopédique*, par M. Léonard Gallois, qui l'a fait réimprimer en tête des dernières éditions de son *Abrégé de l'histoire de l'Inquisition*. Le portrait de Llorente fut lithographié, en 1823, par M. Ponce Camus.

R—É.

et dans la préface, comme un ouvrage *volé à l'Espagne par Lesage, et restitué à sa patrie et à sa langue naturelle par un Espagnol zélé*. Bocous a soutenu cette opinion dans sa notice du P. Isla, et il ajoute que l'on conserve en Espagne le manuscrit primitif de cet ouvrage de l'avocat Constantini, manuscrit inconnu qui n'a jamais été produit. Dans notre article *Lesage*, nous avons plaidé la même cause que François de Neufchâteau, sur tous les points; mais dans la notice plus étendue que nous avons donnée pour l'édition des *Œuvres de Lesage*, publiée en 1821-22, par A.-A. Renouard, 12 vol. in-8°, nous avont fait porter l'accusation, non sur le P. Isla, mais sur son éditeur, fait qui avait échappé à François de Neufchâteau. Nos opinions ont été pleinement confirmées par Llorente dans ses *Observations critiques sur le roman de Gil-Blas*. Il cherche à prouver, dans ce mémoire, que Gil-Blas n'est pas un ouvrage original, mais un démembrement des aventures du Bachelier de Salamanque, manuscrit espagnol alors inédit, que Lesage dépouilla de ses parties les plus précieuses, pour son Gil-Blas, avant de publier le reste, sous son titre primitif. Llorente ajoute, sans plus de fondement, que l'auteur espagnol est Antoine de Solis. Il avait présenté, à l'Académie française, son mémoire manuscrit, qui nous fut communiqué par le secrétaire perpétuel Raynouard, avec le consentement de l'auteur. Nous l'avons réfuté complètement dans notre notice citée ci-dessus, et nous sommes entré dans plus de détails que François de Neufchâteau, dont la réfutation, lue à l'Académie le 8 janvier 1823, fut imprimée le 12, dans la 40e livraison de l'*Album*, où elle est restée pour ainsi dire ensevelie, car nous ne sachons pas qu'il ait fait même tirer à part ce petit mémoire, qui ne contient que neuf pages; voilà pourquoi sans doute on n'en a point fait mention dans son article ni dans celui de Llorente. Nous ferons remarquer que le mémoire de Llorente contient 316 pages, et ne forme que 14 chapitres, mais que notre réfutation et celle de François de Neufchâteau portent sur 16 chapitres que contenait le manuscrit de l'auteur, plus court cependant que celui qu'il a fait imprimer.

A—T.

LOBEIRA (Vasco). *V.* Loveira, XXV, 312.

LOBERA (Louis), naquit à Avila dans la Vieille-Castille, fut médecin de Charles-Quint, et accompagna cet empereur dans toutes ses expédions en Europe et en Afrique. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Libro de anatomia*, 1542, in-fol. II. *Vergel de sanidad, o Banquete de cavalleros*, etc.; trad. en latin par Lipenius, sous ce titre : *Convivium nobilium et modus, vivendi*, sive *de re cibaria*, 1542, in-4°. III. *Libro de las quatro enfermedades cortesanas, que son catarrho, gota, mal de piedra, y mal de buas*, Tolède, 1544, in-folio. Pierre Lauro en a donné une traduction en italien, Venise 1558, in-8°. Ce livre contient des observations curieuses et intéressantes sur la maladie vénérienne. IV. Un ouvrage en espagnol, traduit en latin sous le titre suivant : *De salutis humanæ præservatione, de peste, et febribus pestilentis: de sterilitate virorum et mulierum, de morbis prægnantium et infantium*, Valladolid, 1551, in-folio.

Z.

LOBJOY (François), né le 25 septembre 1743, était membre de l'Université de Paris. Pendant les premières années de la révolution, il fut maire de Colligis, près de Laon; puis fut nommé, par le département

de l'Aisne, député à l'Assemblée législative, où il ne se fit pas remarquer. Après la session, il revint à Colligis, dont il fut encore élu maire. Après avoir été vice-président de district, il prit place, en l'an V (1797), au Conseil des Anciens, où il se trouvait lors de la révolution du 18 brumaire. Il passa peu après au Corps législatif, qu'il présida en 1802. Il en faisait encore partie lorsqu'il mourut, à Colligis, en octobre 1807. Lobjoy aimait la littérature et la cultivait; il prenait même le titre d'homme de lettres. Nous croyons cependant qu'il n'a rien publié; mais il préparait depuis long-temps un grand ouvrage de critique sur l'histoire ancienne. (*Voy.*, dans le *Moniteur* de 1807, une notice sur Lobjoy, par Devismes.)

A. B—T.

LOCRÉ *de Roissy* (Jean-Guillaume), jurisconsulte, né à Leipzig, d'une famille française, le 20 mars 1758, vint de bonne heure en France avec son père, qui y établit la plus ancienne manufacture de porcelaine à la manière de Saxe. Il se livra dès sa jeunesse, avec ardeur, à l'étude du droit. A vingt-sept ans, il fut reçu avocat au Parlement de Paris, et la révolution française le trouva en possession d'une clientèle nombreuse. Ayant puisé dans des traditions de famille des principes sévères, une piété forte et éclairée, il se tint d'abord à l'écart de toutes les agitations; resta bon citoyen et laborieux jurisconsulte, au milieu de l'anarchie. Nommé, en 1792, juge de paix de la section de Bondy, il eut le courage, avec quatre de ses confrères, de se transporter aux Tuileries pour instruire contre les auteurs de l'attentat du 20 juin. Avec eux, il fit tous ses efforts pour prévenir la catastrophe du 10 août, qu'on machinait déjà presque à découvert; il se rendit chez le roi pour aviser aux moyens de le préserver de sa perte. Victimes de leur dévouement patriotique, trois de ses collègues avaient été massacrés; un quatrième avait porté sa tête sur l'échafaud; Locré échappa au bourreau, en se retirant à Joigny (Yonne); deux ans après, chargé par les habitants de cette ville d'une mission auprès de la Convention, il revint à Paris. C'est alors que Merlin et Cambacérès, choisis par leurs collègues pour classer les lois décrétées jusqu'à cette époque (1794), proposèrent au proscrit de se mettre à la tête de ce travail, en qualité de secrétaire-général de la commission. Locré fit remarquer que la Convention n'avait pas compris ce qu'elle demandait; qu'avant de songer à réunir les lois, il fallait les compléter, les élaborer, les mettre en harmonie. Un second décret donna cette latitude à la commission, et Locré rédigea un plan ingénieux, qui parut si remarquable, que le Comité de salut public le fit écrire à la main, encadrer et placer dans la salle de ses séances. Tout entier à ce travail utile et modeste, il espérait traverser ignoré ces temps d'orage; mais son nom trouvé dans les papiers de Quatremère, une lettre pleine de sentiments religieux, ranimèrent contre lui la fureur révolutionnaire : un mandat d'arrêt fut lancé; on l'arrêta au milieu de ses bureaux, et il n'aurait eu rien à envier à ses compagnons de courage et d'infortune, si Cambacérès ne fût venu déclarer au Comité de salut public que le prisonnier était l'auteur du tableau placé dans la salle des séances; le mandat fut retiré sur-le-champ. Locré, rendu à ses fonctions, continua avec ses deux protecteurs, les travaux du Code civil, et en 1795, lorsque vint le Directoire, il fut nom-

mé secrétaire-rédacteur du Conseil des Anciens; sous le Consulat et sous l'Empire, il fut attaché au Conseil-d'État, avec le titre de secrétaire-général, et nommé baron. Assistant en cette qualité aux discussions du code, il rédigeait les procès-verbaux, revoyait les projets arrêtés, avec un soin, une conscience qui faisait dire à un des rédacteurs du code : « Non-« seulement Locré exprime notre pen-« sée avec la plus rigoureuse exacti-« tude, mais encore il sait la revêtir « d'expressions souvent heureuses, « toujours convenables et dignes du « sujet ». La première Restauration récompensa ses longs services en lui laissant ses hautes fonctions. Dambray, nommé chancelier de France, le chargea de la rédaction du projet de réorganisation du Conseil-d'État, mise en harmonie avec la Charte; et après les Cent-Jours, on l'aurait sans doute conservé à son poste, s'il n'avait signé la déclaration du Conseil-d'État du 24 mars 1815, réquisitoire en forme contre les Bourbons, à la rédaction duquel, comme secrétaire, Locré avait dû prendre une large part. Rendu à la vie privée, il reprit la profession d'avocat, et continua les grands ouvrages de jurisprudence qu'il avait commencés sous l'Empire. Il se fit connaître sous la Restauration par ses travaux de jurisconsulte et quelques consultations savantes. Il rédigea entre autres, pour un collaborateur d'Anquetil, un curieux mémoire *sur la propriété littéraire et les lois qui la règlent* (Paris, 1817, in-8°). Suppléant aux lacunes de la loi, par une sage interprétation des règles du bon sens et de la justice, il y défend avec une vigoureuse logique les droits sacrés de l'intelligence sur ses œuvres; et pourtant ce fut sans succès. L'âge et les fatigues d'une vie laborieuse ne lui laissant plus que les forces nécessaires pour mettre fin à ses longs travaux, il abandonna les affaires, et vécut dans la retraite depuis 1832 jusqu'à sa mort, arrivée à Mantes, le 8 déc. 1840. Ses dernières années furent malheureuses; une cécité presque complète l'avait forcé à suspendre pour toujours des occupations qu'il aimait et qui faisaient toute sa fortune. C'est ainsi qu'il ne nous a laissé que les matériaux d'un ouvrage précieux qui devait avoir pour titre : *Napoléon au Conseil-d'État.* Il vivait d'une modique pension bien méritée par ses honorables services et son long désintéressement; mais un procès qu'il perdit avec son libraire, lui enleva ses dernières ressources, et il aurait connu la misère, si le roi Louis-Philippe, qui avait pour lui une grande estime, ne l'avait aidé de ses secours. La haute position qu'avait occupée Locré dans les conseils où furent élaborées les lois de la République et de l'Empire, et particulièrement le Code civil, son esprit d'ordre et d'analyse, la sagesse de ses vues, son exactitude et sa lucidité, nous rendent utiles encore aujourd'hui les ouvrages dans lesquels il nous fait parcourir la même route que le législateur a suivie, et nous conduit au même résultat par les mêmes déductions, se posant moins comme auteur, il le dit lui-même, que « comme un témoin qui a tout « vu, tout entendu, tout obser-« vé ». Voici ce que lui écrivait un illustre jurisconsulte, Merlin, sur le premier volume de l'*Esprit du Code Napoléon*, *tiré de la discussion*, Paris, 1806, 7 vol. in-8°. « Ce premier vo-« lume porte, par la manière dont il « est fait, le cachet d'un ouvrage qui « doit vivre autant que la loi dont il « est l'interprète. » C'est aussi dans

une lettre que lui adressa, à ce sujet, Bigot de Préameneu, que nous trouvons ce témoignage, sur son zèle infatigable, et sur l'utilité de son livre. « Personne n'a mieux connu que « vous, n'a suivi plus exactement le « mouvement, et je pourrais dire « les nuances des discussions. Chacun de ceux qui y ont pris part, n'a « cessé d'admirer avec quelle précision, avec quelle clarté, avec quelle « scrupuleuse fidélité ses idées se « trouvaient consignées dans le procès-verbal. Votre dernier travail « sera, en quelque sorte, le complément de cette immense opération. » Cet ouvrage, en effet, remplit parfaitement son titre; il révèle de la manière la plus sûre, l'esprit de la loi. L'auteur fait marcher de front l'étude des procès-verbaux, des exposés des motifs et des discussions : il les étudie l'un par l'autre; il remonte jusqu'au projet du Code civil et aux observations des tribunaux, et s'attache à les réduire à un ensemble, à en former un tout. Par une disposition lucide et commode, il offre tout à la fois un traité sur la matière de chaque titre, et un commentaire sur chaque article. Dans les mêmes vues et sur le même plan, Locré publia : l'*Esprit du Code de commerce*, ou *Commentaire sur chacun des articles du Code*, Paris, 1811-13, 10 v. in-8°; et l'*Esprit du Code de procédure civile*, Paris, 1816, 5 vol. in-8°. Il donna, en 1829, avec de nombreux changements et une disposition nouvelle, une seconde édition de l'*Esprit du Code de commerce*, Paris, 4 vol. in-8°. « La première, dit-il, avait « paru à une époque à laquelle il eût « été d'une extrême imprudence de « hasarder la moindre observation « critique. » Jugement sévère, mais juste, qui semble cependant en contradiction avec ce qu'il dit ailleurs sur la constitution de l'an VIII; c'est pour lui une des plus fortes conceptions qui soient sorties des têtes humaines : « Jamais la division du pou- « voir, de laquelle la garantie sociale « dépend, ne fut mieux entendue, « jamais on n'avait fait une plus in- « génieuse alliance entre deux choses « qui paraissent mutuellement s'ex- « clure, entre une administration « forte et la liberté ». Ces paroles dans lesquelles nous ne devons voir qu'un regret, un souvenir de reconnaissance pour un gouvernement qui avait fait long-temps sa fortune, nous les trouvons en tête d'un grand ouvrage qui fut l'occupation de sa vie presque tout entière : *Législation civile, commerciale et criminelle de la France, ou commentaire et complément des Codes français*, Paris, 1826-1832, 31 vol. in-8°. On y trouve rassemblés les procès-verbaux et les discours relatifs aux codes; ce n'est point cependant une simple collection : le but du livre est de donner, à la vérité, le commentaire et le complément de nos codes, mais le commentaire officiel fait par le législateur lui-même, sans mélange d'opinions étrangères; mais un complément formé par le rapprochement et la conférence des lois. Le plan est simple et bien conçu; une première partie contient, avec le texte des codes, les notes analytiques qui en forment le commencement et le complément; une seconde, les éléments du commentaire; une troisième, les éléments du complément. L'ouvrage est précédé de prolégomènes fort intéressants *sur l'ordre social, sur l'organisation politique de la France, sous le Consulat et sous l'Empire, comparée à celle que lui donne la Charte;* enfin, sur l'histoire générale de chacun des codes français. Ce sont des

morceaux vraiment historiques, dont la lecture attache, et qui n'ont rien de commun avec une ennuyeuse préface; ils sont semés d'anecdotes et de faits particuliers sur les intentions, le caractère et la politique de Napoléon. Cet important répertoire de notre jurisprudence fut honoré comme l'*Esprit du Code civil*, de l'approbation d'un des hommes les plus compétents de notre époque : « A la suite d'un si grand travail, vous pouvez dire, » écrivait à l'auteur, M. Dupin aîné, le 25 juillet 1830, » Exegi monumentum ære perennius ». Outre ces quatre ouvrages qui nous paraissent précieux pour tous ceux qui, chargés de l'application des lois, ont besoin d'en saisir l'esprit, le baron Locré a laissé : *Législation française*, ou *Recueil des lois, des réglements d'administration et des arrêtés généraux, basés sur la constitution*, tom. Ier, 1801, in-4°. Il se proposait de faire une classification des lois, mais il n'en publia que ce premier volume, qui traite de l'organisation et des attributions du Conseil-d'État. — *Procès-verbaux du Conseil-d'État, contenant la discussion du projet du code*, Paris, 1803 et 1804, 5 vol. in-4°. —*Discussions sur la liberté de la presse, la censure, la propriété littéraire, l'imprimerie et la librairie, qui ont eu lieu pendant* 1808-1811, Paris, 1819, in-8°.—*Législation sur les mines et sur les expropriations pour cause d'utilité publique*, ou *Lois des* 21 *avril et* 8 *mars* 1810, *expliquées par les discussions du Conseil-d'État*, Paris, 1828, in-8°.—*Quelques vues sur le Conseil-d'État, considéré dans ses rapports avec le système de notre régime constitutionnel*, Paris, 1831, in-8°.

R—é.

LOCRES (Ferri de), curé de Saint-Nicolas, à Arras, dans le XVIIe siècle, fut un des hommes les plus érudits de cette époque, et a laissé des ouvrages historiques qui sont encore utilement consultés : I. *Discours sur la noblesse*, dans lequel l'auteur fait une mention honorable de la piété et des vertus des rois de France, Arras, 1605, in-8°. II. *Histoire des comtes de Saint-Pol*, Douai, 1613, in-4°. III. *Chronicon belgicum ab anno* 238 *ad annum* 1600, Arras, 1616, in-4°. Locres mourut à Arras, en 1614.

Z.

LODÉ (Jean), licencié ès-lois, naquit dans le diocèse de Nantes. La date de sa naissance et celle de sa mort ne peuvent être précisées. La Bretagne ayant été désolée, en 1488 et 1489, par les Français, il se retira à Orléans, où ses grandes connaissances le mirent à même d'ouvrir une école qui fut très-fréquentée, et qu'il dirigeait encore en 1513; c'est ce que nous apprend l'épître dédicatoire de sa traduction du livre *De Educatione liberorum*. Il avait eu pour élève Gentien Hervet, qui, dans son discours latin, intitulé *De Patientia*, imprimé au commencement de 1541, parle de lui et de Thomas Lupset, son autre maître, comme de deux personnes n'existant plus depuis quelque temps. Lupset était mort le 27 décembre 1532, à l'âge de 36 ans. Cette date et celle de la traduction du Traité de Plutarque sur l'état du mariage, autorisent à croire que Lodé mourut de 1535 à 1540. Il a laissé : I. *Guidon des parents en instruction et direction de leurs enfants*, Paris, 1513, in-8°. C'est une traduction du poème de cent vers que François Philelphe composa pour son fils Mario, sous le titre de : *De Educatione liberorum*, et dans lequel il lui donne des préceptes de conduite. Il se trouve dans la sixième décade des Satires de

Philelphe, qui n'a pas laissé d'autre écrit sur la même matière. Au moment où Lodé allait publier sa traduction, Nicolas Bérauld, son ami, se crut obligé de le prévenir que François Philelphe qui, dans ses épîtres, avait plusieurs fois donné le dénombrement de ses œuvres, n'y avait jamais compris son poème *De Educatione liberorum;* qu'il prît donc garde que le livre qu'il avait traduit ne fût celui que Maffeo Végio avait fait paraître sous le même titre. Cet avis de Bérauld détermina Lodé à ne mentionner, dans son épître dédicatoire, l'opuscule de Philelphe qu'avec cette restriction : *Ni verum auctorem titulus mentitur adulter.* Bérauld avait seulement entendu parler du livre de Végio; car, s'il l'avait vu, il n'aurait pas confondu un opuscule de cent vers avec un volumineux traité en prose, divisé en six livres, et toujours publié avec le nom de son auteur. Quant à Philelphe, s'il n'a pas mentionné cet écrit dans la nomenclature de ses œuvres, c'est qu'il était compris dans le corps de ses Satires, au nombre de cent, toutes de cent vers, et dont le poème *De Educatione liberorum* forme le centième article qu'il publia séparément, en raison de son caractère moral (*voy.* Gesner et ses continuateurs, *verbo* Philelphe). II. *Cinquante-huit préceptes sur l'état de mariage, envoyés par Plutarque à Politianus et Eurydice, sa femme*, traduits de Plutarque, Paris, 1535, in-16. III. Deux dialogues latins, en vers hexamètres, l'un intitulé : *Timon adversus ingratos;* l'autre : *De justitia et pietate Zaleuci, Locrorum regis.*

P. L—t.

LODER (Juste-Chrétien de), chirurgien et anatomiste distingué, né à Riga, le 28 février 1753, fut reçu docteur en médecine et en chirurgie à Gœttingue, en 1777, et soutint, à cette occasion, une thèse intitulée : *Descriptio anatomica baseos cranii humani iconibus illustrata.* Il devint ensuite professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements à l'Université d'Iéna, puis premier médecin du prince de Saxe-Weimar. En 1803, le roi de Prusse lui donna le titre de professeur d'anatomie à Hall. Il résida ensuite à Kœnigsberg. En 1809, l'empereur Alexandre l'appela à Moscou et le choisit pour son premier médecin. Loder mourut à Moscou, le 16 avril 1832. Ses principaux ouvrages sont : I. *Dissertatio syncondroseos ossium pubis sectionem in partu difficili instituendam denuo expendit*, Gœttingue, 1778, in-4°. II. *Manuel d'anatomie* (en allemand), Iéna, 1788, tome 1er, in-8°. III. *Principes d'anthropologie et de police médicale* (allem.), Iéna, 1791; 3e édition, Iéna, 1800, in-8°. IV. *Observations médico-chirurgicales* (allem.), Weimar, 1794, in-8°, avec fig. V. *Tabulæ anatomicæ quas ad illustrandam corporis humani fabricem collegit et curavit*, Weimar, 1794 et 1804, in-fol. Ces planches anatomiques, qui sont au nombre de 182, sont accompagnées d'un texte explicatif en allemand et en latin. Elles ont été longtemps un des plus beaux ouvrages d'anatomie. Plusieurs d'entre elles sont faites d'après les observations microscopiques. VI. *Journal de chirurgie, d'accouchements et de médecine légale* (allem.), Iéna, 1796 - 1806, 4 vol. in-8°; recueil estimé, destiné à continuer la bibliothèque chirurgicale de Richter, dont Loder était collaborateur. VII. *Principes de chirurgie*, tome 1er (allem.), Iéna, 1800, in-8°. VIII. *Principes d'anatomie*, tome 1er (allem.), Iéna, 1806, in-8°. IX. *Elementa anatomiæ corporis*

humani, tome 1er, Riga, 1823, in-8°. X. *Index præparatorum aliarumque rerum ad anatomen spectantium quæ in musæo universitatis mosquensis servantur*, Moscou, 1823, in-8°. XI. *Lettre sur le choléra* (allem.), Kœnisberg, 1831, in-8°. Il fit paraître, la même année, des additions à cet opuscule. Loder est encore auteur de plusieurs traductions et de plusieurs articles qu'on trouve dans divers recueils périodiques. Il a aussi composé plus de trente programmes académiques, dont on peut voir les titres dans la *Biographie médicale*. G—T—R.

LODGE (William), graveur, naquit à Leeds, dans le comté d'York, en 1649. Sa famille jouissait d'une fortune assez considérable, et l'envoya à Cambridge, où il fit de bonnes études. Il suivit ensuite les cours de droit au collége de Lincoln's-Inn. Mais deux passions dominantes, celles des beaux-arts et des voyages, le détournèrent de cette carrière. Il accompagna à Venise lord Falconberg, ambassadeur près de cette république, et s'y lia d'amitié avec le peintre vénitien Jacques Barri, auteur d'un Voyage pittoresque en Italie. De retour en Angleterre, Lodge enrichit son pays d'une bonne traduction de cet ouvrage, et y ajouta une carte d'Italie, ainsi que plusieurs têtes gravées par lui d'après les plus grands maîtres, et la fit imprimer en 1679. Il connut alors sir Francis Place, amateur éclairé, et contracta bientôt avec lui une amitié que le rapport de leurs caractères resserra davantage. Ils parcoururent ensemble les contrées les plus pittoresques de l'Angleterre, et Lodge en fit des dessins dont il a publié la gravure. Il échappait ainsi aux troubles qui, à cette époque, déchiraient sa patrie. Cependant, un jour que dans le pays de Galles, il était occupé à dessiner une vue, on l'accusa d'être un espion des Jésuites (c'était au moment de la prétendue découverte du complot des catholiques); il fut arrêté, malgré ses réclamations, et conduit en prison, où il resta jusqu'à ce que plusieurs de ses amis vinssent témoigner de son innocence et se fussent rendus ses cautions. Lodge est un des artistes anglais qui font le plus d'honneur à leur pays. Il a gravé avec un talent remarquable une suite de portraits estimés, parmi lesquels on cite comme un des plus curieux celui d'*Olivier Cromwell, accompagné de son page*, dédié au protecteur. Les *Vues* d'Angleterre et de quelques autres contrées de l'Europe, qu'il a gravées, sont exécutées d'une pointe facile, spirituelle, et attestent le talent et le goût de leur auteur. Celle qui a pour inscription le *Monument*, est une des plus remarquables. On fait aussi un grand cas d'une suite de gravures ayant pour titre : *Livre de diverses vues faites d'après nature*, par W. Lodge, petit in-folio, en travers, ainsi que des *Vues de Wakefield* et *de Leeds*, sa ville natale. On peut voir la liste des ouvrages de Lodge et des détails plus étendus sur sa vie dans le Catalogue des graveurs anglais, publié sous le nom d'Horace Walpole. Cet artiste mourut à Leeds, en 1689. — Lodge (*Thomas*), poète et médecin à Londres, dans le seizième siècle, donna au théâtre plusieurs pièces qui obtinrent des succès, entre autres, *Les maux de la guerre civile*, 1594, in-8°, et, avec Robert Green, un ouvrage critique, plus connu sous ce titre : *Le Miroir de Londres et de l'Angleterre*, 1598. P—s.

LOEBENSTEIN - LOEBEL (Edouard), docteur en médecine, anatomiste distingué et professeur à l'Université d'Iéna, mort dans cette ville

le 16 avril 1819, a composé un grand nombre d'ouvrages fort estimés, dont les deux suivants ont été traduits en français : I. *Traité sur l'usage et les effets des vins dans les maladies dangereuses et mortelles, et sur la falsification de cette boisson*, trad. de l'allemand, par J.-F.-D. Lobstein, correspondant de la Société médicale d'émulation, Strasbourg et Paris, 1817, in-8°. II. *Tableau de la séméiologie de l'œil, à l'usage des médecins*, trad. par le même, Strasbourg et Paris, 1818, in-8°. Z.

LOEHR (Jean-André-Chrétien), écrivain allemand, naquit, le 18 mai 1764, à Halberstadt, où son père, pauvre officier, privé d'un bras par le canon à la bataille de Torgau, n'avait pour vivre, avec sa pension, qu'une petite place d'employé de l'accise. Du gymnase de Wernigerode, il se rendit à dix-sept ans, quatorze écus en poche, à l'Université de Halle, où il étudia la médecine d'abord, parce que c'était là sa science de prédilection; puis, quand il vit que les études médicales étaient trop chères pour sa bourse, la théologie. Il n'en faillit pas moins périr de faim et de froid durant l'hiver de 1781 à 1782. Enfin des âmes charitables l'aperçurent malade, mourant, et le prirent en pitié. Guéri, mais imparfaitement, de l'affection que lui avaient causée de trop longues privations, il obtint, par ses protecteurs, une place de maître à la maison des orphelins; et le produit de quelques leçons de clavecin le mit au-dessus des premiers besoins. Trois ans après, il faisait, aux environs de Querfurs, une éducation particulière, et avait, entre autres élèves, Frédéric Krug de Nidda. Il n'y resta que deux ans, passa ensuite à Halle, dans une autre maison dont le chef avait droit de patronage sur un petit village voisin (Döhlitz-am-Berge), et en obtint cet insignifiant bénéfice, où il eut beaucoup de tribulations de tout genre, mais où il eut le bonheur de se faire remarquer du docteur Baumgarten. Bientôt, sur la recommandation de celui-ci, il fut nommé prédicateur dans un des faubourgs de Mersebourg. Il semblait alors n'avoir que quelques mois à vivre. Sans cesse en proie aux rechutes, depuis le cruel hiver de Halle, il n'avait, pour ainsi dire, que le souffle. Ceux qui avaient aspiré au poste dont il se trouvait nanti ne croyaient leurs espérances ajournées que pour peu de temps. Cependant un bon régime, le bien-être, une sage et régulière distribution de tous ses moments, le soin d'éviter toutes les émotions, de vivre, en quelque sorte, de la vie de l'enfant, prolongèrent sa carrière. Lœhr travaillait beaucoup : aux diverses fonctions du ministère évangélique, notamment à la prédication, dans laquelle il avait un vrai succès, il joignait des travaux de plume qui, sans être d'un ordre élevé, dénotent un mérite peu commun. C'est principalement pour l'enfance qu'il a écrit. Ce talent n'est point aussi vulgaire qu'on le croit. Ne pas se perdre dans des hauteurs inaccessibles à l'œil de l'enfant, et ne pas tomber, à force de simplicité, dans le trivial et dans le puéril, est un art dont peu approchent, et que nul n'a possédé dans la perfection. Lœhr n'a pas non plus atteint ce but idéal, mais il s'en est moins écarté que bien d'autres. Il excelle à décrire les procédés techniques; il narre bien et simplement; il amène naturellement sa morale au milieu du récit, et la fond artistement avec ce qu'il conte. Un tiers au moins de ses ouvrages pour l'enfance a eu de secon-

des, de troisièmes et de quatrièmes éditions; plusieurs ont eu les honneurs de la traduction française. Lui-même, à son tour, s'est quelquefois fait traducteur. Mais les écrits du chanoine Schmidt, composés dans le même but, ont depuis long-temps fait oublier en France et en Allemagne ceux de Lœhr. A la longue pourtant, et en dépit des ménagements, sa santé faiblit de nouveau; de vives et trop fréquentes difficultés avec son chef, le surintendant de Mersebourg, y contribuèrent fortement. Au bout de vingt ans passés toujours à Mersebourg, et bien qu'il eût droit de s'attendre à y rester indéfiniment, et sans doute à y avoir, avec le temps, la surintendance, il reçut sa nomination de premier pasteur à Zwenkau; c'était un titre supérieur, et même c'était une sinécure comparativement à la place qu'il avait à Mersebourg, mais il préférait Mersebourg. C'est en 1813 que se faisait ce changement: Zwenkau, à trois lieues de Leipzig, souffrit beaucoup des allées et venues des Français, des Autrichiens, des Prussiens, des Russes; Lœhr était cloué au lit par sa maladie, un de ses enfants mourait. L'année suivante, sur les instantes prières de ses amis, il se rendit aux eaux de Carlsbad, et, pendant deux ans qu'il y resta, s'il n'en sentit pas profondément les effets salutaires, il eut le temps d'en connaître à fond les docteurs et les malades. Il survécut pourtant encore sept ans à ce peu fructueux voyage; et, tantôt souffrant des nerfs, tantôt en proie aux péripneumonites, aux coups de sang, aux hydropisies, toujours cacochyme, il ne mourut que le 28 juin 1823. Le plus remarquable peut-être de ses ouvrages sur l'enfance, a pour titre: *Livre du Chat et de la Caille, par le docteur Martin*, Leipzig, 1824, in-8°, fig. Il y tourne en ridicule les modernes idées sur l'instruction des enfants, en en montrant l'insuffisance et le vide. Les autres, pour ne point parler de ses *Abécédaires à gravures* (l'un Halle, 1796, in-8°; l'autre Leipzig, 1799, in-8°; 5e édit., 1823), et de quelques menus opuscules, sont: 1° *Petites Histoires et Récits pour les Enfants*, Leipzig 1799, in-8°, 4e édit., 1818 (trad. en franç. par Catel, sous ce titre: *Le Premier Instituteur*, Leipzig, 1809, in-8°); *Petits Récits pour les Enfants*, Francfort-sur-le-Mein, 1800, in-8°; *Récits et Histoire pour le cœur et l'esprit de l'Enfance*, Leipzig, 1822, 2 vol. 2° *Petites Causeries pour les Enfants*, Francfort, 1800, in-8°; et *Nouvelles petites Canseries pour les Enfants*, Leipzig, 2 pet. vol. in-8°, fig. 3° *Description des pays et des peuples de la terre*, Halle, 1808, in-8°; 3e édit., augm., Leipzig, 1820, 4 vol., sous ce titre: *Les Pays et les Peuples de la terre*. 4° *Les faits utiles de l'Histoire naturelle* (gemeinnütz. u. vollstændige Naturgesch.), Leipzig, 1815-1817, 3 vol. in-8°, fig. 5° *La Famille Oswald*, Leipzig, 1819, 2 vol. in-8°. 6° *Le Livre d'images*, Leipzig, 3 vol. in-8°, fig., 1819 et 1820. Les deux derniers ont été vendus à part, sous le titre de *Tristesses et joies de la Famille d'Erthal*, ou *la Vie humaine dans les phases de réjouissance et d'affliction*. Il prit part à la rédaction du *Premier précepteur de l'Enfance* (der erste Lehrmeister), avec Wagner, Wilmsen, Schellenberg, etc., et, des 29 vol. de la collection, 9 sont de lui, savoir: 1° *Les Nuits de la Bible*; 2° *les Petites Histoires profanes*; 3° *l'Histoire naturelle à l'usage des écoles*; 4° *les Habitants de la terre*; 5° *Livre de lecture et d'instruction domestique*; 6° *le Petit Catéchisme de Luther*; 7° *la Géogra-*

phie ; 8° *la Petite Technologie;* 9° *les Sentences de la Bible.* On doit, de plus, à Lœhr, en fait d'ouvrages un peu plus sérieux : I. *D'où vient que les Prédicateurs en titre exercent si peu d'influence sur la moralité humaine?* Leipzig, 1792, in-8°. C'est son premier ouvrage; il l'écrivit à Tœplitz. II. *Quelques lignes de franc-parler sur Carlsbad, ses eaux, leur usage et leur administration* (Freymüthige Blœtter üb. Gebrauch u. Einrichtung d. Carlsbades), Leipzig, 1818, in-8°. Ce petit écrit anonyme contenait des révélations curieuses sur Carlsbad; il fut critiqué amèrement dans les feuilles médicales du jour : on ne le réfuta guère. Lœhr, pour les écrire, avait été à la source. III. Un grand nombre d'opuscules sur l'horticulture, tous ou anonymes ou pseudonymes, et presque tous retouchés à la dernière époque de sa vie, et lorsque ses souffrances étaient au comble. Ils ont pour titre : 1° *le Sincère Jardinier à la culture des arbres*, Halle, 1797, in-8° (anonyme); 2° *Instruction pour cultiver utilement les arbres fruitiers et les légumes* (sous le pseudonyme de J.-C.-F. Müller), Francfort-sur-le-Mein, 1796, 2 vol. in-8°; 2e édit., Leipzig, 1800 (sous le titre de : *Leçons sur les points capitaux de l'horticulture utile*, ou *d. wichtigsten Lehre d. nützs. Gartenbaues*); 3e et 4e, Francfort, 1801, 1820 (avec l'intitulé primitif); 3° *le Parfait Jardinier du mois*, Francfort, 1797, in-8°; 5e édit., 1820 (encore sous le pseudonyme de Müller); 4° *l'Honorable Jardinier des arbres fruitiers et du potager*, Leipzig, 1798; 10e édit., 1823 (sous le pseudonyme de Schmidt); 5° *la Culture des jardins et des fruits* (par Müller), Francfort, 1801, in-8°; 3e édit., 1820; 6° une trad. de *l'Art de préparer les vins*, de Cadet de Vaux (par Müller), avec notes, Francfort, 1802, in-8°; 7° *la Culture de la vigne en Allemagne*, Leipzig, 1803, in-8° (par Müller); 8° *les Merveilles du règne animal et du règne végétal*, Francfort, 1805, in-8°; 2e édit., 1818; 9° *la Parfaite Économie domestique* (par Schmidt), Leipzig, 1821, in-8°. IV. Un bon nombre d'articles épars dans le *Journal des Prédicateurs*, de Dagnitz, 1790-93, dans les *Remarques utiles pour l'ami des jardins et des fleurs*, d'Albonico, 1796-98, dans le *Collecteur économique*, de Deber, 1801-1803; dans *le Contradicteur*, du baron Chr. de Seckendorf, Leipzig, 1803, in-8°; dans la *Gazette de la jeunesse*, de Dolz; dans le *Journal* d'éducation de Schmith, Leipzig, 1806, grand in-8°; dans le *Journal du Protestantisme*, de Sintenis, 1809, dans la *Feuille de conversation pour le bourgeois et le paysan*, Altenbourg, 1820, in-8°. P—OT.

LOEILLARD. *V.* AVRIGNY, LVI, 603.

LOFFT (CAPEL). *V.* CAPEL LOFFT, LX, 125.

LOGGAN (DAVID), peintre, né à Dantzig, vers 1630, fut élève de Simon Passe et de Hondius. Après un séjour de quelques années en Hollande, il se rendit en Angleterre, où l'on goûta ses portraits et ses vues de diverses contrées de ce royaume. Les deux universités d'Oxford et de Cambridge lui confièrent l'exécution de différentes vues de ces deux colléges, qu'elles faisaient dessiner et graver. Pour se livrer à ce grand travail, Loggan se fixa dans la première de ces villes, et s'y maria en 1672. C'est à la même époque qu'il publia, en un volume grand in-folio : *Habitus Academicorum Oxoniæ, a doctore ad servientem*, où il se qualifie *David*

Loggan, Gedaninsis, universitatis Oxoniæ chalcographus. Outre cet ouvrage et les différentes *Vues* qu'il a gravées, on a encore de cet artiste une collection nombreuse de portraits dessinés par lui, mais dont une partie a été gravée, sous sa direction, par Walk, Blooteling et Vanderbanck. Ses gravures sont remarquables par la propreté de l'exécution; mais cette qualité dégénère quelquefois en raideur, et laisse voir un artiste qui avait moins de goût que de science dans son art. Parmi les nombreux portraits qu'il a gravés, on distingue spécialement ceux de *Georges, duc d'Albermale*, armé, à mi-corps; de *lord Kepper Guilford;* de *James, duc de Montmouth*, dans sa première jeunesse, et une *Estampe emblématique sur Cromwell.* Loggan mourut à Londres en 1693. P—s.

LOISEAU (Jean-François), conventionnel, né, vers 1750, à Châteauneuf en Thimerais, était chirurgien-barbier dans un village de la Beauce lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec une sorte de fureur, et se rendit à Paris, où il prit part aux premières émeutes. Choisi par la populace pour l'un des jurés du tribunal sanguinaire institué après le 10 août 1792, il s'y montra l'un des plus cruels, et fut, dans le même temps, nommé, par le département d'Eure-et-Loir, député à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Chargé ensuite d'un rapport contre Choiseau, il conclut à son envoi au tribunal révolutionnaire, devant lequel ce fournisseur l'ayant appelé, il fit décréter, par la Convention, que les rapporteurs d'une affaire suivie de renvoi aux tribunaux ne pourraient pas y être cités. Moins cruel cuvers le commissaire ordonnateur Yon, il parla en sa faveur, et le fit renvoyer à ses fonctions. En 1795, Loiseau fut un des commissaires que la Convention nationale chargea d'assurer les subsistances de la capitale. Après la session conventionnelle, le Directoire l'employa comme commissaire près l'une des administrations de son département. Exilé comme régicide en 1816, il rentra bientôt en France par suite de la tolérance ministérielle, et mourut à Paris, le 16 décembre 1822. M—d j.

***LOISEAU** (Jean-Simon), jurisconsulte, naquit à Frasne (départ. du Doubs), le 10 mai 1776. Ses parents, propriétaires aisés, lui donnèrent une éducation soignée. Immédiatement après ses premières études, il fit son cours de droit à Dijon, sous le célèbre Proudhon, qui lui prodigua des soins tout particuliers, et finit par lui vouer un attachement inaltérable. Venu à Paris pour y suivre le barreau et se livrer à la pratique des affaires, il fut long-temps, avec M. Bavoux, un des collaborateurs du journal intitulé : *Jurisprudence du Code civil.* S'apercevant des difficultés qu'entraînait, devant les tribunaux, l'application des nouvelles lois sur les enfants naturels, il entreprit de rassembler toutes les règles de la matière dans un ouvrage qu'il publia sous le titre de *Traité des Enfants naturels*, qui fut fort bien accueilli du public, et eut plusieurs éditions. Il avait commencé un ouvrage sur les *Hypothèques*, mais il y renonça quand il apprit qu'un auteur recommandable s'occupait de donner un traité sur cette matière. En 1807, il fut reçu avocat à la Cour de cassation. Peu brillant dans la plaidoirie, mais solide dans la discussion, et jurisconsulte instruit, il avait précisément ce qu'il faut pour

cette carrière. Son cabinet ne tarda pas à devenir un des plus renommés pour la consultation. Après la Restauration, l'un de ses amis ayant publié une brochure où l'institution de la Cour de cassation était attaquée, il n'hésita pas à lui répondre dans un autre écrit intitulé : *De la Cour de cassation*, où il paya à cette compagnie le tribut d'éloges que de longs et quelquefois courageux services lui avaient mérité. En 1813, Loiseau donna une nouvelle édition du petit traité de Lebrun, *sur la Prestation des fautes*. Il fut aussi l'un des collaborateurs du *Dictionnaire des arrêts modernes*, publié à la même époque, sous le nom de MM. *Dupin*, *Loiseau* et *Delaporte*. On a encore de lui : I. *Cause célèbre*, *Enfant égaré dans la Vendée*, 1809, 2 vol. in-8°. II. *Dictionnaire des arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8°. III. *Mémoires sur le duel*, Paris, 1819, in-8°. Loiseau mourut le 17 décembre 1823, âgé de quarante-sept ans, laissant un fils en bas âge. M. Dupin publia, dans la même année, une *Notice sur M. Loiseau*, brochure in-8° de 5 pages. Z.

LOISEAU *de Mauléon*. *V.* LOYSEAU, XXV, 324.

LOISELEUR - DESLONGCHAMPS (AUGUSTE-LOUIS-ARMAND), orientaliste, né à Paris, le 14 août 1805, était le fils unique d'un médecin de la capitale, qui ne s'est pas moins distingué dans sa profession que par ses nombreux ouvrages sur la botanique, l'agriculture et les vers à soie. Le jeune Loiseleur dut à sa mère sa première éducation, et il annonça, dès sa plus tendre enfance, de si heureuses dispositions pour les arts et les sciences, qu'un disciple de Gall ayant vu la forme de sa tête, à l'âge de six ans, prédit à sa mère les succès qu'il obtiendrait un jour. Placé dans une institution particulière, Loiseleur y remporta, tous les ans, plus d'un prix, entre autres celui de discours français, en 1819. Au collége Charlemagne, il eut, en 1821, le second prix de grec; enfin, il acheva sa philosophie et fut reçu bachelier ès-lettres, en 1823, malgré une longue et cruelle maladie qui avait mis ses jours en péril. Destiné à suivre la carrière de la médecine, il fut encore retardé dans ses études par une autre maladie qui dura trois mois. Ayant recouvré la santé, il manifesta un goût si prononcé pour les langues orientales, après avoir fréquenté quelque temps le cours de persan de Silvestre de Sacy, que son père le laissa libre de suivre ce penchant. Loiseleur cessa alors de s'occuper, sinon comme délassement, du dessin à l'aquarelle et de la botanique, où il avait déjà fait de rapides progrès. Reçu bachelier ès-sciences, le 10 janvier 1825, il commença, peu après, l'étude du sanscrit, sous la direction de Chézy (*voy.* ce nom, LX, 594), et s'y appliqua avec tant d'ardeur qu'en 1827, devenu membre de la Société Asiatique de Paris, il proposa au conseil de cette société l'impression du texte sanscrit de l'*Hitopadesha* (bons conseils), avec une traduction française, dont il déposa le premier livre sur le bureau. Sa proposition, appuyée par une commission spéciale, mais ajournée ensuite, d'après le rapport de la commission des fonds, n'eut pas de suite, parce que la publication de ce recueil d'anciens apologues indiens, avec une traduction latine, en 1829, par A.-L. Schlegel, arrêta le travail dont s'occupait Loiseleur-Deslongchamps. On trouve à la Bibliothèque royale une copie du texte sanscrit de cet ouvrage, grand in-4°, parfaitement écrite de sa main, ainsi qu'une

copie séparée du *Mitralâbha*, premier livre de l'Hitopadesha. Simple, modeste, ennemi de toute intrigue, de toute coterie, et attaché, par l'estime et la reconnaisance, à ses deux savants professeurs, il ne pouvait espérer des encouragements de la part du triumvirat, qui exploitait alors la Société Asiatique. Aussi, lorsque, dans la séance du 1er décembre 1828, il demanda que le conseil lui permît de se servir des caractères devanavaris pour faire imprimer le texte sanscrit du *Manava-Dharma-Sastra*, et qu'il voulût bien encourager cette publication par une souscription, on accorda la première demande, mais on ajourna la seconde, qui, en résultat, ne valut à l'auteur que la souscription de la société à un petit nombre d'exemplaires de son ouvrage, tandis qu'elle en avait fait imprimer à ses frais plusieurs autres, dont quelques-uns offraient bien moins d'intérêt et d'utilité. Le *Manava-Dharma-Sastra* (*livre des lois de Manou*), *contenant les institutions civiles et religieuses des Indiens*, forme 2 vol. grand in-8°, dont l'un renferme le texte, et l'autre, la traduction, accompagnée de notes explicatives : le premier parut en 1832, et le second en 1833. Cet ouvrage, le plus important de ceux qu'a publiés Loiseleur, n'obtint dans les journaux qu'une simple mention, sous le titre défiguré de *Code de Manou*. C'est un livre d'un haut intérêt, qui jette le plus grand jour sur la civilisation indienne; c'est un recueil de préceptes relatifs à la religion, à la morale et à la politique; et telle est son autorité sur les Indiens, qu'ils le considèrent comme une révélation divine et comme la base de tous leurs droits civils. Écrit depuis plus de 3.000 ans, et huit siècles avant les *Caractères de Théophraste*, il nous montre les Indiens et leur politique, semblables, dès cette époque, aux Athéniens et aux peuples de l'Europe moderne (*v.* Menou, LV, 69). Aussi n'est-il pas moins intéressant pour l'étude des mœurs orientales et du cœur humain, que pour celle de l'histoire et de la philosophie. En traduisant un ouvrage qui suffirait seul à sa réputation, le jeune orientaliste a su vaincre le dégoût que les hommes de son âge éprouvent ordinairement pour les longs et graves travaux. Il s'est aidé de la traduction anglaise qu'en avait donnée W. Jones; mais il ne l'a pas toujours prise pour guide, et il a quelquefois adopté un sens différent. Les peines et les soins qu'un tel travail avait causés, pendant six ans, à Loiseleur, portèrent une nouvelle atteinte à sa frêle constitution. Il aurait eu besoin d'un long repos pour rétablir sa santé; mais il se contentait de quelques interruptions de peu de jours. Entré, en novembre 1832, comme employé au département des manuscrits de la Bibliothèque royale et placé ainsi au milieu de ce qu'il avait de plus cher, il redoubla de zèle et d'ardeur, et consacra tous les instants que lui laissaient ses fonctions et les soins de sa faible santé, à poursuivre ses études et ses travaux sur les langues orientales. En 1838, il donna, dans le *Panthéon Français*, une nouvelle édition des *Mille et une Nuits*, traduites par Galland (*v.* XVI, 346), et des *Mille et un Jours*, traduits par Petis de la Croix (*v.* XXXII, 478). Les 2 vol. grand in-8° à deux colonnes, que forme cette nouvelle édition, sont enrichis de notes savantes et d'un *Essai historique sur les Contes orientaux et sur les Mille et une Nuits*, que Loiseleur-Deslonchamps fit tirer à part, 1 vol. in-1[illegible]. Son édition des Mille et une Nuits [illegible]

rien de commun avec celle que M. Lane a publiée en anglais peu de temps après, et qui lui est restée inférieure. Loiseleur donna ensuite un *Essai sur les Fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, 1838, in 8°, formant le discours préliminaire et le tiers du volume qui contient l'*Histoire des sept sages de Rome*, par M. Leroux de Lincy. Le roi souscrivit à cet ouvrage pour ses bibliothèques particulières. L'Essai sur les fables indiennes est peut-être l'ouvrage le plus curieux de Loiseleur, et celui aussi qui lui a coûté le plus de recherches. Il l'aurait rendu plus complet s'il eût pu avoir connaissance d'un mémoire que M. Forbes Falconer, professeur de langues orientales à Londres, a publié, en 1841, dans l'*Asiatic Journal*, sur un ouvrage intitulé : *Sindibar Nameh*, et qui est la version persane d'un très-ancien livre déjà connu en Europe d'après des imitations, le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar*, et le roman grec de *Syntipas*, publié par M. Boissonade (1). Le dernier ouvrage de Loiseleur-Deslongchamps est *Amarakocha* (trésor d'Amara, ou trésor immortel), ou *Vocabulaire d'Amarasinha*, publié en sanscrit, *avec une traduction et un index*, imprimerie royale, 1839, grand in-8°, formant la première partie. Il a profité, avec raison, de l'édition qu'avait donnée de ce dictionnaire, à Serampour, en 1808, le savant orientaliste anglais Colebrooke; mais il y a fait des améliorations d'après la nouvelle édition publiée à Calcutta, en 1813. Il en aurait sans doute fait aussi à l'index qui, n'étant pas du traducteur anglais, est incomplet et peu correct. L'index alphabétique, avec renvois au texte, que devait donner Loiseleur, aurait formé la seconde partie de son ouvrage (2); mais à peine avait-il eu la satisfaction de voir la première partie imprimée, lorsqu'il lui survint un crachement de sang qui ne semblait pas avoir des suites plus funestes que les précédents, et qui même s'arrêta, comme pour faire espérer la convalescence du malade. Cependant, le 9 janvier 1840, il tomba dans un état désespéré, et, le lendemain, il fut enlevé à ses parents. Les médecins qui lui ont donné leurs soins n'ont reconnu, pour cause de sa mort, qu'une inégale répartition des forces vitales, qui s'étaient toutes portées vers le cerveau, au détriment du poumon et des organes de la digestion, dont les fonctions étaient ainsi neutralisées. A ses funérailles, M. Reinaud prononça quelques phrases où il rendit un juste hommage à l'amour des études sérieuses, au savoir et aux qualités sociales qui ont mérité à ce jeune orientalistes tant de regrets. Loiseleur-Deslongchamps avait un goût particulier pour copier des manuscrits sanscrits, et ses copies étaient aussi élégantes que correctes. Outre celle du Manava-Dharma-Sastra, que son père conserve religieusement, et celles que possède la Bibliothèque royale, on a de lui les copies imprimées qui forment le texte sanscrit de deux ouvrages publiés par Chézy: l'*Anthologie érotique d'Amarou*, traduits par Apudy (pseudonyme de Chézy), et la *Mort d'Yadjnadatta*, épisode du Ramayana. On trouve, dans le *Siècle* du 1er mars 1840, un article sur Loiseleur et sur ses *Lois de Manou*. A—r.

(1) On peut consulter, sur ce curieux mémoire, un article de M. Defremery, dans le *Journal asiatique* de janvier 1842.

(2) Cet index sera probablement achevé et publié par M. Dubeux.

LOISON (Jean-Baptiste-Maurice), général français, né, vers 1770, à Damvilliers, en Lorraine, fils d'un conseiller au Parlement de Metz, fut élevé avec beaucoup de soins, mais n'en profita guère. Sa jeunesse fut dissipée et peu studieuse. Il montra dès-lors une passion prononcée pour la carrière des armes, dont sa naissance roturière semblait lui interdire l'entrée, mais que la révolution vint bientôt lui rendre plus accessible. Il s'enrôla, au commencement de 1792, dans un bataillon de volontaires du département de la Meuse, d'où il sortit le 1er août de la même année, avec un brevet de sous-lieutenant au 94e régiment d'infanterie, que venait de lui accorder le roi Louis XVI dans les derniers jours de sa puissance. Loison fit dans ce corps les premières campagnes aux armées des Ardennes, de la Moselle, et il parvint bientôt aux grades supérieurs. Nommé général de brigade, en 1794, et employé dans le duché de Luxembourg, il fut accusé de s'être livré à d'odieuses exactions dans l'abbaye d'Orval. Il allait être jugé par un tribunal peu disposé à l'indulgence, lorsqu'un représentant en mission prit intérêt à sa position, et le fit réintégrer dans ses fonctions. Par suite de cette affaire, Loison se trouvait à Paris l'année suivante, au moment de la lutte de la Convention nationale avec la population parisienne, et il fut employé dans les troupes qui combattirent à la célèbre journée du 13 vendémiaire, sous les ordres de Bonaparte. Son dévouement y fut tel que, le lendemain de la victoire, on le nomma président du conseil de guerre chargé de juger les chefs de la révolte. C'était une mission délicate, et l'on a dit qu'il ne s'y montra pas trop sévère. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à l'exception du malheureux Lafond (*voy.* Lafond *de Soulé*, LXIX, 414), ce conseil ne condamna que des contumaces. Cette circonstance mit Loison en évidence, et surtout elle le fit connaître de Bonaparte, qui ne l'emmena cependant pas alors avec lui en Italie. Le Directoire lui donna un commandement dans les environs de Paris, et l'envoya, peu de temps après, en Suisse, où il se trouvait en 1799, commandant une brigade, sous les ordres de Masséna, dans la division de Lecourbe. Il se distingua principalement sur les bords de la Reuss, où il soutint plusieurs combats opiniâtres contre les Autrichiens, et s'empara du fort Mayenthal, qu'il prit d'assaut. Il combattit ensuite les Russes de Suwarow au Saint-Gothard, et mérita par sa valeur, dans ces différentes occasions, d'être nommé général de division, le 3 vendémiaire an VII (septembre 1799). Revenu dans la capitale après cette glorieuse campagne, Loison y fut très-bien accueilli par Bonaparte, qui venait de s'emparer du pouvoir au 18 brumaire, et qui l'emmena bientôt avec lui à l'armée de réserve destinée à reconquérir l'Italie. Il se distingua au passage du Saint-Bernard, et au blocus du fort de Bard. Envoyé ensuite vers Milan, tandis que l'armée du consul triomphait à Marengo, Loison s'empara de Brescia, et s'y rendit maître d'approvisionnements considérables. Ayant continué d'être employé en Italie, il s'y trouva sous les ordres de Brune, et se distingua encore au passage de la Brenta, s'empara d'Arsinori, de Crema, et reçut du premier consul des témoignages de satisfaction. Sa division s'étant réunie à la grande armée, en 1805, il eut l'avantage de combattre sous les yeux du nouvel empereur, et se

signala aux affaires de Wertingen, de Guntzbourg et à la bataille d'Austerlitz; ce qui lui valut la grand'-croix de la Légion-d'Honneur, et le titre de gouverneur du château de Saint-Cloud. En 1806, il fut chargé du gouvernement-général des provinces de Munster et d'Osnabruck, fut créé comte en 1808, et envoyé aux armées d'Espagne et de Portugal. Il combattit long-temps, dans cette contrée, sous les ordres de Junot, de Soult, et y éprouva beaucoup de vicissitudes. Les journaux anglais, ensuite ceux du continent, répandirent même, dans le mois de mai 1809, qu'il y était mort de fatigue ou par suite de ses blessures. Employé à la grande armée, en 1812, il commandait une division de la réserve à Kœnigsberg, pendant la désastreuse expédition de Moscou. Accouru au secours, dès qu'il eut connaissance de la retraite, il s'avança jusqu'auprès de Wilna, où sa division occupait un village, lorsque Napoléon, fugitif, abandonna son armée, et se retira sur un traîneau, poursuivi par les Cosaques. Il tint à peu de chose qu'un de ces partis ne le surprît et ne s'emparât de sa personne, ce dont il conçut du moins une crainte très-vive. Quand Loison se présenta, il lui adressa de vifs reproches sur *sa négligence*. Ce général en fut très-affecté, et les Russes, autant que la rigueur du froid, lui ayant fait essuyer, quelques jours après, un échec considérable, il tomba malade, et fut obligé de s'éloigner de l'armée. Il revint en France, et se trouvait à Paris au moment de la chute de Napoléon, en 1814. Louis XVIII le créa chevalier de Saint-Louis, et lui confia le commandement de la 5e division militaire, qu'il conserva jusqu'au retour de Napoléon, en mars 1815. Bien que fort mécontent, il s'empressa alors de lui offrir ses services, et le suivit à Watterloo. Lorsqu'il le vit définitivement tombé, il se retira dans le pays de Liége, où il possédait des terres considérables, fruit de ses économies, ou, selon quelques-uns, de ses exactions. C'est là qu'il est mort en 1816. Toute sa fortune est restée à une fille unique, mariée au fils naturel du prince russe Kourakin. M—dj.

LOISON (Charles). *V.* Loyson, dans ce volume.

LOLI (Laurent), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Bologne, en 1612, et fut élève du Guide, dont il était le disciple chéri. Cette prédilection lui fit donner le surnom de *Lorenzino del signor Guido Reni*. Loli fréquenta aussi l'école de Sirani, et les tableaux qu'il a exécutés pour les églises de Bologne, décèlent un heureux imitateur de ces deux maîtres. Il cultiva, avec beaucoup de succès, la gravure à l'eau-forte, et se fit remarquer dans cet art par une pointe légère et spirituelle. C'est d'après les compositions du Guide, de Jean-André Sirani, et, d'après les siennes propres, qu'il s'est particulièrement exercé. Le nombre des eaux-fortes de Loli, décrites dans le *Catalogue raisonné de Bartsch*, est de vingt-sept pièces. Huber et Rost, dans le *Manuel des Amateurs de l'art*, rapportent les pièces les plus remarquables de l'œuvre de ce maître: on se bornera à signaler les suivantes comme les plus belles et les plus rares: I. *La fuite en Égypte*, d'après le Guide, estampe gravée depuis au burin, d'une manière supérieure, par F. de Poilly. II. *Persée délivrant Andromède*, estampe in-folio, d'après Sirani. III. *Trois bacchanales d'enfants*, d'après ses propres compositions. IV. Enfin, l'*Assomption de la Vierge*, d'après Sirani,

pièce rare, in-fol., que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de Loli. Cet artiste mourut le 5 avril 1691. P—s.

LOLLINO (Louis), évêque de Bellune, naquit en 1557, dans l'île de Candie, d'une famille originaire de Venise. A l'âge de 20 ans, il se rendit en cette ville; et, après avoir terminé ses études à Padoue, il fut promu aux ordres sacrés. Son érudition le mit en rapport avec les savants de son époque, entre autres avec Baronius, auquel il fournit des renseignements et des matériaux pour ses *Annales ecclésiastiques*. En 1595, Lollino accompagna à Rome le cardinal Augustin Valiero, et fut nommé, par le pape Clément VIII, à l'évêché de Bellune, où il fonda une bibliothèque qu'il enrichit d'un grand nombre de manuscrits grecs. Il en donna aussi beaucoup à la bibliothèque du Vatican, et reçut à cette occasion, en 1620, un bref de remercîment du pape Paul V. Lollino gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Bellune, en 1625. Aux études théologiques, il joignait celle de la philologie, de l'histoire, et cultivait encore la poésie et l'éloquence. On a de lui : I. *Vita Andreæ Mauroceni*, imprimée à la tête de l'*Histoire de Venise*, de Morosini (*v.* ce nom, XXX, 205), Venise, 1623, in-folio. Déjà Lollino avait publié, sur la mort de cet historien, une élégie, intitulée : *Lacrymæ in funere Andreæ Mauroceni*, Padoue, 1619, in-4°. II. *Præfatio iambico carmini Noctua inscripto destinata*, Venise, 1625, in-4°. III. *De igne, notæ et emendationes in eam libri Moralium Aristotelis partem, in quâ de bona fortuna disputatur ; animadversiones in libellum de spiritu, Aristoteli adscriptum*, in-4°. IV. *Episcopalium curarum characteres*, Bellune, 1629, in-4°. *De titulorum episcopalium diminutione*, et autres opuscules. V. *Epistolæ miscellaneæ*, Bellune, 1642, in-4°. Dans ce recueil de lettres, on trouve aussi des poésies latines et les éloges de plusieurs Vénitiens célèbres, tels que les cardinaux Bembo et Valiero, les Barbaro, etc. VI. *Carminum libri IV*, Venise, 1655, in-8°. VII. *Aphricani, seu Adriani Introductio in scripturas sacras*. C'est une traduction du grec de l'*Isagoge* d'Adrien (*v.* ce nom, LVI, 80). Enfin, Lollino revit et publia pour la première fois l'ouvrage de Valerianus (*voy.* ce nom, XLVII, 317-18), intitulé : *Contarenus, sive de litteratorum infelicitate*, Venise, 1620, in-8°. P—rt.

LOLLIO (Albert), littérateur italien, naquit à Florence, en 1508, mais quoique né et élevé dans cette ville, il prit toujours le titre de gentilhomme de Ferrare, d'où sa famille tirait son origine, et où il résida par la suite. Il eut pour maîtres les savants les plus renommés de son temps, notamment Marc-Ant. Antimaque, et Dominiq. Cellenio d'Ancône. Il cultiva avec succès la philosophie, les mathématiques, la langue grecque, mais il donna la préférence à la langue et à la littérature maternelles. Il devint célèbre par ses discours oratoires, et fut chargé plusieurs fois de haranguer en public. Il réunit les harangues qu'il avait prononcées dans ces occasions solennelles, à quelques autres qu'il avait composées pour s'exercer dans ce genre d'éloquence, et les publia à Florence, au nombre de douze. Il y ajouta une longue lettre à la louange de la campagne. Il publia, depuis, une lettre contre l'oisiveté. Ces ouvrages obtinrent les éloges des hommes de lettres les plus éclairés, et ils sont dignes de l'accueil qu'ils

recurent. Les harangues et les lettres sont écrites avec cette noblesse de pensées, cette élégance de style, cette vivacité d'images, cette richesse d'ornements qu'on exige du véritable orateur. Il ne cultiva pas la poésie avec moins de succès, ainsi que le prouvent son *Invective*, in versi sciolti, *contre les cartes*, ses traductions du *Moretum* de Virgile et des *Adelphes* de Térence, et surtout son drame pastoral d'*Aréthuse*, qui fut représenté pour la première fois à Ferrare, en 1563, avec un succès qui ne fut effacé que par celui qu'obtint peu de temps après l'*Aminta* du Tasse. Cette pièce est un des premiers exemples de l'introduction de la musique dans les représentations théâtrales. Outre les chœurs qui étaient chantés, un coryphée accompagnait avec la lyre certaines parties du poème. Telle fut l'origine de l'opéra en Italie. Il y existe encore, dans différentes bibliothèques, un nombre assez considérable de poésies manuscrites et de discours inédits de Lollio. Ce littérateur, non content de cultiver les lettres par lui-même, s'efforça d'en inspirer le goût à ses compatriotes, en réunissant chez lui plusieurs savants, et en recueillant dans une de ses maisons de campagne les portraits des plus illustres écrivains de tous les temps. Il contribua à la fondation, ou du moins à l'affermissement de l'Académie *degli Alterati*, qui existait à Ferrare. C'est dans cette ville qu'il mourut, le 15 novembre 1568. Il voulut laisser à sa patrie un nouveau témoignage de son amour pour les lettres, en ordonnant, par son testament, que lorsque ses héritiers directs viendaient à s'éteindre, une partie de ses biens servirait à fonder, dans une de ses maisons, un collége pour douze étudiants nés à Ferrare. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Invettiva de Alberto Lollio, contra il giuoco del Tarocco*, Venise, 1550, in-8°. II. *Il Moreto di Virgilio, tradetto in versi sciolti*, Venise, 1546 et 1548, in-8°. III. *Commedia detta gli Adelfi di Terenzio, tradotta in versi sciolti*, Venise 1554, in-12. IV. *Prudentissimi e gravi documenti circa l'elezione della moglie di francesco Barbaro tradotti del latino*, Venise, 1548, in-8°. V. *Orazione consolatoria in morte dell' illustre sig. Marco Pico*, Venise, 1545. VI. *Orazioni ricetate nell' Accademia de' signori Elevati*, Florence, 1552, in-4°. VII. *Due orazioni, l'una in laude della lingua Toscana, l'altra in laude della concordia*, etc., Venise, 1555, in-4°. VIII. *Orazioni*, Ferrare, 1563, in-4°, tome 1er seulement. IX. *Orazione in biasimo dell' Ozio, dell' Arcano* (nom académique de Lollio) *nell' accademia degli Occulti di Brescia* (sans nom de lieu), in-4°. X. *L'Aretusa, commedia pastorale, rappresentata in Ferrara nel Palazzo de Schivanoja, l'anno* 1563, etc. *La rappresentò M. Lodov. Betti, fece la musica M. Alphonso Vivola, fece l'architetto e dipintor della scena M. Rinaldo Costabili; fece la spesa la universita degli scolari delle Legi*, Ferrare, 1564, in-8°. P—s.

LOMBARD (Lambert), peintre et le restaurateur des arts à Liége, était né dans cette ville, en 1482, d'une famille de banquiers italiens. S'étant appliqué, dès sa jeunesse, à l'étude avec beaucoup d'ardeur, il devint, dit Bullart, l'un de ses biographes, très-habile dans les mathématiques et la géométrie ; il découvrit aisément les plus beaux secrets de la perspective, de la peinture et de l'architecture. Possesseur d'une fortune assez considérable, il fit plusieurs voyages pour perfectionner ses ta-

lents, et pour recueillir des antiquités, dont il forma par la suite une collection très-précieuse. Pendant son séjour en France, il s'appliqua surtout à dessiner les ruines des châteaux et des abbayes, et acquit une facilité merveilleuse à reproduire le pittoresque de ces grands monuments. Il passa plusieurs années à Rome et à Florence, uniquement occupé de copier les statues antiques et les chefs-d'œuvre des maîtres, et d'étudier les belles proportions de l'architecture. De retour à Liége, il établit, à ses frais, une école de dessin, d'où sont sortis plusieurs artistes distingués, tels que Hubert Goltzius, Franc. Floris, Guillaume Key, etc. Pour être moins distrait par les curieux qui s'empressaient de le visiter, Lambert avait son atelier à quelque distance de Liége, dans une position qui réunissait aux agréments de la campagne les avantages de la ville. Ne connaissant d'autre plaisir que l'étude, il ne se délassait qu'en variant ses travaux. Dans ses loisirs, il composait des vers latins, dont ses contemporains parlent avec éloge. Ce savant artiste mourut dans sa patrie, en 1565. Quelques années après, sa belle collection de médailles fut acquise par l'empereur Rodolphe pour le cabinet de Vienne. Le Musée de cette ville possède ses tableaux les plus estimés, entre autres, une *Cène*, dont on loue la composition et l'effet. Sandrart, dans son *Academia nobilissimæ artis picturæ*, prétend que Lombard est le même que Lambert Suavius ou Sutterman, très-bon graveur; et quelques biographes modernes ont adopté cette opinion : mais on sait que Suavius était un des disciples de Lombard, d'après lequel il a gravé plusieurs pièces, dont Huber donne la liste dans le *Manuel des curieux et des amateurs*, V, 83. Dominique Lampsonius (*voy.* ce nom, XXIII, 311) a publié sa vie sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita*, Bruges, 1565, in-8°. Ce petit volume est très-rare. On trouve l'éloge de cet artiste, avec son portrait, in-folio, gravé par Bonlonnois, dans l'*Académie des sciences et des arts* d'Isaac Bullart, II, 426.

W—s.

LOMBARD (Théodore), écrivain et poète français, né à Annonay, le 21 juillet 1699, entra dans la compagnie de Jésus, et professa la rhétorique au collége de son ordre, à Toulouse. Il remporta au moins dix-huit prix académiques, entre autres, un prix d'éloquence, à l'Académie française, en 1745, pour un discours sur une question de morale; un prix de poésie, à l'Académie de Montauban, en 1748, dont le sujet était : *Le retour des arts en Italie après la prise de Constantinople*. Trois de ses *odes*, couronnées en 1738, 1739, 1740, à l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse, où il remporta douze prix, ont été insérées dans le *Parnasse chrétien* de J. Chabaud (*v.* ce nom, VII, 599). On a encore du P. Lombard : I. Un poème *sur la peste de Marseille*, 1722. II. *Les combats de saint Augustin*, autre poème bien versifié, mais trop chargé d'antithèses. III. *Leçons aux enfants des souverains*, petite pastorale très-gracieuse. IV. *Vie du P. Vanière* (*voy.* ce nom, XLVII, 453), 1739, in-8°. Elle est estimée. V. *Réflexions sur l'impiété prise du côté littéraire*, 1749, in-8°. VI. *Réponse à un libelle intitulé :* « Idée générale des vices principaux de l'Institut des Jésuites », Avignon, 1761, in-12 (anonyme). L'*Idée générale* est un écrit, aussi anonyme, qu'avait publié l'abbé Coudrette (*v.* ce nom, X, 89). Le P. Lombard survécut à la sup-

pression de sa compagnie en France, et mourut vers 1770. P—RT.

LOMBARD (Charles-Pierre), ancien procureur au Parlement de Paris, se déclara dès le commencement fort opposé à la révolution, et fit insérer en 1790, 1791 et 1792, beaucoup d'articles signés de la lettre initiale de son nom, dans les *Actes des Apôtres* et autres journaux royalistes. Vivement persécuté sous le règne de la terreur, il vit son beau-père, Dorival, périr sur l'échafaud. Ayant lui-même subi une longue détention, il prit le parti, après la chute de Robespierre, de vivre à la campagne et se retira dans une maison qu'il possédait aux Thernes, près de Monceaux, où il consacra tous ses loisirs à l'éducation des abeilles et publia plusieurs écrits sur cet intéressant sujet. « Afin, dit-il, dans « la préface de son *Manuel des propriétaires d'abeilles*, de perfectionner les moyens pratiques pour soigner les abeilles, j'ai fait six cours « gratuits sur ce sujet. Ces cours, « qui duraient environ trois mois, « ont commencé en 1818, et ils ont « continué jusqu'en 1823. Mon âge « avancé ne m'a pas permis d'en faire « davantage. » Lombard avait alors quatre-vingts ans; et il mourut l'année suivante (oct. 1824). Ses cours étaient fort suivis, mais ils ne se prolongèrent pas assez long-temps. Le ministère y fit envoyer quelques élèves des départements méridionaux. On a de C.-P. Lombard : I. *Manuel des propriétaires d'abeilles, contenant les instructions pratiques les plus récentes pour soigner ces insectes, n'avoir que de bonnes ruches et en tirer du profit*, Paris, 1802, in-8°. La sixième édition, entièrement refondue, est de 1825. II. *Etat de nos connaissances sur les abeilles, au commencement du XIXe siècle*, avec *l'indication des moyens en grand de les multiplier en France*, 1805, in-8°. III. *Mémoire sur la difficulté de blanchir les cires de France*, 1808, in-8°. Lombard fut un des rédacteurs du *Cours d'agriculture* de Sonnini. M—D j.

LOMBARD-*Lachaux*, conventionnel, naquit vers 1740, de parents obscurs, dans une des provinces méridionales de la France, et fut ordonné prêtre catholique, avant la révolution. Devenu dès le commencement démocrate fougueux, il abjura solennellement, et s'annonça comme ministre protestant. Étant allé s'établir à Orléans, il parvint à force de mensonges et d'intrigues à s'y faire nommer maire par la populace, après la révolution du 10 août 1792, et s'y trouvait lorsque Léonard Bourdon vint avec une mission de la commune de Paris, pour préparer des massacres semblables à ceux de la capitale, particulièrement sur les prisonniers de la haute Cour nationale. N'ayant pu trouver à Orléans un nombre suffisant d'assassins, ils furent contraints de faire partir ces malheureux pour Versailles (*voy.* Bourdon (*Léonard*), LIX, 112), où ils furent égorgés par ceux-là même qui étaient chargés de les escorter. Lombard-Lachaux et son ami Bourdon durent alors se contenter de mettre au pillage quelques maisons d'*aristocrates*, et de jeter cinq de ces derniers dans les flammes. Le maire s'opposa lui-même à la marche des troupes que les commandants militaires voulaient envoyer pour réprimer ces désordres. C'était ainsi qu'alors dans toute la France, et même à Orléans, on se faisait nommer député à la Convention nationale. Lombard le fut donc par le département du Loiret; et il vint s'y asseoir au som-

met de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution, et du reste fut peu remarqué. Après la dissolution, Lombard-Lachaux fut appelé à des fonctions subalternes par le Directoire exécutif, qui d'après ses engagements ne devait pas laisser sans emploi et dans le besoin un conventionnel régicide. En 1799 Lombard-Lachaux devint un des fournisseurs des hôpitaux, puis professeur dans une école centrale de Paris. Enfin obligé de s'éloigner, dès qu'il était connu, il se vit contraint, sous le gouvernement impérial, de se réfugier à Brest, où il remplit quelque temps les fonctions de ministre protestant, et mourut vers 1820. — Lombard *de Taradeau*, député du Tiers-État de Grasse et Draguignan aux États-Généraux de 1789, vota dans cette assemblée avec le parti de la révolution; fut, en 1797, sécrétaire de l'entreprise des hôpitaux militaires, un peu plus tard sécretaire-général, et enfin archiviste du ministère de la police; emploi qu'il perdit à la Restauration, en 1814. Depuis ce temps, il vécut dans l'obscurité, et mourut en 1821. M—d j.

LOMBARD *de Langres* (Vincent), né dans cette ville, vers 1765, fit ses études au collége des Pères de la Doctrine chrétienne à Chaumont, où le fameux Manuel, qui fut depuis procureur de la Commune de Paris, était alors professeur. Lombard, lié avec Danton, son compatriote, adopta les principes de la révolution, et fut élu président de la Société populaire de Villeneuve-sur-Yonne. On ne lui reproche aucun acte sanguinaire, si ce n'est qu'il rédigea et signa une lettre d'adhésion envoyée à la Convention, au sujet de la mort de Marie-Antoinette. Étant venu à Paris, il y connut Barras qui devint son protecteur, et le fit nommer juge au tribunal de cassation. Lombard cultivait en même temps les lettres, et il donna au théâtre quelques pieces peu importantes, mais remarquables par l'esprit et l'originalité. En octobre 1798, sur la recommandation de Treilhard, il fut nommé envoyé extraordinaire de France près la république batave, et, dès son arrivée à La Haye, il demanda au gouvernement de ce pays une amnistie générale pour les délits révolutionnaires. Il fut rappelé en juillet 1799, et quelques mois plus tard, la chute de son protecteur, au 18 brumaire, l'éloigna pour toujours des fonctions publiques. Il mourut à Paris en 1830. On a de lui : I. *Le Banquier*, ou *le Négociant de Genève*, comédie, Paris, 1794, in-8°. II. *École des enfants*, ou *Choix d'historiettes instructives et amusantes propres à former le cœur de l'enfance, lui faire haïr le vice et aimer la vertu*, Paris, 1795, 3 vol. in-18. C'est une collection de divers ouvrages précédemment publiés par Lombard. III. *Les tombeaux*, ouvrage philosophique, 1796, in-8°. IV. *Neslie*, poème, 1798, in-18. V. *Le Journaliste*, ou *l'Ami des mœurs*, comédie en un acte et en vers, 1798, in-8°. VI. *Le meunier de Sans-Souci*, vaudeville, 1798, in-8°. VII. *Les têtes à la Titus*, vaudeville, 1799, in-8°. VIII. *Œuvres*, troisième édition, 801, in-8° (dédiées à l'ex-directeur Treilhard). IX. *Péters*, ou *le Petit chévrier*, 1805, in-12; 1806, in-12. X. *Berthe*, ou *le Pet mémorable*, anecdote du IXe siècle, 1807, in-18. XI. *Joseph*, poème en vers et en huit chants, 1807, in-8°. XII. *Le XIXe siècle*, poème, 1810, in-8°. XIII. *Contes militaires : le grenadier français, le conscrit, le hussard, le canonnier et*

le chasseur, suivis du *XIX*e *siècle*, poème, 1810, in-8°; une 5e édit. est augmentée de l'*invalide* et autres contes inédits. XIV. *Le dix-huit brumaire*, ou *Tableau des événements qui ont amené cette journée*, 1799, in-8°, faussement attribué à Rœderer. XV. *L'athée*, ou *l'homme entre le vice et la vertu*, 1818, in-8°, pièce en 5 actes, en vers, reçue au Théâtre-Français pendant 30 ans, mais dont les gouvernements qui se sont succédés ont toujours empêché la représentation. XVI. Un *Mémoire* pour Fauche-Borel contre Perlet (*voy.* FAUCHE-BOREL, LXIV, 8, et PERLET, au Supp.), Paris, 1816. XVII. *Les Souvenirs*, ou *Recueil de faits particuliers et d'anecdotes secrètes, pour servir à l'histoire de la révolution*, 1818, in-8°. L'auteur qui, en rapportant certains faits, s'appuyait sur le témoignage du maréchal Lefebvre, fut contraint par celui-ci de se rétracter, et retira l'ouvrage de la circulation. XVIII. *Mémoires d'un sot, contenant ses niaiseries historiques, révolutionnaires et diplomatiques*, 1820, in-8°. XIX. *Gaspard de Limbourg*, ou *les Vaudois*; suivi de *Léonce de Surville*; 1821, 3 vol. in-12. XX. *Mémoires anecdotiques, pour servir à l'histoire de la révolution*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. C'est en grande partie la reproduction des *Souvenirs* et des *Mémoires d'un sot*. XXI. *Décameron français, nouvelles historiques et contes moraux*, 1828, 2 vol. in-8°. XXII. *Mémoires de l'exécuteur des hautes œuvres, pour servir à l'histoire de Paris, pendant le règne de la terreur*, Paris, 1830, in-8°, publié sous le pseudonyme d'A. Grégoire. Lombard de Langres a concouru à l'*Histoire de la révolution par deux amis de la liberté*, ouvrage écrit dans un esprit révolutionnaire, mais où l'on trouve beaucoup de faits curieux. Il fit paraître en 1793, au Théâtre-Français, une pièce intitulée: *les Prêtres et les Rois*, ou *les Français dans l'Inde*, que sagement il n'a pas livrée à l'impression. Lalande l'ayant placé dans son *Dictionnaire des athées*, Lombard réclama fortement dans les journaux contre cette assertion, en décembre 1805, et il apostropha durement l'astronome incrédule. Lombard était un homme de beaucoup d'esprit, que la révolution avait entraîné fort loin, mais qui ne fut cependant ni méchant ni cruel. M—D j.

LOMBARDI (ALPHONSE), sculpteur, né à Ferrare en 1487, fut élève de Nicolo da Puglia, et se rendit célèbre de bonne heure par son talent à faire des portraits en médaillons sur cire, sur plâtre et sur terre cuite. Sa réputation en ce genre était tellement répandue, que les personnages les plus illustres de son temps briguèrent la faveur d'avoir leurs portraits de sa main. C'est ainsi qu'il fit ceux d'André Doria, du duc Alphonse de Ferrare, du pape Clément VII, du cardinal Hippolyte de Médicis, de Bembo, de l'Arioste, et d'une foule d'autres hommes renommés. Mais il fut chargé de travaux plus importants. Il exécuta le *tombeau en marbre de Ramazzotto*, dans l'église de Saint-Michel-aux-Bois, près Bologne. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, fut cependant surpassé par son groupe en terre cuite, représentant *La mort de la Vierge*, qu'il fit pour la ville de Bologne, et dont les têtes sont si belles, qu'elles servent de modèle, en Italie, dans presque tous les ateliers de sculpture et même de peinture. Charles-Quint, étant venu à Bologne, résolut de se faire peindre par le Titien. Lombardi, qui désirait faire également le portrait de ce prince, alla trouver

le peintre, et, sans lui découvrir son projet, le pria de le mener avec lui chez l'empereur, comme un élève chargé de porter ses couleurs. Le Titien y consentit, et pendant la séance il ne s'apercevait pas que Lombardi modelait le médaillon de l'empereur. Quand le Titien eut terminé, Lombardi tâcha de lui cacher son ouvrage; mais l'empereur l'avait vu travailler et voulut examiner ce qu'il avait fait. Il en fut si content, qu'il lui demanda s'il se sentait la force de l'exécuter en marbre. « — *Oui, sacrée majesté,* reprit Alphonse. — *Eh bien! fais-le donc,* répondit l'empereur, *et apporte-le-moi à Gênes.* » Le Titien fut surpris, mais il dut l'être davantage encore quand, ayant achevé son tableau, l'empereur lui fit remettre mille écus, avec ordre d'en donner la moitié à Lombardi. Ce dernier cependant lorsque son portrait fut terminé, l'ayant envoyé à Charles V, en reçut une nouvelle récompense. Il est vrai que ce portrait était d'une exécution admirable. L'empereur alors recommanda Lombardi au cardinal Hippolyte de Médicis, qui le prit auprès de lui, et après la mort de Clément VII le fit charger de l'exécution du tombeau de ce pontife; mais Médicis lui-même étant mort quelque temps après, le cardinal Salviati fit passer ce monument dans les mains de Baccio Bondinelli qu'il protégeait. Lombardi était bel homme; il s'habillait avec recherche et magnificence, et négligea souvent son art pour ses plaisirs; sa suffisance auprès des femmes lui attira quelques aventures déplaisantes qui le rendirent la risée de la ville de Bologne. Ces désagréments joints au chagrin que lui avait causé la préférence accordée à Bondinelli, abrégèrent ses jours. Il mourut en 1536. — *Jean-Dominique* Lombardi, peintre, élève de Paulini, naquit à Lucques, en 1682, et fut surnommé l'*Omino*. Il se rendit à Venise pour y étudier les ouvrages des coloristes, sans négliger l'étude des peintres de l'école bolonaise. C'est ainsi qu'il sut améliorer sa manière, et agrandir son style. Le génie de cet artiste, son grand goût, son caractère hardi et élevé brillent dans tous les ouvrages de son bon temps, et s'il avait séjourné à Rome, et qu'il eût eu beaucoup d'imitateurs, il est hors de doute qu'il eût arrêté la décadence de l'art. Mais ce qui a le plus nui à sa réputation, c'est la faiblesse qu'il eut de dégrader son pinceau en peignant des ouvrages à tout prix. On ne peut cependant faire ce reproche au deux tableaux latéraux qui ornent le chœur des Olivétains de Lucques, et qui représentent *Saint Bernard, guérissant les habitants de la peste.* On cite particulièrement encore deux autres tableaux qu'il a exécutés dans une chapelle de l'église de St-Romain, et qui sont peints avec tant de force et une telle magie de couleur, qu'ils approchent des meilleurs ouvrages du Guerchin; l'un surtout, au jugement des critiques les plus sévères, semble de la main même de ce maître. Lombardi eut pour élève Pompei Battoni, et mourut à Lucques, en 1752.

P—s.

LOMBARDI. *Voy.* Citadella, LXI, 79.

LOMBARDO (Jérôme), sculpteur, né à Ferrare, vers 1510, fut élève d'André Contucci. Le Sansovino, chargé par le pape Clément VII, de la reconstruction de Notre-Dame-de-Lorette, ayant été rappelé à Florence pour y terminer la bibliothèque Laurenziana, Lombardi fut désigné pour le remplacer. Il s'établit à Recanati, et y demeura jusqu'en 1560. Ses premiers ouvrages furent six statues en

bronze, de prophètes, qui obtinrent l'approbation générale. Il termina le bas-relief représentant l'*Adoration des Mages*, que son maître avait laissé imparfait. Il fit ensuite la belle lampe qui fut long-temps suspendue derrière la Sainte-Chapelle; la statue en bronze de la *Vierge*, placée sur la façade de l'église, et les quatre magnifiques portes de bronze de la Santa-Casa, qu'il orna de figures et d'emblèmes mystérieux, tirés du Nouveau-Testament; enfin il exécuta les cornes d'abondance soutenant les lampes qui éclairent le devant de l'autel du Saint-Sacrement, ainsi que les chandeliers placés sur cet autel. Les ornements représentant des feuillages et les figures en ronde-bosse, dont il enrichit ces candelabres, étaient faits avec une délicatesse et un goût exquis. Lombardi s'était marié à Recanati : il eut quatre fils, nommés Antoine, Pierre, Paul et Jacques, qui, comme lui, cultivèrent la sculpture, et furent d'habiles fondeurs. Ils exécutèrent conjointement la belle porte en bronze du milieu de la Santa-Casa; elle est enrichie de beaux ornements du meilleur goût, et représente l'*Histoire d'Adam et d'Ève*. — *Frà Aurelio* Lombardo, frère de Jérôme, embrassa la vie monastique, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la sculpture. Appelé par son frère à Recanati, il partagea quelques-uns de ses travaux, et l'aida particulièrement à fondre un magnifique tabernacle en bronze, destiné, par Paul III, pour la chapelle Pauline, au Vatican, mais dont Pie IV fit présent à la cathédrale de Milan. Jérôme eut pour élève Antoine Calcagni. — *Pierre* Lombardo, architecte et sculpteur vénitien, florissait dans le XVe siècle. En 1482, il sculpta, à Ravenne, le tombeau élevé au Dante, près de l'église de Saint-François. C'est sur ses plans que fut élevée, à Venise, l'église de Saint-Jean-et-de-Saint-Paul. Elle est en forme de carré long; le chœur est élevé au-dessus du sol, et l'on y monte par seize marches, ornées de balustres. Tout l'intérieur est enrichi de marbres et de sculptures; l'extérieur est composé de deux ordres, le premier, corinthien, le second, ionique, séparés par des arcs couronnés d'une riche corniche, au-dessus de laquelle s'élève un fronton également riche d'ornements. Cette composition a quelque chose des Grecs, dont l'exemple commençait de nouveau à être imité. Le monastère qui tient à l'église est également de Lombardo, ainsi que le bâtiment des Chartreux. La tour de l'horloge, sur la place Saint-Marc, lui fait le plus grand honneur. Un portique en voûte, soutenu par des colonnes et des pilastres corinthiens, se présente majestueusement sur la place : la tour a trois étages, ornés chacun de pilastres corinthiens, avec une corniche. Au premier est placé le cadran de l'horloge; au second, un tabernacle avec une vierge en bronze; au troisième, un grand lion de marbre, et au sommet, enfin, la terrasse où est placée la cloche, en frappant sur laquelle deux grandes figures en bronze indiquent les heures. Cet édifice est enrichi de marbres, d'émaux et de dorures. On y a depuis ajouté, sans nécessité, des colonnes. Lombardo fut aidé dans tous les travaux d'architecture et de sculpture du tombeau du cardinal J.-B. Zeno, placé dans l'église Saint-Marc, par ses deux fils Tullio et Antoine. Il reconstruisit d'une manière convenable le magasin des Allemands (*Fondaco dei Tudeschi*), à Rialto, qui avait été consumé par un incendie. Il donna les

plans de l'église de Sainte-Marie-Mère-de-Dieu ; de l'école de la Miséricorde; du couvent de Sainte-Justine, à Padoue, et de plusieurs autres édifices remarquables encore aujourd'hui. — *Antoine* Lombardo, fils du précédent, et son élève, cultiva la sculpture et l'architecture. Il exécuta, conjointement avec son frère Tullio, les beaux bas-reliefs qui décorent la chapelle *del Santo*, à Padoue. C'est Antoine qui sculpta, dans la neuvième et dernière arcade, l'histoire de cet enfant de Ferrare, né depuis peu de jours, et qui, par ses paroles et son geste, fit connaître, au commandement du saint, quel était son véritable père, et détruisit ainsi les soupçons que cet homme avait conçus sur la fidélité de sa femme. C'est encore à lui que sont dues les deux statues placées sur le maître-autel de l'église des religieuses de Sainte-Justine, à Venise. Alexandre Leopardi (*v.* ce nom, XXIV, 172) avait été chargé de la fonte des statues en bronze qui ornent la chapelle de la Vierge dite *della Scarpa*, dans l'église de Saint-Marc; mais ayant eu quelques difficultés avec Lombardo, qui avait l'entreprise de ces travaux, il les abandonna, et ils furent terminés par Antoine. Cet artiste, qui paraît avoir été d'un caractère difficile et intrigant, supplanta encore Leopardi dans la construction du collége de la Miséricorde, qui, en 1507, lui avait été confiée par le gouverneur de cet établissement; il en avait fourni les plans, qui furent acceptés, et il allait commencer les constructions, lorsque Lombardo parvint, en 1515, à se faire adjuger les travaux, et à faire remercier son rival. — *Tullio* Lombardo, frère du précédent, fut comme lui élève de son père, et ne fut pas moins habile dans les deux arts cultivés avec tant de succès par sa famille. Il édifia, à Trévise, l'église de la *Madona Grande*, trois chapelles dans celle de Saint-Polus, et la chapelle du Saint-Sacrement, dans la cathédrale. Les statues qui ornent cette chapelle sont dues à son ciseau; elles ont conservé jusqu'à ce jour une réputation méritée; le style en est grandiose, et les draperies bien ajustées et pleines d'élégance. A Venise, il construisit l'église de Saint-Sauveur. Le plan en est original; il est en croix de patriarche, et présente trois nefs transversales, une plus grande à l'extrémité, et deux moins étendues, mais d'égale grandeur au bas de la nef supérieure. Elle offre ainsi trois croix formées de trois arcs immenses qui s'élèvent jusqu'à la voûte. De chaque côté de ces arcs, il y en a d'autres qui ne s'élèvent que jusqu'à moitié et qui font quatre petites chapelles. Les pilastres principaux, qui soutiennent la voûte, sont corinthiens; ils sont sur des piédestaux et supportent une belle corniche. Les pilastres des chapelles sont ioniques. Cette composition est louée par son unité et son élégance. Tullio dirigea d'abord les travaux du monastère des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, que termina son neveu, Sante Lombardo. La sacristie, le réfectoire, les escaliers et les cours sont pleins de majesté. Comme sculpteur, on doit au ciseau de cet habile artiste les statues d'*Adam* et d'*Ève*, qui font partie du mausolée d'André Vendramino, ouvrage du fameux sculpteur Leopardi. On lui doit encore les *deux Lions en marbre*, placés à l'entrée principale du collége de Saint-Marc, à Saint-Pierre-et-Saint-Paul; les deux bas-reliefs qui ornent la façade principale; les bas-reliefs des *douze Apôtres*, qui décorent l'autel de l'église de Saint-

Jean-Chrysostôme, ainsi que les deux petites statues placées sur le maître-autel de l'église de Sainte-Marie-aux-Miracles, construite par Pierre Lombardo, son père. Mais ses plus beaux ouvrages sont les deux grands bas-reliefs, en marbre, qu'il exécuta dans la chapelle *del Santo*, à Padone, et dont les figures sont presque de grandeur naturelle; il les fit en 1525. Celui qui est placé dans la sixième arcade, représente *le Saint montrant, dans une boîte, le cœur encore palpitant d'un avare mort depuis plusieurs jours;* celui qu'on voit dans l'arcade suivante, *le Saint remettant à Leonardo, jeune padouan, le pied qu'il s'était coupé pour se punir d'avoir frappé sa mère.* Tullio était mort en 1559. — *Sante* Lombardo, né à Venise, en 1504, neveu des précédents, et leur élève, n'est connu que comme architecte. C'est lui qui construisit, à Venise, le grand escalier et la façade du collége de Saint-Roch, ouvrage universellement admiré. On estime cependant encore davantage le palais Vendramino, qu'il fit élever. L'ensemble de l'édifice est plein de grandeur, et les riches ornements dont la corniche est chargée sont du meilleur goût. On attribue encore à Sante Lombardo le palais Trevisani, à Sainte-Marie-Formose, et celui de Gradenigo. Cet artiste mourut le 16 mai 1560. — *Martino* Lombardo, de la même famille que les précédents, s'adonna comme eux à l'architecture. On estime, avec raison, le Collége, ou la *Confraternité de Saint-Marc*, qu'il fit bâtir à Venise. On lui attribue encore la construction de l'église de Saint-Zacharie, dont le style tient beaucoup de l'édifice que nous venons de citer. — *Moro* Lombardo, son fils, fut l'architecte de l'église de Saint-Jean-Chrysostôme. P—s.

LOMBRES ou DE LUMBRES (Antoine de), seigneur de Herbingen, Loos et La Cloye, chevalier des ordres du roi, conseiller d'état, connu aussi sous la qualification de *Président de Lombres*, parce qu'il avait été président de la juridiction du grenier à sel de Montreuil, avant son entrée dans la carrière politique, fut un des négociateurs les plus habiles de son temps. Le duc de Longueville ayant été forcé de s'arrêter à Montreuil, au retour d'un voyage en Angleterre, avait eu l'occasion d'apprécier son aptitude, et la haute portée de ses facultés. Il le fit connaître au cardinal de Richelieu, qui lui donna, en 1635, une mission auprès de l'électeur de Trèves. Depuis 1646 jusqu'en 1650, de Lombres fut accredité auprès du prince-évêque de Liége, et en avril 1651, auprès de l'électeur de Brandebourg. Il négocia et signa, avec les ministres de ce prince, le traité du 24 février 1656. En avril 1655, il avait été chargé de négociations auprès de l'Assemblée de Francfort, des électeurs de Cologne et de Saxe, ainsi que de traiter, au profit du duc de Mantoue, sur le dédommagement dû à ce prince, pour le Montferrat. Nommé ambassadeur en Pologne, en 1656, il rejoignit, au mois de juin, après la défaite de Varsovie, Jean Casimir, à Lublin, et s'efforça, de concert avec le baron d'Avaugour, d'opérer une reconciliation entre ce prince et Charles-Gustave, roi de Suède. Ces négociations furent rompues par les événements qui se passèrent en 1657, et n'eurent aucun résultat. Elles furent reprises, en 1658, par suite de la demande que fit Charles-Gustave, de la médiation de la France, qui fut acceptée par le roi de Pologne; et de Lombres remplit, au célèbre congrès d'Oliva

les fonctions de médiateur, au nom de Louis XIV; mais il ne fut pas reconnu comme tel par les ministres de l'empereur, tant parce que la médiation de la France leur était suspecte, que parce qu'ils ne voulaient pas accorder la préséance au président de Lombres, ce qu'ils eussent été obligés de faire s'ils l'avaient admis comme médiateur. On arrangea les choses de telle manière que ces ambassadeurs ne se trouvaient jamais aux conférences en même temps que lui; les uns n'arrivaient que lorsque l'autre s'était retiré. Les conférences commencèrent le 23 mars 1660, et il fallut toute l'habileté du médiateur pour empêcher une rupture. Elle faillit avoir lieu à cause des prétentions pécuniaires des Suédois comme condition de leur évacuation des places de la Prusse, et de la renonciation au titre de roi de Suède, exigée de Jean-Casimir. Déjà même les plénipotentiaires polonais étaient retournés à Dantzig, auprès du roi et de la reine. De Lombres parvint à renouer les négociations, après avoir obtenu des Suédois qu'ils cédassent, tant sur l'article du titre de Jean-Casimir, que sur la demande d'argent. Ce fut à cette occasion que Felkersam lui donna la qualification de *Serpent français*. Enfin, grâces à ses soins, la paix fut signée, et les actes en furent échangés le 3 mai 1660. Il continua de résider, comme ambassadeur, à Varsovie, jusqu'en 1664. En revenant de Pologne, il s'arrêta à Brunswick, afin d'accommoder les différends des diverses branches de la maison de ce nom, relatifs au duché de Zell. Il signa, comme médiateur, le traité du 2 sept. 1665, qui y mit fin. A partir de cette époque, on ne voit plus figurer de Lombres dans les affaires, et l'on ignore complètement la date de sa mort et le lieu où elle arriva, aussi bien que l'époque de sa naissance. C'est que dans un siècle de patriotisme et de dévouement, au lieu de rapporter tout à soi, on rapportait tout à l'État, ou au monarque qui en est le chef. On ne voyait point, comme de nos jours, d'anciens diplomates publier les négociations dont ils ont été chargés, et jusqu'aux instructions politiques les plus secrètes, émanées du cabinet : la raison en est que dans une société caduque, tout s'est fait individu, qu'il est devenu à la mode de se mettre en scène, tandis qu'au temps de de Lombres, l'individu ne se regardait que comme un instrument. De son côté, le monarque qui éleva les Colbert, les Catinat, les Vauban, les Jean Bart, n'hésitait pas plus à sacrifier les petites vanités au mérite, dans sa diplomatie, que dans ses conseils et dans ses armées. Réservant aux grands seigneurs les ambassades d'apparat et les ambassades extraornaires, qui veulent être relevées par l'éclat de la naissance et de l'illustration personnelle, il ne confiait les négociations importantes qu'aux hommes dont les vertus, les talents et l'instruction lui offraient une garantie suffisante. Sentant, d'ailleurs, qu'aucune supériorité politique ne pouvait rivaliser avec la sienne, il prenait plaisir à exercer et à élever les supériorités morales d'hommes chez qui la reconnaissance devenait un gage de dévouement. G—R—D.

LOMENI (Ignace), agronome italien, fils d'un jurisconsulte distingué, naquit à Milan, le 20 septembre 1779, acheva ses études d'une manière éclatante à l'école de Pavie, et reçut, en 1800, le grade de docteur en médecine, à l'Université de Padoue. Nommé, peu de temps après, médecin ordinaire de l'hôpital civil de sa ville natale, le spectacle des infirmi-

tés humaines ne fit que fortifier son penchant à la bienfaisance. Mais l'affaiblissement de sa santé l'ayant détourné de la pratique médicale, il dirigea principalement ses pensées et ses travaux vers l'agronomie et les sciences qui s'y rattachent. Ses principaux ouvrages sont : I. *La politique du médecin dans l'exercice de sa profession*, traduit du latin de Macoppe, docte professeur de l'Université de Padoue, au siècle dernier, avec des commentaires du traducteur, Milan, 1826. II. *Traité de la fabrication du vin*, faisant partie de la *Bibliothèque rurale*, publiée par le docteur Moretti, Milan, 1829 (ce livre a eu deux éditions). III. *L'École du Magnonier*, Milan, 1832, ouvrage qui a perpétué en Italie l'essor donné par Dandolo à la production de la soie. IV. *Mélanges d'agriculture et d'économie rurale et industrielle*, riches d'expériences et d'observations nouvelles sur la pathologie du ver à soie, Milan, 1834-1835. V. *Notions historiques et instructives sur le mûrier des îles Philippines* (*morus cucullata*, B.), Milan, 1837. VI. Son dernier ouvrage fut la traduction italienne de l'*Histoire naturelle, agricole et économique du maïs*, par l'auteur de cette notice. Enfin, il a rédigé, pendant douze années, sans aucun émolument, les *Annales de l'agriculture italienne*. Agrégé à l'Institut des sciences et lettres du royaume Lombard-Vénitien, et à d'autres corps académiques, Lomeni entretenait des relations à la fois scientifiques et affectueuses avec les principaux agronomes de l'Europe, lorsqu'il succomba dans son domaine expérimental de Magenta, à une longue maladie, le 10 novembre 1838. Ce savant italien, mort sans descendants, a laissé pour 200,000 francs de legs, destinés au soulagement des malades, à l'instruction du peuple et au progrès de l'agriculture. Tous ses ouvrages sont en italien. B—F—S.

LOMET (Antoine-François), baron des Foucaux, ingénieur, colonel et professeur à l'École polytechnique, passa pour l'un des hommes les plus bizarres, mais les plus spirituels de son époque. Il naquit à Château-Thierry, le 6 nov. 1759. Son père, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de la province du Dauphiné, prit beaucoup de soins de son éducation, et lui fit faire ses premières études au collége de Grenoble, où il résidait. Ses progrès rapides dans les mathématiques et dans le dessin le firent admettre, en 1777, à l'École des ponts-et-chaussées, que dirigeait Péronnet. Nommé ingénieur à Agen, le jeune Lomet s'y lia avec Lacépède et Lacuée, et fut envoyé, en 1790, avec ces deux hommes célèbres, à Paris, pour faire valoir quelques réclamations de la province, auprès de l'Assemblée nationale. Appuyé par son condisciple Barnave, il réussit assez bien dans cette mission; mais il n'en tira aucun avantage. Employé à l'armée d'Espagne, à la fin de 1792, il y retrouva son condisciple Servan, devenu général, qui le fit son aide-de-camp, et lui fournit l'occasion de rendre à cette armée un service signalé par la construction d'un camp de 475 barraques, lesquelles, construites en moins de quinze jours, la sauvèrent de maladies imminentes, et qui avaient déjà atteint une grande partie des soldats. Revenu à Paris, en 1794, Lomet eut occasion d'y voir Bonaparte, qui lui lut un plan infaillible, selon lui, pour se rendre souverain absolu de l'île de Corse. C'était le corollaire de ce que lui-même devait faire un jour sur une échelle

beaucoup plus étendue. « Tout cela « peut réussir, lui dit Lomet; mais si « l'on ne réussit pas, on court le ris- « que d'être pendu..... ». Bonaparte garda un instant le silence, et finit par dire : « Vous ne connaissez pas « le monde; il ne s'agit que d'avoir « une volonté forte, et d'employer « les hommes comme un arithmé- « cien emploie les chiffres. — Fort « bien, répondit Lomet; si vous « aviez quelque pouvoir sur moi, je « craindrais d'être un jour barré « comme le chiffre d'une multiplica- « tion... ». Bonaparte n'était alors qu'un très-mince officier d'artillerie; cependant ce mot de Lomet fut pour lui une espèce de prophétie; car, après l'avènement de Napoléon au pouvoir, il n'en obtint qu'un faible souvenir de leurs anciens rapports. Le sachant lié avec Carnot, il craignait, avec quelque raison, de le voir dans les rangs de ses ennemis. Ce qui est remarquable, c'est que cette même liaison pensa perdre Lomet au 18 fructidor an V (1797), où Carnot fut proscrit et obligé de fuir. Son ami ne fut pas traité si rigoureusement; mais le Directoire le força de quitter Paris et de se rendre à sa résidence d'Agen, où il professa la chimie à l'École centrale de Lot-et-Garonne. Bonaparte voulut, l'année suivante, l'emmener en Égypte; mais il s'y refusa, et fut employé, quelques mois après, par Bernadotte, devenu ministre de la guerre, au conseil central des opérations des armées, que présidait Dupont. Étant allé voir Bonaparte à son retour, il en fut reçu assez froidement. « Vous avez eu tort, lui « dit celui-ci, de ne pas venir avec « moi; vous auriez été tué, ou vous « auriez eu un grand avancement. » Il le nomma cependant, bientôt après, chef du bureau du mouvement des troupes au ministère de la guerre. Mais Lomet ne conserva pas longtemps cet emploi; en 1805, il fut nommé sous-chef à l'état-major-général de l'armée d'Allemagne, fit, en cette qualité, la campagne d'Austerlitz, et fut créé, aussitôt après, commandant de la Légion-d'Honneur, et baron, puis gouverneur de Braunau, où il parut s'occuper beaucoup moins des fonctions de sa place que des découvertes de la lithographie, qui étaient alors dans toute leur ferveur. Ce fut sans doute à cause de cela que Napoléon l'envoya bientôt faire la guerre en Espagne, où Lomet commanda la place d'Yaca, et recueillit encore des pierres lithographiques, qu'il se hâta d'apporter à Paris, où l'on parut en faire assez peu de cas. Après trente ans de service, il obtint sa retraite, en 1810, et ne s'occupa plus que de sciences, et surtout de la lithographie, qui lui doit une grande partie de ses découvertes. Il mourut, à Paris, le 10 novembre 1826. On a de lui : I. Un *Mémoire sur les eaux minérales et sur les établissements thermaux des Pyrénées*, Paris, 1795, in-8°. II. *Invention d'un nouveau sextant*, imprimé dans le *Journal des Mines*, 1799. III. Un *Mémoire sur l'emploi des machines aérostatiques aux reconnaissances militaires et à la construction des cartes géographiques*, avec une planche, inséré dans le même journal, t. IV, 1802. IV. *Théorie et pratique du nivellement, et son application au calcul des terrasses*. V. *Traité de la construction, de l'équipement et des manœuvres des machines de théâtre, faisant suite aux Recueils de charpenterie de M. Krafft*, de l'imprimerie royale, 1819 et années suivantes, grand in-fol., traduit en trois langues et sur trois colonnes (*voy.* KRAFFT, LXIX, 125). L'ouvrage que l'on

doit considérer comme le plus utile qu'ait composé Lomet, reste inédit au dépôt de la guerre : c'est un *Traité du baraquement des troupes*, où sont indiqués tous les avantages et les inconvénients de ce genre de campement si généralement adopté dans les dernières guerres. Il a laissé au même dépôt 18 gros volumes in-4°, parmi lesquels il y a beaucoup de mémoires sur la technologie. Quelques années avant sa mort, Lomet, toujours très-caustique, ne craignit pas de mystifier l'Académie des sciences elle-même, en adressant à un de ses principaux membres, sous le pseudonyme d'*Éverling Hauberg*, chimiste allemand, un Mémoire sur la pierre philosophale, qui fut inséré très-sérieusement dans les *Mémoires* de cette compagnie. On a surnommé Lomet le *Rabelais de la géométrie et le Sterne de la mécanique*. Pour donner un échantillon de son style, voici sa description des *Cariatides*, au théâtre de l'Odéon : « Emblème atrocement imaginé pour caractériser l'abus du pouvoir absolu et l'avilissement des esclaves... ; figures gigantesques qui, en supportant le baldaquin, fatiguent l'esprit. On y croit voir quatre grosses nourrices normandes, toutes sœurs jumelles, de douze pieds de haut, déguisées à la grecque, coiffées à l'égyptienne, garottées depuis les pieds jusqu'à la tête, et qui, gémissant sous le poids de cet énorme fardeau, auraient été surprises en cette triste situation par une violente attaque de catalepsie ». M—D j.

LOMONT (Claude-Jean-Baptiste), du Calvados, que l'on a quelquefois confondu avec Laumond, conseiller-d'état, naquit à Caen, en 1749, et y exerçait la charge de procureur du roi à la Monnaie, au commencement de la révolution, dont il se montra le partisan modéré. En 1791, il devint l'un des administrateurs du département du Calvados, qui, l'année suivante, le nomma député à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, Lomont se rangea parmi ceux de ses collègues qui refusèrent de se reconnaître la qualité de juges, et persistèrent à ne point voter dans les quatre appels nominaux. Ce furent, sans contredit, les plus courageux et les plus probes qui votèrent ainsi; cependant il est sûr qu'en votant pour l'absolution ou la peine la moins dure, ces députés eussent agi plus efficacement pour le salut du malheureux prince. « Je déclare, dit Lomont, que « tous les efforts qu'on a faits, même « à cette tribune, ne m'ont pas per- « suadés que nous pouvons cumuler « les pouvoirs les plus incompatibles; « que je suis resté bien convaincu que « nous devons faire des lois et non « les appliquer; prendre toutes les « mesures de sûreté générale que « peut commander l'intérêt du peu- « ple, et non prononcer des juge- « ments. En conséquence, puisque la « Convention demande mon opinion « comme membre du jury de juge- « ment, je déclare que, tout entier à « mes fonctions de législateur, je « m'abstiens de voter. » Lomont garda ensuite un profond silence pendant toute la session conventionnelle, et, quoiqu'il fût devenu fort suspect au parti jacobin, par cette conduite courageuse et par un congé qu'il demanda pour se rendre au sein de sa famille, il échappa aux proscriptions de la terreur. Après le 9 thermidor, il fut nommé l'un des membres du comité de sûreté générale (4 déc. 1794); mais il se trouva compromis dans la correspondance de Lemaître, agent royaliste, à l'époque du 13 vendémiaire an IV (voy. Lemaître,

LXXI, 244), fut décrété d'arrestation, et resta deux mois en prison. Cette affaire n'eut pas d'autres suites, et, après la dissolution de la Convention nationale, Lomont passa, par le sort, au Conseil des Cinq-Cents, où il continua de professer les mêmes principes de sagesse et de modération, ce qui le fit comprendre dans la déportation du 18 fructidor an V (septembre 1797). Ayant été arrêté, il fut transporté à l'île d'Oléron, d'où il ne revint qu'en décembre 1799, après le triomphe de Bonaparte, qui se hâta de rappeler tous les déportés. Depuis ce temps, Lomont vécut retiré aux environs de Coutances, et il était maire de sa commune, où il mourut, vers 1830, dans un âge fort avancé.

M—D j.

LONCHAMPS (Charles de), littérateur, né à l'Ile-de-France, en 1768, vint en Europe fort jeune, et fut élevé au collége de Rennes, d'où sa famille tirait son origine. Après y avoir fait de très-bonnes études, il retourna dans son pays natal, où la mort de son père le mit en possession d'une fortune assez considérable pour qu'il pût se livrer à des passions très-vives, et qui, dans une colonie que Suffren nomma l'île de Calypso, ne pouvaient manquer de trouver de nombreux aliments. Il entreprit ensuite de parcourir les mers de l'Inde, et de visiter les contrées célèbres qui les environnent. S'étant arrêté à Chandernagor, en 1790, il y rencontra M. de Jouy, et forma dès-lors, avec lui, une liaison qui ne devait finir que par la mort. La révolution ayant alors commencé dans ce pays, et le gouverneur de Chandernagor ayant refusé de s'y soumettre, il fut assiégé par une troupe de révolutionnaires, dont Lonchamps était le capitaine, dans une forteresse où ils l'obligèrent de capituler. Charmé d'un pareil début, Lonchamps se hâta d'aller en porter la nouvelle à l'Ile-de-France, où sa conduite fut approuvée par l'Assemblée coloniale. Dans l'enivrement que lui causa cette victoire, Lonchamps voulut admirer de plus près les causes et les effets de la révolution qui avait de si beaux résultats, et il s'embarqua pour la France, où, ainsi que tant d'autres, de cruelles déceptions l'attendaient. Il fut, presque à son arrivée, arrêté comme suspect, et conduit à la prison de Saint-Lazare, de Paris, où il passa sept mois. Ayant recouvré sa liberté, il se servit de son brevet de capitaine de Cipayes pour entrer au service, et devint adjoint de l'adjudant-général Jouy, son ami. Mais les circonstances ayant bientôt obligé son chef à quitter le service, Lonchamps fut contraint d'y renoncer également; et il ne trouva plus que dans ses talents et dans son goût pour les lettres des moyens de suppléer aux pertes de fortune qu'il avait faites. Il composa d'abord, soit seul, soit en société avec MM. de Jouy et Dieu-la-Foy, quelques vaudevilles qui eurent du succès, et fit ensuite, pour le Théâtre-Français, des comédies qui n'eurent pas toutes la même destinée. Le *Séducteur amoureux*, comédie en 3 actes, jouée en 1803, à laquelle on reproche de ressembler trop aux pièces de Marivaux, obtint néanmoins un grand succès; mais il n'en fut pas de même de la *Fausse honte*, et encore moins du *Garçon malade*, qui furent à peine achevées. Les amis de Lonchamps ont cependant fort vanté cette dernière pièce, et ils sont allés jusqu'à dire que c'est la meilleure comédie de mœurs et de caractère que l'on ait vue depuis le *Philinte* de Fabre d'Églantine. Dégoûté par ces revers, Lonchamps renonça au théâtre, et fi

nommé secrétaire des commandements de la grande-duchesse de Berg, sœur de l'empereur. Il suivit aussitôt Murat, en qualité d'officier d'état-major, dans la campagne d'Austerlitz, où il obtint la décoration de la Légion-d'Honneur. Devenu roi de Naples, Murat l'emmena dans ce pays, et lui donna les titres de chambellan et de surintendant de ses théâtres. Ces fonctions lui laissèrent beaucoup de loisirs, et c'est alors qu'il composa les *Poésies fugitives* qu'il a publiées en 1821, 2 vol. in-12. Lonchamps revint en France, en 1811, lorsque le roi Joachim commença à se brouiller avec son beau-frère, et il ne retourna plus à Naples, où l'on a dit qu'il était disgracié. Ses amis l'ont nié, prétendant qu'il avait refusé de renoncer à sa patrie en se faisant naturaliser à Naples comme l'exigeait Murat; mais nous avons quelques raisons de penser qu'il n'en fut pas ainsi. Dès qu'il fut revenu d'Italie, Lonchamps se retira à Louviers, patrie de sa femme; et c'est là qu'il mourut, le 17 avril 1832, après de longues souffrances. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on peut citer encore : I. *L'Égoïsme par régime*, comédie en 3 actes. II. *L'Ivrogne corrigé*, comédie (en société avec M. de Jouy). III. *Comment faire?* vaudeville. IV. *Dans quel siècle sommes-nous?* vaudeville. V. *Le Tableau des Sabines*, vaudeville. VI. *Ma Tante Aurore*, opéra-comique. VII. *Le Duel nocturne*, id. VIII. *L'Incognito de Charlemagne*, intermède pour le *Théâtre de la Cour*. Ses autres productions dramatiques ne sont guère que des ouvrages de circonstance et de peu d'importance. On a comparé ses poésies à celles de Parny et de Bertin, qui furent ses compatriotes, et qui avaient étudié au même collége. Nous pensons que ces circonstances durent être pour Lonchamps de puissants motifs d'émulation; mais nous ne dirons pas, comme ses amis, qu'il eut plus que ces deux poètes de *variété*, de *mouvement* et de *souplesse dans l'esprit*.

M—D j.

LONDERSEL (Assuérus), peintre et graveur en bois, né à Amsterdam, en 1550, est connu par des paysages signés de son nom, que leur mérite et leur rareté rendent extrêmement précieux et qui sont très-recherchés. On lui doit aussi plusieurs jolies tailles en bois, imprimées dans le XVIe siècle, et parmi lesquelles on fait une estime particulière de celles qui ont été publiées à Anvers, chez Sylvius, en 1576. La date de ces deux recueils a fait commettre une erreur grave à Papillon, dans son *Traité de la gravure en bois*. Il fait deux villes différentes d'Anvers et d'Antorf, que portent ces deux recueils, ignorant, sans doute, qu'en flamand Antorf est le nom de la ville d'Anvers. On connaît encore de Londersel une estampe en bois, petit in-fol., représentant *la Cène*. — *Jean* Londersel, d'une autre famille que le précédent, naquit à Bruges, vers 1580, et se distingua dans la gravure au burin. Sa manière de graver a donné lieu de croire qu'il était élève de Nicolas de Bruyn. Il a gravé un grand nombre de paysages d'après différents maîtres. Ses ouvrages sont recherchés des amateurs. L'abbé de Marolles possédait quatre-vingt-douze morceaux de ce maître, qui marquait ordinairement ses estampes des lettres initiales de son nom, ou des mots *J. Londer. fec.* Parmi les gravures qu'on lui doit, on distingue : I. *Une vue perspective de l'intérieur de l'église de Saint-Jean-de-Latran*, d'après Hendrick Arts, peintre, qui n'est connu que par cette estampe de Londersel. II. *Les Trois vertus théologales.*

III. *Les Cinq Sens*, caractérisés par des figures allégoriques assises dans un paysage orné de lointains. Ces deux dernières pièces ne portent point de nom de peintre, et on présume qu'elles sont de l'invention de Londersel. Les peintres d'après lesquels il a le plus travaillé sont Savery, Hondecooter, Coninxloo et Winkenbooms.

P—s.

LONDRES (Ansquer de). *Voy.* l'art. Ponçol (*Ansquer de*), XXXV, 346.

LONG (R. Ballard), général anglais, né le 4 avril 1771, passa du collége d'Harrow à l'université de Gœttingue, pour y suivre les études relatives à la profession militaire, puis entra au service, en 1791, comme cornette de dragons dans la garde royale, sous le général sir Georges Howard, et fit les campagnes de 1793, 1794 et 1795, dans les Pays-Bas et en Hollande, tant sous le duc d'York, que sous le général Don. Il assista aussi à l'attaque de Prémont, aux combats du Cateau et de Tournai, aux nombreux engagements et siéges qui suivirent, et finalement à la désastreuse retraite qui termina l'embarquement des troupes anglaises à Cuxhaven (janvier 1795). Il était à cette époque major de brigade, et remplissait près du général Don les fonctions d'adjudant-général. La révolte d'Irlande le trouva dans cette espèce de non-activité : il fut promu au grade de lieutenant-colonel des tirailleurs à cheval de Hompesch, que commandait le baron Ferd. de Hompesch, et s'embarqua immédiatement pour l'île rebelle, où il demeura aussi longtemps que dura l'insurrection. Il y déploya un beau caractère, et avec la bravoure, la résolution et le sang-froid qui font le bon officier, il sut allier la modération et l'humanité. De retour en Angleterre, en 1800, il passa au régiment des hussards d'York, toujours avec le même titre, car il n'eut d'autre occupation que d'organiser et d'exercer ce corps jusqu'au moment où la paix d'Amiens en permit la dissolution (1802). Les officiers du régiment, en se séparant, lui offrirent une épée en témoignage d'estime et d'affection. Le lieutenant-colonel Long ne dédaigna point d'aller passer quelques mois à l'école militaire de High-Wycombe, d'où, à la fin de 1803, il se rendit derechef en Irlande, avec le deuxième régiment des dragons de la garde. Il venait d'être choisi aide-de-camp par le colonel sir Will. Pitt, et d'être gratifié, par le roi, de l'ordre du Bain. Il changea encore plusieurs fois de corps, même d'armes, et après avoir mérité, par l'excellente tenue de ceux qu'il avait sous ses ordres, les bonnes grâces du duc de Cumberland, il fut promu au grade de colonel du 8e régiment de dragons-légers (25 avril 1808), et mit à la voile pour l'Espagne le 30 octobre suivant, pour être colonel d'état-major de l'armée britannique, sous les ordres de sir John Moore. La rapide retraite de ce général, l'occupation de presque tout le territoire de la Galice par les Français, empêchèrent Long de joindre son général. Il ne traversa qu'avec péril plusieurs cantons de la province, s'embarqua au port de Vigo, et parut à la hauteur de la Corogne, la veille au soir de la bataille de ce nom. Quoique sans commandement, il descendit à terre afin d'y prendre part, et combattit avec le courage d'un soldat, sans s'effrayer de la mort de sir John et de la blessure de Baird. Malgré l'ardeur avec laquelle il payait de sa personne, il échappa, et revint sain et sauf à Portsmouth. Quatre mois après,

il repartit pour une autre expédition, non moins malheureuse, mais plus honteuse, non par la faute des officiers secondaires, mais par celle du général en chef, le comte Chatham. Ce fut l'attaque de l'île de Walcheren. Cette immense et invincible armada de Castlereagh apparaissait à tous comme diversion aux hostilités dont la monarchie autrichienne était le théâtre; prenant la France à revers sur un point où lui manquaient des troupes régulières, secondée par la trahison ou l'impéritie du gouverneur de Flessingue, elle eût dû, presque sans coup férir, ou du moins en ne frappant qu'un coup, en enlevant le passage de l'Escaut, occuper toute la Belgique et faire pâlir Paris. L'irrésolution de Chatham gâta tout, en permettant à Bernadotte d'improviser une armée et de reprendre l'offensive. L'impartiale histoire n'impute pas à Long un désastre qui ne vient pas de lui, mais elle n'en doit pas moins dire qu'il ne sut point faire prévaloir un autre plan près de son chef, ou qu'il ne sut pas le concevoir; et quoiqu'on ne puisse pas exiger de celui qui est au second rang les qualités de celui qui commande, il est toujours fâcheux qu'il ne les possède pas. L'année suivante (1810) vit Long remettre le pied dans la Péninsule, avec des capitaines plus habiles ou plus heureux. Débarqué à Lisbonne, il alla joindre le général Wellington, sous Coimbre, puis fut envoyé près du maréchal Béresford, en qualité de commandant de la cavalerie de l'armée du Sud, et eut part aux brillantes et sanglantes affaires de Campo-Mayor, de Los Santos, d'Albatra. A cette bataille, il commandait en second la cavalerie, et sa belle conduite le fit comprendre parmi ceux auxquels les Chambres votèrent des remercîments. Il ne se signala pas moins aux affaires d'Usagres, de Ribero, d'Arroyo del Melino, d'Almares (1811), et fut nommé major-général. Étant allé ensuite avec l'armée du Sud rejoindre, à Madrid, le général Wellington, après sa retraite de Burgos, et ayant été laissé sous ses ordres, il justifia son avancement par sa participation aux succès éclatants de Vittoria, de Pampelune, et plus encore en sauvant des mains des Français un convoi de 400 blessés. Cependant il déplut, et en 1813 il fut rappelé pour faire place à un plus jeune officier. Le ministre de la guerre tâcha bien de pallier ce passe-droit en lui offrant, dès qu'il reparut en Angleterre, un commandement en Écosse : il le refusa. On se souvint de lui en 1821, pour le nommer lieutenant-général, ce qui était une grande faveur, car la guerre avait cessé depuis six ans, et nulle part l'avancement dans les troupes de terre n'est plus lent qu'en Angleterre. Sa mort eut lieu le 2 mars 1825. P—OT.

LONGCHAMPS. *Voy.* LONCHAMPS, dans ce vol., pag. 84.

LONGHI (JOSEPH), graveur célèbre, né à Manza, dans la Lombardie, en 1766, étudia à Rome, en conservant l'habit ecclésiastique que ses parents lui avaient fait prendre comme moins dispendieux. Il parvint à un rare talent dans l'art de la gravure. Ce fut à l'école de Volpato qu'il reçut ses premières leçons. Il grava d'abord un *Génie de la musique*, de Guido Reni, puis un *Saint Jérôme* de Daniel Crespi, le portrait de Rembrandt et plusieurs tableaux de ce maître, tels que l'*Éthiopien*, le *Bourgmestre*, etc. Ce fut surtout, comme Rembrandt, par l'effet magique du clair-obscur qu'il se fit admirer. La révolution d'Italie l'ayant amené dans sa famille, en 1797, à Milan, les Français

comme les Italiens y rendirent justice à ses talents. La *Décollation de Saint Jean-Baptiste*, d'après Gérard Dow, qu'il fit paraître à cette époque, eut beaucoup de vogue. Excellent dessinateur, il pouvait, avec son crayon seulement, obtenir d'aussi grands succès qu'Isabey en avait en France; mais à cet avantage, que le célèbre Morghen ne posséda point, Longhi joignit celui d'un burin non moins parfait, dans une manière différente. L'extrême délicatesse qu'il réunit à la précision et à la fermeté, exige un talent peut-être supérieur à celui qu'il faut pour des gravures où le trait se fait sentir davantage aux regards de ceux qui ne sont point artistes, et qui croient y trouver plus de vigueur. Aucun graveur de nos jours ne rendit les chairs avec autant de vérité que Longhi, dont les figures, surtout dans le nu, font oublier aux connaisseurs qu'elles ne sont qu'en noir. C'est ce que l'on a remarqué dans la gravure qu'il fit en 1810, de la *Madelaine couchée*, du Corrège, qui est dans la galerie de Dresde. La délicatesse et la transparence qui distinguent cette peinture se retrouvent dans la gravure, avec la même perfection de contours et tout le caractère de l'original. Ces divers mérites se montrent peut-être à un degré plus éminent encore dans une *Galatée nue, flottant dans une conque sur les eaux*, que Longhi grava en 1813, d'après un tableau de l'Albane. Doué de beaucoup d'instruction et d'imagination, cet artiste ne pouvait rester dans la sphère de copiste. Il composa et grava, en 1814, un sujet du 1er livre des *Métamorphoses d'Ovide* : la *naïade Syrinx poursuivie par le dieu Pan*. Ses connaissances littéraires l'ont aussi fait briller dans l'Institut du royaume d'Italie, où il n'était entré que comme artiste. On y entendit, avec beaucoup d'intérêt, la lecture de plusieurs fragments d'un ouvrage qu'il avait entrepris sur l'histoire de son art, que, dans son enthousiasme, il mettait au-dessus de la sculpture et même de la peinture. Il avait commencé la gravure d'un tableau de Raphaël, le plus beau sans doute de tous ceux que ce grand peintre ait faits dans la manière de son maître, le Perugin : ce tableau représente les *Épousailles de la Sainte Vierge*. Le dessin que Longhi en exposa au salon de Milan, en 1812, ravit tous les connaisseurs, par la manière intelligente et précise avec laquelle il avait reproduit l'original. La belle école royale de gravure que Milan possède dans le palais des Arts, eut Longhi pour professeur, et, sous lui, il en sortit des élèves célèbres (1). Le vice-roi, Eugène Beauharnais, lui avait conféré l'ordre de la Couronne-de-Fer. Vers 1813, il lui demanda son portrait, qui n'était pas encore fort avancé, en 1814, quand le gouvernement changea. Eugène, retiré en Bavière, insistait pour avoir ce portrait, et Longhi l'achevait, lorsqu'un jour, dînant chez le comte de Saurau, gouverneur autrichien, celui-ci lui demanda de quel ouvrage il s'occupait. Longhi répondit sans détour qu'il terminait le portrait d'Eugène Beauharnais, et le gouverneur n'en parut point étonné; mais, ayant réfléchi le lendemain aux inconvénients politiques d'une pareille déclaration en présence de plusieurs convives, et surtout à l'idée de voir le ci-devant vice-roi, dans son grand costume, offert à l'admiration de toute

(1) Il fut aussi, pendant plusieurs années, directeur de cette école, dont il était en quelque sorte le créateur, et parmi ses élèves, on doit citer MM. Andaloni, Garavaglia, Bozza, Bridi et Gegnani, aujourd'hui directeur de l'école de dessin à Varallo. A—T.

l'Italie, il fit enlever le cuivre de chez Longhi, en l'assurant qu'il en serait indemnisé, et que l'ouvrage serait envoyé au prince pour lequel il l'avait entrepris; mais de tout cela il ne fut rien. Du reste, Longhi se trouva par là dispensé de s'arrêter plus long-temps à une œuvre qui avait perdu de son intérêt; et les amateurs y gagnèrent de voir plutôt achever la belle gravure des *Épousailles de la Sainte Vierge*. La mort le prit au moment où il terminait un de ses ouvrages les plus importants, dans la même dimension que Morghen avait fait la *Transfiguration*, ce fut le *Jugement universel*, d'après Michel-Ange (2). Longhi mourut à Milan, le 2 janvier 1831 (3). Cet habile artiste était de la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Il a laissé beaucoup de manuscrits qui ne seront probablement jamais imprimés. G—x.

LONJUMEL (frère André de), missionnaire du XIIIe siècle, était né à Lonjumeau, au diocèse de Paris. Les auteurs qui écrivent André Lonciumel, Lontumel, de Losimer, défigurent le nom de sa patrie. On ignore la date de sa naissance; et celle de son entrée chez les Dominicains de la rue St-Jacques. Il n'est connu que par les missions qu'il a remplies en Orient. Dans la première, en 1238, il fut chargé par saint Louis d'aller chercher, à Constantinople, la sainte couronne d'épines, que ce monarque avait rachetée de l'empereur latin Beaudouin II. André et son confrère Jacques la transportèrent à Venise, puis à Sens, où Louis accourut à sa rencontre, enfin à Paris, où elle fut déposée à la Sainte-Chapelle, qui venait d'être magnifiquement reconstruite. Il visita une seconde fois les contrées de l'Orient, en 1245. Nicolas Ascelin (*v.* ce nom, II, 562), Simon de Saint-Quentin, Alexandre et Albert, tous quatre frères-prêcheurs, avaient été chargés par le pape Innocent IV de porter des lettres à Batchou, général mongol, qui commandait en Perse et en Arménie. Guichard de Crémone et André de Lonjumel les joignirent en route, en Géorgie, et leur apportèrent deux lettres du pape, écrites de Lyon, le 5 mars 1245; elles n'ont rien de remarquable : la première ne contient guère que des exhortations aux Tartares, pour les engager à embrasser le christianisme; un exposé de la foi, et particulièrement de la puissance du souverain pontife sur terre, et la recommandation des hommes prudents et éclairés qu'il leur envoie. Dans l'autre, le pape emploie tour à tour la prière, le reproche, et même les menaces; il cherche à apaiser, à attendrir, et en même temps à intimider les Tartares, et leur demande de lui faire savoir la cause qui les porte à la destruction des autres nations. Les dominicains arrivèrent au mois d'août 1247 au campement de Batchou-Nouyan, que, dans leur orthographe irrégulière, les écrivains du temps appellent tantôt *Bachon*, tantôt *Bayothnaï*. Par le récit naïf que ces religieux nous ont laissé de la réception qui leur fut faite, on voit que la négociation offrit de grands dangers, et pensa coûter la vie à ceux qui s'acquittaient de cette mission.

(2) Il faut citer encore, parmi les chefs-d'œuvre de Longhi, sa *Judith*, *présentant au peuple la tête d'Holopherne*; le *Repos en Egypte*; un *portrait de Washington*; une *tête*, d'après Rembrandt; un *nègre*, d'après Rubens. A—T.

(3) Doux et patient avec ses élèves qui le chérissaient comme un père, affable envers tout le monde, Longhi ne laissait pas de parler avec franchise et dignité aux autorités du royaume d'Italie. On a décrété de lui ériger un monument dans le vestibule du palais de Brera, où est l'Institut, et le sculpteur Marchesi est chargé de son exécution. A—T.

Dans les pourparlers qui eurent lieu, les Tartares s'informèrent adroitement si les Francs avaient de nouveau passé en Syrie, car ils les connaissaient déjà de réputation. Après de longs délais, dus principalement, de l'aveu des religieux, au mépris que les Tartares avaient pour eux, les lettres du pape ayant été traduites en persan par les interprètes turcs et grecs, puis du persan en tartare, par ceux de Batchou, on se prépara à les renvoyer. Ogoda, général mongol, qui venait prendre le commandement de la Géorgie, arriva sur ces entrefaites et remit à Batchou de nouveaux ordres du grand khan pour tous les lieux de sa domination. Les Tartares expédièrent au pape une copie de ces ordres, qu'ils nommaient, suivant les relations du temps, *lettres de Dieu* : c'est l'expression chinoise de *lettre du ciel*, par laquelle on désigne, en effet, tous les ordres émanés de l'empereur. La traduction de cette pièce et celle de la lettre qu'y joignit Batchou, nous ont été conservées par Vincent de Beauvais (*v.* ce nom, XLIX, 119), et Abel Rémusat pense qu'on en pourra un jour retrouver les originaux. Le ton d'arrogance et de mépris que l'on y remarque est le cachet de leur authenticité. Batchou avait d'abord désigné des ambassadeurs pour aller avec les religieux à leur départ; il changea d'avis en apprenant la prochaine arrivée d'Ogoda. Un historien, Mathieu Paris, nous apprend que les dominicains partirent pour l'Europe en 1248. Lorsque, dans le courant de cette même année, saint Louis était dans l'île de Cypre, il y vint, le 19 décembre, des ambassadeurs, qui se disaient envoyés par Ilchi-Khataï, commandant mongol de la Perse et de l'Arménie, et le lendemain ils présentèrent au roi des lettres écrites en langue persane et en caractères arabes. Le roi se les fit interpréter, et Odon ou Eudes, évêque de Tusculum, légat apostolique, et duquel nous avons une lettre adressée au pape, rapporte le contenu de celles du général mongol, d'après la traduction qui en fut faite dans cette occasion. Vincent de Beauvais et Guillaume de Nangis racontent à peu près la même chose, mais en ajoutant une particularité digne de remarque : c'est que le principal ambassadeur, qui se nommait David, fut reconnu par le F. André de Lonjumel, qui l'avait vu chez les Tartares. Une troisième chronique dit que ce David était *grant sire entre les Tartares;* et une quatrième ajoute que ce fut le F. André lui-même qui traduisit d'arabe en latin les lettres que saint Louis fit passer à la reine Blanche, sa mère. Ce prince, voulant répondre à la courtoisie du khan tartare, résolut de lui envoyer une ambassade, en nomma chef André de Lonjumel, et lui adjoignit Jean de Carcassonne, français de nation; Odon en nomme un troisième, Guillaume. Joinville ne fait mention que de deux frères-prêcheurs; Thomas de Cantimpré parle de deux frères-prêcheurs et de deux mineurs; Vincent de Beauvais de trois frères-prêcheurs, de deux clercs séculiers et de deux officiers du roi. Cette légation portait aux Tartares des présents et des lettres du roi, ayant pour objet, suivant les uns, d'inviter le khan, jusque-là païen, à suivre l'exemple de sa mère et de son aïeul, et à embrasser la foi; suivant d'autres, elles supposaient sa conversion déjà opérée, et l'exhortait, ainsi qu'Ilchi-Khataï, à persévérer dans la profession du christianisme. Le légat joignit ses lettres à celles du roi. Les frères partirent de Nicosie avec les envoyés tartares, le 29 janvier 1249. L'ambas-

sade traversa la Perse, apparemment pour s'entendre avec Ilchi-Kathaï, et ce fut sans doute après avoir vu ce général, que frère André écrivit à saint Louis une lettre dont le roi envoya une copie en France, avec la traduction de celle d'Ilchi-Kathaï. Il est fâcheux que cette lettre ne se soit pas retrouvée, car son contenu lèverait tous les doutes qui peuvent rester sur la négociation de David. Les frères se rendirent ensuite à la cour mongole, au moment où Gayouk venait de mourir. Il n'était pas encore remplacé, et la régente, Ogoul-Gaïmisch, les reçut. Cette princesse et son fils, ayant vu les présents du roi, accueillirent les frères avec distinction, et leur remirent d'autres présents, parmi lesquels se trouvait, conformément aux usages chinois, une pièce de drap de soie. La reine y joignit des lettres. Les envoyés furent ensuite congédiés avec honneur; mais sans avoir rien obtenu d'effectif, par rapport au but principal de leur voyage, c'est-à-dire à la conversion des princes mongols. Ils revinrent, après deux ans d'absence, trouver le roi dans la ville d'Acre, où il était alors. Saint Louis, malgré le déplaisir que lui avait causé la mauvaise interprétation donnée par les Tartares à sa première démarche, résolut de faire une seconde tentative, et choisit pour cela Guillaume de Ruysbroeck, moine franciscain, plus connu sous le nom de Rubruquis (*v.* ce nom, XXXIX, 246). André lui communiqua tous les renseignements qui pouvaient lui être nécessaires, et celui-ci en profita sans obtenir plus de succès qu'André à la cour du grand khan. On ignore ce que devint André après 1253. Il ne reste de lui que sa lettre à saint Louis, transmise par ce monarque à la reine Blanche, et la traduction de la lettre, vraie ou supposée, d'Ilchi-Khataï, dont Bergeron a inséré une version française dans la Relation du voyage d'Ascelin. Bergeron (*voy.* ce nom, LVIII, 34), *Traité des Tartares*, et Mosheim (XXX, 244), *Historia Tartarorum ecclesiastica*, ont fait mention de frère André; le premier très-succinctement, le second plus en détail, et de Guignes a oublié de le citer dans son *Histoire des Huns*. Abel Rémusat a réparé cette omission; il a réuni toutes les particularités relatives à la mission de ce religieux, dans un travail intitulé : *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, et inséré dans les t. V et VI des *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres* (nouveau recueil). C'est de cet ouvrage que nous avons emprunté des matériaux pour notre article. Le nom d'André de Lonjumel est écrit *André de Lontumel* ou *Lonciumel* dans le t. VII, p. 261, de l'*Histoire des voyages*, par Prevost. Plus d'un compilateur a répété cette erreur. Quétif parle de F. André de Lonjumeau dans ses *Annales des frères-prêcheurs*, et l'*Histoire littéraire de la France* lui a consacré un article (t. XVIII), qui nous a été utile.

E—s.

LOON (Théodore Van), peintre d'histoire, né à Bruxelles, vers le milieu du XVIIe siècle, était déjà assez avancé dans la peinture, lorsque le désir de s'y perfectionner le conduisit en Italie. Après avoir visité Florence et les principales villes de cette contrée, il vint à Rome, où, séduit par la manière de Carle Maratti, il se lia avec cet habile peintre, et, à son exemple, puisa dans les ouvrages de Raphaël une partie des qualités qui font le mérite de ses tableaux. Après

un séjour prolongé à Rome, où sont restées quelques-unes de ses productions, il revint à Bruxelles et y fut chargé de plusieurs travaux qui confirment sa réputation. On voyait dans l'église des Carmélites de cette ville cinq tableaux de Van Loon, remarquables par la composition et le dessin, et, dans celle de Saint-Gery, six petits tableaux estimés, représentant des sujets tirés de la vie de J.-C. Le temps et l'humidité du local les ont altérés d'une manière fâcheuse. A Malines, le couvent des Béguines possédait deux grands tableaux de ce maître, représentant la *Visitation* et l'*Adoration des Mages*, bien composés et bien peints. Mais, de tous les ouvrages de Van Loon, celui qui jouissait de la plus grande estime était le *Saint François-Xaxier, prosterné devant la Vierge et l'Enfant Jésus, tandis qu'on voit les démons renversés à ses pieds.* Tous les ouvrages de ce peintre rappellent la manière de Maratti : même caractère de dessin, même noblesse dans la physionomie, même élévation dans la composition. Tout y décèle un artiste imbu des principes des grands maîtres d'Italie; mais, comme Marati, ses ombres ont le défaut d'être souvent trop noires; toutefois, sa couleur est vigoureuse et produit de l'effet. Van Loon mourut à Bruxelles.

P—s.

LOOS (Onésime-Henri de), alchimiste savant et laborieux, naquit à Sédan, le 1er octobre 1725, et vint de bonne heure habiter la capitale, où il demeurait rue de la Lune, sans que l'on sache si ce fut par calcul ou par goût qu'il prit une adresse qui convenait si bien à ses folles idées. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y mourut, en 1785, après avoir passé sa vie à chercher très-sérieusement la pierre philosophale, et laissant un monument incontestable des aberrations de son esprit, sous ce titre : *Le Diadème des sages*, ou *Démonstration de la nature inférieure*, etc., *par Philantropos, citoyen du monde*, Paris, 1781, in-12 de 240 p. Il a encore laissé inédit un manuscrit de 64 pag. in-4°, intitulé : *Flamel vengé*, revêtu de l'approbation du censeur royal Tannevot, qui déclare que, l'ayant lu par ordre du chancelier, il a pensé que cet ouvrage, *plein de recherches et d'érudition, pouvait être utile.* Bouillot, auteur de la *Biographie ardennaise*, déclare aussi que, après l'avoir lu avec attention et malgré ses préjugés contre les prétentions des alchimistes, il y a trouvé tant de preuves et de témoignages des auteurs qui ont écrit sur l'*histoire des adeptes* et la *poudre de projection*, la *transmutation des métaux, depuis* 1382 *jusqu'à nos jours*, qu'il a été fort ébranlé, et se voit réduit à *prononcer que si l'adoption de Flamel est fausse, si ses transmutations sont des faits supposés, il s'est trouvé, dans le XVIIIe siècle*, 380 *ans après la mort de cet adepte prétendu, un défenseur qui a soutenu sa cause avec autant de force que d'éloquence...* Loos devait terminer cet ouvrage par un *Jugement du public, prononcé au tribunal du bon sens et de la raison, en faveur de Flamel et de son défenseur*, qui, selon l'abbé Bouillot, aurait formé une analyse abrégée, mais exacte, du *Flamel vengé*, où l'auteur, sous la forme d'un rapport, aurait accumulé les témoignages historiques et les autorités qui donnent à ses opinions *une force, une évidence qui établit en même temps l'adoption réelle de Nicolas Flamel, et la vérité des trois époques du fait de la transmutation, opérée trois fois par cet adepte.* Loos avait commencé une *Histoire de la vie de Flamel*, dont

les fragments épars se sont perdus. Sur un feuillet qui s'est retrouvé, on lit un grand éloge de Flamel, *de ce génie qui, aidé de l'habitude, devine tout, explique tout, et remonte jusqu'aux causes secrètes des crises de la nature* (*voy.* FLAMEL, XV, 8). LOOS a encore laissé beaucoup de notes sur un exemplaire du 3e vol. de l'*Histoire de la philosophie hermétique*, par Lenglet-Dufresnoy, qui sont restées inédites. M—D j.

LOOS (PHILIPPE), bibliographe et encyclopédiste, mort à Paris, le 7 octobre 1819, à l'âge de 65 ans, était né à Bouxwiller, en Alsace. Il habita d'abord la Prusse, et publia divers ouvrages à Berlin, entre autres, l'*Encyclopédie pour les artistes*, 6 vol. in-8°, en langue allemande, 1794 à 1798. Il fournit, dans le même temps, un grand nombre d'articles à l'*Encyclopédie économique et technologique*, publiée par Krunitz. Venu à Paris, il y prit part à différentes publications, notamment au *Journal général de la littérature étrangère*, ou *Indicateur bibliographique des livres nouveaux en tout genre, cartes géographiques, etc., qui paraissent dans les pays étrangers*, 1801 à 1819, formant 19 vol. in-8°. On a encore de lui, en langue allemande : *Histoire des plus anciens solitaires chrétiens dans les déserts de l'Orient*, Leipzig, 1787, 2 vol. in-8°. Z.

LOPE *de Barrientos*. *Voy.* VILLENA (*Henri d'Aragon*, marquis de), XLIX, 23.

LOPEZ. *Voy.* ZARATE, LII, 144.

LOPEZ DE LERENA, et non *Llerena* (don PEDRO), ministre espagnol, était fils d'un cabaretier de Valde-Moro, et naquit le 6 mai 1734, dans ce bourg de la Nouvelle-Castille. Il conduisait, dans son enfance, les bourriques, et fut ensuite mis en apprentissage chez un forgeron voisin de son père. Ayant épousé une assez riche veuve de Cuenca, il s'établit dans cette ville, où il obtint un petit emploi. Il eut l'occasion d'y recevoir chez lui l'avocat Monino, depuis comte de Florida-Blanca (*voy.* XV, 92) : il se mit bien dans son esprit, et ce fut à cette liaison fortuite non moins qu'à ses talents, qu'il dut sa rapide et brillante fortune. Florida-Blanca, devenu tout-puissant, n'oublia pas son ami. Lopez de Lerena remplit plusieurs fonctions importantes, et fut nommé, en 1781, intendant de l'armée de Minorque. Après la conquête de cette île et la prise du fort Saint-Philippe, il accompagna, avec le même titre, le duc de Crillon au siége de Gibraltar. A la fin de la guerre, il fut fait intendant de l'Andalousie et assistant de Séville, où il rendit de grands services, surtout pendant la terrible inondation qui eut lieu en 1783. Durant son séjour dans cette province, il se procura, suivant l'usage espagnol, des certificats honorables de tous les corps civils, militaires et ecclésiastiques, ainsi que de tous les personnages qui jouissaient de quelque considération; et ces pièces, mises sous les yeux de Charles III, appuyées surtout par Florida-Blanca, valurent à son protégé, le 25 janvier 1785, après la mort de Miguel de Musquiz, la place de secrétaire-d'état des finances, et, par *interim*, le portefeuille de la guerre. Jaloux des talents de Cabarrus (*voy.* VI, 433, où l'on a commis quelques erreurs de dates que nous avons rectifiées dans le present article), il débuta par témoigner sa prévention contre lui et contre la banque de Saint-Charles qu'il avait fondée, et dont il était directeur-général. Le mi-

nistre s'efforça de les discréditer par un écrit anonyme dont il fit circuler un grand nombre d'exemplaires, et il défendit aux directeurs de cette banque de se mêler des fournitures de vivres militaires. Enfin il parvint, en 1790, à forcer Cabarrus de donner sa démission, et à le faire incarcérer. Sa haine contre le général O-reilly (*voy.* XXXII, 59), avec lequel il avait eu des démêlés en Andalousie, fut encore plus active; car, dès le mois de juin 1786, il fit prononcer sa destitution et son exil. En juillet 1787, Lerena se démit du ministère de la guerre, qui fut rétabli en faveur de don Gerommo Caballero (*voy.* LIX, 503). Il conserva le ministère des finances à l'avénement de Charles IV, en 1788, et eut encore le crédit de faire renvoyer en Galice le général O-reilly, qui, croyant sa disgrâce finie, avait reparu à la cour du nouveau roi. Lerena publia, en 1789, un compte-rendu, qui, malgré son ton de morgue et de jactance, fit sensation en Espagne. Le ministre y démontrait qu'il avait comblé un déficit annuel de 10 millions dans les revenus de l'État; qu'il les avait augmentés de 25 millions, et que les frais de perception, que l'on croyait énormes, étaient d'un cinquième inférieurs à ceux de la France et de l'Angleterre. Le 25 avril 1790, il joignit à son ministère celui des finances des Indes; mais le délabrement de sa santé l'obligea de solliciter sa retraite et de remettre, par *interim*, le portefeuille des finances, le 18 octobre 1791, au conseiller-d'état Gardoqui, qui devint ministre en titre par la mort de Lerena, arrivée le 2 janvier 1792. Cet événement entraîna la chute de son ami Florida-Blanca. Lerena comptait vingt-six ans de services dans diverses fonctions administratives qu'il avait remplies avec autant de zèle que d'intelligence. Créé comte de Lerena par Charles IV, et décoré de plusieurs ordres, il était, dans ses dernières années, gouverneur du conseil des finances, président de ses tribunaux et surintendant-général des manufactures et hôtels des monnaies de l'Espagne. Pour honorer le lieu de sa naissance, il y avait fondé une manufacture de bas. Il avait fondé aussi, en 1789, dans les montagnes d'Alcaraz, les fabriques de Saint-Jean et de Saint-Georges, pour utiliser une mine de calamine par l'extraction de la platine, du laiton et du zinc. Les produits de ces fabriques étaient exposés à Madrid, dans un établissement créé par Lerena pour l'encouragement de l'industrie nationale, et où l'on voyait aussi des porcelaines de Buen-Retiro, des cristaux de Saint-Ildefonse, des ateliers, un observatoire, des salles de physique, d'optique et de minéralogie, etc. La dureté du caractère de Lerena lui avait attiré beaucoup d'ennemis, et a empêché qu'on lui ait rendu justice.

A—T.

LORCH, ou Lorich (Melchior), peintre et graveur, naquit à Flensburg, dans le duché de Sleswig, en 1527. Ne se bornant pas à l'étude des beaux-arts, il cultiva aussi la science des antiquités. Persuadé que les voyages ne pouvaient qu'ajouter à ses connaissances, il se rendit à Constantinople, et gagna la confiance du grand-seigneur d'une manière assez intime pour obtenir de graver au burin son portrait, ainsi que celui de la sultane favorite, estampes singulières et de la plus grande rareté. Il profita également de son séjour en Turquie pour dessiner une *Collection d'habillements turcs*, très-curieuse, qu'il grava sur bois, et qu'il

publia en 1576, 1 vol. in-fol. Revenu de ce voyage, Lorch se fixa à Rome, où il mourut en 1586. Quoiqu'il pratiquât la peinture avec succès, ses tableaux sont extrêmement rares; mais ses gravures suffisent pour justifier la célébrité qu'il a acquise. Ses compositions sont pleines d'invention, dessinées avec esprit, et les nus y sont traités d'une manière correcte et savante. Lorch marquait parfois ses estampes de son nom, mais, le plus souvent, il les désignait par les lettres L M et la date, ou par son chiffre surmonté d'un F. Voici les pièces les plus estimées de cet artiste : I. *Portrait de Luther*, in-fol., 1548. II. *Portrait d'Albert Durer*, avec quatre vers latins, pièce in-4°, très-rare, en camaïeu, gravée en 1550. III. *Tête de femme*, in-8°, 1551. IV. *La Sybille Tiburtine*, in-fol., 1571. V. *Femme debout, se pressant le sein et entourée d'animaux*, avec l'inscription : *Ops, saturni conjux, materque Deorum*, 1550, in-fol. VI. *Le Déluge*, en 2 feuilles collées ensemble. Ces trois dernières estampes, remarquables par l'exécution, sont gravées sur bois. P—s.

LORENZI (Jean-Baptiste), surnommé *Battista del Cavaliere*, sculpteur, né à Florence, en 1528, fut élève de Baccio Bandinello, et se distingua dans son art. Ses premiers ouvrages sont les statues des *Quatre-Saisons*, qu'il fit pour les Guadagni, gentilshommes florentins de la suite de Catherine de Médicis, et qui furent placés dans une maison de campagne que ces seigneurs possédaient en France. Après plusieurs autres travaux qui augmentèrent sa réputation, il fut chargé de l'exécution de la belle statue de la *Peinture* et du *Buste de Michel-Ange*, qui ornent le tombeau de ce grand artiste. Il fit ensuite, pour Jacques Salviati, une statue en marbre de *Persée*, ainsi qu'une de *Saint Michel terrassant le démon*, qui fut envoyée en Espagne. Le dernier ouvrage de Lorenzi fut une statue en habit militaire que l'on voit dans l'église du Dôme, à Pise, et qu'il exécuta en 1593. Il mourut, dans cette ville, le 7 janvier de l'année suivante. — *Stoldo di Gino* Lorenzi, né à Settignano, se destina d'abord à la peinture et fut condisciple de Jérôme Macchietti; mais l'habitude de voir son père, qui était serrurier, manier le fer, le décida pour la sculpture, à laquelle il se livra avec succès. La première figure en marbre qu'il exécuta fut un *Saint Paul*, qui est passé à Lisbonne. La vue de cette figure plut tellement à un riche Pisan, nommé Martini, qu'il conduisit à Pise le jeune artiste, le logea chez lui pendant six ans, et lui demanda une statue de *Diane*, qui orne les jardins de don Garcias de Tolède, à Chiaja, près de Naples. Il décora le palais du grand-maître de l'ordre de Saint-Étienne, à Pise, de deux belles statues représentant la *Justice* et la *Religion*. A son retour à Florence, le grand-duc Cosme lui confia l'exécution de la *Fontaine en bronze de Neptune*, dans les jardins du palais Pitti. Il fut ensuite appelé à Milan, et orna la façade de l'église de la Vierge de Saint-Celse de quatre belles statues en marbre : *Adam et Ève*, la *Vierge* et l'*Ange Gabriel*, ainsi que de deux bas-reliefs, représentant l'*Adoration des Mages* et la *Fuite en Égypte*. Dans l'intérieur de l'église, on voit encore, du même artiste, les statues de *Moïse*, d'*Abraham*, de *David* et de *Saint Jean-Baptiste*, dont on fait un grand cas. Il fut depuis employé aux sculptures qui décorent l'église du Dôme de la ville de Pise. Un des ouvrages les plus

remarquables de cet édifice est l'*Ange en bronze* qu'il fit en 1583. Cette statue, de la plus belle forme, couverte d'une draperie légère et pleine de délicatesse, soutient avec grâce un fort beau candélabre. La base, également en bronze, est du travail le plus délicat. Le grand-duc François fut tellement satisfait des ouvrages de Lorenzi qu'il le nomma surintendant des travaux du Dôme de Pise.—*Antoine di Gino* Lorenzi, frère du précédent, né comme lui à Settignano et élève du Tribolo, est connu par la statue du philosophe et médecin *Mathieu Corte*, qui décore le tombeau que le grand-duc Cosme fit élever à ce savant illustre. Cette statue, bien composée, est exécutée avec un grand talent. C'est par erreur que quelques historiens l'ont attribuée à son frère Stoldo. M. Morrona, dans son livre intitulé : *Pisa illustrata negli arti del Disegno*, prouve, par des autorités incontestables, qu'elle fut exécutée par Antoine sur les dessins du Tribolo, son maître. C'est sous la direction du même artiste qu'Antoine exécuta une statue qui se voit à Castello, maison de campagne des grands-ducs, ainsi que les *Quatre Enfants* qui ornent la grande fontaine de ce jardin. Il fit, en outre, plusieurs groupes d'animaux aquatiques en marbre et en bronze, pour servir d'ornements à des bassins et pièces d'eau du même jardin. P—s.

LORENZI (l'abbé Bartolommeo), jésuite, poète improvisateur, né à Mazuga, près de Vérone, le 4 juin 1732, mourut au village de Valpolicella, le 11 fév. 1822. Quelques instants avant sa mort, il voulut encore improviser et réciter une longue pièce de vers. Retiré, depuis quelque temps, dans sa maison de campagne, il y consacrait ses jours à l'agriculture et aux lettres. On a de lui un poème intitulé : *La Monteide*, ou *la Culture des montagnes*, qui lui a fait beaucoup d'honneur et qui a eu plusieurs éditions. La troisième parut à Vérone, en 1811, in-4°, et la dernière à Milan, 1826, in-12. Il improvisait avec une facilité extraordinaire, et il exprimait souvent des idées profondes et lumineuses. Son *Pastore* (Berger), ouvrage qu'il publia à l'âge de 88 ans, prouve assez qu'il fut le favori des Muses jusqu'à la fin de sa longue vie. Ses derniers vers ont été consacrés à pleurer la mort d'un ami, l'abbé Bondi, son confrère dans la Compagnie de Jésus. Son talent d'improvisation était tel que les Italiens le comparaient à Apollon rendant des oracles. On a donné, en 1828, une édition des œuvres de Lorenzi. G—x.

LORENZINI (Laurent), né à Florence en 1652, reçut dans sa jeunesse des leçons de géométrie et de mathématiques du célèbre Viviani (*voy.* ce nom, XLIX, 336). Il occupait un emploi à la cour de Cosme III, grand-duc de Toscane (*voy.* Médicis, XXVIII, 93), lorsque des dissensions entre ce prince et sa femme, Marguerite d'Orléans, déterminèrent la grande-duchesse à se retirer en France. Cependant, par l'entremise de Lorenzini, le prince héréditaire Ferdinand entretenait avec sa mère une correspondance qui demeura long-temps secrète, mais qui fut enfin découverte. En butte au ressentiment de Cosme III, le malheureux confident fut enfermé, en 1681, dans la forteresse de Volterra. Pour se distraire, il demanda des ouvrages de mathématiques; mais le gouverneur de la prison ayant remarqué, dans ceux qu'on apporta, des signes algébriques, des figures géométriques, s'imagina que c'étaient des livres de magie, et non-seulement il ne les lui donna pas, il lui fit en-

core de sévères réprimandes. Force fut donc au pauvre Lorenzini de s'en passer. Ainsi réduit à ses propres méditations et au souvenir de ses premières études, il ne laissa pas de composer sur les *sections coniques* un ouvrage en 12 livres, qui lui coûta onze ans de travail, et qui, au jugement du célèbre Wolff (*de præcipuis script. mathem.*) et des *Acta erudit. lips.*, ann. 1723, est supérieur à ce qu'avaient écrit sur la même matière Apollonius de Perge et Viviani, son commentateur. Rendu enfin à la liberté, après une captivité de vingt ans, Lorenzini trouva tout changé dans l'enseignement des mathématiques. La science avait marché pendant ce long intervalle : les méthodes, le langage même, tout était nouveau, et les savants écrits publiés par Leibnitz, Newton, les Bernouilli, rendaient le sien un peu suranné; il renonça donc à le faire imprimer, mais il n'en continua pas moins de se livrer avec ardeur à ses études favorites durant les vingt années qu'il vécut encore. Il mourut à Florence, en 1721. On a de Lorenzini : *Exercitatio geometrica, in qua agitur de dimensione omnium conicarum sectionum, curvæ parabolicæ*, etc., Florence, 1721, in-4°, publié par le P. Rolli, religieux célestin. Il a laissé inédits : 1° *De sectionibus conicis et cylindris et earumdem solidis libri XII.* C'est l'ouvrage qu'il composa dans sa prison. 2° *Exercitationes V geometricæ.* 3° *Solutiones variorum problematum*, etc. Ces manuscrits furent déposés, après la mort de l'auteur, dans la bibliothèque Magliabecchiana, à Florence. — *Étienne* Lorenzini, frère du précédent, dont il partagea la disgrâce et la captivité, jouit d'une certaine réputation comme médecin et naturaliste. Il est auteur d'un bon ouvrage sur les Torpilles, intitulé : *Osservazioni intorno alle Torpedini*, Florence, 1678, in-4°. — Lorenzini (*François-Marie*), poète italien, naquit en 1680, à Rome, où son père était attaché à la maison de la reine Christine, qui, après avoir abdiqué la couronne de Suède et embrassé le catholicisme, avait fixé sa résidence dans la capitale du monde chrétien. Il entra d'abord, comme novice, dans la Compagnie de Jésus, mais il en sortit bientôt pour suivre la carrière de la jurisprudence; étudia aussi les sciences naturelles, et cultiva surtout avec prédilection la littérature et la poésie auxquelles il doit sa célébrité. Les succès qu'il obtint lui méritèrent l'estime de hauts personnages, entre autres du pape Clément XII, et le mirent en relation avec les savants et les hommes de lettres; mais son caractère caustique, quelques satires et épigrammes qu'il publia contre ses antagonistes, notamment contre Cocchi (*voy.* ce nom, IX, 155), qu'il accusait d'être son plagiaire, lui attirèrent des désagréments. Il fut admis, en 1705, à l'Académie des Arcades, dont il devint *custode* ou président, en 1728, après la mort de Crescimbeni (*voy.* ce nom, X, 235), qui l'avait fondée. Lorenzini forma aussi, dans d'autres villes des États romains, cinq réunions académiques, appelées Colonies arcadiennes, où l'on jouait les comédies de Plaute et de Térence en latin. Les dépenses que de telles entreprises exigeaient tarirent plus d'une fois ses ressources pécuniaires, et il serait tombé dans une profonde détresse si le cardinal Borghèse ne fût venu à son secours. Ce généreux protecteur lui donna un logement dans son palais, à Rome, et c'est là que Lorenzini mourut, le 14 juin

1743. Il a été surnommé le *Michel-Ange* des poètes italiens, à cause de l'énergie de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de pureté ni d'élégance. Ses principaux ouvrages sont : I. *Vie du B. Alexis Falconieri*, Rome, 1719. II. *Vie de la B. Julienne Falconieri* (*v.* ce nom, XIV, 129), Rome, 1737. Ces deux écrits sont en italien. III. *Le Chardon, Dialogues*, etc., *sur les Tables anatomiques de Barthélemi Eustachi* (*voy.* ce nom, XIII, 533), aussi en italien, Leyde, 1728. IV. Des *Poésies* italiennes, imprimées à Milan, à Venise, à Florence, à Naples, etc., et insérées dans beaucoup de recueils littéraires. V. Des *Poésies* latines, dans les Mémoires de l'Académie des Arcades. VI. Des *Drames sacrés* en latin, publiés séparément à Rome. Fabroni, dans ses *Vitæ Italorum*, a donné des notices étendues sur la vie et les ouvrages des deux Lorenzini, le géomètre et le poète. P—RT.

LORENZO (don), peintre florentin de l'ordre des Camaldules, florissait vers la fin du XIVe siècle et fut élève de Taddeo Gaddi. Il imita son maître avec tant de succès, qu'il fut chargé, soit à Florence, soit dans les environs, de faire un grand nombre de tableaux, qui presque tous ont péri dans les différents siéges que cette ville a essuyés. Le tableau que l'on regrette le plus est celui que l'on voyait à l'église de la Sainte-Trinité, et dans lequel il avait peint d'après nature les *portraits du Dante* et *de Pétrarque*. Don Lorenzo avait de la facilité dans l'invention, et un dessin plus franc et plus correct que ses contemporains. Ses tableaux étaient pour la plupart en clair-obscur. Il a peint également avec beaucoup de talent plusieurs livres de chœur pour son couvent et d'autres monastères. Il forma des élèves habiles, parmi lesquels on nomme François de Florence, et mourut à l'âge de 55 ans des suites d'un abcès qu'il avait contracté en s'appuyant sur la poitrine pour peindre la miniature. — LORENZO DI BICCI, peintre florentin, naquit vers l'an 1365, et fut élève de Spinello d'Arrezzo (1). Après avoir reçu les premières leçons de cet habile maître, et jaloux de ne reparaître à Florence que lorsque son talent serait perfectionné, il parcourut les villes et les campagnes des environs, cherchant toutes les occasions de travailler, et acquit ainsi une telle facilité pour peindre à fresque, que les tableaux qu'il exécuta, quand il fut fixé dans sa ville natale, surpassent en nombre tous ceux des peintres ses prédécesseurs. C'est sur ses dessins que fut élevée l'église de Saint-Egidio; et il peignit sur la façade de l'hôpital de Santa-Maria-Nuova, la *Consécration de cette église par le pape Martin V*. Il y fit les portraits du pape et des principaux cardinaux de sa suite. Sa réputation était tellement grande à Florence que, lorsque le pape Eugène IV vint consacrer la cathédrale, il fut chargé de l'exécution de toutes les peintures dont cette église fut primitivement ornée. Il serait trop long d'entrer dans le détail de tous les travaux qu'il a exécutés; on se bornera à citer l'*Assomption de la Vierge*, qu'il peignit sur la façade du couvent de Sainte-Croix. Cette fresque, qui existe encore aujourd'hui dans un état par-

(1) Vasari le fait naître en 1400, mais il se trompe évidemment, puisqu'il existe à Sainte-Marie-del-Fiore un registre des travaux exécutés dans cette église, et où, sous la date du 22 novembre 1386, on a porté le paiement d'un tableau fait par Lorenzo, et qui représente la *Foi* et l'*Espérance*. D'ailleurs, d'après la date donnée par Vasari, Lorenzo n'aurait pu être élève de Spinello, comme il le dit lui-même, puisque Spinello mourut précisément en 1400.

fait de conservation, passe pour son plus bel ouvrage. Élevé dans les principes de Giotto, il s'est peu écarté de la manière de ce peintre, quoique Masaccio et d'autres artistes ses contemporains eussent introduit dans leur art des améliorations sensibles. Lorenzo mourut en 1450. — *Neri di* Lorenzo di Bicci, fils du précédent et son élève, naquit vers 1415. Il exécuta, conjointement avec son père, quelques-unes des peintures dont ce dernier avait été chargé. Parmi celles qu'il peignit seul, on cite une *Histoire de la Vierge*, où il avait représenté tous les différents costumes usités de son temps. Cette peinture curieuse, qui se voyait dans une des chapelles de l'église d'*Ognissanti*, a existé jusqu'en 1721, époque à laquelle des personnes ignorantes l'ont détruite pour faire repeindre la chapelle par Renier del Pace. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus remarquable est celui qu'il entreprit en 1454, par ordre du gonfalonnier Thom. Soderini, pour l'ornement d'une espèce de tabernacle où l'on avait renfermé le précieux manuscrit des *Pandectes de Justinien*, conquis par les Pisans, lors de la prise d'Amalfi. Lorenzo, dans des mémoires écrits par lui-même et qui existent manuscrits dans la bibliothèque Strozzi, rapporte qu'il peignit sur la porte de ce tabernacle, *Moïse entouré de lis d'or*, avec *les quatre animaux des évangélistes*, et dans le fronton, *Saint Jean-Baptiste*. Le tout était enrichi d'ornements d'or et d'azur. La boiserie avait été exécutée par Marc Brucolo et Antoine Torrigiani, menuisiers. Cet ouvrage fut terminé et remis par Lorenzo, le 30 août 1454. — *Bicci* Lorenzo di Bicci, frère du précédent et comme lui élève de son père, aida ce dernier dans la plupart des travaux dont il orna la ville et l'état de Florence. On ne connaît comme entièrement de lui qu'un *Christ* qu'il avait peint sur la façade de l'église Sainte-Croix. Il mourut le 6 mai 1452. — Lorenzo, peintre né à Venise, vers le commencement du XIVe siècle, est regardé comme appartenant à l'école de Bologne, parce que c'est dans cette ville qu'il a le plus travaillé. On y voit encore un tableau de *Daniel dans la fosse aux Lions*, qu'il a marqué de son nom, avec la date de 1370. Ce tableau n'a rien du style de Giotto. Les figures de celui-ci sont froides, symétriques et compassées; celles de Lorenzo pèchent par un excès contraire, et rappellent l'école grecque de ce temps. L'expression, le dessin, la composition, indiquent encore l'enfance de l'art. P—s.

LORGES (Jean-Laurent de Durfort-Civrac, duc de), né en 1746, parut très-jeune à la cour de Louis XV, et fut admis dans l'intimité de ses petits-enfants. En 1770, époque du mariage de Louis XVI, le duc de Lorges fut nommé un de ses menins. Ayant suivi la carrière militaire, il fut colonel du régiment de Royal-Piémont, et maréchal-de-camp en 1788. Louis XVI l'honora toujours de bontés particulières. Sûr de son dévouement, et sachant combien il était aimé du régiment qu'il avait commandé, il lui ordonna, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, d'aller chercher ce corps, et de le joindre partout où il serait. Mais ce prince, cédant aux sollicitations et aux menaces de la populace, qui l'entraîna à Paris, le duc de Lorges se retira en Gascogne, d'où il émigra, en 1791, avec ses deux fils. Il forma, à Limbourg, un corps composé de beaucoup d'officiers de cavalerie et de gentilshommes, auquel les princes

réunirent les officiers de Colonel-général cavalerie, escortant la cornette blanche sauvée par le lieutenant-colonel de ce corps. Après la campagne de 1792, les princes lui ordonnèrent de conserver ce premier étendard de la cavalerie, et lui permirent, s'il pouvait pénétrer en France, de l'arborer quand il le jugerait nécessaire à leur service. En 1794, le duc de Lorges passa en Angleterre, pour demander à y être employé; le roi d'Angleterre, se rappelant la conduite du maréchal de Lorges dans le Hanovre, lui fit dire, par le duc de Portland, qu'il lui accordait un corps de cavalerie; mais cette promesse n'eut pas d'effet. Le duc de Lorges, avec ses enfants et plusieurs officiers qui s'étaient réunis à lui, était de l'armée destinée à débarquer en France, en 1795, et il accompagna, à l'Ile-Dieu, Monsieur, comte d'Artois. Revenu en Angleterre, les royalistes de plusieurs provinces, particulièrement du Poitou, le demandèrent au roi pour les commander; S. M., qui savait que sa famille était aimée en Gascogne, voulut l'y envoyer, et l'en désigna gouverneur. Le duc de Lorges ne rentra en France qu'en 1814, et il remit alors au roi la cornette blanche qui lui avait été confiée depuis 1791. Ce prince le fit pair de France. Au 20 mars 1815, après le départ de Louis XVIII, il se rendit à Bordeaux, auprès de Madame, duchesse d'Angoulême, qui l'envoya en Angleterre demander des secours; mais les événements se succédèrent si rapidement, que cette princesse fut obligée, peu de jours après, de quitter elle-même la ville. Le duc de Lorges, lieutenant-général, revint en France, dans la même année, avec le roi. Ayant obtenu sa retraite, le 1er septembre 1817, il lui fut accordé une pension, dont il n'a joui que peu d'années, étant mort peu après dans un âge avancé. Il était le frère de Mme de Donnissan, mère de Mme de Larochejacquelein. M—d j.

LORIEUX (Auguste-Julien-Marie), jurisconsulte et littérateur, né au Croisic (Loire-Inférieure), en 1797, fit de bonnes études au lycée de Nantes, où il remporta les premiers prix, sans exciter la jalousie d'aucun de ses condisciples, qui tous étaient ses amis, et n'ont jamais cessé de l'être. Doué d'une instruction aussi variée que solide, et parlant plusieurs langues, le jeune Lorieux était libre de choisir sa carrière. Son esprit méditatif et son caractère intègre le déterminèrent pour la magistrature. Après avoir achevé son droit à Rennes, il y fut nommé substitut du procureur du roi, en 1823. Mais, dans ces graves fonctions, il fit preuve d'une indépendance consciencieuse qui devait nuire à son avancement. Le ministère réclamait la punition d'un délit qu'il poursuivait avec une de ces mesquines passions politiques qui détruisent les gouvernements, en les faisant déconsidérer. Organe inflexible de la loi, Lorieux refusa de se prêter à cette condescendance. On n'osa pas le révoquer de ses modestes fonctions, parce qu'il était entouré de l'estime générale, et il les exerçait encore lorsque la révolution de 1830 éclata. Il pouvait se faire un titre de la petite persécution dont il avait été l'objet sous la restauration; mais, exempt d'intérêt et d'ambition, il avait prêté serment au pouvoir déchu; il déposa ses fonctions entre les mains du pouvoir nouveau, non avec la pensée de refuser son concours ultérieur à sa patrie, mais par un sentiment de loyauté plus apprécié qu'imité. En rentrant dans la vie privée, loin d'y

chercher le repos, Lorieux vint s'établir à Nantes, s'y maria, en 1831, et y reprit l'exercice de la profession d'avocat; il s'occupait en même temps de nombreux travaux littéraires. Lorieux fut nommé, en 1837, substitut du procureur du roi à Nantes; mais les fonctions du ministère public étaient trop pénibles pour sa faible santé. Une extinction de voix le força d'y renoncer, en 1840, et il obtint une place de juge au même tribunal. La phthisie du larynx continuant à faire des progrès effrayants, il crut pouvoir les arrêter sous le climat réparateur du midi. Il partit avec sa femme pour l'Italie, en 1841. Il en visita plusieurs parties, et spécialement la Toscane, où il séjourna plus long-temps. De retour en France, il se rendit aux Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées. Sa santé parut d'abord s'y améliorer, mais une nouvelle recrudescence l'emporta le 24 juillet 1842. Secondée par un de ses frères et par un frère de son mari, ingénieur des mines, Mme Lorieux a fait embaumer le corps du défunt, et l'a ramené à Nantes, où la mort de Lorieux a laissé les plus justes regrets, surtout parmi les classes indigentes; car il était affilié à tous les établissements de bienfaisance et de travail de cette ville. On a de lui : I. *Le Spectre barbier*, conte imité de l'anglais, Nantes, 1824, in-18 (sans nom d'auteur). II. *Précis historique des événements de* 1832, par un ancien magistrat, Nantes, 1833, in-8°. III. *Histoire du règne et de la chute de Charles X*, précédée de *considérations générales sur les révolutions comparées d'Angleterre et de France, en* 1688 *et* 1830, ibid., 1834, in-8°. Ce livre est écrit avec autant d'impartialité que de modération. IV. *Avis aux propriétaires. Des droits de l'administration sur les arbres plantés le long des grandes routes*, ibid., 1836, br. in-8°. V. *Du pavage dans les rues; examen de la question de savoir si l'établissement et l'entretien du pavé dans les villes est une dépense communale ou s'il doit être à la charge des particuliers*, ibid., 1836, br. in-8°. VI. *Des votes négatifs en matière d'élection*, ibid., 1838, br. in-8°. VII. *Traité de la prérogative royale en France et en Angleterre*, suivi *du pouvoir des rois à Lacédémone*, ibid., 1840, 2 vol. in-8°. De tous les ouvrages de Lorieux, c'est le plus important et le plus remarquable: il contient des recherches aussi abondantes que curieuses. VIII. *Mémoire sur les sels*, ibid., 1840, br. in-8°. IX. *Des corps représentatifs du commerce à Nantes*, ibid., 1840, in-8°. X. *Du partage des Landes en Bretagne*, ibid., 1840, br. in-8°. XI. *Excursion dans les Pyrénées*, ibid., 1840, in-8°. Il a laissé, en outre, plusieurs manuscrits, parmi lesquels nous ne citerons qu'un *Exposé des institutions politiques, judiciaires, administratives et financières de l'Angleterre*. Quelques-unes des brochures mentionnées ci-dessus ont paru dans le journal *le Breton*, dont Lorieux était un des collaborateurs, et qui, dans son n° du 30 juillet, lui a consacré un article, où les éloges et les regrets donnés à cet excellent homme ne paraissent pas exagérés à ceux qui l'ont connu. A—T.

LORING (Henri-Lloyd), mort archidiacre de Calcutta, le 4 septembre 1822, dans sa trente-huitième année, avait pour père un haut-shérif de la province de Massachussets, que les événements de la guerre de l'Indépendance dépouillèrent de sa place, et qui alla s'établir en Angleterre au comté de Berks, où il devint commissaire-général des prison-

niers. Élevé à Reading, sous la direction de Valpy, puis membre du collège Madeleine, à Oxford, Henri Loring entra de bonne heure dans les ordres, fut chargé des fonctions pastorales dans divers bénéfices, et finalement, sur la recommandation du marquis d'Hastings, fut envoyé comme archidiacre à Calcutta. Dans ce poste important et difficile, où l'ecclésiastique joue un rôle politique, et où il s'agit de ménager habilement, tout en en préparant la destruction, les idolâtries indigènes, et de faire concourir toutes les nuances religieuses non conformistes au mode d'action de l'Église épiscopale, il sut être zélé sans fanatisme, anglican strict sans bigoterie, tolérant sans abandonner les principes, et, secondant parfaitement son patron, l'évêque Middleton, comme administrateur, comme prédicateur, comme conservateur et réformateur, il mérita les suffrages universels. Le christianisme même fit à l'intérieur des progrès assez sensibles, qui, du reste, excitèrent les réclamations d'un parti, qui croit qu'il faut laisser les Hindous à eux-mêmes en fait de religion, et que politiquement c'est une faute de tenter leur conversion. Malheureusement l'énorme surcroît de travail que lui occasionna, en 1822, la mort de l'évêque Middleton épuisa ses forces, et il succomba, dans Calcutta, la même année, à une violente attaque de choléra. Sans cette mort prématurée, il est à croire que Loring aurait été un des ornements de l'Église anglicane, et qu'il occuperait aujourd'hui, avec honneur, le trône épiscopal des Middleton et des Héber. On a de lui plusieurs *Sermons* imprimés séparément; bien qu'écrits avec sagesse, ils sont tous remarquables par une force intime de sentiment, par un ton de persuasion qui en rend la lecture attachante; ses paroles coulent comme d'elles-mêmes, tendres, pures et respirant la bienveillance. P—OT.

LORMEAU *de la Croix*, né à Orléans, en 1755, y fit ses premières études, et vint à Paris les achever, sous la direction ou surveillance d'un frère qui habitait cette capitale. Encore incertain de la carrière qu'il suivrait, il s'adonna à la poésie, et ses essais annonçaient du talent. Il avait fait choix d'un état, et se livrait aux études nécessaires, lorsqu'il mourut, en 1776, à peine âgé de vingt-un ans. Ses poésies ont été réunies par les soins de M. Vial, ancien administrateur des Messageries, et imprimées sous ce titre: *Recueil des opuscules posthumes de M. Lormeau de la Croix, dédié à son père, par son frère aîné*, Paris, 1787, in-12, tiré à petit nombre. On y trouve 42 fables, où il y a plus de philosophie que de poésie, des odes, chansons, poésies diverses, que les amis et les parents de l'auteur ont pu trouver excellentes, mais dont les lecteurs désintéressés ne peuvent, tout au plus, louer que la facilité, le moindre des mérites. A. B—T.

LORRAIN. *Voyez* LELORRAIN, XXIV, 26.

LORRAINE (ANTOINE, dit *le Bon*, duc de), fils de René II, duc de Lorraine et de Philippe de Gueldres, naquit à Bar-le-Duc le 4 juin 1489. Lorsqu'il n'avait encore que dix ans, sa mère le conduisit à Lyon, où il fut présenté au roi Louis XII. Ce monarque fut tellement charmé de ses heureuses dispositions, qu'il pria le duc René de le lui confier. Ce fut à l'âge de douze ans que le jeune prince parut à la cour de France. Le roi prit pour lui tant d'attachement, qu'il lui donna le doux nom de fils. Près d'un

tel monarque, Antoine ne recut que de grandes, de généreuses leçons, et peut-être dut-il à cet heureux rapprochement, autant qu'à son heureux naturel, le développement de ces qualités qui lui méritèrent, par la suite, le titre de *Bon*. Antoine accompagna le roi dans les expéditions d'Italie qui eurent lieu de 1505 à 1507, tant dans le Milanais que contre les Génois. La mort du duc René, son pére le rappela en Lorraine. Philippe de Gueldres voulut retenir et exercer l'autorité de régente et de tutrice de ses enfants; mais les trois États de Lorraine, assemblés dans la ville de Nancy, déclarèrent Antoine majeur, et le reconnurent pour légitime souverain du duché. Le président Henault (1) prétend que Claude de Guise, frère puîné d'Antoine, tenta inutilement de faire exclure celui-ci de la succession paternelle. On ne trouve aucune trace de ce fait dans les annales et les chroniques de la Lorraine. C'est à Varillas, historien décrié, que le président empruntait une assertion qui avait sans doute pour but de montrer, dans les Guises, l'ambition naissante avec leur branche. Antoine avait pris possession du duché le 14 février 1509; dès le 8 mars de la même année, il était parti pour suivre Louis XII en Italie. Le roi de France, exécutant les résolutions de la ligue de Cambrai, venait de déclarer la guerre aux Vénitiens. Antoine, accompagné de quarante-quatre gentilshommes (2) lorrains, alla le rejoindre à Milan. Après quelques avantages remportés sur les troupes de la république, les deux armées se trouvèrent en présence, non loin d'Agnadel; l'action s'engagea, et, à la suite d'un combat meurtrier, la victoire resta aux Français, secondés par le duc Antoine, qui n'avait cessé de combattre à côté du roi. Louis XII lui en témoigna sa reconnaissance, et conféra de sa main l'ordre de chevalerie aux braves de la suite du duc. Le duc de Lorraine, et bientôt après Louis XII, furent atteints d'une maladie qui les contraignit de quitter le sol brûlant de l'Italie. Le retour d'Antoine dans ses États fut célébré par des réjouissances publiques. Prince jusqu'alors belliqueux, il mit tous ses soins à faire fleurir les arts de la paix et à effacer les outrages réparables des longues guerres dont la Lorraine avait été le théâtre. Il porta principalement ses regards sur l'administration de la justice, et tint en personne les assises des *Grands jours* à Saint-Mihiel. Entouré de son conseil et des principaux officiers de la couronne, il prononça des arrêts sur les appels des sentences rendues par les tribunaux depuis quatorze années. Les ordonnances des ducs René Ier et René II avaient réglé que ces assises devraient se tenir tous les trois ans, mais le malheur des temps et les occupations guerrières de la noblesse avaient empêché l'exécution de ces sages ordonnances. La mort de Louis XII et l'avènement de François Ier enlevèrent momentanément Antoine à ses sujets. Il assista au sacre du nouveau roi (1515), et y représenta le duc de Normandie. En 1517, il tint sur les fonts de baptême François de Valois, dauphin de France, et, quelque temps après, il épousa Renée de Bourbon, fille du comte de Montpensier. Cette union fut célébrée à Amboise par les fêtes les plus bril-

(1) *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France*, Paris, 1768, in-12, tome I, p. 404.

(2) Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. II. p. 1133, en donne la liste qui se monte à 43, mais il y a omis Georges de Valfroicourt, qui fut tué à Agnadel.

lantes, et surtout par un *tournoy en toutes manières d'armes, et jouxtes aultant magnificque et beau qu'on eût vu, depuis cent ans auparavant* (3). Antoine s'arracha des bras de sa jeune épouse, pour accompagner le roi de France dans son expédition du Milanais. La valeur des deux princes brilla d'un nouvel éclat dans les deux journées de Marignan. Le roi redevenu maître de l'Italie, ratifia le traité connu sous le nom de concordat, qui abolissait la pragmatique-sanction. Le duc Antoine, à qui le Saint-Père avait proposé le même accommodement, ne crut pas devoir l'accepter. L'année même de son retour dans ses États, il eut à repousser une invasion soudaine de deux comtes allemands, qui avaient pris la ville de Saint-Hippolyte, et dont le but était de s'emparer des mines d'argent de la Lorraine. Antoine les battit en plusieurs rencontres, reprit sur eux Saint-Hippolyte, et purgea ses États de la présence de ces partisans. Une autre expédition plus formidable se formait dans le lointain. Quatre années s'étaient à peine écoulées depuis que Luther prêchait aux peuples de l'Allemagne la réforme religieuse. Une troupe de sectaires passe le Rhin, entraînant avec elle les *Rustauds* de l'Alsace, qu'ils parviennent à émouvoir par les séductions de la réforme et de l'indépendance. Déjà quelques sujets allemands du duc de Lorraine se joignent à eux. Si on laisse au torrent le temps de se grossir, toute résistance peut devenir inutile. Le duc n'hésite pas un seul instant sur le parti qu'il doit prendre. Il marche droit, avec un petit nombre de troupes, à ces nouveaux conquérants religieux, qui prêchent l'Évangile et se livrent au pillage. Comme cette multitude s'était divisée en plusieurs bandes, il les taille successivement en pièces. Les *luthériens mécréants*, car c'est ainsi que le peuple les appelait, occupaient tous les défilés qui séparent l'Alsace de la Lorraine; on les rejette au-delà des montagnes. Une action décisive s'engage près de Loupestein, à deux lieues de Saverne; six mille Allemands restent sur le champ de bataille. La ville de Saverne, qui avait ouvert ses portes à Érasme Gerber de Molsheim, qui se qualifiait *capitaine de la Claire bande*, est investie. Bientôt ce chef demande à parlementer. Une capitulation lui est accordée. Toutes ses troupes devaient sortir sans armes, et se retirer; convention bientôt violée par les vainqueurs. Sous le prétexte le plus léger (4), parce qu'un paysan avait prononcé, disait-on, le nom de Luther, on répond par le cri du carnage : *Frappe, il est permis!* Une horrible boucherie suit de près cette sanguinaire exhortation, dont les habitants de Saverne eux-mêmes deviennent les victimes. En vain le duc Antoine veut arrêter cette immolation; ses soldats, ivres de sang, ne l'écoutent plus; le capitaine-général Érasme est pris et pendu à un saule. Il restait encore quelques bandes dont la principale, composée de seize mille hommes, avait pris position à Scherwiller, près de Schelestadt. Le duc Antoine alla à leur recontre et remporta un triomphe aussi éclatant que le premier. Le nombre des ennemis qui tombè-

(3) Edmond du Boulay, *Vies et trespas des deux princes de Paix, le bon duc Antoine et saige duc François*, Metz, 1547, in-4°.

(4) « Quelle assurance il y avait de capitu-« ler avec eulx, et se fier en leur foy, la-« quelle ils avaient ja faulcée, à Dieu et à « leurs princes, et journellement s'efforsaient « faulcer à l'église et à la noblesse, auxquel-« les par le droict divin et humain ils sont « irréfutablement subjectz. » Du Boulay, fol. 60.

rent sous les coups des Lorrains fut si considérable, que leurs corps, privés de sépulture, servirent à former des ossuaires qui existaient encore au moment où dom Calmet écrivait son *Histoire de Lorraine*. Ainsi finit, en très-peu de jours, cette nouvelle irruption des peuples germaniques. Elle vint se briser contre le courage indomptable et la tenacité de résolution du duc Antoine, l'ardeur guerrière et le zèle pour la religion dont sa noblesse et ses peuples étaient animés. Les historiens français ont à peine accordé quelques souvenirs à cette expédition, dont les grands coups rappellent, en quelque sorte, les exploits héroïques des temps chevaleresques. Elle eut une immense influence sur nos destinées. Si les partisans armés de la réforme naissante n'eussent point éprouvé cet échec, ils se seraient ouvert un passage jusqu'au cœur de la France. Peut-être eussent-ils entraîné à leur suite les peuples avides de nouveautés, les seigneurs frémissant dans les liens de la terreur féodale, ou jaloux de l'autorité des évêques; et, dans cette conflagration générale, le royaume très-chrétien se fût peut-être soustrait au pouvoir spirituel de la cour de Rome. Les princes de la maison de Lorraine furent toujours très-attachés à la foi de leurs pères, et l'on peut ranger cette disposition au nombre des causes qui, dans les siècles suivants, ont privé le parti réformé des avantages que devaient lui procurer les secours de ses co-religionnaires d'Allemagne, auxquels la Lorraine fut constamment fermée. Si les écrivains français ont gardé le silence sur la défaite des luthériens, la Lorraine n'a manqué ni de poètes pour célébrer ce triomphe, ni d'historiens pour en perpétuer la mémoire. Pilladius, chanoine de St-Diez, fit paraître le poème intitulé : *Rusticiados libri sex* (Metz, 1548, in-8°); Volskin de Serouville, l'*Histoire et Recueil de la triumphante et glorieuse victoire obtenue contre les séduicts et abusés mescréans au pays d'Aulsais et autres, par Antoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar*, Paris, 1526. On a vu jusqu'ici le duc Antoine presque uniquement occupé de la guerre : il va devenir l'arbitre de la paix. Non content de maintenir une neutralité difficile, entre Charles V et François Ier, il aspire à rapprocher les deux rivaux; c'est à Nice qu'il se rend pour joindre ses efforts médiateurs à ceux du pape Paul III. Le roi et l'empereur y viennent eux-mêmes; une trève est conclue. A son retour dans ses États, il fut salué par ce cri d'amour : *Vive le bon duc Antoine! vive le prince de paix!* titres que la postérité a confirmés. Par le traité de Nuremberg, conclu avec l'Empire, en 1543, le duché de Lorraine fut reconnu comme *souveraineté libre et indépendante*. Toujours enflammé du désir de voir l'Europe rendue à la tranquillité qui régnait dans ses États, Antoine voulut essayer encore de ramener Charles V et François Ier à des sentiments plus modérés. La guerre venait de se rallumer; malgré son âge avancé et la rigueur de la saison, il se rendit à Valenciennes (en 1543), près de l'empereur, qui le reçut comme un ami. Il était parti au printemps de l'année suivante, pour aller joindre le roi de France; mais, portant déjà le germe d'une maladie mortelle, il fut forcé de s'arrêter à Bar-le-Duc, où il succomba, le 14 juin 1544. Jamais perte de souverain ne fit répandre à des sujets des larmes plus sincères. Il faut arriver à la mort de Léopold et de Stanislas pour retrouver

l'exemple d'une douleur aussi vraie, et de regrets aussi profonds. Antoine laissa trois enfants : 1° François II, qui lui succéda ; 2° Nicolas, évêque de Verdun et de Metz, puis comte de Vaudémont, marié trois fois, tige de la branche de Mercœur ; 3° Anne, femme en premières noces du prince d'Orange, et ensuite duc d'Aërschot.

L—M—X.

LOSANA (l'abbé Mathieu) naquit en **1738**, dans le village de Vigone, en Piémont, de parents fort à leur aise, qui, frappés de ses dispositions pour les sciences, donnèrent beaucoup de soins à son éducation. Il fit ses premières études à Pignerol, puis au séminaire de cette ville. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut les ordres sacrés des mains de son évêque, et se rendit à Turin pour obtenir le doctorat à l'Université. En **1781**, après avoir subi tous les examens, il obtint le titre de licencié, et, l'année suivante, le doctorat en théologie. S'étant particulièrement appliqué à l'étude des langues orientales, notamment de l'hébreu, il publia dans cette langue quelques dissertations théologiques. Quand la cure de Lombriasco devint vacante, il se présenta au concours, et fut déclaré le plus digne d'être installé dans cette cure. Les soins d'une population de 800 âmes lui laissant des loisirs, il les employa aux progrès de l'agriculture et à l'amélioration de sa prébende : pour cela, il étudia les nouvelles théories sur les assolements, sur la nature et le mélange des terres, sur les engrais, et s'occupa beaucoup de la botanique, science essentielle pour un agronome. Admis à la Société royale d'agriculture de Turin, il y lut plusieurs mémoires très-utiles. Mais en avril **1799**, après les défaites de l'armée française et sa retraite du Piémont, une régence ayant été établie à Turin, Losana fut porté sur une liste de soixante-dix ecclésiastiques accusés de s'être montrés partisans des Français, et, comme tels, arrêtés et emprisonnés dans le séminaire ; puis, quelque temps après, escortés par les troupes austro-russes, embarqués sur le Pô, et envoyés dans l'ancien château de Verrue, si mémorable pendant la guerre de **1705**. Losana fut le consolateur, même le bienfaiteur de ses compagnons d'infortune. Ces ecclésiastiques, après quatorze mois de souffrances, furent délivrés par suite de la bataille de Marengo. Quelque temps après, Losana, rendu à ses paroissiens, fut appelé à professer le dogme dans la chaire qui avait été confiée à un dominicain jusqu'en l'année **1793**. Sans abandonner sa paroisse, administrée par deux vicaires de son choix, il remplit, à la satisfaction du public, cette chaire de théologie, et continua ses fonctions dans l'instruction publique jusqu'en l'année **1803**, où Cuvier, Lefèvre-Gineau et Villard, inspecteurs des études, arrivés de France, donnèrent une nouvelle organisation à l'Université de Turin, et supprimèrent la chaire de dogme. Ce fut dans cette même année que Losana mérita une médaille d'argent avec la légende : *Napoleo Bonaparte, cons. Reip. Gall.*; et de l'autre côté : *Subalpinis imperio Gallorum sociatis*; et au bas : *Atheneum et Academia Taur.; an. XI, a Rep. constituta.* Content du titre de professeur honoraire, il retourna dans sa paroisse avec la ferme résolution de ne plus la quitter. En **1804**, il fit partie d'une commission importante, composée des membres de la Société d'agriculture, qui démontra par des faits que

ndustriel Bruley, sous prétexte de ltiver l'indigo, tirait un grand pro- du vaste jardin de la Vénerie, qui était confié. En 1805, la Société griculture de Paris, dans sa séance blique du mois de mai, sous la ésidence de François de Neufchâ- u, décerna à Losana une médaille r avec l'éloge suivant, rapporté au VII, § IV des *Mémoires de la so- té :* « Les travaux agricoles de M. Losana, curé de la paroisse de Lom- briasco, dans le département du Pô, et membre de la Société d'agri- culture de Turin, ont mérité l'atten- tion particulière de la société. Ce citoyen recommandable a su allier aux devoirs de son ministère les fonctions d'instituteur d'économie rurale. Son presbytère est une école d'agriculture, et le petit domaine de son bénéfice, une ferme expé- rimentale, où ses paroissiens ap- prennent l'art d'assurer le bonheur de leurs familles par des amélio- rations agricoles. Ayant étudié par goût la médecine et l'art vétéri- naire, on le vit souvent donner de bons avis sur les maladies des ani- maux, distribuer gratuitement des remèdes et soulager ainsi beaucoup de familles indigentes. Il publia dans les *Actes de la société* de Tu- rin divers mémoires sur l'agricul- ture, et présenta des modèles d'in- struments aratoires, des essais sur l'emploi des matières végetales, etc. » Cette société lui décerna plus rd une médaille d'or, portant l'ins- iption : *Société libre d'agriculture du épartement de la Seine;* et sur le evers, l'emblème de la République. vant d'obtenir ces honneurs, Losana vait été nommé correspondant de Académie des sciences, à Turin. Le 6 janvier 1805, il présenta et lut un *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes,* imprimé dans le t. XVI des *Actes de la société.* A la séance du 26 mars, même année, il présenta à la classe de physique la continuation de ses recherches entomologiques sur la manière dont les fourmis nourrissent leurs larves, et sur l'accouplement de certains insectes. Il y inséra encore des notes et des mémoires pratiques à l'usage du cultivateur. En 1808, le 13 février, il fit paraître, dans les *Actes de l'Académie des sciences,* un mé- moire sur les pucerons de la rose et leur vie. Le 3 mars suivant, il donna une dissertation sur les yeux qu'on attribue aux limaçons, et démontra les erreurs des naturalistes à cet égard. En 1810, il publia en français : *Recherches entomologiques*, ou bien : *Observations météréologiques faites à Lombriasco pendant les trois premiers mois de l'année.* Il donna en 1811 : *Delle malattie del grano in erba non curate o bene conosciute,* vol. in-8°. Cet ou- vrage classique d'agriculture le fit ad- mettre aux Académies de Padoue et de Vérone, et fut traduit en plusieurs langues. A côté de ces utiles travaux, Losana ne négligeait pas ses fonctions sacerdotales. Il obtint en faveur de son village l'établissement d'une école communale pour les garçons; et il en érigea, à ses frais, une pour les filles avec un succès remarquable. Il obtint aussi, des marguilliers de son église, l'institution d'une fête de la Ro- sière, jusqu'alors ignorée au-delà des Alpes : là des dots sont léguées par fondation pieuse à plusieurs filles pauvres, mais non pas, comme en France, à la plus vertueuse. En 1816, il composa son *Breviario del fedele,* vol. in-12, à l'usage de ses parois- siens, et il traduisit en italien les can- tiques latins de l'église avec le même mètre prosodique, ce qui lui valut du pape Léon XII une belle médaille en

or avec le portrait du pontife. En 1823, il publia dans les actes de l'Académie de Turin : *De animalibus microscopicis seu infusoriis*. En 1824, se rappelant les études anatomiques faites volontairement au collége des provinces et ses relations sociales avec ses collègues, les étudiants en médecine et en chirurgie (1), il présenta à l'Académie des sciences (t. XXXI) un mémoire sous ce titre : *Osservazioni sopra la milza e sopra l'uso suo, in alcuni reptili Ofidiani*, où il démontre qu'Aristote, avant Cuvier, avait dit que la rate existe dans ces animaux. En 1832, il fut nommé membre libre de l'Académie royale de Turin, dont il était correspondant depuis long-temps, et, le même jour, il y fit lecture en français d'un *Essai sur l'os hyoïde de quelques reptiles*, mémoire très-intéressant d'anatomie comparée. Le 14 juillet 1833, il lut *Saggio sopra le formiche indigene del Piemonte*, où il présente les traits de six espèces différentes de fourmillions et démontre que la *formica herculea*, de Linné, se trouve en Piémont. Cette dissertation fut la dernière que notre collègue présenta à l'Académie de Turin. Il mourut le 2 décembre, même année, dans son presbytère, à l'âge de 75 ans. G—G—Y.

LOSCHGE (Frédéric-Henri), médecin allemand, né à Anspach, le 16 février 1755, et mort le 29 septembre 1840, fut reçu docteur en médecine à Erlang, en 1780, et fut, pendant quelques années, prosecteur de la faculté de cette ville, où il obtint, en 1792, la chaire d'anatomie, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses ouvrages sont : I. *Dissertatio inauguralis de medicina obstetricia agente et expectante*, Erlang, 1780, in-4°. II. *Programma de commodis quibusdam quæ ex singulari infantum calvariæ structura oriuntur*, Erlang, 1785, in-4°. III. *Description et figures des os du corps humain et de leurs principaux ligaments* (allemand), Erlang, 1789 et 1796, in-fol., fig.; ouvrage publié en cinq livraisons et bien exécuté. IV. *De symetria corporis humani in primis sceleti*, Erlang, 1793, in-8°. V. *De sceleto hominis symetrico*, Erlang, 1795, in-8°. Ce médecin a encore inséré quelques articles dans des journaux. G—T—R.

LOSME. *Voy.* Monchesnay, XXIX, 348.

LOSRIOS (Jean-François de), l'un des libraires les plus érudits de son temps, ne fut pas, comme il arrive trop souvent, un des plus opulents. Né à Anvers, en 1728, il y fit de bonnes études et s'adonna aussitôt après au commerce des livres, qu'il alla continuer à Lyon en 1766. Étant retourné dans sa patrie à l'époque de la révolution de France, il passa les dernières années de sa vie à Malines, ayant à peine conservé quelques moyens d'existence, et, ce qui était plus fâcheux encore, totalement aveugle. Il mourut dans cette ville, le 24 novembre 1820. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Petite bibliothèque amusante*, Lyon, 1766, in-12. II. *Bibliographie instructive*, ou *Notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques, pour connaître et distinguer les différentes éditions et leur valeur dans le commerce*, Avignon et Lyon, 1777, in-8°, avec portrait de l'auteur. III. *Petite bibliothèque amusante*, ou *Recueil de pièces choisies*, London (Lyon), 1781, 2 part. in-16. IV. *Œuvres de François de Losrios, libraire de Lyon, contenant plusieurs descriptions et ob*

(1) En Italie, les deux sciences sont parfaitement séparées, et par ce moyen on a de bons médecins et de chirurgiens habiles.

servations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages, etc., Londres (Paris), 1789, in-18. Ce livre est dédié au cheval de l'auteur, qui cependant n'eut jamais de cheval en sa possession. V. *Science de la librairie, à l'usage des élèves de cet état* (date et nom d'éditeur inconnus). La *France littéraire*, d'Ersch, lui attribue plusieurs romans qui appartiennent à sa sœur. — Losmios (Mlle *Charlotte-Marie* de), maîtresse de pension, née à Anvers, en 1726, et morte en 1802, a publié : I. *Magasin des petits enfants*, ou *Recueil d'amusements à la portée du jeune âge*, Anvers et Paris, 1771, in-12. II. *Encyclopédie enfantine*, ou *Magasin pour les petits enfants*, Dresde, 1780, in-8°. III. *Abrégé historique de toutes les sciences et des beaux-arts*, Lausanne, 1789, in-12. Z.

LOSTANGES *de Sainte-Alvère* (Alexandre-Louis-Charles-Rose de), né à Versailles, en 1763, de l'une des familles les plus distinguées du Querci, se consacra dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, et, après de très-bonnes études, fut nommé grand-vicaire de Dijon. Ayant refusé de prêter le serment qui fut exigé de tous les ecclésiastiques en 1791, il émigra ainsi que la plus grande partie de sa famille, et ne revint en France qu'en 1801, après le 18 brumaire, où il fut permis à tant de Français exilés de revoir leur patrie. Très-attaché à son état, et dévoué aux principes de l'ancienne monarchie, il ne crut pas devoir encore accepter de fonctions, et vécut dans une retraite absolue jusqu'à la restauration, ne s'occupant que de l'éducation de deux jeunes gens d'une famille estimable de la capitale. Nommé à l'évêché de Périgueux, il fut sacré le 21 oct. 1821. C'est à Bergerac qu'il termina son honorable carrière, le 11 août 1835, fort regretté de tout son diocèse et de tous ceux qui l'avaient connu. Profondément instruit de l'histoire religieuse, ce prélat a laissé, dans les mains d'un ecclésiastique qui se propose de les faire imprimer, de nombreux manuscrits. Z.

LOTTINI (Jean-Ange), sculpteur et poète, naquit à Florence, en 1547, et fut élève de frère Ange Montorsoli, habile sculpteur. Il embrassa de bonne heure la vie religieuse dans l'ordre des Servites, et continua de cultiver l'art de la sculpture. Il s'appliqua également à l'étude des lettres, et l'on estime encore le commentaire, divisé en trente-huit discours, qu'il a composé sur l'ode de Pétrarque, qui commence par ce vers : *Vergine bella, che di sol vestita*, etc. Il mit en vers quatre-vingts des principaux miracles opérés, par l'image de la Vierge, dans le couvent de l'Annonciade, et les fit imprimer avec quelques autres poésies. Lottini est encore auteur de plusieurs poèmes dramatiques tirés de l'histoire sainte et des légendes. Dans les moments de loisir, il exécuta en terre cuite les bustes des saints de son ordre, pour les couvents de Cortone, de Pistoie et de Florence. Il fit, pour ce dernier, un *Christ*, qui fut placé sur le maître-autel, et, pour la chapelle de l'Académie de dessin, une statue de *David*. Sur la fin de sa vie, il devint aveugle et mourut en 1629. Outre les ouvrages ci-dessus, Lottini a produit : I. *Orazione funerale fatta e recitata nell' Annonziata di Firenze*, etc., *per consolare ogni animo pietoso dell' immatura e dannosa morte della serenis. Giovanna d'Austria gran-duchessa di Toscana*, Florence, in-4°, sans date. II. Huit petits poèmes : *Sant-Agnesa ; San Lorenzo ; I sette beati fondatori della religione de' Servi ; la*

Niobe; la Giuditta; il Dannoso piacere; il Martirio di Santa Cristina; il Bastiano; gl' Innocenti; il san Francesco; il Sacrifizio d'Abramo, imprimés à Florence, de 1591 à 1613. — Lottini (*Jean-François*) est connu par les *Avvedimenti civili*, Florence, 1574, in-4°, ouvrage dédié par Jérôme, frère de l'auteur, au grand-duc de Toscane. P—s.

LOUBENS-VERDALE (Hugues de), né vers le milieu du XVIe siècle, était fils de Philippe, seigneur de Loubens, baron de Coutras et de Verdale, et frère de Jacques de Loubens-Verdale, chevalier des ordres du roi. Il entra fort jeune dans l'ordre de Malte, et y acquit beaucoup de gloire, surtout au siége de l'île de Zoane, où il sauva l'étendard de la religion. Il fut ensuite envoyé en ambassade à Rome, et s'y trouvait à l'époque où le grand-maître de Lacassière y mourut (*voy.* Lacassière, LXIX, 253). Il fut choisi pour le remplacer, en 1582, et décoré de la pourpre romaine par Sixte-Quint, en 1587. Verdale fit fortifier l'île de Gozo, punir des chevaliers puissants qui abusaient de leurs droits, écrire l'Histoire de son ordre par Bosio, et bâtir le couvent des Capucins et le château du Mont-Bosquet, appelé depuis Mont-Verdale. Malgré ses travaux et son zèle, il encourut l'inimitié des chevaliers, qui l'enlacèrent dans des intrigues, et lui causèrent de vifs chagrins. Sa santé en fut ébranlée; il ne put résister à l'excès de sa douleur, et mourut à Rome, en 1595. C. L—b.

LOUCHALI. *V.* Occhiali, XXXI, 482.

LOUCHET (Louis), conventionnel, né à Longpré-sur-Somme, en Picardie, le 21 janv. 1753, fut transporté fort jeune dans le Rouergue, et y était devenu un professeur, homme de lettres fort obscur, lorsque la révolution commença. Il s'en montra l'un des partisans les plus enthousiastes, dénonçant et poursuivant de toutes les manières, dans les clubs dont il faisait partie, les *aristocrates*, et plus particulièrement la famille de Charrier, député à l'Assemblée constituante, qui s'était rangé dans le parti contraire (*V.* Charrier, LX, 515). Ce fut par de tels moyens que Louchet réussit, dans le mois de septembre 1792, à se faire nommer, par le département de l'Aveyron, député à la Convention nationale, où on le vit, dès les premières séances, siéger au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. L'un des plus acharnés contre Louis XVI, il pressa, de tout son pouvoir, le jugement de ce prince, et vota pour sa mort *dans le plus bref délai* (ce furent ses expressions), et par conséquent sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé ensuite dans les départements de la Somme et de la Seine-Inférieure, il y fit arrêter beaucoup de *suspects*, et notamment le célèbre d'Épréménil. Revenu à la Convention nationale, il y dénonça encore, à plusieurs reprises, le malheureux Charrier, qui périt sur l'échafaud. Du reste, doué de peu de talent oratoire, Louchet prit rarement la parole à la tribune de la Convention. Comme il était plus attaché au parti de Danton qu'à celui de Robespierre, il se prononça fortement contre ce dernier, dans la journée du 9 thermidor, et contribua beaucoup à le renverser. Ce fut lui qui, le premier, demanda un décret d'arrestation contre *le tyran et ses complices*. Mais s'apercevant bientôt après que son parti ne pouvait qu'perdre à la réaction qui devenait de jour en jour plus vive contr

les partisans de la terreur, il fit volte-face, et prononça, le 19 août 1794, un long discours où il montra à ses collègues la nécessité de rétablir ce système, et osa encore, à cette époque de haine et de mépris pour les hommes de sang, s'appuyer de l'autorité du *judicieux et profond Marat*. On le vit également, le 17 octobre suivant, après une sortie contre les prêtres réfractaires, les émigrés et leurs parents, qu'il présenta comme les auteurs du délabrement des finances et de la chute des assignats, demander l'exécution des lois prononcées contre eux, et proposer des mesures plus sévères encore. Dans le même rapport, il proposait la substitution de la déportation à la peine de mort. Lors des troubles de vendémiaire an IV (octobre 1795), il accusa le général Menou de favoriser les ennemis de la Convention nationale, et fit prononcer sa mise en jugement. Après la session conventionnelle, Louchet fut employé en qualité de commissaire du Directoire exécutif, et destitua, en février 1797, de concert avec Huguet, son collègue, la municipalité d'Amiens et les corps administratifs du département de la Somme, comme n'étant pas *à la hauteur des circonstances* (c'était après la journée du 18 fructidor, où le parti révolutionnaire avait triomphé). Depuis lors, Louchet, protégé par ses amis Barras et Fouché, était devenu receveur-général du département de la Somme, et il conserva cet emploi lucratif sous le gouvernement impérial, jusqu'à la Restauration de 1814. L'ayant alors perdu, il en conçut un chagrin très-vif, tomba dans une démence complète, et mourut en 1815, avant que la loi, qui exila les régicides, le condamnât à sortir de France. M—D j.

LOUIS XVIII, roi de France, fut, sans nul doute, un des princes les plus éclairés de notre siècle. Son règne, cependant, ne fut ni brillant ni prospère. De grandes calamités, un long exil en marquèrent le commencement, et les années de cette Restauration, qui devaient être si heureuses, qui devaient réparer tant de maux, ne furent ni aussi glorieuses ni aussi réparatrices qu'on devait s'y attendre. Rien de solide ni de durable n'y fut constitué, et l'influence étrangère, la faiblesse, les hésitations du pouvoir royal, l'impunité des factions, préparèrent à l'avenir de funestes vicissitudes. Ce prince naquit à Versailles, le 17 novembre 1755, et reçut avec les prénoms de *Louis-Stanislas-Xavier*, le titre de comte de Provence (1). Troisième fils du dauphin, fils unique de Louis XV, il n'avait que dix ans lorsque son père mourut. L'aîné des quatre frères, titré duc de Bourgogne, étant mort à l'âge de douze ans, il se trouva placé plus près du trône, immédiatement après le duc de Berri (depuis Louis XVI), et fut élevé avec les mêmes soins, par les mêmes maîtres que celui-ci, ainsi que le comte d'Artois, qui était le plus jeune de tous. Le duc de La Vauguyon fut leur gouverneur. C'était un homme pieux, fort éclairé, et qui avait fait la guerre d'une manière distinguée (*voy.* VAUGUYON, XLVIII, 26); mais il ne comprit pas assez que les moyens qui, dans un temps de calme et de félicité, peuvent maintenir les peuples dans le devoir, ne

(1) Le nom de *Louis* était patronymique dans la branche aînée des Bourbons de France, *Stanislas* était celui du roi de Pologne, aïeul maternel et parrain du comte de Provence; *Xavier* fut choisi par le Dauphin, son père, en témoignage de son affection pour la Compagnie de Jésus, du sein de laquelle est sorti saint François-Xavier.

suffisent plus dans un siècle d'innovations et de désordres. C'est à une époque où toutes les maisons souveraines donnaient aux jeunes princes une éducation et des habitudes militaires et politiques dont on prévoyait qu'ils auraient un jour besoin, que les fils du dauphin, destinés à commander au peuple le plus mobile et le plus belliqueux de l'Europe, furent environnés d'ecclésiastiques, très-recommandables, sans doute, mais tout-à-fait incapables d'inspirer à leurs élèves le courage et l'énergie, de les former au genre de talents qui devaient bientôt leur être nécessaires. L'évêque de Limoges, Coetlosquet, les abbés Nollet, de Radonvilliers, et le jésuite Berthier, étaient les principaux membres de cette espèce de conseil d'instruction royale. Le comte de Provence fut celui des augustes élèves qui parut le moins céder à ces influences de paix et d'abnégation. Sans être doué de vertus guerrières, il avait cependant quelque chose de la fermeté et de la résolution qui conviennent au pouvoir et qui seules peuvent le maintenir. On a dit que Louis XV, qui l'avait observé, le regardant comme plus digne de lui succéder, aurait voulu qu'il fût l'aîné, et ne doutait pas qu'il eût mieux su que le duc de Berri soutenir sa couronne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que plus d'une fois, dès-lors, il fut aisé de voir que le comte de Provence eût vivement désiré la porter, et qu'il s'y crut toujours lui-même beaucoup plus propre que ses frères, manifestant en toute occasion, à leur égard, un air de supériorité qui contrastait singulièrement avec la simplicité, la modestie du duc de Berri. Un jour que celui-ci s'était exprimé en sa présence d'une manière incorrecte, il lui dit, avec une sorte de mépris, qu'un prince devait savoir sa langue; à quoi le duc de Berri répondit naïvement qu'il devrait bien savoir retenir la sienne. Cette confiance en soi, de la part du comte de Provence, était du moins fondée sous quelques rapports. D'un caractère grave et studieux, il dépassa de beaucoup ses frères dans les sciences et les lettres. Il apprit assez bien le latin, et lut de bonne heure Horace, qui fut toujours son auteur de prédilection. Dès-lors il s'environna de savants, d'artistes et de gens de lettres, qui tous, imbus de cette philosophie de l'époque, source de tant d'illusions et d'erreurs, lui firent une sorte de réputation et le popularisèrent. Le comte de Provence épousa, le 9 mai 1771, Marie-Joséphine de Savoie, dont la sœur fut mariée deux ans plus tard (nov. 1773) avec le comte d'Artois. Cette union parut d'abord heureuse, mais elle ne lui donna point d'enfants, et, bien que le prince eût quelques raisons de ne pas en attendre, il en fut mécontent, probablement par calcul d'ambition plus que par tout autre motif. Le mariage de Louis XVI étant aussi resté stérile dans les premières années, son frère en fut très-satisfait, et même il laissa beaucoup trop percer sa joie en adressant à la reine des compliments en prose et en vers, qu'il ne faisait pas toujours lui-même, entre autres ce quatrain, accompagnant le don d'un éventail, que l'on trouve littéralement inséré dans les œuvres de Lemierre, qui certainement ne l'avait pas pris au prince :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin près de vous d'amener les zéphirs;
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Lorsque la reine devint enceinte, pour la première fois, le comte de Pro-

vence en montra un grand déplaisir; on prétend même qu'il déposa, aux archives du Parlement, une protestation contre la légitimité des enfants de son frère (2); mais ce fait, resté sans preuves, n'est plus qu'une de ces accusations révolutionnaires que l'histoire doit rejeter. Ce qu'il y a de sûr néanmoins, c'est que ce fut surtout depuis cette époque que son opposition se manifesta davantage. Entouré de gens de lettres et de tous ces hommes du XVIIIe siècle qui se donnaient pour des sages par excellence, dont tous les efforts et le but tendaient à saper dans leurs bases la religion et la monarchie, il en fit entrer plusieurs dans l'organisation de sa maison, et, ce qui est plus bizarre, dans les ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, dont il était grand-maître. Nous citerons parmi eux le poëte Ducis, qu'il avait fait son secrétaire des commandements, le marquis de Montesquiou, son écuyer, Arnault qui avait une place dans sa garde-robe, et les avocats Treilhard et Target, qui furent ses conseillers. Lui-même ne laissait pas échapper une occasion de persiffler et de fronder le gouvernement de son frère. Tout le monde pensa dans le temps, et il ne l'a pas nié, qu'il était l'auteur d'une brochure contre les ministres Maurepas, Turgot et l'abbé Terray, intitulée : *Les Mannequins, conte ou histoire, comme on voudra*; ainsi que d'une autre brochure, qui parut en 1784, dont le sens est tellement allégorique, qu'il est difficile de la bien comprendre, même en la lisant tout entière, comme nous l'avons fait. Elle est intitulée : *Description historique d'un Monstre symbolique pris vivant sur les bords du lac Fagna, près Santa-Fé, par les soins de Francisco Xaveiro de Menuris* (Monsieur), etc. Si le but de cette espèce de libelle était difficile à connaître, il n'en fut pas de même de l'auteur, que l'on désigna clairement dans les *Mémoires secrets* et dans d'autres écrits. On y lit aussi que Monsieur ne fut pas étranger à la composition de l'opéra de *Panurge*, qui parut sous le nom de Morel, son intendant. Enfin on lui attribua encore dans ce temps-là quelques articles dans les journaux, et surtout des épigrammes contre la reine; ce qui n'était guère propre à le faire chérir à la cour, où Marie-Antoinette était alors adorée. Les ministres, qui le voyaient faire tant d'efforts pour se mêler du gouvernement, le redoutaient plus encore que les courtisans. Tant que Louis XV vécut, ils suivirent à son égard la maxime d'état admise depuis les guerres de la Fronde, de tenir les princes du sang éloignés de toute participation aux affaires. Quoiqu'il fût

(2) Les *Mémoires de Bachaumont*, 12 janvier 1779, t. II, offrent à ce sujet l'anecdote suivante : « On a remarqué une observation de Monsieur au baptême de Madame, fille du roi. On sait que ce prince tenait l'enfant sur les fonts pour le roi d'Espagne. Le grand-aumônier lui a demandé quel nom il voulait lui donner ; Monsieur a répondu : « Mais ce n'est « pas par où l'on commence ; la première « chose est de savoir quels sont les père et « mère : c'est ce que prescrit le rituel ». Le prélat a répliqué que cette demande devait avoir lieu lorsqu'on ne connaissait pas d'où venait l'enfant ; qu'ici ce n'était pas le cas, et que personne n'ignorait que Madame était née de la reine et du roi. Son altesse royale, non contente, s'est retournée vers le curé de Notre-Dame, présent à la cérémonie, a voulu avoir son avis, lui a demandé si lui, curé plus au fait de baptiser que le cardinal, ne trouvait pas son objection juste. Le curé a répondu avec beaucoup de respect qu'elle était vraie, en général ; mais que, dans ce cas-ci, il ne se serait pas conduit autrement que le grand-aumônier ; et les courtisans malins de rire. Tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que Monsieur a beaucoup de goût pour les cérémonies de l'Eglise, est fort instruit de la liturgie, et se pique de connaissances en ce genre.

encore fort jeune, cette exclusion le blessa vivement, et, dès qu'il vit son frère sur le trône (1774), il fit tout ce qui lui fut possible pour prendre une autre position. Louis XVI paraissant disposé à rappeler les Parlements qu'avait éconduits et réorganisés le ministère Maupeou, Monsieur fit, sur cette importante question, des représentations très-énergiques, et il composa même un mémoire d'une prévoyance et d'une profondeur beaucoup au-dessus de ce que l'on pouvait attendre de son âge. « Cette magistrature, y était-il dit, a « élevé dans l'État une autorité rivale « de celle des rois, pour établir un « monstrueux équilibre, dont l'effet « était d'enchaîner l'administration « et de jeter le royaume dans l'anar- « chie. Que restera-t-il d'autorité aux « rois, si les magistrats, liés par une « association générale, forment, de « nouveau, un corps qui puisse opposer « une résistance combinée? Le feu « roi sera-t-il atteint et convaincu « d'avoir foulé, vexé, exilé, dépouillé « ses plus fidèles magistrats? Quel « exemple pour les successeurs du roi! « On me dira que les magistrats en « exil ne rentreront que sous les con- « ditions les plus gênantes. Mais « quelle caution donneront-ils au roi « de leur fidélité à les remplir? Ils « entreront doux comme des agneaux; « arrivés en place, ils seront des lions. « Ils prétexteront les intérêts de l'É- « tat, du peuple et du *seigneur roi*. « En désobéissant, ils déclareront ne « pas désobéir. La populace viendra « à leur secours, et l'autorité royale « succombera un jour, accablée du « poids de leur résistance. Tel sera le « résultat du sacrifice de la magistra- « ture soumise à la magistrature exi- « lée et rebelle. » Et, dans un entretien particulier qu'il eut avec Louis XVI, sur le même sujet, il lui dit : « Le Parlement actuel a remis « sur la tête du roi la couronne que « le Parlement en exil lui avoit ôtée, « et M. de Maupeou, que vous avez « exilé, a fait gagner au feu roi le « procès que les rois vos aïeux soute- « naient contre les Parlements depuis « deux siècles. Le procès était jugé, « et vous, mon frère, vous cassez le « jugement pour recommencer la pro- « cédure. » Lorsqu'il vit que, malgré ses représentations, la question était résolue, il sut, en prince obéissant et soumis, prendre son parti, et se chargea d'installer lui-même la chambre des comptes. Cette démarche augmenta sa popularité dans le public, qui ignorait son opposition. On ne peut pas douter néanmoins que le peu de succès de ses avis, dans cette conjoncture et dans plusieurs autres, ne lui ait donné beaucoup d'humeur. Depuis ce temps, il se tint à l'écart, et ne parut plus s'occuper que de littérature. C'est à cette époque (1776) que le roi accorda à chacun de ses frères toutes les prérogatives qui, jusqu'alors, n'avaient appartenu qu'au dauphin, et qu'il donna à Monsieur le palais du Luxembourg pour sa résidence; ce qui lui convenait à merveille pour y établir sa cour de gens de lettres et de savants. En 1777, il visita la Provence, dont il était le comte, et fit, dans le midi de la France, un voyage de plusieurs mois; tandis que son frère, le comte d'Artois, visitait les côtes de l'Ouest. Dans cette circonstance, comme toujours, il ne laissa échapper aucune occasion de faire remarquer son esprit et son savoir, de se montrer le protecteur et l'appui des sciences et des lettres. A Toulouse, il voulut recevoir l'Académie des Jeux floraux, immédiatement

après le Parlement, et avant les autres autorités. Il assista à une de ses séances particulières; inscrivit son nom sur la liste des *mainteneurs du gay sçavoir*, accepta un jeton de présence, et voulut, en tout point, ne paraître que comme un simple académicien. Il visita ensuite le canal du Languedoc, l'école de Sorèze, et tout ce que ces contrées pouvaient offrir de curieux à un observateur éclairé. Partout on ne put douter de son instruction et de son amour pour les lettres et ceux qui les cultivent. En revenant par la Provence, il rencontra l'empereur Joseph II, et ces deux princes philosophes, pour nous servir de l'expression du temps, se firent réciproquement un très-bon accueil. A Toulon, où on leur donna le spectacle d'un vaisseau de ligne lancé à la mer, le comte de Provence dit à ses voisins, en regardant l'empereur d'Allemagne : « Je suis bien aise que l'on donne *à cet étranger* une idée de notre puissance ». A son retour, Monsieur alla habiter son château de Brunoy, où il vécut presque en souverain, tenant un grand état de maison, et dépensant plus que son apanage. Il recevait encore alors beaucoup de savants et d'académiciens, qu'il soutenait et pensionnait à grands frais, plus que le roi lui-même. C'était Mme de Balbi, dame d'atours de la princesse, qui faisait les honneurs de cette résidence. Sans être douée de beaucoup d'attraits, cette dame, par son esprit, avait acquis un grand ascendant sur Monsieur. On sait que, dans tous les temps, le favoritisme fut, pour ce prince, un besoin, et qu'il lui fallut toujours quelque confident. C'est à ce rôle, sans doute, que se bornait alors Mme de Balbi, qu'il aurait bien voulu, a-t-on dit malignement, faire passer pour sa maîtresse. Cependant on croit qu'il la craignait encore plus qu'il ne l'aimait, et parfois elle le traitait assez durement, sans qu'il osât s'en plaindre. Un jour qu'il essaya de se montrer jaloux, en la priant de se mettre en garde contre des bruits fâcheux qui couraient sur son compte, parce que, dit il, la femme de César ne doit pas même être soupçonnée, elle lui répondit que d'abord *il n'était pas César*, et qu'ensuite *il savait bien qu'elle n'avait jamais été sa femme*. Le prince ne répliqua point à cette impertinente réponse; Mme de Balbi resta dans toute sa faveur, et elle ne fut pas plus réservée dans sa conduite ni dans ses propos. Au reste, le comte de Provence était, alors, très-occupé d'augmenter sa popularité et de fronder la cour et les ministres. Il assista, en grande loge, au Théâtre-Français, à la première représentation du *Mariage de Figaro* (1784), pièce dirigée évidemment contre les mœurs de la cour, et plus particulièrement contre la reine. Il y fut salué par de vives acclamations. Pendant qu'il attaquait ouvertement, comme entachés de principes révolutionnaires, les plans de Necker, et même ceux de Calonne, il prenait sous sa protection et soutenait par ses secours le *Musée des Arts*, fondé par Pilâtre de Rozier, et qui reçut alors le nom de *Musée de Monsieur*. Monge, Condorcet, Garat, Fourcroy et beaucoup d'autres du même parti en étaient les professeurs. Après avoir blâmé si hautement les mesures financières des ministres, il ne lui convenait guère d'aller porter à l'enregistrement de la Chambre des comptes l'édit du timbre (1787) contre lequel l'opinion publique était soulevée, et dont il prévoyait bien que l'enregistrement serait refusé. Aussi ne fut-ce

qu'avec répugnance et sur l'injonction du roi qu'il accepta cette mission ; mais, pour ne pas compromettre sa popularité, il affecta un air de tristesse et de contrainte : cette ruse lui réussit. Tandis que son frère, le comte d'Artois, qui remplissait la même mission auprès de la Cour des aides, fut accueilli dans les rues par des menaces, des vociférations, et, devant la Cour, par un morne silence, de nombreux applaudissements éclatèrent sur le passage de Monsieur, et, dans quelques endroits, son chemin fut jonché de fleurs. Pour mieux jouir de cette espèce d'ovation, il recommanda très-hautement à son cocher de n'aller qu'au petit pas des chevaux et surtout de prendre bien garde de ne blesser personne. Enfin il alla jusqu'à embrasser des poissardes, qui vinrent le haranguer et lui présenter des fleurs. Telle était la position que le frère de Louis XVI avait prise, lorsqu'il présida le premier bureau de l'Assemblée des notables, en 1787. On sait que de ce bureau partirent les coups les plus redoutables contre le ministère, qui fut définitivement renversé. A la seconde assemblée, en 1788, Monsieur alla encore plus loin dans le système des réformateurs, et ce fut lui surtout qui fit adopter la double représentation du tiers-état aux États-Généraux, mesure contraire aux anciens usages de la monarchie, et qui a eu des résultats si funestes. Il est vrai que plus tard le prince, qui en fut le principal auteur, a déploré amèrement cette erreur. « C'est, » dit-il dans l'ouvrage publié récemment d'après son propre manuscrit (3), « une des plus « grandes fautes de ma vie. Je me le « reproche d'autant plus que, si mon « nom ne se fût pas trouvé dans la « minorité de cette assemblée (les no- « tables), M. Necker n'aurait pas osé « la qualifier d'*imposante*, et qu'ainsi « j'emporterai plus qu'un autre au « tombeau le regret des effroyables « malheurs qu'a amenés son rap- « port. » Cette rétractation, cette espèce d'amende honorable n'ayant été connue du public que depuis quelques années, et se trouvant en contradiction avec beaucoup d'antécédents du prince, quelques personnes ont douté de son authenticité; mais la confrontation du manuscrit déposé à la Bibliothèque royale, et toutes les circonstances de cette publication n'ont laissé aucune incertitude à cet égard ; et c'est aujourd'hui une chose incontestable, un fait acquis à l'histoire que l'attachement du frère aîné de Louis XVI au pouvoir monarchique, aux bases de notre ancien gouvernement. Si, dans plusieurs occasions, il tint une conduite et manifesta des principes différents; si, à la même époque, par exemple, il refusa de signer le mémoire que tous les princes du sang, à l'exception du duc d'Orléans, présentèrent au roi sur les dangers de la révolution, ce fut par un sentiment d'amour-propre ou des calculs d'ambition et de rivalité personnelle, fort mal entendus sans doute, mais dont il ne voyait pas toute la portée ni les funestes conséquences. Quand il s'aperçut enfin qu'il s'agissait d'innovations beaucoup plus graves que d'un changement de système ou de ministres, et que l'existence même de la monarchie était compromise, il cessa de se livrer à des actes d'opposition aussi contraires à ses propres intérêts. Depuis l'ouverture des États-Généraux, on ne le vit guère en public que dans les jours de solennité,

(3) *Manuscrit inédit de Louis XVIII*, avec portrait et *fac simile*, vol. in-8°, Paris, 1839.

à côté du roi, notamment le 15 juillet 1789, le lendemain de la grande révolution, lorsque le monarque se livrant tout entier à la discrétion de l'Assemblée, alla lui demander son appui avec tant d'humilité, et déclarer qu'il faisait retirer les troupes. Dans les journées des 5 et 6 octobre, l'appartement de Monsieur ne fut point attaqué par les brigands, et l'on ne s'aperçut de sa présence au château qu'au moment du départ pour Paris, lorsqu'il se présenta dans une attitude très-calme, et avec une toilette soignée, comme à un jour de fête, pour entrer dans la voiture royale et se rendre à Paris avec toute la malheureuse famille. De même que les autres captifs, il supporta avec calme et courage toutes les douleurs de cette horrible marche, et il alla habiter son palais du Luxembourg, où il fut retenu prisonnier, à peu près comme son frère l'était au Tuileries. Dès-lors, cherchant de plus en plus à s'effacer, il recevait peu de monde, et se rendait assez souvent auprès du roi, mais il n'y restait pas longtemps et n'était pas toujours admis dans les secrets politiques. La reine surtout se défiait de lui, et craignait son ambition, mais il trouva ensuite moyen d'être initié dans l'un des plus importants de ces secrets, celui de la défection de Mirabeau, qu'il contribua puissamment à mettre dans les intérêts de la cour. Ce fut lui qui fit toute la correspondance, et qui même rédigea le traité, que beaucoup de personnes ont vu écrit tout entier de sa main. Cette affaire venait d'être conclue, lorsque survint celle de Favras, où Monsieur, gravement compromis auprès du parti révolutionnaire, réussit, par les conseils de Mirabeau, non-seulement à se disculper, mais à retremper sa popularité, et fit preuve de courage et de présence d'esprit (*voy.* FAVRAS, XIV, 221). On lui a souvent reproché d'avoir dénié et abandonné ce malheureux qu'il avait entraîné dans un complot royaliste; mais en se reportant à cette époque de délire, et en songeant à la fureur de cette populace qui demandait du sang et qui força les juges à lui donner une victime, on doit comprendre que, s'il l'eût reconnu pour son agent, s'il s'était déclaré son protecteur, loin de le sauver, il l'eût compromis davantage, il eût établi la vérité d'une conspiration, que toute la défense de Favras consistait à nier, et que le prince ne pouvait ni ne devait reconnaître. Un billet, qui fut répandu dans Paris le jour même de l'arrestation, l'avait désigné positivement comme chef du complot (4), et cette accusation retentit aussitôt partout. En présence de tous ces faits, on sent qu'il ne pouvait guère rester impassible. Ce fut donc par nécessité qu'il se rendit à l'Hôtel-de-Ville, pour se plaindre de la perfidie du billet, et de la méchanceté de ceux qui le faisaient circuler. Il expliqua ensuite ses rapports avec Favras, qui n'avaient consisté, dit-il, que dans la négociation d'un emprunt dont il l'avait chargé. Il termina par cette profession de foi, prononcée d'un ton ferme et courageux : « Vous « n'attendez pas de moi que je m'a- « baisse à me justifier; mais dans un « temps où les calomnies les plus ab- « surdes peuvent faire confondre les « *meilleurs citoyens avec les ennemis*

(4) Voici le texte de ce billet : « Le marquis de Favras, place du Palais-Royal, a été arrêté avec madame son épouse, pour un plan qu'il avait formé de soulever trente mille hommes pour faire assassiner M. de Lafayette et le maire de la ville, et ensuite nous couper les vivres. Monsieur, frère du roi, était à la tête. Signé BARAIL. »

« *de la révolution*, j'ai cru devoir au roi « et à moi-même d'entrer dans tous « les détails que vous venez d'entendre, afin que l'opinion publique ne « puisse rester incertaine. Quant à « mes opinions personnelles, j'en « parlerai avec confiance à mes concitoyens. Depuis le jour où, dans la « seconde assemblée des notables, je « me déclarai sur la question fondamentale qui divisait encore les esprits, « je n'ai pas cessé de croire qu'une « grande révolution était prête; que « le roi, par ses intentions, ses vertus et son rang suprême, devait en « être le chef, puisqu'elle ne pouvait « pas être avantageuse à la nation « sans l'être également au monarque; « enfin que l'autorité royale devait « être le rempart de la liberté nationale, et la liberté nationale la base « de l'autorité royale. Que l'on cite « une seule de mes actions, un seul « de mes discours qui ait démenti ces « principes, qui démontre que, dans « quelque circonstance où j'aie été « placé, le bonheur du roi, celui « du peuple, ait cessé d'être l'objet « de mes pensées et de mes vœux! « Jusque-là, j'ai le droit d'être cru « sur parole. Je n'ai jamais changé de « sentiments et de principes; je n'en « changerai jamais.... A présent, ma « bouche ne doit plus s'ouvrir que « pour demander la grâce de ceux qui « m'ont offensé. » Le maire Bailly répondit à ce discours d'une manière assez convenable; il traita le prince de *premier citoyen du royaume;* et Monsieur retourna au Luxembourg au milieu des acclamations de cette foule qui, la veille, demandait sa tête. Favras déclara en mourant qu'il avait eu des relations avec *un grand de l'État*, qui l'avait chargé de disposer les esprits en faveur du roi, et que c'était là tout son crime, ce que nous croyons vrai. Cette démarche de Monsieur, toute nécessaire qu'elle était à sa sûreté, étonna cependant par son courage et l'à-propos de la manifestation, ce qui fit croire généralement que, non-seulement elle avait été conseillée par Mirabeau, mais qu'il en avait dicté les expressions; et cela est d'autant plus probable, que la déclaration faite dans le même sens, par Louis XVI, à l'Assemblée nationale, le 4 février 1790, semble venir de la même source, et qu'exigée par des nécessités analogues, elle eut pour le roi le même résultat, celui de procurer à ce prince quelques jours de popularité. Toute cette époque se ressentit de l'impulsion donnée à la cour par le grand orateur, et l'on ne peut douter que sa mort n'ait été pour Louis XVI et sa famille un très-grand malheur. Il avait conçu, dans leur intérêt, beaucoup de plans qui ne furent pas exécutés après sa mort, ou qui le furent mal, entre autres le départ du roi pour Lyon, où l'on eût réuni une Assemblée nationale. Cela ne ressemblait guère à ce mesquin projet de Montmédy qui, même en réussissant, ne pouvait avoir que de faibles résultats; car nous sommes persuadés que Louis XVI, isolé et sans appui, se fût trouvé, avant un mois, dans l'obligation d'émigrer et de se mettre dans les mains des étrangers, ce qui pour lui eût été le pire de tous les malheurs. Cependant tous ces projets d'évasion avaient percé dans le public, et ils y causaient de l'agitation. La famille royale était observée plus soigneusement, et Monsieur ne l'était pas moins. Ce fut dans ces circonstances qu'il se rendit encore une fois à l'Hôtel-de-Ville, et qu'il y protesta hautement contre tout projet de départ. Lorsque Mesdames, tantes du roi, réussirent à s'éloigner, la po-

pulace s'ameuta auprès du Luxembourg, et le prince fut obligé de se montrer. Il fit assez bonne contenance et répondit avec présence d'esprit au commissaire qui lui fut envoyé par le maire (*v.* Lablée, LIX, 212), ainsi qu'aux chefs de cette émeute, qu'il finit par tourner à son avantage, comme il avait fait dans l'affaire de Favras. La foule se dispersa en criant *vive Monsieur!* Et ce prince, qui la veille n'aurait pas pu sortir de chez lui sans exciter des rumeurs, se rendit dans le même instant aux Tuileries, traversa la foule et fut unanimement applaudi sur son passage. Toutes ces circonstances, en rendant le départ de la famille royale plus difficile, le rendaient encore plus nécessaire. Il était aisé de voir que bientôt la place ne serait plus tenable et qu'il deviendrait impossible d'en sortir. Après de longues hésitations, le roi se décida enfin à partir, et il fut arrêté que ce serait sur la frontière de l'Est, dans le gouvernement de M. de Bouillé, qu'il se rendrait avec la reine et le dauphin. Monsieur ne fut pas initié dès le commencement dans tous les détails du projet, et il se plaint de cette réserve dans la Relation de son voyage à Coblentz; cependant il est bien sûr qu'il fut averti suffisamment à temps, et que l'on convint qu'il partirait le même jour que la famille royale, et qu'il ne prendrait pas la même route, ce qui fut très-heureux pour lui. Il était si bien informé du projet, qu'il raconte, dans sa Relation, que Louis XVI lui communiqua la veille une déclaration qu'il devait laisser pour l'Assemblée nationale, qu'il y trouva des incorrections de style et une lacune importante, celle d'une protestation contre tous les actes émanés du roi, pendant sa captivité; c'est-à-dire depuis le 6 octobre 1789, depuis son emprisonnement dans la capitale. Et il ajoute qu'après le soupé il fit encore à son frère quelques observations sur cette pièce importante, que le roi lui dit de l'emporter pour la lui rendre le lendemain; qu'en effet, après avoir travaillé long-temps *à l'ouvrage le plus ingrat, celui de corriger l'ouvrage d'un autre*, il en vint cependant à bout *tant bien que mal*, mais que *la plume lui tombait souvent des mains*. « D'après cela, continue-t-il, on « pourrait croire que je suis l'auteur « de la déclaration du 20 juin; je dois « à la vérité de dire que je n'en ai été « que le correcteur; que plusieurs de « mes corrections n'ont pas été adop- « tées, que tout ce qui la terminait « fut ajouté depuis, et que je ne l'ai « connue telle qu'elle est restée qu'à « Bruxelles... Il fut convenu que je « me rendrais à Longwi, en passant « par les Pays-Bas. Enfin nous nous « embrassâmes bien tendrement, et « nous nous séparâmes, bien persua- « dés, au moins de ma part, qu'avant « quatre jours nous nous reverrions « en lieu de sûreté. » Madame Élisabeth, fondant en larmes, lui donna une Sainte-Cécile qui devait lui porter bonheur, s'il avait soin de la porter sur lui; et la reine lui dit ces paroles touchantes : « Prenez garde de m'at- « tendrir, je ne veux pas qu'on voie « que nous avons pleuré ». Quelques heures après ces adieux, qui devaient être éternels, le comte de Provence et son ami d'Avaray, placés dans une voiture de poste, prirent la route des Pays-Bas, par la Picardie, avec des passeports anglais, et dès le lendemain ils étaient aux portes de Maubeuge, sans autre accident qu'une roue cassée et une légère indisposition de M. d'Avaray. Mais le passage par cette ville était périlleux, et l'on pouvait y être reconnu. C'est

dans cette occasion que le comte d'Avaray, par sa présence d'esprit, rendit à son prince un service que celui-ci n'a jamais oublié, et dont peut-être même il a quelquefois exagéré l'importance ; ce fut de faire passer la voiture en dehors de la ville, n gagnant le postillon avec quelques écus (*voy.* AVARAY, LVI, 590). Arrivé sur le territoire autrichien, le premier mouvement du comte de Provence fut de saisir *sa maudite cocarde tricolore*, et de l'arracher de son chapeau en répétant ce vers d'Armide :

Vains ornements d'une indigne mollesse... !

et en priant M. d'Avaray de la conserver, comme Christophe Colomb voulut conserver ses chaînes. Tous deux se mirent ensuite à genoux pour remercier Dieu de leur délivrance. Bientôt ils arrivèrent à Mons, où madame de Balbi, qui était partie d'avance, avait préparé leur logement. Dès le lendemain, ils se remirent en route pour Namur, et ce fut dans cette ville qu'ils apprirent l'arrestation de la famille royale. A peine cette nouvelle leur était-elle parvenue que les idées de régence et de présidence du Conseil se présentèrent à la pensée de Monsieur, et qu'en conséquence il dépêcha un courrier au comte d'Artois, qui était à Coblentz, pour lui mander de venir le joindre à Bruxelles. Ce prince se rendit sans hésiter à cette espèce d'injonction; mais le baron de Breteuil, qui avait des pouvoirs et des instructions du roi et de la reine, s'opposa ouvertement à ces prétentions, et fit très-facilement adopter les mêmes idées aux cours de Berlin et de Vienne. Sans doute il convenait mieux à ces puissances de voir sur le trône de France, qu'ils avaient redouté si long-temps, un roi prisonnier et sans pouvoir, qu'un régent placé désormais dans une situation indépendante, et qui bientôt allait se trouver à la tête d'une armée peu nombreuse encore, mais que beaucoup de circonstances pouvaient augmenter. Ces puissances, s'appuyant des instructions du baron de Breteuil, envoyé de Louis XVI, refusèrent positivement de reconnaître un régent; et les corps armés de l'émigration restèrent isolés et sans pouvoir se réunir sous les ordres d'un chef unique, ce qui devait rendre tous leurs efforts inutiles. L'entrevue des deux princes fut très-franche, très-affectueuse; et après huit jours de conférences, où rien ne fut arrêté, parce que rien ne pouvait l'être, ils se rendirent ensemble à Aix-la-Chapelle, où ils trouvèrent le marquis de Bouillé, désespéré du malheur de Varennes, et le roi de Suède, Gustave III, qui leur fit les plus belles promesses, mais dont la puissance était loin d'égaler le zèle. Ils arrivèrent à Coblentz, quartier-général de l'émigration, le 7 juillet 1791, et ce fut là que Monsieur dut commencer à mieux apprécier sa position, à juger plus sainement de son avenir et de celui de la France. L'émigration était divisée en plus de partis et de factions, peut-être, que l'intérieur; et sa présence ne fit qu'y ajouter encore. Le bon accord entre les deux frères n'était évidemment qu'une concession faite aux nécessités de l'époque. Ils eurent dès-lors leurs agents et leur cour séparés, ce qui a continué jusqu'au temps de leur réunion en Angleterre. Vers la fin d'août, le comte d'Artois se rendit à Pilnitz, où le roi de Prusse et l'empereur s'étaient donné rendez-vous, pour conférer sur les affaires de France. Bien que les vues de ces deux souverains, dans cette grande question, ne pussent pas être les mêmes, ils arrêtèrent une

espèce d'ultimatum, qui ne fut pas une déclaration de guerre comme les princes s'y attendaient, mais l'offre de la paix accordée à la révolution, avec des conditions que l'on savait bien ne devoir pas être acceptées. C'était le rétablissement de la monarchie sur ses anciennes bases, la restitution de tous les biens du clergé et des princes de l'empire, possessionnés en Alsace et en Lorraine; enfin celle d'Avignon au pape. Pour les gens de quelque sens, il résultait évidemment d'un tel manifeste, que les deux souverains ne voulaient franchement ni la paix ni la guerre; que les malheurs de Louis XVI et la position de ses frères les touchaient fort peu; qu'ils n'avaient d'autre but que d'observer nos dissensions, de les entretenir et d'en profiter. Si Monsieur et le comte d'Artois ne comprirent pas d'abord cela, il est au moins bien sûr que dès-lors ils ne comptèrent plus sur une assistance réelle. Ce qui doit le faire croire, c'est que ce fut à cette époque qu'ils conçurent la noble pensée de faire la guerre pour leur compte, et de rester puissance indépendante, au milieu de la coalition. Certes ils n'auraient pas manqué de soldats, et déjà ils en avaient un assez grand nombre, mais ils avaient besoin d'un point d'appui, d'un centre de pouvoir et surtout d'argent. Il eût aussi fallu que l'un d'eux, au moins, fût doué de quelque expérience militaire, et qu'obligé de reconquérir une couronne, comme son aïeul Henri IV, il sût comme lui se mettre à la tête de son armée. Nous ne doutons pas qu'avec de tels avantages, et en conservant leur indépendance, les frères de Louis XVI n'eussent alors mieux servi leur cause qu'en se réduisant, comme ils le firent, à l'égard des étrangers, au rôle d'auxiliaires. Les grandes puissances, qui ne redoutaient rien tant qu'une telle résolution, firent tout ce qu'il fallait pour l'empêcher. Non-seulement elles ne donnèrent aucun secours aux Français émigrés, mais elles ne leur permirent de faire, sur leur territoire, aucun préparatif. Coblentz se trouvait dans les États de l'électeur de Trèves, oncle des deux princes, et il eût été difficile de lui imposer les mêmes conditions. Cependant on l'essaya plusieurs fois, mais inutilement, et on ne l'obtint pas même du prince de Hohenlohe, à qui le roi de Prusse écrivit à cet égard de la manière la plus pressante, même après les conférences de Pilnitz: « Moi-même et S. M. « l'empereur, avions cru nous com- « promettre en recevant chez nous « des corps d'émigrés armés, et ne leur « avons accordé qu'une pure et sim- « ple hospitalité ». (*Voy.* HOHENLOHE, LXVII, 259.) Tout cela était parfaitement connu des frères de Louis XVI, mais une fois lancés dans le système de l'étranger, ils étaient obligés de dissimuler; et c'est ainsi que, dans une lettre à leur frère, qu'ils publièrent comme une espèce de manifeste, après avoir longuement énuméré toutes les puissances disposées *à contribuer au rétablissement de la couronne de France*, ils ajoutaient: « Les « intentions des souverains sont aussi « droites, aussi pures, que le zèle « qui nous les a fait solliciter. Elles « n'ont rien d'effrayant ni pour l'État « ni pour vos peuples. Ce n'est pas « les attaquer que de leur rendre le « plus signalé de tous les services, de « les arracher au despotisme des dé- « magogues, aux calamités de l'anar- « chie. Ce que nous faisons pour vous « rendre votre liberté, avec la mesure « d'autorité qui vous appartient légi- « timement, n'a d'autre objet que de

« rétablir la force publique; le but « des puissances confédérées n'est que « de soutenir le parti sain de la nation « contre la partie délirante ». Et dans une lettre confidentielle, ils le rassuraient sur lui-même : « Soyez tran- « quille pour votre sûreté, lui di- « saient-ils, nous y travaillons avec « ardeur, tout va bien. Nos ennemis « eux-mêmes ont trop d'intérêt à votre « conservation, pour commettre un « crime inutile, et qui achèverait de « les perdre ». L'Assemblée répondit au manifeste du prince par un décret qui somma Louis-Stanislas-Xavier de rentrer dans le royaume, sous peine de perdre ses droits éventuels à la régence; et un nouveau décret le déclara déchu, le 16 janvier 1792, tandis qu'aspirant toujours au rôle de régent, il montait, à Coblentz, une maison militaire, et qu'il avait des ministres et des envoyés auprès de toutes les puissances, avec mission de les presser, de les pousser à des hostilités contre le parti révolutionnaire. Rien de tout cela n'avait pu les décider à se mettre en campagne, lorsque l'Assemblée nationale, sur la proposition de Louis XVI lui-même, déclara la guerre à l'empereur, qui, jusque-là, avait si peu songé sérieusement à la faire, qu'aucune de ses frontières n'y était préparée; et que bien que les Français le fussent eux-mêmes fort peu, ils auraient pu envahir sur-le-champ la Belgique, si un seul de leurs chefs eût compris les avantages d'une pareille invasion. Lafayette s'y refusa formellement, mais il ne dépendit pas de Dumouriez de faire dès-lors ce qu'il fit si facilement quelques mois plus tard. Forcés enfin de se mettre en campagne, le roi de Prusse et l'empereur François II se réunirent à Mayence, dans le mois de juillet, et un plan d'attaque fut arrêté, dans lequel les Prussiens durent jouer le principal rôle. L'Autriche ne devait fournir qu'un corps auxiliaire; et les émigrés, dont les forces, si elles avaient été réunies, auraient pu former une armée assez nombreuse (au moins trente mille hommes, dont dix mille de très-belle cavalerie), furent dispersés sur les derrières. Monsieur s'était flatté d'abord de diriger la coalition, et de marcher avec les émigrés, en tête de ses armées; mais au lieu de présider dans les conseils, il fut à peine informé des résolutions qu'on y prit; et dans la crainte que les corps d'émigrés réunis n'eussent trop d'influence sur les événements, les puissances alliées décidèrent qu'ils resteraient isolés et ne combattraient qu'en seconde ligne, sous les ordres de leurs généraux. Quelques historiens ont accusé le baron de Breteuil d'avoir, d'accord avec Louis XVI et la reine, soufflé aux puissances, qui n'avaient déjà que trop de mauvais vouloir pour l'émigration, ces insultantes et peu généreuses dispositions. Ce fut au moment où les troupes de la coalition se mirent en campagne, sous les ordres du duc de Brunswick, généralissime, et le roi de Prusse, marchant lui-même à la tête des colonnes, que la révolution du 10 août acheva le renversement de la monarchie, et mit définitivement Louis XVI dans les fers. C'était bien le cas de proclamer la régence de Monsieur; cependant les cabinets, et surtout celui de Vienne, s'y refusèrent encore obstinément, et il fallut que le frère du roi de France, prisonnier, et près de monter sur l'échafaud, il fallut que ce frère, marchant à sa délivrance avec un corps de Français fidèles, se tînt obscurément sur les derrières des troupes étrangères, sans titre et sans pouvoir, qu'il ne pût pas

même prendre part aux combats qui allaient être livrés pour sa cause, si l'on en croit les manifestes, mais trop évidemment pour d'autres motifs, si l'on pense à cette ancienne jalousie, à ces vieilles rancunes qui depuis plus d'un siècle dirigeaient la politique des cabinets contre la monarchie de Louis XIV. Jamais ces passions haineuses et jalouses, jamais les défiances des étrangers ne se montrèrent plus à nu. Mais de plus cruelles deceptions attendaient encore les frères de Louis XVI. En entrant sur le sol de la patrie, le 8 août 1792, ces princes publièrent, sous le titre de *Déclaration des frères de S. M. très-chrétienne*, une espèce de manifeste très-remarquable, et dans lequel se trouvaient du moins exprimés, avec plus de dignité et de convenance que dans celui du duc de Brunswick, les motifs de l'invasion. Après avoir longtemps hésité et paradé sur la frontière, en présence de l'armée de Lafayette, composée à peine de 30,000 hommes, et qui, à l'approche de la révolution du 10 août, avait bien autre chose à faire que de combattre les Prussiens, cet inexplicable duc de Brunswick se mit enfin en marche, avec 150,000 hommes, sur le territoire français; et ce qui est assez remarquable, c'est qu'il y entra précisément le 10 août, le jour même où tombait le trône de Louis XVI, qu'il venait relever. Après avoir mis vingt jours à franchir une distance de vingt lieues, il parut devant Verdun, le 29 du même mois, et s'empara en trois jours, sans tirer un coup de canon, d'une place qui ne se défendit pas. Tout le reste de cette expédition se fit avec la même lenteur (*voyez* DUMOURIEZ, LXIII, 155), et personne ne douta que, s'il avait acquis moins de gloire, le duc de Brunswick en était dédommagé par d'autres avantages. Les frères de Louis XVI, qui, en marchant derrière les alliés, étaient venus jusqu'à trois lieues de Reims, furent les témoins impuissants de cette guerre de déceptions et d'intrigues, et lorsqu'une lâche collusion eut fixé les conditions de la retraite, leur troupe y fut une des plus exposées, et si on ne la désigna pas aux vengeances des républicains, il est au moins bien sûr qu'elle eut beaucoup à souffrir, et qu'en conséquence des décrets déjà existants, les émigrés qui tombèrent aux mains de ces derniers furent envoyés à l'échafaud, ce que n'ignoraient pas les alliés, qui avaient refusé de les comprendre dans leur capitulation avec les généraux de la république. Arrivés sur la Meuse, les princes furent, à leur grand regret, forcés de licencier cette troupe si belle, si brave, et qui pouvait faire de si grandes choses! Une partie se refugia auprès du prince de Condé, qui avait de son côté créé une petite armée, qu'alors il fut obligé de mettre à la solde et à la disposition de l'Autriche. Les deux princes, frères de Louis XVI, allèrent de nouveau habiter le château de Ham, près de Dusseldorff, et ce fut là qu'ils apprirent la mort de Louis XVI. Cette catastrophe changea complètement la position de Monsieur. Le titre de régent ne pouvait plus lui être contesté; il se hâta d'annoncer à toutes les cours, à toutes les puissances, à tous les princes de sa maison, l'avènement de Louis XVII, et la régence, qui en était la conséquence nécessaire. Un ordre du jour fit bientôt connaître tout cela à l'armée de Condé; puis une petite cour et un ministère furent constitués selon l'usage de la monar-

chie, et composés de tout ce qu'il y avait de plus considérable dans l'émigration. On y lut les noms illustres des Broglie, des Castries, des Saint-Priest, des Barentin, etc. De nombreuses correspondances furent alors établies avec l'intérieur; et beaucoup d'agents, ostensibles ou secrets, furent envoyés sur tous les points. C'était une époque importante; le nouveau régent y déploya de l'activité, et si les puissances coalisées avaient soutenu sa cause de bonne foi, le succès était probable. L'indignation contre le régicide était à son comble dans toute la France; des soulèvements éclatèrent sur différents points, et plusieurs départements, surtout celui de la Vendée, embrassèrent ouvertement et avec beaucoup de chaleur la cause du royalisme. Dans le même temps, les armées de la République étaient défaites sur le Rhin par l'armée prussienne, que le roi commandait en personne, et dans les Pays-Bas, par le prince de Cobourg, qui signait avec Dumouriez un traité dans lequel Louis XVII était reconnu roi de France. Mais le cabinet de Vienne, loin d'être aussi favorable à cette cause, annula tout ce que son général avait fait, et lui ordonna de prendre nos places et nos provinces, au nom de l'empereur d'Autriche. C'est à ce mauvais vouloir, comme à celui des Prussiens, que l'histoire doit attribuer tous les résultats de cette mémorable campagne de 1793, où les événements se pressèrent avec tant de rapidité, où la révolution fut si près de succomber (*voyez* KLEMAINE, LXVIII, 517). Nous ne pensons pas qu'à cette époque décisive le régent de France soit resté au-dessous de son rang. S'il n'alla pas se réunir aux royalistes de la Vendée, s'il ne parut pas à la tête des armées, c'est parce qu'aucune de ces puissances qui se disaient ses alliées ne le permit; et que, loin de là, elles le tinrent confiné dans ce château de Ham, où tous ses efforts durent se borner, pendant près d'un an, à des correspondances qui furent toujours épiées, observées, et souvent même interdites. Il échappa cependant à cette espèce de captivité vers la fin de l'année 1793, quand une adresse des royalistes de Toulon lui apprit que cette ville s'était livrée en son nom aux Anglais et aux Espagnols, et le sollicita de venir se placer à leur tête. Voyant toute la portée d'un pareil événement, il se met en route sans hésiter, traverse en toute hâte le midi de l'Allemagne, les montagnes du Tyrol, et arrive à Turin, d'où il se préparait à partir pour Gênes, lorsque des observations sur les difficultés de l'invasion, sur l'inutilité de sa présence, l'obligèrent à suspendre sa marche. On a même dit que par les insinuations de l'ambassadeur anglais, le roi Victor-Amédée, son beau-père, le retint dans sa capitale. Ce qu'il y a de sûr, c'est que son intention était bien arrêtée, et qu'il avait fait jusque-là tout ce que son devoir lui commandait; il est également certain que sa présence à Toulon, où le parti royaliste avait été assez fort pour introduire les alliés et opérer une contre-révolution complète, pouvait déterminer un grand événement dans le midi et sauver du moins nos chantiers de marine, ainsi que nos vaisseaux de guerre, que les Anglais se hâtèrent d'emmener avec eux ou de brûler d'une manière si honteuse, lorsque rien ne les obligeait à évacuer une place qui n'avait pas même été attaquée, et dont les républicains allaient être bientôt

forcés de lever le siége (5). Tout cela, d'ailleurs, se fit si vite, si inopinément, que le régent eut à peine le temps d'accourir, et que tout était fini quand il fut à moitié chemin. Alors il se trouva fort embarrassé pour fixer sa résidence. Beaucoup de puissances ne l'auraient pas reçu, et il était peu disposé à aller chez les autres. Les Vénitiens, après en avoir toutefois demandé la permission à la République française, consentirent à lui donner un asile, et il alla s'établir à Vérone. Là, vivant d'une espèce de pension alimentaire que lui faisait l'Espagne, il reprit ses correspondances avec l'intérieur, et surtout avec la Vendée, où Charette était devenu son héros de prédilection. Il le nomma général en chef, et lui écrivit des choses très-flatteuses et véritablement faites pour exciter son zèle; ce qui ne l'empêcha pas toutefois de conclure à cette époque une trève avec la République et de refuser son assistance, qui pouvait être décisive, dans l'expédition de Quiberon. Le régent essuya encore dans cette occasion un refus non moins cruel. Depuis long-temps il sentait le besoin, pour sa cause, de se mettre à la tête des royalistes de l'Ouest; mais ne pouvant rien faire à cet égard sans le concours de l'Angleterre, il chargea, à plusieurs reprises, le duc d'Harcourt, son ambassadeur à Londres, de presser le ministère, qui repoussait cette demande, en donnant pour prétexte l'intérêt qu'il prenait à la vie du prince. A quoi celui-ci répondit avec dignité que les ministres de S. M. B. prenaient trop d'intérêt à sa personne, qu'en France le roi ne meurt jamais. Se comparant ensuite, selon sa coutume, à Henri IV, son aïeul, il ajouta : « Suis-je, comme lui, dans mon « royaume? Ai-je gagné la bataille « de Coutras? Non; je me trouve « dans un coin de l'Italie; une grande « partie de ceux qui combattent pour « moi ne m'ont point vu; je n'ai fait « qu'une campagne, dans laquelle on « a tiré à peine un coup de canon... » Il se plaignait ensuite vivement de ce que son inactivité forcée donnait à ses ennemis occasion de le calomnier, et finissait par cette phrase énergique : « Insistez de nouveau, et dites aux « ministres, en mon nom, que je leur « demande mon trône ou un tom- « beau. » Enfin le duc d'Harcourt triompha, et il fut envoyé au régent une invitation de se rendre en Bretagne, avec l'assurance qu'un vaisseau anglais lui était expédié pour l'y conduire. Sur-le-champ il se met en devoir de partir, et déjà il était en route quand il reçut la nouvelle de l'affreux désastre. C'est ainsi qu'en agirent toujours les puissances avec les Bourbons, ne les aidant et ne leur portant secours que lorsque ce secours était inutile. A cette époque mourut, dans la prison du Temple, l'enfant-roi, appelé Louis XVII, et le régent dut lui succéder sous le nom de Louis XVIII. Enfin il ceignit cette couronne qu'il avait si long-temps désirée, qu'il a nommée avec tant de raison une couronne d'épines, mais dont cependant jamais il ne consentit à se dessaisir. De nombreuses missives et circulaires en portèrent aussitôt la nouvelle en tous lieux, et le petit-fils de Henri IV annonça : « Qu'un « jour viendrait, où, après avoir, « comme son aïeul, reconquis son

(5) Les représentants du peuple près l'armée assiégeante, voyant l'impossibilité où ils étaient de continuer le siége, à cause du manque de vivres et de munitions, avaient déjà donné des ordres pour la retraite derrière la Durance, et leur lettre était parvenue au Comité de salut public, lorsque les Anglais commencèrent à évacuer la place.

« royaume, il pourrait mériter, « comme Louis XII, le titre de père « du peuple ». Nous citerons encore un passage de cette pièce remarquable, en ce qu'elle fait bien connaître ce qu'étaient alors, ce qu'ont toujours été les principes politiques de Louis XVIII, et surtout son attachement aux bases de l'ancienne monarchie. « Louis, par la grâce de Dieu, roi de « France et de Navarre, à tous nos « sujets, salut : En vous privant d'un « roi qui n'a régné que dans les fers, « mais dont l'enfance promettait le « digne successeur du meilleur des « rois, les impénétrables décrets de la « Providence nous ont transmis avec « la couronne la nécessité de l'arra- « cher des mains de la révolte, et le « devoir de sauver la patrie, qu'une « révolution désastreuse a placée sur « le penchant de sa ruine. Cette fu- « neste conformité entre les com- « mencements de notre règne et du « règne de Henri IV nous est un « nouvel engagement de le prendre « pour modèle; et en imitant d'abord « sa noble franchise, notre âme tout « entière va se dévoiler à vos yeux. « Assez et trop long-temps nous avons « gémi des fatales conjonctures qui « tenaient notre voix captive. Écou- « tez-la, lorsqu'enfin elle peut se faire « entendre... Une terrible expérience « ne nous a que trop éclairé sur vos « malheurs et sur leurs causes. Des « hommes impies et factieux, après « vous avoir séduits par de menson- « gères déclamations et par des pro- « messes trompeuses, vous entraîné- « rent dans l'irreligion et la révolte. « Depuis ce moment, un déluge de « calamités a fondu sur vous de tou- « tes parts. Cette antique et sage « constitution dont la chute a en- « traîné votre perte, nous voulons « lui rendre toute sa pureté que le « temps avait corrompue, toute sa « vigueur que le temps avait affai- « blie. Mais elle nous a mis elle-même « dans l'heureuse impuissance de la « changer; elle est pour nous l'arche « sainte; il nous est défendu de lui « porter une main téméraire; votre « bonheur et notre gloire, le vœu « des Français et les lumières que « nous avons puisées à l'école de l'in- « fortune, tout nous fait mieux sentir « la nécessité de la rétablir intacte. » Ainsi, au premier jour de son avènement au trône, Louis XVIII ne se montra pas moins attaché à l'ancienne constitution que ne l'avait été le comte de Provence dans son opposition au retour des Parlements, et l'on verra bientôt, par ce que nous rapporterons de son manuscrit récemment publié, que ce fut réellement l'opinion de toute sa vie. Dans la même proclamation, il parla aussi, comme cela devait être, de sa clémence et de l'oubli des injures, n'y faisant qu'une exception, celle des juges de Louis XVI et de Marie-Antoinette; exception qu'il révoqua en 1814, mais qui fut à peu près rétablie par la loi d'amnistie de 1816. Louis XVIII passa ainsi à Vérone près de deux ans, sous le nom de comte de Lille, vivant avec une grande simplicité, mais s'occupant beaucoup de correspondances avec l'intérieur, où plusieurs de ses agents furent victimes de leur zèle (*v.* Lemaître, LXXI, 244, et Villeneuve, XLIX, 88). Il correspondait aussi avec les cours étrangères, qui ne daignaient pas toujours lui répondre, et qui s'obstinaient à ne lui donner d'autre titre que celui de comte de Lille; enfin il envoyait des instructions, des ordres qui n'étaient pas toujours exécutés, d'abord à son frère, alors en Angleterre, et qui ne pouvait guère faire autrement que d'obéir au ministère britannique; ensuite

à son cousin, le prince de Condé, qui commandait une petite armée sur le Rhin, mais qui se trouvait placé sous les ordres immédiats des généraux autrichiens, et dont l'Angleterre payait la solde. Beaucoup d'événements funestes à la cause de Louis XVIII marquèrent les premières années de son règne; d'abord le désastre de Quiberon et la ruine de la Vendée, la mort de Stofflet et de Charette, puis la révolution du 13 vendémiaire (oct. 1795), où la faction révolutionnaire triompha, et dans laquelle se fit connaître pour la première fois l'homme qui devait mettre dans la balance politique un si grand poids contre l'avenir des Bourbons. Certes, Louis XVIII ne pensait guère alors que Bonaparte irait bientôt l'expulser de son dernier asile. Cependant six mois s'étaient à peine écoulés depuis que ce général avait triomphé des royalistes au 13 vendémiaire, que son approche vint épouvanter les Vénitiens et les faire manquer à toutes les lois de l'hospitalité et du droit des gens. Dans cette circonstance, Louis XVIII déploya encore beaucoup d'énergie et de noblesse. Le Sénat lui ayant intimé l'ordre de quitter les États de Venise, il déclara qu'il ne partirait qu'à condition de rayer de sa main six noms de sa famille inscrits sur le livre d'Or, et qu'on lui rendît l'épée dont Henri IV avait fait présent à la République. Les Vénitiens répondirent durement qu'ils rayeraient eux-mêmes les noms, et qu'ils rendraient l'épée quand ils auraient reçu douze millions, dont Henri IV était resté débiteur envers leur République. Les choses en restèrent là, comme on le pense bien, et, l'armée républicaine approchant de plus en plus, il fallut partir, sans trop savoir où l'on allait. Le régent se rappela alors que l'armée de Condé n'était séparée de lui que par quelques montagnes, et il prit aussitôt le parti de s'y rendre. Après avoir traversé les Alpes, à dos de mulet et sans autre suite que le fidèle d'Avaray et le vicomte d'Agoult, il arriva, le 28 avril 1796, à Riegel, petite ville des États de Bade, où se trouvait le quartier-général du prince. Cette époque est sans nul doute une des plus intéressantes de la vie de Louis XVIII, et elle est aussi dans l'histoire une des plus remarquables. Là se révèlent dans tout leur jour la haine et le mauvais vouloir des puissances envers les Bourbons. On ne peut pas douter que le régent n'eût déjà pénétré cette politique d'ambition et d'égoïsme qui, loin d'aspirer au rétablissement de la monarchie française, ne tendait qu'à l'affaiblir, à la démembrer, et pour cela ne voulait qu'y entretenir des dissensions et des désordres, en faisant alternativement triompher les partis opposés. Ce prince comprenait tout cela, nous en sommes assurés; mais, dans sa position, il ne pouvait que dissimuler; et, sous ce rapport, on ne niera pas qu'il n'ait été fort habile. Sentant bien que par les jalousies étrangères, autant que par celle de son cousin, le prince de Condé, il ne pouvait être que toléré à cette armée, son premier soin fut de s'effacer, de s'annihiler en quelque façon. Autant il avait cherché à se grandir, à paraître roi en quittant Vérone, autant il montra d'humilité en se présentant pour la première fois devant des Français qui combattaient pour sa cause, et qu'il avait le droit d'appeler ses sujets. Cependant il ne voulut y être qu'un simple gentilhomme, un soldat volontaire, qui venait servir sous les ordres de son cousin. Toute-

fois, il y passa quelques revues, et là il reprit son rôle de roi, qu'il chérissait par dessus tout. On raconte qu'un jour, se trouvant à cheval au bord du Rhin, et voyant les postes républicains sur l'autre rive s'occuper de sa présence, il leur adressa la parole, et fit entrer son cheval dans le fleuve, en criant aux soldats de la République : « Voilà votre roi, voilà votre souve- « rain et votre père! » On ajoute même qu'il leur fit signe de la main, pour les empêcher de crier : *Vive le roi!* afin de ne pas les compromettre. Quelques personnes ont douté de la vérité de cette dernière circonstance; mais nous la regardons comme très-vraisemblable, si l'on considère l'opinion qui dominait alors dans toute la France, et qui même avait pénétré dans les armées, surtout dans celle de Pichegru. Ce général était depuis plusieurs mois en relations très-suivies avec le prince de Condé, et il n'avait pas dépendu de lui de faire proclamer par ses soldats la royauté de Louis XVIII. Plein de dévouement aux Bourbons, un libraire suisse (*v.* Fauche-Borel, LXIV, 1) avait eu le courage de venir au milieu de son quartier-général lui proposer de servir cette cause, et le général républicain n'avait pas hésité. Il avait même proposé des plans de restauration fort simples et qui offraient beaucoup de chances de succès; mais le prince de Condé, manquant de confiance, exigea des sûretés qu'on ne pouvait lui donner, et laissa ainsi échapper une des occasions les plus favorables que les Bourbons aient eues de remonter sur le trône. Après avoir d'abord très-prudemment recommandé que les Autrichiens ne sussent rien de ce projet, il multiplia tellement ses communications et ses rapports, que le général Wurmser finit par en être informé, et, ce qui est plus fâcheux, la cour de Vienne elle-même l'apprit par l'envoyé d'Angleterre, Wickam, à qui le prince de Condé en avait fait part, forcé qu'il y fut pour avoir de l'argent, ce véritable nerf de la guerre et des conspirations. C'est là qu'en étaient les choses quand Louis XVIII arriva. On croira sans peine qu'il voulut aussitôt prendre la direction de cette affaire, et qu'il se hâta d'en diriger la correspondance. Dans sa première lettre à Pichegru, ce général n'était rien moins qu'un Turenne, un Catinat, un maréchal de Saxe; et il lui fut promis des sommes considérables, le gouvernement de l'Alsace, un brevet de maréchal de France, la terre de Chambord, etc. Cependant le malheureux Pichegru n'avait rien demandé de tout cela; il s'était livré tout entier, sans défiance et sans arrière-pensée à des gens qui ne se fiaient point à lui et qui le perdirent par leur hésitation et leur incapacité. Peu soupçonneux et mauvais politique, il n'était pas même entré dans sa pensée que les Autrichiens, alliés, parents des Bourbons et combattant pour la même cause, pussent avoir des vues et des intérêts différents. Lorsque l'autrichien Wurmser eut les premiers indices de ses projets, et que, voulant en savoir davantage, il lui envoya son adjudant, le baron de Vincens, le confiant général de la République répondit au premier mot : « Que me dites-vous donc là! Il y a « quatre mois que le prince de Condé « est instruit de mes dispositions ». Quand le cabinet, que dirigeait alors Thugut, connut tout, cet astucieux ministre, songeant fort peu aux intérêts du roi de France, ne vit dans cette affaire qu'une bonne occasion pour l'Autriche de recouvrer la Lorraine et l'Alsace, dont Louis XVIII,

en ce même moment, donnait le gouvernement à Pichegru... Wurmser prétendit même alors que Strasbourg devait lui être remis en garantie, et l'on peut être assuré que si une telle concession lui eût été faite, il n'eût pas plus rendu cette place à la République qu'au roi de France. Tout le dévouement et le zèle de Pichegru furent donc perdus pour les Bourbons le jour où les Anglais et les Autrichiens entrèrent dans ce complot; dès-lors ils voulurent en être les directeurs, les seuls maîtres; et, pour cela, leur première pensée fut d'éloigner Louis XVIII. Ce prince recut de Wurmser une injonction positive de quitter son armée. Il se hâta de réclamer auprès de ce général; mais ce fut en vain. Alors il s'adressa à l'empereur lui-même, à l'archiduc Charles, qui venait d'arriver à l'armée. Sa lettre à ce dernier est un des plus curieux monuments de l'histoire contemporaine; cependant elle est peu connue, et par ce motif nous croyons devoir la reproduire ici tout entière :

« ..... Vous savez, mon cher cousin, « les raisons qui m'ont contraint a « quitter l'asile où je suis resté si « long-temps malgré moi, et à remplir le vœu que je ne cessais de « former et que vous auriez formé à « ma place. J'en ai fait part à S. M. I.; « et M. le comte de St-Priest, qui est « chargé en ce moment de mes affaires auprès d'elle, m'a transmis le « désir qu'elle avait que je m'éloignasse de l'armée. J'ai répondu par « la lettre dont je remets la copie à « M. de Montgaillard (6), afin de rendre celle-ci moins longue. La même « insinuation m'a été, peu de jours « après, transmise par M. le baron de « Summerhaw et par M. le maréchal « de Wurmser, auxquels j'ai répondu « qu'avant écrit sur ce sujet à Vienne, « j'en attendais, avant tout, la réponse. J'ai reçu, avant-hier, une « lettre de M. de Saint-Priest, où il « me mande que les dispositions sont « toujours les mêmes, et qu'on lui a « même ajouté que, si je persistais à « demeurer à l'armée, on en viendrait, quoique à regret, à employer « les voies de la contrainte. Je ne « rapporte ce dernier article que « pour mieux vous témoigner mon « entière confiance; car vous pensez « bien que je connais trop le caractère de l'empereur, pour supposer, « même un instant, qu'il voulût user « de pareils moyens. Vous jugez, « mon cher cousin, que si j'avais « cent bonnes raisons le 12 mai pour « rester à l'armée, à présent j'en ai « mille. La fin de l'armistice suffirait « seule; mais indépendamment de ce « motif, que votre âme appréciera « bien, il y en a de politiques et qui « sont du plus grand poids. Vous « avez vu toute la correspondance de « Pichegru; vous savez combien il a « désiré que je me rapprochasse, à « quel point il n'a cessé, depuis quatre mois, d'insister à cet égard; « combien il a été satisfait de mon « arrivée, et l'effet qu'il dit que ma « présence a produit, et surtout combien il regarde comme essentiel que « j'y demeure. Vous connaissez la vivacité avec laquelle ce même désir « a été exprimé par différentes personnes qui servent à Paris les intérêts de la cause commune. Vous « avez lu ce que Pichegru m'a transmis « à ce sujet, des nombreuses intelligences qu'il a dans cette ville, et « parmi les premières autorités. Qui « mieux que vous peut faire sentir à « l'empereur la nécessité de ma pré-

(6) Nous ferons connaître à l'article MONTGAILLARD ce qu'était cet homme, en qui Louis XVIII mettait sa confiance.

« sence à l'armée! J'aurais bien voulu « traiter cette affaire directement avec « lui; mais des raisons que vous savez « sans doute, lui ont fait désirer que « je ne lui écrivisse pas moi-même. « Heureusement c'est à un autre lui-« même que je puis m'adresser; et pour « vous mettre à votre aise, je retran-« che tout cérémonial, et je vous prie « d'en user de même en me répon-« dant. Je vous dirai même que je « regrette de ne m'être pas mis plus « tôt au-dessus de cette bêtise; car « c'est elle qui m'a empêché de vous « écrire en arrivant ici. Je vous prie « donc, avec toute la confiance que « me donne l'amitié que vous m'avez « inspirée, dans le peu que je vous ai « vu, les liens du sang qui nous unis-« sent, et la conviction où nous som-« mes tous les deux de l'importance « dont il est pour le présent et le « futur, que l'union de l'Autriche et « de la France soit plus étroite que « jamais, de faire sentir a l'empereur « tous les avantages de ma présence « à l'armée, et les maux incalculables « qui résulteraient de mon éloigne-« ment. Vous êtes mon proche pa-« rent; vous m'avez témoigné de l'a-« mitié : cet éloignement reculerait la « fin de mes malheurs; vous aimez la « gloire, il nuirait à la mienne; vous « êtes frère de l'empereur, ses intè-« rêts en souffriraient; vous avez « l'âme sensible, de nouveaux torrents « de sang en seraient le fruit. Il est « impossible que ces considérations, « présentées par vous, avec cette « énergie qui vous est propre, ne « fassent sur l'âme élevée de S. M. I. « l'effet que j'en attends. Si vous pen-« siez qu'il fût utile de mettre ma « lettre même sous ses yeux, vous en « êtes absolument le maître. Si même, « par la suite, l'empereur voulait « adopter cette forme, qui évite tout « embarras, nous pourrions commu-« niquer directement ensemble, et « cela ne pourrait avoir que de grands « avantages. Vous voyez, mon cher « cousin, avec quelle confiance je « vous parle; je vous prie d'y répondre « par une pareille. Adieu, je vous em-« brasse avec toute l'amitié que vous « me connaissez pour vous. » Tout, dans cette lettre, nous semble d'une parfaite convenance, tous les motifs en sont vrais et les expressions en même temps énergiques et mesurées. Dans celle que le roi écrivit au comte de St-Priest à Vienne, et que l'archiduc dut également connaître, Louis XVIII alla plus loin. « Si je renonçais, « dit-il, aux avantages que présente « ma position, pour le succès de ma « cause et l'intérêt des puissances, en « m'éloignant volontairement de l'ar-« mée, j'imprimerais sur moi un ca-« ractère d'inconséquence qui détrui-« rait la considération qu'il m'est si « essentiel de conserver. En vain « chercherais-je à faire accroire que « cette mesure fût volontaire de ma « part : elle est trop contraire aux « principes qui doivent me diriger, « pour que la France et l'Europe entière « n'y voient pas l'effet d'une force irré-« sistible; et la conviction qui s'établi-« rait à cet égard dans les esprits *ins-* « *pirerait aux Français une défiance* « *des vues ultérieures de S. M. I., qu* « *augmenterait leur résistance d'une* « *manière incalculable.* » Ces admi-rables missives, si dignes d'un ro dans l'infortune, n'obtinrent pas mê-me une réponse, et il fallut partir il fallut abandonner ces négociation avec Pichegru, qui pouvaient avoir d si grands résultats pour la cause de royalistes français, si elles fussent re-tées dans leurs mains, mais qui, tom-bées dans des mains étrangères, fi-rent bientôt révélées à leurs ennemi

par des hommes cupides, et la négligence ou peut-être la perfidie du général autrichien Klinglin qui les laissa prendre dans ses fourgons, ou qui les livra lui-même. Louis XVIII s'éloigna le 11 juillet 1796, à onze heures du soir, après avoir fait ses adieux à son armée par un ordre du jour fort digne, fort touchant, et lorsque déjà un corps autrichien s'était mis en mouvement pour l'y contraindre... Suivant au hasard les rives du Danube, ou les étroites vallées de la Forêt-Noire, ce prince ne savait réellement point de quel côté il devait tourner ses pas. « Il ne sait, il n'a pas où reposer sa tête, » écrivait son ami, le comte d'Avaray. C'est ainsi qu'il arriva à Dillingen, petite ville de la Bavière, alors occupée par les troupes autrichiennes; et c'est là que se commit sur sa personne un crime odieux, et dont l'histoire ne peut encore que soupçonner l'auteur et les motifs. Le roi venait de se mettre à une fenêtre extérieure de l'auberge où il était descendu, ayant auprès de lui le duc de Fleury. Il faisait clair de lune, et la tête du prince était éclairée par des lumières placées sur une table. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, lorsqu'un coup de carabine partit de l'obscurité d'une arcade en face de la fenêtre. La balle atteignit le roi au-dessus de la tête, frappa le mur, et vint retomber dans la chambre, où elle fut trouvée. Au mouvement que fit le prince, le duc de Fleury jeta un cri qui attira le duc de Grammont et le comte d'Avaray. Tous, voyant leur maître couvert de sang, le crurent mortellement blessé. — « Rassurez-vous, leur dit-« il, ce n'est rien. — Ah! sire, s'écrie « le comte d'Avaray, si le misérable « avait tiré une ligne plus bas! — Eh « bien, mon ami, dit Louis XVIII « avec tranquillité, une ligne plus « bas, et le roi de France s'appelait « Charles X. » Le lendemain, il continua sa route, la tête enveloppée de linge, et il se dirigea vers les États de Brunswick, où le duc lui avait offert son château de Blankembourg, auquel il préféra un appartement très-simple dans la maison d'un particulier, qui continua d'en habiter le rez-de-chaussée. Cette maison était fort étroite, incommode, et il fallut y loger toute la suite du roi de France, qui n'était pas nombreuse, il est vrai. Madame de Balbi y parut un instant; mais elle déploya un luxe qui contrastait tellement avec la détresse commune, que le roi lui-même se crut obligé de l'éloigner. Pendant ce temps, les événements, en France, avaient été peu favorables à la cause de Louis XVIII. Réduit à les observer de plus loin, ce prince continuait cependant à y prendre beaucoup de part. Dès-lors persuadé que par la voie des armes et surtout par l'intervention des étrangers, il ne réussirait pas à recouvrer sa couronne, il revint aux plans de contre-révolution par la persuasion et les voies légales. L'état politique de la France était, on ne peut le nier, extrêmement favorable à ce système. Les déceptions, les crimes de la révolution, avaient jeté dans tous les esprits une lassitude, une indignation, qui faisaient désirer par tous les gens sensés le retour de la monarchie. Mais il fallait que ce mouvement des esprits fût secondé, dirigé par des mains habiles. Louis XVIII avait assurément toute l'intelligence et la capacité nécessaires, mais il manquait de moyens d'action, et si les circonstances venaient à l'exiger, ce qui était probable, il eût fallu qu'un chef militaire, un prince surtout pût se mettre à la tête du mouvement. Sous ce rapport,

Louis XVIII ne sentait que trop son insuffisance, non qu'il fût dépourvu de courage, mais sa complexion physique ne lui permettait plus de se mouvoir qu'avec peine, et il lui devenait impossible de monter à cheval. Aucun autre prince de sa famille ne s'était fait une réputation militaire, si ce n'est dans la branche de Condé; mais le chef de cette maison, très-brave personnellement, n'avait en politique que des vues étroites, et l'on avait quelques raisons d'attribuer à son impéritie et à son avarice les mauvais résultats de l'affaire de Pichegru. La réputation et le dévouement de ce général, son influence sur l'armée, offraient de grandes espérances; mais par suite de ses liaisons avec le parti royaliste, il venait de perdre son commandement. Le Directoire, informé de ces liaisons, l'avait éloigné de l'armée, en lui offrant un emploi diplomatique (l'ambassade de Suède), qu'il avait refusé, pour se retirer à Arbois, sa ville natale, et y vivre paisiblement. Ce fut alors (mars 1797) que le département du Jura le nomma un de ses députés au Corps législatif. Cette circonstance, très-favorable au parti royaliste, dans un temps où ce parti ne voulait arriver au pouvoir que par des voies légales, et des moyens de conciliation, combla de joie Louis XVIII, et lorsque ce prince vit Pichegru accueilli au Corps législatif avec le plus grand enthousiasme et porté à la présidence, dès les premières séances, par une immense majorité, il en conçut les plus belles espérances. Mais ce général, d'une bravoure à toute épreuve, était peu entreprenant. Son ambition était bornée et ses vues politiques de peu d'étendue. Au milieu de tous ces applaudissements et de tant de témoignages de la faveur publique, il se regarda comme fort en sûreté, et ne s'aperçut pas que ses ennemis travaillaient en secret à sa ruine. D'ailleurs il était retenu, lui et ses amis du Corps législatif, dans les limites de la légalité et d'une extrême réserve, par les ordres et les instructions de Louis XVIII, qui alors ne voulait recouvrer la couronne que par les voies de la modération, sans violence, sans effusion de sang; système excellent dans un temps ordinaire, mais alors tout-à-fait impraticable. En considérant ce système dans des vues d'humanité et de philantropie, et surtout en le comparant aux violences, aux cruautés de la révolution, il est impossible de ne pas y applaudir; mais à une pareille époque, au milieu de la fureur des partis, il était peu raisonnable d'en attendre quelque succès. Nous ne pensons pas qu'il se trouve dans l'histoire une seule révolution qui se soit faite ainsi. Louis XVIII se croyait pourtant assuré du succès; et toutes ses pensées, toutes ses actions, tendaient à ce but. Il nomma son principal ministre, le duc de Lavauguyon, qui lui avait proposé depuis longtemps des plans analogues (*v.* LAVAUGUYON, LXX, 463). Mais la catastrophe du 18 fructidor vint bientôt faire cesser toutes les illusions; et lorsque le Corps législatif, sur lequel on avait tant compté, eut été dispersé par les soldats du Directoire; lorsque Pichegru lui-même eut été enchaîné et transporté aux déserts de la Guiane, il fallut bien reconnaître l'impuissance de cette politique expectante; il fallut revenir à l'ancienne routine, et une révolution s'opéra enfin dans le ministère de Louis XVIII. Lavauguyon fut remplacé par M. de Saint-Priest, que l'on rappela de Vienne. De nouvelles instructions furent envoyées à Monsieur, comte d'Artois,

en Angleterre, d'où ce prince dirigeait toutes les relations avec la Bretagne, la Vendée, et les côtes de l'Océan, tandis que son frère surveillait celles de l'Est et de la capitale, par les soins de Précy, et surtout de Dandré, en qui il avait mis sa confiance, malgré les plaintes et les réclamations des royalistes, qui ne pouvaient comprendre qu'un des chefs du parti révolutionnaire à l'Assemblée constituante fût alors un ministre du roi (*v.* DANDRÉ, LXII, 80). Ce prince se déchargeait sur lui de beaucoup de soins qu'il n'aimait pas à prendre lui-même, et auxquels il préféra toujours des occupations littéraires. Dans ce temps là il s'occupa beaucoup de l'ancien contrôleur des finances, Calonne, qui avait osé attaquer dans son *Tableau de l'Europe*, quelques expressions des déclarations et manifestes de S. M., prétendant que, dans ces pièces officielles, il y avait des idées trop monarchiques, et devenues impraticables; que d'ailleurs, avant 1789, la France n'avait point de constitution, et qu'ainsi l'on ne pouvait pas y revenir; il alla jusqu'à nier la loi salique. Le roi, très-piqué de cette contradiction, chargea de réfuter Calonne, le célèbre Montyon, qui répondit au contrôleur-général par un gros volume très-savant, très-érudit, et dans lequel il établit parfaitement l'existence d'une constitution avant 1789, et finit par déclarer que s'il n'y en avait pas, la révolution était justifiée, toute nation y ayant droit, mais que c'était précisément parce que la France en avait une beaucoup meilleure que tout ce que l'on avait voulu mettre à sa place, qu'il fallait y revenir. Cette polémique fut long-temps le sujet des conversations de Blankembourg. Mais Louis XVIII trouva alors une occasion plus favorable encore de manifester ses opinions sur les anciennes lois de la monarchie, et de prouver l'attachement qu'il leur portait. Le chevalier de Lacoudraye, gentilhomme du Poitou, avait autrefois rédigé des cahiers ou pouvoirs donnés par la noblesse de cette province (*v.* LACOUDRAYE, LXIX, 308) à ses députés aux États-Généraux. Il publia en Allemagne, à cette époque, le texte de ces mêmes cahiers, afin d'établir que la noblesse du Poitou y avait donné une grande latitude et proposé des concessions qui auraient dû satisfaire le parti de la révolution. Louis XVIII trouva qu'en effet ces concessions étaient fort grandes, que même elles étaient subversives de notre ancienne constitution, et qu'ainsi la noblesse n'avait pas eu droit de les faire. A l'instant même il composa un ouvrage fort remarquable pour soutenir cette doctrine. De telles opinions de sa part ne pouvaient pas étonner ses familiers, ceux qui depuis long-temps l'avaient entendu dans toutes les occasions professer les principes les plus monarchiques; mais elles devaient causer une grande surprise dans le public, où il s'était fait depuis long-temps une réputation de libéral et presque de révolutionnaire. Comme cette réputation équivoque lui avait été souvent fort utile, et comme il était aisé de prévoir qu'il pourrait bien encore un jour en tirer parti, il ne publia pas cet ouvrage dans l'étranger, et bien moins encore en France, quand il y eut donné, ou qu'il se fut laissé imposer, comme on le verra plus tard, une constitution tout-à-fait différente de l'ancienne monarchie. Alors il oublia probablement, et son manuscrit et ses opinions de Blankembourg; on doit même présumer qu'il le crut tout-à-fait perdu. Mais le hasard l'a fait retrouver en 1830 (on suppose que ce fut dans le

sac des Tuileries), et il a été imprimé, en 1839, avec une notice historique fort intéressante, où M. Martin Doisy juge les opinions et la conduite de ce prince avec des principes et une sévérité que nous ne partageons pas; bien que nous pensions que, sous beaucoup de rapports, cette notice mérite d'être lue et consultée. C'est, sans nul doute, un des livres les plus curieux que l'on ait publiés de nos jours, et il n'en est pas qui explique aussi bien, qui fasse mieux connaître le caractère et les secrets motifs de la politique de Louis XVIII. Mais pendant que ce prince, confiné dans un coin de l'Allemagne, s'amusait à faire l'apologie de nos anciennes lois, la Révolution, qui les avait renversées, allait toujours triomphant. L'Italie entière était envahie, et l'Allemagne était près de l'être; bientôt le roi de France allait encore une fois se voir contraint de chercher un asile plus éloigné. Tout le continent était près de lui manquer, et il avait toujours refusé d'aller en Angleterre. Alors il se rappela que le prince de Condé, qui avait autrefois reçu Paul Ier à Chantilly, conservait des relations d'amitié avec ce souverain; il communiqua ses vues à son cousin; la demande fut faite; et bientôt l'ambassadeur de Russie à la cour de Saxe annonça au roi de France que le czar lui donnait un asile et prenait à sa solde l'armée de Condé. Le comte de Schouvalow, aide-de-camp de Paul Ier, vint au-devant du prince exilé, avec la mission de l'accompagner jusqu'à sa nouvelle résidence, le château de Mittau, en Courlande, où il arriva le 23 mars 1798. Là, ce malheureux prince retrouva du moins quelques consolations et des apparences de royauté qui le flattèrent toujours beaucoup. Cent gardes-du-corps de ceux qui avaient servi Louis XVI, et qui vivaient dispersés dans l'émigration, vinrent reprendre avec joie leur service auprès de son frère. Le cardinal de Montmorency fut son grand-aumônier, et les ducs de Guiche, de Villequier, de Fleury, les comtes d'Avaray, de Saint-Priest, de Cossé-Brissac, lui formèrent une espèce de cour. La reine, qui depuis huit ans était séparée de son royal époux, vint l'y joindre; et ce qui ajouta peut-être encore davantage au bonheur de l'auguste famille exilée, c'est que la fille de Louis XVI put aussi se rendre auprès de lui. Échangée, en 1795, contre les conventionnels que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens, et les diplomates Maret et Semonville, cette princesse avait été retenue à Vienne, malgré sa volonté bien formelle de se réunir à sa famille, et de suivre les intentions de son père en épousant le fils du comte d'Artois. Privée de toute communication avec ses plus proches parents, même avec tous les Français, elle s'écria plus d'une fois : « Je n'ai « donc fait que changer de fers! » Les motifs de cette incroyable violence envers une princesse si malheureuse expliquent encore d'une manière bien triste et trop manifeste ce que fut la politique des puissances envers les Bourbons. La fille de Marie-Antoinette, la cousine de l'empereur, déploya, dans cette circonstance, le plus beau caractère; et après trois ans d'une captivité moins dure, sans doute, que celle du Temple, mais dont les causes ne sont que trop faciles à pénétrer, elle arriva à Mittau le 4 juin 1798, et se jeta dans les bras de Louis XVIII, en s'écriant : « Vous êtes mon père ». Le lendemain, il la présenta à son neveu, le duc d'Angoulême, en di-

sant ces simples paroles : « La voilà ». Et, huit jours plus tard, ils furent unis, ce qui prouve que ce mariage était convenu dès long-temps, et qu'une politique peu généreuse avait seule pu le retarder. Une circonstance remarquable ajouta encore à la solennité, à la sainteté de cette union, c'est que l'abbé Edgeworth de Firmont, le même qui avait accompagné Louis XVI à l'échafaud, qui avait dit ces paroles sublimes : *Montez au ciel, fils de saint Louis,* fut chargé de la célébration. Le contrat, signé par Paul Ier et par l'impératrice, fut déposé aux archives du Sénat russe. Ce prince était alors plein de zèle et de dévouement pour les Français royalistes. Il avait autrefois été si bien reçu, si bien fêté à Versailles, à Chantilly et dans toute la France, qu'il avait parcourue et admirée au temps de sa splendeur! Il détestait d'autant plus la Révolution et ceux qui avaient détruit un si bel empire. Dans son enthousiasme, il conçut l'idée chevaleresque de se mettre à la tête d'une croisade contre la Révolution ; et l'Autriche, l'Angleterre furent bientôt ses alliées. Cent mille Russes furent dirigés vers le Rhin et l'Italie, sous les ordres de Suwarow ; et, en moins de trois mois, la Péninsule fut rendue aux Autrichiens, qui, sur ce point, secondèrent assez bien leurs alliés. Mais, d'un autre côté, l'empereur Paul eut bientôt à s'en plaindre amèrement, particulièment en Suisse, où Masséna obtint de grands succès contre les Autrichiens et les Russes réunis. Tous ces torts furent encore aggravés auprès du czar, qui eut même un reproche plus grand à faire à l'Autriche, ce fut d'avoir pris possession des États du roi de Sardaigne en son nom, au lieu de les rendre au souverain légitime, comme il avait été convenu par le traité d'alliance. Fort mécontent de ce manque de foi, encore plus que de la défaite de ses troupes, le czar en conçut une telle irritation, qu'il ordonna à Suwarow de lui ramener sur-le-champ son armée, et qu'il destitua, invectiva ce malheureux général, dont tout le tort était d'avoir été témoin et victime d'infractions à des traités qu'il n'avait pas faits, et dont il est même probable qu'il ne connaissait ni le but ni les conditions. Dans sa colère, ou plutôt dans son délire, Paul Ier alla plus loin ; il imputa ces torts aux Français émigrés, qui certes y étaient encore plus étrangers que Suwarow. Le roi, Louis XVIII, et tous les siens, tous les soldats du prince de Condé furent, à l'instant même, expulsés des États russes. Au milieu de l'hiver, dans ce rude climat, il fallut qu'un vieillard infirme, sans préparatifs et sans précaution contre le froid et les besoins de tous les genres qui allaient l'assaillir, quittât le palais de Mittau, où il résidait si paisiblement depuis près de deux ans. Et le jour de ce cruel départ fut précisément le 21 janvier. Ainsi, huit ans après la mort de Louis XVI, commença pour son frère cette nouvelle série de calamités ! Comme on a déjà pu le remarquer, ce fut toujours dans de pareilles circonstances que ce prince se montra réellement grand et digne de son rang. Les détails de ce déplorable voyage furent peu connus en France. Jamais la presse n'y avait été plus complètement asservie. Ce fut par une gravure de M. de Paroy qu'un petit nombre de fidèles en connut les circonstances les plus touchantes. Cette gravure fut poursuivie avec beaucoup de rigueur par la police consulaire, qui pourtant ne put l'empêcher de circuler. Le malheureux roi

y était représenté marchant dans la neige, appuyé sur le bras de sa nièce, qui portait, cachés sous ses vêtements, tout ce qu'elle avait pu enlever à la hâte de plus précieux. Des accidents imprévus ajoutèrent encore aux souffrances de ce pénible voyage. Une tempête violente accueillit, sur les rivages de la mer qu'ils côtoyaient, les augustes voyageurs, et ils ne purent continuer leur route en voiture. Le roi, qui soulevait à peine ses pieds glacés par l'âge et les rigueurs du climat, se trouva long-temps environné d'un nuage humide et glacé, qui aveuglait les hommes et les chevaux. Ignorant les chemins, et marchant au hasard, ils arrivaient le soir dans de misérables auberges, où le roi de France passait la nuit pêle-mêle avec des paysans, espèces de sauvages au milieu desquels, cependant, il était plus en sûreté, qu'il ne l'eût été dans des cités populeuses. Après cinq jours de route, ils atteignirent enfin Memel. A peine leur avait-on laissé le temps, en partant de Mittau, d'emporter les choses les plus nécessaires à la vie; tous les besoins vinrent les assaillir à la fois; et ils étaient sans argent! Madame mit en gage ses diamants, et des juifs lui prêtèrent deux mille ducats. C'était tout le bien de l'auguste famille; et ce fut dans ce moment que la compagnie des gardes-du-corps, que l'on avait laissés à Mittau, pensant qu'ils y seraient traités avec moins de rigueur que leur maître, parut tout entière à ses yeux dans un état déplorable. Ils avaient été chassés de la manière la plus inhumaine, comme des malfaiteurs. A cette vue, le roi et sa nièce ne purent retenir leurs larmes; et ils partagèrent encore leur dernière ressource avec ces infortunés, qui, presque tous, étaient des vieillards infirmes. « Voilà la quatrième fois, écrivit alors M. d'Avaray, que nous « sommes à n'avoir pas de quoi vivre « pendant deux jours! » Et ils ne savaient pas où ils pourraient trouver un asile. Tout le continent était envahi ou dominé par la terreur. On a vu ce qui devait les attendre en Autriche, et Louis XVIII ne voulait pas aller en Angleterre; il avait toujours eu beaucoup d'éloignement pour ce pays. La Prusse lui rappelait trop les déceptions de 1792, et son alliance plus récente avec la France républicaine. C'était cependant dans ce pays que l'on arrivait, et il allait devenir impossible de faire un pas sans la permission du cabinet de Berlin. Ce fut dans cette position difficile que Madame eut la pensée d'écrire à la reine de Prusse, qui méritait si bien la confiance de la fille de Louis XVI. Une réponse tout-à-fait digne des deux princesses ne se fit pas attendre; et les augustes voyageurs purent aller s'établir à Varsovie, qui obéissait alors au roi de Prusse. Si le temps que la famille royale passa dans ce nouvel asile n'est pas le moins pénible de son émigration, il en est au moins le plus honorable. C'est l'époque où les augustes exilés coururent les plus grands dangers; et c'est aussi l'époque où ils déployèrent le plus beau caractère. Dès leur arrivée, les grands seigneurs de la Pologne, les Poniatowski, les Czartoryski, toujours pleins de zèle et d'estime pour les Français de tous les partis, se montrèrent fort empressés auprès d'eux; mais l'influence de ces illustres Polonais et leur crédit à Berlin étaient bien faibles. Ils ne purent faire pour la famille royale de France que de stériles vœux. Cette famille vivait, au reste, de la manière la plus modeste, et ses besoins étaient peu considérables. Il ne lui était

resté qu'un modique subside de la cour d'Espagne, et elle le trouvait suffisant. Quand Alexandre monta sur le trône, après la mort de Paul Ier, il rétablit la pension que Louis XVIII avait reçue de son père. Ainsi l'auguste famille n'eut plus à demander au roi de Prusse que repos et sécurité; mais il ne dépendait pas entièrement de ce prince de lui assurer l'un et l'autre. Bien que l'un des premiers alliés de la France républicaine, il avait tout à redouter de la turbulence, des prétentions sans mesure de son gouvernement: et le danger était devenu plus pressant encore, depuis que Bonaparte avait saisi le pouvoir, depuis qu'il avait vaincu l'Autriche et reconquis l'Italie. La première pensée de Louis XVIII, lorsqu'il le vit ainsi triomphant, fut de le faire sonder, pour savoir s'il ne serait pas disposé à le rétablir sur le trône; c'était, on le sait assez, une espèce de manie de sa part. Depuis Mirabeau jusqu'à Napoléon, il n'y avait pas eu en France un homme puissant et de quelque influence à qui le monarque fugitif ne se fût adressé secrètement pour réclamer sa couronne. Aucun refus n'avait pu le rebuter, et il revenait toujours à la charge (7). Après Mirabeau, il est bien sûr qu'il eut des rapports avec Barnave, qu'ensuite il écrivit à Dumouriez, et après Dumouriez, il est aussi très-sûr qu'il se mit en rapport avec Robespierre lui-même (8), puis avec Barras. Il fit encore la même demande et les mêmes propositions à Napoléon, dès que celui-ci arriva au congrès de Radstadt, en 1798; mais il fut très-mal accueilli. Cependant il ne se rebuta pas, et revint à la charge en 1801, par l'entremise du troisième consul Lebrun, ancien ami et collègue de l'abbé de Montesquiou, qui était alors un des commissaires du roi à Paris (9). Les

(7) Cette persévérance, du reste assez concevable de Louis XVIII, à demander à tout venant sa couronne, était tellement connue dès ce temps-là dans l'émigration, que l'on y avait composé une chanson satirique assez piquante sur l'air : *Rendez-moi mon écuelle de bois*.

(8) Le député Courtois, qui fut chargé par la Convention nationale, après le 9 thermidor, de lui faire un rapport sur les papiers saisis chez Robespierre, a confié à plusieurs personnes qu'il possédait des lettres écrites à Robespierre par Louis XVIII, et l'on sait que la possession de ces lettres fut pour lui une cause de persécution en 1815 (*voy.* COURTOIS, LXI, 496). Nous pouvons affirmer que l'académicien Laya, qui avait été le collaborateur de ce conventionnel pour son rapport à la Convention, a dit à beaucoup de monde, et nous a dit à nous-mêmes, qu'il avait vu, parmi les papiers de Robespierre, plusieurs lettres autographes de Louis XVIII. Nous ne dirons pas, comme on l'a prétendu en 1815, dans de ridicules brochures, que ce prince ait conseillé ou ordonné les plus grands crimes de cette époque; il demandait tout simplement à Robespierre, comme il l'avait demandé à Dumouriez, comme il le demanda plus tard à Barras et à Bonaparte, qu'ils voulussent bien l'aider à remonter sur le trône. Il était alors persuadé, avec quelque raison, que cela ne se ferait jamais par la voie des armes et le secours des étrangers, et il voulait à tout prix y remonter. Quand la Restauration est venue, il ne s'est point caché des demandes en ce genre qu'il avait adressées à Bonaparte. Ces demandes ne contenaient rien, il est vrai, qui ne pût être mis au grand jour; mais on a lieu de croire qu'il n'en était pas de même des autres, et c'est pour cela que, dès son retour à Paris, son premier soin fut de les faire rechercher dans toutes les archives. Au ministère de la guerre, on trouva celles de Dumouriez, et nous y en avons vu la trace. On peut voir, à l'article *Courtois*, ce qui fut fait pour saisir la correspondance avec Robespierre. C'est surtout à cette circonstance qu'un ministre de ce temps-là dut sa faveur auprès de Louis XVIII. Cependant, malgré tant de soins et de recherches, les lettres de ce prince à Robespierre n'ont pu être saisies, et l'on croit qu'elles existent encore. Nous désirons vivement, dans l'intérêt de l'histoire, qu'elles soient un jour publiées.

(9) L'agence de Paris, qui correspondait avec Louis XVIII par l'entremise de Dandré, était dirigée par MM. Royer-Colard, Clermont-

deux lettres qu'il écrivit étaient fort dignes et fort convenables à tous égards. Voici le texte de la seconde : « Depuis long-temps, général, vous « devez savoir que mon estime vous « est acquise. Si vous doutiez que je « fusse susceptible de reconnaissance, « marquez votre place; fixez le sort « de vos amis. Quant à mes princi- « pes, je suis clément par caractère; « je le serais encore par raison. Non, « le vainqueur de Lodi, de Casti- « glione, d'Arcole, le conquérant de « l'Italie et de l'Égypte ne peut pas « préférer à la gloire une vaine célé- « brité. Cependant vous perdez un « temps précieux; nous pourrions as- « surer la gloire de la France; je dis « *nous*, parce que j'ai besoin de Bona- « parte pour cela, et qu'il ne le pour- « rait pas sans moi. Général, l'Euro- « pe vous observe, la gloire vous at- « tend, et je suis impatient de rendre « la paix à mon peuple. » Bourrienne, qui cite cette lettre, dit que Bonaparte songea long-temps à y faire une réponse, et que sa femme et sa belle-fille le pressèrent vivement en faveur des Bourbons, mais qu'il finit par leur dire que ces princes ne pouvaient rentrer en France que sur cent mille cadavres, et qu'il fallait que les femmes *se mélassent de tricoter*. On a assez vu depuis combien ces appréhensions de la vengeance des Bourbons étaient peu fondées. Nous ne pensons pas que Bonaparte ait eu recours sérieusement à ce lieu commun du parti révolutionnaire, et l'on verra qu'il avait bien d'autres motifs pour refuser son appui à la restauration de l'ancienne dynastie. L'aspect de nos révolutions et de nos désordres lui avait fait connaître depuis long-temps combien sont vaines les théories qui, depuis un demi-siècle, séduisent et abusent les peuples. Vainqueur de tous les partis, il voyait à ses pieds et les hommes de l'ancienne monarchie, accablés, fatigués par l'anarchie, et les fauteurs de la révolution, qui avaient poursuivi, assassiné, spolié les prêtres et les rois, et qui maintenant demandaient à se prosterner devant eux. Bonaparte comprit tout cela, et, pour nous servir de l'expression pittoresque de Fontanes, il vit combien il était aisé de ramasser cette couronne *tombée dans la boue*. Il vit également, avec son admirable sagacité, qu'il y aurait plus de facilité et de sûreté à la saisir, à la garder pour lui, que de la donner à d'autres. Cependant il existait encore en Europe dix princes vivants de cette maison royale qu'il voulait remplacer. Si l'aîné de ces princes n'était pas reconnu roi par tous ses sujets, beaucoup lui restaient encore très-affectionnés, et lui-même tenait peut-être plus à la couronne, dont il était privé, que s'il l'eût réellement possédée. Bonaparte ne connaissait aucun de ces princes; mais il se flatta qu'accablés par l'adversité, désespérant de l'avenir, ils accueilleraient sans peine l'espoir d'un dédommagement pour des avantages fort éventuels. Depuis les

---

Gallerande, Becquey et les abbés de Montesquiou, de Grangeac, etc. Toutes les fonctions de ces commissaires se bornaient à informer ce prince de ce qui pouvait l'intéresser et à lui donner des avis sur ce qu'il devait faire. Quelques autres personnes concoururent encore à cette correspondance dans la dernière année. On sait que Louis XVIII et ses agents ne firent jamais, contre les divers gouvernements révolutionnaires, rien qui pût être désavoué par l'honneur. Bonaparte leur a rendu cette justice dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Cette agence était tout-à-fait différente de celle du comte d'Artois, que dirigeaient, sous l'influence du ministère anglais, le chevalier de Coigny, les abbés Ratel, Godard, etc. Ce fut de celle-là que partirent la machine infernale du 3 nivôse et la conspiration de Pichegru et Georges.

victoires de Marengo et d'Hohenlinden, toutes les puissances fléchissaient devant lui, et la Prusse, plus que les autres. Déjà elle avait fait arrêter à Bareuth quelques malheureux émigrés correspondants de Louis XVIII, et elle avait livré leurs papiers à la police de Bonaparte (*voy.* BEURNONVILLE, LVIII, 211, et IMBERT-COLOMÈS, XXI, 202). Son ministère, dirigé par Haugwitz (*voy.* ce nom, LXVI, 478), était tout dévoué au consul, et ce fut par les ordres de ce ministre, qu'un M. Meyer se présenta, le 26 février 1803, devant le roi Louis XVIII, et lui fit, dans des termes formels, de la part de Bonaparte, la proposition de renoncer au trône de France et d'y faire renoncer les princes de sa famille. Pour prix de ce sacrifice, le consul promettait une brillante indemnité, même le trône de Pologne, ce qui était assez remarquable de la part d'un agent du roi de Prusse, qui possédait Varsovie. Voici la réponse de Louis XVIII : « Je ne confonds « pas M. Bonaparte avec ceux qui « l'ont précédé : j'estime sa valeur, « ses talents militaires ; je lui sais « gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera « à mon peuple me sera toujours « cher ; mais il se trompe, s'il croit « m'engager à transiger sur mes « droits. Loin de là, il les établirait « lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en « ce moment. J'ignore quels sont les « desseins de Dieu sur ma race et sur « moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang « où il lui a plu de me faire naître. « Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; « fils de saint Louis, je saurai, à son « exemple, me respecter jusque dans « les fers ; successeur de François Ier, « je veux du moins pouvoir dire, « comme lui : *Tout est perdu, fors « l'honneur !* » Cette lettre, à laquelle tous les princes de la maison de Bourbon donnèrent leur adhésion, ayant été remise à l'envoyé prussien, cet envoyé chercha à inspirer au roi quelques craintes sur les dangers auxquels l'exposait son refus, et il lui représenta que les souverains qui lui accordaient des subsides pourraient être contraints de les interrompre ; ce fut alors que Louis XVIII répondit avec plus de force et de noblesse encore : « Je ne changerai rien à ma réponse. Monsieur Bonaparte aurait « tort de s'en plaindre ; si je l'avais « appelé rebelle et usurpateur, je « n'aurais dit que la vérité ! Il exigera « peut-être qu'on me retire l'asile qui « m'est donné ; je plaindrai le souverain qui se croira forcé d'obéir, et « je m'en irai. Je ne crains pas la pauvrete ; s'il le fallait, je mangerais du « pain noir avec ma famille et mes « fidèles serviteurs. Mais ne vous y « trompez pas, je n'en serai jamais « réduit là. J'ai une autre ressource, « dont je ne crois pas devoir user tant « que j'aurai des amis puissants ; « c'est de faire connaître mon état en « France, et de tendre la main, non « au gouvernement usurpateur, cela « jamais ; mais à mes fidèles sujets ; « et, croyez-moi, je serai bientôt « plus riche que je ne le suis. » C'était bien là, il faut en convenir, parler et agir en roi ; et, si l'on se reporte à la position où ce roi se trouvait, si l'on pense à la puissance, à la haine de Bonaparte, à la faiblesse, à l'avilissement du gouvernement prussien, si l'on songe à ce qui pouvait résulter de toutes ces circonstances réunies, on trouvera dans la conduite de Louis XVIII, qui, certes, connaissait tous les dangers de sa position,

autant d'élévation que de courage, de ce courage plus admirable et plus rare que celui du champ de bataille. Un peu plus tard, on revint à la charge, avec des intentions plus sinistres. Cette fois, ce furent des agents secrets, arrivés de Paris, et qui ne devaient montrer les pouvoirs qu'ils tenaient de Napoléon qu'en cas d'acceptation. Ils offrirent positivement le trône de Pologne, disant avec flatterie à Louis XVIII qu'il était digne de rendre ce royaume à sa splendeur. La réponse fut la même qu'à l'envoyé prussien. Les délégués de l'usurpateur, embarrassés, demandèrent à Paris de nouvelles instructions, et il leur fut prescrit *d'enlever de vive force le prétendant.* « Vous tâcherez « aussi, portait la dépêche, de vous « emparer des papiers de Lachapelle, « et de Lachapelle lui-même, ainsi « que de M. d'Avaray. Assurez-vous « des commis des postes de Varsovie « pour intercepter, ou du moins pour « lire les lettres qu'écrit le prétendant « et celles qui lui sont adressées. » On conçoit à quel degré d'irritation en était venu Bonaparte, pour recourir à de pareils moyens. Quelques personnes ont attribué à ce ressentiment la mort du duc d'Enghien, qui avait signé aussi l'énergique réponse du roi. Il faut convenir que ce meurtre odieux, et si imprévu, serait plus facile à expliquer ainsi; qu'il serait même moins inexcusable que si on l'attribue uniquement à un froid calcul d'ambition. Lorsque Louis XVIII en fut informé, il adressa au malheureux aieul du jeune prince ces paroles touchantes : « Je reçois l'affreuse nouvelle, mon « cher cousin; j'aurais plus besoin de « consolation que je ne suis en état « de vous en donner. Une seule pen- « sée peut vous en fournir; il est « mort, comme il avait vécu, en hé- « ros. Ah! du moins, que ce mal- « heur n'en entraîne pas d'autres; « songez que la nature n'a pas seule « des droits sur vous, et que le vain- « queur de Friedberg et de Berkeim se « doit aussi à la France, à son roi, à son « ami. » Et cette lettre fut suivie d'une protestation formelle adressée à toute l'Europe, contre l'usurpation de Bonaparte, qui venait de se faire proclamer empereur. « En prenant le ti- « tre d'empereur, y était-il dit, en « voulant le rendre héréditaire dans « sa famille, Bonaparte vient de met- « tre le sceau à son usurpation. Ce « nouvel acte d'une révolution où « tout a été nul, ne peut sans doute « infirmer mes droits; mais, comp- « table de ma conduite à tous les « souverains dont les droits ne sont « pas moins lésés que les miens, et « dont les trônes sont tous ébranlés « par les principes dangereux que le « Sénat de Paris a osé mettre en avant, « comptable à la France, à ma fa- « mille, à mon propre honneur, je « croirais trahir la cause commune en « gardant le silence dans cette occa- « sion. Je déclare donc, en présen- « ce de tous les souverains, que, « loin de reconnaître le titre impérial « que Bonaparte vient de se faire dé- « férer par un corps qui n'a pas même « d'existence légale, je proteste con- « tre ce titre, et contre les actes sub- « séquents auxquels il pourrait don- « ner lieu. » Bien qu'émanée d'un roi sans pouvoir, on ne peut douter que cette pièce, adroitement répandue dans les divers cabinets, n'y ait eu quelque influence. C'est à cette époque que la Russie rompit définitivement avec Bonaparte, et que les cours de Vienne et de Berlin furent entraînées par l'empereur Alexandre dans une commune récrimination sur

la violation, en pleine paix, du territoire de l'empire. Si la guerre ne fut pas dès-lors déclarée, on peut dire que déjà la paix ne subsistait plus. Louis XVIII, bravant le courroux du nouvel empereur, fit connaître, par les journaux anglais, la lettre qu'il venait d'écrire à Charles IV, roi d'Espagne, en lui renvoyant l'ordre de la Toison-d'Or, que ce prince avait donné à Napoléon : « Mon cher cousin, « lui dit-il, c'est avec regret que je « vous envoie les *insignia* de l'ordre « de la Toison-d'Or, que S. M. votre « père, de glorieuse mémoire, m'a- « vait confiés. Il ne peut y avoir rien « de commun entre moi et le grand « criminel que son audace et la for- « tune ont placé sur mon trône, qu'il « a eu la barbarie de teindre du sang « pur d'un Bourbon. La religion peut « m'engager à pardonner à un assas- « sin, mais le tyran de mon peuple « doit toujours être mon ennemi. « Dans le siècle présent, il est plus « glorieux de mériter un sceptre que « de le porter. La Providence, par « des motifs incompréhensibles, peut « me condamner à finir mes jours « dans l'exil ; mais ni la postérité « ni mes contemporains ne pour- « ront dire que, dans l'adversité, « je me suis montré indigne d'occu- « per, jusqu'au dernier soupir, le « trône de mes ancêtres. » Il semblait véritablement alors que ce malheureux prince eût grandi dans l'adversité, que le péril, quand il était plus imminent, ajoutait à son énergie ; et, certes, il ne pouvait se faire illusion sur les dangers de sa position. Il savait à quel point l'indépendance de la Prusse était illusoire, et il savait tout ce dont était capable son premier ministre Haugwitz. Ce fut à cette époque (juillet 1804) que deux émissaires arrivèrent à Varsovie, et s'enquirent aussitôt d'un agent secondaire assez hardi pour frapper du même coup le prétendant, la reine qui habitait avec lui, le duc et la duchesse d'Angoulême. Ils s'adressèrent à un Français, nommé Coulon, qui avait servi dans l'émigration, et qui était en rapport avec la domesticité de Louis XVIII. Cet homme venait d'acheter un café qu'il était dans l'impossibilité de payer. On lui demanda des détails sur le roi, s'il était accompagné, si les personnes de sa suite étaient armées. Enfin on lui promit une somme d'argent considérable, s'il voulait s'introduire dans le lieu où se faisait la cuisine du prince, et y suivre les ordres qu'on lui donnerait. Coulon, homme d'honneur et de probité, rend compte de toutes ces circonstances à un tiers, qui court en informer le premier gentilhomme de Louis XVIII. Aussitôt le comte d'Avaray fait inviter Coulon à suivre l'affaire, où il ne s'agissait de rien moins que d'empoisonner la famille royale tout entière. D'après ses instructions, Coulon demanda aux émissaires à voir l'argent qu'on lui promettait. Il fut conduit hors de la ville, où un homme, caché dans les blés, lui remit quelques écus à compte des quatre cents louis qu'il devait recevoir après la consommation du crime. On mit alors dans ses mains un paquet contenant trois carottes creuses qui renfermaient le poison, ainsi qu'une bouteille recouverte d'osier, remplie d'une liqueur fortifiante. Ces objets furent aussitôt apportés par Coulon au comte d'Avaray, en présence de l'archevêque de Reims, le vertueux Talleyrand, oncle de celui qui était alors ministre de Napoléon, et tous deux y apposèrent leur cachet. Louis XVIII s'a-

dresse, sans retard, à la police prussienne, demandant l'arrestation simultanée de Coulon et des émissaires de Paris. La police refuse; le prince s'adresse à la justice, qui refuse également d'instruire l'affaire; et c'est en vain qu'il insiste pour que des gens de l'art examinent les matières empoisonnées. Alors le comte d'Avaray, accompagné du docteur Lefèvre, médecin de Louis XVIII, se rendit chez M. Gagatiewick, célèbre médecin de Varsovie, où il fut procédé à la levée des scellés apposés sur les pièces de conviction, en présence de MM. Bergenzowe, médecin, et Guidal, pharmacien. Là il fut constaté que les carottes creuses contenaient une poudre pâteuse, formée d'un poison arsenical ou mélange de trois arsenics, blanc, jaune et rouge. Coulon, interrogé de nouveau, ne changea rien à sa première déclaration. Enfin procès-verbal de tous ces faits fut adressé à la police prussienne, qui renvoya de nouveau au pouvoir judiciaire, lequel persista dans sa déclaration d'incompétence. Louis XVIII, indigné de se voir dénier une justice que l'on n'aurait pas refusée au dernier des habitants, au plus obscur voyageur, voulut n'avoir à se reprocher l'oubli d'aucune démarche; et il écrivit de sa main au président de la Chambre de justice: « On m'a rendu compte, monsieur, « d'un projet formé contre ma vie. « S'il n'était question que de moi, s'il « ne s'agissait que de fer, accoutumé « que je suis à de pareils avis, j'y fe- « rais peu d'attention; mais le poison « menace aussi ma femme, mon ne- « veu, ma nièce, mes fidèles servi- « teurs. Je trahirais mes devoirs les « plus sacrés si je méprisais ce dan- « ger. Peut-être ai-je affaire à des scé- « lérats; peut-être n'ai-je à dévoiler « qu'une basse infidélité: dans les « deux cas j'ai besoin de m'entendre « avec vous. » Rien de tout cela ne put émouvoir la police ni la justice prussiennes; et il fut assez démontré que la famille exilée ne devait trouver dans ce pays ni sûreté ni protection. Impatient d'en sortir, mais ne sachant où il pourrait se rendre, Louis XVIII donna rendez-vous à son frère, le comte d'Artois, à Calmar, en Suède, où les deux princes se réunirent le 5 octobre 1804, et passèrent dix-sept jours ensemble. Il y avait dix ans qu'ils ne s'étaient vus, et ils avaient de grands intérêts à discuter. La police de Napoléon, qui ne l'ignorait pas, y avait, selon sa coutume, envoyé des espions. Ils durent informer leur maître que tout s'était passé parfaitement d'accord, et que les deux princes avaient, de concert, réitéré leur protestation contre son gouvernement. Du reste, ce voyage ne fut pas tout entier à la politique; Louis XVIII, qui n'avait jamais navigué, éprouva quelques accidents de mer. S'étant rendu au promontoire de Stensoe, il y vit la pierre, où il est de tradition que Gustave Wasa prit pied en débarquant, le 31 mai 1520; et il y fit graver une inscription latine dont voici la traduction: *C'est ici qu'a débarqué le roi Gustave Ier, quand il fut rendu à sa patrie. Sous le règne heureux de Gustave-Adolphe IV, ce lieu a été visité par le roi de France, Louis XVIII, roi abandonné des Français, qui a remis l'inscription latine qu'on lit ici.* Ce prince avait composé une relation de ce petit voyage, qui n'a pas été imprimée. Il y essuya une tempête, et ce fut pour lui le sujet d'une pièce de vers, qui est également perdue. Au moment où il allait partir de Calmar, il reçut du gouvernement prussien un avis qui

lui interdit le séjour de Varsovie. Nous pensons que pour lui cette circonstance fut très-heureuse, et même qu'on doit l'attribuer à un motif de délicatesse du roi de Prusse, qui, dans le fond, était un homme de bien. Ce prince aima mieux éloigner Louis XVIII de ses États que d'être de nouveau contraint à se faire l'instrument ou le protecteur de complots odieux. Alors le roi de France n'hésita plus sur les offres de l'empereur Alexandre, qui lui avait fait proposer de revenir à Mittau, et il se hâta de retourner dans le palais des ducs de Courlande, où il retrouva enfin un peu de repos et de sécurité. La reine et madame la duchesse d'Angoulême étaient revenues l'y joindre, et il y revit aussi quelques-uns de ces vieux débris de la monarchie, les fidèles gardes-du-corps, et le vénérable Edgeworth, qui un peu plus tard y trouva la mort en portant des secours aux prisonniers français, que le sort de la guerre avait transportés dans cette contrée, et que le roi Louis XVIII secourut aussi de tout son pouvoir. Ce prince fut très-sensible à la perte du témoin des derniers moments de Louis XVI, et il composa une épitaphe pour son tombeau. Trois années se passèrent assez paisibles à Mittau, où la paix des augustes exilés ne fut troublée que par deux tentatives d'incendie sur le château et une autre d'empoisonnement, dont on ne put atteindre aussi complètement les auteurs qu'à Varsovie, mais dont les causes et le but ne furent pas moins évidents. Lorsque de nouveaux succès amenèrent Napoléon jusqu'au Niemen et forcèrent Alexandre à lui demander la paix, qui fut conclue à Tilsitt, le 8 juillet 1807, il fallut encore une fois s'éloigner de cette paisible résidence. Il est probable qu'une des conditions secrètes de ce traité fut l'expulsion de la famille royale de France. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès le mois suivant, Louis XVIII et tous les siens durent s'embarquer pour la Suède, ne sachant guère encore une fois où ils pourraient se rendre. Gustave IV, qui régnait alors dans ce pays, les eût certainement reçus de grand cœur dans telle partie de son royaume qui leur eût convenu ; mais environné de voisins puissants, et forcé de se soumettre à leur politique, il eût compromis sa propre existence. Louis XVIII en eût été désespéré, et malgré sa répugnance à résider en Angleterre, il lui fallut à la fin s'embarquer pour ce pays. Cependant il ne savait point encore comment il y serait reçu. Quelle que fût l'indépendance britannique, et le peu d'influence que Bonaparte eût sur cette puissance, il n'était pas sûr que le ministère voulût le reconnaître et le recevoir en roi, comme toujours il prétendait l'être. Parti encore une fois de Mittau au milieu de l'hiver, il débarqua au port d'Yarmouth, où son frère, venu à sa rencontre, lui donna des témoignages d'une sincère amitié. Le ministère voulut d'abord le confiner dans le château d'Holyrood, en Écosse; mais il s'y refusa formellement, et se rendit dans le magnifique séjour de Gosfield-hall, au comté d'Essex, que lui offrit le marquis de Buckingham, et où il dut prendre le titre de comte de Lille, n'ayant, comme en Prusse, la permission d'être roi que dans sa maison et en présence des siens; ce qui fut toujours pour ce prince une des plus dures souffrances de l'exil. Désirant ensuite se rapprocher de Londres autant que possible, il prit à loyer le château d'Hartwell, à seize lieues de cette capitale; et c'est

là que depuis l'année 1808 jusqu'à 1814, vivant d'environ six cent mille francs de revenu, que lui faisaient l'Angleterre et la Russie, il attendit avec confiance la restauration de son trône, lors que les plus ardents royalistes en désespéraient entièrement. On sait même qu'il lui restait à peine la moitié de ses revenus, et que sa grande-aumônerie qui subsistait encore dans la personne du vieux archevêque de Reims, Talleyrand, avec les pensions faites aux plus nécessiteux des émigrés non rentrés, en absorbaient l'autre moitié. Avec ces faibles ressources, Louis XVIII était encore la providence de toutes les infortunes de l'émigration, et l'on a dit qu'il répandait aussi de nombreux bienfaits dans le voisinage de sa résidence. Il est vrai qu'il n'entretenait plus à ses frais, sur le continent, cette multitude d'agents secrets qui avaient si souvent abusé de sa crédulité, pour obtenir de fortes sommes et rendre de très-petits services, quelquefois même pour lui arracher des secrets qu'ils venaient vendre à la police révolutionnaire (*v.* MONTGAILLARD, au Supp.). Depuis son séjour à Hartwell, Louis XVIII n'essuya guère d'autre mystification dans ce genre, que celle de Perlet, que dirigeait le préfet de police de Paris (*v.* PERLET, au Sup.). Ce fut dans ce temps-là qu'il fit plusieurs pertes très-sensibles, d'abord celle de son fidèle ami d'Avaray, qui, atteint depuis long temps d'une grave affection de poitrine, et ne pouvant plus supporter le climat de l'Angleterre, alla mourir aux iles Madères, laissant auprès du roi le comte de Blacas, son ami, qui lui succéda bientôt dans son emploi et toute sa faveur. Il perdit ensuite le savant évêque de Boulogne, Asseline. Enfin, une perte plus remarquable fut celle de la reine, qui mourut le 10 novembre 1810. Cet événement donna lieu à une pompeuse cérémonie. Tous les princes français qui se trouvaient en Angleterre, les ministres, les grands-officiers de la couronne britannique, y assistèrent, comme aussi la plus grande partie de la noblesse anglaise; enfin les mêmes cérémonies qu'à Saint-Denis furent rigoureusement observées, et l'on peut dire que cette princesse, qui n'avait pas été reconnue reine de son vivant en Angleterre, le fut réellement après sa mort; et pour que rien n'y manquât, son corps fut déposé à Westminster, dans le tombeau des rois d'Angleterre. Napoléon était alors au plus haut degré de sa puissance, et il semblait que les ministres anglais s'efforçassent, pour l'irriter, de traiter d'autant mieux ceux dont il occupait le trône. En 1811, la famille royale de France tout entière fut conviée aux fêtes que donna le régent, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de son père, et Louis XVIII, paraissant au milieu de la cour de Saint-James, appuyé sur le bras de son auguste nièce, fut accueilli par de nombreux témoignages d'estime et d'admiration. Toute la famille exilée logea dans un appartement préparé pour elle au palais du roi; enfin on peut dire que les Stuarts détrônés n'avaient pas été mieux traités, à Saint-Germain, par Louis XIV, que les Bourbons le furent alors par le prince régent d'Angleterre. Cependant l'étoile de Bonaparte ne tarda pas à s'obscurcir, et le désastre de Moscou vint tout-à-coup changer l'aspect de la scène politique. Quelque affligeant que dût être ce désastre, pour tous les bons Français, il est bien permis de croire que Louis XVIII n'en éprouva pas une très-vive

affliction. Mais, par un sentiment de convenance fort louable, il refusa d'assister à une fête que donnaient les différentes corporations de la cité, pour célébrer les victoires des alliés sur le continent. Ce fut en vain que les ordonnateurs de cette fête lui annoncèrent qu'il y verrait beaucoup de lis près de renaître, ainsi qu'une foule d'autres allusions au rétablissement de son trône et à la chute de Bonaparte. « J'ignore, dit-il à cette « députation, si le désastre de l'armée « française est un des moyens que la « Providence, dont les vues sont impé- « nétrables, veut employer pour té- « tablir en France l'autorité légitime; « mais ni moi, ni aucun prince de « ma famille ne pouvons nous réjouir « d'un événement qui a causé la « mort de 200,000 Français. » Ce fut dans le même temps qu'il écrivit à l'empereur de Russie pour lui recommander ceux de ses sujets que le sort des armes avait fait ses prisonniers de guerre : « Ils sont Fran- « çais, lui dit-il, peu importe le dra- « peau sous lequel ils ont servi; ils « sont malheureux : je ne vois en eux « que mes enfants. » Alexandre eut beaucoup d'égards pour cette recommandation; mais nous ne pensons pas que pour cela il fût plus disposé à concourir au rétablissement du trône des Bourbons. Sur ce point, le czar, comme les autres souverains ses alliés, ne consultait guère que ses propres intérêts politiques, bien ou mal entendus. Alexandre, il est vrai, avait dit un mot, dans un manifeste, de la cause des Bourbons, mais ce n'était guère que comme moyen d'hostilité contre Napoléon, et l'on verra que jusqu'au moment de sa chute, il n'eût tenu qu'à celui-ci de faire prononcer par toutes les puissances coalisées l'exclusion définitive de l'ancienne dynastie. A Francfort, un mois après la bataille de Leipsick, ces puissances offrirent encore la paix à Napoléon, en lui abandonnant toute la rive gauche du Rhin; et deux mois plus tard, au congrès de Châtillon, lorsque les souverains alliés étaient aux portes de Paris, ils la lui offrirent de nouveau, avec tout l'ancien royaume de France. Il est donc bien sûr que jusqu'au 31 mars 1814, jusqu'à l'abdication de Fontainebleau, rien ne fut moins sûr que la restauration de la maison de Bourbon. Cependant Louis XVIII conservait toujours la même foi en son avenir; il n'avait pas desespéré un instant de posseder réellement un jour le trône de ses ancêtres; et cette confiance, qui s'était fort accrue après le désastre de Moscou, augmenta encore après la campagne de Saxe, surtout lorsqu'il vit l'ancien territoire français envahi. Alors, ne pouvant pas se mettre lui-même en campagne, il prit le parti d'envoyer sur différents points tous les princes de sa famille. Le comte d'Artois et ses deux fils partirent dès le mois de janvier, pour se rendre, le premier sur la frontière de l'Est, où se trouvait l'armée autrichienne, le duc d'Angoulême sur la frontière d'Espagne où le duc de Wellington venait d'entrer victorieux, et enfin le duc de Berri sur les côtes de Normandie, où un piége tendu par la police impériale l'attendait depuis long-temps. Il n'y échappa que par la chute de Napoléon, qui fut si rapide que les chefs de cette police, qui devait le saisir, étaient déjà passés au service du roi quand il débarqua sur les côtes. Ces courses aventureuses exigeaient, il faut le reconnaître, beaucoup de courage et de résolution. Elles n'étaient véritablement appuyées par aucune

des puissances, et, loin de les seconder, les armées de la coalition avaient ordre de les entraver. A Vesoul, le frère de Louis XVI, rentrant dans sa patrie après vingt-cinq ans d'exil, fut arrêté par un général autrichien! A la frontière des Pyrénées, le duc d'Angoulême ne parvint jusqu'à Bordeaux, et ne réussit à faire déclarer pour les Bourbons cette ville importante, qu'appuyé et soutenu par un nombreux parti de royalistes dévoués, tandis que les Anglais, et le duc de Wellington, qui en avait l'ordre de son cabinet, comme il le déclare formellement dans sa correspondance, firent tous leurs efforts pour l'en empêcher. Ainsi, qu'on ne dise pas que ces princes vinrent alors, comme on l'a si souvent répété, *dans les bagages des alliés*. Il est bien sûr qu'à la frontière comme dans la capitale, surtout dans les départements méridionaux et ceux de l'Ouest, ce ne fut qu'aux manifestations, aux acclamations de la population qu'ils durent leur rétablissement; et il n'est que trop vrai que, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, l'intervention des étrangers leur fut plus nuisible qu'utile. Pendant ce temps, Louis XVIII, resté seul au château d'Hartwell, observait tout ce mouvement qui fut si rapide et si prompt que, dès le 15 d'avril, on vint lui annoncer que son frère était entré à Paris, trois jours auparavant, au milieu de nombreuses acclamations; que la déchéance de Napoléon avait été prononcée par le Sénat, et que lui-même était rappelé sur le trône. On croira sans peine de quelle joie il fut pénétré. Sur-le-champ, il prépare son départ, et songe à tout ce qu'il doit faire pour le bien-être des peuples que la Providence l'a chargé de gouverner; car c'est bien ainsi qu'il l'entendait alors et qu'il s'exprima dans toutes ses manifestations publiques. Si bientôt il tint un autre langage, on verra pour quelles causes et par quelle influence. Après avoir remercié Dieu, il se rendit auprès du prince régent, depuis Georges IV, qu'il estimait personnellement, et il le remercia de tous ses bienfaits, ce qui était, en tous points, une démarche convenable, que ses ennemis ont ensuite mal interprétée, mais que la simple politesse lui eût commandée, en ce moment, lors même qu'il n'aurait pas eu beaucoup d'autres motifs pour la faire. A peine avait-il rempli ce devoir, que le général Pozzo-di-Borgo arriva de Paris avec des ordres et des instructions de son maître, l'empereur Alexandre. Selon ces ordres et ces instructions, que l'envoyé russe était chargé de transmettre à Louis XVIII, ce prince devait, en remontant sur le trône, donner à la France une constitution libérale, reconnaître tous les actes de la révolution, gouverner avec et par le parti révolutionnaire, attendu que les royalistes étaient peu nombreux, que d'ailleurs, depuis long-temps éloignés des affaires, ils n'avaient aucune expérience, aucune habileté. Louis XVIII n'avait pas prévu de pareilles objections, et l'on sent tout le déplaisir qu'il en eut. Cependant il voulait régner, et il dissimula, ce qui lui fut toujours très-facile. Pozzo-di-Borgo a raconté, dans une notice qui est sous nos yeux, qu'il revint avec Louis XVIII jusqu'à Paris; qu'il continua de lui faire connaître les intentions des puissances; que la déclaration de Saint-Ouen, puis la charte, et enfin toutes les concessions faites à la révolution, furent les conséquences de ses avis, ou, pour mieux dire, des

ordres qu'il lui transmit (10). Certes, une telle abnégation était bien peu dans le caractère de Louis XVIII ; mais le désir ardent qu'il avait de monter sur le trône le fit accéder à tout. Sans doute il se promit bien pour l'avenir de ne pas laisser échapper les occasions de se soustraire à un pareil joug, et sous ce rapport il ne serait pas juste de le blâmer; mais ce qui est moins excusable, c'est d'avoir accepté le rôle de protecteur des principes et du parti révolutionnaires qu'il méprisait et qui devaient le perdre; d'avoir, pour cela, consenti à se rendre le persécuteur, on pourrait dire l'ennemi de son propre parti, des hommes qui seuls pouvaient et devaient maintenir sa couronne; de s'être laissé persuader qu'en France, les royalistes étaient en petit nombre et sans capacité, sans courage; qu'enfin il était impossible de gouverner avec eux. Cependant le repoussement de la constitution, émanée du parti révolutionnaire, et fondée sur le principe de la souveraineté du peuple, qu'essayèrent en vain, au premier moment de lui donner ces vieux héritiers de la révolution, les sénateurs de Bonaparte, eut quelque chose de digne et de véritablement indépendant. Mais il n'en fallut pas moins laisser tout le monde à sa place; il fallut réaliser ce mot de Monsieur, comte d'Artois, que le parti de la révolution a trouvé si beau, et qui lui convenait si bien : *Rien n'est changé en France; il n'y a qu'un Français de plus.* Ainsi l'intervention des étrangers dans les concessions que fit alors Louis XVIII, est un fait acquis à l'histoire. L'empereur Alexandre ne se contenta pas d'envoyer pour cela Pozzo-di-Borgo jusqu'à Hartwell, il alla lui-même au devant de ce prince jusqu'à Compiègne, accompagné du roi de Prusse; et là il réitéra de vive voix toutes les recommandations dont il avait chargé son ambassadeur, ce qui rendit très-froide cette première entrevue. Pendant les deux jours que Louis XVIII passa à St-Ouen, Alexandre lui envoya jusqu'à trois messagers pour s'assurer que ses intentions fussent bien remplies, et il voulut même lire et corriger la proclamation par laquelle le roi dut faire connaître à la France les bases de la constitution qu'il se proposait de lui donner. On s'étonna que cette pièce fût datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII; et ce n'était cependant qu'une conséquence de ses droits; car autrement il eût dénié son origine et reconnu, approuvé tout ce qui s'était fait pendant la révolution. Le Sénat avait décidé qu'il ne serait déclaré *roi des Français* qu'après avoir juré d'obéir à la constitution décrétée par lui le 6 avril, et dont la souveraineté du peuple était le principe. Loin de se soumettre à cette décision, ce fut comme *roi de France et de Navarre* que Louis XVIII signa sa *Déclaration* de Saint-Ouen; et il y annonça que, dans la charte qu'il se proposait de substituer à celle du Sénat, seraient garanties

(10) Ces faits importants, et sans lesquels il est impossible de comprendre l'histoire de cette époque, sont restés long-temps ignorés, ou du moins l'on n'avait à cet égard que des notions vagues et incertaines; mais nous avons sous les yeux un document authentique et qui émane de l'ambassadeur Pozzo-di-Borgo, lequel a fourni les éléments d'une *Notice biographique* sur lui-même, insérée, en mars 1835, dans la *Revue des Deux-Mondes*. On y trouve un récit fort étendu de cette mission de 1814, avec l'aveu positif de l'intervention russe dans l'ordonnance du 5 sept. 1816, fait non moins important à connaître pour comprendre l'histoire de la Restauration. Pozzo-di-Borgo fit imprimer à part plusieurs exemplaires de cette notice, et il les distribua à ses amis. C'est un de ces exemplaires que nous avons sous les yeux.

toutes les libertés que la révolution avait consacrées, mais que le gouvernement impérial avait si complètement abolies; que toutes les opinions, tous les votes ne pourraient être recherchés; que la vente des biens nationaux était irrévocable, etc. Ce fut le 3 mai 1814 que Louis XVIII fit son entrée à Paris, dans une calèche découverte, ayant à côté de lui Madame, duchesse d'Angoulême, et sur le devant, le prince de Condé et le duc de Bourbon. On remarqua qu'il avait un air fort soucieux et plus sévère que de coutume, ce qu'il faut attribuer aux exigences des étrangers qu'il n'avait pas prévues et qui durent altérer singulièrement la joie d'une pareille journée. Toute la population se pressa sur son passage, et partout il fut accueilli par de nombreux applaudissements. Le lendemain, on vit accourir aux Tuileries tous les pouvoirs, toutes les autorités, composées encore pour la plupart de ces anciens révolutionnaires qui, depuis 20 ans, exploitaient et servaient tous les gouvernements, et qui après avoir longtemps poursuivi, spolié les nobles et les rois, étaient devenus eux-mêmes comtes ou barons, et venaient en ce moment féliciter leur souverain de la manière la plus humble et la plus soumise. Les réponses de Louis XVIII furent un peu graves, mais toujours d'une extrême convenance; c'était la partie de la royauté qu'il entendait le mieux. On a dit qu'il avait lui-même travaillé, pendant son exil de vingt ans, à la charte qu'il dût alors donner; mais il est bien sûr qu'il n'y avait pas songé un seul instant, et qu'il fut obligé de faire rédiger à la hâte un projet, par une commission de sénateurs et de députés, qui n'eurent pas eux-mêmes deux jours pour s'y préparer. On remarquait dans cette commission, Lainé, Fontanes, Clausel de Coussergues, Maine de Biran, l'abbé de Montesquiou, Raynouard, et le comte Beugnot, qui s'amusa beaucoup ensuite de sa coopération à ce grand œuvre. Au reste, quelque célérité que l'on eût été obligé d'y mettre, les bases fort simples de cette constitution improvisée étaient suffisantes, et très-propres à assurer les destinées de la monarchie, comme à garantir nos libertés. Par elle, on vit succéder à ce corps législatif de muets, si bizarrement imaginé par Bonaparte, deux chambres indépendantes et dont les discussions devinrent aussitôt très-vives et très-animées. Enfin, la liberté de la presse, le jury et l'indépendance des pouvoirs judiciaires furent également garantis par la charte. Tout y était suffisamment prévu, et l'on peut dire qu'il ne lui a manqué que d'être dans des mains plus fermes et plus indépendantes des factions et de l'influence étrangère. M. de Las-Cases rapporte que Bonaparte disait, dans ses causeries de Sainte-Hélène, que les Bourbons auraient dû se coucher tout simplement dans le lit qu'il leur avait laissé, et qu'ils n'avaient pas besoin d'autre constitution que de celle qu'il avait faite. Nous pensons que Louis XVIII eût trouvé cela fort commode et beaucoup plus sûr; mais on a vu qu'il ne dépendit pas de lui d'en agir ainsi. Les alliés en voulaient certainement alors encore plus à la monarchie fondée par Bonaparte qu'à la personne de Bonaparte lui-même; leur but était surtout d'empêcher qu'il s'établît jamais en France un gouvernement aussi fort, aussi capable de leur résister, et, dans cette pensée, ils ne pouvaient pas consentir à laisser aux Bourbons des avantages dont ces princes auraient pu se servir contre eux. Ils aimèrent donc mieux livrer ce pays

aux désordres des factions, et le condamner à s'affaiblir de plus en plus lui-même. Certes on ne peut guère supposer que ce soit par intérêt, par bienveillance pour notre patrie, qu'Alexandre ait tant insisté pour que Louis XVIII donnât une constitution libérale, qu'il gouvernât avec des éléments, des principes révolutionnaires; et il est bien sûr que ses alliés, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, étaient plus loin encore d'avoir pour la France des intentions aussi bienveillantes. Ce fut un dissolvant, une cause de ruine qu'ils voulurent nous imposer. Ils en virent bientôt le danger pour eux-mêmes, mais il n'était plus temps, et il leur en coûta une nouvelle guerre, une guerre sanglante et dispendieuse, qu'au reste ils surent bien nous faire payer, mais qui, sans le triomphe peu probable de Waterloo, aurait eu pour eux des suites incalculables. Loin d'être le gouvernement si monarchique et si fortement constitué que Bonaparte avait établi, la restauration de 1814 fut donc le renversement, la démolition de tout son édifice; et, ce qui tenait plus particulièment aux Bourbons, ce qui pour eux ent tout-à-fait l'air d'une capitulation, c'est qu'ils prirent l'engagement d'oublier, de pardonner tous les torts, tous les crimes de la révolution, d'en remplir tous les engagements, d'en acquitter toutes les dettes, enfin de payer, comme l'a dit si énergiquement M. de Chateaubriand, jusqu'à l'echafaud de Louis XVI! Les tribunaux et la Chambre des Députés restèrent absolument les mêmes. Bonaparte y avait placé avec tant de soin des conservateurs, des hommes monarchiques, que ces pouvoirs furent alors pour la restauration beaucoup mieux que n'ont été depuis ceux qui leur succédèrent par les voies constitutionnelles. La Chambre des Députés accepta presque sans opposition toutes les lois qui lui furent présentées, et les ministres du roi y eurent toujours une grande majorité. Elle consentit également sans difficulté à la restitution des biens d'émigrés non vendus, à une forte liste civile et à une allocation de trente millions pour les dettes de la famille royale contractées dans l'étranger, bien que ces dettes, et d'autres encore, eussent pu être amplement payées avec les sommes restées aux Tuileries, mais dont la plus grande partie avait été gaspillée, avant l'arrivée du roi, par le gouvernement provisoire et tous les intrigants qui se ruèrent alors sur la restauration comme sur une proie à dévorer (11). Les chambres n'exigèrent aucun compte de tout cela, et elles accordèrent tout ce qui leur fut demandé. Plus tard, les chambres qui succédèrent à celles-là, selon le régime constitutionnel, ne se montrèrent pas aussi faciles. La paix avec les puissances alliées fut signée à Paris, le 30 mai, moins d'un mois après l'arrivée de Louis XVIII; et bien que notre territoire fût complètement envahi et que les étrangers fussent les

(11) Dans plusieurs écrits, notamment dans la *Revue britannique* du mois de juin 1830, on a accusé les Bourbons d'avoir spolié le trésor que Bonaparte laissa aux Tuileries; mais ce trésor, que Napoléon lui-même porta à deux cents millions en 1812, était fort diminué par les dépenses de la campagne de Saxe en 1813 et de celle de France en 1814. On a dit qu'il y restait néanmoins encore quatre-vingts millions lors de la révolution du 31 mars; mais on sait assez aujourd'hui que tout avait disparu même avant l'arrivée du comte d'Artois, le 11 avril. On sait aussi que le ministre des finances Louis (*voy.* ce nom, ci-après) fit porter au trésor, où elles furent mieux sous sa main, des sommes considérables qui devaient appartenir à la liste civile du roi, puisqu'elles avaient appartenu à celle de l'empereur.

maîtres de nous faire la loi, cette paix fut très-convenable; aucune place, aucune portion de notre territoire ne fut sacrifiée. On nous donna, au contraire, une partie de la Savoie; on légitima la possession d'Avignon; on restitua nos colonies les plus importantes, à l'exception de l'Ile-de-France, retenue par les Anglais, et l'on nous accorda encore quelques enclaves de territoire vers la Suisse et l'Allemagne. Il est vrai que nous avions rendu, un peu légèrement, 51 places fortifiées avec leur artillerie, d'environ douze cents bouches à feu, plus, trente-un vaisseaux de ligne et douze frégates, le tout d'une valeur de 250 millions; mais, d'un autre côté, on nous rendit tous nos prisonniers qui étaient très-nombreux, surtout en Russie, depuis le désastre de 1812; on ne nous demanda aucune contribution, aucune indemnité de guerre; on nous laissa tous les monuments des arts accumulés depuis vingt ans par la victoire dans ce musée Napoléon, alors si riche, et d'une si immense valeur. Enfin, en moins de trois mois, tout le territoire fut délivré de la présence des armées de la coalition, et la France n'eut plus qu'à fermer les plaies de la guerre, ce qui alors ne devait être ni long ni difficile. Seulement on commença à ressentir l'influence de toutes ces libertés exigées avec tant d'insistance. Assurés de l'impunité, les révolutionnaires audacieux ne craignirent pas d'attaquer devant les tribunaux les écrivains royalistes qui, disaient-ils, les avaient calomniés, et l'on vit ainsi le septembriseur Méhée et l'espion Montgaillard (12) obtenir des condamnations contre des historiens royalistes qui les avaient signalés comme ils devaient l'être (*voy.* GALLAIS, LXV, 61). Dans le même temps, d'autres hommes de cette espèce se firent eux-mêmes journalistes, et tous les jours ils attaquèrent dans leurs feuilles les écrivains les plus attachés à la cause des Bourbons. Par de tels moyens, ils jetèrent (13) l'épouvante dans les esprits faibles, et ils firent croire à la tourbe populaire que l'on avait formé le projet de rétablir les dîmes, les droits féodaux, les jésuites, etc. Ces mensonges ne produisirent pas encore de très-grands effets; mais ce fut une semence qui plus tard devait avoir ses fruits. Alors il n'en résulta qu'un peu d'agitation. D'un autre côté, tout n'était pas en-

(12) Roques de Montgaillard, le frère de celui qui a publié une histoire de la révolution, à laquelle on sait que lui-même a travaillé, est un des hommes les plus étonnants de notre époque, par les rôles divers qu'il a joués. En attendant que nous le fassions connaître plus amplement par la notice qui lui sera consacrée, ainsi qu'à son frère, nous devons dire qu'après avoir insulté Louis XVIII dans ses écrits, après avoir fait de ce prince le portrait le plus odieux, il ne craignit pas de se présenter devant lui, au château de Compiègne, en 1814, qu'il en fut accueilli, et que ce prince lui conserva le traitement qui lui avait été accordé depuis vingt ans par le ministère des affaires étrangères, pour avoir livré au Directoire les secrets du roi et du prince de Condé, pour avoir vendu à ce gouvernement les papiers qui servirent à établir la conspiration de Pichegru, en 1797. Et cet homme a joui de son traitement jusqu'à sa mort, arrivée récemment!

(13) Parmi ces journaux, le plus remarquable fut le *Vain-Jaune*, auquel travaillaient des gens de beaucoup d'esprit, dont quelques-uns même, assez bien pensants, ne voyaient pas où menaient de pareils écarts. On est allé jusqu'à dire que le roi y envoyait secrètement les articles les plus piquants contre les royalistes. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on lui attribua dans le temps une grande part à la composition d'une pièce de théâtre intitulée la *Famille des Glinet*, dont le but principal était de déverser le ridicule sur tous les hommes qui, victimes de la révolution, et s'étant constamment tenus éloignés des événements, venaient en ce moment réclamer auprès du gouvernement royal une juste récompense de leur fidélité.

core définitivement arrêté entre les puissances, et les discussions se prolongeaient beaucoup au congrès de Vienne. Talleyrand, qui était ministre des affaires étrangères depuis l'arrivée du roi, s'y était rendu, laissant M. de Jaucourt chargé du portefeuille. La France, dont le sort semblait irrévocablement fixé, ne paraissait pas avoir grand'chose à faire dans ce congrès; mais Talleyrand n'était pas homme à y rester immobile à côté de si graves intérêts et de si importantes discussions. Il conçut la pensée de réunir la France, l'Autriche et la Sicile, afin de soustraire les États du roi de Saxe à l'avidité des Prussiens, et une partie de la Pologne à la Russie, puis de faire rendre Naples, où régnait encore Murat, à Ferdinand IV, son roi légitime. Il y avait dans ce projet, on ne peut le nier, quelque justice et des avantages incontestables pour la France; mais, comme l'on devait s'y attendre, il déplut au roi de Prusse et plus encore à l'empereur Alexandre, qui avait un autre grief contre Louis XVIII, celui de n'avoir pas montré assez d'empressement pour le mariage du duc de Berri avec la duchesse d'Oldenbourg, sa sœur, laquelle, plus tard, épousa le roi de Wurtemberg. Le czar fut très-piqué de cette espèce de refus, et il ne le pardonna pas au roi ni à Talleyrand, qui en était le principal auteur et qui même y ajouta le tort du projet de confédération pour la Saxe, à laquelle il ne s'intéressait guère, sans doute, mais dont on a dit que, selon sa coutume, il avait reçu une très-forte somme (14). Alexandre n'ignora rien de tout cela; et quand, au mois de mars suivant, Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, se rendit encore une fois maître de la France, on ne fut pas étonné de voir le czar, au congrès de Vienne, se montrer fort mécontent de ce que Louis XVIII avait quitté la France sans combattre. Ce reproche, adressé à un vieillard infirme, d'avoir manqué de courage dans cette occasion, était peu fondé; car il faut reconnaître que ce malheureux roi avait fait réellement alors tout ce qu'il pouvait et tout ce qu'il devait faire. Dès le 12 mars, il avait passé plusieurs revues, quoique malade et souffrant cruellement de la goutte. Le 16, il s'était rendu à la Chambre des Députés, accompagné de tous les princes de sa famille qui se trouvaient à Paris, et ils y avaient renouvelé leur serment de fidelité à la charte, au milieu de nombreux applaudissements. Louis XVIII demeura encore très-ferme aux Tuileries jusqu'au 20 mars, et il n'en partit que dans la nuit, lorsqu'il ne lui restait pas un régiment fidèle et que déjà Bonaparte était aux portes de la ville. Le roi avait passé tous les jours précédents à donner des ordres, à recevoir, à encourager tous ceux qui venaient le visiter et lui apporter leurs alarmes. Ses entours, loin de conserver le même calme, parurent plus occupés de leurs préparatifs que de ceux de leur maître. Le ministre de sa maison oublia de faire prendre à la Banque une forte somme qui lui était due, et il laissa dans le cabinet de S. M. des papiers du plus haut intérêt, entre autres les pièces de la négociation relative à la

(14) L'opinion générale fut alors que le roi de Saxe, tenant à ses anciens États, refusa de les échanger contre les provinces rhénanes, et que la cour de France, à cause de la proche parenté, l'appuya dans ce refus, contre ses intérêts bien compris. L'échange était avantageux au roi de Saxe sous le double rapport de la population, de la richesse du pays; et il devenait utile pour la France, qui plaçait à ses frontières une puissance amie au lieu d'une autre qui ne l'était guère.

Saxe et à la Pologne, que fort adroitement Bonaparte se hâta de faire parvenir à l'empereur Alexandre. En partant de la capitale, Louis XVIII y fit afficher une proclamation très-énergique et par laquelle il déclara traître et criminel de lèse-majesté tout Français qui porterait les armes en faveur de l'usurpateur, et annonça qu'il ne reconnaîtrait aucun acte, aucune dette faite en son absence. Son projet fut d'abord de ne pas quitter la France et de rester à Lille, où il croyait trouver une garnison fidèle; mais il en fut autrement, et il fallut se rendre en Belgique, où l'on connut la décision du congrès de Vienne, qui maintenait le traité de Paris, et mettait Bonaparte, comme ayant rompu son ban, hors de la loi des nations. Les armées de la coalition étaient encore réunies presque en totalité, et elles n'avaient besoin que de peu de temps pour se porter à la frontière de France. Ainsi il fallut attendre, et ce fut à Gand que Louis XVIII s'établit avec quelques-uns de ses gardes qu'il avait conservés, et un petit nombre d'amis et de serviteurs fidèles, parmi lesquels on remarquait MM. de Chateaubriand, de Vaublanc, de Lally-Tollendal, le duc de Feltre, Bertin, etc. Louis XVIII passa trois mois dans cette résidence, où il reçut beaucoup d'émissaires et d'agents de tous les partis, qui ne croyaient plus à la fortune de Bonaparte. Ce ne fut qu'après la bataille de Waterloo qu'il se mit en marche avec sa petite escorte. Le 22 juin, il était à Cateau-Cambresis, d'où il adressa une proclamation aux Français : « Dès l'époque, y était-il dit, où la plus criminelle des entreprises, secondée par la plus inconcevable défection, nous a contraints à quitter momentanément notre royaume, nous vous avons avertis des dangers qui vous menaçaient, si vous ne vous hâtiez de secouer le joug du tyran usurpateur. Nous n'avons pas voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir la trahison. Mais aujourd'hui que les puissants efforts de nos alliés ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos États pour y rétablir la constitution que nous avions donnée à la France, réparer par tous les moyens qui sont en notre pouvoir les maux de la révolte et de la guerre qui en ont été la suite nécessaire, récompenser les bons, mettre à exécution les lois existantes contre les coupables. » Il y avait sans doute dans ces dernières paroles tout ce qu'il fallait pour enflammer le zèle des royalistes, qui devaient se prétendre *les bons*, et épouvanter les partisans de l'usurpation, les conspirateurs du 20 mars, qui ne pouvaient se dissimuler qu'ils étaient *les coupables*. Mais, pour les uns comme pour les autres, on sait assez que ce ne fut qu'une véritable deception. Huit jours après, Louis XVIII était à Cambrai, et il y publia une seconde proclamation dans le même sens, mais un peu moins menaçante, et dans laquelle, avouant que son gouvernement avait fait des fautes, il annonçait l'intention de les réparer. Ce fut dans la même ville qu'il reçut une députation des généraux de l'armée française, qui vinrent lui demander la conservation des couleurs nationales. Il s'y refusa formellement et sans la moindre hésitation. Huit jours plus tard, marchant toujours accompagné de sa petite escorte, il arrivait au château d'Arnouville, à trois lieues de Paris, où un grand nombre de royalistes, en uniforme de garde nationale, et armés pour la

plupart, allèrent le visiter dès le 6 juillet, et le sollicitèrent à grands cris de venir dans la capitale, où ils voulaient lui servir d'escorte. Il balança un moment et parut près de se rendre à leur prière, ce qui était certainement fort à propos, parce qu'il eût, du moins pour ce moment, échappé à l'influence des étrangers, et qu'il pouvait sans nul doute entrer ce jour même à Paris à la tête d'un grand nombre de gardes nationaux et de royalistes dévoués. Mais, tandis qu'il prenait conseil des gens timides qui l'entouraient, arriva M. Pasquier, qui soutint que ce serait une imprudence (15); puis le duc de Wellington et Fouché dans la même voiture, lesquels, ni l'un ni l'autre, ne voulaient alors que le roi de France fît sans eux une seule démarche, et craignaient par dessus tout que son retour eût l'air d'un triomphe. Ainsi, il fut décidé que le roi n'entrerait pas à Paris ce jour-là, et les gardes nationaux qui étaient venus pour l'y ramener, s'en retournèrent fort tristes, et regrettant de s'être trop avancés. Dès ce moment, le joug britannique et révolutionnaire pesa plus durement sur le malheureux roi. Déjà l'on avait éloigné celui de ses ministres qu'il affectionnait le plus, le comte de Blacas; on éloigna encore la plupart de ceux qui l'avaient suivi dans l'exil, et ils furent remplacés par des hommes de la révolution et de l'empire; enfin le régicide Fouché fut ministre de la police... Tout cela se fit hors de Paris et surtout au quartier-général des alliés. Ce n'est que le 8 juillet qu'il fut enfin permis au roi de France d'entrer dans sa capitale et d'aller habiter les Tuileries, d'où le sauvage Blücher n'eut pas même l'attention d'enlever les canons qu'il avait braqués sur le château. Le lendemain, il fit plus, il voulut détruire le pont d'Iéna, prétendant que ce nom était une insulte à sa nation, et il ne revint de cette brutale résolution que lorsque le roi lui eut fait dire qu'il allait se placer lui-même sur ce pont, et qu'il voulait qu'on le fît sauter par la même explosion. Alors Blücher se contenta d'une promesse de changer la dénomination du pont. Louis XVIII ne fut pas aussi heureux dans la prière qu'il adressa au même général pour qu'il épargnât les monuments des arts, que, dans le même instant, on arrachait, presque sous ses yeux, du musée du Louvre. Pour cela, Wellington était parfaitement d'accord avec le général prussien, et tous les deux d'ailleurs exécutaient les résolutions des souverains alliés, qui, cette fois, avaient décidé que la France serait dépouillée de tout ce qu'elle avait enlevé aux autres nations, et que chaque objet serait rendu à son ancien maître. On exécuta cet ordre avec une excessive rigueur; et il a même été reconnu que plusieurs objets, fort chèrement achetés par la France, lui furent ravis. Et ce n'est pas encore là tout ce que nous coûta cette funeste invasion de 1815; il fallut en venir à un second traité de paix, celui de l'année précédente ayant été violé et rompu par l'entreprise de Bo-

(15) Ce qui prouve que Louis XVIII pouvait ce jour-là même (6 juillet) entrer à Paris sans le moindre péril, et que les royalistes y étaient assez forts pour le soutenir, c'est que, dès le matin, un imprimeur avait fait afficher, par ordre de ce prince, dans tout Paris, avec son nom et son adresse, la proclamation de Cambrai que nous avons citée, et que même cet imprimeur ayant appris que des agents de police en avaient enlevé quelques exemplaires, était allé s'en plaindre hautement au préfet de police Courtin, qui s'excusa fort humblement de cet enlèvement, niant que ses agents en fussent les auteurs, et protestant de sa soumission à l'autorité royale. Du reste, tout Paris avait lu, dès le matin, cette proclamation, et il n'en était pas résulté contre l'imprimeur une plainte ni une menace.

naparte. Dans le premier, les puissances n'avaient exigé qu'une faible indemnité; cette fois, leur exigence fut extrême. Pour punir les torts de quelques soldats, peut-être même les leurs, les souverains alliés frappèrent d'énormes contributions l'universalité des Français, les bons comme les mauvais, les gens paisibles comme les auteurs de la rébellion. Par ce traité désastreux, que le duc de Richelieu (*voy.* ce nom, XXXVIII, 57) signa, le 20 nov. 1815 (16), la France fut condamnée à payer sept cents millions d'indemnité; plus, quatre cents millions pour dédommagements à des particuliers des différents pays où nous avions porté la guerre; enfin à sustenter et solder, pendant cinq ans, une armée d'occupation de cent cinquante mille hommes, à perdre les places de Philippeville, de Sarre-Louis, de Mariembourg, de Landau, et, ce qui est plus humiliant encore, à démolir les fortifications d'Huningue, avec *défense de les rétablir!* A ces conditions, il nous fut encore permis de nous appeler Français, et l'on voulut bien déchirer les cartes de partage qui déjà étaient dressées et convenues par nos libérateurs..... Encore ne fût-ce là que les conditions ostensibles; car il n'est guère possible de douter qu'on n'en ait pas en même temps imposé secrètement de plus dures ou de plus honteuses. Comme en 1814, on cacha soigneusement toute la part que les alliés avaient prise à la direction de nos affaires: mais nous n'hésitons point à dire que ce ne fut pas sans leurs avis et leurs prescriptions, que le ministre Fouché dressa ces listes de proscription où l'on n'inscrivit guère que des noms de militaires, connus pour les plus braves de l'armée, et qui certainement n'étaient pas les plus coupables dans la révolte du mois de mars. Mouton-Duvernet, Travot, Labédoyère et le maréchal Ney, étaient, sans contredit, au nombre de ceux qui avaient le mieux combattu pour la France, et par conséquent de ceux que les étrangers redoutaient le plus. Louis XVIII n'avait aucune raison de leur en vouloir plus qu'à d'autres, et nous ne pensons pas que leur mort puisse lui être reprochée; on ne lui reprochera pas davantage quelques mouvements réactionnaires qui eurent lieu dans le Midi, tels que le massacre du maréchal Brune à Avignon, celui de Ramel à Toulouse, et enfin celui des assassins des volontaires royaux dans le département du Gard. C'est à peu près à ces faits, beaucoup trop nombreux sans doute, que se borna la *terreur de* 1815, qu'il ne dépendit pas de Louis XVIII d'empêcher, et qui assurément n'auraient pas eu lieu si son pouvoir eût été plus grand (17). On a encore reproché très-amèrement à la restauration l'institution des cours prévôtales que plusieurs émeutes a-

(16) On a dit que Talleyrand s'était retiré du ministère pour ne pas le signer, ce qui lui ferait beaucoup d'honneur, mais nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi.

(17) Ce qui prouve qu'à cette époque Louis XVIII fut loin de gouverner selon sa volonté, c'est que, paraissant oublier qu'au 20 mars, en quittant les Tuileries, il avait déclaré qu'il considérerait comme rebelles tous ceux qui serviraient l'*usurpateur en son absence*, et qu'il n'acquitterait aucune dette qui serait contractée sans son intervention, ses nouveaux ministres se hâtèrent, aussitôt après son retour, de tout reconnaître et de tout payer ce qui avait été fait au nom et pour le service de l'empereur, et que le ministre de la guerre Gouvion-Saint-Cyr, ne considérant comme rebelles ou déserteurs que ceux qui avaient suivi le roi en Belgique, mais n'osant pas les condamner pour ce fait, prit le parti de les amnistier par une ordonnance royale que signa Louis XVIII: ce qui constituait évidemment ce prince usurpateur et Bonaparte souverain légitime !...

vaient rendues nécessaires, et qui ne furent guère qu'un vain épouvantail, dont il serait impossible de citer une condamnation de quelque importance qui n'ait pas été prononcée dans un esprit d'ordre et de justice. Voilà les faits que l'on a osé comparer aux atrocités de 1793, où, en moins de deux ans, plus d'un million d'hommes, des hommes les plus vertueux, les plus éclairés, périrent par la main des bourreaux (18)! A côté de ces malheureuses circonstances qui marquèrent les premiers temps de son second retour à Paris, Louis XVIII eut cependant la satisfaction de pouvoir rétablir sa puissance sur quelques bases solides. Le duc de Feltre, qui reprit le portefeuille de la guerre, après la dissolution du ministère Fouché, organisa, avec autant de zèle que d'habileté, une nouvelle armée, et surtout une garde royale assez nombreuse, assez dévouée pour que l'on n'eût plus rien à redouter de pareil à ce qui s'était passé l'année précédente, lors même que Bonaparte aurait pu se présenter de nouveau, ce qui était devenu impossible, confiné et gardé comme il l'était sur le rocher de Sainte-Hélène. Et dans le même temps M. de Vaublanc, devenu ministre de l'intérieur, donna à toute l'administration une direction plus monarchique; il réorganisa même dans ce sens l'Institut, d'où il expulsa par une ordonnance royale tous ceux dont l'opposition au gouvernement ne pouvait pas être contestée. Les choix qu'il fit pour les remplacer ne furent pas tous approuvés, même par les royalistes, et cette mesure, jusqu'alors sans exemple, excita de vives réclamations. Un fait plus décisif, et qui devait avoir de grands résultats, fut la réunion de cette chambre que Louis XVIII croyait *introuvable*, et qui se montra si zélée, si dévouée à son pouvoir. On lui avait tant dit que le parti royaliste était peu nombreux, sans talents, sans capacités, que ce fut avec une extrême surprise qu'il vit la grande majorité des assemblées électorales, livrées à elles-mêmes, sans influence, sans aucune des précautions que l'on a prises depuis, lui envoyer des hommes tels que les Corbière, les Villèle, les Labourdonnaie, les Bonald, et tant d'autres aussi distingués par leurs lumières que par leur dévouement. Cette réunion si imprévue l'étonna beaucoup, et il fut loin d'en être mécontent : c'est dans sa satisfaction et sa surprise qu'il la qualifia d'*introuvable*. Ce mot explique tout dans ce sens, autrement il ne peut pas être compris. Le zèle et le patriotisme de la nouvelle Chambre des Députés fut tel, qu'elle se soumit franchement et loyalement, quoique avec la plus vive douleur, aux charges que les circonstances imposèrent, qu'elle consentit à toutes les nécessités que les ministres du roi lui firent connaître; bien qu'elle eût peu de confiance en eux. Loin d'exiger de nouvelles proscriptions,

(18) Informé peu de jours après son retour à Paris que sept à huit cents révolutionnaires ou bonapartistes, prisonniers à Marseille, étaient menacés de périr par les mains de la populace, le roi se hâta d'envoyer dans cette ville M. de Vaublanc, qu'il nomma préfet des Bouches-du-Rhône, parce qu'il considéra ce zélé royaliste comme l'homme le plus capable, par son courage et son habileté, d'empêcher un pareil malheur; et en cela la confiance du monarque ne fût pas trompée. Sans s'effrayer des menaces et des cris de mort qui retentissaient aux portes de la prison, M. de Vaublanc s'y transporta lui-même dès qu'il fut arrivé à son poste; et en présence de toutes les autorités qu'il avait réunies, il examina l'un après l'autre tous les motifs d'arrestation, et mit à l'instant même en liberté les détenus qui n'étaient pas accusés de délits positifs. Il n'y eut pas une goutte de sang de répandue, l'ordre fut rétabli, et la justice reprit son cours ordinaire.

elle accepta sur-le-champ le projet d'amnistie générale. La seule exception qu'elle demanda fut celle des régicides *relaps*, et certes on devait bien cela à la mémoire de Louis XVI (19), à cette restauration dont on voulait faire un retour à la légitimité, aux lois éternelles de la justice et de l'honneur ! Avec une telle chambre et celle des pairs, d'où le roi écarta ceux qui avaient accepté la pairie de Bonaparte ; avec une armée et une garde royale telles que les avaient faites le duc de Feltre ; avec un esprit public excellent comme il l'était alors, le sort de la monarchie était assuré, et le roi le savait fort bien ; mais ce n'était pas là ce que les étrangers voulaient ; et le parti révolutionnaire, celui de Bonaparte ne le voulaient pas davantage. Plusieurs hommes de ce parti étaient encore au pouvoir, et ils sentirent qu'avec de tels éléments, et surtout avec une pareille chambre, ils ne pourraient pas y rester long-temps. Déjà son seul aspect avait obligé Fouché à s'éloigner. Son successeur, craignant de subir le même sort, s'efforça dans plusieurs occasions, pour plaire à la majorité, de paraître un excellent royaliste, et c'est pour cela, on ne peut en douter, que fut arrangée la conspiration de Pleignier et quelques autres, où des malheureux, qui n'avaient d'autres torts que de ne pas connaître les Bourbons, qui avaient tout au plus mérité des peines correctionnelles, périrent sur l'échafaud. Le hasard nous avait fait juré dans cette affaire ; mais ces malheureux, mal conseillés, nous récusèrent, ce qui leur fut très-funeste, car, après avoir suivi le procès dans tous ses détails, nous en sortîmes convaincu qu'aucun d'eux n'eût péri s'il s'était trouvé dans le jury un seul homme indépendant et consciencieux. Ce qu'il y eut de bien déplorable dans ce procès, c'est que le blâme en rejaillit tout entier sur le roi et sur les royalistes, que plusieurs affaires du même genre eurent le même résultat à cette époque. Tandis qu'à Paris on imaginait, on inventait des conspirations pour trouver des victimes et faire accuser de cruauté le gouvernement du roi, à Lyon on protégeait, on faisait absoudre de véritables conspirateurs, et à Grenoble on se hâtait d'immoler des complices pour ensevelir des secrets odieux. C'est avec ce machiavélisme, cette fourberie que l'on parvint à discréditer, à dépopularirer la restauration, et que l'on fit considérer comme indispensable la dissolution de cette Chambre des Députés, en lui imputant tous ces torts et toutes ces iniquités. Louis XVIII aperçut d'abord le piége, et il refusa sa signature à l'ordonnance de dissolution ; mais on revint à la charge ; on eut recours à tous ceux qui pouvaient avoir quelque influence sur son esprit. Quatre prélats de la Chambre des Pairs, en tête desquels était M. de Bausset, vinrent le fatiguer de leurs sollicitations. Enfin on mit en jeu un moyen plus puissant, l'intervention de la Russie, qui, depuis le retour des Bourbons, surtout depuis la présence de Richelieu au ministère, avait été, comme on l'a vu, l'appui constant de la révolution. On alla chercher l'ambassadeur Pozzo-di-Borgo, Français d'origine, émigré et assez bon royaliste, mais dont les instructions étaient positives. Il n'hésita pas, et se rendit aux Tuileries, où il éprouva d'abord quelque

(19) Le 21 janvier 1815, les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, exhumés du cimetière de la Madeleine où ils étaient depuis 1793, furent transportés solennellement dans les caveaux de la basilique de Saint-Denis.

résistance de la part du roi; mais il fallut céder; et l'ordonnance de dissolution, du 5 sept. 1816, fut signée. Ainsi c'est à l'influence russe qu'il faut attribuer tous les résultats de cet acte déplorable, que l'on a appelé avec raison le suicide des Bourbons, la ruine de la branche aînée. Et qu'on ne croie pas que nous ayons adopté légèrement cette version d'un fait aussi important; d'autres écrivains l'ont rapportée et publiée de la même manière, sans trouver de contradicteurs. Quant à l'auteur de cette notice, il ne craint pas d'affirmer qu'il l'a entendue de la bouche même de l'ambassadeur Pozzo-di-Borgo, lequel, plus tard, devenu indépendant et revenu à des opinions royalistes, déplorait amèrement le rôle obligé qu'il avait joué dans cette circonstance. Tous les détails que nous venons de donner se trouvent d'ailleurs rapportés dans la notice biographique dont nous avons sous les yeux un exemplaire, que cet ambassadeur nous a lui-même remis. On ne trouvera pas inutile, sans doute, que nous insistions autant sur les faits qui amenèrent la dissolution du 5 sept. 1816; nous considérons cette dissolution comme l'un des événements les plus importants de l'histoire contemporaine, et comme l'une des premières causes de la chute des Bourbons, de la décadence du pouvoir royal. Dès que l'ordonnance parut, le ministre qui l'avait fait rendre s'occupa de former une autre chambre. De nombreux agents, choisis dans les rangs de la révolution, furent envoyés dans les départements pour y préparer les choix. On ne craignit pas de rappeler de l'exil, de faire sortir de prison des hommes poursuivis comme ennemis du roi, comme ayant trempé dans des complots contre sa personne. Nous citerons entre autres le fameux Desmarest (*voy.* ce nom, LXII, 398), chef du bureau secret de la police impériale, qui avait passé plus de vingt ans à persécuter les royalistes; Desmarest que l'on pouvait accuser à bon droit de la mort de plusieurs, et dont alors on leva la surveillance pour qu'il allât voter à l'assemblée électorale de l'Oise. Malgré de pareils moyens, l'opinion publique était tellement en faveur des royalistes, que le ministère eut beaucoup de peine à obtenir la majorité dans la chambre, et qu'il ne put empêcher d'y reparaître MM. de Villèle, Labourdonnaie, Corbière, Clausel de Coussergues, et tous ceux qui lui faisaient le plus d'ombrage. Ce fut néanmoins, pour la faction démocratique, un grand triomphe que cette ordonnance de dissolution. Toutes les parties du gouvernement en subirent les conséquences. MM. de Vaublanc et le duc de Feltre furent écartés du ministère, les préfectures et toutes les administrations, les tribunaux furent aussi purgés d'*ultras* (sobriquet que l'on donna aux royalistes; on a dit que ce fut Louis XVIII lui-même; mais nous ne le pensons pas). Avec de tels moyens, les secours de la censure qui vint encore en aide au nouveau ministère, et qui fut principalement dirigée contre les royalistes, la Restauration marcha rapidement à sa ruine. La loi des élections, changée au profit du parti révolutionnaire, lui amena chaque année à la chambre de nouveaux renforts. Des sociétés secrètes, des complots régicides se formèrent sur tous les points, et des émeutes éclatèrent dans la capitale, sous les yeux mêmes du monarque, qui persistait à briser une couronne qu'il avait tant désirée et si ardemment poursuivie! Rien ne se fit plus

en France que par la nouvelle majorité. Un nouveau concordat, destiné à remplacer celui de Bonaparte, et qui avait été convenu avec la cour de Rome, par le précédent ministère, lequel l'avait présenté aux chambres, fut retiré de peur qu'il n'en fût repoussé, et il n'en a plus été question. Il restait cependant encore à la Chambre des Pairs une majorité conservatrice; et cette majorité véritablement royaliste, avait plus d'une fois présenté des obstacles aux vues des nouveaux ministres. Ils résolurent de s'en affranchir, et ce fut à l'occasion de la sage proposition faite à la séance du 20 février 1819, par le vénérable Barthélemy, pour obtenir une modification à la loi des elections (*voy.* Barthélemy, LVII, 241), qu'une ordonnance royale créa 60 nouveaux pairs, presque tous choisis parmi les plus dévoués à la révolution et à l'empire, ceux qui avaient dénié la Restauration en 1815, et que, pour cela, on avait écartés de la chambre. Ainsi le ministère et la révolution eurent dans les deux chambres une majorité incontestable, et l'on peut dire que, si la monarchie des Bourbons continua d'exister, c'est parce que le parti de la république s'était rendu trop odieux, et que celui de Bonaparte ne pouvait réussir que par la présence de son chef. Le pouvoir de Louis XVIII se traîna ainsi péniblement entre les factions opposées jusqu'au 13 février 1820, où l'assassinat du duc de Berri, et l'indignation qui en fut la suite, renversèrent un ministère qui, s'il n'était pas lui-même complice de l'attentat, pouvait au moins être accusé de n'avoir rien fait pour l'empêcher (*voy.* Berri, LVIII, 86, et Louvel, XXV, 273). Cet événement, si funeste aux Bourbons, donna cependant un peu de vigueur et d'énergie à leur gouvernement. Le ministre principal, le nouveau favori de Louis XVIII, à qui l'on attribuait tous ces malheurs, fut obligé de se retirer; comme l'a dit M. de Chateaubriand, *son pied glissa dans le sang.* Quelques royalistes prirent part aux affaires, entre autres MM. de Corbière et Villèle qui furent d'abord ministres sans portefeuille, et s'associèrent ainsi d'une manière équivoque à des hommes qui jusqu'alors s'étaient montrés fort contraires à leurs opinions, ce qui commença la division du parti royaliste (*voyez* Labourdonnaie, LXIX, 218). Cette division eut des conséquences funestes. Plusieurs royalistes restèrent dans l'opposition, d'autres devinrent ministériels, ce qui rendit la marche du gouvernement encore plus incertaine et plus embarrassée. Cependant on fit quelques bonnes lois pour la presse, pour les élections, et lorsque MM. de Chateaubriand et Mathieu de Montmorency entrèrent au ministère, la marche devint plus franche et plus assurée; les factions et les sociétés secrètes furent surveillées et même réprimées; Berton et d'autres conspirateurs, pris en flagrant délit, portèrent leurs têtes sur l'échafaud, et, si le ministère ne sévit pas dès-lors contre des hommes plus importants et non moins coupables, ce dont il avait des preuves matérielles, ce fut un acte de faiblesse, qui eut dans l'avenir des résultats fâcheux (*voy.* Berton, LVIII, 154). La France était alors, on ne peut se le dissimuler, le centre de toutes les intrigues, de tous les complots qui se tramaient contre les rois dans toutes les parties de l'Europe; et c'était de son sein que devait bientôt partir le signal de tous les soulèvements de l'Espagne et de l'Italie. Les puissances semblèrent enfin en concevoir quelque inquiétude,

et l'empereur Alexandre lui-même, revenu à des idées de conservation et d'ordre, plus franc et plus généreux dans sa politique, s'occupa sérieusement de réprimer les insurrections militaires qui éclatèrent simultanément à Madrid, à Lisbonne, à Naples et à Turin. Un congrès fut réuni à Vérone, où MM. de Montmorency et de Chateaubriand se rendirent de la part du roi de France. Ils y trouvèrent le czar dans les meilleures dispositions pour tout ce qu'exigeait la prompte répression de ces différentes révoltes. Les autres souverains s'empressèrent d'y adhérer. Il fut convenu que la France serait seule chargée de porter la guerre en Espagne, et de rétablir sur le trône Ferdinand VII, que l'insurrection tenait prisonnier dans sa capitale. C'était une fort bonne occasion de mettre fin aux dangers de cette contagion du libéralisme espagnol qui, depuis plusieurs années, donnait des inquiétudes, et nous obligeait de surveiller la frontière des Pyrénées. La France devait trouver dans cette guerre un avantage plus grand encore, celui d'imprimer à son armée un caractère véritablement royal, de lui faire obtenir quelques succès sous le drapeau blanc, ce qui, en fin de compte, devait tourner au profit de la légitimité sur tous les trônes de l'Europe. M. de Chateaubriand comprit fort bien tout cela, et il eut avec l'empereur Alexandre de longues conversations, où tout fut arrangé et convenu. Par suite de ces décisions, les insurrections de Turin et de Naples furent promptement réprimées par les armées de l'Autriche qui s'en était chargée, et il ne resta plus que celle de la Péninsule ibérique, où la France dut envoyer cent mille hommes sous les ordres du duc d'Angoulême. C'était plus qu'il n'en fallait pour réduire quelques soldats révoltés, sans chefs et sans direction. L'armée française parvint jusqu'à Cadix, où elle délivra Ferdinand VII qu'elle ramena dans sa capitale. On donna beaucoup de retentissement à cette courte campagne, qui, au fond, se réduisait à peu de chose; la vanité française en parut satisfaite, et l'armée royale acquit beaucoup de considération et de force. C'était un progrès immense pour l'avenir de la Restauration, et personne ne douta dès-lors que Louis XVIII ne fût un des rois de l'Europe les mieux affermis. Après avoir acquitté tant de charges et de contributions, ses finances étaient dans le meilleur état; après avoir dû consentir à tant de créations de rentes, après avoir doublé en quelques années la dette publique, le cours de la bourse était de quatre fois plus élevé qu'en 1814! Qu'on ajoute à cela tous les progrès de l'industrie, les canaux, les routes, les ponts et tant d'entreprises, tant de travaux publics qui s'étaient multipliés sur tous les points, on verra que ces derniers temps du règne de Louis XVIII furent une des époques les plus brillantes et les plus prospères de notre histoire. Et c'était au milieu de factions rivales, environné d'émeutes, toujours en présence des prétentions ombrageuses et cupides de l'étranger; mais c'était surtout depuis qu'il n'avait plus que des ministres vraiment royalistes et français, qu'un vieillard infirme et condamné à une immobilité presque complète, avait conduit la France à cet état de splendeur. Avec plus de fixité et de persistance dans ce système de loyauté et de franchise, il pouvait compléter son ouvrage, il pouvait assurer la durée de ses institutions, rendre à la France son indépendance, et mettre le trône à l'abri de nouvelles révolu-

tions. Pour cela, il n'eût fallu qu'encore un peu de cette énergie, de cette force d'âme qu'il avait déployée au temps de son exil; mais le poids des années et les infirmités se faisaient de plus en plus sentir, et l'on voyait aussi s'affaiblir de plus en plus les facultés morales. Entièrement privé de l'usage de ses jambes depuis plusieurs années, ce n'était qu'à l'aide d'un fauteuil mécanique qu'il pouvait être transporté d'un lieu à un autre, et c'était par le moyen d'une autre machine qu'on le descendait dans sa voiture, où il faisait, presque tous les jours, une longue promenade. Dès le commencement de juillet 1824, le mal fit de graves progrès, et les médecins désespérèrent de la vie du prince. Cependant, le 25 août, jour de sa fête, il voulut encore être roi, et vit, selon l'usage, défiler devant son fauteuil toutes les autorités et les grands du royaume. « Je veux voir encore une fois tout « mon monde, disait-il; le roi de « France peut mourir, mais il ne doit « pas être malade. » Le 12 sept., sa maladie fut officiellement annoncée; on ordonna des prières publiques et l'on ferma la Bourse et les spectacles. Averti par l'évêque d'Hermopolis, il désira recevoir les secours de la religion, se confessa et fut administré. Le lendemain, la fièvre augmenta, et, après une longue agonie, il expira, le 16 sept. 1824, à quatre heures du matin, environné de toute sa famille, qui reçut sa bénédiction, et donna des marques non équivoques d'une vive affliction. Après l'autopsie et l'embaumement, le corps, placé dans un double cercueil de plomb et de chêne, fut transporté à Saint-Denis, le 22 septembre, avec beaucoup de solennité. On remarqua cependant que par suite d'une question de préséance, entre la grande-aumônerie et l'archevêché, le clergé n'y assista point. Toute la population de Paris se porta sur le passage du cortége et parut sentir la perte qu'elle venait de faire. Son frère, Charles X, fut reconnu roi à l'instant même et sans la moindre opposition. L'oraison funèbre de Louis XVIII fut prononcée à Saint-Denis, par l'évêque d'Hermopolis (Frayssinous). La physionomie de ce prince était fort expressive, et la sévérité ou la clémence s'y peignaient naturellement. Son esprit ne manquait ni d'étendue ni de vivacité, mais il était plus brillant que solide. C'était un littérateur instruit et qui eût peut-être, comme on l'a dit, été mieux placé sur un fauteuil académique que sur un trône. Les éloges et les flatteries dont il était l'objet pour son érudition et ses talents littéraires lui plurent toujours beaucoup plus que les louanges qu'on lui adressa sur son habileté politique. Ses connaissances étaient du reste de peu d'étendue en administration, en économie politique et surtout en science militaire, cette partie aujourd'hui si essentielle des études de l'homme d'état. Sa mémoire était prodigieuse : il citait à chaque instant, mais quelquefois sans à propos, des textes de Virgile et d'Horace. Un grand moyen de succès auprès de lui était de savoir par cœur quelques passages de l'un de ces deux poëtes. On vit plus d'un courtisan les étudier dans ce seul but, et nous connaissons un ministre qui tomba dans sa disgrâce pour lui avoir dit qu'il ne s'en était jamais occupé. Fort recherché dans ses expressions, quoique vain et très-fier de son rang, il était cependant, quand il le voulait, d'une excessive politesse. L'état de faiblesse et d'affaissement où l'adversité le plongea long-temps avait ajouté à son caractère de dissimula-

tion et de réserve. Peu sincère dans ses goûts et ses affections, il ne fut ni haineux ni vindicatif, et la maxime d'union et d'oubli qu'il proclama tant de fois, était chez lui ce qu'il y avait de plus vrai; mais cet oubli fut trop souvent celui des bienfaits et des services; et ce tort, l'un des plus graves de la Restauration, eut pour sa dynastie des résultats funestes et qui durent encore. Il avait puisé dans le commerce des lettres l'art de rédiger avec précision et facilité. Ses discours d'apparat étaient toujours empreints d'un caractère de convenance et de noblesse, qu'il savait aussi placer à propos dans sa correspondance et sa conversation. On cite de lui ce mot aussi sensé que spirituel : « L'exactitude est la politesse des rois ». Avec tous ces avantages, on doit s'étonner de la faiblesse et de l'inégalité de l'un de ses écrits les plus connus, qui fut publié de son vivant, et dont il est sûr que lui-même revit les dernières épreuves : *La relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz, en* 1791, Paris, 1823, in-8° et in-12. Les écrivains de l'opposition libérale en firent de très-amères critiques, surtout Arnault, qui ne pouvait pardonner à l'auteur son exil après les Cent-Jours de 1815. Ils y trouvèrent de la trivialité, des inconvenances, et nous sommes obligés d'avouer qu'ils eurent quelquefois raison. M. de Chateaubriand a fait du règne de Louis XVIII un tableau fort remarquable, mais un peu flatté, dans la brochure qu'il publia aussitôt après sa mort, sous ce titre : *Le roi est mort, vive le roi!* Nous en citerons un fragment : « Ce prince « comprenait son siècle, il était « l'homme de son temps. Avec des « connaissances variées, une instruc- « tion rare, surtout en histoire, un « esprit applicable aux petites com- « me aux grandes affaires, une élo- « cution facile et pleine de dignité, « il convenait au moment où il pa- « rut, et aux choses qu'il a faites..... « La partie active du règne de Louis « XVIII a été courte; mais elle occu- « pera une grande place dans l'his- « toire. On peut juger ce règne par « une seule observation : il ne se « perd point par l'éclat que Na- « poléon a laissé sur ses traces. On « demande ce que c'est que Char- « les II, après Cromwell; Charles II, « dont la restauration ne fut que celle « des abus qui avaient perdu sa fa- « mille! On ne demandera jamais ce « que c'est que le sage qui a délivré « la France des armées étrangères, « après l'ambitieux qui les avait atti- « rées dans le cœur du royaume; on « ne demandera jamais ce que c'est « que l'auteur de la charte, le fonda- « teur de la monarchie représenta- « tive, ce que c'est que le souverain « qui a élevé la liberté sur les débris « de la révolution, après le soldat qui « avait bâti le despotisme sur les « mêmes ruines; on ne demandera « jamais ce que c'est que le roi qui a « payé les dettes de l'État, et fondé « le système du crédit, après les ban- « queroutes républicaines et impé- « riales... » Nous regrettons que dans son panégyrique M. de Chateaubriand n'ait pas essayé de revêtir de ses vives couleurs le récit des infortunes de Louis XVIII dans l'exil, et surtout sa résistance aux menaces, à la perfidie des étrangers, comme aussi la grandeur, le courage qu'il déploya à Vérone, à Riegel et surtout à Varsovie. C'est là qu'il fut véritablement grand, héroïque; ce sera la plus belle page de son histoire. Sous ce point de vue, il est au-dessus, on peut le dire, de Louis XIV et de Henri IV à qui il aimait

tant qu'on le comparât. Jamais on ne vit, il est vrai, ces deux princes réduits à une si grande infortune; mais peut-être ne l'eussent-ils pas aussi noblement supportée. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'à l'exemple de ces deux illustres aïeux, et jusque dans les derniers temps de sa vie, malgré ses infirmités et quoique frappé d'une incapacité, qui probablement n'était pas absolue, Louis XVIII eut des maîtresses, même des maîtresses avouées. On a vu que ce fut long-temps madame de Balbi; plus tard, on en a cité d'autres, notamment madame du Cayla, à qui il fit des présents considérables, entre autres la terre de St-Ouen, qui avait été le berceau de la charte; ce qui donna lieu à une épigramme assez piquante. On a attribué à ce prince beaucoup d'écrits anonymes et pseudonymes, dont nous avons cité la plus grande partie. Nous y ajouterons : I. Un *Recueil de poésies diverses*, publié en 1787-1789, sous le nom du marquis de Fulvy, réimprimé en 1823, in-18, à Paris, et dont au moins une partie n'est pas de Louis XVIII. II. *Lettres d'Hartwell, correspondance politique et privée de Louis XVIII, roi de France*, Amiens, 1824, in-8°. Il est sûr qu'un nombre considérable d'écrits politiques composés dans les loisirs de l'émigration, et où se trouvaient exprimés des principes que plus tard il ne pouvait avouer, ont été détruits par ses ordres, et qu'ainsi ils ne paraîtront jamais. Le *Manuscrit inédit* sur la publication de M. de Lacoudraye, imprimé récemment, était de ce nombre; mais il avait heureusement échappé à l'ordre de prohibition. *Les Mémoires de Louis XVIII, recueillis et mis en ordre par M. le duc de D....*, Paris, 1832, 12 vol. in-8°, sont évidemment un ouvrage apocryphe et de la fabrique qui en a produit tant d'autres à la même époque. Beaucoup d'auteurs ont publié des *Vies* de Louis XVIII ou des *Histoires de son règne*; mais il n'en est point encore qui méritent d'être citées, pas même celle d'Alphonse de Beauchamp (2 vol. in-8°), qui, comme bien d'autres, avait besoin de gagner la très-modique pension qui lui était accordée. La Vie de Louis XVIII est donc encore un ouvrage à faire. Sous la plume d'un habile écrivain et surtout d'un politique judicieux et profond, ce serait une des parties les plus intéressantes de notre histoire. M—d j.

LOUIS Ier, roi d'Étrurie, naquit à Parme, le 5 juillet 1773, de don Ferdinand, petit-fils de Philippe V et duc de Parme, et de Marie-Amélie-Jeanne-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, sœur de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France. Envoyé en Espagne, par son père, lors des premiers événements des guerres d'Italie, Louis épousa à Madrid, le 25 août 1795, Marie-Louise de Bourbon, fille de Charles IV. Il vivait éloigné des affaires, et s'occupait avec zèle des pratiques de la religion, lorsque la princesse sa femme lui donna un fils, Louis II, qui fut à peine quatre ans roi d'Étrurie sous la régence de sa mère, et qui est aujourd'hui duc de Lucques, et appelé, par des droits éventuels, au duché de Parme, lors de la mort de l'impératrice Marie-Louise de Lorraine, veuve de Napoléon. M. de Talleyrand, qui était à la tête de la politique du premier consul, lui persuada, dès les premiers moments de son avènement à l'autorité consulaire, de se rapprocher du cabinet de Madrid, et de se donner ainsi des tons de protecteur des Bourbons d'Espagne, pour mieux éloigner et opprimer les Bour-

bons de France. Le duché de Parme, en Italie, était convoité par Napoléon, qui n'en jouissait qu'à titre de conquête. Voulant le posséder en vertu d'une cession régulièrement diplomatique, il envoya auprès de Charles IV Lucien Bonaparte, son frère, chargé d'échanger le duché de Parme contre la Toscane, que des traités avec l'Autriche mettaient à la disposition du gouvernement français. A peine arrivé, Lucien conclut le traité dont la teneur suit : « Sa Majesté catholique et le premier consul de la république française, voulant établir d'une manière *perpétuelle* les États qui doivent être donnés, en équivalent de ceux de Parme, au fils de l'infant duc actuel, don Ferdinand, frère de la reine d'Espagne, sont convenus des articles suivants, et ont autorisé, pour former ce traité, Sa Majesté catholique, le prince de la Paix, et le premier consul, le citoyen Lucien Bonaparte, ambassadeur actuel de la république française, lesquels ont arrêté les articles suivants : 1° Le duc régnant de Parme renonce pour lui et pour ses héritiers, *à perpétuité*, au duché de Parme avec toutes ses dépendances, en faveur de la république française, et Sa Majesté catholique garantira cette renonciation. 2° Le grand-duché de Toscane, renoncé aussi par le grand-duc, et dont la cession a été garantie en faveur de la république française par l'empereur d'Allemagne, sera donné au fils du duc de Parme, en compensation des États cédés par le duc son père, et en vertu d'un autre traité antérieurement fait entre Sa Majesté catholique et le premier consul de la république française. 3° Le prince de Parme passera à Florence, où il sera reconnu pour souverain de tous les États appartenant au grand-duché, et il y recevra, dans la forme la plus solennelle, des mains des autorités constituées dans le pays, les clefs et le serment de *vasselage* qui lui est dû en qualité de souverain. Le premier consul concourra de toutes ses forces à l'accomplissement pacifique de ces articles. 4° Le prince de Parme sera reconnu comme roi de Toscane avec tous les honneurs dus à sa qualité, et le premier consul le fera reconnaître et traiter comme tel par toutes les autres puissances ; et leur reconnaissance doit précéder l'acte de possession. 5° La partie de l'île d'Elbe *dépendante* appartenant à la Toscane restera au pouvoir de la république française, et le premier consul donnera en équivalent au roi de Toscane le pays de Piombino, qui appartenait au roi de Naples. 6° Ce traitté ayant son origine dans *celui arrêté* entre S. M. catholique et le premier consul, par lequel le roi cède à la France la possession de la Louisiane, les parties contractantes conviennent entre elles de remplir les articles dudit traité, et qu'en attendant qu'on s'arrange sur les différences que l'on y trouve, celui-ci ne puisse point détruire les droits respectifs. 7° Et comme la nouvelle maison qu'on établit dans la Toscane est de la famille d'Espagne, ces États seront en tout temps propriété de l'Espagne, et il y ira régner un infant de la famille, lorsque la succession viendra à manquer au roi qui y va à présent, ou à ses enfants, s'il en a. A leur défaut, les enfants de la maison régnante d'Espagne devront succéder dans ces États. 8° S. M. catholique et le premier consul, en considération de la renonciation du duc régnant de Parme en faveur de son fils, s'entendront pour lui procurer des indemnités honorables en possessions ou en rentes. 9° Le pré-

sent traité sera ratifié et échangé dans le terme de trois semaines, lequel échu, il restera sans aucune valeur. Fait à Aranjuez, ce 21 mars 1801 (30 ventôse an IX de la république). Signé: Lucien Bonaparte, el Principe de la Paz. » On voit, par ce traité, que le prince Louis était reconnu roi de Toscane, mais, par une clause particulière, il fut convenu que la Toscane s'appellerait le royaume d'Étrurie. Peu de temps après, le nouveau roi et la nouvelle reine se rendirent à Paris. Bonaparte leur donna des fêtes, et on lit, dans les Mémoires de Bourrienne, qu'on s'attacha à jeter du ridicule sur ces princes, qui ne manquaient que d'un peu d'expérience du monde et de confiance dans leur propre mérite. Leur timidité était telle, qu'on eut facilement l'occasion de lui donner un autre nom. La cour des Tuileries d'alors ne faisait aucun effort pour combattre ces préventions ridicules. A peine arrivé en Toscane ou en Étrurie, il fut difficile au prince de gagner les cœurs des habitants, qui se souvenaient toujours de la sage administration de leur grand-duc Ferdinand. La cour de Madrid, imaginant qu'elle saurait donner des conseils importants au prince et à la princesse, leur ordonna de se rendre en Espagne. La princesse était enceinte, et ne pouvait entreprendre sans danger un tel voyage. Des ordres plus précis lui enjoignirent de partir, et elle s'embarqua sur un immense vaisseau de ligne espagnol, appelé *la Reine-Louise*. Ce voyage était sans doute imprudent. A peine arrivée à Barcelone, la princesse ne fut pas en état de débarquer, et elle mit au monde la princesse Marie-Louise-Charlotte-Sébastienne-Annonciade, à bord de *la Reine-Louise*, le 2 octobre 1802. De retour à Florence, le roi Louis Ier tomba dangereusement malade : jamais il n'avait eu une forte santé, et des chagrins qu'il éprouvait à la suite des doubles exigences du vainqueur et de quelques ministres, abrégèrent sa vie : il mourut le 27 mai 1803, après avoir déclaré sa femme régente du royaume et tutrice de son fils Louis II, qui n'était pas âgé de quatre ans et qu'elle aimait avec une tendresse qui ne se ralentit jamais. La fin déplorable de ce prince, qui eût été moins malheureux, si les vicissitudes de la guerre ne l'avaient pas injustement déplacé et jeté, quoique usurpateur involontaire, dans des embarras qu'il n'était que trop facile de prévoir, excita une grande douleur à Parme, où il était aimé, connu et apprécié. Son fils, aujourd'hui seigneur de la ville de Lucques, dont la principauté doit être réunie à la Toscane lorsqu'il sera rétabli à Parme, ressemble à son père pour la douceur, mais il a plus de vivacité, d'énergie et de volonté. Les traits de ce prince offrent une ressemblance exacte avec ceux de Louis XIV, quadrisaïeul de son père. Il a épousé une princesse de Sardaigne, sœur jumelle de l'impératrice actuelle d'Autriche. (Pour l'article de sa mère, *voy.* Marie-Louise *d'Étrurie*, au Suppl.) On croit qu'il existe une *Relation de l'arrivée de Louis Ier en Étrurie*, par un officier de sa maison, et qu'elle contient des détails intéressants ; mais nous ne la connaissons pas. A—D.

LOUIS (Jean-Antoine), né à Bar-le-Duc, le 10 mars 1742, était employé à l'intendance d'Alsace, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara partisan, et au mois de septembre 1792, fut nommé, par le département du Bas-Rhin, député à la Convention nationale, où il siégea à

l'extrême gauche, et vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Élu secrétaire quelque temps après, il s'opposa aux limites qu'on voulait donner au pouvoir des comités révolutionnaires, en les obligeant à rendre compte des motifs de chacune des arrestations. L'année suivante, il fut président de la société des Jacobins. Ce fut lui qui, la même année, fit décréter la formation d'une compagnie de canonniers pour chaque section de la capitale. Nommé membre du Comité de sûreté générale, dans le mois de septembre 1793, il s'y montra l'un des moins sanguinaires, et sauva beaucoup de victimes, ce qui fit qu'après le 9 thermidor, on l'excepta du décret d'arrestation prononcé contre ses collègues. Le député Pierret assura alors que Louis n'avait jamais repoussé la prière d'un malheureux, et que c'était toujours à lui que s'adressaient les victimes de la tyrannie. Ayant passé, par le sort, au Conseil des Cinq-Cents, après la session conventionnelle, il en sortit en 1796, et mourut le 19 août de la même année. M—DJ.

LOUIS (le baron Louis-Dominique), plus connu sous le nom de *l'abbé Louis*, naquit à Toul, le 13 nov. 1755. Il était conseiller-clerc au Parlement de Paris, et lié aux ordres sacrés lors de la révolution, dont il avait adopté les principes, avant même qu'elle éclatât. En effet, dès 1788, les innovations qui se préparaient avaient trouvé en lui un ardent défenseur dans l'assemblée provinciale de l'Orléanais. Lié particulièrement avec l'évêque d'Autun, Talleyrand, on le vit, en qualité de diacre, ainsi que Desrenaudes, en qualité de sous-diacre, et comme lui décoré de la *ceinture tricolore*, assister ce prélat à la messe célébrée au Champ-de-Mars *sur l'autel de la patrie*, le 14 juillet 1790, en l'honneur de la première fédération. C'est là que ces trois ecclésiastiques firent la bénédiction des drapeaux de tous les départements de la France, ou, pour nous servir de l'expression qu'alors employait l'abbé Louis, *des bannières de la liberté*. Peu porté par caractère aux parades politiques, il s'occupa bientôt d'intérêts plus sérieux. Il fut chargé, par Louis XVI de diverses missions diplomatiques à Bruxelles. Le roi le nomma son ambassadeur à Stockholm; mais les événements empêchèrent l'abbé Louis de se rendre à cette destination. Les excès des révolutionnaires lui avaient fait déserter leurs rangs. Depuis le voyage de Varennes, il se vit exposé à de dangereuses persécutions. Peu de temps après le 10 août, il émigra en Angleterre, où il se livra à de sérieuses études sur le système financier du célèbre Pitt. De retour en France, après le 18 brumaire, avec toutes les qualites nécessaires pour se distinguer par d'utiles services dans la haute administration, il fut placé d'abord comme chef de bureau au ministère de la guerre (1800), et chargé d'une partie des liquidations arriérées. La renommée de son habileté et de son respect pour les droits acquis, eut du retentissement même dans le corps diplomatique. Le gouvernement napolitain le sollicita de fonder une caisse nationale d'amortissement, et d'en prendre la direction. L'empereur répondit, à cette occasion, aux personnes qui demandaient son consentement : « Quel « est donc cet homme que chacun « réclame et qui ne demande rien? » Qu'il reste. » Et il l'appela successivement à la direction des intérêts de la Légion-d'Honneur (1806),

au Conseil-d'État, en qualité de maître des requêtes, à la présidence du conseil de liquidation établi en Hollande (1810), enfin à l'une des places d'administrateur du Trésor. Dans ces fonctions, Louis dirigea le contentieux avec une sévérité très-profitable aux intérêts du fisc. Un jour qu'au Conseil-d'État Napoléon employait toute son influence pour faire rejeter une créance onéreuse au Trésor; il interpella Louis : « Un État qui veut « avoir du crédit doit tout payer, « même ses sottises, » répondit l'abbé financier, avec cette brusque franchise qui lui était ordinaire. Durant le voyage qu'il fit, en 1810, à Amstérdam et à Munster, pour y régler les comptes de la dette de Hollande et de cet ancien évêché, il en termina l'apurement à l'entière satisfaction de ces pays étrangers, en faisant valoir auprès de Napoléon les règles d'équité et de bonne foi qui sont d'ordinaire si peu familières aux conquérants. « Vous voulez donc « me ruiner? lui dit l'empereur en « recevant la proposition d'une li« bération complète.—Non, sire, ré« pondit Louis; les gouvernements ne « se ruinent pas en payant leurs dettes. « Vous aurez un jour besoin de crédit; « vous ne pouvez le fonder que par une « rigoureuse justice envers les créan« ciers de l'État. » Loin de s'irriter de ce langage, Bonaparte préposa l'abbé Louis, de concert avec Mollien, ministre économe et sévère, à la surveillance du contentieux du Trésor, et de la nouvelle Banque de l'État, connue sous le nom de caisse de service. Il étudia les nombreux rouages de ce grand mécanisme d'administration, et y découvrit le germe des réformes qui devaient un jour le simplifier. Devenu baron de l'empire et conseiller d'État, il fut chargé, le 11 mars 1813, de présenter au Corps législatif un projet de loi pour la vente des biens des communes, moyen funeste qui fut plus d'une fois, sous la Restauration, l'objet de vifs reproches contre l'iniquité des mesures financières du gouvernement impérial. Ce fut pourtant à l'occasion de cette fatale conception que Louis crut devoir faire du même gouvernement un éloge aussi déplacé qu'emphatique : « Si quelque chose « peut ajouter à la reconnaisance des « Français envers le restaurateur de la « monarchie, dit-il, ne serait-ce pas « cet ordre invariable, cette écono« mie sévère portée dans les moin« dres détails de l'administration? « Rien n'échappe à la vigilance de « l'empereur; rien de trop petit pour « l'occuper, lorsqu'il en peut résulter « un bien. Nous le voyons, comme « Charlemagne, ordonner la vente « des herbes inutiles des jardins, lors« que sa main distribue à ses peuples « les richesses des nations vaincues. « Si un homme du siècle des Médicis, « ou du siècle de Louis XIV, revenait « sur la terre, et qu'à la vue de tant « de merveilles, il demandât combien « de règnes glorieux, de siècles de « paix il a fallu pour les produire, « vous répondriez qu'il a suffi de « douze années de guerre et d'un « seul homme. » — Après un pareil panégyrique, on s'étonnerait de voir, douze mois après, son auteur, non-seulement faire partie, comme ministre, du gouvernement provisoire, mais encore provoquer les événements qui amenèrent la chute de Napoléon, si l'on ne savait qu'étranger à tout enthousiasme, soit pour les hommes, soit pour les choses, l'abbé Louis ne songeait qu'à conserver son influence financière, et n'était rien moins que disposé à faire le sacrifice de sa fortune et de son

ambition à quelque gouvernement que ce fût. « Vous auriez beau faire, « disait Talleyrand, Louis sera fi- « nancier jusqu'au dernier soupir. » Ce fut, en effet, Talleyrand, alors président du gouvernement provisoire, qui appela son ancien diacre au portefeuille des finances ; mais il est juste de dire que, dans ces circonstances décisives, Louis, dont l'œil pénétrant avait bien jugé la situation désespérée de Napoléon, donna les conseils les plus énergiques. On sait qu'après l'entrée des souverains alliés, l'empereur Alexandre, surpris de la manifestation qui s'était faite dans cette journée, en faveur des Bourbons, hésitait encore à rappeler Louis XVIII. Talleyrand, peu sûr du terrain, hésitait également, et, comme s'il eût craint de s'être trop avancé, il se réfugia derrière le témoignage des abbés Louis et de Pradt, qui furent admis sur-le-champ auprès du czar. Tous deux l'appuyèrent chaleureusement. Tandis que de Pradt assurait que toute la France était royaliste, et qu'elle se prononcerait dès qu'elle serait appelée à le faire avec sûreté, « l'exem- « ple de Paris sera décisif pour elle, « poursuivit Louis avec sa virulence « d'expression ordinaire. C'en est fait, « dès aujourd'hui, de Napoléon : « *c'est un cadavre, seulement il ne* « *pue pas encore* ». Il faut convenir que le nouveau ministre des finances prenait le portefeuille dans des conjonctures bien difficiles. Les services étaient sans ressources et sans direction, par l'épuisement de la guerre et par le départ pour la ville de Blois des principaux fonctionnaires du gouvernement impérial. Depuis dix mois l'impôt de tous les départements de l'Est ne rentrait plus que dans les mains de l'étranger, et l'abbé Louis ne trouva, pour faire face aux premiers besoins, que cent mille écus dans toutes les caisses sur lesquelles le Trésor avait encore action. Ce fut dans ces circonstances que le trésorier-général de la couronne (impériale), La Bouillerie, rapporta de Blois à Paris une somme de plus de 20 millions, dont une partie était en diamants, et quatorze millions en or. Quand cette bonne aubaine entra dans la cour des Tuileries (15 avril), les courtisans qui entouraient Monsieur, comte d'Artois, alors investi de la lieutenance-générale du royaume, prétendirent qu'il fallait se la partager. Les officiers de la couronne de Napoléon réclamaient de leur côté. Dans ce conflit, l'abbé Louis s'adressa vivement au prince, lui prouva que ces millions n'appartenaient pas à Bonaparte, mais à la France, et Monsieur, dont la probité était si délicate, ordonna sur-le-champ la réintégration de l'argent au trésor public, et celle des diamants au trésor de la couronne ; mais déjà les courtisans s'étaient fait leur part, et, sur quatorze millions, onze seulement rentrèrent dans la caisse de l'État. L'abbé Louis sut aussi opposer l'opiniâtreté de sa résistance à ce cri populaire qui avait assailli les oreilles faciles du lieutenant-général, à son entrée dans Paris : *Plus de droits-réunis !* Louis XVIII, en prenant, le 3 mai, les rênes du gouvernement, confirma l'abbé Louis dans ses fonctions ministérielles, et celui-ci s'occupa de fonder un système de finances qui l'a fait regarder, par les uns, comme un novateur empirique, par les autres, comme un homme d'État ferme et habile, mais de cette habileté qui se fonde sur l'audace. Ses panégyristes lui ont fait un mérite d'avoir osé refuser la restitution des bois du clergé, et proposer en

même temps, au mépris des inimitiés les plus dangereuses, de les vendre aux enchères, ainsi que les biens des communes, jusqu'à concurrence de 350 mille hectares, afin de garantir à la fois l'inviolabilité des domaines nationaux, et le paiement de tous les créanciers du Trésor. Pour réaliser sans retard cette mesure, et solder immédiatement les anciennes dettes de l'empire, intégralement et trop facilement peut-être acceptées, il fit remettre, aux porteurs d'ordonnances ministérielles, des obligations du Trésor au pair et sans réduction du capital, avec jouissance d'un intérêt élevé jusqu'au jour de leur remboursement, sur les produits successifs des adjudications. C'est ainsi que, selon ses apologistes, l'abbé Louis fut le premier en France à faire prévaloir la généreuse résolution d'une libération complète des dettes antérieures contre les nombreux partisans de ces consolidations forcées qui avaient fait de toutes les liquidations précédentes autant de banqueroutes déguisées. Mais ses adversaires l'ont accusé d'avoir élevé les dettes de l'État au-delà de toute expression, en laissant figurer dans son budget les prétentions de plusieurs fournisseurs dont Napoléon avait fait justice, dès son avènement au consulat. On citait particulièrement une dépense de plusieurs millions pour des hôpitaux militaires, dans un pays et à une époque où Bonaparte lui-même, pendant les Cent-Jours, assura qu'il n'y avait pas eu de troupes. En somme, le plan financier que le baron Louis présenta et développa devant les chambres, pendant la session de 1814 (1), avait pour résultat d'élever la dépense de cet exercice de l'année 1815 à 1 milliard 445 millions; et si les créanciers de l'État durent bénir un ministre si facile envers eux (2), il n'en fut pas de même des contribuables. Dans les discussions qu'il eut à soutenir devant le Corps législatif, on l'entendit avec étonnement, le 22 juillet 1814, faire une critique amère du gouvernement impérial, à propos des mêmes objets pour lesquels il l'avait préconisé, à la même tribune, seize mois auparavant : « Le système de « l'ancien gouvernement, disait-il, « présentait les apparences de l'ordre « et de l'exactitude. Dans les derniers « mois de chaque année, les minis- « tres devaient faire connaître au mi- « nistre des finances les documents « nécessaires pour les dépenses de « l'année suivante; le ministre des fi- « nances réunissait ces demandes, et « en formait l'état général des dépen- « ses de l'État. Le même ministre « formait l'aperçu des revenus pen- « dant l'année, ou le budget des re- « cettes. Si ce travail avait été com- « plet et exact, il aurait pu être utile; « mais jamais il n'a été présenté au « Corps législatif un budget sincère et « complet, offrant l'ensemble et le « montant réel des recettes et des dé- « penses de tous les exercices réunis. « Les dépenses ont toujours été atté- « nuées, et les recettes exagérées. » Une pareille assertion attaquait trop directement l'ancien ministre des finan-

(1) Ouvrard attaqua vivement le système financier de l'abbé Louis et son budget de 1814 dans un mémoire adressé au duc de Blacas, qui forma une commission prise dans les deux Chambres, dans la banque, et présidée par le duc de Richelieu. Cette commission ne produisit rien.

(2) Ouvrard, dans ses *Mémoires*, accuse le baron Louis de l'avoir excepté de l'application de ces principes de justice envers les créanciers. Il prétend que ce ministre lui fit perdre deux millions, ce qui, selon lui, donna lieu à ce mot : *l'abbé Louis bat monnaie sur le dos d'Ouvrard.*

ces, Gaudin (duc de Gaëte), pour qu'il ne se crût pas obligé de répondre à des allégations d'autant plus hasardées, qu'il avait laissé dans l'administration des souvenirs d'ordre et de probité que tous les partis se plaisaient à reconnaître. A la brochure de son prédécesseur, l'abbé Louis répliqua vivement dans un pamphlet anonyme, intitulé : *Opinion d'un créancier de l'État sur le budget et sur les Observations et Réflexions dont il a été l'objet.* La querelle s'échauffait, lorsque le débarquement de Napoléon vint surprendre le baron Louis au milieu de ses actives dispositions pour le succès de son plan de finances, consacré par la loi du 23 septembre 1814. On l'a dit avec raison, la meilleure apologie qu'on en puisse faire, est dans les 50 millions de réserve qui restèrent à la caisse du Trésor, le 20 mars 1815, et qui fournirent à Bonaparte sa principale ressource dans sa lutte immédiate contre la coalition européenne. En avouant ce fait dans ses mémoires, ce dernier ne s'élève pas moins contre la conduite de l'abbé Louis; et il observe qu'une partie de cette somme avait été destinée, par ce ministre, à *l'agiotage des bons royaux*, et que ce système, *qui était si vicieux*, fut abandonné par le duc de Gaëte. Durant son ministère, l'abbé Louis avait, sous le titre d'impôts indirects, fait maintenir par une loi la plupart des droits-réunis. Il avait également obtenu une loi de douane, qui fut vivement attaquée par l'opposition de 1814 : enfin, il avait proposé la restitution aux émigrés des biens non vendus, et le séquestre des biens meubles et immeubles de Napoléon et de sa famille. Ayant suivi le roi à Gand, il reprit sa place au ministère des finances, au mois de juillet 1815. Toutes les caisses étaient épuisées par les exigences de la guerre; et, par le pillage des étrangers, par les contributions et les dommages incalculables de cette seconde invasion, les différentes sources de revenus étaient taries. La confiance, qui avait à peine commencé à naître en 1814, s'était subitement retirée à l'aspect des charges menaçantes du présent et de l'avenir; enfin, les transactions particulières et l'action du gouvernement s'étaient partout arrêtées. En reprenant le portefeuille, le baron Louis ne se laissa pas effrayer de tant d'obstacles. On le vit soustraire avec autant d'adresse que d'audace, à l'avidité des généraux alliés, les encaisses cachées par des comptables dévoués. Il sollicita et obtint, au milieu de la détresse et de la terreur du moment, les secours du commerce et des receveurs-généraux, qui ne craignirent pas de s'abandonner à sa loyauté. Il réussit même à puiser inopinément, dans les capitaux des familles opulentes, un subside extraordinaire connu sous le nom d'emprunt de cent millions. Il avait été convenu que toutes réquisitions cesseraient de la part des alliés au moyen de cette somme, que le Trésor s'obligea à payer dans l'intervalle de deux mois. Le baron Louis imagina de recouvrer ces cent millions par un impôt arbitraire levé sur les riches, avec promesse de remboursement. On abrégeait les formalités ordinaires de perception, en leur substituant des traites payables à diverses échéances et négociables par le Trésor. Le prélèvement de cet emprunt forcé ne fut pas facile. Les réclamations affluèrent de toutes parts : plusieurs ministres même refusèrent de payer. Le baron Louis, l'inventeur de l'expédient, ne se fit pas faute de mesures acerbes; il prescrivit de vendre les meubles des récal-

citrants. Malgré ces rigueurs, bien des gens s'obstinèrent à ne rien payer, et y réussirent; mais on doit dire, pour l'honneur de l'administration financière de la restauration, que plus tard cet emprunt fut loyalement payé à tous ceux qui le réclamèrent. L'abbé Louis ne devait pas rester longtemps au pouvoir; les élections toutes royalistes du mois d'août 1815 firent tomber le ministère équivoque, dont Talleyrand était le chef, et l'abbé Louis céda le portefeuille à Corvetto, auquel il laissa dans les caisses du Trésor, tant en espèces qu'en valeurs actives, une somme de 22 millions, au lieu de celle de deux millions seulement qu'il y avait trouvés, le 8 juillet précédent. Élu député par le département de la Seine, il fut naturellement placé dans les rangs de la minorité de cette Chambre *introuvable*, qui avait amené la dissolution du ministère dont il faisait partie. Réélu par le département de la Meurthe, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut dès-lors un des chefs de la majorité ministérielle. Il paraissait assez rarement à la tribune, à moins qu'il n'y fût appelé comme rapporteur, ou membre de quelque commission. Souvent aussi il parlait de sa place, et adressait aux orateurs des apostrophes dures et incisives, qui peignaient la brusquerie de son caractère. Il fut rappelé au ministère des finances, le 18 décembre 1818, par M. Decazes, qui voulut ainsi récompenser son dévouement au système politique qu'avait fait prévaloir l'ordonnance du 5 septembre. Le baron Louis trouva le revenu public considérablement augmenté par l'ordre et la paix; mais en même temps la dette publique accrue par l'effet des traités onéreux conclus avec les étrangers. Le poids des dépenses publiques était encore difficile à supporter. Le ministre, par d'habiles combinaisons de banque, provoqua, de la part des receveurs-généraux, des avances de fonds, en leur donnant un intérêt direct dans les bénéfices qu'ils procuraient au Trésor. Il chercha aussi à soulager la place de Paris de nouvelles émissions de rentes qu'avait exigées l'acquittement successif des engagements de toute nature, et il fit établir, dans ce but, par le receveur-général de chaque département, un *petit grand-livre* destiné à recevoir les fonds des habitants des provinces. Cette mesure fut vivement attaquée par la minorité royaliste, comme pouvant avoir pour effet de propager par toute la France les jeux de bourse et l'agiotage; mais c'est de quoi l'abbé Louis s'inquiétait fort peu. Pendant cette session de 1818-19, en proposant un projet de loi relatif au monopole des tabacs, il fit un pompeux éloge de la Régie, « dont les « formes, dit-il, s'adoucissent de jour « en jour, et avec laquelle les habi- « tués se familiarisent de plus en « plus ». Un murmure général accueillit ces paroles. Ce ministre proposa, en outre, d'augmenter la dette consolidée de 42 millions de rente, sans donner des motifs péremptoires de cette augmentation. Il présenta enfin la loi de finances pour 1819, dans laquelle les impôts figuraient pour sept cent quatre-vingt-douze millions. Lors de la discussion de cette loi, un député ayant représenté au baron Louis que l'article concernant la dette flottante ne pouvait être réuni à un autre projet de loi, parce que la proposition royale devait être mise en délibération telle qu'elle avait été présentée à la Chambre: « Eh bien! « nous la changerons, » s'écria le ministre, et cette boutade naïve ex-

cita l'hilarité générale. C'est ici le lieu de remarquer que dans ses improvisations de tribune, il s'élevait rarement au-dessus du ton d'une conversation saccadée, familière, mordante, ce qui faisait avancer les discussions plus rapidement que des discours soutenus. Le budget de 1819 avait été réduit, par la Chambre, de 20 millions, portant sur la contribution foncière et sur celle des portes et fenêtres. Cet amendement avait été consenti par le roi. Néanmoins le baron Louis prit sur lui d'annoncer à la Chambre des Pairs que l'impôt serait perçu d'après les rôles de 1818, ce qui devait rendre le dégrèvement comme non-avenu, d'où ses adversaires conclurent que « de tous les ministres « des finances *passés*, il était incon- « testablement le plus rebelle aux vo- « lontés des Chambres, le plus in- « docile aux lois de *soulagement*, dès- « lors le moins constitutionnel et le « moins *libéral*, surtout pour les con- « tribuables (3) ». Quoi qu'il en soit, à cette époque où le ministère était partagé en deux fractions, dont l'une voulait le maintien de la loi des élections et de ses conséquences libérales, l'abbé Louis, qui était le plus prononcé dans cette direction, et en qui les libéraux voyaient *leur homme*, dut résigner son portefeuille, au mois de novembre 1819, en même temps que Dessolle et Gouvion-Saint-Cyr. Toutefois, il resta ministre d'État et membre du Conseil-privé jusqu'à l'avènement du ministère de M. de Villèle, c'est-à-dire jusqu'au 21 décembre 1821. Il serait injuste de ne pas rappeler que, pendant son troisième ministère, l'abbé Louis, essentiellement homme d'ordre, réussit à perfectionner l'organisation de la trésorerie et de la comptabilité générale des finances. Réélu député de la Meurthe, en 1820, il siégea au centre gauche, et vota contre les lois d'exception et contre la nouvelle loi d'élections qui devait donner à la France, en 1823, la Chambre septennale. Le ministère parvint alors à faire échouer, tant à Paris que dans la Meurthe, la candidature du baron Louis, qui se retira à Bercy, où il possédait de vastes terrains et des bâtiments servant à l'entrepôt des vins. On a même prétendu qu'il s'occupait indirectement de ce commerce. Il était également intéressé dans plusieurs entreprises industrielles, qu'il commanditait de ses capitaux. La fortune du baron Louis s'élevait alors à plusieurs millions; et l'on sait qu'à son entrée dans les affaires, en 1814, il était pauvre. Selon un bruit généralement accrédité, il avait profité de ses fonctions pour exploiter avec avantage le jeu de la Bourse, et il ne s'était pas oublié en 1814, quand il fut chargé d'ordonnancer toutes les liquidations arriérées. Lors du renouvellement intégral, en 1828, il fut de nouveau envoyé à la Chambre par le département de la Seine, fit partie des 221, et signa, le 29 juillet 1830, la protestation des Députés contre les ordonnances de Charles X. Le 30, après s'être concerté avec Casimir Périer, il alla prendre possession du ministère des finances, et expédia ses ordres aux receveurs-généraux. La commission municipale ratifia ce titre de commissaire des finances, qu'il s'était arrogé, et le nouveau roi Louis-Philippe le confirma, le 11 août, dans ce poste ministériel. L'abbé Louis trouva, par suite du mouvement qui venait de s'opérer, les revenus publics profon-

(3) *Journal des Débats* du 17 juillet 1819. Il faut observer que l'abbé Louis eut, pour adversaire constant de ses systèmes, le financier Bricogne, qui écrivit souvent contre lui dans cette feuille.

dément altérés, et il lui fallut recommencer la pénible carrière qu'il avait déjà parcourue en 1815; mais l'âge n'avait pas plus amorti chez lui l'activité que l'ambition. Ses efforts furent couronnés d'un prompt succès; la marche des rentrées ne fut point interrompue; le service des dépenses ne souffrit aucun retard. Le baron Louis convertit en monnaie française, avec une rapidité sans exemple, les 50 millions du trésor d'Alger, et les rendit immédiatement applicables aux besoins courants. A cette première ressource, il ajouta les secours d'un crédit administratif; mais lui, qui sous Louis XVIII avait passé pour un ministre trop libéral, fut, dans la première effervescence de la révolution de Juillet, considéré comme trop monarchique. Les hommes des barricades lui surent mauvais gré de n'avoir pas rendu à l'État le fonds commun de l'indemnité; et, à cette occasion, ils ne manquèrent pas de lui reprocher d'avoir, en 1814, proposé la restitution aux émigrés des biens non vendus. Bientôt les chances du parti qui se disait populaire, et les dissentiments qui s'élevèrent dans le Conseil, décidèrent le baron Louis à s'éloigner (2 novembre), ainsi que ses collègues, MM. Guizot, de Broglie et Molé. Il ne se retira pas, dit un biographe, sans faire signer au roi quatre-vingts nominations pour ses protégés. Son éloignement des affaires ne fut pas long. La secousse politique et financière de l'année 1831, qui ébranla si violemment les ressorts de l'administration, engagea Casimir Périer à proposer le portefeuille des finances à l'abbé Louis, qui n'hésita point à accepter un cinquième ministère (13 mars 1831). L'équilibre était déjà détruit entre les ressources et les besoins du Trésor. Il réussit d'abord à réaliser un précédent emprunt de 80 millions, qu'une imprudente rigueur envers les débiteurs avait fait avorter. Il parvint ensuite, par des centimes additionnels, à faire augmenter de 60 millions la contribution foncière, et à combler ainsi une partie du déficit que les inquiétudes du moment et d'hostiles préventions contre l'impôt des boissons venaient de créer sur les douanes et les impôts indirects. Lui qui, en 1814, avait proposé le séquestre des biens meubles et immeubles de Bonaparte et de sa famille, eut, en 1831, la sagesse de déclarer à la tribune que le séquestre des biens de Charles X et de sa famille serait une mesure révolutionnaire et odieuse. Le baron Louis approuva, en 1832, la mise en état de siége. Toutefois, la coterie qui parvint alors au pouvoir, ne le trouvant pas assez dévoué, il fut obligé, le 11 octobre 1832, de résigner le portefeuille, et fut remplacé par Humann. Après vingt mois de possession, il laissait le Trésor dans une situation rassurante. Élevé alors à la pairie, l'abbé Louis prit une part utile aux travaux financiers de la Chambre haute, et mourut à Bry-sur-Marne, près Paris, le 26 août 1837. Il avait été nommé, sous Louis XVIII, grand'croix de la Légion-d'Honneur. Les quatre frères de Rigny, qui se sont distingués, tous dans des carrières différentes, étaient ses neveux, et lui ont dû leur fortune comme leur éducation. D—R—R.

LOULÉ (le marquis de), né à Lisbonne, en 1785, était fils aîné du comte de Val-de-Reis; il reçut une éducation soignée dont il sut profiter, mais il puisa en même temps, dans ses lectures et ses études, des opinions philosophiques qui influèrent sur sa conduite politique et causèrent sa perte. Ami d'enfance du prince ré-

gent de Portugal (*v.* Jean VI, LXVIII, 122), il lui demeura constamment attaché, et reçut de lui le titre de marquis. Toutefois, lorsqu'en 1807 Jean transporta sa cour et son gouvernement au Brésil, le marquis de Loulé resta en Portugal, et fut l'un des signataires de la fameuse adresse à Napoléon. Il était alors colonel dans l'armée portugaise. Junot ayant dissous cette armée dès le commencement de 1808, en forma un corps de huit mille hommes, qu'il fit partir pour la France, où il n'en arriva que trois mille, le reste ayant déserté en Espagne. Le marquis de Loulé était au nombre des principaux officiers de cette troupe que Napoléon organisa en une légion *lusitanienne*, et qui combattit avec distinction à Wagram et à Smolensk. Le marquis de Loulé resta avec ce corps au service de France, jusqu'à la restauration. Durant les Cent-Jours, il suivit le roi Louis XVIII à Gand, et ce fut par l'intervention de ce monarque qu'il rentra en grâce auprès de Jean VI. Il partit aussitôt pour Rio-Janeiro, et fut très-bien accueilli par ce dernier. Après une procédure de pure forme, il fut rétabli dans tous ses titres et dignités, dont il avait été dépouillé par une sentence prononcée en Portugal, et qui le condamnait à mort comme traître au roi et à la patrie. Lorsqu'en 1821 Jean VI revint à Lisbonne, Loulé était en possession de l'entière confiance de ce souverain, qui le nomma grand-écuyer, charge précédemment exercée par le marquis de Marialva, son beau-frère. Il faut dire que ce prince faible, mais qui ne manquait pas d'une certaine finesse, se trouvait heureux d'avoir pour ami, dans le marquis de Loulé, un homme sur le dévouement duquel il pût compter, et qui d'ailleurs était, par ses antécédents et ses opinions, agréable aux cortès qui tenaient le roi sous le joug. En effet, le marquis de Loulé, pendant toute la durée du régime constitutionnel, se montra très-attaché aux nouvelles institutions, et se concilia par-là l'estime de tous les partisans de la révolution, en s'attirant la haine du parti absolutiste, à la tête duquel se trouvaient la reine Charlotte-Joachine, le prince don Miguel et un grand nombre de nobles et d'ecclésiastiques. On a dit encore que, profondément touché du bien que lui avait fait Louis XVIII, il saisissait toutes les occasions de montrer son enthousiasme et son dévouement pour la France: peut-être même en portait-il quelquefois trop loin la manifestation dans un pays où l'Angleterre comptait tant de partisans. On peut ajouter qu'il ne témoigna pas moins de reconnaissance envers son souverain, qui, après lui avoir rendu ses bonnes grâces, ne cessa de le combler de sa faveur. Loulé lui consacrait toute son existence, et il était devenu, en quelque sorte, indispensable à Jean VI par les soins touchants qu'il prodiguait à ce prince, dont le physique et le moral étaient si douloureusement affectés. Après la chute de la constitution, Loulé, malgré le triomphe de ses ennemis, conserva toute la faveur du roi, et pouvait se croire à l'abri de leurs coups. Probablement il n'eût couru aucun danger, s'il avait voulu tremper dans la conspiration qui avait pour but de dépouiller Jean VI de toute autorité. Des propositions lui furent faites; il refusa de les accepter. Dès ce moment, sa perte fut jurée. Il fut assassiné dans la nuit du 1er mars 1824 au palais de Salvatierra, près de Lisbonne, où la cour était alors (*voy.* Charlotte-Joachine, LX, 500).

On trouva son cadavre étendu à terre, en plein air dans une partie du palais qui avait été incendiée quelques jours auparavant et qu'on n'avait point fait réparer. Le marquis était revêtu de son uniforme avec toutes ses décorations. Sa tête avait reçu deux fortes contusions, et elle était traversée de bas en haut par un instrument tranchant qui avait été introduit dans la bouche, circonstance qui donna lieu de croire que le malheureux marquis était renversé quand il reçut le coup. D'ailleurs comme il avait beaucoup plu pendant la nuit du 1er, et que ses vêtements étaient secs, on dut en conclure qu'il avait été transporté dans cet endroit après l'accomplissement du crime. Jean VI, pénétré de douleur en apprenant cet attentat audacieux commis presque sous ses yeux, ordonna sur-le-champ une enquête. On acquit facilement la connaissance du nom des meurtriers; mais comme il s'en trouvait d'un rang trop élevé, on assoupit l'affaire. On chercha même à détruire la procédure, mais sans succès. Les ministres consentaient bien à la condamnation des complices; mais ils voulaient que le chef du complot ne fût pas même nommé. Les magistrats se refusèrent à juger l'affaire dans l'état informe où on l'avait mise. Tel était l'état des choses, lorsque le mouvement du 30 avril mit Jean VI entre les mains de don Miguel et des factieux qui avaient trempé dans l'assassinat du marquis. Un des premiers soins de l'infant fut de chercher à s'emparer des pièces de la procédure; mais il n'y réussit point. Le 9 mai, le roi Jean VI, étant parvenu à échapper à la surveillance des absolutistes, se rendit à bord du vaisseau anglais *le Windsor-Castle*, où tout le corps diplomatique se rassembla. Aussitôt il rendit un décret par lequel il retirait le commandement de l'armée à don Miguel, qui reçut l'ordre de paraître devant son père. L'infant obéit; il avoua qu'il avait été séduit, trompé, donna le détail de l'assassinat du marquis de Loulé, et nomma ses principaux conseillers et complices. L'enquête fut reprise quelques jours après; on arrêta le marquis d'Abrantès (*voy.* ce nom, LVI, 48), accusé d'être un des auteurs du crime. Cette nouvelle enquête étant terminée, le roi nomma une commission pour porter une sentence définitive; mais elle n'a jamais été prononcée. Du reste, Jean VI avait rendu au fils du marquis de Loulé tous les titres et emplois de son père. D—R—R.

LOURDET *de Santerre* (Jean-Baptiste), auteur dramatique très-médiocre, et qu'on surnomma plaisamment Lourdet *sans tête*, naquit à Paris, en 1735, fut successivement auditeur à la chambre des comptes, conseiller du roi à l'Hôtel-de-Ville, et censeur royal. Ses liaisons avec Favart et sa femme, célèbre actrice, l'engagèrent à travailler pour le théâtre. En 1762, il donna, avec Mme Favart, *Annette et Lubin*, comédie en un acte, musique de Monsigny. On a long-temps répété un couplet de cette pièce : *Annette à l'âge de quinze ans.* Nous rappellerons ici, qu'en 1789, Bernard d'Antilly fit représenter, au Théâtre-Italien, *la Vieillesse d'Annette et Lubin*, comédie en prose, en deux actes. On y vit assister le couple villageois, dont les amours avaient inspiré à Marmontel un conte charmant, et à Favart, son ancienne pastorale, pleine de grâce et de naiveté. Lourdet de Santerre donna, en 1778, au Théâtre-Italien : *le Savetier et le Financier*, opéra-comique en deux actes, et fit

jouer, en 1782, à l'Académie royale de musique, deux opéras, mis en musique par Grétry : *La double Épreuve*, ou *Colinette à la cour*, en trois actes, et *l'Embarras des richesses*, aussi en trois actes. Cette dernière pièce est empruntée à Dallainval. La scène était d'abord à Athènes, et l'on rit beaucoup d'une bergère de l'Attique, qui parlait de danser le *dimanche*, et d'un paysan qui vend sa métairie deux mille écus. A la troisième représentation, l'auteur mit la scène à Chaillot, où *Plutus* est aussi facile à trouver que le *dimanche* à Athènes. Lourdet de Santerre donna au théâtre Feydeau, en 1800, *Ziméo*, opéra en trois actes, musique de Martini. Il fit jouer, sans succès, à la Comédie-Française, 1° *Les Quatre Sœurs*, comédie en cinq actes et en vers; 2° *Agathine*, comédie en cinq actes et en vers; 3° *Le Mariage supposé*, comédie en trois actes et en vers. Il est encore auteur de quelques autres pièces qui n'ont pas été imprimées, et de deux opéras non représentés (*les Mariages lacedémoniens; Paul et Virginie*). Enfin, il a eu part à différentes pièces d'Anseaume et de Favart. Lourdet mourut à Paris, le 7 mars 1815, âgé de 80 ans. F—LE.

LOUVENCOURT (Marie de), née à Paris, vers 1680, montra des dispositions précoces pour la musique vocale et instrumentale, et surtout pour la poésie lyrique. Les agréments de sa figure, l'amabilité de son caractère, sa modestie, qui donnait un nouveau prix à ses talents, la firent rechercher dans les meilleures sociétés. Elle obtint aussi les suffrages et l'amitié de Mlle de Scudéry, et l'on trouve dans les *Entretiens de morale* de cette dernière, ainsi que dans le Recueil de *la Nouvelle Pandore*, de Vertron, plusieurs pièces de vers composées par Marie de Louvencourt, qui mourut en 1712, à l'âge de 32 ans. J.-B. Rousseau, dans ses *Épîtres*, l'a traitée avec peu de ménagement, sans doute à cause qu'elle avait osé aborder un genre dont il est le créateur. Cependant les *Cantates* de cette jeune muse, sans être des chefs-d'œuvre, ont quelque mérite, et se distinguent, en général, par la grâce du style; elles sont intitulées : 1° *Ariadne*; 2° *Céphale et l'Aurore*; 3° *Zéphyre et Flore*; 4° *Psyché*; 5° *l'Amour piqué par une abeille*; 6° *Médée*; 7° *Alphée et Aréthuse*; 8° *Léandre et Héro*; 9° *la Musette*; 10° *Pygmalion*; 11° *Pyrame et Thisbé*. Ces onze cantates ont été gravées et mises en musique, les quatre premières par Bourgeois, et les sept autres par Clérambault. M. J.-B. Buisson en a inséré quelques-unes dans un charmant recueil qu'il a publié sous le titre de *Souvenirs des Muses*, ou *Collection des poètes français morts à la fleur de l'âge*, Paris, 1823, in-8°. P—RT.

LOUVREX (Mathias-Guillaume de), jurisconsulte, né à Liége, en 1665, fut échevin de cette ville, conseiller-privé du prince-évêque, et remplit ces diverses fonctions avec autant de zèle que de capacité. Il acquit aussi, comme avocat, une grande réputation au barreau. Également versé dans le droit civil et canonique, consulté de toutes parts, il était l'oracle de son pays et des contrées voisines. On rapporte que Fénelon, soutenant un procès, donna son désistement, après avoir lu le mémoire de la partie adverse, rédigé par Louvrex, à qui il envoya même la collection de ses œuvres, en les accompagnant d'une lettre dans laquelle il lui témoignait l'estime la plus affectueuse. Louvrex méritait cet honneur, non-seulement pour

son rare savoir, mais pour la candeur de ses mœurs et sa bienfaisance envers les malheureux. Frappé de cécité, il continua cependant de travailler, en dictant à un secrétaire, et citant ou indiquant une foule de passages dont sa mémoire prodigieuse était remplie. Il mourut à Liége, le 13 sept. 1734. Ses ouvrages, tous relatifs au droit public et à l'histoire de sa patrie, contiennent des recherches curieuses, et offrent des documents qui peuvent encore être utiles. En voici les titres: I. *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et le droit des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales* (en latin), Liége, 1729, in-folio. II. *Recueil contenant les édits du pays de Liége et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, avec des notes, Liége, 1714-35, 3 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée par Baudius Holdin, Liége, 1752, 4 vol. in-fol. III. Louvrex a composé, en société avec le baron de Crassier (*voy.* ce nom, X, 190), le troisième volume de l'Histoire de Liége *(Historia Leodiensis)*, commencée par J.-E. Foullon (*voy.* ce nom, XV, 343). IV. Enfin, il a enrichi de savantes notes l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium, Romanorum, aliarumque gentium.* Elles se trouvent dans l'édition publiée à Liége, 1740, 8 tomes en 4 vol. in-fol.

P—RT.

LOUYER-VILLERMAY (Jean-Baptiste), docteur en médecine, naquit à Rennes en 1776, et se livra de bonne heure à l'étude de l'art de guérir. En 1794 et les années suivantes, sous la république, il fut employé comme chirurgien à l'hôpital militaire de sa ville natale, ce qui lui fournit l'occasion de soigner plusieurs combattants des armées royales pris à Quiberon ou dans la Vendée. Il fit plus que soigner ces malheureux : après leur guérison, il s'exposa lui-même pour favoriser leur évasion, qui était fort difficile; il y réussit néanmoins, secondé par deux de ses collègues. Mis en arrestation pour ce fait, il fut obligé de traverser une partie de la ville de Rennes avec les fers aux mains. Rendu à la liberté peu de temps après, il reprit ses fonctions d'officier de santé à l'hôpital militaire, puis, dans le dessein de perfectionner ses études, il vint à Paris vers l'année 1797. Louyer-Villermay fut reçu docteur en 1802 : il devint ensuite médecin de l'un des dispensaires de la société philantropique, et, successivement, membre de la Société médicale d'émulation, de celle de la Faculté, et enfin de l'Académie royale de médecine. Après la révolution de juillet 1830, il fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur. Quoique voué tout entier à la pratique de son art, Louyer-Villermay a néanmoins consacré le peu de temps dont il pouvait disposer à la composition de plusieurs écrits. Il succomba en déc. 1837, à une affection chronique de poitrine. Il a publié : I. *Recherches historiques et médicales sur l'hypocondrie, isolée, par l'observation et l'analyse, de l'hystérie et de la mélancolie*, Paris, 1802, in-8°. C'est le sujet de la thèse que soutint l'auteur pour le doctorat. II. Dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, tome V : *Considérations sur l'ictère, ou la jaunisse considérée comme une affection toujours symptomatique et jamais essentielle.* Dans le même volume : *Observation d'apoplexie gastrique; Observation d'hémiplégie.* III. Dans le *Bulletin de la Faculté de médecine de Paris et de la*

société établie dans son sein, tome V : *Cas d'Angine de poitrine ; Discours prononcé sur la tombe de Jeanroy*. IV. Dans le *Dictionnaire des sciences médicales* en 60 volumes, les articles *Hypocondrie*, *Hystérie*, *Nymphomanie*, *Somnambulisme*, traités avec un égal soin. V. Louyer-Villermay a encore fourni plusieurs articles à la continuation de l'*Encyclopédie méthodique*, et au *Recueil périodique de la Société de médecine du département de la Seine*. VI. *Traité des Maladies nerveuses ou vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; 2e éd., Paris, 1832. 2 vol. in-8°. C'est le plus considérable de ses ouvrages : il en avait en quelque sorte jeté les fondements dans la composition de sa thèse. Le docteur Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, a prononcé, sur la tombe de Louyer-Villermay, un discours apologétique qui est imprimé dans le second volume du *Bulletin* de cette compagnie. R—D—N.

LOUYS ou **LOYS** (Jean), graveur et dessinateur, naquit à Anvers en 1600, et fut élève de Pierre Soutman. Conjointement avec Van Sompel et Suyderhoef, ses condisciples, il a gravé, sur les dessins de Soutman, plusieurs portraits d'après Rubens et Van Dyck, avec des bordures ornées de fruits et de fleurs. Son goût de gravure tient de celui de son maître; ses chairs sont pointillées; les draperies et les ornements sont exécutés d'un burin ferme et large. Les portraits qu'il a gravés sont ceux de *Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne*, d'après Soutman; de *Louis XIII*; d'*Anne d'Autriche*; de *Philippe IV, roi d'Espagne*, et d'*Élisabeth de Bourbon, son épouse*; tous quatre d'après Rubens; et de *François-Thomas de Savoie, prince de Carignan*, d'après Van Dyck. Les sujets divers qu'on lui doit, sont : I. *La cuisine hollandaise*, d'après Guillaume Kalf. II et III. *Des Paysans qui se divertissent* et *le Vendeur de marrons*, d'après J. Both. IV. *L'intérieur d'une chaumière*, d'après Van Ostade. V. *Le repos de Diane*, d'après Rubens, belle pièce dont les bonnes épreuves sont rares, et que l'on connaît aussi sous le nom de *Halte de Diane à la chasse*. VI. Enfin les amateurs recherchent avec empressement la belle copie de *la Résurrection de Lazare*, qu'il a gravée d'après celle de J. Liévens. Dans cette estampe, plus chargée de travail, et d'un bel effet de clair-obscur, Louys s'est attaché avec succès à combiner sa manière avec celle de l'école de Rembrandt. P—S.

LOVERDO (Nicolas de), général français, né le 6 août 1773, dans l'île de Céphalonie, d'une famille distinguée, se trouvait en France lors de la révolution, embrassa la carrière militaire; s'y fit remarquer par son courage, sa probité, et fut aide-de-camp de Kléber. Il parvint ensuite au grade de maréchal-de-camp (le 19 novembre 1813), avec le titre de baron, puis celui de comte. Il commandait en cette qualité le département de Tarn-et-Garonne au commencement de 1814, et il prit des mesures très-sévères pour la défense du territoire contre les Anglo-Espagnols. Lorsque cette défense devint impossible et que Napoléon eut abdiqué, le général Loverdo se soumit franchement au gouvernement royal. Il fut créé chevalier de Saint-Louis, le 20 août 1814, et commandant de la Légion-d'Honneur le 24 octobre de la même année. Se trouvant employé dans les départements méridionaux, en mars 1815, sous le

duc d'Angoulême, il y montra beaucoup de zèle à exécuter les ordres de ce prince, et, de concert avec le général Ernouf, fit tous ses efforts pour maintenir les troupes dans le devoir. N'ayant pu y réussir, il se jeta dans la place de Sisteron avec un corps de Provençaux fidèles, espérant par ce moyen assurer la retraite du duc d'Angoulême, dont la sûreté était compromise, au milieu des bandes séditieuses qui se formaient de tous côtés. Lorsque Bonaparte eut de nouveau établi sa domination dans toutes les parties de la France, Loverdo donna sa démission. Poursuivi bientôt par les agents de police, il eût été plus sûr pour lui de dépasser les frontières, et il le pouvait facilement; mais l'espoir d'être utile au monarque dont il avait embrassé la cause, lui fit préférer un autre parti à sa propre sûreté. A la première nouvelle des revers de Bonaparte, il reparut avec l'armée sur le champ de bataille; fit arborer le drapeau royal dans le Midi, et comprima les ennemis du roi, devenus extrêmement audacieux dans ces contrées. Le 14 juillet 1815, il fut désigné par le duc d'Angoulême pour le grade de lieutenant-général, désignation qui fut confirmée par ordonnance du roi, du 26 septembre même année. Louis XVIII le créa, le 3 mai 1816, commandeur de Saint-Louis. En 1815, ce prince avait accordé au comte de Loverdo des lettres de naturalisation, qui furent confirmées, le 9 novembre 1815, par la Chambre des pairs, sur le rapport du duc de la Force. Voici le considérant de l'ordonnance royale : « Vu que nous n'avons rien tant à « cœur que de faire éprouver les ef- « fets de notre munificence à ces « guerriers qui se sont signalés « par leur valeur dans nos armées, « et qui s'y sont distingués par leur « zèle pour l'autorité légitime; que le « comte de Loverdo a mérité d'être « placé dans cette classe honorable « par ses longs services, et principa- « lement par le dévouement qu'il a « montré pour notre personne dans « le Midi de notre royaume, nous « avons dit et déclaré, etc. » Le maréchal Masséna ayant publié, à cette époque, un mémoire dans lequel il semblait inculper le général Loverdo, il parut dans les journaux une réfutation qui, sans être signée par le comte de Loverdo, parut avoir été dictée par lui. Il fut nommé à cette époque, commandant de la 11e division militaire à Bordeaux, et il a long-temps joui, dans cette ville, de l'estime et de la considération des habitants. Il cessa d'être employé activement en 1818, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris, le 26 juillet 1837. M—dj.

LOW (Édouard), pirate anglais, était né à Westminster et probablement dans une condition bien basse, puisqu'il ne savait ni lire ni écrire. Il ne montra jamais le moindre désir de réparer ce défaut de sa première éducation, mais, d'un autre côté, il manifesta de bonne heure des inclinations perverses. Il enlevait à ses compagnons tous les objets et l'argent qui leur appartenaient; il n'est sorte de fourberies qu'il n'inventât pour en venir à ses fins, et si par hasard elles ne suffisaient pas, il recourait à la violence. Johnson, qui nous fournit ces détails, ajoute que Low n'était pas le seul de sa famille qui fût aussi vicieux dès son jeune âge; qu'un de ses frères, à peine parvenu à sa septième année, servait d'instrument à des voleurs pour dévaliser les passants, et, après avoir continué ce triste métier assez long-temps, finit par être pendu. Édouard

Low fit d'abord quelques voyages sur mer avec son frère aîné, ensuite il alla seul à Boston, et s'embarqua sur un navire destiné pour le golfe de Honduras. On y arrive : le capitaine ordonne à douze matelots bien armés de gagner la côte avec la chaloupe, afin d'y couper du bois de teinture. Cette opération est continuée pendant plusieurs jours. Une fois, Low, revenant avec sa charge ordinaire, un peu avant que le dîner fût prêt, le capitaine lui commande de faire encore un voyage pour ne pas perdre de temps, de crainte d'être surpris par les Espagnols. Toute la troupe murmure, et Low tire au capitaine un coup de fusil qui tue un matelot. Son coup manqué, il se jette dans la chaloupe avec ses compagnons, et passe au large. Le lendemain, ils rencontrent un petit navire, s'en emparent, arborent un pavillon noir et deviennent pirates. Ils font voile vers les îles des Caymans, au sud de Cuba et au nord-est de la Jamaïque, afin d'y radouber leur bâtiment. Chemin faisant, ils aperçoivent un autre forban, c'était Georges Lowther. Celui-ci, charmé de ce hasard heureux, accueille amicalement Low et son monde, et les invite à se joindre à lui pour courir la même fortune. Ils y consentent de bon cœur. Leur navire est coulé à fond ; Low est nommé lieutenant de son nouvel associé. Leurs courses furent d'abord heureuses. Un échec qu'ils éprouvèrent à Porto-Mayo mit le désordre parmi eux ; ils se reprochaient mutuellement leurs désastres. Cependant la prise d'un navire chargé de vivres, dont ils étaient à court, rétablit l'harmonie entre eux ; puis la capture d'un brigantin fournit à Low l'occasion de se séparer de Lowther. Trente-cinq hommes le suivirent le 28 mai 1722. Ces pirates ravagèrent les parages voisins de la Nouvelle-Angleterre, et ceux des Petites-Antilles. Leur troupe se grossit, soit de matelots qui s'engagèrent volontairement avec eux, soit de ceux qu'ils contraignirent de prendre ce parti. Assaillis par un ouragan, ils furent obligés, pour s'alléger, de jeter six canons à la mer. Low se dirigea ensuite vers les Açores, afin d'éviter la rencontre des vaisseaux de guerre qui croisaient dans la mer des Antilles. Il prit dans la rade de Saint-Michel plusieurs navires qui se rendirent sans faire la moindre résistance. Manquant d'eau et de vivres, il eut l'audace d'écrire au gouverneur, pour lui en demander, promettant de rendre les prises qu'il venait de faire, avec menace de les brûler si on ne le satisfaisait pas. Le gouverneur en passa par ce que les pirates désiraient : ils tinrent leur parole. En retournant vers la mer des Antilles, ils souillèrent leurs succès par des atrocités contre les infortunés tombés en leur pouvoir, notamment contre ceux qui, auparavant, jetaient à la mer l'argent monnayé ou en lingots dont leur navire était chargé. Dans un combat livré au mois de juin 1723, par un bâtiment de guerre anglais, à ces pirates, un navire de ceux-ci fut tellement maltraité, que Low ne jugea pas à propos de le défendre, et s'éloigna. Le pirate se rendit et fut conduit à Rhode-Island. Les deux tiers de l'équipage subirent la peine de mort. Low n'en poursuivit qu'avec plus d'acharnement son infâme carrière ; il désola successivement les parages de la Nouvelle-Angleterre, de l'île du cap Breton, de Terre-Neuve, des Antilles, des Canaries, du Cap-Vert, des côtes de Guinée. Souvent il gardait un des vaisseaux dont il s'emparait, soit

pour le monter, soit pour en donner le commandement à un de ses subordonnés. Sa troupe se recrutait de tous les mauvais sujets qui se trouvaient sur son passage. « Ces scélérats ne se « contentaient pas de satisfaire leur « avarice, dit leur historien; les cri- « mes les plus énormes faisaient leurs » délices; la cruauté leur était deve- « nue si familière, qu'ils égorgeaient « leurs prisonniers autant par plaisir « que par un effet de colère ou de « vengeance. Jamais troupe de pira- « tes n'égala ceux-ci en barbarie : » l'emportement et la joie produi- « saient en eux le même effet. Dans « le moment même où ils paraissaient » le plus paisibles, les prisonniers « couraient toujours un danger égal. » A la fin de juillet 1723, Low s'empara d'un gros vaisseau qu'il monta lui-même, et prit le titre d'amiral. Il arbora au grand mât le pavillon noir avec une tête de mort peinte en rouge. Au mois de janvier 1724, il était dans la mer des Antilles. Une querelle s'éleva entre son équipage et lui : le contre-maître surtout se montra très-opposé à une entreprise projetée. Low, pour se venger, le tua d'un coup de pistolet pendant qu'il dormait. Les matelots, indignés d'une action si lâche, se saisirent du capitaine, le lièrent avec deux ou trois de ses partisans, les descendirent dans un canot, et les abandonnèrent, sans aucune provision, à la merci des flots. Un navire de la Martinique, qui les rencontra le lendemain, les conduisit dans cette île : ils furent reconnus, et le gibet fit justice de Low. Les détails de la vie de ce monstre sont contenus dans le livre intitulé : *Histoire des pirates anglais, depuis leur établissement dans l'île de la Providence, jusqu'à présent, contenant toutes leurs aventures, pirateries, meurtres, cruautés, excès*, etc., traduite de l'anglais du capitaine Charles Johnson, Paris, 1740, in-12. Il forme le quatrième volume des édit. de l'ouvrage d'Œxmelin (*voy.* ce nom, XXXI, 523), imprimées à Trévoux. — Les flibustiers avaient donné à quelques-unes de leurs actions un certain lustre qui attachait de l'intérêt à leur nom; celui des pirates est justement voué à la honte et à l'ignominie. E—s.

LOWICZ (Jeanne, princesse de), femme du grand-duc de Russie, Constantin (*v.* ce nom, LXI, 321), était la fille aînée du comte polonais Grudzinski; elle avait reçu de la nature les charmes de la beauté et un cœur plein de dévouement et d'amour. « Elle dansait avec tant de perfection, « dit Mme de Choiseul-Gouffier, que « lorsque Duport vint à Varsovie et « qu'elle voulut prendre des leçons, il « déclara qu'il n'avait rien à lui en- « seigner dans son art. » Quand elle était réunie à ses deux sœurs, on les comparaît aux trois Grâces. Le grand-duc Constantin, séparé depuis longtemps de la princesse de Saxe-Cobourg, sa première épouse, vit, dans les commencements de son séjour à Varsovie, la fille aînée du comte Grudzinski, et conçut pour elle une passion très-vive, qui lui fit oublier sa position si voisine du trône. Il résolut de demander la main de la jeune Polonaise, et ne craignit pas de faire connaître sa détermination à la cour impériale. Comme il devait s'y attendre, sa conduite fut énergiquement blâmée par l'empereur et surtout par l'impératrice-mère. Pour le détourner de son projet, ils invoquèrent tour-à-tour des motifs religieux ou politiques; les lois de l'Église grecque, qui exigent, pour qu'une séparation soit valable, que l'un des deux époux embrasse l'état monastique et qu'il soit

mort au monde avant que l'autre puisse former de nouveaux liens, puis la susceptibilité religieuse des Russes, qui serait profondément blessée de cette violation d'une loi sainte, et le mécontentement de la noblesse moscovite, voyant le trône occupé par une Polonaise. Malgré l'affection que le prince portait à sa mère et à son frère Alexandre, il fut sourd aux prières comme aux remontrances. Mais l'empereur qui, sans doute, ne découvrait point dans son frère l'homme capable de porter après lui le fardeau de son vaste empire, changea de tactique et sut habilement faire tourner au profit de sa politique la passion opiniâtre de Constantin; il promit son consentement, mais au prix de la renonciation du grand-duc à ses droits d'héritier présomptif de la couronne. Constantin subit toutes les conditions qui lui furent imposées, obéissant autant peut-être à une opiniâtreté indomptable qu'à son amour pour la jeune Grudzinska. La Pologne se réjouit de cette union; Constantin jouissait alors de quelque sympathie dans l'armée qu'il organisait et pour laquelle il montrait par instants une préoccupation toute paternelle. On regarda son mariage comme un lien nouveau entre le prince et le pays, et comme une garantie de ses bonnes dispositions dans l'avenir. En effet, Jeanne Grudzinska exerça immédiatement sur le caractère bizarre de son époux une heureuse influence, qu'elle essaya de rendre utile à sa patrie; enfin, elle fut aimée des Polonais et de l'empereur lui-même. En 1820, Constantin ayant été mis en possession de la terre de Lowicz, Jeanne reçut, à cette occasion, du czar, le titre de princesse de Lowicz. « C'est un ange, » disait-il, en parlant d'elle, pendant son dernier voyage à Varsovie, en 1825; « elle a un caractère peu « commun; mon frère est très-heu- « reux. » Le jour anniversaire de la naissance du grand-duc, Alexandre donna à la princesse le grand-cordon de Sainte-Catherine; il l'en revêtit lui-même, la priant d'aller surprendre avec cette parure son auguste époux; et à cette marque de bienveillance et d'amitié, l'empereur en ajouta une nouvelle le jour de la fête de la princesse; il lui fit cadeau d'un magnifique collier de perles; mais l'impératrice-mère fut moins prompte à oublier que Jeanne Grudzinska n'était point née près d'un trône. A la mort d'Alexandre, le prince Nicolas avait entre ses mains les documents authentiques dans lesquels Constantin avait consigné sa renonciation; mais il était loin d'envisager la situation avec une complète sécurité; ignorant les intentions du grand-duc, il tremblait qu'il ne voulût revenir sur le passé et réclamer les droits dont on lui avait demandé le sacrifice; il craignait son influence sur les vieux Russes, qui voyaient dans Constantin une expression plus vraie de leur nationalité. Il lui importait donc d'obtenir en ces solennelles circonstances l'adhésion éclatante du grand-duc, et de lui faire sanctionner ses promesses par une démonstration significative. Nicolas usa de prudence en affectant lui-même le plus grand désintéressement. Il chargea l'aide-de-camp Sabouroff de porter au prince la nouvelle de la mort d'Alexandre et de le saluer empereur. Au nom de majesté, Constantin entra dans un accès de rage impossible à décrire; son esprit était partagé entre les suggestions d'une ambition soudainement éveillée; le souvenir de ses promesses et peut-être aussi le sentiment de l'impuissance où il se trouvait en l'absence de moyens im-

médiats d'action et à une grande distance du gouvernement. La princesse de Lowicz était en proie à la plus vive anxiété; son premier mouvement fut de se jeter aux pieds du prince, en le conjurant d'oublier qu'elle eût existé et d'accepter la couronne! Puis subitement effrayée de cette pensée même, elle tremblait d'avoir poussé si loin le dévouement, et ne savait si elle devait prier le ciel d'exaucer ou de repousser son premier vœu. Constantin s'enferma seul dans son appartement et donna un libre cours à son indicible colère, brisant les glaces et les meubles qui se rencontraient devant lui. La princesse, ne pouvant l'approcher, était à genoux et tendait des mains suppliantes; il sortit au bout de quelques heures et lui dit : « Rassurez-vous, madame, vous ne régnerez pas. » L'envoyé de Nicolas retourna à Saint-Pétersbourg et y porta l'heureuse nouvelle; mais le jeune empereur ne fut véritablement ferme sur son trône qu'après les cérémonies du couronnement, auxquelles Constantin se rendit de très-mauvaise grâce. Son arrivée inattendue ne justifia point les espérances qu'elle avait d'abord fait concevoir; l'intention qu'il manifesta de repartir le lendemain, la sympathie que lui témoigna la population de Moscou, jetèrent la cour dans une grande inquiétude; mais par un de ces contrastes fréquents dans le caractère de ce prince, son attitude changea tout-à-coup : il se montra le plus dévoué des frères et des sujets; refusa même les honneurs que le czar voulut lui rendre, en lui faisant élever un trône vis-à-vis du sien pour la cérémonie du couronnement. De ce jour, la princesse de Lowicz aurait pu vivre heureuse si elle n'avait vu croître les haines de la Pologne contre le grand-duc, qu'elle était impuissante à contenir ou à modérer. Le 29 nov. 1830, son cœur fut soumis à une rude épreuve. Pendant l'attaque du Belvédère, elle entendait au-dessus d'elle les coups de feu, les menaces de mort poussées contre Constantin, et les pas des assaillants qui se précipitaient à sa recherche. A genoux, les yeux pleins de larmes, elle priait Dieu de le sauver. Ses prières furent écoutées. Après cette journée, elle se retira auprès de son époux, à Virzbna. Le grand-duc ayant fait savoir au gouvernement insurrectionnel qu'il désirait s'entretenir avec quelques-uns de ses membres, pour connaître la pensée de la nation et fixer les concessions qui lui paraîtraient raisonnnables, la princesse assista à la conférence qui eut lieu. L'attitude digne mais menaçante des membres de la députation effraya la jeune Polonaise, et elle se répandit en plaintes amères. Constantin accorda l'échange des prisonniers et éluda les questions de la commission sur les autres matières. Toutefois, semblant douter lui-même de la justice de sa cause, il écrivit au gouvernement constitutionnel : « Je permets aux troupes polonaises qui « sont restées fidèles jusqu'au dernier « moment auprès de moi de rejoindre « les leurs. Je me mets en marche « avec les troupes impériales pour « m'éloigner de la capitale, et j'es- « père de la loyauté polonaise qu'elles « ne seront point inquiétées dans leur « mouvement pour rejoindre l'em- » pire. Je recommande de même tous « les établissements, propriétés, in- « dividus (*russes*) à la protection de la « nation polonaise, et les mets sous la « sauve-garde de la foi la plus sacrée. » La princesse suivit son époux dans sa retraite, vers la frontière, et comme elle le voyait malheureux, elle s'atta-

cha plus étroitement que jamais à sa destinée. La perte de Constantin lui porta un coup funeste; sa santé avait toujours été faible et chancelante, et sitôt qu'elle fut privée de celui pour qui seul elle eût désiré vivre, elle succomba (29 nov. 1831). D—z.

LOWRY (Wilson), célèbre graveur anglais, également remarquable par l'universalité de ses connaissances scientifiques, naquit à Withehaven en 1762. Il avait quinze ans lorsque, pour la première fois, il vit une collection d'estampes, et il conçut, dès ce moment, un goût si vif pour l'art de la gravure, qu'il ne songea plus qu'aux moyens de l'apprendre, envisageant l'avenir avec cette confiance que donne le sentiment d'une vocation réelle. Sa famille pouvait difficilement lui faire les avances nécessaires à de longues études; mais sa volonté ferme et persévérante ne se laissa point arrêter par cet obstacle. Un ami recevait ses confidences, l'encourageait dans ses projets et partageait peut-être son ambition. Les deux jeunes gens quittèrent ensemble la maison paternelle, et se dirigèrent du côté de Londres, déterminés à se faire peintres en bâtiments, pour défrayer leur voyage et amasser un pécule qui leur permît d'étudier. Les circonstances les forcèrent bientôt de se séparer. Lowry, seul, sortit avec succès de la dure épreuve à laquelle il s'était volontairement exposé. On le vit, tantôt à Londres, exerçant avec courage sa pénible et vulgaire profession, tantôt au château d'Arundel, dont il peignit les portes et les boiseries, tantôt à Worcester, où il attendit avec la même foi en lui et la même résignation la main qui devait le tirer de cette situation précaire. Ses efforts reçurent enfin leur première récompense : il fit la connaissance d'un graveur qui lui enseigna les principes de son art. Les progrès de Lowry furent sérieux et rapides; il put déjà vivre du prix des leçons de dessin qu'il donnait, et de quelques gravures auxquelles, tout imparfaites qu'elles étaient, il savait imprimer un cachet d'originalité. Sentant dès-lors la nécessité de revenir à Londres, pour y achever ses études et s'y inspirer des œuvres et de la conversation des meilleurs maîtres, il rencontra dans cette ville des hommes bienveillants dont il mérita la protection et l'amitié, et qui mirent leur crédit à son service. Lowry était devenu un habile artiste, et il poursuivait sa carrière avec ardeur; mais son esprit actif trouvait encore des instants à consacrer à d'autres travaux. Il aborda l'anatomie en dessinateur d'abord, et bientôt en médecin. A mesure qu'il pénétrait dans cette science, il l'aimait davantage, se sentait de plus en plus porté à l'approfondir; et même, un moment, il faillit négliger la gravure au profit de l'anatomie. Ses premiers instincts, qui sommeillaient, se réveillèrent à propos : il reprit le burin avec plus d'enthousiasme, et jura de ne donner désormais aux sciences que ses loisirs, en les rendant, du reste, le plus féconds qu'il le pourrait. Sur ces deux points, il accomplit rigoureusement sa promesse. Dès cette époque, il travailla pour un grand nombre de graveurs et de publications périodiques; mais comme il était jeune, et encore peu connu du public, ses œuvres parurent sous un autre nom que le sien, ou restèrent anonymes. Il ne commença à jouir d'une grande réputation que du jour où, ayant compris l'imperfection des moyens d'exécution pour la gravure, il essaya de les améliorer. Ses tentatives dans ce but le conduisirent à des

inventions importantes dont la conséquence a été la promptitude du tracé, la pureté et la précision des lignes spécialement dans les dessins de mécanique et d'architecture. C'est à ces procédés nouveaux qu'il dut ses productions les plus estimées, entre autres de magnifiques chapiteaux corinthiens qui se trouvent dans les monuments d'Athènes, de James Stuart, et un nombre assez considérable de sujets divers insérés dans les recueils artistiques, dans les *Magazines* de ce temps, dans le *Journal de la Société des arts, des manufactures et du commerce*, etc. Lowry gravait également le paysage; mais ce genre de travail était moins en rapport avec ses goûts scientifiques. C'est seulement dans les gravures d'architecture et de mécanique qu'il a laissées, que l'on retrouve ses titres de célébrité. Sous ce rapport, il n'avait point de rival. Les connaissances qu'il acquit en même temps en médecine, en mathématiques, en chimie, en minéralogie, en géologie, le firent nommer membre de la Société royale et de quelques autres sociétés savantes. Il a écrit peu de chose sur toutes ces matières, mais ses amis se sont plu à recueillir ses opinions. En géologie, il était de l'école moderne, et partageait en quelques points les doctrines de Cuvier; il pensait, avec lui et avec plusieurs Anglais distingués, que les six jours dont parle Moïse dans la *Genèse*, ont été six grandes époques dont il serait impossible de mesurer la durée; il ne voyait dans le langage de la *Bible* qu'un langage figuré, et dans sa philosophie, qu'une philosophie allégorique. En métaphysique, le fatalisme ne l'effrayait pas plus que l'idéalisme sceptique de Berkeley. En économie politique, il était l'un des plus chauds partisans de Malthus, et en cela, il ne faisait que céder à ses instincts de fataliste. Enfin, en politique proprement dite, il avait un système moins arrêté, ou plutôt il en avait deux tout opposés, l'un pour la théorie, l'autre pour la pratique. En principe, il était républicain; mais le gouvernement de l'aristocatie lui paraissait préférable dans l'application. Les hommes de science les plus éminents aimaient les savantes conversations de Lowry, son élocution facile, la clarté qu'il apportait dans les questions les plus obscures même de la métaphysique. Les distinctions qu'il reçut n'égarèrent point son orgueil, et l'éclat de sa célébrité ne lui fit point oublier les commencements si difficiles et si vulgaires de sa carrière d'artiste. Il mourut en 1824. D—z.

LOWTHER (Georges), pirate anglais, était parvenu au grade de contre-maître, et naviguait sur un vaisseau de la Compagnie royale d'Afrique, qui, en mai 1721, atteignit à l'embouchure de la Gambie. Des mésintelligences survenues entre les agents de la compagnie et les officiers militaires, enhardirent Lowther à exécuter le projet de s'emparer du vaisseau sur lequel il était arrivé. Il fut secondé par les matelots au nombre de trente, et aidé par Massey, capitaine d'infanterie, qui fit embarquer quantité de provisions, et lui amena trente hommes. Le vaisseau était monté de seize canons. Lowther harangua ses gens, leur remontra que ce serait folie que de vouloir retourner en Angleterre, où leur conduite serait sévèrement punie; que le navire était bon, bien pourvu de tout, et qu'il valait mieux chercher fortune sur mer, que de s'exposer à une mort certaine. Toute la troupe applaudit à ce discours, et une convention

fut rédigée en conséquence, signée par ces pirates et jurée sur la *Bible*. Ils ne tardèrent pas à faire des prises dans la mer des Antilles. Le compagnon de Lowther n'était pas marin, mais bon soldat, hardi, entreprenant. Il demanda trente hommes, avec lesquels il prétendait attaquer les colonies françaises et en rapporter un butin prodigieux. Lowther s'efforça inutilement de le détourner d'une entreprise si dangereuse; il fut obligé de soumettre cette proposition à la compagnie. Elle fut rejetée tout d'une voix. Massey, piqué de ce refus, s'emporta contre Lowther. L'équipage se partagea entre eux, et ils allaient probablemant en venir aux mains, quand la vue d'un navire mit fin à la querelle. Il fut pris, pillé, et, sur les instances de Massey, renvoyé. Le lendemain, on s'empara d'un sloop qui fut gardé avec sa cargaison. Massey, qui conservait son mécontentement, eut la permission de s'embarquer sur le sloop : dix hommes le suivirent. Il fit route pour la Jamaïque, où le gouverneur, non-seulement le reçut avec indulgence, mais lui donna encore quelque argent pour retourner en Angleterre. Massey eut l'imprudence, en arrivant à Londres, d'écrire aux administrateurs de la Compagnie d'Afrique tout ce qu'il avait fait de concert avec Lowther; il convenait qu'il avait mérité la mort, et promettait que, s'ils avaient la générosité de lui pardonner, il consacrerait sa vie à leur service. Arrêté, traduit devant la Cour de l'amirauté le 5 juillet 1723, il fut condamné à être pendu, et exécuté trois semaines après. Quant à Lowther, ayant fait voile pour Porto-Rico, il donna la chasse à deux bâtiments, dont l'un était un pirate espagnol, et l'autre un anglais, qui avait été pris. Lowther, indigné, demanda aux Espagnols de quel droit ils s'emparaient ainsi des vaisseaux anglais, et les menaça de les faire tous mourir, pour les châtier de leur témérité. Cependant il daigna leur accorder la vie, ordonna qu'on mît le feu aux deux navires, qui avaient d'abord été déchargés. Les Espagnols furent envoyés à terre, les Anglais prirent parti avec lui. Ensuite les pirates gagnèrent une petite île de la mer des Antilles, où ils passèrent quelque temps dans des débauches inouïes, puis, vers les fêtes de Noël, cinglèrent pour la baie de Honduras. Ce fut dans cette traversée que Lowther fit la rencontre de Low (*voy.* ce nom, ci-dessus). Les pirates prirent un grand nombre de navires dans les parages de la baie. Tous furent brûlés ou coulés à fond, à l'exception de ceux qu'ils conservèrent pour leur propre usage. Le commandement de l'un fut donné à Low, celui de l'autre à Harris. Avec cette petite flotte, ils voguèrent vers Porto-Mayo, pour s'y rafraîchir et radouber leurs bâtiments. Pendant qu'ils travaillaient, sans armes, au plus gros, après l'avoir préalablement abattu pour le caréner, les habitants du pays, au nombre d'environ mille, fondirent sur eux à l'improviste, les forcèrent de se rembarquer à la hâte dans leur sloop, et mirent le feu au vaisseau. Alors la discorde éclata parmi ces forbans, qui se reprochèrent les uns aux autres la cause de ce désastre. Bientôt la prise d'un navire chargé de vivres dont ils commençaient à manquer, rétablit la concorde, et la capture d'un brigantin donna les moyens à Low de quitter Lowther : Harris le suivit. Lowther, resté avec un sloop, prit beaucoup de navires sans grande peine; un autre lui résista et le poursuivit si vivement, qu'il fut obligé

d'échouer son petit bâtiment pour se sauver à terre avec son monde, et le capitaine finit par sauter dans son canot pour mettre le feu au sloop. Par malheur, un coup de fusil l'atteignit, et ses matelots regagnèrent leur bord. Cette dernière action avait causé une si grande perte à Lowther, que force lui fut de cesser ses courses et de se retirer dans une petite île où il passa l'hiver de 1722. Il n'avait d'autre moyen de subsister que d'aller, avec ses gens, à la chasse dans les bois. Au retour du printemps, les pirates dirigèrent leur course vers l'île de Terre-Neuve; leur butin fut considérable. Ils eurent une chance moins favorable dans la mer des Antilles, et gagnèrent l'île Blanche, petite terre déserte et voisine de la Marguerite, à trente lieues au nord de la côte de Venezuela. Walter Moore, capitaine d'un vaisseau de la Compagnie du Sud, ayant aperçu, en passant par là, le sloop de Lowther démâté, ne douta pas que les gens auxquels il appartenait ne fussent des pirates, parce que ce lieu est peu fréquenté par les commerçants. Aussitôt il attaque les forbans : ceux-ci, pris au dépourvu, demandèrent quartier; Lowther et quelques autres se sauvèrent à terre. Moore débarqua vingt-cinq hommes qui, au bout de cinq jours de recherches, ne purent ramener que cinq fugitifs; puis il continua son voyage vers Cumana, avec ses prisonniers et le sloop, et enfin attérit à l'île Saint-Christophe, où la plupart subirent le supplice de la corde. Le gouverneur de Cumana, averti par Moore, envoya un détachement de soldats à l'île Blanche : quatre pirates furent pris et condamnés à une prison perpétuelle. Quant à Lowther, on le trouva étendu, sans vie, ayant un pistolet à ses côtés, ce qui fit juger qu'il avait mis lui-même un terme à sa criminelle existence. L'ouvrage cité à l'article de Low nous a également servi pour celui-ci. E—s.

LOYA (Alain), connu aussi sous le nom de *F. Arsène*, naquit à Quimper, le 7 février 1595. La précocité de son esprit et la vocation qu'il révéla, dès ses plus jeunes années, pour l'état ecclésiastique, lui concilièrent l'intérêt de M. du Liscoët, évêque de Quimper, qui lui fit commencer ses études en cette ville, et l'envoya ensuite les continuer au collége des Jésuites de La Flèche. Entré fort jeune chez les PP. du tiers-ordre de Saint-François, au couvent de Picpus, à Paris, il lui fallut lutter contre l'opposition de sa mère, qui employa tous les moyens qu'elle put imaginer pour le faire changer de résolution, et l'obligea même à revenir à Quimper. Elle ne put néanmoins le détourner de son projet, et il fit profession le 15 mars 1615. Il ne tarda pas à se distinguer par le talent qu'il déploya dans les prédications qu'il fit en plusieurs endroits, notamment à Quimper, où l'évêque voulut le retenir. A l'issue de son cours de théologie, il fut, malgré sa grande jeunesse, élu supérieur du couvent de Rouen, puis successivement définiteur-général et directeur du couvent de Lyon, où il mourut, le 9 sept. 1628, victime de son zèle à secourir les habitants de cette ville, atteints d'une maladie pestilentielle. Le P. Vincent Mussart, réformateur et supérieur-général de l'ordre, prononça l'éloge de cet excellent religieux devant tous les FF. du couvent de Picpus. Le P. Jean-Marie de Vernon en fit aussi une mention honorable dans ses *Annales perpétuelles du tiers-ordre de Saint-François*. P. L—t.

LOYAUTÉ (Anne-Philippe-Dieudonné de), officier d'artillerie,

né à Metz, en 1750, fut, dès l'âge de onze ans, simple bombardier, sous le nom de guerre *l'Espérance*, dans une compagnie de la brigade de Loyauté, son père, avec laquelle il fit, en Allemagne, les campagnes de 1761 et 1762. A quatorze ans, il entra, en qualité d'officier, dans le corps royal de l'artillerie, sous les auspices de son père, commandeur de Saint-Louis, et qui à la fin de sa carrière, réunissait au grade d'inspecteur-général de cette arme, le commandement de la province des Trois-Évêchés. Il fit les deux campagnes de Corse, en 1768 et 1769, comme sous-aide-major de son régiment. Capitaine en 1776, il fut envoyé au continent de l'Amérique, conduisant cinquante pièces de canon de campagne et dix mille fusils. Il fit, dans cette contrée, toute la guerre de cette époque, en qualité d'inspecteur-général de l'artillerie et des fortifications des États de Virginie. Rentré en France, le gouvernement lui reconnut, en 1791, vingt-quatre ans de service, qui furent récompensés par la croix de Saint-Louis. Il avait déjà la décoration de Cincinnatus. Dès le commencement de cette même année, Loyauté s'était empressé de joindre le prince de Condé à Worms; mais, revenu aussitôt en France, afin de servir plus efficacement la cause royale, il fut l'auteur d'un plan qui avait pour but de s'emparer par surprise de la citadelle de Strasbourg, et de lever une armée royale en Alsace. Ce projet adopté, les fonctions de major-général de l'expédition lui furent dévolues; mais, tout étant disposé pour en assurer le succès, au 15 novembre, deux ordres supérieurs vinrent successivement en ajourner l'exécution jusqu'au jour de Noël. Déjà, depuis trois mois, Loyauté affrontait tous les dangers dans la ville de Strasbourg, au milieu d'un grand nombre d'officiers et d'agents royalistes, entre autres MM. de Saint-Paul, lieutenant du roi de la ville de Strasbourg; le comte de la Tour, colonel de Royal-Liégeois; le vicomte de Foucault, lieutenant-colonel des carabiniers; le baron de Paravicini, lieutenant-colonel du régiment de Vigier-Suisse; Cappi, commandant des chasseurs bretons; le chevalier de Colonge, capitaine d'artillerie, puis général de cette arme en Bavière; le vicomte de Corn, capitaine au régiment de Bourbonnais; le chevalier de Silly, du même régiment; Salins, agent des royalistes, etc. Loyauté fut arrêté, le 12 décembre 1791, par ordre du directoire du département du Bas-Rhin, et décrété d'accusation, le 16 du même mois, par l'Assemblée nationale, pour être transféré dans les prisons de la haute cour nationale, à Orléans. Neuf mois après, traîné à Versailles, il se trouva au massacre du 9 septembre 1792, où il reçut cinq blessures graves, entre MM. de Brissac et de Lessart. Échappé miraculeusement, à peine convalescent, il se sauva en Angleterre, où il saisit encore toutes les occasions de servir la cause royale. En 1794, il inventa une machine propre à lancer des grenades à la grande portée du fusil, dont il fit des expériences avec un succès extraordinaire, le 15 février, en présence du prince de Galles. S. A. R. la nomma *bombardière royale*. En 1795, Loyauté fut l'un des 136 volontaires émigrés qui devaient suivre lord Moira à Quiberon. L'année suivante, le gouvernement britannique le fit colonel d'un régiment d'artillerie, créé pour servir à Saint-Domingue, et, quelques mois après, inspecteur général de l'artillerie de cette colonie, que les troupes anglaises furent bien-

tôt obligées d'évacuer. En 1799, à l'époque des succès de Suwarow, il présenta à Monsieur, frère du roi, le plan d'une descente, à la suite de laquelle on devait opérer une marche rapide sur Paris. Ce prince lui fit témoigner sa satisfaction de ce travail. En 1802, il vint en France avec un passeport anglais; mais, arrêté plusieurs fois, et enfin enfermé au Temple en 1804, sa famille ne put obtenir sa liberté qu'à condition qu'il resterait sous la surveillance de la police. Comme chevalier de Saint-Louis, il se refusa à tout service militaire. Cependant, en 1812, poursuivi par une affreuse misère, il accepta un emploi supérieur dans l'administration de l'armée, et se trouva ainsi à Moscou, où il fut fait prisonnier, et conduit sur les confins de la Sibérie. En 1814, revenant dans sa patrie, et arrivé à Bialistock, il fut témoin du déplorable état des prisonniers français, abandonnés de toutes parts, et il s'empressa de faire un rapport à ce sujet, qu'il adressa au ministre de la guerre Dupont, ainsi qu'à l'ambassadeur de France à Berlin, le comte de Caraman. Ce dernier lui ayant proposé de distribuer, au nom de Louis XVIII, des secours à ces malheureux, il se dévoua, pendant quatre mois, à ce service, oubliant que sa famille et ses intérêts personnels le rappelaient à Paris. On trouve dans le *Moniteur* du 26 janvier 1815, une lettre écrite par trois de ces prisonniers, qui publièrent dans les journaux français et étrangers, tout ce qu'ils devaient au zèle de Loyauté. De retour en France, cet officier reçut du ministre de la guerre l'accueil le plus flatteur, et l'assurance d'un témoignage de la satisfaction royale; mais ce témoignage fut long à venir, et ce ne fut qu'en 1825 que Loyauté obtint enfin un emploi de professeur dans une école militaire, qu'il ne conserva que peu de temps. Il mourut, vers 1830, dans la retraite et dans un profond dénuement. M—DJ.

LOYKO (Félix), chambellan de la cour du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, né vers 1750, fit, sur l'histoire de sa nation, des recherches que les guerres civiles qui désolèrent la Pologne, l'empêchèrent de publier. Ses nombreux matériaux avaient été conservés dans la bibliothèque des princes Czartoryski, à Pulawy. Narazewicz et Czacki en ont fait usage. On a de Loyko : I. *Collection des déclarations, notes et discours tenus à la diète de* 1772. II. *Essai historique pour démontrer la nullité des droits des puissances étrangères sur les possessions de la république de Pologne*, Varsovie, 1773; Londres, 1774, 2 vol. in-8°. Le premier volume a pour titre : *Les droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne; les réflexions d'un gentilhomme polonais sur les lettres-patentes et prétentions de ces trois puissances*; et le second : *L'insuffisance et la nullité des droits des trois puissances copartageantes sur plusieurs provinces de la république de Pologne, authentiquement démontrées et prouvées par l'histoire*, etc. Cet ouvrage, dans lequel les droits de la Pologne sont fermement établis, est très-rare. L'auteur mourut vers 1800. G—Y.

LOYNES. *V.* Lacoudraye, LXIX, 306.

LOYS DE BOCHAT. *V.* Bochat, LVIII, 404.

LOYS DE CHÉSEAUX. *V.* Chéseaux, VIII, 345.

LOYSON (Charles), littérateur et publiciste, naquit en 1791 à Château-Gontier, département de la Mayenne.

Après avoir fait de brillantes études au collége de Beaupréau, il se voua à la carrière de l'instruction publique, et professa successivement les humanités et la rhétorique dans plusieurs colléges de département. Malgré les succès de son enseignement, il sollicita, comme une faveur, d'être admis, pour y compléter ses études, à l'école Normale que venait de fonder Napoléon, en créant son Université impériale. Loyson se distingua tellement entre ses condisciples, qu'il fut bientôt nommé répétiteur de l'école, et professeur d'humanités au lycée Bonaparte. La restauration arriva, et quoiqu'il eût célébré la naissance du roi de Rome dans une ode qui obtint quelque succès, Loyson n'hésita pas à chanter le retour de Louis XVIII, dans une nouvelle *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, 1814, in-8°. Chargé, au mois d'août 1814, de prononcer le discours à la distribution des prix de son lycée, devenu le collége Bourbon, il n'oublia pas l'éloge du roi et de son auguste race; mais le talent facile et varié du jeune professeur, joint à une ardente ambition, ne devait pas rester concentré dans une classe. Il fut alors admis à donner des articles littéraires au *Journal des Débats*. Il en publia aussi dans le *Journal général de France*. Vivement protégé par MM. Royer-Collard et Guizot, il entra dans l'administration et fut attaché à la direction de la librairie en qualité de chef du secrétariat. Le 20 mars lui ayant fait perdre cet emploi, il se retira dans son pays natal, et fit imprimer, à Angers, une brochure en faveur de la cause royale. Au retour de Louis XVIII, il revint à Paris, et fut nommé chef de bureau au ministère de la justice; il était en même temps maître de conférences à l'école Normale, où il contribua, par ses leçons, à former des professeurs distingués. Il fit paraître, le 23 septembre 1815, un écrit intitulé: *De la conquête et du démembrement d'une grande nation*, ou *Lettre écrite, par un grand d'Espagne, à Bonaparte, au moment où celui-ci venait de faire arrêter Charles IV et Ferdinand VII dans les murs de Bayonne, où il les avait attirés sous prétexte de concilier leurs différends.* Sous ce titre, qui fournissait un cadre neuf et ingénieux, l'auteur soutenait avec force les droits de l'indépendance nationale; et comme on parlait alors de démembrer la France, cette brochure, inspirée d'ailleurs par quelques-uns des conseillers de Louis XVIII, eut tout le mérite de la circonstance. Loyson concourut, en 1817, pour le prix de poésie proposé par l'Académie française; son discours sur le *bonheur de l'étude* n'obtint que l'accessit et fut jugé, par le public, digne du prix. Cet heureux essai fut imprimé avec quelques autres poésies du jeune auteur (1817), 1 vol. in-8°; et Louis XVIII, qui agréa la dédicace de ce volume, n'avait pas, dit-on, dédaigné d'y faire quelques corrections (1). Presque en même temps,

(1) C'est ce que Loyson fait entendre lui-même dans une note qui accompagne sa dédicace au roi. La première pièce de ce recueil était le *Discours sur le bonheur que procure l'étude*. Ce poème, plein d'idées morales et philosophiques, revêtues des formes brillantes de la poésie, aurait, sans sa longueur, remporté le prix : mais l'auteur avait excédé le nombre de vers prescrits aux candidats par l'Académie, selon l'usage. Il a dit à ce sujet, dans des vers qui ne sont pas assurément de ses meilleurs :

Grand roi, de mes essais agréez l'humble hommage :
Avec moins de longueur, d'un illustre jury
L'un d'eux aurait, dit-on, obtenu le suffrage,
Que ne s'agissait-il de louer vos vertus !
Mon cœur m'en eût dicté mille fois encor plus,
Et mille fois trop court on eût trouvé l'ouvrage.

Loyson, que la faiblesse de sa santé ne pouvait arracher à l'étude, donna la traduction du *Tableau de la constitution d'Angleterre*, *par Georges Custance*, 1817, 1 vol. in-8°, ouvrage utile qui offre l'analyse des lois politiques de la Grande-Bretagne. Le traducteur fit précéder cette publication d'une préface où il exposait la théorie et l'histoire des gouvernements représentatifs. En 1817, il prit encore une part active à la rédaction des *Archives politiques*, journal fondé par M. Guizot, et qui avait pour but de maintenir et de développer les conséquences de l'ordonnance du 5 septembre. Dès ce moment, voué à la politique, Loyson se constitua le défenseur du ministère, soit dans le *Spectateur*, soit dans une brochure très-mordante ayant pour titre : *Guerre à qui la cherche*, ou *Petites Lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis* (1818), in-8°. Ce pamphlet, que le ministère fit répandre avec profusion, eut, par ce moyen, trois éditions dans la même année, et fut bientôt suivi de cet autre pamphlet : *Seconde campagne de Guerre à qui la cherche*, ou *Suite des Petites Lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains* (1818, in-8°). Aussi fécond que zélé pour la cause qu'il avait embrassée, il mit encore au jour deux écrits relatifs aux grandes questions qui occupaient alors le gouvernement. 1° *De la proposition de M. le marquis Barthélemy et de la loi des élections*, 1819, in-8° ; 2° *De la responsabilité des ministres et du projet de loi présenté sur cette matière dans la séance de la Chambre des Députés du 29 janvier* 1819, in-8°. Dans ces diverses productions brille un talent véritable, surtout celui du style ; mais la modération et l'impartialité en sont souvent bannies ; et ceux qui, comme nous, ont connu Loyson, doux, inoffensif dans les relations privées, ont eu le droit de s'étonner de la violence avec laquelle il combattait les adversaires du ministère. « Il avait attaqué les cen- « tres avec fureur, dit un biographe, « il ne pouvait guère éviter de l'être « à son tour. » Un de ses critiques, s'emparant de ce vers de Lemierre :

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

le parodia ainsi contre l'auteur de *Guerre à qui la cherche* :

Même quand Loyson vole, on sent qu'il a des pieds.

Sévèrement inculpé dans la *Minerve*, par Benjamin Constant, Loyson ne craignit pas d'accepter le combat corps à corps avec un pareil adversaire, et sa *Lettre à M. Benjamin Constant, l'un des rédacteurs de la Minerve* (1819, in-8°), pleine de force et de dialectique, lui fit infiniment d'honneur. On a peine à se figurer comment, avec une santé languissante, les devoirs d'une place importante (le bureau des cultes non-catholiques au ministère de l'intérieur) et des fonctions à l'école Normale, il pouvait suffire à tant de travaux. Cependant il ne négligeait point le culte des muses, et au milieu des affaires politiques auxquelles il prenait une part si active, il fit paraître un nouveau recueil de poésies intitulé : *Épîtres et Élégies, par Charles Loyson* (1819, in-8°), qui fut bientôt suivi d'une *Épître à M. Casimir Delavigne* (1819, in-8°). Dans ce recueil, l'auteur montre un rare talent pour l'élégie et l'épître philosophique. On y remarque surtout un sentiment de profonde mélancolie qui semble dénoter que le jeune poète avait le pressentiment de sa fin prochaine. Sous ce rapport, il aimait à se comparer à Gilbert et à Malfilatre.

Mais, si la mort n'était venue trop tôt justifier ce rapprochement, quel rapport y aurait-il eu entre Loyson, si bien renté par les hommes du pouvoir, et ces infortunés que la faim *avait mis au tombeau?* Quoi qu'il en soit, son talent, apprécié par les juges impartiaux, fut méconnu par des critiques qui poursuivaient dans le poète l'écrivain politique. Il n'en est pas moins vrai que ce volume de poésies est son meilleur ouvrage. Au surplus, averti par la sévérité de ses censeurs, Charles Loyson semblait avoir reconnu que l'arène des discussions politiques ne convenait point à son caractère, et que son talent l'appelait à des méditations plus littéraires. Il reprit avec ardeur la traduction de Tibulle, son étude favorite, et dont il espérait quelque gloire; mais ce travail est resté manuscrit. A la même époque, il coopérait, avec plusieurs de ses condisciples de l'école Normale, à la fondation du *Lycée français*, journal à la fois littéraire et universitaire. Si ce recueil obtint d'abord quelque succès auprès des amis des lettres, il le dut principalement à l'active coopération de Charles Loyson, qui y inséra plusieurs pièces de vers et des morceaux de critique remarquables. Une de ses meilleures odes insérées dans ce recueil est celle qu'il composa *sur l'attentat du* 13 *février* 1820, qui avait déchiré son âme. Cette pièce fut pour lui le chant du cygne. Une maladie inflammatoire l'enleva le 27 juin 1820, à l'âge de 29 ans. Peu d'hommes sont morts si jeunes avec une vie si bien remplie. Ses obsèques furent honorées d'un concours nombreux. M. Cousin, son condisciple et son ami, prononça sur sa tombe de touchants adieux. M. Patin lui a consacré dans le *Lycée* une notice intéressante; et nous pouvons dire sans flatterie que Loyson, estimé, chéri de MM. Royer-Collard, Guizot, Maine de Biran, etc., a laissé parmi la génération universitaire, alors bien jeune, à laquelle il appartenait, des souvenirs et des regrets que plus de vingt ans n'ont pas effacés. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a paru en 1821 un roman attribué à Charles Loyson, intitulé : *Cécilia Delaville* (in-12). Son frère, alors inspecteur de l'Académie de Metz, réclama dans le temps contre cette publication apocryphe.

D—R—R.

LOZANO ou **LOÇANO** (Gaspar), poète dramatique espagnol, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, nous apprend lui-même, en tête de son recueil, qu'il était d'Hellin, bourg du royaume de Murcie, et cependant il se dit ailleurs de Montésino. Son oncle, Christophe Lozano (1), lui fit achever ses études à l'Académie d'Ascala; il y reçut le grade de licencié dans la Faculté de théologie. Il montra de bonne heure des dispositions pour les lettres. Étant encore écolier, il composait des vers en latin et en espagnol. Ses talents précoces lui méritèrent l'avantage d'être attaché, comme répétiteur, au jeune marquis de Pontecarrero, qui, dans la suite, lui donna des marques de sa reconnaissance. En 1662, il était recteur du collége de l'Annonciade, à Murcie, et il y professait en même temps la théologie. Plus tard, il obtint diverses cures et quel-

(1) A l'article *Christophe* Lozano, XXV, 325, on a dit que son *David perseguidado*, ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec *el Hijo de David mas perseguidado*, n'a pu être mentionné par Nicol. Antonio, n'ayant été publié qu'après sa *Bibl. Hispana*. En effet, Antonio ne cite pas l'édit. de 1674, postérieure de deux ans à sa Bibliothèque; mais il indique celle de 1668-69, 3e part. in-4°, en annonçant qu'elle est la cinquième.

ques autres bénéfices dans le diocèse de Tolède. Il vivait en 1674; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. Gaspar est auteur d'un ouvrage intitulé : *Soledades de la vida y desenganos del mundo*, Madrid, 1662, in-4°. Ce volume contient une nouvelle en prose mêlée de vers, et six comédies : *Los Trabajos de David y finezas de Michol; los Amantes portugueses y querer hasta morir; Herodes Ascalonita y la hermosa Mariana; el Estudiante de Dia; En mugir Venganza honronza; los Pastores de Belen.* Toutes ces pièces sont en trois actes ou journées, excepté la dernière qui n'a qu'un acte. La nouvelle qui les précède est désignée quelquefois par le titre des *Monges de Guadalupe*, qui sont, en effet, les principaux personnages. Nicol. Antonio, dans la *Bibl. Hispana nova*, I, 247, cite ce volume sous la date de 1672; mais il en parle sans l'avoir vu, puisqu'il attribue les *Soledades* à Christophe Lozano. Gaspar a publié la vie de Jésus-Christ sous ce titre : *El Hijo de David mas persequidado*, Madrid, 1671-74, 3 parties in-4°. Les deux premières sont de Christophe, et la trosième de l'éditeur. W—s.

LOZERAN *du Fesch*, jésuite, mort en 1755, professa les mathématiques à l'université de Perpignan, et cultiva aussi la physique. L'Académie de Bordeaux, dont il devint associé, couronna trois de ses écrits relatifs à cette science : 1° *Dissertation sur la cause et la nature du tonnerre et des éclairs, avec l'exposition de divers phénomènes qui en dépendent*, suivie d'une lettre à M. de Sarrau sur le même sujet, Bordeaux, 1726, in-8°; Paris, 1727, in-12. 2° *Dissertation sur la nature de l'air*, Bordeaux, 1733, in-12. 3° *Dissertation sur la mollesse, la dureté et la fluidité des corps*, Bordeaux, 1735, in-12. En 1738, le P. Lozeran partagea le prix proposé par l'Académie des sciences de Paris, pour un *Discours sur la propagation du feu*, inséré dans le quatrième volume des prix décernés par cette compagnie; les deux autres lauréats étaient le célèbre Euler et le marquis de Créqui. On sait que la marquise du Châtelet et Voltaire lui-même envoyèrent à ce concours des mémoires qui obtinrent une mention honorable. Z.

LOZIER (Jean-Baptiste-Charles Bouvet de), navigateur français, était né, vers 1705, en Bretagne, d'une famille ancienne et distinguée, qui, dans le XIVe siècle, a donné à cette province un chancelier et un vice-amiral. Son père était avocat aux conseils. A peine âgé de seize ans, Bouvet, ayant jeté les yeux sur une mappemonde, fut frappé du vide immense qu'il remarqua autour du pôle austral, et forma, dès ce moment, le projet de reconnaître un jour si réellement cette portion du globe ne contenait aucune terre, ou si, comme le figuraient de vieilles cartes, il y existait des îles plus ou moins considérables. L'année suivante, il alla s'embarquer à Saint-Malo. A la fin de 1731, il fut admis, comme premier lieutenant, sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes. Toujours occupé de l'idée conçue dans sa jeunesse, il avait présenté, au ministre de la marine et à la compagnie, des mémoires pour qu'un voyage de découvertes fût entrepris aux Terres-Australes. « Un homme fort connu, qui « était alors à la tête de cette as- « sociation commerciale », ce sont les expressions de de Brosses, accueillit les propositions de Bouvet; il en fut le promoteur. Une expédition fut donc résolue : « le but en

« était, dit-on, de trouver, au sud de « l'Afrique, une terre propre à ser- « vir d'entrepôt aux vaisseaux de la « compagnie, pour n'être pas obligés, « en certains cas, de relâcher au cap « de Bonne-Espérance. » Bouvet pensait que la terre de Gonneville (*voy.* ce nom, XVIII, 69) présentait tous les avantages désirés. Deux frégates, *l'Aigle* et *la Marie*, furent équipées à Lorient, et mises sous les ordres de Bouvet et de Hay. On partit le 19 juillet 1738; on attérit, en octobre, à l'île Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, et de là on remit à la voile, le 13 novembre, pour aller au sud-est à la recherche des terres, selon les instructions, vers 44° de latitude sud, et 355° de longitude. « Le 26, nous « commencions, dit Bouvet, à trou- « ver de la brume, dès les 35° de « latitude. Elle ne nous quitta pres- « que plus, et mouillait comme de la « pluie; souvent elle était si épaisse, « que les vaisseaux ne pouvaient pas « s'apercevoir l'un l'autre à une por- « tée de fusil... Nous avions toutes les « peines du monde à ne pas nous sé- « parer. La première semaine de dé- « cembre, on commença de voir du « goëmon, de 39° à 44° de latitude, « entre 35° et 355° de longitude. Le « temps était froid, quoique en été; « il y eut de la grêle et du tonnerre. » Le 15 décembre, par une latitude égale à celle de Paris, on aperçut les premières glaces; c'était comme des îles hautes de mille pieds et entourées d'une multitude de petits glaçons. Bientôt on en fut tellement entouré, qu'il fallut changer de direction pour chercher un passage. La mer était sans fond; on voyait beaucoup de phoques et d'oiseaux de mer qui fréquentent les rivages. Enfin, le 1er janvier 1739, le temps s'étant éclairci, Bouvet de Lozier découvrit, à l'est-nord-est, à une distance de 8 ou 10 lieues, une terre très-haute, fort embrumée, couverte de neige et de glace. La côte paraissait inabordable, entourée, à une distance de sept ou huit lieues, de petites îles, ou plutôt de gros monceaux de glaces de 200 à 300 pieds d'élévation, et depuis une demi-lieue jusqu'à trois lieues de tour. Elle était située par 54° 20' sud et 22° 47' est de Ténériffe. D'après le jour, elle fut nommée *Cap de la Circoncision*. Du 1er au 10 janvier, les vaisseaux essayèrent vainement de s'approcher de terre, à moins de quatre à cinq lieues, pour faire des observations. Le temps était tantôt si brumeux, tantôt si incertain et si mauvais, qu'il fut impossible de mettre un canot à la mer. On ne trouva jamais le fond en sondant. L'équipage était harassé de fatigue. Bouvet jugea que cette terre, dont il n'avait vu qu'une extrémité, ne convenait pas du tout pour un établissement; ayant donc pris l'avis de ses officiers, il courut à l'est jusqu'au 25 janvier, sous le même parallèle, jusqu'au 52e méridien, toujours le long des glaces, sans cesser d'apercevoir des baleines, des phoques et des oiseaux de mer. Parvenus au 43e degré de latitude, les deux vaisseaux se séparèrent le 5 février; Hay passa sur *l'Aigle* et continua sa route vers les Indes-Orientales. Bouvet, qui avait pris le commandement de *la Marie*, aborda, le 24, au cap de Bonne-Espérance, et, le 24 juin, rentra dans le port de Lorient. L'issue de ce voyage n'ayant pas répondu aux espérances qu'on avait conçues, fit perdre l'envie d'en essayer un nouveau vers les mêmes parages; la compagnie en abandonna le projet, et Bouvet eut l'occasion de se distinguer d'une autre manière. En 1746, il eut le rang et le titre temporaires de capitaine de

frégate, et le commandement du vaisseau *le Lys* de 64 canons, faisant partie d'une escadre de trois vaisseaux de l'Etat prêtés à la Compagnie, et de dix-sept autres bâtiments. Bouvet de Lozier devait en être le chef, à défaut de Grout de Saint-Georges, qui la conduisait. Arrivé à l'Ile-de-France, il fut envoyé, avec six vaisseaux et une frégate, au secours de Dupleix (*voy* ce nom, XII, 282), bloqué dans Pondichéry. Il sut échapper à des forces anglaises supérieures, ravitailla Madras, et revint à l'Ile-de-France. Il avait inspiré une telle confiance, que tous les capitaines de l'expédition, plus anciens que lui dans le service, s'empressèrent de se placer sous ses ordres. En récompense de sa conduite, il reçut la croix de Saint-Louis. La nouvelle de la paix le ramena en France, en 1749. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de l'île Bourbon, sous les ordres de David, gouverneur-général de cette île et de l'Ile-de-France. Celui-ci étant repassé en France, en 1752, Bouvet le remplaça, par intérim, jusqu'en 1755, qu'il reprit son poste. En 1757, il fut chargé d'aller, avec une petite escadre, ravitailler nos établissements de l'Inde, et d'y porter des troupes. Il s'acquitta bien de cette commission périlleuse, et revint prendre son commandement. A la paix de 1763, il s'embarqua pour la France, dans l'espoir de succéder à David, comme directeur de la Compagnie : la nouvelle organisation de ce corps lui ôta cette chance. En 1770, le roi lui accorda une pension de 1500 livres, reversible à sa veuve. En 1774, il quitta le service et vécut dans la retraite, à Vauréal, près Pontoise, où il est mort, vers 1788. L'auteur de cet article a connu personnellement Bouvet de Lozier, qui venait voir ses deux fils au collége de Juilly. C'était alors un vieillard un peu courbé par l'âge, mais encore plein de vivacité. Le tableau des officiers de la Compagnie des Indes s'exprime, à son sujet, dans les termes suivants : « C'est peut-être le « plus grand homme de mer et le « meilleur manœuvrier que la Com- « pagnie ait eu à son service. Il jouit « de la plus grande réputation par- « mi les gens du métier ». L'extrait de la relation de la découverte de l'île ou du cap de la Circoncision fut envoyé par Bouvet au *Journal de Trévoux*, qui l'inséra dans le cahier de février 1740. De son côté, Buache (*voy.* ce nom, VI, 188) fit dresser une grande carte de cette navigation, où il a tracé la route suivie par les deux vaisseaux, et joint un extrait du journal, enfin une vue du cap de la Circoncision et des îles de glaces qui l'entourent. De Brosses a consacré à Bouvet de Lozier le chapitre XLVI du second volume de son *Histoire des navigations aux terres australes*, et exprime de vifs regrets de ce que l'on n'a pas donné suite à la découverte faite par ce navigateur. Elle fut marquée sur toutes les mappemondes qui parurent depuis 1740. Bouvet s'était servi pour son voyage d'une carte néerlandaise peu exacte. Il n'est donc pas étonnant que l'île qu'il avait vue ne soit pas bien placée, et qu'elle ait, comme l'observe Fleurieu (XV, 58) dans ses notes sur les instructions remises à La Pérouse, échappé aux recherches de Cook, de Furneaux et des autres navigateurs qui l'ont cherchée à l'endroit où elle était marquée. Depuis les voyages de Cook, beaucoup de cartographes avaient pris le parti de laisser de côté le cap ou l'île de la Circoncision. On supposa et même on afirma que Bouvet n'avait vu que des amas de glaces énormes

comme on en rencontre tant dans les mers australes; cependant Fleurieu pensait que cette île pouvait bien exister, et qu'il fallait la chercher à la place où elle devait être. C'est aussi ce que dit Louis XVI dans le mémoire qu'il composa pour servir d'instruction à La Pérouse, et dont les notes de Fleurieu sont le commentaire. La Pérouse était tellement persuadé de l'opinion généralement répandue en 1785, que, dès la seconde phrase de sa relation, il dit: « Le capitaine Bouvet avait cru apercevoir, le 1er janvier 1739, une terre par les 54° sud; il paraît aujourd'hui probable que ce n'était qu'un banc de glace, et cette méprise a retardé les progrès de la géographie ». Ensuite vient une petite diatribe contre les faiseurs de systèmes en géographie. Alexandre Dalrymple (X, 451) a publié le voyage de Bouvet sur les journaux manuscrits des deux capitaines de l'expédition. D'Après de Mannevillette (*voy.* Après, II, 338) les lui avait envoyés. Il les inséra d'autant plus volontiers dans son recueil imprimé, en 1775, qu'il était fortement persuadé de l'existence du continent austral. Les doutes qui existaient encore dans l'esprit des géographes, au commencement de ce siècle, sur un sujet qui nous occupe, ont été levés, en 1808, par deux Anglais, James Lindsay et Thomas Hopper, capitaines qui faisaient la pêche de la baleine dans les mers australes. Leurs armateurs, MM. Enderby, de Londres, qui leur avaient recommandé de chercher la terre vue par Bouvet, communiquèrent les journaux de route à Burney, qui en a donné l'extrait dans son *Histoire chronologique des découvertes* (*v.* Burney, LIX, 451). Le 25 septembre, les deux navires furent séparés. Le 6 octobre, Lindsay étant par 55° 58' sud et 3° 55' est de Greenwich, aperçut une terre a 8 ou 10 lieues de distance : le lendemain, il put s'en approcher assez pour être enfermé, comme dans un bassin, entre les glaces et l'île, dont il n'était plus éloigné que de 4 à 5 milles. La description qu'il en a faite s'accorde avec celle que l'on doit à Bouvet. Lindsay pense que cette île peut offrir un bon port dans une saison moins rigoureuse. Les brumes et les glaces flottantes s'opposèrent à ce qu'il pût s'assurer de l'existence de ce havre. Le 10 octobre, Hopper eut aussi connaissance du cap de la Circoncision. D'après les observations de ces deux marins et les calculs de Burney, le milieu de l'île est par 54° 22' sud et 4° 15' est de Greenwich. Les obstacles que les glaces, les brumes et le mauvais temps firent éprouver à Bouvet de Lozier et aux deux capitaines anglais, ne doivent pas, selon Burney, être considérés comme des preuves que le cap de la Circoncision soit constamment inabordable. Le climat permet à des arbres d'y croître; un des journaux de Bouvet dit que l'on en vit dans les endroits qui n'étaient pas couverts par les neiges; Lindsay a porté le même témoignage, quoiqu'il ne parle pas de cette circonstance dans son journal. L'existence de l'île Bouvet est donc constatée; elle est indiquée sur les cartes par ce nom, bien plus simple que celui dont ce navigateur avait fait usage : il mérite d'être conservé, puisqu'il atteste le zèle d'un homme qui s'était voué à étendre nos connaissances en géographie. E—s.

LOZIER (Bouvet de), fils du précédent. *Voy.* Bouvet, LIX, 161.

LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph de), évêque de Chartres, naquit à Limoges, le 15 janvier 1740, d'une ancienne famille du Limousin (*voy.*

Lubersac, XXV, 326). Peu de temps après sa promotion au sacerdoce, M. de Jumilhac, son parent, archevêque d'Arles, le choisit pour un de ses grands-vicaires, et le roi le pourvut, en 1768, du titre de son aumônier par quartier. Nommé à l'évêché de Tréguier, et sacré dans la chapelle du château de Versailles, le 6 août 1775, le nouveau prélat se confia d'abord à des hommes qui, plus tard, ne devaient pas sympathiser avec lui. L'un d'eux, très-célèbre depuis, fut l'abbé Sieyès, qu'il fit chanoine de sa cathédrale. Moins heureux que M. de Sarra, son prédécesseur, Lubersac n'obtint pas l'affection générale de ses diocésains ; ils savaient que l'évêché de Tréguier n'était, depuis long-temps, qu'un marchepied à l'aide duquel on montait sur des siéges plus importants, et que leur évêque n'était pour eux qu'un pasteur provisoire. De son côté, M. de Lubersac, que sa naissance, ses goûts, ses habitudes aplaient à la cour, ne pouvait dissimuler l'ennui et l'antipathie qu'il éprouvait en Basse-Bretagne; il lui tardait de voir arriver le moment où finirait l'espèce d'exil dont il se trouvait frappé. Aussi ne fut-on ni affligé ni surpris lorsqu'il fut transféré, en 1780, à l'évêché de Chartres. Cette mutation, qui le plaçait à la tête de quatre-vingts chanoines et d'un conseil de seize vicaires-généraux, le rapprochait de Paris, et lui offrait ainsi les moyens de faire plus commodément son double service d'aumônier de Louis XVI et de premier aumônier de Mme Sophie, tante du roi. Son premier soin, après qu'il eut pris possession de son nouveau siége, fut de faire sentir la nécessité de la résidence à beaucoup de curés de son diocèse que le voisinage de Paris excitait à faire de trop fréquents et de trop longs séjours en cette ville. Il s'occupa aussi avec ardeur de l'administration de son diocèse, qu'il gouverna avec tant de piété, de zèle et d'édification, qu'il se concilia bientôt le respect et la confiance de ses diocésains. Il améliora la liturgie de son église, en publiant, en 1783, un nouveau Bréviaire, suivi bientôt d'un nouveau Missel. Membre des assemblées du clergé en 1782 et en 1788, il présida, en 1789, celle du clergé de son diocèse, qui le nomma député au États-généraux. Il fit partie de ceux des membres de son ordre qui proposèrent, par acclamation, d'adhérer à l'invitation qui leur était faite par Target, orateur du tiers-état, « au nom du Dieu de paix dont « ils étaient les ministres, et au nom « de la nation, de se réunir aux dé- « putés du tiers, dans la salle de « l'assemblée générale, afin de cher- « cher ensemble les moyens d'établir « la paix et la concorde ». Par suite de son adhésion à l'invitation de Target, des applaudissements accueillirent son nom lorsqu'on fit l'appel, le 22 juin 1789, des 149 membres du clergé qui avaient signé la déclaration du 19 du même mois. Ce fut lui aussi qui présida la députation du clergé chargée d'annoncer que la majorité de cet ordre demandait à se réunir à l'Assemblée, pour procéder à la vérification commune. La part qu'il prit à cette réunion l'ayant rendu populaire et influent, il fut, le mois suivant, nommé membre d'une députation que l'Assemblée nationale envoya à Poissy et à Saint-Germain pour y arrêter des désordres graves. Des forcenés s'étaient emparés de M. Thomassin, homme probe de l'une de ces deux villes, mais proscrit en raison de sa fortune, sous prétexte

qu'il avait accaparé des grains. Lors de l'arrivée des députés, la populace, résolue à pendre Thomassin, préparait déjà l'instrument de son supplice. Vainement M. de Lubersac et ses collègues, à genoux d'un côté, le malheureux Thomassin de l'autre, essayèrent-ils d'obtenir d'elle que les lois suivissent leur cours régulier. M. de Lubersac la harangua seul, mais sans plus de succès. Thomassin fut conduit au pied d'un mur où étaient scellés des anneaux auxquels on attachait les bêtes de somme. Pendant qu'on l'y attachait lui-même, quelques-uns des insurgés s'éloignèrent pour aller chercher une potence et un confesseur. Cet incident le sauva. Les habitants de Poissy, cédant au cri de leur conscience, s'intimident, sont saisis de remords, et ne veulent pas que ce crime souille leur ville. Thomassin profite de la scission qui s'établit alors entre les habitants de Poissy et ceux de Saint-Germain, pour aller se réfugier dans la prison. On obtint qu'il partirait avec les députés, sous la condition qu'ils le livreraient eux-mêmes à la justice. Thomassin monta dans la voiture de M. de Lubersac, au courage de qui il dut la vie. Ce ne fut qu'en suivant des chemins détournés que ce prélat put échapper aux attaques préméditées auxquelles il fut personnellement en butte, et regagner Versailles où il remit Thomassin entre les mains de l'autorité judiciaire. L'Assemblée nationale vota, à l'unanimité, des remercîments à M. de Lubersac, pour sa belle conduite dans cette déplorable circonstance. Sa popularité diminua un peu lorsqu'il fit observer, le 4 août, « qu'il y avait un écueil « à éviter dans la Déclaration des « Droits, celui d'éveiller l'égoïsme et « l'orgueil; que le terme de *devoirs* « était corrélatif de celui de *droits;* « qu'il convenait de placer à la tête « de cet ouvrage quelques idées reli- « gieuses noblement exprimées, « pour témoigner que, si la religion « ne doit pas dominer la politique, « elle ne saurait pourtant y être étran- « gère ». Ces observations, vivement applaudies par les députés du clergé, furent froidement accueillies par le reste de l'Assemblée. M. de Lubersac répara cet échec dans la mémorable nuit qui suivit la séance de ce jour. Il y proposa l'abolition du droit exclusif de chasse, véritable fléau des campagnes, et il déclara en faire personnellement l'abandon. Cette motion, adoptée avec enthousiasme, électrisa tellement l'Assemblée, que la délibération resta suspendue pendant quelques instants. M. de Lubersac ne se fit plus entendre qu'une fois, ce fut pour demander, le 7 octobre 1789, que le renouvellement annuel des impôts fût voté à chaque législature, afin que les assemblées, dirigeant l'emploi de l'impôt, pussent assurer la liberté publique. S'il crut devoir proposer ou appuyer quelques-unes des innovations que réclamait l'ordre public, il n'en fut pas de même de celles qui furent décrétées en matière de religion. Sa conscience repoussant la constitution civile du clergé, il souscrivit la déclaration du 13 avril 1790, ainsi que quelques autres protestations du côté droit. Il fut aussi l'un des signataires de l'*Exposition des principes* sur la constitution civile du clergé, et adhéra à l'instruction de M. de la Luzerne, du 15 mars 1791. A la fin de la session, il se rendit en Angleterre, et de là en Belgique et en Allemagne. Il habita différentes villes de ce dernier pays, notamment Hildesheim, où, au moyen d'aumônes envoyées de Chartres, il secourut des prêtres de son diocèse, émigrés

comme lui. On trouve son nom à la fin de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, publiée le 15 août 1798, par les évêques français retirés dans les pays étrangers. Ayant donné sa démission en 1801, à la demande de Pie VII, il revint en France où il ne fut pas toujours à l'abri du besoin. Sur son refus d'accepter un nouveau siége, le gouvernement consulaire le nomma membre-évêque du chapitre de Saint-Denis, dont il était le doyen quand il mourut. On voulut, lors du concordat de 1817, le faire remonter sur son siége; mais son âge avancé ne lui permit pas de reprendre les fonctions épiscopales. Depuis sa rentrée en France jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 30 août 1822, il vécut dans la retraite, ne voyant que sa famille et quelques amis, et partageant son temps entre les exercices de piété et des lectures instructives. Tous les jours, il célébrait les saints mystères à l'église de l'Assomption, où sa grande simplicité et sa fervente piété édifiaient les assistants. Par son testament, il avait demandé à être inhumé dans le caveau destiné aux évêques, dans la cathédrale de Chartres; ce caveau ayant été détruit pendant la révolution, on plaça sa dépouille mortelle dans l'ancienne église de Saint-Lubin, qui, après avoir été celle des Capucins, sert aujourd'hui à l'hospice des vieillards. — Son frère aîné, le marquis de Lubersac, né en 1731, avait assisté, en 1745, au siége de Tournay et à la bataille de Fontenoy, où il fut gravement blessé. Il fit ensuite la campagne de Hanovre, et parvint au grade de lieutenant-général. Revenu en France après le 18 brumaire, il y mourut dans les premières années de la Restauration. — Deux de ses fils avaient péri à Quiberon. P—L—T.

LUBERT (mademoiselle de), romancière, née à Paris vers 1710, était fille d'un président au Parlement. Elle renonça au mariage, afin de se livrer à la culture des lettres avec plus de loisir et de liberté. Ses talents naissants lui méritèrent les éloges des hommes célèbres de l'époque, entre autres Fontenelle, Durey de Meinières, La Condamine. Voltaire l'avait surnommée *Muse et Grâce*. Elle avait du goût et des dispositions pour la poésie. En 1772, elle adressa des vers à La Condamine, qui lui fit, aussi en vers, une réponse très-flatteuse. On lui attribue encore une *Épître sur la Paresse*. Mais c'est surtout à la composition de contes de fées et de romans qu'elle s'appliqua. Les productions de Mlle de Lubert, quoique inférieures à celles de Mme de Murat et d'autres dames qui ont travaillé dans le même genre, obtinrent du succès dans leur temps : aujourd'hui, elles sont à peu près oubliées. Les principales sont : I. *Le Prince des Autruches*, conte, avec un discours préliminaire qui contient l'apologie des contes de fées, La Haye (Paris), 1743, in-12. II. *Le prince Glacé et la princesse Etincelante*, ibid., 1743, in-12. III. *La princesse Camion*, 1743, in-12. Ce conte est ingénieux : il a trouvé place dans le *Cabinet des Fées*, collection publiée par Mayer (1785, 37 vol. in-8°). IV. *La Princesse couleur de rose et le prince Céladon*, 1743, in-12. V. *La princesse Lyonnette et le prince Coquerico*, 1743, in-12. VI. *La Veillée galante*, 1747, in-12. VII. *Mourat et Turquia*, histoire africaine, Londres (Paris), 1752, in-12; reproduit sous le titre d'*Anecdotes africaines*, Paris, 1753, in-12. VIII. *Léonille*, nouvelle, Nancy, 1755, 2 vol. in-8°. Ce roman fut accueilli avec faveur, et

passe pour une des meilleures productions de Mlle de Lubert, IX. *Tecserion* (anagramme de sec et noir), par M. D. de S., Paris, 1737, in-12. Suivant le marquis de Paulmy, éditeur de la *Bibliothèque universelle des Romans*, ce conte est de Mlle de Lubert. On lui attribue encore : X. *La princesse Coque-d'OEuf et le prince Bonbon*, traduit de l'arabe par Mlle Gracobud, La Haye (Paris), 1755, in-12; *Blanche-Rose*, etc. Mais, comme tous les ouvrages qu'elle a mis au jour ont paru sous le voile de l'anonyme, il y en a peut-être plusieurs qui ne sont pas d'elle. Enfin, on lui doit : 1° un Abrégé d'*Amadis des Gaules*, roman espagnol (*voy.* LOVEIRA, XXV, 312), Paris, 1750, 4 vol. in-12; 2° *Les Hauts-Faits d'Esplandion, suite d'Amadis des Gaules*, traduits de l'espagnol de Montalvan, Amsterdam et Paris, 1751, 2 vol in-12; 3° une nouvelle édition de l'ouvrage de la comtesse d'Auneuil, intitulé : *La Tyrannie des Fées détruite*, ibid., 1756, in-12. Mlle de Lubert mourut vers 1779, d'après une lettre satirique, mais plus froide que plaisante, insérée cette année-là dans le n° 69 du *Journal de Paris*. P—RT.

LUBIENSKI (FÉLIX), né vers 1756, d'une famille illustre de Pologne, fut confié de bonne heure à Albertrandi, et voyagea sous cet excellent maître, surtout en Italie. Rentré dans sa patrie vers 1773, il se fit connaître comme nonce à la diète de *Quatre-Ans*, qui termina ses séances par la constitution du 3 mai 1791. Le grand-duché de Varsovie ayant été érigé en 1807, Lubienski en fut nommé ministre de la justice, et remplit ce poste avec dévouement. Il introduisit en Pologne le Code français, établit une école de droit à l'exemple de celle de Paris, et l'honora d'une protection particulière. Il fonda en outre, à l'usage des magistrats, une bibliothèque publique, qu'il enrichit de plusieurs milliers de volumes. En 1809, il fut envoyé en Galicie pour introduire les lois françaises dans la partie de cette province dont le prince Poniatowski s'était emparé. Ces travaux utiles furent interrompus par les désastres de la campagne de 1812. Il suivit l'armée française à Paris, et se trouvait dans cette ville lorsque les puissances de l'Europe, assemblées à Vienne en 1815, décidèrent du sort de la Pologne. Lubienski profita de sa position pour représenter, dans une lettre adressée à l'empereur Alexandre, la situation de son infortunée patrie. Il parait que cette lettre lui attira une disgrâce. S'étant retiré dans les environs de Cracovie, il y mourut quelques années plus tard. G—Y.

LUBOMIRSKA (ROSALIE, comtesse Chodkievicz, princesse), célèbre Polonaise, l'une des plus touchantes victimes de notre sanglant tribunal révolutionnaire, était née vers 1770, et avait épousé fort jeune le prince Alexandre Lubomirski. Douée d'un esprit aventureux, elle aimait les voyages. De bonne heure, elle vint en France, et vit la révolution à son origine. Elle en suivait avec intérêt les développements, et ce fut avec regret qu'elle quitta Paris en 1790, pour retourner à Varsovie. Du reste, son séjour dans cette dernière ville fut de peu de durée : il lui tardait de reprendre le cours de ses voyages et de revoir les amis qu'elle avait laissés en France. Elle sortit de nouveau de la Pologne, passa par la Suisse, et s'arrêta quelque temps à Lausanne. Un valet de chambre de sa maison ayant laissé échapper en public quelques paroles favorables à la cause de

la révolution, le baron d'Erlach, bailli de Lausanne, fit emprisonner cet individu sans en prévenir la princesse. Dès-lors elle voulut se soustraire à une inquisition politique qui pesait sur elle-même, et revint à Paris, où elle se lia avec les principaux députés de la Gironde. Mais ces brillantes amitiés devaient lui être funestes. Après la chute des Girondins, elle fut successivement arrêtée et remise en liberté jusqu'à trois reprises. Un de ses compatriotes, le comte Thadée Mostowski, auquel un tendre sentiment l'attachait, avait subi les mêmes vicissitudes. Après une nouvelle arrestation à Troyes, son titre d'envoyé secret de la Pologne auprès de la république finit par sauver le comte, mais l'imprudente confiance de son amie la perdit. Elle différa de s'éloigner, et fut également emprisonnée pour la quatrième fois. Le tribunal révolutionnaire prononça contre elle la peine de mort. Elle obtint un sursis en déclarant qu'elle était enceinte; mais, sur ces entrefaites, une révolution ayant éclaté en Pologne, Kosciusko et plusieurs autres amis de la princesse écrivirent au Comité de salut public pour la réclamer. Elle apprit cette nouvelle, se crut sauvée, et, dans l'émotion de sa joie, se hâta d'avouer que sa grossesse était feinte. Le Comité de salut public fut informé de cet aveu, et, le jour même, la princesse mourut sur l'échafaud : elle n'avait pas encore vingt-quatre ans (1). D—z.

LUC (Jean du) (*Joannes Lucius*), né à Paris dans les premières années du XVIe siècle, fut nommé procureur-général de la reine Catherine de Médicis, en 1549. C'est la première reine qui paraît avoir eu un procureur-général, ainsi qu'il le dit lui-même, page 52 de l'ouvrage ci-après cité. Il était auparavant procureur au Parlement, et aussi procureur du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Jean du Luc a fait imprimer un ouvrage curieux, intitulé : *Placitorum summæ apud Gallos curiæ*, lib. XII, Lutetiæ, *apud Carolum Stephanum*, 1559, in-4°. Il y a à la fin un *index* en français des anciens mots latins qui se trouvent dans ces douze livres d'arrêts du Parlement, et dont il serait difficile d'avoir l'intelligence, sans cette traduction ou explication : par exemple, *amanuensis sanguinarius*, le clerc du sang, qu'on a depuis appelé et qu'on appelle encore maintenant *greffier criminel*; *liturgia stata*, la messe paroissiale ou la grand'messe; *natalibus restitutus*, anobli, etc. Z.

LUCÆ (Samuel-Chrétien), médecin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, le 30 avril 1787, fut reçu docteur en médecine à Gœttingue, devint ensuite professeur en médecine à l'Académie médico-chirurgicale de Francfort, puis professeur de thérapeutique à Marbourg, et directeur de l'Institut clinique et de l'hospice de la Faculté de cette ville. Il mourut le 28 mai 1821. Ses ouvrages, qui traitent presque tous de sujets anatomiques, sont : I. *Quædam Observationes anotomicæ circa nervos arterios adeuntes et comitantes, cum figuris. Adnexæ sunt annotationes circa telam cellulosam*, Francfort, 1811, in-4°. II. *Recherches anatomiques sur le thymus chez l'homme et chez les animaux*, Francfort, 1811-1817, in-4° (allem.). III. *De Facie hu-*

(1) Sa fille, enfant en bas âge, avait été enfermée avec elle à la Conciergerie, et ne fut rendue à sa famille qu'après le 9 thermidor. — Une autre princesse Lubomirska, célèbre par sa beauté, fut tendrement aimée de Kosciusko, et vint le visiter en Suisse dans les derniers temps de sa vie.

mana cogitata anatomico-physiologica, Francfort, 1812-1813, in-4°. IV. *De Cerebri in homine vasis et motu*, Heidelberg, 1812, in-4°. V. *Recherches physiologico-médicales sur quelques sujets qui ont rapport à la génération* (allem.), Francfort, 1814, in-4°. VI. *Remarques anatomiques sur les diverticules du canal intestinal et les cavités du thymus* (allem.), Nuremberg, 1813, in-4°, fig. VII. *Considérations sur la nature de l'organisme animal* (allem.), Francfort, 1813, in-8°. VIII. *Remarques sur le rapport de l'organisme animal avec les plaies externes, en ce qui regarde leur gravité et leur mortalité* (allem.), Heidelberg, 1814, in-8°; 2e édit., Marbourg, 1819. IX. *Quelques Propositions sur la doctrine des sécrétions* (allem.), Francfort, 1818, in-4°. X. *De Dispositionibus cretaleis inter valvularum arteriarumque substantiam*, Marbourg, 1815, in-4°. XI. *Esquisse d'un système d'anthropologie médicale* (allem.), Francfort, 1816, in-8°. XII. *De Antiquissimo illo omnia scire nihil scire, quatenus ad medicum spectat*, Marbourg, 1818, in-4°. XIII. *De Ossescentia arteriarum senili*, Marbourg, 1819, in-4°. XIV. *Plan d'une histoire du développement du corps humain* (allem.), Marbourg, 1819, in-8°. G—T—R.

LUCAS (Richard), savant théologien anglican, né dans le comté de Radnor en 1648, acheva ses études à l'Université d'Oxford. Il dirigea, pendant quelque temps, l'école gratuite d'Abergavenny; mais le talent qu'on lui connaissait pour la prédication ne permit pas de le laisser dans cette position. Il fut élu, en 1683, vicaire de Saint-Étienne, à Londres, et prédicateur de Saint-Olave dans le quartier de Southwark. En 1696, il se vit installé prébendier de la cathédrale de Westminster. Ce fut en cette même année qu'il perdit totalement la vue, déjà faible depuis sa jeunesse. Il mourut en 1715. Sa piété ne le cédait pas à son savoir et à son éloquence, et, suivant le docteur Doddridge, « on sent, en lisant ses ouvrages, qu'il était supérieur au monde et entièrement voué à Dieu. Ses pensées sont excellentes; son langage est parfois simple comme dans la conversation, parfois grand et sublime, toujours expressif ». On loue particulièrement le *Christianisme pratique*, in-8°, et la *Recherche du bonheur*, 2 vol. in-8°. Le premier de ces ouvrages est fortement recommandé par sir Richard Steele, dans le 63e numéro du *Guardian*. Les autres écrits de Rich. Lucas sont: I. *La Morale de l'Évangile*, in-8° (traduit en français, Gex, 1710, in-12, 4e édit.). II. *Pensées chrétiennes pour chaque jour de la semaine*, in-8°. III. *Guide pour aller au ciel*. IV. *Les Devoirs des domestiques*, in-8°. V. *Sermons*, 5 vol., même format, publiés par le fils de l'auteur. Une traduction latine qu'il a faite de *Tous les Devoirs de l'homme* (*The whole Duty of man*), a été imprimée en 1680, in-8°. L.

LUCAS (Jean), poète latin du XVIIe siècle, naquit à Paris, vers 1650, entra dans la compagnie de Jésus, et professa la rhétorique, puis la théologie au collége de Louis-le-Grand. On a de lui: I. *Actio oratoris, seu de gestu et voce libri duo*, Paris, 1675, in-12. Ce petit poème est estimé: il fait partie des *Poemata didascalica*, publiés par le P. Oudin et l'abbé d'Olivet (*v.* ce nom, XXXI, 583); Dinouart l'a aussi inséré dans son recueil intitulé: *l'Éloquence du corps* (2e édit., 1761). II. *Oratio de monumentis publicis latine inscribendis*, Paris, 1677, in-12. Ce discours fut composé au sujet de la question agitée alors pour

savoir si les inscriptions placées sur les monuments publics doivent être en latin ou en français. Le P. Lucas s'y déclare pour la langue de Cicéron et de Virgile. Fr. Charpentier (*v.* ce nom, VIII, 243), directeur perpétuel de l'Académie, fit paraître deux écrits pour la *Défense* et sur l'*Excellence de la langue française*. D'autres érudits prirent part à la discussion; l'infatigable abbé de Marolles se mêla aussi de la querelle, et publia des *Considérations en faveur de la langue française, contre le P. Lucas*, 1677, in-4°. III. Le P. Lucas répondit à ses critiques par un poème latin, dont la traduction en vers français fut insérée dans *le Mercure* (août 1689), sous ce titre : *Palinodie contenant l'éloge de la langue française*. Il a donné une édition des *Poésies latines* du P. Vavasseur, précédées d'une notice sur ce jésuite, et suivies d'un opuscule grammatical du même auteur, intitulé : *Observationes de vi et usu quorumdam verborum*, etc., Paris, 1683, in-8° (*voy.* VAVASSEUR, XLVIII, 48).

P—RT.

LUCAS (JEAN-JACQUES-ETIENNE), capitaine de vaisseau, français, naquit à Marennes (Charente-Inférieure), le 28 avril 1764. Le père de Lucas, qui était huissier, dirigea de bonne heure ses goûts vers la marine, et il n'avait pas encore atteint sa quatorzième année lorsqu'il fut envoyé à Rochefort. En y arrivant, il fut embarqué comme mousse sur la prame *la Bathilde*, qui était chargée de l'escorte des convois sur les côtes. Au mois de mai 1779, Lucas passa, en qualité de pilotin, sur *l'Hermione*, que commandait le comte de La Touche, et, pour son début, il assista à la prise de deux corsaires anglais dont cette frégate s'empara sur les côtes de l'Ile-Dieu, après un combat des plus opiniâtres. Au commencement de l'année 1780, *l'Hermione* reçut l'ordre de se rendre à la Nouvelle-Angleterre, pour se réunir à l'armée navale aux ordres du comte de Guichen. Lucas fit cette nouvelle campagne comme volontaire, et, pendant les vingt-huit mois qu'elle dura, il assista au combat que cette armée livra, le 17 avril 1780, à celle de l'amiral Rodney, aux quatre engagements particuliers que *l'Hermione* soutint dans ces parages pendant les années 1781 et 1782, et dans l'un desquels Lucas reçut une blessure grave au bras gauche. Au retour de sa frégate à Rochefort (mai 1782), il fut embarqué sur la corvette *le Jeune-Dauphin*, et il passa ensuite sur la gabarre *l'Adour*, à bord de laquelle il fit naufrage à l'île de Ré. Durant les années qui s'écoulèrent de 1783 à 1791, Lucas, devenu successivement aide-pilote, second et enfin premier pilote, fut embarqué, dans ces divers grades, sur la corvette *la Fauvette*, la frégate *la Néréide*, et sur le vaisseau *l'Orion*, à bord desquels il fit plusieurs campagnes dans la Méditerranée, aux îles du Vent et à Saint-Domingue. Depuis long-temps il remplissait les fonctions d'officier à bord de ces bâtiments, quand il fut promu au grade d'enseigne (février 1792). A cette époque, il était embarqué sur la frégate *la Fidèle*, qui faisait partie de la station de l'Inde, et il y était encore, lorsqu'au mois d'avril 1794, il fut fait lieutenant de vaisseau. Après une campagne de plus de quatre années consécutives dans ces mers, pendant lesquelles Lucas s'était livré particulièrement aux observations astronomiques, *la Fidèle* vint désarmer à Brest en 1796. Un officier moins actif aurait profité de cette circonstance

pour prendre du repos ; mais, dès le lendemain de son débarquement, Lucas passa sur le vaisseau *le Fougueux*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de Morard de Galles. En 1799, il fut nommé capitaine de frégate, et s'embarqua sur *l'Indomptable*. Ce vaisseau participa aux attaques que l'escadre expéditionnaire de Ganteaume entreprit contre Porto-Ferrajo, de l'île d'Elbe. En 1801, il faisait partie, sur ce même bâtiment, de la division aux ordres du contre-amiral Linois, et il prit une part glorieuse au beau combat que cet officier général soutint, le 6 juillet 1801, dans la baie d'Algésiras, contre l'escadre commandée par l'amiral Saumarez. Au mois de septembre 1803, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et reçut en même temps l'ordre de se rendre de Brest au Ferrol, pour y prendre le commandement du *Redoutable*. Au funeste combat de Trafalgar (21 octobre 1805), ce vaisseau était le troisième serre-file du *Bucentaure*, que montait le vice-amiral Villeneuve. Au moment où Nelson manœuvrait pour couper la ligne française, en se dirigeant sur *le Bucentaure* à la tête d'une colonne de douze vaisseaux, *le Neptune* et *le San-Leandro*, placés en arrière de ce vaisseau, étaient sous le vent de leur poste, et laissaient un espace vide entre l'amiral et *le Redoutable*. Lucas, voyant le danger auquel l'éloignement de ses deux matelots d'arrière exposait *le Bucentaure*, et jugeant de l'impossibilité où se trouvait *le Neptune* de prendre son poste assez à temps, força de voiles et vint audacieusement poster son vaisseau dans la hanche du vent du *Bucentaure*. Par cette habile manœuvre, il couvrit son amiral, et mit Nelson dans l'impossibilité d'exécuter son projet. En ce moment, l'amiral Villeneuve faisait le signal de commencer le combat dès qu'on serait à portée. Aussitôt *le Bucentaure*, *le Redoutable*, ainsi que *la Santissima Trinidad*, qui était le matelot d'avant de l'amiral français, ouvrirent leur feu sur l'amiral anglais et sur les vaisseaux qui marchaient à sa suite. En moins de dix minutes, il fut démâté de son mât d'artimon, de son petit mât de hune, de son grand mât de perroquet, et il eut une de ses vergues coupée. Soit que ces avaries l'eussent fait dévier de sa route primitive, soit tout autre motif, Nelson cessa de gouverner sur *le Bucentaure*, pour porter droit sur *le Redoutable*. Mais Lucas tint ferme au poste qu'il était venu prendre. Nelson voyant que ce vaisseau ne pliait point, laissa tout à coup venir au vent, et tombant alors en travers, il aborda *le Redoutable* de long en long. Aussitôt Lucas fit lancer ses grapins d'abordage à bord du *Victory*, et les deux vaisseaux, ainsi engagés, se tirèrent à bout portant plusieurs volées, d'autant plus meurtrières qu'aucun boulet n'était perdu. Le feu continua pendant quelque temps dans cette position ; mais bientôt l'équipage du *Victory*, abandonnant les batteries, se porte en foule sur les gaillards, avec le dessein apparent d'aborder *le Redoutable*. Le capitaine Lucas, pour prévenir cette manœuvre, fait aussi monter tout son monde sur le pont. Alors une vive fusillade s'engage entre les deux équipages ; des grenades et des obus à main, lancés des hunes du *Redoutable*, pleuvent sur le pont de l'amiral anglais ; bientôt ses gaillards et ses passavants sont jonchés de morts, et Nelson lui-même, frappé d'une balle à l'épaule gauche, tombe blessé mortellement. Cet acci-

dent achève de porter le trouble à bord du *Victory*, et, un moment, ses gaillards sont déserts. L'équipage du *Redoutable* demande à grands cris l'abordage. Pour le faciliter, Lucas donne ordre d'amener la grande vergue, et il en fait ainsi un pont qui communique avec le vaisseau anglais. Mais en cet instant, le vaisseau à trois ponts *le Téméraire* aborde *le Redoutable* du côté opposé au *Victory*, en lui envoyant toute sa volée. L'effet en fut terrible : près de deux cents hommes furent atteints par les boulets ou la mitraille; le brave Lucas reçut aussi une blessure; mais, comme elle était peu grave, il n'en continua pas moins de donner ses ordres. Le secours apporté si à propos par *le Téméraire* au *Victory* ranima l'ardeur de l'équipage de ce vaisseau, qui recommença le feu avec une nouvelle vigueur. Pressé ainsi entre deux vaisseaux à trois ponts, *le Redoutable* leur opposait la plus belle résistance, lorsqu'un troisième vaisseau, *le Tonnant*, se plaçant dans sa poupe, l'écrasa par ses bordées à bout portant. En moins d'une demi-heure, *le Redoutable* fut mis dans le plus grand délabrement. Le capitaine du *Téméraire*, le voyant dans cet état, le héla de se rendre; mais Lucas, qui ne pouvait plus tirer de canon, répondit à cette sommation par une vive fusillade. Presque au même instant, le grand mât du *Redoutable* tombe en travers sur *le Téméraire*, et les deux mâts de hune de ce vaisseau, tombant en même temps sur la poupe du *Redoutable*, l'enfoncent et écrasent plusieurs hommes. Pour comble de désastre, on vient prévenir Lucas que le feu a pris à la braie du gouvernail; mais ce qui restait debout de l'équipage parvint bientôt à l'éteindre. Ce combat acharné, d'un vaisseau de soixante-quatorze contre deux à trois ponts et un de quatre-vingts, durait déjà depuis plus de deux heures; sur six cent quarante-trois hommes dont se composait l'équipage du *Redoutable*, cinq cent vingt-deux étaient hors de combat, dont trois cents tués, et deux cent vingt-deux grièvement blessés : tous les officiers et dix aspirants étaient au nombre de ces derniers. Presque tous les canons se trouvaient démontés; les deux côtés du vaisseau étaient entièrement détruits, et les pompes brisées. Il fallut enfin succomber. Lucas, ayant la certitude qu'il ne livrait aux Anglais qu'une carcasse de vaisseau hors d'état de servir, donna l'ordre d'amener le pavillon; mais, au moment de l'exécuter, le mât d'artimon, à la corne duquel il flottait, tomba sur le pont. Quelques heures après qu'il eut été amariné, *le Redoutable* coula bas. Lucas, conduit en Angleterre, y fut traité avec une distinction toute particulière; toutefois, sa captivité ne fut pas longue, car, ayant obtenu son renvoi sur parole, il revit la France au mois d'avril 1806. Présenté à l'empereur, à Saint-Cloud, le 4 mai suivant, il en reçut l'accueil le plus honorable : Napoléon le félicita publiquement sur la bravoure qu'il avait déployée au combat de Trafalgar, et lui remit de sa main la décoration de commandant de la Légion-d'Honneur. En 1807, Lucas fut nommé au commandement du *Régulus*. Ce vaisseau faisait partie de l'armée navale aux ordres du vice-amiral Allemand, réunie en rade de l'île d'Aix, lorsque, le 11 avril 1809, elle fut attaquée par la flotte de l'amiral Cochrane, composée de douze vaisseaux, sept frégates, neuf bricks, six avisos et environ quarante autres bâtiments, dont la plupart étaient des

brûlots. *Le Régulus* fut un des premiers vaisseaux accrochés; un grand brûlot lançant des fusées incendiaires, des éclats de bombes et de grenades, vint tomber sous son beaupré : vainement il fit couper ses câbles et mettre le perroquet de fougue sur le mât; comme ce brûlot venait vent arrière, il fut impossible de l'éviter. Le feu se communiqua bientôt dans les focs du *Régulus*; il gagna le beaupré et toute la partie de l'avant du vaisseau. L'équipage travaillait à se débarrasser de ce brûlot avec une ardeur d'autant plus héroïque, qu'il manœuvrait sous une grêle de boulets et de projectiles de toute espèce, lancés par les brûlots et par les vaisseaux ennemis. Enfin, après une demi-heure des efforts les plus pénibles, on était parvenu à le mettre au large; mais il fallut alors manœuvrer pour éviter ceux qui s'avançaient dans la même direction, ce qui fit tomber *le Régulus* sur le banc dit *les Palles*. La mer était basse, et bientôt le vaisseau, ayant déjaugé de 9 pieds, se coucha sur le côté, de manière à faire craindre qu'il ne pût être relevé. Au flot, Lucas manœuvra pour retirer son vaisseau de cette position. A la réserve de douze canons de 36 et quatre de 18, tout le reste de la batterie fut jeté à la mer; on vida l'eau, et l'on ne conserva de poudre que pour servir l'artillerie. Alors on élongea des ancres et de fortes trouées; bientôt le vaisseau fut en flot, et il fut mis en appareillage. Il était temps, car plusieurs vaisseaux anglais ayant passé sous les forts d'Oléron, vinrent mettre le feu aux vaisseaux échoués, comme *le Régulus*, sur les Palles, mais qui n'avaient pu se relever comme lui. C'était le 12, à dix heures du matin, que le vaisseau avait commencé à flotter; à deux heures après midi, il était à la voile, et parvenu à l'entrée de la rivière de Rochefort; mais n'ayant plus ni ancres, ni câbles, ni grelins, Lucas fut forcé de s'échouer sur les vases devant Fouras. On était alors dans les grandes marées, et *le Régulus* se trouva échoué tellement haut, qu'il fallut attendre la grande marée suivante pour essayer de le relever. Ce fut pendant qu'il était dans cette position, qu'une flottille anglaise, composée de deux frégates, deux bombardes, six bricks portant du gros calibre, une goëlette munie de fusées à la Congrève et accompagnée de trois brûlots, vint mouiller, à portée et demie de canon, derrière *le Régulus*, qui ne pouvait lui opposer que les restes de son artillerie. Lucas fit établir, dans la chambre du conseil, des plates-formes sur lesquelles on monta deux canons de dix-huit, qui, joints à ceux de la grande chambre et de la Sainte-Barbe, formèrent une batterie de six piéces, avec laquelle, dans l'espace de six heures, il tira environ quatre cent cinquante coups, qui endommagèrent assez fortement plusieurs des bâtiments ennemis. Quelques bombes tombèrent à bord du *Régulus*: l'une d'elles traversa le gaillard d'arrière, tout le faux pont, et éclata dans la cale: un homme fut tué, et cinq grièvement blessés. Le lendemain, Lucas eut encore à soutenir un combat qui dura environ trois heures, et dans lequel il eut un homme tué et quatre blessés. Le 16, les vaisseaux et frégates qui restaient de ceux qui s'étaient échoués, étaient parvenus à entrer en rivière; *le Régulus* se trouva seul exposé aux attaques de la flottille anglaise, qui alors dirigea tous ses efforts sur lui. Lucas, de son côté, fit ses dispositions pour les repousser, et aussi pour assurer

le salut de son équipage, dans le cas où il se verrait forcé d'abandonner le vaisseau. Toutefois, le temps fut tellement orageux pendant toute cette journée, que les Anglais n'osèrent rien entreprendre, et Lucas profita de cette espèce d'armistice forcée, pour mettre son vaisseau à l'abri des bombes et de l'incendie. Le 20, le temps étant devenu meilleur, la flottille anglaise, commandée par l'amiral Gambier, vint s'embosser derrière *le Régulus*, et tira environ quatre cents coups de canon. Six bombes tombèrent à bord, mais heureusement elles éclatèrent en tombant. La poupe du vaisseau fut entièrement criblée, et la mâture fortement endommagée; deux hommes furent tués, et quatre blessés. Jusqu'au 24, la flottille anglaise ne fit aucune démonstration hostile; mais ce jour-là, à sept heures et demie du matin, elle vint s'embosser près de l'île d'Enet, par la hanche de babord du *Régulus*, et de manière, cette fois, à ne pouvoir être atteinte ni par ses canons de retraite, ni par ceux de côté. Lucas, voyant que la position prise par les Anglais l'exposait à recevoir tous leurs coups sans pouvoir riposter, fit hacher plusieurs sabords, couper les montants des fenêtres des chambres, jeter bas toute la galerie, une partie du therme de babord, et parvint ainsi à installer trois pièces de trente-six, qui, tirant à toute volée, forcèrent les bombardes et bricks à appareiller, pour se soustraire à l'action d'un feu aussi vif que bien nourri. Dans cette dernière action qui dura huit heures et demie, *le Régulus* tira cinq cent trente coups de canon, et lorsque le feu cessa, il ne lui restait de munitions que pour quinze coups. Enfin, après un acharnement de quinze jours sur un seul vaisseau qu'il n'avait pu parvenir à réduire, l'amiral anglais, persuadé que désormais ses efforts seraient inutiles, s'éloigna dans la nuit du 25 au 26. Les marées commençaient à rapporter, et Lucas ayant reçu de Rochefort les secours qui lui étaient nécessaires, releva son vaisseau, et, le 29 avril, il rentra dans ce port, triomphant, aux acclamations des habitants. Au mois de juin 1810, il reçut l'ordre de se rendre à Brest, pour y prendre le commandement du vaisseau *le Nestor*, qu'il conserva jusqu'en 1816, époque à laquelle il fut mis à la retraite. Il avait alors cinquante-un ans; il était dans toute la vigueur de l'âge, et certes il eût pu encore rendre d'utiles services. Il avait été, en 1815, porté sur une promotion de contre-amiraux; mais les événements qui survinrent ayant empêché qu'elle ne fût signée, il fut privé d'un grade qu'il avait noblement acquis. Le chagrin qu'il en éprouva altéra sa santé, et il mourut à Brest, au mois de novembre 1829, emportant l'estime et les regrets du corps entier de la marine. H—Q—N.

LUCAS (Jean-André-Henri), naturaliste, naquit, en 1780, dans la domesticité du Muséum d'histoire naturelle de Paris, d'un père qui passait pour le fils naturel de Buffon, lequel en avait fait un conservateur des galeries. Voué ainsi en naissant à l'étude de l'histoire naturelle, et plus particulièrement à la minéralogie, J.-A.-H. Lucas publia, en 1806, un *Tableau méthodique des espèces minérales*, première partie, in-8°. La seconde partie parut en 1812, et reçut l'approbation du savant Haüy, qui en porta ce jugement : « Ce travail « doit contribuer à l'avancement de « la minéralogie; il prouve l'intelli- « gence de l'auteur et les progrès que

« lui-même a faits dans cette science ». Chargé de remplacer Patrin pour le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, Lucas fit d'utiles corrections au travail de son prédécesseur, et il le mit au niveau des connaissances acquises. Voulant ensuite approfondir encore davantage différentes parties de sa science de prédilection, il alla visiter les contrées volcaniques de l'Italie, particulièrement Naples et la Sicile, d'où il rapporta des morceaux très-précieux de l'Etna et du Vésuve. Revenu à Paris en 1823, il y concourut au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* de M. Bory de Saint-Vincent. Il mourut, le 6 février 1825, lorsque cet ouvrage n'en était qu'au septième volume, et une notice nécrologique lui est consacrée dans le huitième. On a publié un catalogue des *Livres composant la bibliothèque de M. Lucas fils.* Z.

LUCCHESINI (le marquis Jérôme de), né à Lucques d'une famille patricienne, en 1752, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et porta le titre d'abbé. Venu à Berlin dans les dernières années du règne de Frédéric II, il fut présenté à ce prince par Fontana, et lui plut beaucoup pour son savoir. Nommé son bibliothécaire et son lecteur, il était admis tous les jours à sa table, et jouissait auprès de lui de la plus haute faveur. « J'ai trouvé « dans le marquis de Lucchesini, di- « sait ce prince, un littérateur qui « me tient lieu de Cesarotti, du « marquis d'Argens et de Quintus. » Il lui donna en conséquence toute sa confiance et le consulta sur ses ouvrages, déférant souvent à ses avis. Le marquis, de son côté, se conduisait avec beaucoup de prudence, et il était chargé de tout ce qui était affaire littéraire. Sans avoir été nommé président de l'Académie de Berlin, il en remplissait toutes les fonctions. On conçoit que cette faveur excita l'envie. Les Prussiens auraient désiré que le roi eût choisi un homme de sa nation; mais on sait que, sur ce point, il fut toujours peu national. Quand ce prince fut mort, le nouveau roi, qui aimait beaucoup aussi Lucchesini, le chargea de composer un poème pour les funérailles, et il lui conserva son emploi. Les prétentions de Lucchesini augmentèrent bientôt, et il réussit à se faire employer dans la diplomatie. Mirabeau, qui était alors à Berlin, a dit de lui qu'il n'était pas l'ami du roi, mais son *écouteur*, et il ajoute : « Avec de l'esprit « et des connaissances, il a une de « ces tournures auxquelles on ne « s'accoutume pas à marier l'ambi- « tion (1): tout au plus le jettera-t-on « dans le corps diplomatique auquel « il est propre. Je crois cet Italien un « des plus ardents à m'écarter du « roi ». Très-piqué du choix de Moulinès pour être éditeur des manuscrits de Frédéric II, Lucchesini demanda un congé de six mois pour voyager dans sa patrie, « ne sentant pas, ajoute « Mirabeau, que sa considération per- « sonnelle devenait immense, s'il eût « quitté la Prusse huit jours après la « mort du roi, avec cette unique ré- « ponse à toutes les offres qui alors « lui auraient été faites : « Je n'ai « ambitionné qu'une place que tous « les rois de la terre ne peuvent ni « m'ôter ni me rendre, celle d'ami de « Frédéric II ». Envoyé à Varsovie, il s'y trouva dans les commencements de la diète, en 1788, et s'y conduisit avec beaucoup de dextérité, excita le parti de l'indépendance contre la Russie, et parvint, malgré l'influence de cette cour, à conclure, le 29 mars

(1) Sa figure était laide et son regard louche.

1790, un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne (2). Voici le portrait fort ressemblant de ce diplomate, fait à cette occasion par le comte de Ségur : « Lucchesini, ministre du roi » de Prusse à Varsovie, eut ordre de « multiplier les promesses, de nour- « rir les espérances, d'enflammer les « esprits, et il remplit parfaitement « sa mission. Nul homme n'était plus « propre à jouer un pareil rôle. Son « activité ne perdait jamais un mo- « ment ; son industrie ne laissait « échapper aucune ressource ; ar- « dent pour atteindre son but, prompt « à saisir tous les moyens d'arriver, « il réunissait toutes les qualités du « courtisan adroit et du politique ha- « bile. Instruit sans pédanterie, sa « mémoire lui fournissait autant de « faits utiles pour son travail, que « d'anecdotes agréables pour la socié- « té. Son intimité avec le grand Fré- « déric lui avait fait acquérir une « haute considération. Son caractère « insinuant l'introduisait dans tous « les partis; sa finesse lui en faisait « découvrir promptement tout le se- « cret, et sa chaleur active, cachant sa « dissimulation, lui donnait l'air de « la franchise ». (*Tableau hist.*, etc.) Lucchesini était encore envoyé de Prusse à Varsovie lorsqu'il fut appelé, le 5 juillet 1790, au congrès de Reichenbach, afin de ménager, conjointement avec les envoyés de Hollande et d'Angleterre, la paix entre la Porte et l'Autriche. La convention de Reichenbach n'ayant fait que suspendre les hostilités, un nouveau congrès s'ouvrit, le 2 janvier 1791, à Szistowe, petite ville sur la rive droite du Danube. Le marquis de Lucchesini s'y rendit en qualité de plénipotentiaire de Prusse. Dès la seconde conférence, qui eut lieu le 7 janvier, il s'éleva entre les ministres autrichiens et ottomans une difficulté qui aurait entravé la marche des négociations, si Lucchesini n'était parvenu à l'écarter. Cet habile diplomate prit part aux négociations qui amenèrent le traité de Szistowe, qu'il signa avec les autres plénipotentiaires, le 4 août. Dans le mois de mai 1791, il avait fait un voyage à Vienne et retourna à Szistowe, pour signer le traité de paix. En juin 1792, il retourna à ses fonctions à Varsovie, où les circonstances le firent changer de langage, et forcèrent sa cour à rompre le traité d'alliance qu'il avait signé. Il quitta cette ville avant l'entrée des troupes prussiennes dans la Grande-Pologne. Revenu à Berlin, il accompagna le roi dans son expédition contre la France, et eut, ainsi que Lombard et Haugwitz, beaucoup de part aux négociations et aux arrangements qui furent conclus avec Dumouriez (*v.* ce nom, LXIII, 157). Dans le mois de janvier 1793, il fut nommé ministre de Prusse à Vienne, où il eut occasion de rendre à Mme de Lichtenau un service qui ajouta beaucoup à la faveur dont il jouissait. Il accompagna ensuite le roi vers le Rhin, pendant la plus grande partie de la campagne de 1793, et signa, avec lord Beauchamp, le 14 juillet, au camp devant Mayence, un traité

(2) L'article 6 de ce traité est le plus important. Il porte que « si quelque puissance « étrangère, quelle qu'elle soit, voulait, à « titre d'actes et stipulations quelconques, ou « de leur interprétation, s'attribuer le droit « de se mêler des affaires intérieures de la ré- « publique de Pologne ou de ses dépendances, « en quelque temps ou de quelque manière que « ce soit, S. M. le roi de Prusse s'emploiera « d'abord par ses bons offices les plus effica- « ces pour prévenir les hostilités par rapport « à une pareille prétention ; et, si ses bons « offices n'avaient pas leur effet et que des « hostilités résultassent, à cette occasion, « contre la Pologne, S. M. le roi de Prusse, « en reconnaissant ce cas comme celui de « l'alliance, assistera la république selon la « teneur de l'article 4 ».

d'alliance offensive et défensive entre sa cour et celle d'Angleterre. Il ne partit de l'armée qu'avec Frédéric-Guillaume, et il l'accompagna en Pologne, où il fut témoin de la campagne qui se termina par la retraite des Prussiens. Il revint à Berlin avec le roi qui ne tarda pas à le renvoyer à Vienne, pour négocier un nouvel arrangement entre les deux cours d'Autriche et de Prusse, que les désastres de l'année 1793, sur le Rhin, et la mésintelligence qui n'avait cessé de régner entre les généraux des puissances alliées, avaient singulièrement refroidies. La lutte entre l'Autriche et la France était alors à son plus haut degré; et la Prusse, comme toujours, épiait et observait tout, pour savoir si, en fin de compte, ces deux puissances, venant à s'arranger, chercheraient des dédommagements en Allemagne ou en Italie. Déjà le rusé Lucquois avait pénétré le projet de sacrifier Venise; il en avait averti son cabinet, et avait reçu l'ordre de tout faire pour empêcher un pareil résultat. Alors il imagina le prétexte d'un voyage en Italie, avec l'arrière-pensée de saisir l'occasion d'approcher du général Bonaparte, déjà regardé comme l'arbitre de la paix et de la guerre. C'est dans le précieux ouvrage des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, où tant d'autres faits diplomatiques ont été révélés, que nous prenons le curieux récit que l'on va lire; c'est un nouveau témoignage, acquis à l'histoire, de cet esprit de rivalité entre la Prusse et l'Autriche, qui eut tant d'influence sur les événements de notre époque : « Le plan ayant été goûté à Berlin, « Lucchesini prit congé de la cour im- « périale, dans les premiers jours de « 1797, sous prétexte de se rendre à « Lucques, sa patrie, pour y prendre « sa femme, ses deux fils, et les ame- « ner à Vienne. Cependant on soup- « conna dans cette ville qu'il s'agissait « de quelque mission secrète et con- « traire aux intérêts de l'Autriche. On « savait l'influence que Lucchesini « avait acquise dans le cabinet prus- « sien, et la part qu'il avait eue aux « résolutions du roi, dans la retraite « de Champagne, en 1792. Ainsi « Thugut était sur ses gardes. Bien « que Lucchesini témoignât le désir de « faire son voyage avec le plus de cé- « lérité possible, en traversant les ar- « mées impériales, il éprouva le refus « d'un passeport dans cette direction, « et se vit obligé de prendre sa route « par Trieste et Venise. Le 17 février, « étant arrivé à Venise, il s'empressa « de visiter le ministre de France Lal- « lemant, auquel il témoigna tout d'a- « bord beaucoup de déférence et d'af- « fection, se présentant comme l'en- « voyé d'une nation amie et l'un des « plus chauds admirateurs du géné- « ral Bonaparte, priant avec instance « le ministre français de l'annoncer « près de ce héros, auquel il voulait « offrir, disait-il, non-seulement ses « hommages, mais l'expression de la « haute considération et de la bien- « veillance amicale de sa cour. A la « faveur de cet enthousiasme, réel ou « factice, il s'efforce, par ses insinua- « tions et ses interrogations captieu- « ses, de pénétrer les desseins du gou- « vernement français au sujet de « l'Autriche. Instruit que le général « Bonaparte était en route pour se « rendre à Bologne, il se hâte d'arri- « ver dans cette ville, et là il lui fait « demander une audience. Sa récep- « tion étant fixée au lendemain, 22 « février, il se rend dans le salon « du général, qui était, dans ce mo- « ment même, en conférence avec le « marquis de Manfredini et Clarke.

« Son arrivée à Bologne avait déjà « fait sensation. On ne pouvait pas « croire que sa rencontre avec le « général en chef de l'armée fran- « çaise fût un pur effet du hasard. Les « suppositions les plus vraisemblables « étaient qu'il devait proposer à Bo- « naparte la médiation de sa cour « pour la paix. Nous ne rapporterons « que les principaux traits de sa con- « férence, qui fut très-longue. Luc- « chesini se présenta comme le ser- « viteur, l'admirateur du grand « Frédéric, dont il se vanta d'avoir « été le disciple et l'ami, manifestant « une admiration au moins égale « pour celui qu'il appela l'émule de « ce grand homme, et même son su- « périeur. Puis, faisant parade de son « dévouement personnel pour la « France, il rappela tout ce qu'il avait « fait auprès de son maître, soit en « Champagne, soit à Berlin, pour le « porter à reconnaître la république « française, et à se réconcilier avec « la belliqueuse nation pour laquelle « il avait un penchant décidé. Bona- « parte semblait accueillir ce patelina- « ge diplomatique, et Lucchesini fut « tout-à-coup assailli de questions « pénétrantes par un homme qui déjà « n'avait point d'égal en dissimula- « tion. Il n'hésita pas à lui donner, « sur l'Autriche, toutes les informa- « tions secrètes qui étaient à sa con- « naissance, poussant Bonaparte à « traiter sans ménagements une puis- « sance qu'il lui représenta comme « hors d'état de résister à une nou- « velle et vigoureuse campagne, allant « même jusqu'à le presser au nom « de sa cour, dans l'intérêt de la « France et de l'Allemagne, d'a- « néantir la dignité impériale, et de « réduire l'Autriche à ses États héré- « ditaires; que, du reste, quels que « fussent ses desseins, comme on ne « pouvait traiter avec l'Autriche sans « qu'il fût question de l'Allemagne, « il était chargé de lui proposer la « médiation de son maître. A ces « mots, Bonaparte, qui pénétra l'in- « tention de la Prusse, s'écria : « Mais à quel titre? La Prusse est « notre amie, mais n'est pas notre « alliée..... Du reste, ceci ne me re- « garde pas, je ne suis chargé que « d'étriller l'Autriche, et je pense « que je m'en suis passablement ac- « quitté; c'est le général Clarke qui « a été chargé de négocier, et vous « devez savoir que l'Autriche a refu- « sé d'entrer en négociation; voilà où « nous en sommes. Si Thugut devient « plus traitable, vous adresserez vo- « tre proposition à Clarke; mais le « moment n'est pas venu. » Ici finit la conférence, et Lucchesini partit pour Lucques, bien persuadé qu'il y avait déjà, entre la France et l'Autriche, une certaine intelligence, et que les deux puissances se préparaient au partage de l'Italie. Il écrivit dans ce sens au cabinet de Berlin, qui, bien qu'ainsi prévenu, ne put apporter aucun obstacle à cette politique d'envahissement. Il était revenu à Vienne le 23 juin, et il remit ce jour-là, au ministre de l'empereur, une note pour désavouer la négociation que l'on prétendait entamée par sa cour avec la France, relativement à la Bavière; et bientôt, dans une seconde, il déclara que son maître n'avait point eu l'intention de s'emparer de la ville de Nuremberg, sur laquelle il reconnaissait n'avoir aucun droit. En octobre de la même année, il demanda son rappel; mais S. M. P. le lui refusa dans les termes les plus flatteurs; il l'obtint cependant un peu plus tard. Quelques années après, il fut envoyé à Paris, et il y déploya, en septembre 1802, le caractère d'envoyé extraor-

dinaire et de ministre plénipotentiaire du roi de Prusse auprès du premier consul (3). Il fit un voyage à Berlin, à l'époque du couronnement de Napoléon, comme roi d'Italie, et de là se rendit à Milan, où il remit à cet empereur la décoration de l'Aigle-Noir, pour lui et quelques grands de sa cour; revint à Paris, y continua son séjour plusieurs années, et termina l'organisation de cette confédération du Rhin destinée à renverser le vieil édifice de l'empire germanique : il en a laissé une histoire très-curieuse, bien qu'il soit fort loin d'y dire tout ce qu'il savait. Lucchesini quitta la France en 1806, lorsque la guerre fut commencée, et, le 20 octobre, après la bataille d'Iena, il arriva à Wittemberg, au quartier-général de Napoléon, pour lui faire des propositions de paix, et, peu de jours après, il fut suivi par le général Zastrow. Ces deux plénipotentiaires signèrent, le 30, les bases fort dures proposées par Duroc; mais cette convention n'ayant pas été ratifiée par Napoléon, les mêmes plénipotentiaires consentirent à signer, le 16 novembre, une nouvelle convention que le roi de Prusse ne voulut pas ratifier. Plus tard, Lucchesini se retira à Lucques, où il se trouva le sujet de la princesse Élisa, sœur de Bonaparte, et devint un de ses courtisans les plus assidus. Elle le nomma son major-dome, et il en remplit, avec beaucoup de soins, les fonctions jusqu'à la chute de l'empire, après laquelle il habita alternativement Florence, et une maison de campagne entre cette ville et Lucques. N'ayant qu'une fortune modique, et vivant de la manière la plus mesquine, il faisait sa société habituelle des gens de lettres, notamment de Valerini, et ne s'occupait guère que de littérature. Il mourut à Florence, le 19 octobre 1825, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. L'ouvrage qu'il a publié, sous le voile de l'anonyme, est intitulé : *Sulle cause e gli effetti della confederazione Rhenana*, Florence, 3 vol. in-8°. Il a été traduit en allemand, Leipzig, 1825, 3 vol. in-8°.—Lucchesini (*César*), frère du marquis, naquit à Lucques en 1756, fit ses études à Modène, à Reggio, puis à Rome, et s'occupait avec succès d'études littéraires, lorsqu'il fut, en 1798, député au Directoire, pour garantir la petite république de Lucques de l'invasion des armées républicaines. Le peu de succès de cette démarche le fit renoncer à toute espèce de fonctions publiques, et le porta à cultiver la poésie, les belles-lettres et surtout la philologie, science dans laquelle il s'était fait un nom européen. Ses ouvrages, sur des sujets très-variés, s'élèvent au nombre de 102. Nous citerons : I. *Essai d'un vocabulaire de la langue provençale*. II. *Institution d'économie civile*. III. *Essai sur l'histoire du théâtre italien dans le moyen âge*, 1788. IV. *Lettre à Micali sur quelques passages d'Homère*, 1819. V. *Histoire littéraire du duché de Lucques*. VI. *Origine du polythéisme; des Sources des langues anciennes et modernes*, etc. César Lucchesini mourut dans sa ville natale, le 16 mai 1832.

B—r et M—d j.

LUCET (Jean-Claude), ecclésiastique, né à Pont-de-Veyle en 1755, concourut, pendant la révolution, à la rédaction de quelques jour-

(3) Lucchesini signa, avec le général Beurnonville, la convention de Paris du 24 mai 1802, et le 5 septembre suivant (18 fructidor an X), on voit son nom au bas d'une convention signée également à Paris, avec M. de Talleyrand, représentant la France, et de celle au nom de la Bavière. Cette espèce de déclaration, relative aux indemnités à adjuger conformément au traité de Lunéville, pouvait être regardée comme hostile à l'Autriche.

naux, entre autres la *Petite poste de Paris*, qui finit au 18 fructidor, et le *Bulletin de la littérature des sciences et des arts*, in-8°, feuille qui n'était pas sans mérite, et qui, après une assez longue interruption, fut reprise en 1801, et parut tous les cinq jours. Il rédigea ensuite le *Messager des dames*, et coopéra au *Journal des modes*. Ses principaux ouvrages sont: I. *Éloge de Catilina*, Paris, 1780, in-12. II. *Pensées de Rollin sur plusieurs points importants*, Paris, 1780, in-12. III. *Principes du droit canonique universel*, Paris, 1789, in-4°. IV. *Lettres d'un Français sur le rétablissement de la religion catholique en France*, Paris, 1801, in-8°. V. *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies* (publié sous le nom de Couet), Paris, 1803, in-8°. VI. *L'enseignement de l'Église catholique sur le dogme et sur la morale recueilli des ouvrages de Bossuet*, Paris, 1804, 1811, 6 vol. in-8°. Une circonstance assez bizarre fit plus connaître Lucet que tous ses travaux littéraires. Il proposa, en 1802, un exemplaire des Œuvres de Voltaire pour celui qui devinerait une énigme de sa façon. Cet avis fut imprimé dans tous les journaux, avec beaucoup d'éclat. Tous les désœuvrés s'en occupèrent, et, pendant plusieurs mois, il ne fut question dans toute la France que de ce défi. Forcé de donner enfin lui-même la clé de ce mystère impénétrable, il la fit connaître dans une brochure (*Correspondance des Œdipes*, ou *le mot de l'énigme*, 1803, in-8° de 63 pages), qui fut vendue à un grand nombre d'exemplaires. Il y porte à 5,347 le nombre des lettres qui lui furent écrites (franc de port), à cette occasion. On y trouva le mot *contraste*, sur lequel Lucet avait rassemblé un grand nombre d'antithèses et d'oppositions forcées, et qui n'étaient qu'une mystification, dont on chercha à se venger par des quolibets et des rébus qui ne valaient pas mieux que l'énigme. On distingua néanmoins, dans la foule des brocards que l'orgueil blessé des œdipes fit éclore en cette circonstance, une caricature représentant l'auteur monté à rebours sur un âne, et tenant, au lieu de bride, la queue rayonnante du quadrupède, avec cette inscription: *Asinus lucet*. De la bouche du personnage sortait une bande, portant cette phrase: *Je suis le Jocrisse des bêtes*, qui était un des vers de l'énigme. Lucet mourut à Vanvres le 11 juin 1806. L—DE.

LUCINI (Antoine-François), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Florence, vers 1610. Il a gravé dans le goût de la Belle, dont il était contemporain; mais c'est surtout Callot qu'il s'efforça d'imiter. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait exécuté est une suite de 16 feuilles qu'il grava, en 1631, d'après les tableaux que Mathieu Perez de Alesio avait peints dans la grande salle du palais de Malte, et qui représentent *les combats soutenus autour de la ville contre les Turcs, pendant le fameux siége de* 1565. Cette suite est d'une grande rareté. On connaît encore de cet artiste une pièce grand in-folio qu'il a gravée d'après le dessin de la Belle, et qui représente *Une fête donnée à Pise, sur l'Arno, en* 1634. P—S.

LUCOTTE (le comte Edme-Aimé), lieutenant-général, né en 1770, à Dijon, fit de bonnes études, par les soins de son père, qui le plaça au collége de cette ville. Il prit les armes dès le commencement des guerres de la révolution, et partit avec l'un des bataillons de la Côte-d'Or. Se trouvant à Lyon lors des troubles qui s'y manifestèrent, en 1793, il refusa

de commander le feu sur les Lyonnais révoltés contre les commissaires de la Convention nationale. Cette conduite, qui contribua au rétablissement de l'ordre, fut considérée par l'autorité comme un acte de faiblesse ou de désobéissance, et le jeune officier fut exilé à Chambéri. Devenu, en 1795, colonel de la 60e demi-brigade, il servit en 1797, en Italie, sous Bonaparte, et signa les adresses que le Directoire demanda à l'armée et à son chef, ce qui lui valut les bonnes grâces des Directeurs, qui l'employèrent en 1798, mais lui retirèrent bientôt leurs faveurs, pour avoir pris, à Marseille, la défense de quelques personnes qu'il leur importait de faire condamner, en paraissant suivre les formes de la justice. Lucotte fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte; mais un événement de mer le sépara de la flotte, et il fut forcé d'aborder en Italie. Nommé général de brigade, il se distingua, en 1799, sous les ordres du général Meunier, chargé de la défense d'Ancône, assiégée par les Autrichiens, les Russes et les Turcs. Revenu en France après la capitulation, il fut promu au commandement militaire du département de l'Oise, à la résidence de Beauvais, où il épousa la fille du marquis de Corberon, qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il fut fait commandant de la Légion-d'Honneur, dès la création de cet ordre, en 1802. Lors de la prise de possession de Naples, le général Lucotte quitta le service de France, et s'attacha à la fortune de Joseph Bonaparte, qu'il suivit bientôt en Espagne, en conservant néanmoins son rang dans l'armée française. Dans ce pays, où il était si difficile à un Français de jouir de quelque estime, Lucotte eut cependant plusieurs fois des droits à la reconnaissance des Espagnols, pour avoir rendu moins insupportable la tyrannie de ceux auxquels il était forcé d'obéir. Il protégea Séville, dont il était le gouverneur, contre les fureurs de la soldatesque, sauva les églises qu'on voulait piller et les prêtres qu'on voulait immoler. De retour à Madrid, il préserva également du pillage l'hôtel du marquis de Villa-Franca, où il était logé. Quoiqu'il eût occupé à Naples et en Espagne plusieurs places importantes, où il lui était facile de faire une grande fortune, Lucotte rentra en France comme il en était sorti, n'ayant guère d'autres ressources que ses appointements. Ce général fit encore avec beaucoup de valeur la campagne de 1814; et il commanda, dans les premiers jours d'avril, à Corbeil, une division de réserve qu'il maintint dans le meilleur ordre. Il fut ensuite un des généraux qui allèrent offrir leurs services au roi, à St-Ouen, et qui l'accompagnèrent aux Tuileries; puis il fut nommé lieutenant-général. Le 16 mars 1815, il fut désigné pour marcher contre Bonaparte, et chargé, avec sa division, de la défense de Paris. Témoin de la défection de l'armée, dans la journée du 19 mars, il refusa d'obéir au général Sébastiani, qui cherchait à l'entraîner. Il sépara de la contagion les troupes qu'il commandait, et les ramena même à leurs casernes, avec la cocarde blanche. Ce fut là qu'il apprit le départ du roi et des princes, sans qu'on lui eût laissé ni ordres ni instructions. Il ne voulut pas d'abord se joindre à ses troupes, qui venaient de passer au service de Napoléon, et désira rester dans l'inactivité; mais il finit par accepter un commandement à Périgueux. Après

le second retour du roi, en 1815, Lucotte fut mis à la demi-solde; et en 1818, il fut compris dans le corps royal d'état-major. Cet officier général connaissait parfaitement l'administration militaire. Il s'occupait aussi avec quelque succès de poésie et de beaux-arts. Il mourut le 21 sept. 1825 à Port-sur-Saône, où il s'était retiré. Le général Lucotte était un des administrateurs de la confrérie du Saint-Sépulcre, qui a cessé d'exister avec la restauration. M—D j.

LUCOTTE. *Voy.* Tilliot, XLVI, 64.

LUDICKE (J.-M.-Aug.-Fr.), professeur de mathématiques, né le 6 octobre 1748, à Oschatz, fut élevé à Torgau, et fut, pendant trois ans, secrétaire de la société Économique de Leipzig. Nommé professeur de mathématiques à l'école nationale de Meissen, il occupa cette place honorable pendant 41 ans, et mourut à Wilsdrat, le 12 décembre 1823. On a de lui : I. *Commentatio de attractionis magnetum naturalium quantitate*, Wittemberg, 1799, in-4°. Cet ouvrage se trouve, avec quelques additions et corrections, traduit en allemand par l'auteur, dans le 3me st. du *Wittemb. Magazin de* 1783. II. *Essai d'une nouvelle théorie des parallèles*, Meissen (en allemand), 1819. On lui doit, en outre, des traductions de l'Essai de Fabre, sur les machines hydrauliques, de la Physique de Nicholson, et divers mémoires de mathématiques et de physique, insérés dans les *Annales* de Gilbert, principalement sur l'optique et le magnétisme. Z.

LUDRE (Ferry de Frolois de) fut la tige d'une branche cadette de la famille des premiers ducs souverains de Bourgogne, qui, établie en Lorraine depuis le XIIIe siècle, peut être regardée comme l'une des plus anciennes et des plus illustres du royaume. Ferry descendait de *Miles de Frolois* (1), qui, lui-même, était petit-fils d'un puîné de Robert, duc de Bourgogne, frère du roi de France Henri Ier. Miles de Frolois était donc issu en ligne directe de Hugues-Capet (2). Il fut l'un des témoins de la fondation de la célèbre abbaye de Citeaux, faite par Eudes Ier, duc de Bourgogne, en 1098, et assista, en 1106, avec Hugues II, successeur d'Eudes, à la consécration de l'église de Dijon, par le pape Pascal II. Parmi ses descendants, on cite *Eudes de Frolois*, connétable de Bourgogne en 1228; Jean II, seigneur de Frolois, qui fut choisi par Agnès, veuve du duc Robert II, pour aller à Paris, défendre les droits de la fille de Marguerite de Bourgogne à la couronne de France. — Ludre (*Ferry* de), fils de l'un des sires de Frolois, alla s'établir en Lorraine pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, y achéta des domaines considérables, et, en 1283, devint propriétaire de la terre de *Ludre* dont il prit le nom, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans les mains de sa famille. — *Philippe de Frolois* de Ludre, son fils, à la tête de la chevalerie lorraine, emporta d'assaut, vers 1314, la ville d'Épinal. — *Ferry* de Ludre, fils de Philippe, épousa Marguerite, princesse de Lorraine, arrière-petite-fille du duc

(1) On trouve écrit : *Frolois* ou *Frollois*, *Frelois*, *Fronois*, *Farnois*, *Farneis*, *Freiay Frelind*, suivant les pays et les époques.

(2) Les preuves de cette filiation se trouvent dans des documents historiques d'une authenticité incontestable, imprimés dès la fin du XVIe siècle, dans les historiens de France et de Bourgogne, dans plusieurs dépôts publics et particulièrement des archives du royaume. Vers le milieu du siècle dernier, elles furent soumises à l'examen de la chambre des comptes de Lorraine, qui proclama leur validité par un arrêt du 16 juin 1700.

Mathieu Ier et de Berthe, princesse de Souabe, et assista à la funeste bataille de Crécy, avec son cousin Raoul de Lorraine qui y perdit la vie. A son retour en Lorraine, il trouva l'oubli de cette fatale journée dans une brillante expédition contre le duc de Luxembourg. — *Jean Ier* de Ludre, fils de Ferry II, obtint, en 1377, la dignité de grand-sénechal de Lorraine, qui passa dans la suite à plusieurs de ses descendants, fit en son propre nom la guerre aux ducs d'Autriche et de Montbéliard, et fut chargé, par le duc son suzerain, de diverses négociations diplomatiques. Il partage, avec les princes de Lorraine, l'honneur d'être regardé comme fondateur de l'abbaye de Clairlieu. — *Ferry III* de Ludre, surnommé *Ferry-le-Grand*, fils aîné de *Jean*, se distingua par ses exploits. En 1423, il alla mettre le siége devant Metz, dont la commune était depuis long-temps en démêlés avec sa famille, et réduisit cette ville à composition après la lutte malheureuse de René d'Anjou contre le comte de Vaudemont, son compétiteur au duché de Lorraine. Il fut ensuite envoyé en ambassade à la cour de France, et mourut après avoir dignement rempli, durant plusieurs années, cette charge importante. — Au commencement du XVIe siècle, *Ferry IV* et *Nicolas*, son frère, combattirent à la suite de Louis XII dans les campagnes de ce prince en Italie. Ferry IV devint gentilhomme de la chambre du roi, et resta à la cour de France. — Son fils, *Jean II*, fut successivement l'un des cent gentilshommes de la chambre de François Ier, capitaine de cent arquebusiers à cheval, gouverneur de Hatton-Chastel, ambassadeur de France en Suède et chambellan du duc Antoine de Lorraine. — *Jean III*, grand-maître de l'artillerie de Lorraine, épousa Barbe, comtesse de Luxembourg, de cette maison qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne. Il en eut *Marguerite*, coadjutrice, puis, en 1584, princesse abbesse du grand chapitre impérial des dames de Remiremont, et *Henri* de Ludre, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine. — Le fils de Henri, *Jean IV*, surnommé Ludre-*le-Borgne*, fut le digne héritier de ses vaillants ancêtres, et, comme eux, dévoua tous ses efforts à la cause des ducs de Lorraine, tantôt contre la France, tantôt contre les puissances du Nord. Ce fut lui qui, assiégé dans son château de Ludre par un corps d'armée des Suédois, résista quatorze jours durant, et força l'ennemi à la retraite.—*Marie-Isabelle* de Ludre, connue sous le nom de *la belle de Ludre*, fut chanoinesse du chapitre des dames nobles de Poussey, marquise de Bayon et dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Toute jeune encore, Isabelle joignait à une admirable beauté toutes les grâces de l'esprit. Le duc Charles IV la vit à Poussey, et en devint éperdûment amoureux. Dans le premier feu de son enthousiasme, il oublia tout pour l'épouser, fit à la hâte célébrer les fiançailles, et renvoya sans pitié Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, dont il avait été jusque-là l'amant passionné. Béatrix en mourut de douleur. Mais la versatilité de Charles réservait d'amers chagrins à sa rivale. Isabelle ne tarda pas à être oubliée pour une jeune personne de la famille d'Apremont, à laquelle il fut aussitôt parlé de mariage. Cette fois, l'union était à la veille de s'accomplir, lorsque les curés de Nancy prévinrent le duc que Mlle de Ludre, invoquant l'autorité de billets signés

de sa main et la cérémonie des fiançailles qui avait eu lieu, soutenait avec fermeté qu'elle était la fiancée du prince, et formait opposition à son mariage avec la demoiselle d'Apremont. Furieux de cette audace, mais obligé d'attendre la levée de l'opposition, Charles IV eut beaucoup de peine à obtenir le désistement d'Isabelle, qui défendait résolument ses droits. « Néanmoins, raconte dans ses *Mémoires* le marquis de Beauvau (parent d'Isabelle), le procureur-général de Lorraine, chargé de l'interroger, l'ayant menacée de lui faire abattre la tête comme à une faussaire et criminelle de lèse-majesté, elle se rendit plutôt aux larmes et à la frayeur de sa mère, qu'à la sienne propre, et fit ce qu'on voulut. » Disgraciée en Lorraine, Isabelle de Ludre vint à la cour de France. Son esprit et ses attraits excitèrent l'admiration dans les brillants salons de Versailles, et enchaînèrent à sa suite la foule des adorateurs, le duc de Vivonne, le chevalier de Vendôme, le jeune de Sévigné et le grand roi lui-même. Pendant deux années entières, la belle de Ludre balança l'influence de Mme de Montespan, et ensuite, laissant l'opinion du temps incertaine sur la nature de son intimité avec Louis XIV, se retira dans une maison religieuse. Belle encore, à soixante-dix ans (Fragm. des Lettr. orig. de Madame), elle finit ses jours dans un âge très-avancé. On conserve son portrait au musée du Louvre, dans la collection des émaux de Petitot. Mme de Sévigné n'aimait pas la belle de Ludre, dont elle parle souvent dans ses lettres; mais elle rendait hommage à son esprit, à ses charmes, et à la noble fierté qu'elle déploya en plus d'une occasion. « Un homme de la cour, racontait-elle à sa fille, disait l'autre jour à Mme de Ludre : Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais.—Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. J'ai trouvé cela plaisant, » ajoute Mme de Sévigné (*Lettre* 516; septembre 1677). —*Charles-Louis*, comte de Ludre-*Frolois*, premier gentilhomme de la chambre de François Ier, duc de Lorraine, accompagna ce prince à Vienne lorsqu'il fut porté sur le trône impérial, et, en qualité de parent, fut choisi, dans cette circonstance solennelle, pour l'un des témoins du mariage du duc avec l'impératrice Marie-Thérèse. Peu de temps après, François Ier lui confia la mission de conduire la princesse de Lorraine, sa sœur, à Turin, où elle épousa le roi de Sardaigne. Il fit, vers 1750, l'acquisition du comté de Guise, et obtint, en 1757, l'érection de cet apanage en marquisat de Frolois (3).—*Charles-Louis*, comte de Ludre-*Frolois*, maréchal des camps et armées de France, fut député de la noblesse de Lorraine aux États-Généraux de 1789, s'y montra constamment l'ennemi des innovations et signa les protestations du 12 et du 15 septembre 1791, puis se retira dans ses foyers, où il mourut quelques années après. — Son frère, aussi maréchal-de-camp et commandant de la légion royale dans l'expédition de Corse sous les ordres de Marbeuf,

(3) Ce fut alors que le procureur-général de la cour des comptes de Lorraine, appréhendant, comme il le dit lui-même, *les droits* qui pourraient résulter des preuves généalogiques de la maison de Frolois de Ludre *sur les possessions des rois de France*, les soumit à une discussion rigoureuse; et par un surcroît de prudence extraordinaire à une époque si rapprochée de nous, après avoir reconnu la validité de ces preuves, termina ses conclusions en déclarant qu'il ne serait pas inutile, à cause de ces prétentions éventuelles, de stipuler en enregistrant la patente : *sauf les droits du roi et l'autrui.*

traita, avec Paoli, de la pacification de ce pays. Il ne se montra pas aussi contraire aux principes de la révolution que son frère, et mourut en 1818, laissant plusieurs enfants issus de son mariage avec Mlle Dessales de Malpierre, fille d'un arrière-petit-neveu de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, élevé, en 1305, à la dignité pontificale sous le nom de Clément V (4). B—D—R.

LUDWIG (Chrétien-Frédéric), médecin allemand, né à Leipzig en 1757 (et non en 1751 comme on l'a l'a écrit), le 19 mai, fut destiné dès son jeune âge à la médecine, par son père, professeur de la Faculté de médecine de cette ville. Il venait de perdre cet instituteur de son enfance (1773), quand il commença ses études académiques que termina, en 1779, son admission au doctorat. Il passa ensuite seize mois en voyage (1780 et 81), visita le sud de l'Allemagne, la France, la Hollande, l'Angleterre, et non content d'y ajouter à ce qu'il avait de science et d'expérience, s'y procura la connaissance des médecins les plus illustres. De retour dans sa ville natale, il se vit confier, à titre extraordinaire, les chaires de médecine d'abord (1782), puis d'histoire naturelle (1787), qu'il cumula jusqu'en 1806. Successivement nommé quatrième, troisième, deuxième professeur de sciences médicales (1789, 1796, 1802), et chargé deux fois des fonctions de recteur, il atteignit enfin la première chaire en 1820. Les travaux du professorat ne l'avaient point empêché de participer à ceux de nombreuses sociétés savantes, tant en Allemagne qu'à l'étranger. La Société linnéenne le compte au nombre de ses fondateurs. Il mourut d'apoplexie le 8 juillet 1823. On a de lui : I. Une traduction en allemand des *Œuvres choisies de Werlhof sur la fièvre et autres points importants de médecine pratique*, Copenhague, 1785, in-8°. (Werlhof avait écrit en latin.) II. *Mémoires choisis sur l'art vétérinaire*, Leipzig, 1785, 4 livr. in-8°. III. De nombreux *Programmata*, la plupart remarquables, savoir : 1° *De Nosogenia in vasculis minimis*, Leipzig, 1809-19, in-4°, 8 prog.; 2° *Series Epistolarum virorum celeberrimorum præteriti sæculi, ad C.-G. Ludwig, prof. med. lips. scriptas*, allem., Leipzig, 1809-1822, in-4°, 7 prog.; 3° *Initia Faunæ saxonicæ*, Leipzig, 1810-11, in-4°, 2 pr.; 4° *De Artis obstetriciæ in Academia et civitate Lipsiensi incrementis*, Leipz., 1811, in-4°, 1 seul; 5° *De Damno et Calamitate quæ in sanitatem publicam et societatem ex perpetuo bello redundat*, Leipzig, 1814-15, in-8°, 2 prog. (c'est un riche et magnifique sujet : Ludwig le traite assez habilement; mais en énergie, en puissance d'argumentation, en précision pour les résultats médico-statistiques, il laisse encore à désirer); 6° *Adversaria ad medicinam publicam*, Leipz., 1816-18, in-4°, 4 pr.; 7° *Saxoniæ merita in Medicinam publicam ab anno* 1768 *ad annum* 1818, Leipzig, 1818, in-4°, 2 prog.; 8° *Historia insitionis Variolarum et Vaccinarum*, Rostock, 1809-1823, 4 prog.; 9° *Diagnostica chi-*

(4) On peut consulter, sur les familles de Frolois et de Ludre : *la Translation de la substitution du marquisat de Bayon, etc., en faveur de la maison de Ludre*, in-4°, Nancy, 1765. — *Hist. de Lorraine*, par D. Calmet. — *Nobiliaires des hérauts d'armes*, Richier (1577), et B. Houat (1665). — *Hist. des ducs de Bourgogne*, par deux bénédictins. — *Hist. des antiq. de Mâcon*, par P. de St-Julien. — *Hist. de Tournus*, par P. Juénin. — *Hist. du comté de Bourgogne*, par D. Grappin. — *Archives* de M. le baron de Joursanvault, 1838 : *passim*. — *Mémorial de la Noblesse*, publ. par M. Duvergier, 1840, t. II, p. 341.

rurgiæ fragmenta, 1810-11, 4 prog.; 10° *Catalecta litteraria physica et medica*, 1809-22; 11° *De Venæ sectione infelici*, 2 liv., 1808-10. IV. *Études de la nouvelle horticulture*, Leipzig, 1802, in-8°. V. Divers opuscules et brochures, tels que : *Des moyens de créer dans un État un fonds pour la science médicale*, etc. P—OT.

LUGO (le P. BERNARD de), missionnaire, ainsi nommé du lieu de sa naissance, était né vers la fin du XVIe siècle, dans la Galice. Ayant embrassé la règle de saint Dominique, il fut envoyé, par ses supérieurs, dans l'Amérique espagnole, et se consacra long-temps aux pénibles travaux des missions. Il s'instruisit de la langue des indigènes du royaume de Grenade, et, pour en faciliter l'étude à ses confrères, en publia les règles sous ce titre : *Grammatica en la lingua general del nuovo regno de Grenada, llamerda mosca*, Madrid, 1629, in-8°. Cet ouvrage est très-rare. Sur la fin de sa vie, le P. Bernard se retira dans la maison de son ordre à Santa-Fé, au Nouveau-Mexique. Nic. Antonio, dans sa *Biblioth. hisp. nova*, lui attribue un manuscrit *de la Confession*, en langue *mosca*. W—S.

LUILLIER (JEAN), fils de l'avocat-général du Parlement de Paris, embrassa l'état ecclésiastique, fut élu, en 1447, recteur de l'Université, devint docteur et professeur en théologie, chanoine et doyen de la cathédrale, puis proviseur de Sorbonne. Louis XI le choisit pour son confesseur et l'employa utilement à la pacification des troubles excités par la révolte des grands vassaux de la couronne, et connus dans l'histoire sous le nom de *Guerre du bien public* (*v.* LOUIS XI, XXV, 133, et GUIENNE, LXVI, 229). Nommé, en 1483, évêque de Meaux, il assembla un synode, procura de grands avantages à son diocèse, et mourut le 21 septembre 1500, dans un âge avancé. — *Jean* LUILLIER, seigneur d'Orville, de la même famille que le précédent, était maître des comptes, quand il fut élu prévôt des marchands, en 1592, époque où Henri IV luttait contre la Ligue pour reconquérir son royaume. Lorsque ce prince vint se présenter une seconde fois devant Paris, et qu'il eut fait son abjuration à Saint-Denis, Luillier, de concert avec les échevins et les bourgeois les plus notables, secondé surtout par le gouverneur Cossé de Brissac, qu'on avait gagné à la cause du roi, tomba à l'improviste, pendant la nuit, sur la garnison espagnole, et facilita ainsi, au péril de sa vie, l'entrée de Henri IV dans la capitale, le 22 mars 1594 (*v.* HENRI IV, XX, 108). En reconnaissance d'un si grand service, le roi créa et lui donna une charge de président à la chambre des comptes. — La famille LUILLIER, divisée en plusieurs branches, et une des plus anciennes de Paris, a fourni à l'Église et à la magistrature un grand nombre de personnages importants. P—RT.

LUILLIER-*Lagaudiers*, voyageur français, né à Tours, partit de cette ville le 15 janvier 1702, sur la Loire, et descendit ce fleuve jusqu'à Nantes, d'où il gagna, par terre, Lorient, où il devait s'embarquer pour les Indes-Orientales. Son seul motif, pour entreprendre ce long voyage, était d'accompagner une de ses parentes qui allait rejoindre son père, oncle de Luillier, et demeurant à Chandernagor. Elle était suivie d'une autre demoiselle. Le 4 mars 1702, on fit voile; le 12 juin, on vit Madagascar; le 7, la petite île de Jean-de-Nove, qui est inhabitée; le 10, Mayote, une des Comores; le 11, Anjouan,

la plus importante de ce groupe; on y relâcha. Le 12 juillet, on était devant Pondichéry. Après avoir passé dix jours dans cette ville, on reprit la mer. Le 7 août, un pilote de Balasor fit entrer le navire dans une des bouches du Gange, et bientôt il atteignit sa destination. Luillier avait formé le projet de demeurer quelques années dans les Indes, de bien étudier le pays, et d'y recueillir des renseignements suffisants pour le décrire en détail. Il voulait même, afin de connaître, par ses propres observations, les choses dont il avait l'intention de traiter, aller tout de suite dans l'intérieur de l'Hindoustan, en Chine, à Batavia, en Perse, en un mot, partout où il pouvait espérer de récolter des matériaux intéressants. La guerre, qui venait d'éclater entre les princes de l'Hindoustan, et l'augmentation des droits sur les marchandises, le forcèrent de différer l'exécution de son dessein. Il ne put trouver aucun bâtiment européen; ceux du pays étaient les seuls qui voyageaient. Néanmoins, il continua de s'informer de tout ce qui l'intéressait. Pendant qu'il s'occupait de ces recherches, quelqu'un lui montra de l'ingratitude. « Le chagrin que j'eus m'obligea, dit-« il, de changer de dessein, et de me « résoudre enfin au retour. Quelque « regret que j'eusse de partir, je « ne pus cependant obtenir sur moi-« même la résolution de rester. » Le 19 janvier 1703, il sortit du Gange; le navire passa devant Pondichéry; Luillier y alla voir le chevalier Martin, directeur de la Compagnie (*voy.* MARTIN, XXVII, 303). On mouilla ensuite devant l'Ile-Bourbon; le 24 mai, on rentra dans le port de Lorient, et Luillier s'empressa de revoir Tours. On a de lui : *Nouveau voyage aux Grandes-Indes, avec une instruction pour le commerce des Indes-Orientales, et la description de plusieurs îles, villes et rivières, l'histoire des plantes et des animaux qu'on y trouve*, Paris, 1705, in-12; Rotterdam, 1726, in-12. — Malgré la brièveté de son séjour dans les Indes, Luillier a tiré si bon parti des mémoires qu'il a eus à sa disposition, que son livre, peu volumineux, peut encore être consulté avec fruit par les personnes qui désirent de connaître l'état du commerce dans ces contrées lointaines au commencement du XVIIIe siècle. Il est le seul voyageur de ces temps-là qui offre des notions détaillées sur cet objet; elles paraissent exactes et annoncent que l'écrivain était un homme judicieux. Il décrit bien les différents pays qu'il a vus, et raisonne sensément sur les sujets dont il entretient ses lecteurs; il ne fait pas de digressions inutiles, et parle toujours en homme qui respecte les mœurs et la religion. L'édition imprimée en Néerlande a conservé l'approbation du censeur royal de France, mais en lui donnant la date de 1725. Il est à propos de remarquer qu'une singulière faute d'impression s'est glissée à la page 3 de l'édition de Rotterdam. On y fait dire à l'auteur qu'il partit de Tours en 1722; il a raconté à la page 2 que l'idée de voyager lui prit en octobre 1701, et qu'il la mit à exécution au mois de janvier suivant, ou en 1702. La preuve que cette date, celle de l'édition de Paris, est la seule exacte, se trouve à la page 59. Il y est question d'Aureng-Zeyb, empereur mogol, comme vivant encore, et l'on voit, par l'article consacré à ce souverain (III, 78), qu'il mourut en 1707. L'*Histoire des Voyages*, par Prévost, qui n'a pas fait attention à cette particularité, indique le voyage de Luillier

comme ayant été commencé en 1722. Nous-mêmes sommes tombés dans cette erreur à l'article Martin, déjà cité. Ce livre est terminé, dans l'édition de Paris, par une table des matières qui manque dans l'édition de Rotterdam, où elle est remplacée par un opuscule intitulé : *Traité des maladies particulières aux pays orientaux et dans la route, et de leurs remèdes*, par M. D. L. F. D. E. M. (docteur en médecine), qui a voyagé et séjourné dans les principales villes des Indes-Orientales. E—s.

LUILLIER. *Voy.* Luillier, LXXI, 504.

LULLIN (Amédée), né à Genève en 1695, étudia la théologie sous Bénédict Pictet et Jean-Alphonse Turrettini, fut agrégé au corps des pasteurs de cette ville, et se distingua par ses talents pour la prédication. En 1737, il obtint la place de professeur d'histoire ecclésiastique. Il était aussi membre de l'Université d'Oxford et de la Société de Londres pour la propagation de la foi. Il mourut en 1756, léguant tous ses livres à la bibliothèque publique de Genève. Ses sermons ont été publiés sous ce titre: *Sermons sur divers textes de l'Écriture-Sainte*, Genève, 1761-67, 2 vol. in-8°. Le premier volume est précédé d'une préface composée par Jacob Vernet, pasteur protestant. La préface du second volume est de Ch. de Lubières, littérateur. — *Jean* Lullin, probablement de la même famille que le précédent, était né à Taninge, en Savoie, le 20 février 1729. Il exerçait à Chambéri la profession d'imprimeur-libraire. On a de lui : I. *Étrennes historiques de Savoie*, Chambéri, 1776. Elles ont été continuées par son fils jusqu'à l'époque de la révolution. II. *Notice historico-topographique sur la Savoie, suivie d'une Généalogie raisonnée de la maison royale de ce nom*, et du *Tableau chronologique des chevaliers de l'Annonciade*, Chambéri, 1787, in-8°. Z.

LULLIN *de Châteauvieux* (Jacob-Frédéric), agronome et publiciste, fils de J.-André Lullin (*voy.* ce nom, XXV, 426), naquit à Genève, le 6 mai 1772, et mourut dans cette ville en 1840. Il était correspondant de l'Académie des sciences et de la société centrale d'agriculture de France, de celle des Géorgophiles de Florence, et membre de la Société des arts de Genève. On lui doit plusieurs écrits sur les sciences agricoles, dont le plus célèbre est intitulé : *Lettres écrites d'Italie, en 1812 et 1813, à M. Charles Pictet*, publiées en 1815 ; 2e édit. augmentée, Genève et Paris, 1820, in-8°. Il composa aussi des *Lettres* sur l'agriculture de la France, qui furent insérées, pour la plupart, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, puis réimprimées en 1817, 2 vol. in-12. Lullin de Châteauvieux a laissé fort avancé un travail important, dans lequel il se proposait de fixer l'état où l'économie rurale est arrivée, en France, dans ces derniers temps. L'agriculture ne fut pas l'unique objet de ses investigations : son esprit fin et observateur se portait à suivre les phases multipliées de la politique générale et particulière de notre siècle. Ses relations nombreuses avec les personnages qui y ont joué les premiers rôles le secondèrent merveilleusement à cet égard. Il publia à ce sujet deux écrits anonymes, dont l'un, les *Lettres de Saint-James* (Genève, 1821-1825, 5 part. in-8°), empreint de toutes les opinions des réformistes, lui fit une réputation. L'autre a conservé long-temps le voile dont il avait voulu le couvrir, malgré tous les efforts que

la curiosité piquée a faits pour le lever. C'est le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*, dont la rédaction fut successivement attribuée à Benjamin Constant, à Mme de Staël et à d'autres écrivains. Il existe un exemplaire sur lequel Lullin de Châteauvieux se déclare l'auteur de cet opuscule, où, se mettant à la place de l'empereur déchu, adoptant ses idées et en quelque façon son style, l'exilé de Sainte-Hélène est censé avoir rédigé pour son fils, l'histoire apologétique de sa vie et l'exposé de ses projets. Quelques personnes crurent d'abord, à Paris, que l'ouvrage était réellement de Napoléon; mais de nombreux anachronismes et des opinions qui ne pouvaient pas lui appartenir furent bientôt reconnus et démontrés dans plusieurs écrits, notamment dans le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène, apprécié à sa juste valeur*, par l'auteur de cette notice, Paris, 1817, in-8°. M—D j.

LUMIARÈS (don Antonio Valgargel Pio de Saboya y moura, comte de), antiquaire et littérateur espagnol, naquit à Valence, vers 1740. Renfermé dans le château d'Alicante, en 1767, à la demande de son père, pour quelques fredaines de jeunesse, il dut à cette punition son goût constant pour les lettres et les succès qu'il obtint dans cette carrière. Velasquez, marquis de Valdeflorès, prisonnier d'État dans ce château (*voy.* Velasquez, XLVIII, 79), ayant remarqué les dispositions de son jeune compagnon de captivité, se plut à les encourager et à les diriger. Ce fut auprès de lui que Valcarcel acquit la connaissance des langues, des antiquités et surtout de la numismatique, qui devint l'objet constant de sa prédilection. Telle était sa passion pour l'étude, qu'il lui arriva un jour de lire quinze heures de suite. Le marquis de Valdeflorès ne se borna pas aux conseils, aux leçons qu'il donna à son élève; il le mit en relation avec plusieurs savants et amateurs de médailles. Devenu libre, le comte de Lumiarès, avec de tels secours, parvint à se former un cabinet de douze mille médailles, un cabinet d'histoire naturelle, une collection de machines et d'instruments de mathématiques, et des estampes les plus rares et les plus estimées; aussi contribua-t-il à répandre dans Valence le génie des arts, qui, jusqu'alors, y avait été fort négligé. Il s'occupa aussi jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1808, à composer et à publier plusieurs ouvrages que nous allons faire connaître, et qui lui méritèrent d'être admis à l'Académie royale de l'histoire de Madrid, à celle des sciences et arts de Padoue, et à d'autres sociétés savantes. I. *Médailles des colonies, municipes et anciens peuples d'Espagne*, publiées pour la première fois et expliquées, Valence, 1773, grand in-4°. II. *Barros Saguntinos. Dissertation sur les antiques monuments et diverses inscriptions inédites de Sagunte (Murviedro)*, expliquées et représentées par des estampes, Valence, 1779, in-8°. Le comte de Lumiarès est le premier qui ait parlé de ces *barros* (1), qui ait décrit les diverses matières dont ils étaient composés, les noms des artistes qui y sont gravés, etc. III. *Lucentum, ou la ville d'Alicante, explication des inscriptions, statues, médailles et autres monuments antiques trouvés dans ses ruines*, avec des planches, Valence, 1780, in-8°. On y trouve aussi la description géographique des golfes *Sacronensis* et *Ilicitanus*, où était située la ville de *Lu-*

(1) Ce sont des briques ou des vases d'argile.

centum. L'auteur avait fait faire les excavations à ses frais, et un de ses amis, à qui il envoya en Italie la notice des nombreux monuments qu'il y avait découverts, la fit insérer dans les *Éphémérides littéraires* de Rome, de juillet 1779. IV. *Le Songe philosophique*, par don Louis de Amerecel (pseudonyme), Valence, 1780, in-8°. C'est une satire contre les vieilles petites-maîtresses. V. *Lettre à D. F. X. R., sur les monuments antiques découverts nouvellement dans le faubourg Sainte-Lucie, à Carthagène*, Valence, 1781, in-4°. Elle contient des détails sur les sépultures des Romains, et des observations sur les antiquités de Carthagène. VI. *Notice sur un phoque qui s'élança sur la plage de la ville de Cullera, le 13 mai 1782*, avec une planche représentant la figure et les dimensions de ce cétacé, qui fut disséqué et placé dans le cabinet de l'auteur. VII. *Lettre critique de don Alvaro Gil de la Sierpe à l'auteur de l'Atlas espagnol*, etc., Valence, 1787, in-8°. Lumiarès y relève une partie des fables, des fausses citations, des erreurs historiques, géographiques et chronologiques, des omissions et des contradictions que l'on trouve dans ce volumineux atlas, où l'on n'a fait que compiler les ouvrages plus anciens de quelques auteurs sans critique. Comme il s'occupait, depuis long-temps, à rassembler les matériaux d'une description du royaume de Valence, il avait déjà publié un autre écrit sur le même sujet. VIII. *Lettre de félicitation d'un cosmopolite à l'auteur de l'Atlas espagnol*, etc., Valence, 1787, in-8°. IX. *Inscriptions de Carthago nova* (Carthagène) *expliquées*, Madrid, 1796, in-4°. L'auteur, dans un discours préliminaire, annonce que le principal motif qui l'a déterminé à entreprendre cet ouvrage, c'est le peu d'exactitude de ceux qui en ont parlé, sans en excepter la *Carthagena illustrada*, publiée en 1778. Afin d'éviter ce reproche, Lumiarès copia lui-même les inscriptions à différentes fois, et fit construire des échafaudages pour les voir de plus près. X. *Notice sur l'inscription placée sur la porte du môle d'Alicante*, en 1776, en l'honneur de Charles III. C'est une critique du style barbare qu'on y a employé. XI. *Explication des inscriptions et statues antiques trouvées, en 1776, dans la ville d'Almarrazon, au royaume de Murcie*. L'auteur conjecture qu'il a existé dans ce lieu une ville inconnue aux géographes anciens. XII. *Lettre aux pères Mohedanos, auteurs de l'Histoire littéraire d'Espagne, sur un passage mal traduit de Strabon*, 1786. Il y est question de la ville de Denia, sur laquelle Lumiarès composait alors un ouvrage intitulé : *Dianium*. XIII. *Observations sur l'ancienne position de la colonie Ilici*, 1778. L'auteur pense que ce n'est ni la ville d'Elche, ni celle d'Alcudia, comme l'ont avancé divers savants, mais une place maritime à une demi-lieue de la rivière Segura, sur le penchant du monticule Molar. XIV. *Lettre à don Juan-Antonio Mayans y Siscar, chanoine de la cathédrale de Valence*. C'est une suite à l'ouvrage précédent, et une réfutation des relations insérées dans la *Gazette de Madrid* et dans une gazette de Hollande, par quelques érudits d'Elche et d'Alcudia, qui, fâchés de voir ces deux villes, presque contiguës, dépouillées de leur honorable antiquité, avaient fait des fouilles dans leur territoire et en avaient publié le résultat. Le comte de Lumiarès prétendit que leurs découvertes étaient insignifiantes, et il envoya ses observations à l'Académie royale

de l'histoire. XV. *Notice sur le pavé en mosaïque de Murviedo.* L'auteur démontre que ce précieux reste d'antiquité romaine faisait partie d'un panthéon, et non d'un temple ordinaire. Les six derniers ouvrages de Valcarcel, comte de Lumiarès, sont restés manuscrits. A—T.

LUMSDEN (Matthew), orientaliste célèbre, naquit à Clora, en Écosse, dans le comté d'Aberdeen, l'an 1777. Après avoir fait ses premières études, il entra au collége du Roi, dans la ville d'Aberdeen. Dans la suite, lorsqu'il eut fondé sa réputation comme orientaliste, ce collége lui conféra le titre de docteur ès-lois. Lumsden était le huitième des enfants de son père, et un de ses frères, John Lumsden, qui s'était rendu dans l'Inde, y occupait un poste important au service de la Compagnie des Indes. A l'âge de dix-sept ans, l'an 1794, Matthew Lumsden alla rejoindre son frère; mais il eut beaucoup de peine à se faire une position convenable. Pour son début, il fut obligé d'accepter, loin de Calcutta, une place dans une fabrique d'indigo. Il profita d'une position si peu conforme à ses goûts pour étudier la langue persane, qui de tout temps a été parlée de préférence par les musulmans de l'Inde, la plupart d'origine persane, et qui était alors la langue des affaires publiques au Bengale. Les progrès de Lumsden, dans cette étude, ne tardèrent pas à porter leurs fruits. En 1800, il accompagna son frère à Calcutta, et grâce à l'appui de celui-ci, qui fut bientôt élevé au rang éminent de membre du Conseil suprême, il obtint un emploi dans le Nizamaï-Adaulat, la principale cour de la compagnie pour les affaires criminelles. Cet emploi consistait à traduire, du persan en anglais, les pièces qui devaient être produites devant la cour. Voici un passage d'une lettre dans laquelle Lumsden rendait compte à un de ses amis de la manière dont il s'acquittait d'une tâche aussi délicate, et qui montre à la fois sa modestie et l'esprit de justice dont il était animé : « Je traduis presque aussi vite que j'écris, bien que je ne possède qu'une connaissance bornée de la langue. Il ne faut pas cependant s'imaginer que le gouvernement soit assez indifférent sur la vie et la fortune des citoyens, pour se fier entièrement à mon travail. Chaque pièce que je lui adresse est revue par un homme lettré du pays ». En effet, le gouvernement anglais a attaché à chaque administration et même à tout établissement un peu considérable des hommes du pays, dont plusieurs sont fort instruits, et qui servent d'intermédiaires entre les vainqueurs et les vaincus. Ceux qui représentent les musulmans et qui cultivent le persan, ainsi que l'arabe, portent le titre de monschy, mot arabe qui signifie écrivain-rédacteur : pour ceux qui professent le bramanisme et qui représentent la population aborigène, on les nomme pandits. Les connaissances de Lumsden ne tardèrent pas à trouver un emploi moins indigne de lui. Au mois de février 1801, le marquis de Wellesley fonda, à Calcutta, le collége du Fort-William, destiné à l'enseignement des langues orientales pour les jeunes gens qui se vouent au service de la Compagnie, dans les fonctions civiles. Le professeur de persan était John Baillie (*v.* ce nom, LVII, 67). Au mois de mars suivant, Lumsden fut nommé professeur en second, et cet événement décida de son avenir dans l'Inde. Il se voua à une étude approfondie de la langue qu'il était chargé d'enseigner, et joignit à cette étude celle

de l'arabe, langue qui est regardée comme sacrée par toutes les nations musulmanes, et sans laquelle il est impossible de bien connaître le persan. Dès cette époque, l'arabe et le persan étaient enseignés à Calcutta avec la méthode sévère que l'illustre Silvestre de Sacy avait commencé à introduire à Paris, et l'on y mettait à profit les observations des grammairiens indigènes anciens et modernes; on avait même déjà publié quelques traités originaux. Lumsden s'engagea tout de suite dans cette voie et eut la gloire d'en hâter le progrès. Au mois de novembre 1805, il reçut le titre de professeur de persan et d'arabe. Ses occupations étaient fort variées : indépendamment de ses fonctions de professeur, il travaillait à la rédaction d'une grammaire persane, et, plus tard, à la rédaction d'une grammaire arabe. Il dirigeait l'impression de divers ouvrages arabes et persans, destinés aux élèves du Fort-William, et que certains monschys étaient chargés de publier. D'un autre côté, pendant un temps considérable, il traduisit de l'anglais en persan les ordonnances de la Compagnie; il remplit les devoirs de surintendant de la Madressé, ou collége musulman, de Calcutta; enfin, il surveilla la rédaction de la *Gazette du gouvernement*. Des travaux si divers et si pénibles altèrèrent la santé de Lumsden. En 1820, il obtint la permission de venir se rétablir dans sa patrie. Il serait volontiers resté en Angleterre, s'il avait pu y trouver un emploi conforme à ses goûts. Ses vœux et ses demandes étant demeurés stériles, il retourna dans l'Inde, et reprit ses fonctions au collége du Fort-William et à la Madressé. Mais une grave maladie ne tarda pas à l'arrêter de nouveau dans ses utiles travaux; alors il dit un adieu éternel à un pays où il s'était acquis quelque gloire, et fit voile pour l'Europe. Chose remarquable! Lumsden, forcé de quitter ses fonctions, renonça aux études qui avaient fait le charme de sa vie. Les dernières années de son séjour dans l'Inde avaient vu s'affaiblir l'intérêt qu'il prenait à ses propres travaux. Par un sentiment qui n'est pas sans exemple chez les savants, particulièrement chez les orientalistes, dont les services, quelque utiles qu'ils soient, ne sont pas de nature à attirer par eux-mêmes l'attention de la foule, il s'imaginait n'être pas apprécié à sa juste valeur. A son retour en Europe, il vendit sa bibliothèque, et ne songea plus qu'à se créer des distractions. La courte visite qu'il avait faite à son pays natal avait excité en lui un simple mouvement de curiosité. Il se mit à voyager, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, aimant à se trouver au milieu de l'activité européenne, qui forme un contraste si frappant avec le calme de la vie indienne, et ne recouvrant quelque ardeur que pour les expériences chimiques, qui l'avaient occupé au début de sa carrière. Dans un de ses voyages, il séjourna pendant quelque temps à Paris. Il évitait les occasions de parler de ce qui avait été pendant plus de trente ans l'objet constant de ses études. Lui adressait-on quelque question à ce sujet, il avait ordinairement l'air embarrassé. Mais quand son esprit se trouvait dans une disposition convenable, il reprenait son ancienne énergie, et l'on reconnaissait en lui le philologue consommé. Lumsden résista à une première attaque du choléra-morbus, qu'il avait déjà affronté en Asie; mais peu de temps après il succomba, dans la cinquante-huitième année de son âge.

Il se trouvait alors à Londres, et l'on était au mois de mars 1835. Lumsden avait plus de goût pour l'étude théorique et abstraite des langues, que pour la littérature proprement dite. Son attention se portait principalement sur les recherches philologiques et les questions de grammaire générale. Il possédait néanmoins des connaissances aussi variées qu'étendues, et on le vit prendre un vif intérêt aux diverses branches des sciences humaines. D'un caractère doux et timide, s'il se trouvait avec des personnes qu'il ne connaissait pas intimement, il prenait un air réservé; mais avec ses amis, il s'épanchait volontiers, et il rechercha de préférence ceux qui s'étaient voués à l'étude des lettres, notamment les membres de la société de Calcutta, qui lui montrèrent en toute occasion beaucoup d'estime et d'affection. Lumsden eut des rapports de tous les jours avec les savants de l'Inde, dont il était chargé par le gouvernement de mettre le zèle à contribution, et qu'il consultait quelquefois pour ses propres travaux. Dans tous ces rapports, il fit preuve de justice et de loyauté. Il était un patron généreux pour les monschys, et ne négligeait aucune occasion de faire valoir leurs services. En retour, les indigènes professaient beaucoup de respect pour son savoir et d'attachement pour sa personne. La grammaire persane de Lumsden, qui forme deux volumes petit in-folio, parut à Calcutta, en 1810, sous le titre de : *A grammar of the persian language, comprising a portion of the elements of arabic inflexion, together with some observations on the structure of either language, considered with reference to the principles of general grammar.* Ce titre indique suffisamment la grande place que l'auteur avait donnée aux questions de grammaire générale; pour cette partie, il avait fait de fréquents emprunts au traité intitulé : *The diversions of Purley*, par Horne-Tooke (*v.* ce nom, XX, 572). De plus, il s'était cru obligé de faire connaître avec quelques détails les principes élémentaires de la langue arabe, principes compliqués en eux-mêmes, mais sans lesquels il est impossible de porter un peu loin la connaissance du persan. Sous ces deux rapports, comme sous celui de l'exposé raisonné de la langue, la nouvelle grammaire se distinguait de celle de Williams Jones (*v.* ce nom, XXI, 622), traité d'une lecture agréable, mais superficiel. Lumsden, en se laissant aller à des digressions qui ont grossi considérablement le livre, n'a pas seulement obéi à un goût qui lui était naturel. Qu'on se rappelle les personnes auxquelles l'ouvrage s'adressait principalement : c'étaient des jeunes gens qui en général n'avaient pas fait d'études préliminaires, et auxquels il était indispensable d'inculquer de prime-abord les principes sur lesquels repose la théorie du langage. Sans doute, si l'on reproduisait la grammaire persane en Europe, on pourrait, sans inconvénient, l'abréger; mais l'ouvrage n'en est pas moins, dans son état actuel, le traité fondamental de cette branche de la philologie orientale. Malgré la place étendue que les principes de la langue arabe tiennent dans la grammaire persane, l'auteur ne tarda pas à reconnaître que cette place était insuffisante, et il se décida à composer une nouvelle grammaire arabe. Le premier volume de cette grammaire, qui était aussi dans le format petit in-folio, et qui devait se composer de deux tomes, parut à Calcutta, en 1813, sous ce titre : *A grammar of the arabic langua-*

ge, according to the principles taught and maintained in the schools of Arabia; exhibiting a complete body of elementary information, selected from the works of the most eminent grammarians; together with definitions of the parts of speech and observations on the structure of the language. Ce premier volume renferme la première moitié de l'ouvrage, et il est consacré à ce que l'auteur nomme *the system of inflexion*, c'est-à-dire à la partie étymologique de la langue. La syntaxe était réservée pour le deuxième volume. On voit, d'après le titre, que Lumsden, dans cette grammaire arabe, comme dans la grammaire persane, avait donné une attention particulière aux questions qui touchent à la grammaire générale. Il s'était, de plus, attaché à mettre en relief les notions abondantes que fournissent les grammairiens arabes eux-mêmes, et que rien ne pouvait suppléer. Mais, trois ans auparavant, Silvestre de Sacy avait publié à Paris une grammaire arabe rédigée d'après un plan analogue; et si Lumsden n'avait pas eu connaissance de cette publication, la cause devait en être attribuée à l'état de guerre qui, alors, isolait le continent européen du reste du monde. Or, il était impossible que deux hommes aussi éminents traitassent le même sujet sans se rencontrer quelquefois; il était également impossible que dans des matières aussi compliquées, ils ne différassent pas sur d'autres points. M. de Sacy, dans la deuxième édition de sa grammaire, a mis à profit quelques idées de Lumsden; mais, en somme, son ouvrage, outre l'avantage d'avoir paru tout d'une fois et antérieurement à l'autre, était rédigé avec plus de précision, et il a fini par triompher. Voilà, sans doute, le seul motif qui empêcha Lumsden de mettre au jour le deuxième volume de la grammaire arabe. En 1817, M. Gavin Young, lieutenant d'infanterie au service de la compagnie des Indes, publia à Calcutta un volume in-8°, intitulé: *Observations on the opinions of several writers on various historical political and metaphysical questions.* Un chapitre de cet ouvrage était consacré à la réfutation des idées que Lumsden avait émises, dans les grammaires persane et arabe, sur la grammaire générale, notamment sur la valeur des particules. La même année, Lumsden publia une réponse intitulée: *A letter to Gavin Young in refutation of his opinions on some questions of general grammar*, brochure in-8°. Passons aux ouvrages originaux dont Lumsden provoqua et même surveilla l'impression. Ils sont en arabe et en persan, et ils étaient destinés aussi bien aux hommes instruits du pays qu'aux Européens qui voulaient se mettre au courant des sciences et des institutions des indigènes. En général, c'étaient les monschys qui préparaient ces publications, et Lumsden n'eut que la peine de surveiller l'impression. Il paraît même que cette surveillance ne fut pas toujours très-active, surtout pour les livres arabes; car plusieurs fourmillent de fautes. Les publications persanes sont: I. *Selections for the use of the students of the persian class*, 5 volumes grand in-4°, Calcutta, 1809 et années suivantes. Chaque volume renferme un extrait de deux ouvrages classiques de la littérature persane, l'un en prose et l'autre en vers. Le premier volume contient une portion du traité de morale, en prose, intitulé: *Akhlac mohseny*, et du poème de Youssouf et de Zolcykha, par Djamy; le deuxième vo-

lume, une portion de *Behar-danisch* et du *Divan* de Saadi; le troisième, une portion du *Gulistan* et du *Bostan;* le quatrième, une portion de l'*Inscha*, ou correspondance politique d'Aboul-Fazel (*v.* ce nom, I, 90), et du *Sekender-Nameh*, poème de Nizami; le cinquième, une portion du traité de morale intitulé : *Akhlac-Djelaly*, et du poème de Leyla et Medjnoun, par Khosrou. Ce recueil, qui était de nature à donner un échantillon de la littérature persane, ayant eu un prompt débit, on l'a reproduit en 1828, à Calcutta, par la voie de la lithographie, 2 vol. in-4°. II. Le *Schah-Nameh* du célèbre Ferdoucy, sous le titre de *The shahnamu*, Calcutta, 1811, petit in-folio. Cette édition devait former huit volumes, et ce n'est ici que le premier tome (*voy.* Ferdoucy, XIV, 348). Il a été publié plus tard, à Calcutta, une édition complète en quatre volumes grand in-8°, par M. Turner Macan, et ce premier volume a formé le commencement de la nouvelle édition. III. Un traité de grammaire arabe intitulé : *Ghayat-ul-bayan fi ilm-il-lisan; collected from various works*, Calcutta, 1828, 1 vol, grand in-4°. Pour les ouvrages arabes, ce sont : I. Un recueil de contes, en vers et en prose, intitulé : *Nufhut-ool-yumun*, Calcutta, 1811, in-4°. II. Les sept *Moallacas*, avec un extrait du commentaire de Zouzeny, le tout en arabe, Calcutta, 1823, 1 vol. grand in-8°. Il existe une relation de voyage intitulée : *A Journey from Merut in India to London* (Londres, 1822, in-8°), par Thomas Lumsden, frère de l'orientaliste, et qui était alors lieutenant au service de la Compagnie des Indes. R—D.

LUNA (Fabrizio), auteur du premier dictionnaire italien, était né, vers la fin du XVe siècle, à Naples. Mongitore le croyait de Palerme, et lui a donné, par ce motif, un article dans la *Biblioth. Sicula*, I, 192; mais Luna dit lui-même, dans son *Vocabulario*, au mot *Partenope*, ancien nom de Naples, que cette ville est sa chère patrie. Disciple de Pierre Gravina et de Pierre Summonte, deux habiles humanistes, il consacra toute sa vie à la culture des lettres, et mourut en 1559. Outre un recueil de vers latins : *Sylvæ, elegiæ et carmina*, Naples, 1534, in-8°, on a de lui : *Vocabulario di cinque mila vocabuli toschi non men oscuri che utili e necessari*, etc., ibid., 1536, in-4° de 120 feuill. L'auteur a inséré dans ce dictionnaire un assez grand nombre de pièces de vers, tant de lui que d'autres poètes contemporains, tels que Tansillo, Dragonnetto, etc., et, suivant Apostolo Zeno, c'est ce qui rend aujourd'hui son ouvrage précieux, et le fait rechercher des amateurs (voy. la *Bibl. dell'eloquenza* de Fontanini, I, 62). W—S.

LUNEMANN (Jean-Chrétien-Henri), savant allemand, né, le 14 décembre 1787, à Gœttingue, s'était livré principalement à la philosophie, bien qu'il ne négligeât ni la littérature ni l'histoire, quand, en 1807, il alla remplir, à Nœrten, près du comte de Hordenberg et chez une dame Ebel, les fonctions de précepteur particulier. L'impossibilité de se soustraire plus long-temps à la conscription qui pesait sur les États de la confédération du Rhin comme sur la France, le contraignit de quitter ce séjour en 1809. Il n'y avait alors de refuge contre la puissance de Napoléon que l'Angleterre et la Russie. Lünemann opta pour celle-ci, passa en Livonie, où un digne ecclésiastique, Bergmann, pasteur d'Erlaa, l'admit comme maître dans un établissement d'é-

ducation pour les jeunes nobles, qu'il avait formé. De cette pension, Lünemann, au bout de deux ans (1811), passa au gymnase de la ville de Wolmar, qui du moins était chef-lieu d'un cercle du gouvernement de Riga. Il venait d'y être nommé maître supérieur, mais n'avait pas pris encore possession de sa place, quand l'offre d'une chaire non moins haute et plus lucrative à Gumbinnen (en Prusse orientale), et peut-être aussi le peu de goût qu'il avait pour la Russie depuis qu'il la voyait de près, lui firent désirer de reprendre le chemin de l'Allemagne. Il en obtint, non sans quelque difficulté, l'autorisation, et il se mit en devoir d'en profiter. Malheureusement pour lui, c'était au moment où commençait la grande guerre de Russie. Les Prussiens, Westphaliens, etc., faisant partie des alliés de Napoléon, et un gros corps détaché de la grande-armée manœuvraient contre les provinces Baltiques. Lünemann était repoussé de toutes parts dès qu'il demandait passage. Aux yeux des Français, que signifiait un passeport russe? moins que rien; et, pour les Russes, qu'était-ce que Lünemann? un Westphalien, un ennemi qui se rendait chez leurs ennemis les Prussiens. Il fallut donc qu'il restât en Russie, rongeant son frein, sans chaire à Gumbinnen, puisqu'il n'y pouvait arriver, et sans chaire à Wolmar, où un autre avait été nommé à sa place. Il fut fort heureux de trouver, en attendant la fin de la crise, une place de précepteur dans une maison particulière, puis d'être nommé maître à Fellin, chef-lieu de cercle comme Wolmar. Enfin l'année 1813 lui ouvrit le chemin de la Prusse : la chaire de Gumbinnen étant toujours vacante, il alla l'occuper. Il y trouvait, malgré les soins à donner à sa classe, du temps pour ajouter à sa propre instruction; et il étudiait surtout l'histoire avec un zèle particulier, lorsqu'il fut prématurément frappé par la mort, le 28 janvier 1827, ne comptant encore que trente-neuf ans. On a de lui : un *Dictionnaire pour l'Odyssée d'Homère*, 2e édit., 1823, 3e, 1827; un *Dictionnaire pour l'Iliade*, 1824, et un *Spécimen de traduction des Satires de Juvénal*, 1821. P—OT.

LUPICINA. *Voy.* EUPHÉMIE, XIII, 512.

LUPOT (FRANÇOIS et NICOLAS), célèbres luthiers. *Voy.* STRADIVARIUS, XLIV, 23, note 4.

LUPULUS. *Voy.* WOELFLEIN, LI, 115.

LUSHINGTON (GUILLAUME), orateur et homme d'État anglais, débuta par faire fortune dans le commerce à Londres, et par être l'agent de l'île de Grenade (une des Antilles). Il avait de la dextérité, une élocution facile, beaucoup d'habitude des affaires. Il se crut appelé à jouer un grand rôle dans le gouvernement. A la mort de l'alderman Sawbridge (1795), il fut élu député de la Chambre des Communes par la Cité de Londres, titre auquel bientôt il joignit celui d'alderman du quartier de Billingsgate. Membre de la législature, Lushington prit souvent la parole dans les discussions, et fit preuve de connaissances variées et précises, comme de prestesse à s'exprimer, d'adresse à répondre. Cependant il ne parvint point à l'importance dont il se croyait digne, et il n'acquit, en échange de ses votes et de sa bonne volonté, que des places secondaires. Ayant résigné les fonctions d'alderman en 1799 et la candidature à l'élection générale de 1802, il obtint successivement les postes de vice-président de la compagnie d'ar-

tillerie, de trésorier d'une des divisions de Londres, de vice-président de diverses corporations ou associations de bienfaisance, de directeur de l'administration contre les incendies. Il mourut le 11 septembre 1813, âgé de soixante-dix-sept ans. On lui doit un ouvrage d'économie politique; c'est l'*Impossibilité de séparer les intérêts de l'agriculture de ceux du commerce*, Londres, 1808, in-8°. Cet écrit, rédigé d'un point de vue élevé et conciliateur, est l'œuvre d'un homme de bien et d'expérience; il est dans les idées de la science actuelle, et il a pu contribuer à les faire avancer en les popularisant. P—OT.

LUSIGNAN (le marquis de) fut le dernier de cette illustre famille déjà célèbre au temps des croisades (*voy.* GUI, XIX, 49, et LUSIGNAN, XXV, 444). Né en 1753, il entra fort jeune dans la carrière des armes, et parvint rapidement, par les avantages de sa naissance, au grade de colonel. Nommé député de la noblesse de Paris aux États-Généraux, il fut l'un des premiers de son ordre à se réunir au tiers-état. Il commandait, en octobre 1789, le régiment de Flandre qui vint à Versailles, et sur lequel la cour semblait compter, mais que le parti révolutionnaire parvint bientôt à gagner. Le colonel contribua beaucoup à cette défection, et on le vit embrasser assez chaudement la cause révolutionnaire, ce qui le mit fort mal dans l'esprit de son ordre, sans lui donner beaucoup de crédit dans le tiers-état. Dès lors, saisi de crainte, il songea à sortir de France, et, plus prévoyant que bien d'autres, il vendit ses propriétés et emporta en Allemagne de fortes sommes qu'il fit très-avantageusement valoir sur la place de Hambourg, où il séjourna long-temps. C'est là qu'il se trouva souvent avec Rivarol, qui s'amusait beaucoup de son peu d'esprit, et qui avait ainsi parodié pour lui deux vers de Voltaire :

Lusignan dans Hambourg finira sa carrière,
Et jamais de Paris ne verra la barrière.

Rivarol se trompait; car, dès que Bonaparte fut le maître de la France en 1800, Lusignan se hâta d'y retourner, et de lui demander une place au Sénat, qui lui fut refusée. Obligé de vivre dans la retraite, il augmenta encore sa fortune, que déjà il avait doublée, par l'agiotage, en Allemagne. Quand les Bourbons revinrent, en 1814, le marquis de Lusignan se hâta également de leur demander la pairie; mais il n'en obtint pas plus qu'auprès de Bonaparte, et mourut, en 1815, dans la plus profonde obscurité. Quoique dépourvu de tout savoir et de toute espèce de talent, il avait pris fantaisie à cet homme, en 1777, de visiter Voltaire à Ferney. Au nom de Lusignan, le poète s'empressa d'aller à sa rencontre. « Ah! Monsieur, lui dit-il, que je suis heureux d'embrasser le cousin de Zaïre! Vous arrivez à propos: ce soir, à mon théâtre, je jouerai *Lusignan*... » A tout cet empressement, le marquis répondit à peine, et Voltaire vit bientôt à qui il avait affaire. Lusignan passa néanmoins deux jours à Ferney, et il disait encore, long-temps après cette entrevue, qu'il n'avait pas pu soutenir la conversation avec Voltaire, ce que l'on croyait sans peine. — Un autre marquis de LUSIGNAN, de la même famille, mais d'une branche éloignée, né dans le Béarn, en 1760, servit d'abord en France, et passa fort jeune en Autriche, où il entra comme officier dans le régiment de Bender. Il était lieutenant-colonel en 1792, et faisait partie du corps d'armée de Clerfayt, lors-

qu'il fut fait prisonnier et conduit à Reims, puis à Rocroy, où il obtint son échange. Rentré dans son régiment, il fut employé, en 1796, à l'armée d'Italie, où il se distingua par son courage et son habileté. A la bataille de Rivoli, il fut chargé, avec un faible corps, de tourner la position de l'armée française, et parvint en effet, après un long détour, à se placer sur ses derrières; mais bientôt, entouré lui-même par des forces supérieures, il essaya vainement de se faire jour l'épée à la main, perdit beaucoup de monde et fut obligé de se rendre. Échangé presque aussitôt, il se distingua encore dans plusieurs occasions, et parvint au grade de feld-zeugmeister. Ayant épousé une riche héritière, il se fixa en Autriche, où il jouit long-temps d'une belle et honorable existence. — Le chevalier de Lusignan, officier vendéen, ayant été fait prisonnier, fut conduit à Nantes et condamné à mort, en novembre 1795, par une commission militaire. — Un autre Lusignan, qui se disait de la même famille, fut général de la république et combattit les Vendéens en 1793. On le croit mort depuis long-temps. M—d j.

LUSSAN (Raveneau de), flibustier français, était né, en 1663, à Paris, où il paraît que sa famille tenait un rang honorable. Il nous apprend que, dès l'âge de sept ans, il eut toujours une passion violente pour les voyages, et que bientôt certaine humeur, qu'il n'ose appeler martiale, lui fit désirer ardemment de voir quelque siége ou quelque bataille. Le hasard lui ayant fait rencontrer un officier qu'il connaissait un peu, il l'accompagna au siége de Condé, en 1676. Une seconde tentative fut moins heureuse; il était entré cadet dans le régiment de la marine; mais il tomba entre les mains d'un capitaine qui avait des adresses merveilleuses pour tirer de l'argent des enfants de famille. « Ainsi, ajoute-t-il, de cette « campagne, que j'espérais faire au « service du roi, je n'en fis que les « frais. Mon père donna plus qu'il ne « fallait et que je ne valais pour me « dégager, et me remit en pleine li- « berté de prendre parti. » Il assista ensuite, avec un officier des gardes-françaises au siége de Saint-Ghislain, dans le Hainaut. A peine de retour dans sa famille, Lussan s'empressa d'accepter la proposition de s'embarquer pour Saint-Domingue, où il devait trouver de la protection et des amis, en cas de besoin. Le 5 mars 1679, il s'embarqua à Dieppe. Arrivé à sa destination, il passe trois ans, non à voir le pays, mais avec un homme qui le traite si mal, que, pour échapper à ses cruautés, il s'adresse au gouverneur. Il est admis chez ce dernier; il y demeure six mois. Cependant il avait emprunté de l'argent, et, comme il ne recevait de ses parents ni lettres, ni fonds, quoiqu'il leur eût écrit fréquemment, il supposa que sa correspondance avait été interceptée. Dans cette extrémité, la pensée lui vint de se joindre aux flibustiers, et de satisfaire son inclination pour les voyages, en allant en course avec eux. Laurent de Graff, auquel il se présenta (*voy.* Laurent, LXX, 393), le reçut dans sa troupe. Il partit du Petit-Goave le 22 novembre 1684; ensuite il passa sur un autre navire. Le 1er mars de l'année suivante, après avoir fait diverses prises, les flibustiers en rencontrèrent d'autres, près du golfe d'Uruba, ou de Darien, à l'extrémité méridionale de la mer des Antilles. Tous étaient descendus à terre, au nombre de deux cent soixante-quatre; guidés par deux chefs indiens

et une quarantaine de leurs gens, ils se mirent en route pour la côte du Grand-Océan. Ils souffrirent beaucoup dans cette marche, et y perdirent du monde. D'autres bandes de flibustiers, tant français qu'anglais, firent le même trajet. Enfin quelques-uns arrivèrent, après avoir traversé le détroit de Magellan. Les Anglais, qui parvinrent les premiers près de Panama, y avaient amené des prises espagnoles; ils les cédèrent de bonne grâce aux Français et à ceux de leur nation qui, étant venus par terre, n'en avaient point. Ainsi, ils se trouvèrent environ onze cents hommes sur dix bâtiments, la plupart très-petits, tous assez mal armés, sans vivres et sans munitions, mais résolus à tout tenter pour s'équiper aux dépens des Espagnols, et surtout à demeurer toujours unis. « Il est vrai, » observe Charlevoix (*voy.* ce nom, VIII, 229), de qui nous empruntons ces détails, « qu'ils « gardèrent mal cette résolution. » Bientôt ils osèrent, pour leur coup d'essai, tenter de se rendre maîtres de la flotte du Pérou, attendue incessamment à Panama; mais, pendant qu'ils se divertissaient dans les petites îles voisines de cette ville, la flotte passa, sans qu'ils s'en aperçussent, y déposa ses trésors, y augmenta ses équipages, y prit des soldats, vint chercher les flibustiers, leur coula un navire à fond, en endommagea plusieurs autres, et cependant ne leur tua que deux hommes. Elle rentra ensuite à Panama, et les flibustiers allèrent se radouber à l'île de San-Juan-de-Cueblo, à quatre-vingts lieues à l'ouest de cette ville. Les vivres commençant à à leur manquer, ils envoyèrent trois cents hommes, dans deux canots, en chercher à Pueblo-Nuevo, bourgade éloignée de dix lieues de San-Juan. On n'y trouva rien; tout le monde avait décampé. Une barque chargée de soieries, qu'ils prirent chemin faisant, les dédommagea un peu de ce contre-temps; mais la discorde s'étant mise entre les Français et les Anglais, ceux-ci, qui étaient les plus nombreux, profitèrent de cet avantage pour se rendre maîtres de tout, et commirent partout des impiétés dont leurs compagnons avaient horreur; enfin ils se retirèrent, le 9 juillet 1685, reprirent les bâtiments qu'ils avaient donnés aux autres, et ne leur en laissèrent que deux avec un canot. Les Français, restés au nombre de deux cent trente, creusaient des pirogues dans des troncs de gros arbres, et passaient le temps à chasser et à pêcher, en attendant l'apparition de quelque navire à capturer, lorsque, le 27, les Anglais leur expédièrent un émissaire pour leur proposer de se réunir de nouveau, afin d'attaquer Santiago, ville du continent. Treize Français seulement acceptèrent cette offre; les autres firent des excursions sur les territoires espagnols; elles ne leur furent pas très-profitables. Sur ces entrefaites, ils perdirent quelques hommes par divers accidents. Le 8 octobre, ils se mirent en route pour aller piller Realejo, bourg du Guatémala, dans la province de Nicaragua. Ils apprirent en débarquant, le 22, que les Anglais les avaient devancés, et de plus s'étaient emparés de Léon, ville située à l'est sur le lac de Nicaragua. Alors les Français coururent le pays, firent beaucoup de mal aux Espagnols, sans tirer grand profit de leurs peines, perdirent du monde, et, le 9 avril 1686, se trouvèrent près de Cartago, dans la province de Costarica; le 20, ils retournèrent à la côte du Grand-Océan, près de Leparso. Ils étaient disposés à se porter sur Granada, ville au bord du lac de Nicaragua,

quand ils virent arriver des navires montés par des Anglais qui s'étaient séparés d'eux l'année précédente. Les Français firent d'abord semblant de vouloir s'emparer de leurs bâtiments, pour les punir de leur déloyauté, puis ils leur dirent : « Nous sommes plus « honnêtes gens que vous, car nous « ne voulons pas tirer avantage de « la supériorité de notre nombre pour « nous venger, et nous vous remet- « tons ce dont nous sommes en pos- « session depuis quelques heures ». Cette modération et l'avis qu'ils avaient eu du projet des Français, déterminèrent les Anglais à les prier de leur permettre de se joindre à eux; ils étaient en tout cent seize. Le nombre total des flibustiers qui débarquèrent se montait à trois cent quarante-cinq. L'audacieuse entreprise réussit; mais les flibustiers ne trouvèrent que peu de marchandises à Granada. Dans leur dépit, ils mirent le feu à la ville, et en sortirent le 15 mai, emmenant avec eux un canon et quatre pierriers, qui leur servirent à disperser les Espagnols rassemblés pour les empêcher de gagner les côtes du Grand-Océan. Le 28, ils atteignirent Realejo, après avoir laissé en chemin leur canon qu'ils enclouèrent. Ils soutinrent différents combats, avant de se rembarquer, le 19 juin, pour Panama. Depuis quelques jours, les Français et les Anglais faisaient bande à part; cependant ces derniers furent suivis par plusieurs des autres; ils se réunirent de nouveau près de Panama; une scission eut encore lieu, puis une nouvelle réunion, au mois de mai 1686, pour attaquer Guayaquil, sur la côte du Pérou. La prise de cette ville produisit 1,500,000 francs qui furent partagés; ensuite on se sépara. Lussan et une partie de ses compagnons firent voile au nord, prirent Técouantépec, sur la côte du Mexique, et poussèrent jusqu'à Acapulco, qui est plus au nord. Revenus à Mapala, port qui est au nord de Realejo, ils délibérèrent sur la route qu'ils prendraient pour retourner à la mer des Antilles. Il fut convenu de s'avancer jusqu'à Nueva-Segovia, ville voisine de la source d'une rivière qui a son embouchure dans la mer, où ils voulaient descendre. Ils formèrent quatre compagnies, chacune de soixante-dix hommes, et jurèrent d'observer des réglements sévères, pour le maintien du bon ordre et de la sécurité. Le 2 janvier 1688, après avoir fait leurs prières et coulé à fond leurs pirogues, de crainte que les Espagnols n'en profitassent, ils commencèrent leur marche; le 12, ils étaient à Nueva-Segovia. Presque tous les jours, il fallait combattre des troupes supérieures en nombre : un soir, dans un défilé entouré de hauteurs, sur lesquelles les Espagnols étaient retranchés, et d'où ils envoyaient des détachements pour reconnaître la position des flibustiers, ceux-ci cherchèrent en vain comment ils se tireraient d'un pas si dangereux; chacun se regardait sans rien dire. Alors Lussan leur proposa de laisser quatre-vingts hommes pour garder les malades, puis de gagner par derrière les montagnes, et de fondre sur l'ennemi. Cet avis, rejeté d'abord comme chimérique, fut adopté quand on eut regardé de plus près les retranchements des Espagnols. Un homme, envoyé à la découverte, revint avant la nuit, et marqua la route qu'il fallait tenir. A la faveur d'un brouillard, les retranchements furent forcés et les Espagnols mis en fuite. Les vainqueurs chantèrent un *Te Deum*. Parvenus sur les bords de l'Yara, les flibustiers la descendirent sur les mauvaises embarcations en usage dans

le pays; et, le 9 février, Lussan aperçut avec plaisir le cap Gracias-a-Dios, au nord de l'embouchure de la rivière. Le 14, lui et ses compagnons montèrent sur un lougre anglais, qui, le 6 avril, aborda Nipes, petit bourg de Saint-Domingue, voisin du Petit-Goave. Ainsi se termina une expédition de laquelle Voltaire a dit : « La retraite « des dix mille Grecs sera toujours « plus célèbre, mais n'est pas comparable ». Les flibustiers, harcelés par les Espagnols, marchèrent, par des détours, l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait, en droite ligne, que quatre-vingts, de la côte où ils étaient à celle où ils voulaient arriver. Lussan a publié : *Journal du Voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique*, Paris, 1688, in-12; ibid., 1690 et 1705, in-12. Un avis imprimé au verso du titre de cette édition, annonce que ce livre forme le troisième volume de la nouvelle édition de l'*Histoire des flibustiers* (*voy.* OEXMELIN, XXXI, 523). Lussan a dédié son ouvrage à Seignelay, ministre de la marine, lequel avait bien voulu l'agréer. On lit ensuite un certificat, signé par Cussy, gouverneur de l'île de la Tortue et de la côte de Saint-Domingue, attestant que, dans ses campagnes, tant avec Laurent de Graff qu'avec les flibustiers, Lussan a donné des preuves de son courage et de son zèle. Cette pièce précède une lettre écrite par Cussy à Lubens, trésorier-général de la marine, qui, dans sa correspondance, lui avait mandé qu'il s'intéressait à Raveneau de Lussan. « C'est pourquoi, ajoute-t-il, « j'ai cru que je ne devais pas manquer de vous donner avis de son « retour de la mer du Sud avec deux « cent soixante de ses camarades qui « sont sortis de ces pays-là par des « actions surprenantes, dont je ne « vous parlerai point, puisqu'il aura « l'honneur de vous en faire une « exacte et fidèle relation, étant le « seul qui en ait fait un journal. » Enfin une autre lettre du même Cussy est adressée au père du jeune voyageur pour lui exprimer sa joie de l'heureuse arrivée de ce dernier. Le récit de Raveneau de Lussan, bien que diffus et embrouillé, contient des détails curieux sur les pays dont il est question, sur leurs productions et sur les mœurs des habitants indigènes. Ces derniers accueillaient toujours les Français très-amicalement. Charlevoix, qui l'a extrait pour raconter la célèbre entreprise des flibustiers, a quelquefois confondu les faits. Il convient de noter que les noms de lieux sont parfois étrangement défigurés par Raveneau de Lussan. E—s.

LUTHIER (NICOLAS), ancien grenadier au régiment du roi, passa depuis au 102e régiment, fut fait prisonnier de guerre à Trèves, le 19 décembre 1792, et renvoyé huit jours après par l'ennemi, sans échange. Devenu plus tard canonnier au bataillon de Sorbonne, à Paris, il fut condamné à mort le 10 avril, d'après la déclaration unanime du jury, portant qu'il était convaincu d'avoir, le 31 mars 1793, abordé un groupe d'ouvriers, auxquels il avait demandé *s'ils étaient républicains, s'ils avaient une âme?* et que ceux-ci ayant répondu qu'ils en avaient une, Luthier répliqua qu'il en avait une aussi, mais qu'elle était pour son roi qui l'avait bien payé; que le roi ne mourait jamais en France, qu'il en fallait un, et qu'il reparaîtrait bientôt. L'exécution de Luthier eut lieu le 11 avril 1793. Z.

LUTTERELL (HENRI), dessinateur et graveur en manière noire, naquit à Dublin vers 1650, et florissait

à Londres en 1680. Le goût du dessin lui fit abandonner l'étude de la jurisprudence, à laquelle ses parents le destinaient. Il commença par faire des dessins au crayon; mais, voyant le succès qu'obtenait la gravure en manière noire, dont le procédé était encore un secret en Angleterre, il entreprit de le découvrir. Après un grand nombre d'essais, il réussit, et une de ses planches, représentant *une vieille femme qui souffle une chandelle*, eut beaucoup de vogue. Il ignorait cependant encore le nouveau procédé. Van Somer, avec lequel il s'était lié, le lui enseigna, et depuis ce moment, il grava une suite assez considérable de portraits, dont le meilleur est celui qui porte le nom de *Piper the Painter*, in-fol. Il avait aussi pour ami intime Becket, avec lequel il a souvent travaillé en commun. P—s.

LUX (Adam), né aux environs de Mayence, en 1766, vivait à Kostheim, près de cette ville, avec sa femme et ses enfants, sur sa terre, qu'il cultivait, sans négliger les lettres ni l'étude de nos écrivains philosophiques. Il était docteur en philosophie de l'Université de Mayence. La révolution française, qui avait excité quelques sympathies en Allemagne, surtout aux bords du Rhin, trouva dans le jeune Adam Lux un de ses plus fervents zélateurs. Son pays ayant, sous l'influence de nos armées, témoigné le désir de se réunir à la France, Lux fut élu membre d'une Convention qui prit la qualité de rhéno-germanique. Honoré de la confiance de ses concitoyens, et chargé, avec Patocki et Forster, fils du célèbre voyageur (*voy.* Forster, XV, 288), de porter à Paris la demande de la réunion de son pays au nôtre, il l'obtint facilement, comme on s'en doute, et elle fut décrétée, par la Convention nationale, le 31 mars 1793. Doué d'une âme honnête et sensible, Lux fut profondément affligé du spectacle que lui présentait la capitale de la France : l'abominable Marat, traduit au tribunal révolutionnaire, y avait été acquitté et, de là, porté en triomphe par la canaille féroce, dont il était l'instigateur et l'idole, jusque dans la Convention nationale, à laquelle un petit nombre d'électeurs parisiens l'avaient élu à l'époque des massacres de septembre, au milieu de l'effroi général. L'attentat du 31 mai, exécuté contre les Girondins, avait assuré le triomphe des hommes violents et sanguinaires; tous les principes de liberté étaient violés; tous les droits étaient méconnus. Lux, à cet aspect inattendu, ne put retenir l'indignation dans son âme ardente et généreuse : il publia une brochure intitulée : *Avis aux citoyens français, par Adam Lux, député extraordinaire de Mayence*, in-8°, 13 juillet 1793. Cette production énergique était un acte courageux; elle ne servit qu'à le désigner plus particulièrement à la haine des maratistes, qui ne lui pardonnèrent pas de flétrir les septembriseurs, de dévoiler leurs complices, et de témoigner son « estime à ces généreux défenseurs de la république qui, sous le nom de Rolandins, « Girondins et de côté droit, ont constamment lutté pour la liberté ». Adam Lux ne borna pas là les manifestations de son opinion. Charlotte de Corday, croyant prévenir la guerre civile, s'était dévouée et avait poignardé Marat le 13 juillet, le jour même où paraissait la brochure dont nous venons de parler. La célèbre héroïne fut exécutée le 15, à l'âge de vingt-quatre ans. Lux, qui la vit monter à l'échafaud

rayonnante de beauté et non moins belle de sérénité et de modestie, fut à peine rentré chez lui, qu'il consigna sur cette noble victime de nos effervescences politiques, ses idées particulières dans un écrit auquel il donna le simple titre de *Charlotte Corday*, in-8°. Il le publia le 19 juillet, et le signa ainsi : *Adam Lux, citoyen français*; finissant par ces mots : « Je « cherchais ici le règne de la douce « liberté; mais je trouvai l'oppression « du mérite et de la vertu, le triomphe de l'ignorance et du crime... Il « ne me reste plus que deux espérances : ou de mourir sur cet échafaud honorable, ou de concourir à « faire disparaître vos mensonges, « afin que votre tyrannie finisse avec « l'erreur, et qu'au même lieu de sa « mort, Charlotte Corday ait une « statue avec cette inscription : *Plus « grande que Brutus !* » Ces deux brochures ont été, au mois de mai 1795, réunies et réimprimées à Strasbourg (in-8° de 46 pages), par les soins de G. Wedekind, officier de santé, qui, dans une préface de 7 pages, dit, en parlant de Lux : « Citoyen vertueux, bon mari, bon père, le conseil et l'ami de ses voisins, il jouissait de l'estime de tous ceux qui « avaient le bonheur de le connaître. « Il avait peu de commerce avec les « citadins, et la lecture des anciens « charmait les heures de loisir que « lui laissaient la culture de ses « champs et l'éducation de sa petite « famille ». Quelques jours après le 31 mai, désespérant de la cause à laquelle il s'était voué tout entier, le jeune Mayençais forma le projet d'aller se poignarder à la barre de la Convention, après avoir adressé à la Montagne une sévère apostrophe; Péthion et Guadet lui firent sentir l'inutilité d'une telle action, qui n'aurait guère ému Robespierre, ni Billaud-Varenne, ni Couthon et leurs adhérents. Épris de J.-J. Rousseau, il aurait voulu être inhumé à Ermenonville, à peu de distance du tombeau de ce philosophe. Accusé d'avoir, outre la publication de ses brochures signées, fait afficher des placards anonymes contre les auteurs du 31 mai, Adam Lux, que Mme Roland appelait un excellent homme, ne tarda guère à périr sous la hache du bourreau. Traduit au tribunal révolutionnaire, peu de jours après l'exécution des Girondins, il y fut condamné à mort, et fut égorgé le 4 novembre 1793. Dès long-temps préparé à une fin tragique et prochaine, fatigué du spectacle affreux que présentait alors la France, et cruellement détrompé de ses philosophiques illusions, Adam Lux ne fut point ému de son injuste condamnation; il se borna à dire à ses juges : « Je vais donc enfin être « libre. Si j'ai merité la mort, ce n'est « pas au milieu des Français que je « devais la trouver ». Le même courage qui l'avait toujours inspiré ne l'abandonna pas à ses derniers moments. D—B—S.

LUXEMBOURG (Baudouin de), archevêque de Trèves, était issu de l'illustre famille de ce nom. Doué d'un esprit supérieur, d'un savoir étendu, d'une figure mâle et d'une bravoure éprouvée dans les exercices auxquels se livraient les seigneurs de son âge, il terminait ses études aux écoles de Paris, lorsque les chanoines de l'église de Trèves, dont il était déjà grand-prévôt, jetèrent les yeux sur lui pour l'élever au trône archiépiscopal, vacant depuis la mort de Diether, arrivée le 23 novembre 1307. Baudouin de Luxembourg n'avait encore que vingt-trois ans, mais on tenait à ne point confier aux mains tremblantes

d'un vieillard un sceptre dont la dignité pouvait être journellement compromise par les révoltes d'une bourgeoisie turbulente, et avec laquelle Diether avait été contraint de transiger. D'ailleurs en prenant un chef dans la maison de Luxembourg, le clergé tréverois devenait le protégé de cette puissante famille, qui était à la veille de s'asseoir sur le trône des Césars, par l'élection à l'empire de Henri de Luxembourg, frère de Baudouin. Ce dernier n'eut pas plutôt appris que le pape et les cardinaux applaudissaient au choix des chanoines de Trèves, qu'il se rendit à Poitiers, où Clément V le fit prêtre, puis archevêque, le 11 mars 1308. La même année, jour de la Pentecôte, Baudouin fit son entrée solennelle à Trèves, et reçut le serment de fidélité des vassaux de l'archevêché. Mais quand il voulut exiger de la bourgeoisie des promesses d'obéissance exclusive, elle s'insurgea, et il fallut toute la prudence de Valeran de Luxembourg, frère du prélat, pour calmer l'agitation des esprits. Henri, devenu empereur, sous le nom de Henri VII, appela son frère dans son conseil privé, parcourut avec lui les principales villes d'Allemagne, le consulta sur toutes les grandes affaires de l'Europe, lui confia les missions les plus délicates, et lui accorda, en retour, divers priviléges qui accrurent la richesse de son Église et la prépondérance politique des archevêques de Trèves. Baudouin venait de négocier le mariage du prince Jean de Luxembourg avec l'héritière de Venceslas, roi de Bohême, et de convoquer à Trèves un synode provincial, pour remédier aux abus qui se commettaient, et étendre la juridiction épiscopale, lorsqu'il annonça, par d'immenses préparatifs, l'intention d'accompagner Henri VII en Italie, où ce monarque devait payer de sa vie la double couronne dont il allait ceindre sa tête. L'archevêque de Trèves, menant à sa suite un char rempli d'or et d'argent, et une garde choisie, se rendit à Colmar, y trouva Henri VII, entouré d'un nombre infini de nobles et de prélats, partagea avec lui le commandement suprême de l'armée, et franchit les Alpes au commencement de l'automne de 1310. Il serait trop long de suivre Baudouin dans toutes les expéditions qu'il eut à diriger contre les Milanais, les Bressans, les Florentins et autres peuples auxquels les vues de Henri VII portaient ombrage. Il déploya les talents d'un grand capitaine, et soutint dignement la réputation de bravoure héréditaire dans sa famille. Il y avait deux ans et demi que l'empereur guerroyait en Italie, lorsque Baudouin en partit le 9 mars, sur un vaisseau génois qui le conduisit dans la Gaule narbonnaise, d'où il se rendit à Trèves, le 15 mai. Le peuple et le clergé lui firent une réception des plus belles, car les troubles, qui s'étaient renouvelés pendant son absence, avaient démontré aux deux partis la nécessité d'une main ferme qui tînt la balance égale entre eux. Baudouin réprima le désordre autant qu'il le put, et s'occupa de l'envoi des renforts que réclamait la position critique de Henri VII. Il allait partir à leur tête, quand il apprit la mort inopinée de son frère, empoisonné, selon toute apparence, par un dominicain, quoique Baudouin lui-même ait publié un écrit pour disculper le P. Bernardin de Mont-Politien de l'attentat dont l'accusait l'Europe. L'héritage d'une couronne amena bientôt sur la scène deux puissants compétiteurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Chacun avait un parti nombreux, mais les intri-

gues de Baudouin, dévoué d'amitié aux intérêts de Louis, firent triompher ce dernier. L'archevêque de Trèves le conduisit avec pompe à Cologne, le proclama roi des Romains, en présence des principaux magistrats, et reçut en retour, du nouveau monarque, comme un gage de gratitude, la cession complète de ses droits de souveraineté sur la ville et l'archevêché de Trèves. Devenu ainsi plus puissant que jamais, Beaudouin n'en fut que plus utile à Louis. Après une expédition dans la Bohême, pour réduire à l'obéissance les sujets du jeune roi Jean, révoltés contre leur souverain, il attaqua Frédéric d'Autriche, le vainquit, et culbuta ensuite l'armée de Léopold, frère de Frédéric. Il prêta 62 mille livres à Louis pour l'aider à continuer la guerre, éleva de nouvelles forteresses sur les frontières de ses États, acheva les travaux d'architecture militaire, commencés par ses prédécesseurs, combattit, avec un succès marqué, l'archevêque de Cologne, le duc de Bavière, les comtes de Creutznach, de Spanheim et de Nassau; réduisit à l'obéissance les seigneurs de Vesterburg, ses vassaux, protégea le roi Louis en plusieurs circonstances périlleuses, et lui donna une seconde fois la couronne, en contribuant à la victoire d'Ottinghen, où Frédéric d'Autriche tomba au pouvoir du roi des Romains. Trois années plus tard, en 1324, Baudouin, aidé du roi de Bohême, qui le secondait dans toutes ses expéditions, et de plusieurs autres princes, ravagea le pays Messin. Il venait de triompher du landgrave de Hesse et des bourgeois de Boppart, ville sur le Rhin, lorsqu'un jour, en descendant la Moselle sur un bateau, il devint le prisonnier de Lorette, comtesse de Spanheim, qui, habitant le château de Starhemberg, était, depuis long-temps, en contestation avec lui, au sujet des limites de la seigneurie de Birkenfeld. Cette dame, au moyen d'une chaîne cachée sous l'eau, qu'on leva lorsque Baudouin vint à passer, se saisit de sa personne, et le retint en prison tant qu'il ne lui eut pas compté trente mille florins, et promis de ne jamais bâtir de forteresse dans la dépendance de Birkenfeld. La réputation de Baudouin l'avait fait rechercher deux fois, en 1320 et en 1328, pour occuper le trône archiépiscopal de Mayence; il s'y était constamment refusé; mais, vaincu par les sollicitations pressantes du clergé, et de la cour de Rome, il se chargea, pendant huit années, à une époque de troubles et de désordres, de l'administration temporelle de cet archevêché. Il gouvernait en même temps les diocèses de Worms et de Spire, devenus vacants, et déployait un génie tellement supérieur, qu'il était impossible de refuser son admiration à celui dont l'habile main faisait mouvoir tant de ressorts compliqués. Guerrier, législateur, homme de lettres, Baudouin veillait à la fois à la sûreté de ses frontières, au bien-être de ses alliés, à l'existence sociale de ses peuples, qu'il améliora, au développement des lumières dont il sentait la nécessité. Sous lui, le commerce prospéra, les communications devinrent plus faciles, de grandes routes taillées dans le roc rendirent les rives de la Moselle abordables, et des forts élevés de distance en distance, protégèrent les marchands contre les seigneurs, qui venaient les assaillir auparavant. Loin de se laisser aller aux sentiments de haine aveugle dont on poursuivait les Templiers et les juifs, Baudouin les protégea tant qu'il put, soit par esprit de modération, soit par une exacte appréciation des ser-

vices qu'ils étaient à même de rendre à l'État. Nous ne suivrons pas l'archevêque de Trèves dans ses glorieuses expéditions contre les insurgés du pays de Mainfeld, de Thuringe, de Creutznach, du Daune, de Moncler, etc., noblesse audacieuse et toujours insoumise dont il fallut plusieurs fois raser les châteaux. Baudouin l'attaqua jusque dans ses derniers retranchements; mais, à peine une expédition était-elle terminée, qu'il fallait en commencer une autre, de sorte que le sceptre épiscopal s'était changé, entre les mains de ce prélat, en un glaive constamment levé. Il avait acquis une telle influence par les armes et le droit de la force, qu'à son retour d'Italie, l'empereur Louis, dont le parti s'affaiblissait de jour en jour, depuis l'excommunication papale, fit des démarches empressées près de Baudouin pour le retenir dans son alliance. Non-seulement il confirma tous les anciens priviléges de son église, il lui en accorda d'autres, défendit d'élever des forteresses à moins d'une lieue des terres de l'archevêché, exempta de péage tous les ecclésiastiques du diocèse, donna le droit de bourgeoisie, dans les villes impériales, à tous les sujets de Baudouin, lui céda, moyennant trois mille marcs d'argent, divers priviléges impériaux, le mit en possession de plusieurs châteaux, de terres considérables, enfin le créa archi-chancelier des Gaules et du royaume d'Arles. Cependant un bref du pape changea bientôt les bonnes dispositions de Baudouin en faveur de Louis : il écrivit à ce dernier, le 14 mai 1346, qu'à moins de se mettre en opposition directe avec la cour de Rome, il se voyait obligé de se déclarer contre lui, et il contribua, le 11 juillet suivant, à l'élection de l'empereur Charles IV, prince de la maison de Luxembourg, arrière-neveu du prélat. Ce changement, approuvé du pape, ne le fut pas de toute la noblesse allemande; quelques électeurs réunis à Mons, sur le Rhin, appelèrent Édouard, roi d'Angleterre, à la succession de l'empire; mais Baudouin qui, après avoir soutenu ce monarque de son or et de ses troupes dans sa lutte contre Philippe de Valois, était devenu l'allié du roi de France, changea les dispositions de la noblesse allemande, reçut ses pleins pouvoirs, fut déclaré défenseur du royaume d'Allemagne, et assembla une puissante armée pour défendre les droits de son neveu. Charles IV lui en marqua sa reconnaissance par de nombreuses donations et d'éclatants priviléges, le confirma dans la dignité d'archi-chancelier, et, pour lui témoigner la haute confiance qu'il avait en ses conseils, arrêta que, désormais, l'archevêque de Trèves opinerait le premier dans toutes les délibérations relatives à l'empire, et qu'il fixerait le prix des monnaies. Tant de combats et de fatigues avaient épuisé Baudouin, dont la constitution robuste luttait avec effort contre les progrès de la vieillesse. Déjà, depuis quelques années, il s'était choisi un coadjuteur, se retirait fréquemment dans un monastère de chartreux situé non loin de Trèves, et paraissait, à la fin de sa vie, plus occupé d'exercices religieux que de débats politiques. Il avait même, le 6 novembre 1353, conclu une trève de 5 ans avec la bourgeoisie de la ville épiscopale, exigeante à proportion des rigueurs que l'arbitraire laissait peser sur elle. Enfin, le 18 janvier 1354, au retour de la campagne, Baudouin tombe malade, et meurt le 21, regretté des grands, du clergé et même du peuple, qui avait souffert quelquefois

de son despotisme. Son tombeau existe encore dans le chœur de la cathédrale de Trèves, et l'histoire, qui ne doit point oublier le nom des hommes supérieurs à leur siècle, n'oubliera pas Baudouin de Luxembourg. Il s'était occupé, dans les courts loisirs que lui laissaient les affaires épiscopales et politiques, d'un recueil en 2 volumes in-fol., divisé en 5 livres, et comprenant tout ce qui pouvait intéresser l'Église de Trèves, tels que titres, chartes accordées par les empereurs et les papes, lettres de souverains, contrats de donations ou d'échanges, récapitulations des possessions de l'archevêché, avant et pendant son administration, etc. Il en fit faire trois copies, l'une destinée au trésor de l'église métropolitaine, l'autre à celui du palais archiépiscopal, et une troisième qu'il avait toujours avec lui dans ses voyages. Protecteur de quiconque s'occupait avec succès de science ou de littérature, ce prélat accepta la dédicace de plusieurs ouvrages, au nombre desquels nous citerons l'*Abrégé de l'Histoire de Trèves*, par Cunon; la *Prérogative de l'Église de Trèves*, par Pierre de Lutra, prémontré; les *Droits de la translation de l'Empire romain*, par Ludolf de Baberg, ouvrages demeurés manuscrits, et vraisemblablement perdus. Il existe une vie de l'archevêque Baudouin de Luxembourg, imprimée dans les *Miscellanées* de Baluze, et dans le tom. IV, pag. 737, de la collection des PP. Martenne et Durand. Cette histoire, écrite par un anonyme, est citée avec éloge par Hontheim dans son *Histoire de Trèves*, où l'on trouve (tom. III, pag. 35) beaucoup de diplômes et de lettres qui ajoutent de précieux documents à ceux qui ont été fournis par le biographe contemporain de Baudouin. B—N.

LUYNES (Honoré-Charles d'Albert de), duc de Montfort, était le petit-fils du connétable (*voy.* Luynes, XXV, 484). Né le 6 décembre 1669, il fut d'abord cornette dans les mousquetaires, fit la campagne de 1688, en Allemagne, sous le prince de Condé, et se trouva aux siéges de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal; puis à celui de Mons, où il fut blessé. Il se distingua encore par sa valeur au combat de Leuse, à celui de Tongres, et enfin à Nerwinde, à Charleroi et dans beaucoup d'autres occasions. Il reçut jusqu'à cinq blessures dans un même jour, devint brigadier, puis lieutenant des chevau-légers sur la démission de son père. Employé comme maréchal-de-camp à l'armée de Flandre, en 1702, il se trouva aux combats de Nimègue et d'Eckeren. Ayant passé en Alsace, en 1704, il fut détaché pour escorter un convoi d'argent dans Landau, ce qu'il fit très-heureusement; mais à son retour, ayant été rencontré par un corps de cavalerie ennemie, il reçut un coup de pistolet dans les reins, dont il mourut deux heures après (17 septembre 1704). — Luynes (*Marie-Charles-Louis*, duc de), petit-fils du précédent, fut d'abord connu sous le nom de duc de Montfort, puis sous celui de duc de Chevreuse. Nommé capitaine de cavalerie au régiment de son père, il fut employé à l'armée du Rhin, puis mestre-de-camp à celle d'Allemagne, où il se distingua dans plusieurs occasions à la tête des dragons, notamment à Prague et dans la fameuse retraite, sous le maréchal de Belle-Isle. Nommé alors maréchal-de-camp, il fut envoyé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles; puis, sous le maréchal de Saxe, en Flandre, où il assista à la bataille de Fontenoi et à

celles de Rocoux et de Lawfeld. Au siége de Berg-op-Zoom, il repoussa vigoureusement un corps ennemi qui avait fait une sortie pour l'attaquer, et fut fait lieutenant-général le 1er janvier 1748. La paix étant conclue, il retourna en France, et devint colonel-général des dragons, en 1754. Employé à l'armée d'Allemagne dès la reprise des hostilités, il prit part à la bataille d'Hastembeck, puis à celle de Crevelt. Attaqué, le 18 octobre 1758, dans son camp, par des forces supérieures, il leur résista avec beaucoup de valeur, et donna le temps au maréchal de Contades de le secourir. Ce fut dans cette même année qu'il devint duc de Luynes, par la mort de son père. Ayant continué de commander un corps séparé, il dirigea l'avant-garde de l'armée. Forcé de se retirer après l'affaire de Minden, il le fit avec ordre. Il revint ensuite à Paris, fut nommé gouverneur de cette capitale, et y mourut en 1781. — Son fils (*Louis-Joseph-Charles-Amable*), duc de Luynes et de Chevreuse, né le 4 novembre 1748, fut d'abord connu sous le nom de comte d'Albert. Il était maréchal-de-camp et pair de France, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député aux États-Généraux par la noblesse de Touraine. Dès le 25 juin de cette année, et sans attendre les ordres du roi, il se réunit au tiers-état. Le 14 octobre, il parla en faveur de Besenval, qui fut mis en liberté, et ce fut à cette motion que se borna sa coopération aux travaux de l'assemblée nationale, où il continua de voter avec la majorité. D'un caractère très-faible, il n'émigra point, se soumit à toutes les vexations du parti révolutionnaire, et quoique fort riche et d'une illustre naissance, il n'essuya pas même d'arrestation. Après le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire, il fit partie du conseil-général du département de la Seine, et, en 1803, fut appelé au Sénat, puis créé commandant de la Légion-d'Honneur. Il mourut en 1808, laissant à son fils unique une fortune considérable. — *Paul-André-Charles*, duc de Luynes et de Chevreuse, fils unique du précédent, naquit en 1783. Bien différent de son père, il n'accepta aucun des emplois qu'on lui offrit sous le gouvernement impérial, fut nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814, et chevalier des ordres en 1825. Il mourut en 183 — Son épouse, née Narbonne-Pelet, fut dame du palais de l'impératrice Joséphine, en 1807. Bonaparte, ayant voulu l'attacher, en la même qualité, à la reine d'Espagne, prisonnière à Compiègne, elle eut la hardiesse de répondre qu'il n'y avait jamais eu de geôlier dans sa famille. Cette noble réponse la fit exiler, d'abord à Tours, puis à Caen, où elle mourut en 1812. Cette dame a laissé un fils, le duc de Luynes actuel, protecteur éclairé des arts, qu'il professe lui-même avec succès M—D j.

LUZERNE (de la). *Voy.* tome XXV, p. 502-505, et La Luzerne, LXIX, 530.

LYCOMÈDE (Joseph-Marie Arrighi, connu sous le nom de), auteur de plusieurs ouvrages estimés, naquit à Speloncato, arrondissement de Calvi, en Corse, vers la fin de 1768, d'une famille ancienne et honorable. Son grand-père, Dominique Arrighi, avait figuré parmi les plus zélés partisans de Paoli, dans les guerres que ce général eut à soutenir contre les Génois et contre la France. Il fut un des derniers qui consentirent à déposer les armes. Après avoir achevé sa première éducation dans la maison paternelle, Ly-

comède partit pour Rome, où il suivit utilement les cours de l'Université. Il avait à peine atteint sa vingt-quatrième année, lorsque, indigné des atteintes que la philosophie du XVIIIe siècle portait à la foi de ses pères, il publia un *Essai* sur la religion, qui lui valut les éloges des grands dignitaires de l'Église, et des encouragements de la part des littérateurs romains les plus éminents. Revenu dans sa patrie, en 1795, il y exerça les fonctions honorables de la magistrature avec autant de zèle que de succès, et il ne quitta le pays que pour se rendre à Paris, où il publia, sous le nom de *Lycomède*, qu'il avait adopté, un *Voyage en Corse*, Paris, 2 vol. in-8°, production, sans contredit, fort intéressante par la variété des faits et par les considérations historiques et politiques qu'elle renferme. Appelé à Naples par le ministre Saliceti, en 1808, pour y exercer les fonctions de directeur-général de la police, il s'acquitta de cette tâche avec une sagacité à laquelle on rendit justice. C'est à cette époque qu'Arrighi, pour se distraire des soins qu'exigeait l'exercice de son emploi, se livra à de profondes recherches sur l'histoire de Naples, et parvint, en peu d'années, à faire jouir le public d'un travail historique, qui a été l'objet des éloges les plus flatteurs et les mieux mérités. Cet ouvrage est intitulé : *Saggio storico sulle rivoluzioni civili e politiche del regno di Napoli*, Naples, 3 vol in-8°. Écrit avec élégance et précision, ce livre est encore consulté de nos jours dans la patrie de Giannone, et il atteste la vivacité d'esprit de son auteur et la parfaite connaissance qu'il avait des événements qui impriment un caractère si dramatique à l'histoire de ce beau royaume. Les désastres de 1814 le ramenèrent en Corse, dans le sein de sa famille, au milieu de ses compatriotes qui, dans les malheureuses circonstances de cette époque, trouvèrent en lui un guide éclairé, un citoyen dévoué aux véritables intérêts de son pays. Pendant les cent-jours, il redoubla d'activité et de dévouement pour le maintien de la tranquillité dans la province qu'il habitait, et après le rétablissement du gouvernement des Bourbons, il eut le courage de combattre les calomnies que quelques malveillants s'efforçaient d'accréditer sur l'esprit de la majorité des habitants de la Corse, qu'on représentait comme hostile à la France. L'opuscule qu'il publia à cette occasion, ayant pour titre : *Dello spirito pubblico dei Corsi verso il re e la nazione francese*, Bastia, 1815, 1 vol. in-8°, ajouta aux titres qui lui avaient déjà valu les louanges des étrangers et la reconnaissance de ses compatriotes. Il mourut le 13 juillet 1834, à Speloncato, dans les bras de son digne frère, Arrighi, aujourd'hui conseiller à la cour royale de Bastia.

G—RY.

LYNCH (Jean), né à Galway, en Irlande, dans les premières années du XVIIe siècle, d'une très-ancienne famille qui professait la religion catholique, et qui portait dans l'origine le nom de *Linche*, fut élevé dans sa ville natale et se destina à la carrière ecclésiastique. Pendant les troubles de 1641, il désapprouva les mesures violentes adoptées par son parent Walter Lynch, et, en 1647, se mit en opposition avec le nonce Rinuncini, qui se trouvait à Galway. Il devint peu après archidiacre de Tuam. A la prise de Galway par l'armée du Parlement, en 1652, Jean Lynch se retira en France, où il publia, sous le nom d'*Eudoxius Alithinologus*, 1° une

brochure intitulée : *Alithinologia, sive veridica responsio ad invectivam, mendaciis, fallaciis, calumniis et imposturis fœtam, in plurimos antistites proceres, et omnis ordinis Hibernos*, A. R. P. R. F. C. *Congregationi de propaganda fide*, A. D. 1659, *exhibitam*, 1664, in-4°. 2° *Supplementum Alithinologiæ quod partes invectivæ in Hibernos cusæ in Alithinologia non oppugnata evertit*, 1667, in-4°. Mais l'ouvrage qui lui a acquis le plus de réputation, est celui qu'il fit paraître sous le nom supposé de *Gratianus Lucius*, et qui a pour titre: 3° *Cambrensis Eversus, seu potius Historica fides, in rebus Hibernicis, Giraldo Cambrensi abrogata. In quo, plerasque justi historici dotes desiderari, plerosque nævos inesse ostendit Gratianus Lucius Hibernus; qui etiam aliquot res memorabiles Hibernicas veteris et novæ memoriæ passim è re nata huic operi inseruit*, *Impress.*, *An.* 1662, in-folio. Il relève, avec beaucoup de sagacité, dans cet ouvrage, les erreurs et les mensonges de Gerald Barry, ou *Cambrensis*, en ce qui concerne l'Irlande. On lui doit aussi : 4° *Pii Antistitis Icon, sive de Vita et morte rev. D. Francisci Kerovani, Alladensis Episcopi, Maclovii*, 1669, in-8°. Lynch devint évêque titulaire de Killala peu de temps avant sa mort, dont nous n'avons pu trouver la date. Ses ouvrages sont cités comme autorités par Lingard, dans son *Histoire d'Angleterre*. — Lynch (*Jean*), frère du bisaïeul du comte de Lynch, dont l'article suit, naquit à Galway vers 1608, et fut également obligé de s'expatrier pour éviter les persécutions contre les catholiques. Il était alors archevêque de Tuam et primat de Connacie en Irlande; il devint plus tard aumônier d'honneur de Charles II, roi d'Espagne, et premier aumônier de Jacques II, roi d'Angleterre. Lynch mourut à Paris, à l'âge de 105 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Paul le 31 octobre 1713. L'auteur de l'*Almanach de la Vieillesse, ou Notice de tous ceux qui ont vécu cent ans et plus*, Paris, 1761, in-18, lui a consacré un article. Z.

LYNCH (Jean-Baptiste, comte de), issu de la même famille que les précédents (1), et d'une branche également catholique, dont le chef se réfugia en France après la révolution qui renversa Jacques II du trône, naquit à Bordeaux, le 3 juin 1749. Son grand-père ayant perdu ses biens par suite de cette révolution, vint s'établir dans la capitale de la Guienne, et s'y maria avec une Française. Thomas de Lynch, père du sujet de cet article, ayant épousé une riche héritière, renonça définitivement, après la bataille de Culloden, à l'espoir de

(1) James Hardiman, membre de l'Académie royale d'Irlande et sous-commissaire des archives publiques, affirme, dans son *Histoire de la ville et du comté de Galway*, Dublin, 1820, que la famille de Lynch est l'une des plus anciennes et qu'elle fut la plus puissante du comté de Galway jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Suivant cet historien, Guillaume-le-Petit, venu en Irlande en 1185, avec sir Hugh de Lacy, en reçut la baronie de Macherydernan. C'est de son fils Nicolas que descend la famille Lynch, établie à Galway, où ses membres possédèrent la principale autorité pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles. D'autres autorités citées par Hardiman, donnent aux Lynch une origine saxonne. L'abbé Mac-Geoghegan, qui a publié à Paris, en 1762, une *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, s'étend beaucoup sur la famille de Lynch, et fournit à son sujet à peu près les mêmes renseignements que Hardiman. Il existe au collége de la Trinité, à Dublin, un très-ancien plan de la ville de Galway, de 6 pieds et demi de large sur 4 pieds et demi de haut, dans la marge duquel on remarque, entre autres armoiries, celles des diverses branches de la famille de Lynch avec ce distique :

Hic Lynchœorum bene prima ab origine notas,
Diversas stirpes nobilis ecce domûs.

rentrer dans la patrie de ses ancêtres. Il demanda et obtint des lettres de naturalisation et des lettres de reconnaissance de noblesse d'ancienne extraction, et fit entrer son fils dans la magistrature. En 1771, le jeune Lynch fut reçu conseiller au Parlement de Bordeaux, et exilé avec lui la même année. Le Parlement ayant été rétabli, en 1775, Lynch reprit ses anciennes fonctions; il épousa, peu de temps après, la fille de M. Le Berthon, premier président de cette cour souveraine, et y devint ensuite lui-même président aux enquêtes. En 1788, il fit de vains efforts pour déterminer le Parlement, alors exilé à Libourne, à enregistrer les premières et secondes lettres de jussion, relatives à l'établissement des assemblées provinciales, et continua d'exercer les fonctions de la magistrature jusqu'à l'époque des États-généraux. Il vint alors à Paris avec son beau-père, l'un des députés de la noblesse de Guienne. Les opinions qu'ils manifestèrent en faveur de la royauté et de l'ordre les firent proscrire par les meneurs du temps et enfermer successivement dans trois prisons différentes; on séquestra même les biens de M. de Lynch, comme s'il eût émigré. La chute de Robespierre lui rendit à la fois sa liberté et ses biens, et il se retira dans le département de la Gironde. Ses compatriotes voulaient le présenter comme candidat au conseil des Cinq-Cents, mais il refusa, et accepta seulement la position de membre du Conseil-général, qu'il occupait encore en 1808, lorsqu'il fut nommé maire de Bordeaux. Peu après, Napoléon, qui désirait attacher à son gouvernement tous les membres de l'ancienne magistrature, lui donna le titre de comte comme maire d'une bonne ville, ainsi que la croix de la Légion-d'Honneur, sans que Lynch eût sollicité ces deux distinctions. Aimé, estimé de tous les habitants de la ville dont l'administration lui avait été confiée et à laquelle il consacrait tous ses instants, Lynch conserva un profond attachement à la famille des Bourbons. Ces souvenirs se réveillèrent avec plus de vivacité, quand il crut voir que les fautes multipliées du gouvernement impérial pourraient amener sa chute. Pour s'assurer de l'état vrai des affaires, il se rendit à Paris, au mois de novembre 1813, avec M. Maydieu, membre du conseil municipal. Les conférences qu'il eut dans la capitale avec quelques royalistes et, à son retour à Bordeaux, avec M. Taffard de Saint-Germain, auquel Louis XVIII avait confié d'amples pouvoirs, ainsi que l'opinion qu'il avait conçue des dispositions favorables de la grande majorité des habitants de la capitale de la Guienne, le fortifièrent dans ses espérances et le déterminèrent à profiter des premières circonstances favorables qui se présenteraient. Aussi, dès que les troupes anglaises eurent pénétré en France, et qu'un détachement de l'armée du général Wellington se fut dirigé sur Bordeaux, sous les ordres du maréchal Beresford, Lynch et les autres royalistes, qui sentaient parfaitement qu'il importait au succès de la cause d'amener une résolution décisive avant le 10 mars, terme fixé par les souverains alliés pour l'acceptation des préliminaires de paix proposés au congrès de Châtillon, résolurent de se prononcer hautement. Lynch comprenait tout ce qu'une première démarche pouvait avoir d'avantageux ou de nuisible à la cause du roi, suivant le plus ou moins de succès dont elle serait suivie. Il agit avec beaucoup de pru-

dence, en préférant que l'explosion fût faite hors de la ville, et que l'étonnement, en y entrant avec la troupe fidèle et les anglais, leur servît d'auxiliaire. Il pria donc le comte Maxime de Puységur, l'un de ses adjoints, et qui avait toute sa confiance, de demeurer à l'Hôtel-de-Ville, pour en imposer au besoin, et il alla lui-même au devant du général anglais, accompagné de MM. de Mondenard, de Tauzia, et de ses adjoints; ces derniers n'étaient cependant pas dans la confidence de M. de Lynch. A l'approche du maréchal Beresford, le maire de Bordeaux, détachant son écharpe tricolore et la jetant au loin, prit une écharpe blanche et invita le général anglais, au cri de *vive le roi*, à entrer comme allié, et non comme vainqueur, dans une ville française qui venait de reconnaître son souverain légitime. Il détermina ainsi par une dangereuse, mais honorable initiative, le mouvement de royalisme, dont l'influence seconda si bien la chute de Napoléon et le rétablissement des Bourbons. Quoique d'un caractère doux et d'un âge avancé, Lynch montra ensuite une extrême fermeté dans la situation critique où sa démarche et celle des royalistes venaient de placer Bordeaux, dont un traité, possible encore à cette époque, entre les alliés et Napoléon, aurait causé la ruine. Il ne faut pas d'ailleurs se le dissimuler, et la publication de la correspondance du duc de Wellington (2) a confirmé ce qu'on savait déjà, les souverains étrangers n'avaient aucunement songé, en pénétrant en France, au rétablissement des Bourbons, et c'est plutôt avec répugnance que la plupart d'entre eux se sont vus contraints à le souffrir et à y contribuer indirectement. C'est donc à tort que certains écrivains ont soutenu que les Bourbons ont été imposés à la France par les baïonnettes étrangères, dont leurs partisans ont seulement mis adroitement à profit la présence. Quoi qu'il en soit, Lynch publia, le 12 mars, une proclamation devenue fameuse, dans laquelle on remarquait ces passages : « Ce n'est pas pour assujettir « nos contrées à une domination « étrangère que les Anglais, les Es- « pagnols et les Portugais y apparais- « sent. Ils se sont réunis dans le mi- « di, comme d'autres peuples au nord, « pour détruire le fléau des nations, « et le remplacer par un monarque, « père du peuple. Ce n'est même que « par lui que nous pouvons apaiser « le ressentiment d'une nation voisi- « ne, contre laquelle nous a lancés le « despotisme le plus perfide ». Et plus loin, on lisait que les Bourbons étaient conduits « par leurs « généreux alliés (3) ». Du reste, cette proclamation, qu'elle fût ou qu'elle ne fût pas approuvée par le général en chef des troupes étrangè-

(2) The dispatches of field-marshal the duke of Wellington during his various campaigns in India, Denmark, Portugal, Spain, the low countries and France, etc., London, 1838.

(3) Cette proclamation fut à peine connue de lord Wellington, qu'il adressa, le 16, une lettre au duc d'Angoulême, pour se plaindre des termes dans lesquels elle était conçue.... « Je ne me *refuserai pas* à ce qu'on proclame le roi, mais je prie V. A. R. de m'excuser, au moment actuel, d'y prendre une part quelconque... J'avoue que si je n'étais pas porté à cette décision par mes devoirs envers les souverains dont je commande les armées, je le serais par la proclamation de M. le maire de Bordeaux, du 12, faite, je l'espère, sans le consentement de V. A. R., comme elle l'a été sans avoir été soumise au maréchal Beresford. Il n'est pas vrai que les Anglais, les Espagnols et les Portugais se soient réunis dans le midi de la France pour, etc.; il n'est pas vrai, etc. Je suis sûr que V. A. R. n'a pas donné son consentement à cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai eu l'honneur bien souvent de lui assurer... »

res, ne produisit pas moins l'effet que Lynch et les royalistes en attendaient. Le duc d'Angoulême fit le même jour son entrée dans la ville; il y fut reçu avec un enthousiasme qui semblait presque universel, et l'on proclama solennellement Louis XVIII comme roi de France. Quelques jours après, la nouvelle de l'entrée des alliés dans la capitale, et du concours unanime des souverains en faveur des Bourbons, ayant été connue, Lynch se rendit à Paris, où il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par toute la famille royale; et le roi le nomma grand'croix de la Légion-d'Honneur. Au mois de mars 1815, il se trouvait à Bordeaux, auprès de la duchesse d'Angoulême, dont il seconda le zèle héroïque, autant que le permettaient les circonstances. Lorsqu'il fut reconnu que toute résistance était impossible, la princesse se rendit à Pouillac, où Lynch, qui l'avait précédée, eut le douloureux honneur de la placer lui-même sur le bateau qui devait la conduire au sloop de guerre anglais *le Wanderer*, sur lequel elle arriva en Espagne. Quant au maire de Bordeaux, il s'embarqua aussi au même endroit et passa en Angleterre, où il resta jusqu'au mois de juillet 1815, époque de la seconde chute de Napoléon, qui, dès sa rentrée en France, avait annoncé qu'il pardonnait à tous, en exceptant cependant, parmi les habitants de Bordeaux, ceux qu'il qualifiait de ses plus grands ennemis, le comte de Lynch et Lainé. Admis le 17 septembre à l'audience du roi, à la tête d'une députation du collége électoral de la Gironde, ce prince lui fit connaître sa nomination à la pairie dans les termes les plus gracieux : « J'aime à annoncer « les récompenses que mérite une « conduite telle que la vôtre, dit-il au « comte de Lynch, et c'est ce qui « m'a fait différer jusqu'à ce jour « votre nomination à la Chambre des « Pairs, afin de pouvoir vous le dire « moi-même ». Depuis cette époque, Lynch, à qui ses fonctions de pair ne permettaient pas de cumuler celles de maire, en conserva néanmoins le titre honoraire, par autorisation du roi, pour perpétuer le souvenir du courage qu'il avait montré dans cette place, en 1814. Après la révolution de 1830, ne voulant pas désespérer de son pays, et pensant pouvoir lui être encore utile, il ne crut pas devoir donner sa démission, mais il ne siégea point à la Chambre (4), et se retira dans sa terre de Dauzac en Médoc, près Bordeaux, où il est mort le 15 août 1835, à l'âge de 86 ans, ne laissant point d'enfant, quoique marié deux fois : la première à Mlle Le Berthon, dont il n'eut qu'une fille qu'il perdit, et la seconde à Mme la comtesse de Perdiguier, chanoinesse, fille d'un ancien colonel, et descendant, du côté maternel, de l'illustre maison irlandaise de Blake (5), à laquelle la sienne était alliée. Outre plusieurs discours prononcés à la Chambre des Pairs et dont quelques-uns ont été imprimés, Lynch a publié : I. *Correspondance relative aux événements qui ont eu lieu à Bordeaux, dans le mois de mars* 1814, avec cette épigraphe: *Albo dies notanda lapillo*, Hor., Bordeaux, août 1814. II. *Simple vœu*, Bordeaux, juin 1831, sans nom d'auteur, dans lequel il con-

(4) Il s'y rendit cependant, mais uniquement pour assister au jugement des ministres de Charles X, en faveur desquels il vota.

(5) Debrett, dans son *Baronetage*, prétend que, suivant la tradition, cette famille descendrait d'*Ap-Lake*, l'un des chevaliers de la Table-Ronde du roi Arthur, et il ajoute que, pendant le règne de Henri II, un membre de la famille Blake accompagna Strongbow; et, après plusieurs exploits, se fit bâtir un château à Menlo, proche de Galway.

seille au roi Louis-Philippe de céder le trône au petit-fils de Charles X. III. *Quelques considérations politiques faisant suite au Simple vœu*, par le même auteur, Paris, 1833. « Louis-« Philippe, qui a donné ce grand « exemple (celui d'accepter provisoi-« rement les rênes de l'État, après les « trois journées), donnerait, dit Lynch « dans cette brochure, par une géné-« reuse abdication, celui d'un désin-« téressement si sublime, qu'il en im-« poserait à cette multitude de pré-« tentions, qui depuis quarante ans « désolent la France. » Lynch, n'ayant ni enfants ni neveux, avait obtenu du roi, en 1828, l'autorisation de faire passer la substitution de sa pairie sur la tête du comte de Calvimont, son cousin maternel, avec l'adjonction de son nom et de ses armes; mais l'abolition de l'hérédité de la pairie, après la révolution de 1830, en empêcha l'effet. —Lynch (*Thomas-Michel*, chevalier de), frère cadet du précédent, servit d'abord dans les chevau-légers de la maison du roi, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, jusqu'à son licenciement. Il se retira alors à la campagne, pour s'y livrer à l'agriculture et à l'étude des belles-lettres. Il dut abandonner momentanément ces paisibles occupations pour céder au vœu de ses compatriotes, qui l'élurent, en 1796, député au conseil des Cinq-Cents. Il y vota toujours avec le parti royaliste, et fut exclu du Corps-Législatif à la suite du 18 fructidor. Fatigué du despotisme qui pesait sur la France, il passa à Londres, où il résida jusqu'au moment de la restauration. Il fut désigné, en 1815, avec le duc de Lorges, pour précéder Louis XVIII à Bordeaux; mais, ce voyage n'ayant pas eu lieu, le chevalier de Lynch retourna à ses anciennes occupations, qu'il n'a plus quittées depuis cette époque. Il est mort à Bordeaux le 13 août 1840, sans laisser d'enfants de son mariage avec Mlle Davies, d'une famille anglaise catholique. Ce fut le frère de cette dernière, capitaine de vaisseau de la marine royale d'Angleterre, qui, par sa présence d'esprit, empêcha la flotte française d'être incendiée à Navarrin, service qui lui valut la distinction extraordinaire de la croix de Saint-Louis. Z.

LYNCH (Isidore de), de la même famille que les précédents, mais de la branche des Lynch-Lydican, qui n'avait pas quitté l'Irlande, naquit à Londres, le 7 juin 1755. Comme toute carrière lui était fermée dans sa patrie, parce qu'il professait la religion catholique, ses parents l'envoyèrent de bonne heure en France, et il fit ses études à Paris, au collége de Louis-le Grand. Elles furent interrompues en 1770, par la guerre dans l'Inde, où, quoiqu'il n'eût encore que quinze ans, il fut emmené par un de ses oncles maternels, colonel commandant du régiment de Clare. Lynch y obtint une sous-lieutenance. Il fit les campagnes de 1771 à 1772, et ensuite toute la guerre des États-Unis. Mais, avant de rejoindre l'armée du général de Rochambeau, il avait fait partie de l'expédition sous les ordres du comte d'Estaing. Ce fut alors, et au siége de Savannah qu'il se distingua par l'action si valeureuse ainsi racontée par le comte de Ségur : « M. d'Estaing, dans le mo-« ment le plus critique de cette san-« glante affaire, étant à la tête de la « colonne de droite, charge Lynch « de porter un ordre très-urgent « à la troisième colonne, celle de « gauche. Les colonnes se trou-« vaient alors à portée de mitraille « des retranchements ennemis; de

« part et d'autre on faisait un feu « terrible. Lynch, au lieu de passer « par le centre ou la queue des co- « lonnes, s'avance froidement au mi- « lieu de cette grêle de balles, de bou- « lets, de mitraille que les Français « et les Anglais se lançaient mutuel- « lement. En vain M. d'Estaing et « ceux qui l'entourent, lui crient « de prendre une autre direction, il « continue sa route, exécute son or- « dre et revient par le même chemin, « c'est-à-dire sous une voûte de feu, « où l'on croyait à tout moment qu'il « allait tomber en pièces.—Morbleu! « lui dit le général, en le voyant ar- « river sain et sauf, il faut que vous « ayez le diable au corps. Eh! pour- « quoi avez-vous pris ce chemin, où « vous deviez mille fois périr?— « Parce que c'était le plus court, ré- « pondit Lynch. Après ce peu de « mots, il alla, tout aussi froidement, « se mêler au groupe le plus ardent « de ceux qui monteraient à l'as- « saut (1) ». En quittant les États-Unis, Lynch fit la campagne de 1783, au Mexique, et revint à Paris, où il fut nommé colonel au 2e régiment de Walsh et reçut la croix de Saint-Louis. Lorsqu'il n'était pas sous les drapeaux, il passait sa vie dans la plus haute société de la capitale, où le faisaient rechercher sa conduite toujours parfaite, ses mœurs douces et pures, la franchise, et nous dirons presque la bonhomie de son caractère, peut-être même aussi la beauté de son extérieur, car il était, sous tous les rapports, un des officiers les plus remarquables de l'armée. Lors de la révolution, ses compagnons d'armes d'Amérique se trouvant à la tête des affaires, il continua son service. Cette conduite fut d'autant plus naturelle en lui, que les coutumes nationales conservent toujours un grand ascendant sur nous: qu'il voyait l'Angleterre heureuse et florissante sous un gouvernement à chambres législatives, et que ses brevets, d'ailleurs, étaient toujours signés par le roi. Nommé maréchal-de-camp, le 7 février 1792, il passa, bientôt après, lieutenant-général, et se trouva en cette qualité à Valmy. La résistance des divisions Lynch et de Valence, fut tout le mérite de cette affaire; mais il est d'autant plus grand, que, cinq jours auparavant, le 15 septembre, la simple apparition de quinze cents hussards avait occasionné une telle déroute dans l'armée, que des corps entiers avaient fui, en divers sens, jusqu'à Rhétel, Châlons, Vitry, etc. (2). La révolution ne pouvait cependant s'accommoder longtemps des principes et de la droiture de Lynch; il fut suspendu le 20 septembre 1793, jour anniversaire de ce succès, et incarcéré, comme officier de l'ancien régime, à Dijon, qu'il traversait pour se rendre dans la retraite qu'il s'était choisie. Sorti de prison quelques mois après le 9 thermidor, il fut rappelé à l'activité le 10 juin 1795. Mais ses lettres de service, qu'il eût acceptées dans toute autre armée, étaient pour la Vendée, où se faisait encore une guerre impie qui répugnait à sa conscience; aussi ne rejoignit-il point, et, quoiqu'il n'eût alors que trente-

(1) *Mémoires, Souvenirs et anecdotes de M. le comte de Ségur*, tome Ier, page 460, Paris, 1827.

(2) Lettre du général Dumouriez au général Biron (du 28 septembre 1792), et note y relative. (*Tableau politique de l'Europe*, ou *Décade historique de 1786 à 1796*, par le comte de Ségur, tome II, p. 87.) Cette même lettre, qui porte textuellement : « J'ai beau- « coup vu les deux fils de M. d'Orléans ces « jours-ci : Charres a couché hier chez moi, « et est parti ce matin pour Paris », ne les mentionne ni l'un ni l'autre au sujet de la bataille.

huit ans, il préféra sa retraite, cette mort militaire des officiers, comme l'a justement qualifiée, à la Chambre des Pairs, un de ses compatriotes, dont la jeune et brillante carrière se trouva également fermée avant l'âge. Lors de la création du corps des inspecteurs aux revues, en 1800, il fut nommé inspecteur-divisionnaire; et, quelque dissemblables que fussent ces nouvelles fonctions à toute sa vie antérieure, il y apporta, pendant quinze ans, l'application et l'exactitude qui l'avaient toujours distingué. Une des premières pensées de Bonaparte, à son retour de l'île d'Elbe, fut d'ordonner son renvoi, comme parent de l'ancien maire de Bordeaux. Mais la restauration avait dès-lors, même dans ses conseils, des fonctionnaires si peu dévoués et fidèles, que le ministre de la guerre de Louis XVIII avait pris les devants, et que le général Lynch avait été de nouveau mis à la retraite, le 1er février 1815, sans qu'il l'eût demandée, et, quoique ses longs et bons services, son âge au-dessous de la soixantaine, et son nom surtout, eussent dû le mettre à l'abri de cette injustice. Sa pension, fixée pendant l'usurpation, fut médiocre, et il n'avait pu faire que de faibles économies pendant son inspectorat, parce que, pénétré de ce sentiment de l'ancien régime, que les appointements ne sont pas uniquement donnés pour solder le service, mais aussi pour relever l'emploi, sa vie avait toujours été extrêmement honorable. Ceux qui l'ont connu à Tours où il a été longtemps placé, se rappellent que, outre les autorités civiles et militaires de la division et de la ville, il avait souvent à sa table les personnages les plus distingués. Son revenu se trouva donc très-borné; cependant, comme il avait toujours eu beaucoup d'ordre, et que ses goûts étaient simples, il s'y résigna, et la seule demande qu'il ait formée depuis, a été celle d'une pension sur l'ordre de Saint-Louis, qu'il n'obtint pas, parce qu'on exigeait pour cela un certificat d'indigence. La révolution de 1830 le trouva aussi désintéressé; et, quoique la part qu'il avait eue à la bataille de Valmy, tant vantée alors, eût pu lui faciliter l'accès de bien des grâces, il n'en sollicita aucune. Il les ambitionnait, au reste, d'autant moins à cette époque, que nos bouleversements politiques lui prouvaient le néant des choses temporelles. Son esprit naturellement sage et réfléchi ne les avait jamais d'ailleurs estimées autant que le commun des hommes, car toujours il avait conservé un grand fonds de religion. Si, dans les camps et durant nos tourmentes, il en avait forcément négligé les plus importantes pratiques, depuis sa retraite, il en reconnut bientôt la nécessité par les conseils d'une de ses parentes devenue, pour ainsi dire, son apôtre. Pendant sa longue vie, il n'avait jamais lu de roman; les grands poètes français et anglais, les historiens et les voyageurs de l'une et de l'autre nation, avaient, presque seuls, occupé tous ses loisirs; il ne se récréait plus alors qu'avec Corneille et Bourdaloue, et, dans les dernières années de sa vie, il avait même abandonné le premier; aussi sa mort a-t-elle eu tous les caractères de celle du juste. Il l'a vue venir, dans son assez longue maladie, le 4 août 1841, âgé de quatre-vingt-trois ans. Avec lui, et par la perte des deux frères dont les articles précèdent, se trouve éteinte, en France, cette famille honorable, dont le nom n'y est plus porté que par les veuves du comte et du chevalier de

Lynch, tandis qu'elle subsiste encore dans le comté de Galway. Z.

LYON (George-François), navigateur anglais, naquit le 23 janvier 1795, à Chichester en Sussex. Il eut à peine atteint l'âge de treize ans, que son nom fut inscrit sur les registres de la marine; et à l'époque de la paix, en 1815, il était parvenu au grade de lieutenant de vaisseau. En août 1816, il fut employé sur l'escadre envoyée contre Alger et commandée par lord Exmouth (*v.* ce nom, LXIII, 472). Le vaisseau *l'Albion*, sur lequel il était embarqué, ayant ensuite abordé à Malte, Lyon y fit la connaissance de son compatriote J. Ritchie, qui arriva d'Angleterre au mois de septembre 1818, ayant le dessein de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par la voie du nord. Un officier de la marine royale, avec lequel Ritchie devait voyager, en fut empêché par les circonstances. Ritchie, exprimant un jour combien il était peiné et contrarié de ce que le compagnon sur lequel il avait compté n'eût pas pu remplir sa promesse, Lyon s'offrit pour le remplacer. Cette proposition fut acceptée avec empressement, et Ritchie se hâta de demander, au commandant en chef des forces navales de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée, la permission, pour Lyon, de quitter *l'Albion*. Cette requête fut expédiée à l'amirauté, en Angleterre. En attendant la réponse, Ritchie partit pour Tripoli avec un charpentier anglais (*voy.* Ritchie, XXXVIII, 133). Lyon profita de la prolongation de son séjour à Malte, pour étudier l'arabe et se préparer à l'entreprise projetée. Le 19 novembre, les papiers attendus furent reçus: et, le 21, Lyon s'embarqua sur un navire qui entra le 25 dans le port de Tripoli. Ritchie était encore dans cette ville. Les particularités de son voyage jusqu'au moment de sa mort ont été racontées dans l'article précité; mais le savant auteur qui l'a écrit a été induit en erreur par des renseignements peu exacts sur le montant de la somme accordée par le gouvernement britannique, et dont Lyon reçut l'avis aussitôt après les funérailles de Ritchie. Elle était, non pas de vingt mille livres sterling (500,000 fr.), mais seulement de deux mille (50,000 fr.) pour la totalité de l'expédition; et, une bonne partie étant déjà dépensée, ce qui en restait ne suffisait pas pour continuer à parcourir l'Afrique. Lyon se décida donc, à son regret extrême, à retourner vers la Méditerranée. Toutefois il fit, avec l'agrément du sultan du Fezzan, deux excursions dans ce pays, l'une vers l'est, à Zouelie, dont la population se fait remarquer par la blancheur de sont teint; l'autre au-delà d'un désert, à Gatroun, et au-delà de Tegherry, dans le sud. La maladie de Belford, charpentier qui l'accompagnait, l'empêcha de pousser ses courses plus loin. Le 16 janvier 1820, il rentra dans Mourzouk. Le 19 février, il prit de nouveau congé du sultan, auquel il reprocha sa mauvaise foi. Le lendemain, il fit route vers le nord, et suivit, au-delà de Boudjem, une direction plus à l'est que celle qu'il avait tenue en venant. Le 25 mars, il était de retour à Tripoli; le 19 mai, il s'éloigna de cette ville avec Belford, et dix jours après ils entrèrent dans le lazaret de Livourne. Le 29 juin, ils s'acheminèrent par terre, vers leur patrie, et, le 29 juillet, revirent Londres. Lyon rendit compte au ministre du résultat de son expédition, en lui remettant les papiers de Ritchie. En décembre, le capitaine Smyth, chargé par le gouvernement britannique de

compléter le relèvement de la côte de la Méditerranée entre Tripoli et l'Égypte, demanda qu'on lui adjoignît pour ce travail Lyon, dont il vantait, avec raison, le zèle, le talent, et surtout la connaissance intime du caractère des Maures. Mais le ministère avait d'autres vues sur Lyon. On lui donna bientôt le commandement de la bombarde *l'Hécla*, qui devait, de concert avec *le Fury*, sous les ordres du capitaine Parry, chercher à passer, par le nord, de la mer de Hudson à la mer Boréale, dans laquelle ce dernier s'était avancé assez loin vers le sud. Le 8 mai 1821, l'expédition fit voile vers l'embouchure de la Tamise. Cette rude campagne dura deux ans. Les deux bâtiments entrèrent, le 12 juillet, dans la mer de Hudson. Après avoir reconnu les îles vues par Bylot, par Button (*voy.* Button, VI, 402) et par Fox (XV, 397), ils s'enfoncèrent, le 31 août, dans le détroit de Middleton et dans la baie Repulse. Ces deux bras de mer étaient obstrués par des glaces qui entravaient sans cesse la marche des navires. Le 5 septembre, on découvrit plus loin la baie de Lyon. Le 8 octobre, on fut obligé de s'arrêter auprès de l'île Winter, située à l'est, et d'y passer le long hiver de ces contrées. On ne put naviguer de nouveau que le 1er juillet 1822. On marcha vers le nord, avec des peines infinies, en longeant les côtes de l'Amérique continentale. Le 26, on se trouva devant une ouverture déjà reconnue à l'aide des Eskimaux, et par quelques personnes des équipages. On s'était assuré que ce détroit conduisait, à l'ouest, vers une mer prise alors par les glaces : il est coupé par le 70me degré de latitude boréale. Une presqu'île du continent atteint à 69 degrés 10 minutes. Les Anglais hivernèrent une seconde fois au milieu des glaces, dans une baie au sud du détroit. En 1823, ils essayèrent vainement, au retour du printemps, de traverser la presqu'île; des montagnes hautes, escarpées et couvertes de neige, s'opposèrent à leur tentative. Les glaçons ne leur laissèrent le passage libre par mer que le 9 août. Ils profitèrent de cette circonstance pour regagner l'Angleterre, et, le 21 août, laissèrent tomber l'ancre dans la Tamise. L'habileté déployée par Lyon dans cette expédition lui fit donner, en 1824, le commandement de la bombarde *le Griper*. Il mit à la voile le 16 juin, et entra, le 6 août, dans la mer de Hudson. Les glaces lui firent courir de grands dangers; cependant il s'avança, le long de la côte occidentale, dans le détroit nommé *Sir Thomas Roès Welcome;* mais il ne put dépasser les 69 degrés 30 minutes de latitude. Le 1er septembre, l'épaisseur des brumes et le peu de profondeur de l'eau le jetèrent dans un péril extrême. Dans la nuit du 12 au 13, un ouragan menaça de l'engloutir au milieu des glaces. L'impossibilité de tenir plus long-temps la mer dans ces parages affreux, sur un navire qui menaçait de s'ouvrir, le décida, le 20, à reprendre le chemin de l'Angleterre : le 13 novembre, il attérit à Plymouth. Déjà il avait été élevé au grade de capitaine de vaisseau, si bien mérité par ses services continuels. Une distinction d'un autre genre lui fut accordée en juin 1825 : l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur honoraire ès-lois. Trois mois après, il épousa miss Lucie-Louise, fille cadette de lord Édouard Fitz-Gerald et de la célèbre Paméla (*voy.* Fitz-Gérald, LXIV, 174). On aurait dû croire que ce nouveau lien retiendrait Lyon en Angleterre; il n'en fut pas

ainsi. Des Anglais qui avaient formé une compagnie pour l'exploitation des mines de Real-del-Monte et de Bolanos, situées dans le Mexique, lui proposèrent d'aller dans ce pays, comme un des commissaires de leur association. Sa femme, décidée à le suivre, quitta l'Angleterre avec lui le 8 janvier 1826. Mais, au bout de quelques jours, on fut obligé de la ramener au port : elle souffrait trop du mal de mer pour continuer la traversée. Lyon débarqua, le 10 mars, à Tampico, visita les mines qu'il devait inspecter, ainsi que plusieurs des principales villes du Mexique; et, de Vera-Cruz, se dirigea, le 4 decembre, vers New-York, qu'il atteignit le 23. Dès le lendemain, il s'éloigna de cette ville sur un paquebot qui, le 12 janvier 1827, fut jeté par un ouragan et brisé sur les écueils voisins de Holyhead, à la côte occidentale de l'île d'Anglesea, dans le canal Saint-George, entre l'Angleterre et l'Irlande. Lyon perdit tous ses effets dans ce naufrage, et ne put sauver qu'au péril de sa vie les dépêches du gouvernement. Quatre jours plus tard, il recouvra son journal, ainsi que ses dessins et les papiers de la Compagnie des Mines. Ce désastre fut l'avant-coureur de l'annonce d'un coup terrible qui l'avait frappé pendant son absence. Sa femme était morte depuis quatre mois. Il cherchait à se consoler dans la retraite, quand les intéressés aux mines de l'Amérique méridionale jetèrent les yeux sur lui. Il s'acquitta de cette nouvelle mission aussi bien que le lui permirent des infirmités, résultat de ses fatigues continues. L'affaiblissement de sa vue le détermina, en 1832, à faire voile de Buenos-Ayres, afin de consulter en Europe les gens de l'art. Il ne lui était pas réservé de revoir sa patrie. Le 11 octobre, succombant à ses maux, il mourut sur le navire qui le portait en Angleterre. Lyon a publié divers ouvrages, tous en anglais : nous en traduirons les titres en les énumérant : I. *Relation d'un voyage fait dans l'Afrique septentrionale, pendant les années* 1818, 1819 *et* 1820, *accompagnée de notices géographiques sur le Soudan et sur le cours du Niger*, Londres, 1821, in-4°, cartes et figures coloriées. Le titre annonce que Lyon avait été le compagnon de Ritchie, mort durant le voyage. Cet infortuné ne laissa que des papiers sans ordre, un journal imparfait et quelques lettres. Lyon conserva soigneusement le tout; il exprima sa surprise de n'avoir trouvé que si peu de chose, car, bien que le défunt, par ses attaques réitérées de maladie, eût été souvent empêché d'écrire, cependant il devait avoir tenu un journal régulier et confié ses observations à des notes. La relation peut donc être considérée comme étant uniquement due au travail de Lyon; elle lui fait honneur. Elle offre d'abord des remarques judicieuses sur le pays de Tripoli, ses habitants et son gouvernement; ensuite le récit d'une excursion au mont Gharian, au canton qui en est voisin, où se trouvent des ruines romaines; enfin à celui de Beniolid, qui est séparé du précédent par un désert. La description du Fezzan nous fait connaître cette contrée, sur laquelle nous n'avions que les témoignages des historiens arabes. Maintenant, nous avons celui d'un observateur habile, véridique, sensé. Il s'attache à raconter avec simplicité ce qui a frappé son attention. Il a vu beaucoup de choses nouvelles; il nous les communique avec une candeur qui a un grand mérite. Que de faits curieux il nous apprend sur des peuplades dont le

nom seul était parvenu jusqu'à nous! Les seize planches qui ornent l'ouvrage ont toutes été dessinées, d'après nature, par Lyon; elles représentent des monuments, des costumes, des caravanes en marche. Celles-ci, et surtout celle qui montre le moment où le vent chaud et étouffant souffle sur les infortunés qui traversent le désert, causent un sentiment douloureux. La véracité de Lyon a été attestée par Denham et Clapperton, qui, après lui, visitèrent le Fezzan quand ils effectuèrent leur mémorable voyage au lac Tchad (*voyez* CLAPPERTON, LXI, 86; DENHAM LXII, 329). A l'article Ritchie déjà cité, on a parlé de l'Abrégé du voyage de Lyon, qui a été publié en français. II. *Journal particulier de J.-F. Lyon, capitaine du vaisseau de S. M. B.* l'Hécla, *durant le récent voyage de découvertes sous les ordres du capitaine Parry*, Londres, 1824, in-8°, cartes et figures. Ce livre est dédié, par un sentiment délicat d'affection et de reconnaissance, à Parry. Le manuscrit avait été, suivant l'usage usité en pareil cas, envoyé à l'amirauté: quand on le rendit à l'auteur, on lui recommanda fortement de le publier, et l'on eut raison. Parry était du même avis, parce qu'il n'avait pas pu insérer dans sa relation officielle une foule de remarques curieuses sur les Eskimaux, ce peuple étrange que d'autres navigateurs avaient vu en passant, mais avec lequel nos deux navigateurs vécurent familièrement pendant près de deux ans, et qu'ils purent étudier à fond. Aussi les renseignements que le livre de Lyon contient sur les habitants des contrées boréales de l'Amérique, nous initient à la vie intime de ces sauvages, chez lesquels on retrouve toujours, malgré leurs habitudes grossières, le caractère spécial qui distingue l'homme d'avec la brute. III. *Relation succincte d'une tentative infructueuse faite en* 1824, *pour atteindre à la baie Repulse par le bras de mer nommé Sir Thomas Rowe's* (sic) *Welcome*, Londres, 1825, in-8°, cartes et figures. On a vu, par le récit de la vie de Lyon, que ce second voyage à la mer de Hudson ne peut pas avoir autant d'intérêt que le premier. Toutefois, on le lit avec plaisir à cause du talent avec lequel le narrateur sait entretenir ses lecteurs de tout ce qui lui arrive. Ses fatigues furent grandes durant cette expédition; il s'en tira aussi heureusement qu'il était permis de l'espérer, après la position épouvantable dans laquelle il s'était trouvé. Les figures de ces deux relations sont dessinées par Lyon; elles offrent des vues de positions de mer prises en tout ou en partie par les glaces; des Eskimaux et leurs costumes singuliers, leurs occupations, leurs divertissements. On frissonne d'effroi en regardant la planche qui représente la position critique du vaisseau de Lyon le 1er septembre 1824. IV. *Journal d'un voyage et d'un séjour dans la république du Mexique pendant l'année* 1826, *avec des détails sur les mines de ce pays*, Londres, 1828, in-8°. Malgré le grand nombre de livres publiés sur le Mexique depuis que, par l'effet des événements, ce pays est ouvert aux étrangers, on consulte avec fruit celui de Lyon. Ce voyageur, doué du talent d'observer et de narrer, satisfait toujours quiconque cherche, dans ses lectures, l'instruction et l'amusement. Il publia séparément, en deux livraisons, dix dessins lithographiés: c'était tout ce qui restait après le naufrage dont il fut la victime à son retour. E—s.

LYVOIS (CHARLES de), né à Paris, en 1801, d'une famille originaire de

Bretagne, était fils d'un ancien Vendéen, devenu officier de l'empire, puis nommé, par Louis XVIII, gentilhomme de la chambre. Après avoir fait ses études dans les institutions Fauchon et Liautard, il entra à l'école Polytechnique, d'où il passa, en 1823, à l'école d'application de Metz, et se fit recevoir officier d'artillerie, préférant la carrière militaire à la paisible charge de son père à la cour, dont on lui offrait la survivance qu'il refusa. Au siége d'Anvers, il était capitaine d'état-major. Désigné parmi ceux qui devaient ouvrir la tranchée, il assista, pendant vingt-quatre heures consécutives, à la mise en train des opérations. Quelques jours après, dans une surprise faite par les Hollandais, il rallia les soldats en désordre, chassa les ennemis, les poursuivit, et prit de ses propres mains, sous le feu du fort, un sergent hollandais haut de plus de six pieds. Cet acte de vigueur fut porté à l'ordre du jour de l'armée; il parut d'autant plus remarquable, que Lyvois était lui-même d'une taille fort au-dessous de la médiocre. Il se distingua encore dans plusieurs occasions, et, au retour de l'expédition, reçut à Douai, dans une revue, la croix d'honneur de la main du roi. Lyvois, ennemi du repos, était parti pour Alger, afin de prendre part aux expeditions contre les habitants de l'Atlas. Son caractère aventureux eût sans doute trouvé de nombreuses occasions de se signaler; mais un péril nouveau et étranger se présenta devant lui; un acte de dévouement s'offrait à accomplir; Lyvois ne put résister. Dans la terrible tempête qui désola toute la côte d'Afrique, au commencement de février 1835, le vent, par sa violence, rappela les ouragans des Antilles; il manqua d'enlever et de jeter à la mer un officier-général; il mit en un imminent péril même les navires qui s'étaient réfugiés dans le port d'Alger. Depuis plusieurs jours, la côte était couverte de débris, et le mauvais temps continuait de régner, lorsque, le 11 février, un trois-mâts russe, *la Vénus*, de Bionberg, vint s'échouer sur les rochers escarpés situés au bas de l'hôpital de Caratine: il avait à sa droite le brick français *le Cygne*, stationnaire du port, et à gauche le trois-mâts belge *le Robuste*. La population d'Alger était sur le rivage, s'efforçant de porter secours à l'équipage de *la Vénus;* mais la mer se déchaînait avec tant de fureur, que toutes les tentatives faites pour établir une communication entre la terre et le trois-mâts échoué étaient demeurées infructueuses. Cependant le temps s'écoulait, la brise forçait encore, et la position des naufragés devenait à chaque instant plus désespérée. Alors se présenta un jeune officier d'artillerie doué de l'esprit le plus actif, du courage le plus résolu et d'une générosité de cœur qui l'avait déjà exposé à plus d'un péril: c'était Lyvois. Se fiant à une adresse déjà éprouvée et à une vigueur peu commune, il se fait attacher par une corde, descend par la fenêtre de l'hôpital; et, triomphant des flots, aborde le trois-mâts belge; de là, il gagne à la nage, avec le plus grand bonheur, le navire russe, et lui porte le bout d'une corde qui établit une communication entre les deux bâtiments. Cependant, à bord de *la Vénus*, on hésitait à se confier à ce moyen de salut, qui, en définitive, sauva les naufragés. Lyvois, pour donner l'exemple, s'accroche au cordage, et, porté par la force des poignets, s'avance vers *le Robuste*. Il était à moitié route, quand une vague énorme soulève *le Robuste* et le

pousse vers *la Vénus*. Le généreux officier est plongé dans les flots; une seconde vague survient, le lance sur un rocher et l'engloutit sans retour. La mer garda sa proie. La population d'Alger et l'armée furent frappées de consternation à la vue de cet événement funeste; et, pour perpétuer le souvenir de ce dévouement sur le théâtre même où il avait brillé, une souscription fut aussitôt comblée afin d'élever un monument à la mémoire de Lyvois. Il est placé à l'extrémité du môle de la Santé, presque en regard du rocher où le brave Lyvois trouva la mort. Construit avec des pierres apportées de Toulon, il a une douzaine de pieds de hauteur. Quatre canons provenant de la Cazaubah, forment une simple et digne décoration pour l'officier d'artillerie qui avait échappé au feu de la citadelle d'Anvers. Le cénotaphe porte quatre plaques de marbre; sur celle de devant, on lit cette inscription : *A la mémoire de Charles de Lyvois, capitaine d'artillerie, mort à* 33 *ans, victime de son dévouement, dans la tempête du* 11 *février* 1835. Deux couronnes, l'une de laurier, l'autre de chêne, sont sculptées en relief sur les deux plaques triangulaires supérieures, et sur celle de derrière sont inscrites ces honorables paroles: *Elevé par l'armée et la population d'Alger.* Z.

M

MAASS (Jean-Gebhard-Ehrenreich), savant allemand, né le 26 février 1766, à Krottendorf, aux environs de Halberstad où son père était pasteur, acheva ses études à l'université de Halle, y prit le titre de docteur en 1787, et fut remarqué par diverses lectures qu'il fit, les unes sur la logique, la métaphysique, le droit des gens et sur toutes les parties de la philosophie théorique, les autres sur les sciences mathématiques, sur la rhétorique, sur l'esthétique. Son style clair, sa méthode, l'utilité réelle qu'il y avait à tirer de ses leçons le firent goûter. Il eut à titre extraordinaire la chaire de philosophie en 1791, et en 1798, il parvint au titulariat. Il se trouvait protecteur de l'université au moment de l'invasion des provinces prussiennes par les Français en 1806; c'est lui qui porta la parole devant Napoléon pour solliciter le maintien de l'institution scientifique à laquelle il appartenait. Ce vœu ne fut point accompli, et bientôt l'établissement du royaume de Westphalie en recula indéfiniment la solution. Maass passa la plus grande partie de cet intervalle dans sa patrie. Les évènements politiques, en détruisant l'éphémère souveraineté de Jérôme et en rendant Halle à la Prusse, ressuscitèrent l'université de Halle, qui même prit un nouvel accroissement par l'adjonction de celle de Wittenberg. Maass fut pour la seconde fois chargé du protectorat de décembre 1816 à juillet 1817, et l'on eut encore recours à lui deux ans de suite, 1821-1823, au moment où de graves suspicions politiques compromettaient jusqu'à l'existence de l'université. Ses mesures, combinées avec les vues et le vœu de l'autorité, prévinrent ce malheur; mais les esprits ardents n'en trouvèrent pas

moins à redire à son administration, et l'accusèrent de servilité à l'égard du gouvernement, d'absolutisme à l'égard de ceux qu'il avait à protéger. La réalité, c'est qu'il sauva l'établissement dans une crise très-dangereuse, et qu'il n'eût pas été donné à tous d'en faire autant. Il survécut peu à cette dernière période d'administration; sa santé avait toujours été délicate, et les fatigues, les inquiétudes auxquelles l'avait assujetti le protectorat de 1822, la perte d'une sœur unique avaient achevé de l'accabler. Il succomba le 23 décembre 1823, amèrement regretté de nombre d'élèves et des hommes judicieux. Depuis un an qu'il était redevenu simple professeur, on commençait à lui rendre justice. Le gouvernement n'avait point attendu ce temps pour reconnaître son mérite : dès 1816, il avait été décoré de la croix de fer. On a de lui: I. *Lettres sur l'indépendance de la raison pure*, Halle, 1788. II. *De la ressemblance de la morale chrétienne et de la morale des philosophes modernes*, Leipzig, 1791. III. *Essai sur l'imagination*, Halle, 1792, Ved, Halle et Leipzig, 1797. IV. *Principes fondamentaux de la logique*, Halle, 1793 (4me édit. augmentee, 1828). V. *Des droits et des devoirs, et notamment des devoirs civils*, Halle, 1794. VI. *Éléments des mathématiques pures*, Halle, 1796. VII. *Éléments de rhétorique universelle et de rhétorique pure*, Halle, 1798 (2me édit., 1814). VIII. *Essai théorique et pratique sur les passions*, Halle, 1805 et 1807, 2 v. IX. *Fondement du droit naturel*, Leipzig, 1809. X. *Essai sur les sentiments*, Halle et Leipzig, 1812. XI. *Complément des Synonymes allemands d'Eberhard* (Sinnverwandte Wœrter z. Ergænz. d. Eberhardschen Syn.), 6 v., 1818-1821. XII. *Manuel pour la comparaison et le juste emploi des synonymes*, avec extraits des Synonymes d'Eberhard et du Complément de Maass, 1823. XIII. Divers articles, les uns dans le *Magasin philos.* d'Eberhard (1° *Eclaircissements sur les lettres, sur l'indépendance de la raison*, I, 3, p. 340, et IV; 2° *sur l'esthétique* trascendante, 1789; 3° *de la base principale des jugements synthétiques sur la théorie de la certitude mathématique*, et *additions*, 1791, etc.); les autres dans les *Nachtrage zum sulzer* (1793), dans l'Encyclopédie d'Ersch et de Gruber, etc. XIV. *Tableaux de famille*, Halle, 1813 et 14, 4 v. (anonymes). Ce sont des nouvelles ou petits romans, qu'il avait d'abord donnés séparément. XV. De nouvelles éditions de la *logique* de Wyttenbach, qu'il fit introduire en Allemagne, et à laquelle il ajoute des remarques précieuses.

P—OT.

MABIL ou plutôt **MABILLE**, (Pierre-Louis), professeur d'éloquence et de droit naturel à l'université de Padoue, naquit à Paris le 31 août 1752. Son père, ancien officier, s'était lié d'amitié avec l'abbé Piovini, attaché à l'ambassade vénitienne, et, dans le mois d'oct. 1757, il le suivit en Italie avec toute sa famille. Il alla se fixer à Cologna, près de Vérone, qui était la patrie de son ami. Le jeune Mabille y resta jusqu'à l'âge de onze ans, époque à laquelle il fut envoyé au collége de Montagnana, qui jouissait d'une certaine célébrité, grâce à l'habile direction de l'abbé Guerra. De là, Mabille passa à Padoue pour faire son droit, et, bien qu'il avoue dans ses *Mémoires* toute l'aversion que lui inspirait le code de Justinien, il n'en fut pas moins, au bout de quatre ans, reçu docteur *in utroque jure*. Il se rendit même à Venise pour s'initier, dans le bureau d'un avocat, aux secrets de la procédure, et y resta

trois ans. Cependant il fréquentait de préférence un salon littéraire où se réunissait tout ce qu'il y avait à Venise de savants et d'écrivains. C'est là surtout qu'il acquit, par de fréquents discours, le talent qu'il déploya plus tard dans les chaires d'éloquence et de droit. Revenu à Cologna en 1776, il y exerça sa profession et épousa une riche héritière (Catherine Zignoli), dont les biens étaient mal cultivés. Cette circonstance lui inspira le goût de l'agriculture : il étudia Varron, Columelle, et publia successivement plusieurs opuscules sur différents sujets d'agronomie. Cependant il était devenu père d'une nombreuse famille, et ce fut pour lui donner une éducation convenable qu'il transporta son domicile à Padoue. Il avait alors quarante ans. Lorsque la révolution éclata, Mabille, qui jusque-là n'était point sorti de la vie privée, fut nommé membre de la première municipalité de Padoue, puis du gouvernement central. On le chargea en même temps de la réorganisation de l'université, et on lui offrit la chaire de littérature grecque et latine, qui était vacante depuis la mort de Sibiliato. Mais il eut la modestie de la refuser en faveur du célèbre Cesarotti. Après le traité de Campo-Formio, Mabille rentra dans la vie privée. En 1801, il quitta Padoue pour Vérone, qui, se trouvant sur la rive droite de l'Adige, était, par le traité de Lunéville, restée cisalpine. A peine arrivé, Mabille fut nommé secrétaire de la première municipalité ; puis, quelque temps après, la chambre de commerce de cette ville le choisit pour la représenter à la *consulta* de Lyon, où il s'agissait de constituer la république italienne. A son retour, il fut secrétaire-général de l'administration départementale de l'Adige. Mais cette administration ayant été réformée à la fin de 1805, il fut appelé à la chaire d'éloquence latine et italienne à l'université de Padoue, où il obtint, dès son début, la plus grande renommée. Lorsque Napoléon se fit couronner roi d'Italie à Milan, Mabille s'y rendit en qualité d'électeur, et remplit bientôt une nouvelle mission. Les villes d'Italie avaient été invitées à envoyer des représentants à Paris ; il fut l'un des deux que Padoue choisit. C'était pour lui une occasion de revoir sa première patrie et de parler sa langue maternelle, qu'il avait toujours cultivée avec amour. Il se lia, à Paris, avec les plus fameux littérateurs de l'époque, et contracta une si étroite amitié avec le célèbre abbé Maury, qu'ils ne pouvaient passer un jour sans se voir. En septembre 1806, sa mission fut terminée, et il alla reprendre sa chaire à Padoue, où il fut en outre investi des fonctions d'inspecteur de la presse. Le décret du 21 janvier 1809 ayant transféré dans les lycées toutes les chaires d'éloquence, on créa pour Mabille, à l'université de Padoue, une chaire de droit public où il ne professa pas long-temps, car, à la fin de cette même année, on l'envoya à Milan, comme archiviste du Sénat. Cette place lui laissait tout le temps de se livrer à ses études favorites : il put achever ou continuer plusieurs de ses ouvrages, et prendre une part fort active au journal *il Poligrafo*. Quand les événements eurent amené, en 1814, la dissolution du royaume d'Italie, Mabille, resté sans emploi, revint à Padoue ; mais, dès l'année suivante, il fut nommé professeur provisoire d'éloquence latine et italienne à l'université. Le gouvernement autrichien, oblige qu'il était, par la célébrité de Mabille, à lui rendre sa chaire, se

vengeait, par cette restriction, de la faveur dont il avait joui pendant la domination française. Toutefois, ce fut Mabille que l'université de Padoue chargea de prononcer l'oraison funèbre de l'impératrice d'Autriche, Marie-Louise d'Este, morte en 1816. Nommé, trois ans après, professeur de droit naturel, mais toujours provisoire, Mabille enseigna avec éclat, jusqu'en mai 1825, époque à laquelle il obtint une retraite et une pension honorable; il se retira à Noventa, petit bourg près de Padoue, où, malgré ses infirmités, il entreprit de nouveaux ouvrages. C'est à Noventa qu'il perdit son épouse et qu'il essuya une première attaque d'apoplexie; aussi ce séjour lui devint odieux, et il rentra à Padoue pour se faire soigner. A peine rétabli, il se remit à l'étude avec plus d'ardeur que jamais, et eut la bizarre idée de mettre en vers libres la *Callipædia* de Claude Quillet, qu'il enrichit de beaucoup de notes. Mabille préparait une seconde édition de la traduction des *Lettres de Cicéron*, qu'il avait publiée long-temps auparavant, et traduisait les deux livres de Pline sur l'agriculture, lorsqu'un coup d'apoplexie l'enleva, le 26 février 1836, à l'âge de près de 84 ans. Il a laissé la réputation d'homme de beaucoup d'esprit et d'une vaste érudition; la vivacité de ses réparties et la finesse de ses bons mots le faisaient surtout rechercher. Ses principaux ouvrages originaux sont : I. *Istruzione ai coltivatori della canapa nazionale*, Padoue, 1785, in-8°. II. *Mezzi per diffondere tra i villici le migliori istruzioni agrarie*, ibid. III. *Piano di direzione, disciplina ed economia delle pubbliche scuole elementari di Padova*, 1797, in-8°. IV. *Teorica dell' arte dei giardini*, Bassano, 1801, in-8°. V. *Dell' emulazione e dell' influenza della poesia sui costumi delle nazioni*, Brescia, 1804, in-8°. VI. *Dell' uffizio dei letterati nelle grandi politiche mutazioni*, Padoue, 1806, in-fol. VII. *Della gratitudine dei letterati verso i governi benefattori*, Padoue, 1807, in-folio et in-4°. VIII. *Discorso pronunciato nell' inaugurazione del busto di Napoleone*, Padoue, 1808, in-8°. IX. *Lettere stelliniane*, Milan, 1811, in-8°, et Padoue, 1832, 2 vol. in-8°; livre excellent, dans lequel Mabille a résumé les cours de philosophie de l'abbé Stellini, dont il avait suivi les leçons à Padoue. X. *Dell' utilità delle amene lettere nella solitudine*, Padoue, 1816, in-8°. XI. *In che può peccare l'arte del dire*, Padoue, 1817, in-8°. XII. *Memoriette ai miei figli*, Noventa, 1827, in-8°. Mabille a publié un grand nombre de traductions fort estimées : nous ne citerons que les plus importantes : I. *Le due lettere di Sallustio a C.-G. Cesare*, Brescia, 1805, in-4° et in-8°. Cette édition de Bettoni est vraiment magnifique; il y a quelques exemplaires en parchemin. II. *Tito-Livio*, Brescia, 1800-1818, et Turin, 1833, 39 vol. in-8°. III. *Lettere di Cicerone*, Padoue, 1821, 13 vol. in-8°. Mabille a laissé deux importantes collections : I. *Mabiliana*, 2 vol. in-fol. II. *Varia selva*, 6 vol. in-fol. Ses ouvrages inédits sont : 1° des *Mémoires*; 2° la traduction de la vie d'Agricola, par Tacite; 3° une traduction d'Horace; 4° de Phèdre; 5° de Claude Quillet.

A—v.

MABLINI (l'abbé Louis), né en 1770, à Savigliano, en Piémont, de parents pauvres, étudia à Turin, dans le collége des Provinces, où la douceur de son caractère, jointe à une piété précoce, lui valut le surnom de petit saint Louis de Gonzague. Ayant gagné, au concours, une bourse dans le même collége, il embrassa l'état

ecclésiastique, et fut reçu, en avril 1792, docteur en théologie. Il était désigné répétiteur de cette faculté pour l'année suivante; mais l'invasion de la Savoie et de Nice, par les armées françaises, obligea le gouvernement sarde à fermer le collége des Provinces, ainsi que l'Université, dont les étudiants inspiraient quelque inquiétude. Mablini se serait trouvé dépourvu de toute ressource, si son protecteur, l'abbé Pavesio, alors sous-bibliothécaire de l'Université, ne lui eût fait obtenir la place d'assistant dans la même bibliothèque. Telle était l'estime qu'il avait inspirée aux hommes de tous les partis, que lors de l'occupation française, au milieu des destitutions qui atteignirent tous ses collègues, il fut seul maintenu dans son emploi. Quand le siége épiscopal d'Alexandrie fut transféré à Casal, l'évêque Villaret (*v.* ce nom, XLVIII, 515), le choisit pour secrétaire et l'emmena à Paris, où Napoléon nomma ce prélat chancelier de l'Université, et Mablini professeur de grec à l'École Normale. Il y enseignait depuis quatre ans avec la plus grande distinction, lorsque l'ordonnance royale du 4 juin 1814 l'exclut de sa chaire comme étranger. Obligé de se restreindre à l'enseignement privé, Mablini se présenta à l'institution dirigée par M. Massin, qui accueillit avec empressement le savant helléniste. Cependant, on ne tarda pas à voir combien l'École Normale avait perdu par la retraite de Mablini, et l'on se hâta de l'y rappeler. La dissolution de cette école l'enveloppa dans une nouvelle disgrâce, que l'on crut tempérer en le nommant à la modeste place de conservateur-adjoint de la bibliothèque de l'Université; mais de telles fonctions ne convenaient guère à un homme né pour l'enseignement, et dont la science et le talent restaient ainsi enfouis et sans emploi. Lorsque la révolution de 1830 rouvrit les portes de l'École Normale, Mablini accepta avec joie la place de maître de conférences, et continua d'y enseigner avec la même ardeur qu'à l'époque où il professait sous l'empire. C'était bien le professeur le plus aimable, le plus zélé, le plus dévoué à la science, et surtout le plus affectueux pour la jeunesse. Il possédait au plus haut degré le goût et le sentiment des beaux-arts et particulièrement de la sculpture et de la musique; il en parlait avec un enthousiasme de jeune homme, et dans ses leçons, il se laissait aller volontiers à des digressions que ses élèves se plaisaient à provoquer, et qui les intéressaient vivement. On lui doit d'avoir fait refleurir en France l'étude de la langue grecque et d'avoir formé nos meilleurs professeurs. Le zèle avec lequel il remplissait les devoirs de ses doubles fonctions dérangea tellement sa santé, que ses amis, le voyant dépérir de jour en jour, l'engagèrent à prendre du repos et à s'éloigner quelque temps de Paris; mais il leur répondit que ses occupations ne lui permettaient pas de se donner des vacances. L'abbé Mablini est mort subitement le 16 août 1834. Il n'a laissé que des manuscrits; mais nous espérons qu'ils seront bientôt publiés.

A—y et G—c—v.

MACAIRE, métropolitain de l'Église russe, mourut à Moscou en 1563, après un long et pénible épiscopat, sous le règne sanglant du czar Iwan IV. Ce prélat fit traduire en langue russe la *Vie des saints grecs*, à laquelle il ajouta celle des saints russes. Il présida à la rédaction des annales connues sous le nom de *Stepnia-kniga* *livres des degrés*. On y trouve l'his

toire de Russie, depuis la fondation de l'empire, par Rurik, jusqu'en 1559. Il contribua beaucoup à l'introduction de la première imprimerie, qui fut établie à Moscou. Le czar Iwan III avait attiré près de lui un imprimeur de Lubeck appelé Barthélemy. En 1547, Iwan IV fit rechercher des artistes en Allemagne, et, à leur arrivée, il fit construire (1553) une maison pour l'imprimerie, qu'il placa sous la direction d'un diacre appelé Féodoroff, et d'un autre savant russe, qui publièrent (1564) les *Actes et les Epîtres des apôtres*. Ce livre, le plus ancien qui ait été imprimé en russe, est remarquable par la finesse du papier et la beauté des caractères. Macaire donna sa bénédiction au czar, en le félicitant pour la bonne œuvre qu'il protégeait. Mais après la mort du métropolitain, Féodoroff n'ayant plus l'appui de son puissant protecteur, fut déclaré hérétique. Pour échapper à ses persécuteurs, il se retira en Lithuanie avec son associé. Féodoroff se rendit à Ostrog, où il fonda une imprimerie. Il y fit paraître la première version russe de l'*Ancien Testament* (1581), collationnée sur le texte grec qui lui avait été envoyé par Jérémie, patriarche de Constantinople. Quant à l'imprimerie de Moscou, Iwan la fit transférer à la Stobode Alexandrowsky, couvent où ce prince faisait sa résidence en été. G—v.

MAC CARTHY (l'abbé Nicolas Tuite de), naquit à Dublin, le 19 mai 1769. Le comte Justin, son père, unique héritier des biens comme du nom de sa famille, l'une des plus anciennes de l'Irlande, était venu chercher sur le sol français la liberté de conscience et le paisible exercice de la religion catholique, refusé à sa patrie par le despotisme de l'Angleterre. Agé de quatre ans, Nicolas suivit son père à Toulouse, lorsqu'il alla s'y fixer. Bientôt il commença ses études à Paris, au collége du Plessis, et les acheva sous le professeur Binet, traducteur d'Horace. Après avoir terminé sa rhétorique, où il remporta le prix d'honneur, il suivit le cours de philosophie et celui d'hébreu au collége de France. Résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il avait, à l'âge de 14 ans, reçu la tonsure au séminaire de St-Magloire, et dès-lors il portait le nom d'abbé de Lévignac (nom d'une terre que son père avait achetée aux environs de Bordeaux). Les hautes espérances que faisait concevoir le pieux jeune homme, fixèrent les regards de M. de Dillon, son parent, archevêque de Narbonne et président l'assemblée du clergé de France. Le prélat se fit une gloire de le présenter au corps épiscopal. Mac Carthy suivait le cours de théologie en Sorbonne, lorsque les orages de la révolution le rejetèrent au sein de sa famille. Ce fut pour lui le temps des fortes études. Le cabinet de son père, digne d'un souverain, comme l'a dit un bibliographe, lui offrait toutes les ressources de l'érudition, et mettait entre ses mains tous les trésors de l'antiquité. On a dit souvent que l'abbé de Mac Carthy avait pensé très-tard à embrasser le sacerdoce; c'est une erreur : toutefois, un cruel obstacle s'opposa long-temps à ses desseins. Pendant un hiver rigoureux, il porta lui-même une pesante charge de bois à une pauvre femme abandonnée dans un grenier, et qu'il secourait de ses aumônes. Les efforts qu'il fit pour soutenir ce fardeau, peu proportionné à ses forces, déterminèrent une faiblesse de reins dont il souffrit jusqu'à sa mort. Ce fut vers la fin de 1813 que Mac Carthy résolut, après bien des perplexités, d'entrer

au séminaire; il fut ordonné prêtre le 19 juin 1814. Nourri de l'Écriture et des Pères de l'Église; initié à tous les secrets de l'éloquence profane, il débuta par des instructions dans les communautés religieuses, et parut ensuite dans les principales chaires de Toulouse, où il donna des conférences sur la religion. Peu de temps après, il jeta ses regards vers la société des jésuites, et ne craignit pas de renoncer à une position brillante dans le monde, à tout ce qui pouvait le rattacher au siècle et à une famille tendrement aimée, pour suivre ce qui lui semblait la volonté du ciel. Une fois qu'il fut décidé, sa résolution devint irrévocable. Vainement Louis XVIII, qui voulait honorer en lui la vertu, le talent et la naissance, lui offrit, en 1817, l'évêché de Montauban; l'éclat de la mître n'éblouit point Mac Carthy; et l'offre royale, qu'il refusa avec une noble humilité, loin de le détourner de son dessein, ne fit qu'en hâter l'exécution. Après avoir passé par les deux années d'épreuves que demande la société, il émit les vœux simples, le 7 février 1820, et fut admis à la profession solennelle, le 15 février 1828. Pendant les 15 années qui s'écoulèrent depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort, il parut constamment dans les chaires des principales villes de France. Il remplit deux stations aux Tuileries : celle de l'Avent, en 1819, et celle du Carême, en 1826. Paris, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Strasbourg, Amiens, Valence, Avignon, Nîmes, l'entendirent tour-à-tour, et partout son éloquence laissa de vives et durables impressions. A Strasbourg et à Genève, il émut le protestantisme lui-même. Lyon se souviendra long-temps de cette parole majestueuse et puissante, qui attirait dans la primatiale de St-Jean un si grand concours d'auditeurs. La révolution de juillet vint ouvrir devant lui une nouvelle carrière, mais ce grand événement ne l'étonna pas; comme tant d'autres esprits sages, il avait prévu l'issue de la terrible lutte qui brisa le trône et jeta Charles X sur le chemin de l'exil. Mac Carthy se retira dans la Savoie, où l'appelaient de doux souvenirs; de là, il se rendit à Rome, par ordre de ses supérieurs. Le ciel de l'Italie devint funeste à une santé déjà faible; il fut envoyé à Turin, passa par Chambéry, puis par Annecy, pour le carême de 1833. Il annonçait dès-lors à ses amis que ce serait sa dernière station, ce qui fut vrai. Dès qu'il l'eut terminée, il éprouva les atteintes de la maladie qui l'emporta le 3 mai 1833. Sa mort fut, comme sa vie, digne d'un vertueux et bon prêtre. On devra toujours lui rendre ce témoignage, qu'il pratiqua les vérités éternelles qu'il annonçait aux autres. Ses dépouilles mortelles reposent dans l'église d'Annecy. Les héritiers du P. Mac Carthy et ses confrères en religion se sont entendus pour donner ses *Sermons* au public; et ils ont été imprimés en 3 vol. in-8° et in-12, Lyon et Paris, 1834. Malgré ce millésime, il n'ont réellement paru qu'au mois de février 1835. Le *Journal de la librairie* n'a mentionné que l'édition in-12. On a publié en 1836, à Lyon, un 4e volume inférieur aux précédents. Le premier volume est précédé d'une excellente *Notice historique sur le P. de Mac Carthy*. Quoiqu'elle ne porte pas de nom d'auteur, nous savons qu'elle est d'un jeune jésuite lyonnais, M. l'abbé Deplace. Voici comment le biographe a jugé le talent de l'orateur : « Une composition brillante, sans « cesser d'être solide; la jeunesse et

« la nouveauté des plans et des divi-
« sions ; l'enchaînement naturel des
« pensées, et le progrès toujours crois-
« sant des preuves ; l'heureuse appli-
« cation de l'Écriture-Sainte ; des a-
« perçus nouveaux dans des sujets
« qui semblaient épuisés ; une sévé-
« rité de goût qui ne lui permit ja-
« mais l'affectation, l'enflure ou la
« déclamation ; le talent de saisir, dans
« chaque matière, ce qu'il y a d'idées
« saillantes, sensibles en quelque
« sorte, et qui se laissent comme
« toucher par la multitude ; l'art de
« se mettre en rapport avec les pas-
« sions et les préjugés du jour, pour
« les combattre ; une manière origi-
« nale de présenter les vérités de la
« foi suivant les besoins du siècle,
« sans faire aucune concession à son
« esprit ; de s'emparer des événe-
« ments publics pour en faire sortir
« une preuve de la religion, et de
« mêler, dans les démonstrations,
« l'histoire à la logique et les faits au
« raisonnement : tels sont comme les
« traits principaux qui semblent ca-
« ractériser son éloquence. L'action
« de l'orateur répondait au mérite de
« la composition. Tout concourait, en
« lui, à captiver l'auditoire : une belle
« taille, des traits réguliers, où la no-
« blesse s'alliait à la douceur ; un re-
« gard animé, une voix grave, et qui
« se pliait sans effort à l'expression
« des mouvements divers ; un geste
« frappant de naturel et de dignité ;
« une liberté et une élévation dans les
« manières, que donne seul l'usage
« de la haute société ; dans le main-
« tien, je ne sais quelle majesté impo-
« sante, qui annonçait d'abord le mi-
« nistre de Dieu ; et, dans tout le dé-
« bit, un mélange d'abandon et de
« grandeur, d'onction et d'autorité,
« qui donnait comme une puissance
« irrésistible à sa parole. » Voilà par-
faitement formulée l'impression qu'a produite sur nous la lecture des *Sermons* de Mac Carthy. Ils ont été traduits en italien, à Plaisance. Pendant que cet orateur prêchait à Strasbourg, en 1821, il parut une brochure sous ce titre : *Lettre à M. l'abbé de Mac Carthy, par un chrétien évangélique.* L'auteur, sous le voile d'une hypocrite modération, dénature les discours du P. de Mac Carthy. Pour répondre plus facilement à ses raisons, il l'accuse d'intolérance, lui reproche de troubler la paix des familles, et finit par l'engager charitablement à s'élever *à la hauteur de l'Alsace.* Un écrivain catholique a vengé l'orateur et fait justice du pamphlet, dans une brochure intitulée : *Réflexions amicales d'un chrétien catholique*, adressées à M. l'abbé de Mac Carthy (voy. l'*Ami de la religion*, n° 722). La *France littéraire*, de M. Quérard, mentionne un écrit intitulé : *Rapports politiques de l'Ordre de Malte avec la France*, par Mac Carthy-Levignac, 1790, in-4°. Nous avons vu que notre auteur porta le nom d'abbé de Levignac ; cet ouvrage pourrait donc lui appartenir.

C—L—T.

MAC-CARTHY (Jean), né en France, d'une famille irlandaise autre que celle du précédent, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et, après avoir fait la plus grande partie des guerres de la révolution, parvint au grade de chef de bataillon. S'étant trouvé compris dans les réformes qui furent la conséquence du licenciement de 1815, il se livra au commerce de la librairie dans la capitale, fut ensuite instituteur, et membre de la Société de géographie ; puis il remplit, par intérim, les fonctions de chef de la section de statistique au dépôt de la guerre. Il mourut dans cet emploi le 30 no-

vembre 1835. S'étant surtout adonné à l'étude de la géographie, Mac-Carthy avait publié sur cette matière beaucoup d'écrits, qui, bien que pour la plupart, compilés, traduits de l'anglais, et puisés à différentes sources, sont considérés comme utiles dans l'enseignement : I. *Choix de Voyages dans les quatre parties du monde*, ou *Précis des Voyages les plus intéressants, par mer et par terre, depuis l'année* 1806 *jusqu'à ce jour*, Paris, 1822, 10 vol. in-8°, avec fig. et cartes. II. *Nouveau Dictionnaire géographique universel, rédigé sur un plan entièrement neuf*, etc., Paris, 1824, 2 parties en 1 gros vol. in-8° III. *Dictionnaire universel de géopraphie physique, politique, historique et commerciale*, etc., Paris, 1827 et années suiv., 2 gros vol. in-8°. IV. *Traité élémentaire complet de géographie astronomique, physique, politique, statistique et commerciale*, etc., Paris, 1833, 1 fort vol. in-8°. Mac-Carthy est encore auteur de plusieurs traductions de l'anglais, entre autres : 1° *La vallée heureuse*, d'après Johnson, 1817; 2° *Histoire de la campagne de* 1799 *en Hollande*; 3° *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe*; 4° *Voyages en Chine, à Tripoli, dans la régence d'Alger*. En 1829, il avait entrepris un *Nouveau choix de Voyages modernes dans les différentes parties du globe*, qui devait être composé de 25 vol. in-12, ou de 100 vol. in-18; mais il n'en a paru que quelques-uns. Mac-Carthy avait revu les *Éléments de la langue anglaise*, de Siret, et il a donné une édition d'un *Nouveau Cours de langue anglaise*, 2 vol. in-12.

Z.

MACCHIETTI (Jérôme), peintre, surnommé *del Crocifissajo*, naquit à Florence, vers 1541, et fut élève de Ridolfo del Ghirlandajo. Après avoir, durant six ans, aidé Vasari dans ses travaux au palais vieux des grands-ducs de Toscane, où lui-même peignit avec distinction *Médée et les filles de Pélias*, il se rendit à Rome pour perfectionner les grandes dispositions que la nature lui avait données. Pendant deux ans d'études assidues, il exécuta plusieurs tableaux, et surtout un grand nombre de portraits, genre pour lequel il avait le plus rare talent; puis il revint à Florence, où ses ouvrages, quoique peu nombreux, lui méritèrent les suffrages de tous les connaisseurs. Parmi ceux qui obtinrent le plus de succès, on distingue une *Adoration des Mages*, dans l'église de Saint-Laurent, et un *Martyre de saint Laurent*, à Sainte-Marie-Nouvelle, dont Lomazzo fait le plus grand éloge. Borghini lui-même, si porté à la critique, après en avoir loué la beauté, l'expression et toutes les autres parties, y trouve à peine quelque chose à reprendre. Ce tableau, peint avec la plus grande délicatesse, est certainement un des plus beaux de cette église. Macchietti, appelé en Espagne, fut employé à quelques travaux. Revenu en Italie, il s'arrêta à Naples, où il fit les tableaux de *la Samaritaine*, de *l'incrédulité de saint Thomas*, et de *Saint Michel vainqueur du Démon*. A Bénévent, il exécuta plusieurs ouvrages que quelques historiens mettent au-dessus de ceux même qu'il avait peints dans son pays. Baldinucci, qui en parle avec les plus grands éloges, ajoute que la plupart ont péri dans le tremblement de terre qui eut lieu de son temps, les 5, 6 et 7 juin 1668, et qui renversa la majeure partie de Bénévent. De cette dernière ville, Macchietti retourna à Naples, où il peignit un *Baptême*

de Jésus-Christ, qui, depuis, a été transporté à Messine, dans l'église des Florentins. Enfin il exécuta quelques tableaux de batailles dans une des salles du palais Albani, à San-Giovani, près d'Urbin. P—s.

MACCIO ou **MACCIUS** (Paul), littérateur, né vers 1570, à Modène, fit ses études à l'Académie de Bologne, où il remplit ensuite, avec beaucoup de succès, la chaire de littérature latine. Cet emploi lui fournit l'occasion de prononcer un grand nombre de discours d'apparat, et de composer des pièces de vers sur tous les événements de quelque importance; mais, comme l'on sait, il est très-rare que ces sortes d'ouvrages méritent de survivre à la circonstance qui les a fait naître. Maccio fut le fondateur de l'Académie des *indefessi* de Bologne, et mourut en cette ville, vers 1640. Dans la *Bibliotheca modenese*, III, 103, Tirabosschi donne la liste de dix-huit opuscules de Maccio, en avouant qu'il peut lui en être échappé quelques-uns. On se contentera de citer : I. *La Griselda del Boccaccio, tragicomedia morale*, Bologne, 1620, in-12. Cette pièce est en prose. II. *Emblemata moralia acre incisa et versibus italicis explicata*, ibid., 1628, in-4°; volume rare et recherché, surtout pour les gravures. III. *Italici belli motus; liber primus annum* 1635 *continens*, ibid., 1636, in-12. W—s.

MACCIO (Sébastien), poète et philologue, était né vers le milieu du XVIe siècle, à Casteldurante, dans le duché d'Urbin. Ses progrès dans les langues grecque et latine furent si rapides, qu'il eut bientôt surpassé tous ses maîtres. A vingt-cinq ans, il reçut, à l'Académie de Macérata, le laurier doctoral dans les quatre facultés de philosophie, de jurisprudence, de littérature et de théologie. Depuis, sa réputation l'ayant fait appeler, comme professeur, dans les principales villes de la Toscane et des États de l'Église, il profita de cette circonstance favorable pour en relever les inscriptions antiques, dont il avait formé, dit-on, un recueil très-précieux (voy. Reinesius. *Inscription. syntagm.*, part. 3). Doué d'une ardeur infatigable, il ne derobait au travail que le temps strict pour réparer ses forces, et, si l'on en croit un de ses panégyristes (1), il écrivait avec une telle assiduité, que la plume avait laissé sur ses doigts une trace assez profonde. C'était un grand admirateur de Juste Lipse (2). Le bruit de sa mort s'étant répandu, Maccio, profondément affligé, s'empressa de lui faire célébrer un service auquel il invita tous les savants et les littérateurs; mais, en sortant de la cérémonie, il eut le plaisir d'apprendre que Lipse ne s'était jamais mieux porté (voy. la Lettre de Bacciari à Velser, dans la *Sylloge epistolar.* de Burmann, II, 186). Maccio mourut à Pesaro, vers 1615, à l'âge de cinquante-sept ans. Ni ses nombreux ouvrages, ni les éloges qui lui ont été prodigués par ses contemporains n'ont pu préserver son nom de l'oubli, parce que son immense érudition n'était, pour ainsi dire, que verbale. Cet homme, si savant, manquait de goût et de jugement, et, comme il eut la prétention de cultiver toutes les sciences, il ne s'est distingué dans aucune. On cite de lui : I. *Soteridos, seu de redemptionis huma-*

(1) Rossi, dans la *Pinacotheca*.

(2) La *Sylloge epistolar.* de Burmann contient une lettre de Maccio à Juste Lipse, II, 158, datée de Pesaro, le 6 juin 1604, dans laquelle il lui parle de son poème de *Soter*, et de quelques autres ouvrages qu'il se proposait de lui envoyer. La réponse de Lipse se trouve dans son Recueil de lettres : c'est la 53e de la 5e centurie.

nœ mysterio libri XII, Florence, 1601, in-4°. Il crut devoir donner à ce poème le nom grec *Sôter* (sauveur) pour ne pas dérober à Vida son titre après lui avoir pris son sujet. C'est sans doute cet ouvrage que le *Dictionnaire universel* indique sous le titre de *Poème sur la vie de Jésus-Christ*, Rome, 1605, in-4° (3). Beauvais se trompe en annonçant que ce poème est en italien. II. *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-4°. III. *De Historia libri tres*, ibid., 1613, in-4°, ouvrage futile et superficiel (voy. Struve, *Bibl. histor. litter.*, 1495). On trouve quelquefois à la suite : IV. *De Historia liviana*; c'est un éloge de Tite-Live; et V. *In Virgilium*. Dans cet opuscule, le but de l'auteur est de démontrer que Virgile, le plus grand poète de son siècle, en fut aussi l'homme le plus savant. VI. *De porta Pisaurensi*, Venise, 1613, in-4°. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de Maccio, en latin, par Pierre Gibelli, biographe plus obscur encore que son héros, et son éloge dans la *Pinacotheca* de J.-Nic. *Erytræus* (Rossi), p. 277. W—s.

MACCIUCCA. *V.* Vargas, XLVII, 503, 504.

MACCLUER (Jean), navigateur anglais, était parvenu, par ses services, au grade de capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes. Cette association avait à s'acquitter d'une dette sacrée envers le roi d'une petite île du Grand-Océan (*voyez* Abba-Thulle, LVI, 3). En 1783, ce chef avait recueilli des Anglais échappés au naufrage du paquebot *l'Antélope*. Nous avons dit, à l'article *Henri* Wilson (L, 608), que cette obligation fut remplie en 1790. Au commencement de cette année, la Compagnie envoya des ordres à la présidence de Bombay, pour expédier des navires aux îles Peliou. Aussitôt *la Panthère* et *l'Endeavour* furent armés. Le commandement fut donné à Macclueer : il avait sous ses ordres Wedgeborough et White, anciens officiers de Wilson. Proctor était capitaine de *l'Endeavour*. Les présents envoyés à Abba-Thulle consistaient en bestiaux et oiseaux domestiques, en instruments d'agriculture et outils de différents genres, en armes. C'étaient les plus convenables aux besoins des insulaires. On partit de Bombay au mois d'août; la traversée fut très-heureuse. On laissa tomber l'ancre dans un très-bon port d'une île de l'Archipel, afin d'éviter le récif de corail qui environne les Peliou à l'ouest. Bientôt trois pirogues accostèrent *la Panthère;* plusieurs insulaires reconnurent White et lui témoignèrent leur joie de le revoir. Wedgeborough reçut un accueil non moins amical. Ils demandèrent des nouvelles de Libou, que le roi son père avait confié à Wilson, et manifestèrent une douleur calme en apprenant sa mort. Abba-Thulle embrassa affectueusement les compagnons de Wilson. Son visage, rayonnant de satisfaction, devint tranquille et morne quand il fut instruit que son fils n'était plus. Il exprima sa douleur de la manière la plus touchante, interrompant son discours par des intervalles de silence, et mêlant à ses regrets des réflexions pleines de sens et de témoignages d'intérêt pour les Anglais. « Je n'ai jamais douté, » dit-il, des bons sentiments du capi- » taine et de ses compagnons; j'étais » fermement persuadé qu'ils auraient » de l'amitié pour mon fils, et qu'ils

(3) Cette édition de Rome, 1605, est citée dans quelques anciens catalogues; mais elle n'est que la seconde, et peut-être même ne doit-elle son existence qu'au changement de frontispice.

« en prendraient le plus grand soin. « Leur retour me prouve que je ne « me suis pas trompé. Après leur « départ, je commençai à compter « les lunes qui passaient, en défai- « sant, à chaque nouvelle lune, un « nœud à une cordelette que j'avais « préparée à cet effet. Lorsque j'eus « défait le dernier, je désespérai de « jamais revoir mon fils ni les An- « glais. Je fis enterrer la cordelette, « supposant que le bâtiment cons- « truit par les Anglais à Ouroulong, « n'avait pas été assez solide pour les « transporter à la Chine. D'ailleurs, ils « étaient partis avant la lune favo- « ble. » Le roi fut reçu à bord de *la Panthère* avec les égards qui lui étaient dus, et manifesta une vive émotion lorsque Maccluer lui eut adressé les remercîments de la Compagnie, et lui eut montré les dons qu'elle le priait d'accepter. L'étonnement des insulaires, à la vue de tous ces objets, égala leur contentement. Après un assez long séjour à Ouroulong, Maccluer fit voile pour Canton, laissant aux îles Peliou Proctor, afin de donner aux habitants les instructions nécessaires pour se servir des ustensiles et des outils, et de faire une reconnaissance complète de l'Archipel. Quelques insulaires des deux sexes demandèrent à Maccluer à s'embarquer avec lui : il y consentit. Au mois de juin 1791, il revint avec eux. Pendant son absence, la meilleure intelligence avait régné entre les Pelouans et leurs hôtes, qui leur avaient fourni des secours contre des ennemis. Maccluer ayant quitté momentanément ces îles pour explorer une partie de la côte septentrionale de la nouvelle Guinée, y reparut au commencement de 1793, afin de mettre à exécution un projet qu'il méditait depuis longtemps, et qui causa une surprise générale. La relation du naufrage de *l'Antélope* avait représenté sous des couleurs si favorables le caractère, les mœurs et les habitudes des Pelouans, que l'admiration conçue pour ces insulaires allait jusqu'à l'enthousiasme. Maccluer, déjà fortement incliné pour eux, fut au comble de la joie en apprenant sa nomination au commandement de *la Panthère*. Ses visites successives à Coroura le confirmèrent dans ses sentiments. Il résolut fermement de fixer son séjour dans cette île; il résigna ses fonctions entre les mains de son lieutenant, en annonçant le parti qu'il avait pris. On ne le concevait pas de la part d'un homme très-instruit et très-considéré. « Si, dit-il dans une lettre « qu'il écrivit à la Compagnie des « Indes pour l'informer de son des- « sein, on pense à ma position et au « rang que je tiens dans le monde, « on regardera ma démarche comme « un acte de folie, comme l'effet « d'un caprice; mais que l'on me ju- « gerait mal! c'est un projet conçu et « mûri depuis long-temps; j'ai tout « préparé en conséquence dans les « différents ports où j'ai touché, et je « me suis pourvu de tout ce qui « pouvait m'être nécessaire dans mon « nouvel asile. Mon amour pour ma « patrie m'a seul guidé dans ma dé- « termination. J'espère que je lui se- « rai utile, ainsi qu'au monde en « général, en éclairant l'esprit de « ces bons insulaires. Si mon projet « échoue, la société n'aura à regret- « ter que la perte d'un individu qui a « eu pour but le bonheur de ses « semblables. » *La Panthère* s'éloigna bientôt. Abba-Thulle combla Maccler de marques de distinction; il voulut même lui conserver un pouvoir que cet Européen eût la sagesse de refuser, se contentant d'un petit

terrain qu'il cultiva. Il pouvait ainsi, par son exemple, donner aux insulaires le goût d'un travail suivi. Leur affection et leurs égards ne lui manquèrent jamais. Quant à lui, la vie uniforme qu'il menait au milieu d'un peuple simple, ne pouvait lui convenir long-temps; son esprit était trop vif, trop actif; il ne trouva pas aux îles Peliou le bonheur qu'il avait rêvé; il avait cru qu'il l'y rencontrerait plutôt que dans une société plus nombreuse, plus civilisée, plus corrompue; il s'était abusé. L'ennui, le plus cruel ennemi de l'homme capable de réfléchir, le désabusa. Après quinze mois passés chez les Pelouans, parmi lesquels il avait eu la ferme disposition de finir ses jours en paix, il les quitta en 1794. Il s'embarqua dans une grande pirogue, avec trois Malais et deux Pelouans. Son projet était d'aller à Ternate, la plus septentrionale des Moluques, afin d'y apprendre des nouvelles d'Europe. Le mauvais temps qu'il éprouva, au sud de l'archipel des Peliou, lui fit préférer de prendre la route de la Chine. Il revint donc à Coroura, y embarqua une provision de cocos, et, en dix jours, fut en vue des îles Bachi. Comme personne, dans son équipage, ne savait la langue des insulaires, il n'alla pas à terre. Malgré les coups de vents, il arriva sans accident à Macao. Son apparition soudaine surprit beaucoup ses compatriotes. Ces détails sont contenus dans une lettre de cette ville, en date du 14 juin. Maccluer y acheta un petit bâtiment, retourna aux Peliou, embarqua sa femme et son fils né à Coroura, ainsi que plusieurs insulaires des deux sexes qui étaient ses domestiques. Après avoir dit adieu pour toujours aux Pelouans, il fit voile pour Bombay. Dans la traversée, ayant relâché à Bencoulen, sur la côte occidentale de Sumatra, il y rencontra deux vaisseaux de la Compagnie des Indes. Il y fit monter plusieurs Pelouans, entre autres six femmes, et alla ensuite, avec les autres, au Bengale. Après un certain séjour dans ce pays, il en partit, et depuis, on n'a plus entendu parler de lui ni de personne de son équipage. Lorsque l'on apprit à Bombay son départ du Bengale, et qu'après un laps de temps considérable on ne put rien découvrir sur son compte, on présuma qu'il avait péri en mer avec tous ceux qui l'accompagnaient. Le sort des Pelouans qu'il avait envoyés à Bombay était bien triste: sans cesse ils soupiraient après leur patrie. Le gouvernement compatit à leurs peines: il avait trop d'obligations à leurs compatriotes pour ne pas les leur rendre. Un navire les ramena donc à Coroura. A son retour, le capitaine raconta que le vieux Abba-Thulle était mort; que son successeur, Raa-Kouk, avait été tué dans une sédition. La royauté avait ensuite été disputée à Arra-Kouker, par des membres de sa famille; mais il était venu à bout des factieux, adoré de ses sujets, et toujours attaché aux Anglais. Ces particularités sur les voyages de Maccluer sont tirées d'une relation publiée en anglais, en 1803, par Hockin, et traduite en allemand dans le Recueil de voyages commencé par Forster et Sprengel, et continué par d'autres. L'auteur de cet article en a donné un extrait dans son *Abrégé des voyages modernes*. Maccluer était un habile hydrographe. Alex. Dalrymple a inséré plusieurs de ses mémoires et de ses cartes dans les recueils qu'il a publiés (*voy.* DALRYMPLE, X, 451), et Horsburgh (*v.* ce nom, LXVII, 314), le cite avec éloge. E—s.

MACDONALD (Jean), ingénieur anglais, naquit en 1759, à Kingsborough. Son père était un petit laird écossais, et sa mère la célèbre Flora Macdonald, si connue par la part décisive qu'elle eut à l'évasion du prince Charles-Edouard en 1746. Ce couple, toujours fidèle à la cause du jacobitisme, finit par prendre la résolution de s'expatrier en Amérique pour y réparer sa fortune délabrée, tandis que leur fils s'engageait au service de la Compagnie des Indes-Orientales et passait dans cette contrée. Il s'y fit remarquer comme un des meilleurs officiers de génie que possédât l'armée britannique en ce pays; et, encore assez jeune, il prit rang parmi les savants (1784, 95, 96), par une suite de belles expériences pour la détermination des pôles magnétiques et sur les variations de l'aiguille aux Indes, à Bencoulen, à Sumatra, à Sainte-Hélène. Il était alors capitaine du génie au Bengale. Vers 1800, il revint en Angleterre, et y fut nommé lieutenant-colonel du régiment royal d'Alpan-Pine, et commandant de l'artillerie à Édimbourg. Devenu ensuite ingénieur en chef du fort Swedborough, il fut employé quelque temps en Islande. Sa mort eut lieu le 16 août 1831, à Exeter, où il résidait depuis une quinzaine d'années. On a de lui : *Traité sur les communications par voies télégraphiques, par terre et par mer, tant civiles que militaires*, Londres, 1808, in-8°. Cet ouvrage, un des plus importants qui aient été publiés sur la matière, est remarquable par le nouveau système qu'il y propose. — *Dictionnaire télégraphique* (Londres. 1816), qui ne contient pas moins de cent cinquante mille mots, groupes de mots ou phrases entières. Les directeurs de la Compagnie des Indes-Orientales lui donnèrent 400 liv. st. (10,000 f.) pour la publication de ce grand travail. Les détails et les résultats de ses expériences sur les variations de l'aiguille magnétique sont consignés dans les *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres* et dans le *Gentleman's Magazine*, sous forme de lettres. On trouve encore de lui dans ce recueil, grand nombre d'articles, les uns relatifs aux sciences physiques, tels que : *Sur l'Immensité de l'Univers* (XCV, i, 590); *Sur les Théories de la terre* (XCVII, ii, 107); *Sur l'accroissement du règne animal et du règne végétal, et sur celui du froid aux environs des nuages* (XCVII, ii, 596); *Description d'un jet d'eau remarquable près de l'île du prince Édouard* (XCVI. ii, 582); *Expériences sur le pain* (XCV, ii, 120); les autres tenant de près à l'économie politique : *De la falsification des billets de banque* (LXXXVIII, ii, 409); *De la portion de la dette publique, dite dette fondée* (XCI, i, 216); *De la détresse des classes manufacturières et laborieuses* (C, i, 106); quelques-uns sur des sujets divers : *Sur Ossian*, 50 ex. (C. ii, 220); *Sur la langue celtique* (XCIV, ii, 12, XCVIII, 392); *Sur Bonaparte* (XCII, ii, 196, XCIII, i, 91, XCIX, i, III; l'auteur s'y montre fort opposé à ce redoutable ennemi de l'Angleterre); *Sur le tunnel de la Tamise* (C. i, 202); *Sur la science télégraphique*, (LXXXVI, ii, 517, XCV, ii, 122, i, 315-318), etc. Il a donné de plus quelques ouvrages techniques sur l'art militaire, savoir : I. *Manuel de l'officier*, ou *Instructions du général Wimpfen à son fils (Expiensed officier)*, Londres, 1804. II et III. Des traductions des *Règles pour l'exercice de la manœuvre de l'infanterie française données le 1er août 1791*, avec

notes sur les différences de la tactique française et du système prussien, 1803, in-12, et des *Manœuvres de l'infanterie française*, du chevalier Duteil, 1812, in-12. Enfin on doit au lieutenant-colonel Macdonald un *Traité des principes qui constituent la théorie et la pratique de l'art du violoncelle*, Londres, 1811.

P—OT.

MACDONALD (ÉTIENNE-JACQUES-JOSEPH), maréchal de France, fut un des militaires les plus distingués de notre époque. Issu d'une famille écossaise établie depuis long-temps en France, il naquit à Sédan, patrie de Turenne, le 17 novembre 1765. Après avoir fait de bonnes études, il entra comme cadet dans la légion de Maillebois, destinée à seconder le parti révolutionnaire en Hollande, mais dont l'influence fut si facilement neutralisée par l'intervention prussienne, puis comme sous-lieutenant dans le régiment irlandais de Dillon, au service de France, où il se trouvait lorsque la révolution éclata; quoique ce corps eût émigré tout entier, Macdonald ne quitta point la France, non qu'il tînt au parti révolutionnaire, mais parce que M. Jacob, dont il aimait la fille, avait embrassé cette cause (1). Dans la première campagne de cette guerre, qui devait être si longue, Macdonald fut employé à l'état-major de Beurnonville, puis à celui de Dumouriez. La valeur qu'il déploya à Jemmapes le fit nommer colonel de l'ancien régiment de Picardie, et il commanda cette troupe dans la première invasion de la Belgique. Il ne suivit pas Dumouriez dans sa défection, bien qu'il lui soit resté toujours fort attaché, et fut nommé, aussitôt après, général de brigade. Employé en cette qualité à l'armée du Nord, sous Pichegru, il se signala aux combats de Werwick, de Menin, de Comines et de Courtrai, où cette armée obtint de grands succès. Il concourut ensuite à la poursuite des Anglais jusqu'en Hollande, et, lors de l'invasion de ce pays, il se distingua encore à l'aile droite de l'armée du Nord, et passa le Wahal sur la glace, sous le canon de Nimègue. Nommé alors général de division, il remonta jusqu'à Cologne, passa à l'armée du Rhin, puis à celle d'Italie, où Bonaparte venait d'apparaître. Arrivé plus tard, Macdonald n'eut point de part aux premiers événements de cette campagne glorieuse de 1797; mais, en 1798, il concourut à l'invasion de Rome et des États de l'Église, sous Masséna et Berthier. Chargé de réprimer les insurrections qui éclatèrent sur différents points, notamment à Frosinone, il y déploya une grande rigueur, et fit passer au fil de l'épée tous ceux qui furent pris les armes à la main. Macdonald faisait encore partie de l'armée de Rome, lorsque les Napolitains, au nombre de quatre-vingt mille, fondirent sur cette armée à peine composée de 25 mille soldats, que Championnet commandait en chef. Obligé d'évacuer Rome avec sa division, Macdonald se retira sur Otricoli, où Mack, l'ayant suivi, essuya un échec et prit honteusement la fuite avec des forces trois fois plus nombreuses (*voy.* MACK ci-après). Bientôt rentré dans Rome, Macdonald y rétablit la nouvelle république, et poursuivit les Napoli-

(1) Le roi Charles X ayant demandé à Macdonald, au temps de la restauration, comment il se faisait que, servant dans le régiment de Dillon, qui avait émigré tout entier, il était resté en France, le maréchal répondit : « Sire, c'est parce que j'étais amoureux; « et je m'en applaudis beaucoup, puisque « c'est à cela que je dois l'honneur d'être à « table à côté de V. M.; car, si j'avais émigré, « j'aurais probablement vécu dans la misère, « et j'y serais encore ».

tains jusque sous les murs de Capoue, dont il voulut s'emparer, mais d'où il fut repoussé avec quelque perte. Revenu à la charge, il finit par s'en rendre maître. Alors commença à se manifester entre le général en chef et lui une mésintelligence qui finit par la retraite de Championnet, lequel fut arrêté et livré à un conseil de guerre qui cependant ne le jugea pas (*voy.* Championnet, VIII, 27). Macdonald lui succéda aussitôt dans le commandement, et malgré la difficulté des circonstances, malgré le soulèvement de la presque universalité des habitants et surtout des lazzaroni, il parvint à soumettre tout le royaume et à se rendre complètement maître de la capitale, qu'il gouverna avec beaucoup de fermeté et de prudence. Son ordre du jour du 4 mars 1799 fait assez connaître les dangers qui l'environnaient et les moyens qu'il employa pour s'en garantir. Après avoir dit, suivant le langage obligé de l'époque, que des *agents de l'Angleterre et des prêtres fanatiques* ourdissaient des trames contre la république, il ordonna que toute ville ou village qui lèverait l'étendard de l'insurrection fût réduit par la force, soumis à d'énormes contributions et traité militairement; que les prêtres, religieux et curés fussent personnellement responsables de la rébellion; que tout individu pris les armes à la main fût fusillé à l'instant même et sans procès; que quiconque dénoncerait ou ferait saisir un émigré français ou un agent du roi de Naples recevrait une forte récompense; qu'en cas d'alarme, il était défendu, sous peine de mort, de sonner les cloches, de répandre de fausses nouvelles. Le général de la république protestait toutefois de son attachement à la religion, et promettait sa protection aux ministres et aux magistrats paisibles. Cinq jours après, informé que le roi Ferdinand devait revenir sur le continent, il publia une proclamation virulente contre ce prince, et ne craignit pas d'exciter à la rébellion ses sujets et ses propres soldats. C'était, au reste, ainsi que les hommes les plus modérés en agissaient alors. Quand l'ordre fut rétabli, Macdonald se montra véritablement généreux. De concert avec le commissaire Abrial, qui n'était pas non plus un homme cruel, il diminua le poids des contributions et fit grâce à quelques habitants, entre autres à ceux de la petite ville de Sorento, patrie du Tasse, qui avait pris part au soulèvement, et qui, en conséquence, devait être détruite. Pendant ce temps, une troisième coalition s'était formée : les Autrichiens, appuyés par les Russes, leurs nouveaux alliés, venaient d'envahir l'Italie orientale, et les Français ne pouvaient plus rester au fond de la péninsule. Ayant réuni ses forces à la hâte, Macdonald se dirigea sur Rome, et il était déjà parvenu en Toscane, près de se joindre à l'armée que commandait Moreau, lorsqu'en France on le disait cerné et forcé de capituler. Cette réunion, toutefois, présentait de grands obstacles, et dès que Suwarow fut averti, il se hâta d'accourir avec toutes ses forces pour l'empêcher. Ce fut aux bords de la Trébia, aux lieux mêmes où Annibal avait vaincu les Romains, que les deux armées se rencontrèrent. « Là, » dit M. de Ségur avec une éloquence que nous lui demandons la permission d'emprunter, « pendant trois « jours d'une triple bataille, la plus « acharnée de nos annales, vingt-huit « mille Français contre cinquante « mille Russes tinrent la fortune en « balance, et donnèrent vainement à

« Moreau le temps de la faire pen-
« cher pour la France. La victoire en-
« fin reste à Suwarow, mais si san-
« glante, que, dans son étonnement,
« le rude Moskovite s'écrie : *Encore un*
« *semblable succès, et nous aurons*
« *perdu la péninsule !* Cependant Mac-
« donald a été trompé dans son at-
« tente ; son armée est épuisée, il est
« blessé lui-même, et quand il faut
« qu'il recule, le torrent, grossi der-
« rière lui, s'oppose à sa retraite. Der-
« rière ce torrent, d'autres ennemis
« l'attendent. Autour de lui, les cou-
« rages s'étonnent ; mais lui, calme
« et serein, les relève : *Pour des gens*
« *de cœur,* dit-il, *rien n'est impossi-*
« *ble !* Alors, se retournant, il arrête
« encore les efforts des Russes, pro-
« tége le passage de ses débris, et au-
« delà, rencontrant les Autrichiens
« sur une étroite chaussée, seule voie
« de salut qui lui reste, il crie à ceux
« des siens dont il veut prendre la
« tête, de lui faire place. En ce mo-
« ment, une décharge à mitraille
« renverse la moitié du rang qu'il
« vient commander, et ceux qui sont
« restés debout, montrant la brèche, lui
« répondent héroïquement : *Passez,*
« *général, voilà de la place !* Ce
« fut par cette trouée sanglante qu'il
« s'élança, qu'il entraîna sa co-
« lonne, et s'ouvrit jusqu'à la rivière
« de Gênes la plus glorieuse des re-
« traites. » Nous ignorons par quelle intrigue, après de si honorables opérations, Macdonald perdit le commandement de cette armée. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut aussitôt rappelé, et que, peu de mois après, il commandait à Versailles, lorsque Bonaparte vint à Saint-Cloud, dans la fameuse journée du 18 brumaire, et s'empara de tous les pouvoirs. Il est probable que, si Macdonald ne fut pas un des chefs de la conspiration, il était du moins dans le secret et qu'il ne fit rien pour s'opposer à son succès, puisque le vainqueur du Directoire l'accueillit fort bien le lendemain de son triomphe. Quelque temps après la bataille de Marengo, il fut envoyé en Suisse, d'où il parvint, après une campagne très-pénible, à repousser les Autrichiens jusque dans le pays des Grisons. On pensa avec assez de vraisemblance alors que ce fut par une disgrâce dont la cause est restée ignorée que le premier consul l'envoya, comme ministre plénipotentiaire, en Danemark. Il y resta trois ans, et ne revint qu'au moment où Bonaparte fut près de se faire empereur. On se rappelle qu'à cette époque éclata la conspiration de Georges et de Pichegru, où se trouvait compromis Moreau. Macdonald n'abandonna pas son ami dans une circonstance aussi délicate, et il ne craignit point de prendre hautement sa défense ; ce que ne lui pardonna pas Bonaparte. C'est à cause de cela, sans doute, qu'on ne vit pas son nom sur la liste des maréchaux de l'empire qui furent alors créés. Il se retira modestement à la campagne, et y vécut paisiblement jusqu'à ce que les folles entreprises du nouvel empereur l'ayant mis en même temps aux prises avec l'Espagne et l'Autriche, il se vit enfin obligé d'employer tant d'habiles généraux que de petites passions lui avaient fait éconduire. Il offrit alors à Macdonald le commandement d'une division en Italie, où le prince Eugène venait d'essuyer quelques échecs. Cette division forma l'aile droite de l'armée qui passa l'Isonzo dans les journées des 14 et 15 avril 1809, chassa les Autrichiens de la position de Goritz, prit onze canons avec beaucoup d'approvisionnements, concourut à la victoire de Raab, et, par

suite de ce succès, se réunit sous les murs de Vienne à la grande armée, que Napoléon commandait en personne. Macdonald combattit ainsi à Wagram, où il eut la plus grande part à la victoire en enfonçant, avec deux divisions, le centre de l'armée autrichienne, couvert par deux cents pièces de canon. Quelque peu disposé que fût Bonaparte à lui rendre justice, il parla de cette attaque avec beaucoup d'admiration dans son bulletin, et nomma Macdonald maréchal d'empire sur le champ de bataille, en lui disant : « A présent, c'est entre nous « à la vie et à la mort ». On a remarqué que c'est le seul maréchal qu'il ait nommé de cette manière. Peu de temps après, il le créa duc de Tarente. Macdonald commanda à Gratz après la bataille de Wagram, et il maintint dans son armée une discipline si sévère, qu'à son départ les États le prièrent d'accepter un présent de 200,000 fr. qu'il refusa. Il ne voulut pas non plus accepter un écrin d'une grande valeur, que des députés lui apportaient comme présent de noces pour une de ses filles. C'est à ces députés qu'il fit une réponse qui rappelle celle de Turenne, dans une circonstance analogue : « Si vous croyez me devoir quel- « que chose, je vous donne un moyen « de vous acquitter, par les soins que « vous prendrez de trois cents mala- « des que je laisse dans votre ville ». En avril 1810, il fut envoyé en Catalogne pour y prendre le commandement du corps d'armée d'Augereau, récemment tombé dans la disgrâce de Bonaparte. Le maréchal Macdonald rétablit encore merveilleusement l'ordre dans cette contrée, qui venait d'être livrée aux plus odieuses concussions (*voyez* Duhesme, LXIII, 91); il s'empara de Figuières, par capitulation, le 17 août 1811, et laissa, l'année suivante, ce commandement au général Decaen. Dans la trop fameuse campagne de Russie, en 1812, le maréchal Macdonald eut le commandement du dixième corps, dont les Prussiens faisaient partie. Il passa le Niémen à Tilsitt, le 24 juin, s'empara de Dunabourg dont les fortifications avaient coûté à la Russie des travaux et des sommes considérables, et occupa la ligne de Riga. Après avoir, pendant près d'un mois, livré sous les murs de cette ville de sanglants combats, le dixième corps fut obligé de faire sa retraite, par suite des désastres de Moscou. Abandonné, le 13 déc. 1812, en présence de l'ennemi, par le corps prussien d'York, il soutint néanmoins, avec la plus grande vigueur, les attaques des Russes qui le suivaient de très-près, et il ne fut entamé sur aucun point dans toute sa retraite jusque sur l'Oder. Il commanda aussi un corps d'armée dans la campagne de Saxe, en 1813, et il eut l'avantage de battre, le 29 avril, à Mersebourg, les mêmes Prussiens du corps d'York, qui l'avaient abandonné sur le Niémen. Le 2 mai, à Lutzen, il attaqua la réserve de l'ennemi, et la dispersa après une forte résistance. Il se hâta de passer la Sprée, et contribua au succès de la bataille de Bautzen. Bonaparte lui donna ensuite le commandement d'un corps d'armée qu'il fit entrer en Silésie, mais qui fut obligé de se retirer, à travers un pays très-difficile et presque entièrement inondé, après la fameuse affaire de la Kalzbach. Le duc de Tarente combattit avec acharnement aux sanglantes journées de Leipzig, les 18 et 20 oct. 1813. Obligé de céder comme les autres corps, il fut chargé de la mission difficile, après la défection des Saxons, de faire évacuer

les bagages qui encombraient la ville, et d'assurer la retraite de l'armée. Le pont de Leipzig ayant été coupé, par ordre de l'empereur, comme on ne peut en douter aujourd'hui, Macdonald se jeta tout armé dans l'Elster, et le passa à la nage. Le prince polonais Poniatowski, chargé comme lui de couvrir la retraite, s'y précipita également et périt dans les flots. Plus heureux, le duc de Tarente vint rejoindre les débris de son corps d'armée, et il eut beaucoup de part à la bataille de Hanau (*v.* Wrede, au Supp.). Après cette désastreuse retraite, il fut envoyé à Cologne pour y organiser une nouvelle armée; mais il ne put rassembler que très-peu de monde, et se vit obligé de quitter la ligne du Rhin, que les alliés ne tardèrent pas à traverser. Rejeté dans l'intérieur de l'ancienne France, il continua de former la gauche de l'armée. Dans la glorieuse et courte campagne de 1814, il eut part aux plus belles opérations, et soutint à plusieurs reprises, avec de faibles débris auxquels les bulletins donnaient encore le nom de corps d'armée, tous les efforts de Blücher. Ce fut sur la Marne, et principalement à Nangis, le 17 février, qu'eurent lieu ses exploits les plus remarquables. Lorsque les alliés marchèrent sur Paris, Macdonald avait suivi le mouvement de l'empereur, et il se trouva avec lui à Fontainebleau, dans le moment de son abdication. Le rôle honorable qu'il joua dans cette occasion est connu de tout le monde, et Bonaparte lui a rendu sur cela une complète justice. Nommé, avec Ney et Caulaincourt, son commissaire auprès de l'empereur Alexandre, Macdonald insista beaucoup pour obtenir la régence en faveur de Marie-Louise et de son fils. N'ayant pas réussi, il revint à Fontainebleau, où Bonaparte lui témoigna une vive reconnaissance. « Je ne suis « plus assez riche, dit-il, pour ré- « compenser vos derniers services. Je « vois maintenant comme on m'avait « trompé sur votre compte; je vois « aussi les desseins de ceux qui m'a- « vaient prévenu contre vous; mais « puisque je ne puis vous récompen- « ser comme je le voudrais, je veux « au moins qu'un souvenir puisse vous « rappeler que je n'ai pas oublié ce « que vous avez fait pour moi. » Et il envoya chercher un sabre que lui avait autrefois donné Mourad-Bey en Égypte, et qu'il avait porté à la bataille de Mont-Thabor. « Voilà, dit- « il, en le lui présentant, une récom- « pense qui, je crois, vous fera plai- « sir. — Si jamais j'ai un fils, répon- « dit le maréchal, ce sera son plus « bel héritage; je le garderai toute « ma vie. — Donnez-moi la main », s'écria Napoléon; et s'étant jetés dans les bras l'un de l'autre, ils ne se quittèrent que les larmes aux yeux. Telle fut leur dernière entrevue. Le lendemain, Macdonald, qui avait été invité par Napoléon lui-même à se soumettre au nouveau gouvernement, lui envoya son adhésion en ces termes : « Maintenant que je « suis dégagé de mon devoir envers « l'empereur Napoléon, j'ai l'honneur « de vous annoncer (au gouverne- « ment provisoire) que j'adhère et me « réunis au vœu national, qui rap- « pelle au trône de France la dynastie « des Bourbons ». Le 6 mai, il fut nommé membre du conseil de la guerre, chevalier de Saint-Louis, le 2 juin, et pair de France le 4. A peine le roi était établi, qu'il s'éleva des incertitudes sur la validité de la vente des biens des émigrés. Macdonald vit le présage des plus grands malheurs dans la direction qu'on voulut faire prendre à l'opinion sur une matière

aussi délicate, et, le 3 déc. 1814, à la suite d'un discours qui eut pour objet de tranquilliser les acquéreurs de ces biens et de secourir en même temps les familles que leur fidélité aux principes de la monarchie avait réduites à la situation la plus déplorable, il proposa de créer, au profit des émigrés, pour 12 millions de rentes annuelles, lesquelles seraient réparties entre eux en proportion de leurs droits et de leurs besoins. Cette proposition fut reçue avec la plus grande faveur par tous les hommes justes, et elle environna son auteur d'autant plus de considération auprès de tous les partis, qu'il était parfaitement désintéressé dans la question, n'ayant fait aucune perte de ce genre et n'ayant concouru à aucune spoliation. Macdonald proposa en même temps de remplacer, par une mesure à peu près semblable, les dotations qui avaient été accordées à des militaires par le gouvernement impérial, et que les événements de la guerre leur avaient fait perdre. Rien n'était plus capable alors de satisfaire tous les intérêts et de rapprocher tous les partis. Cependant cette noble pensée n'eut aucun résultat, et bientôt de nouveaux événements, qui peut-être n'auraient pas eu lieu si la proposition du maréchal eût été adoptée, rendirent impossible l'exécution de ce beau projet. Lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, en mars 1815, le duc de Tarente n'hésita pas à se joindre aux amis du prince auquel il avait prêté serment. A la première nouvelle du débarquement, il eut ordre de se rendre à Lyon, où il arriva le 8 mars, et trouva Monsieur, comte d'Artois, qui venait de passer la garnison en revue, et qui était resté désespéré par le morne silence des troupes. Le maréchal, ne pouvant comprendre une pareille conduite de la part des soldats, désira être témoin lui-même d'une seconde épreuve; mais cette épreuve n'eut pas plus de succès : les officiers et les soldats continuèrent de garder le silence en présence du prince et du maréchal. Cependant celui-ci voulut encore faire de nouveaux efforts, et, après le départ de Monsieur, il résolut d'attendre l'événement. Conduisant lui-même deux bataillons vers les ponts du Rhône, il leur fit prendre position derrière des barricades qu'on avait élevées à la hâte. Cette troupe obéit en silence; mais des hussards du 4e régiment, qui formaient l'avant-garde de Bonaparte, ayant marché droit aux barricades en criant : *Vive l'Empereur!* les troupes du maréchal répétèrent ces cris et se confondirent avec les hussards. Les barricades furent à l'instant détruites, et la voix du maréchal n'étant plus entendue, il fut contraint de se retirer. Les hussards le suivirent et voulurent s'emparer de sa personne; mais, guidés par un sentiment d'honneur fort naturel, les dragons entourèrent leur général et exigèrent des hussards qu'ils ne l'empêchassent pas de s'éloigner. Le duc de Tarente se rendit en toute hâte à Paris, et il fut chargé par le roi de commander, sous les ordres du duc de Berri, l'armée qui se formait sous les murs de la capitale. Mais les troupes qui devaient composer cette armée se laissèrent aussi entraîner dans la défection générale, dès que Bonaparte s'approcha. Le maréchal Macdonald retourna alors auprès du roi, et il partit avec Sa Majesté dans la nuit du 19 au 20 mars. Il accompagna ce prince dans toute sa retraite jusqu'à Menin, et revint à Paris, où il refusa constamment de servir Bonaparte, et de faire partie de sa Chambre des Pairs, ce qui fut alors pour celui-ci un des refus

les plus pénibles qu'il eût éprouvés. Rentré dans la classe des simples particuliers, Macdonald fit régulièrement son service, comme simple grenadier, dans la garde nationale, et parut sous cet uniforme devant le roi, le lendemain de son retour aux Tuileries. L'armée française venait de se retirer au-delà de la Loire, par suite de la capitulation, après la seconde entrée des alliés à Paris : le duc de Tarente fut chargé du commandement de cette armée, dont il dut opérer le licenciement. Il s'acquitta avec le plus grand succès de cette difficile mission. Cette armée, dont on avait tant de raisons de redouter le mécontentement, obéit en silence à la voix d'un de ses plus illustres chefs. Après la première restauration, la place de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, qu'occupait sous Bonaparte M. de Lacépède, avait été donnée à l'ancien archevêque de Malines (*voy.* Pradt, au Supp.). Le gouvernement reconnut que la direction d'un ordre beaucoup plus militaire que civil ne pouvait être convenablement attribuée à un ecclésiastique; il la confia au maréchal Macdonald, qui fut nommé grand-chancelier le 10 janvier 1816, et en même temps gouverneur de la 21e division militaire, où il avait des possessions; et le 3 mai, même année, commandeur de Saint-Louis. Il était encore un des quatre maréchaux de France chargés, au château des Tuileries, du commandement de la garde royale de service. Il fit à la Chambre des Pairs, le 24 février 1818, au nom de la commission dont il était membre, un rapport sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée. Après avoir établi que le service personnel était devenu obligatoire chez toutes les nations de l'Europe, excepté l'Angleterre, il s'éleva avec force contre le système des enrôlements volontaires, et attaqua, comme une violation de la foi publique, la disposition par laquelle les hommes mariés, même ceux qui avaient été libérés par un congé, seraient encore obligés de servir. Il proposa ensuite de borner les droits de l'ancienneté, pour l'avancement, au grade de capitaine. En 1823, une ordonnance royale autorisa la transmission de son rang et titre de pair au marquis de Roche-Dragon, son gendre. Mais cette ordonnance resta sans effet; car, désespéré de ne pas avoir d'héritier mâle, et quoique âgé de 58 ans, il se remaria, en 1824, à Mlle de Bourgoing, ainsi qu'on va le voir ci-après. Depuis ce temps, il ne prit que peu de part aux affaires publiques; sa santé s'affaiblissait, et il succomba, le 24 sept. 1840, dans sa maison de campagne à Courcelles (Loiret). Nous terminerons cette notice de l'illustre maréchal par les derniers traits du portrait qu'en a tracé M. de Ségur dans la séance de la Chambre des Pairs du 15 janv. 1841. « Il était de ceux dont les dehors heureux sont d'une âme pure et généreuse la digne et fidèle image. Rien en lui ne dissimulait. Son âme ressortait dans tous les traits de sa noble figure, elle s'annonçait à tous les yeux dans toutes les habitudes de sa personne. Sa bienveillance dans le charme de son accueil; la vive et trop inquiète tendresse de son cœur pour les siens dans l'ardeur expressive de ses regards et de ses caresses; la spirituelle et parfois malicieuse gaîté de son esprit dans la finesse d'un sourire presque habituel, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'élévation, la loyauté, la droiture de ses sentiments et son inébranlable et audacieuse valeur dans sa noble et haute démarche, dans son port de tête remarquablement élevé

dans la fermeté mâle et souvent prête à devenir fière de son regard franc, calme et assuré. » On doit remarquer que M. de Ségur, qui en parlait ainsi, avait été son aide-de-camp. C'est le même officier qui a publié une *Lettre sur la campagne du général Macdonald dans les Grisons en* 1800 *et* 1801, in-8°, 1802. Châteauneuf a consacré un article à ce maréchal dans son *Cornelius nepos français*. Le duc de Tarente avait été marié trois fois : 1° à Mlle Jacob, dont il eut deux filles; l'aînée fut mariée à Silvestre Régnier, duc de Massa ; la cadette à Alphonse, comte de Perregaux; 2° à Mlle de Montholon, veuve du général Joubert, tué à la bataille de Novi, en juillet 1799, et dont la mère avait eu pour second mari le marquis de Sémonville; il n'en eut qu'une fille, mariée au marquis de Roche-Dragon; 3° à Mlle de Bourgoing, fille de la surintendante de la maison royale de Saint-Denis; et veuve du baron de Bourgoing, ancien ambassadeur. Il en eut deux enfants : un fils, nommé Alexandre, tenu sur les fonts de baptême, en octobre 1824, par le roi Charles X et par Madame la dauphine, et qui a hérité du titre de duc de Tarente (il est maintenant élève à l'école de Saint-Cyr), et une fille morte en bas-âge. M—D j.

MACDONALD, né à Pescara, ville forte des Abruzzes, au royaume de Naples, d'une noble famille écossaise, qui avait quitté sa patrie pour suivre les Stuarts dans leur exil, et que nous croyons une branche de celle du maréchal dont l'article précède, fut élevé à l'École-Militaire, et en sortit à l'âge de seize ans pour entrer, avec le grade d'enseigne, dans un régiment napolitain. Lorsqu'en 1799 ce royaume fut envahi par l'armée française, il fut un des premiers à se rallier au gouvernement que les vainqueurs y fondèrent. Mais, à la chute de la république Parthénopéenne, Macdonald partagea le sort des patriotes napolitains, et n'échappa à une proscription certaine qu'en se réfugiant en France. Lors de l'organisation de la légion Italique, il y fut compris comme capitaine de grenadiers, et fit deux campagnes sous les ordres de Bonaparte et de Brune; puis il entra au service de la république Cisalpine, et y obtint l'emploi de directeur du corps des ingénieurs-géographes. Il fit encore en Italie, avec beaucoup de distinction, la campagne de 1805, sous Masséna, et reçut la décoration de la Légion-d'Honneur. L'année suivante, il retourna dans sa patrie et y fut promu au grade de chef de bataillon du génie. Mais, lors de l'avénement de Murat au trône de Naples, Macdonald rentra dans la ligne, et s'y éleva successivement au grade de lieutenant-général, après des services brillants dans les campagnes de 1812 et 1813, en Allemagne. Les blessures qu'il reçut à la bataille de Bautzen lui valurent la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. En 1814, le roi Joachim Murat, revenu dans ses États, lui confia le ministère de la guerre, le créa baron et le décora du cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Léopold. Il exerça ce ministère jusqu'à l'époque du détrônement de son maître, et lors de la catastrophe qui termina sa vie, il suivit sa veuve et sa famille dans les États de la maison d'Autriche, où ils furent soumis à une stricte surveillance. La découverte d'un projet d'évasion auquel Macdonald avait paru coopérer ayant éveillé l'attention du gouvernement, il dut s'en séparer momentanément. Il put ensuite retourner auprès de la reine

Caroline (qui avait pris le nom de comtesse de Lipano), et ne la quitta plus. Les journaux annoncèrent même, au commencement de 1817, qu'il l'avait épousée : cette nouvelle ne s'est pas confirmée. Il habitait Florence, où la comtesse de Lipano avait aussi fixé sa résidence, et où il est mort dans les premiers jours de septembre 1837, après une longue et douloureuse maladie. L—s—d.

*MACÉ (Jean), connu aussi sous le nom de *Léon de Saint-Jean* (*voy.* Léon, XXIV, 152), né à Rennes, le 9 juillet 1600, appartenait à une des premières familles de cette ville. Dès sa plus tendre enfance, qu'il passa chez ses parents, il donna des preuves d'un bon naturel et d'une piété précoce. Il n'avait encore que seize ans quand il entra, comme novice, dans l'institut des Carmes de l'étroite Observance, et, un an après, le 25 déc. 1617, il y prononça ses vœux. Après avoir terminé ses études de théologie, il s'appliqua avec tant d'ardeur et de succès à se perfectionner dans les sciences et les lettres, qu'il excita un étonnement général, et qu'on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, de la maturité et de la rectitude de son jugement, de la solidité de son esprit, ou de l'universalité de ses connaissances. La lecture journalière des Saintes-Écritures élevait tellement son âme, que sa manière de vivre atteignit à une perfection jugée digne, par ses supérieurs, d'être indiquée comme règle à suivre. Sa réputation croissant de jour en jour, il prêcha, quoiqu'il ne fût pas encore revêtu de la prêtrise, soit dans l'intérieur de son couvent, soit dans les églises de Rennes, où, par son éloquence et la pureté de ses doctrines, il se concilia l'admiration des membres du clergé et du Parlement. Il remplit successivement toutes les fonctions de son ordre, excepté celles de général. Nommé prieur d'Angers, et du couvent du Très-Saint-Sacrement de Paris, vulgairement appelé des Billettes, il acheta cette dernière maison, au nom et avec le produit des cotisations des couvents de toute la province de Touraine. Il éprouva de grandes difficultés dans la négociation de cette affaire, qui fut pour lui un sujet d'inquiétudes et de fatigues jusqu'à son entière conclusion. Mais, soutenu par le crédit et l'intérêt de plusieurs personnages puissants, il parvint à la terminer en 1633. Il fut nommé provincial de Touraine dans l'assemblée provinciale qui se tint à Orléans, en 1635, sous la présidence de Bernard de Sainte-Madelaine, et réélu, en 1644, dans le chapitre provincial qui fut présidé, au monastère de Saint-Joseph-de-Chalain, par Mathieu Pinault. La même année, il fut nommé provincial de la Terre-Sainte, et visiteur apostolique du royaume de France. Enfin, dans le chapitre général, tenu à Rome en 1660, il fut élevé aux fonctions de premier assistant du général. Il prêcha très-souvent devant les rois Louis XIII et Louis XIV; les sermons qu'il prononça devant ce dernier prince, pendant l'Avent de 1652 et le Carême de 1653, nous ont été conservés. Il vécut dans l'intimité du cardinal de Richelieu, qu'il assista même dans ses derniers moments. Son caractère facile, sa prodigieuse fécondité, sa rare éloquence, sa profonde connaissance des langues latine, grecque, italienne et française, ainsi que des lettres divines et humaines, lui procurèrent l'amitié des papes Innocent X et Alexandre VII, et des cardinaux François et Antoine Barberini. Il fut aussi très-recherché d'un grand nombre de princes de l'É-

glise, de personnages distingués de la cour de France, de savants du XVIIe siècle, et d'hommes recommandables par leur piété. Il mourut au couvent des Billettes de Paris, le 30 décembre 1671. Voici en quels termes un de ses biographes (le P. de Villiers, *Bibloth. carmelitana*) résume le jugement qu'il porte de ce savant religieux : « *In sæculo quasi stella surrexit « matutina, in Carmelo tanquam sol « in diebus æstatis præluxit, in aula « quasi vas auri solidum, ornatum omni « lapide prætioso emicuit, omnibus tum « corporis tum animæ dotibus insignitus, et suis omnibus intra monasterii « septa prætiosus sodalibus.* » Ce laborieux et savant écrivain a laissé une grande quantité d'ouvrages remarquables non-seulement par la diversité des matières, mais plus encore par la vigueur et l'élégance du style, aussi bien que par l'étendue des connaissances qu'ils attestent : 1° *Vita venerabilis Joannis Soreth, ordinis Carmelitarum generalis, transcripta ex vetustissimo codice manuscripto R. P. fratris Walterii de Terra-Nova*, Paris, 1625, in-4°. Cette vie est placée en tête d'un ouvrage du P. Soreth, ayant pour titre : *Expositio parænetica in regulam Carmelitarum, nomine Carmelitarum Rhedonensium*, etc. Le P. Macé déclare (p. 9) qu'il a conservé le fond du manuscrit dont il est l'éditeur, et que les changements qu'il y a apportés se réduisent à quelques corrections de style et à une meilleure disposition des matières. 2° *Typus, seu pictura vestis religiosæ, qua distincte repræsentatur et antiquorum, tam in nova quam in veteri lege monachorum multiplex habitus; et potissimæ rationes ob quas Carmelitæ pullo seu grisæo-nigro colore nativo in vestibus utuntur*, Paris, 1625, in-4°. On ne saurait s'imaginer quelle érudition le P. Macé, malgré sa jeunesse, a déployée dans cet écrit. Il ne fallait rien moins qu'une patience claustrale pour se livrer à de si arides recherches, qui, de nos jours, seraient regardées comme puériles. S. Chrysostôme, Zosime, Scaliger, aucune autorité n'est négligée par lui pour arriver à la démonstration de cette vérité, que la couleur gris-noir, vulgairement appelée couleur de minime, fut adoptée de tous temps par les Carmes; que la peau de brebis, dont se couvrait le prophète Élie auquel ces religieux faisaient remonter leur institution, était de couleur châtain ou de minime, etc. Les apôtres, saint Jérôme et une foule d'autres écrivains sacrés sont, en outre, invoqués par le P. Macé. 3° *Carmelus restitutus*, Paris, 1634, in-4°. En l'an 1291, que la ville de Ptolémaïs fut assiégée et prise par les Sarrasins qui y tuèrent plus de trente mille chrétiens, le monastère du Mont-Carmel fut réduit en cendres, les religieux massacrés, et leur ordre entièrement chassé de la Palestine; mais, plus tard, le P. Prosper du Saint-Esprit, carme espagnol, ayant été envoyé, comme missionnaire, en Perse, et nommé prieur d'Ispahan, revint à Rome après avoir terminé les affaires de sa mission. Envoyé une seconde fois en Orient, il entreprit, avec la permission de ses supérieurs, la reconstruction du monastère du Mont-Carmel, et, en 1633, il obtint, à force de présents, du prince qui gouvernait alors la Montagne, l'autorisation, pour les Carmes, d'y séjourner, moyennant une redevance annuelle de deux cents écus. Ces religieux s'y sont maintenus depuis, nonobstant les diverses persécutions qu'ils ont essuyées de temps en temps. L'ouvrage du P. Macé retrace ces vicissitudes. 4° *Encyclopediæ præmessum*,

seu sapientiæ universalis delineatio, adumbrans generalis eloquentiæ atrium, templum, sacrarium; quibus præmittitur de virtutis, scientiarum, et eloquentiæ corruptelis, deque earum restauratione accurata disquisitio, Paris, 1635, in-4°, grand papier. 5° *Prædigmata triplicia eloquentiæ*, Paris, 1635. 6° *Varia præambula ad provinciæ Turonensis et observantiæ Rhedonensis constitutiones*, Paris, 1636 et 1639, in-4°. 7° *Rhetoricorum Raymundi Lullii nova evulgatio.* 8° *Disciplina prudentiæ.* 9° *Palatium philosophiæ.* 10° *Poetici lusus: ubi magnorum aliquot virorum elogia.* Ces quatre ouvrages parurent à Paris, en 1637. 11° *Historia carmelitarum provinciæ Turonensis*, Paris, 1640, in-4°. 12° *Epistola supplex cum ode Eucharistica ad Urbanum VIII pontif. max.*, Paris, 1637. 13° *Œconomia veræ religionis christianæ, catholicæ, mysticæ, sermone naturali, morali et politico adornata*, Paris, 1644, in-4°. Il y a des exemplaires qui ont pour titre: *Religio christiana, catholico-mystica, physice, ethice, politice demonstrata.* L'auteur joignit à son texte une traduction intitulée: *Économie de la vraie religion chrétienne, catholique, dévote, démontrée par un raisonnement naturel, moral et politique.* 14° *Delineatio observantiæ Carmelitarum Rhedonensis, in provincia Turonensi: in qua carmeliticæ historiæ compendium, Turonensis provinciæ status, conventuum fundationes et instaurationes designantur*, Paris, 1646, in-4°. Louis de Sainte-Thérèse (liv. 1er des *Annales des Carmes déchaussés de France*) et le P. Lelong (*Bibl. hist.*) font une mention honorable de cette histoire. 15° *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol. Le premier volume, qui parut à Paris, en 1657, traite des sciences profanes, et a pour titre: *Contextus scientiæ humanæ.* Le second et le troisième, comprenant les sciences divines, parurent, à Lyon, en 1664; le second est intitulé: *Contextus scientiæ divinæ*, et le troisième: *Philocalia et analecta.* Cet ouvrage, estimé principalement en ce qui regarde la théologie dogmatique, se distingue par un grand fonds de science et d'érudition, beaucoup d'ordre, de clarté et une excellente latinité. 16° *Medulla sapientiæ universalis, seu libellus aditialis, qui præfigitur tomo primo studii sapientiæ universalis, cui præludit hæc Medulla, quasi introductio*, Paris, 1657, in-fol. 17° *Epistolæ selectæ, ad diversos*, Rome, 1661, in-8°. 18° *Instructio catholica adversus heterodoxos*, 1661, lib. I. 19° *Aurum optimum: contextus evangelicus J.-C. vitam uno quatuor evangelistarum calamo describens*, 1669, in-8°. 20° *De theologiæ christianæ ortu, progressu, variisque ætatibus et incrementis diatriba*, Parisiis, *incœpta*, in-fol. Nous n'avons trouvé dans aucune bibliographie ni aucun catalogue de traces de la publication de cette histoire de la théologie que nous pensons être restée manuscrite. 21° *Oratio funebris eminentissimi Armandi-Joannis cardinalis Plæssæi, ducis Richelii, regis Ludovici XIII administri primarii*, Paris, 1643, in-4°. 22° *Oratio funebris eminentissimi Julii S. Roman. ecclesiæ cardinalis Mazarini*, Rome, 1661, in-4°. Le P. Lelong mentionne (*Bibl. hist.*, p. 713-714, nos 13948 et 13980), mais sans en faire connaître l'auteur, cette oraison funèbre qui, comme la précédente, fut écrite en latin, en français, en italien et en espagnol. 23° *La vie de la bienheureuse Marie-Magdeleine de Pazzi, de Florence, religieuse carmélite de l'ancienne Observance*, Poitiers, 1627, in-8°. *La même*, Paris, 1634 et

1636, in-8°. Le P. Daniel de la Vierge-Marie (t. II, p. 440 et 448 de son *Speculum carmelitanum*) nous apprend que le P. Macé avait aussi traduit en latin la *Vie de sainte Madeleine*, composée en italien par Vincent Puccini, son confesseur. 24° *La Vie de la très-illustre et vertueuse Françoise d'Amboise, jadis duchesse de Bretagne et religieuse de l'ordre de la glorieuse Vierge Marie-du-Mont-Carmel, dédiée à Henri, duc de la Trémouille*, Paris, 1634, in-8°; ibid., 1669, in-12. 25° *Abrégé généalogique des deux illustres maisons de la Trémouille et d'Amboise*, Paris, 1634, in-8°. Cet abrégé sert de préface à la 1re édition de la *Vie de Françoise d'Amboise*. 26° *L'alliance de la Vierge touchant les priviléges du Saint-Scapulaire des Carmes*. Cet opuscule, réimprimé plus de quarante fois, à Paris et ailleurs, eut, dans son temps, une grande vogue, due particulièrement à ce que Louis XIV, dont le P. Macé était alors prédicateur, voulut recevoir le Saint-Scapulaire des mains de l'auteur lui-même. 27° *Les sept colonnes de la Sagesse incarnée qui soutiennent le temple des sept principales vertus de la divine Eucharistie contre les hérétiques*, Poitiers, 1629, in-8°. 28° *La réponse de celui qui est attendu*, ou *Apologie contre l'Anti-Léon de Daniel Couppé, ministre*, Poitiers, 1630, in-8°. C'est une réfutation des attaques dont l'ouvrage précédent avait été l'objet, dans celui que publia Couppé sous ce titre : *Anti-Léon*, ou *Renversement des colonnes philistines; c'est-à-dire Réponse à l'ouvrage en sept colonnes du P. Léon, carme, par lequel il attaque la religion prétendue réformée*, Saumur, 1630, in-8°. 29° *L'entrée du Ciel trois fois ouverte à saint Paul, dans lequel on propose des maximes générales de la vie morale, spirituelle et mystique dans l'esprit et la vérité*, Paris, 1633, in-8°. 30° *Avant-goût du Paradis*, ou *Méditation sur l'amour divin*, Paris, 1634-1640, in-8°, et 1653, in-16. 31° *Lettre circulaire adressée aux religieux carmes de la province de Touraine*, Orléans, 1635, in-4°. 32° *La Constance de l'esprit*, Paris, 1636. 33° *La Couronne des saints, composée de différents panégyriques*, Paris, 1637, 1639, 1640, 1642, in-8°. 34° *Le pontife innocent*, ou *Sermon du B. François de Sales, évêque de Genève*, Paris, 1637, in-8°. 35° *Méditation sur la Croix ;— De la Direction particulière;—Réflexions sur la Sainte Croix ;—De l'Égalité de l'esprit ou de l'âme ; — De la Confession sacramentelle*. Ces cinq opuscules furent imprimés séparément à Paris, 1638, in-8°. 36° *Histoire de sainte Anne*, Paris, 1639, in-8°. 37° *Instruction catholique pour distinguer infailliblement la vérité du mensonge en matière de religion*, Poitiers, 1647, in-4°. 38° *Oraison funèbre du R. P. Joseph Leclerc, capucin*, Paris, 1649, in-4°. 39° *Panégyrique de saint Louis, roi de France, prêché à Rome, dans l'église de Saint-Louis*, Rome, 1648, in-4°. Jean Marquier, prêtre breton, en publia, la même année, une traduction italienne. 40° *De l'Attention à la sainte messe ; — Principes de perfection;— Philosophie chrétienne, — Oraions mystique ; — Formulaire des supérieurs*. Ces cinq ouvrages furent imprimés séparément à Paris, 1649, in-12. 41° *Histoire de l'hostie miraculeuse de Paris*, Paris, 1653, in-16; ibid., 1664, in-24 (fig.). M. de Montépin en a publié une nouvelle édition, Paris, 1753, in-12. 42° *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu, et les dernières paroles qu'il a*

proférées, Paris, 1642, in-4°. 43° *Lettres du P. Séraphin de Jésus* (masque du P. Macé) *à M. le marquis de Fontenay-Mareuil, ambassadeur du roi T.-C. auprès du pape Urbain VIII, sur la mort du cardinal duc de Richelieu*, Paris et Lyon, 1642, in-4°; réimprimé sous ce titre : *Lettre à M. le marquis de Fontenay-Mareuil, sur le trépas du cardinal de Richelieu, avec les traductions latine, italienne et espagnole*, Paris, 1650, in-12. 44° *Avis sincères et charitables de François-Irénée, sur les questions de la prédestination et de la fréquente communion*, Paris, 1643, in-8°. Le célèbre Arnauld répondit aux *Avis* par la *Lettre d'un docteur en théologie sur un livre intitulé : Sentiments sincères et charitables, par François-Irénée*, lettre mentionnée dans la *Table générale des écrivains ecclésiastiques*, t. V, col. 831. 45° *Trois vérités fondamentales pour l'instruction de très-illustre Henriette de Coligny, comtesse de Suze, à la foi catholique*, Paris, 1653, in-16. 46° *Traité de l'éloquence chrétienne; — La Morale chrétienne; — Méthode de la sagesse et de l'éloquence universelle; — Neuf sciences générales divisées en neuf tables; — L'Image de la sagesse avec une idée générale des sciences.* Ces opuscules, imprimés en divers volumes in-8° et in-12 (Paris, 1654), ne contiennent presque rien qui ne se trouve dans l'*Encyclopediæ præmissum*, ou dans le *Studium sapientiæ universalis*. On peut en dire autant de l'ouvrage qui fait l'objet de l'article suivant. 47° *L'Académie des sciences et des arts, pour raisonner de toutes choses et parvenir à la sagesse universelle*, Paris, 1679, in-12. 48° *L'Avent catholique*, ou *Pratiques solides et dévotes, pour nous préparer à la venue du Messie*, Paris, 1688, in-12. 49° *L'Année royale*, ou *Sermons prêchés devant Leurs Majestés Très-Chrétiennes, avec un Traité de l'éloquence de la chaire*, Paris, 1655, 2 vol. in-8°. 50° *Méthode abrégée pour apprendre facilement le latin, par le sieur du Tertre*, Paris, 1650, in-12 (voy. *Tumulus Naudæi*, p. 128); 2e édit., sous ce titre : *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues*, Paris, 1652, in-12. 51° *La politesse de la langue française, pour parler purement et écrire nettement, par N. Fr., prédicateur et aumônier du roi*, Paris, 1656; 3e édit., ibid., 1664; 3e édit., Lyon, 1668, in-12. Le nom de l'auteur se trouve sur le frontispice de l'édition de Lyon, qui, sans doute, n'a pas été connue de Goujet, puisqu'il a cru que les initiales N. Fr. signifiaient Noël François (voy. sa *Bibliothèque française*, t. II, p. 425). Ce volume ne renferme que des parties de l'ouvrage publié par le même auteur, sous le nom de du Tertre, en 1650 et 1652. 52° *Méditation du saint amour de Dieu*, 1653, in-12. 53° *Théologie mystique*, Paris, 1654, 2 vol. in-8°. 54° *Les Heures de la Sainte-Vierge, avec l'exercice de la Journée chrétienne, particulièrement pour les dévots qui portent le Saint-Scapulaire*, Paris, 1655, in-12. 55° *Le vrai serviteur de Dieu; Éloge du R. P. Antoine Yvan, prêtre provincial, fondateur des religieuses de la Miséricorde*, Paris, 1654, in-12. 56° *Lettre funèbre sur la mort de la présidente Molé*, Paris, 1653, in-8°, publiée, comme le remarque le P. Lelong (*Bibl. hist.*, p. 66, n° 1509), avec les *Méditations du saint amour de Dieu*. 57° *La Vie de la vénérable mère Marie de Saint-Charles, religieuse de Sainte-Elisabeth* (la baronne de Veuilly), Paris, 1671, in-8°. 58° *La France convertie*, ou *la*

Vie de saint Denis l'Aréopagite, avec un Abrégé des antiquités de la célèbre abbaye de Montmartre, proche Paris, Paris, 1661, in-8°. 59° *Le parfait chevalier de Notre-Dame-de-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, dédié à Louis XIV*, Paris, 1664, in-24. 60° *La Vie de Jésus-Christ, tirée des quatre Évangélistes*. Cet ouvrage, que la *Bibliothèque des Carmes* attribue au P. Macé, sans indication de nom d'imprimeur, de lieu et de date d'impression, semble présenter, quant au titre, une certaine analogie avec l'article 19°, cité précédemment. 61° *Jésus sur son trône, enseignant une seule et vraie religion contre les athées et les idolâtres*, Lyon, 1665, in-fol. 62° *La somme des sermons parénétiques et panégyriques*, Paris, 1671-1675, 4 vol. in-fol. C'est le recueil de tous les sermons du P. Macé; on y retrouve plusieurs des ouvrages qu'il avait publiés séparément, tels que le *Traité de l'éloquence chrétienne*, la *Couronne des saints*, l'*Année royale*, la *France convertie*, etc., etc. 63° Enfin le P. Macé fut l'éditeur d'un ouvrage du P. Théophile Raynaud, dans lequel ce jésuite avait réuni tous les témoignages qu'il croyait susceptibles de prouver la réalité de la vision de Stock, par suite de laquelle ce général des carmes avait institué la confrérie du *Scapulaire*, pour honorer d'une manière spéciale la mère de Dieu. L'ouvrage édité par le P. Macé parut sous ce titre *Scapulare partheno-carmeliticum illustratum et defensum a R. P. Theophilo Raynaudo, soc. J. Théologo*, Paris, 1653, in-8°. Le P. Raynaud l'inséra lui-même dans le t. VII de ses œuvres, sous le titre de *Scapulare Stochianum illustratum et defensum*, titre qu'il lui donne encore dans le catalogue de ses ouvrages, placé aux pages 70 et 71 du t. XX du recueil complet de ses œuvres, publié à Lyon, en 20 vol. in-fol., de 1665 à 1669. A cette occasion, le P. Raynaud exhale toute son indignation contre le P. Macé, qu'il accuse d'avoir mutilé et dénaturé cet opuscule; d'y avoir fait des interpolations, d'avoir altéré jusqu'au titre même du livre, d'avoir commis enfin une foule de fautes grossières. Bayle rapportant (t. III, p. 2424) les paroles du P. Raynaud, dit que ces reproches s'adressaient à un carme qu'il appelle *Leo*, et qui n'est autre que Jean Macé.

P. L—T.

MACEDO (Joseph-Augustin de), poète portugais, né à Evora, fit ses humanités avec succès, et acquit de vastes connaissances, non-seulement dans la littérature de son pays, mais dans les littératures anciennes et étrangères. Il embrassa l'ordre de Saint-Augustin, et s'y distingua par ses talents pour la prédication. Cependant il paraît que la vie monastique n'était pas de son goût, car il sollicita et obtint sa sécularisation. Dès-lors il s'occupa de compositions poétiques dans lesquelles il essaya de faire passer les plus beaux morceaux de Milton, du Tasse et de Klopstock. Mais il n'y réussit guère : il possédait le mécanisme plutôt que le génie de la poésie, et l'on dit qu'il préférait Stace et Silius Italicus à Virgile. Il puisa beaucoup aussi dans les auteurs français, quoiqu'il affectât de les déprécier. Ses travaux littéraires ne l'empêchèrent pas de prendre part aux agitations de sa patrie : il rédigea successivement plusieurs journaux, la *Gazette officielle* de Lisbonne, la *Gazette universelle*, la *Trompette du jugement dernier*, où il se montra partisan de don Miguel et fort opposé au système constitutionnel, ce qui lui attira de vives at-

taques de la part des défenseurs de ce système. Il publia encore un grand nombre d'écrits politiques et satiriques qui lui firent des ennemis. Ce fut, dit-on, du chagrin que lui causa la saisie d'une de ses brochures, qu'il mourut, en septembre 1831, à Lisbonne. On a de lui : I. Une traduction d'*Horace*, en vers portugais. II. des *OEuvres poétiques* contenant, entre autres pièces, deux poèmes didactiques : *la Nature* et *Newton*. III. *L'Orient*, poème en douze chants. L'auteur a eu la prétention de refaire, dans cet ouvrage, la *Lusiade* de Camoëns. IV. *Démonstration de l'existence de Dieu*, Lisbonne, 1819, in-8°. Un ouvrage politique de Macedo a été traduit en français sous ce titre : *Réfutation du monstrueux et révolutionnaire écrit imprimé à Londres, intitulé :* Quel est le roi légitime de Portugal ? question portugaise soumise au jugement des hommes impartiaux, Londres, 1828; trad. du portugais par le colonel Fort, marquis de Guarany, Paris, 1829, in-8°. Z.

MACERATA (Giuseppino da), peintre, né à Macerata, florissait en 1630. Il suivit la manière des Carraches, ce qui lui a fait donner pour maître Augustin Carrache, quoique à tort cependant. On voit deux de ses ouvrages dans les deux collégiales de Fabriano : l'un est un tableau à l'huile représentant *une Annonciation*, l'autre est une chapelle peinte à fresque, dans laquelle il a représenté *les Miracles des apôtres*. Dans ce dernier ouvrage, il s'est surpassé lui-même par la beauté des têtes et celle de la composition : il est à regretter seulement que le reste ait été exécuté d'une manière trop expéditive. Enfin, on conserve dans sa patrie deux tableaux véritablement authentiques. Celui des Carmélites représente *la Vierge dans une gloire, apparaissant à saint Nicolas et à saint Jérôme*. Celui qui est aux Capucins a pour sujet *saint Pierre recevant les clés de Jésus-Christ*. Tous deux sont dans le style des Carraches; mais le second ressemble tellement à un tableau du Guide sur le même sujet, conservé à Fano, que l'on pourrait le prendre pour un ouvrage de ce maître, si Macerata n'y avait mis son nom avec la date de 1630. Ce pourrait être cependant une simple copie du tableau du Guide. P—s.

MACHAULT (Louis-Charles de), évêque d'Amiens, naquit à Paris, le 29 décembre 1737. Second fils du garde-des-sceaux de ce nom (*voy.* Machault *d'Arnouville*, XXVI, 45), il fut, dès l'enfance, destiné à l'état ecclésiastique. Élevé par les jésuites, il serait entré dans la Société si la suppression ne l'en eût empêché. Choisi d'abord pour grand-vicaire par M. d'Orléans de Lamotte, évêque d'Amiens, il devint son coadjuteur, et lui succéda en 1774. Distingué, dès le commencement, par son zèle pour la religion et le grand nombre d'aumônes qu'il distribua, il lança, en 1781, un mandement contre l'entreprise des *OEuvres de Voltaire*, que Beaumarchais venait d'annoncer par un prospectus, et, dans le même temps, il improuva un livre d'*Epîtres et Evangiles, avec des réflexions* qui lui parurent erronées. Il propagea la dévotion au Sacré-Cœur, et publia, à ce sujet, un mandement, du 20 mars 1787, et un *Précis historique*, relatif à des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de la Sainte-Vierge, en la chapelle qui lui était dédiée dans l'église d'Albert, sous le titre de Notre-Dame *de Brebière*. L.-C. de Machault fut membre de l'assemblée du clergé, tenue en 1788, et député l'année sui-

vante aux États-généraux, par le clergé d'Amiens. Il s'y montra fort opposé aux innovations révolutionnaires, vota constamment avec la minorité, et signa toutes ses protestations. Le 25 août 1790, il publia une *Instruction pastorale sur la hiérarchie et la discipline ecclésiastiques*. Il adhéra ensuite à l'*Exposition des principes* des trente évêques, et publia une *Déclaration sur le serment civique* demandé au clergé de France. Ayant émigré avant la fin de la session, il donna à Tournay, en 1791, deux *Lettres pastorales* contre l'élection du nouvel évêque d'Amiens, M. Desbois de Rochefort, curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris. L'invasion de la Belgique obligea, l'année suivante, M. de Machault à s'éloigner davantage. Il se réfugia d'abord en Allemagne, puis en Angleterre, où un agent de police, nommé Viard, essaya de lui tendre des piéges, et vint le dénoncer à l'Assemblée nationale, comme s'occupant d'opérer la contre-révolution. Revenu en Westphalie, M. de Machault souscrivit l'*Instruction pastorale* du 15 août 1798, *sur les atteintes portées à la religion*. On a lieu de croire qu'il fut plus favorable à la déclaration de fidélité demandée aux ecclésiastiques, en 1800, puisqu'il donna sa démission, selon l'invitation du pape, et rentra en France peu de temps après. Il se retira alors dans le château de son frère, à Arnouville, où il résida constamment, sans accepter aucune fonction. Ce n'est qu'en 1818 qu'il fut nommé chanoine de Saint-Denis. Il mourut à Arnouville, le 12 juillet 1820. — Son frère aîné, lieutenant-général, pair de France et commandeur de Saint-Louis, mourut à Arnouville, en mars 1830. M—DJ.

MACHÉE. *Voy.* MALÉE, XXVI, 355.

MACIAS, poète et guerrier, né dans une ville d'Espagne, avait reçu de ses contemporains le surnom d'*Enamorado*, à cause d'une passion amoureuse qui fut la source de ses infortunes et de ses talents. Il servit avec distinction dans les guerres de Grenade, au XVe siècle : le titre de chevalier fut la récompense de sa valeur. S'étant attaché au marquis de Vilhéna, gouverneur despotique de l'Aragon et de la Castille, il servit ce seigneur dans les affaires d'état. Une dame jeune et belle, élevée chez le marquis de Vilhéna, lui inspira un vif amour ; il la chanta. Cet amour ayant été regardé comme un crime, on le jeta, pour l'en punir, dans les cachots de Jaën, ville d'Andalousie. Il sentit amèrement l'injustice de sa captivité, qui ne put rien contre son amour. Elle ne fit, en irritant son cœur, qu'enflammer davantage son génie poétique, et lui communiquer de nouvelles forces. Il peignit sa passion constante et malheureuse en termes plus tendres et plus mélancoliques encore. Les amoureux chants de Macias, parvenus aux oreilles de l'époux de celle qu'il adorait, excitèrent au plus haut point sa jalousie, et lui inspirèrent un moyen de vengeance aussi cruel que lâche. Cet époux, dans sa fureur, étant venu devant la fenêtre de la prison de Macias, lança à travers les barreaux une javeline qui l'atteignit et lui donna la mort. Telle fut la déplorable fin de la vie et des amours de cet infortuné poète. On lui éleva, dans l'église de Sainte-Catherine, un tombeau sur lequel on avait gravé cette inscription remarquable par son élégante simplicité : *Ci-gît Macias, celui qui aima*. La chanson par laquelle ce poète avait tant irrité son meurtrier, fut, ainsi que ses autres œuvres, écrite en langue galicienne. Cette chan-

son, monument curieux, dont le texte, fourni par Sanchez, fut ensuite donné par Sismondi, a été heureusement traduite par M. de la Beaumelle, qui a conservé la mesure et la coupe de vers de l'original. C'est une pièce où le malheureux poète a exprimé sa douleur avec un abandon touchant. Macias eut à peine rendu le dernier soupir, que ses chants se répandirent et pénétrèrent toutes les âmes tendres d'admiration et de pitié. Son nom, répété de bouche en bouche, perpétuait le souvenir d'une infortune qu'on déplorait. Macias fut l'un des plus célèbres auteurs de son siècle : il fit école et trouva des imitateurs nombreux tant chez les Espagnols que chez les Portugais, mais surtout chez ces derniers, qui le considéraient comme un de leurs compatriotes, parce qu'il avait chanté dans leur langue. De même que les Espagnols, les Portugais avaient adopté le galicien, langue qui leur paraissait plus propre à peindre les passions douloureuses et l'exaltation des sentiments chevaleresques. Par le genre de poésie qu'il avait cultivé, Macias exerça une très-grande influence. Comme ce genre présentait peu de difficulté, chacun voulut s'y essayer. On trouvait beau de chanter des malheurs, même des malheurs qu'on n'avait point sentis. Ces essais, tout empreints qu'ils étaient d'une bizarre exagération, ne laissèrent pas d'être utiles, en ce qu'ils servirent à rendre général l'emploi de la langue usuelle. Malgré la célébrité dont jouit Macias, il ne nous est resté de toutes ses œuvres que la chanson dont nous avons parlé plus haut. On la trouve dans les excellentes notices que M. de la Beaumelle a publiées sur Lope de Vega et sur Calderon, et dans les précieuses notes qui accompagnent le *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal*, par M. Ferd. Denis. Z.

MACIET (Bernard-Pierre), membre de la Société philantropique, avait été agent de change près la Bourse, et l'un des administrateurs de la caisse d'escompte du commerce, à Paris. Il jouissait d'une fortune assez considérable provenant d'acquisitions de biens nationaux, faites, dès le commencement de la révolution, dans l'arrondissement de Meaux, où il était né. Il mourut à Paris, le 12 juin 1821, léguant une somme de six mille francs, destinée à mettre des enfants en apprentissage. Le reste de sa fortune était placé en viager. Occupé toute sa vie de questions financières, il a laissé, sur cette matière, différents mémoires. On a encore de lui : *Le congrès de Cythère*, traduit de l'italien d'Algarotti, Cythère et Paris, 1782, in-12. Z.

MACK *de Leibarich* (le baron Charles), général autrichien, naquit, le 25 août 1752, à Neuslingen, en Franconie, d'une famille pauvre et roturière. Il reçut néanmoins une éducation soignée, commença par être soldat, devint fourrier, puis sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie, et fut attaché, pendant la guerre contre les Turcs, à l'état-major de l'armée. Il se fit remarquer du feld-maréchal Lascy, qui le nomma capitaine. Les sentiments d'estime que Mack laissait voir pour son bienfaiteur déplurent à Laudon, qui lui succéda. Ce général adressa un jour, en regardant Mack, un propos très-offensant aux créatures de Lascy. « M. le maréchal, « répondit Mack, j'ai l'honneur de « vous prévenir que je ne sers ici ni « M. de Lascy, ni vous, mais S. M. « l'empereur, à qui ma vie est consa- « crée. » Deux jours après, Mack se

distingua par le trait suivant : Laudon, campé à huit lieues de Lissa, hésitait à attaquer cette place, la croyant défendue par trente mille hommes; Mack, qui voulait le décider à cette attaque, partit à neuf heures du soir, traversa le Danube avec un seul cavalier, pénétra dans un faubourg de Lissa, y fit prisonnier un officier turc, et l'amena, le lendemain à sept heures du matin, au général, qui apprit de lui que la garnison de la place n'était composée que de six mille hommes. Le maréchal lui adressa alors des éloges flatteurs, le fit son aide-de-camp, et lui demanda de ne jamais le quitter, ce qui fut accepté avec beaucoup de satisfaction. Laudon, à sa mort, le présenta à l'empereur, en lui disant : « Je vous laisse « un homme qui vaudra mieux que « moi; c'est le major Mack ». Devancé par une certaine célébrité, celui-ci servit, en 1793, sous le prince de Saxe-Cobourg, comme quartier-maître-général, et dirigea, en cette qualité, les premières opérations de la campagne, le passage de la Roër, la délivrance de Maestricht, et la bataille de Nerwinde. Il eut aussi une grande part aux négociations qui eurent lieu avec Dumouriez, ce fut lui qui assista aux différentes conférences et qui rédigea les conditions du traité que l'Autriche observa si mal, sans que ce fût la faute de Mack, ni celle du prince de Cobourg; c'était la conséquence du système politique adopté par Thugut (*v.* DUMOURIEZ, LXIII, 169). Mack fut ensuite appelé au congrès d'Anvers, où furent examinées et annulées toutes les conventions arrêtées entre Dumouriez et le prince de Cobourg. Les hostilités ayant recommencé, il retourna à ses fonctions de chef d'état-major-général et fut blessé légèrement à l'attaque du camp de Famars. Lorsque, à la fin de cette campagne de 1793, l'armée autrichienne, renforcée par celle des Anglais sous le duc d'York, se fut emparée de plusieurs places sur la frontière de France, et qu'elle eut sur les Français une grande supériorité numérique, Mack fut d'avis que l'on fît une invasion rapide dans l'intérieur, et même jusqu'à Paris. Mais le prince de Cobourg était pour cela trop circonspect, et d'ailleurs ce n'était point ce que lui prescrivaient les ordres du cabinet autrichien. Les plans de Mack furent donc écartés, et lui-même ne conserva pas long-temps son emploi; il fut remplacé par le prince de Hohenlohe et rappelé à Vienne, où il vécut pendant quelques mois dans une retraite absolue. Ce ne fut qu'au commencement de 1794 qu'il retourna dans les Pays-Bas, sans y reprendre toutefois son emploi de quartier-maître-général. Il parcourut alors toute la frontière, depuis Luxembourg jusque dans la West-Flandre, ne paraissant occupé que de dresser des plans d'attaque contre la France. S'étant rendu à Londres, dans le mois de février, chargé de préparer, avec le ministère britannique, les opérations de la guerre, il y fut reçu avec les marques de la plus haute considération. Le ministre Pitt approuva ses idées, et le roi George III lui fit don d'une épée magnifique. Il repartit presque aussitôt pour rejoindre l'empereur, qui venait d'arriver dans les Pays-Bas, et fut fait général-major, puis quartier-maître-général de l'armée de Flandre. Alors enivré des succès qu'il avait obtenus en Angleterre, il présenta à son souverain un plan général pour la campagne qui allait s'ouvrir. Ce plan consistait principalement à profiter de la supériorité de l'armée des alliés pour envahir la

France, et marcher droit à Paris avec 180 mille hommes, ce qui offrait des chances de succès d'autant plus probables, que l'armée austro-britannique s'était déjà emparée de trois places importantes de notre frontière (Valenciennes, Condé et le Quesnoy). Quels que fussent les efforts de Thugut et de Cobourg pour faire écarter de pareilles idées, on crut d'abord à Bruxelles qu'elles seraient adoptées, et l'opinion publique, dans cette ville, se manifesta vivement en faveur du général Mack. Partout où il parut, au spectacle et à la promenade, on le salua par de vives acclamations. Tout le monde fut persuadé que les opérations militaires allaient recevoir une direction plus franche, plus habile, et les royalistes français surtout en conçurent beaucoup d'espérance. Ils savaient que, dès sa première campagne en Flandre, Mack n'avait cherché qu'à renverser le gouvernement révolutionnaire; qu'il voulait par conséquent une guerre hardie et prompte, qui pût frapper de terreur la Convention nationale elle-même. L'expérience lui avait démontré qu'il n'y aurait de but et de terme à la guerre qu'en marchant droit à Paris. C'était donc une campagne purement contre-révolutionnaire qu'il désirait, et non point une guerre de politique et de conquête, comme le voulait Thugut. Ces idées lui avaient surtout été inspirées l'année précédente, dans ses rapports avec Dumouriez, et il y avait coordonné tout son plan, dont le fond consistait à prendre Landrecies au centre de la ligne française, et à se porter ensuite sur Paris, par Guise et Laon. Pour assurer le flanc droit des alliés dans ce grand mouvement, il proposait d'inonder la Flandre maritime. Il destinait l'aile gauche à rester en observation vers Philippeville et Maubeuge, et demandait qu'on appelât les Prussiens sur la Meuse. Enfin, il proposait de joindre un corps d'élite autrichien à douze mille Anglais ou Hessois aux ordres de lord Moira, pour être débarqués dans la Vendée, y rallier les royalistes et marcher aussi de concert avec eux sur Paris. Certes, il y avait dans ce plan autant de talent que de loyauté; mais il prouve que Mack ne connaissait guère les vues et les secrètes pensées des cabinets, et surtout celles de Thugut. On ne le rejeta pas d'abord complètement; mais en laissant ses créatures et ses agents à la tête des armées, ce ministre fut bien assuré d'avance de le neutraliser. L'empereur François II retourna bientôt à Vienne; et comme dès-lors, loin de vouloir l'envahissement de la France, on était convenu d'évacuer la Belgique, rien de tout ce qu'avait proposé Mack ne fut exécuté. Le vieux Mœllendorf, qui commandait les Prussiens, refusa de marcher sur la Meuse; les Anglais du duc d'York restèrent obstinément dans la West-Flandre, et les Autrichiens, dès le mois de mars 1794, ne firent plus qu'une guerre défensive. Mack avait disposé une attaque générale pour écraser Pichegru; il voulait faire mouvoir toutes ses forces sur une étendue de plus de vingt lieues: mais un si vaste mouvement ne pouvait être exécuté avec assez de précision; les Français prirent l'initiative, réunirent toutes leurs forces, et les Anglais furent battus sur tous les points. Pichegru attaqua à son tour les coalisés, pour les obliger à repasser l'Escaut. Cette bataille dura depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et ne fut point décisive. Bien que son grade et ses fonctions de quartier-maître-général dussent donner à Mack une grande in-

fluence sur ces événements, il y prit peu de part. Le prince de Cobourg le consultait fort peu, et il témoignait beaucoup plus de confiance au général Fischer. D'un autre côté, Clairfayt, Beaulieu et la plupart des autres généraux étaient jaloux de la faveur qu'il semblait avoir obtenue auprès de l'empereur et du Conseil aulique. Effrayé et mécontent de cette espèce de coalition qui se formait contre lui, Mack demanda à retourner à Vienne, ce qui lui fut accordé. Il servit encore, en 1797, à l'armée du Rhin, lorsque l'archiduc Charles se rendit à l'armée d'Italie, et fut chargé, après la paix de Campo-Formio, de réorganiser l'armée d'Italie, ce dont il s'acquitta avec beaucoup de succès. Une époque plus remarquable de sa vie militaire fut sa campagne de Naples, en 1799. Demandé par le roi Ferdinand, sur le témoignage de Gallo, qui l'avait connu à Vienne, il parut à la cour des Deux-Siciles avec un état-major d'officiers allemands, et se mit à étaler ses plans de campagne. Tous ceux qui les entendirent, furent transportés d'admiration, excepté l'amiral Nelson, qui, au premier coup d'œil, jugea fort mal de sa capacité. Nommé aussitôt capitaine-général, Mack voulut passer en revue l'armée napolitaine; elle lui parut bien inférieure à ce qu'on lui avait annoncé. Étant néanmoins entré en campagne, il obtint d'abord quelques succès sur des corps particuliers, peu nombreux; mais il fut ensuite complètement défait, et son armée mise dans la plus entière déroute par Macdonald et Championnet (*v.* Macdonald, dans ce volume). Perdant alors tout-à-fait la tête, il voulut entamer des négociations avec les généraux ennemis, ce qui fit naître des soupçons sur son compte: on cria à la trahison; une partie de ses soldats, et surtout le peuple de Naples, les lazzaroni, se soulevèrent, et il n'échappa à leur fureur qu'en se jetant dans les bras des Français, après avoir remis le commandement de l'armée au duc de Salandra. Championnet le reçut à son quartier-général, à Caserta, où, dès ce moment, il fut regardé comme prisonnier de guerre, malgré ses réclamations. Il est difficile de nier qu'il se conduisit, dans cette occasion, d'une manière très-pusillanime. Les chansons, les épigrammes se multiplièrent contre lui, au moment de sa fuite et de sa captivité; et la conduite du comte Roger de Damas, étranger comme lui, et qui commandait un corps de Napolitains (*v.* Damas, LXII, 55), prouva encore ce qu'il eût pu faire, s'il avait su gagner la confiance du soldat, et l'animer de quelque enthousiasme. Voici comment le roi Ferdinand s'exprima sur son compte dans un conseil tenu après ces désastreux événements: « ..... Quant à Mack, qu'on a tant « vanté, il a fait la faute énorme de « trop diviser mes forces, et de se « fourvoyer dans un plan vague d'o- « pérations inexécutables. Il a d'ail- « leurs perdu la tête dans les premiers « revers. L'amiral ne l'avait que trop « bien jugé!... » Nelson, qui était présent, leva les yeux au ciel et poussa un soupir. Transféré en France comme prisonnier de guerre, Mack fut détenu au château de Dijon jusqu'au 18 brumaire, époque où Bonaparte lui permit de venir habiter Paris. Il avait sollicité la faveur de retourner en Allemagne, s'engageant à revenir, dans quatre mois, en France, s'il ne pouvait obtenir de son gouvernement l'échange des généraux Grouchy et Pérignon. Bonaparte fit demander l'échange; mais la cour de Vienne s'y refusa constamment. Mack déclara

alors, par écrit, au ministre de la guerre, qu'il se dégageait de sa parole. Il avait fait d'avance les préparatifs de sa fuite; et, le 15 avril 1800, il s'évada furtivement de Paris, avec une courtisane, dirigeant sa route vers Mayence et les avant-postes autrichiens. Le gouvernement français, comme s'il eût voulu faire ressortir davantage la honte de cette infraction des lois sacrées de l'honneur, s'empressa de rendre la liberté à tous les officiers de l'état-major du général Mack, et les invita à lui ramener ses domestiques, ses effets et ses chevaux, qu'il leur avait recommandés en partant. Toutes ces circonstances ne lui firent rien perdre de la confiance et de la faveur de son souverain; car, en 1804, il fut nommé commandant en chef de toute les forces autrichiennes stationnées dans le Tyrol, la Dalmatie et l'Italie, et il présenta pour les troupes un nouveau plan d'organisation, que le prince Charles fit exécuter. En 1805, il devint membre du conseil de guerre, et il exerça une grande influence sur la direction des affaires militaires. Ayant obtenu, dans le mois de septembre, le commandement de l'armée destinée à combattre les Français, il envahit d'abord la Bavière, et s'avança rapidement jusque sur le Lech; mais voyant approcher l'armée que Napoléon commandait en personne, il se retira derrière le Danube, et, s'étant renfermé dans la place d'Ulm avec quarante mille hommes, il laissa passer ce fleuve par Napoléon, qui avait d'abord paru vouloir pénétrer en Bavière, mais qui revint tout-à-coup sur Ulm, coupa l'armée autrichienne par sa gauche, en s'emparant de Memmingen, rendu sans résistance par le général Spangen, et vint avec des forces supérieures présenter la bataille à Mack, qui resta enfermé dans Ulm, tandis que l'archiduc Ferdinand, après avoir fait de vains efforts pour le déterminer à une entreprise courageuse, se retirait en Bohéme, par la Franconie, avec un corps de cavalerie. Pressé alors par l'armée française, après deux ou trois attaques d'avant-garde, Mack accepta, à la tête de trente-trois mille hommes, la capitulation la plus ignominieuse dont les annales militaires fassent mention. Toute son armée fut prisonnière de guerre, et lui seul, avec ses lieutenants et son état-major, eut la permission de se rendre, sur parole, en Autriche. Voici comment un historien, qui l'a traité avec quelque ménagement (l'auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*) raconte cette partie si importante de sa carrière militaire : « Voué, par le plan de campagne, à une « guerre défensive, il ne devait point « agir avant l'arrivée de l'armée russe. « Il fut obligé de diviser la sienne en « plusieurs corps devant un ennemi « qui concentrait ses forces en deux « masses plus considérables chacune « que n'eussent été celles entières qu'il « commandait. Il avait compté sur la « coopération des Prussiens, qui n'eut « pas lieu; des Bavarois, qui se réu- « nirent à l'ennemi; des Russes, dont « on lui avait fait espérer l'arrivée « plus prochaine qu'elle ne pouvait « l'être; enfin, sur l'éloignement de « l'ennemi, dont on n'avait ni prévu « la marche rapide, ni jugé la force « et la direction. Se voyant pour ainsi « dire sacrifié par la politique, et lié « à un plan vicieux, mais dont il ne « pouvait s'écarter, Mack chercha à « se tirer d'une situation aussi criti- « que en attaquant, à Wertingen, le « maréchal Ney, qui le repoussa, et « à Guntzbourg, où il ne fut pas plus « heureux. Il espérait de la part de

« Spangen une diversion favorable, « et ce général se rendit avant lui, à « la tête de sept mille hommes. Un « autre de ses généraux se laissa en- « lever avec un parc d'artillerie et « des munitions considérables... Mack « ne voulut tenter ni le sort des com- « bats, ni une retraite devenue pres- « que impossible. Pour l'empêcher « de prendre l'un et l'autre de ces « partis, on avait séduit un de ses « espions, l'Alsacien Schulmeister, qui « lui annonça que l'armée française « allait être obligée de se retirer par « suite d'une grande révolution sur- « venue à Paris. Mais bientôt désa- « busé, manquant de vivres et la tête « perdue, il consentit, par une capi- « tulation signée le 17, à rendre la « place le 25. » Puis, après une conférence avec Napoléon, qui réussit à le persuader de l'inutilité d'un plus long retard, il livra la place dès le 18, et l'armée française put marcher aussitôt sur Vienne. Ce fut un bien déplorable événement pour l'Autriche, que sa plus belle armée se rendant ainsi sans combattre, et Napoléon se plut singulièrement à ce triomphe. Placé sur un point élevé, au milieu de son état-major, il contempla radieux, pendant cinq heures, toutes ces troupes qui défilaient silencieusement, et fit appeler successivement tous leurs chefs, auxquels il adressa des paroles plus dures que consolantes. Lorsque Mack se présenta aux portes de Vienne, on lui défendit d'entrer dans la ville, et il fut aussitôt arrêté et conduit, sous escorte, à la citadelle de Brunn, en Moravie. On assure qu'avant de quitter Napoléon, il lui avait demandé un certificat de ses talents et de ses bonnes dispositions militaires, et qu'il apportait ce papier à Vienne pour justifier sa conduite : on ajoute qu'il était en même temps porteur d'une lettre de Bonaparte pour l'empereur, et qu'il s'était chargé d'être lui-même le médiateur d'une négociation pacifique entre ces deux souverains; mais tout cela n'eut alors aucun succès auprès du monarque autrichien, et Mack dut rester prisonnier. Il publia, en 1806, un mémoire justificatif de sa conduite, dans lequel il prétendait démontrer : 1° que la bataille d'Ulm avait été perdue par trahison; 2° qu'il ne commandait pas en chef; 3° que la réunion imprévue des Bavarois aux Français l'avait mis dans une position très-critique; 4° enfin, qu'on avait commencé les hostilités trop tôt et sans son consentement. Transféré, dans le cours de cette même année, à la forteresse de Josephstadt, en Bohême, il fut traduit devant une commission militaire, présidée par le comte de Collorédo (1), et fut condamné à mort; mais l'empereur commua la peine en deux ans de prison et la dégradation. Il obtint sa grâce plus tard, et vécut obscurément dans une petite terre, en Bohême, puis à Saint-Polten, près de Vienne, où il mourut le 22 octobre 1828. Ce général, dont le début fut si brillant et la fin si déplorable, n'était assurément dépourvu ni de valeur ni d'habileté; mais, toujours retenu par des ordres supérieurs dans des limites très-étroites, et contrarié dans tous ses plans par la politique du cabinet autrichien, ne connaissant ni les secrets, ni le véritable but de cette politique insidieuse et si peu franche, il la seconda mal, et fut victime d'une loyauté aussi inutile qu'intempestive. L'empereur François savait fort bien

(1) On a dit que cette commission avait été présidée par le général Melas, le même qui avait capitulé non moins honteusement à Marengo.

tout cela, et ce fut par de tels motifs sans doute qu'il lui fit grâce de la vie, au moment où toute l'Allemagne s'attendait à le voir mourir sur un échafaud. La conduite de Mack sera jugée avec d'autant moins de sévérité que les secrets de la diplomatie contemporaine seront plus connus.

M—D j.

MACKENZIE (Henri), poète et littérateur anglais, naquit à Édimbourg, au mois d'août 1745. Son père était un médecin célèbre de cette ville, qui s'était fait distinguer dans la république des lettres par des essais sur la médecine et la littérature. Après lui avoir donné une excellente éducation, les parents du jeune Mackensie, désirant le faire entrer dans l'Échiquier d'Écosse, cour judiciaire où il pouvait espérer de l'avancement, lui en firent d'abord étudier les procédés. Il se rendit ensuite à Londres, en 1765, pour se mettre au courant de la pratique de l'Échiquier d'Angleterre, qui avait beaucoup de ressemblance avec le premier, et y montra tant de talents, que ses amis voulurent l'attacher au barreau de la capitale. Mais ses parents, pour le retenir auprès d'eux, le décidèrent à retourner à Édimbourg, où, après avoir été premier clerc de M. Englis, il lui succéda, en 1766, dans la charge de procureur de la couronne. A cette époque, les ouvrages de Lesage, de Fielding et de Smolett, qui d'abord avaient été lus avec avidité en Écosse, commençaient à tomber un peu dans l'opinion des classes élevées. Les comédies larmoyantes, les romans à sentiments étaient alors courus. Le *Tristram Shandy* de Sterne, la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, les drames de Diderot et quelques romans de Richardson attiraient l'attention générale. Mackenzie, formé à cette école, débuta dans la carrière littéraire, dès sa plus tendre jeunesse, par de petites pièces de vers où, malgré la douceur de son caractère, on remarquait quelques satires : mais c'est dans le genre élégiaque qu'il se fit plus particulièrement distinguer. Ces essais l'engagèrent à entreprendre une composition plus importante; et en 1768 ou 69, il consacra ses heures de loisir à un petit ouvrage : l'*Homme sensible (the Man of feeling)*, auquel il doit sa réputation, et qu'il avait commencé pendant son séjour à Londres. Ce roman fut d'abord assez mal accueilli; et Mackenzie eut de la peine à trouver un libraire qui voulût se charger de le publier, quoiqu'il n'exigeât aucune rétribution. Cette difficulté vaincue, le livre parut sans nom d'auteur, et il excita bientôt l'enthousiasme général : le beau sexe, particulièrement, s'en montra l'admirateur passionné. Ce qu'on remarqua surtout dans cet ouvrage, ce fut la manière délicate avec laquelle l'auteur avait su représenter les premiers sentiments qu'éprouve, en entrant dans la vie, un jeune homme que le monde n'a point encore corrompu. Harley, le héros du roman, est plein de sens et de raison; son caractère paraît être une imitation de celui du Saint-Preux de Rousseau, mais avec une pureté de sentiments que celui-ci était loin d'avoir. Il ne se laisse point guider par les froids préceptes de la raison, mais par sa sensibilité exquise. Après avoir été élevé dans la retraite, il se rend à la ville; il est témoin de diverses scènes remarquables, et prend une part active dans quelques-unes. Il retourne à la campagne, soupire quelque temps sans oser déclarer ses sentiments, et expire de joie en apprenant que sa tendresse est payée de retour. Cet opuscule est écrit avec beaucoup de

pureté; le nom de l'auteur ne fut d'abord connu que d'un petit nombre de ses amis. Un jeune ecclésiastique de Bath, nommé Eccles, voulut profiter de cette circonstance pour s'attribuer l'*Homme sensible*. Il le copia en entier de sa main, fit des ratures, des corrections, etc., sur sa copie, et s'en prétendit l'auteur avec tant de ténacité et d'une manière si plausible, que les éditeurs de Mackensie se virent obligés de réclamer contre cette fraude audacieuse. Le succès de l'*Homme sensible* encouragea Mackenzie, qui fit paraître, peu de temps après, un poème intitulé : *la Poursuite du bonheur*. Dans l'*Homme du monde (the Man of the world)*, il donna une suite à l'*Homme sensible*. Son premier ouvrage avait présenté un homme qui trouve tous les plaisirs et toutes les peines de sa vie dans l'obéissance à toutes les émotions de son cœur. Dans l'*Homme du monde*, au contraire, c'est un homme qui se précipite dans la misère et le malheur qu'il répand autour de lui, en poursuivant un bonheur qu'il espère toujours obtenir, en se défiant de ses sentiments. Ce caractère n'était pas nouveau : plusieurs écrivains l'avaient déjà traité. Aussi le docteur Johnson, apercevant dans l'*Homme du monde* peu d'observations originales sur la vie humaine, et rien sur les incidents et les passions, témoigna-t-il peu d'estime pour l'ouvrage, et en parla-t-il d'une manière fort sévère. *Julie de Rubigné* est la dernière production un peu considérable de Mackenzie. Ce roman est assez intéressant, et les lettres sont écrites avec élégance; mais les sentiments et les caractères sont pris dans une nature idéale. Il a été traduit en français par David de Saint-Georges. Mackenzie donna en 1773 une tragédie sous le titre de *Prince de Tunis*, qui fut jouée avec applaudissement sur le théâtre d'Édimbourg, mais qui n'a jamais été représentée à Londres. En 1767, il avait épousé miss Pennel Grant : et quelques années après, il forma une société (le *Tabernacle*), composée en grande partie d'hommes de loi, qui publia, toutes les semaines, le Miroir (*the Mirror*), recueil dans le genre du *Spectateur*. Cette entreprise obtint quelque succès; mais il en parut cependant peu de numéros : ils ont été réimprimés en 3 volumes in-12. Un autre recueil des mêmes écrivains fut publié ensuite sous le titre du *Lounger* (le Flaneur): il obtint également du succès, quoiqu'il ne se continuât pas plus long-temps : il fut réimprimé in-12 et in-8°. Ces deux recueils n'étaient, à proprement parler, que des imitations du Babillard (*Tatler*) et du *Spectateur* (1). On leur attribue d'avoir contribué à donner à la haute société en Écosse le bon ton qui y règne aujourd'hui. A la création de la Société royale d'Édimbourg, Mackenzie en fut nommé membre. Parmi les mémoires dont il a enrichi la collection de ses *Transactions*, on cite un *Éloge* du juge Abercrombie, son ami; une *Dissertation* sur la tragédie en Allemagne, dans laquelle il loue beaucoup l'*Émilie Galotti* de Lessing, et les *Brigands* de Schiller. Mackenzie ne savait point l'allemand; il avait fait son mémoire avec le secours d'une traduction française : mais, désirant connaître les beautés de la littérature germanique, il prit des le-

(1) Le *Miroir* commença à paraître le 23 janvier 1779 et finit le 27 mai 1780. Quant au *Lounger*, ce recueil, commencé le 6 février 1785, se termina, après deux ans d'existence, le 6 janvier 1787.

çons de cette langue du docteur Okely; et ses progrès dans cette étude parurent bientôt dans une traduction qu'il donna, en 1791, du *Set of horses* de Lessing, et de deux ou trois autres tragédies. Le docteur Okely l'avait aidé, à ce qu'il paraît, pour la traduction de ces dernières. Une comédie de Mackenzie, intitulée l'*Hypocrite blanc*, qui fut jouée en 1788 ou 1789 au théâtre de Covent-Garden, fut assez mal accueillie : il n'en fut pas de même d'une tragédie intitulée le *Naufrage*, ou la *Fatale Curiosité*, fondée sur la *Fatale Curiosité*, drame horrible, mais célèbre, de Lilly (2). Sa *Revue des débats du Parlement* (depuis 1784), et ses *Lettres de Brutus*, sont des productions politiques qui, par leur esprit, leur élégance et leur tendance à maintenir l'ordre du gouvernement et la tranquillité de son pays, font beaucoup d'honneur à Mackenzie. Il avait entrepris la première collection d'après les instances de son ancien ami Dundas, depuis lord Melville. Elle le fit connaître de Pitt, qui ne dédaigna pas de la revoir avec un soin particulier et d'y faire plusieurs corrections de sa propre main. Quelques années après sa publication, Mackenzie obtint la place de contrôleur des taxes pour l'Écosse. Il la remplit avec zèle, et montra la flexibilité de son talent dans la discussion des détails arides et compliqués des affaires qu'il avait à traiter. Mackenzie donna en 1808 une édition complète de ses œuvres en 8 vol. in-8°. Il ne paraît pas que depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 14 janvier 1831, il ait publié d'autre ouvrage. Duault a traduit en français l'*Homme sensible*, dont Saint-Ange a donné également une traduction qu'il a accompagnée de celle de l'*Homme du monde*. M. Boissonade a publié sur Mackenzie un curieux article dans le *Journal de l'Empire* du 12 juin 1807; et Walter Scott a écrit une notice sur sa vie et ses ouvrages. Les œuvres de Mackenzie ont été traduites en français par F. Bonnet, Paris, 1825, 5 vol. in-12. — Son fils aîné, lord Mackenzie, est juge à la Cour des sessions. D—z—s.

(2) On a consacré à Lilly, sous le nom de *Lillo*, un article dans la Biographie universelle, t. XXIV, p. 496.

MACKENZIE (sir Alexander), voyageur anglais, était né vers le milieu du XVIIIe siècle. Ayant passé, jeune encore, au Canada, il entra, comme commis, dans une maison de commerce qui faisait le trafic des pelleteries, et qui avait le siége de ses affaires à Montréal. En 1784, les négociants de ce pays, occupés de ce genre d'affaires, se réunirent en une société qui prit le nom de *Compagnie du Nord-Ouest*, et dont les intérêts étaient divisés en treize parts. Mackenzie travaillait depuis cinq ans chez ses patrons, lorsque, dans l'année susdite, ils lui confièrent un petit assortiment de marchandises avec lesquelles il alla tenter fortune à Détroit, alors simple poste sur le lac Saint-Clair, qui fait communiquer le lac Erié avec le lac Huron. Mackenzie était à peine arrivé, qu'un des membres de la Compagnie vint lui annoncer qu'elle lui accordait un intérêt, à condition toutefois qu'au printemps de 1785, il irait traiter dans le pays des Indiens. Cette proposition fut acceptée par Mackenzie, qui partit immédiatement pour le Grand-Portage, à l'extrémité occidentale du Mississigaïegou ou lac Supérieur, où il trouva ses nouveaux associés. Ils eurent beaucoup à souffrir des obstacles que leur opposait la nature du pays et encore plus de ceux que leur susci-

tèrent les hommes déjà en possession du commerce lucratif de ces contrées. Ils les surmontèrent cependant, et ceux-ci furent obligés de leur donner un intérêt dans la Société. Dès ce moment, le commerce du nord-ouest de l'Amérique fut établi sur des bases très-solides, et la nouvelle compagnie, qui n'avait pas de privilége exclusif, fit au moins autant d'affaires que celle de la baie de Hudson, fondée depuis long-temps et dont les comptoirs étaient les mieux situés. Le plus avancé de ceux de la nouvelle société vers le nord, était, en 1788, le fort Chipiouyan, situé par 58° 33' de latitude et 110° 26' de longitude à l'ouest de Greenwich, sur la rive méridionale du lac des Montagnes. Il fut, pendant huit ans, le séjour principal de Mackenzie, qui ne le quittait que pour aller traiter avec les Indiens. Pénétré de l'idée qu'un voyage dans les régions boréales de l'Amérique non encore visitées ne pouvait être qu'avantageux à l'association à laquelle il appartenait, il lui communiqua son projet. Ayant obtenu son approbation, il s'embarqua, le 3 juin 1789, dans une pirogue d'écorces, avec quatre Canadiens, un Allemand, et les femmes de deux des premiers. Des Indiens, quelques-uns avec leurs femmes, suivaient dans deux pirogues plus petites; ils devaient servir d'interprètes et de chasseurs. L'un d'eux avait fait partie de la troupe qui voyagea, de 1771 à 1772 avec Hearne (*voy.* ce nom, XIX, 535); enfin une quatrième pirogue, conduite par un commis de la Compagnie, portait une partie des provisions, les marchandises destinées aux Indiens, les armes et les munitions. On fit route au nord : on entra dans la rivière de l'Esclave, qui conduit au lac du même nom. Il fut côtoyé; les glaces gênèrent beaucoup; tous les jours on abattait une si grande quantité de gibier que l'on aurait pu en remplir les pirogues. Les Indiens que Mackenzie rencontra ne lui apprirent rien de bien important sur la région qu'il devait traverser. Il en prit un pour guide, et acheta une grande pirogue toute neuve. Le 1er juillet, il suivit le cours d'un fleuve qui sortait de la partie occidentale du lac, et, comme il était le premier Européen qui eût navigué sur ses eaux, il eut le droit de l'appeler *Mackenzie's river*. Il vit plusieurs tribus indiennes qui se conduisirent amicalement envers lui; toutefois il y en eut une que l'on fut obligé d'effrayer en tirant des coups de fusil seulement chargés à poudre. Le 11 juillet, on aperçut des huttes d'Eskimaux : elles étaient désertes; le 12, on remarqua que les rives du fleuve devenaient moins boisées; le temps était froid, pluvieux et désagréable. Le découragement que les compagnons de Mackenzie avaient plusieurs fois manifesté augmenta. Quoique le courant fût très-rapide, on supposa que l'on avait atteint au lac dont le guide avait parlé; celui-ci ne savait par où passer entre les îles que l'on découvrait; bientôt on vit, à l'ouest, ce lac, couvert de glace jusqu'à dix lieues de distance. Mackenzie, débarqué sur une île, avec le plus âgé des Indiens, put déterminer l'étendue de la glace et celle de montagnes situées plus loin au nord. « Mes gens étaient « très-affligés, dit-il, parce qu'ils crai- « gnaient que nous ne fussions obli- « gés de nous en retourner sans voir « la mer; l'espoir d'y arriver leur « avait fait supporter sans murmurer « les fatigues et les dangers du voya- « ge. » Cependant, on y touchait. Le 14, un des chasseurs aperçut plusieurs

gros animaux aquatiques, qu'il prit pour des glaçons. On réveilla Mackenzie; il reconnut que c'étaient des baleines. Bientôt le mouvement de la marée qui mouilla le bagage déposé à terre, annonça que l'on n'était pas très-loin de la mer. Mackenzie fit dresser un poteau sur lequel il inscrivit son nom, le nombre des personnes qui l'accompagnaient, enfin la durée de son séjour dans l'île située par 69° 7' de latitude, et 135° de longitude. Le temps devenait plus froid, les brumes étaient fréquentes et épaisses, les vivres diminuaient. En conséquence, Mackenzie, satisfait du résultat de son excursion, commença, le 21 à remonter le fleuve. Des Indiens lui donnèrent quelques indications vagues sur les contrées voisines; ils parlèrent d'un lac à l'est où les Esquimaux étaient en ce moment occupés à la pêche de la baleine; évidemment, ils voulaient parler de la mer. Le 12 septembre, Mackenzie était de retour au fort Chipiouyan, après une absence de cent deux jours. Dans ce premier voyage, il avait manqué de beaucoup de livres et d'instruments qui lui auraient été nécessaires pour obtenir un résultat plus profitable à la géographie. Il se hâta donc d'aller en Angleterre, afin de se rendre plus familière la pratique de l'astronomie et de l'art nautique; et, retourné au Canada, il entreprit de traverser l'Amérique septentrionale, dans la direction de l'ouest, et d'arriver ainsi au Grand-Océan. Ce fut également du fort Chipiouyan qu'il partit, le 10 octobre 1792, avec deux pirogues chargées de marchandises. Sortant du lac des montagnes par l'ouest, il passa dans le lac d'Athapasca, et, le 12, entra dans le Peace-River ou Unjigah, qu'il remonta, en débarquant par intervalles, à cause des cataractes. Le 1er novembre, il fit halte dans un lieu où des ouvriers avaient été envoyés à l'avance pour façonner le bois nécessaire à la construction d'une maison dans laquelle il devait passer l'hiver. Déjà le froid avait été très-vif; le 22, la rivière fut entièrement prise, et on put la passer sur la glace, sans le moindre risque. Mackenzie observa que ce fut d'autant plus heureux que la subsistance de tout le monde dépendait uniquement du produit de la chasse, qui ne cessa pas d'être abondante. « Mes gens, « ajoute-t-il, éprouvèrent d'abord l'in- « convénient de porter sur leurs « épaules les animaux qu'ils avaient « tués, ce qui était une tâche pénible; « quand la neige devint plus épaisse, « ce transport s'effectua sur des trai- « neaux. » Entouré de gens ignorants, il fallait qu'il se suffît constamment à lui-même pour passer le temps, et put être, dans l'occasion, médecin et chirurgien. On avait bâti cinq maisons; elles furent habitées par des Canadiens et des Indiens. Quelquefois ceux-ci se prenaient de querelle entre eux, et il en résultait des accidents déplorables. Toute la saison des glaces fut employée à faire des excursions dans les environs, à trafiquer avec les Indiens, à prendre des renseignements sur le pays où l'on devait pénétrer. Au commencement de mai 1793, ayant expédié au fort Chipiouyan les pelleteries qu'il avait traitées, Mackenzie garda six Canadiens qui consentirent à l'accompagner, prit deux interprètes indiens, et engagea des chasseurs. Le poste où il avait séjourné est situé par 56° 9' de latitude, et 117° 35' 15" de longitude. Le 9 mai, il s'embarqua dans une pirogue d'écorce, et s'avança vers le sud-ouest; le 21, on reconnut l'impossibilité absolue de poursuivre la route par eau. Il fallut trans-

porter la pirogue à travers les rochers et les forêts, avec des peines infinies, et ensuite répéter plusieurs fois la manœuvre de débarquer, puis de naviguer de nouveau pour franchir la chaîne des monts Rocky. Il fallait fréquemment abattre des forêts et tailler des marches dans de hautes falaises. Tantôt Mackenzie saute de rochers en rochers, au péril de ses jours, et reçoit l'un après l'autre ses compagnons sur ses épaules. La cordelle qui traînait la pirogue se casse; l'embarcation va heurter contre des écueils; les Canadiens se découragent, et refusent d'aller plus loin. En vain Mackenzie parcourt le désert pour découvrir le passage au fleuve de l'ouest. Il monte sur un grand arbre; il n'aperçoit que des monts couronnés de neige, et au-dessous des bois sans fin. Après avoir rejoint ses compagnons, il rencontre quelques sauvages, qui feignent d'abord d'ignorer l'existence du fleuve de l'ouest; mais bientôt un vieillard, gagné par les bons procédés et les présents de Mackenzie, lui dit, en montrant de la main le haut de l'Unjigah : « Traversez trois petits « lacs et autant de portages, et vous « atteindrez à une petite rivière qui « se jette dans la Grande ». Le 18 juin, après avoir franchi le point de portage des eaux, il se trouva enfin sur Tacoutché-Tessé, coulant vers l'ouest, puis au sud. Après des vissicitudes nombreuses, il aperçut, le 19 juillet, un bras de mer, dans lequel un autre fleuve, dont il suivait les bords, verse ses eaux. On voyait de tous côtés des marsouins et des loutres marines. Mackenzie aborda près de la pointe Menzies de Vancouver (*voy.* ce nom, XLVII, 420). Les Indiens possédaient divers objets provenant de leur commerce avec les Européens. En continuant à s'avancer vers l'ouest, tantôt par terre, tantôt par eau, en passant d'une île à une autre, il parvint à un lieu situé sur un des côtés du canal de la Cascade de Vancouver, sous 52° 21' de latitude et 128° 21' de longitude. Il délaya du vermillon avec de la graisse fondue et inscrivit sur un rocher ces mots : *Alexandre Mackenzie est venu du Canada ici par terre, le 22 juillet* 1793. Des Indiens, qui venaient de débarquer, contemplaient, avec un étonnement mêlé d'admiration, les instruments d'astronomie qui lui servaient à faire ses observations. « J'a- « vais, dit-il, déterminé avec précision « la position géographique du point au- « quel j'étais parvenu, ce qui était l'é- « vénement le plus heureux de mon « long, pénible et dangereux voyage. « Je fis donc, sans regret, mes pré- « paratifs pour m'en retourner. » Tout son monde s'étant rembarqué, il prit la même route par laquelle il était venu. Le trajet des monts Rocky ne fut pas moins fatigant que la première fois; heureusement les vivres ne manquèrent pas. Mackenzie, rentré au fort Chipiouyan, après une absence d'onze mois, termine son récit en déclarant qu'ayant repris ses occupations commerciales, il ne fatiguera pas ses lecteurs du récit de ses opérations. Il les continua dans cet endroit, puis à Montréal. En 1801, il revit l'Angleterre, fut créé chevalier, en récompense de ses travaux, et jouit de la considération qu'ils lui méritaient. Le capitaine Franklin lui a dédié la relation de son voyage à la mer Polaire. On a de Mackenzie, en anglais : *Voyages de Montréal, sur le fleuve Saint-Laurent, à travers le continent de l'Amérique septentrionale, aux Océans Glacé et Pacifique, faits dans les années* 1789 *et* 1793; *précédés d'un Traité sur l'origine, les*

progrès et l'état actuel du commerce des pelleteries de cette contrée, avec des Notes originales et un Supplément de M. de Bougainville, membre du Sénat de France, Londres, 1801, in-4°, cartes; ibid., 1802, 2 vol. in-8°, cart. Traduit dans la plupart des langues de l'Europe, il l'a été en français par Castéra qui en a modifié le titre ainsi : *Voyages d'Alexandre Mackenzie, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en* 1789, 1792 *et* 1793 : 1° *le premier de Montréal au fort Chipiouyan et à la mer Glaciale ; le* deuxième *du fort Chipiouyan jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique, précédé d'un tableau historique et politique sur le commerce des pelleteries dans le Canada, avec des Notes et un Itinéraire, tirés en partie des papiers du vice-amiral Bougainville*, Paris, an X (1802), 3 vol. in-8°, cartes. M. de Chateaubriand a dit de ce voyageur : « Mackenzie ne prétend « ni à la gloire du savant, ni à celle « de l'écrivain. Simple trafiquant de « pelleteries parmi les Indiens, il ne « donne modestement son voyage que « pour le journal de sa route... Quel- « quefois, cependant, il interrompt « son journal pour décrire une scène « de la nature ou les mœurs des sau- « vages; mais il n'a pas toujours l'art « de faire valoir ces petites circon- « stances, si intéressantes dans les ré- « cits de nos missionnaires. On con- « naît à peine les compagnons de ses « fatigues; point de transports en dé- « couvrant la mer, but si désiré de « son entreprise; point de scènes at- « tendrissantes lors du retour. En un « mot, le lecteur n'est point embar- « qué sur le canot d'écorce avec le « voyageur, et ne partage point avec « lui ses craintes, ses espérances et « ses périls. — Un plus grand défaut « encore se fait sentir dans l'ouvrage : « il est malheureux qu'un simple « journal de voyages manque de mé- « thode et de clarté. — Malgré ces « nombreux défauts, le mérite du « journal de M. Mackenzie est fort « grand; mais il a besoin de commen- « taires, soit pour donner une idée « des déserts que le voyageur tra- « verse et colorer un peu la maigreur « de son récit, soit pour éclair- « cir quelques points de géographie ». Puis l'éloquent écrivain remplit lui-même cette tâche. Il dit plus loin : « Les découvertes de ce voyageur of- « frent deux résultats très-importants : « l'un pour le commerce, l'autre pour « la géographie..... Me permettra-t-on « une réflexion ? M. Mackenzie a fait « au profit de l'Angleterre, des dé- « couvertes que j'avais entreprises et « proposées jadis au gouvernement, « pour l'avantage de la France. Du « moins le projet de ce voyage, qui « vient d'être achevé par un étranger, « ne paraitra plus chimérique. Comme « d'autres sollicitent la fortune et le « repos, j'avais sollicité l'honneur de « porter, au péril de mes jours, des « noms français à des mers inconnues, « de donner à mon pays une colonie « sur l'Océan Pacifique, d'enlever les « trésors d'un riche commerce à une « puissance rivale, et de l'empêcher « de s'ouvrir de nouveaux chemins « aux Indes ». M. de Chateaubriand publiait ces observations en 1803, la veille du jour auquel la France cédait la Louisiane aux États-Unis. Ceux-ci sont ainsi destinés à profiter de la découverte de Mackenzie à l'ouest. On a vu, à l'article Lewis (LXXI, 467), qu'ils ont fait reconnaître le territoire situé entre les monts Rocky et le Grand-Océan. M. de Chateaubriand remarque avec raison que Mackenzie n'apprend pas au lecteur comment il est certain que cette gran-

de rivière de l'ouest, qu'il nomme le Tacoutché-Tessé, est la rivière de Colombia, puisqu'il ne l'a pas descendue jusqu'à son embouchure; comment il se fait que la partie du cours de ce fleuve qu'il n'a pas parcourue soit cependant marquée sur sa carte. On doit ajouter que celle-ci ne va que jusqu'au 51e degré de latitude. Nous avons fait observer, dans notre *Abrégé des voyages modernes*, en parlant du voyage de Mackenzie, que ce voyageur s'était trompé en supposant l'identité des deux fleuves. On compte plus de soixante lieues de l'embouchure du Tacoutché-Tessé à celle de la Colombia qui est plus méridionale, et par 46° 19' de latitude. M. de Chateaubriand a, par inadvertance, reproché injustement à Mackenzie de n'avoir pas appris au lecteur quel est ce fort Chipiouyan, d'où il est parti, car il en marque bien la position; du reste, il ne le décrit pas, supposant probablement que chacun sait, par la lecture des relations, ce que sont ces forts, construits dans les pays des sauvages. Le traducteur français attribue mal à propos à Mackenzie le récit du voyage de Montréal au fort Chipiouyan. Il n'en est question que dans le traité du commerce des pelleteries, mais nullement sous forme d'itinéraire, et il eut lieu en 1785. Ce traité, qui donne une idée nette de ce genre de trafic très-lucratif, a été publié séparément en français, en 1 vol. in-8°. E—s.

MACKENZIE (Douglas, sir Kenneth, plus connu sous le nom de), qu'il porta jusqu'à ce qu'il fut créé baronnet en 1831, était natif de Kilroy (comté de Ross en Écosse). Il entra au service à treize ans, en 1781, comme enseigne, assista, en cette qualité, puis en celle de lieutenant, au blocus de Guernesey, qu'enfin les Anglais prirent à la France en 1783. Il fut ensuite employé dans les Indes-Occidentales. Revenu en Europe, il se distingua, en 1793, dans la première campagne de Flandre, contre les Français, soit à l'attaque de Valenciennes, soit en chargeant les avant-postes en avant de Dunkerque. Il fut même blessé dans une de ces occasions. L'année suivante, il obtint successivement les deux grades de capitaine et de major; et c'est en cette dernière qualité qu'il prit possession de l'Ile-Dieu, où il se maintint plusieurs mois. Il passa presque toute l'année 1795 à Gibraltar; puis se rendit en Portugal, avec le général sir Charles Stuart. Là, ayant le rang de lieutenant-colonel, et investi du commandement d'un bataillon, mi-partie de voltigeurs et de grenadiers, il le forma aux manœuvres de l'infanterie légère, avec un tel succès, que le général le proposa comme bataillon modèle à toute l'armée. Nommé, en 1798, chef d'une expédition dans la Méditerranée, sir Charles Stuart se l'attacha plus étroitement que jamais, en le confirmant dans son rang de lieutenant-colonel, et lui confia plusieurs missions. Mackenzie passa ainsi deux ans dans la Méditerranée avec le titre d'adjudant-général. L'arrivée de sir Ralph Abercromby à Minorque, avec des troupes pour une expédition, changea cet état de choses. Sir Ralph voulait d'abord qu'il restât, en la même qualité, dans l'île; mais, comme le 90e régiment, qu'il commandait, allait partir pour l'expédition, il préféra résigner son emploi pour ne pas se séparer de ses camarades. Le lendemain, sir Ralph venait de lui donner des ordres pour une expédition secrète, lorsque des dépêches arrivées d'Angleterre coupèrent court à toutes ces demi-mesures, et déterminèrent le départ

du général anglais, d'abord pour Livourne, ensuite pour l'Égypte. Les événements de cette campagne mémorable, dont le dénoûment fut l'évacuation de l'Égypte par les Français, fournirent à Mackenzie l'occasion de déployer sa bravoure et ses connaissances militaires. Il eut une part très-grande au succès du 13 mars 1801, dans lequel, après que Hill eut été mis hors de combat par une blessure, il commanda l'avant-garde tout entière, et où son 90e régiment se couvrit de gloire. La journée du 21, dans laquelle périt sir Ralph Abercromby, ne fut pas moins honorable pour Mackenzie, qui assista ensuite au combat de Rahmansi, puis au siége du Caire. On était encore devant cette capitale de la moderne Égypte, quand Mackenzie reçut son brevet de lieutenant-colonel en titre. Du Caire, il alla devant Alexandrie, avec son nouveau régiment, le 44e, et bientôt il fut chargé de s'embarquer de nuit, pour, au point du jour, attaquer les avant-postes de la partie orientale de la ville. Appuyé par le lieutenant-colonel Tilson, il déposta effectivement les Français, sans faire de pertes graves, et coopéra de cette manière au succès de l'entreprise. De retour en Angleterre, Mackenzie fut transféré au 52e régiment, qu'il dressa, comme autrefois le 90e en Portugal, aux manœuvres de l'infanterie légère. La nouveauté des mouvements, des exercices auxquels il voulait rompre le soldat, firent, au commencement, jeter les hauts cris au colonel du régiment, sir John More; mais enfin la force de la raison triompha, et le dépréciateur routinier de Mackenzie devint le plus vif de ses admirateurs. Il fut ordonné que le reste des troupes légères serait formé d'après les mêmes méthodes, et l'on établit un camp à Shorncliffe pour y faire venir le 42e et le 95e régiment, avec le 52e. Ces grands exercices tiraient à leur fin, lorsque Mackenzie, à la suite d'une chute de cheval, sentit un ébranlement de poitrine si violent, qu'il fut obligé de garder la chambre et de se retirer momentanément du service actif, après avoir souffert de nouveaux accidents de même genre, en essayant de remonter à cheval. Cette espèce de retraite ou de disponibilité ne dura pas moins de quatre années, pendant lesquelles il reçut, en 1808, le brevet de colonel. Ayant alors rejoint lord Lyndoch devant Cadix, il en obtint une brigade de trois régiments avec le commandement des troupes légères de cette armée; mais l'accablante chaleur du climat de l'Andalousie le força de retourner en Angleterre. Il y fut promu au grade de major-général en 1811, eut le commandement de tout le district militaire de Kent, avec celui de toutes les troupes légères alors en Angleterre; puis il suivit, en 1813, lord Lyndoch à l'invasion de la Hollande; et pendant toute la durée de la campagne, commanda les avant-postes de l'armée britannique; en outre, il eut sous ses ordres une des divisions de l'armée. Après le triomphe des alliés, Mackenzie reçut le commandement de la ville et de la citadelle d'Anvers; il le garda pendant les cent-jours, et ne le quitta que lorsque enfin les alliés évacuèrent les places fortes de la Belgique. Ici se termine la carrière active de Mackenzie, dont pourtant les services furent récompensés par le rang de lieutenant-général, le titre de colonel du 58e régiment, et enfin par la dignité de baronnet (sept. 1831). Il ne survécut que deux ans à cet honneur, et il mourut le 22 novembre 1833. P—OT.

MACKINTOSH (Jacques), orateur et publiciste anglais, naquit en Écosse au bourg d'Alldowrie, le 24 oct. 1765. Il était d'une bonne famille du comté d'Inverness; et le clan des Mackintosh avait joui de certain renom du XIIIme siècle au XVIIIme, époque à laquelle commencèrent à tomber ces vivaces et fortes idées sur lesquelles reposait, de temps immémorial, l'institution ou l'usage des clans. Le père de notre orateur se qualifiait squire de Kellachie, et avait servi dans les guerres de la succession d'Autriche et de sept ans. Pendant les fréquentes absences de son père, qui, après la paix de Paris (1763), habita le plus souvent Gibraltar, le jeune James fut laissé en Écosse aux soins de sa grand'mère, puis passa de l'école de Fortrose (comté de Ross) au collége royal d'Aberdeen, où il se lia d'une amitié intime avec Robert Halle, et enfin à Édimbourg. Il était déjà de certaine force en mathématiques et en grec; mais c'est surtout au cours de morale de Dunbar, qu'il s'était attaché avec une vraie prédilection; et déjà des juges habiles eussent pu démêler en lui le futur défenseur des principes les plus larges et les plus sages du droit naturel. Cependant il crut d'abord se sentir de la vocation pour la médecine: devint membre de la Société médicale d'Édimbourg, et en 1787, au bout de trois ans de séjour dans cette ville, fut reçu docteur sur la thèse *de Actione musculari*. Il exerça même quelque temps dans le comté de Murray, à la suite du fils de Jacques Grant, puis alla passer quelques mois sur le continent, en apparence pour perfectionner son instruction scientifique. Mais dès lors il avait pris l'irrévocable résolution de quitter la carrière médicale à la première occasion favorable; et, en 1789, il avait saisi l'instant où, pour la première fois, s'agita la question de la régence de George III, pour lancer dans le public une brochure en faveur du prince de Galles, comme appelé à suppléer son père dans l'exercice du pouvoir; mais le prince de Galles était whig à cette époque; et Pitt, soutenu par tous les tories, fit échouer les prétentions de l'héritier présomptif, en obtenant du Parlement la déclaration de l'inutilité d'une régence. Le ministre eut même l'art de s'arranger de façon à ce que les paroles de ses antagonistes n'eussent point de retentissement et que sa proposition fût silencieusement enterrée. Mais Mackintosh ne tarda point à prendre sa revanche avec éclat. De Leyde, où il avait suivi les cours de quelques célèbres professeurs et noué quelques relations; de Liége où il se rendit ensuite et où il fut témoin oculaire des différends du prince-évêque avec ses sujets, il passa en France, où la marche si hardie de l'Assemblée constituante, et le radicalisme des réformes, la multiplicité des coups portés en même temps sur tous les points de l'ordre de choses ancien, l'animosité toujours croissante du parti de l'émigration, étaient autant de sujets de méditation profonde. Dans cette exploitation d'une lutte déjà violente et sanglante, quoique presque pacifique comparativement à ce qu'elle devint, Mackintosh ne vit guère que les griefs des classes non privilégiées au nom desquelles s'accomplissait la révolution, et sembla ne pas voir que celles-ci ou leurs chefs devenaient oppresseurs, à leur tour, et se préparaient à le devenir de plus en plus. C'est sous cette impression que, revenu en Angleterre (1791), il publia ses *Vindiciæ Gallicæ*, ou *Défense de la Révolution française*. Cet ouvrage avait pour but de répondre aux *Réflexions sur la Révolution française*,

d'Edm. Burke. Si l'on se rappelle la profonde impression qu'avait produite sur l'opinion en Angleterre le brusque changement du puissant orateur, et l'idée en quelque sorte établie, que personne ne saurait lui répondre, on comprendra le succès immense de l'ouvrage de Mackintosh, qui, réunissant l'éloquence, la vigueur, la largeur de vues, la logique, ne laissait aucune objection sans réplique, et souvent, du moins suivant ce parti, semblait écraser son adversaire. Les *Vindiciæ* furent donc reçues avec acclamation par les whigs; il s'en débita trois éditions en six mois : les tories même reconnurent le mérite de leur jeune antagoniste. Les Sheridan, les Grey, les Fox, les Whitbread en furent un peu jaloux. Ce succès révélait à Mackintosh la véritable nature de son talent. Se résolvant à devenir homme politique, et pour y parvenir, choisissant la carrière du barreau, il renonça absolument à la médecine (1792), et eut la patience de rester trois ans sur les bancs de Lincoln's Inn; mais reçu avocat, il vit encore moins que tant d'autres la clientèle affluer à son cabinet : les personnages influents qui eussent pu lui rendre service à cet effet, s'empressèrent de nuire au panégyriste de la révolution française. Voulant du moins utiliser ses loisirs en ouvrant un cours public de droit naturel et des gens, il se vit long-temps refuser l'autorisation nécessaire par la circonspecte magistrature du Banc du roi, à laquelle on l'avait représenté comme d'autant plus dangereux qu'il était éloquent et logicien. A la fin cependant, il obtint sa demande, mais après un mémoire justificatif, par lequel il expliquait et adoucissait ses principes et surtout ses sentiments à l'égard de la France, sans toutefois les démentir ostensiblement de tout point. Les circonstances se prêtaient en effet à cette demi-palinodie. L'anarchie, les massacres, la banqueroute qui avaient suivi si vite les débats de la révolution française, d'une part, de l'autre l'état de guerre entre la France et la Grande-Bretagne, pouvaient sembler avoir changé de face toutes les questions et permettre des solutions toutes différentes, mais dont la différence était de nature à être niée. On avait approuvé la révolution française en principe, en droit; on blâmait sa marche funeste, ambitieuse; en dépit des antipathies nationales, on avait souhaité que la France pût vivre en paix avec l'Angleterre, moyennant qu'elle portât respect à ses voisins; dès qu'elle voulait se faire conquérante et trop puissante, il fallait lui faire la guerre; on avait cru juste de ne pas l'attaquer, il serait stupide de ne pas l'arrêter attaquante. Ces déclarations mitigées désarmèrent les opposants, et il fut permis à Mackintosh de convoquer des auditeurs à son cours, qui eut assez de succès pour augmenter sa clientèle et sa réputation, et lui concilier des suffrages parmi les tories, sans lui enlever ses amis, parmi les whigs. Le collége des Indes-Orientales à Hertford le nomma professeur de droit civil et de droit des gens. Mais, ce qui le servit le mieux, fut l'avénement du ministère Addington. L'élection générale de 1802 l'envoya député à la Chambre des Communes, où bientôt il se distingua dans les commissions. Vint ensuite l'affaire de Peltier. Ce rédacteur de l'*Ambigu* était poursuivi à l'instigation du gouvernement français, comme auteur d'un libelle contre le premier consul et contre les alliés de la France. Bonaparte, qui avait sévèrement réduit les journaux au mutisme, autour de lui, ne pouvait s'habituer aux franches allure

de la presse britannique. Peltier, il faut en convenir, avait passé la mesure, mais il ne la passait point sans être sûr de l'approbation d'un fort parti, et même, à vrai dire, du parti qui menait les affaires, puisque Addington jouait toujours le rôle et eut toujours le titre de premier ministre. Le consul demanda la punition du folliculaire. Le cabinet anglais répondit par la mise en jugement de Peltier, mais en avertissant Bonaparte que toute la nation, sans distinction d'opinions, se souleverait contre un ministère qui punirait d'autorité et sans forme de procès un sujet britannique. Du reste, on eut l'air de pousser le procès avec la plus grande vigueur. Lord Perceval, depuis premier ministre, et Abbot (qui fut plus tard lord Tenterden), parlèrent contre le journaliste avec le plus de véhémence qu'ils purent, bien que, sans toucher les vrais points de la question, ou en laissant à dessein planer des nuages sur la culpabilité du prévenu. Mackintosh, au contraire, s'étant chargé de la cause de Peltier (et seule cette coïncidence suffirait à prouver que le ministère ne voulait point la condamnation), Mackintosh, disons-nous, déploya autant d'habileté que d'éclat et de force dans la défense du journaliste; il plaça la question très-haut, en fit bien saisir la portée par tous, et encadra heureusement dans son discours le tableau de la révolution française, d'abord pure et généreuse, bientôt marchant avec témérité dans des voies périlleuses et où elle ne pouvait que s'égarer; de là courant, au travers du sang et des ruines, attaquer l'étranger et compromettre l'indépendance de l'Europe; puis il montra l'insatiable ambition du premier consul, s'avançant sans cesse au même but et désormais à la veille de l'atteindre, le despotisme militaire menaçant d'anéantir toutes les libertés du monde civilisé. « De Cadix à Hambourg, disait l'éloquent avocat, pas une presse qui ne soit esclave, pas une si ce n'est en Grande-Bretagne. Notre île, voilà le seul coin de terre, où, grâce à notre gouvernement et à notre patriotisme, la presse est libre. A présent, voici la question : ce vénérable monument, que nous ont légué nos pères, survivra-t-il au milieu des ruines qui nous entourent? » Le triomphe de Mackintosh fut complet : non-seulement son client fut acquitté, lord Ellenborough proclama ce discours le plus éloquent qu'il eût entendu dans la salle de Westminster. Madame de Stael en fit une traduction qui courut toute l'Europe, à la grande colère du premier consul. Quelque temps après, Mackintosh fut nommé assesseur à Bombay. Ce n'était point encore ce qu'il eût souhaité, et il balança, dit-on, avant d'accepter; à la fin cependant, il s'embarqua, et reçut, avant de partir, le titre de knight, ou chevalier. Les sept années qu'il passa dans l'Inde furent signalées par des améliorations réelles dans l'administration de la justice. Les principes d'humanité, d'égalité devant la loi, qu'il avait défendus dans ses écrits et à la tribune, furent appliqués aussi souvent qu'il se pouvait, en pays conquis et sous l'œil de gouverneurs en général peu disposés à se départir de leurs habitudes de rigueur et des formes expéditives usitées en Asie, pour l'application de théories qu'ils regardaient comme chimériques. Mackintosh se trouva donc plus d'une fois en lutte avec les chefs de la présidence de Bombay; mais une forte conviction, de la ténacité, l'influence que lui donna, sur les premiers juris, la haute éloquence qu'il déploya dans l'exercice de la magistrature, triom-

phèrent de ces obstacles, et finalement il fit prévaloir dans les procès criminels un système d'indulgence et de modération, dans l'application des peines, qui produisit de bons effets. Toutefois, il ne réalisa pas l'œuvre qui, depuis qu'il eut l'habitude du caractère des Hindous, lui tenait le plus à cœur comme condition essentielle de toute bonne appréciation judiciaire, celle d'inspirer aux témoins le respect du serment et de la vérité. Ainsi que tous les peuples peu civilisés, les habitants de l'Inde regardent le témoignage judiciaire comme extorqué par une force supérieure, et ils ne se font aucun scrupule de tromper une autorité qu'ils considèrent comme ennemie, en mentant à leur conscience. Mackintosh s'éleva souvent contre cette déplorable manie de parjure, sans obtenir des résultats sensibles. Somme toute cependant, les archives judiciaires de Bombay semblent avoir conservé, du passage de Mackintosh à l'assessorat, un souvenir moins fugace que ne le ferait présumer le court intervalle de six ans et quelques mois. Car, soit désir de revenir tenter la fortune et de rouvrir au Parlement sa carrière où il n'avait figuré qu'un moment, soit que réellement le climat de l'Indé fût nuisible à sa santé, il donna sa démission à la Compagnie, qui lui assura une retraite de 1,200 liv. st. (30,000 fr.), et il mit à la voile pour l'Europe, en novembre 1811. Il avait à peine passé un an dans sa patrie, qu'il fut envoyé à la Chambre des Communes, par le comté de Nairn (1813). L'influence du duc de Devonshire le fit réélire, en 1818, par le bourg de Karesborough, et il ne cessa, depuis cette époque, de faire partie du Parlement, honoré qu'il fut, à chaque renouvellement de la Chambre, du suffrage de ses concitoyens (1820, 1826, 1830, 1831). La tribune était le vrai théâtre de son talent : c'est là qu'il le déployait dans tout son éclat. Connaissances positives et variées, profondes même sur quelques points (tels que, par exemple, la jurisprudence), élocution facile et simple, brillante et spontanée, lucidité, originalité, logique, tournures piquantes, art exquis pour agrandir ou pour rehausser les questions, sans cependant sortir du sujet, telles étaient incontestablement les qualités de Mackintosh; et dans cette dernière période de sa vie, période qui comprend un peu moins de vingt ans, il fut classé avec les Burke, les Brougham, les Sheridan et les Fox, comme un des prémiers orateurs politiques de l'Angleterre. Il ne se traitait aucune question grave à propos de laquelle il ne prît la parole, ou sur laquelle on ne souhaitât de l'entendre émettre son avis. Il prit surtout une part mémorable aux diverses discussions sur l'Alien-bill, sur la liberté de la presse, sur la tolérance religieuse, sur la traite des nègres, sur l'établissement du royaume de Grèce, sur la réforme parlementaire, sur les droits des colonies à se gouverner elles-mêmes. Dans toutes ces questions, ses principes étaient ceux du libéralisme, c'est-à-dire du whiggisme avancé : ce n'est point ici le lieu de discuter ce qu'il y avait de praticable et d'utile, ce qu'il y avait de vain et de périlleux dans ces doctrines. Après la mort de sir Samuel Romilly, il fut formé à la Chambre des Communes une commission à l'effet d'examiner quelles améliorations devaient au plus tôt être introduites dans la législation criminelle de la Grande-Bretagne : Mackintosh en fut nommé le président, et dirigea les travaux avec autant d'activité que de sagesse. Il en résulta six

bills, dont trois passèrent (mai 1820) et modifièrent ou adoucirent la procédure criminelle. Mackintosh était alors à l'apogée de sa réputation. Il ne la vit point décroître, bien que le radicalisme, en grandissant, tendît à faire bon marché de toutes les renommées des hommes dont le libéralisme n'allait point à tout remettre en question dans l'ordre social. L'université de Glasgow le choisit recteur deux ans de suite en 1822 et 1823, et en 1830 il devint un des commissaires pour les affaires de l'Inde. Sa mort eut lieu dix-huit mois après, le 30 mai 1832. Les ouvrages de Mackintosh sont peu nombreux. Ce sont : I. les *Vindiciæ* (Londres 1791, déjà mentionnées et qui furent en quelque sorte le premier événement capital de sa vie). Elles ont été traduites en français, sous le titre d'*Apologie de la Révolution française*, etc., Paris, 1792. (Mackintosh y répondait aussi au livre que venait de publier à Londres l'ex-ministre Calonne, *De l'état présent et à venir de la France*, 1790.) II. *Histoire d'Angleterre* (dans la *Cabinet's cyclopædia* de Lardner, 2 vol., 1830 et 1831). Cet abrégé, où l'on reconnaît le talent de l'auteur pour tout ce qui touche à la constitution, n'a peut-être pas toutes les qualités d'un résumé concis, égal et riche de faits, où rien de grave n'est omis, où rien d'insignifiant n'est admis, où tout est exactement proportionné. III. *Histoire de la Révolution d'Angleterre* en 1688, Lond., 1832, 2 v. in-4° (posthume), réimp. par Baudry, Paris, 1834, 2 v. in-8°. Cet ouvrage, annoncé avec fracas, eût fait plus grande sensation en Angleterre de dix à quinze ans plus tôt. Il est écrit, comme on pouvait s'y attendre, dans le sens whig, et ne contient pas beaucoup de détails qu'on eût ignorés jusque-là. Mais la rédaction en est élégante, soignée ; l'échelle assez large adoptée par l'auteur lui permet des développements en harmonie avec la nature de son talent et de ses connaissances : homme parlementaire, criminaliste et penseur, la manière particulière dont Mackintosh envisage chaque fait ne peut être indifférente. Cette histoire parut en France, aussitôt qu'en Angleterre, traduite par Defauconpret, 1832 et 33, in-8°, 4 v. IV. *Discours politiques* (on les trouve à la tête de la réimpression de l'Histoire d'Angleterre, par Baudry). V. *Défense de Peltier* (traduite en français par T.-P. Bertin, sous le titre de *Considérations sur la liberté de la presse*, etc., etc., avec le 18 Brumaire an VIII, de Chénier, le Vœu d'un patriote hollandais, la Harangue de Lépide au peuple romain, parodie par Camille Jordan, Paris, 1814, in-8°). VI. Divers articles dans les *Monthly* et *Édinburgh Review*, la Vie de sir Thom. More et une *Dissertation sur la morale* dans l'*Encyclopédie britannique*, le *Discours d'ouverture du cours de droit naturel et des gens* (traduit en français par Paul Royer-Collard, 1830, in-8°), et enfin sa première brochure de *la Régence*. Le médecin Léon Simon a donné en français les *Mélanges philosophiques* de Mackintosh, Paris, 1829, in-8°. P—ot.

MACKNIGHT (James), l'un des ministres d'Édimbourg en Écosse, né en 1721 et mort dans cette ville, en janvier 1800, est auteur des ouvrages suivants, qui sont estimés : I. *Harmonie des quatre Évangiles, où l'on a conservé l'ordre naturel de chacun, avec une paraphrase et des notes*, 1756, in-4° ; trad. en latin par Ruckersfelder, professeur à Deventer, 1775, in-8°. II. *La Vérité de l'histoire de l'Évangile, démontrée*, en trois liv., in-4°, 1764. III. *Nouvelle traduction*

littérale, d'après l'original, de la première et de la seconde épître de saint Paul aux Thessaloniciens, avec un commentaire et des notes, 1787, in-4°. IV. *Traduction littérale, d'après l'original grec, de toutes les épîtres apostoliques, avec un commentaire et des notes philosophiques, critiques, explicatives et pratiques, à laquelle est jointe l'histoire de la vie de Paul, apôtre*, 1795, 4 vol. in-4°. M—N—D.

MACLEOD (Jean), chirurgien et voyageur écossais, naquit, en 1782, à Bunhill, comté de Dumbarton. Son père, imprimeur sur toile, s'était allié à une famille fortement attachée à la cause des Stuarts ; car sa femme était fille d'un homme qui, avec ses deux fils, avait trouvé la mort en combattant à côté du prince Charles-Édouard. A l'âge de dix ans, Macleod fut placé pour son éducation à Perth, chez un médecin, ami de sa famille. En 1798, le gouvernement britannique ayant adressé un appel aux jeunes étudiants pour le service de la marine, Macleod s'embarqua comme aide en 1801. Il venait d'être nommé chirurgien en chef, quand le traité de paix d'Amiens le fit mettre à la retraite, sans solde. Il prit donc du service sur un navire marchand qui allait faire la traite des nègres à la côte de Guinée. Le navire arriva, au commencement de mars 1803, à Juidah, qui appartenait au roi de Dahomey. Comme cette partie de la côte passe pour la Géorgie de la Nigritie, le capitaine de l'expédition y établit, pour la traite des femmes, un comptoir dont il confia le soin à Macleod, pendant que lui-même allait au Rio-Lagos, plus à l'ouest, pour compléter sa cargaison en hommes. Quand il eut terminé ses opérations, il écrivit à Macleod de supprimer sa loge et de venir le joindre. En conséquence, celui-ci fit demander au roi de Dahomey la permission de partir. Ce prince la refusa par des motifs qu'il n'était pas possible de lui communiquer pour le moment. Son capitaine, auquel il fit part de cet incident fâcheux, lui répondit de ne négliger aucun moyen de se réconcilier avec ces barbares, et que, du reste, si le cas l'exigeait, il s'empresserait d'aller à son secours. Traduit devant un tribunal, Macleod se justifia des délits dont on l'accusait; mais la nature de son affaire empêcha que les juges pussent librement énoncer leur opinion. Il songeait à s'évader, quand un événement fortuit le tira d'embarras. Un officier anglais, chargé d'un message pour le roi nègre, lui remontra fort sérieusement que sa conduite envers un blanc pouvait avoir pour le Dahomey des suites désastreuses. Le roi, par un entêtement ridicule, refusa d'accorder la permission de départ; mais Macleod reçut en même temps l'assurance qu'aucun obstacle ne serait apporté à son évasion. « Trop heu- » reux, dit-il, d'en être quitte à ce » prix, je ne fis pas d'objection sur » la forme. » Il paraît qu'il avait, dans le pays, la réputation d'un séditieux et d'un agitateur. Il convient que, dans plusieurs occasions, il avait tenu des propos dont, par prudence, il aurait dû s'abstenir. Enfin il rejoignit son capitaine, aborda heureusement à la Barbade, puis en Angleterre. Il était à peine de retour de ce voyage, que la guerre éclata de nouveau. Macleod fut employé sur une goëlette de l'État, destinée pour les Antilles; ensuite il eut occasion de déployer son zèle, en 1808 et 1809, dans la Méditerranée, et une fièvre bilieuse s'étant déclarée sur son vaisseau, en rade de Malaga, il réussit à

en arrêter les progrès. En 1817, il fut nommé chirurgien de *l'Alceste*, commandé par Maxwell, qui conduisait en Chine lord Amherst, ambassadeur de Sa Majesté britannique. Les détails de cette expédition seront racontés à l'article *Maxwell*, dans le volume suivant. En revenant, on visita la côte de Corée et la grande Liéou-Kiéon. *L'Alceste*, entré dans la rivière de Canton, prit à bord lord Amherst, cingla vers Manille, et, en allant de là au sud, fit naufrage, le 18 février 1817, sur un récif du détroit de Gaspard. On réussit à se sauver sur Poulo-Lit, île déserte. L'ambassadeur et sa suite partirent pour Batavia, sur la chaloupe et le cutter. Macleod resta dans l'île avec l'équipage, composé en tout de deux cents hommes. L'un d'eux avait sa femme. On sauva ce que l'on put des vivres et des armes. Le capitaine s'occupa tout de suite de fortifier une espèce de butte, afin de soutenir une attaque de la part des Malais, qui, le lendemain de la perte du bâtiment, étaient venus sur leurs prôs rôder autour de l'île. Heureusement, le 4 mars, les Anglais furent tirés de leur triste position par l'arrivée d'un navire néerlandais expédié de Batavia. Le 7, on s'éloigna de Poulo-Lit; le 9, on entra dans le port de Batavia. Le 12 avril, l'équipage de *l'Alceste* et l'ambassade s'embarquèrent sur deux vaisseaux anglais. On fit une relâche à l'île Sainte-Hélène, une autre à l'Ascension; le 16 août, on mouilla de nouveau sur la rade de Spithead. Les longs travaux de Macleod méritaient une récompense; il la reçut. A peine arrivé, il obtint la place de chirurgien du *Royal-Sovereign*, yacht de plaisance, consacré aux excursions maritimes de la famille royale. Ainsi cette promotion était une marque de faveur signalée. Lorsque Maxwell se présenta comme candidat du ministère aux élections de Westminster, en 1818, Macleod, qui l'avait énergiquement appuyé dans quelques brochures, voulut encore lui prêter le secours de son assistance personnelle contre les avanies auxquelles l'exposait la fougue brutale du ramas de garnements qui se démenaient comme des forcénés pour sir Francis Burdett, candidat de l'opposition. Au milieu de la bagarre, Macleod reçut à la poitrine un coup si violent, qu'il en cracha le sang : on pense même que cet accident a pu hâter sa fin, qui arriva par suite d'une ulcération des poumons compliquée de dyssenterie, le 9 novembre 1820. Macleod, auquel ses fonctions prescrivaient de se tenir hors du lieu de l'action quand une affaire était engagée avec l'ennemi, montra toujours une intrépidité qui parfois le portait à se mêler au combat. A cette bravoure il joignait un esprit très-enjoué. On a de lui en anglais : I. *Voyage en Afrique, contenant des particularités nouvelles sur les mœurs et les usages des habitants du Dahomey*, Londres, 1820, in-12, figures. Il y en a une traduction abrégée en français par M. Édouard Gauthier, Paris, 1821, in-18, figures. On ne peut pas dire que le livre tienne exactement ce que le titre promet : il n'offre rien de neuf sur les mœurs et les usages des Dahomeys; seulement il confirme ce que les voyageurs précédents en avaient raconté. Les gravures sont empruntées de l'*Histoire du Dahomey* de Dalzell. Du reste, l'auteur narre agréablement et fait des observations pleines de justesse. Fortement attaché aux intérêts mercantiles de la Grande-Bretagne, il a peine à supporter l'idée que d'autres pays fassent des progrès dans le

commerce. La version française est élégamment écrite; on regrette parfois que, trompée par la ressemblance de la forme, elle rende les expressions anglaises par des mots français qui ont un sens différent. II. *Voyage de* l'Alceste, *vaisseau du roi, le long de la côte de Corée, à l'île de Liéou-Kiéou, avec la relation de son naufrage*, Londres, 1818, in-8°, figures coloriées. Le style animé de ce livre le fait lire avec plaisir; les observations sur le Brésil, sur les habitants de la côte de Corée et de la grande île de Liéou-Kiéou, sur Manille, sont judicieuses. Le récit du naufrage de *l'Alceste* est touchant. Macleod rend un témoignage bien flatteur à Maxwell, pour sa bonne conduite dans cette funeste circonstance. Les Européens ont si peu de relations directes avec la Corée et l'archipel de Liéou-Kiéou, que les détails donnés sur ces contrées par Macleod sont très-précieux. La défense de laisser pénétrer les étrangers dans l'intérieur fut plus strictement observée en Corée qu'à la grande Liéou-Kiéou. Le navire passa quinze jours sur la rade, et les Anglais descendirent souvent à terre. Macleod loue l'affabilité et l'urbanité des insulaires. Un matelot étant mort fut enterré avec leur concours, et une épitaphe gravée sur son tombeau attesta qu'il était érigé par le roi et les habitants de cette île hospitalière. Le maître d'équipage avait fait embarquer sa femme avec lui; elle attirait constamment, quand elle venait à terre, ce qui arrivait fréquemment, l'attention des principaux habitants, et une députation envoyée par un grand personnage vint lui proposer le sort le plus brillant si elle voulait rester dans l'île, et en même temps, les offres les plus séduisantes furent faites au contre-maître pour l'engager à se séparer de sa femme. Après deux jours de réflexion, la négociation fut rompue par celui-ci. On supposa qu'il s'agissait du roi dans cette affaire. Étant venu à bord, il présenta très-galamment un éventail à l'Anglaise, qui fut aussi l'objet de la curiosité d'une dame de haut parage, à laquelle sa vue causa une grande surprise. Quand *l'Alceste* passe près de l'île Taïpinsan, Macleod raconte la conduite généreuse des habitants envers Broughton, lorsqu'il fit naufrage sur les récifs de leurs parages (*v.* Broughton, LIX, 308). Il parle très-mal des Chinois, et leur accorde à peine une bonne qualité, prétendant qu'ils ont été présentés sous un jour trop favorable par les missionnaires français, aux écrits desquels il rend d'ailleurs un hommage sincère. L'ouvrage de Macleod a été traduit en français par M. Ch.-Aug. Defauconpret, sous ce titre : *Voyage du capitaine Maxwell, commandant* l'Alceste, vaisseau de S. M. britannique, *sur la mer Jaune, le long de la côte de Corée, et dans les îles Liou-Tchiou, avec la relation de son voyage dans le détroit de Gaspar, ayant à bord l'ambassade anglaise, à son retour de la Chine*, Paris, 1818, in-8°, figures. On peut reprocher à cette version quelques inexactitudes.

E—s.

MACMICHAEL (Guillaume), médecin et voyageur anglais, né en 1784, à Bridgenorth, ville du Shropshire, fit ses études à Oxford, et obtint une des bourses fondées par Radcliffe, pour faire des voyages (*voy.* Radcliffe, XXVI, 524). Il parcourut, en 1812, la Méditerranée et l'Archipel; quitta sa patrie une seconde fois, en 1816, pour aller à Saint-Pétersbourg, et, de là se dirigea vers Moscou. Le 4 décembre il entra dans cette ancienne

capitale de l'empire, qui offrait encore les traces de la catastrophe de 1812. Mais le séjour de la famille impériale contribuait à les faire oublier, et cette malheureuse cité commençait à recouvrer sa splendeur. Macmichaël n'y resta que peu de jours, atteignit Kiev sur le Dnieper, traversa l'Ukraine et ses steps, franchit le Dniester, le Pruth, et entra en Moldavie. Continuant sa route par la Valachie, il passa le Danube à Routchouk, et, après avoir vu Andrinople, termina sa course à Constantinople. L'objet de son voyage était de faire des observations sur la peste. Quand il les eut complétées, il retourna dans sa patrie en 1818. Il exerça sa profession à Londres avec un grand succès, et son talent lui valut de devenir membre de la Société royale. Une attaque de paralysie le força, en 1837, de renoncer à la vie active. Il mourut le 10 juin 1839. On a de lui en anglais : I. *Voyage de Moscou à Constantinople, fait dans les années* 1817-1818, Londr., 1819, in-4°, fig. La rapidité de la course n'a pas permis à l'auteur de donner de grands développements à ses observations ; elles sont généralement exactes, et concernent l'aspect et les productions du pays, les mœurs et les usages des habitants. Ses remarques sur la peste viennent à l'appui de l'opinion des médecins qui regardent cette terrible maladie comme contagieuse. Les gravures qui ornent l'ouvrage sont dessinées par l'auteur. Le livre est divisé en quatre chapitres : le quatrième contient la relation du voyage fait par Legh, en 1818, de Constantinople à Jérusalem, à la Terre-Sainte et en Syrie; il est très-intéressant. Legh avait accompagné Macmichaël, il se sépara de lui à Constantinople, s'embarqua le 15 mai, et revint par terre dans la capitale de l'empire ottoman. Il permit à son ami d'insérer son récit dans le volume qu'il publiait : tous deux méritent pour ce fait les remercîments du public. II. *Nouvelles considérations sur la contagion de la fièvre scarlatine, éclaircies par des remarques sur d'autres maladies contagieuses*, Londres, 1802, in-8°. III. *La canne à pomme d'or*, Londres, 1808, in-8°. Ce sont des mélanges d'observations médicales qui ont obtenu une grande vogue. IV. *Le choléra spasmodique de l'Inde est-il une maladie contagieuse? question discutée dans une lettre adressée à sir Henri Halford*, Londres, 1821, in-8°. E—s.

MACNAB (Henry-Grey), médecin du duc de Kent, né en Angleterre, d'une famille écossaise, en 1761, fit ses études à Glascow, sous le célèbre Reid, et fut ensuite professeur à cette même université. Retenu en France comme otage, après la rupture du traité d'Amiens, il lui fut permis de passer ce temps de captivité à Montpellier, où il demeura jusqu'à l'époque de la restauration. Tout ce temps fut employé par lui à étendre ses connaissances sur l'art de guérir, sur l'éducation, sur l'économie politique. Il rendit à la ville de Montpellier des services signalés. Revenu à ses travaux en 1814, il se fixa à Paris et y publia plusieurs ouvrages sur diverses parties de l'éducation. Il avait communiqué à plusieurs membres du parlement d'Angleterre, des *observations* importantes relatives au projet de bill, présenté à la Chambre des Communes par Brougham, sur l'éducation des pauvres, et ce mémoire fut lu avec beaucoup d'intérêt, ainsi que la *Lettre sur les inconvénients d'un impôt à établir sur le charbon qui se consomme dans les districts manufac-*

turiers de l'Angleterre, 1801, in-4°. Le docteur Macnab préparait un ouvrage complet sur toutes les branches de l'éducation. La raison, éclairée par la religion, était la base de son plan; tout s'enchaînait dans son système, depuis les premières sensations de l'enfance jusqu'au développement successif des connaissances utiles au perfectionnement et au bonheur de l'homme. Il se proposait de diriger lui-même l'application et l'expérience de son système, dans un grand établissement qu'il espérait fonder à Londres. La mort vint interrompre ses travaux, le 3 février 1823. Il fut enterré au cimetière de l'Est, où Laffon-Ladebat prononça son éloge funèbre. Le duc de Kent, qui l'honorait de sa confiance, l'avait nommé son médecin particulier. On a encore de lui : 1° *Analyse et analogie recommandées comme moyens de rendre l'expérience et l'observation utiles en matière d'éducation*, Paris, 1818, in-4°. 2° *Examen impartial des nouvelles vues de M. Robert Owen et de son établissement à New-Lanark, en Écosse, pour le soulagement et l'emploi le plus utile des classes ouvrières et des pauvres, pour l'éducation de leurs enfants*, etc., Paris 1820, in-8°. 3° *Observations sur l'état politique, moral et religieux du monde civilisé, au commencement du 19me siècle*, Paris, 1820, in-8°. Le docteur Macnab avait encore composé, sur *les Enterrements prématurés*, un écrit qui n'a pas été publié. Z.

MACRIN, poète latin, naquit à Londun en 1490. Son véritable nom était *Jean Salmon*, mais il prit d'abord le surnom de *Maternus*, et ensuite celui de *Macrinus* ou Macrin, sous lequel il est généralement connu. Quelques auteurs ont prétendu que son extrême maigreur lui fit donner ce dernier surnom par François Ier; mais il le portait bien avant d'être admis auprès de ce monarque. Il fut disciple de Jacques Lefèvre d'Étaples, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré son frère. Le cardinal du Bellay eut pour lui une estime particulière, et lui procura l'emploi de valet de chambre de François Ier. Varillas, dans son *Histoire de l'hérésie*, tome V, rapporte que Macrin, ayant été accusé de calvinisme, le roi le menaça de le faire pendre, et que le poète, effrayé, voyant, à sa sortie du Louvre, une manivelle de tonnelier qu'il prit pour une potence, perdit l'esprit, se jeta dans un puits, et s'y noya. Mais ce récit est une fable; car François Ier mourut en 1547, et Macrin termina sa carrière, à Loudun, en 1557. On a de lui des poésies lyriques si estimées dans son temps, qu'il fut nommé l'*Horace français*. Ce sont des hymnes, des odes, des élégies, des poèmes, un entre autres intitulé *Nœniæ*, sur la mort de Guillonne Boursault, sa femme, que, par une tournure grecque, il appelle *Gelonis*, c'est-à-dire *riante*. On trouve dans les *Mémoires* de Niceron, t. XXXI, un article assez étendu sur Jean Salmon Macrin. — *Charles* Macrin, son fils, ne lui était pas inférieur pour la poésie, et le surpassa dans la connaissance de la langue grecque. Il fut précepteur de Catherine de Navarre, sœur de Henri IV et périt au massacre de la Saint-Barthélemi, en 1572. P—RT.

MACRON (Cn.-Nævius-Sertorius Macro), favori de Tibère et de Caligula, avait peut-être été placé par Séjan auprès de ce prince qu'il suivit à Caprée, et dont il sut s'acquérir la confiance autant que cela se pouvait avec Tibère; en d'autres termes, il convainquit son maître qu'il ne mar

quait ni de résolution ni d'adresse pour exécuter un plan bien tracé, et qu'il était prêt à le servir dans toute affaire qui s'accorderait avec ses propres intérêts ou qui vaudrait à son ambition une haute récompense. Il y avait longt-temps que Séjan causait de l'ombrage à Tibère, et il n'en eût pas fallu autant à des princes moins soupçonneux que le fils de Livie pour se résoudre à le sacrifier. Tibère qui suivait tous les mouvements de son astucieux ministre avec cette sûreté de coup d'œil que l'âge augmentait encore, avait tenu à se servir de Séjan comme d'instrument, et à laisser peser sur lui la responsabilité de tant d'actes odieux et iniques, tant que les relations en apparence amicales du maître et du ministre pourraient durer. Séjan voulait régner, et il avait pu se flatter d'y parvenir, soit par mariage avec Liville, l'ex-belle-fille de Tibère, soit par association volontaire de la part de celui-ci. L'empereur avait vu que seulement après tous ces moyens épuisés, après toutes ces espérances détruites, son ambitieux visir agirait pour le renverser et se mettre à sa place. Liville était morte depuis trois ans, et Tibère laissait percer à dessein le désir d'associer Séjan à sa puissance, avançant et reculant tour à tour sous des prétextes cauteleux qu'il avait toujours en réserve, mais qui enfin devaient, sinon s'épuiser, du moins commencer à impatienter fortement Séjan, quand l'empereur vit que l'instant était venu d'en finir. C'est Macron qu'il choisit pour cet acte, qui n'était pas sans difficulté et qui devait s'exécuter par surprise, sous peine d'être manqué. Il commença par donner à Macron le commandement des cohortes prétoriennes, qui étaient sous les ordres de Séjan; puis il le chargea d'instructions pour ceux qui devaient le seconder dans sa commission. Macron arrive de nuit à Rome, s'abouche en secret avec le consul Memnius Régulus, avec le chef des vigiles Gracisus Laco, et tous trois concertent leurs rôles pour le drame du lendemain. Le jour venu, Macron, qui ne se cache plus, se rend ostensiblement au palais, tandis que le sénat s'assemble tout près de là, au temple d'Apollon, et probablement ayant choisi, pour se présenter à Séjan, un moment où ce favori est entouré de telle façon qu'ils ne puissent avoir une longue conversation ensemble, il lui donne verbalement les nouvelles de Caprée. « Est-ce que l'empereur ne m'adresse rien? — Non, à vous directement », lui dit Macron, à l'oreille, comme indiscrétion confidentielle; « mais j'apporte l'ordre de votre association à la puissance tribunicienne, elle est dans sa lettre aux consuls. » Séjan le croit; il entre radieux au sénat. Macron reste en arrière, montre aux officiers qui commandent les prétoriens autour du palais et du temple les lettres de Tibère qui le nomment leur chef en remplacement de Séjan, et accompagnant ce discours de promesses pécuniaires ou autres, les renvoie du poste. Les hommes de Laco les remplacent aussitôt. Il entre ensuite au sénat, et remet la lettre impériale aux consuls, puis, quittant le temple où siége l'illustre assemblée, et recommandant à Laco d'avoir l'œil à tout, et, au premier signe du consul, de faire saisir Séjan, il court au camp des prétoriens pour prévenir toute opposition de leur part. On peut présumer les moyens qu'il employa. Tout fut accompli de point en point, comme l'avait désiré Tibère, et à l'aide de ces formes expéditives avec

lesquelles, en Orient, moyennant quelques chiaoux cachés et qui se montrent à l'instant donné, un pacha fait arrêter et étrangler le sultan dont on est las (*voy.* Séjan, XLI, 495). Le tout-puissant ministre renversé, le sénat, aux acclamations duquel il était entré dans la salle, aux acclamations duquel il en était sorti pour mourir, voulut décerner à Macron les insignes prétoriaux. L'agent de Tibère étant trop circonspect pour recevoir une récompense d'un autre que de son maître, déclina cet honneur. Effectivement, Tibère le laissa simple chevalier, tout en lui accordant un grand pouvoir qui n'approchait pas, toutefois, de celui de Séjan. Macron, élevé au commandement des cohortes prétoriennes, par un exploit qui ressemblait fort à un guet-apens, ne se montra pas plus scrupuleux que Séjan. Tibère haïssait un Mamercus-Scaurus, poète et sénateur, qui, dans une tragédie intitulée Atrée, avait eu le malheur de laisser tomber bon nombre de vers que le public avait appliqués à Tibère, tous ceux, par exemple, où il s'agissait de *tyran bourreau de sa propre famille.* Macron se chargea de cette vengeance; et, quoique au besoin on eût fort bien pu qualifier de crime capital des allusions à l'empereur, comme il était dans le caractère de Tibère de n'aller jamais par le droit chemin et de ne jamais dire sa vraie pensée, Scaurus fut accusé d'avoir été l'amant de Liville (ce qui voulait dire d'avoir pensé à l'empire, puisque les mêmes liaisons avaient été des griefs contre Séjan), et d'avoir vaqué avec cette princesse à des sacrifices magiques. Scaurus se tua, et ainsi se réalisa le bon mot de Tibère : « Ah! il a fait Atrée, je vais faire Ajax ». C'est ainsi que dans la facétie Tibère laissait quelquefois entrevoir ses vrais motifs. Cependant, déjà plus que septuagénaire, il ne pouvait vivre bien long-temps. Macron eût bien voulu s'assurer les bonnes grâces du successeur présomptif, Caligula, élevé à Caprée, et sous l'œil de Tibère. Pour y réussir, il ne trouva rien de mieux que de se faire représenter auprès de lui par sa femme, Ennia, qui n'eut aucune peine à se faire goûter de ce jeune voluptueux, mais qui, si elle eût eu le dessein de se faire épouser par lui, n'aurait guère eu de moyens d'y réussir : il est vrai que Caligula était veuf de sa première femme, Claudia, et d'ailleurs deux répudiations n'étaient pas plus difficiles qu'une; mais il eût fallu que l'empereur permît et que le prince attendît en désirant. Il n'en fut donc rien. On sait comment se passèrent les dernières semaines de Tibère, plus cassé, plus défiant et cruel que jamais, et quelquefois en proie à de longues syncopes. Enfin on le crut mort, il n'était qu'en léthargie; mais déjà Caligula était salué Auguste à grands cris par la foule des courtisans, quand tout-à-coup un bruit sinistre glace les assistants. « Tibère revient, Tibère n'est pas mort! » Prince et courtisans, tous avaient perdu la tête : seul, *Macro intrepidus*, dit Tacite, renvoie ceux qui sont de trop, fait fermer les portes de l'appartement, et, entrant dans la chambre du malade, fait empiler sur lui des matelas. Il n'en sortit que pour dire à Caligula : « Cette fois, vous « êtes bien empereur ». Nous ne pensons pas que Macron ait ainsi beaucoup avancé les jours de son maître; mais peut-être sauva-t-il Caligula et d'autres encore de quelque coup tragique, car la haine pour l'héritier augmentait chez Tibère au point d'être

une frénésie. Ce service signalé n'eut pas long-temps la récompense que Macron en espérait. Il eut encore part à sa faveur jusqu'à la condamnation d'Anuntius et d'Albucica. Mais les prodigalités inouies et folles de Caligula, les insultes impolitiques qu'il prodiguait à des hommes éminents, sa cruauté gratuite (si différente des cruautés systématiques de Tibère), trouvèrent bientôt, dit-on, en lui, un censeur. Sans doute il y avait dans tant de fautes de quoi faire trembler pour la durée du pouvoir de celui qui en usait ainsi. Mais, ne serait-ce pas plutôt que son crédit baissait et qu'Ennia n'était plus des parties de plaisir, ou bien serait-ce aussi que, prévoyant la prompte fin d'un règne si absurde, il voulait se ménager un parti pour profiter des événements et peut-être pour succéder ? On ne peut en rien savoir : le fait est que, las de lui, ou le craignant, Caligula le nomma préfet d'Égypte (n'est-ce pas là, disait-il, le comble des honneurs d'un chevalier, à ce que disait Auguste); mais comme il ne se hâtait pas de partir, l'empereur l'impliqua dans une conspiration; et Macron ne vit plus d'autre ressource que de se donner la mort. P—OT.

MADALINSKI (Antoine), compagnon d'armes de Kosciuszko, né en 1739, entra fort jeune dans la carrière des armes, et commença à se faire connaître lors de la fameuse confédération de Bar (*voy.* Pulawski, au Suppl.). Élevé au grade de colonel en 1780, il fut nommé nonce du palatinat de Posen, envoyé à la diète de quatre ans, et prit part aux travaux qui préparèrent la constitution du 3 mai 1791. Au mois de février 1794, ayant reçu ordre du général russe Igelstrom, de licencier son régiment, il méprisa les sommations réitérées qui lui furent faites. Levant le premier l'étendard de l'indépendance, il quitta ses cantonnements à Pultusk et se mit en marche pour se rendre à Cracovie, où il s'avait que Kosciuszko devait arriver. Le 15 mars 1794, ayant surpris les postes prussiens, il les battit, et traversa la Vistule à Wyszogorod. S'étant ensuite frayé le chemin à travers les russes, il fit, le 1er avril, sa jonction avec le général en chef. A la journée de Raslawice (4 avril 1794), il fut, sur le champ de bataille, promu au grade de lieutenant-général. Pendant que les Prussiens assiégeaient Varsovie, l'insurrection éclata dans la Grande-Pologne. Madalinski, envoyé par Kosciuszko pour appuyer les insurgés, fit sa jonction avec Dombrowski, sous les ordres duquel il se plaça, quoique plus ancien d'âge et de grade. Les deux chefs, agissant parfaitement d'accord, tombèrent sur le colonel prussien Sékuly, qui, par ses actes de cruauté, était devenu l'effroi de la Grande-Pologne. On donna les plus grands soins à ce chef barbare, qui mourut de ses blessures, et fut, par ordre de Madalinski, enterré avec les honneurs militaires. Ce dernier, pressé par les Prussiens, avait été obligé de se jeter dans Varsovie, où il se trouvait le 4 novembre 1794, lorsque Praga fut pris d'assaut. Il se retira dans le palatinat de Posen, où il tomba entre les mains des Prussiens, qui le firent transporter à Magdebourg. Au mois de juin 1795, le roi Frédéric-Guillaume le fit mettre en liberté, avec permission de se retirer dans une des provinces polonaises-prussiennes. Madalinski mourut sur ses terres, à Borow, dans la Grande-Pologne, le 19 juillet 1804. G—Y.

MADERUP (Olaus), missionnaire danois, né vers 1710, remplissait en 1741 les fonctions de son ministère à Tranquebar, sur la côte de

Coromandel. Après y avoir passé plusieurs années, il revint dans sa patrie, et mourut en 1776. On a de lui, en danois : I. *Essai sur quelques passages de l'Écriture-Sainte, qui sont expliqués par diverses coutumes, cérémonies et manières de parler des païens tamouls, précédé d'une préface par H. Mossin*, Bergen, 1776, in-4°. II. *Journal tenu à bord du navire* la Princesse Charlotte-Amélie, *durant son voyage à Tranquebar*. Il a été inséré dans les cahiers 3 et 4 du *Recueil de Bang*, en danois, et dans la *Relation de la mission des Indes-Orientales*, quatrième continuation. E—s.

MADIER *de Montjau* (Noé-Joseph), ancien maire de Saint-Andéol (Ardèche), où il était né en 1754, fut député aux États-généraux de 1789, puis au conseil des Cinq-Cents. Nommé à la première de ces assemblées, par le tiers-état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, il s'y rangea, dès les premières séances, dans le parti de l'opposition monarchique; signa toutes les protestations de la minorité et persista jusqu'à la fin dans ses opinions contre-révolutionnaires. Le 7 oct. 1790, on le vit, après un discours fort éloquent de Cazalès, dans lequel cet illustre orateur avait demandé que tous les juges fussent nommés par le roi, courir à la tribune, en même temps que l'abbé Maury, auquel il était très-attaché, et embrasser Cazalès avec l'expression d'un véritable enthousiasme. Le 7 août 1790, Madier appuya vivement la motion que fit l'abbé Maury, de poursuivre les auteurs ou complices des crimes des 5 et 6 octobre, sans égard pour les députés qui pourraient se trouver compromis dans cette affaire. Le 8 du même mois, Madier défendit le Parlement de Toulouse, attaqué pour son arrêt contre les opérations de l'assemblée (*voy.* Lameth (*Alexandre*), LXX, 97). Le 28 mars 1791, il s'opposa de tous ses moyens au décret constitutionnel qui déterminait les cas où le roi serait censé avoir abdiqué, et demanda qu'on mît en délibération la question de savoir si l'assemblée avait le droit de faire des lois de cette nature. Le 1er juin, lorsqu'on proposa de décréter que la peine de mort serait réduite à la simple privation de la vie par les moyens les moins douloureux, Madier demanda une exception contre les régicides. Le 8 août, il se plaignit de nouveau des continuels empiétements des auteurs de la nouvelle constitution, sur l'autorité royale. Après la session, il disparut de la scène politique, se cacha, et fut assez heureux pour échapper aux proscripteurs de 1793 et de 1794, qui, ne pouvant le saisir, l'inscrivirent sur leur liste d'émigrés. En 1795, il en fut rayé. Au mois de juin 1797, il fut député au conseil de Cinq-Cents, par les électeurs de l'Ardèche, et ne tarda pas à y attaquer les Jacobins, avec sa véhémence habituelle, notamment le 24 déc., dans l'orageuse discussion sur la question de savoir si le député J.-J. Aymé serait exclu de l'assemblée, ou s'il y serait admis, quoique parent d'émigré. Madier accusa Bentabolle de parler comme un factieux. Le 19 janvier 1798, il s'exprima avec force en faveur des pères et mères d'émigrés, qu'on voulait dépouiller de leurs biens. Le 11 mai, il fit partie de la commission chargée d'un rapport sur la conspiration de Babeuf, dans laquelle Drouet, membre du conseil, se trouvait compromis (*v.* Drouet, LXII, 594). Le 24 août, il s'éleva contre le mode de radiation de la liste des émigrés, prouva que si ce travail était continué par le pouvoir exécutif, il ne serait pas terminé dans

cinquante ans; et demanda en conséquence qu'il fût confié à une commission spéciale, qui opérerait plus promptement, et d'après des principes plus équitables. Le 20 septembre, il demanda, dans des vues politiques relatives à la situation où se trouvait son parti, qu'on s'occupât enfin du *milliard* promis aux défenseurs de la patrie, et que cette promesse sortît de la région des vaines paroles. L'assemblée, dont Madier faisait partie, étant fortifiée par l'arrivée du second tiers légalement élu, les conventionnels se trouvèrent en minorité, et il fut du nombre de ceux qui attaquèrent, avec le plus de fermeté, les mesures révolutionnaires. Le 24 mai, il réclama contre l'inique détention d'une foule de prêtres, que, par zèle pour la théophilantropie, le directeur Larévellière s'acharnait à persécuter. Enfin, Madier fut un des membres du conseil de Cinq-Cents, qui, avant la journée du 18 fructidor, combattirent le Directoire avec le plus d'énergie; aussi fut-il compris dans la proscription de cette époque. Ayant échappé à la déportation par la fuite, il fut rappelé, après le 18 brumaire, et revint à Paris, où il séjourna long-temps sans être employé. Ce fut sans contredit un des membres du tiers-état qui défendirent la monarchie avec le plus de zèle et de constance. En 1814, le roi le récompensa de ce long et invariable dévouement, par des lettres de noblesse et la croix de la Légion-d'Honneur; puis il le nomma conseiller à la Cour royale de Lyon, où Madier continua de manifester le plus entier dévouement à la cause du royalisme. Ce fut donc avec la plus grande surprise qu'on le vit, en 1820, embrasser avec beaucoup de chaleur le parti de la révolution ou celui du protestantisme, ce qui, dans les contrées méridionales, est à peu près identique. Au lieu d'inculquer à son fils ses opinions, ce fut au contraire de lui qu'il reçut les siennes. Lorsque ce dernier, entraîné par de faux rapports et de fausses doctrines, se livra avec tant d'ardeur à la défense des protestants, qu'il regardait comme victimes de la haine des catholiques, lorsqu'il fit un tableau si exagéré des torts de ceux-ci, il fut défendu, avec beaucoup de chaleur, par son père, qui parut avec lui à la barre de la Cour de cassation, et déclara que *tout ce que son fils avait fait, il l'approuvait.* Madier publia ensuite, pour la même cause, une espèce de factum intitulé : *Madier de Montjau père, chevalier de Malte, aux juges de son fils*, Paris, 1820, in-8°. Cette brochure reçut de grands éloges des journaux du parti révolutionnaire; mais les royalistes s'abstinrent d'en parler. L'auteur mourut à Lyon en 1830.

B—u et M—d j.

MADISON (Jacques), quatrième président de l'Union américaine, naquit, en 1758, à Montpellier, en Virginie. Son adolescence se passa au milieu des tiraillements qui préludaient à la guerre de l'indépendance, et il sortit du collége au moment où la lutte était dans toute sa force. La régularité de ses études classiques en souffrit peut-être; mais l'essort que la crise donnait aux esprits et la perspective de tant de carrières ouvertes à l'activité dans un prochain avenir où tout serait à organiser et à fonder, compensèrent amplement cette infériorité. Madison, d'ailleurs, était doué d'une grande aptitude et de cette logique heureuse qui sait en même temps, une fois les principes posés, en déduire les conséquences, et les accommoder aux nécessités pratiques de chaque ques-

tion, également éloignée de la vacillation de ceux qui ne veulent de solution qu'au jour le jour, et de ceux qui croient ne devoir jamais plier devant un fait qui contrarie des théories trop généralisées, trop absolues. Madison, au sortir du collége, avait suivi les cours de droit, et, reçu avocat, il jetait péniblement les fondements de sa réputation naissante, quand les débats intérieurs, qui devaient se produire dès que la question de l'indépendance aurait été résolue, lui ouvrirent une nouvelle carrière. L'une des plus graves questions à l'ordre du jour, était le mode de paiement des ministres de la religion. Un parti, et sans doute c'était de tous le plus gouvernemental, voulait qu'ils reçussent leurs appointements de l'État, comme les fonctionnaires; le parti démocratique repoussait cette mesure, et entendait que chaque communion religieuse, ou subventionnât ses ministres à ses frais, ou pourvût à leur sort par des établissements à cet effet. C'est principalement à l'assemblée de Virginie (session de 1784-85), que s'agitait la question. Le premier système était sur le point de prévaloir. Un bill portant que les ministres du culte seraient rétribués par la caisse générale de l'État, avait été présenté à la Chambre des délégués, et avait en sa faveur les talents les plus populaires de cette réunion politique. Les démocrates, par une manœuvre adroite, parvinrent à faire renvoyer la discussion à l'année suivante, et à poser en principe, qu'on l'imprimerait pour étudier l'accueil qu'il recevrait du public; puis ils s'occupèrent de donner à l'opinion une direction en leur sens. Madison fut leur interprète, et c'est lui qui tint la plume en leur nom. De là sa fameuse *Réfutation du bill des salaires à donner aux ministres du culte*. C'est un de ces morceaux tout d'une pièce, développements rationnels et lucides, brefs sans sécheresse et abondants sans prolixité, d'une même idée, et qui, par une logique de verve, par une coordination habile des pensées de détail, arrivent, comme sans le vouloir, à la haute éloquence. Secondé par les mesures et les acclamations des coryphées du parti démocratique, le succès en fut vraiment immense: répandu à profusion et revêtu d'une multitude de signatures appartenant à toutes les sectes, à toutes les églises des États-Unis, il influa d'une manière décisive sur le vote de l'année suivante, et le bill, définitivement rejeté, fut remplacé par la célèbre *déclaration de liberté religieuse*, qui donne, comme conséquence de la liberté religieuse proprement dite, la nécessité, pour chaque église, de pourvoir, par des contributions volontaires, aux frais de son culte. Remarquons cependant que ce mode de budget religieux est plus encore au fond un corollaire de la prédominance accordée au principe de gouvernement local (ou, comme le dit l'idiome politique anglais, du *self-government*), sur le gouvernement central, que celui de la liberté religieuse, et qu'indubitablement la faculté trop large laissée aux petites communautés religieuses, de s'imposer pour leurs dépenses, pourrait devenir un danger sans l'intervention mesurée d'un pouvoir supérieur et général. Cet écrit plaçait de prime abord Madison au nombre des hommes éminents de la république naissante. Lors donc qu'il fut procédé à l'élection d'une convention extraordinaire chargée de rédiger un projet de constitution, il fut un des mandataires qui représentèrent la Virginie à cette grande

assemblée; et il alla siéger avec les Franklin, les Washington, les Morris et tant d'autres, dont les noms sont inséparables de celui de l'État fondé par eux. On connaît la constitution des États-Unis : présentée au nom d'une commission, elle est surtout l'œuvre de Madison comme rédaction; et l'on ne saurait y méconnaître, non plus, sa part d'influence, ainsi que celle de son parti, la prédominance de la nuance démocratique, qui s'est montrée plus empressée à répéter l'abus qu'à rendre facile l'action du pouvoir, et à garantir la liberté des États et des individus qu'à fortifier la cohésion. En même temps parut la feuille célèbre, dite le *Fédéraliste*, dont le titre fait assez connaître au moins un des principes, et qui était destinée à faire goûter la nouvelle constitution à la masse des citoyens appelés à la sanctionner de leurs votes. Des trois auteurs de ce journal (Hamilton, Gay et Madison), le dernier est, sans contredit, celui dont le nom reviendrait le plus souvent, si chaque article capital était signé, et auquel fut dû surtout le succès du journal. Ce succès fut complet : l'œuvre des législateurs fut acceptée, en dépit d'une opposition très-forte, et qui s'était manifestée au dedans de la Chambre par d'énergiques discours, au dehors par des pamphets. Bientôt après, Madison parut avec le titre de député au premier congrès élu en vertu de la constitution. La facilité avec laquelle il traitait toutes les questions, ses vues toujours pratiques et saines, le haut caractère qu'il sut se créer, lui valurent, en peu de temps, un des premiers rangs dans l'assemblée, où il continua de s'élever, pendant les dix années qui suivirent. Arrivé à la présidence générale, Jefferson le nomma secrétaire d'État aux affaires étrangères. Madison ne quitta ce portefeuille que pour siéger lui-même à la place de Jefferson, après les deux présidences de cet homme d'État. Son élévation, prévue au reste et très-méritée, fut l'ouvrage du parti démocratique. L'élection avait eu lieu en 1808; le nouveau président entrait en charge; Jefferson lui laissait un assez rude héritage. La prospérité des États-Unis n'avait cessé de s'accroître, au-dedans comme au-dehors, par le commerce comme par l'agriculture et les défrichements, pendant les huit années de 1801 à 1808, et le chiffre de la population, en montant de plus d'un quart, avait donné la preuve non équivoque de ce développement constant. Mais l'Angleterre, en même temps, implacable ennemie de la France et intolérante adversaire de toute grande existence maritime, ne cessait d'entraver le commerce des États-Unis, et tendait de jour en jour plus incontestablement à le rendre impossible. Le système continental, quoique proclamé, à grand bruit, impossible par les journaux, l'alarmait bien plus que si c'eût été une vaine utopie; et si, par une mesure bien autrement tyrannique, bien autrement contraire au droit des gens que la plus grande vexation de Napoléon, elle n'eût interdit de fait aux neutres, à qui le système continental permettait l'entrée de la France et de l'Europe soumise à l'influence française, et ouvrait, par cela même que l'Angleterre s'en voyait frustrée, les plus larges débouchés aux autres puissances, toute exportation sur les côtes où régnait la volonté de l'empereur, indubitablement c'en était fait de la puissance, et l'on peut presque dire de l'indépendance de la Grande-Bretagne. De la part de celle-ci, ce fut

donc une politique sage que de s'opposer à toute relation des neutres avec la France ; et, s'il est nécessaire au monde que la Grande-Bretagne domine sur les mers et se fasse la part du lion dans les profits du commerce du globe, cette politique fut juste. Mais telle n'était pas l'opinion des Américains, qui voyaient capturer, en pleine paix, les marchandises qu'ils envoyaient en France, comme envoyées à l'ennemi, et le tout uniquement sur ce que le cabinet de Saint-James nommait des ordres du conseil. Ces ordres, qui certes ne pouvaient obliger le gouvernement des États-Unis, et qui réalisés équivalaient à la guerre sans déclaration, se récapitulaient, en définitive, par une seule phrase : « Défense aux puissances « amies et en paix avec nous de « commercer avec notre ennemi, et, « si l'on enfreint notre défense, guer- « re aux cargaisons et aux navires ! » Au reste, pour déguiser ce qu'avait d'exhorbitant une prétention si tranchée, les ministres anglais s'appuyaient, sinon sur des principes, du moins sur des termes du droit maritime, qui interdit aux neutres même le commerce avec les places ou les pays en blocus ; mais il est admis partout, si ce n'est en Angleterre, que le blocus n'emporte de telles conséquences que lorsqu'il y a blocus réel, c'est-à-dire investissement de la place ou des côtes par un déploiement naval suffisant pour qu'un adversaire ne puisse se frayer passage que de vive force ou en s'exposant à un imminent danger. L'Angleterre, au contraire, voulait qu'il lui suffît d'une simple déclaration, d'un trait de plume, sans appareil naval, sans dangers et sans dépenses, pour mettre la France, l'Italie, la Hollande, l'Espagne, le Danemark, les côtes de Prusse et de la Confédération du Rhin en état de blocus. Ce n'est pas tout : les Anglais, qui ont toujours aimé à fouiller les vaisseaux d'autrui, tant pour le profit possible que peuvent valoir ces fouilles souvent répétées, que pour faire acte de supériorité maritime sur des rivaux humiliés et molestés, avait trouvé, en attendant que sa philantropie s'emparât de l'abolition de la traite des nègres, un prétexte tout neuf pour s'arroger le droit de visite. C'était ce principe qu'un sujet britannique ne peut jamais, même par la naturalisation en pays étranger, perdre la qualité de sujet britannique, ni s'engager au service d'une puissance étrangère, et, conséquemment, que l'Angleterre avait le droit d'examiner l'équipage de tout vaisseau (anglo-américain surtout, à cause de l'identité des langues), pour reconnaître les siens parmi les hommes du bord. Rien n'égale la persistance avec laquelle elle maintenait cette prétention, et rien non plus n'égale l'impudence avec laquelle, sans contrôle aucun, sans même un simulacre de jugement, elle déclarait des milliers d'Américains sujets anglais, et, comme tels, ou les enrôlait dans sa marine, ou les envoyait prisonniers sur des pontons. C'est ce que l'on appelait la presse à bord des bâtiments américains. On comprend combien des actes semblables gênaient le commerce en hérissant de difficultés l'enrôlement des équipages, peu d'Américains s'accommodant des risques qu'ils avaient ainsi à courir. Enfin plusieurs des tribus indépendantes de l'ouest se livraient à des hostilités réglées sur les frontières, ou tombaient sur les factoreries que les négociants de l'Union avaient dans les vastes régions de l'occident. On ne pouvait nier sérieusement que les instigations et l'argent

des Anglais n'eussent déterminé ces manifestations. Madison, dans son premier message au congrès, en traçant le tableau de la situation actuelle, déclara que la loi de sa conduite à l'extérieur serait le maintien rigoureux et résolu de l'indépendance nationale : déjouer les intrigues étrangères, refuser toute concession incompatible avec l'honneur national, serait sa devise. Bientôt, en effet, l'on vit paraître une proclamation qui, affectant l'impartialité, prohibait les relations commerciales entre les habitants de l'Union et ceux, soit de la France, soit de l'Angleterre, à moins que les gouvernements de ces deux pays n'abolissent leurs edits ou actes du conseil préjudiciables à l'Amérique. Effectivement, comme représaille contre l'Angleterre ou contre tous ceux dont la neutralité ne lui semblait pas assez hostile contre l'Angleterre, Napoléon avait lancé quelques clauses inquiétantes pour le commerce de l'Union. En même temps, Madison levait, sauf pour les navires anglais et français, l'embargo mis par Jefferson sur tout bâtiment étranger. Quel qu'eût été le degré de sérieux mis par Napoléon à ses dispositions contre le commerce américain, presque aussitôt les édits dont se plaignait l'Union furent révoqués, et dès le 1er novembre, les vaisseaux armés français entrèrent dans les ports des États-Unis. Naturellement, la Grande-Bretagne en sentit une vive jalousie, et vit là une partialité flagrante, bien que certainement le rappel des édits par la France nécessitât le rappel de la proclamation en tant qu'elle menaçait la France. D'une part, elle essaya, par l'entremise de son ambassadeur Foster, d'endormir la vigilance de Madison, en faisant sonner bien haut un acte du prince-régent (1810), acte qui, en apparence, faisait les mêmes concessions que celui de Napoléon, mais qui, au fond, n'accordait rien d'important, ne donnait sur les points capitaux, entre autres sur la presse en mer, que des solutions évasives, et promettait en vain un traité, tandis que les vexations continuaient à l'égard de tous les navires que pouvaient rencontrer les croisières anglaises (1811). D'un autre côté, le fameux Tecumseh, un des chefs indiens les plus cruels et les plus redoutés, rassemblant autour de lui un nombre de hordes plus grand qu'on n'en avait jamais vu dans ces déserts à la suite d'un seul homme, promenait le ravage sur la frontière occidentale. Il fallut toute la prudence et l'intrépidité du général Harrison, gouverneur de l'Indiana, pour maîtriser cette invasion formidable, et encore n'en vint-il à bout qu'après une sanglante bataille où périrent (nombre considérable pour ce pays) plus de 200 Américains. Les dévastations de ces sauvages avaient porté au comble l'indignation dans les États de l'ouest (Ohio, Kentuckey, Tennessee). L'exaspération était moins forte dans ceux qui, situés sur l'Atlantique, vivent principalement de commerce, et où, indépendamment des fédéralistes qui voulant, par système, la dissolution de l'Union, regrettaient qu'un État fût solidaire de l'autre, un fort parti croyait que les débats de la république et de la Grande-Bretagne pouvaient s'accommoder aisément, si le gouvernement général eût voulu de bonne foi ne pas pencher plus ou moins ostensiblement pour la France. Mais la politique américaine ne conseillait-elle pas invinciblement l'amitié avec la France, qui offrait des débouchés et invitait au transit sans prétendre au

monopole de la navigation? Les négociations, cependant, marchaient toujours, et un moment on put se croire à la veille d'une transaction; mais l'ambassadeur Pinkney ne cherchait qu'à donner le change, et manœuvrait en secret pour la dislocation de l'Union. Comme néanmoins beaucoup de dupes se fiaient à sa parole, la question se débattait toujours avec vivacité, quand le coup de canon envoyé en réponse à une demande du commodore américain Rodgers, en détermina la crise. Un message de Madison (1er juin 1812) annonça la nécessité de sa répression, et le congrès, d'accord avec le gouvernement, vota la guerre (19 juin 1812). L'Union, cependant, n'avait que peu de troupes permanentes (500 hommes environ); sa flotte armée n'était rien moins que nombreuse, et la pénurie du trésor central, alimenté seulement par quelques branches de revenu (entre autres ses douanes), et dépourvu de réserve, était dès-lors devenue proverbiale. Mais l'activité que Madison imprima aux départements de la guerre et de la marine suppléa en partie aux préparatifs; les forces de terre et de mer furent augmentées, et même, aux premiers moments, l'inégalité fut moins sensible qu'on ne s'y serait attendu. Aussi s'ouvrit-il bientôt diverses conférences, et les Anglais, étonnés de n'obtenir que des succès variés, et d'ailleurs, forcés d'avoir les yeux sur les événements dont la Russie devenait le point de départ, ne furent-ils point fâchés de recevoir des propositions de paix. Mais les prétentions réciproques étaient encore trop exorbitantes, pour qu'il fût possible de s'entendre. Après des propositions américaines repoussées très-loin par la morgue britannique, et des contre-propositions britanniques auxquelles, à leur tour, les délégués de l'Union répondirent par un refus, Madison ayant été réélu à la présidence, la guerre reprit avec fureur en 1813, bien que l'Angleterre eût besoin de condenser ses efforts en Europe, où elle avait tant de subsides à verser. Aussi est-ce probablement à son instigation que l'empereur Alexandre offrit sa médiation aux deux parties belligérantes. On l'accepta de part et d'autre, et Madison envoya trois commissaires à Saint-Pétersbourg. Mais, cette fois encore, les projets conciliatoires échouèrent contre la persistance de Madison à réclamer l'abolition du droit de presse en mer sur les équipages américains. De là une troisième phase de guerre, suivie d'une troisième interruption, pendant laquelle eurent lieu les négociations de Gand (1814). Celles-ci ne furent, on le sait, pas plus heureuses que les premières. Madison, en transmettant au congrès diverses pièces diplomatiques, dit qu'il les regardait comme humiliantes pour sa nation. Les hostilités qui s'ensuivirent furent sans contredit les plus sérieuses de toutes, et on le comprendra, pour peu qu'on songe à la facilité qu'avait la Grande-Bretagne de déployer toutes ses ressources depuis la fin de la grande lutte européenne. Du côté de l'ouest, ce furent 2,000 Creeks insurgés qui envahirent et menacèrent la frontière. Madison envoya contre eux le général Jackson, qui réussit à les vaincre, et qui, voulant les dompter par un commencement de civilisation, leur fit, par ordre du président, des concessions de territoire. Sur la côte orientale, ce fut aux Anglais que l'on eut à s'opposer. Plus expérimentés, ils remportèrent d'abord divers avantages, et brûlèrent la capitale fédérale,

Washington, naissante alors, et qui, déja, contenait de vastes chantiers, des ports superbes, etc. Mais cet événement même devint, pour l'Union, une cause de délivrance. En présence du danger et du malheur communs, le patriotisme fit taire tous les partis; les milices armèrent; et, après deux affaires majeures (les combats de Baltimore et de Platsburg), après la prise de Pensacola par les Anglais; après la vaine attaque du fort Bowger, à l'embouchure de la Mobile; enfin, après la bataille de la Nouvelle-Orléans, où Jackson fut encore vainqueur (8 juin 1815), ou, pour mieux dire, peu après les premières et bien avant les dernières, la paix fut enfin signée (24 décembre 1814) à Gand. Par cet acte remarquable, les choses restaient à peu près *in statu quo*, mais en inclinant un peu en faveur des Américains. La presse en mer restait revendiquée par l'Angleterre, mais l'Amérique protestait toujours contre cet abus, de sorte que cette question restait en suspens comme la fameuse réserve ecclésiastique de la paix d'Augsbourg. Les limites du territoire entre le Canada et les États-Unis étaient fixées à peu près comme elles se trouvent sur toutes les cartes de 1815 à 1835, mais d'une manière un peu vague. De là devaient surgir de nouvelles contestations; mais elles furent, plus tard, tranchées en faveur de l'Union, par le traité Arbuthnot; et l'on peut regarder la paix de Gand comme un acheminement à ce traité, par lequel la Grande-Bretagne, en reculant et sur ce point et sur celui de la visite des navires, sous prétexte de s'opposer à la traite des noirs, a montré que, si elle est impitoyable et arrogante lorsqu'on lui cède, elle modifie et mitige ses prétentions en présence de qui résiste. Peut-être même une guerre plus opiniâtre et plus longue eût-elle donné davantage. Cependant l'excellence de ce résultat peu brillant en apparence, n'en est pas moins digne de remarque; mais elle ne fut pas suffisamment goûtée par les concitoyens de Madison. L'opinion fédéraliste, qui, depuis seize ans, avait le dessus, se relevait avec une énergie croissante, et l'opposition devenait majorité. Madison, à l'élection de 1816, fut remplacé par Monroe. Au reste, il était et il est encore hors d'usage qu'un président général garde l'autorité au-delà de huit ans. Madison se retira dans sa patrie, à Montpellier, et s'y livra, dans une retraite studieuse, à la culture et à la protection des sciences. L'université de Virginie, création de Jefferson, lui dut aussi beaucoup. Jefferson, en mourant, lui en légua spécialement le soin. Sa mort eut lieu le 28 juin 1836. On n'a de lui aucun ouvrage de longue haleine, mais des morceaux importants, la plupart indiqués dans le courant de cet article, savoir: la Réfutation du bill ecclésiastique, la Constitution, le Fédéraliste, ses Messages au congrès dans des pièces et proclamations diverses, plus le *Manifeste* de la guerre contre l'Angleterre. Ce manifeste, publié en 1815, et imprimé à Washington, à un million d'exemplaires, fut traduit en français sur la onzième édition, par M. Ch. Malo, Paris, 1816, in-8° (deux éditions dans la même année). Le *Fédéraliste* a aussi été traduit en français par Trudaine de la Sablière, Paris, 1792, 2 vol. in-8°.

P—OT.

MADRID (Jose-Fernandez de), né à Cartagena de Indias en 1789, était déjà docteur en médecine, au commencement de la révolution d'Améri-

que. Il se vit alors appelé aux fonctions d'avocat-général et de député de la province de Carthagène, au congrès de la nouvelle Grenade, où ses talents oratoires lui acquirent bientôt une grande influence. Nommé, en 1816, président de la république dans les circonstances les moins favorables, il fut fait prisonnier par les troupes du général Morillo, et conduit à la Havane, où sa captivité dura neuf ans. Parvenu à s'évader en 1825, Madrid fut employé par Bolivar à des négociations diplomatiques; d'abord agent secret à Paris, puis envoyé officiel à Londres, il rendit d'éminents services à la Colombie; c'est à ses soins qu'est dû le traité d'amitié et de commerce conclu en 1829 avec le royaume des Pays-Bas. Madrid tient un rang distingué dans la littérature américaine. On lui doit une traduction en vers des *Trois règnes de la nature*, de Delille, et les tragédies d'*Atala* et de *Guatimo*. Cette dernière, représentée avec un éclatant succès sur le théâtre de San-ta-fé de Bogota, fut imprimée en 1827, à Paris; mais il n'en existe aucun exemplaire dans le commerce. Un style pur et l'exacte observation des formes classiques caractérisent le talent de Madrid. Cet écrivain diplomate mourut à Londres, dans les premiers jours de juillet 1830. B—L—E.

MADRIGNANI (le P. Archangelo) est le traducteur d'anciennes collections de voyages très-estimées. Né, dans le XVe siècle, à Milan, il entra dans la congrégation de Cîteaux, et s'y distingua par son amour pour les lettres. Il fut nommé d'abord abbé de Casevalo (1) près de Milan, puis, en 1516, évêque d'Avellino au royaume de Naples. Il consacra les dernières années de sa vie à l'administration de son diocèse, et mourut en 1520. Ses talents lui avaient mérité l'estime des littérateurs les plus distingués du Milanais, comme on le voit par les vers dont ils ont orné ses traductions. La première est intitulée : *Itineratium Portugallensium e Lusitania in Indiam, et inde in Occidentem, et demum in Aquilonem*, in-fol. de XI, 78 f. L'épître dédicatoire est datée des kalendes de juin 1508. Ce rare volume, dont la bibliothèque royale possède un exemplaire sur vélin, a été décrit par Camus : *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages*, 342; et par Van-Praet : *Catalogue des vélins*, V, 150. Mais ces deux bibliographes ne s'accordent pas très-bien sur l'impression. C'est Milan, suivant Camus, et Paris, suivant Van-Praet; l'opinion de Camus paraît la mieux fondée. Madrignani n'a fait que mettre en latin la version italienne de Francazo, et il l'annonce lui-même dans le titre : *Ex vernaculo sermone trad.* C'est donc à tort qu'on lui a reproché d'avoir, pour se donner une réputation d'habileté dans les langues, laissé penser qu'il avait fait sa traduction sur l'original portugais. La seconde version que l'on doit à Madrignani est celle du curieux *Voyage de Louis Barthema*. Elle est très-estimée. Grynæus l'a reproduite dans le *Novus Orbis*. M. Walckenaer a donné des détails intéressants sur les différentes versions de ce voyage, dont l'original paraît perdu, à l'art. Vartomanus, XLVII, 537. On peut aussi consulter les *Scriptor. Mediolan.*, d'Argelloti. W—s.

(1) Et non *Clervaux*, comme quelques biographes le disent par erreur.

MAES ou Maas (Nicolas), né à Dort, en 1632, fut élève de Rembrandt, dont il imita d'abord la manière avec tant de succès, que ses tableaux étaient estimés, presque à l'égal

de ceux de son maître. Son pinceau était plein de douceur et sa couleur franche et vigoureuse. Mais l'appât du gain le fit renoncer à ce genre, pour adopter celui du portrait, beaucoup plus lucratif. Comme il saisissait parfaitement la ressemblance, et qu'il peignait avec une extrême facilité, il fut bientôt en vogue, et sut profiter de la faveur du public, pour acquérir une fortune considérable. C'est surtout à Amsterdam, où il s'était établi, qu'il fit la majeure partie de ses portraits. Il avait fait le voyage d'Anvers, pour y admirer les tableaux des peintres fameux que possédait alors cette ville, et la vue des ouvrages de Rubens, de Van Dyck et de Jordaens, lui fut extrêmement utile. Il renforça son coloris, déjà très-vigoureux. Quoiqu'il eût abandonné la manière de Rembrandt, il ne cessa jamais de lui rendre justice et de publier hautement que ses propres ouvrages étaient bien inférieurs à ceux de ce grand maître. Maes joignait à un esprit aimable et enjoué des formes pleines de politesse et d'aisance, qui le faisaient rechercher dans les meilleures sociétés. Il mourut en 1693, après avoir long-temps souffert de la goutte.— *Arnoult* Van Maes ou Maas, naquit à Gouda en 1620, et fut élève de David Teniers. Il profita des leçons de son maître et apprit de lui à imiter la nature dans toute sa naïveté. Il peignait de préférence des noces de village, des assemblées de paysans, et ses tableaux sont recherchés des connaisseurs. Il est vrai qu'ils sont rares, Van Maes, étant mort fort jeune, au retour d'un voyage qu'il avait fait en France et en Italie, pour se perfectionner dans son art. Il avait appris de Persyn, la gravure à l'eau-forte, et les amateurs font cas de quelques ouvrages qu'il a exécutés de cette manière.— *Dirck* (Thierri) Maes ou Maas naquit à Harlem, en 1656, et fut successivement élève de Henri Mommers, de Berghem et de Huctenburg. Il se serait montré le rival du second de ces maîtres, si Huctenburg ne lui eût inspiré le goût des tableaux de batailles, pour lequel il avait lui-même le plus grand talent. Maes étudia les chevaux et leurs mouvements, et réussit à les rendre avec une grande vérité. Les tableaux de ce maître qu'on voit en Hollande représentent des chasses, des batailles et des cavalcades. Il gravait avec succès à l'eau-forte. On connaît de lui quelques morceaux de sa composition, exécutés d'une pointe facile et spirituelle, et qui consistent en une suite de moyennes pièces représentant *des soldats, des chevaux*, etc., et *une Vierge et l'Enfant Jésus, avec deux anges*, morceau estimé et marqué : *Maes fecit in aqua forti.* — *Godefroi* Maes, né à Anvers, en 1660, fut élève de son père, peintre inconnu, et nommé comme lui Godefroi; mais les modèles que le jeune Maes avait sous les yeux, dans sa ville natale, étaient suffisants pour le diriger. Il fit bientôt de tels progrès, qu'on ne craignit pas d'égaler ses ouvrages à ceux de Rubens. Quelle que soit l'exagération d'un tel éloge, elle prouve du moins le mérite de cet artiste, et l'académie d'Anvers s'empressa de l'admettre dans son sein sur son tableau représentant les *Arts libéraux*. En 1682, cette compagnie le choisit pour directeur. Il fut chargé alors de l'exécution de plusieurs grands ouvrages, parmi lesquels on distingue le *Martyre de sainte Lucie*, qu'il fit pour le corps des selliers et bourreliers d'Anvers, et qui est placé dans l'église Notre-Dame; et le *Martyre de saint Georges*, qui décore le maître-autel de l'église de ce nom, à

Anvers. La composition en est pleine de beautés, et l'on y reconnaît un artiste qui a fait une étude particulière de Pierre de Cortone et du Poussin. En général, ses têtes sont bien coiffées, le costume y est bien observé, sa couleur est ferme et vigoureuse, l'air circule dans ses tableaux, la touche en est large, facile, et il peut passer pour un des bons artistes de l'école d'Anvers. Il a composé un grand nombre de dessins qui se font remarquer par les mêmes qualités. P—s.

MAFFEI (François), peintre, né à Vicence dans les premières années du XVIIe siècle, fut élève de Peranda, et choisi par lui pour terminer quelques ouvrages qu'il avait laissés imparfaits. Mais séduit par la manière de Paul Véronèse, avec lequel il avait quelques rapports pour la couleur, il se mit à étudier les ouvrages de ce grand coloriste. Son style plein de grandiose, tombe cependant parfois dans l'exagération et lui mérita le surnom de *peintre de géants*. Il a une certaine grâce qui lui est propre et qui lui ôte le caractère d'imitateur. La *Sainte Anne*, qu'il peignit pour l'église de Saint-Michel de Vicence, et plusieurs autres de ses ouvrages que l'on voit dans la maison de ville et ailleurs, sont remplis de poésie, de beaux portraits peints dans le meilleur goût de l'école vénitienne, et prouvent qu'il l'emportait en tout sur le Carprone et Cittadella, qui, à cette époque, le disputaient avec lui. La conviction qu'il avait de sa supériorité sur ses deux rivaux l'a souvent entraîné dans des négligences impardonnables. Non-seulement il laissait dans ses tableaux des têtes, mais quelquefois même des figures entières imparfaites, se contentant de les ébaucher, et couvrant à peine sa toile ordinairement imprimée en couleurs sombres. C'est surtout dans le tableau du *Paradis*, qu'il a peint dans l'église de Saint-François de Padoue, que ces défauts se font remarquer. A peine aujourd'hui y distingue-t-on quelque trace de couleur. Il est à regretter que Maffei ait abusé de sa grande facilité, et les tableaux auxquels il a voulu donner ses soins montrent jusqu'à quel degré il aurait pu s'élever. Cet artiste mourut à Padoue, en 1660. — *Jacques* Maffei, peintre, né à Venise, florissait en 1663. Il s'adonna au paysage et réussit principalement dans les marines. Une de ces dernières a été gravée par Boschini. Maffei n'était pas moins distingué par son talent comme musicien. Doué d'une fort belle voix, il rivalisait avec les plus célèbres chanteurs de son temps. P—s.

MAFFIOLI (Jean-Nicolas), curé de Plombières, né à Raon-l'Etape, près de Saint-Dié, le 15 déc. 1747, était, avant la révolution, chanoine de Saint-Denis. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, en 1790, il fut obligé de sortir de France, et se réfugia dans le pays des Grisons, dont il était originaire, et de là à Milan, où il profita de la protection de l'archevêque et du gouverneur pour se rendre utile aux émigrés français de toutes les classes, et particulièrement aux ecclésiastiques. Revenu en France, à l'époque du concordat de 1802, il fut nommé à la cure de Plombières. C'est dans cette ville qu'il reçut Monsieur, comte d'Artois, le 16 mars 1814, et qu'il se rendit, auprès de lui, l'interprète des habitants, dans un discours plein des plus nobles sentiments. Le lendemain 17, il se présenta devant ce prince à la porte de l'église, et lui adressa cet heureux à-propos : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Le prince répondit : *Et in adjutorio*

Altissimi. Au mois de mai suivant, le curé Maffioli fit partie d'une députation envoyée par la ville de Plombières, pour féliciter Louis XVIII sur son avénement au trône, et il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par ordonnance du 9 novembre 1814. En 1815, au moment où la défection du maréchal Ney retentissait dans les Vosges, ce courageux ecclésiastique célébra publiquement l'anniversaire du 16 mars, époque chère aux habitants de Plombières, et qu'il consacra depuis par une inscription lapidaire destinée à en perpétuer le souvenir. Il mourut dans ses fonctions à Plombières, en nov. 1836. Ses amis et le clergé du pays se cotisèrent en 1838 pour lui élever un monument. — Maffioli (*Jean-Pierre*), frère du précédent, ancien avocat au Parlement de Nancy, et membre de l'académie de la même ville, quitta la France sous le règne de la terreur, et se retira aussi, avec sa famille, dans le pays des Grisons. Il composa, dans cette retraite, un ouvrage intitulé : *Principes de droit naturel appliqués à l'ordre social*, 2 vol. in-8°, qu'il publia à Paris, en 1803, et dans lequel il démontre que les maximes de la révolution portent sur des idées fausses; que cette proposition : *Le peuple est souverain*, implique contradiction en elle-même, et qu'elle est destructive de tout ordre. Maffioli, étant juge de paix à Nancy, fut présenté à une chaire de droit, et nommé, quelque temps après, juge à la Cour prévôtale, puis conseiller à la Cour royale de la même ville. — Un neveu du curé de Plombières fut nommé référendaire à la Cour des comptes par Charles X, en souvenir de la conduite de son honorable famille, et plus particulièrement de son oncle. M—D j.

MAGALHAENS *de Gandavo* (Pierre de), historien portugais, était né à Braga, vers le milieu du XVIe siècle, et avait pour père un Flamand, ce qui lui valut son surnom signifiant *de Gand*. Il alla au Brésil, y passa quelques années, et revenu dans sa patrie, employa le reste de ses jours à diriger une école qu'il avait fondée. On a de lui dans sa langue maternelle : I. *Histoire de la province de Santa-Cruz, que nous nommons ordinairement Brésil*, Lisbonne, 1576, in-12. L'auteur, après avoir raconté comment et par qui le Brésil fut découvert, décrit la situation et les avantages de ce pays, les établissements que les Portugais y avaient formés, et les mœurs de ceux qui s'y étaient établis. Passant ensuite aux végétaux et aux animaux, il les fait bien connaître par ce qu'il en dit, et quiconque est un peu versé dans l'histoire naturelle, voit aisément que Magalhaens de Gandavo est un bon observateur et un écrivain exact. Il rappelle à ses lecteurs qu'au temps où les Portugais fondèrent leur colonie au Brésil, il n'y existait pas d'animaux domestiques; ils en firent venir des îles du cap Vert, et à l'époque de son séjour, les chevaux et surtout les bœufs s'étaient prodigieusement multipliés. Le tableau de la vie des indigènes montre que leurs habitudes sont encore, à peu de chose près, les mêmes qu'au XVIe siècle. Les missionnaires avaient, par leurs pieux efforts, essayé de soustraire les Indiens à la rapacité des Portugais, qui cherchaient à les réduire en esclavage : ils n'y avaient réussi qu'en partie. Les récits des voyageurs modernes nous apprennent qu'aujourd'hui ces peuples ne sont pas à l'abri de tentatives réitérées pour leur ravir la liberté. On doit rendre à Magalhaens de Gandavo la justice de dire que, sauf quelques inexactitudes

dues à l'ignorance du temps, son livre ne contient aucun des contes absurdes si nombreux dans les écrits de cette période, qui traitent des contrées lointaines. Cet ouvrage était devenu excessivement rare; malgré les éloges que lui accordent plusieurs auteurs, il n'avait pas été réimprimé, et les historiens du Brésil ne l'avaient pas cité. M. Henri Ternaux a donc rendu un véritable service à la science, quand il en a inséré, en 1837, sous le titre énoncé plus haut, une traduction française dans son recueil intitulé : *Voyages, Relations et Mémoires originaux pour servir à l'histoire de la Découverte de l'Amérique.* On trouve en tête du livre de Magalhaens de Gandavo, une élégie de Camoëns, qui le recommande à la bienveillance de don Léonis Péreira, gouverneur de Malacca. Cette pièce est suivie d'un sonnet du grand poète, au sujet d'une victoire remportée par don Léonis, sur le roi d'Achem. Vient ensuite la dédicace de Magalhaens à ce même gouverneur. On regrette, dans l'intérêt de l'histoire littéraire, que M. Ternaux ait cru ne pas devoir traduire ces trois morceaux. Quelques incorrections déparent la version française. II. *Règles qui enseignent à écrire correctement la langue portugaise ; avec un dialogue qui contient la défense de la même langue*, Lisbonne, 1590, in-4°; ibid., 1592, in-4°. Sous la forme d'un dialogue, l'auteur discute les avantages particuliers aux langues espagnole et portugaise, et la question de savoir laquelle des deux ressemble davantage au latin. E—s.

MAGALLON (Charles), né à Marseille le 30 mai 1741, reçut dans cette ville une bonne éducation. Lorsqu'il l'eut terminée, il entra dans la maison de commerce de son père, et en forma ensuite une lui-même. Après quelques années, il se rendit dans le Levant qu'il visita en homme éclairé, et se fixa définitivement au Caire, où il s'établit comme négociant, en 1775. Sa maison ne tarda pas à prospérer, et il acquit non-seulement une belle fortune, mais aussi une très-grande influence sur les chefs du gouvernement de l'Égypte, par sa probité et son intelligence, et aussi grâce au crédit dont sa femme jouissait dans le harem des principaux beys, où elle avait ses libres entrées. Magallon en profita pour se rendre utile à différents voyageurs français, parmi lesquels nous nous bornerons à citer Sonnini et le baron de Tott, ainsi qu'aux agents que la cour de Versailles envoyait dans le Levant et dans l'Inde. Ce fut surtout à partir de 1777, que le ministère français ayant retiré du Caire le consul qui y était établi pour fixer sa résidence à Alexandrie, Magallon remplaça pour ainsi dire officiellement cet agent, sans en avoir le titre, et devint l'appui et l'unique protecteur de ses compatriotes auprès des beys. Il correspondait directement avec le cabinet de Versailles, ainsi qu'avec les ambassadeurs à Constantinople; maintes fois ils réclamèrent ses avis, et lui confièrent d'importantes et délicates négociations. En 1785, il ménagea entre le pacha d'Égypte, les beys et quelque cheiks arabes, des traités favorables au commerce de la France. Mais la mauvaise foi des indigènes, la rivalité des Anglais, et la préférence que le ministère donnait aux intérêts de la Compagnie des Indes nouvellement créée avec un privilége exclusif, détruisirent les espérances que Magallon avait dû et pu concevoir. Les négociations avec les beys avaient été confiées à Truguet, envoyé au Caire pour cet objet, par le comte de

Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France auprès de la Porte-Ottomane, mais on n'en attribua pas moins leur succès à la considératon dont Magallon jouissait. Au mois de février 1786, Mourad-Bey avait ordonné la démolition du couvent des pères de la Terre-Sainte, existant à Alexandrie sous la protection de la France, et réclamait en outre des négociants français une avance de 300,000 fr.; déjà ses ordres avaient reçu un commencement d'exécution, lorsque Magallon s'entremit auprès de lui, secondé qu'il était par sa femme. Ses démarches eurent un tel succès, que bientôt le fier mameluck fut amené à faire réparer à ses propres frais les dommages qu'il avait causés, et ce qui paraîtra plus surprenant, à écrire une lettre d'excuses au consul de France, à Alexandrie, et à l'ambassadeur français à Constantinople. Ce fut la même année que la Porte envoya en Égypte le capitan-pacha Ghazi-Haçan, pour détruire le gouvernement des beys. Cet amiral les attaqua avec vigueur, parvint à les forcer à abandonner le Caire, et à se retirer dans la Haute-Égypte. Il s'empara ensuite de leurs biens, vendit leurs palais, leurs villages et leurs meubles, et en fit passer le produit à Constantinople. Cette expédition, qui fit sortir des sommes immenses d'Égypte, causa par cela même la ruine des Français, dont les richesses des beys étaient le gage, et en particulier celle de Magallon, créancier des chefs mamelucks de près de 500,000 fr., dont il sollicita sans succès le remboursement. Forcé alors de dissoudre l'établissement formé par lui en Égypte, et qui avait prospéré depuis tant d'années, Magallon rentra en France en 1790. Il réclama la bienveillance et la justice de M. Thévenard, à cette époque ministre de la marine, et il eut recours aussi à l'Assemblée constituante, mais ce fut vainement qu'il mit sous leurs yeux un exposé de sa conduite dans le Levant, appuyé sur les certificats les plus honorables; qu'il parla des pertes énormes qu'il avait supportées et des dangers qu'il avait courus. On fut sourd à ses réclamations, bien qu'elles fussent fortement recommandées par Ismaël-Bey, qui faisait remarquer au gouvernement français, que grâce à des efforts inouis, *l'honnête* Magallon était parvenu, non à éviter sa ruine, mais à satisfaire tous ses créanciers. Le roi Louis XVI, s'il ne put lui faire obtenir la réparation qu'il demandait, lui accorda du moins sa bienveillance et lui prouva son estime, en lui faisant cadeau d'une tabatière enrichie de diamants et ornée de son portrait. Magallon vivait depuis plusieurs années dans un état au-dessous de la médiocrité, et n'avait plus conservé aucun espoir de voir la fortune lui sourire de nouveau, lorsque des négociants de Marseille, persuadés que la présence d'un agent de la république obtiendrait quelque faveur au commerce qu'ils y faisaient, sollicitèrent le gouvernement d'y envoyer leur compatriote, dont les talents et l'influence ne pouvaient être contestés. Leur réclamation fut accueillie, et Mure (J.-B.), qui exerçait depuis 20 ans, en Égypte, les fonctions de consul-général de France, ayant été rappelé le 30 janvier 1793, le conseil exécutif nomma Magallon à sa place. Celui-ci se rendit immédiatement à son poste: mais ce fut en vain qu'il chercha à améliorer le sort des négociants français en Égypte. Leur position s'aggrava au contraire de jour en jour, soit par suite des préventions que les ennemis des Français avaient jetées

contre eux et contre le système de leur gouvernement dans l'esprit de Mourad-Bey, soit, ce qui paraît plus probable, qu'ils eussent commis des imprudences et agi avec légèreté. Les mesures les plus vexatoires et les plus tyranniques, les réquisitions arbitraires, les menaces, les outrages, les violences, rien ne fut épargné contre eux. Plusieurs s'enfuirent du Caire, et se réfugièrent à Alexandrie, espérant y trouver la tranquillité. Magallon y vint aussi lui-même, en 1795, sur un ordre de Descorches, envoyé extraordinaire de la république à Constantinople. Mais cette espèce de fuite n'ayant fait qu'augmenter l'insolence des mamelucks, Magallon abandonna définitivement l'Égypte en 1797, et se retira en France, laissant l'intérim de la gestion du commissariat-général à un de ses neveux qui était sous-commissaire à Rosette, et dont les fonctions précaires et pénibles cessèrent à l'arrivée de l'armée française, au mois de juillet 1798. De tous les Français qui avaient visité cette contrée, nul ne connaissait mieux que Magallon son état politique, sa topographie et ses ressources. Vingt années de résidence au Caire, soit comme négociant, soit comme commissaire-général des relations commerciales, ses liaisons, avec les principales autorités et le vif désir qu'il avait de s'instruire l'avaient mis en état de recueillir sur tous les points des renseignements positifs. D'un autre côté, les vexations que les établissements de sa nation essuyaient de la part des beys avaient excité son indignation, et lui avaient fait chercher les moyens de les y soustraire. La conquête de l'Égypte lui paraissait le meilleur; il ne croyait pas qu'il fût difficile de réussir, et une semblable entreprise offrait à ses yeux d'immenses avantages pour la France. C'est dans ce sens que plusieurs des mémoires qu'il adressa au ministre étaient conçus; aussi lui a-t-on attribué, peut-être avec quelque raison, la première idée de l'expédition qui eut lieu plus tard. On trouve en effet dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* (t. V, p. 438) le pasage d'une lettre qui fut écrite à Magallon, le 16 août 1796, par Charles Delacroix, alors ministre des relations extérieures, et qui vient à l'appui de notre opinion : « J'ai différé » de répondre à vos lettres, lui man- « dait le ministre, parce que je me suis « toujours flatté que le concours des « événements pourrait faire naître des « circonstances favorables, pour pu- « nir Mourad et Ibrahim-Bey, soit » par nous-mêmes, soit par la Porte, » toute faible qu'elle est en Égypte. « Les circonstances n'ont point en- « core changé, et il faut remettre à » d'autres temps tout projet sur l'É- « gypte. Je n'y renonce pas, car cette » contrée fixe mon attention d'une « manière toute particulière. Je sens » le degré d'utilité dont elle peut être « pour la république. Je ne m'expli- « querai pas à cet égard d'une ma- « nière plus positive; il doit vous suf- « fire de savoir que mes vues reposent « sur les bases contenues dans vos mé- « moires et votre lettre au citoyen Ver- « ninac (1), dans laquelle je n'ai trou- « vé que des idées sages et grandes. Je « conférerai avec vous sur tous ces « objets quand vous serez en Fran- « ce... » Magallon avait demandé un congé d'une année, que le ministre s'empressa de lui accorder. A son arrivée à Paris, il renouvela l'idée d'une conquête dont il développa l'extrême

(1) A cette époque ambassadeur de France à Constantinople.

facilité et les grands avantages. Mais, dans son projet, c'était d'accord avec le Grand-Seigneur qu'il fallait trouver dans ce riche pays, sur lequel ce souverain n'avait depuis long-temps qu'une autorité nominale, la compensation des pertes commerciales que la France avait essuyées aux Indes et aux Antilles. Au mois de juillet 1797, c'est-à-dire un an environ après, Bonaparte, dans les loisirs des préliminaires de Léoben, puisa de son côté la première idée de son expédition d'Égypte dans les archives de Venise, dont on lui faisait alors le dépouillement. Il consulta même, dit-on, à ce sujet, divers documents tirés de la bibliothèque ambroisienne. Un des biographes de Magallon assure que, postérieurement à 1798, il retourna en Égypte pour servir d'interprète; que, chargé d'une mission particulière, il fut blessé par les Arabes, pris et conduit à Tunis, et racheté après dix mois d'esclavage. Nous avons vainement cherché à vérifier l'exactitude de cette assertion que nous ne contestons pas cependant. On voit seulement par une des lettres de Magallon au ministre des relations extérieures, Talleyrand, qu'à son retour à Paris, il fit, mais sans succès, des tentatives pour être élu candidat au Corps législatif. Le 8 messidor an X (27 juin 1802), ce ministre le nomma commissaire-général des relations commerciales à Salonique. Parti de Toulon le 16 nivôse an XI (6 janvier 1803), Magallon se rendit à Constantinople, pour s'entendre avec le général Brune, ambassadeur de France auprès de la Porte, et après avoir reçu ses instructions et obtenu son *exequatur*, il se dirigea sur Salonique, où il arriva le 4 mars suivant. Comme en Egypte, Magallon employa ses loisirs à étudier le pays et les ressources qu'il pouvait offrir au commerce de la France, et il adressa au ministère de bons mémoires, un, entre autres, sur la Macédoine. Mais, après un séjour de moins d'une année, il ne put résister à l'influence du climat; atteint des fièvres pernicieuses, si communes et si dangereuses dans ce pays, il faillit y succomber. Ce ne fut cependant qu'après cinq attaques successives que le général Brune lui accorda d'abord un congé de quatre mois, en l'invitant à s'éloigner le moins possible de sa résidence. Sa situation ne faisant qu'empirer, le ministre l'autorisa enfin, au mois d'avril 1804, à se rendre définitivement en France pour y soigner et rétablir sa santé. Il ne paraît pas que depuis Magallon soit retourné à son poste et qu'il ait été employé activement. Le 13 juin 1806, il fut admis à la retraite et obtint une pension de 6,000 fr., dont il jouit à Paris, où il avait fixé sa résidence, jusqu'au 20 décembre 1820, époque de sa mort. Nous ne pensons pas qu'il ait laissé des enfants de son mariage. Deux de ses neveux portant le même nom que lui ont suivi également la carrière consulaire; l'un après avoir été sous-commissaire des relations commerciales à Elbing, en 1800, passa ensuite à Messine; et l'autre, portant le prénom de Lazare, fut nommé, par intérim, sous-commissaire à Rhodes, en 1798, et confirmé par arrêté du 1er messidor an X (20 juin 1802). On manque de renseignements sur la suite de leur carrière, et même sur ce qu'ils sont devenus. D—z—s.

MAGE (Antoine), *sieur de* Fief-Melin, poète français du XVIe siècle, était né dans l'île d'Oleron, ou du moins y passa la plus grande partie de sa vie. Dans sa jeunesse, il fit de la

poésie son unique occupation; plus tard, il y renonça pour étudier la jurisprudence, et obtint une chaire de judicature, peut-être celle de juge de la baronnie d'Oleron. Devenu peu sensible à la gloire que les lettres procurent, il supprima tous ses vers amoureux; mais il changea d'idée dans la suite, et se repentit d'avoir, par un excès de zèle, détruit des ouvrages qui auraient pu lui faire honneur. Il ressentait déjà les approches de la vieillesse lorsque, cédant aux instances de la dame d'Oleron, il publia le recueil de ses vers sous ce titre: *La Polymnie*, ou *diverse poésie, divisée en jeux et mélanges*, Poitiers, 1601, 2 vol. in-12, ouvrage rare. Goujet en a donné l'analyse dans la *Bibliothèque française*, XIV, 318 et suivantes. Parmi les *jeux poétiques* de Mage, on distingue une imitation du *Jephté* de Buchanan, et *Aymée*, tragi-comédie en cinq actes forts courts et en vers de diverses mesures. La pièce la plus importante des *mélanges* est un petit poème intitulé : *Le saunier*, dans lequel l'auteur décrit la manière qu'on employait alors pour fabriquer le sel dans les marais salants de Brouage, Marennes et l'île d'Oleron. La versification n'en est pas bonne, mais la pièce est très-curieuse pour les détails techniques qu'elle renferme. On doit encore à notre auteur *l'Image d'un Mage, ou le spirituel d'Antoine Mage*, etc., *en sept essais*, Poitiers, 1601, in-12. C'est le recueil de ses poésies chrétiennes qui, suivant l'abbé Goujet, fait plus d'honneur à la piété qu'au talent du poète. W—s.

MAGENS (Joachim-Malchior), écrivain danois, était né à Saint-Thomas, l'une des îles Antilles qui appartient au Danemark. Il fit ses études à l'université de Copenhague; revenu à Saint-Thomas, il fut nommé chef de l'administration de la ville, et mourut en 1783. On a de lui, en danois : 1° *Grammaire de la langue créole parlée dans les Antilles danoises*, Copenhague, 1770, in-8°; 2° le *Nouveau Testament, traduit en créole*, ibid., 1781, in-8°. E—s.

MAGGI (Jean), peintre de paysages et graveur à l'eau-forte, naquit à Rome, vers la fin du XVIe siècle. Il avait un véritable talent pour dessiner la perspective; et, si sa couleur eût été meilleure, ses ouvrages auraient acquis une grande réputation. Ils sont vrais et les lignes en sont bien entendues. Il avait entrepris un dessin immense à l'aquarelle, représentant la ville de Rome, vue à vol d'oiseau. On y distinguait les rues, les places, les églises, les palais dans tous leurs détails : il avait le projet de le faire graver, mais le défaut d'argent ne lui permit pas de l'exécuter lui-même : ce plan a depuis été gravé sur bois par Paul Maupine. Maggi avait également dessiné les vues de neuf églises de Rome; ces vues, que l'on estime, ont été gravées par différents artistes. Il avait des connaissances étendues en architecture, et il avait composé quelques poésies burlesques, qui, au dire de Baglioni, n'étaient pas sans mérite. Maggi mourut à Rome, âgé de 50 ans, dans un état qui, bien que voisin de la misère, n'éteignit jamais sa gaîté. P—s.

MAGHYARY (Étienne), hussard dans le régiment autrichien de Belessnay, depuis Stipcicz, éprouva les vicissitudes de la fortune d'une manière bien extraordinaire. Pendant la guerre de la succession autrichienne (1748), il avait reçu son congé à cause d'une blessure qui lui ôtait l'usage d'une de ses mains. Étant en chemin pour se rendre dans sa famille, il se

trouva dans une auberge avec un major prussien, qui était porteur de dépêches importantes. Maghyary, quoique sans armes et blessé, forma le projet de l'arrêter; il prit si bien ses mesures, et il se conduisit avec tant de présence d'esprit, qu'il se saisit de lui et le conduisit au quartier-général du prince Charles de Lorraine. Le prince, transporté de joie, lui dit : « Brave soldat, je veux que tu re- « prennes du service; je te fais lieute- « nant dans la compagnie de mes « hussards, et tu seras avec moi ». On peut penser que Maghyary répondit à cet appel. Après s'être distingué en toutes circonstances et ayant été, au commencement de la guerre de sept ans, nommé capitaine, il demanda, en 1757, qu'on voulût bien le placer en cette qualité, dans le régiment où il avait reçu son congé; cette faveur lui fut accordée. Au mois de juillet, dans une escarmouche, près de Zwitau, il ramena un grand nombre de prisonniers. Le 30 avril 1758, ayant attaqué près de Mittelwald, dans le duché de Glatz, un détachement qui lui était de beaucoup supérieur, il le mit en fuite et en ramena le commandant avec 38 hommes. En 1759, il était major dans son régiment, et au mois de juillet 1760, il poussa sur l'Oder un corps de partisans, et défit tout ce qu'il rencontra. En 1761, ayant été transféré dans les hussards de Spleny, il tomba, en 1762, sur le détachement prussien qui occupait Kirchbeim et l'anéantit. En 1767, il fut nommé lieutenant-colonel dans Nauendorf, hussard. Marie-Thérèse l'en fit colonel en 1773, et l'anoblit. En 1777, il fut élevé au grade de général-major, et reçut l'ordre d'Élisabeth. Il mourut en 1790, après avoir fourni une carrière aussi belle, aussi longue qu'elle avait été singulière. G—y.

MAGLOIRE (Saint), archevêque de Dol, que les hagiographes gallois nomment *Maelor* ou *Maglor*, en latin *Maglorius*, né à Graweg, nom dans lequel on peut reconnaître celui de Gwareg, grande paroisse du diocèse de Quimper, ou bien Gwavreg, Gwereg, Guérec, Bro-Guérec, etc., anciens noms du Morbihan, contrée dans laquelle le P. Albert Legrand le fait naître. Cette opinion cependant ne s'accorde pas avec celle de Lobineau et de Butler. D'après ces deux auteurs, saint Magloire serait, comme son cousin germain, saint Samson, originaire de la Vénétie anglaise, et non de la Vénétie armoricaine. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont aussi difficiles à préciser. Né en 535, suivant Albert Legrand, il mourut le 24 octob. 617. Butler et D. Lobineau donnent lieu de croire qu'il naquit vers la fin du Ve siècle, et qu'il vécut jusqu'au 24 octobre 575, suivant le premier, ou jusqu'au 24 octobre 586, suivant le second. Un fait sur lequel s'accordent tous les biographes de saint Samson et de saint Magloire, et qui serait propre à faire prévaloir l'opinion de D. Lobineau et de Butler, c'est que ces deux pieux personnages étaient encore fort jeunes quand leurs parents les envoyèrent, l'un et l'autre, étudier au monastère de Lan-Iltyd ou Lan-Iltud-Waur, aujourd'hui Lantwit, dans le comté de Glamorgan, voisin de la Vénétie anglaise. Saint Ildut, à qui, suivant le livre des Tryades, est due l'introduction de la charrue dans le pays de Galles, y dirigeait alors un collége dans lequel on enseignait toutes les sciences divines, les lettres humaines, les arts libéraux ou industriels, même l'agriculture, où excellaient saint Ildut et ses moines. Lorsqu'ils furent en âge

de choisir un état, Samson se retira dans un monastère, et Magloire chez ses parents. Peu après, toute la famille de Samson se consacra à Dieu. Magloire, touché de cet exemple, alla trouver son cousin avec Umbrafel, son père, Afrèle, sa mère, et ses deux frères. Ils résolurent tous de quitter le monde, et distribuèrent aussitôt leurs biens aux pauvres et aux églises. Magloire et son père s'attachèrent plus particulièrement à saint Samson, et ils obtinrent de lui de prendre l'habit monastique dans la même maison. Umbrafel fut envoyé depuis en Irlande, et chargé du gouvernement des monastères de ce pays. Lorsque Samson eut été sacré évêque régionnaire, il s'associa Magloire qu'il avait élevé au diaconat, et l'emmena avec lui dans la Bretagne Armorique, se flattant avec raison qu'il lui serait d'un grand secours dans ses travaux apostoliques, et qu'il contribuerait, par son zèle, à la propagation de l'Évangile dans un pays où la foi ébranlée par l'effet de guerres continuelles, demandait à être ravivée. Le temps que Magloire ne consacrait pas à ses missions, il le passait dans le monastère de Kerfeunteun, à Lanmeur, dont Samson l'avait nommé abbé. Il lui avait aussi conféré la prêtrise, afin qu'il pût lui succéder dans l'exercice des fonctions épiscopales. Samson, élu archevêque de Dol, appela Magloire près de lui à son lit de mort, et le présenta à ses chanoines, en les exhortant à le choisir pour leur prélat. Cette proposition ayant été accueillie avec empressement, Magloire fut presque aussitôt consacré dans son église métropolitaine. Mais, trois ans s'étaient à peine écoulés, que ce saint homme, qui n'avait accepté l'épiscopat qu'avec crainte et après la plus vive résistance, résigna ses fonctions et en investit un saint religieux nommé Budoc, qu'il sacra après avoir obtenu le consentement du peuple, mais sans avoir consulté les évêques voisins. Tel était alors l'usage en Bretagne. Néanmoins, les évêques de France désapprouvaient ce mode d'élection, et le second concile de Tours défendit aux Bretons établis dans l'Armorique de le suivre à l'avenir. Magloire se retira ensuite, avec quelques-uns de ses moines, dans un lieu solitaire entre Dol et la mer, à une demi-lieue de la ville. Il y bâtit un oratoire et de petites cellules pour lui et ses compagnons, se berçant de l'espoir qu'il pourrait y passer les jours et les nuits à chanter les louanges de Dieu à l'abri des importuns. La vénération et la confiance qu'il avait inspirées devinrent des obstacles à l'accomplissement de ses souhaits : les uns venaient lui demander des conseils, les autres, des aumônes ou des prières. L'affluence devint bientôt telle, qu'afin de s'y soustraire, il forma le désir de se réfugier dans un désert. Mais Budoc le détourna de ce projet, et il était résigné à continuer la vie dont il ne pouvait s'affranchir, quand un riche seigneur, guéri par ses soins et son intercession, lui témoigna sa reconnaissance par le don de la moitié d'une terre dans l'île de Jersey, don qui aurait promptement été suivi de celui de l'autre moitié de cette terre. Le P. Albert Legrand, voulant expliquer ces dons, cite, à cette occasion, des miracles que D. Lobineau, moins crédule, rejette avec raison. Cette explication était d'ailleurs superflue, puisque les îles de Jersey et de Guernesey ayant été données par le roi Childebert à saint Samson, pour qu'elles appartinssent à perpétuité, ainsi que plusieurs autres îles du littoral de la

Normandie, au monastère de Dol, tout don partiel était, sinon impossible, du moins sans objet. Quoi qu'il en soit, Magloire vint à Jersey avec soixante-deux religieux, et y bâtit un monastère où il s'imposa, jusqu'à sa mort, les plus rudes austérités. Il fut enterré dans ce monastère, d'où son corps, renfermé dans une châsse d'argent doré, fut apporté, dans le IXe siècle, à l'abbaye de Lehon. Il y resta jusqu'en 973, que Salvator, évêque d'Aleth, afin de le soustraire aux Normands qui envahissaient la Bretagne en s'y livrant à toutes sortes de profanations, emporta les reliques de saint Magloire et de saint Samson à Paris, et les déposa dans la chapelle du palais où Hugues-Capet fonda un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, sous l'invocation de saint Barthélemi, apôtre, et de saint Magloire. Cette chapelle ne conserva pourtant qu'une partie des reliques de saint Samson et de saint Magloire, ainsi que de celles de dix-sept autres saints bretons qui y avaient été transportées en même temps, car Hugues-Capet permit ensuite aux Bretons d'en emporter chez eux des portions. Une partie de celles de saint Magloire fut rapportée dans la cathédrale de Dol. Les chanoines réguliers qui étaient dans la chapelle de St-Barthélemi furent transférés dans celle de Saint-Nicolas, située dans l'intérieur du palais. Mais, en 1138, les religieux de Saint-Magloire, qui se trouvaient trop à l'étroit et trop près du palais, se transportèrent au faubourg Saint-Jacques, dans la maison voisine de leur ancien cimetière, et dont l'abbaye de Lehon devint un prieuré. Le revenu de celle de Saint-Magloire, de Paris, fut réuni, en 1564, à l'évêché de cette ville, et en 1620, l'église fut donnée, avec les bâtiments, aux prêtres de l'Oratoire, qui devinrent dépositaires de la portion des reliques de saint Magloire conservée à Paris. Cachées avec d'autres reliques dans le jardin du séminaire en 1793, elles en furent retirées en 1797, et placées dans le massif du maître-autel de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, où elles restèrent jusqu'en 1835, qu'on les renferma dans une belle châsse de bois doré. On ne put reconnaître alors à quels saints appartenaient précisément les diverses parties de ces précieux restes, parce qu'un séjour de quatre ans en terre en avait détruit les titres; mais on eut la certitude qu'elles étaient authentiques. Aussi l'archevêque de Paris, voulant solenniser cette découverte, officia-t-il lui-même pontificalement dans l'église Saint-Jacques, le 25 octobre de la même année. D. Mabillon a inséré, dans le tome Ier de ses *Actes bénédictins*, la vie de saint Magloire, et, dans le tome III de ses *Analectes*, l'histoire de la translation des reliques du même saint, ouvrages bien différents sous le rapport de la composition; car, au jugement de D. Rivet, l'auteur de la Vie est un conteur de fables et de puérilités (auxquelles nous n'avons eu aucun égard pour la rédaction du présent article), tandis que l'historien des reliques est un écrivain plein de mérite et de bonne foi, digne enfin de l'abbaye de Lehon, dont on croit qu'il était religieux. On trouve aussi ces deux ouvrages parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale (nos 837 et 5283). On peut en outre consulter la Vie de saint Magloire dans les recueils d'Albert Legrand, D. Lobineau, Baillet et Butler; mais il convient de dire que le premier de ces légendaires s'est fait l'écho fidèle des fables dont saint Magloire a été le sujet.

P. L—T.

MAGNANI (Christophe), peintre d'histoire et de portraits, né à Pizzighitone, florissait en 1580, et fut élève de Bernardino Campi. Il sut tellement profiter des leçons de cet habile maître, qu'à l'âge de vingt-deux ans il avait mérité d'être chargé d'un grand nombre de travaux, en concurrence avec les plus habiles peintres de son temps. A Cremone, il peignit quelques tableaux d'autel dans l'église de Saint-Dominique, et, en société avec Horace d'Azola, une partie de la voûte de St-Abondio, dans le couvent des Théatins. Le Sojaro avait peint la *Nativité de Jésus-Christ*, dans l'église de Saint-Pierre de Cremone; Magnani peignit, dans la voûte, plusieurs tableaux en petit, relatifs au sujet principal. Le tableau de *Saint Jacques et de Saint Jean*, qu'on voit dans le couvent de Saint-François, à Plaisance, quoique exécuté dans sa première jeunesse, est bien entendu et heureusement composé. Outre ces tableaux d'histoire, il a peint, avec un rare talent, un grand nombre de portraits pleins de force et de naturel. Doué d'un coup d'œil prompt et sûr, d'une mémoire, pour ainsi dire, tenace, il lui suffisait de voir une seule fois quelqu'un pour en faire un portrait aussi ressemblant que l'aurait pu faire un autre peintre, après un grand nombre de séances. Il aurait sans doute acquis une réputation plus étendue, s'il n'était mort à la fleur de son âge. P—s.

MAGNASCO (Étienne), peintre génois, né vers 1665, fut élève de Valerio Castillo. Il profita habilement des leçons de ce maître et se fit bientôt connaître par un grand nombre d'ouvrages remarquables, notamment par ses tableaux de *Saint Hugues faisant jaillir l'eau d'un rocher*, et de la *Mort de Saint Joseph*, dans l'église du grand hôpital. Il avait étudié son art à Rome, pendant plusieurs années, mais il mourut en 1695, âgé de trente ans environ, laissant peu d'ouvrages, mais universellement regretté. — Il eut un fils nommé *Alexandre*, né en 1681, connu plus particulièrement sous le nom de *Lissandrino*, et qui étudia la peinture à Milan, sous la direction de l'Abbiati. C'est à ce maître qu'Alexandre dut cette fierté de pinceau, cette touche hardie, et un peu heurtée dont il avait usé dans ses grandes machines, et que l'élève eut le talent de transporter dans ses tableaux de genre, tels que sujets bizarres et d'invention, spectacles populaires, scènes familières; et l'on peut, sans balancer, le regarder comme le Cerquozzi de cette école. Ses petites figures ont rarement plus de six pouces de hauteur. Des pompes sacrées, des écoles de jeunes filles ou de garçons, des chapitres de moines, des exercices militaires, des travaux d'artisans, des synagogues de juifs, tels sont les sujets qu'il se plaît à traiter, et dans lesquels il réussit le mieux. Ses ouvrages sont communs à Milan. Il en existe quelques-uns dans le palais Pitti à Florence, où il demeura pendant plusieurs années, très-bien accueilli du grand-duc Jean-Gaston et de sa cour. Il travaillait volontiers dans les tableaux des autres peintres, et y adaptait des sujets avec infiniment d'esprit. C'est ainsi qu'il coopéra aux paysages de Tavella et aux ruines d'architecture de Clément Spera, à Milan, et de quelques autres artistes. Son genre de talent fut plus estimé cependant des étrangers que de ses compatriotes. Cette touche heurtée, quoique jointe à un grand sentiment et à un dessin suffisant, ne plut point aux Génois, accoutumés au fini et à la fonte de couleurs qui distinguent les

peintres de leur école. Aussi Magnasco a-t-il très-peu travaillé dans sa patrie, et n'y a-t-il formé aucun élève. Mais celui qu'il donna à l'école vénitienne, Sébastien Ricci, suffit pour établir l'excellence de ses principes. Lissandrino mourut en 1747.

P—s.

MAGNÉ. *Voy.* Marolles, XXVII, 236.

MAGNI (Pierre-Paul), chirurgien, était né, vers 1525, à Plaisance. Employé d'abord aux armées, il se trouvait, en 1551, dans le Piémont, et en 1571, en Espagne. Plus tard, il s'établit à Rome, et l'on sait qu'il y pratiquait son art, en 1586, avec une certaine réputation. C'était, au surplus, un bon homme, grand partisan de la saignée et des sangsues; mais très-soumis aux médecins dont il suivait aveuglément les ordonnances. Il ne se servait que d'une seule lancette, et il avait toujours soin de pratiquer une ouverture assez large pour que le sang coulât facilement. Son principal ouvrage est intitulé : *Discorso sopra il modo di sanguinar, attacar le sanguisughe, le ventose, le fregazioni ed i vesicatori al corpo umano*, Rome, 1583, 1584, 1586, in-4° fig.; trad. en français, Lyon, 1586, in-12. Ce traité sur la saignée eut en Italie un succès constaté par ses réimpressions multipliées jusqu'au milieu du XVIIe siècle. M. Portal, après avoir cité, dans son *Histoire de l'anatomie*, V, 602, un passage de la traduction française, qui contient, il est vrai, des détails minutieux sur la nécessité, pour le chirirgien qui fait une saignée pendant la nuit, de n'être éclairé que par une chandelle, dit « que si jamais on prend le parti « de brûler les livres inutiles, on « devra commencer par celui de « Magni ». Toutefois, cet ouvrage ne laisse pas d'avoir son utilité pour l'histoire de l'art, et il est recherché par les curieux qui préfèrent les anciennes éditions, parce que les planches n'en ont point été retranchées.

W—s.

MAGNIEZ (l'abbé Louis-François), lexicographe, mort en 1749, est l'auteur du *Novitius, seu Dictionarium magnum latino-gallicum*, Paris, Huguier, 1721, 2 vol. in-4°. Il n'a paru que cette édition, quoique des exemplaires portent un nouveau frontispice, et les dates de 1733, 1740 et 1750. On en rencontre difficilement de complets, c'est-à-dire avec des corrections et additions à la fin du second volume. Ce dictionnaire, fort estimé dans son temps, et qui conserve encore aujourd'hui quelque réputation, contient non-seulement les différentes acceptions des mots latins, d'après les auteurs classiques, mais aussi celles qu'ils ont dans la traduction vulgate de la Bible, dans le Bréviaire et les écrivains ecclésiastiques. On y trouve de plus les noms des personnages célèbres, des évêchés, des conciles, des hérésies, les noms géographiques, mythologiques, scientifiques, etc. Les détails où l'auteur est entré sur la description et les vertus des plantes prouvent qu'il était versé dans la botanique. Plusieurs bibliographes et même Barbier lui donnent le prénom de *Nicolas;* mais Debure, dans la table de sa *Bibliographie instructive*, l'appelle *Louis-François*. Le *Catalogue* de la Serna-Santander cite, sous le nom de *Louis-François Magniez de Woimont*, qui est sans doute le même, un ouvrage intitulé : *Le Postulant*, ou *Introduction et essai de méthode pour commencer l'étude de la langue latine par la traduction*, Paris, chez Huguier, 1722, un vol. in-8°.

P—rt.

MAGON *de Labalue* (Jean-Baptiste), banquier de la cour de Louis XVI, né à Saint-Malo en 1713, se montra, dès le commencement de la révolution, fort opposé aux innovations, et par conséquent très-attaché à l'ancienne monarchie. Par suite de ces opinions contre-révolutionnaires, il fit passer, en 1791, aux princes émigrés des sommes considérables. Arrêté pour ce fait en 1793, il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort, le 1er thermidor an II (19 juillet 1794), pour avoir fourni (selon l'acte d'accusation) de 1790 à 1792, plus de six cent mille francs au comte d'Artois, au prince de Condé, etc. Ses héritiers ayant sollicité, à l'époque de la restauration, le remboursement de cette somme prêtée aux princes émigrés, Louis XVIII ou ses ministres repoussèrent durement leur demande. Elle fut mieux accueillie par Charles X, et la dette fut reconnue par ce prince; mais il n'avait rien fait encore pour se libérer lorsqu'il fut détrôné en 1830. Après cet événement, les héritiers Magon de Laballue n'eurent plus de recours que sur les propriétés du monarque exilé. Les tribunaux accueillirent leur demande, et, après un procès, les six cent mille francs furent payés intégralement aux héritiers Magon, sur les bois appartenant au monarque déchu. — Son frère Magon *de la Bélinaye*, âgé de quatre-vingts ans, fut aussi condamné à mort le même jour, par les mêmes juges, et pour des motifs à peu près semblables. — Magon *de Villuchet*, de la même famille, âgé de soixante-sept ans, fut condamné à la même peine, par le même tribunal, le 2 messidor an II (juin 1793), ainsi que son fils *Jean-Baptiste* Magon *de Coëtizac*, pour avoir *déclamé contre la représentation nationale, et traité de monstre sanguinaire l'ami du peuple Marat.*

M—D j.

MAGUE *de Saint-Aubin* (Jacques-Antoine), comédien et auteur dramatique, naquit à Compiègne, en 1746 (1), et embrassa de bonne heure la carrière du théâtre : mais comme il était boiteux et qu'à une physionomie assez commune il joignait un organe désagréable, il dut se borner aux rôles de grimes, de caricatures et de travestissements, dans lesquels sa réputation précéda celle de Bordier, de Volange, de Beaulieu et de leurs successeurs. Après avoir joué quelques années en province, et notamment à La Rochelle, où il fit représenter, en décembre 1777, *la Lingère*, parodie de la Belle Arsène, en deux actes, en prose, mêlée de chants, il vint à Paris et fut engagé au théâtre des Grands-Danseurs du roi (aujourd'hui théâtre de la Gaîté); mais fatigué des remises que lui faisait essuyer le directeur Nicolet, pour la réception et la représentation des pièces qu'il lui offrait, et ne pouvant soutenir la concurrence avec Lelièvre, acteur en vogue, il s'enrôla dans la troupe de Nicolet le cadet (surnommé le pauvre), qui dirigeait alors un théâtre de parades, dans le genre de celui des Associés. Cette troupe s'étant dissoute par suite de la vie déréglée du directeur, Mague, qui avait pris pour nom de guerre celui de *Saint-Aubin*, s'engagea avec Leclerc, ancien acteur de Nicolet l'aîné, et le suivit en province. De retour à Paris, il entra à l'Ambigu-Comique en 1781, et y débuta, le 8 novembre,

(1) Cette date approximative prouve que l'éditeur des *Mémoires et correspondances de Favart* s'est trompé, dans la note de la page 288, t. II, en attribuant à Mague de Saint-Aubin, qui était peut-être encore au berceau, la lettre d'un Saint-Aubin, datée de 1749.

dans le *Parisien dépaysé*, ou *Chaque oiseau trouve son nid beau*, comédie-proverbe de sa composition, où il jouait sept rôles différents, et il obtint des directeurs Audinot et Arnould, un engagement de 4,000 francs. Mague était déjà connu à Paris comme auteur : il avait donné, la même année et au même théâtre, *les Tracasseries de Village*, comédie en un acte, en prose, et il avait fait représenter sa parodie de la Belle Arsène le 21 septembre, au théâtre du bois de Boulogne, devant la cour, et le 21 octobre, devant le duc d'Orléans, à Saint Cloud. Il donna encore à l'Ambigu, en 1782, *le Cabinet de figures*, ou *le Sculpteur en bois*, comédie en un acte, en prose, qui amena une discussion de plagiat entre Mague et Cuinet d'Orbeuil, auteur de la comédie *l'Automate*. Bientôt, par inconstance ou par susceptibilité de caractère, il quitta l'Ambigu, devint directeur de troupe ambulante, et fit jouer, le 30 novembre 1783, à Dijon, *les Fêtes Dijonnaises*, ou *l'Apothéose des hommes illustres* nés dans cette ville, pièce en vers et en un acte, mêlée de chants, avec un divertissement. L'auteur, sa femme et sa fille, y remplissaient les rôles de Bacchus, de la Gloire et d'Euterpe. A Lyon, il fit représenter et imprimer, en 1784, *la jeune Thalie*, intermède en vers, mêlé de vaudevilles et de danses, et *les Fêtes d'Astrée*, ambigu-lyrique, en trois intermèdes, en prose, mêlé de vaudevilles. Sa direction n'ayant pas prospéré, il revint à Paris, rentra dans la troupe de l'Ambigu, alors sans domicile, et y reparut, à la foire Saint-Germain, le 24 mars 1785, dans les divers rôles de son Parisien dépaysé, qu'on joua souvent, et où il fut toujours applaudi. Peu de jours après, il y donna une autre comédie en un acte, *la Maison à garder*, qui n'obtint qu'un succès éphémère. L'auteur errait de théâtre en théâtre : en 1787, il était à celui des Délassements-Comiques, où il fit représenter, le 31 juillet, *Bagare*, comédie en deux actes, en prose, mêlée de vaudevilles, parodie de l'opéra de *Tarare*, de Beaumarchais, et, le 4 décembre, une autre comédie en deux actes, mêlée de vaudevilles, *la Nuit Champêtre*, ou *les Mariages par dépit*, déjà avantageusement connue en province, et qui passe pour le meilleur ouvrage de l'auteur. En 1788, il fit imprimer à Paris *les Amateurs*, comédie en deux actes, en prose; mais nous ignorons si elle était nouvellement représentée, ou si elle l'avait été précédemment en province. Vers le même temps, il publia (sous le pseudonyme de Mlle Javotte) *les Chiffons*, ou *Mélange de raison et de folie*, in-8°. En 1790, Mague était au théâtre des Associés, où l'on reprit *la Nuit Champêtre*. Il y donna aussi, *les Hochets*, opéra-comique en deux actes, pièce assez originale, mais où la décence n'est pas assez respectée. En 1791, il était encore au même théâtre auquel le directeur, Sallé, avait donné le nom de théâtre Patriotique. Mais en 1792, Mague revint à l'Ambigu, qu'il quitta l'année suivante pour entrer au théâtre des Variétés-Amusantes (troisième du nom), dirigé par Lazzari. Parmi les ouvrages qu'il dut y donner, nous ne pouvons citer (2) que deux comédies

(2) Il serait difficile de donner une liste complète de tous ceux de Mague de St-Aubin, parce que les almanachs des spectacles de Duchesne, avant 1792, ne font aucune mention des petits théâtres; que ceux de 1793 et 1794 n'en donnent pas les répertoires; que ces almanachs offrent une interruption jusqu'en 1799, et une autre de 1800 à 1815, et qu'enfin les autres almanachs qui ont rempli ces lacunes, ou qui ont paru depuis, ont généralement négligé de faire connaître les auteurs des pièces représentées aux spectacles forains.

en prose représentées en 1797, *l'Épreuve paternelle*, en deux actes, et *les Lubies*, en un acte. Après l'incendie de ce théâtre, le 30 mai 1798, Mague reprit la vie nomade de comédien ambulant, et se dirigea sur la Bretagne. Il fit jouer et imprimer à Nantes, la même année, *le Corsaire Nantais*, ou *la Reprise du Voltigeur*, comédie historique en un acte, en prose, mêlée de chants. Il était à Rennes en 1802, et il y laissa des livres, des pièces de théâtre et des manuscrits, pour payer des dettes criardes. Sa position devenait plus pénible à mesure qu'il avançait en âge. Hors d'état de remonter sur les planches et de composer des ouvrages dramatiques, il se fit écrivain public et s'établit à Paris dans une échoppe, au coin des rues Traversière et Richelieu. Lorsque enfin les infirmités de la vieillesse ne lui permirent plus de tirer parti de cette dernière ressource, il obtint d'être admis comme *bon pauvre* à l'hospice de la vieillesse (Bicêtre). Il y entra le 16 décembre 1822, et y mourut le 15 septembre 1824. Dans la *Biographie portative des Contemporains*, on a confondu Mague avec un autre (3), Saint-Aubin (Camille), aussi auteur dramatique et comédien, depuis longtemps retiré du théâtre. A—T.

MAHÉ (Joseph) naquit le 19 mars 1760, à Arz, petite île du Morbihan, située à une lieue et demie de Vannes, et dont la population, agglomérée dans une douzaine de villages présentant ensemble une superficie de 324 hectares, a, pour principale industrie, la navigation au commerce ou au service de l'État. La vie de marin a tant d'attraits pour les habitants de cette île, qu'ils l'embrassent presque tous de père en fils, et qu'on y compte habituellement une soixantaine de navires d'un assez fort tonnage, montés par des marins et commandés par des capitaines Arzais. Le père de Mahé, qui exerçait cette profession, lui fut enlevé de bonne heure. Cette perte prématurée et la modicité des ressources du jeune Mahé, faillirent l'empêcher de continuer ses études au collége de Vannes, où il s'était déjà fait remarquer parmi les quinze cents élèves qui s'y trouvaient. Des mœurs pures, des goûts sérieux, une propension à la piété et au recueillement, ayant révélé sa vocation, il entra au séminaire ; et, après avoir terminé son cours de théologie, il fut nommé vicaire à Kervignac, et attaché peu après, avec le même titre, à la paroisse de St-Salomon de Vannes. Ce fut là que la révolution le trouva environné de la considération publique. Pendant tout le temps que les ecclésiastiques furent en butte aux persécutions, Mahé, bien que proscrit, ne voulut pas s'éloigner du département qui l'avait vu naître, et il fit diversion aux ennuis et aux inquiétudes de sa solitude, soit en se livrant à l'étude de la musique où il acquit, sans aucun secours, une grande habileté, soit en instruisant les enfants de l'ami qui le sauvait, au péril de ses jours. Mais si le dévouement actif de cet ami conserva la vie à Mahé, il ne put aller jusqu'à l'empêcher de subir, vers la fin de la tourmente révolutionnaire,

(3) Aux douze pièces que contient l'article Mague Saint-Aubin dans la *France littéraire*, nous en avons ajouté quatre : la *Maison à garder*, les *Hochets*, l'*Épreuve paternelle* et les *Lubies*, qui, peut-être, n'ont pas été imprimées ; mais nous en avons retranché *Ésope à la Foire*, comédie épisodique en un acte et en vers libres, jouée à l'Ambigu en 1782, et imprimée la même année, Amsterdam et Paris, in-8°. Cette pièce, réimprimée dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres*, 1786, in-18, est précédée d'un jugement et anecdotes, où l'on assure qu'elle est d'un jeune homme aussi modeste qu'honnête, qui a désiré garder l'anonyme.

une année de captivité. Quand, en 1802, M. de Pancemont fut nommé au siége de Vannes, il accueillit favorablement la recommandation que Jullien, alors préfet du Morbihan, lui fit de l'abbé Mahé, et le pourvut d'un canonicat. La nouvelle position de Mahé lui laissa des loisirs qui tournèrent au profit de la science. Aussi le vit-on acquérir promptement une érudition variée. Musique, dessin, mathématiques, langues, littérature, philosophie, histoire, archéologie, il connaissait tout et parlait de tout en homme chez qui l'étude n'avait pas étouffé l'imagination. En 1806, le père David, ancien religieux de Prières, s'étant démis des fonctions de bibliothécaire de la ville de Vannes, fit agréer pour son successeur l'abbé Mahé, qui fut, en même temps, nommé aumônier du collége. Ces deux emplois qui, réunis, ne lui procuraient qu'un modique traitement annuel de 800 fr., n'étaient pas pour lui des sinécures, car ils lui prenaient la plus grande partie de son temps. Toutefois, ils ne l'empêchaient ni de poursuivre ses travaux scientifiques, ni même de suppléer les professeurs du collége que la maladie éloignait momentanément de leurs chaires. Un cumul si peu coûteux et si utile à la ville de Vannes semblait devoir assurer à Mahé la perpétuité de ses fonctions. Il en fut tout autrement. La réaction politique et religieuse suscitée par les événements de 1815, lui ravit son emploi de bibliothécaire et celui d'aumônier. Le premier fut supprimé à l'instigation de quelque personnes qui, sous le prétexte d'une dépossession antérieure, réclamèrent et obtinrent d'une administration complaisante la majeure partie des livres de la bibliothèque. Ainsi fut anéanti un établissement à l'accroissement duquel Mahé avait puissamment contribué. Quant à ses fonctions d'aumônier, la révocation en fut provoquée par l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Dialogue sur la grâce efficace par elle-même, entre Philocaüs et Aléthozète*, Paris, 1818, in-12. Cet ouvrage, où Mahé réfutait les doctrines professées par les jésuites dans deux missions qu'ils venaient de faire à Vannes, fut dénoncé à M. de Bausset, évêque de cette ville, comme entaché de jansénisme et renfermant des propositions contraires à l'orthodoxie. L'abbé Mahé était gallican, et c'est vraisemblablement par son appréhension de l'influence ultramontaine, qu'il fut porté à combattre les principes d'une société que le passé lui représentait comme un auxiliaire fidèle de la cour de Rome. Toutefois, il avait écrit sous la seule inspiration de sa conscience, et peut-être eût-il mieux valu laisser tomber dans l'oubli un ouvrage impuissant, malgré le talent de son auteur, à ressusciter des controverses auxquelles les préoccupations politiques auraient interdit l'importance et les résultats qu'attribuait déjà à cette publication le souvenir de temps bien différents. L'opinion contraire prévalut. On vit, ou plutôt on feignit de voir dans Mahé un nouveau Pascal, et, dans ses *Dialogues*, de nouvelles Provinciales. M. de Bausset, malgré son esprit de tolérance, ne put s'empêcher de reconnaître que quelques-uns des reproches adressés aux Dialogues étaient fondés; dès lors ce fut pour lui un devoir d'en interdire la lecture aux jeunes séminaristes, et, par une conséquence naturelle, de retirer à leur auteur ses fonctions d'aumônier, afin qu'il ne fît pas germer dans le cœur des enfants soumis à sa disci-

pline des doctrines erronées. Mahé souscrivit aux décisions de son supérieur ecclésiastique, et arrêta, par la suppression de son livre, le scandale dont il avait été le prétexte. Libre désormais de tous devoirs publics, il se livra avec ardeur à ses études favorites ; l'archéologie occupa presque tous ses instants. Depuis un assez grand nombre d'années, il employait ses vacances à explorer et à dessiner les nombreux monuments qui couvrent le sol du Morbihan. Ces débris gigantesques, en harmonie avec un ciel nébuleux, de sombres forêts, une mer orageuse, en rappelant d'étranges mœurs, une religion barbare, avaient dû provoquer l'attention d'un homme méditatif et lui montrer que le peuple qui les éleva n'était pas dépourvu de puissance ; que ses idées ne manquaient ni d'élévation ni d'ensemble. Ce qui n'avait d'abord été pour Mahé qu'un simple objet de curiosité, devint insensiblement le but de recherches savantes qu'il réunit et coordonna dans son *Essai sur les antiquités du Morbihan*, Vannes, 1825, in-8°, avec planches. Lui-même dessina, et M. Lebot fils grava les planches représentant un grand nombre de monuments et d'objets d'art recueillis dans les fouilles. Ce livre, meilleur pour le fond que pour la forme, est écrit sans prétention, mais avec une grande clarté. Tout ce qui se rattache à la nationalité bretonne est discuté ou décrit. Les antiquités historiques du Morbihan, son commerce maritime célébré par César et Diodore de Sicile, ses colonies, ses guerres, le véritable nom de sa capitale, la nomenclature et la description des monuments celtiques, la philologie bretonne, y sont traités avec une rectitude de jugement qui a réuni la presque unanimité des suffrages. Quelques légères dissidences d'opinion sur la véritable situation de l'ancienne capitale de la Vénétie armoricaine, sur la destination des *Tumulus* ou *Barows*, et sur la statue de Quinipily, déterminèrent le spirituel et caustique auteur des *Lettres morbihannaises*, insérées dans le *Lycée armoricain*, à entamer avec le savant chanoine de Vannes une polémique qui commença par la lettre publiée dans le tome 7, pages 507 et suivantes du Lycée. Mahé y répondit dans le tome 8 (pages 120-124). Une nouvelle lettre qui se trouve dans le même volume, pages 240-250, motiva une réplique de Mahé, aussi insérée dans ce volume, pages 453-458. Cette discussion se termina par une troisième lettre morbihannaise, (tome 9, pages 80-90). Les critiques que renfermaient les *Lettres morbihannaises* portaient plus particulièrement sur les antiquités monumentales. La partie de l'ouvrage qui traitait des mœurs du pays encourut d'autres reproches ; on trouva que l'auteur s'était trop complu dans le récit des contes de sorciers et autres croyances populaires qui font le charme des veillées du pays, et que, loin de chercher à les déraciner, il semblait s'être proposé de les propager. Cette accusation qu'aurait dû repousser le caractère seul de l'auteur, tombe devant la lecture de plusieurs passages de son livre, où, s'appuyant sur la physique, il explique certains phénomènes naturels, et démontre, même aux plus crédules, combien il est tout à la fois absurde et contraire aux intérêts sainement entendus de la religion catholique, de chercher à perpétuer des idées de miracles qui ne peuvent désormais trouver place que dans quelques cerveaux malades ou chez les gens dépourvus d'instruction. M. de

Fréminville ayant publié, deux ans après, la première partie de ses *Antiquités du Morbihan*, Mahé lui adressa une lettre qui se trouve dans le 10e volume, pages 378-390 du *Lycée*, lettre dans laquelle il combattit plusieurs des opinions émises par ce savant archéologue. Un extrait de la réponse qu'y fit M. de Fréminville, fut inséré dans le tome 11 du même recueil, pages 97-99. Les antiquités nationales n'étaient pas les seules à l'étude desquelles Mahé se fût voué : celles des Grecs et des Romains avaient été de sa part l'objet de recherches profondes et suivies. C'est ainsi que M. de Penhouet, autre antiquaire breton, ayant, dans le 5e volume du *Lycée*, page 410, avancé, sur l'autorité de Sidoine Apollinaire, que les prêtres toscans pouvaient, à leur gré, et à l'aide de moyens empruntés à la physique, faire tomber la foudre, cette opinion paradoxale lui attira une réfutation de Mahé, insérée, comme la réponse de M. de Penhouet, dans le tome 6 du recueil déjà cité. Mahé relisait sans cesse Homère, mais ce n'était pas seulement pour en admirer les beautés littéraires. Esprit éminemment positif, il voulait encore que le chantre d'Achille et d'Ulysse suppléât au silence de l'histoire pour le siècle où il vécut, siècle qui, grâce à ce génie prodigieux, est devenu une époque chronologique, d'inaperçu qu'il eût été sans lui. Au milieu des récits, des épisodes, des allégories, des descriptions dont est remplie la double épopée du prince des poètes grecs, Mahé s'était appliqué à discerner quels avaient été jusqu'alors la religion, les mœurs, la civilisation, les sciences, les arts, en un mot, tout ce qui prouve la marche progressive de l'humanité. Le produit de ces richesses forme, sous le titre d'*Antiquités homériques*, un travail complet et assez volumineux qui n'a pas été publié. Mahé se délassait de ses travaux sévères par des recherches philologiques sur les poètes et les prosateurs gaulois, dont la naïveté avait pour lui de grands attraits. Vers la fin de sa vie, il les étudia avec une ardeur croissante, et si sa carrière s'était encore prolongée quelque temps, il eût extrait de cette nouvelle mine des productions d'un grand intérêt; c'est du moins ce que pensèrent ceux qui entendirent la lecture qu'il fit à la Société Polymathique du Morbihan, d'une série de lettres sur la mystérieuse Mélusine et sur Raymondin, son époux. Ces travaux, malgré leur importance, ne lui firent jamais négliger l'étude des livres saints. Peu satisfait des traductions de la Bible, il avait appris l'hébreu, le grec et le syriaque; et le rapprochement des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament lui avait fourni les moyens d'en faire un commentaire resté manuscrit. Bien digne de sentir des beautés appréciées à leur source primitive, Mahé en nourrissait son esprit et son cœur, les méditait sans cesse, et, même pendant ses repas, la Bible hébraïque était toujours ouverte et placée devant ses yeux. Il avait aussi commencé une interprétation des Psaumes, et, quand la mort le frappa, il était arrivé au 76e. Animé d'une piété sincère et d'une foi vive, il crut devoir, dans un savant mémoire sur le déluge universel, défendre l'autorité des livres saints attaquée par Dupuis, et réfuter, dans des notes critiques, la théologie de Bailly. Ces travaux, ceux sur la Bible, sur les Psaumes, et ses recherches sur les antiquités grecques ou celtiques, sont restés entre les mains de son ami, M. l'abbé Le Berre. Il les

avait, en grande partie, lus ou communiqués à la Société Polymathique du Morbihan, dont il fut le président après en avoir été le principal fondateur. Sa réputation, qui avait franchi les limites de son département, lui avait procuré le titre de membre correspondant de plusieurs autres sociétés savantes. On lui attribue encore, indépendamment des ouvrages déjà cités, un *Traité sur l'espérance chrétienne*, qu'il aurait composé dans sa jeunesse, mais de la publication duquel nous n'avons trouvé aucune trace. Il mourut à Vannes le 4 septembre 1831. P. L—T.

MAHERAULT (Jean-François-René), ancien professeur, né au Mans, le 3 mars 1764, fut élevé au collége de Louis-le-Grand, à Paris, et dès l'âge de vingt ans, suppléa, dans la chaire de rhétorique, au collège de La Marche, le recteur Dumouchel. Il était professeur d'humanités, au collége de Montaigu, quand l'université fut supprimée en 1790. Il prit peu de part aux événements de la révolution, et fut néanmoins chargé de quelques missions relatives à l'enseignement, entre autres de l'organisation de l'école militaire de Liancourt, en 1793, et de l'établissement consacré à l'éducation des enfants de couleur, en 1796. A la création des écoles centrales, il devint professeur des langues anciennes à l'école du Panthéon. Spécialement appuyé par François de Neufchateau, il fut nommé à l'époque de son ministere (1798), commissaire du gouvernement, près le Théâtre-Français, et contribua beaucoup à y réunir la plus grande partie des anciens acteurs qui avaient été divisés et dispersés par la révolution. Il conserva ces fonctions, sous l'empire, le consulat, et même sous la restauration, sans cesser de s'occuper de travaux littéraires et d'enseignement, autant que pouvait le lui permettre la faiblesse de sa santé. Ce ne fut qu'en 1809, qu'il se démit de sa place de professeur, bien que depuis longtemps il lui fût impossible de la remplir, frappé, comme il l'était, d'une paralysie presque complète. Il mourut à Paris, vers 1833. On a de lui : I. *In obitum d'Ormesson*, 1789, in-8°. II. *Histoire de la Révolution française* de 1789, Paris, 1792, in-8°. III. *Plan d'études*, 1794, in-8°. IV. *Notice sur Antoine Leblanc*, 1799, in-8°. V. *Notice sur la vie et les écrits de Deparcieux* (*voy.* ce nom, XI, 120), Paris, 1800, in-12. Mahérault a fourni, en 1791 et 1792, différents articles au *Journal de la langue française*, et publié quelques poésies dans divers recueils et journaux. Il s'occupait, dans les dernières années de sa vie, de la composition de deux poèmes qui sont restés inédits. Z.

MAHMOUD II, empereur de Turquie, né le 14 ramazan 1199 (20 juillet 1785), était fils du sultan Abdul-Hamid, et, si l'on en croit quelques auteurs, d'une Française, née en Provence, de famille noble, qui, après avoir été prise par des corsaires algériens, fut vendue au grand-seigneur et placée dans son harem. Il succéda à son frère aîné, Mustapha IV, à peine âgé de vingt-trois ans, lorsqu'une révolution sanglante lui ouvrit le chemin du trône, où il s'assit le 28 juillet 1808; et dès le 11 août suivant il alla, en grande pompe, ceindre le sabre d'Osman, dans la mosquée d'Éyoub. Son cousin Sélim III, sentant la nécessité d'une réforme militaire, avait créé le *nizam-djedid*, ou nouvelle milice, troupe régulière organisée selon l'usage européen; mais les janissaires ayant compris qu'il y allait de leur existence,

comme corps privilégié, s'étaient insurgés, et Sélim avait succombé. A sa place, les janissaires avaient couronné sultan Mustapha IV. Depuis un an Sélim languissait dans les prisons du sérail, lorsque le fameux Mustapha-Baïrakdar, pacha de Roustchouk, qui lui était dévoué, entreprit de le replacer sur le trône. Arrivé, avec ses troupes, à Constantinople, Baïrakdar entoura le sérail, menaçant d'en briser les portes, si on ne lui rendait Sélim. Les portes s'ouvrirent enfin, mais au lieu de son maître on ne lui livra qu'un cadavre. Le sultan Mustapha avait donné ordre de le faire mourir. Cet acte de cruauté ne lui profita point; Baïrakdar tira de l'obscurité du sérail son frère Mahmoud, et le proclama sultan. Ce prince venait d'être trouvé caché sous des nates et des tapis par les soins des eunuques, au milieu desquels il avait passé sa première jeunesse, n'ayant d'autres distractions que l'étude des littératures turque et persane qu'il posséda, toute sa vie, d'une manière supérieure; mais il lui était réservé de recevoir quelque temps avant son élévation des leçons d'un souverain qui avait passé par beaucoup d'épreuves. Devenu le compagnon de captivité de son jeune cousin, Sélim l'avait pris en affection, et, lui révélant la cause de ses malheurs, l'avait initié à sa haine contre les janissaires, ainsi qu'à ses projets de réforme; enfin il avait déposé dans l'esprit de son élève des germes que le temps devait mûrir et développer. La nature avait donné à Mahmoud une âme fortement trempée, et l'on put facilement juger, au début de son règne, que le nouveau sultan avait une volonté ardente et impétueuse que n'arrêteraient ni les obstacles ni les périls. L'empire se trouvait dans une des crises les plus dangereuses qu'il eût traversées depuis sa fondation. Dans la capitale, Mahmoud avait à redouter également la faction de Mustapha et celle de Sélim qui, tour à tour, soulevaient les janissaires et rendaient l'action du pouvoir impossible. Dans les provinces de l'Asie, en Europe, l'autorité du souverain était comme anéantie. La plupart des pachas, abusant des embarras où les guerres avec la France et la Russie avaient jeté l'empire, étaient parvenus à se rendre à peu près indépendants. Au milieu de tant de difficultés, le jeune sultan, voulant se donner le temps d'étudier sa position et laisser dormir les ressentiments, nomma Baïrakdar grand-visir, et le laissa gouverner en son nom. Reprenant alors avec plus d'activité tous les plans de Sélim, le ministre réformateur voulut réorganiser à la fois toutes les parties de l'administration. Il essaya d'établir les impôts suivant le mode européen; il augmenta la nouvelle milice, força les janissaires à se soumettre au joug de la discipline, enfin il sévit sans ménagement contre plusieurs pachas qui avaient manifesté des vues d'indépendance. Dans le premier moment la crainte fit tout plier sous sa volonté; mais bientôt son orgueil, son insolence, accrurent le mécontement. Ses ennemis n'attendaient qu'une occasion pour se soulever; il la leur fournit lui-même. Le troisième jour du ramazan (14 nov. 1808), Baïrakdar, se rendant, selon l'usage, chez le grand-mufti, ordonna à son escorte de dissiper la foule qui se pressait sur son passage. Aussitôt l'insurrection éclata; et cet homme si audacieux, manquant de résolution, se réfugia dans son palais, où le feu, mis aux maisons environnantes, ne tarda pas à se communiquer. Alors, emportant des bijoux et quelques sacs d'or, le visir alla s'en-

fermer dans une tour avec une esclave favorite et un eunuque noir, croyant ainsi échapper à l'incendie; mais tous les trois y furent asphyxiés. Cependant les rebelles assiégeaient aussi le sérail et manifestaient l'intention de rétablir Mustapha IV. Ce fut son arrêt de mort : Mahmoud, craignant pour lui-même, le fit étrangler à l'instant. Suivant une autre version, ce meurtre fut ordonné par Baïrakdar, qui, après une lutte opiniâtre, s'était retiré dans le sérail où les assaillans allaient l'atteindre, lorsqu'il mit le feu au magasin à poudre, et s'enterra sous les décombres (*voy.* MUSTAPHA-BAÏRAKDAR, XXX, 491). L'insurrection dura deux jours, pendant lesquels tout un quartier de Constantinople devint la proie des flammes. Enfin Mahmoud triompha, et débarrassé, par cette catastrophe, d'un visir trop puissant, le sultan parut s'occuper des soins du gouvernement beaucoup plus qu'il n'avait fait jusqu'alors. Fidèle sur ce point seulement aux usages de ses ancêtres, il fit égorger un fils de son frère Mustapha, et jeter dans le Bosphore quatre femmes de ce prince, soupçonnées d'être enceintes. Ce fut ainsi qu'il resta dernier et unique rejeton de la race du prophète. Lorsqu'il se fut par là bien assuré sur le trône, il reprit courageusement le système de réforme qui venait de coûter si cher à son ministre, et l'histoire doit reconnaître que, dans cette longue et terrible lutte qu'il n'a pas cessé de soutenir pendant tout son règne, il déploya un courage, un caractère véritablement extraordinaires. A une autre époque, et dans une situation plus indépendante, il eût peut-être renouvelé les prodiges du règne de Pierre-le-Grand; mais si les projets de ces deux princes eurent quelque analogie, si la réforme des janissaires surtout eut quelque ressemblance avec la destruction des strelitz, si énergiquement, si cruellement opérée par le czar, il faut dire, à la gloire de notre siècle, que de pareilles barbaries n'y sont plus possibles, même à Constantinople, et que si la réforme des janissaires, accomplie par Mahmoud fut moins prompte, moins absolue que celle des strelitz, elle n'en fut ni moins réelle, ni moins complète. Dans ses projets contre des voisins ambitieux, le jeune sultan n'obtint pas les mêmes avantages; il essuya au contraire des revers funestes et que nous croyons irréparables. La guerre s'était rallumée avec la Russie, dont les intrigues entretenaient toujours l'insurrection parmi les Serviens, les Grecs et d'autres sujets de l'empire ottoman. L'alliance de la France, long-temps sincère et profitable, s'était singulièrement refroidie, et elle avait presque entièrement cessé après le traité de Tilsitt, où les deux empereurs s'étaient partagé le monde, où l'empire turc était notoirement tombé dans le lot du czar. Le sultan ne se fit point illusion sur son avenir, mais il ne s'en effraya pas, et se mit sous la protection de l'Angleterre, seule puissance alors qui eût conservé son indépendance, et dont l'intérêt évident était de soutenir l'empire turc. Le Bosphore fut ouvert aux flottes britanniques, et, sur la mer du moins, l'ambition de la Russie fut suffisamment réprimée. Mais il n'en fut pas de même sur le continent, où le sultan éprouva de nombreux échecs. Indigné des conditions humiliantes que lui imposait l'orgueil moscowite, il rappela ses plénipotentiaires, et les opérations militaires recommencèrent avec un nouvel acharnement; mais les revers se renouvelèrent bientôt; les Turcs perdirent leur plus importante position

et furent complètement battus à Silistria. Cependant le grand-visir, qui les commandait en personne, attendit l'ennemi dont il soutint l'attaque avec plus d'art que les Ottomans n'en avaient encore montré, se battit vaillamment et força le prince Bagration à la retraite, après lui avoir tué dix mille hommes. Alors survinrent, de la part de Napoléon, des propositions de médiation, que rejeta Mahmoud, encore indigné des secrètes conventions de Tilsitt qu'il ne pouvait ignorer. La guerre fut donc continuée, et cette nouvelle campagne devint plus funeste encore pour les Turcs que celle qui l'avait précédée; ils perdirent Schumla, ville importante, située à l'entrée du Balkan, et que, pour cette raison, l'on a surnommée les Thermopyles de l'empire ottoman. Vaincus et refoulés dans ces défilés que n'avaient jamais franchis les ennemis du croissant, voyant le chemin de leur capitale ouvert, les Musulmans crurent à une ruine certaine. Mahmoud seul ne parut pas épouvanté, et le Russe Kamenskoi ayant répondu à la demande d'une suspension d'armes par des prétentions exorbitantes, le sultan ordonna en frémissant que les hostilités continuassent. Ses troupes essuyèrent de nouveaux revers; mais, lorsque les Russes, attaqués par Napoléon, furent contraints de retirer des rives du Danube une partie de leurs forces, leurs ennemis recouvrèrent une partie des provinces perdues. Cependant, après de nouvelles vicissitudes, le grand-visir se crut encore une fois obligé de demander la paix. N'osant toutefois rien conclure sans l'ordre de Mahmoud, il lui écrivit pour y être autorisé. Le sultan assembla un conseil, et tous les membres, dominés par la volonté du sultan, furent d'avis qu'il fallait continuer la guerre. On en rejeta les malheurs sur l'incapacité du visir; de nombreuses levées furent ordonnées de toutes parts et dirigées vers le Balkan, où les Russes, affaiblis par la nécessité de résister aux Français, tout près d'envahir leur pays, changèrent tout-à-coup de langage (*voy.* Koutousoff, XXII, 562), et signèrent, le 16 mai 1812, à des conditions très-avantageuses sans doute, mais qu'ils avaient durement refusées l'année précédente, un traité de paix dont Mahmoud se montra cependant encore fort mécontent et qu'il refusa de ratifier, pensant que le grand-visir avait dépassé ses pouvoirs. Il voulut d'abord, selon la méthode orientale, lui faire trancher la tête; mais revenant à son système de suivre en tous points les usages de l'Occident, il assembla son conseil, et, d'après l'avis qu'il en reçut, ratifia le traité de Buckarest, l'un des moins onéreux qu'il ait obtenus de ses ennemis. Par ce traité, qui devint si funeste à la France, puisqu'elle put avec raison lui attribuer, au moins en partie, ses désastres de Moscou, la Russie obtint, malgré la fâcheuse position où elle se trouvait, la Moldavie, la Bessarabie, au-delà du Pruth, avec les citadelles au nord du Dniester, vers les bouches du Danube, et les défilés du Caucase; mais les Serviens rentrèrent sous la domination du sultan; et ce prince fut pour plusieurs années à l'abri des attaques de son plus formidable ennemi. Tout bien considéré, Napoléon fut celui qui eut le plus à se plaindre des conventions de Buckarest. Il en sentit aussitôt toutes les conséquences, et s'en montra fort irrité; mais rien ne put le détourner de ses projets d'invasion; sa destinée devait s'accomplir (*voy.* Napoléon, au Supplément). Le sultan profita de cette paix qu'il

avait contractée avec tant de peine et de sacrifices, pour assurer de plus en plus son pouvoir auprès des pachas de Widdin, de Romélie, de Damas et de Bagdad, qui, à plusieurs reprises, avaient profité de la faiblesse et des désordres de l'empire, pour se rendre indépendants. Il acheva ensuite la ruine d'un ennemi bien plus redoutable encore, le pacha de Janina. Mais, en tombant, ce terrible pacha fit à l'empire turc une plaie bien profonde: il lui légua le soulèvement, la révolution de la Grèce, qui, depuis long-temps opprimée, fatiguée du joug ottoman, depuis long-temps excitée en secret par de puissants voisins, n'attendait qu'un signal pour éclater. Ali-Pacha lui donna ce signal, et lui offrit un point d'appui, un premier moyen de résistance. Mahmoud avait prévu tout, et il avait senti dès le commencement combien il lui importait d'anéantir un pareil ennemi. Ce fut dans cette pensée qu'après une lutte de plusieurs années, où la ruse et la duplicité eurent plus de part que la force ouverte, le sultan finit par écraser son ennemi d'un seul coup (*voy.* Ali-Pacha, LVI, 197). Mais, en l'écrasant ainsi, il ne put extirper complètement les germes de rébellion et d'indépendance que le pacha avait semés dans tout son voisinage. A l'exemple de celui-ci, à son appel, toute la Grèce s'était armée; elle attaqua sur tous les points ses cruels oppresseurs, et, pendant six ans, une population de 700 mille âmes lutta contre toutes les forces de l'empire turc. A la voix du christianisme et de l'humanité, au bruit des cruautés qui, dès le commencement, souillèrent cette horrible guerre, l'Europe s'émut, et, pour la première fois, on vit les cabinets de France, d'Angleterre et de Russie, toujours si divisés, si peu d'accord, réunir leurs efforts pour arracher un peuple chrétien à la destruction, et lui rendre son antique indépendance. Cette redoutable coalition n'effraya pas le sultan, et il se flatta de lui résister avec ses propres moyens et ceux du pacha d'Égypte, qu'il n'avait pas seulement contraint de reconnaître sa puissance et de lui payer un tribut, mais dont il avait fait un allié fort utile dans de pareilles circonstances. Méhémet-Ali envoya au secours du sultan, sous les ordres de son fils Ibrahim, sa flotte et ses armées. Mais la lutte était trop inégale; les troupes musulmanes essuyèrent des échecs considérables à Cassandra, aux Thermopyles et à Tripolitza, qui devint le siége de l'insurrection. La bataille de Navarin, où la flotte turco-égyptienne eut l'imprudence de se mesurer avec les forces navales des trois puissances réunies, anéantit la marine turque; et un traité que Mahmoud fut contraint d'accepter (6 juillet 1827), posa les bases de l'indépendance grecque. Cette époque est une des plus critiques, des plus funestes de ce long règne, mais c'est aussi celle où, sans contredit, ce prince se montra le plus digne du trône, par son courage et sa fermeté. L'histoire doit remarquer que ce fut précisément au plus fort de sa lutte avec les Grecs et toutes les provinces occidentales qu'il accomplit son projet de réforme le plus important, celui de la destruction des janissaires. Brisant avec toutes les traditions musulmanes, il changea lui-même de costume; dépouilla le turban, et se vêtit à l'européenne. On a même dit que, peu scrupuleux observateur des lois du prophète, il se rapprocha encore davantage des usages de l'Occident par l'abus des liqueurs fortes. Dans le

même temps, il créa de nouveaux corps de troupes à la manière des Européens, les soumit aux mêmes manœuvres, aux mêmes exercices, et souvent il voulut les diriger en personne. Tant d'innovations et de réformes exécutées presque simultanément excitèrent beaucoup de mécontentement et de surprise parmi les vieux musulmans. Plusieurs chefs des janissaires, ceux même qui avaient pris des premiers l'engagement de soutenir le projet du gouvernement, y étaient opposés en secret, et se concertèrent pour le faire échouer. Dans la nuit du 9 zilka'dè (15 juin 1826), les conjurés se rendirent en foule à l'Et-Meïdani : un détachement alla attaquer l'aga des janissaires; mais ne l'ayant pas trouvé chez lui, les soldats brisèrent les portes et les fenêtres de l'hôtel, à coups de fusil, et y mirent le feu. Des *karakouliouldjis* (sous-officiers) parcoururent les quartiers du château des Sept-Tours, repaire de tous les vices de la capitale, pour y chercher des complices. Ils firent de nombreuses recrues, et bientôt la rebellion présenta une masse imposante. Le palais du grand-visir fut pillé : heureusement pour le premier ministre, il était à sa maison de campagne de Beïlerbeï. Ses femmes se réfugièrent dans un souterrain creusé au milieu du jardin, et échappèrent ainsi aux violences de la soldatesque. Cependant les janissaires se répandirent dans la ville, vociférant des cris de mort contre les oulémas et les ministres. Le grand-visir, averti de ce désordre, se jeta dans sa barque, gagna le kiosque appelé *Yali-Kiochky*, envoya prévenir le sultan, réunit les grands fonctionnaires, et donna l'ordre aux officiers de sa maison et aux chefs des janissaires d'amener leurs troupes au sérail. L'aga Djèlal-uddin s'était caché, et il avait été remplacé par le koul-kiahïaçi, qui députa aux rebelles Rachid-Efendi, chef des écrivains du corps, pour demander leurs intentions. Ils répondirent qu'ils voulaient la tête de ceux qui avaient conseillé la nouvelle ordonance. Instruit de cette prétention, le grand-visir fait dire aux revoltés qu'il ne souffrira point que le nouveau système soit renversé, et qu'il va employer la force pour les réduire. Il se rend alors à l'*Arslan-Khanè* (ménagerie), bâtiment situé dans l'intérieur du sérail, où était indiqué le rendez-vous général. Bientôt accourent en foule les oulèmas, les étudiants, les soldats de marine, les mineurs, les chefs de l'artillerie, amenant des canons : ils se rallient tous autour du grand-visir et attendent l'arrivée du sultan. Ce prince, alors à Bèchik-Tach, se hâte, dès qu'il reçoit l'avis du premier ministre, de monter sur le bateau destiné à ses promenades. Débarqué au sérail, il adresse à ses fidèles défenseurs une allocution qui excite au plus haut point leur enthousiasme : tous jurent de vaincre ou de mourir pour lui, le prient de faire sortir l'étendard du Prophète, et demandent à marcher contre les rebelles. Le sultan veut se mettre à leur tête, mais il cède aux instances de ses officiers qui le conjurent de ne pas exposer sa personne sacrée. Des crieurs et des huissiers des tribunaux parcourent les rues de Constantinople en appelant les bons musulmans à la défense de leur souverain et du *sandjak-chérif*. A leur voix, la population se lève presque tout entière, et accourt sur la place du sérail. Le sultan fait distribuer des armes, remet au mufti le *drapeau vert du prince des prophè-*

tes, et va se placer dans le kiosque au-dessus de la porte impériale, d'où il observe la foule qui vient se rallier à l'étendard de Mahomet. Cependant le grand-visir, accompagné du mufti, des ridjals, des oulèmas, avait établi son quartier-général dans la mosquée de Sultan-Ahmed, près de l'hippodrome. De là, il envoya au-devant des rebelles, Huçein-Pacha et Muhammed-Pacha, à la tête de plusieurs ortas régulières et de nombreuses troupes d'étudiants et de citoyens de toute classe. Après leur départ, le mufti invita l'assemblée à se mettre en prières, et récita le premier chapitre du Coran, que tous les assistants écoutèrent la face contre terre. Quelques officiers des janissaires, s'approchant alors du grand-visir, baisèrent humblement le bas de sa robe, et essayèrent d'excuser leurs camarades; mais le ministre ne se laissa point fléchir; il invita les musulmans qui se trouvaient dans la cour de la mosquée, à marcher sous les ordres de Nedjid-Efendi, et de quatre kapoudji-bachis. La foule les suivit en poussant le cri de guerre *Allah ekber!* (Dieu est au-dessus *de tout!*) Les rebelles, inquiets de l'apparition du sandjak-chérif, voulurent empêcher le peuple de se réunir autour de ce signe révéré, et placèrent des détachements aux environs de la mosquée de Sultan-Baïezid, et dans toutes les rues conduisant à l'Ahmedüe : mais ces postes furent abandonnés; les rebelles se portèrent tous sur l'Et-Meïdani; fermèrent les issues de cette place et les barricadèrent avec de grosses pierres. Bientôt les troupes du sultan cernèrent ce quartier, siége constant des rébellions prétoriennes. Avant d'en commencer l'attaque, Ibrahim-Aga tenta, à diverses reprises, de décider les janissaires à rentrer dans le devoir, en leur promettant le pardon de Sa Hautesse; mais ils ne répondirent que par des huées. Les pachas ordonnèrent alors de faire feu : un boulet brisa un battant de la porte, et les assaillants pénétrèrent dans la place; les janissaires ne songèrent plus qu'à se sauver, et tous se réfugièrent dans leur caserne. Un *toptchi* saisit une mèche enflammée, et mit le feu aux étaux de bouchers attenant aux casernes dont l'Et-Meïdani était environné. Bientôt ces édifices et tous les rebelles qu'ils renfermaient devinrent la proie des flammes, et des volées de mitraille achevèrent l'œuvre de destruction commencée par l'incendie. Un messager à cheval partit sur-le-champ pour l'*Ahmedüe*, et y annonça l'anéantissement des mutins. Cette nouvelle fut reçue avec des transports de joie, et le grand-visir s'empressa de la transmettre à Sa Hautesse. Les rebelles qui avaient échappé à la mort furent enchaînés et emprisonnés; le soir même, sept d'entre eux furent étranglés et jetés au pied du fameux platane qui s'élève dans l'hippodrome, et où, dans la même journée, furent amoncelés plus de deux cents cadavres. La capitale avait vu non-seulement sans murmures, mais avec satisfaction, le châtiment des janissaires. Le moment était propice pour détruire ce corps turbulent, dont tous les membres s'étaient dispersés, frappés de terreur. Mahmoud ne laissa point échapper une occasion si favorable. Le 1[illegible] zilka'dè (16 juin), un khatti-chérif prononça l'abolition de cette milice, et sa régénération sous un autre nom et une autre forme. Des avis furent donnés aux gouverneurs des provinces pour l'exécution de l'ordonnance impériale. On s'occup[illegible]

ensuite de récompenser les officiers et les fonctionnaires qui avaient servi la cause du sultan : de nombreuses nominations eurent lieu; on punit encore quelques coupables qui s'étaient soustraits au supplice, et la tranquillité fut rétablie dans la capitale. Ainsi fut accomplie, en quelques jours, l'œuvre de destruction des janissaires, de ces insolents prétoriens qui, depuis plusieurs siècles, faisaient trembler leurs maîtres, et s'étaient arrogé le droit de les déposer. On s'est livré à beaucoup d'exagérations sur le nombre d'individus de cette milice qui périrent en cette occasion; cependant on peut le porter, sans crainte de trop s'écarter de la vérité, à six mille hommes tués dans l'action, brûlés dans les casernes, ou exécutés les jours suivants. En outre, quinze mille janissaires environ furent exilés en Asie. Dans son enthousiasme pour le prince qui venait de faire preuve d'une si grande énergie, Assa-Efendi, historiographe de l'empire, se livra aux hyperboles les plus bizarres pour célébrer son héros. Ce curieux panégyrique mérite d'être cité : « Mahmoud « est un *Ickender* (Alexandre) terri- « ble. Le moindre signe menaçant de « son visage arrêterait, comme une « muraille, les efforts de cent mille « *Yadjoudj*. Un seul de ses gestes « puissants écraserait les émules im- « pies de *Cheddad*, qui oseraient se « mettre en hostilité contre lui. Telle « est la force, telle est la rectitude « de son esprit, qu'il réduit au silence « les métaphysiciens et les logiciens « les plus subtils, les frappe d'éton- « nement, et les oblige à courber « humblement la tête devant sa supé- « riorité. Il est incomparable entre « les plus sages monarques comme « l'expriment ces vers : *Il plait égale-* « *ment aux guerriers, aux lettrés, aux* « *hommes bienfaisants, par ses ex-* « *ploits, ses discours et sa libéralité.* « Il possède, à un degré éminent, « toutes les qualités, tous les talents. « Pour ne citer que quelques-uns de « ses mérites, son écriture, d'une « beauté extraordinaire, dont les « points sont autant d'étoiles fixes, est « une merveille digne d'être suspen- « due à la voûte des cieux, près de la « ceinture des gémaux. Le style si « vanté de *Mir-Féridoun* est plat en « comparaison du sien. Sa générosité « est telle, que les eaux de la mer ne « seraient qu'une cuillerée de ses « bienfaits; les mines de la terre, « qu'une poignée de ses dons. Son « adresse au tir de l'arc et du fusil « est attestée par les innombrables « colonnes blanches qui s'élèvent au- « tour des lieux de ses promenades, « et marquent la place du but qu'il a « frappé. Son courage et sa bravoure « sont au-dessus de tout ce qu'on « peut dire..... Commenter dignement « l'in-folio de ses mérites serait une « tâche trop forte, non-seulement « pour ma chétive plume, à moi qui « suis un parasite au festin de la lit- « térature, mais aussi pour les plus « habiles de la science. Je n'aurai « point la présomption de l'entre- « prendre. Je me bornerai à expri- « mer ici mes vœux pour Sa Hau- « tesse. Puisse Allah conserver ce « monarque, l'amour des peuples, « l'ornement du trône; étendre son « ombre bienfaisante sur l'orient et « l'occident, et ne donner à la multi- « plication de ses succès et de ses an- « nées, comme à celle des quantités « numériques, d'autres limites que « l'infini! Amin! (*Amen!*) » Mahmoud, voulant assurer pour l'avenir la tranquillité de Constantinople, ordonna de diriger sur les provinces tous les

gens sans aveu; et, par suite de cette mesure, plus de vingt mille vagabonds furent renvoyés de la capitale. Le corps des yamaks, principal auteur de la mort de Sélim, fut licencié, quoiqu'il n'eût pas pris part à la dernière insurrection; mais on craignit que ce calme ne fût qu'apparent, et ne se démentît à la première occasion. Quelques-uns d'entre eux s'enrôlèrent dans les nouvelles troupes; les autres furent renvoyés dans leur pays. La suppression des derwiches *Bektachis* suivit de près celle des janissaires. Cette secte, étroitement liée avec la milice proscrite, était accusée d'entretenir avec elle des intelligences criminelles, d'avoir pris part à toutes ses révoltes, de professer des maximes contraires au Coran, et de se livrer, dans les *tèkiès* (couvents) à des orgies de tout genre. En conséquence, d'après l'avis du mufti et des principaux oulèmas, les trois chefs de la congrégation des bektachis furent exécutés publiquement le 4 zilhidjè (10 juillet); l'ordre entier fut aboli, les *tèkiès* furent rasés, la plupart des derwiches exilés, et ceux qui obtinrent par grâce de rester à Constantinople quittèrent leur costume distinctif. Mahmoud ne s'arrêta point dans la route des améliorations qu'il jugeait nécessaires au bien de l'État. Les corps de cavalerie connus sous les noms de spahis, silihdars, ouloufèdjis, n'étaient pas moins dangereux que les janissaires, dont ils avaient souvent partagé les révoltes : ils furent également abolis. Quant aux autres milices, elles ne furent pas détruites, mais simplement réorganisées, selon les nouvelles ordonnances, et soumises à l'instruction européenne. Ainsi furent accomplies les grandes réformes conçues par Mahmoud; ainsi il fut démontré, qu'avec du courage et de la persévérance, un souverain peut toujours surmonter, dans son empire, les plus grandes difficultés. Heureux si, à l'extérieur, d'autres obstacles ne l'eussent pas environné. Mais une sorte de fatalité semblait l'aveugler; il ne comptait jamais ses ennemis, et il semblait vouloir se les mettre tous à la fois sur les bras. Ce fut dans un des moments les plus critiques de son règne, qu'il ne craignit pas de faire à la Russie la plus intempestive des provocations, en adressant positivement un appel au patriotisme de tous ses sujets. dans le but de combattre les ennemis du croissant. L'empereur Nicolas, qui n'attendait qu'un prétexte, ne laissa point échapper celui-là, et il se hâta de déclarer la guerre au sultan. De toutes les guerres que l'empire turc a soutenues contre les Russes, on peut dire que celle de 1829 fut la plus funeste. Après la perte de Silistria et de Schumla, les Ottomans essuyèrent encore un revers considérable à Kaletschwa. L'armée russe, sous les ordres de Diebitsch (*voy.* ce nom, LXII, 470), passa les défilés du Balkan et s'empara d'Andrinople. Le péril fut si grand que, pour la première fois, on vit Mahmoud tomber dans l'abattement et le désespoir. Par le traité d'Andrinople (2 sept. 1829), il souscrivit à tout ce qu'on exigea de lui, à l'indépendance de la Grèce, à la perte de la Moldavie et de la Valachie tout entière, ne conservant sur ces provinces qu'un droit de suzeraineté illusoire. Il céda en même temps les îles situées à l'embouchure du Danube, abandonna la rive droite de ce fleuve jusqu'à la distance de six lieues; enfin il perdit en Asie de superbes contrées, et 200 lieues de côtes sur la mer Noire. Un article de ce traité, sans doute plus

humiliant encore, fut de payer au czar un tribut de 110 millions. Et si l'on ajoute à tant de honte que ce ne fut que par l'intervention des puissances occidentales, et surtout de l'Angleterre, que le sultan obtint de pareilles conditions, on jugera mieux encore des périls qui l'environnaient. Ainsi dépouillé de ses plus belles provinces, sans armée et sans trésor, l'empire ottoman parut tout près de s'anéantir. Mahmoud perdit même bientôt sa flotte qu'un amiral qui le trahissait conduisit au pacha d'Égypte, devenu son ennemi. Et tandis que cette flotte était si déloyalement retenue dans le port d'Alexandrie, Méhémet-Ali fit marcher une armée contre Constantinople, sous les ordres de son fils Ibrahim. La marche de cette armée à travers la Syrie ne fut qu'une suite de triomphes pour les Égyptiens, et la bataille de Koniah (21 décembre 1832), où les troupes de Mahmoud ne soutinrent pas un instant le choc de l'ennemi, livra à celui-ci toute l'Anatolie, et lui ouvrit le chemin de la capitale. Mahmoud se trouva alors dans la crise la plus affreuse, et il n'en sortit qu'en signant les traités de Koniah et d'Unkiar-Skelessi, qui furent encore conclus sous la médiation des puissances européennes. Par le premier de ces traités, il abandonna à Méhémet-Ali l'investiture de la Syrie et de l'île de Candie; par le second, il aliéna son indépendance, en consacrant l'intervention de la Russie dans les affaires intérieures de l'empire, et en plaçant les Dardanelles sous l'action immédiate de sa politique. Depuis cette époque, durant six années, il fut dévoré de chagrins, de regrets, et ne cessa pas cependant de faire des préparatifs pour se venger de son vassal rebelle; car ce fut le nom que, jusqu'au dernier moment, il continua de donner à Méhémet-Ali. C'est dans ces préparatifs de haine et de vengeance qu'il faut reconnaître l'énergie de sa persévérance et de sa volonté. Malgré les désastres qui l'avaient accablé, il parvint à réorganiser son armée, à reconstruire sa flotte détruite à Navarin, et vendue à Alexandrie. Il allait encore tenter les chances de la guerre, quand la mort vint arrêter son bras armé par la plus violente haine que puisse nourrir le cœur d'un homme. Cette mort apporta de grands changements à la situation de l'empire: elle fut une cause d'affliction pour quelques-uns, surtout pour sa famille dont il était chéri; mais on ne peut nier qu'elle n'ait donné une grande joie à la plupart des Musulmans, dont il avait méprisé tous les préjugés, attaqué toutes les croyances. De là, beaucoup de conjectures sur la nature de sa maladie. On a dit que des taches livides avaient été vues sur son cadavre. Ces bruits étaient-ils fondés, ou plutôt n'est-ce pas là une calomnie inventée par les ennemis du pacha d'Égypte et propagée par l'Angleterre? Deux médecins allemands, aux soins desquels le sultan fut confié, l'avaient déclaré atteint d'une phthisie tuberculeuse. Cette maladie le minait lentement, et faisait prévoir sa fin prochaine; mais sa mort devança de deux mois au moins toutes les prévisions de l'art; et l'on sait à présent que ce fut le fait d'un charlatan anglais, fort ignorant, pour ne rien dire de plus, auquel il fut livré définitivement.—Le fils aîné du sultan, qui était le vingt-unième de ses enfants, Abdul-Medjid, lui succéda dans sa dix-septième année, et fut reconnu empereur sans difficulté. Avant de mourir, Mahmoud lui avait donné un conseil spé-

cial de régence, et lui avait recommandé, ainsi qu'à tous les membres du conseil, de poursuivre avec persévérance et fermeté l'exécution de ses plans de réforme, exprimant le regret qu'il éprouvait de laisser inachevée cette œuvre importante qu'il avait commencée dans des circonstances difficiles, et à laquelle il était resté constamment attaché pendant tout le cours de son règne. Nous finirons par quelques détails sur les habitudes privées de ce prince vraiment extraordinaire, et, sans contredit, l'un des plus dignes et des plus courageux qui aient gouverné les Turcs. « Mahmoud « se levait avant le jour. Il attendait « avec patience les premiers rayons « du soleil pour remplir ses devoirs « religieux. Dès que la voix des « muezzinns annonçait l'heure de la « prière, il s'agenouillait, selon l'u- « sage, la face tournée vers l'Orient; « ensuite, il s'enfermait dans son Di- » van, et travaillait seul jusqu'à midi. « C'était là qu'il écrivait ses lettres « intimes, préparait les questions « qu'il voulait soumettre au conseil, « lisait les rapports de ses ministres, » les annulait ou les sanctionnait. Ce- » la fait, il montait à cheval, et allait « passer la revue de ses troupes dans « la plaine de Scutari. Parfois, après « les exercices, il parcourait les ca- « sernes, prenait connaissance de « toutes choses, visitait les cuisines, « et, selon que le *pilaw* était bon ou « mauvais, châtiait ou récompensait « les cuisiniers. Il aimait ses soldats; « il les appelait ses *enfants*. De re- « tour au palais, le sultan dînait seul. « Il consacrait ses soirées à la musi- » que, à la calligraphie, cet art qui, » chez les Turcs, est encore aujour- » d'hui le partage exclusif des plus « hauts personnages et dans lequel « il était parvenu à une grande per- « fection. Enfin il s'adonnait à la poé- « sie. » L'historien Pouqueville a tracé de Mahmoud un portrait moins flatté, mais peut-être plus vrai. Selon lui, le sultan joignait à la barbarie des souverains de l'Orient, toute la fourberie et la duplicité de nos diplomates occidentaux. Après avoir comblé de richesses et d'honneurs son favori Khalet, après lui avoir promis hautement la vie, il le fit étrangler, et ses amis eurent le même sort. Ce fut en sa présence, dans son palais, qu'il fit exécuter le prince Constantin Morali; et il vit aussi, d'un kiosque de son sérail, le meurtre du patriarche Grégoire et de beaucoup d'autres Grecs (*voy.* GRÉGOIRE, LVI, 60). Enfin il usa de toutes sortes de ruses et de fourberies pour soumettre le chef des Serviens et surtout le pacha de Janina. Mais il ne faut pas oublier que Pouqueville avait été comblé de bienfaits par celui-ci, et qu'il l'a traité en conséquence avec beaucoup de ménagement. Nous terminerons cette rapide biographie par une citation empruntée aux loisirs de Mahmoud, et qu'on pourrait graver dans la demeure de tous les rois : *Pensez à ce que vous devez faire, pour ne pas vous repentir de ce que vous aurez fait.* M—D j.

MAHYEUC ou **MAYEUC** (le P. YVES), né, en 1462, dans la paroisse de Plouvorn, près Morlaix, fut envoyé de bonne heure par ses parents, marchands aisés, au collége de Saint-Pol de Léon. Après y avoir terminé sa philosophie, il vint à Morlaix, où un riche bourgeois lui confia l'éducation de ses enfants. Ce fut en ce temps-là que le vicaire-général de la congrégation de Hollande, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, envoya seize religieux pour introduire la réforme dans le couvent du même ordre à Morlaix. Ces religieux, gouvernés par le frère

Guillaume du Rest, prieur de Nantes, entrèrent en possession de leur couvent le 27 août 1481, et s'attachèrent, par leur conduite édifiante, un grand nombre de prosélytes. L'un des premiers fut Mahyeuc. Il reçut, en 1483, l'habit de Saint-Dominique, et montra, pendant son noviciat, tant d'ardeur et de persévérance, que ses supérieurs s'empressèrent de l'admettre à la profession. Peu après il se rendit à Nantes, où il étudia la théologie pendant quatre ans. Il fut ensuite envoyé dans un couvent de son ordre à Rennes. La duchesse Anne, dont il était confesseur, non contente d'accorder toute son estime à cet excellent religieux, lui procura celle du roi Charles VIII, son époux, qui le choisit aussi pour son confesseur, et le nomma aumônier de la reine. La pension considérable attachée à ce titre devint le patrimoine des pauvres, en faveur desquels le P. Mahyeuc sollicitait sans cesse la reine, empressée de seconder ses pieuses importunités. Pierre Le Bault, historiographe de cette princesse, et auteur d'une *Histoire de Bretagne*, étant mort avant d'avoir pu prendre possession du siége de Rennes, auquel il avait été nommé, la reine présenta à sa place le P. Mahyeuc, au chapitre de cette ville. Aussitôt qu'il fut informé des dispositions de la princesse, il courut se jeter à ses pieds, pour la supplier de détourner de lui cette faveur, protestant que, si elle persévérait dans sa résolution, il prendrait la fuite, et se cacherait si bien qu'on ne le trouverait jamais. La reine n'en poursuivit pas moins son élection, qui se fit à l'unanimité. Le P. Mahyeuc, voyant que ses larmes et sa résistance étaient superflues, recourut à un innocent, mais inutile artifice; il prétexta ne pouvoir acquiescer à son élection sans le consentement de ses supérieurs; et, afin que ce consentement lui fût refusé, il écrivit au P. Jean Clareo, vicaire-général de l'ordre, confesseur du roi Louis XII, et depuis général; il le conjura, avec toutes les instances imaginables, de ne pas permettre qu'il fût élevé à une dignité dont le poids surpassait ses forces. Mais le vicaire-général, qui connaissait sa piété et ses talents, lui ordonna de se soumettre à son élection, et le P. Mahyeuc, par obéissance, accepta ses bulles d'institution, datées du 29 janvier 1507. Dans la première année de son pontificat, la ville de Rennes fut affligée d'une maladie pestilentielle; pendant tout le temps qu'elle dura, il s'acquitta, avec une assiduité et un dévouement sans bornes, de tous les devoirs de son ministère. Constamment au chevet des malades, ne songeant nullement à se préserver de la contagion, il ne se bornait pas à administrer les secours spirituels, sa libéralité venait encore soulager l'indigence. Quelques années après, voulant remédier au relâchement qui s'était introduit dans la discipline du couvent de Notre-Dame-des-Bonnes-Nouvelles, de Rennes, il appela auprès de lui quelques religieux distingués par leur piété, et les chargea de rétablir la régularité et de fortifier l'amour de l'observance dans ce couvent. Les obstacles qu'il éprouva à cette occasion, loin de le rebuter, le déterminèrent à étendre à tout son clergé, tant régulier que séculier, les bienfaits de la réforme. Il eut besoin de la faveur et de l'appui du roi François Ier et de la reine Claude, pour faire revivre la régularité dans l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, dont les religieuses avaient contracté des habitudes un peu mondaines. Ce

fut ce saint évêque qui mit sur la tête du dauphin François, en 1532, la couronne ducale de Bretagne, qui, depuis, n'a plus servi à personne. Ce fut lui aussi qui, le 15 septembre 1541, posa la première pierre de l'église cathédrale de Rennes, à la construction de laquelle il contribua libéralement. Le 20 du même mois, il mourut à sa maison de Brutz, dans la trente-cinquième année de son épiscopat et la soixante-dix-neuvième de son âge. Une délibération des États de Bretagne, provoquée le 6 déc. 1638, par Cornullier, évêque de Rennes, sollicita sa canonisation. Bien que cette demande n'ait pas reçu d'exécution, il n'en est pas moins vénéré à l'égal d'un saint dans le diocèse de Rennes. Une Vie du P. Mahyeuc a été publiée par Rechac de Ste-Marie, dominicain, dans l'ouvrage intitulé : *La vie et actions mémorables des trois plus signalez religieux en saincteté et en vertu de l'ordre des Frères-Prescheurs de la province de Bretagne, du P.* Mahyeuc, *d'*Alain de la Roche, *du P.* Quintin, Paris, 1644, in-12; ibid., 1664, in-12. La vie du P. Mahyeuc et celle du P. Quintin sont incomplètes; quant à celle du P. de la Roche, elle est remplie d'indécences. On peut consulter encore, au sujet du P. Mahyeuc, le tome IV de l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le P. Touron, dominicain, Paris, 1743-1749, 6 vol. in-4°. C'est par les soins du P. Mahyeuc que furent recueillies des hymnes et diverses poésies ascétiques de Marbode ou Marbœuf, l'un de ses prédécesseurs au siége de Rennes. Ce recueil, publié par Raoul Besiel, parut sous ce titre : *Liber Marbodi, quondam nominatissimi præsulis Rhedonensis (scilicet hymni et alia poemata), ex recensione Radulphi Besiel. Rhedones, per Jo. Baudouyn, primum et unicum calcographum et impressorem ejusdem civitatis*, etc., 1524, in-4°, goth., aujourd'hui fort rare et recherché des curieux. Le Père Beaugendre, religieux de la congrégation de Saint-Maur, a revu cette collection sur les manuscrits, et l'a fait réimprimer à la fin des œuvres de Hildebert, archevêque de Tours. P. L—T.

MAIANO (Julien da), architecte, reçut son nom d'un village près de Fiesole, où il naquit en 1377. Son père, simple tailleur de pierre, voulut le faire instruire dans les belles-lettres; mais Julien n'avait aucune disposition pour ce genre d'étude; il s'adonna d'abord à la sculpture, et préféra bientôt l'architecture. Appelé à Naples par le roi Alphonse, il construisit pour ce prince le magnifique palais de Poggio-Reale. La plus grande partie des bâtiments qui faisaient l'ornement de ce palais n'existent plus; mais ce qui en reste suffit pour justifier la réputation de leur auteur. Maiano éleva ensuite, au Château-Neuf de Naples, une porte triomphale en marbre, d'ordre corinthien, ornée de statues et de bas-reliefs très-bien conservés encore aujourd'hui; mais cette porte, placée dans un lieu resserré et environné d'autres fabriques, n'est point appréciée autant qu'elle devrait l'être. Il fournit encore pour la ville de Naples les dessins et les plans d'un grand nombre de fontaines d'une invention ingénieuse. Sur sa réputation, Paul II l'invita à venir à Rome. Il fit pour ce souverain pontife une des cours du Vatican que l'on croit être celle qu'on appelle aujourd'hui *Cour de Saint-Damase*. Son principal ouvrage fut le palais et l'église Saint-Marc. Ce que l'on ne pourra jamais pardonner à Maiano, c'est de s'être

servi, pour la construction de ces deux édifices, d'une partie des pierres du Colysée. Il est vrai qu'il avait déjà reçu cet exemple; mais il n'en est pas moins coupable d'avoir aidé à la dégradation d'un des chefs-d'œuvre de l'architecture antique. Le pape, cependant, satisfait des travaux de Julien, l'envoya à Lorette, pour agrandir le vaisseau de cette église. Bientôt Maiano retourna à Naples pour y terminer les travaux qu'il avait commencés; mais la mort l'ayant surpris, à l'âge de soixante-dix ans, en 1447, ces travaux furent terminés par les deux frères Pierre et Hippolyte del Donzello, ses disciples. Le roi Alphonse fut sensible à la perte de Julien, et, en témoignage de l'estime qu'il avait pour lui, il ordonna que cinquante hommes vêtus de deuil assistassent à ses funérailles, et il lui fit élever un tombeau en marbre. — *Benoît da* Maiano, frère du précédent, naquit en 1424, et cultiva avec succès la sculpture et l'architecture. Il se fit surtout connaître par son talent dans la marquetterie, comme on peut en juger par les boiseries de la sacristie de Sainte-Marie-del-Fiore à Florence, remarquables par la richesse, le bon goût et le fini des ornements. Cet art, dont il peut être regardé comme l'inventeur, par le degré de perfection où il le porta, le rendit célèbre dans toute l'Italie. Le roi Alphonse l'appela à Naples, où il employait déjà son frère Julien. Benoît y exécuta de nombreux ouvrages; mais il ne put résister aux instances de Mathias Corvin, roi de Hongrie, et il se rendit près de ce prince, qui le reçut avec distinction. Cependant Benoît, peu satisfait de la réputation que lui avait méritée ce genre de talent, résolut de se livrer à un art plus relevé, et se mit à cultiver la sculpture. Après avoir travaillé quelque temps pour le roi de Hongrie, il se hâta de retourner à Florence. Les magistrats lui confièrent la construction de la porte de leur salle d'audience. Il en fit non-seulement les sculptures, mais il voulut en faire aussi toutes les boiseries, et il exécuta de chaque côté un portrait du Dante et de Pétrarque, en pièces de rapport, et d'une rare perfection. Il fit ensuite, par ordre de Laurent-le-Magnifique, un buste en marbre de Giotto, placé dans l'église de Sainte-Marie-del-Fiore. Après la mort de son frère Julien, il retourna à Naples où il fut chargé de plusieurs travaux, parmi lesquels on cite un bas-relief en marbre de l'*Annonciation* plein de beautés du premier ordre, et placé dans le monastère du Mont-des-Oliviers. Revenu enfin à Florence, il fit, dans l'église de Sainte-Croix, la fameuse chaire en marbre représentant l'*Histoire de saint François*, et qui a été gravée dans le tome Ier, planche 56, *delle Notizie delle chiese fiorentine*, du P. Richa. Philippe Strozzi, le vieux, charmé de ses talents, désira avoir, de sa main, le plan du palais qu'il voulait faire construire, et qui, après la mort de Benoît, fut terminé par le Cronaca. A cette époque, B. Maiano abandonna la sculpture pour s'adonner à l'architecture. Il construisit, par ordre de la seigneurie de Florence, le grand palier de la salle appelée des Deux-Cents, ceux de la salle d'audience, dite de l'Horloge, et de celle où Salviati a peint le *Triomphe de Camille*. Il rebâtit le portique de la Madonna delle Grazie, près d'Arezzo. Il avait placé sur la façade d'une métairie qu'il avait achetée près de Florence, une petite madone en terre, remarquable par l'excellence du travail, et en grande vénération parmi les habitants des

environs. Cet habile artiste mourut en 1498, et fut enterré d'une manière honorable dans l'église de Saint-Laurent. P—s.

MAIER ou **MAYER** (Marc), archéologue, ayant visité l'Italie d'où il rapporta des médailles et des antiquités, s'établit à Lyon, où il exerça la profession de libraire. Le savant jésuite Ménestrier lui adressa, sur un couloir antique de son cabinet, une *lettre* fort curieuse, dans laquelle il prouve que cet ustensile servait aux sacrifices de Bacchus, et donne l'explication des bas-reliefs dont le manche était orné. Cette lettre, imprimée à Paris en 1642, in-4°, a été traduite en latin et insérée par Sallengre dans le *Novus Thesaur. antiquit. romanor.*, III, 939. Pendant son séjour à Rome, Maier avait acquis des héritiers d'Agostini les planches de la *Sicilia* de Phil. Paruta dont il se proposait de donner une nouvelle édition. Il avait compté sur Spon pour l'aider dans cette entreprise; mais la mort de cet antiquaire l'obligea de se charger lui-même d'un travail pour lequel il aurait fallu plus de goût et de connaissances qu'il n'en possédait (*voy.* Agostini, I, 305). Le dessein de Maier était de publier ensuite une traduction française de l'ouvrage de Buonanni : *Ricreazione del occhio e della mente* (*v.* Buonanni, VI 272); et l'on sait que, dès 1697, il avait un privilège pour l'impression; mais il mourut avant d'en avoir pu profiter. Maier laissait les matériaux d'un ouvrage qui parut enfin sous ce titre : *Il regno di Napoli e di Calabria descritto con medaglie*, Lyon, 1717, in-fol, avec 31 pl.; Rome ou la Haye, 1732, in-fol. Cette seconde édition, augmentée de 4 pl., est la plus recherchée des amateurs. Cependant les rédacteurs des *Acta eruditor. Lips.*, 1725, 290, assurent que la première édition n'avait été tirée qu'à une centaine d'exemplaires (*nix ultra centum*), ce qui la met au nombre des livres rares. On réunit ordinairement, à cette édition de l'ouvrage de Maier, celui de César-Ant. Vergara, imprimé également à très-petit nombre : *Monete del regno di Napoli*, Rome (Lyon), 1716, in-fol. Voy. le *Catalog. libror. rarior.* de Vogt, et le *Répertoire de Bibliographies spéciales*, par M. Peignot. W—s.

MAIGNANE ou **MAGNANE** (Anne *de Sanzai*, comte de la), gentilhomme breton, issu des anciens comtes de Poitou, vivait dans le XVIe siècle. En 1575, il était lieutenant du château de Nantes, dont M. de Sanzai, son père, fut commandant de 1555 à 1580, qu'il se démit de ses fonctions. Magnane révéla de bonne heure son penchant à la férocité, en se livrant, sur terre et sur mer, à des actes de brigandage qui déterminèrent Henri III à le renfermer, en 1586, à la Bastille, où il resta un an, et d'où il ne fût jamais sorti sans les intercessions du baron de Molac. La guerre civile qui désolait la Bretagne, avait épargné la Cornouaille, jusqu'en 1593, que Magnane, qui avait embrassé le parti de la Ligue, s'abattit sur elle comme un vautour. Prenant exemple sur Fontenelle, il se fit chef de bande, comme lui, et commit, ainsi que lui, un grand nombre d'exactions et de cruautés. Au mois de décembre 1593, il surprit, à la tête d'un ramas de brigands que le pillage, la licence et l'impunité attachaient à sa personne, la ville du Faou, la saccagea et y fit plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent le sieur Du Bot et son frère, qui, pour payer leur rançon, furent obligés d'aliéner la terre du Bot, que leurs descendants ne purent racheter que cent ans après. Son premier soin fut

de fortifier la position centrale dont il venait de s'emparer. On montre encore, à deux portées de fusil du bourg de Quimerc'h, sur le sommet d'un sillon d'où l'on domine le nord et le sud de la Basse-Bretagne, un camp retranché, construit en terre, dans la forme d'un parallélograme, qu'il éleva, disent les gens du pays, dans une nuit, ce qui semble impossible, ce retranchement occupant une superficie de deux hectares. Magnane resta 5 jours au Faou, épiant le moment favorable de passer la rivière de Châteaulin pour aller mettre à contribution la ville de Quimper; mais voyant les passages bien gardés par une troupe de paysans sous les ordres du sieur de la Villeneuve, qui avait fait rompre les ponts, il reconnut que la saison, trop avancée, mettait obstacle à l'accomplissement de son dessein. Voulant alors obtenir de la ruse ce qu'il ne pouvait attendre de la force, il écrivit à l'évêque, au sénéchal et au procureur de Quimper, pour les prier de permettre à ses troupes de venir se rafraîchir dans les environs de cette ville, protestant qu'elles ne feraient aucun dégât, et qu'elles paieraient exactement tout ce qu'elles prendraient. Avant l'arrivée de la réponse à cette lettre, les habitants du Faou et des environs, revenus de leur première surprise, l'attaquèrent de deux côtés, mais avec tant d'impétuosité et de confusion, qu'il n'eut pas de peine à repousser des adversaires inexpérimentés et peu disciplinés, dont il tua sept à huit cents. S'étant avancé jusqu'à Châteaulin, il défit avec la même facilité une autre troupe de paysans qui était venue l'attaquer. Magnane, irrité des obstacles qu'il rencontrait, s'en vengea en ravageant tout le pays. Cette conduite aurait dû rendre circonspects les habitants de Quimper. Néanmoins, après avoir délibéré sur le contenu de ses lettres, séduits par ses belles promesses, intimidés, peut-être, par les menaces qu'il y avait adroitement mêlées, ils consentirent à lui laisser le passage libre, et écrivirent même au sieur du Quélenec, pour l'engager à retenir les paysans qui gardaient les gués de la rivière. Quélenec obéit à regret. Magnane, ravi d'avoir obtenu ce qu'il demandait, fit passer la rivière de Châteaulin à ses troupes, et prit aussitôt le chemin de Quimper. Pendant les deux ou trois premières lieues, il contint sévèrement ses soldats et les empêcha de rien prendre sans payer. Les paysans, trompés par ce semblant de discipline, ne cachèrent rien de ce qu'ils avaient. Convaincu par ses propres yeux de la richesse d'un pays jusque-là tranquille et où, pour ce motif, on avait transporté de plusieurs points de la province, les objets qu'on voulait soustraire au pillage, Magnane revient, le lendemain, sur ses pas, paraît tout-à-coup dans les paroisses qu'il avait traversées la veille, et y fait un butin considérable en vivres, meubles précieux et vaisselle d'argent. Le duc de Mercœur, informé de ces ravages, exercés dans son gouvernement et par un homme de son propre parti, rappela Magnane, qui sortit alors de la Cornouaille, chargé de dépouilles et se moquant de la crédulité de ceux qui l'avaient reçu. Sachant combien le duc de Mercœur avait besoin de lui, il ne tint aucun compte de ses injonctions, et continua, tantôt à le servir, tantôt à ravager les campagnes. En 1594, il se jeta, avec quatre à cinq cents hommes, dans le château de Morlaix, alors assiégé, et dont ce renfort eût empêché la prise si la famine n'avait réduit la ville à capituler. Magnane fut pris et mis à rançon;

toutefois le maréchal d'Aumont le laissa libre sur parole, mais à la charge de se constituer prisonnier à la première sommation qui lui en serait faite. Au mépris d'une trêve, successivement prolongée jusqu'à la fin de 1596, Magnane, enhardi par ses succès et par l'impunité, se mit à attaquer les villes. C'est ainsi que, dans le cours de cette année, profitant de la désertion générale causée par la famine et les malheurs de la guerre, il s'empara de Quintin. Mais Kergomar, gouverneur de Guimgamp, éloigné de quatre lieues seulement, rassembla à la hâte quelques troupes, attaqua cette ville, la reprit et força Magnane de se retirer dans le château, où il fut bientôt réduit à une telle extrémité, qu'il se rendit sous la seule condition d'avoir la vie sauve. On croit qu'il survécut à la pacification de la Bretagne, mais on ne peut indiquer l'époque de sa mort. P. L—T.

MAIGNET (Étienne-Christophe), destructeur de Bedouin et l'un des hommes les plus féroces que la révolution ait fait connaître, naquit à Ambert en Auvergne, le 9 juillet 1758. Fils d'un notaire et petit-fils d'un boucher, il fit ses études dans ce pays, embrassa la carrière de la jurisprudence, et fut reçu avocat au Parlement de Paris en 1782. S'étant établi dans cette ville, il y avait acquis une espèce de réputation, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, fit plusieurs voyages à Ambert pour s'y mêler aux intrigues politiques qui alors se formaient sur tous les points, et réussit à se faire nommer d'abord électeur à l'assemblée bailliagère de sa province, puis un des administrateurs du département du Puy-de-Dôme, et enfin député à l'Assemblée législative, où il se réunit aux plus fougueux démocrates, et se lia particulièrement avec le fameux Couthon. Du reste, il se fit peu remarquer dans cette assemblée, et n'y prit quelquefois la parole que comme rapporteur du comité des secours, dont il était membre. Réélu député à la Convention nationale en 1792, il y siégea, dès le commencement, au sommet de la Montagne, à côté de Marat, de Robespierre et surtout de son ami Couthon. Il vota en conséquence la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé, en 1793, à l'armée de la Moselle, au moment de la défection de Dumouriez, il y fit adopter des mesures très-rigoureuses pour le triomphe de la Convention, et assura par ce moyen les approvisionnements. Revenu dans la capitale, il reçut bientôt une autre mission, ce fut d'aller dans son département, de concert avec Couthon et Châteauneuf-Randon, pour y soulever toute la population et la faire marcher contre les habitants de Lyon, qui venaient de se déclarer contre la Convention nationale. S'étant rendu dans cette ville avec ses collègues, lorsqu'elle fut soumise à la république, il y concourut aux premières proscriptions ainsi qu'au commencement de la démolition dont il voulut aussi donner le signal. (*voy.* Couthon, X, 134.) Rappelé par la Convention peu de temps après, ce ne fut pas sans étonnement qu'on le vit accusé, par Javogues, de modérantisme et d'avoir protégé les *Muscadins*, c'est-à-dire les ennemis de la Montagne. Cette dénonciation était sans doute dénuée de fondement, car elle n'eut aucun résultat, et Maignet fut envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, où les instructions qu'il reçut du comité de salut public ne furent certai-

nement pas d'être modéré. C'était le temps le plus horrible du système de terreur adopté par la Convention nationale, et Maignet fut jugé digne d'en être un des plus fougueux coopérateurs. Arrivé à Marseille, il y ordonna beaucoup de proscriptions et fit confisquer les biens de tous les condamnés. Cependant il s'est vanté plus tard d'y avoir fait rendre la liberté à quelques suspects, et sauvé plusieurs malheureux de l'échafaud, ce que nous croyons sans peine, car il n'est pas un des auteurs de tant de calamités, même Robespierre et Marat, qui, dans quelques occasions, n'ait aussi rendu des services. Maignet a prétendu qu'il eut alors dans le département de Vaucluse des démêlés avec le fameux Jourdan-*Coupe-Tête*, et que les torts ne furent pas de son côté, ce qui est possible. Mais ce que nous croyons plus difficile, ce serait de le justifier de la ruine de Bedouin. Nous emprunterons, pour le récit que nous devons donner de ce terrible événement, le témoignage d'un témoin des faits. « Bedouin était « une petite ville de 2,000 habitants, « à trois lieues de Carpentras. Les « mœurs de cette population de montagnards laborieux étaient aussi pures qu'inoffensives pour toute espèce de parti politique. Elle avait « néanmoins fourni aux armées de la « république près de 300 soldats; « mais, lorsqu'on avait demandé à « ses magistrats une liste de *suspects*, il avaient froidement répondu « que, chez eux, cette expression n'avait point de sens, et cette réponse « admirable, à laquelle, du reste, ils « attachaient peu d'importance, les « avait fait accuser d'un *modérantisme* coupable. (Ce sont les termes de l'acte d'accusation qui causa « leur ruine.) Ce fut le 13 floréal « an II (mai 1794) que, par une nuit « pluvieuse, un petit arbre de la liberté fut abattu et jeté dans un « fossé, avec le bonnet qui le surmontait; les décrets de la Convention laissés, par oubli ou à dessein, « en dehors de la maison commune, « furent traînés et foulés dans la « boue (1). Quelle main mystérieuse « l'avait abattu? Les menaces les plus « atroces, les violences même ne purent arracher aucun aveu. Plus « tard, des misérables, étrangers à la « commune, se vantèrent en public « d'avoir eu à leur tête le président « de la société populaire et quelques « autres, agents eux-mêmes de Maignet. Ce représentant se trouvait à « Avignon. Le 14, il lance une proclamation furibonde, appelant toute la colère des hommes sur cet infâme *repaire de traîtres et d'aristocrates*. Et remarquez ici les dates : « c'est le 13 au soir que l'arbre est « abattu, et le 14, la proclamation et « les listes se trouvent déjà faites, « imprimées et répandues à quinze « lieues de distance. Le 15 floréal, « avant le jour, l'agent national du « district se transporte à Bedouin « avec les compagnies du 4e bataillon « de l'Ardèche. Le détachement cerne le bourg et force les habitants, « la baïonnette dans les reins, à se « constituer prisonniers dans l'église. « Meilleret tonne dans la chaire convertie en tribune, harangue et menace de la manière la plus virulente, et termine en s'écriant: « Vous « vous taisez tous, eh bien, vous « êtes tous coupables! sachez que la « république ne pardonne pas. » En « effet, la république ne pardonna « pas. Un nouvel arrêté de Maignet

(1) C'était alors l'usage dans le pays de les attacher à une corde que l'on tendait le jour et que l'on retirait la nuit.

» ordonna le transport du tribunal et « l'exécution sur les lieux, l'incendie « et la destruction du bourg, la mort « ou l'exil des habitants. Dans le nom- « bre des condamnés à mort pour ce « seul fait, se trouvèrent plusieurs « personnes qui, depuis dix mois, « étaient dans les prisons d'Avignon « comme suspectes, et au nombre des « principaux griefs fut la découverte « d'un arbre généalogique chez un « bourgeois. Le lendemain, le tribu- « nal arrive, précédé du bourreau et « de la guillotine. L'instruction som- « maire est ouverte et bientôt termi- « née. Soixante-trois condamnés à « mort, dix mis hors la loi, un con- « damné aux fers, quinze à la réclu- « sion, tel est le dispositif de ce pré- « tendu jugement. Les victimes mar- « chèrent à la mort avec courage et « avec simplicité. Ils s'adressèrent quel- « ques touchantes paroles d'adieu, « prièrent en commun, puis se con- « fondirent tous, nobles et plébéiens, « dans un dernier et sublime embras- « sement. Et il y eut là de magnifi- « ques dévouements : deux personnes « marchaient à la mort pour deux au- « tres portant le même nom : tel était le « soin qu'on apportait à constater l'i- « dentité des condamnés ! Les deux « véritables condamnés se présentent, « réclament énergiquement contre « cette erreur et meurent à leur place, « et tout cela sans ostentation, comme « une chose naturelle, comme le « simple accomplissement d'un de- « voir. Il n'y en eut que quelques- » uns dont le cœur faillit : c'étaient « les lâches qui avaient obéi aux sug- « gestions de Maignet, et dont Mai- « gnet achetait le silence par la mort. « L'arrêt fut exécuté sur-le-champ : on « trancha la tête aux prêtres, aux no- « bles et aux dames; les autres péri- « rent par la fusillade. Et parmi ces « soixante-trois victimes, il y eut neuf « femmes et dix vieillards ! Deux prê- « tres fugitifs sont arrêtés ; on leur « ouvre le ventre à coups de sabre. « Les restes de ces victimes furent « jetés pêle-mêle et sans honneur « dans une fosse. Les autres disposi- « tions de cet épouvantable arrêté « furent exécutées de même. Le cœur « se serre de douleur et d'indigna- « tion, quand on lit le naïf récit que « nous en a laissé le vieux curé, récit » dont la simplicité rappelle une des « touchantes chroniques du moyen- « âge. Qu'on se figure cette popula- « tion industrieuse arrachée à ses foy- « ers, cet attachement du montagnard « pour sa roche aride si violemment « brisée, toutes ces douleurs, toute « cette désolation ! Or, ils avaient a- « moncelé leurs meubles dans les « terres voisines des tours, qui pri- « rent le nom de camp : le vin, les « huiles qu'ils n'avaient pu emporter « coulaient dans les rues ; les vers à » soie sur leur maturité étaient jetés « dans les flammes ; les enfants, les « femmes et les vieillards, assis sur « les débris de leurs meubles, écou- « taient avec effroi les cris des sol- « dats, et ils pleuraient beaucoup. L'a- « gent du district, les juges, les com- « missaires municipaux, les officiers « supérieurs s'avancèrent en tête des « soldats, armés de flambeaux de bi- « tume, et la farandole se déroula « furieuse et bondissante à travers les « flammes, et ce fut chose horrible à » voir, que ces forcenés exaltés par « les boissons et des chansons infâ- « mes, forçant tous les hommes vali- « des qu'avait épargnés l'échafaud à « se mêler à leurs danses, et il fallait « qu'ils attisassent eux-mêmes le feu « qui dévorait leurs maisons, qu'ils « dansassent sur leurs ruines, qu'ils « chantassent les chants de triomphe

« des bourreaux. Et les maisons s'é-
« croulaient, et la farandole se dé-
« roulait toujours avec des cris de
« mort au milieu des ruines, à tra-
« vers les flammes. Puis, quand tout
« le village ne fut plus qu'un immen-
« se foyer d'incendie, comme c'était
« un grand et magnifique spectacle,
« ils se retirèrent sur la colline de
« Notre-Dame-du-Moustier pour en
« jouir à leur aise, et les chants
« républicains résonnèrent sous le
« vieux portique sacré. Une explosion
« épouvantable se fit entendre : c'était
« l'église, que la mine faisait sauter
« en l'air. *Voilà le bouquet*, dit un
« certain Lego, banqueroutier, et les
« hymnes de la terreur retentirent
« plus fort, accompagnement bien
« adapté à cette scène lugubre! Lors-
« que tout fut détruit et que le feu
« s'éteignit faute d'aliment, les répu-
« blicains entonnèrent l'hymne de la
« Montagne et rentrèrent en triomphe
« dans Carpentras, tenant au milieu
« treize malheureux recrus, un con-
« damné aux fers, trois détenus et de
« nombreux chariots chargés de dé-
« pouilles. Le lieu où avait été Bedouin
« fut déclaré infâme, et son nom voué
« à l'exécration des hommes ; sur des
« poteaux placés à chaque porte, on
« avait inscrit ces mots : *Bedouin*
« *l'anéanti;* et ces poteaux en dé-
« fendaient l'entrée sous peine de
« mort à tous autres qu'à une com-
« pagnie de salpétriers établie tout
« exprès dans le faubourg, pourache-
« ver par le fer ce que la flamme n'a-
« vait pu atteindre. Alors commença,
« pour cette malheureuse population
« proscrite tout entière, une vie de
« douleurs et de souffrances qui, bien
« souvent, fit envier le sort de ceux
« qui avaient succombé. Après avoir
« habité quelques jours dans des hut-
« tes construites avec leurs derniers
« débris, ils durent se disperser et
« chercher un refuge dans les bois
« et les grottes de la montagne, où,
« plus d'une fois, on les traqua à
« coups de fusil comme des bêtes
« fauves; et il fallait encore que, tous
« les dix jours, ils se présentassent à
« une mairie voisine, où on les comp-
« tait comme un vil troupeau. » Tel
fut le sort des malheureux habitants
de Bedouin. Et ce n'est pas là, il faut
encore le dire, qu'on trouve les plus
nombreuses victimes de la cruauté de
Maignet. Dès qu'il était arrivé à Avi-
gnon, il avait écrit à son ami Cou-
thon, alors membre du fameux co-
mité de salut public, pour être auto-
risé à établir, dans les départements
de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône,
un tribunal révolutionnaire, sorte de
succursale de celui que Fouquet-Tain-
ville dirigeait à Paris; et afin d'obtenir
plus sûrement ce qu'il demandait, il
avait envoyé des listes qui ne por-
taient pas à moins de dix mille le
nombre des malheureux *qu'il s'agis-
sait d'exterminer* (ce furent ses ex-
pressions). Le comité accorda, le 21
floréal an II (12 mai 1794), l'autori-
sation demandée le 11, et le tribunal,
sans jury, fut établi, douze jours plus
tard, dans la ville d'Orange, sous le
nom de *commission révolutionnaire*,
composé de trois juges et jugeant
sans appel. On porte à trois mille le
nombre des victimes qui périrent en
trois mois. Ces juges se nommaient
Meilleret, Fauvety et Payan; ils ren-
daient compte, jour par jour, à Mai-
gnet de leurs opérations, et plusieurs
fois le proconsul vint à Orange pour
exciter leur zèle. Lui-même rendait
compte chaque jour à la Convention,
et la Convention approuvait tout par
des décrets positifs et rendus sur les
rapports de ses comités. Cette approba-
tion fut même réitérée un mois après

la chute de Robespierre, lorsque Maignet fut accusé par des pétitionnaires de ces contrées. Les plaintes arrivèrent bientôt si graves, si positives et en si grand nombre, qu'il fallut bien qu'à la fin la Convention parût au moins s'en occuper. Ce fut surtout le 5 décembre 1794, que des habitants de Bedouin se montrèrent à la barre, où ils firent retentir, contre le cruel proconsul, les accusations les plus fortes, et furent vivement appuyés par Goupilleau de Montaigu, qui certes n'était pas disposé à ajouter aux torts de ses collègues (*voy.* GOUPILLEAU, LXV, 550), et qui, cependant, assura qu'il avait compté lui-même plus de 500 individus que Maignet avait envoyés à l'échafaud, et qu'il avait fait combler une fosse pleine de leurs cadavres; que d'autres encore étaient préparées avec de la chaux pour les dissoudre, lorsque le 9 thermidor arriva. Le 6 janvier 1794, Maignet présenta ses moyens de défense; il déclara qu'avant d'exécuter les terribles mesures qu'il avait prises contre Bedouin *l'anéanti*, il les avait soumises au comité de salut public, en l'invitant à lui faire connaître s'il les trouvait trop rigoureuses; il insista ensuite sur l'approbation, que deux fois, la Convention avait donnée à ses œuvres; enfin, un de ses plus grands moyens de justification fut une lettre qu'il avait reçue du commandant Suchet, chef du 4e bataillon de l'Ardèche, lequel lui avait formellement dénoncé les habitants de Bedouin comme contre-révolutionnaires, demandant, sollicitant contre eux les mesures les plus terribles. Cette lettre avait été envoyée au comité de salut public, et Maignet certifia qu'elle avait contribué, plus que tous les rapports, à la ruine de la malheureuse cité. Il est fâcheux pour l'historien d'être obligé de dire que ce commandant du 4e bataillon de l'Ardèche, qui fut l'exécuteur des massacres de Maignet, après les avoir provoqués, sollicités, alla, dans l'exécution, au-delà même des ordres du proconsul! Et depuis, cet homme fut un très-grand personnage; il devint l'allié de la famille impériale; il fut duc et maréchal de France; enfin les rois l'appelèrent leur cousin, et il eut l'honneur de s'asseoir à leur table!... Jamais il n'a été répliqué aux allégagations justificatives de Maignet; ainsi l'histoire doit les tenir pour vraies. La Convention, au reste, ne paraît pas en avoir douté. L'affaire fut renvoyée à ses comités qui ne firent point de rapports; et si Maignet fut décrété d'arrestation plus tard (5 avril 1795), c'est comme l'un des fauteurs de l'insurrection démagogique du 12 germinal. Compris dans l'amnistie de 1796, il retourna dans son département, où il reprit sa profession d'avocat, ajoutant encore à son ancienne réputation de talent et même de probité. Il devint, sous le gouvernement impérial, maire de la petite ville d'Ambert, sa patrie, et s'acquitta assez bien de ces honorables fonctions jusqu'au temps de la restauration, où on le vit, dès le commencement, revenant à ses pensées démagogiques, se prononcer avec beaucoup de véhémence contre le gouvernement royal. Cette conduite le fit nommer, en 1815, par le département du Puy-de-Dôme, membre de la Chambre des représentants, où il vota avec les plus ardents révolutionnaires, mais ne parut point à la tribune. Obligé de s'expatrier en 1816, par suite de la loi contre les régicides, il ne resta pas long-temps hors de France, et revint bientôt s'y mêler à la plupart des intrigues politiques de cette

époque. Après la révolution de 1830, il reparut au barreau et continua d'y figurer assez honorablement jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 15 oct. 1834. Il était alors bâtonnier de l'ordre des avocats, et les journaux du parti révolutionnaire louèrent plus d'une fois ses vertus et sa probité. L. Lefebure, qui avait été, dans le Midi, témoin de ses terribles opérations, en a fait un tableau beaucoup trop vrai, dans une brochure intitulée : *Justice contre Maignet, député à la Convention, destructeur de Bedouin*, 18 pag. in-8° (*voy.* LEFEBURE, LXXI, 138). M—DJ.

MAILHE (JEAN-BAPTISTE), conventionnel, dont le vote, dans le procès de Louis XVI, eut quelque célébrité, parce qu'il fut adopté par plusieurs de ses collègues, naquit en 1754. Il était avocat à Toulouse lorsque la révolution commença, et il en embrassa la cause avec beaucoup d'enthousiasme, ce qui le fit nommer, en 1790, procureur-syndic du département de la Haute-Garonne, puis député à l'assemblée législative, et en 1792, à la Convention nationale. Il fut, dans la première de ces assemblées, membre du comité diplomatique, qui, dès les premières séances, chercha à s'emparer de l'autorité exécutive, et finit par en devenir entièrement le maître. Ce fut au nom de ce comité que, le 24 décembre 1791, il demanda que le pouvoir exécutif fût chargé d'inviter les officiers des régiments suisses de Vigier et de Castella, à appliquer aux soldats de Château-Vieux, alors aux galères pour la révolte de Nanci, l'amnistie qui, après l'acceptation de la constitution, avait été accordée pour les délits relatifs à la révolution. Bientôt, ces soldats non seulement furent amnistiés, mais devinrent l'objet d'une fête triomphale. Le 25 février 1792, Mailhe fit encore adopter, comme membre du comité diplomatique, un projet portant que les princes allemands *possessionnés* en France, qui ne se présenteraient pas avant le 1er avril pour traiter de leurs droits, seraient considérés comme ayant renoncé à toute indemnité. Il se rangea dans le même temps parmi les accusateurs des ministres, particulièrement du malheureux de Lessart; et il opina avec violence pour la guerre que ce ministre voulait empêcher. Le 11 mars, il fit décréter, sur la pétition de quelques individus se disant députés de la section de la Croix-Rouge, que les revenus de la liste civile seraient soumis à toutes les contributions publiques. Le 8 juin, il fit abolir sans indemnité les droits casuels des anciens seigneurs, et il ajouta dans son rapport cette réflexion : « Que s'il se « trouvait dans cette loi une espèce « d'attentat à la propriété, l'assemblée « n'en serait pas moins bénie par les « 99 centièmes de la nation. » Le 2 juillet, il demanda le licenciement de la garde du roi, et proposa à l'assemblée de déclarer que la patrie était en danger, ce qui fut décrété. Dans le courant du même mois, il obtint qu'on prit des mesures pour empêcher les départements d'entretenir des commissaires auprès de Louis XVI, ou, en d'autres termes, pour éloigner de sa personne tous ceux qui pouvaient le défendre. Le 7 août, il demanda que chaque religieux qui se marierait reçût un supplément de cent francs à sa pension. Mailhe ne figura personnellement dans la journée du 10 août 1792 que pour empêcher la populace de continuer le massacre des Suisses; mais, le 20 de ce mois, il développa dans un long discours les moyens de *déraciner l'arbre antique de la féoda-*

lité; et, le 26, il appuya le projet de Jean Debry pour la formation d'une légion de tyrannicides. Devenu membre de la Convention, il annonça, dans la séance du 26 octobre, que le comité de législation l'avait chargé de faire le rapport demandé sur l'accusation intentée à Louis XVI; et, en effet, il prononça sur cette question un très-long discours qu'il termina ainsi : « Louis peut être jugé, il le sera « par la Convention; des commissaires « pris dans la Convention feront le « rapport du procès; les délits, après « huit jours de publication, seront « adoptés ou rejetés par appel no- « minal. Louis paraîtra à la barre; « après la défense et des délais déter- « minés, la Convention portera son ju- « gement par appel nominal. » Ce fut en effet la marche que l'on suivit dans ce procès Voici comment Mailhe essaya ensuite de justifier son opinion, et de répondre à ceux qui ne cessaient de comparer la conduite de la Convention, dans cette circonstance, à celle du parlement anglais sous Cromwell : « Charles Stuart, leur dit-il, était in- « violable comme Louis XVI; mais, « comme Louis XVI, il avait trahi la « nation qui l'avait placé sur le trône. « Indépendant de tous les corps éta- « blis par la constitution anglaise, il « ne pouvait être accusé ni jugé par « aucun d'eux; il ne pouvait l'être « que par la nation. Lorsqu'il fut ar- « rêté, la chambre des pairs était « toute de son parti; elle ne voulait « que sauver le roi et le despotisme « royal. La chambre des communes « se saisit de l'exercice de toute l'au- « torité parlementaire, et sans doute « elle en avait le droit dans les cir- « constances où elle se trouvait. Mais « le parlement lui-même n'était qu'un « corps constitué; il ne représentait « pas la nation dans la plénitude de sa « souveraineté : il ne la représentait « que pour les fonctions déterminées « par la constitution; il ne pouvait « donc ni juger le roi, ni déléguer le « droit de le juger; il devait faire ce « qu'a fait en France le corps légis- « latif; il devait inviter la nation an- « glaise à former une convention. Si « la chambre des communes avait « pris ce parti, c'était la dernière « heure de la royauté en Angleterre. » En suivant ce raisonnement, Mailhe prétendit que Louis XVI ne pouvait avoir des juges plus impartiaux et moins suspects que les membres de la Convention, qui, « représentant, « suivant lui, la nation dans son in- « tégralité, ne pouvaient avoir d'autre « but que de signaler sa justice et de « consacrer sa gloire. » En s'exprimant ainsi, il paraissait être de bonne foi, et cependant il n'ignorait pas que la plupart des conventionnels nommés par les prétendus électeurs de Paris, avaient dirigé les massacres de septembre (*voy.* Danton, Marat, Billaud-Varenne), et que, dans plusieurs départements, la terreur avait déterminé des choix du même genre. Voilà les hommes que Mailhe nommait sérieusement *impartiaux et non suspects.* Il déclara ensuite Louis XVI coupable, et vota pour l'appel au peuple. Sur la troisième question, il vota pour la mort, mais demanda que, si cette opinion obtenait la pluralité, on discutât le point de savoir s'il convenait pour l'intérêt public que l'exécution eût lieu sur-le-champ ou qu'elle fût différée, déclarant que ce vote était subordonné au sursis. Les journaux de la Montagne altérèrent ce vote; Mailhe n'osa pas réclamer, et, dans le recensement il fut compté pour la mort. Vingt-six de ses collègues votèrent comme lui, et leur vote fut également compté pour la mort.

Il se déclara pour le sursis dans le dernier appel nominal. D'après ce qu'on a dit de la conduite de ce conventionnel, il est à croire qu'il désirait sauver le roi, mais que la peur maîtrisa sa conscience, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres dans ce mémorable procès. En mars 1793, il fit abolir le droit de tester, comme contraire à l'égalité. La terreur, qui paraît avoir eu beaucoup d'influence sur sa conduite politique, lui fit garder le silence jusqu'après le 9 thermidor. A cette époque, on vit son énergie révolutionnaire diminuer successivement. Le 22 novembre 1794, il se prononça contre Carrier; et le 28 décembre, après s'être élevé contre ceux qui voulaient rétablir la royauté, il s'écria : « Que non seulement il ne dépend pas d'un peuple « de choisir le gouvernement qui lui « plaît, de se donner un roi, que cette « faculté ne lui est pas permise; mais « qu'un Français qui voudrait un roi, « ne serait pas un homme, mais un « tigre, un ennemi de l'humanité... » Envoyé, vers le même temps, en mission à Dijon, il y comprima les Jacobins, les accusa de fomenter l'anarchie, et licencia les canonniers de la garde nationale, parmi lesquels se trouvaient les plus violents terroristes. Dans le courant de 1795, il servit le parti de la réaction. Cependant, le 11 juillet, il combattit la section de l'Observatoire, qui se plaignait de la mise en liberté des Jacobins, et reprocha à cette occasion aux royalistes de vouloir confondre tous les républicains avec une minorité de terroristes. Le 23 août, il présenta un long rapport sur les sociétés populaires, qu'il dit être influencées, ou par le royalisme, ou par l'anarchie, et fit décréter leur abolition. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il prononça, en mars 1796, un discours sur la nécessité de contenir, par des lois séveres, les sociétés populaires, et il voulut que l'on comprît, dans les mêmes mesures les réunions religieuses. Le 21 mai, il fut nommé secrétaire. En août, il fit, au nom d'une commission, un rapport sur les ordres monastiques existant dans les pays réunis, et s'éloigna de plus en plus du parti directorial. Le 30 octobre, il combattit vivement le message du Directoire qui demandait la compression de la presse, et le représenta comme tendant à anéantir la liberté. Deux jours après, il parla en faveur des parents d'émigrés, et s'étonna qu'on pût confier des fonctions publiques à des terroristes « dont « les mains, dit-il, étaient pleines de « sang », tandis qu'on en écartait des parents d'émigrés, contre lesquels on n'avait à opposer que des préventions. Il travaillait à cette époque à un journal intitulé l'*Ami de la Constitution*, dont les royalistes n'auraient pas désavoué les principes, ce qui lui valut de vives apostrophes sur ses anciennes opinions. Enfin, étant sorti du corps législatif en mai 1797, il continua à se montrer attaché au parti clichien, et fut par conséquent enveloppé dans la proscription du 18 fructidor (4 sept. 1797). Il parvint d'abord à se soustraire à la déportation, se rendit ensuite, d'après un ordre du Directoire, à Oléron, et fut rappelé, par les consuls qui le nommèrent, en janvier 1800, sécrétaire-général de la préfecture des Hautes-Pyrénées. Il occupa peu de temps cette place, et vint à Paris, où il fut nommé, en 1806, avocat à la Cour de cassation et au Conseil-d'État. Forcé de sortir de France, en 1816, comme régicide, il se refugia à Liége, où il exerça longtemps la profession d'avocat-consultant. Revenu à Paris après la révolu-

tion de 1830, il y mourut en 1834. Il avait recueilli, peu de temps auparavant, la succession d'un oncle, évaluée à 50,000 francs. B—u et M—d j.

MAILHOL (Claude), né à Carcassonne en 1700, fit ses études à l'Université de Paris, et entra dans la congrégation des Génovéfains. Condisciple de Le Courayer, il n'adopta pas ses erreurs, se livra à l'étude des langues anciennes, et devint savant helléniste et professeur hébraïsant. Auteur d'un mémoire où brillent les connaissances les plus étendues sur le fameux marbre de Béziers, il y prouve que la chronologie des Septante doit être préférée à celle de l'hébreu actuel, ce qui donne au monde quinze cents ans d'antiquité de plus, et fait concorder davantage la chronologie de la Bible avec celle des Égyptiens et des Chinois. Mailhol a écrit encore sur les longitudes à découvrir en mer. Il mourut en 1775. — Mailhol (*Gabriel*), neveu du précédent, naquit à Carcassonne en 1724, et cultiva les lettres avec quelque succès : il remporta, en 1750, un prix à l'Académie des Jeux-floraux de Toulouse, et un autre à celle de Pau, publia plusieurs *romans*, des *Lettres aux Gascons* (1771), divers ouvrages dramatiques, joués à Paris, et dont quelques-uns obtinrent les suffrages du public, entre autres les *Lacédémoniennes*, comédie, et la tragédie de *Paros* (1754); enfin il mit en vers l'*Avare*, de Molière. Mailhol fut député aux états de la province du Languedoc par la ville de Saint-Papoul, où il s'était établi et où il mourut en 1795, et non en 1760, comme l'avance le dictionnaire de Chaudon. — Mailhol (*Jean-Pierre*), docteur de Sorbonne, frère du précédent, naquit le 20 janvier 1729. Il fut chanoine, théologal et grand-vicaire du diocèce de Mirepoix, et mourut en 1799. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XV*, vantée dans les journaux du temps, et un *Exercice de l'âme pendant la messe et les vêpres*. Z.

MAILLARD (Sébastien), général au service de l'Autriche, fut un des officiers les plus instruits de l'armée autrichienne. Il naquit le 30 octobre 1746, à Lunéville, où son père était médecin du roi Stanislas Lecszinsky. Peu avant la fin de la guerre de sept ans, il entra au service du grand-duc de Toscane, d'où il passa à celui de l'Autriche. S'étant élevé de grade en grade dans l'arme du génie, il fut nommé, en 1797, colonel, en 1801, major-général, et en 1812, feld-maréchal-lieutenant. Il se distingua particulièrement, en 1789, au siége de Bellegrade, où le feld-maréchal Pellegrini l'avait chargé de diriger les travaux de l'île appelée *Kriegs-insel*, ou *île de la Guerre*. Sa conduite dans cette occasion attira l'attention du général Laudon, qui commandait le siége. Pendant les guerres de la révolution, Maillard vint, en 1794, avec François II, à l'armée autrichienne, devant Landrécies, et l'empereur étant retourné à Vienne, il fut placé sous les ordres du prince de Hesse-Cassel, et chargé de défendre Maestricht. « Ce « siége, dit Pohl, dans son histoire « des guerres de la révolution, est re- « marquable par la fureur des assié- « geants et par la constance des assié- « gés. Le feu effrayant des Français « n'était que de temps en temps in- « terrompu par les sorties des Autri- « chiens. Le général Kléber, qui com- « mandait le siége, ne put achever ses « travaux qu'après avoir vaincu tou- « tes sortes de difficultés. Ce qu'il avait « élevé pendant la nuit, était toujours « détruit le lendemain. Enfin il vint

« à bout de se placer et il commença « un bombardement, le plus effrayant « que l'on ait vu pendant cette guerre. « Les ouvrages de la place tombaient » les uns après les autres; deux mille » maisons de la ville étaient en cen- « dres, la troisième parallèle était « achevée et les assiégés avaient « épuisé tous leurs moyens. Ils ca- « pitulèrent le 4 novembre 1794. » Dans son rapport à l'empereur, le prince de Hesse donna à Maillard un témoignage extrêmement glorieux. En 1795, ce général reçut ordre de visiter l'Angleterre, pour y étudier la science hydraulique et surtout celle des canaux. A son retour il dirigea les travaux du canal que l'empereur fit construire à la *Neustadt*, ou *Nouvelle ville de Vienne*. En 1788, il avait envoyé à l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, des mémoires pour lesquels il fut nommé correspondant de cette académie. Il fut long-temps chargé de donner aux archiducs des leçons dans les sciences militaires. On a de lui : I. *Remarques sur la méthode de fortifications par Carnot*. II. *Mécanique des voûtes*. III. *Sur les canaux de navigation*. IV. *Essais sur la méthode de lier par le ciment et la chaux*. Ces quatre ouvrages sont en allemand; les suivants sont en français. V. *Méthode nouvelle de traiter la mécanique*. VI. *Théorie des machines à feu*. Maillard mourut le 22 décembre 1822, léguant ses nombreux manuscrits à l'Académie du génie de Vienne. G—Y.

MAILLARD (Stanislas), l'un des plus fameux égorgeurs de la révolution, avait d'abord été laquais du marquis de Sainte-Palaye, puis soldat dans un régiment d'infanterie avec Mamin (*voy.* ce nom, dans ce vol.). Il revint ensuite à Paris, où il retrouva ce digne ami, et s'y fit huissier. Obligé de quitter cette profession peu de temps avant la révolution, il se jeta avec fureur dans les premiers désordres qu'essuya la capitale, et joua un grand rôle à la prise de la Bastille et aux égorgements qui en furent la suite. Dans la journée du 5 octobre 1789, il figura à la tête des rassemblements qui forcèrent la garde nationale et son général, Lafayette, de se rendre à Versailles, et battit lui-même le tambour pour rassembler les femmes. Bertrand-Moleville assure néanmoins que Maillard empêcha ces femmes furieuses de mettre le feu aux archives de la ville. Pendant toute la route, on le vit à la tête de ces mégères; ce fut lui qui les conduisit à l'Assemblée nationale et qui vint menacer les députés dans la salle, en leur demandant du pain, l'achèvement de la constitution et la punition des gardes-du-corps. Après avoir fait rendre plusieurs décrets sur les subsistances, il retourna à Paris le soir même, dans une voiture de la cour, et ne se trouva pas à Versailles pendant la nuit du 5 au 6. Le Châtelet ayant commencé une procédure sur cet attentat, Maillard y fut appelé comme témoin; mais sa déposition ne fut qu'une apologie de la conduite qu'il avait tenue. Dès lors considéré comme le meneur le plus influent de la populace révolutionnaire, il en dirigea la plupart des mouvements au champ-de-Mars, dans le mois d'août 1791, au 20 juin, au 10 août 1792, et surtout dans les massacres de septembre, où il présida pendant plusieurs jours l'horrible tribunal, environné de cadavres et de ruisseaux de sang. Ce fut lui qui ordonna ainsi les meurtres de La Tour-du-Pin, de Thierry et de tant d'autres. Nous avons sous les yeux un acte de décès de ce dernier délivré à sa veuve, qui

eut besoin de prouver qu'il n'avait point émigré; et dans cette pièce authentique, signée par le ministre Roland, le concierge de la prison de l'abbaye et d'autres autorités, Maillard est ouvertement désigné comme président de l'affreux tribunal et l'ordonnateur de tous les égorgements, auxquels échappa, comme par miracle, Jourgniac de Saint-Méard (*voy.* ce nom, LXVIII, 317), dont il prononça l'acquittement. Après cette sanglante époque, il fut encore hautement protégé par les hommes qui gouvernèrent successivement la France. Au commencement de 1793, le conseil exécutif lui donna une mission à Bordeaux; mais ce fait ayant été dénoncé à la Convention nationale, par Fabre d'Églantine, on n'osa plus lui confier de pareilles missions. Sous le règne de la terreur, il fut agent du comité de sûreté générale, chargé de faire la police des suspects. Il devint un des dénonciateurs des prisons, et parut plusieurs fois à la Force pour désigner les victimes que devait immoler le tribunal révolutionnaire. Décrété cependant d'arrestation, le 17 déc. 1793, avec Ronsin et Vincent, il fut remis en liberté. Maillard rentra ensuite dans une obscurité profonde. Il vivait encore dans les premières années du gouvernement impérial; mais il avait changé de nom, et il serait impossible aujourd'hui de savoir précisément l'époque de sa mort. M—D j.

MAILLARD-LISCOURT (Louis-Charles), issu d'une famille distinguée de la Lorraine, entra dans la marine à sa sortie de l'école militaire. Il était lieutenant de vaisseau, et commandait le brick le *Basque*, lors du combat que ce navire eut à soutenir, le 11 novembre 1809, contre une frégate anglaise qu'il rencontra en sortant de Bayonne. Abandonné par un autre brick avec lequel il naviguait de conserve, il eut à lutter contre des forces triples des siennes. De six embarcations, montées par 150 hommes, toutes envoyées pour le prendre à l'abordage, il en coula cinq; la sixième n'échappa qu'à grand'peine et après avoir essuyé de fortes avaries. Ce fut alors que la frégate anglaise se décida à le joindre. Maillard-Liscourt lutta long-temps; mais quand il vit le *Basque* criblé de boulets, faisant eau de toutes parts et entièrement désemparé; quand il vit ses munitions épuisées, son équipage mutilé et plusieurs de ses officiers grièvement blessés, force lui fut d'amener le pavillon qu'il avait si glorieusement défendu. A son retour des prisons d'Angleterre, où il demeura quatre ans, cet officier qu'un conseil de guerre avait honorablement acquitté, obtint le commandement du lougre le *Belilois*. Sous la restauration, il commanda successivement la *Biche*, la *Bonite*, la *Galatée*, le *Breslaw* et le *Marengo*. Lorsque, le 13 juin 1830, l'amiral Duperré forma sa ligne de bataille devant Alger, ce fut le *Breslaw* qu'il choisit pour matelot d'avant du vaisseau amiral la *Provence*. Dans la prévision d'une défense qu'on croyait devoir être acharnée, l'amiral lui avait prescrit de s'embosser par quatre brasses et demie, à demi-portée de canon d'un fort en pierres percé de quatre embrâsures. L'habileté et l'exactitude avec lesquelles Maillard-Liscourt exécuta cette manœuvre prouvèrent que l'amiral l'avait bien jugé. En 1831, il commandait le vaisseau le *Marengo* faisant partie de l'escadre française qui força l'entrée du Tage. Il eut l'honneur de marcher en tête de l'armée, et, par une habile et prompte ma-

nœuvre, qu'imitèrent successivement les capitaines de l'arrière, il doubla l'entrée du fleuve, malgré le feu des forts le Bugio et le Saint-Julien. La décoration de commandant de la Légion-d'Honneur fut la récompense de son courage. Appelé, en 1835, à remplir, à Toulon, les fonctions de major-général de la marine, il se rendit à son poste, en passant par Lyon où il s'arrêta quelques jours pour se remettre des fatigues de la route. Arrivé à Toulon, où le choléra sévissait dans toute sa rigueur, il succomba, en cinq jours, le 23 août 1835, à une attaque de cette maladie, compliquée d'une fièvre cérébrale. Il était âgé de 54 ans. P. L—T.

MAILLET. *Voy.* Boulay (du), V, 327.

MAILLOT (Étienne), officier du génie maritime, naquit à Reims le 6 septembre 1768. Ses parents, peu favorisés de la fortune, l'envoyèrent, très-jeune encore, chez les frères des écoles chrétiennes, pour y apprendre ce que ces bons instituteurs enseignent à tous les enfants confiés à leurs soins. Il en sortit, à peine âgé de quatorze ans, pour entrer aux écoles gratuites de dessin et de mathématiques, la première dirigée par Clermont, peintre estimable, et la deuxième par Lallemant (*voy.* ce nom, LXIX, 510). Né avec d'heureuses dispositions, Maillot fit, sous de tels maîtres, de grands progrès, surtout dans les sciences exactes, pour lesquelles il avait un goût prononcé. Non-seulement il s'y fit remarquer à Reims, mais encore à Paris, où il s'était rendu vers 1786. M. de Montmorin ayant été à même de l'apprécier, l'appela auprès de lui à Versailles pour y enseigner les mathématiques à ses enfants. Cette place, et plus encore la confiance qu'avait en lui cet homme d'État, lui fut singulièrement agréable; mais, comme il se sentait appelé à quelque chose de plus important que de professer les mathématiques, il n'hésita point à faire part de ses intentions à M. de Montmorin, qui le fit entrer à l'école des ingénieurs-constructeurs de Paris, le 19 déc. 1789. Envoyé, le 1er janvier 1793, à Lorient, en qualité d'élève ingénieur, Maillot vit s'ouvrir devant lui une carrière à laquelle il aspirait, et, bien décidé à la parcourir d'une manière honorable, il ne negligea rien pour gagner la confiance de ses supérieurs, que son caractère doux et obligeant, son aptitude et ses talents intéressaient déjà en sa faveur. Nommé, le 1er janvier 1796, sous-ingénieur à Toulon, il y resta jusqu'au mois de mars suivant, pour passer dans le premier arrondissement forestier, sous les ordres de Poncet, qui, dès ce moment, et jusqu'au 20 octobre 1796, le chargea de la surveillance des opérations relatives au martelage, à la recette et au transport des bois propres aux constructions navales. Revenu au port de Toulon, il y fut employé, comme ingénieur ordinaire, jusqu'au 9 mai 1798. Promu au grade d'ingénieur en chef de l'escadre commandée par l'amiral Brueys, qui portait l'armée française en Égypte, Maillot s'embarqua dix jours après, le 19 mai, sur le vaisseau l'*Orient*, et débarqua au port d'Alexandrie le 11 août. Employé en qualité de directeur des constructions navales, de commissaire principal, de chef d'administration, depuis le débarquement jusqu'au retour de l'expédition en France, il arriva au port de Toulon, après vingt-trois jours de traversée, le 8 novembre 1801, avec le préfet maritime, Leroi, les officiers et une partie de la garnison d'Alexandrie.

Toutefois Maillot conserva le grade de chef d'administration jusqu'au 11 février 1802. Appelé alors au service du génie maritime, il fut employé comme ingénieur de première classe à Toulon, jusqu'au 31 janvier 1806. Pendant cet espace de temps, il fit construire, dans le port de cette ville, plusieurs vaisseaux et une frégate, et fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Le 9 février suivant, il reçut l'ordre de se rendre à Venise, pour diriger les constructions navales que le gouvernement voulait y faire exécuter. Il reprit son grade de chef d'administration, qu'il conserva jusqu'au 1er janvier 1808. Nommé alors commissaire-général de la marine, avec les attributions de préfet maritime, en remplacement de M. Bertin, admis à la retraite, il resta dans ce poste important jusqu'au 29 avril 1814, époque de la remise de cette ville et de son arsenal au comte de Lespine, général autrichien, chargé d'en prendre possession. Il avait été fait chevalier de la Couronne-de-Fer le 8 février 1810. Douze vaisseaux et autant de frégates, un grand nombre de bricks et de bâtiments légers furent mis en construction pendant son séjour à Venise. Six frégates et une nombreuse flotille furent complètement armées : un vaisseau tout armé sortit des lagunes, soulevé de sept pieds par des chameaux, opération si hardie, qu'une commission, composée d'officiers et d'ingénieurs envoyés de France, n'osait en garantir le succès. A son retour à Paris, en juin 1814, Malouet, alors ministre de la marine, satisfait des services qu'il avait rendus en Italie, l'engagea à continuer la carrière administrative ; d'après son avis, il demanda de l'emploi, soit dans les ports de France, soit dans les colonies ; et, en attendant, ce ministre l'attacha à la commission chargée de la révision des ordonnances de la marine. Bientôt il fut nommé commissaire-général, et le 11 avril 1815, il reçut l'ordre de se rendre en cette qualité à Brest, d'où on le fit passer à Rochefort pour y remplir les mêmes fonctions, qu'il exerça jusqu'au 1er janvier 1816. Une ordonnance du 20 décembre l'admit à la retraite. Rappelé, toutefois, au service du génie maritime le 8 juillet 1817, Maillot fut employé, comme directeur des constructions navales du 3e arrondissement forestier de la marine, à Angoulême, puis à Orléans. Le 20 septembre 1825, Charles X le fit officier de la Légion-d'honneur. Des modifications dans le personnel du service maritime ayant eu lieu quelques années après, Maillot fut nommé, le 13 septembre 1832, directeur des constructions navales des quatre directions forestières, résidant à Paris. C'est là qu'il termina, le 6 novembre 1837, son honorable carrière. I.—C—J.

MAIMIEUX (Joseph de) est un de nos auteurs les plus féconds, mais un de ceux qu'on lit le moins. Né en 1753, d'une famille noble, il fit d'assez bonnes études, et se livra, aussitôt après, à la culture des lettres. La révolution l'ayant obligé de s'éloigner, il se réfugia en Allemagne, où il ne s'occupa encore que de littérature. Assez heureux pour n'avoir pas été inscrit sur la fatale liste des émigrés, il reparut à Paris, dès l'année 1797, y reprit ses travaux littéraires, et publia différents écrits sous des titres toujours bizarres. Membre de l'Académie des sciences de Harlem, il le fut aussi de la société philotechnique de Paris. Ayant été renversé un soir par une voiture, il mourut des suites de

cet accident, en 1820. Ses ouvrages sont : I. *L'Heureux jeune homme*, Paris, 1786, 2 vol. in-12. II. *L'Hypocrite démasqué*, ou *Félix et Colombe*, Paris, 1786, 2 vol. in-12. III. *Éloge philosophique de l'Impertinence*, 1788, in-8°; nouv. édit., 1806, in-8°. IV. *Pasigraphie*, ou *Premiers éléments du nouvel art-science d'écrire et d'imprimer en une langue, de manière à être lu et entendu dans toute autre langue sans traduction*, première édit., originale comme l'édition en langue allemande, Paris, 1797, in-4°; deuxième édit. augmentée de la *Pasilalie*, ibid., 1801, in-4°. V. *Épître familière au sens commun, sur la Pasigraphie et la Pasilalie*, Paris, 1802 in-12. C'est une espèce de tour de force que d'avoir pu décrire, en vers faciles, les principales règles de la pasigraphie, et même la forme de ses douze caractères. Ce petit poème est inséré dans la deuxième édition de l'ouvrage précédent. VI. *Carte générale pasigraphique*, 1808, un grand tableau en trois feuilles. On y trouve l'abrégé des règles de cette écriture universelle, et le nomenclateur de sept à huit mille mots, presque aussi complet que dans le n° IV; mais l'ordre étant différent, il en résulte que ceux qui écrivent d'après l'un de ces ouvrages ne peuvent être lus de ceux qui se servent de l'autre, ce qui a dû nuire beaucoup au succès de cet *art-science*, qui n'est, si l'on veut, qu'un numérotage systématique exprimé, non par des chiffres, mais par douze caractères assez compliqués. On ne peut du moins contester que les règles grammaticales en soient d'une simplicité admirable. VII. *Fragments de lettres originales de madame Charlotte-Élisabeth de Bavière*, 1788, 2 vol in-12 (*voy.* CHARLOTTE, VIII, 232). VIII. *Le comte de Saint-Méran*, ou *Les nouveaux égarements du cœur et de l'esprit*, Paris, 1789, 8 vol. in-12. IX *Charles de Rosenfeld*, ou *l'Aveugle inconsolable d'avoir recouvré la vue*, ibid., 3 vol. in-12. X. *De l'homme d'État considéré dans Alexandre Sévère, mis en parallèle avec les plus vertueux des empereurs romains*, 1801, in-8°. XI. *Silvestre*, ou *Mémoires d'un centenaire, de* 1675 *à* 1786, 1802, 4 vol. in-12. XII. *Céleste Paléologue*, roman historique, 1811, 4 vol. in-12. XIII (avec Mme Polier). *Le Nord industrieux*, journal. XIV (avec Mme Polier). *Le Midi industrieux*, journal. XV (avec Mme Polier et autres). *Bibliothèque germanique*, journal. Maimieux a aussi publié, en 1798, *les Trois Musées de l'enfance*, contenant *le Spectacle de la Nature*, *les Spectacles de la société humaine*, et *les Spectacles des arts et des sciences*; il a eu beaucoup de part à la *Pasitélégraphie*, publiée à Stuttgard, en 1811, et ornée de son portrait (*voy.* FIRMAS-PÉRIÈS, LXIV.169). Z.

MAIN (THOMAS-JEAN), né à Niort, le 28 mars 1745, est un de ces fabricants qui ont le plus contribué à l'amélioration de la branche d'industrie à laquelle ils se sont attachés. Main était fils d'un chamoiseur, dans la ville où elle occupe, avec ses accessoires, une grande partie de la population, et il fut chamoiseur lui-même. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que si, dans cette partie, les Français étaient bien supérieurs aux Anglais, ces derniers se trouvaient en possession d'un procédé qu'il fallait importer en France. Le fabricant niortais passa donc en Angleterre, mit tout en œuvre pour découvrir le secret qui pouvait être utile, et parvint à l'apprendre en se présentant comme simple ouvrier et en faisant prendre tout-à-fait le change relativement à lui.

Alors se composait le grand ouvrage de l'*Encyclopédie méthodique*. On demanda à Main un travail dans sa spécialité, et il fit un *Mémoire sur la chamoiserie*, qui fut imprimé, en 1787, dans cette collection. Mais arriva la révolution de 1789, dont l'industriel niortais adopta les principes. Par le résultat de ses travaux, il avait acquis une grande fortune; et il en usa toujours dans l'intérêt de la fabrique dont il était le chef. Aussi, lors des expositions des produits de l'industrie française, c'était lui qui présentait les plus beaux produits de chamoiserie. En récompense, il obtint diverses dignités honorifiques et électives, et fut nommé, en 1819, membre du Conseil d'Agriculture, en vue des bonnes cultures qu'il avait établies dans son domaine de la Grâce-Dieu, près de la Rochelle. Main est mort à Niort le 15 mai 1821.. F—T—E.

MAINARDI (André), surnommé *il Chiavèghino*, peintre de Crémone, florissait de 1590 à 1613. Élève de Bernardino Campi, il déploya un talent digne de son maître dans le tableau du *Mariage de sainte Anne*, et surtout dans sa grande composition du *divin sang*, tableau plein de grandiose et de majesté. L'artiste a voulu exprimer l'idée du prophète: *Torcular calcavi solus*. Il a représenté le Rédempteur debout, qui, pressé par la justice divine, tire des blessures de son corps sacré des ruisseaux de sang, lequel, recueilli dans des calices par saint Augustin et autres saints docteurs de l'Église, se répand pour le salut de la foule des fidèles réunis autour d'eux. Peu de tableaux offrent un sujet aussi bien conçu : il est digne de faire honneur à quelque école que ce soit. Belles formes, riches draperies, coloris brillant et agréable, tout s'y trouve; et si la lumière y était répandue d'une manière plus large et non resserrée en petites masses; si quelques figures étaient plus heureusement disposées, cet ouvrage laisserait peu à désirer. Dans les autres tableaux de cet artiste, on voit un peintre trop pressé de produire, et qui, dans sa négligence, laisse trop de choses à reprendre sous le rapport de la couleur et du dessin. — *Lactance* Mainardi, surnommé *le Bolognese*, du nom de sa ville natale, étudia d'abord avec succès dans l'académie de Bologne, sous la direction des Carrache, et vint à Rome, sous le pontificat de Sixte-Quint, pour se perfectionner dans son art. Il ne tarda pas à se faire connaître, et fut chargé de la décoration d'une partie de la voûte de la grande salle de Saint-Jean-de-Latran, où les trois figures des *Vertus se tenant par la main* obtinrent le suffrage des artistes. Bientôt après, il peignit à fresque dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, au-dessus du Mausolée de Pie V, plusieurs figures qui lui font le plus grand honneur. Il avait exécuté, dans le palais du Vatican, d'autres ouvrages qui ont été détruits par suite des changements qu'ont subis les bâtiments. Il n'en reste que les peintures qui décorent la voûte de l'escalier conduisant de la chapelle Sixtine à l'église Saint-Pierre, et qui représentent plusieurs actions de la vie de Lactance. Ces fresques sont mises au rang des plus belles qui soient à Rome. Il est malheureux que la conduite de cet artiste ne répondît pas à son talent : il était adonné à la table et aux femmes. Sa santé s'en ressentit. Les médecins lui conseillèrent l'air natal. Il se mit en route pour Bologne; mais, arrivé près de Viterbe, l'air des montagnes l'affaiblit tellement qu'il ne put continuer son voya-

ge. Il se fit transporter à Viterbe, où il mourut en peu de jours, âgé seulement de 27 ans, et fut universellement regretté. P—s.

MAINARDI (le Père Paul-Antoine), de l'ordre des Augustins-Déchaussés, plus connu sous le nom de frère *Sigismond de Saint-Nicolas*, naquit, le 21 février 1713, à Druent, petit village à quelques lieues de Turin. Envoyé comme missionnaire en Chine, il eut le rare bonheur d'être admis à la cour du céleste-empire. Le P. Sigismond avait reçu de la nature tous les dons qui assurent un ascendant irrésistible sur les hommes; et ses qualités, devenues encore plus solides et plus saillantes par une instruction étendue et variée, le rendirent bientôt populaire au milieu d'une nation qui se montra toujours si injuste, si haineuse envers les étrangers. Habile musicien et mathématicien consommé, il fut nommé inspecteur des travaux qu'exécutaient des ouvriers européens, dans le palais de l'empereur. Celui-ci voulut même élever l'humble moine à la dignité de mandarin; mais le P. Sigismond esquiva cet honneur; et, se hâtant de tourner au profit du christianisme la faveur du monarque, il conçut le projet de construire une église, et en jeta les fondements en 1752. Un jour que l'empereur passait près de là, comme les murailles avaient déjà atteint une grande hauteur, il demanda qui faisait construire un palais si majestueux : on lui répondit que c'était le P. Sigismond. Alors, il reprit en souriant : « Sigismond veut faire voir « un nouveau temple à l'ambassadeur « de Portugal, mais il n'aura pas le « temps de l'achever avant son arri- « vée à Pékin. Je me réjouis cepen- « dant qu'il fasse une si noble chose, « qui contribue beaucoup à l'orne- « ment de cette rue. » Ces paroles remplirent de joie le zélé missionnaire, et le temple se trouvait terminé à l'arrivée de l'ambassadeur, que Joseph Ier, roi de Portugal, sollicité par le pape Benoît XII, avait envoyé en Chine, afin de faire cesser les persécutions contre les chrétiens. Ceux-ci, étonnés que leur religion eût obtenu un tel triomphe, accoururent en foule à la nouvelle église, et furent suivis de plusieurs païens qui demandaient le baptême. A cette nouvelle, la colère des mandarins éclata; ils accusèrent les missionnaires de répandre des doctrines subversives de l'ordre public, et en firent même périr quelques-uns dans les supplices. Mais le P. Sigismond recourut à l'empereur, et bientôt des ordres sévères assurèrent aux chrétiens une entière liberté; ils en jouirent sans interruption jusqu'à la mort du saint missionnaire, arrivée le 20 novembre 1767. M. l'abbé Casalis, écrivain piémontais, a inséré une intéressante notice biographique sur le P. Sigismond dans son *Dizionario geografico*, etc., où elle se trouve à l'article Druent. A—y.

MAINARDO (Augustin), moine apostat, né dans le XVIe siècle, à Asti, embrassa la règle de saint Augustin, et se distingua d'abord par son amour pour l'étude et par un véritable talent pour la chaire; mais, séduit par les opinions des réformateurs, il abandonna son couvent et alla chercher un asile à Chiavenne, où il mourut en 1563. On a de lui : I. *Anatomia della messa, con un sermone della Eucharistia nel fine, par Anton. di Adamo* (sans nom de ville), 1552, in-4°, de 142 f. C'est une des satires les plus amères que les protestants aient publiées contre l'Église romaine. L'ouvrage est très-rare. Il en existe une traduction française : *De*

l'anatomie de la messe et du Missel, Genève, 1555, 1561, 1562, in-16, et une version latine faite sur la française : *Missæ ac Missalis anatomia*, 1561, petit in-8°. Les autres ouvrages de Mainardo sont à peu près inconnus. Tiraboschi (*Storia della letterat. ital.*) en cite un intitulé : *Della soddisfazione di Cristo.* W—s.

MAINE (Guillaume du), dit en latin *Magnus*, né à Loudun au commencement du XVe siècle, entra dans l'état ecclésiastique, devint très-fort dans les langues mortes, et fut pourvu de l'abbaye de Beaulieu en Touraine. D'abord, le savant Budé le choisit pour précepteur de ses fils, et ensuite, il le fit placer comme gouverneur des enfants de France, avec le titre de lecteur de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. On a de lui : 1° plusieurs épîtres en vers français; 2° *Le laurier*, ou *Éloge de l'étude*; 3° *L'heureux partage des excellents dons de la déesse Pallas, résignés au roi Henri II.* Ces productions de du Maine furent imprimées à Paris en 1555, chez Vascosan. F—t—e.

MAINE DE BIRAN (Marie-François-Pierre-Gonthier), profond métaphysicien, né à Grateloup près de Bergerac, en 1766, était fils du lieutenant-général de ce bailliage. Après avoir servi pendant quelques années dans les gardes-du-corps de Louis XVI, il retourna dans son pays lors de la suppression de la maison du roi, et s'y fit avocat. Les persécutions qu'il éprouva sous la terreur de 1793, le portèrent de plus en plus à quitter les affaires, et il revint aux études sérieuses de la métaphysique, que dès sa première jeunesse, il avait préférées à tous les plaisirs du monde. S'étant montré, dans toutes les circonstances, fort opposé aux désordres de la révolution, il fut élu député au conseil des Cinq-Cents, par le département de la Dordogne, en 1797, dans un temps où le meilleur titre auprès des électeurs, était d'avoir professé des principes et tenu une conduite monarchiques. Il se fit néanmoins peu remarquer dans cette assemblée, où il ne siégea que trois mois, sa nomination ayant été annulée, lors de la révolution du 18 fructidor. Reprenant ses études favorites, il eut tout le loisir de s'y livrer jusqu'à sa nomination à la sous-préfecture de Bergerac et à la députation au corps législatif, en 1809. Le 4 février de l'année suivante, il fut chargé de féliciter l'empereur sur ses victoires. Ayant continué à faire partie du corps législatif, il fut, au commencement de 1814, un des cinq membres de la fameuse commission qui résista avec tant de courage et d'énergie, à la puissance de Napoléon (*voy.* Lainé, LXIX. 447). Le retour des Bourbons devait être complètement selon ses vœux. Il reprit aussitôt son ancien uniforme de garde-du-corps, sans toutefois faire de service, et reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis. Napoléon l'avait fait chevalier de la Légion-d'Honneur, trois ans auparavant. Nommé alors questeur de la Chambre des députés, Maine de Biran concourut à toutes les mesures qui furent prises en faveur de la restauration. Il resta dans une retraite absolue pendant les Cent-Jours de 1815, et n'éprouva aucune persécution de la part de Napoléon, qui, cependant, ne pouvait guère oublier le membre de la commission des Cinq. Appelé à la chambre des députés, après la dissolution de 1815, il ne se montra pas l'un des plus ardents royalistes de cette chambre *introuvable*, et sembla, au contraire, s'être rangé du parti ministériel, ce qui le fit nommer pré-

sident du collége électoral de la Dordogne, après la dissolution du 5 sept. 1816, mais l'empêcha d'être réélu député. Le ministère, pour l'en dédommager, le fit conseiller-d'État et membre de la commission chargée de liquider nos dettes envers les étrangers. Nommé une seconde fois président des électeurs de la Dordogne, en 1818, il fut plus heureux, et vint s'asseoir sur les bancs de la chambre, où il vota pour le ministère et parut s'être complètement séparé des royalistes. C'est dans cette position qu'il mourut à Paris, le 20 juillet 1824, d'une maladie de poitrine. C'était un homme d'un caractère fort doux, et penchant toujours en politique vers les voies de conciliation, ce qui explique sa conduite, sans la justifier. Ayant remporté un prix à l'Institut, en 1803, sur cette question : *Ce qu'est l'influence de l'habitude sur la faculté de penser*, Paris, 1803, in-8°, il fut nommé associé correspondant de cette compagnie. On a dit que, dans cet ouvrage remarquable, Maine de Biran s'est placé dans l'école idéologique, tout près de Cabanis et de Tracy. Il sembla ensuite s'attacher davantage à celle de Leibnitz, ainsi qu'on peut le voir dans l'excellent article de *Leibnitz* de cette *Biographie universelle*, dont il a composé toute la partie métaphysique. On a encore de lui : I. *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, in-8°. II. *Examen des leçons de M. de la Romiguière*. Il avait composé un *Traité de la folie*, et un ouvrage philosophique très-volumineux qu'il allait mettre sous presse, lorsque la mort est venue le frapper. M—n j.

MAINFERME (Jean de la), né à Orléans, en 1646, d'une ancienne famille de robe, entra à dix-huit ans dans l'ordre de Fontevrauld. Après y avoir professé avec succès la théologie, et rempli différentes fonctions supérieures, il mourut au monastère de la Madeleine, le 19 nov. 1693. L'ordre auquel il appartenait n'a jamais eu d'admirateur plus enthousiaste, ni de défenseur plus zélé. Le but principal de ses écrits, fut de venger la mémoire de Robert d'Arbrissel (*voyez* Arbrissel, II, 363) de l'imputation relative au singulier genre de martyre auquel ses détracteurs ont prétendu qu'il aimait à s'exposer. La Mainferme a eu tort de nier l'authenticité aujourd'hui démontrée de la lettre de Geoffroy, abbé de Vendôme, dont on a fait le premier titre de cette accusation, et qui cependant, bien expliquée, se concilie avec la justification de Robert, qu'elle peut même aider. Mais les autres preuves qu'il a fournies sont concluantes. La solidité des raisons contenues dans les dissertations apologétiques de La Mainferme, et surtout dans celles que fit paraître, quelque temps après, Mathurin Soriz, autre religieux du même ordre, n'a pas peu contribué à la détermination de Bayle, qui, dans la seconde édition de son *Dictionnaire historique*, s'empressa de désavouer ce qui, dans la première, pouvait faire présumer de sa part l'intention de donner du crédit aux imputations calomnieuses prodiguées au bienheureux Robert par ses nombreux ennemis. La Mainferme fut moins heureux dans les efforts qu'il tenta pour justifier la disposition des statuts de son ordre, qui soumet à l'autorité d'une femme une nombreuse association de prêtres et de religieux. Ses ouvrages sont écrits d'une manière languissante, et chargés de discussions diffuses; mais on y trouve d'excellentes intentions, et il

eut le mérite d'être à la fois le panégyriste de Robert d'Arbrissel, et le plus fidèle historien de l'ordre célèbre qui se glorifiait de l'avoir pour fondateur. On a de lui : I. *Brevis confutatio epistolæ a Roscelino hæretico in D. Robertum de Arbrissello nequiter conscriptæ sub nomine Goffridi, abbatis Vendocinensis*, Saumur, 1682, in-12. II. *Dissertationes in epistolam contra Robertum de Arbrissello confictam sub nomine Goffridi, Vendocinensis abbatis*, Saumur, 1684, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en français et imprimé à Anvers en 1701, sous le titre suivant : *Dissertations apologétiques pour le bienheureux Robert d'Arbrissel*, in-12 de 35 pages. III. *Ignatius Bailly, presbyter Arbrissellensis, domino Cousin monetario præsidi*, Rennes, 30 juin 1689, in-12, de 19 pages. Sous le nom emprunté de Bailly, La Mainferme se plaint au président Cousin de l'extrait relatif aux précédents écrits, inséré dans le *Journal des Savants* du 6 juin 1689. IV. *Clypeus Fontis-Ebraldensis ordinis nascentis, in quo antiquitates ordinis referuntur, notis historicis, moralibus atque theologicis illustratas*, Saumur, 1684, 1688 et 1692, 3 vol. in-8°.

D—L—P.

MAINFRAY (Pierre), poète dramatique, né, vers 1580, à Rouen, est auteur de quatre pièces assez médiocres, même pour le temps où elles ont paru, mais qui sont très-recherchées des amateurs de notre ancienne littérature ; ce sont : I. *Les Forces incomparables et les amours du grand Hercule*, tragédie en 4 actes, Troyes, 1616 in-8°. II. *Cyrus triomphant*, ou *la Fureur d'Astyage*, tragéd. en 5 actes avec des chœurs, Rouen, 1618, in-12. L'auteur a dédié cette pièce à sa patrie. III. *La Rhodienne*, ou *la Cruauté de Soliman*, tragédie en 5 actes, ibid., 1620 ou 1621, in-12. Le sujet en est romanesque et tout d'invention. IV. *La Chaise royale*, comédie en 4 actes, où l'on voit le contentement et l'exercice de la chasse des cerfs, des sangliers et des ours, Troyes, 1625, in-8°. *La Bibliothèque du Théâtre-Français*, attribuée au duc de la Vallière, contient une courte analyse des pièces de Mainfray, I, 468-73.

W—S.

MAINGARNAUD (le baron R.-V. de), colonel du huitième régiment d'infanterie de ligne, mort à Lille, au commencement de mai 1832, est auteur des ouvrages suivants : I. *Projet de constitution militaire*, ou *Nouvelle organisation de l'armée, dans l'intérêt général*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. II. *Juliette*, ou *l'Amie d'un grand roi*, Paris, 1824, 1 vol. in-8°. III. *Adolphe*, ou *les Victimes de l'hypocrisie et de l'amour*, Paris, 1825, 2 vol. in-12. IV. *Campagnes de Napoléon telles qu'il les conçut et exécuta, suivies des documents qui justifient sa conduite militaire et politique*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

D—B—S.

MAINGON (Jacques-Remi), capitaine de vaisseau, naquit à Jouy près de Reims, le 15 mars 1765. Fils d'un vigneron qui faisait les vignes de M. Hédouin de Belloy, il quitta ses parents après avoir étudié les mathématiques à Reims, et, avec deux louis qu'ils lui donnèrent, il alla trouver à Lorient M. Hédouin de Belloy et M. Duchesne, seigneur de Jouy, tous les deux capitaines d'artillerie de la marine, et leur déclara le désir qu'il avait de servir sur mer. Ces deux officiers l'accueillirent avec bonté et le firent entrer à l'école d'hydrographie. Maingon, plein de bonne volonté et empressé d'être employé sur un vaisseau de guerre, fit de grands progrès

dans cette science. Au sortir de l'école, il partit avec un armateur pour les Grandes-Indes, en qualité de mousse; cette traversée dura 18 mois, et pendant ce temps, il parvint à plusieurs grades. De la marine marchande, il passa dans la marine royale; il s'y distingua et devint capitaine de vaisseau, grade qu'il avait quand, le 12 avril 1809, étant en rade à l'île d'Aix, sur le vaisseau *le Régulus*, il fut emporté par un boulet de canon des Anglais, qui venaient pour brûler la flotte française dans ce port. « *Le capitaine de vaisseau Maingon* », nous a dit l'amiral Duperré, le 30 mai 1825, lors du sacre de Charles X, « *était un bon marin, honnête homme, plein de mœurs et de délicatesse; nous avons de lui à la marine, des Cartes et Instructions pour les calculs de longitude en mer, fort estimées* ». Il a publié : I. *Instruction sur le nouveau quartier de réduction et sur son usage dans différentes méthodes, proposées pour la détermination de la latitude par des hauteurs prises hors du méridien*, Brest, 1799, in-8°. II. *Mémoire contenant des explications théoriques sur une carte trigonométrique, servant à réduire la distance apparente de la lune au soleil, ou à une étoile à distance vraie, et à résoudre d'autres questions de pilotage*, Paris, 1799, in-4°. III. *Considérations nouvelles sur divers points de mécanique*, Brest, 1807, in-8°.

L—c—j.

MAIQUEZ (Isidore), comédien espagnol, né à Carthagène, vers l'an 1766, était fils d'un pauvre acteur qui faisait partie d'une troupe ambulante, et qui, sans pouvoir lui donner aucune instruction, le fit monter sur la scène dès sa première enfance. Heureusement la nature l'avait doué d'une grande perspicacité, et il devina ce qu'on ne pouvait lui enseigner. En grandissant, il comprit ce qui lui manquait pour être bon comédien, et résolut de se défaire de cette exagération de jeu qui est propre aux mauvais acteurs, et qui plaît pourtant à la multitude. Étant entré en 1791 dans la troupe de Martinez, il adopta un jeu simple et naturel, qui choqua d'abord par le contraste et fut même sifflé, tandis qu'on applaudit à outrance la gesticulation forcée de ses camarades. Malgré le mauvais succès de sa nouvelle manière de jouer, il eut le courage d'y persévérer; il fallut plusieurs années pour que le public espagnol pût s'y accoutumer. Il s'exerça tour à tour dans le tragique et dans le comique, et peu à peu le public sentit que Maiquez avait plus de talent, et avait plus profondément étudié son art que ne faisait le commun des acteurs. Il eut des succès au théâtre du Prince, et plusieurs rôles lui attirèrent de vifs applaudissements. Loin d'en être enivré, il éprouva le besoin de prendre encore des leçons, et d'étudier les modèles d'un pays que vantait la renommée. Il renonça à sa place, et se rendit, en 1799, à Paris. Là tout fut pour lui un sujet d'étonnement. Talma excita son enthousiasme; il admira Mlles Mars, Georges et Duchesnois. Les comiques des petits théâtres ne furent pas négligés; il rechercha la connaissance et l'amitié de Talma; passa toute l'année 1800 à étudier la scène française, et ce fut avec la ferme intention de se modeler sur les grands artistes qu'elle offrait, qu'il revint dans sa patrie. Il ne pouvait dès-lors plus se soumettre à la direction d'autrui; il lui fallait une troupe dont il fût le chef, un théâtre qu'il pût conduire selon ses nouvelles vues. Il réunit, en conséquence, des

jeunes gens à qui il chercha à inspirer ses idées, et, en 1801, il ouvrit avec eux le théâtre de *los Canos del Paral;* pour le début, il donna la comédie *el Celoso confundido.* Ce fut une nouveauté de voir jouer la comédie de cette manière. Il eut avec sa troupe le plus grand succès : le prince de la Paix, alors tout-puissant, prit le théâtre sous sa protection; Maiquez fut célébré comme le plus grand comédien que l'Espagne eût jamais produit. Malheureusement il avait les caprices et l'inconstance qu'on a souvent remarqués chez les grands artistes. Il ne tarda pas d'ailleurs à éprouver les dégoûts inséparables de la direction d'un théâtre. Au bout de deux ans, il se brouilla avec le prince de la Paix, fut renvoyé de Madrid par son ancien protecteur, et parcourut les provinces avec le célèbre chanteur Manuel Garcia. En 1804, une grave maladie du père de Maiquez fut un motif pour lui faire obtenir la permission de revenir dans la capitale, où le public désirait vivement le voir reparaître sur la scène. Il reprit, en effet, la direction de son ancienne troupe, et, en 1806, il l'installa au théâtre du Prince, qu'on venait de rebâtir. Il fut assez reconnaissant envers la cour, qui l'avait protégée, pour lui conserver des sentiments favorables lorsqu'elle fut obligée de s'expatrier, ou peut-être fut-il assez Espagnol pour ressentir vivement l'injure que Napoléon fit à la nation, en lui enlevant ses maîtres, et en lui imposant le joug impérial. Il est de fait que Maiquez s'exprima si vivement sur l'usurpation française, qu'il faillit être arrêté et conduit en France, comme un des ennemis les plus ardents du nouvel ordre de choses. Cependant, grâce à son talent, on le laissa tranquille. Bientôt les Français, retrouvant dans cet acteur espagnol les qualités qu'ils admiraient dans les meilleurs comédiens de leur patrie, apprécièrent son mérite, et devinrent ses meilleurs appuis. Le roi Joseph lui accorda une subvention mensuelle de vingt mille réaux, et ce furent surtout les Français qui, dans les années fâcheuses de l'occupation, fréquentèrent son théâtre. Il en résulta qu'au retour des Bourbons, ce théâtre fut presque abandonné par les nationaux, et que le même acteur que les Français avaient d'abord voulu arrêter, comme trop attaché aux Bourbons, devint suspect à ceux-ci, comme *afrancesado*, et fut mis en prison, comme entaché de libéralisme, au mois de mai 1814. Ayant été, bientôt après, remis en liberté, il reprit la direction du théâtre. Cependant de nouveaux dégoûts vinrent l'en éloigner. Il quitta, en 1817, cette direction, non sans des sentiments vindicatifs envers quelques-uns de ses comédiens, et se rendit auprès du marquis de Vega Armijo, à Grenade. L'année suivante, des négociations entamées avec lui, le déterminèrent à se charger encore une fois de la direction. Toutefois, pour n'être plus obligé de disputer avec sa troupe, il proposa des statuts qui conféraient au corrégidor une grande partie du pouvoir qu'avait eu le directeur, même celui de censurer les pièces et de distribuer les rôles. On a soupçonné que le désir de se venger de ses camarades l'avait porté à cette démarche. Il en fut une des premières victimes; car le corrégidor exerça contre le directeur même le pouvoir que les nouveaux statuts, approuvés par le roi, lui donnaient. A ce désagrément se joignirent des embarras financiers; pour satisfaire à l'exigence de ses créanciers, Maiquez joua plus

souvent que ses forces physiques, très-affaiblies, ne le permettaient. La chaleur avec laquelle il joua dans la *Prise de Numance* lui causa une maladie qui le mit au bord du tombeau, et pendant laquelle il reçut un grand nombre de témoignages de la sympathie générale. Il était à peine rétabli, lorsque le corrégidor, à qui il avait imprudemment accordé de grands pouvoirs, lui enjoignit de jouer, pour soulager un autre acteur; et, ne voulant point admettre ses excuses, lui laissa le choix entre l'obéissance ou la destitution. Maiquez, ayant déclaré ne pouvoir jouer, fut, en effet, destitué par ordre de Ferdinand VII, et relégué à Ciudad-Réal, où il fut conduit par une escorte de cavalerie. Il obtint plus tard la permission d'échanger ce lieu d'exil contre Grenade, où il espérait recouvrer la santé; mais il y succomba, le 17 mars 1820. On accorde généralement à Maiquez le mérite d'avoir réformé le théâtre espagnol, tant sous le rapport du jeu des acteurs que sous celui de la mise en scène, d'avoir joué, en comédien consommé, plusieurs rôles tragiques, tels que ceux d'Othello, Pélage, Caïus Gracchus, Oscar, Fénelon, et de n'avoir pas été inférieur dans plusieurs rôles comiques. Il était grand, bien fait, d'une physionomie spirituelle et expressive; son maintien était noble et imposant. On trouve des notices sur sa vie dans les journaux de Madrid : *el Universal*, 1820, n° 212, et *el Cetro Constitucional*, même année, n°s 2 et 3. D—G.

MAIRONI *da Ponte* (Jean), naturaliste, naquit à Bergame le 16 février 1748. Bien que nommé fort jeune à la place de secrétaire du magistrat de santé, puis de la Chambre des confins, il se livrait, avec ardeur, à l'étude des mathématiques et faisait, dans les montagnes, de fréquentes excursions qui développèrent son goût pour les sciences naturelles, et le décidèrent à se rendre à Pavie pour y étudier la minéralogie et la chimie, sous le célèbre Spallanzani. Revenu dans sa patrie, il en explora le territoire et publia successivement un grand nombre d'observations et de découvertes. En 1783, il décrivit l'espèce de fer de la riche minière de Scalve et Bondione; deux ans plus tard, il analysait la lignite de Leffe, dans la vallée de Valgandino, et enseignait en même temps les moyens de l'exploiter. C'est à Maironi que l'on doit la découverte de la propriété qu'a l'argile de supporter les métaux en fusion; depuis lors, on fit avec cette matière des creusets pour servir à la fonte du laiton et même de l'acier. Quoique ce savant ne fût pas doué du talent de la parole, on le nomma, en 1800, professeur d'histoire naturelle générale, au lycée de Bergame, qui venait de s'ouvrir. La profondeur et la variété de ses connaissances suppléaient à ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans son débit. Pendant les vingt-huit ans qu'il occupa cette chaire, il augmenta la série des recherches et des observations qui lui valurent une place honorable dans l'histoire de la science. Arrivé à l'âge de 80 ans, dont 60 avaient été consacrés à l'utilité publique, Maironi reçut de l'empereur d'Autriche des lettres de noblesse, et peu de temps après, sa retraite, la grande médaille d'or du mérite civil. Il mourut dans sa ville natale, le 29 janvier 1833, âgé de près de 85 ans. Ses meilleurs ouvrage sont : I. *Osservazioni sul dipartimento del Serio, ed aggiunta*, Bergame, 1803, 2 vol. in-8°. II. *Sul Barbellino, montagna del dipartimento del Serio*, Vérone, 1808, in-8°. III.

Sulla fabbricazione dell'acciaio, Bergame, 1807, in-8°. IV. *Dizionario odoperico o sia storico-politico-naturale della provincia bergamasca*, Bergame, 1820, 3 vol. in-8°. V. *Memoria sulla geologia della provincia Bergamasca*, Bergame, 1825, in-8°. A—v.

MAISON (Nicolas-Joseph), maréchal de France, comte, grand'-croix de la Légion-d'Honneur, de Saint-Louis et de la Réunion, naquit à Épinay, près Paris, le 19 décembre 1771, d'une famille obscure. Il entra au service le 22 juillet 1792, dans un des bataillons de volontaires nationaux qu'on organisait dans la capitale, et fut nommé à l'élection capitaine, le 1er août de la même année. Alors le jeune Maison se faisait remarquer par son patriotisme chaleureux et ses principes démocratiques. Il se distingua à Jemmapes, où il sauva le drapeau de son bataillon, le 9e de Paris. Il fut attaché, peu de temps après, au général Goquet, en qualité d'aide-de-camp; mais ce général ayant été tué, Maison fit la campagne de 1793 à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse, en qualité d'adjoint à l'adjudant-général Mireur. Il reçut une grave blessure à l'attaque d'une redoute devant Maubeuge. A peine rétabli, il prit part à la journée de Fleurus. Le 18 messidor an IV (juin 1796), ayant encore été grièvement blessé à l'attaque du pont de Limbourg, il fut nommé chef de bataillon par le général en chef Jourdan. Après cette affaire, Maison, ayant rejoint la division Bernadotte en Franconie, suivit ce général comme officier d'état-major dans la campagne d'Italie, qui fut couronnée par le traité de Campo-Formio. Bernadotte le chargea de plusieurs missions importantes, et se l'attacha définitivement en qualité de chef de son état-major. Après la paix d'Amiens, Maison fut employé dans la 27e division militaire, en Italie, et il y commanda le département du Tanaro; mais rappelé bientôt par Bernadotte, il fut attaché au premier corps de la grande armée, lorsque le guerre éclata de nouveau entre la France et l'Autriche, et fit avec ce corps la campagne d'Austerlitz. Il se distingua particulièrement dans la mémorable journée qui a donné son nom à cette campagne, en chargeant, à la tête du 94e régiment, la garde-noble russe qui avait obtenu quelques avantages, et qu'il força à se rejeter dans Austerlitz. A la suite de cette brillante victoire, Maison fut nommé général de brigade. Dans la campagne de 1806, il commandait une brigade sous Bernadotte, et il eut une grande part à la prise et au sac de Lübeck, où Blücher fit une retraite honorable et si difficile après les désastres de l'armée prussienne. Pour récompense de sa valeur, Maison fut nommé gouverneur de la ville. Ayant passé, en 1808, à l'armée d'Espagne, il s'y distingua à l'affaire de Pinosa en gravissant, avec son corps d'armée, des montagnes réputées inaccessibles, d'où il culbuta l'ennemi. Plus tard il s'empara d'un faubourg de Madrid, et contribua à la reddition de cette capitale, sous les murs de laquelle il fut atteint d'un coup de feu tiré à bout portant. Dès qu'il put être transporté, il rentra en France, mais ne tarda pas à être de nouveau employé. Après l'occupation de la Hollande, en 1809, il fut successivement nommé gouverneur à Berg-op-Zoom, à Rotterdam, et commandant de camp d'instruction à Utrecht. Lorsque la guerre recommença avec la Russie, en avril 1812, il alla prendre le com-

mandement d'une brigade au 2e corps, sous le maréchal Oudinot, puis sous Gouvion Saint-Cyr (*voy.* ce nom LXV, 561), déploya beaucoup de valeur aux affaires de Polotsk et de Toltowa, et fut fait, le 21 août, général de division sur le champ de bataille. Dans la campagne de 1813, Maison fut employé à l'aile gauche de la grande armée sous le général Lauriston; il obtint quelques succès au pont de Willig, sur la Saale, et s'empara de la tête du pont que les Prussiens y avaient construit. Il prit ensuite Halle et y établit son quartier-général. Le 16 oct., il fut blessé à la bataille de Wachau. Déjà il avait reçu de nombreux témoignages de satisfaction de Napoléon, qui l'avait créé baron sur les bords de la Bérézina; alors il fut nommé comte de l'empire et grand'croix de la Réunion. A la bataille de Leipzig, il se fit remarquer par son intrépidité. Blessé à la main dès le commencement de l'action, il refusa de se retirer, et on le vit plusieurs fois s'élancer au-devant des bataillons en s'écriant : « Courage, Français! c'est « la journée de la France, il faut « vaincre ou mourir! » En janvier 1814, nommé commandant du 1er corps chargé de couvrir la Belgique, il défendit les approches d'Anvers. C'est là qu'il apprit l'abdication de Napoléon, et qu'il se hâta de conclure un armistice illimité avec les généraux alliés. Il est bien permis de croire qu'ayant long-temps vécu près de Bernadotte et ayant eu beaucoup de part à sa conduite et à ses démarches politiques, il n'était pas fort attaché à Bonaparte. Par les mêmes motifs, il ne devait pas non plus sans doute être fort disposé à accueillir les Bourbons. Cependant, après avoir, ainsi que nous venons de le dire, conclu le 12 avril un armistice avec le duc de Saxe-Weimar, il se rendit à Lille, d'où il envoya le 13 son adhésion pleine et entière aux actes du corps législatif et du gouvernement provisoire, et « particu- « lièrement à l'acte constitutionnel qui « proclamait roi des Français Louis- « Stanislas-Xavier, qu'il promit de « servir avec zèle et fidélité. » (*Moniteur*, 22 avril). Le 15 de ce mois, plusieurs officiers et soldats, qui ne voulaient pas donner leur adhésion aux actes du gouvernement provisoire, abandonnèrent leur drapeau, et sortirent de la ville aux cris de *Vive l'empereur!* Le général se hâta de les rappeler à l'obéissance passive dans deux proclamations. « Soldats, leur dit-il, des mal-intentionnés, des ennemis du nom français ont profité, hier, de l'échauffement des têtes pour vous porter à la désobéissance. Des lâches, en assez grand nombre, sont sortis des portes aux cris de « Vive l'empereur! » Ces misérables n'ont d'autre but, en affectant du dévouement à leur ancien souverain, que de regagner honteusement leurs foyers. Je me suis empressé de signaler leur désertion au ministre de la guerre. Malheur à leurs parents!... Des canons sont braqués sur ces soldats mutinés; on fera feu sur tous les attroupements; je ferai fusiller comme embaucheur tout habitant qui aurait favorisé la désertion. Le gouvernement provisoire et le roi que la France entière vient de se donner approuveront sûrement toutes les mesures propres à conserver des braves sous les drapeaux de la patrie. » Informé de ces circonstances, le comte d'Artois, qui déjà était arrivé dans la capitale, écrivit à Maison, pour le féliciter dans les termes les plus flatteurs. Lorsque ce général apprit le débarquement de Louis XVIII à Calais, il accourut

dans cette ville, et reçut de lui l'accueil le plus affectueux. Bientôt ce prince récompensa l'empressement de Maison par le titre de pair de France, la croix de Saint-Louis, le grand-cordon de la Légion-d'Honneur, et enfin par le commandement de Paris. Il se trouvait dans ce poste important au mois de mars 1815, quand Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, marcha vers la capitale. Persuadé sans doute que, pour obtenir grâce, il s'était trop avancé dans le parti des Bourbons, Maison fit tous ses efforts pour repousser son ancien maître; en sa qualité de commandant de Paris, il publia plusieurs ordres du jour ou proclamations fort remarquables et dont nous citerons quelques fragments : « En apprenant que Napoléon Bonaparte ose remettre le pied sur le sol de la France, dans l'espoir de nous diviser, d'y allumer la guerre civile, et d'accomplir des projets de vengeance, il n'est aucun de nous qui ne se sente animé de la plus profonde indignation..... N'est-ce donc pas assez que le délire de son ambition nous ait traînés dans toutes les parties de l'Europe, ait soulevé tous les peuples contre nous, perdu les provinces que la valeur française avait conquises avant qu'il fût connu dans nos rangs, ouvert enfin à l'étranger le royaume et la capitale même? Il veut encore nous ravir une fois la liberté que Louis-le-Désiré nous a rendue. Non, soldats, nous ne le souffrirons pas : nos serments, notre honneur en sont les garants sacrés, et nous mourrons tous, s'il le faut, pour le roi et pour la patrie. *Vive le roi!* » Napoléon s'approchant de plus en plus de Paris, Maison fut désigné pour commander, sous le duc de Berri, les troupes destinées à marcher contre lui. Avant de partir, il publia encore un ordre du jour : « Les régiments composant la ganison de Paris, y était-il dit, ont déjà reçu l'ordre de se tenir prêts à entrer en campagne; ils doivent, à cet effet, s'organiser sur-le-champ. Demain, le mouvement en avant sur l'ennemi commence! Soldats, vous allez marcher. Voyez votre roi plein de confiance dans votre loyauté et votre fidélité, et la France entière vous dire : « Allez, sauvez-nous du joug le plus odieux. » Soldats, vous conserverez intact l'honneur national, vous sauverez notre liberté et notre Charte. » On sait que, malgré toutes ces exhortations, peu de militaires restèrent fidèles au roi, et que bientôt le général Maison, abandonné par ses soldats et menacé d'être fait prisonnier par un corps d'officiers insurgés en faveur de Bonaparte, n'eut que le temps de s'élancer sur le cheval d'un lancier de son escorte, et de se sauver en Belgique, à la suite de Louis XVIII. Il ne resta cependant pas à Gand et se rendit à Simmern, patrie de sa femme, où il passa tout le temps de cet exil. Destitué par Napoléon, le 7 avril, il ne revint en France qu'avec le roi, dans le mois de juillet suivant. Alors il reprit ses fonctions de gouverneur de Paris, et, quelques jours après, il se prononça avec une nouvelle énergie, dans un ordre du jour, contre ceux de ses anciens confrères qui avaient suivi Napoléon pendant les cent-jours et qui en avaient reçu des récompenses qu'ils voulaient faire reconnaître par la restauration. « Le roi, par ordonnance du 1er août, ayant annulé toutes les nominations ou promotions faites pendant l'usurpation, et les dispositions de cette ordonnance étant nécessairement applicables aux nominations faites dans la Légion-d'Honneur, il est défendu à tout mi-

litaire qui aurait reçu, depuis le 20 mars dernier, quelque nomination ou promotion du gouvernement illégal, d'en porter les marques distinctives, sous peine d'être de suite arrêté et poursuivi conformément à l'article 259 du code pénal. » Nommé peu après l'un des juges de Ney, ainsi que ses confrères Moncey, Masséna, Jourdan, etc., le général Maison ne comprit pas qu'en acceptant cette mission il pouvait sauver le maréchal, et tous se déclarèrent incompétents. Le 10 janvier 1816, ayant été remplacé dans le commandement de Paris par le général d'Espinois, il prit le gouvernement de la huitième division militaire (Marseille), ce qui fut loin d'être considéré comme une disgrâce. Une nouvelle organisation de la Chambre des Pairs ayant eu lieu en 1817, il fut placé au rang des marquis. Lors de la réunion des souverains à Aix-la-Chapelle, en oct. 1818, Maison fit un voyage dans cette ville et eut une longue audience de l'empereur Alexandre. Les journaux *l'Oracle* et *le Libéral* de Bruxelles rendirent compte de cette entrevue. D'après eux, Alexandre aurait manifesté toute sa haine pour l'arbitraire, et témoigné ses incertitudes à l'égard des sentiments constitutionnels du comte d'Artois, dont le général Maison aurait chaleureusement pris la défense. Ainsi il continuait de jouir auprès de ce prince de la plus haute faveur et il en reçut un témoignage évident, lorsque Charles X, devenu roi, lui confia le commandement de cette expédition de Morée, qui, bien que restée sans éclat et sans de grands résultats pour la France, en eut un considérable pour Maison, celui de le faire nommer maréchal de France aussitôt après. Tant de faveurs accumulées sur lui ne purent l'empêcher de se lier secrètement avec les ennemis de Charles X, et quand la révolution de 1830 éclata contre ce monarque, et que la victoire fut assurée pour ses ennemis, on vit le maréchal se mettre ouvertement à la tête des insurgés, et se rendre avec MM. de Schonen et Odillon Barrot à Rambouillet, pour le forcer de renoncer au trône, et de quitter la France. Ce prince, en proie aux hésitations les plus funestes, lui ayant demandé si les insurgés qui marchaient contre lui, sous les ordres du général Pajol, étaient en grand nombre, il ne craignit pas de grossir ce nombre par une exagération ridicule. Nous avons peine à croire que ce soit un tel mensonge qui ait décidé Charles X à partir; mais on ne peut pas douter des paroles du maréchal. Il accompagna ensuite le roi jusqu'à Cherbourg, ainsi que ses collègues; et, au moment de son embarquement, les commissaires lui offrirent une forte somme en or, dont ils étaient porteurs, et que le prince refusa noblement. Revenu à Paris, le maréchal fut comblé des faveurs du nouveau gouvernement. Nommé, le 4 nov. suivant, ministre des affaires étrangères, il ne conserva pas long-temps un emploi qui ne convenait guère à ses goûts et à ses habitudes. Il céda le portefeuille au général Sébastiani et partit comme ambassadeur à Vienne, où sa présence dut rappeler d'une manière fâcheuse l'équipée de son ancien patron Bernadotte, en 1798. Il s'y soutint néanmoins assez bien pendant trois ans, et malgré le constraste de ses formes, un peu soldatesques, il ne déplut point à M. de Metternich. Ayant passé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, en 1833, il ne resta que deux ans dans ce nouveau poste, où il avait été envoyé comme fort opposé à la politique russe, qu'il n'avait pas cessé de

combattre depuis l'expédition de Morée. On pensa que c'était, de la part du ministère français, une concession faite à l'Angleterre. Nommé pendant son absence ministre de la guerre, le maréchal Maison se pressa peu de venir prendre possession de cet emploi. On a dit que ce fut par suite des craintes que lui faisait éprouver la nécessité de paraître à la tribune. Il tint à peine en réalité pendant un an cet important portefeuille, et, sans avoir fait rien de remarquable, le céda au général Sébastiani, par suite d'une révolution dans tout le ministère. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite, et, épuisé par les fatigues de la guerre et ses nombreuses blessures, il mourut à Paris le 13 février 1840. Le duc de Broglie prononça son éloge à la Chambre des pairs dans la séance du 22 mars 1842, et ce discours fut imprimé aussitôt après ; dans la même année, M. Pascal lui consacra une notice biographique dans ses *Études historiques et critiques au point de vue de l'art de la guerre.* M—D j.

MAISONFORT (le marquis Louis de la), né dans le Berri, en 1763, servait, avant la révolution, dans un régiment de cavalerie. Il émigra à cette époque, fit une partie des campagnes dans l'armée des princes, et, après le licenciement, alla se fixer à Brunswick, où il établit, en société avec le libraire Fauche, une imprimerie d'où sortirent beaucoup d'écrits et de pamphlets politiques, notamment le *Dictionnaire biographique de la fin du XVIIIe siècle*, 3 vol. in-8°, auquel concoururent l'abbé de Pradt, Coeffier et La Maisonfort lui-même. Il renonça bientôt à toutes ces entreprises pour se jeter dans des intrigues politiques, et se rendit en Russie, où il fut présenté à Louis XVIII et à l'empereur Paul Ier. Il soumit à ce dernier, dans le commencement de 1799, au moment où allait éclater la seconde coalition, un plan de contre-révolution, où le directeur Barras devait jouer le principal rôle. Cet ancien conventionnel, alors tout-puissant, demandait pour cela, d'abord l'oubli de sa conduite révolutionnaire (*voy.* BARRAS, LVII, 197), ensuite 12 millions pour lui et ses amis. Tout avait été accordé par les commissaires de Louis XVIII à Paris ; mais différentes circonstances, notamment la révolution du 18 brumaire, opérée par Bonaparte, en empêchèrent l'exécution. La Maisonfort passa alors en Angleterre, auprès du comte d'Artois, et ce prince l'envoya bientôt à Paris, où quelques indiscrétions le firent arrêter par la police, et mettre en prison au Temple, d'où on le déporta à l'île d'Elbe. Il réussit à se sauver et se rendit en Russie, où M. de Blacas était alors chargé des intérêts de Louis XVIII. Il s'y lia avec ce ministre, et cette liaison lui a été, par la suite, d'une grande utilité. La Maisonfort revint à Paris, en 1814, et il y fut, en quelque façon, le précurseur de M. de Blacas, son protecteur, à qui il fit dès-lors, sur les choses et sur les personnes, de fréquents rapports, toujours dictés par de petites passions ; ils étaient mis sous les yeux du roi, et ne contribuèrent pas peu aux fautes de la restauration. Le marquis de La Maisonfort s'était associé à la reprise du journal *la Quotidienne*, et il en tira d'assez fortes sommes ; mais plus tard, lorsqu'il eut des liaisons avec la police, il vendit sa portion à M. Decaze, ce que les autres actionnaires ne voulurent pas reconnaître. La Maisonfort fut nommé maréchal-de-camp et conseiller-d'état char-

gé du contentieux de la maison du roi. Il suivit ce prince dans la Belgique, en mars 1815, et revint avec lui à Paris. Dans le mois de septembre, même année, il accompagna à Lille le duc de Berri, chargé de présider le collége électoral du département du Nord, et fut nommé par ce même collége membre de la Chambre des députés, qui le choisit pour un de ses secrétaires. Dès les premières séances de cette mémorable session, La Maisonfort se réunit à la majorité; mais il vota ensuite dans le sens du ministère, ce qui fut considéré par les royalistes comme une véritable défection. Le 3 janvier 1816, il fit, en faveur du projet de loi d'amnistie, présenté par les ministres, un discours où l'on remarquait quelques traits ingénieux, beaucoup de prétentions à l'esprit, ce qui était le caractère dominant de l'auteur, et des assertions contradictoires, ce qui tenait à sa légéreté habituelle. La Maisonfort ne fut pas réélu député après la se sion de 1817; mais le ministère l'en dédommagea en le faisant directeur du domaine extraordinaire de la couronne, puis conseiller-d'état en service extraordinaire. En 1820, on l'envoya comme ministre plénipotentiaire de France en Toscane. Il revenait de cette résidence, lorsqu'il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, en rentrant à Paris dans les premiers mois de 1829. La Maisonfort a publié: I. *L'Abeille*, journal politique et littéraire, Brunswick, 1795, in-8°. II. *Le duc de Monmouth*, comédie héroïque en 3 actes et en prose, Brunswick, 1796, in-8°. III. *L'État réel de la France à la fin de* 1795, *et de la situation politique des puissances de l'Europe à la même époque*, Hambourg, 1796, 2 vol. in-8°. IV. *Les Projets de divorce*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1809. V. *L'Héritière polonaise*, par L. de L. M., Paris, 1810, 3 vol. in-12. VI. *Lettre à S. E. M. le cardinal Maury sur son Mandement pour ordonner qu'un* Te Deum *soit chanté dans les églises de Paris, conformément aux pieuses intentions de S. M. l'impératrice-reine et régente*, par L. M. de L. M. F., Paris, 1814, in-8°. Cette brochure, dirigée contre Napoléon et Marie-Louise, avait été publiée à Londres en 1813. VII. *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzig*, Paris, 1814, in-8°. Cet ouvrage avait été d'abord imprimé en Allemagne. Dans sa vanité, l'auteur ne lui attribuait pas moins que la chûte de Napoléon, et il s'en est vanté plusieurs fois aux Tuileries dans les causeries du soir où Louis XVIII avait la bonté de l'admettre, ce qui, dans les derniers temps, lui fit un peu perdre de sa faveur. La Maisonfort a encore composé plusieurs romances, telles que *Griselidis*, *les Adieux de la présidente de Tourzel à Valmont*, et des *Lettres sur la mythologie*, insérées dans une édition de Dumoustier, qu'il fit imprimer à Brunswick, en 1798. — Son fils, qui était officier de gardes-du-corps sous la restauration, est aujourd'hui maréchal-de-camp.

M—D j.

MAISONNIÈRE (Leviel de la), d'une famille originaire d'Angers, fixée dans les environs de Poitiers, joignit les Vendéens, quoique déjà très âgé, et fut employé dans l'artillerie. Fait prisonnier avec un fort détachement à la première bataille de Fontenay-le-Comte, il recouvra la liberté lors de la reddition de cette place aux royalistes. Après le passage de la Loire, il entra dans le conseil militaire de la grande armée, et devint général d'artillerie. Blessé à la bataille

de Laval, il se distingua à celle de Dol, où il fit lui-même le service d'une pièce dont les canonniers s'étaient enfuis. Il ne survécut pas aux désastres des Vendéens en Bretagne. On croit qu'il mourut à Savenay.

F—T—E.

MAISSIAT (Michel), officier au corps des ingénieurs-géographes, et professeur de topographie, à l'école d'application du corps royal d'état-major, naquit à Nantua (Ain), le 19 septembre 1770. En 1792, il entra dans le cinquième bataillon des volontaires du département de l'Ain, et ne tarda pas à s'y distinguer. Il était déjà lieutenant, lorsque son bataillon fut incorporé dans la quatrième demi-brigade d'infanterie légère, et il fit avec ce nouveau corps les campagnes si pénibles de 1793 et 1794, à l'armée du Rhin. Ses services furent appréciés, surtout pour le talent qu'il montra dans plusieurs reconnaissances militaires. Enfin, on sentit que ce talent devait être mis à sa place. Maissiat fut adjoint à l'adjudant-général Tonnet, chargé des reconnaissances militaires à l'armée de Rhin-et-Moselle. Il leva alors la carte des montagnes du palatinat, entre Landau et Kaiserslautern. Plus tard, il fit, au-delà du Rhin, quelques reconnaissances qui entrèrent dans la confection de cette belle carte de la Souabe, publiée en 1818, par le dépôt de la guerre. Dans un intervalle de paix, il aida le colonel Trauchot, à rédiger la carte des quatre départements de la rive gauche du Rhin, travail qui fut jugé digne de l'un des prix décennaux; mais on sait que ces prix ne furent point délivrés. Lorsque l'école d'application de l'état-major fut établie, Maissiat fut désigné comme le meilleur professeur de topographie et de reconnaissances militaires que l'on pût donner aux élèves de ce corps. C'est dans cette fonction qu'il a terminé sa carrière, le 4 août 1822. Simple, modeste, Maissiat fut recomandable dans toute sa vie, soit comme militaire, soit comme simple citoyen. On lui doit quelques ouvrages très-peu connus, parce qu'il s'attachait beaucoup plus à les bien faire, qu'à les faire prôner. Ce sont : I. Une *Table portative de projections et de verticales, pour réduire des côtés inclinés à l'horizon, en mesurer la hauteur ou l'abaissement d'un point par rapport à un autre*, Aix-la-Chapelle, 1806. II. Un *Mémoire sur quelques changements faits à la boussole et au rapporteur, suivi de la description d'un nouvel instrument nommé grammomètre, servant à mesurer la hauteur et l'inclinaison des écritures sur les cartes, et à diviser les lignes droites sans compas*, Paris, 1818, in-8°. III. *Tables des projections des lignes de plus grande pente, ou longueur des hachures, pour exprimer le relief des montagnes, suivant la rapidité des pentes*, Paris, 1819; seconde édition, 1822, in-8°. IV. Une *Notice sur une nouvelle échelle, pour relever, sur les plans et cartes topographiques, l'inclinaison des pentes*, Paris, 1821, in-8°. V. Des études de cartes, de topographie, pour le figuré du terrain. VI. Plusieurs plans gravés et coloriés de places-fortes, positions militaires, etc.

M—D j.

MAISSONY ou **MEYSSONI** (François), habile jurisconsulte du XVIe siècle, né à Marseille, consacra sa première jeunesse à l'étude de la littérature et du droit. Un esprit vif et pénétrant, un jugement solide, lui assurèrent promptement, parmi ses concitoyens, une réputation justifiée par des succès croissants; les magistrats eux-mêmes chargés de prononcer sur des questions de droit com-

mercial le consultaient souvent. Maissony, bien différent d'un grand nombre de ses confrères, s'était fait un devoir de la concision; ses consultations ou ses plaidoyers, qu'il écrivait presque toujours en vers, ne se composaient que de quelques lignes. Un quatrain suffit une fois pour lui faire gagner un procès très-ardu. Cet avocat n'a laissé aucun corps d'ouvrage; on ne connaît de lui que la traduction d'une compilation italienne et espagnole, renfermant les statuts commerciaux que l'on suivait à Rome, dès l'année 1075, et, à Marseille depuis 1162. Cette traduction parut du vivant de l'auteur, sous ce titre : *Le livre du consulat, contenant les lois, ordonnances, statuts et coutumes touchant les contracts, marchandises, négociations maritimes et de la navigation, tant entre les marchands que patrons de navires et autres mariniers; traduit, des langues espagnole et italienne, en francois*. Paris, 1577, in-4°. Une seconde édition fut publiée à Aix, en 1635. P. L—T.

MAISTRAL (Esprit-Tranquille), contre-amiral, né à Quimper, le 21 mai 1763, entra au service de la marine, comme mousse, le 1er mai 1775, et embarqua successivement, en cette qualité et en celle de matelot, sur *l'Oiseau*, *le Roland* et *la Bretagne*, jusqu'au 28 juin 1778. Lorsque la guerre éclata, cette année, entre la France et l'Angleterre, il embarqua, comme volontaire, sur le vaisseau *le Vengeur*, commandé d'abord par M. d'Amblimont, ensuite par M. de Retz, et, pendant les deux ans et demi qu'il servit sous leurs ordres, il prit part aux combats livrés à la hauteur d'Ouessant, devant la Grenade, au Fort-Royal, à la Dominique, et à Sainte-Lucie. M. de Retz obtint pour lui le grade d'officier auxiliaire, équivalant à celui de lieutenant de frégate. C'est en cette qualité que Maistral fit une campagne, et prit part à sept combats sur *le Scipion*. Le 17 oct. 1782, ce vaisseau, commandé par Grimouard, revenait d'escorter, avec la frégate *la Sibylle*, un convoi sorti du cap, lorsqu'il rencontra, dans le canal de Porto-Rico, deux vaisseaux anglais, *le London*, de 98 canons, et *le Torbay*, de 74. Grimouard ayant réussi, par ses manœuvres, à tenir tête à des forces si supérieures, se décida, après quatre heures de combat, à porter sur la terre de Saint-Domingue, et, la reconnaissant, au point du jour, à quatre lieues de distance, il fit route pour mouiller dans l'anse du Port-à-l'Anglais, baie de Samana, où son dessein était de s'embosser. Mais, au moment où *le Scipion* jetait son ancre, il toucha et se brisa sur une roche. Il n'y eut aucun moyen de le sauver, et l'équipage fut contraint de l'évacuer pendant la nuit. Maistral, quoique blessé dans le combat, rendit de grands services en cette circonstance; et Grimouard, qui l'avait chargé de diriger l'évacuation, se plut à proclamer que nul n'avait plus que lui contribué à atténuer les pertes causées par ce sinistre. Maistral n'avait pas encore vingt ans, et déjà quatorze combats, soutenus dans l'espace de quatre années, en avaient fait un habile manœuvrier. Louis XVI, informé des preuves multipliées qu'il avait données de son talent et de sa bravoure, lui accorda, le 22 juillet 1783, sur la demande de Grimouard, le grade de lieutenant de frégate, et une gratification de 600 fr. Après trois campagnes, faites de 1783 à 1786, aux îles du Vent et sous le Vent, et une campagne d'évolutions sur le brick *le Malin*, commandé par d'Orvilliers,

et faisant partie de l'escadre aux ordres d'Albert de Rioms, il fut attaché comme sous-lieutenant de vaisseau à l'état-major du *Léopard*, commandé par Kersaint et destiné à faire des épreuves de gréement et d'installation. Le roi lui accorda une nouvelle gratification en témoignage du zèle et de l'intelligence qu'il avait déployés. A la suite de deux nouvelles campagnes, faites de 1788 à 1791, la première à Terre-Neuve, la seconde à Saint-Domingue, Louis XVI lui conféra la décoration du Mérite-Militaire. L'année suivante, se trouvant à Saint-Domingue, et embarqué sur la flûte *la Normande*, en qualité de second capitaine, il sollicita du contre-amiral Cambis son embarquement sur le vaisseau *l'Éole*, que montait cet officier-général. Cette démarche, dictée à Maistral par le désir de se trouver sur un bâtiment de guerre dans un moment où les hostilités étaient imminentes (elles éclatèrent le 30 janvier 1793), fut bien accueillie de l'amiral Cambis. Il ne tarda pas à apprécier Maistral et à demander pour lui le grade de capitaine de vaisseau qui lui fut conféré par Monge, à compter du 1er janvier 1793. Il commanda successivement, en cette qualité, le vaisseau *l'Éole* et *la Normande*, sur lesquels il fit deux campagnes à Saint-Domingue et à la Nouvelle-Angleterre. A son retour en France, le 25 juin 1794, il subit le sort des malheureuses victimes de la Terreur, et fut jeté dans les prisons d'où il ne sortit que le 18 novembre suivant. En l'an IV, le contre-amiral Nielly, l'ayant spontanément demandé pour commandant du vaisseau *le Terrible*, sur lequel il avait ordre d'arborer son pavillon, l'amiral Villaret s'empressa d'adhérer, dans les termes les plus flatteurs, à cette demande. La réputation d'habile manœuvrier que Maistral avait justement acquise, détermina l'amiral Morard de Galles à lui confier le commandement du vaisseau *le Fougueux*, faisant partie de l'armée navale dirigée, sous ses ordres, contre l'Irlande. *Le Fougueux* fut un des derniers vaisseaux à tenir la mer dans cette malheureuse expédition, et il ne rentra à Brest que quand il ne lui restait plus que pour un jour de vivres. Aussitôt après, le ministre Pléville Le Pelley le nomma au commandement du vaisseau *le Mont-Blanc*, et Morard de Galles, alors commandant d'armes au port de Brest, à celui de trois vaisseaux et de deux frégates chargés de protéger l'entrée des convois destinés à l'arsenal de Brest. La vigilance qu'il apporta dans ce service déjoua plus d'une fois les tentatives des Anglais sur ce port, et détermina, à plusieurs reprises les amiraux Delmotte, La Touche-Tréville et le préfet Caffarelli, à lui confier de semblables missions. A son retour de l'expédition de la Méditerranée, où *le Mont-Blanc* avait suivi l'amiral Bruix, Maistral fut nommé capitaine de pavillon du contre-amiral Dumanoir, embarqué sur *le Formidable;* mais, peu après, il reprit le commandement du *Mont-Blanc*. Il avait demandé à le quitter parce qu'il craignait que les réparations qu'exigeait ce navire ne pussent être terminées assez à temps pour qu'il fît partie de l'armée navale dont le départ était très-prochain. Bruix, en acquiesçant à sa demande, l'avait alors félicité de préférer une activité honorable et périlleuse à l'avantage de conserver un commandement. *Le Mont-Blanc* ayant été reversé sur *le Patriote*, Maistral prit le commandement de ce vaisseau sur lequel il fit une campagne à Saint-

Domingue. Il passa ensuite sur *le Berwick*, et transporta à la Martinique les troupes qui devaient reprendre possession de cette colonie. Ce vaisseau, revenu à Toulon, y désarma le 12 juin 1803, et, le lendemain, Maistral prit le commandement du vaisseau *l'Annibal*, sur lequel il fit une campagne dans le Levant. Le 11 juin de l'année suivante, il reçut l'ordre d'embarquer, comme commandant, sur le vaisseau *le Neptune*, faisant partie de l'escadre de la Méditerranée, placée sous les ordres du vice-amiral Latouche-Tréville, et, par suite, sous ceux de l'amiral Villeneuve, commandant l'armée combinée de France et d'Espagne. Dans le combat que Villeneuve livra, le 22 juillet 1805, à la hauteur du cap Finistère, à l'amiral Calder, le vaisseau *l'Atlas*, l'un de ceux de l'armée franco-espagnole, ne dut son salut qu'à la manœuvre que fit Maistral, pour l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi. Au combat de Trafalgar, le vaisseau *le Neptune*, qui devait occuper le poste de matelot d'arrière du vaisseau-amiral *le Bucentaure*, se trouva, par un fâcheux concours de circonstances, éloigné de ce poste, et hors d'état de prendre à l'action générale la part que Villeneuve, juste appréciateur de Maistral, lui avait réservée. Si, prévenu par l'héroïque détermination de Lucas (*voy.* ce nom, dans ce vol.), Maistral se vit privé des moyens d'accroître sa renommée, jusque-là si belle, il serait injuste de dire, comme on l'a prétendu d'après des renseignements incomplets ou inexacts, qu'elle ait pu, en aucune façon, être ternie dans cette circonstance, et qu'un officier dont le courage n'avait jamais failli, ait subitement cédé à la crainte, alors surtout que sa conduite, observée, pour ainsi dire, minute par minute, démontre positivement le contraire. Maistral fut victime de la mauvaise exécution des ordres de Villeneuve. En effet, la ligne française et espagnole se forma très-mal. L'espace compris entre le vaisseau espagnol *le Neptune*, occupant la tête de la ligne, et le *Bucentaure*, n'était pas suffisant pour les dix vaisseaux qui devaient s'y placer; d'autres se trouvaient sous le vent de leur poste qui demeurait vide sans qu'ils pussent s'y ranger. De ce nombre était *le Neptune*. Demeuré, malgré tous ses efforts, sous le vent de la ligne, et masqué par *le Redoutable* (qui avait pris son poste), *le Neptune* fut dans l'impossibilité de tirer sur la colonne de Nelson. Jaloux néanmoins d'opposer quelque obstacle à la manœuvre de l'ennemi, Maistral fit une *arrivée*, afin de pouvoir diriger son feu sur la colonne de l'amiral Collingwood. C'est ce mouvement honorable, le seul qu'il fût désormais possible à Maistral d'exécuter, qui a servi de prétexte aux insinuations d'impéritie ou de timidité auxquelles il a été en butte. Ne tenant aucun compte des circonstances dans lesquelles il était placé, on l'a sacrifié à un rival dont la carrière est assez glorieuse pour qu'elle n'ait pas besoin de s'enrichir du malheur d'un de ses compagnons. La justification complète de Maistral nous est fournie par un témoin oculaire et désintéressé, M. Beaudran, à qui sa position d'aide-de-camp de l'amiral Villeneuve avait donné les moyens d'observer exactement les manœuvres pendant tout le combat. « La réputation du com-« mandant Maistral étant attaquée, « dit M. Beaudran dans un rapport « qu'il fit de cette affaire, je dois, « comme témoin oculaire, et pour « obéir à ma conscience, faire con-« naître que la conduite de cet offi-« cier distingué, au combat de Tra-

« falgar, n'a pu que l'honorer, ainsi « que tous les braves à qui il avait « l'honneur de commander. Qu'on « me permette, avant de passer à la « journée du 29 (le combat de Tra- « falgar), de dire en faveur de ce com- « mandant, sous les ordres duquel j'ai « eu l'honneur de servir pendant « près de trois ans, que, l'ayant vu « manœuvrer dans des circonstances « extrêmement difficiles, il m'a tou- « jours paru supérieur à sa haute « réputation, et que c'est en partie à « ses manœuvres, aussi savantes « quelles furent hardies, que le vais- « seau *l'Atlas* a dû son salut dans le « combat du 3 thermidor an XIII. Re- « venant à la journée du 29, je dirai « que *le Neptune* qui, dans le dernier « ordre signalé, devait être le ma- « telot d'arrière du vaisseau-amiral « *le Bucentaure*, n'a pu prendre « exactement ce poste, plusieurs cir- « constances de navigation s'y étant « opposées. Néanmoins, peu éloigné « sous le vent, mais toujours dans la « direction de son poste, ce vaisseau, « *qui manœuvrait pour le prendre*, y « serait parvenu avant que le combat « se fût engagé dans cette partie de « la ligne, sans le vaisseau *le San* « *Justo* qui, étant venu se placer au « vent à lui, lui interceptait l'effet du « vent et de la houle, et tombait « dessus à vue d'œil. L'arrivée que *le* « *Neptune* a donnée alors, en l'éloi- « gnant beaucoup de son poste, a « dû lui ôter tout espoir d'y arriver; « mais elle lui était impérieusement « commandée par les circonstances; « plus tard, un abordage que l'amiral « a cru un instant inévitable, aurait « eu lieu; il en serait résulté de très- « grosses avaries, la mer étant extrê- « mement houleuse, et, ce qui était « pis encore, l'ennemi étant déjà très- « près. Le combat était déjà engagé « à l'arrière-garde; la ligne venait « d'y être coupée par la colonne en- « nemie de droite, entre les vaisseaux « *la Santa-Anna* et *le Fougueux*. *Le* « *Royal Sovereign*, vaisseau à trois « ponts, chef de file de cette colonne, « monté par le général Collingwood, « suivi de plusieurs des siens, pro- « longeait notre ligne, sous le vent « et d'assez près, aux mêmes amures. « Mais ne paraissant pas vouloir « s'engager à passer au vent du *Nep-* « *tune*, duquel il était déjà très-près, « il manœuvrait pour laisser arriver, « afin d'envoyer ses volées de babord « en enfilades à ce vaisseau, lorsque « celui-ci, donnant son arrivée sus- « dite, déchargea toute son artillerie « de stribord sur cet ennemi qu'il « prenait en joue. *Le Neptune* a con- « tinué de combattre ce vaisseau « dans la position la plus avanta- « geuse, et l'a totalement dégréé. Le « silence de l'amiral, aux côtés du- « quel j'étais encore alors (mon poste « de combat était sur le gaillard « d'avant), me fit présumer qu'il ap- « prouvait la manœuvre du *Neptune*, « etc ». Dans un autre passage du même rapport, M. Beaudran ajoute : « L'amiral se voyant coupé par les « vaisseaux qui suivaient *le Victory*, « et combattu en tous sens à la fois « par plusieurs de ces vaisseaux, or- « donna le signal qu'exprime l'article « 5 des ordres généraux à la voile, « fait par un seul pavillon. Il était « environ une heure un quart; il y « avait peu de temps que j'avais en- « core aperçu *le Neptune*, sous le « vent, combattant ceux des vais- « seaux ennemis qui y avaient déjà « passé; mais la fumée s'est tellement « épaissie, que tout objet a, pour « ainsi dire, disparu à mes yeux, « jusqu'au moment de la reddition du « *Bucentaure* aux Anglais. Il était

« environ trois heures un quart : la « fumée s'étant dissipée, j'aperçus « sous le vent un vaisseau dont la « mâture et la voilure paraissaient « avoir beaucoup souffert du com- « bat ; il serrait le vent babord « amures, et paraissait vouloir venir « porter des secours à des vaisseaux « désemparés au vent. Il avait avec « le signal du ralliement celui d'imi- « ter sa manœuvre. Je fis remarquer « ce vaisseau à l'amiral qui, comme « moi, le reconnut pour *le Neptune* « français ». M. Beaudran termine son rapport en disant que l'amiral Gravina lui déclara le lendemain que, « s'il n'avait pas subi le même « sort que M. Villeneuve, il le devait « au *Neptune* français, qui l'avait « secouru vigoureusement ». Ces témoignages si concluants, si décisifs, sont corroborés par celui de D. Antonio de Escano, major-général de l'escadre espagnole, dans le rapport qu'il adressa au prince de la Paix, le 22 octobre, et qui fut inséré dans la *Gazette de Madrid* du mardi 5 novembre 1805. Cet officier-général s'exprime ainsi, (page 955) : « Ce que « je puis affirmer à V. Exc., c'est que « tous les navires, tant français qu'es- « pagnols, qui se battaient à ma vue, « ont complètement rempli leur de- « voir, et qu'un des nôtres qui, après « un combat acharné, soutenu de- « puis quatre heures, contre trois « ou quatre vaisseaux ennemis, « avait toutes ses manœuvres cou- « pées, ses étais rompus, ses voiles « déchirées, ses mâts traversés par « les boulets, qui, enfin, était dans le « plus triste état, fut secouru à « propos par *le San-Justo* et *le Neptune* « *français* dont la coopération éloigna « les ennemis et lui permit de re- « joindre quatre de nos vaisseaux, « très-maltraités, et les autres navires « français qui n'avaient pas éprouvé un « meilleur sort ». Decrès, d'ordinaire si avare de louanges envers ses subordonnés, trouva pourtant que Maistral, loin d'avoir encouru aucun blâme, méritait, au contraire, les plus grands éloges : « Dites aux capi- « taines du *Neptune* et du *Pluton*, « porte sa dépêche du 10 décembre « 1805, qu'il ne m'est point échappé, « dans le rapport des frégates, qu'ils « se sont *couverts d'honneur*, et que « j'ai vu qu'alors que la retraite se « faisait, ils tenaient encore le vent et « faisaient le signal *d'imiter leur ma-* « *nœuvre* pour retourner au combat, « détermination honorable, dont « l'empereur appréciera tout le mé- « rite ». A son retour en France, Maistral, qui ne savait pas transiger avec l'honneur, provoqua ceux qui avaient égaré l'opinion publique à son sujet. Il ne fallut rien moins que l'intervention de ses amis pour le faire consentir à ajourner la réparation qu'il demandait. Déférant pourtant aux conseils qui lui furent donnés, il sollicita, à plusieurs reprises, que sa conduite fût soumise à un conseil de guerre. Decrès éluda cette demande qui eût satisfait un intérêt individuel, mais qui en aurait froissé d'autres, et que proscrivaient d'ailleurs de hautes considérations politiques. Quoi qu'il en soit, les attaques auxquelles Maistral avait été si injustement en butte, ne lui enlevèrent pas la confiance du gouvernement, qui le nomma au commandement du 19e équipage de flottille, et l'appela ensuite, le 14 juin 1813, à remplir, au port de Brest, les fonctions de chef militaire. Il les exerçait encore le 31 juillet 1814, jour où il fut mis en retraite avec le grade de chef d'escadre, grade échangé, le 5 juin 1815, contre celui de contre-

amiral. Il comptait alors près de 40 ans de service. Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, le 6 février 1804, il avait été élevé à la dignité d'officier de l'ordre, le 15 juin de la même année. Il est mort le 5 novembre 1815, près de Brest, dans la commune de Guipavas, où il s'était retiré.—MAISTRAL (*Désiré-Marie*), capitaine de vaisseau, et frère du précédent, dont il fut le digne émule, naquit à Quimper le 25 octobre 1764. Il se distingua d'abord, sous le comte d'Estaing, dans la guerre de l'indépendance américaine, puis dans celles de la révolution française, notamment à la prise, par les Anglais, du vaisseau *le Hoche*, le 12 octobre 1799, où, après avoir donné des preuves éclatantes de son courage et de son habileté, il fut blessé, et emmené prisonnier. De retour au bout d'un an, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, passa aux Antilles, et fit partie de l'expédition de Leclerc, contre Saint-Domingue. Revenu en Europe, il fut nommé, par le vice-roi Eugène, commandant des forces navales du royaume d'Italie. Rentré en France en 1807, il cessa d'être employé activement, et mourut à Brest le 17 août 1842. P. L—T.

MAISTRE (le comte JOSEPH-MARIE DE), publiciste et philosophe célèbre, se trouvait à la tête du petit nombre de ces hommes d'élite qui, fidèles aux traditions du passé, debout sur les ruines qu'avaient entassées la philosophie moderne et la révolution française, défendirent avec courage et talent les principes et la foi de leurs pères. Quand la France, ivre de libertés et de changements, s'avançait menaçante par toute l'Europe, il osa lui adresser de sévères leçons, élever la voix au milieu de l'orage, au nom de la religion outragée, de ses ministres tremblants et fugitifs, et de la vieille monarchie européenne que la fortune des armes semblait abandonner. Penseur sérieux et profond, écrivain plein de verve et d'originalité, quand la littérature française, long-temps muette et glacée par la peur, se traînait timide et décolorée, aux ordres d'un maître sévère, il sut retrouver dans un pays naguère barbare, les mâles accents de Pascal et de Bossuet. Deux étrangers, les deux de Maistre, conservaient à Saint-Pétersbourg la langue immortelle de notre grand siècle littéraire. Joseph était né à Chambéry, le 1er avril 1753, d'une famille distinguée par sa noblesse et les services qu'elle avait rendus à sa patrie. Son père, le comte François-Xavier de Maistre, président au sénat de Savoie, avait épousé Christine de Motz, fille d'un gentilhomme du Bugey, le sénateur Joseph de Motz. Joseph et son jeune frère, Xavier de Maistre, reçurent de leur père et de leur aïeul maternel le goût de l'honnêteté et du travail; ils trouvèrent en eux le modèle de cette franchise noble et dévouée, de ces manières simples et dignes qui formaient avec tant d'autres qualités leurs traits de famille. Le sénateur de Motz fier des heureuses dispositions que manifesta de bonne heure l'aîné de ces deux enfants, consacra sa vieillesse à cultiver ce talent précoce, lui donna des maîtres habiles dont il surveillait les leçons avec la plus tendre vigilance. Servi dans son amour pour le travail par une intelligence facile, par une mémoire extraordinaire, Joseph de Maistre fit de bonne heure les progrès les plus rapides. A vingt ans il avait pris tous ses grades à l'université de Turin, et l'année suivante, le 6 décembre 1774, il dut à son mérite, plus encore qu'à

sa naissance, le titre de substitut-avocat-fiscal, au sénat de Savoie. Ses premiers succès ne firent qu'augmenter son ardeur. Une journée était perdue pour lui s'il en avait distrait quelques instants pour un plaisir, pour une promenade, s'il n'en avait consacré quinze heures aux études sérieuses, à la jurisprudence, aux mathématiques, aux langues anciennes et modernes. Il acquit ainsi, en peu de temps, par des lectures consciencieuses et suivies ces trésors d'érudition qui donnent tant de force à ses doctrines littéraires et politiques. « Depuis « trente ans, dit-il dans ses *Entretiens*, j'écris tout ce que mes lec« tures me présentent de plus frap« pant: quelquefois je me borne à « de simples indications; d'autres « fois je transcris mot à mot des » morceaux essentiels; souvent je les « accompagne de quelques notes, et « souvent aussi j'y place ces pensées « du moment, ces illuminations sou« daines qui s'éteignent sans fruit, si « l'éclair n'est fixé par l'écriture. « Porté par le tourbillon révolution« naire en diverses contrées de l'Eu« rope, jamais ces recueils ne m'ont » abandonné, et maintenant vous ne « sauriez croire avec quel plaisir je « parcours cette immense collection. « Chaque passage réveille dans moi « une foule d'idées intéressantes et « de souvenirs mélancoliques mille « fois plus doux que tout ce qu'on « est convenu d'appeler les plaisirs. « Je vois des pages datées de Ge» nève, de Rome, de Venise, de « Lausanne. Je ne puis rencontrer « les noms de ces villes, sans me « rappeler ceux des excellents amis « que j'y ai laissés, et qui, jadis, con« solèrent mon exil. Quelques-uns « n'existent plus, mais leur mémoire « m'est sacrée. Souvent je tombe sur « des feuilles écrites sous ma dictée » par un enfant bien-aimé, que la « tempête a séparé de moi. Seul dans « ce cabinet solitaire, je lui tends les « bras, et je crois l'entendre qui « m'appelle à son tour. » Nous aimons à citer ce passage des *Soirées de Saint-Pétersbourg*: c'est une page tout entière de la vie du comte de Maistre, c'est lui-même nous racontant avec une simplicité touchante ses habitudes de travail, ses amitiés vives et profondes et un terrible malheur qui vint affliger pour toujours son cœur paternel. Bientôt il nous faudra quitter ces intéressants détails qui nous font connaître l'homme de bien, pour le suivre dans les régions plus élevées de la politique et de la philosophie, dans des discussions quelquefois ardentes et passionnées, mais toujours sincères et loyales, empreintes de ces grâces naturelles, de ce charme de bon ton que de Maistre portait dans son commerce avec le monde, dans ses conversations élégantes et spirituelles. Si, ennemi de l'impiété et des idées révolutionnaires, il flétrit sans ménagement les doctrines irréligieuses du XVIIIe siècle; s'il poursuit de son mépris les représentants les plus distingués de la philosophie moderne; si, entraîné par ses convictions de spiritualiste, il oublie que des hommes de génie et de talent comme Voltaire, Bacon, Locke, Condillac, ne peuvent passer sur la terre et toucher à la science sans apporter leur tribut de vérités; si, dans sa conscience d'honnête homme effrayé il s'écrie: *Timeo Danaos et dona ferentes* (*Soirées*, 5e *Entretien*), rappelons-nous qu'il était né gentilhomme, dans un pays catholique, et que de bonne heure il avait puisé dans sa famille les principes réligieux et tous les préjugés aristo-

cratiques. Plus tard, victime de la tourmente populaire qui agitait un État voisin, chassé de sa patrie par les armées républicaines, dépossédé de ses biens, oserons-nous lui demander de l'indulgence pour ces excès politiques, pour un gouvernement qui ne pouvait s'établir que par le sang et la violence, quand nous-mêmes, après cinquante ans d'épreuves, nous n'écrivons pas cette histoire sans y mêler nos passions et nos intérêts. Joseph de Maistre vivait heureux et tranquille, tout entier à ses travaux, au milieu de sa famille, près d'un prince qui l'aimait et savait rendre utiles à l'état ses éminentes qualités. Le 5 janvier 1787, le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, l'avait fait membre du conseil de Réforme des études en Savoie, et l'année suivante, il l'avait nommé sénateur. C'est à ces fonctions que vint l'arracher l'invasion française. Le 22 septembre 1792, les armées de la république passaient les Alpes; le lendemain, le comte de Maistre, fidèle à son prince, le suivait dans sa fuite; mais quelques mois après, en janvier 1793, voulant voir de près la marche des événements, et observer sur son passage ce torrent qui menaçait de tout engloutir, il revint sans crainte à Chambéry. Bientôt, avec cette prévoyance de l'avenir qui marque tous ses écrits politiques, il renonça pour long-temps à l'espérance de rendre à sa patrie son prince et son repos; il quitta la Savoie et s'établit à Lausanne, où il fut chargé, par le roi Victor-Amédée, d'une correspondance importante avec le bureau des affaires étrangères. Son séjour sur la frontière de France, dans un pays libre où affluaient les réfugiés de tous les partis, lui facilitait la connaissance d'événements qui intéressaient toute l'Europe; ses études sérieuses en histoire, en politique, sa sagacité, sa pénétration, rendaient précieux non-seulement pour son maître, mais pour tous les cabinets européens, les notes qu'il communiquait sur les hommes et sur la véritable situation des choses. Bonaparte retrouvant cette correspondance toute entière dans les archives de Venise, lut avec surprise et admiration ces jugements sûrs et arrêtés, ces prédictions politiques que lui-même avait réalisées. Esprit actif et fait pour la lutte, de Maistre n'en resta pas à ces confidences intimes; il publia successivement à Lausanne, en 1793, ses deux *Lettres d'un Royaliste Savoisien à ses compatriotes*, et au commencement de l'année suivante, dans une petite brochure qui portait pour titre : *Adresse de quelques parents des militaires Savoisiens à la nation française*, il combattit avec énergie l'application des lois françaises sur l'émigration à des sujets fidèles qui, passant d'une province des états de leur souverain dans une autre province, n'avaient pas quitté le sol de leur patrie. Maniant avec une égale habileté l'arme du ridicule et de la plaisanterie, il s'adressait à tous les hommes de bon sens dans une satire spirituelle des principes et des opinions du moment : *Jean-Claude Têtu, maire de Montagnole, à ses administrés* (1795). Par ce pamphlet plein de verve, l'auteur devint célèbre dans un pays où l'esprit fait pardonner au talent sérieux et nourri par l'étude, où Montesquieu avait débuté par les *Lettres Persanes*. Il travaillait en même temps à un ouvrage qui fonda par toute l'Europe sa réputation d'écrivain et d'homme d'État : *les Considérations sur la France*, qui parurent pour la première fois à Neufchâtel, en 1796,

in-8°. Ce livre remarquable, quoique prohibé par le pouvoir qui tyrannisait alors la France, eut, dans la même année, trois éditions et deux autres à Paris, l'année suivante. Il justifiait son prodigieux succès par l'élévation du style et des idées, et l'application toute nouvelle aux événements du jour de cette vérité profonde attribuée à Fénelon : *L'homme s'agite et Dieu le mène*, mais que Bossuet s'est appropriée en lui consacrant une œuvre sublime. Le système historique qu'avait suivi cet immense génie dans son histoire de l'humanité : la conviction de l'impuissance de l'homme devant les éternels desseins de la Providence, était la pensée dominante du comte de Maistre, l'idée-mère qui a enfanté tous ses admirables ouvrages. Lisez *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, le traité sur *le Pape*, partout vous trouverez la même philosophie, développée sous tous les points de vue divers de l'individu et de la société. « Nous sommes tous, dit-il, attachés « au trône de l'Éternel par une chaîne « souple, qui nous retient sans nous « asservir. » Ces premières lignes de son ouvrage *des Considérations sur la France*, doivent être regardées comme son point de départ. Une théologie mesquine et outrageante pour l'humanité a pu partir du même principe pour nier la liberté; de Maistre ne s'arrête pas à cette objection qu'il combattra plus tard; il prouve d'abord par des arguments historiques cette incontestable domination de Dieu sur l'homme. Nous devons, sans murmurer accepter les représentants qu'il a choisis de sa souveraineté et de sa puissance. Que deviennent alors les théories politiques, les calculs de la raison humaine, impuissante à prévoir les divins décrets? Agitez-vous, peuples et rois, renversez les empires, démolissez les trônes, faites de nouvelles lois, des constitutions, vous ne changerez rien à votre destinée, et tous vos efforts n'aboutiront qu'à vous convaincre de votre néant et de votre faiblesse. C'est de cette hauteur que Joseph de Maistre apprécie la révolution française, découvre l'avenir, et révèle les suites nécessaires de ce long bouleversement. Aujourd'hui que les événements nous ont faits juges de ses prévisions, nous sommes saisis d'étonnement en voyant raconter, au début de la révolution, en 1796, toute notre histoire depuis un demi-siècle : la France, défendant contre la coalition l'unité de son territoire, par les violences et le despotisme du tribunal révolutionnaire; se préparant un maître, par ses excès de liberté, et conservant intacte à son roi légitime la monarchie de Louis XIV. Robespierre, Danton et tous ces fougueux républicains ne sont pour lui que les instruments aveugles de la Providence. Il est sans doute humiliant pour la vanité humaine de se dépouiller ainsi de toute influence sur notre destinée; mais n'est-ce point, pour l'homme de bien, une consolation de penser que ces victimes innocentes de la fureur populaire ont été choisies par Dieu dans ses jugements, pour expier les fautes de leurs pères; que tout ce sang n'a pas été répandu pour satisfaire les caprices de quelques ambitieux. Sans pitié pour les hommes, de Maistre ne craint pas de rendre justice à la révolution; il lui reconnaît un but moral et légitime. Ses sympathies pour la monarchie ne l'aveuglent point sur les intentions des rois conjurés contre l'unité de la France. « C'est, dit-il, un fait assez « évident que la coalition en voulait « à l'intégrité de la France. Or, com-

« ment résister à la coalition? Par « quel moyen surnaturel briser l'ef- « fort de l'Europe conjurée? Le génie « infernal de Robespierre pouvait « seul opérer ce prodige. Le gouver- « nement révolutionnaire endurcis- « sait l'âme des Français en la trem- « pant dans le sang; il exaspérait « l'esprit des soldats et doublait leurs « forces par un désespoir féroce et « un mépris de la vie qui tenait de « la rage. L'horreur des échafauds « poussait le citoyen aux frontières, « alimentait la force extérieure à « mesure qu'elle anéantissait la résis- « tance intérieure..... Par la révolu- « tion, le roi remontera sur le trône « avec tout son éclat et toute sa puis- « sance, peut-être même avec un « surcroît de puissance; et qui sait si « au lieu d'offrir misérablement quel- « ques-unes de ses provinces pour « avoir le droit de régner sur les « autres, il n'en rendra pas avec la « fierté du pouvoir qui donne ce « qu'il peut retenir ». Quelle justesse! quelle pénétration! Et tout l'ouvrage est écrit avec cette élévation de vue, cette chaleur et cette originalité de style qui donnent à de Maistre un rang à part parmi nos grands écrivains. C'est la force et la majesté de Bossuet, la grâce et la facilité de Fénelon; et quelquefois il se rencontre, sans le chercher, avec le plus français de nos prosateurs, avec Voltaire, par la finesse de ses saillies et son talent à manier l'ironie. Nous ne nous arrêterons pas plus long-temps sur ce livre; nous n'essaierons pas de l'analyser, il n'en est pas une ligne qu'on ne doive méditer. Les arguments y sont pressés accumulés; dans quelques pages, il passe en revue toutes nos vieilles institutions, en démontre la supériorité sur une constitution nouvelle, vague, indécise, frappée d'impuissance par son orgueilleuse prétention à vouloir tout embrasser et à se passer de la Divinité. Voilà tout le système politique de M. de Maistre : nous l'avons exposé fidèlement, sans y mêler en rien nos opinions personnelles; nous aurions pu cependant, sans injustice, nous étonner de ce rigorisme aristocratique, de cette prévention opiniâtre contre tous les actes qui émanent de la souveraineté populaire, mais nous tenons pour certain que, s'il n'avait été effrayé des horreurs de la révolution et de ses premiers résultats; s'il lui avait été donné de vivre dans un temps de calme, un esprit juste et pratique comme le sien aurait reconnu des droits politiques, nous ne disons pas à une masse ignorante et sans conscience de ses devoirs de citoyen, mais à cette partie de la nation qui, par son éducation et sa fortune, offre à la société des garanties morales et intellectuelles. Cette exagération des principes monarchiques ne pouvait nuire au succès de cet ouvrage, à une époque où tous les hommes d'honneur et de sens qui avaient défendu la révolution commençaient à reconnaître leurs mécomptes et leurs déceptions. Louis XVIII écrivit à l'auteur une lettre de félicitation qui, publiée par le Directoire au nombre des pièces saisies dans l'affaire du 18 fructidor, ne rendit que plus attrayante encore la lecture des *Considérations* sur la France. Cette même année 1797, le comte de Maistre fut rappelé en Piémont et quitta, non sans regret, une ville hospitalière où des travaux sérieux et la société de Gibbon, de Necker et de Mme de Stael avaient adouci pour lui les peines de l'exil. Le roi ne tarda pas à lui témoigner sa reconnaissance, en lui accordant une pension de

deux mille livres, comme récompense de ses services pendant son séjour à Lausanne. Bientôt Charles-Emmanuel IV, qui avait succédé à Victor-Amédée III, fut obligé d'abandonner sa capitale et ses provinces du continent. Le comte de Maistre partit de Turin quelques jours après, le 27 décembre 1798, et se rendit à Venise, exil plus triste encore que le premier, car il était sans ressources, sans espérances; ses biens avaient été vendus, sa famille était dispersée; sa belle-mère, Mme la baronne de Morand, qui, retenue par son grand âge dans ses foyers, avait jusqu'alors partagé avec lui les débris de sa fortune, expiait depuis un an, dans les prisons, sa fidélité à la religion. Le caractère de M. de Maistre était à la hauteur de tant d'adversité. Sa réputation lui avait fait partout de nombreux amis: il n'est pas d'exil pour le génie. Le comte de Kevenhüller, qui avait résidé long-temps à Turin et qui se trouvait alors à Venise, aux ordres du cabinet autrichien, mit à sa disposition tout ce qu'il possédait. M. de Maistre, trop digne pour abuser de la sympathie qu'inspirait son malheur, n'accepta qu'une chambre dans l'hôtel, une seule pièce au rez-de-chaussée, sans cheminée: sa femme, ses enfants, quelques livres, des papiers meublaient cet asile; et le soir, autour du brasier qui, dans la journée, avait chauffé un modeste repas, se réunissait la famille et tout ce que Venise avait de personnages éminents, son hôte généreux, l'abbé Maury, etc. Dans ces graves entretiens, on oubliait bien des malheurs, et le calme, la tranquillité de de Maistre faisait parfois retrouver quelque espoir. « Tout ceci, « disait-il, n'est qu'un mouvement de « la vague; incessamment, peut-être, « elle nous portera trop haut, et c'est « alors qu'il sera difficile de gouver- « ner. » Il disait vrai. Les armées austro-russes ayant chassé les Français d'Italie, il put revoir sa patrie. Il reçut à Padoue, le 23 septemb. 1799, la nouvelle qu'il venait d'être nommé régent de la grande chancellerie du royaume de Sardaigne, une des premières fonctions de l'État. Pour prendre sans retard possession de son poste, il se dirigea par Florence, où il vit le roi Charles-Emmanuel et le célèbre poète Alfieri. Le 12 janvier 1800, il arriva à Cagliari. Malgré les nombreuses attributions de sa charge, directeur de la grande chancellerie, président de l'audience royale, juge suprême de l'amirauté, il remplissait avec conscience et avec une égale distinction des fonctions si diverses. Pour faire face à tant de travaux, il fut obligé de renoncer, pour la première fois de sa vie, à ses occupations littéraires. Et cependant, les deux années qu'il passa à Cagliari ne furent pas entièrement perdues pour la science : tous les jours, après ses repas, il se permettait de consacrer quelques instants à de savants entretiens sur le grec, l'hébreu, le copte, etc., avec un religieux dominicain, le P. Hintz, professeur de langues orientales. En septembre 1802, il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne à la cour de Saint-Pétersbourg. Ce choix était flatteur pour la Russie. Emmanuel ne pouvait plus noblement reconnaître la protection puissante que la Russie avait vouée à sa famille. C'était depuis les ordres pressants du cabinet de Saint-Pétersbourg que Souwaroff avait concentré tous ses efforts pour chasser les Français du Piémont, et en 1815, c'est encore un officier au service de la Russie, un aide-de-

camp de l'empereur Alexandre, le général Michaud, noble Piémontais, qui fut chargé par les souverains alliés d'aller rétablir le roi de Sardaigne. M. de Maistre, avant de quitter l'Italie, se fit présenter à Rome, au Saint-Père; et, traversant l'Allemagne, il arriva à Saint-Pétersbourg le 13 mai 1803. Pendant un séjour de quatorze ans à la cour de Russie, il usa dignement de son crédit et de son influence sur Alexandre, pour continuer entre ce prince et son souverain leurs anciens rapports d'amitié et de bienveillance. Il protégeait de tout son pouvoir ses compatriotes réfugiés en Russie, et plusieurs durent à leur ambassadeur non moins qu'à leurs qualités personnelles une fortune rapide dans l'armée impériale. Ce fut pendant son séjour à Saint-Pétersbourg que M. de Maistre composa ses nombreux ouvrages religieux et philosophiques qui ne furent publiés, la plupart, qu'après son retour, quelques-uns même qu'après sa mort. En 1814, le roi de Sardaigne lui décerna la grand'croix de l'ordre religieux et militaire de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et, en mars 1816, l'Académie royale des sciences de Turin le nomma au nombre des cinq premiers membres nationaux non-résidants qui furent élus à cette époque (1). Il était juste qu'après une si longue carrière consacrée à tant de travaux utiles à la science et à son pays, qu'après quinze années d'absence, il revînt terminer ses jours dans sa patrie. Le comte de Maistre fut rappelé à Turin en 1817. Embarqué à Saint-Pétersbourg sur l'escadre destinée à ramener le contingent russe de l'armée alliée qui occupait encore la France, il arriva à Paris le 24 juin, et, dans son séjour, il fut dignement accueilli par l'élite de la société parisienne. Il eut une audience de Louis XVIII, qui lui témoigna toute sa reconnaissance des services qu'il avait rendus à la cause monarchique. Il se rendit à une séance de l'Institut, et, comme il restait modestement confondu dans la foule, sur l'invitation de leurs collègues, quatre académiciens vinrent le prier d'entrer dans l'enceinte et lui firent apporter un fauteuil. A son arrivée à Turin, le roi lui accorda le titre, le grade et l'ancienneté de premier président, et le nomma ministre d'État, régent de la grande chancellerie par des lettres-patentes dans lesquelles il loue hautement M. de Maistre de son dévouement et de son habileté comme magistrat, comme diplomate. Le 17 janvier 1819, l'Académie des sciences de Turin saisit l'occasion de la première place vacante de la classe des sciences morales, historiques et philologiques à laquelle il appartenait, pour l'admettre au nombre des membres résidants. Dans ces honneurs, dans les travaux multipliés que lui imposaient ses fonctions, de Maistre trouvait une distraction aux souffrances physiques, qui, depuis quelques années, faisaient craindre pour sa vie. Sentant sa fin approcher, il ne chercha plus d'espérances que dans la religion, et se refusa à tous les remèdes. « Tout cela, disait-il « à sa famille qui l'entourait de son

(1) Ces membres étaient avec lui : son frère, M. le comte Xavier de Maistre, général au service de la Russie, auteur du *Voyage autour de ma chambre*, et de plusieurs autres charmants ouvrages; le célèbre Berthollet; le chevalier de Saint-Réal, intendant-général de la marine sarde à Gênes; et M. Raymond, secrétaire de l'académie de Chambéry, auteur d'un éloge historique de J. de Maistre, lu dans la séance de l'Académie royale des sciences de Turin, du 3 janvier 1822, et qui nous a été précieux pour les renseignements biographiques. (Il a été imprimé à Chambéry en 1827.)

« amour et de ses soins, tout cela est « inutile : vous ne me tirerez pas « d'ici et vous me fatiguerez en vain. » Toujours maître de ses facultés morales et intellectuelles, la veille de sa mort, il signa encore plusieurs actes de chancellerie ; et, la nuit, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba, le 26 février 1821, à l'âge de soixante-huit ans. Il ne laissait à sa famille d'autre fortune qu'un beau nom toujours noblement porté, et que ses immortels ouvrages transmettront à la postérité. Outre ceux que nous avons fait connaître, il nous reste à mentionner : 1° *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, in-8°, Saint-Pétersbourg, 1815 ; Paris, 1821. Il y développe cette idée que le christianisme a rendu les révolutions moins fréquentes. Déjà il s'y était arrêté dans les *Considérations sur la France ;* mais ici il la généralise, il la dégage de toutes les circonstances particulières qui la rendent applicable à la révolution française. 2° *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables ; ouvrage de Plutarque, nouvellement traduit, avec des additions et des notes*, Lyon, 1816. Il traduit en grand seigneur ; il ajoute, il retranche ; quelquefois aussi il complète, il fortifie la pensée. L'ouvrage est accompagné de notes savantes et profondes, où il montre le christianisme exerçant une influence secrète sur ce philosophe païen, et lui révélant des vérités que la sagesse humaine eût jamais pu découvrir. 3° *Du Pape*, 2 vol. in-8°, Lyon, 1819. L'exposition que nous avons faite au commencement de cette notice, des doctrines de J. de Maistre, nous dispense de nous arrêter longuement sur ce livre, le plus sérieusement conçu, le plus remarquable de tous ceux qui sont sortis de sa plume. Tout se tient dans son système religieux et politique, et si Dieu dirige en tout les peuples et les rois, c'est par son représentant sur la terre, par le chef de son église, par le pape qu'il doit les avertir de ses volontés toutes-puissantes. Personne, avant M. de Maistre, n'avait recherché l'influence exercée par le souverain pontife sur la formation et le maintien de l'ordre social. Il prouve victorieusement avec l'histoire que le contrôle des papes sur les gouvernements du moyen-âge a été utile à la civilisation et au bonheur de l'humanité ; toutes les préventions tombent devant cette brillante apologie. Mais dans l'état actuel des sociétés, l'autorité pontificale aurait elle-même tout à perdre dans ce contact profane avec la politique, et nous osons penser autrement que M. de Maistre, quand il regarde son concours comme nécessaire au salut de la France. Convaincu de la mission divine du sacerdoce, il dit, en s'adressant au clergé français : « On a besoin de vous pour ce qui se « prépare » ; et dans une suite à son traité sur *le Pape* : *De l'Église Gallicane, dans son rapport avec le souverain Pontife*, 1 vol. in-8°, Lyon, 1821 ; il lui apprend ce qui lui reste à faire pour être vraiment digne de cette grande et noble destinée ; il le conjure d'oublier tous ces griefs futiles en apparence, mais grossis par la présomption, et dont s'est armé le jansénisme, pour rompre avec la cour de Rome. Regardant comme illégale toute espèce de révolte contre l'autorité établie, il fait une violente sortie contre Port-Royal : ce n'est pour lui qu'une coterie au service de quelques hommes médiocres. Il oublie que cette société célèbre comptait parmi

ses défenseurs, Arnauld, Pascal, Racine, trois noms qui suffisent à sa gloire. 4°. *Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence, suivi d'un traité sur les Sacrifices*, 2 vol. in-8°, Paris, 1821. Ce livre, composé par de Maistre, sur la fin de sa vie, ne le cède en rien à ses autres chefs-d'œuvre, ni par la grandeur du sujet, ni par la force des raisonnements. Le style même, sans avoir rien perdu de sa correction et de sa vigueur, a trouvé dans la forme de ces conversations, encore plus de variété et d'élégance. Il a conservé ses expressions brillantes, ses tournures vives et originales, mais quelquefois aussi, un goût plus pur en aurait banni des images trop hardies, des plaisanteries communes et sans finesse; ce sont de rares défauts, et il est juste de dire que la mort avait surpris de Maistre mettant la dernière main à cet ouvrage. C'est son dernier mot; c'est l'expression la plus fidèle et la plus complète de ses convictions et de ses doctrines. Il nous montre l'homme tout entier conduit par la main de Dieu, devant accepter sans murmurer, les malheurs de la vie en expiation de ses fautes. « Comme il « n'y a point d'homme juste, il n'y « en a point qui ait droit de se refuser « à porter de bonne grâce sa part « des misères humaines, puisqu'il est « nécessairement criminel, ou de sang « criminel ». (8e *Entret.*). Mais par la prière, et en nous perfectionnant nous-mêmes, nous pouvons restreindre l'empire du mal, et nous rendre dignes de la miséricorde divine : doctrine consolante, que de Maistre fait triompher de la philosophie matérialiste, par une argumentation serrée et précise dans laquelle il prend ses adversaires corps à corps, à la manière de Platon; il les poursuit dans les profondeurs de la métaphysique, et il met à nu leurs erreurs et leurs sophismes. Toutes les armes lui semblent bonnes contre l'impiété, il n'est pas jusqu'au paradoxe qu'il ne fasse servir avec hardiesse à la démonstration de la vérité. 5°. *Lettres à un Gentilhomme Russe, sur l'Inquisition Espagnole, écrites en* 1815, Paris, 1822, 1 vol. in-8°. Il ne veut point absoudre ce tribunal de tout le sang qu'il a versé, mais pour le juger, il part du point de vue le plus vrai, c'est qu'il ne faut jamais confondre le caractère, le génie primitif d'une institution quelconque, avec les variations que les besoins ou les passions des hommes, la forcent à subir dans la suite des temps. 6°. *Roman de la philosophie de Bacon, où l'on traite différentes questions de philosophie rationnelle*, publié long-temps après sa mort, 2 vol. in-8°, Paris, 1836. De Maistre ne craint point de s'attaquer à cette grande renommée philosophique, au représentant le plus éminent du matérialisme moderne. Dans une polémique vive et satirique, quelquefois plus ingénieuse que solide, il combat l'admiration de deux siècles pour l'auteur du *Novum Organum*. Après son retour de Russie, de Maistre donna quelques articles au *Défenseur*, journal religieux et monarchique, qui comptait parmi ses rédacteurs MM. de Bonald et de la Mennais. R—é.

MAISTRE (Gilles Le), XXVI, 299. *Voy.* Lemaistre (*Gilles*), XXIV, 35. C'est le même personnage. Les deux articles doivent être consultés.

MAITZ *de Goimpy* (le chevalier et plus tard le comte Louis-Edme-Gabriel du), né au château de Goimpy, dans la commune de Saint-Léger (Eure-et-Loir), le 8 février 1729, entra dans la marine en 1746. Il était

enseigne de vaisseau en 1752, époque de la création de l'Académie royale de la marine, dont il fut un des membres fondateurs. A peine admis dans cette compagnie, il participa activement à ses travaux, et lui soumit, dans l'année même de sa réception, trois mémoires destinés au *Dictionnaire* de l'Académie, et intitulés *Flot*, *Flotte* et *Métacentre*. Un quatrième était consacré à l'*examen d'une boussole de réflexion*, et un cinquième traitait de l'*application de l'électricité au mouvement des comètes*. Au mois de septembre de la même année, il embarqua sur la frégate *la Comète*, commandée par M. de Chézac, capitaine de vaisseau, également membre de l'Académie. Il avait pour mission d'aller observer, avec Bory (*voyez* ce nom, LIX, 25), l'éclipse de soleil qui devait avoir lieu à Aveiro, en Portugal, le 26 octobre 1753, et de déterminer ensuite la position astronomique de Madère. Dans la vue de profiter des deux points extrêmes de la route de l'ombre et de déterminer d'une manière aussi précise que possible l'atmosphère lunaire, Chabert, alors enseigne de vaisseau et académicien de la marine, leur fut adjoint, et chargé de faire des observations à Carthagène, pendant qu'ils feraient les leurs à Aveiro. Le travail de Bory a été inséré dans les Mémoires de l'Académie des sciences (1772, 2e partie, pages 115-168). Celui de du Maitz, demeuré manuscrit, fut l'objet de deux mémoires communiqués à l'Académie de la marine et intitulés : *Compte-rendu au roi de Portugal des opérations astronomiques et géographiques faites sur les côtes de ce pays.* — *Observations faites à Aveiro et à Funchal.* Ces mémoires furent suivis de deux dissertations, l'une sur les *remarques à faire sur les satellites*, l'autre contenant la *solution d'un problème sur la nature de la courbe que décrit la lune autour du soleil.* Les travaux astronomiques de du Maitz ne l'empêchaient pas de s'occuper de ceux qui concernent la construction des vaisseaux. Il préluda à ceux-ci par un *Mémoire sur le gréement* et par quelques fragments traduits, soit de l'ouvrage d'Euler intitulé : *Scientia navalis*, soit de ses commentaires sur les *nouveaux principes d'artillerie de Robins.* La guerre de 1756 ayant dispersé pendant plusieurs années les membres de l'Académie, presque tous appelés à servir sur mer, ses travaux furent suspendus, et elle ne put se réunir qu'à de rares et longs intervalles. Du Maitz n'en continua pas moins de consigner dans de nouveaux mémoires le fruit de ses observations. Celui qu'il soumit à l'Académie, en 1765, était intitulé : *Mémoire sur le Loch.* En 1768, il publia un opuscule sous ce titre : *Remarques sur quelques points d'astronomie*, Brest, 1768, in-4°. Il fait observer dans cet écrit : 1° que les temps des rotation des planètes sont en raison inverse de la raison cube des diamètres; 2° que les temps de rotation sont comme les distances moyennes divisées par les distances périhélies. Il n'y a aucune liaison entre ces éléments, dit Lalande (*Bibliographie astronomiqae*, page 506), et l'on doit les regarder comme un à-peu-près et un hasard. Du Maitz avait lui-même devancé ce jugement, en souscrivant aux conseils qui lui furent donnés par ses collègues, le 22 juin 1769, de supprimer ce mémoire. L'Académie ayant été reconstituée au mois d'avril de cette année, il lui soumit successivement un grand nombre de mémoires dont voici les principaux : I. *Mémoire sur la manière*

de déduire les hauteurs méridiennes du soleil par deux hauteurs, et les attentions nécessaires. Blondeau, chargé de l'examen de ce mémoire, fit un rapport auquel du Maitz répondit par un *Mémoire ou objection faite à la solution de M. Blondeau.* II. *Réponse au premier mémoire de M. de Roquefeuille, touchant la construction.* III. *Mémoire sur les résistances de l'air,* 27 pages in-fol. IV. *Remarques sur une lettre de M. de Borda, où est traitée la stabilité des vaisseaux,* 15 pages in-fol. V. *Mirage extraordinaire observé avant le jour.* Il raconte que, parti, le 15 juillet 1763, pour revenir en France (il commandait alors l'*Héroïne* et *la Bergère*), il débarqua le lendemain par les Caïes et fit route vers les Bermudes. Il aperçut des roches qui semblaient n'être éloignées que de trois quarts de lieue, et n'occuper au plus qu'un quart de la boussole, tandis qu'elles étaient à une distance de sept ou huit lieues. Ce mirage eut lieu cinq grands quarts d'heure avant le lever du soleil. VI. *Mémoire sur la manière de calculer ou mesurer la résistance qu'éprouve la proue des vaisseaux,* 5 pages in-fol. VII. *Réponse au dernier mémoire de M. de Roquefeuille sur la construction,* 8 pages in-fol. VIII. *Note sur les poids nécessaires pour caréner un vaisseau de 80 canons,* 2 pages in-fol. IX. *Extrait (compte-rendu) des mémoires de l'Académie depuis son rétablissement.* C'est, en 31 p. in-fol., une analyse et un rapprochement fort bien faits des mémoires presentés à l'Académie depuis le 24 mai 1769, sur la construction, la manœuvre, l'astronomie nautique, l'hydrographie, l'artillerie, l'algèbre, la physique, etc. X. *Mémoire sur les forces centripètes*, retiré par son auteur sur l'observation de M. Fortin, que la question avait déjà été traitée par Keill. Du Maitz, qui s'était éloigné de l'Académie, en 1771, à la suite de quelques contestations, publia son *Traité sur la construction des vaisseaux*, Paris, 1776, in-4° (planch.). Il y a fondu une grande partie de ses mémoires manuscrits, relatifs à la construction, au gréement, à la stabilité, etc. Pendant la guerre de 1778, du Maitz, capitaine de vaisseau de la promotion du 18 février 1772, commanda *le Destin*, vaisseau de 74, sur lequel il prit part aux combats livrés les 17 avril, 15 et 17 mai 1780, par M. de Guichen à l'amiral Rodney. Dans le combat du 17 avril, où du Maitz fut blessé, *le Destin* occupait la tête de l'avant-garde, sur laquelle se concentra, en majeure partie, l'attaque des ennemis. Il se plaça par le travers et à demi-portée de fusil du vaisseau amiral anglais *le Sandwich*. Par son opiniâtreté à lui disputer le passage, du Maitz donna le temps au corps de bataille de l'escadre française d'exécuter les manœuvres prescrites par M. de Guichen, manœuvres qui déjouèrent les plans de Rodney. *Le Sandwich* fut si maltraité par le feu successif du *Vengeur*, du *Destin* et du *Palmier*, qu'il faillit couler bas. Du Maitz assista, en outre, aux combats soutenus par M. de Grasse, le 5 septembre 1781, à la Chesapeak, et les 9 et 12 avril 1782, à la Dominique. Le roi, voulant le recompenser de ses services dans cette guerre, lui adressa, le 20 août 1784, le brevet de chef d'escadre. On ignore l'époque précise de sa mort; seulement on sait qu'elle eut lieu à son château de Billancourt, en Picardie, où il résidait habituellement. P. I.—T.

MAIUS ou **MAGGIO** (Junianus), l'un des plus anciens lexicographes qui aient paru depuis la renaissance

des lettres, était né dans le XVe siècle, à Naples, d'une famille patricienne. Il professait, en 1470, les belles-lettres à l'Académie de Pontanus (*v.* ce nom, XXXV, 362) avec une grande réputation. Sabellicus dit qu'il contribua beaucoup, par ses écrits et par ses leçons, à faire refleurir le goût de la bonne latinité. Parmi ses meilleurs disciples, il eut l'avantage de compter le célèbre Sannazar et le jurisconsulte Alessandro (*Alexander ab Alexandro*). On sait qu'il occupait encore sa chaire en 1490, mais on ignore la date de sa mort. Pontanus lui a consacré une belle épitaphe, insérée dans le second volume de ses œuvres (*Tumulor. lib. I*) et rapportée par le Toppi dans la *Bibliot. napolitan.*, 168. Il y loue Maius comme poète, et demande que son tombeau soit entouré de myrtes et de lauriers (*hic vates requiem ducit*). Les vers de Maius et les autres ouvrages qu'il avait composés ne nous sont pas parvenus. On ne connaît de lui qu'un dictionnaire intitulé : *De priscorum proprietate verborum*, Naples, 1475, in-fol. de 356 pages. Cette 1re édition est très-rare. Celle de Trévise, 1477, in-fol. de 330 feuillets, n'est pas plus commune. La réimpression de Naples, 1490, in-fol., est, suivant le Toppi, défigurée par de nombreuses fautes; mais elle est augmentée d'un assez grand nombre d'articles, et on y a fait usage des caractères grecs qui manquent dans la première édition (voy. *la Storia della tipograf. napolitana*, 96). Maius a dédié son ouvrage à Ferdinand Ier, roi de Naples, qui fut surnommé l'Invincible, quoique après avoir essuyé de nombreuses défaites, il ait été sur le point de perdre ses états (*voy.* FERDINAND, XIV, 338). Le dictionnaire de Maius fut promptement éclipsé par celui de Calepino (*voy.* VI, 519), à qui le travail de son prédécesseur n'avait point été inutile. C'est à lui qu'on doit l'édition des *Lettres de Pline*, Naples, 1476, in-fol., dont il offrit la dédicace à Jérôme Caraffa. Maius avait un talent particulier pour expliquer les songes. C'était le plus grand onirocritique de son temps. Sannazar, dans une *Élégie* (la septième du livre II), dit qu'il s'est très-bien trouvé de l'avoir consulté tant pour lui que pour sa maîtresse ; et Alessandro rapporte qu'une foule de personnes avaient evité la mort ou de grands malheurs, pour avoir suivi ses conseils (*Dier. genial.*, lib. I, cap. 9). Ces divers passages ont fourni à Bayle de curieuses réflexions sur cette prétendue science (voy. son *Dict.*, art. *Majus*, Rem. D). W—s.

MAJOR (GEORGES MEIER, plus connu sous le nom de), célèbre théologien protestant, naquit, en 1502, à Nuremberg. Ayant achevé ses études à l'Académie de Wittemberg, il y reçut ses grades, et fut ensuite pourvu d'une chaire de théologie, qu'il remplit, pendant plus de quarante ans, avec beaucoup de réputation. Il prit une part active aux disputes qui s'élevèrent entre les réformateurs eux-mêmes, et défendit avec chaleur, en 1552, contre Amsdorf, la nécessité des bonnes œuvres (voy. Mosheim, *Hist. de l'Église*, IV, 281). Ce savant professeur mourut le 28 novembre 1574. Ses *Ouvrages théologiques* avaient été recueillis, Wittemberg, 1569, 6 vol. in-fol. Cette vaste collection est à peu près oubliée; mais on recherche encore de Major un volume intitulé : *Sententiæ veterum poetarum in locos communes digestæ ac multum locupletatæ*, Magdebourg, 1537, Strasbourg, 1538, et Paris, Rob. Estienne, 1551, in-8°. Cette dernière édition est celle que préfèrent les cu-

rieux. On trouve une vie de Major, avec son portrait, dans Boissard : *Bibliotheca, sive thesaur. virtutis et gloriæ*, III, 252. W—s.

MAKKARY (Ahmed, fils de Mohammed al-), écrivain arabe du XVIIe siècle de notre ère, naquit à Telemsan, ou, comme on prononce vulgairement, Tremecen, vers l'an 1585. Sa famille, qui faisait remonter son origine à l'illustre tribu arabe des Korayschytes, était établie depuis plusieurs siècles dans le bourg de Makkara, aux environs de Telemsan; voilà pourquoi ses divers membres portaient le surnom d'*Al Makkary*. Livrée aux opérations d'un très-vaste commerce, cette famille avait fondé des maisons à Telemsan, à Sedjelmassa, et jusque dans l'intérieur du Soudan. Elle transportait les produits des pays riverains de la mer Méditerranée, sur les bords du Niger, du Sénégal, et elle rapportait de ces contrées de l'or en poudre, de l'ivoire, etc.; mais à l'époque où naquit Ahmed, sa famille, amollie par le luxe, et victime des troubles qui affligeaient le pays, avait perdu la plus grande partie de ses richesses. Ahmed reçut sa première éducation à Telemsan, sous la direction d'un de ses oncles, qui était mufti de la ville, et qui avait même composé divers ouvrages. Vers l'an 1600, il se rendit à Fes qui, autrefois, était le principal foyer littéraire de la partie occidentale de l'Afrique, et où se réunissaient encore les hommes les plus instruits de la contrée. Là, pendant un séjour de plus de quatorze ans, il ne cessa pas de fréquenter les bibliothèques et les hommes de science. Il aurait pu aspirer aux postes les plus élevés; ses connaissances personnelles, l'illustration de sa famille, dont un des membres avait rempli à Fes les fonctions de cadi des cadis, lui donnaient le droit de prétendre aux emplois les plus honorables; mais il paraît qu'il fut découragé par l'état de désordre où se trouvait le pays. Il désirait d'ailleurs, comme tous les bons musulmans, s'acquitter du pélerinage de la Mekke. En 1618, il s'embarqua pour Alexandrie, et, après un court séjour au Caire, il porta ses pas dans l'Arabie. Après avoir terminé son pélerinage, il retourna au Caire où il établit son séjour. Il ne quitta cette ville que pour faire quelques voyages qui se rapportaient probablement à ses études; il retourna quatre fois à la Mekke et six fois à Médine, sans doute pour mieux se rendre compte de l'état des lieux, et en vue d'une histoire de Mahomet qu'il avait formé le dessein d'écrire; il alla également visiter Jérusalem et Hébron. En 1628, il retourna à Jérusalem, d'où il poussa jusqu'à Damas. Pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville, il y donna des leçons sur les hadyts ou traditions de Mahomet, dans la grande mosquée, et ces leçons furent suivies par une foule considérable de personnes. La vaste érudition d'Ahmed faisait qu'on le désignait en Égypte et en Syrie sous le titre de *Hafedh du Magreb*, ou de l'homme instruit par excellence des régions occidentales. Ce que ce voyage eut de plus remarquable, c'est qu'il donna à Makkary l'idée de composer le principal de ses ouvrages, celui qui traite de l'histoire musulmane de l'Espagne. On sait que la première conquête de cette péninsule par les musulmans eut lieu vers l'an 712, pendant que le khalife Ommyade Valid régnait à Damas. La plus grande partie des chefs et des guerriers qui subjuguèrent l'Espagne étaient d'origine syrienne. Plus tard, la famille

des Ommyades, succombant sous les attaques des princes Abbassides, chercha un refuge en Espagne, et donna naissance à la puissante dynastie des khalifes de Cordoue. La ville de Grenade elle-même, qui jeta tant d'éclat dans les derniers siècles de la domination des Maures en Espagne, renfermait un si grand nombre de musulmans originaires de la province de Damas, qu'on l'appelait aussi Damas. Ahmed, dans sa jeunesse, avait étudié, avec un soin particulier, l'histoire de la domination musulmane en Espagne, pays où des membres de sa propre famille s'étaient illustrés. Passionné, comme tous les Arabes, pour la poésie, il avait la tête meublée des principales pièces qui avaient été composées dans cette contrée ou qui s'y rapportaient. Pendant son séjour à Damas, il cita quelques-uns de ces vers dans les réunions littéraires où il était admis, et il les accompagna d'éclaircissements convenables. Ces communications furent extrêmement goûtées, et, de toute part, on l'engagea à rédiger un ouvrage spécial où se trouveraient les faits historiques et littéraires si honorables pour la Syrie. A son retour au Caire, Ahmed se mit à écrire une histoire de Lisan-Eddin, qui avait rempli, vers le milieu du quatorzième siècle, les fonctions de vizir à Grenade, et dont un de ses oncles avait été le précepteur. Lisan-Eddin, appelé aussi Ibn-Alkhathib (*voy.* ce nom, XXI, 145) n'avait pas seulement rempli des fonctions politiques; par son goût pour la poésie et la littérature en général, il avait long-temps servi de centre aux écrivains de son époque, et les écrits faisaient encore les délices des littérateurs de Telemsan, de Tunis, de Fes et de Marok. Ahmed fit l'histoire des ancêtres de Lisan-Eddin, puis celle de Lisan-Eddin lui-même, de ses maîtres, de ses disciples et de ses enfants; il entremêla le tout d'extraits des écrits soit en vers soit en prose, du vizir et des autres personnes citées dans l'ouvrage. Cependant, parmi ces extraits il y avait souvent des noms d'hommes et de lieux inconnus au commun des lecteurs; et l'auteur, malgré ses nombreuses digressions, n'avait pas trouvé l'occasion d'en donner une idée convenable. D'après les conseils de ses amis, Ahmed fit précéder l'histoire de Lisan-Eddin d'un autre ouvrage contenant une description de l'Espagne et une histoire du pays, depuis la première invasion musulmane, jusqu'à la chute de Grenade, sous Ferdinand et Isabelle. L'ouvrage ainsi complété reçut le titre de *Nafh-Althyb min godhn-Alandalos'alrathyb, oua dzikr ouazyrihâ Lisan-Eddin ibn alkhathyb*, c'est-à-dire *Odeur suave des frais rameaux de l'Andalos, et histoire du vizir Lisan-Éddin Ibn-Alkatyb.* Malheureusement l'auteur n'eut pas le temps de mettre la dernière main à son travail. Il mourut au Caire vers la fin de l'année 1631, au moment où il se disposait à quitter cette ville pour aller s'établir à Damas. Ahmed est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Le principal, comme nous l'avons dit, est l'histoire d'Espagne; c'est une des sources les plus abondantes pour cette partie si importante de la science en général; du moins il a l'avantage d'offrir un récit suivi depuis la première entrée des conquérants dans la Péninsule jusqu'au triomphe définitif de la croix. On y remarque d'ailleurs une foule d'extraits d'écrits qui, probablement, sont aujourd'hui perdus. Cet ouvrage n'existe pas en Espagne; et Conde n'a pas pu en profiter pour son grand

travail sur la domination des Arabes en Espagne; mais il se trouve à la bibliothèque royale de Paris (1), et l'auteur de cet article en a fait un fréquent usage pour son Histoire des invasions des Sarrazins en France et dans les contrées voisines, Paris, 1836. Il existe également en Angleterre et en Allemagne; il a été cité par divers écrivains, mais sous le nom incorrect d'*Almokry* au lieu d'*Almakkary*. Malheureusement l'ouvrage en lui-même est moins une histoire proprement dite qu'une indigeste compilation. Makkary se borne en général à mettre bout à bout des extraits d'auteurs plus anciens, en revenant plusieurs fois sur le même fait. Les événements ne sont pas toujours mis à leur véritable place; enfin les digressions fréquentes ont fait perdre souvent le fil du récit à l'auteur lui-même, et en s'occupant de choses qui n'appartenaient pas au sujet, il a oublié les choses les plus indispensables. Il paraît que la lecture de l'ouvrage a produit le même effet sur les Arabes, qui, pourtant, sous le rapport du goût, sont moins difficiles que nous; car on connaît deux abrégés de la compilation de Makkary; l'un est daté de l'année 1752, et a pour auteur Sydy Ahmed-Ibn-Amir, originaire d'Alger; l'autre est de l'année 1771, et a été rédigé par Abou-Abd-Alrahman Youssouf. Dans celui-ci, les faits transposés ont été remis à leur véritable place; de plus, l'abréviateur ayant entre les mains une partie des écrits où Makkary avait puisé, a rétabli certains faits indispensables pour le récit. Jusqu'ici personne en Europe n'a eu le courage d'entreprendre une édition du texte original, ni même une simple traduction. En 1816, M. Murphy publia à Londres, à la suite de son magnifique recueil des antiquités arabes de Cordoue, de Séville et de Grenade, une analyse de la compilation de Makkary, faite par M. le professeur Shakespear, et intitulée *History of the Mohammedan empire in Spain*, un petit volume in-4°. M. Pascual de Gayangos, originaire de Seville et ancien professeur d'arabe à Madrid, a exécuté une nouvelle analyse plus étendue; et cette analyse se publie aussi en anglais, à Londres, sous les auspices du comité de traductions orientales, et sous le titre de *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*; deux gros volumes in-4°. Le premier volume a paru en 1840; le deuxième ne tardera pas à suivre. La publication de M. de Gayangos n'est pas une simple traduction des passages les plus importants de la compilation de Makkary; non-seulement les faits y sont disposés dans un ordre méthodique, mais encore, à l'aide d'autres ouvrages et dans des notes plus ou moins étendues, les faits sont discutés et complétés; quelquefois même M. de Cayangos cite les passages textuellement. On peut lui reprocher pour son premier volume, le seul que l'on connaisse jusqu'à présent, des fautes de traduction et des erreurs de détail; mais il est juste de dire qu'un grand nombre de questions y sont résolues pour la première fois, et qu'il sera désormais impossible d'écrire une bonne histoire d'Espagne, sans y recourir. Nous devons ajouter que M. Freytag, professeur d'arabe à Bonne avait inséré, en 1834, dans sa *Chrestomathia arabica*, quelques fragments du texte original. Les autres écrits de Makkary traitent de questions historiques, théologiques; mais ils ne nous sont point parvenus.

(1) L'exemplaire forme 4 volumes petit in-folio, sous les n°s 704, 705, 758 et 759 de l'ancien fonds arabe.

Il avait un neveu qui se nommait comme lui Ahmed, auteur d'un ouvrage analogue à celui de son oncle, et que M. de Gayangos a mal à propos attribué au dernier. Il porte le titre de : *Azhar Alkemamé oua azhar alryadh fy akhbar cadi Eyadh*, c'est-à-dire, *épanouissement des calices et fleurs des jardins, à l'occasion de la Biographie du cadi Eyadh.* Eyadh est le nom d'un cadi, originaire de Ceuta, qui florissait dans le douzième siècle de notre ère, et qui passa une partie de sa vie à Grenade. Dans cet ouvrage, comme dans celui de Makkary, la vie d'Eyadh est une espèce de cadre où l'on a fait entrer les détails littéraires qui se rapportaient à l'Espagne et à l'Afrique, pour cette époque de l'histoire. Cet ouvrage forme deux volumes petit in-fol. ; le premier se trouve à la Bibliothèque royale, sous le n° 1377.

R—D.

MALABRANCA (Latin), religieux dominicain, appelé aussi *Frangipani*, fut créé cardinal par Jean-Gaëtan Orsini, son oncle maternel, devenu pape sous le nom de Nicolas III. Ce pontife le nomma, en 1278, évêque d'Ostie et de Velletri ; le fit gouverneur de Rome avec le cardinal Jacques Colonna, et lui confia la légation de Bologne. Envoyé plus tard à Florence, Malabranca parvint à apaiser les troubles que les factions des guelfes et des gibelins avaient excités dans cette ville. Ses talents diplomatiques furent appréciés par les papes Honorius IV, Martin IV et Nicolas IV, qui lui témoignèrent toujours beaucoup d'estime et de confiance. Après la mort de ce dernier, le saint-siége resta vacant pendant plus de deux ans. Enfin Malabranca proposa au conclave un pieux ermite pour lequel il avait une grande vénération, qui fut élu en 1294, et prit le nom de Célestin V. Le cardinal mourut au mois de novembre de la même année. Le recueil d'Isidore de Thessalonique, intitulé *Marial*, contient deux proses de Malabranca en l'honneur de la Vierge. On lui attribue communément la célèbre prose de l'office des morts, *Dies iræ*, que d'autres revendiquent, sans vraisemblance, pour saint Bernard ou saint Bonaventure, et que Possevin croit être de Humbert de Romans, cinquième général des dominicains, mort en 1277. D'après un récit, plus merveilleux qu'authentique, elle serait l'œuvre d'un prisonnier qui, l'ayant composée dans son cachot, la chantait en marchant au supplice, et dut sa grâce à l'admiration qu'elle excita. Quel qu'en soit l'auteur, cet hymne funèbre passe, avec raison, pour un chef-d'œuvre dans son genre. La latinité, comme celle du XIIIe siècle, n'en est pas très-élégante : cependant il y a des strophes où l'énergie de la pensée est jointe à l'harmonie de l'expression. Mais ce qui rend surtout cette pièce remarquable, c'est la sombre majesté des images lugubres qu'elle retrace, et l'agitation, l'anxiété d'une conscience troublée qu'elle révèle. La terreur, la crainte, le repentir, l'espérance s'y montrent tour à tour et laissent dans l'âme une impression profonde. C'est un beau thème sur lequel se sont exercés avec succès les compositeurs de musique sacrée. Les poètes, en général, n'ont pas aussi bien réussi à faire passer, dans les langues modernes, la gravité solennelle du texte latin. On estime pourtant la version anglaise qu'en a donnée Roscommon (*voy.* ce nom, XXXIX, 15), qui expira, dit-on, en récitant deux vers de sa traduction : « Mon Dieu, mon père et mon ami,

« ne m'oubliez pas à l'heure de ma « mort (1). » — Deux opinions longtemps accréditées, mais dont la première est à peu près abandonnée aujourd'hui, se retrouvent dans le *Dies iræ*. S'appuyant sur l'autorité de quelques écrivains ecclésiastiques qui ont pensé que, par une permission particulière de la Providence, les sibylles de l'antiquité profane avaient prononcé divers oracles relatifs au christianisme (2), l'auteur, dans sa première strophe, invoque le témoignage de David et de la Sibylle : *Teste David cum Sibylla.* Le nouveau bréviaire de Paris, publié sous M. de Vintimille, en 1736, a supprimé ce verset et l'a remplacé par celui-ci : *Crucis expandens vexilla.* Dans une autre strophe, confondant, comme on le faisait généralement alors, et comme l'admettent encore beaucoup de savants, Marie-Madeleine avec la pécheresse dont parle saint Luc, ch. VII de son évangile, l'auteur dit : *Qui Mariam absolvisti.* Les nouveaux bréviaires, où ces deux femmes sont distinguées l'une de l'autre, ont substitué : *Peccatricem absolvisti.* Mais le bréviaire romain, qui renferme tant de précieux monuments de l'ancienne liturgie, a conservé le texte primitif. — Malabranca (*Ugolin*), natif d'Orviète, et probablement de la même famille que le précédent, embrassa la règle des ermites de Saint-Augustin. Nommé évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople, vers l'an 1290, il fut fréquemment employé par le pape Nicolas IV, qui connaissait son zèle et ses talents, dans les tentatives que fit ce pontife pour réunir les Grecs schismatiques à l'église romaine. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques, entre autres des commentaires sur le maître des sentences. P—ET.

MALACARNE (Michel-Vincent), professeur de chirurgie à l'université de Padoue, est un des hommes qui ont le plus contribué au progrès de la science en Italie. Il naquit à Saluces, le 28 septembre 1744, pendant que son père, chirurgien de troupes, se trouvait enfermé dans la citadelle de Côni, assiégée par les Français. Élevé dans le collége de Saluces, il montra d'abord un goût très-vif pour la poésie, traduisit en vers le poème des *Saisons* de Saint-Lambert, et composa un grand nombre de pièces fugitives; mais, à force de répéter la maxime que *carmina non dant panem*, ses professeurs réussirent à diriger son ardente imagination vers des études plus sérieuses et plus utiles. Ayant été pris en amitié par un vétérinaire nommé Brugnone, Malacarne l'aidait quelquefois dans des préparations zoologiques, circonstance qui, jointe aux traditions de famille, décida de sa vocation. Il se rendit à Turin et étudia la chirurgie sous le savant Bertrandi. On peut dire que Malacarne est un des premiers qui aient mis en honneur l'*Anatomie comparée*, car il avait, dès 1764, fait des observations sur l'anatomie de quelques oiseaux, qu'il étendit ensuite à des reptiles et à des quadru-

(1) My God, my father, and my friend,
Do not forsake me in my end.

(2) Un premier recueil de vers sibyllins, déposé à Rome dans le Capitole, fut détruit par l'incendie qui consuma ce monument, pendant la dictature de Sylla, l'an 83 avant J.-C. Un second recueil, apporté de Grèce pour remplacer le premier, fut brûlé, suivant quelques historiens, par ordre de Stilicon (*voy.* ce nom, XLIII, 559), général de l'empereur Honorius, l'an 399. C'est, dit-on, de cette collection qu'étaient tirés les passages cités par les anciens Pères. Quant aux huit livres de vers sibyllins parvenus jusqu'à nous, et qui contiennent, sur le christianisme, les prédictions les plus claires, ils sont évidemment apocryphes.

pèdes. En 1775, il était nommé professeur de chirurgie à Acqui, et il analysait, par ordre du gouvernement, les eaux thermales de cette ville. Rappelé à Turin, en qualité de chirurgien-major de la citadelle et des prisons, il écrivit plusieurs ouvrages, qui lui auraient valu une chaire à l'université, s'il n'en avait été écarté par une puissante cabale. Cette opposition s'accrut encore, lorsque Malacarne eut publié, en 1786, son livre *Sur les ouvrages des médecins et des chirurgiens les plus célèbres des États de la maison de Savoie.* Ce livre, écrit sans aigreur, mais sans ménagements, heurtait bien des préjugés, et les portes de l'université de Turin furent à jamais fermées à son auteur, quelle que fût d'ailleurs la faveur dont il jouissait auprès du gouvernement. Malacarne ne tarda pas à être vengé de l'injustice de ses compatriotes ; Pavie lui offrit la première chaire de chirurgie qui se trouva vacante à l'université. Il y professa de 1789 à 1794, époque à laquelle le gouvernement de Venise l'attira à Padoue, où il enseigna son art avec éclat jusqu'à sa mort, arrivée le 4 sept. 1816. Hallé et Vicq-d'Azyr ne parlaient de Malacarne qu'avec la plus sincère admiration et faisaient beaucoup de cas de ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Nuova esposizione della vera struttura del cervello umano*, Turin, 1776, in-8°. II. *Encefalotomia nuova universale*, Turin, 1772, in-8°. III. *Osservazioni di chirurgia*, Turin, 1784, in-8°. IV. *Delle opere de' medici e chirurgi che fiorirono negli stati della casa di Savoja*, Turin, 1786, in-4°. V. *La esplorazione proposta come fondamento dell' arte ostetricia*, Milan, 1791, in-8°. VI. *Ricordi dell' anatomia traumatica*, Venise 1794, in-8°. VII. *Prime linee della chirurgia*, ibid., in-8°. VIII. *Encefalotomia di alcuni quadrupedi*, Mantoue, 1795, in-4°. IX. *Delle operazioni chirurgiche spettanti alla riduzione*, Bassano, 1796, in-4°. X. *Del carbonchio ne' buoi e della febbre carbonchiosa nel bestiame e negli uomini*, Bassano, 1797, in-12. XI. *Ricordi dell' anatomia chirurgica spettanti al capo ed al collo*, Padoue, 1801, in-8°. XII. *I sistemi e la reciproca influenza loro indagati*, Padoue, 1803, in-8°. XIII. *De' mostri umani, lezioni Accademiche*, Padoue, 1811, in-4°. A—T.

MALACHOWSKI (Stanislas-Nalezicz), grand-référendaire de la couronne de Pologne, né le 24 août 1735, fut élu, en 1764, nonce à la diète de Varsovie. Après avoir rempli différentes fonctions éminentes, il fut nommé, par Stanislas-Auguste, référendaire de la couronne. Le 6 octobre 1788, la haute considération dont il jouissait le fit élire maréchal ou président de la diète appelée de Quatre-Ans. Son intégrité, son zèle et son dévouement à la patrie firent ombrage à l'ambassadeur russe Stackelberg. Malachowski, qui d'abord avait hésité, accepta la place quand il vit qu'elle offrait des dangers. Son premier acte fut de proposer aux deux chambres de s'y lier intimement par une Confédération, ce qui eut lieu le 7 octobre. Craignant le parti russe et se fiant aux promesses de Frédéric-Guillaume, il signa, comme maréchal de la diète, le 29 mars 1790, un traité d'alliance avec l'ambassadeur de Prusse. Il espérait assurer l'indépendance de la Pologne, en lui garantissant l'appui de l'armée prussienne contre les attaques que pourrait faire la Russie. Il fut l'âme des délibérations qui amenèrent la constitution du 3 mai 1791. Comme cet acte fondamental accordait aux habi-

tants des villes le droit d'aspirer, ainsi que la noblesse, à tous les emplois, Malachowski, joignant l'exemple au précepte, fut un des premiers qui demandèrent à la ville de Varsovie le droit de bourgeoisie. Rzewuski et Félix Potocki étaient à la tête du parti russe. Malachowki fit tout ce qu'il pût pour les gagner et pour les empêcher d'en venir à un éclat dont il prévoyait les suites funestes. Ses efforts furent inutiles; car ces deux chefs s'étant éloignés, rédigèrent et signèrent, le 14 mai 1792, un acte par lequel ils protestaient contre la constitution du 3 mai, implorant l'intervention de la Russie, sous prétexte de protéger les libertés publiques. Cet acte est ce qu'on appelle la *Confédération de Targowitz*. C'est là que voulait arriver l'impératrice Catherine. Il fallait semer la division parmi les Polonais, afin de les écraser plus facilement. Secondée dans ses desseins par les intrigants de son parti; ayant gagné l'Autriche et la Prusse, elle fit remettre au gouvernement de Varsovie, par son ambassadeur Boulgakow, une note qui équivalait à une déclaration de guerre. On y fit une réponse énergique, dans laquelle, après avoir exposé les avantages de la nouvelle constitution, on déclarait que l'on avait résolu de tout oser, de tout sacrifier, pour conserver les droits de la nation polonaise. Lorsqu'il fut question de signer cet acte, les membres du grand-conseil hésitèrent, redoutant la vengeance de Catherine, à une époque où, abandonné par les puissances qui auraient pu lui porter secours, le royaume avait pour ennemis déclarés trois voisins puissants. Malachowski, n'écoutant que ses devoirs, se hâta d'apposer son nom à l'acte qui devait être pour lui un titre de proscription. Casimir Nestor Sapieha, maréchal de la diète pour la Lithuanie, donna aussi sa signature. La guerre éclata donc. Malachowski fit, pour l'entretien de l'armée, des sacrifices qui répondaient à sa fortune et à son dévouement. Il employa, mais inutilement, tous les moyens pour engager Stanislas-Auguste à se mettre à la tête de l'armée, afin d'y entretenir l'enthousiasme par sa présence. Le roi promettait; il n'était pas encore prêt, mais le lendemain il devait partir, c'était le langage de tous les jours; enfin il leva le masque. L'impératrice exigeait qu'il adhérât à la Confédération de Targowitz; entraîné par son caractère de pusillanimité, il assembla, le 23 juillet 1792, un conseil privé. Le plus grand nombre fut d'avis que l'on cédât aux instances de la czarine. La minorité fit de vaines représentations, et, sans désemparer, le prince signa son adhésion. Malachowski et Sapieha publièrent leurs protestations les 25 et 27 juillet. Ils avaient hâte de se séparer pour se soustraire à la fureur du parti russe. Les larmes et les regrets des habitants suivirent dans leur retraite ces deux hommes si généreusement dévoués à leur pays. Malachowski, abandonnant ses grands domaines à la rapacité des oppresseurs de sa patrie, se retira en Italie, où il resta jusqu'en 1794. En 1797, les Polonais réfugiés à Paris et à Milan avaient formé le projet de convoquer dans la dernière de ces villes, sous la protection de l'armée française, une diète qui veillerait aux biens de la Pologne subjuguée et à la conservation des droits que la violence des armes ne pouvait avoir anéantis. Michel Oginski, Joseph Wisbicki, Mniewski, François Barss, Charles Prozor étaient à la tête du projet; comme ils espéraient que la France appuierait leurs

efforts, ils expédièrent des lettres de convocation à Malachowski, au prince Adam Czartoryski, à Ignace Potocki et à quelques autres Polonais influents. Malheureusement l'émissaire fut surpris, arrêté, et les trois puissances, averties par cette tentative, ordonnèrent de nouvelles arrestations. On s'empara de Malachowski, qui, après avoir été détenu pendant un an à Cracovie, fut condamné à payer 60,000 francs, sous prétexte de dédommager le gouvernement autrichien, pour les frais que cette affaire avait occasionnés. Il fut relâché quelque temps après le traité de Campo-Formio, où cependant Bonaparte ne s'occupa guère de la Pologne. Dès-lors Malachowski vécut retiré sur ses terres jusqu'en 1807. Les armées françaises étant entrées en Pologne, on se livra légèrement à l'espoir de voir rétablir l'ancien royaume. Malachowski, dirigé par son sens droit, disait que Napoléon, accoutumé à subordonner les choses et les personnes aux vues de son ambition, se servirait des Polonais comme d'instruments qu'il briserait lorsqu'il le jugerait convenable à sa politique, mais qu'il ne pensait point à rendre au royaume son indépendance. Cependant, le 14 juillet 1807, il accepta la présidence du gouvernement provisoire, et après la paix de Tilsitt, celle du sénat, à laquelle l'appela le roi de Saxe comme grand-duc de Varsovie. Après avoir été témoin de la belle campagne des Polonais, en 1809, et avoir vu la Gallicie réunie au grand-duché de Varsovie, Malachowski termina sa carrière le 29 déc. de cette année. G—y.

MALACHOWSKI (Hyacinthe), frère du précédent, suivit, dans les mouvements politiques de sa patrie, un système tout-à-fait opposé. En 1764, ayant rempli les fonctions de maréchal à la diète du couronnement, il fut envoyé à la cour de Saint-Pétersbourg, pour y notifier cet acte. Le 3 décembre 1780, le roi Stanislas-Auguste le nomma grand-chancelier de la couronne. Le plan de la nouvelle constitution ayant été rédigé par la diète de Quatre-Ans, le roi demanda qu'on lui en remît une copie, afin qu'il pût l'examiner avec plus de maturité. Il en fit confidence au chancelier Hyacinthe Malachowski, à Moüszech, maréchal de la couronne, et à Chreptowicz, vice-chancelier de Lithuanie, qui, tous les trois, parurent approuver le plan, et promirent au roi qu'ils garderaient le secret exigé d'eux. Malachowski n'avait pas été sincère; il se hâta de faire connaître au parti russe ce que le roi lui avait confié. Afin de prévenir les suites funestes que cette révélation aurait pu entraîner après elle, on résolut de proclamer, le 3 mai, la constitution, ce qui, dans le premier dessein, ne devait avoir lieu que le 5. Depuis ce moment, Malachowski ne cessa de favoriser ceux qui cherchaient à opprimer et écraser sa patrie, et Stanislas-Auguste n'eut point le courage d'éloigner de ses conseils un ministre aussi dangereux; il continua même de lui accorder une confiance aveugle. Hyacinthe Malachowki assista au conseil privé tenu le 23 juillet 1792, et il fut un des ministres qui conseillèrent au roi d'adhérer à la Confédération de Targowitz. En 1793, il résigna sa place de grand-chancelier de la couronne. Il est mort dans un âge avancé, méprisé des Polonais autant que son frère Stanislas en avait été vénéré. G—y.

MALACHOWSKI (Jean-Népomucène), cousin des précédents, fut, en 1789, envoyé par la diète de Quatre-Ans à Dresde, comme ministre

plénipotentiaire de Pologne. L'électeur, appelé par la constitution du 3 mai à la succession du trône, hésita ; et, sur sa demande, une commission fut nommée pour examiner et dissiper les doutes de ce prince. Adam Czartoryski fut adjoint à Jean Malachowski. Les conférences que ces deux commissaires eurent avec les ministres de l'électeur n'amenèrent aucun résultat, la Russie et la Prusse s'étant déclarées contre la constitution. Depuis cette époque, Malachowski vécut retiré sur ses terres. Il reparut à Varsovie après la paix de Tilsitt, et fut d'abord nommé président de la Cour d'appel, ensuite grand-maréchal de la Cour. En 1815, l'empereur Alexandre, ayant rétabli en partie le royaume de Pologne, l'appela comme sénateur-palatin à la Chambre haute. A la Diète de 1820, Malachowski se mit à la tête de l'opposition. Il mourut en 1821. G—Y.

MALARME (la comtesse Charlotte de), de l'Académie des Arcades de Rome, et l'une des plus fécondes de nos romancières, née à Metz, le 14 février 1753, était sœur du comte de Bournon, minéralogiste célèbre (*voy.* Bournon, LIX, 131). Quoique noble et pourvue d'une éducation conforme à sa naissance, Mlle de Bournon se livra dès sa jeunesse à la composition de divers romans, et même d'un libelle fait en commun avec Cahaisse, sous ce titre : *Le Fripon parvenu*, ou *Histoire du sieur Delzenne*. Par suite de cette publication, faite en 1782, et dans laquelle un homme puissant était désigné et gravement injurié, Mme de Malarme fut emprisonnée à la Bastille, où, toutefois, elle resta peu de temps. Cette persécution ne put l'empêcher de demeurer fort attachée au gouvernement royal. Elle émigra dans les premières années de la révolution avec sa famille, publia quelques romans en Suisse où elle s'était réfugiée, et se hâta de revenir en France dès que cela fut possible. Habitant alors la capitale, elle y reprit le cours de ses publications dont, en 1828, on portait le nombre de volumes à 117. Le plus connu est *Niralba, chef de brigands*, Paris, 1800, 2 vol. in-12, qui a eu un grand nombre d'éditions. Nous en citerons encore quelques-uns : 1° *Constance d'Auvalière et Jules d'Épernon*, Paris, 1813, 3 vol. in-12; 2° *La Famille Tilbury*, ou *la caverne de Wolkei*, Paris, 1816, 3 vol. in-12 ; 3° *Olympia et Ethelwolf*, Paris, 1818, 3 vol. in-12; 4° *La Sourde et Muette*, ou *la Famille d'Ortemberg*, Paris, 1819, 3 vol. in-12; 5° *Les ruines d'un vieux château de la Haute-Saxe*, ou *Gervas et Ferdinand de Mondonedo*, Paris, 1821, 3 vol. in-12, fig.; 6° *Le Brigand démasqué*, ou *le Pouvoir des Serments*, Paris, 1824, 3 vol. in-12, fig. ; 7° *Les deux Propriétaires d'un vieux château dans les Hautes-Alpes*, ou *les Intrigants punis*, Paris, 1824, 4 vol. in-12. Mme la comtesse de Malarme est morte vers 1830, dans un âge très-avancé. M—D j.

MALASPINA *di Sannazaro*, (le marquis Louis), de l'illustre famille de la Lunigiane, naquit à Pavie en 1754. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une forte intelligence, il s'appliqua de bonne heure à l'étude des mathématiques, et plus particulièrement à celle de l'économie politique, science qui, à cette époque, prenait un grand essor en Italie. Pour compléter ses connaissances, Malaspina parcourut le reste de l'Italie, voyagea en France, en Angleterre et en Allemagne. A son retour, il fut chargé par l'empereur Joseph II de l'administration des

établissements de charité, et, sous sa direction, l'hôpital de Pavie devint un vrai modèle, car Malaspina put y exécuter toutes les améliorations que lui suggérait une expérience acquise par de longs voyages et des études spéciales. A l'époque de l'invasion française, il quitta l'Italie, mais il revint quelques années après à Pavie, et y reprit ses charitables fonctions. Lorsque la Lombardie fut rendue à l'Autriche, il se rendit au Congrès de Vienne en qualité de député de sa patrie, et fut ensuite choisi pour la représenter auprès de la congrégation centrale, où il déploya pendant plusieurs années une rare intelligence des affaires publiques. Le marquis Malaspina était aussi un amateur éclairé des beaux-arts, et il les cultiva avec succès. Ayant formé une magnifique collection de gravures de tout siècle et de toute école, il en publia le catalogue. Passionné pour l'architecture, il traça lui-même le plan d'un édifice pour l'enseignement des beaux-arts à Pavie, et, ce qui valait mieux encore, il le fit exécuter à ses frais. On lui doit aussi un projet de restauration du dôme de Pavie. Malgré les offres réitérées de la cour de Vienne, il refusa constamment les honneurs et les charges auxquels son savoir et ses talents ne lui donnaient pas moins de droit que sa naissance. Il mourut à Pavie en 1834. On a de lui : 1° *Osservazioni sugli spedali*, Pavie 1793, in 8°; 2° *Memorie storiche della fabbrica della cattedrale di Pavia*, Milan, 1816, in fol.; 3° *Guida di Pavia*, Pavie, 1819, in-8°; 4° *Cenni di pubblica economia relativa all' industria e ricchezza delle nazioni*, Milan, 1820, in-8°; 5° *Memoria sugli apparenti caratteri delle inclinazoni e passioni*, Milan, 1826, in-8°; 6° *Cenni sulla mitologia egizia*, ibid., in-8°; 7° *Saggio sulle leggi del bello applicate alla pittura ed architettura*, Milan, 1828, in-8°; 8° *Inscrizioni lapidarie*, Milan, 1830, 2 vol. in-fol.; 9° *Elementi tratti delle più accreditate opere per la fabbricazione dei vini*, Milan, 1831, in-8°; 10° *Quadro storico della greca architettura*, ibid., in-8°; 11° *Lettera intorno alla cattedrale di Pavia*, Milan, 1832, in-8°; 12° *Elenco di Idoli egizi*, ibid., in-8°; 13° *Memoria intorno alle diramazioni dei popoli sulla superficie del globo, e singolarmente in Italia*, Milan, 1834, in-4°. A—T.

MALATESTA (Battista). *Voy.* ce nom, XXVI, 325; Montefeltro (*Battista di*), XXIX, 484, et Varano (*Constance de*), XLVII, 486.

MALAUSE (Henri II de Bourbon, marquis de), vicomte titulaire de Lavedan, et filleul de Henri IV, était fils de Henri Ier de Bourbon, vicomte de Lavedan, baron de Malause, et de Françoise de Saint-Exuperi, dame de Miremont, en Auvergne. Il descendait de Charles, bâtard de Bourbon, fils naturel de Jean II de Bourbon, pair et connétable de France, sous Louis XI et Charles VIII, qui mourut, sans postérité légitime, le 1er avril 1488. Le marquis de Malause embrassa fort jeune l'état militaire, carrière que son nom et son goût lui prescrivaient également. Il était capitaine de cinquante hommes d'armes, en 1618. Mais déjà il avait levé l'étendard de la révolte, et pris parti pour le prince de Condé avec les calvinistes ses co-religionnaires. Chef des colloques du Rouergue et de l'Albigeois, Malause fut placé sous les ordres du duc de Rohan, et combattit sous ce général. La pacification du 4 mai 1616 le fit rentrer dans le devoir. Ce ne fut qu'après cette première sédition qu'il reçut

la commission de capitaine de 50 hommes d'armes. Le duc de Rohan, mécontent, ambitieux, qui s'était imbu des idées républicaines et qui aimait mieux être l'égal du dernier des Huguenots, que de savoir un homme au-dessus de lui, voulant ruiner le catholicisme et diviser la France en républiques fédératives, fomenta une seconde guerre civile en 1620. Malause, comme chef du Rouergue et de l'Albigeois, fut mis à la tête d'une armée assez considérable, et chargé de surveiller les forces bien plus nombreuses du duc d'Angoulême. Ce prince assiégeait alors la petite ville de Réalmont; cherchant à tromper Malause, il feignit de décamper et se replia sur Lautrec. Le chef des calvinistes crut que le duc d'Angoulême avait fui, et voulut profiter de son absence pour attaquer le fort de Fauch, dont il s'empara aisément; mais à peine en était-il maître, que le duc d'Angoulême reparut, et que Malause fut à son tour assiégé, obligé de se battre et de capituler. Les calvinistes perdirent beaucoup de monde. Malause fut fort blâmé de s'être ainsi aventuré à sortir de Réalmont, sans les ordres du duc de Rohan. Par suite de la capitulation, il s'engagea à ne pas porter les armes contre le roi pendant six mois : ce délai expiré, il amena quatre-vingts maîtres de sa compagnie au duc de Rohan, et se trouva à la bataille indécise de Saint-Georges, livrée par ce dernier général au duc de Montmorency. Trois mois après, le 26 juillet 1622, le duc de Rohan ayant confié à Malause trois mille hommes de pied pour s'opposer au duc de Vendôme, nouveau général, envoyé en Albigeois par le roi, Malause cherche deux fois, par ses attaques, à éloigner son adversaire de la ville de Lombers, qu'il assiégeait. Ses efforts sont inutiles, il est obligé de se retirer à Réalmont, et Lombers est pris. Le duc de Vendôme se porte aussitôt sur Briatexte : Malause le suit et va se poster à Saint-Paul-sur-l'Agout, d'où il parvient à jeter des renforts dans la place. La vigoureuse résistance des assiégeants, l'adresse de Malause, et une maladie épidémique, forcèrent Vendôme et le maréchal de Thémines qui s'était joint à lui de se retirer. La paix qui eut lieu en 1623, fit rentrer Malause dans le repos et le devoir, car dans la troisième aggression du duc de Rohan, il combattit sous les bannières royales, s'opposa à la prise de Réalmont, par Rohan, mais ne put l'empêcher; le généralissime des calvinistes avait trop de partisans dans la place. Malause fut obligé de se retirer dans son château de la Case. Ce fut par son entremise que la ville de Lacaune traita avec le roi, en 1628. Il ne prit aucune part à la révolte du duc de Montmorency : son gendre fut seul compromis. Le marquis de Malause vécut ensuite retiré dans ses terres, fit abjuration du calvinisme le 3 oct. 1647, et mourut le 31 décembre suivant, au château de Saint-Chamérans, en Auvergne. Il avait épousé Madeleine de Châlons, dame de la Case en Albigeois. Ce fut cette dame, ou plutôt les terres qu'elle avait dans ce pays, qui le déterminèrent à s'y fixer. — *Louis Auguste* de Bourbon, marquis de Malause, colonel et maréchal-de-camp, et son frère le chevalier de Malause arrières-petits-fils du précédent, et ses seuls descendants en ligne masculine, moururent au château de la Case en Albigeois, dans le milieu du dernier siècle, sans laisser de postérité.

C—L—B.

MALBRANCQ. *Voyez* MALEBRANCQUE, XXVI, 353.

MALCOLM (sir JOHN), officier-général des armées de la Compagnie des Indes, naquit, le 2 mai 1769, dans la ferme de Burnfoot, près de Langholm, comté de Perth, en Écosse. A peine âgé de quatorze ans, il partit pour les Indes-Orientales, comme cadet dans l'armée, et fut placé sous les yeux du docteur Gilbert Pasley, son oncle maternel. Grâce à ses heureuses dispositions et aux soins de son parent, il ne tarda pas à bien connaître l'esprit et les mœurs des indigènes, et fit des progrès rapides dans l'étude du persan, qui est, comme l'on sait, la langue usitée pour les affaires publiques. En même temps, il s'acquittait avec exactitude des devoirs de son état. Au siége de Séringapatnam, en 1792, Malcolm fixa, par sa bonne conduite, l'attention de lord Cornwallis (*voy.* ce nom, IX, 642), et fut nommé interprète, pour le persan, d'un régiment anglais qui était au service d'un prince du pays. Obligé, par l'altération de sa santé, de retourner dans sa patrie, en 1794, il en repartit l'année suivante. En 1795, il fut élevé au grade de major du fort Saint-George de Madras, et, en 1798, fut choisi comme assistant du résident britannique près du Nizam ou roi de Golconde. Bientôt il fut envoyé auprès du gouverneur-général à Calcutta, et chargé de rejoindre le contingent du nizam. Il en commanda l'infanterie en 1799, et contribua pour sa part à la prise de Séringapatnam. Les preuves de zèle et d'habileté qu'il donna dans cette campagne, comme militaire et comme administrateur, lui valurent des remercîments publics, et le firent désigner, avec un autre officier, pour exercer les fonctions de secrétaire de la commission chargée de partager les États de Tippo-Saïb et d'investir le jeune radjah de Maïssour du gouvernement de ce pays. Ces opérations terminées, Malcolm fut appelé à remplir une mission délicate auprès de Feth-Ali-Chah, qui régnait en Perse, et de Zéman-Châh, souverain de l'Afghanistan. Le gouvernement suprême de l'Inde tenait à obtenir des renseignements positifs sur la puissance et les intentions du premier, et à l'engager, dans le cas où le second songerait à envahir l'Hindoustan, à fondre sur lui, et agir vigoureusement contre les Français, alors en Égypte, auxquels on supposait le dessein de traverser la Perse pour attaquer les domaines de la Compagnie. Malcolm s'étant embarqué à Bombay, vers la fin de 1799, conclut, en passant à Mascate, une convention avec l'imam, qui consentit à recevoir un résident britannique, puis s'achemina, par Bouchir, sur Ispahan, où il réussit également; car, en février 1800, il transmit à Calcutta la copie d'un traité d'alliance et d'un traité de commerce signés par Feth-Ali-Châh. On peut voir à l'article de ce prince (LXIV, 123) les détails relatifs aux négociations de Malcolm. Au mois de septembre, celui-ci était de retour auprès du gouverneur-général, qui le retint comme secrétaire particulier. L'assassinat dans une rixe, à Bombay, de Hadid Halled, ambassadeur persan, exigea la présence de Malcolm dans cette ville. Il y vint comme ministre plénipotentiaire auprès des compatriotes du défunt, réussit, par ses manières conciliantes et affectueuses, à consoler sa famille et ses proches, à régler à l'amiable avec eux les dédommagements qu'ils réclamaient, et prit les mesures nécessaires pour leur retour

en Perse. Ils se montrèrent satisfaits, sans qu'il en coûtât trop cher à la Compagnie des Indes. En 1804, les négociations entamées avec les Marattes furent terminées par Malcolm, qui signa avec Scindiah un traité d'alliance et de subsides. Il devint ensuite résident près du radjah de Maïssour, puis alla dans le Pendjâb, en 1806, pour conclure un traité avec Rendjit-Singh et les autres chefs des Seikhs. Comme on était persuadé dans l'Inde que Napoléon pourrait songer à y pénétrer en passant par la Turquie et la Perse, du consentement des souverains de ces pays, Malcolm fut envoyé dans le dernier comme résident, et autorisé à passer, avec la même qualité, à Bagdad, suivant les circonstances. Il fit voile de Bombay, en avril 1808, et débarqua à Bouchir, d'où il expédia au gouverneur-général un mémoire sur la politique de la cour de Téhéran. Il résultait de son exposé qu'il lui serait impossible de s'acquitter de sa mission. Il se contenta donc de se faire remplacer par son secrétaire de légation, qui devait agir selon les occurences, et reprit le chemin de Calcutta, afin de conférer avec le gouverneur-général sur ce qu'il y avait à faire. Sa conduite fut approuvée; on pensa, vers la fin de l'année, à une expédition de deux mille hommes dans le golfe Persique; le commandement en était réservé à Malcolm; cette idée fut abandonnée. Il était retourné à son poste dans le Maïssour, lorsque les nouvelles de Perse décidèrent son départ pour ce pays. A son arrivée à Bouchir, il déploya le caractère d'envoyé plénipotentiaire du gouvernement britannique de l'Inde, et à Téhéran reçut l'accueil le plus gracieux de Feth-Ali, châh de Perse. La bonne opinion que l'on y avait des qualités et des talents de Malcolm, acheva sans doute ce que les arguments irrésistibles avaient commencé. Toutefois il se hâta de s'éloigner en apprenant que sir Gore Ouseley avait été choisi en Europe, par le roi de la Grande-Bretagne, pour son ambassadeur en Perse. Feth-Ali, après avoir exprimé à Malcolm ses regrets de ce qu'il partait, lui conféra l'ordre du Lion et du Soleil, lui en remit la décoration enrichie de diamants, lui fit don d'une magnifique épée, enfin le nomma khan et séphadar du royaume. On peut, en grande partie, attribuer à l'impression favorable produite par Malcolm sur le monarque persan, la bonne intelligence qui a régné entre les États de ce prince et la Grande-Bretagne. Revenu à Bombay, Malcolm transmit à Calcutta un ample mémoire sur la géographie, le gouvernement, la politique, les ressources de la Perse; puis, en 1812, il revit l'Angleterre, où il sejourna jusqu'en 1816, et reçut des témoignages éclatants de satisfaction des directeurs de la Compagnie des Indes. Quand le Parlement prit en considération le renouvellement de la charte de cette association, les comités des deux chambres interrogèrent Malcolm, afin de s'aider de ses lumières. Lorsqu'il fut de retour dans l'Inde, en 1817, on le chargea d'abord d'un commandement dans le Dekhan; puis de celui d'une division de l'armée euvoyée, dans le Malva, contre lo Peichoua, c'est-à-dire le chef de la confédération des Marattes. Il enleva Talyra par surprise, rejoignit à Oudjein le général T. Hislop, contribua au gain de la bataille de Mehidpour, et, avec sa cavalerie et ses troupes légères, poursuivit pendant huit jours le reste des ennemis, les désarma et s'empara de leurs provisions et de leur butin. La bravoure

et l'intelligence qu'il déploya dans cette occasion lui méritèrent les éloges de toutes les personnes qui, en Asie et en Europe, firent mention de lui, et, plus tard, la grande-croix de l'ordre du Bain. Le radjah de Maïssour, pour lui témoigner sa reconnaissance du soin qu'il avait pris de ses troupes, pendant la guerre contre les Pindarris, lui fit don d'un sabre et d'un ceinturon magnifiques évalués à 500 pagodes, et enlevé à un chef ennemi dans un combat. Djewent-Rô-Holkar (*voy.* Holkar, LXVII, 271), un des chefs marattes qui avait visé à rétablir la puissance créée au XVIIe siècle par Sewa-Djy (*voy.* ce nom, XLII, 189), signa, après sa défaite, un traité de paix dont Malcolm lui avait envoyé les bases; des cessions de territoire, des indemnités considérables, l'engagement de tenir dorénavant ses troupes aux ordres du gouvernement britannique y étaient stipulés. Bientôt lord Hastings, gouverneur-général, employa Malcolm à rétablir l'ordre et la paix dans les cantons appartenant précédemment aux Marattes et aux Pindarris, afin que, sous la domination britannique, ces peuples pussent contribuer à ramener dans ces contrées la tranquillité qu'ils avaient troublée si long-temps. Les chefs dépossédés furent traités avec humanité; ils obtinrent la faculté de résider dans les possessions anglaises, et d'y jouir des revenus qui leur étaient laissés. La guerre du Malva finie, Malcolm resta dans ce pays, pour y conclure les arrangements avec les États voisins, et établir solidement la puissance de la Compagnie dans cette province, ainsi que dans les autres récemment acquises. Comblé d'éloges, par le gouverneur-général, pour ses importants services, Malcolm revint en Angleterre au mois d'avril 1822. La Compagnie des Indes lui vota une pension annuelle de 1,000 livres sterling; les officiers qu'il avait commandés dans la guerre contre les Marattes lui offrirent un superbe vase en argent. Son désir était de passer tranquillement le reste de ses jours en Europe; mais, cédant aux sollicitations réitérées de la Compagnie et du ministère, il retourna dans les Indes, où il pouvait encore être utile à sa patrie. En juillet 1827, il obtint le gouvernement de Bombay, qu'il garda jusqu'en 1831, acquérant sans cesse de nouveaux droits à l'estime, à la reconnaissance de ses compatriotes, des indigènes et des étrangers. Enfin, il dit adieu pour toujours à cette Asie, où il s'était distingué par ses services, ses belles qualités, et où son nom n'est cité qu'avec respect. Peu de temps après son retour en Angleterre, il fut élu membre de la Chambre des Communes pour le bourg de Launceston en Cornouaille; il prit part à la discussion de plusieurs affaires importantes, car il n'était pas dans son caractère d'accepter des fonctions pour ne pas s'en acquitter en conscience. N'ayant pas été réélu, après la dissolution du Parlement, en 1832, il se retira dans sa maison de campagne, près de Windsor, où il s'occupa de la rédaction d'un ouvrage sur le gonvernement de l'Inde. Atteint par une attaque d'apoplexie, pendant un voyage qu'il fit à Londres, il ne put recouvrer la santé, et mourut le 31 mai 1833. Il était major-général des armées de la Compagnie, membre de la Société royale, et d'autres Sociétés savantes. — On a de Malcolm en anglais : I. *Observations sur les troubles qui ont éclaté dans l'armée de Madras en* 1809, Londres, 1812, 2 parties in-8°. II. *Essai sur les Seikhs, singulière nation de la pro-*

vince du Pendjâb, dans l'Inde, ibid., 1812, in-8°. Cet écrit fut un des premiers qui fixèrent l'attention sur les Seikhs; Rendjit-Singh, qui depuis devint leur maha radjah, commençait à développer les talents auxquels il dut le rang suprême. III. *Histoire de la Perse, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque actuelle, suivie d'observations sur la religion, le gouvernement, les usages et les mœurs des habitants de cette contrée*, ibid., 1815, 2 vol. in-4°; ibid. 1825, 2 vol. in-8°, cartes et figures; traduite en français par Benoist, Paris, 1821, 4 vol. in-8°, cartes et figures. L'auteur expose dans la préface qu'étant allé trois fois en Perse, durant une période de quinze ans, comme chargé de missions politiques, il a dirigé pendant presque tout ce temps, les négociations qui ont eu lieu entre cet état et le gouvernement de l'Inde anglaise. La nature de ses fonctions lui ayant d'ailleurs donné l'occasion de parcourir presque toutes les provinces de la Perse, il put ainsi étendre graduellement les connaissances qu'il avait acquises antérieurement sur ce royaume, et sur les peuples qui l'habitent. On lui doit la justice de dire qu'il a fait un usage excellent des grandes facilités que lui procurait le caractère diplomatique dont il était revêtu, pour recueillir des renseignements utiles de toute espèce. Il a suivi de préférence les écrivains orientaux pour l'histoire ancienne de la Perse, depuis les siècles fabuleux jusqu'à la conquête de cette contrée par Omar, l'an 31 de l'hégire (634 de notre ère). Le chapitre qui suit cette portion du livre de Malcolm est du plus haut intérêt. Il examine soigneusement la nature et le mérite des autorités sur lesquelles sont fondés les récits que l'on vient de lire, et termine ce travail par des observations sur la religion, l'histoire et le caractère des anciens Persans. Il montre une modestie extrême en manifestant la crainte que ce morceau ne soit trouvé trop long : « Il a, dit-il, l'inconvénient de ramener sous les « yeux du lecteur plusieurs événements qui ont été précédemment « racontés; mais j'ai mieux aimé « m'exposer au reproche d'avoir fait « quelques répétitions, que de courir « le danger de ne pas présenter dans « son entier cette difficile et intéressante partie de mon sujet. » Tous les hommes sensés seront de son avis. Dans ce qui concerne l'histoire moderne de la Perse, Malcolm a cherché à être bref autant que cela pouvait s'accorder avec la nécessité de faire connaître tous les faits qui lui paraissaient importants. Son récit s'arrête à l'an 1808, et ses réflexions sur le règne de Feth-Ali-Châh, dernier roi, mort en 1834, vont jusqu'en 1814. Langlès a terminé le troisième volume de la traduction française par un abrégé très-succinct de ce qui s'est passé depuis cette époque. Les observations annoncées dans le titre forment le complément du livre, et donnent toutes les lumières que l'on peut désirer sur les objets qu'elles embrassent. Parmi les personnes que cite Malcolm, comme leur ayant des obligations pour les renseignements qu'elles lui ont fournis, presque toutes se sont fait connaître par de bons ouvrages. La traduction française est écrite purement. IV. *Esquisses de la Perse, extraites des journaux d'un voyageur en Orient*, ibid., 1827, 2 vol. in-8°. Malcolm offre, dans cet ouvrage, écrit avec esprit, gaîté et finesse, le résultat de ses remarques sur la Perse, et y joint des considérations politiques. V. *Rapport sur le Malva*, Calcutta, 1830, in-4°.

VI. *Mémoire sur l'Inde centrale, comprenant le Malva et les provinces voisines, avec l'histoire et de nombreux éclaircissements sur l'état passé et sur l'état actuel de ce pays*, Londres, 2 vol. in-8°, cartes. Le nom d'Inde centrale, employé aujourd'hui par les Anglais dans les actes d'administration, désigne, comme l'indique le titre du livre, le Malva (pays montagneux) et les cantons qui l'entourent; il est situé entre 22 et 26° de latitude nord, et entre 73 et 78° de longitude à l'est de Paris. Avant la guerre dans laquelle Malcolm se signala en 1817, cette contrée n'était pas très-nettement représentée sur les meilleures cartes, et l'on savait très-peu de chose de ses habitants, à l'exception des guerres continuelles et de l'anarchie auxquelles ils étaient en proie depuis plus de trente ans, lorsque les déprédations commises par les hordes de pillards dont elle était devenue le repaire, y amenèrent les armées britanniques. Placé par le gouverneur-général de l'Inde, en qualité d'administrateur militaire et politique, dans le pays qu'il avait aidé à soumettre en 1818, Malcolm employa les quatre ans qu'il y passa à rassembler et faire recueillir par ses subordonnés tous les matériaux qui pouvaient servir à répandre du jour sur l'état passé et présent du Malva. Il réunit ces pièces dans un rapport qui fut transmis à Calcutta, et imprimé dans cette ville par ordre du gouvernement. Plusieurs exemplaires expédiés en Angleterre fournirent le sujet de nombreux extraits insérés dans des ouvrages périodiques. Ce rapport, rédigé à la hâte par l'auteur, occupé de ses importantes fonctions, et malade, présentait beaucoup d'imperfections. Malcolm demanda donc aux directeurs de la Compagnie, et obtint la permission, d'en faire le fond de son mémoire. Ainsi cet ouvrage contient la substance de ce document officiel; on ytrouve des observations sur la géographie, le sol, le climat et les productions de l'Inde centrale; l'histoire du Malva, les révolutions qu'il a subies, des détails sur les Pindarris, sur les états des princes radjepouts et des autres chefs, et sur leur manière de gouverner et d'administrer; un exposé de la situation de l'Inde centrale en 1817, comparée à celle de 1821, la description des peuples qui l'habitent; des reflexions sur la nature de la puissance britannique dans l'Inde centrale, sur l'administration future de cette contrée, et sur diverses améliorations proposées. Dans un supplément, Malcolm nomme tous les officiers qui l'ont aidé dans son travail, explique quels services chacun d'eux lui a rendus, insère des mémoires qu'ils lui ont adressés sur divers objets, ainsi que la copie des instructions qu'il a données à toutes les personnes employées sous lui. L'ouvrage est terminé par une table géographique de l'Inde centrale, dressée par M. W. Hamilton, auteur d'un *Dictionnaire géographique de l'Inde orientale* et d'une *Description de l'Hindoustan*. On comprend aisément que le livre de Malcolm est une mine abondante en notions précieuses pour quiconque veut acquérir des lumières sur la portion de l'Inde dont il a fait l'objet de ses méditations. VI. *Histoire politique de l'Inde*, ibid., 1827, 2 vol. in-8°. Quoique l'auteur n'entre pas dans de longs développements, il donne une idée très-nette des événements qu'il raconte. VII. *Sur l'administration de l'Inde britannique*, ibid., 1833, in-8°, livre rempli d'avis très-sages. Malcolm s'était engagé à écrire la vie de lord Clive (*voy.* ce nom, VIII, 109),

que l'on peut regarder comme le fondateur de la puissance des Anglais dans l'Inde, et à publier les papiers laissés par ce gouverneur du Bengale. On espère que le public ne sera pas privé de cet ouvrage. Indépendamment de ses autres qualités, Malcolm était doué du talent de gagner l'affection la plus sincère des personnes qui servaient sous ses ordres. Sir Alexandre, cet aimable, brave et loyal militaire, qui périt si malheureusement dans l'insurrection de Caboul, le 2 novembre 1841, a dédié à la mémoire de Malcolm l'excellente relation de son *Voyage à Boukhara*. Lorsque, de son aveu, nous entreprîmes de traduire dans notre langue ce livre, qui, d'après un sentiment unanime, tient un rang éminent parmi les meilleurs de son genre, Burnes nous recommanda instamment de ne pas oublier cette dédicace dans notre version, et nous nous fîmes un devoir de nous conformer à ce vœu, si honorable pour celui qui nous l'adressait, dont nous regrettons toujours la fin prématurée. E—s.

MALDEGHEM (Philippe de), sieur de Leydschot et d'Œtscel, d'une ancienne maison de Flandre, naquit au château de Leyschot, vers 1540, de Josse de Maldeghem, gentilhomme de la chambre du duc de Bavière, et d'Anne de Joigny-Pamèle. Il était fils unique, et rien ne fut négligé pour son éducation. Après avoir visité la France, l'Allemagne et l'Italie, il choisit la carrière des armes, à laquelle toutefois il crut bientôt devoir renoncer, ne voulant ni servir le gouvernement du duc d'Albe, oppresseur de son pays, ni seconder les vues ambitieuses du prince d'Orange et favoriser les progrès du protestantisme. Il espéra trouver le bonheur dans la vie privée, et prit pour compagne Martine de Boonen, qui lui apporta en dot la belle terre d'Avelghem. Cependant les luttes des partis ne l'épargnèrent point; il vit ses propriétés ravagées, sa fortune compromise, et, contraint de s'éloigner pour quelque temps de cette Flandre qui lui était si chère, il erra d'abord en diverses contrées, à Boulogne, à Calais, à Liége. Un asile enfin lui fut offert à la cour d'un prince Bavarois, l'électeur de Cologne, qui se l'attacha en qualité d'écuyer tranchant, ce qui ne l'empêcha point de reprendre du service militaire. Il guerroya pendant toute une campagne en Westphalie; et, chargé d'une mission importante auprès d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui s'était établi sur les bords du Rhin, il fit une chute de cheval par suite de laquelle il fut forcé de garder le lit près de cinq mois. Ce fut alors que, pour charmer ses ennuis, il devint poète, et composa des élégies, des ballades, des épîtres qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous, et qui n'ont vraisemblablement jamais eu les honneurs de l'impression. De retour à Liége, il vécut dans l'intimité avec un ancien ami, un compagnon de voyage qu'il y trouva, Dominique Lampson. C'était un grand admirateur de Pétrarque; il l'engagea beaucoup à traduire en vers français les ouvrages de ce poète. Maldeghem y consacra tous ses loisirs, et l'œuvre fut promptement achevée. Ses vers ne valent assurément pas ceux de Clément Marot; ils n'en ont ni la grâce ni le charme, et sont loin de l'élégante précision, de la séduisante harmonie de Malherbe; mais cependant ils ne sont pas dépourvus de naturel et de naïveté. Le premier sonnet pourra donner une idée de sa manière. Nous croyons en conséquence devoir le citer tout entier.

« Vous qui prenez plaisir d'ouïr la résonance
Des soupirs divulgués en vers, dont fut mon cœur
Nourri, lorsqu'il estait saisi de jeune erreur,
Quand autre homme j'estoy qu'or d'ans, de mœurs et d'usance,
Et du style divers qui fait ma doléance,
Traittant un vain espoir jointe à vaine douleur,
J'attends, outre pardon, pitié de mon malheur,
Si par preuve un de vous d'amour a cognoissance.
Mais je voy maintenant que j'ai donné long-temps
Matière de parler au peuple en passe-temps,
Dont de moy-mesme en moi souvent la honte abonde,
Et de ma vanité la vergogne est le fruit,
Avec un repentir auquel je voy deduit,
Que c'est en songe bref tout ce qui plaît au monde. »

Cette traduction ne fut publiée qu'en 1600. C'est un petit in-8° de XXII-558 pages, imprimé à Bruxelles chez Rutger Velpius. Maldeghem se plaint avec une sorte d'énergie mélancolique, dans son épître dédicatoire à Maximilien, duc de Bavière, des tribulations qui ont traversé sa vie, et, faisant un tableau très-peu flatté des mœurs de son siècle, il veut, dit-il, leur opposer comme une digue, comme une leçon salutaire, les *œuvres du très-moral, très-honnête et très-vertueusement amoureux Pétrarque*. Les premiers feuillets du livre sont, suivant l'usage de ce temps-là, consacrés à des vers latins et grecs pleins d'éloges emphatiques pour le traducteur. Les notices sur Pétrarque et sur Laure renferment quelques détails curieux qu'ont négligés des biographes plus modernes. Maldeghem établit d'une manière assez plausible, à notre avis, que Laure n'a jamais été mariée, bien que, vers le milieu du siècle dernier, l'abbé de Sade ait imaginé d'en faire une de ses ancêtres, Laure de Noves, épouse de Hugues de Sade (*voy.* NOVES, XXXI, 432). Il résulte des recherches de notre traducteur de la fin du XVIe siècle, que rien n'est constaté quant à la naissance de la muse invoquée avec une si persévérante fidélité par le poète de Vaucluse, mais qu'il n'est pas sans vraisemblance qu'elle était fille du seigneur de Cabrières. On sait (ou peut-être on ne sait pas, car il s'agit d'un ouvrage fort peu lu) que l'abbé Costaing, d'Avignon, a publié, en 1819, un volume malheureusement fort ennuyeux, pour prouver qu'elle s'appelait Laure des Baux, de la maison d'Orange. Il n'est pas non plus impossible, et c'était l'opinion du cardinal Colonna, qui, dans ses lettres, se permettait d'en plaisanter parfois le poète, il n'est pas impossible que la belle Laure n'ait été qu'un être d'imagination. Quoi qu'il en soit, revenons à Philippe de Maldeghem : il accompagna l'archiduc Albert au siège d'Ostende; reçut de ce prince, qui régnait conjointement avec l'infante Isabelle sur les Pays-Bas espagnols, le titre de chevalier, par diplôme du 21 mai 1605. Il passa les dernières années de sa vie loin du fracas des camps, loin de l'assujétissement des cours, et mourut en 1611, entouré de sa nombreuse famille. ST—T.

MALDERUS (JEAN), né près de Bruxelles, en 1563, professa la théologie avec réputation, et fut élevé sur le siége d'Anvers en 1611. Ce pieux et savant prélat mourut dans son diocèse, en 1633, après avoir publié divers traités fort estimés sur la Somme de saint Thomas, contre l'abus des restrictions mentales, sur le secret de la confession, sur le droit et sur la justice, des commentaires sur le *Cantique des Cantiques*, et enfin des ordonnances synodales. T—D.

MALEK (DJEMAL-EDDIN-MOHAMMED, fils d'Abd-Allah, fils de Malek, le plus souvent cité sous le nom d'IBN-), est un célèbre grammairien arabe d'Espagne, au XIIIe siècle de

notre ère. Il était originaire de la ville de Jaen, et il appartenait à l'antique tribu d'Arabie nommée Thay; il naquit vers l'an 1203. Comme à cette époque les armes chrétiennes faisaient chaque jour de nouveaux progrès, Ibn-Malek quitta sa patrie et se rendit en Orient; il mourut à Damas l'an 1274, après s'être occupé spécialement de questions de grammaire et de lexicologie. Les Arabes le regardent comme l'un de leurs meilleurs grammairiens. Dehebi s'exprime ainsi : « Ibn-Malek employa les forces de son génie à bien reconnaître le caractère de la langue arabe; il arriva au plus haut degré d'habileté en ce genre, et s'éleva au-dessus de ses devanciers. En fait de lexicologie, il apprit à distinguer les mots d'un usage rare et les expressions qui semblent sortir des règles ordinaires; en fait de grammaire il est comme une mer: en ce qui concerne les anciennes poésies des Arabes, sur lesquelles on s'appuie pour fixer l'emploi des mots et l'application des règles grammaticales, il sembla concentrer en lui les anciens maîtres. » Le nombre des écrits d'Ibn-Malek s'élève au-delà de quarante; on en trouve une partie indiquée dans la bibliothèque de l'Escurial, par Casiri, tom. Ier, pag. 16. Le principal des ouvrages d'Ibn-Malek, celui qui a rendu son nom populaire, est un traité de grammaire en vers : il l'intitula *Kholassé fyl nahou*, c'est-à-dire, *quintessence de la grammaire*; mais, comme le nombre des vers ou plutôt des distiques est de mille, on nomma aussi le traité *alfyya* ou le *millénaire*, du mot arabe *alf* ou *mille*; c'est sous ce dernier titre qu'il est ordinairement cité. Déjà il existait un grand nombre de traités de grammaire chez les Arabes; Ibn-Malek, en composant le sien, eut pour objet de recueillir dans un petit espace tout ce qui avait été imaginé de plus simple et de plus logique; de plus il mit son travail en vers; ce fut afin d'aider les jeunes gens à l'apprendre par cœur et à le retenir dans leur mémoire. L'auteur atteignit son but, car il n'existe pas chez les Arabes de traité plus répandu que le sien. Du reste on se tromperait si l'on croyait que ces vers respirent la véritable poésie; ils sont hérissés de mots techniques, et on ne peut mieux les comparer qu'à certains traités en vers, mis en vogue par l'école de Port-Royal. Dans les écoles, les professeurs, en faisant apprendre l'*alfyya* par cœur aux élèves, ont soin de leur expliquer les passages au fur et à mesure; d'ailleurs il existe un grand nombre de commentaires à ce sujet. Un de ces commentaires a été composé par l'auteur lui-même; il y en a un autre rédigé par Bedr-Edding, fils de l'auteur, et dans celui-ci le fils a signalé quelques erreurs échappées à son père. Parmi les commentaires de l'*alfyya*, on peut citer : 1° celui de Djemal-Eddin Abd-Allah, surnommé Ibn-Hescham, et mort en 1360; 2° celui d'Abou-Mohammed Abd-Allah, surnommé Ibn-Akyl, vu qu'il faisait remonter son origine à Akyl, frère du khalife Ali et cousin de Mahomet. Ibn-Akyl remplit les fonctions de cadi des cadis au Caire, et mourut en 1367; 3° celui de Nour-Eddin Ali, surnommé Aloschmouny, et qui mourut en 1494. Silvestre de Sacy, qui s'est beaucoup servi de l'*alfyya*, pour la composition de sa grammaire arabe, publia un extrait de ce poème dans son *Anthologie grammaticale arabe*, accompagné d'une traduction française et de notes; Paris, 1829. En 1833, il fit imprimer une édition complète du texte accompagné d'un commen-

taire; cette édition a paru sous les auspices du comité anglais de traductions orientales, et porte le titre d'*Alfyya, ou la quintessence de la grammaire arabe*, 1 vol. in-8°. A l'époque où M. de Sacy donna son édition, il ne connaissait pas encore le commentaire d'Ibn-Akyl, qui passe pour le meilleur. Ce commentaire a été imprimé au Caire en 1837, un petit volume in-4°. Maintenant la Bibliothèque royale possède des exemplaires manuscrits du commentaire d'Ibn-Akyl; elle possède même un commentaire du commentaire d'Ibn-Akyl; celui-ci a été composé au commencement de ce siècle au Caire, et a pour auteur Ahmed-Alsedjay; il porte le titre de *fath-aldjelyl ala scharh Ibn-Akyl*, c'est-à-dire, *ouverture lumineuse pour arriver au commentaire d'Ibn-Akyl*. Ahmed, pour la rédaction de son commentaire, a fait usage du commentaire d'Aloschmouny, etc. — Un autre *Ibn*-Malek fut aussi un grammairien distingué de l'Espagne. Celui-ci se nommait Abou-Ali-Omar, et il était surnommé Alschaloubyny, parce qu'il tirait son origine de la ville de Salobrena. Il mourut à Séville en 1247.

R—D.

MALERMI, MALERBI ou **MANERBI** (Nicolas), le plus ancien traducteur de la Bible en italien, naquit à Venise, vers 1430. On ignore la manière dont il employa sa jeunesse; mais, déjà avancé en âge, il embrassa la règle des camaldules, dans l'abbaye de Saint-Michel in Murano, et, dès lors, il partagea son temps entre l'étude et les devoirs de son état. Ayant remarqué qu'il n'existait encore aucune traduction complète de la Bible en langue vulgaire, il résolut de faire ce présent à l'Italie. Il ne mit que six mois à terminer son travail, et, dans la crainte sans doute d'être prévenu par quelques concurrents, il le livra aussitôt à l'impression. La *version* de Malermi fut achevée d'imprimer (Venise, Vendelin de Spire), le 1er août 1471, et il en parut une seconde deux mois après (le 1er octobre), dont l'auteur est resté jusqu'à présent inconnu à tous les bibliographes. Le talent que Malermi venait de montrer par la traduction de la Bible, ne pouvait manquer d'accroître pour lui l'estime de ses confrères. Il fut en effet élevé peu de temps après à la dignité d'abbé de Saint-Michel de Lémos. Il était, en 1480, à l'abbaye de Classe, près de Ravenne, d'où il revint à Saint-Michel de Murano; et l'on conjecture qu'il y mourut vers la fin du XVe siècle. Outre sa version de la Bible, dont les curieux recherchent encore les anciennes éditions, on lui doit celle de la *Légende des Saints*, de Voragine, Venise (Jenson, vers 1475), in-fol. Cette première édition, dont il existe des exemplaires sur vélin, est très-rare. Parmi les vies rédigées par Voragine, on en trouve quelques-unes de la composition du traducteur, qui font plus d'honneur à sa piété qu'à son goût et à sa critique. W—s.

MALESPINI (Celio), novelliere, de Florence, vivait dans le XVIe siècle. Il fut employé quelque temps dans le Milanais, au service du roi d'Espagne Philippe II; mais on ignore en quelle qualité. Depuis, il fit un assez long séjour à Venise. Il se trouvait dans cette ville en 1576, époque où elle fut affligée de la peste. En 1580, il était de retour à Florence, et il y remplissait la place de secrétaire du grand-duc de Toscane. On a de lui : *Duecento novelle*, Venise, 1609, 2 part. in-4°, rare. L'auteur suppose que, pendant la peste dont

on vient de parler, des dames et des gentilshommes vénitiens, s'étaient retirés dans un château du Trévisan, et que, pour s'y distraire, ils convinrent de raconter chacun à leur tour une nouvelle. Suivant Jérôme Zanetti, de tous les conteurs italiens le plus fécond, mais aussi peut-être le plus médiocre, c'est Malespini. Ses nouvelles réunissent tous les défauts qu'on doit éviter le plus soigneusement dans ce genre de compositions. Cependant, comme le fond en est véritable, sous ce rapport elles méritent de fixer l'attention des curieux. On y trouve, en effet, beaucoup de particularités intéressantes, qui ont été négligées par les autres écrivains contemporains. Des deux cents nouvelles de Malespini, Zanetti en a seulement inséré six dans le quatrième volume de son *Novelliere italiano*; Venise, 1754. W—s.

MALEVILLE (Jacques, marquis de), l'un des jurisconsultes qui rédigèrent le Code civil, sous le gouvernement de Napoléon, naquit en 1741, à Domme, en Périgord, d'une famille honorable, dont plusieurs membres, avant lui, avaient déjà donné à ce nom quelque illustration dans la province, par des services dans la magistrature, dans l'armée, et aussi par quelques travaux littéraires. — *Guillaume* de Maleville, entre autres, oncle de celui qui nous occupe, prêtre et docteur en Sorbonne, a laissé un *Traité sur l'accord de la religion révélée et de la religion naturelle*, une *Histoire critique de l'éclectisme et des nouveaux platoniciens*, une *Réfutation des principes d'Émile* de J.-J. Rousseau, et quelques autres ouvrages d'érudition et de théologie. On lui attribue la fondation de l'hospice de Domme, et cette bonne action vaut mieux que ses écrits. — Le marquis de Maleville débuta dans la carrière du jurisconsulte, par la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps au parlement de Bordeaux. Rappelé bientôt dans le sein de sa famille et dans la vie privée, il employa les longs loisirs que lui faisait l'indépendance de sa position à de fortes études sur le droit, principalement sur le droit romain, et établit ainsi les solides fondements de sa future renommée (1). Quand la

(1) Il y avait, dans les petites villes de province, avant la révolution française et la centralisation irrésistible qui en a été la suite, des hommes d'un rare mérite et d'un profond savoir, consacrant tout leur temps à l'étude sans aucune vue ambitieuse, en quelque sorte pour accomplir un devoir religieux. Ces hommes, investis d'une grande influence qu'ils n'avaient point briguée, se trouvèrent dignement préparés, mais à leur insu, pour la vie publique. De ce nombre fut un ami de Jacques de Maleville, dont la famille s'est depuis alliée à la sienne, et qui mérite, pour un remarquable épisode de sa vie, d'être soustrait à l'oubli où l'ont laissé jusqu'ici les biographes. *Jean-Baptiste* Loys, né en 1740, à Sarlat, dans le Périgord, fut député aux États-Généraux, en 1789, par le tiers-état de sa ville natale, dont il occupait la plus haute dignité municipale sous le titre de *premier consul*. C'était un jurisconsulte distingué, dont les décisions, inflexibles comme sa conscience, étaient respectées dans toute la province : on en eut une preuve lorsque le cahier des doléances du tiers-état des trois sénéchaussées de Périgueux, Sarlat et Bergerac fut soumis à l'approbation des électeurs. La troisième clause de ce cahier était ainsi conçue : « Qu'aucune loi ne puisse être établie sans le concours du roi et de la nation assemblée en États-Généraux. » Cette clause souleva une foule d'opinions contradictoires, qui ne permettaient ni de l'admettre, ni de la rejeter. Pour obtenir enfin une solution, il *fut arrêté, par acclamation unanime, qu'on s'en rapporterait, pour le sort de cet article 3, à la décision du sieur Loys,... lequel déclara que son avis était que le susdit article 3 des présentes doléances fût supprimé.* Tout le monde se soumit à cette décision, et un procès-verbal fut ajouté au cahier pour annuler l'article 3. Ce fait est constaté dans une publication de 23 pages in-12, intitulée : *Cahier des plaintes et doléances du tiers-état de la province du Périgord*, à Périgueux et à Paris, 1789. Loys, entré

révolution éclata, il en adopta les principes, et il les défendit tant qu'ils parurent ne devoir conduire qu'à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. En 1790, il fut nommé membre, puis président du directoire de son département ; en 1791, membre du Tribunal de cassation, que les libres suffrages de ses collègues l'appelèrent à présider pendant quelque temps. Député, en 1795, au conseil des Anciens, il s'y lia particulièrement avec Portalis, Lebrun, Muraire, Barbé-Marbois, et autres membres du parti monarchique renaissant, qu'on nommait alors le parti *de Clichy*, et dont il partagea toutes les résolutions et tous les projets. Il fit, à l'assemblée, sur des questions de législation et d'administration intérieure, divers rapports que l'on peut voir au *Moniteur*, dans le compte-rendu des séances des 2 et 12 germinal, 11 messidor an IV (1796); des 4 prairial, 8 et 9 fructidor an V; des 23, 27 brumaire, 16 nivôse, 14 germinal, 13 thermidor, 1er comp. an VI ; 8 vendémiaire et 8 germinal an VII. Un de ses discours les plus remarquables fut celui par lequel il attaqua la loi du 9 floréal an III, qui avait ordonné le partage, à titre de présuccession, des biens des ascendants d'émigrés, sous prétexte que ces ascendants devaient être punis comme complices de leurs enfants, pour les avoir élevés dans des sentiments contraires à l'esprit de la démocratie : « Ainsi donc, s'écria-t-il, nous serions tous coupables, nous qui sommes nés sous un « gouvernement monarchique, de « n'avoir pas élevé nos enfants en « Brutus! A ce compte, la république « hériterait bientôt de toute la na« tion ». Il parla, le 12 germinal an IV, contre les innovations qu'on proposait d'introduire dans le Code d'instruction criminelle; le 4 messidor, sur l'effet des renonciations contractuelles aux successions. Il réclama, le 3 frimaire an V, l'abrogation de la loi qui avait exclu des fonctions publiques les parents d'émigrés. Le 17 messidor suivant, il insista pour faire remplacer, au tribunal de cassation, les membres inconstitutionnellement nommés par le Directoire exécutif. Le 12 thermidor, il demanda qu'on ne pût pas solder le prix des biens nationaux avec des ordonnances de fournisseurs. Après la journée du 18 fructidor, il manifesta plusieurs fois son improbation de ce coup d'état, et combattit l'extension inconstitutionnelle de l'autorité du Directoire. Le 21 nivôse an VI, notamment, il s'opposa à la résolution qui enlevait aux assemblées électorales, devenues suspectes alors, la nomination des présidents et accusateurs publics des tribunaux criminels, et qui l'attribuait au pouvoir exécutif. Il osa dire à la tribune des Anciens : « Voici ce qui pourrait bien « ramener le peuple au royalisme, « malgré son éloignement pour cette « institution, c'est de s'apercevoir « que sa souveraineté n'est qu'un « vain nom et que l'exercice lui en « devient illusoire; c'est de voir des« tituer arbitrairement ses magis« trats ; c'est que des nominations « dictées par des rapports infidèles, « tombent sur des sujets indignes, « souillés de sang et de rapines ». Ce discours souleva de grands orages auxquels J. de Maleville fit tête avec

à la Constituante sous de tels auspices, ne flatta ni le parti dominant, ni aucun autre, et ne se mit guère en évidence; ce qui ne l'empêcha pas d'être persécuté. Lorsqu'il lui fut permis de reparaître, accablé d'infirmités précoces, il se réfugia dans la vie privée, et mourut en 1805.

calme, en continuant l'exercice de ses fonctions législatives. Il s'attacha, dans les séances des 29 vendémiaire, 6 et 18 thermidor an VI, à défendre les propriétés des ci-devant seigneurs des domaines congéables de la Bretagne, et parvint à les leur faire conserver. Nous ne voulons rapeler ici, de ses nombreux discours, que ceux qui ont le plus marqué par leur tendance réparatrice, à une époque où il y avait tant à réparer : tel fut celui qu'il prononça, le 13 thermidor an VI, contre les avantages excessifs que les premières lois de la révolution avaient accordés aux enfants naturels; tel fut encore son discours du 8 germinal an VII, contre la loi portant qu'en matière criminelle, correctionnelle et de police, les frais de justice seraient supportés par les condamnés. Au mois de floréal an VII, n'ayant été réélu député que par une assemblée électorale scissionnaire, dont les opérations furent annulées, il cessa de faire partie du corps législatif, et ne rentra dans les fonctions publiques qu'après l'établissement du consulat en l'an VIII. Il fut alors du nombre des juges du tribunal de cassation nommés par le sénat; et bientôt après les suffrages de ses collègues l'appelèrent à présider la section civile de ce tribunal, à la place de Tronchet, nommé sénateur. Chargé, par un décret du 24 thermidor an VIII, de coopérer à la rédaction d'un projet de Code civil avec Portalis, Tronchet et Bigot de Préameneu, il se montra, dans les délibérations, défenseur éclairé des maximes du droit romain, du régime dotal, de la puissance paternelle et de la faculté de tester. Il s'opposa surtout à la conservation du divorce, ce grand scandale des mœurs révolutionnaires, et à l'adoption, cette mensongère imitation de la paternité, qui est restée à l'état de pure fiction légale et a été si rarement réalisée dans nos habitudes sociales, qu'on la considère aujourd'hui comme une superfétation du Code civil. Pour le divorce, il n'admettait qu'un cas où il dût être permis, celui de l'adultère de la femme. Il publia, à ce sujet, une brochure qui fit quelque sensation, dont les journaux anglais, *the Morning Chronicle* et *the Courier*, parlèrent avec éloge, et qui a été réimprimée sous ce titre : *Examen du divorce, par M. le comte de Maleville*, Paris, 1816, in-8°. Lorsque parut la première édition de cette brochure (1801), il arriva un soir, à J. de Maleville, d'en soutenir les principes devant une nombreuse réunion, aux Tuileries, contre Bonaparte lui-même et en présence de Joséphine. La discussion fut vive, opiniâtre et prolongée, au point que l'irritation visible du premier consul força enfin le sévère jurisconsulte de rentrer dans un silence respectueux et prudent, mais sans céder un seul point de son opinion. En 1804 et 1805, Maleville publia une *Analyse raisonnée de la discussion du Code civil au Conseil-d'État*, ouvrage en 4 vol. in-8°, qui a eu deux éditions et a été traduit en allemand. Au mois de mars 1806, il fut nommé membre du sénat, avec le titre de comte. Lorsque cette assemblée eut recouvré le droit de discussion, en avril 1814, Maleville vota pour la déchéance de Napoléon, pour le rappel des Bourbons, et pour le projet de constitution décrété par le sénat. Mais, tout en approuvant ce projet dans son ensemble, il eut le bon esprit de critiquer la disposition par laquelle les sénateurs s'attribuaient à eux-mêmes une dotation héréditaire. Élevé par Louis XVIII à la dignité de pair, le 4

juin 1814, nommé président du collége électoral de la Dordogne en 1815; promu au titre de marquis et au grade de grand-officier de la Légion-d'Honneur en 1817, il continua de défendre avec franchise les principes de la monarchie constitutionnelle, qui avaient toujours été les siens. Le 23 août 1814, il vota contre le projet de loi relatif à la liberté de la presse, et qui rétablissait la censure. Le 28 novembre 1815, il combattit la proposition du marquis de Bonnay, ayant pour objet d'autoriser les pairs absents à voter par procureur. Dans le procès du maréchal Ney, son vote fut un des plus remarquables, et, nous ne craignons pas de le dire, un des mieux motivés. Nous le citerons textuellement : « Attendu « que le crime de haute trahison « semble supposer une préméditation; qu'ici il paraît démontré que « l'accusé se serait inutilement opposé à Bonaparte; que ce n'est « point spontanément qu'il a livré « son armée à l'ennemi, mais qu'il a « été entraîné par de faux rapports et « la révolte presque générale de tout « ce qui l'environnait; que toutes ces « circonstances ne peuvent cependant « pas l'excuser, mais qu'il serait trop « cruel de le condamner à la même « peine que les traîtres les plus infâmes et les plus déterminés; attendu que je suis fermement convaincu que la Chambre des pairs « jouit à cet égard d'un pouvoir discrétionnaire, et peut graduer les « peines dans le sens même du Code « pénal, *je vote pour la déportation* ». Le 4 mars 1816, Jacques de Maleville demanda que la faculté de recevoir des donations ne fût pas restreinte au clergé catholique, et que le même droit fût accordé au clergé des divers cultes protestants, dont les biens n'avaient pas été épargnés par la révolution, et il rappela, à l'appui de sa demande, la spoliation des églises luthériennes d'Alsace. Le 28 janvier 1817, il défendit le projet de loi sur les élections, promulgué le 5 février suivant. Il fit un rapport, le 22 février de la même année, pour l'adoption du projet de loi qui demandait la prolongation, pendant un an encore, de la censure des feuilles périodiques; et en même temps il exprima le vœu bien formel que ce sacrifice momentané fait à la paix publique, fût le dernier que le gouvernement réclamât du corps législatif. Dans la session de 1818, il proposa quelques amendements, dictés par un sentiment d'humanité, à la loi trop rigoureuse de la contrainte par corps en matière commerciale. Le 28 janvier 1819, il parla contre la proposition de l'entière abolition du droit d'aubaine et de détraction, et repoussa cette concession offerte aux étrangers, à moins qu'il n'y eût réciprocité de leur part : l'intérêt politique, les sentiments généreux qu'on invoquait le trouvèrent inflexible dans la sévérité de sa doctrine, qui s'explique par les traditions du droit romain, dont il s'était nourri exclusivement. Il combattit, le 2 mars de la même année, la fameuse proposition du marquis Barthélemy, tendant à modifier la loi électorale. Un de ses derniers discours à la Chambre des pairs fut celui qu'il prononça, à l'âge de 80 ans, le 14 juillet 1820, sur une proposition relative à l'exercice de la contrainte par corps contre les membres de la pairie; il insista pour que l'on n'accordât aux pairs de France, ni plus ni moins, que l'immunité établie par la Charte en termes clairs et suffisamment protecteurs. Depuis lors, son grand âge lui interdit de prendre une

part active aux travaux législatifs. Il voulut avoir le temps de se recueillir à la fin d'une vie si laborieuse, et fit de plus longs séjours dans sa ville natale, où il mourut le 21 novembre 1824. Peu d'hommes publics de notre siècle ont suivi aussi fidèlement que Jacques de Maleville cette devise, qui devrait être celle de tous les magistrats et de tous les législateurs : *Servare modum*. Son éloge historique fut prononcé à la Chambre des pairs, par le comte Portalis, dans la séance du 20 janvier 1825. C—L—R.

MALEVILLE (Pierre-Joseph, marquis de), fils du précédent, né le 12 juillet 1778, à Domme, dans le Périgord, se voua, comme son père, à l'étude des lois, et exerça, pendant quelque temps, la profession d'avocat au barreau de Paris. Nommé sous-préfet de Sarlat, vers la fin de 1804, il en remplit les fonctions jusqu'au commencement de 1811, époque à laquelle il fut conseiller à la cour d'appel de Paris. Il était alors moins connu comme administrateur et homme public que comme littérateur. En 1804, il avait débuté par un *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, auquel l'Institut accorda une mention honorable, quoique la pensée fondamentale de ce travail fût en contradiction absolue avec l'opinion historique adoptée par l'écrivain allemand et protestant, Charles de Villers, auteur du mémoire couronné. Le point de vue catholique et français auquel se plaça Joseph de Maleville, fit quelque sensation par sa hardiesse et sa nouveauté. En effet, après avoir tracé un tableau assez brillant de la situation de l'Europe au commencement du XVIe siècle, et montré quel bel avenir lui présageaient dès-lors l'invention de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique, l'état déjà avancé de la civilisation et l'esprit éclairé de la plupart des princes de cette époque, y compris les papes, il s'attacha à prouver que la réforme a suspendu, plutôt que hâté, le mouvement d'amélioration qui se faisait sentir dans la politique européenne, dans les lettres et dans les arts. La France surtout, arrêtée dans son essor par les guerres civiles, et les états méridionaux de l'Europe, livrés aux réactions de l'Église et des princes catholiques, ne doivent, selon lui, aucune reconnaissance à la réforme. — La chute de l'empire arracha Maleville aux spéculations philosophiques et littéraires, pour le jeter dans la carrière politique, où il eut le courage de son opinion, comme à son début dans les lettres. Dès le 1er avril 1814, il fit distribuer au sénat une adresse imprimée pour demander le rappel des Bourbons, avec des institutions pour garantir désormais la liberté de la nation et le repos de l'Europe. Au mois de juin 1815, il siégea dans la chambre des représentants comme député de la Dordogne. Le 15 de ce mois, il réclama contre l'abus que faisaient quelques membres du nom et des paroles de l'empereur pour influencer les décisions de l'assemblée, et avertit la chambre de se conformer, sur ce point, aux usages du parlement anglais. Il développa, le lendemain, une proposition tendant à obtenir une loi répressive des provocations séditieuses et des abus de la liberté de la presse. C'est cette motion, mal comprise par les uns, interprêtée avec bienveillance par les autres, qui lui attira des reproches amers et l'accusation imméritée de palinodie, lorsque, après Waterloo, il se prononça encore une fois hautement pour Louis XVIII. Mais, en relisant aujourd'hui le texte et les développements de sa

proposition des Cent-Jours, on reconnaît que sans doute, comme magistrat et comme législateur, il tenait à voir régner l'ordre matériel, même sous un gouvernement qu'il n'aimait pas. Toutefois, ce dont on est le plus frappé, ce qui apparaît comme sa pensée dominante, c'est qu'il voulait amener le pouvoir exécutif et la chambre à adoucir les peines par lesquelles on réprimait les crimes et les délits politiques. Il n'y avait guère d'autre code à invoquer alors, contre les abus de la presse et de la parole, que le Code pénal ordinaire, dont le gouvernement des Cent-Jours prétendait conserver toutes les rigueurs. Maleville fut impatient d'exposer ses principes sur cette matière. Il posa pour base de son système le jugement par jurés, *lors même qu'il n'y aurait lieu qu'à l'application d'une peine correctionnelle.* Rappelant à ses collègues que des peines, qu'il qualifia d'*atroces*, avaient été récemment infligées à des acclamations réputées séditieuses, telles que le cri de : *Vive le Roi!* il demanda que les acclamations de ce genre fussent rangées dans la catégorie des provocations *indirectes* au renversement du gouvernement, et qu'à ce titre on ne leur appliquât que l'emprisonnement de six jours à un an, lorsqu'elles n'auraient été suivies d'aucun effet, et la réclusion lorsqu'elles auraient occasionné des troubles. Il démontra qu'on ne pouvait, dans aucun cas, appliquer aux cris séditieux les dispositions sévères portées par le Code pénal contre les provocations *directes*. En outre, il établit, en opposant l'autorité de Montesquieu à celle du ministre de la police, que les calomnies dirigées contre la personne du chef de l'État, ou contre les membres de sa famille, ne devaient être punies que correctionnellement. Enfin, un article de son projet de loi portait que les actes des puissances étrangères, ou ennemies de la France, déjà insérés dans les journaux étrangers, pourraient être publiés librement par les journaux français, sauf au ministère à faire imprimer dans les mêmes feuilles les explications qu'il jugerait nécessaires. Telle fut la proposition de Maleville qui, comme on le pense bien, ne fut pas adoptée. — Dans la séance du 23 juin, après la bataille de Waterloo et la seconde abdication de Napoléon, lorsqu'il fut question de proclamer son fils empereur, Maleville s'y opposa vivement; il voulut conclure, du moins, à l'ajournement de toute délibération sur ce sujet, jusqu'au retour des négociateurs qui devaient être envoyés près des souverains coalisés. Sa voix ayant été couverte de murmures et de vociférations, il fit imprimer une opinion, adressée *au gouvernement provisoire et aux deux chambres*, pour les inviter sans détour à prévenir, par une prompte démarche auprès de Louis XVIII, les calamités d'une invasion étrangère et tous les maux qui pourraient être la suite d'une plus longue résistance. « Au lieu de recevoir un « maître de la main de l'étranger, di- « sait-il, portez directement à Louis « vos vœux et ceux de la nation. » Cette adresse, dont tous les journaux donnèrent des extraits, fut dénoncée à la chambre des représentants le 30 juin, en l'absence de Maleville, et donna lieu à une séance très-orageuse. Les uns essayèrent de mettre sa conduite en contradiction avec elle-même, en rappelant le projet de loi qu'il avait proposé le 15 du même mois; les autres voulaient qu'on le mît en jugement; d'autres, enfin, qu'on le déclarât tout simplement *aliéné*, puisque son inviolabilité de représentant de-

vait être respectée. Ce fut sur le motif d'inviolabilité qu'on passa à l'ordre du jour, après avoir entendu quelques paroles modérées de Tripier et de Girod (de l'Ain), qui défendirent leur collègue absent. Celui-ci se justifia lui-même par un nouvel écrit, sous ce titre : *Défense de M. de Maleville, adressée à la chambre des représentants*, avec cette épigraphe : *Frappe, mais écoute.* — La seconde restauration lui rendit son siége à la Cour royale de Paris. Il fut nommé, en 1819, premier président de la Cour royale de Metz, et passa, l'année suivante, à celle d'Amiens, en la même qualité. La mort de son père, en 1824, lui ouvrit les portes de la chambre des pairs, et en 1828, il alla prendre place parmi les conseillers à la Cour de cassation. Pour son début à la chambre des pairs, il parla, le 17 février 1825, contre l'application de la peine de mort au crime de sacrilége simple (c'est-à-dire non aggravé par le vol des objets sacrés et quelques autres circonstances), adoptant pour tout le reste le projet de loi ministériel. Le 13 avril 1825, il défendit, en se prononçant pour les amendements de la commission, le principe du projet de loi tendant à indemniser les anciens propriétaires de biens-fonds vendus au profit de l'État en vertu des lois révolutionnaires. Il fut le rapporteur du projet de loi sur les successions et les *substitutions*, dont il défendit les bases, sauf quelques amendements. Son rapport, lu dans la séance du 11 mars 1826, et dont les conclusions furent jugées sévèrement alors par l'opinion populaire, est du moins resté comme un travail législatif très-remarquable par le style et le talent de discussion. Le 22 avril 1828, il fit le rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la pêche fluviale. Il combattit, le 27 mai, une résolution de la chambre des députés tendant à soumettre à la réélection ceux de ses membres qui accepteraient des fonctions salariées; et il se prononça, le 24 juin, pour l'article 18 du projet de loi relatif aux listes électorales, qui confie aux Cours royales, et non plus au conseil d'État, le jugement des réclamations contre les préfets, à propos de la rectification de ces listes. Le 9 août suivant, il fut le rapporteur du projet de loi par lequel une dotation annuelle d'un million deux cent mille francs était accordée aux écoles secondaires ecclésiastiques, pour les dispenser de chercher des ressources, contrairement à la loi et au but de leur institution, dans le prix des pensions d'élèves ne se destinant pas au sacerdoce. Il approuva cette proposition, qui fit rentrer les petits séminaires dans leur spécialité sacrée, et affranchit l'enseignement laïque de leur concurrence, assez redoutable par leur immunité de tous les droits universitaires. — La révolution de juillet trouva Maleville ainsi engagé dans les voies du parti libéral modéré, dont le ministère Martignac avait été le représentant éphémère. Maleville garda son siége au Luxembourg après 1830, et y fit plusieurs rapports, notamment le 7 décembre, celui du projet de loi qui interdit aux afficheurs et crieurs publics le droit d'appliquer ce moyen de publicité aux dissertations, opinions et nouvelles politiques; et le 27 décembre, le rapport sur la proposition qui disposa, au profit du trésor public, du fonds commun de l'indemnité, non encore partagé entre les indemnitaires, lesquels, d'ailleurs, ne devaient y avoir qu'une part jusque-là indéterminée pour égaliser leurs lots. Parmi les discours, expression

plus particulière de son opinion personnelle, il faut citer celui du 14 octobre 1831, par lequel il combattit la résolution de l'autre chambre, tendant à faire confirmer en masse les grades et décorations conférés pendant les Cent-Jours; celui du 21 février 1832, par lequel, tout en consentant à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, il demanda qu'il fût stipulé que, *le 21 janvier de chaque année, les administrations publiques, les cours et tribunaux vaqueront en signe de deuil;* enfin celui par lequel il repoussa, le 27 mars suivant, le projet de loi favorable au divorce, produit malheureux de l'initiative de l'autre chambre. Maleville mourut quelques jours après, le 12 avril 1832, emporté par le choléra, dont il était une des victimes désignées par ses excès de travail et l'épuisement de ses forces. — Outre le *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, Paris, 1804, in-8° de 484 pages, on a de lui un poème en prose, annoncé comme traduit de l'hébreu, et intitulé : *Les Benjamites rétablis en Israël*, Paris, 1816, in-8°. Cet ouvrage, dont tous les journaux louèrent le mérite littéraire, fut surtout une bonne et généreuse action : sous le voile de l'allégorie et des images bibliques, l'auteur, faisant allusion aux violences des partis dans cette triste année 1816, et recueillant les plaintes des proscrits et des exilés, invoquait la fin des discordes civiles. Il a laissé de plus, en manuscrit, un grand ouvrage complètement achevé, et qui, d'après l'opinion de quelques personnes éclairées auxquelles il l'avait soumis, serait un remarquable monument d'érudition. Cet ouvrage qui n'aurait pas moins de huit volumes in-8°, est intitulé : *Conférences des mythologies*, ou *les mythes et les mystères des différentes nations païennes anciennes et modernes, ainsi que des cabalistes juifs et des anciens hérétiques, comparés ensemble et expliqués.* Quoique son système paraisse, au premier abord, avoir quelque affinité avec celui de l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*, son but, sa méthode et ses principes diffèrent essentiellement de ceux de Dupuis, dont il attaque, en beaucoup d'endroits, les assertions et les théories. C—L—R.

MALIBRAN (Maria Felicita), fille de Garcia, fameux tenor espagnol, célèbre cantatrice de notre époque, naquit à Paris en 1808. Elle possédait le sentiment de la musique au plus haut degré, mais sa voix dure et voilée fut long-temps rebelle aux leçons de son père, qui disait : *Il faudra bien que cette voix sorte enfin; elle est là, je la sens, je la devine.* A l'âge de quinze ans, se trouvant à Londres avec sa famille, elle débuta d'une manière assez brillante dans le rôle de Felicia du *Crociato* de Meyerber, et fut très-applaudie dans le joli trio Giovinetto cavaliere. Après un assez long séjour en Italie, Garcia étant obligé de quitter ce pays, pour des motifs peu honorables, il arriva en Angleterre avec une pacotille assez considérable de cordes de violon. C'était un chanteur distingué de l'école de Paccharotti, et, quoique déjà sur le retour, il fut engagé comme premier tenor à l'Opéra-Italien (*King's théâtre.*) Garcia avait des manières grossières et une humeur presque féroce. Il traitait sa femme et la jeune Maria, sa fille, avec la plus cruelle insensibilité. La seule créature humaine pour qui il ressentît quelque affection était la plus jeune de ses enfants; lors de son départ de Londres, elle n'avait encore que quatre ans, mais déjà elle promettait d'égaler un jour sa sœur.

La petite Pauline imitait, avec la plus grande exactitude, les sons, les gestes et jusqu'aux moindres bévues des élèves de son père. Garcia lui-même avait plutôt l'air d'un hetman de cosaques que d'un amoureux d'opéra : sa taille athlétique, ses traits communs, son expression exagérée, le rendaient surtout propre à exprimer les passions violentes. Othello était son meilleur rôle ; car, ne se contraignant jamais dans l'intérieur de sa famille, il savait donner aux accès de fureur du Maure une terrible vérité. Il était encore admirable dans la scène où l'impie don Juan résiste seul à la foule qui le maudit. Maria Garcia fut élevée sous les auspices de ce terrible protecteur, qui la forçait de se livrer à un travail sans relâche ; elle chantait en se levant. On assure que son père, qui jouait le rôle d'*Otello*, trouvant *Desdemona* froide à la répétition, lui jura qu'il la poignarderait réellement, si elle ne s'animait pas davantage à la représentation. Cette menace produisit son effet : elle fut sublime, et, après la représentation, le père, ivre de joie, la combla d'éloges et de caresses. A New-Yorck, Maria Garcia accompagnait souvent son père dans des maisons particulières, où elle chantait alternativement des Sant-Antons espagnols, des charades françaises et des morceaux italiens d'une folle bouffonnerie, fruits de l'imagination excentrique de Garcia. Tels étaient entre autres ceux qui imitaient l'intérieur de la boutique d'un maréchal ferrant, et l'agitation d'une ville assiégée. Dans ce dernier, la jeune Maria chantait la partie imitative du canon. Pendant ces exercices, Garcia avait coutume de se mettre au piano et de frapper un accord pour donner le ton ; après quoi ses enfants, sa femme et lui chantaient le morceau tout entier, sans accompagnement ; mais, quand il était fini, Garcia frappait un nouvel accord, et, à l'étonnement de tous les auditeurs, les voix n'avaient pas dévié d'un quart de ton. Le début de Maria Garcia, âgée de dix-sept ans, eut lieu à Londres en 1825, dans le rôle de Rosine du *Barbier de Séville ;* elle joua ensuite celui de Felicia dans *le Crociato in Egitto.* Vers la fin de la même année, elle chanta à la solennité musicale d'York, mais avec peu de succès ; et en 1826, son père ayant réuni une troupe de chanteurs italiens, se rendit à New-York, pour y ouvrir une salle d'opéra. La spéculation ne réussit point. Garcia fut obligé de quitter l'Amérique ; mais sa fille resta à New-York, où peu de temps après elle épousa M. Malibran, qui passait pour être un des plus riches négociants de la ville. Il était beaucoup plus âgé qu'elle, mais il avait des manières distinguées et voyait la meilleure société. Ces avantages devaient suffire pour faire accepter comme époux à Maria un homme qui, du reste, ne pouvait point lui inspirer d'amour. Mais l'avenir brillant qui s'ouvrait pour elle ne tarda pas à s'obscurcir. En moins d'un an son mari fit faillite, et elle arriva à Paris en 1827, complètement seule, et sans aucun moyen d'existence. Elle y fut généreusement accueillie par Mme *** qui ne l'abandonna point tant qu'elle eut besoin de ses secours. Cette dame l'avait connue dans son enfance ; elle l'engagea à débuter à l'Opéra-Italien. Mme Malibran suivit ses conseils et n'eut qu'à s'en louer. Ce fut le 12 janvier 1828, qu'elle débuta sur la scène du Grand-Opéra, dans une représentation solennelle au bénéfice de Galli. Elle remplissait le rôle de *Semiramide* dans l'opéra de Rossini. L'effet qu'elle produisit est

au-dessus de toute expression. M. Castil-Blaze, en rendant compte de la représentation, écrivait dans le *Journal des Débats* : « Sa voix est un *mezzo* « *soprano*, second dessus d'une grande « étendue. Elle la ménage avec tant « d'art, qu'on peut croire qu'elle possède les trois diapazons. Elle chante aussi la partie du contralto. Sa voix est « d'un beau son et d'un timbre flatteur; sa manière de chanter appartient à la bonne école. Elle articule « bien le trille, et peut le prolonger « sans en altérer le mouvement ni la « justesse. Elle joue avec expression, « elle est d'une belle taille, d'un extérieur fort agréable; elle a de fort jolis « yeux; elle compte à peine 19 ans ». Mme Malibran fut immédiatement engagée comme *prima donna* au théâtre Italien. De ce moment sa vie d'artiste n'est qu'une suite de succès et de triomphes toujours croissants. On peut dire qu'elle parcourut, *comme un triomphateur*, la France, l'Italie, l'Angleterre, une partie de l'Allemagne. On détela ses chevaux, elle fut portée sur les bras de la foule, et des troupes en bataille lui presentèrent les armes. Il n'y a point d'exemple d'ovation pareille dans l'histoire des artistes. Nous ne concevons pas qu'elle ait pu suffire à tant de fatigues et de voyages. A Paris, on l'a vue jouer tour à tour le rôle de *Sémiramis* et celui d'*Arsace*, le rôle de *Zerline* et celui d'*Anna* dans le *Don Giovanni* de Mozart; tantôt vive et espiègle dans le rôle de *Rosine*, simple et naïve dans *Cenerentola*, noble et fière dans *Tancrède*, sublime dans la *Desdemona* d'Otello, aussi tragédienne que Talma, aussi bouffonne que Lablache. Bellini lui préparait de nouveaux succès en Italie. Il avait écrit la *Norma* et la *Somnambula* pour Mme Pasta. Mme Malibran s'en empara, les créa à sa manière, et donna tout l'éclat de son talent aux morceaux que la Pasta avait laissés dans la demi-teinte. On pensait qu'elle redoutait la rivalité pour tenter les mêmes effets aux mêmes endroits. Et voilà qu'elle imite si bien sa rivale, qu'elle brille partout où elle a brillé, et même la surpasse. Les succès de Mme Malibran croissaient de jour en jour. La présence de Mlle Sontag au théâtre Italien était un nouveau stimulant pour elle. Toutes les fois que celle-ci obtenait un succès, Maria pleurait naïvement, en disant : *Pourquoi chante-t-elle si bien, mon Dieu?* Ici, nous allons laisser parler Mme la comtesse Merlin (*Loisirs d'une femme du monde*, 2 vol. in-8°.) « Un des plus vifs désirs des « amateurs était de voir un jour réunies dans le même opéra, ces deux « charmantes artistes; mais elles se « craignaient mutuellement, et pendant quelque temps on ne put les « entendre ensemble. Un soir elles se « rencontrèrent dans un concert chez « moi. Une sorte de complot avait « été tramé a leur insu, et vers le « milieu du concert, on leur proposa « de chanter le duo de *Tancredi*. « Pendant quelques instants, il y eut « crainte, hésitation; mais enfin elles « cédent, et les voilà au piano, aux « grandes acclamations de l'auditoire. Elles paraissaient toutes deux « émues, troublées, et s'observaient « mutuellement. Mais bientôt la fin « de la ritournelle attira leur attention, et le duo commença. L'enthousiasme qu'elles excitèrent fut « tellement vif et si également partagé, qu'à la fin du duo, et au « milieu des applaudissements, étourdies, charmées, étonnées de n'avoir plus à se craindre, elles se regardèrent, et par un mouvement « spontané, par une attraction invo-

» lontaire, leurs mains se cherchèrent, « leurs lèvres se rapprochèrent, et « un baiser de paix fut donné et « reçu avec toute la vivacité et la « sincérité de la jeunesse. Cette scène « fut ravissante. » Le 3 janvier 1830, Maria parut pour la première fois en public avec Mlle Sontag, dans une représentation au benéfice de Mme Damoreau-Cinti, à l'Académie royale de musique. La réunion de ces trois voix produisit un effet merveilleux, surtout dans le trio du premier acte du *Matrimonio segreto*, qui fut applaudi avec fureur et redemandé. Quelques jours après, Maria jouant le rôle de *Tancredi*, et Mlle Sontag celui d'*Amenaïde*, dans l'opéra de *Tancredi*, à la fin du grand air du second acte, des couronnes furent jetées à Mlle Sontag, qui, les relevant aussitôt, les offrit à sa rivale. Le 18 janvier 1830, jour de la retraite de Mlle Sontag, Maria joua encore avec elle le rôle de Tancrède; et cette fois, ce fut elle qui s'empressa de ramasser les couronnes qu'on leur jetait à toutes les deux, pour les offrir à celle qui faisait ses adieux au public. N'était-il pas douloureux pour les amateurs, de voir Mlle Sontag quitter le théâtre, à l'apogée de son talent, et en perdre tout le fruit en se mariant? Quelqu'un lui disait : *Maintenant vous êtes comtesse.* — *Oui*, répondit-elle en soupirant, *mais j'étais reine!* Aux fatigues de son état, Maria ajoutait les veilles et les plaisirs de la société; la danse, l'équitation, le chant même; elle usait de tout avec une fougue sans pareille. Un soir, après avoir joué le rôle de *Semiramide*, elle parut dans un salon, y chanta jusqu'à trois heures du matin, soupa ensuite, valsa, et ne partit qu'au jour. Comme elle avait besoin de prendre de violents toniques, on fit courir le bruit qu'elle faisait abus des liqueurs fortes. le fait est qu'elle fortifiait sa constitution frêle et nerveuse par quelques verres de vin de Madère. Après avoir obtenu enfin de rompre son mariage avec M. Malibran, Maria épousa, le 30 mars 1836, Bériot, célèbre violoniste, qui avait souvent partagé avec elle les applaudissements du public, dans les concerts les plus brillants de Londres et de Paris. Au mois de septembre 1836, Mme Bériot et son mari se trouvaient aux fêtes musicales de Manchester. Elle y mourut martyre de son art. Un duo chanté par elle, et qui exigeait de grands efforts de voix, fut redemandé. Elle s'adressa à sir Georges Smart, directeur du concert, et lui dit : *Si je répète ce duo, j'en mourrai.* Sir G. Smart lui répondit : *Alors, madame, vous n'avez qu'à vous retirer, et je ferai des excuses au public.* — *Non*, répliqua-t-elle avec énergie; *je chanterai, mais je suis une femme morte.* En effet, elle expira deux jours après, le 26 septembre 1836. La cause de sa mort est connue; étant tombée de cheval, à Londres, vingt jours avant d'être malade à Manchester, elle ne chercha point à prévenir les suites d'un coup violent à la tête, et d'une inflammation du cerveau. On l'avait saignée trop tard, elle continua de chanter le matin et le soir, et elle succomba en excitant les spasmes et l'irritation nerveuse. Mme Bériot parlait également bien quatre langues, l'espagnol, le français, l'italien et l'anglais. Sans avoir appris le dessin, elle faisait des portraits ressemblants et des caricatures pleines de malice. Pour donner une idée de son esprit, voici un billet qu'elle écrivit au directeur du théâtre, la veille d'une représentation : « Ni moi, ni mon

travail, nous ne sommes rien, avec ou sans la moindre comparaison avec l'immense éternité de notre seigneur Dieu! Cependant, tout Dieu qu'il est, il lui a fallu un jour de repos, après six jours de création. Je n'ai travaillé, je n'ai créé qu'un misérable jour; et, comme vous pouvez bien le penser, un jour ne me suffit pas pour me reposer. Je ne suis pas comme Pénélope, je ne puis pas défaire le lendemain la fatigue de la veille. Je suis même tout le contraire : la veille je ne suis pas malade, mais le lendemain je n'en puis plus. En rentrant hier au soir chez moi, j'ai été très-malade. Aujourd'hui, j'ai une courbature, ou, pour mieux dire, un torticolis dans tous les membres. J'ai toute la peine du monde à barbouiller ce peu de mots. Ainsi, mon cher Severini, point de Malibran demain. Je ne puis pas même jouer Rosina!!! Ayez pitié de la pauvre courbaturée! » . . F—LE.

MALIDE (Joseph François de), évêque de Montpellier au moment où éclata la révolution, était né à Paris le 12 juillet 1730. Son père, capitaine au régiment des gardes-françaises, mourut subitement au château de Versailles, pendant qu'il était de service. Cet événement étant venu à la connaissance du roi Louis XV, ce prince promit sa protection à la famille qui se trouvait privée si malheureusement de son chef. Le second des enfants, *Joseph-François*, se destina à l'état ecclésiastique. Ses deux frères entrèrent dans la marine. A la mort du pape Benoît XIV, arrivée en 1758, il se rendit en Italie, ainsi que plusieurs autres jeunes ecclésiastiques de distinction, et entra comme conclaviste au conclave où Clément XIII fut élu. Nommé grand-vicaire de M. de Rochechouart, évêque de Laon et depuis cardinal, il fit partie de l'assemblée du clergé, tenue an 1765, en qualité de député du second ordre, et il y fut chargé des fonctions de promoteur. L'année suivante, il fut nommé évêque d'Avranches, à la place de M. de Durfort, qui venait d'être élevé au siége de Montpellier; et plus tard, en 1774, lorsque ce même prélat passa à l'archevêché de Besançon, Malide, qui semblait destiné à le remplacer partout, fut nommé évêque de Montpellier. Il remplit ces fonctions importantes pendant les quinze années suivantes, avec une extrême régularité. Son autorité fut toujours douce, son administration paisible, ses aumônes abondantes, ses absences rares et de peu de durée. Mais survint la révolution. M. de Malide fut député du clergé aux États-généraux, pour la sénéchaussée de Montpellier, et quitta sa ville épiscopale, qu'il ne devait plus revoir, emportant des regrets universels.—Dans cette assemblée devenue si fameuse, il partagea tous les actes par lesquels l'ordre du clergé défendit avec une courageuse, mais inutile constance, ses droits intimement liés avec les intérêts de la religion et de l'État. Lorsque, au mois de septembre 1791, l'assemblée eut terminé sa session, Malide fut dans l'impuissance de retourner dans sa ville épiscopale, où déjà les ecclésiastiques ne pouvaient paraître avec sûreté. Bientôt le sol entier de la France devint dangereux pour eux. Il alla chercher un asile en Angleterre, où il trouva l'hospitalité la plus généreuse auprès de milord Camelfort, en retour de l'accueil qu'avait reçu de lui ce seigneur pendant son séjour à Montpellier, peu de temps avant la révolution. —Lors du concordat conclu entre le pape et l'empereur, il ne donna point la démission de son siège, suivant en cela

l'exemple de son métropolitain. M. de Dillon, archevêque de Narbonne; mais il ne contraria aucunement l'administration de ceux qui furent appelés à le remplacer. Cette démarche le fixa irrévocablement sur la terre d'exil, ayant été maintenu sur la liste des émigrés, lorsqu'un decret impérial en ordonna la clôture définitive; c'est là qu'il termina sa carrière, le 2 juin 1812. Sr—d.

MALINGRE (P.-F.), poète de circonstance, naquit en 1756, fut attaché à la commission de l'instruction publique, puis professeur d'histoire et de géographie, enfin employé à la Bibliothèque royale de Paris, dans des fonctions subalternes. Ses premiers vers furent composés pendant l'année 1794, en faveur de l'héroïsme fabuleux de deux enfants (Barra et Viala), si ridiculement inventé par Robespierre. Plus tard, Malingre chanta Napoléon, puis Louis XVIII, pour le portrait duquel il composa un distique qu'on vit longtemps à la Bibliothèque royale. Il mourut à Paris le 27 mai 1824. On a encore de lui: I. *Appel à l'Angleterre*, 1792, in-8°. II. *Mémorial anglais, ou Précis des révolutions d'Angleterre jusqu'à nos jours*, en 350 vers, 1796, in-8°. III. *Ode sur le premier consul*, 1802, in-12. IV. *Carmen de rebus egregiè gestis domi, a Napoleone Augusto*, in-8°. V. *La naissance de Titus* (vers à l'occasion de la naissance du roi de Rome, imprimés dans les *Hommages poétiques* de Lucet et Eckard). Malingre a publié, sous le voile de l'anonyme : *Le Duel de Niort*, ou *Histoire d'un plaisant mariage, petit poème dédié aux amateurs de la gaîté française*, etc., 1803, in-12. — *Cours élémentaire et préparatoire de géographie, en vers*, Paris, sans date, in-4°. M—dj.

MALLARD ou **MAILLARD** (Jean), poète français, oublié par la plupart de nos biographes, était né dans le pays de Caux, vers la fin du XVe siècle. A la tête de ses ouvrages, il se qualifie poète du roi, *son écrivain*, et outre cela, conducteur des eaux, sources et fontaines. Le prince dont il était poète et secrétaire ne peut être que François Ier; cependant Marot, qui devait l'avoir connu particulièrement, n'a pas daigné le nommer une seule fois dans ses vers. Le seul ouvrage imprimé de Mallard est intitulé: *Le premier recueil des OEuvres de la Muse cosmopolite, laquelle par ses arts gentilz guérit toute ladrerye et appaise la douleur de la goutte en vingt-quatre heures*, Paris, Jean Loys, sans date (vers 1535), in-8°, petit vol. très-rare. C'est une espèce de thérapeutique, précédée d'une paraphrase harmonique de *l'Oraison dominicale*. On lui doit encore: *Description de tous les ports de mer de l'univers, avecque sommaire, mention des conditions différentes des peuples, et adresse pour le rang des vents propres à naviguer*. Cet ouvrage, en vers de dix syllabes rimant deux à deux, est dédié au roi par une épître également en vers. Une copie in-4° de ce poème, d'une belle écriture, est mentionnée dans le *Catal.* de La Vallière, n° 2940. W—s.

MALLARMÉ (François-René-Auguste), conventionnel, né en Lorraine vers 1756, était un avocat médiocre avant la révolution. Il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, et fut nommé en 1790 procureur-syndic du district de Pont-à-Mousson, puis député à l'Assemblée législative, par le département de la Meurthe, où il vota avec la majorité révolutionnaire; mais fut peu remarqué. Député en 1792 à la Con-

rention nationale par le même département, il y siégea dès le commencement à côté des plus ardents montagnards. Dans le procès de Louis XVI, il s'exprima en ces termes : « Louis a » été cent fois parjure ; le glaive de » la justice s'est promené trop long- » temps sur sa tête sans le frapper. « Il est temps que les représentants » de la nation française apprennent » aux autres nations que nous ne met- » tons aucune différence entre un roi » et un citoyen. Je vote pour la » mort. » Il vota aussi contre l'appel au peuple et contre tout sursis à l'exécution. Le 1er mai suivant il prit avec beaucoup de violence contre Debourges (*voy.* ce nom, LXII, 192), le parti de la populace des faubourgs qui venait insulter la Convention en lui demandant du pain, et préparait ainsi la révolution du 31 mai. Dans cette journée célèbre, Mallarmé se trouvait président. Il participa, en cette qualité, de tout son pouvoir à la proscription des Girondins. Au commencement de 1794, il fut envoyé dans les départements de la ci-devant Lorraine, sa patrie, et il y fit arrêter beaucoup d'habitants, entre autres l'infortuné Boller, ancien administrateur du département de la Moselle, qui fut conduit à Paris par ses ordres, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, pour avoir signé une protestation contre le 20 juin 1792. Mallarmé passa, à la fin d'août, à l'armée de Rhin et Moselle, d'où son opposition à Saint-Just et Lebas le fit rappeler. En janvier 1794, il appuya le système des taxes révolutionnaires, et voulut qu'on en rapportât aux *Sans-culottes* sur leur assiette et leur perception. Il lutta pourtant contre Robespierre, quand il le vit près de tomber, et se réunit, le 9 thermidor (27 juillet 1794), à ceux dont les efforts parvinrent à renverser le tyran. Après cet événement, les dénonciations se multipliant contre lui, il devint plus assidu à la société des Jacobins, alors seul asile des terroristes, et il chercha à les opposer au parti réacteur qui se fortifiait chaque jour, se plaignit à la Convention de l'avilissement des députés par la multitude de dénonciations dont ils étaient l'objet, et demanda que nul ne pût être accusé en son absence. Il fut lui-même dénoncé le 1er juin 1795, comme prévenu « d'avoir fait des proclamations san- « guinaires dans les départements « de la Moselle et de la Meurthe, et « d'avoir fait périr un grand nombre « d'innocents ; d'avoir arraché aux « femmes les croix qu'elles portaient, « sous prétexte que c'étaient des si- « gnes de fanatisme ; d'avoir mis « tout en réquisition pour sa table, « ses autres besoins, et même les « chevaux de poste, sans jamais rien « payer ; d'avoir créé des tribunaux « composés d'assassins ; d'avoir fait « imprimer que la majorité du peuple « français était mauvaise, etc. » Il fut alors décrété d'arrestation ; mais bientôt amnistié par la loi du 4 brumaire, il devint commissaire du Directoire près l'administration centrale du département de la Dyle. Rappelé après deux ans d'exercice, il passa comme commissaire auprès du tribunal de Namur, et obtint plus tard la place de receveur-principal des droits-réunis à Nancy, qu'il perdit, en 1814, à la première invasion, pendant laquelle il avait consumé presque toute sa fortune à lever des corps de partisans. On trouva dans sa caisse un déficit de plus de trente-cinq mille francs. Bonaparte le récompensa de son dévouement en l'appelant, après le 20 mars 1815, à la sous-préfecture d'Avesne. Lorsque

cette ville tomba au pouvoir des Prussiens, Mallarmé fut arrêté par eux, conduit en Allemagne et enfermé dans la citadelle de Wesel, où il devait passer devant un conseil de guerre, pour s'être approprié, disait-on, une somme d'argent enlevée dans les caisses publiques. Quoi qu'il en soit de cette malversation qui intéressait sans doute fort peu les Prussiens, il est à croire qu'ils n'avaient point oublié la malheureuse destinée des trente-deux jeunes demoiselles de Verdun, que Mallarmé avait fait arrêter en 1793, et traduire devant le tribunal révolutionnaire à Paris, où elles périrent sur l'échafaud pour avoir offert des fleurs et des fruits au roi de Prusse, lors de son entrée dans leur ville en 1792. Quelque influence que dût avoir ce cruel souvenir sur l'opinion des Prussiens, ils ne retinrent pas long-temps prisonnier le bourreau des infortunées Verdunoises. Revenu en France, Mallarmé en fut bientôt expulsé par suite de la loi contre les régicides, et se réfugia dans la Belgique, où on le vit bientôt frappé d'une aliénation mentale à peu près complète. Il rentra néanmoins en France après la révolution de 1830, et y mourut en juillet 1835. — Son frère aîné (*Joseph-Claude*), ancien député de la Meurthe au conseil des Cinq-Cents, se montra, dans toutes les circonstances, quoique zélé partisan de la révolution, aussi sage que modéré. Il fut membre du tribunat, après la révolution du 18 brumaire à laquelle il avait concouru de tout son pouvoir, puis préfet du département de la Vienne et ensuite de celui de l'Indre. B—u et M—d j.

MALLERY (Charles de), dessinateur et graveur au burin, naquit à Anvers en 1576. Il semblerait, d'après ses ouvrages, qu'il ait été l'élève des frères Wierex: sa manière, du moins, se rapproche beaucoup de celle de ces habiles artistes. C'est la même patience dans l'exécution, le même goût; et ce soin précieux qui distingue leurs productions. Mallery, de son temps, jouissait parmi les artistes d'une assez grande considération. Deux fois Van-Dick peignit son portrait, et tous deux ont été gravés par Vostermann et par Morin. Il faisait le commerce d'estampes, et ne se bornait pas à reproduire les travaux des peintres. Il a gravé plusieurs planches d'après ses propres compositions. Ses ouvrages consistent en général en sujets de dévotion, frontispices, ornements de livres et animaux: ils sont nombreux, et l'abbé de Marolles possédait 342 pièces exécutées par lui. Les plus remarquables sont : I. *Le jeune Christ dans un paysage avec deux anges.* II. *L'adoration des rois.* III. *La Cananéenne.* IV. *Un crucifix tenu par un homme entouré de figures allégoriques, qui s'efforcent en vain de lui faire lâcher prise.* Ces 4 figures sont d'après ses propres compositions. V. Une partie des planches représentant *les grandes chasses de Stradan*, gravées en société avec Collaert, les Golles, etc. VI. *L'histoire du ver-à-soie*, sous le titre *Vermis sericus*, d'après Stradan, en 6 feuilles in-4°. VII. Diverses planches de chevaux, pour un livre intitulé : *La cavalerie française*, 1602. VIII. *La fable du meûnier, son fils et l'âne*, d'après Franck, 4 pièces in-4°. Cette suite est très-recherchée. — *Philippe de* Mallery, fils ou du moins élève du précédent, naquit à Anvers, en 1600. On retrouve dans ses ouvrages la même finesse de burin, la même propreté et le même goût que dans ceux de son maître. Il a traité particulièrement des sujets de dévotion, des

frontispices, des ornements et quelques traits d'histoire, d'un dessin correct et dont l'exécution dénote une grande patience. Il a gravé pour la *Description de l'entrée triomphale de Louis XIII à Lyon*, publiée en 1632, un arc-de-triomphe placé dans la rue du Pont. Il est auteur des planches de l'ouvrage intitulé *Typus mundi*, qui parut à Anvers en 1627. Au *verso* du frontispice est un saint Ignace avec le nom de *Mallery* en entier; ce même nom se trouve aussi dans les cinq premières planches de l'ouvrage; dans quelques autres on ne voit ni nom ni marque, et dans le reste il a mis son chiffre formé des lettres M P et D entrelacées. Les épreuves de cette édition sont fort belles. Il en parut une seconde en 1652. Les gravures en ont été retouchées; cependant, il y en a quelques-unes où l'on remarque une grande finesse de burin. On doit encore à ce maître : I. *Le portrait de Jean Lelio, archevêque de Prague.* II. *Un Christ attaché à la croix au bas de laquelle est une table où plusieurs personnes des deux sexes se divertissent,* d'après Vander-Horsh. III. Une suite de 23 pièces intitulée *Ara cœli*, mais dont la première a été gravée par Antoine Wierex. P—s.

MALLÈS (Mme), née DE BEAULIEU, auteur de livres estimés pour l'éducation et l'amusement de la jeunesse, mourut en mai 1825, à Nontron (Dordogne), chez sa fille, où elle vivait retirée depuis deux ans. Ses ouvrages sont : I. *Lucas et Claudine, ou le bienfait et la récompense*, 1816, 2 vol. in-12. II. *Contes d'une mère à sa fille*, 1817, 2 vol. in-12. III. *Le Robinson de douze ans, histoire curieuse d'un mousse abandonné dans une île déserte*, Paris, 1818, in-12 : dix éditions dont la dernière est de 1832. IV. *Contes à ma jeune famille*, Paris, 1819-1829, in-12. V. *Lettres de deux jeunes amies, ou les leçons de l'amitié*, 1820, 2 vol. in-12. VI. *Geneviève dans les bois*, 1820, in-12. VII. *Quelques scènes de ménage*, 1820, 3 vol. in-12. VIII. *Le Labruyère des jeunes demoiselles*, 1821, in-12. IX. *Conversations amusantes et instructives sur l'histoire de France*, 1822, 2 vol. in-12. X. *Instruction familière d'une institutrice sur la vérité de la religion, pour disposer les élèves à la première communion*, Paris, 1824, in-32. XI. *La jeune Parisienne au village*, Limoges et Paris, 1824, in-12. Z.

MALLET (ANTOINE), Dominicain, né à Rennes, en 1593, prit ses degrés dans la faculté de théologie de Paris, devint prieur de Saint-Jacques, et fut successivement vicaire-général de la congrégation de France et provincial de cette congrégation, lorsqu'on l'érigea en province. Il suivit à Blois Gaston de France, duc d'Orléans, et il y mourut en 1663, âgé d'environ 70 ans. On lui doit : I. *Histoire des saints papes, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, docteurs de toutes les facultés de l'université de Paris, et autres hommes illustres qui furent supérieurs ou religieux du couvent de Saint-Jacques de l'ordre des frères-prêcheurs*, Paris, 1634, in-8°. On reproche à cet ouvrage beaucoup de négligences. II. *Discours sur le Rosaire perpétuel*, Paris, 1664, in-24 (Echard, *Script. ord. Præd.*, et le P. Texte, dans une lettre insérée dans les Mémoires de Trévoux, février 1744, p. 217). M. de Kerdanet, dans ses *Notices chronologiques sur les écrivains de la Bretagne*, attribue à Mallet une *Histoire de Séjan*, dont la Bibliothèque de l'ordre des frères-prêcheurs ne fait pas mention. P. L—r.

MALLET, et non Malet (Jean-Roland). On ignore en quel lieu et en quelle année il était né : on croit qu'il était fils d'un menuisier, mais on sait qu'il fut valet de chambre ordinaire de Louis XIV. Une ode extrêmement faible, couronnée par l'Académie française, était son seul titre pour y aspirer, et il n'a laissé aucune autre production littéraire. Mais le contrôleur-général Desmarets (*voy.* ce nom, XI, 206), à qui, en 1715, on offrait le fauteuil de Tourreil, répondit : « J'ai « dans mes bureaux un premier com- « mis à qui cela convient mieux. » C'était Mallet. S'il eut le bon esprit de ne pas rentrer dans la carrière poétique, ce fut pour s'occuper d'un ouvrage vraiment utile à l'histoire, et qui a pour titre : *Comptes-rendus de l'administration des finances du royaume de France, pendant les onze dernières années du règne de Henri IV, le règne de Louis XIII et soixante-cinq années du règne de Louis XIV, avec des Recherches sur l'origine des impôts, sur les revenus et les dépenses de nos rois depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Louis XIV, et différents mémoires sur le numéraire et sa valeur sous les trois règnes ci-dessus.* C'est pendant l'administration de Desmarets et par ses ordres que cet ouvrage fut entrepris. Cet habile ministre, satisfait de la clarté et de la simplicité avec lesquelles Mallet y avait développé toute la matière des revenus, des dépenses et des dettes pendant les trois différents règnes, porta l'ouvrage à Louis XIV, et, sur le compte qu'il lui en rendit, ce monarque accorda à l'auteur une pension de 10.000 livres, dont il jouit jusqu'à la mort de ce prince. Les *Comptes-rendus* sont le produit des investigations et des travaux d'un homme qui a passé trente années comme chef de son administration ; ils sont consultés souvent et avec fruit, copiés et rarement nommés par des financiers qui veulent se parer d'érudition. La première édition parut en 1720, et ils ont été réimprimés par ordre de Necker, avec une préface et des observations de l'éditeur, Paris, 1789, in-4°, de xxv et 430 pages. Mallet mourut le 12 avril 1736, laissant peu de fortune, quoiqu'il eût été toute sa vie dans les finances. E—k—d.

MALLET (Louis-Stanislas), né au Havre le 7 février 1770, débuta, ainsi que les officiers-généraux les plus distingués de la marine, par le grade de mousse, et ce fut comme tel que, du 20 avril 1781 au 2 mai 1782, il fut employé sur la gabarre *l'Écluse*, affectée à transporter des bois de construction des ports de Nantes, Le Havre et Bayonne, à celui de Brest. Après quelques campagnes aux colonies sur différents petits bâtiments de l'État et sur des navires de commerce, il fut définitivement attaché à la marine militaire, et pourvu du grade d'enseigne de vaisseau. Ce fut en cette qualité que, du 13 avril au 14 juillet 1794, il fit, sur la corvette *la Mutine*, une croisière dans les mers du Nord, et, du 15 juillet de la même année au 12 avril 1795, d'autres croisières sur les côtes d'Irlande et dans le golfe de Gascogne. La frégate *la Gloire*, chargée de ces différents services et de l'escorte de plusieurs convois, fut capturée par les Anglais, et Mallet ne recouvra la liberté que le 24 août 1795. Depuis cette époque jusqu'au 27 juillet 1798, qu'il embarqua sur la frégate *la Loire*, commandée par le brave Sagond, Mallet fut employé au service du port de Brest ou à de nouvelles croisières. Dans les cinq combats que *la Loire* soutint, du 12 au 19 octobre 1798, contre

des forces bien supérieures, Mallet, spécialement chargé de la manœuvre, mérita d'être associé à la gloire dont Sagond se couvrit dans cette lutte héroïque. Fait prisionnier comme son intrépide commandant, il revint des prisons d'Angleterre le 16 mars 1799, et embarqua sur la frégate *la Créole*, qui bloqua Oneille où le roi de Piémont avait envoyé des troupes pour favoriser le débarquement des Anglais. Revenu à Brest, il fut presque toujours en croisière dans les environs de ce port jusqu'au 9 novembre 1800, époque de son embarquement comme lieutenant sur le vaisseau *la Constitution*, qui fit, jusqu'au 6 juin 1802, divers voyages de Brest à Toulon et en Égypte, suivis d'une croisière dans la Méditerranée et d'une expédition à Saint-Domingue. Nommé capitaine de frégate le 24 septembre 1803, il fit cinq années consécutives de croisière sur les côtes d'Espagne. Le 14 juin 1808, il prit part, sur *la Cornélie*, à un combat acharné que cette frégate soutint contre une division de chaloupes canonnières anglaises. Forcée de céder devant le nombre de ses adversaires, *la Cornélie* amena son pavillon, et Mallet fut de nouveau conduit sur les pontons anglais. Il réussit à s'en échapper et à gagner le royaume de Maroc, d'où il revint en Espagne. Attaché, le 27 février 1810, au premier corps de l'armée française qui occupait ce pays, il fut employé soit en Espagne, soit à Brest, où il fit l'armement du vaisseau-école *le Tourville* jusqu'au 16 août 1811, qu'il en prit le commandement en second. Sa dernière campagne sous l'empire, se fit à bord de la frégate *l'Atalante*, armée au port de Lorient, au mois de décembre 1812. Il la commanda jusqu'au mois d'août 1814. Nommé capitaine de vaisseau de seconde classe, le 29 octobre de la même année, il fut mis en inactivité le 1er janvier 1816, par suite des nombreuses réductions apportées, à cette époque, dans les cadres de la marine. Rappelé au service actif le 1er novembre 1817, il fut, à deux reprises, attaché à la station des Antilles; et dans ces deux missions, il sut prêter un utile appui à la marine du commerce, et l'une d'elle tourna en outre au profit de l'hydrographie, qui s'enrichit de plusieurs cartes du golfe du Mexique, levées ou rectifiées par ses soins. Après une courte campagne d'évolutions sur *l'Amphitrite*, Mallet, alors capitaine de vaisseau de première classe, fut nommé directeur des mouvements du port de Brest, et en remplit les fonctions jusqu'au 1er janvier 1829, qu'il fut promu au grade de contre-amiral, et nommé, trois mois après, major-général de la marine à Brest. Appelé, dans le mois de décembre de la même année, au conseil d'amirauté, il le quitta, le 20 mars 1830, pour se rendre à Toulon, où, en qualité de major-général de l'armée navale, dirigée contre Alger, il surveilla, sous les ordres de l'amiral Duperré, les préparatifs de cette expédition. On se fera une idée de leur importance en se rappelant que la flotte se composait de cent trois bâtiments de guerre de tous rangs et de cinq cents bâtiments de transport. Toutes les précautions furent prises pour préserver nos marins et nos soldats de l'influence d'un climat destructeur. La rapidite avec laquelle s'opéra l'armement général fut un sujet d'étonnement : avant le 20 avril, tout était prêt. Aucun accident ne contraria l'embarquement, rendu extrêmement difficile par l'encombrement de la ville et du port de Toulon. Là ne se bornèrent pas les services

que Mallet rendit à son pays dans ces circonstances mémorables. Embarqué sur le vaisseau-amiral *la Provence*, devenu ensuite *l'Alger*, il concourut très-activement au débarquement des troupes expéditionnaires. A son retour à Paris, il reprit, au mois d'octobre 1830, ses fonctions de membre du conseil d'amirauté, pour les cesser au mois de janvier suivant, qu'il fut nommé préfet maritime à Lorient. Il y servait en cette qualité depuis le 1er février 1831, quand il succomba, le 7 avril 1833, à une attaque de choléra. Mallet comptait près de 46 ans de service, dont plus de quinze à la mer en temps de guerre. Il était chevalier de St-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur. P. L—T.

MALLET *de Trumilly*, (le baron Antoine-Élisabeth,), né à Paris, le 22 mars 1770, mourut dans cette ville en 1832, victime de l'épidémie qui, à cette époque, y exerça ses ravages. Issu d'une famille parlementaire (1) il fut, dès ses premières années, destiné au métier des armes, et ses études scientifiques l'ayant rendu propre au service de l'artillerie, il devint, à l'école spéciale d'Auxonne, le camarade et l'émule de Napoléon Bonaparte. Cette circonstance qui aurait pu être pour lui une cause de fortune et de faveur, lui fut, au contraire, fort nuisible, parce qu'il eut dès-lors le malheur de déplaire au futur empereur, qui, dans son zèle pour la révolution, s'était, un jour, montré aux yeux de ses camarades, revêtu de l'uniforme national corse. Mallet de Trumilly lui dit, sur un ton fort sévère : « Quand « on a l'honneur d'appartenir au corps « royal de l'artillerie, on doit être « fier d'en porter l'uniforme et ne pas « en porter d'autre. » Bonaparte, sans rien répondre, sortit de la salle d'un air courroucé, et n'oublia jamais cet affront. Mallet émigra en 1792, avec la plupart de ses camarades, et il fit sous le drapeau blanc, toutes les guerres de la révolution. Lorsque les armées des princes furent licenciées, il passa au service de Russie, et ne rentra en France que sous le gouvernement impérial. Se trouvant alors sans ressource, il chercha à reprendre du service dans l'artillerie, et même dans les administrations ; mais il ne put y réussir ; toutes les fois que Napoléon rencontrait son nom sur quelque liste de promotions, il le rayait impitoyablement. Ce ne fut qu'à la restauration, que Mallet de Trumilly obtint enfin, dans l'artillerie de la garde royale, le grade de chef de bataillon, qu'il avait eu à l'armée de Condé. Deux ans après, il fut promu à celui de lieutenant-colonel, avec lequel il se retira du service quelques années plus tard. Pendant ses longs instants de repos, Mallet s'était occupé de son art, et il avait recherché avec soin toutes les améliorations dont le service de l'artillerie est susceptible. Sa nouvelle position le mit à même de produire les résultats de ses études, et le comité d'artillerie accueillit avec faveur différents projets qu'il soumit à son examen. C'est ainsi que, sur ses propositions, des changements reconnus très-avantageux furent apportés dans la construction des affûts de mortier, dans celle de la plate-forme sur laquelle ils reposent, et aussi dans le système de pointage. Il fut également l'inventeur d'un mortier qui a été généralement adopté, dont le tir est plus certain, la portée plus longue, et auquel est resté attaché le nom de son auteur. Enfin le problème du tir de nuit, dont jus-

(1) Son père était président à la Chambre des comptes.

qu'ici plusieurs hommes du métier s'étaient infructueusement occupés, fut résolu par Mallet de la manière la plus satisfaisante. Son système, soumis à de nombreuses épreuves, a constamment offert d'heureux résultats, et les procès-verbaux des expériences faites à Douai, à Metz et à Vincennes, en présence des états-majors de ces différents dépôts d'artillerie, attestent la précision de ce tir nocturne, si avantageux dans l'attaque des places. Lorsqu'il fut en retraite, Mallet de Trumilly, dont l'esprit actif ne pouvait prendre le repos qu'eussent exigé ses blessures et les fatigues de la guerre, s'occupa d'écrire sur l'art auquel il avait consacré toute sa vie. Il inséra, dans le journal *des Sciences Militaires*, une suite d'articles qui témoignent de ses profondes connaissances. Au moment où l'on proposa d'indemniser les émigrés, il publia sur ce sujet une brochure intitulée : *Projet d'indemnité aux émigrés.* Pendant qu'il était dans les rangs de l'armée de Condé, Mallet de Trumilly composa en l'honneur de ce prince une ode qui fut admirée de tous ceux qui la connurent, mais qui, par la modestie de l'auteur, est restée inédite. Mallet de Trumilly était chevalier de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur, et commandeur de l'ordre de Hohenlohe. — Mallet (le baron *de*), d'une famille de Suisse, était parent de Mallet-Dupan, et fut connu dans les premières guerres de l'Ouest sous le nom de *Crécy*. Il commandait pour le roi, en 1799, sur la rive droite de la Seine, et reçut de Monsieur, alors lieutenant-général du royaume, le grade de maréchal-de-camp. Il avait encore le même commandement en 1800, lors de la pacification. Pendant les Cent-Jours de 1815, il fut de nouveau chargé de l'organisation royale en Normandie. Il avait été envoyé en Suisse, en 1814, par Monsieur, avec une mission relative à la conclusion d'un nouveau traité d'alliance entre la France et la Suisse, et d'une capitulation militaire basée sur les rapports qui avaient existé avant la révolution. Les articles de cette capitulation furent signés à Zurich, le 17 déc., avec les députés des cantons d'Argovie, des Grisons et de Vaud. Après le retour du roi, en 1815, Mallet fut nommé commandant du département du Haut-Rhin, et il conserva ce commandement pendant plusieurs années. Il avait été mis à la retraite depuis long-temps lorsqu'il mourut à Paris, le 4 mai 1839. M—D j.

MALMESBURY (James Harris, comte de), diplomate anglais, naquit à Salisbury le 20 avril 1746. Son père était le célèbre auteur d'*Hermès* (*v.* Harris, XIX, 456). Après avoir fait de bonnes études aux universités d'Oxford et de Leipzig, il entra dans la carrière diplomatique, sous les auspices de sir Joseph Yorke, ambassadeur d'Angleterre à La Haye; et, dans la même année (1768), il fut envoyé, avec le titre de secrétaire d'ambassade, à Madrid, où, dès l'année suivante, il remplit temporairement les fonctions d'ambassadeur, quand sir James Gray fut rappelé. Ayant eu occasion de faire preuve d'habileté dans la négociation relative aux îles Falkland, il reçut un témoignage flatteur de la confiance du ministère britannique, par sa nomination aux fonctions de ministre plénipotentiaire près la même cour, puis auprès du Grand-Frédéric, où il resta cinq ans. Ayant passé en 1776, avec le même titre, à Saint-Pétersbourg, il n'y eut pas moins de succès auprès de Catherine II, qui lui fit l'honneur de don-

ner son nom à une de ses filles. En 1783, il revint à La Haye, comme envoyé extraordinaire, et y signa, au nom de l'Angleterre, le 19 avril 1784, un traité avec la Prusse et la Hollande. Il eut ensuite une grande part aux événements qui amenèrent le triomphe du stathoudérat, et la chute du parti révolutionnaire, que soutenait la France. Son habileté dans toutes ces circonstances fut récompensée, de la part de son gouvernement, par la décoration de l'ordre du Bain et par le titre de lord. Le roi de Prusse et le prince d'Orange l'autorisèrent à mettre dans ses armes l'aigle prussienne avec la devise de la maison d'Orange : *Je maintiendrai*. Ces distinctions furent approuvées par son souverain, qui l'autorisa à les accepter. Lord Malmesbury jouissait en paix de ces avantages lorsque la révolution française vint donner à toutes les affaires de l'Europe une si grande activité. Dès le commencement de l'année 1793, l'ancien ambassadeur près la cour de Berlin y fut envoyé de nouveau, et, voyant combien cette puissance était peu disposée à faire une guerre franche et active, il lui proposa des subsides considérables qui furent acceptés par un traité signé à La Haye le 19 avril 1794, et en conséquence duquel la Prusse dut entretenir sur le Rhin, pour la défense de l'Allemagne et de la Hollande, une armée de 63 mille hommes, et recevoir plus d'un million de livres sterling par an. On sait comment la Prusse remplit les conditions de ce traité, et à quel point elle se joua de ses engagements avec l'Angleterre, surtout avec la Hollande, si gravement compromise, et qui ne tarda pas à être envahie, sans recevoir le moindre secours de ceux qu'elle avait payés si chèrement. Certes, ce ne fut pas la faute de Malmesbury, qui fit aux ministres prussiens les plus fortes représentations, et qui se rendit plusieurs fois au quartier-général de Moellendorf et de Kalckreuth (*voy.* ce nom, LXVIII, 390), où il eut avec ces deux généraux de vives discussions; mais ce fut inutilement; ils ne firent pas un mouvement pour secourir leurs alliés, et, lorsque les commissaires anglais passèrent en revue leur armée, qui, selon le traité, devait être composée de 63 mille hommes, ils furent fort étonnés d'en trouver à peine trente mille. Malmesbury rendit un compte exact de tout cela à son gouvernement, et ses dépêches donnèrent lieu à de grands débats dans le Parlement anglais, ce qui n'empêcha pas les Prussiens de rester immobiles, de laisser envahir l'Allemagne, la Hollande, et l'année suivante de faire leur paix avec la république française. Lord Malmesbury retourna en Angleterre, avec l'honorable mission de conduire à l'héritier du trône la princesse Caroline de Brunswick, dont il avait négocié et conclu le mariage. Il ne reparut sur la scène politique qu'au mois d'octobre 1796, quand le cabinet de Saint-James le chargea d'une mission fort importante en apparence, mais qui fit beaucoup plus de bruit qu'elle n'eut de résultats. S. M. Britannique l'ayant nommé son ministre plénipotentiaire près du Directoire de la république française, il se rendit à Paris pour traiter de la paix avec cette puissance. Après quelques explications préliminaires, qui annonçaient de part et d'autre trop d'éloignement pour qu'on pût se flatter de voir la paix renaître entre les deux nations, lord Malmesbury reçut du gouvernement français la brusque

injonction de quitter Paris dans quarante-huit heures. Il reprit aussitôt la route de Londres, et ne reparut plus qu'en 1797, époque où les deux puissances semblèrent vouloir renouer les conférences. Lord Malmesbury ayant été de nouveau choisi par sa cour, arriva, le 30 juin, à Lille, où se rendirent également les envoyés de France, Maret et Letourneur. Mais ces négociations furent aussi infructueuses que les précédentes, et lord Malmesbury repartit pour l'Angleterre aussitôt après la révolution survenue dans le gouvernement français, le 18 fructidor (4 septembre 1797). Ces négociations ne produisirent guère que des plaisanteries et des caricatures sur l'envoi multiplié des courriers que dépêchait Sa Seigneurie, à la moindre difficulté, sous prétexte de consulter sa cour. Ce qui prouve que ces moyens dilatoires étaient bien selon ses instructions, c'est qu'à son retour, le roi lui témoigna sa satisfaction en l'élevant, le 29 décembre 1800 à la dignité de comte, de lord-lieutenant, et de garde des archives du comté de Southampton. Comblé ainsi de toutes sortes de faveurs, lord Malmesbury vécut dans la retraite, ne s'occupant plus que de littérature, jusqu'au 21 novembre 1820, où il mourut à l'âge de 73 ans. On a de lui : I. *Introduction à l'histoire de la république de Hollande*, de 1777 à 1787, in-8°, 1788. II. *Œuvres de James Harris, avec une Notice sur sa vie et son caractère, par son fils*, 2 vol. in-4°, 1807. — Son fils aîné, né à Saint-Pétersbourg, qui lui a succédé dans la pairie, a été long-temps membre de la Chambre des Communes. M—D j.

MALMY (Pierre-François-de-Paule), fondateur de la Trappe d'Aiguebelle, connu en religion sous le nom de *père Étienne*, naquit à Reims, le 4 sept. 1744. Le lendemain de sa naissance, on le porta au couvent de la congrégation de Notre-Dame, où une de ses tantes était sœur converse. Cette bonne fille, en l'élevant contre une image de Saint-Vincent-de-Paul : « *Grand saint*, dit-elle, *je mets ce petit enfant sous votre protection.* » Cette action, qui lui a été rappelée, lui fut toujours précieuse et entretint en lui une grande dévotion pour ce bienfaiteur de l'humanité. Son père, chantre d'une collégiale et d'une petite paroisse de la ville, lui apprit à lire et le confia ensuite aux frères des écoles chrétiennes, qui, lui reconnaissant de l'intelligence, le recommandèrent aux chanoines de Sainte-Balsamie. Ceux-ci le firent entrer, comme patricien ou boursier, au collège de l'Université, où il était nourri, entretenu, et recevait l'éducation qu'on donne aujourd'hui dans les petits séminaires. Le jeune Malmy se distingua dans toutes ses classes par son application et ses études profondes. Ordonné prêtre en 1769, il fut envoyé desservir la cure de Mareuil-sur-Aï, dont le curé avait encouru les censures ecclésiastiques. Il s'y comporta de manière à gagner la confiance des paroissiens et même celle du prêtre que l'archevêque avait suspendu de ses fonctions. Quatre ans après, il fut placé à la cure de Perthes-lès-Hurlus, alors du diocèse de Reims et aujourd'hui de celui de Châlons. Trop peu occupé dans cette paroisse qui comptait à peine 420 âmes, mais effrayé de la responsabilité des fonctions pastorales et se sentant porté à la vie religieuse, Malmy entra, en 1778, à la Chartreuse de Mont-Dieu, dans le diocèse de Reims. Il y était depuis quelques mois, quand une maladie dont il

fut atteint l'obligea d'en sortir. Il quitta le cloître et revint dans sa paroisse : toutefois, n'abandonnant pas son projet, il prit sur la Trappe tous les renseignements qui lui étaient necessaires, écrivit à l'abbé, qui lui répondit que sa première tentative ayant été infructueuse, le bien qu'il faisait dans sa paroisse devait l'y retenir. Il s'y résigna, mais ne pouvant plus rester à Perthes, il accepta la cure de Prouilly. Plus près de Reims sur les bords de la Vesle, dans un pays plus fertile, plus beau que les plaines arides de la Champagne, il regretta la bonhomie de ses anciens paroissiens, sans pourtant négliger les devoirs qui devaient l'attacher aux habitants de Prouilly. C'est au milieu des soins multipliés qu'il prenait constamment pour le bonheur temporel et spirituel de son troupeau, qu'il fut réveillé le 21 août 1785, par les cris lamentables qui se firent entendre dans le village. Le meunier de Cuissac, nommé Detouche, sa femme, ses trois enfants et deux gardes-moulins, venaient d'y être assassinés par Niquet, Dargent et La Haute-Maison (1). Qui pourrait dépeindre la douloureuse et pénible position de ce bon curé? Inconsolable lui même d'un si grand crime, il se multiplie, pour ainsi dire, afin de porter des secours spirituels aux victimes pour lesquelles il croit entrevoir une lueur d'espérance, aux autres des remèdes qui peuvent les rappeler à la vie, à tous des consolations. Il tâche d'essuyer leurs larmes et de rappeler leurs esprits éperdus. Il était à peine remis d'un si grand coup, que les bruits sinistres d'une révolution dirigée contre le trône et l'autel, vinrent jeter de nouveau la tristesse dans son âme. Dès-lors il redoubla de sollicitude pour ses paroissiens, les fortifia dans la foi, et les prémunit contre les doctrines qui, de la haute société, commençaient à inonder les campagnes. L'Assemblée nationale en décrétant, le 25 octobre 1790, le serment quelle exigeait des prêtres pour le maintien de la constitution civile du clergé, décrétée par elle le 22 juillet, faisait assez voir le peu de temps que les pasteurs fidèles à leurs devoirs avaient encore à rester dans leurs cures. Nicolas Diot (*v.* ce nom, LXII, 499), élu évêque constitutionel de la Marne, présidait à Reims, le 22 mars 1791, l'assemblée électorale du district, qui nomma à toutes les cures, et à la fin de juin, les vrais pasteurs étaient chassés de leurs églises et remplacés par des *intrus*. Ce fut le jour de la Trinité, au moment où Malmy se disposait à dire sa messe, que l'intrus entra dans l'église. Arraché de la sacristie, le bon curé fut contraint de sortir, et se retira à Reims, chez un chapelain de la cathédrale, avec d'autres ecclésiastiques non assermentés, qui célébraient les saints mystères dans l'une des chapelles de Notre-Dame, accordée par la fabrique de cette paroisse, ce qui dura jusqu'aux massacres de Reims, des 3 et 4 septembre 1792, au même instant que ceux de Paris. Dans la première de ces fatales journées, quatre prêtres, les abbés de Lescure et le Vachères, chanoines de l'église de Reims, Romain, curé du Chesne-le-Populeux, et Alexandre, chanoine de Saint-Symphorien, tombèrent sous les coups des assassins; et le lendemain, le vénérable curé de la paroisse de Saint-Jean, ami particulier de Malmy, Charles-Étienne Paquot, et le curé de Rilly, l'abbé

(1) Ces malheureux subirent la peine de mort le 21 janvier 1786, et la grande Jeannette, leur complice, en avril suivant.

Sugny, vieillard plus qu'octogénaire, reçurent également la mort. Après de telles horreurs, tous les prêtres qui s'étaient cachés pour se soustraire au même sort, se hâtèrent de quitter Reims : quatre-vingt-cinq prirent leurs passeports du 6 au 16 du même mois de septembre; l'abbé Malmy prit le sien le 8, pour Namur, où plus de trente le suivirent. Mais l'armée française, ayant ensuite envahi la Belgique, les força d'aller chercher l'hospitalité dans l'évêché de Munster. Malmy, fixé dans la ville de ce nom, vivait avec deux de ses amis, les abbés Legros, principal du collége de Reims, et Delaunois, curé d'Orainville, quand ses éminentes vertus le firent distinguer de Mlle Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, qui voulut l'avoir pour confesseur. Plus attaché au monde, il aurait pu profiter de la connaissance de cette princesse, pour quelques avantages particuliers; mais il y avait renoncé depuis long-temps. Ayant rencontré à Bruxelles, chez les dominicains, plusieurs trappistes, il sentit renaître en lui le désir qu'il avait de se mettre au nombre des enfants de saint Bernard, et il ne pensa plus qu'à en chercher les moyens. Dès ce moment, il se mit en rapport avec ces religieux, résolu de vaincre toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à sa vocation; il en demanda la permission à son archevêque, Talleyrand-Périgord, qui, lui aussi, était alors en Allemagne, et qui, connaissant le mérite du curé de Prouilly, ne lui accorda cette permission qu'avec peine. Libre de lui-même, Malmy cacha son départ à ses deux amis, qu'une telle séparation aurait trop affligés, et se levant ce jour-là plus matin qu'à l'ordinaire, il partit en laissant sur sa table une lettre d'adieux, qui leur apprenait sa résolution. Le 5 juin 1794, il reçut l'habit de novice et prit le nom de *frère Étienne*, pour se mettre sous le patronage du troisième abbé de Cîteaux. Bientôt nommé sous-supérieur de la communauté, il en remplissait les fonctions, lorsque les Français vinrent prendre possession de ce pays, en 1795. La Trappe du Sacré-Cœur, établie en Brabant, n'avait pas six mois d'existence que ses fondateurs se virent obligés de l'abandonner, et dans leur fuite ils ne purent même emporter la cloche de leur église. Retirés en Westphalie, ils furent accueillis par les capucins de Munster, et allèrent ensuite à Marienfeld où ils trouvèrent une abbaye de Bernardins. Les enfants de saint Bernard se reconnurent. Mais comme la vie des Bernardins n'était pas la même que celle des Trappistes, ces derniers continuèrent à observer leur règle, et ils formèrent pour ainsi dire deux communautés dans un seul couvent. Le frère Étienne aimait ce dur apprentissage; il le prouva lorsque dom Augustin de Lestrange (*voy.* ce nom, LXXI, 401), pour répondre aux bruits malveillants que sa réforme avait excités, permit à ses religieux de faire connaître ce qu'ils pensaient eux-mêmes de leur état. Sa déclaration montre qu'attaché de tout son cœur à ses nouveaux devoirs, il comprenait toute l'importance de la vie monastique. « Si le témoignage d'un « novice âgé de cinquante ans peut « influer dans le jugement qu'on doit « porter sur le genre de vie qu'ont « embrassé les religieux de la Trappe, « je déclare, devant Dieu et devant les « hommes, que depuis sept ans que « j'ai le bonheur de l'observer, non-« seulement je n'ai été, de ma vie, si « content, mais encore ma santé ne « fut jamais meilleure; et je ne m'es-

« timerai heureux, autant qu'on peut « l'être ici-bas, que, quand je me ver- « rai attaché irrévocablement à cette « réforme. Si les personnes qui la « trouvent trop austère voulaient se « donner la peine de lire, sans pré- « vention, d'un côté la règle de saint « Benoît, et de l'autre le traité des « devoirs monastiques, par le très- « vénérable abbé de Rancé, je pense « qu'elles seraient convaincues, au- « tant que je le suis par la force de « ces preuves, que la réforme de la « Trappe, telle qu'on l'observe au- « jourd'hui, est praticable et n'a rien « de trop austère; que même elle est « nécessaire pour être vraiment dis- « ciple de saint Benoît. » C'est le 15 juin 1795 que le frère Étienne prononça ses vœux; il appartenait entièrement à l'abbaye de la Val-Sainte et il y demeurait en qualité de sous-prieur, avec la colonie souffrante de Brabant. La Belgique restant occupée par les Français, dom Eugène renonça à son couvent du Sacré-Cœur et chercha à s'établir en Westphalie. Le baron Drost de Wischering, frère de l'évêque de Munster, lui en procura les moyens; il recueillit les confesseurs de la foi, abandonna aux Trappistes une terre et un bois près de Darfeld et provisoirement une petite maison pour les mettre à couvert jusqu'à la construction de leur monastère. Ils le construisirent eux-mêmes avec des arbres qu'ils abattirent et des briques que leur donna un habitant du voisinage. Mais que de souffrances eurent à endurer ces pauvres Trappistes pendant tout le temps qu'ils élevaient ce modeste asile, que quelques mois après ils devaient abandonner! Les choses les plus nécessaires à la vie leur manquaient; leur pain était de mauvais seigle ou de sarrasin, et leur boisson de l'eau qu'ils puisaient dans les fossés. Néanmoins aucun d'eux ne se décourageait, le désert n'en était pas moins beau à leurs yeux. Le supérieur et le père Étienne les animaient par leur exemple, et si Dieu les priva des choses les plus importantes, il les récompensa par d'utiles secours, leur donna des amis charitables et leur envoya des hommes qui, lassés de la vie du monde, se joignirent à eux. La communauté de Darfeld venait d'être consolidée, quand une révolution nouvelle troubla et dispersa la Val-Sainte. La Suisse et le Valais ayant été envahis en février 1798 par les Français, dom Augustin se vit contraint de fuir en Allemagne avec les religieux, les Trappistes et les enfants du tiers-ordre, qui ne voulurent pas se séparer de leur maître. Mais comment suffire aux difficultés et aux embarras nombreux qui étaient inévitables? Il lui fallait un homme, un second lui-même pour l'aider et le remplacer au besoin : le père Étienne fut choisi. Sur l'ordre de son supérieur, il quitta Darfeld sans proférer la moindre plainte, mais non sans tristesse; il serra dans ses bras le père Eugène, qui avait reçu ses vœux et dont il était tendrement aimé, lui donna rendez-vous dans le ciel et vint à Constance rejoindre dom Augustin, qui le chargea spécialement de la direction des religieuses: et quand des affaires l'obligeaient de s'éloigner pour quelque temps, le père Étienne le représentait auprès des religieux. Forcés de quitter Constance, il se rendirent à Vienne: de cette capitale, ils allèrent en Russie. La princesse de Condé qui s'y trouvait, avait demandé pour eux l'hospitalité à l'empereur, qui leur accorda deux couvents à Orcha. Dom Augustin en forma deux communautés dont il fit le père Étienne supérieur. Ils traversèrent alors la

Pologne; dom Augustin les quitta pour se rendre à Saint-Pétersbourg, et le père Étienne resta seul à la tête des Trappistes et des Trappistines d'Orcha. Quelque rude que fût le climat de la Russie, ce bon père et les siens seraient restés avec joie dans un asile qu'ils avaient reçu avec reconnaissance; mais au bout de 18 mois le czar, comme l'empereur d'Autriche, retira son bienfait. Paul 1er ordonna à tous les Français de sortir de ses États, et les Trappistes ne furent pas exceptés de cet ordre rigoureux. La Prusse fut le refuge qu'ils choisirent. Les membres des deux communautés s'embarquèrent sur le Bug, et arrivèrent à Thérespol, où le père Étienne jugea prudent d'attendre des passeports. La veille de la Pentecôte, ils furent rejoints par leurs frères de Lithuanie, et réunis, ils partirent pour Dantzig où ils ne restèrent que six semaines. Dom Augustin, cherchant à les rapprocher de la France, les fit embarquer à Lübeck. Un riche négociant luthérien avait équipé à ses frais trois vaisseaux sur lesquels montèrent séparément les religieux et les religieuses, dont le nombre était considérable. Une violente tempête sépara tout-à-coup les trois vaisseaux, les jeta à 20 et 30 lieues l'un de l'autre, et prolongea pendant dix jours une traversée qui se fait en 40 heures par un temps calme. De Lübeck, ils allèrent à Hambourg, où l'on attendit dom Augustin, qui choisit, dans cette colonie de l'Elbe, une petite communauté de sœurs qu'il envoya en Angleterre, et trente religieux qu'il embarqua pour l'Amérique. Le père Étienne demeura à Dribourg en qualité de prieur. Ce n'était là encore qu'un établissement provisoire: le calme rétabli en Europe, la Suisse évacuée par les Français, la France pacifiée au dedans et réconciliée avec l'église, rendaient à dom Augustin l'espérance de revoir la Val-Sainte et de s'y rétablir. Il en obtint la permission en 1802. Mais le roi de Prusse devint aussi leur persécuteur; tout en confirmant aux Trappistes de Velda et de Dribourg le droit de resider dans ses états, il leur défendit de recevoir des novices. Le père Étienne fut contraint d'émigrer pour la septième fois. Il aurait bien voulu retourner à Darfeld, mais dom Augustin, qui avait besoin d'un prieur tel que lui, le fit venir à la Val-Sainte. Il gouverna cette maison pendant les absences de cet abbé, qui alla fonder de nouvelles communautés en France et en Italie; il y donnait l'exemple de la régularité, de la mortification et de la charité la plus parfaite, quand Napoléon, de bienveillant qu'il avait été à leur égard, devint leur persécuteur. Pendant la captivité de Pie VII, il exigea des Trappistes un serment contraire à leur foi. Ils résistèrent, et l'ordre entier fut enveloppé dans la disgrâce du souverain pontife. Dom Augustin fut poursuivi et ne trouva de refuge qu'en Amérique. Tous les monastères de la Trappe furent supprimés, les supérieurs traduits devant des commissions militaires, les biens séquestrés et les religieux renvoyés dans leurs familles. La Val-Sainte, située hors de France, devait se croire hors d'atteinte, mais l'empereur ordonna au canton de Fribourg d'en chasser les moines. La crainte l'emporta, la Val-Sainte fut dissoute et les biens vendus. Le père Étienne ne put se résoudre à quitter sa chère solitude, devenue la succursale d'une paroisse voisine: il demanda et obtint de la desservir comme chapelain, et conserva auprès de lui un frère convers en qualité de do-

mestique; le père Cellerier, qui était resté pour régler les affaires de l'ordre, trouva aussi le moyen de demeurer avec son ancien prieur. Ainsi la Trappe, réduite à trois hommes, subsista en dépit de toutes les puissances ennemies. Enfin la chûte de Napoléon ramena les Trappistes à la Val-Sainte; le canton de Fribourg avait bien révoqué ce qu'il avait fait trois ans plus tôt; mais il voulut à son tour détruire la Trappe en s'opposant à l'admission des novices, et le père Étienne rentra en France. Dom Augustin revenait d'Amérique: impatient de rendre à son pays le bienfait de la vie monastique, il obtint facilement des Bourbons le droit de fonder dans le royaume autant de communautés de son ordre qu'il pourrait. Il racheta la Trappe primitive, d'où il était parti pour la Suisse, cette maison de Rancé et de saint Bernard à qui il appartenait si bien de devenir le chef-lieu de l'ordre. Il chercha également dans le Midi une maison convenable, et fit l'acquisition d'Aiguebelle, lieu d'une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux. Les Trappistes d'Angleterre se fixèrent à Melleray, diocèse de Nantes; ceux d'Amérique à Bellefontaine, diocèse d'Angers; quant à ceux de la Val-Sainte, divisés en deux parties, la première alla rejoindre dom Augustin à la Trappe du Perche, et l'autre, sous la conduite du père Étienne, devait occuper Aiguebelle. La réforme de dom Augustin de Lestrange n'avait pas été approuvée du Saint-Siège. Le père Étienne en éprouvait quelque inquiétude; il consulta le nonce apostolique, qui le tranquillisa en lui répondant que Pie VI avait loué l'institut de la Val-Sainte, comme Innocent XI avait autrefois loué et recommandé les constitutions de l'abbé de Rancé. C'était tout ce qu'il fallait; mais une autre chose le troublait, c'était, suivant lui, son incapacité pour cette nouvelle fondation: aussi fit-il prier dom Augustin d'envoyer à Aiguebelle un homme plus habile, parce qu'il n'était bon à rien, disait-il, ni pour le temporel ni pour le spirituel. En attendant, il quitta la Val-Sainte pour obéir aux ordres de son supérieur avec six frères et quatre convers profès. Il les envoya devant lui parce qu'il voulait faire sur la route une collecte. Un soir il vint frapper à la porte de M. de Lestrange, frère de son abbé: c'était à la campagne, au mois de janvier, à neuf heures du soir. On refusait d'ouvrir; on lui demanda son nom: *Je suis le frère Étienne*, répondit-il, mais on ne connaissait pas le père Étienne dans cette maison, et l'on craignait d'y introduire un malfaiteur. A la fin on lui ouvrit et on lui donna à souper et un lit. Le lendemain, M. de Lestrange lui ayant remis une offrande, il se retira sans être ni mécontent ni surpris de cette réception. Lorsqu'il entra, en 1816, à Aiguebelle, le père Étienne, âgé de soixante-douze ans, n'avait avec lui que six compagnons: lui seul était prêtre. L'ancienne abbaye, rachetée 22,000 francs, était toute délabrée; l'église, autrefois si belle, avait été ruinée par la négligence, et les bâtiments se trouvaient dans un état déplorable. La Providence vint à leur secours: elle leur envoya des hommes bien disposés et que la pauvreté n'effrayait pas; il en fit de bons religieux, des prêtres, et les aumônes leur arrivèrent. Comme cela n'était pas encore suffisant, le père Étienne eut recours aux quêtes, et, monté sur un âne, il alla jusqu'à Viviers, parcourut le Dauphiné, le Languedoc et la Provence, en vrai disciple de Jésus-Christ, recevant avec autant de grâce les af-

fronts que les bons procédés, le denier de la veuve que l'offrande du riche. Il donnait l'exemple du travail, qu'il pratiqua jusqu'à l'âge de 88 ans. Dès que la maison fut à même de secourir les autres, il reçut les pauvres pendant les trois jours que leur accorde la règle. Les prêtres venaient s'y reposer des fatigues du ministère; les gens du monde y trouvaient l'accueil le plus aimable; la manière gracieuse du père Étienne les ravissait d'admiration. Ils étaient entrés à Aiguebelle par une vague curiosité, et ils en sortaient avec un sentiment d'affection, de reconnaissance. Au dehors comme dans le monastère, il se montrait infatigable, dès qu'une œuvre de charité était possible. Ses vertus étaient si grandes qu'on avait pour lui la vénération la plus profonde, et que ses louanges retentissent encore dans toutes les villes du midi. Le père Étienne put jouir pendant plusieurs années du résultat de ses travaux. Il vit sous ses yeux se rassembler une nombreuse communauté. Aiguebelle a aujourd'hui plus d'habitants qu'aucune maison de l'ordre; toutes les dettes qu'il avait été obligé de contracter, furent payées; de nouveaux bâtiments, ou, pour mieux dire, une nouvelle abbaye fut reconstruite; des terres voisines de la maison furent achetées; des fermes, un moulin, des métiers furent établis pour l'exploitation du sol et pour l'usage de la communauté. La reconnaissance des religieux envers l'auteur de tous ces biens, se manifesta publiquement en 1834. Pendant le gouvernement de dom Augustin, mort en 1827, presque tous les monastères de l'ordre n'avaient eu que des prieurs. Après sa mort, plusieurs maisons demandèrent à être érigées en abbayes. Aiguebelle ne fut pas la dernière à solliciter cette faveur. C'était un bonheur pour cette communauté de conférer à son père, à son fondateur, l'honneur suprême de la hiérarchie monastique. Le père Étienne comprit ce désir; mais il avait quatre-vingt-dix ans, ses forces s'affaiblissaient, et il repoussait la dignité qu'on lui offrait. Mais, obligé de céder aux instances de ses religieux et à celles du père Antoine, abbé de Melleray, il fut élu abbé le 13 août 1834; peu de temps après, la cour de Rome confirma cette élection. La joie de ses frères fut au comble. Pour lui, il ne comprenait pas encore qu'une pareille dignité pût s'abaisser jusqu'à sa faiblesse : *Un pauvre petit enfant de chœur avec une crosse*, disait-il; *mon Dieu, que voulez-vous donc faire de moi?* L'évêque d'Icosie, aujourd'hui évêque de de Marseille, fit la cérémonie abbatiale. La bénédiction fut imposante; c'était la consécration de dix-huit années de persévérance. Le père Étienne s'y montra plein de grâce, de dignité, sans rien changer à ses habitudes de simplicité. Jusqu'à la fin de sa vie, il donna à ses frères l'exemple de la piété et de la modération. Dans ses dernières années, voyant bien qu'il ne pouvait plus administrer, il déposa son titre, donna sa démission en 1837, et rentra dans la vie privée. Il avait désigné pour son successeur son prieur, dom Orsise, qui fut élu le 31 octobre suivant, en présence de l'abbé de la Grande-Trappe, venu pour présider cette élection. Ce fut l'archevêque d'Avignon qui bénit le nouvel abbé. En entrant à Aiguebelle, ce prélat ne put retenir ses larmes, lorsqu'il aperçut, à la tête de la communauté, le père Étienne, qui venait au-devant de lui, tenant par la main son successeur et le présentant à la bénédiction du prélat;

puis, s'agenouillant pour faire son serment d'obéissance. Ainsi commençait pour lui, à quatre-vingt-treize ans, une nouvelle vie. Comme il avait été le plus humble des supérieurs, il fut encore le plus obéissant des subordonnés. L'avant-dernier jour de sa vie, il se fit porter à l'église pour recevoir les sacrements, et adressa quelques paroles à ses frères. Il leur donna sa bénédiction; deux jours après, le dimanche des Rameaux, 12 avril 1840, il rendit son âme à Dieu, en disant aux religieux qui étaient autour de lui : *Aimez-vous les uns les autres.* Nous nous sommes aidés, pour faire cette notice, de la *Vie du R. P. Étienne-Pierre-François-de-Paule Malmy*, qu'a publiée, en 1841, M. Casimir Gaillardin, qui lui-même s'est servi de la notice du père Étienne, rédigée par nous en 1840, peu de temps après la mort du R. P., par l'ordre de l'évêque de Châlons, qui avait prié M. le supérieur du petit séminaire de Reims de lui envoyer des renseignements sur ce sujet.

L—c—j.

MALO, général de la république française, né à Vire, en Normandie, était frère cordelier à Paris avant la révolution. Il jeta à cette époque le froc, endossa l'habit militaire, devint officier de cavalerie, et se trouvait, en 1796, chef de brigade commandant le 21e régiment de dragons au camp de Grenelle, lorsque les jacobins y firent, le 10 septembre, une irruption. On assure qu'il était encore couché quand les révoltés, qui lui en voulaient personnellement, se portèrent à sa tente; qu'il eut cependant l'adresse de se sauver, et, quoique en chemise, monta à cheval, rassembla quelques dragons, et mit sans peine en déroute cette bande qui n'avait ni armes ni chefs. Il ne tarda pas à se rendre plus célèbre encore par la conjuration de La Vilheurnoy, qu'il dénonça à Carnot (*voy.* Villeurnoy, XLIX, 88). Ayant feint, pendant quelque temps, de partager les intentions des chefs de cette entreprise, il capta leur confiance et les fit tomber dans un piége à la caserne de l'École-Militaire, où il tint des témoins cachés derrière des matelas, ce qui fit donner à cette affaire le nom de *conspiration des matelas.* Il fut nommé alors général de brigade, et le député Defermon fit décréter qu'il avait bien mérité de la patrie, quoique, dans les débats, où il avait été appelé comme témoin, il eût été accablé de témoignages de mépris et d'injures par les accusés, et par les journaux royalistes, qui alors, nombreux et puissants, répétaient à l'envi : *Libera nos à malo.* Malgré un tel service, Malo fut réformé en août 1797. Il se rendit alors au palais directorial, et se livra aux invectives et aux menaces les plus graves contre la majorité du Directoire, notamment contre Larevellière, qu'il maltraita de la manière la plus outrageante. On crut que cette démarche hardie avait été provoquée par un parti puissant, et qu'il devait servir Pichegru et la majorité des conseils contre le Directoire; mais il n'en fut rien. Malo rentra dans l'obscurité. Il cessa bientôt d'être employé, et mourut, tout-à-fait oublié, dans les premières années du gouvernement consulaire.

M—d j.

MALOMBRA (Pierre), peintre vénitien, né en 1556, fut élève de Jacques Palma le jeune, mais peut être considéré comme étranger à l'école de ce maître. Il n'a rien fait de maniéré, et, s'il sortit quelquefois de la véritable route, ce fut plutôt par erreur que par système. Sa famille jouissait d'une certaine aisance et lui

procura une bonne éducation. Sa maxime favorite était que l'on doit préférer l'honneur au gain, et il y conforma toute sa vie. Il avait reçu quelques leçons de Salviati, et les conseils de ce maître lui donnèrent un bon goût de dessin. La douceur et la tranquillité de son caractère lui permirent de donner à ses ouvrages un fini plus précieux que n'avaient coutume de le faire les peintres de son temps. Dès sa première jeunesse, il avait cultivé la peinture, mais seulement comme amusement. Des malheurs imprévus ayant détruit sa fortune, il trouva une ressource dans son talent. Le sénat de Venise l'employa à la décoration du palais du doge. Il réussit singulièrement dans le portrait et dans les tableaux de demi-proportion. On voit à Saint-François-de-Paule quatre tableaux où il a représenté divers miracles de ce saint. La précision des contours, la grâce, l'originalité des poses et de l'expression feraient douter qu'il sortît de l'école de Palma, ou du moins qu'il travaillât à cette époque. Il avait aussi beaucoup de talent pour peindre l'architecture et les perspectives. On estime particulièrement les tableaux où il a peint *la place St-Marc* et *la grande salle du Conseil*, et dans lesquels il a représenté des cérémonies sacrées et civiles, telles que processions, réceptions, audiences, etc. Malombra mourut à Venise en 1618. P—s.

MALSEIGNE-GUYOT (le chevalier de), gentilhomme de Franche-Comté, commença à servir dans le régiment de Bauffremont, où il devint capitaine. Réformé à la paix de 1763, il passa à Saint-Domingue, en qualité d'aide-de-camp de Belzunce. Après la mort de ce général, il revint en France et fut nommé capitaine dans les carabiniers. Il y devint ensuite aide-major, major-général, et enfin commandant du corps. Appelé, en 1788, au grade de maréchal-de-camp, il se retira dans sa province, mais il fut chargé, en 1790, d'aller, comme inspecteur, recevoir les comptes de la garnison de Nancy, et y trouva les têtes très-échauffées par l'esprit révolutionnaire. Cependant il parvint à régler ces comptes, du moins en apparence; mais quand il voulut sortir du quartier, le factionnaire l'en empêcha, en le menaçant de sa baïonnette. Il mit aussitôt l'épée à la main, blessa la sentinelle et un grenadier. Environné alors de plusieurs soldats, il cassa son épée en résistant; mais en ayant arraché une autre à celui qui se trouvait le plus près de lui, il se fit jour au travers de cette soldatesque, et sortit du quartier. Les esprits parurent se calmer un moment, et il se rendit à Lunéville pour vérifier les comptes des carabiniers; un détachement du régiment du roi, infanterie, et de mestre-de-camp, cavalerie, l'y suivit de près. Il espérait maintenir les carabiniers; mais il se vit bientôt livré par eux et conduit en prison à Nancy. Il montra une fermeté rare entre les mains des rebelles, et fut ensuite délivré par le marquis de Bouillé, qui se porta sur cette ville avec un corps de troupes. Bientôt forcé d'émigrer, le général Malseigne fut parfaitement accueilli par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, qui se l'attacha avec le titre d'aide-de-camp et une pension de 4,000 fr. Malseigne fit la guerre en cette qualité et suivit le roi à Berlin. Mais ce monarque ayant signé la paix avec les Français en 1795, Malseigne l'aborda avec sa franchise ordinaire et lui dit : « Sire, « j'ai l'honneur de vous remercier de « vos bontés : vous avez fait la paix

« avec la république française, mais « je n'ai pas fait la mienne. Permet- « tez-moi d'aller joindre M. le prince « de Condé. — Monsieur de Mal- « seigne, répondit le monarque, je « vous reconnais là; toujours au che- « min de l'honneur : allez, partez, « vous toucherez partout la pension « que je vous fais. » Plus tard, Malseigne passa en Bretagne, et fut désigné par les membres de l'association bretonne pour remplacer La Rouarie. Revenu en Allemagne, il mourut à Anspach, au commencement de l'année 1800. B—P.

MALTE-BRUN. *Voy.* BRUN, LIX, 337.

MALTHUS (THOM.-ROBERT), célèbre économiste anglais, naquit, le 14 février 1766, à Rookery, près de Doorking, dans le comté de Surrey, d'une des meilleures familles du pays, mais dont il n'était pas l'aîné. De là le parti que prit son père, Daniel Malthus, de lui faire parcourir la carrière ecclésiastique, si lucrative, on le sait, en Angleterre, pour les cadets de riches maisons, s'ils sont adhérents de l'église anglicane. Le choix du maître qui présida, sous l'œil du père, à la première éducation du jeune Robert, dans la maison paternelle, démontre assez que telles étaient surtout les vues de sir Daniel Malthus, grand partisan d'ailleurs des théories philosopliques de l'époque, et l'un des plus enthousiastes admirateurs de J.-J. Rousseau et de Hume, qu'il avait reçus à sa maison de campagne. Son maître était Richard Grave, auteur du *don Quichotte spirituel*. Il est facile de reconnaître l'impression profonde produite par cet ouvrage ou plutôt par la pensée originale et puissante, principe de cet ouvrage, sur l'esprit de l'élève. Ses premières études à la veille d'être terminées en partie, sous cet instituteur habile, à l'académie de Warrington, dans le comté de Lancastre, le jeune Malthus alla les achever ou les perfectionner sous Gilb. Wakefield, et de là se rendit au collége de Jésus, à Cambridge (1784), où, quatre ans plus tard, il prit ses degrés et fut élu membre de la société. Peu de temps après, il fut nommé à une cure du comté de Surrey, et se trouva ainsi fixé aux environs de la résidence de sa famille. Il y revit son père toujours enthousiaste de la philosophie française, et, quelques années après, admirateur de Godwin, qui publiait sa *Justice politique* (1793). Soit besoin d'opposition, soit supériorité d'esprit, soit étude impartiale des faits alors en train de se produire, le fils ne fut pas du même avis; et bientôt la divergence dégénéra en contestations qui devinrent l'occasion pour ce dernier d'une discussion en règle. Les phases du mouvement révolutionnaire en France étaient déjà de nature à renverser bien des utopies; les brillantes théories, fruits de l'imagination des récents continuateurs de Hume et de Jean-Jacques, celles-ci sur la perfectibilité de l'homme, celles-là sur les progrès de la civilisation, ne lui semblèrent pas plus réelles. Frappé surtout de voir cette perfectibilité, ces progrès, lorsqu'ils se manifestent, ne se déployer que dans d'étroites limites, Malthus tourna principalement ses études de ce côté; et bientôt (en 1798) parut son *Essai sur la population, avec des remarques sur les spéculations de Godwin et de Condorcet* (Lond., 1 v. in-8°). On voit que déjà l'auteur s'y est posé cette formidable question : « Nos progrès « en bien-être sont-ils en raison du « progrès de nos besoins »? et déjà est formulée la terrible réponse, qui est

n des éléments de la solution : la population tend à augmenter indéfiniment par progression géométrique; la somme des subsistances n'augmentera pas indéfiniment, et en définitive n'augmente jamais que selon la progression arithmétique. Bien que le principal but de Malthus, dans ce livre, fût de combattre les deux champions de la perfectibilité, sans précisément substituer une doctrine à la leur, cependant la fermeté de méthode, la vigueur de raisonnement avec lesquelles il argumentait contre eux, la multitude de propositions neuves, favorables en général aux classes qui ont en partage la fortune, les existences acquises, et qui, en établissant sur des bases scientifiques des droits dont elles ne croient pas la légitimité aussi solide, firent sensation parmi les hommes du monde et parmi les penseurs; on pressentit en quelque sorte que cet ouvrage allait devenir le point de départ d'une école. Un tel succès et la célébrité qui en résulta, bien que l'Essai eût été publié sous le voile de l'anonyme, obligèrent Malthus à revenir sur son travail, pour l'élever à la hauteur d'un système positif et inattaquable. Voulant l'appuyer de faits nouveaux, il se mit à compulser les documents statistiques de la Grande-Bretagne, à voyager par tous les pays de l'Europe alors ouverts aux Anglais (1799 et 1800). Il commença par visiter le Danemark, la Norvège, la Suède, une partie de la Russie, en compagnie du savant Clarke et de deux autres membres du collége de Jésus. Consignant les faits de nature à l'intéresser, dans un journal où depuis Clarke a puisé beaucoup pour la rédaction de la partie de ses voyages qui concerne l'Europe, Malthus passa en Suisse, en Savoie, et là encore il recueillit nombre d'observations. De retour en Angleterre après cette longue excursion, il mit en ordre les matériaux amassés en tant de lieux différents et dont le formidable ensemble présentait peu de points que la critique pût renverser véritablement, si l'on en excepte cette tendance à l'exclusivité, qui semble faire du théorème découvert le seul fait vrai, le seul qui soit la base de tout l'édifice social, la clef de toutes les difficultés. Mais cette espèce d'exagération à laquelle il est difficile d'échapper pendant la lutte, et tant qu'il s'agit de faire admettre dans le sanctuaire une vérité à laquelle des antagonistes veulent tenir la porte fermée, n'était ni forte, ni dangereuse chez Malthus. « Il est très-possible, » répondait-il a un de ses critiques, « qu'ayant trouvé l'arc trop courbé « d'un côté, j'aie été porté à le trop « courber de l'autre dans la vue de « le rendre droit; mais je serai tou- « jours disposé à retrancher de mon « ouvrage ce que des juges compétents « auront signalé, comme tendant à « empêcher l'arc de se redresser, etc. » Son travail, dès-lors complet, parut en 1803. Généralement on le regarde comme une deuxième édition de l'*Essai*; en réalité, c'est un ouvrage presque entièrement neuf quant à la rédaction et aux développements, mais où il a voulu garder de longs passages capitaux de l'Essai, et dont toutes les idées fondamentales, qui font l'originalité et le caractère du livre, avaient déjà été émises. Il le signa. Du reste il y avait long-temps déjà que son nom n'etait plus un mystère. Cette publication le posa définitivement comme chef d'école. La violence des attaques, les unes provenant de ce qu'on ne l'avait pas compris, les autres prouvant tout

simplement qu'on ne voulait pas de vérités contrariantes, ne servirent, comme bien on le pense, qu'à mieux établir sa célébrité. Toutefois, on ne peut nier que quelques-unes des critiques adressées, soit à d'imprudentes conclusions qu'il est possible de tirer de son ouvrage, soit à l'absence de restrictions du principe, ne fussent justes. Mais là n'est pas la question. Dès 1804, Malthus avait été nommé professeur d'histoire et d'économie politique au collége spécial pour l'éducation des employés de la Compagnie des Indes. Il n'y démentit point sa réputation; et la solidité de son professorat acheva de rendre son nom plus qu'européen. Toujours au courant de tout ce qui intéressait l'économie politique, il était consulté comme un oracle par ses adhérents, dont le nombre augmentait de jour en jour. Quoique whig inébranlable, il comptait beaucoup de tories parmi eux; et en réalité les principes qui avaient fait sa célébrité convenaient à ceux-ci au moins autant qu'à ceux-là. Mais exploités, ou appliqués exclusivement par le torysme, ils eussent couru risque de revêtir la physionomie sèche et triste, impitoyable et despotique qu'on leur attribua trop généralement d'abord, et dont il faut avouer qu'ils offrent souvent l'apparence. Mais la vérité, la vérité sur le compte de l'homme, est-elle toujours riante? Finalement, après avoir vu long-temps son opinion bien loin du pouvoir, ses conclusions bien loin de passer à l'état de loi, Malthus vécut assez pour en voir le triomphe. L'avènement de Guillaume IV (1830) ne tarda point à confier aux whigs, la grande mission de modifier la constitution britannique; et en 1834, après une enquête dont les résultats confirmèrent la plupart des propositions énoncées par Malthus, les lois relatives au paupérisme furent réformées par le parlement. C'était là une victoire personnelle. L'abolition des bourgs-pourris, l'admission de nouvelles communes aux privilèges électoraux, l'abaissement de leur politique, étaient des idées communes à tout un parti, et n'avaient que peu ou point de rapport à l'économie politique. La grande question de subsistances des pauvres, au contraire, avait été soulevée et débattue, éclaircie et formulée par lui. C'est donc lui qui était le premier auteur du bill, détruisant ou restreignant les primes données à l'imprévoyance ou à la fainéantise, et connues de l'autre côté de la Manche sous le nom de *taxe des pauvres*. Très-certainement aussi son ouvrage contribua beaucoup à la défaveur qu'a toujours trouvée en France, depuis trente ans, l'idée d'un semblable impôt. Malthus garda sa chaire au collége des Indes jusqu'à son dernier moment; bien que septuagénaire, il offrait toujours l'apparence de la vigueur et de la santé. Quelques semaines avant sa mort, au milieu de décembre 1834, il partit pour Bath, afin d'aller passer les fêtes de Noël avec ses enfants. A peine arrivé, il se sentit indisposé; une maladie du cœur le réduisit à garder le lit, et le 29 du même mois, il n'existait plus. Malthus était un des cinq associés libres de l'académie des sciences morales (de l'institut de France), où il a été remplacé par Schelling. Son caractère était un reflet de son genre d'esprit et de talent. Juste, simple, tempérant, prudent, toujours d'humeur égale, on devinait, à le voir, qu'il devait, dans les considérations scientifiques, apporter le même besoin de netteté, d'impartialité, de circonspection, de

fixité, de respect pour les faits. Telle est en effet la nature de sa doctrine, liée à jamais à son nom, et dont l'expression remplit son *Essai sur le principe de population*, ou *Exposé des effets passés et présents de l'action de cette cause sur le bonheur du genre humain, suivi de quelques recherches relatives à l'espérance de guérir ou adoucir les maux qu'elle entraîne* (trad. en français par P. et Guill. Prévost, sur la 5me édit.), Genève et Paris, 1824, 4 v. in-8°. (l'ouvrage avait déjà paru en français, Genève et Paris, 3 v. in-8°.) sous un titre peu différent, trad. par P. Prévost, seul. Voici le très-court résumé de cet ouvrage. 1° (comme on l'a vu plus haut) la population tend à s'augmenter et à doubler au moins tous les 25 ans (preuve, les États-Unis), à quadrupler, en 50, à être au bout du siècle seize fois aussi considérable qu'au commencement. Ainsi le nombre de siècles est l'exposant de la puissance de 16, par laquelle il faudrait multiplier la population primitive (1), si rien ne venait arrêter son essor (au bout de quatre siècles par exemple, elle serait 65,536 fois ce qu'elle était d'abord; au bout de huit siècles, c'est par le carré de 65,536, c'est-à-dire par près de cinq milliards, qu'il faudrait multiplier le chiffre primitif). Et cependant il est bien clair que la terre, que la mer, que la nature, dans quelque sens et quelque largement qu'on l'entende, ne multiplieront pas à ce point les subsistances (l'amélioration ne tendra au plus que suivant une progression arithmétique), et on peut imaginer un point au-delà duquel sa tendance cessera entièrement. 2° Il y aurait donc défaut d'équilibre, si les deux tendances sortissaient leur plein et entier effet : mais dans la réalité, l'équilibre se soutient : quelles causes le soutiennent? Évidemment des obstacles à l'essai de la tendance à la population. 3°. Ces obstacles bien étudiés se classent en deux séries, les obstacles (*voulus* ou) *privatifs* suivant le langage de Malthus, les obstacles (*aveugles* ou) *destructifs* : ceux-là consistent dans tout ce que l'individu ou le gouvernement fait systématiquement pour réprimer la population (ces mesures tendent toutes au célibat); ceux-ci se sous-divisent en *misère* et *vices* d'une part, *épidémies* et *guerres* de l'autre (quadruple fléau autour duquel s'en groupent bien d'autres). 4°. Il est de fait qu'en général, plus l'homme est pauvre et bas placé dans l'échelle sociale, plus, s'il est abandonné à lui-même, il cède au principe de population, bien que la répression agisse sans cesse et souvent cruellement sur lui et les siens; il en est de même des sociétés à mesure qu'elles sont plus voisines de l'enfance. De là un double devoir pour les chefs de la société, éclairer un peu les masses, augmenter autant que possible les obstacles privatifs (sans offenser la morale, l'humanité, la liberté). 5°. C'est donc en vain que l'on se berce des rêves de l'âge d'or, des chimères de l'égalité, de l'espoir du bien-être des masses par les établissements de charité ou les taxes des pauvres; et c'est en vain aussi que l'on accuse les gouvernements ou les riches d'être insensibles aux maux du pauvre. L'égalité ne peut subsister dès que le nombre des enfants augmente inégalement. Prise en masse, la classe pauvre, en dépit de tout effort bienfaisant, reste pauvre, parce qu'elle reste imprévoyante, et qu'ici toute augmentation de bien-être pour elle corres-

(1) Le logarithme du coefficient de la population.

pond immédiatement à une augmentation (plus grande peut-être) de parties prenantes. Les richesses de l'univers seraient consacrées à la taxe des pauvres, que le nombre des pauvres dépasserait bientôt la puissance des secours. Des bienfaits plus positifs même (par exemple la découverte d'aliments moins dispendieux) sont devenus des causes funestes. Ces aliments ne devaient être qu'une réserve, ils sont devenus base ordinaire des subsistances : la pomme de terre a triplé la population de l'Irlande. Nous le répétons donc, ce n'est pas faute d'humanité, faute d'entrailles pour les misères que pèchent les riches et les gouvernements : c'est faute de sagesse dans l'humanité. Leurs hôpitaux où tous sont admis sans distinction, leurs distributions en nature, leurs taxes des pauvres, ont fonctionné d'accord avec la tendance à la population, et en sens inverse des obstacles privatifs. Que l'énoncé de ces tristes vérités ne semble pas de la cruauté ! la bienfaisance consiste à rendre heureux un moindre nombre d'hommes et non à provoquer au développement une population qu'elle ne saurait préserver réellement et toujours de la faim, du froid, des privations et de mille douleurs physiques, des peines de cœur, ne fussent-elles causées que par la perte des enfants ; enfin du vice qui règne toujours, où règne l'indigence. Veut-on que le riche cède de son superflu? il existe un moyen simple de satisfaire à ce désir de bienfaisance, si ce n'est point une parole creuse et hypocrite : que le chiffre de la population descende ; que les parties prenantes, moins nombreuses et devenues un peu moins imprévoyantes, dès lors moins à la merci des exigences des maîtres, vendent plus cher leur concours, en d'autres termes, que la main-d'œuvre augmente, voilà en quoi doit consister la vraie charité ; voilà la taxe des pauvres, le reste n'est que charlatanisme et palliatifs illusoires! Bien qu'à cette dernière partie de la doctrine de Malthus, puisse s'opposer une terrible objection (la nécessité d'arriver sur les marchés étrangers en présence de la concurrence avec des prix plus doux), objection qui n'a pas encore été suffisamment réfutée, le reste du système ne souffre guère aujourd'hui de contestation sérieuse. Le fléau que signale Malthus effraie aujourd'hui les yeux de tous. La monstrueuse population de l'Irlande en est l'exemple le plus frappant. C'est ce phénomène qui a produit l'infanticide chinois, c'est ce phénomène qui a fait tant de fois dire par le vulgaire, qu'il faudrait la guerre ; par des hommes plus habiles à périphraser leur pensée, qu'il faudrait *une grande consommation d'hommes*. Ainsi, grâce à l'imprévoyance humaine, nous arriverions à ce déplorable résultat, que la peste, le choléra sont des bienfaits pour l'humanité. L'encombrement des carrières, dans les sphères un peu supérieures, est aussi un symptôme de ce malaise universel, produit par l'excès de population. Malthus aurait encore pu signaler un autre inconvénient de l'ascension désordonnée de la population : c'est la difficulté sans cesse croissante de gouverner une masse d'hommes plus nombreuse sur un espace qui reste le même. Les autres ouvrages de Malthus sont des *Recherches* (An investigation) *sur les causes du haut prix actuel des denrées*, 1800 (anonyme). II. Une *Lettre à Samuel Whitbread sur le bill proposé pour l'amélioration des lois relatives au paupérisme*, 1817. III. *Enquête sur*

la nature et les progrès du revenu et sur les principes qui le règlent, Londres, 1807, in-8°; reproduit en 1815, sous le titre de *Recherches sur la nature*, etc. IV. Une *Lettre à lord Grenville, à l'occasion de quelques observations faites par sa seigneurie, sur l'établissement de la Compagnie des Indes-Orientales, pour l'éducation de ses employés*, Londres, 1813. V. *Observations touchant les lois sur les grains*, 1814 (il y en a eu trois éditions). VI. *Opinion raisonnée* (Grounds of an opinion) *sur les mesures administratives, concernant la restriction de l'importation des grains étrangers*, 1815 (c'est un appendice au précédent ouvrage). VII. *Principes d'économie politique, considérés sous le rapport de leurs applications pratiques* (trad. en français par Constancio), 1820, 2 v. in-8°. Malthus s'était souvent élevé contre la prétention prématurée, disait-il, des économistes, à vouloir embrasser le champ entier de la science et à en rédiger les principes comme définitivement acquis à la science et démontrés: il croyait qu'on ne pouvait encore, sous peine de faire fausse route, que recueillir et classer, étudier et lier les faits sans les assujétir à une règle unique et générale. Il ne se départ point de cette idée dans les *Principes*; et, au lieu d'un exposé complet et méthodique de la science, il donne plutôt des règles générales pour préparer à la pratique. Peut-être s'attache-t-il un peu trop à multiplier les difficultés, tandis qu'il eût dû concentrer les forces de son esprit pour les diminuer. Peut-être aussi abonde-t-il un peu trop dans les idées de Ricardo et incline-t-il vers la subtilité. Cependant sa théorie de la production des richesses est jusqu'ici la meilleure qui ait été donnée. VIII. *Définitions d'économie politique*, 1827. On devine l'esprit de cet ouvrage. En économie politique, comme en mainte autre science, les différences sur les choses proviennent, bien souvent, de ce qu'on n'est pas d'accord sur les mots. Des définitions exactes sont le remède le plus puissant à cette cause d'imperfection. Ce dernier écrit de Malthus se divise en deux parties : dans l'une, il traite des règles générales qui doivent présider à la définition; l'autre est consacrée à l'examen des principales définitions données par diverses écoles des mots les plus usités dans la science, et il finit toujours par faire un choix et en exposer les raisons. C'est indubitablement une des meilleures introductions que puissent lire ceux qui veulent étudier fructueusement une science qui trop souvent jusqu'ici a été le champ-clos des utopies et des querelles de mots. P—OT.

MALTON (Thomas), dessinateur de vues et gravures en aqua-tinta, naquit vers 1750, et florissait à Londres en 1782. L'ouvrage qui a établi sa réputation est un grand traité de perspective, publié en anglais d'après les principes de Brooke Taylor. Ce traité est divisé en quatre livres; c'est dans le quatrième, consacré aux ombres, que l'auteur s'occupe spécialement de la peinture et de l'architecture. Les gravures qui ornent le texte en augmentent beaucoup le mérite; elles représentent les vues des principaux édifices publics de Londres, ainsi qu'un grand nombre de plans de l'invention de l'auteur. Outre cet ouvrage capital, Malton a publié plusieurs suites de *vues* et de *paysages*, en aqua-tinta, parmi lesquelles on remarque particulièrement les deux suivantes : I. *Vues de Londres*, en 8 feuilles grand in-fol. en long, 1782 et 83. II. *Vues de différents pa-*

lais de St-Pétersbourg, avec les places adjacentes, ornées de figures dessinées par Jos. Hearn, grand in-fol. en long, 1789-90. Malton mourut vers 1804.

P—s.

MALZAC (Silvain), médecin du dernier siècle, né à Castres, le 7 mars 1689, fit de bonnes études, et acquit des connaissances aussi profondes que multipliées. Il publia à Toulouse, en 1735, en 1 vol. in-12, des *Réflexions critiques sur plusieurs opérations de physique et de médecine.* Cet ouvrage est bien écrit, et la lecture en est agréable. Dans le chapitre qui traite des moyens de se garantir des terribles effets de la petite-vérole, l'auteur semble avoir deviné l'inoculation et la vaccine. Son ouvrage eut un grand succès, et lui valut les lettres les plus flatteuses de ses confrères. Malzac publia plus tard des *Observations curieuses*, ou *Lettres critiques contre la pratique du bouillon de grenouilles.* Cet opuscule fut imprimé à Utrecht, en 1746, in-8°. Outre ces deux écrits, Malzac en avait composé un troisième *Sur l'ancienneté du bain, et sur les grands soulagements qu'il apporte à tout le monde, surtout aux personnes âgées.* Ce docteur mourut dans sa patrie, le 25 février 1758. — Il laissa un fils, *Marc-Antoine*, qui exerça également la médecine. — Ce dernier eut aussi un fils, *Félix* Malzac, dont la réputation balança celle de son aïeul. Homme aimable et très-instruit, il se déclara l'ennemi du magnétisme, qu'il combattit par tous les moyens. Plus tard, il essaya les méthodes dont il s'était fait l'adversaire, pour rendre à une tendre amie (Mme Balard) une santé que lui refusaient tous les remèdes de la médecine: le vif intérêt qu'il portait à cette dame lui fit entreprendre un grand nombre d'essais qui lui donnèrent un certain ridicule. Après la mort de Mme Balard, Félix Malzac vit sa santé dépérir, et mourut d'une maladie de langueur, le 21 février 1823. il avait fait insérer quelques articles littéraires dans le *Mercure*, et chargé de notes précieuses les livres de sa bibliothèque; mais il n'a fait imprimer aucun ouvrage important.

C—L—b.

MAMIN (J.-G.-A.-P.), l'un des plus fougueux démagogues que l'on ait vus dans les premières années de la révolution, naquit à Bordeaux en 1766. Fils d'un avoué médiocre, il fit de mauvaises études dans cette ville, et s'engagea fort jeune dans un régiment d'infanterie, où il se trouva avec l'huissier Maillard, fameux égorgeur de septembre, ce qui contribua beaucoup, sans doute, dans les premières années de la révolution, à le précipiter vers les mêmes excès (*voy.* Maillard, dans ce volume). Ce fut en vain que son père, le voyant lancé dans cette carrière funeste, se rendit à Paris pour le ramener dans sa famille. Déjà il avait pris part aux journées des 2 et 3 septembre 1792, où tant de victimes furent immolées à la prison de la Force, en même temps que son ami Maillard présidait l'affreux tribunal de l'Abbaye. On prétend que ce fut Mamin qui arracha le cœur de la princesse de Lamballe; mais ce crime atroce a été attribué à d'autres, qui eux-mêmes l'ont rejeté sur Mamin, dont on a fait un bouc-émissaire, comme cela est arrivé trop souvent dans la révolution. Il est sûr que cet homme, dont les crimes ne peuvent pas être mis en doute, a cependant quelquefois rendu des services et montré quelques sentiments humains. Saint-Méard lui rend cette justice, et Fortia de Piles, qu'il sauva d'un très-grand péril, en parle dans

le même sens dans un article de son *Préservatif*. Après le 9 thermidor, Mamin continua de rester dévoué au parti terroriste, et même en 1799, on le comptait encore au nombre des jacobins les plus actifs de Paris. Il fut arrêté vers la fin de cette année, par ordre des consuls, et enfermé à la Conciergerie. Ce n'est qu'avec peine qu'on se saisit de lui, et il se défendit quelque temps avec la dernière vigueur. Il fut alors compris dans le décret de déportation lancé contre plusieurs anarchistes, décret qui ne fut point mis à exécution. Atteint de nouveau par l'arrêté de déportation rendu à la suite de l'attentat du 3 nivôse, dont Bonaparte se vengea sur les jacobins, quoiqu'il sût positivement que le complot était royaliste. Mamin fut déporté aux îles Séchelles, par l'arrêté consulaire, ainsi qu'un grand nombre d'autres démagogues. Il y a sans doute péri, comme la plupart de ses confrères; car, depuis ce temps, on n'a pas entendu parler de lui. M—D j.

MAN (Corneille de), peintre hollandais, naquit à Delft en 1621. Il vint d'abord à Paris, où il demeura un an; puis il se rendit à Rome, et, après un séjour de neuf ans en Italie, il retourna à Delft, où il se fixa. Il y travailla avec assiduité, et le tableau qu'il fit pour la salle des Chirurgiens de cette ville, et dans lequel il a représenté les chirurgiens et les médecins qui y vivaient de son temps, suffit pour le placer au premier rang des peintres de portraits. Il a su y marcher sur les traces du Titien, sans toutefois imiter ce maître d'une manière servile. Son coloris était vigoureux et vrai, et ses figures disposées avec intelligence et naturel. Il a aussi peint quelques tableaux représentant des modes du temps que les amateurs de Delft conservent avec soin, et qui font regretter que le nombre n'en soit pas plus considérable. Man mourut en 1706. P—s.

MANARA (Prospero, marquis), littérateur et homme d'état parmesan, était né, le 14 avril 1714, à Taro, d'une famille patricienne. Dès son enfance, il donna des marques de ce caractère de douceur et de bonté qui lui valut dans la suite le surnom de pacifique. Ses études terminées, il soulagea son père dans l'administration de ses biens, qu'il sut toujours gouverner avec le plus grand ordre, et néanmoins trouva le loisir de s'appliquer à la culture des lettres et des arts, qui firent le charme de sa vie. Il se maria jeune et devint le premier instituteur de ses enfants. Le bonheur qu'il goûtait au milieu de sa famille fut troublé par la guerre qu'occasionna la surunion des duchés de Parme et de Plaisance. Ayant voulu s'opposer aux exactions de quelques soldats français, il fut conduit, avec un de ses amis, en otage à Gênes, où ils devaient rester jusqu'à l'entier paiement de la contribution dont Taro venait d'être frappé. Mais, arrivé devant le maréchal de Richelieu, il plaida la cause de ses compatriotes avec tant d'éloquence, qu'il obtint la remise de la contribution, et fut renvoyé sur-le-champ. Le nouveau souverain de Parme (don Philippe) ayant érigé dans la capitale une Académie des beaux-arts, Manara en fut nommé l'un des conseillers, et, en 1759, ayant remplacé le célèbre abbé Frugoni, dans les fonctions de secrétaire, il prononça, pour la distribution des prix, un *Discours* sur l'architecture, qui fut très-applaudi. Attaché, comme gouverneur, au jeune infant don Ferdinand, il obtint, avec l'affection de son élève, l'estime des courtisans, et fut récompensé de ses

services par la place de majordome ou intendant-général. Depuis, il fut nommé commissaire pour surveiller l'exécution de la belle route ouverte en 1768, et qui communique du Pô jusqu'à Sestri, au travers des Apennins. Devenu conseiller d'État, il fut enfin créé premier ministre, place qu'il remplit avec autant de zèle que de capacité. Ayant, à raison de son grand âge, obtenu la permission de renoncer aux affaires publiques, il se retira dans sa terre à Taro, et consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. Admirateur passionné de Virgile, il avait déjà publié la traduction en vers de ses *Bucoliques;* il entreprit alors celle des *Géorgiques*, et ce travail, si plein de charmes pour le véritable ami de la nature, occupa doucement ses dernières années. Il mourut à Parme, le 2 février 1800, à quatre-vingt-six ans, et fut inhumé dans *Santa-Maria-Bianca*, avec la pompe due à son rang. Il était membre de plusieurs académies, entre autres de celle des Arcadiens, sous le nom de *Tamarisco Alagonio*. Ses *OEuvres* recuillies par Augustin et Dominique Manara, ses deux fils, ont été imprimées à Parme, Bodoni, 1801, 4 vol. in-8°. Le premier contient ses *Poésies :* ce sont des églogues, des canzone, des sonnets. Son panégyriste, le comte Cerati, met les premières à côté des églogues de Virgile, et trouve les autres dignes de Pétrarque. Le second, sa traduction des *Bucoliques*, imprimées séparément, Parme, 1780, in-8°. Le troisième, celle des *Géorgiques;* et le quatrième ses *Discours* sur les arts, avec son éloge par *Filandro Cretense* (nom académique du comte Cerati). W—s.

MANDAR (Michel-Philippe, plus connu sous le nom de *Théophile*), écrivain politique médiocre, et révolutionaire très-enthousiaste, né à Marine (Seine-et-Oise), le 19 sept. 1759, fit d'assez bonnes études sous les auspices de son oncle, qui était oratorien et supérieur à Juilly (*voy.* Mandar, XXVI, 459). D'un caractère vif et d'une imagination très-ardente, il embrassa avec beaucoup de chaleur, dès le commencement, la cause de la révolution. On le vit, dans les journées qui précédèrent le 14 juillet 1789, pérorer dans les groupes et exciter les émeutes. Ce fut lui qui, voyant les régiments suisses commandés par Bezenval, dans le Champ-de-Mars, empêcher que la populace s'emparât des armes déposées aux Invalides, dont elle avait besoin pour attaquer la Bastille, se dévoua et s'exposa au plus grand péril, en allant auprès du général suisse, pour essayer de lui persuader que sa position n'était plus tenable; que les insurgés ayant amené 40 pièces de canons à la barrière des Bons-hommes, il allait être foudroyé et forcé de se retirer. Bezenval crut à ce grossier mensonge; il fit retirer sa troupe et l'arsenal des Invalides fut enlevé par la populace, qui le lendemain s'en servit pour l'attaque de la Bastille. Après un tel service rendu à la révolution, Théophile Mandar en fut considéré comme un des principaux meneurs, et on le vit dans toutes les émeutes, notamment au 14 juillet 1791, dans le Champ-de-Mars, où Bailly et Lafayette firent proclamer la loi martiale et tirer sur les insurgés. Cependant il écrivit dans le *Moniteur* contre le serment des *tyrannicides* que quelques-uns des insurgés avaient prêté dans cette occasion. On le vit encore prendre une grande part aux révoltes du 20 juin et du 10 août 1792. Il était vice-président de la section du Temple à l'époque des massacres de septembre. Prud-

homme rapporte de lui, à cette époque, des faits dignes d'être recueillis par l'histoire. Dans la seconde de ces horribles journées, Mandar se rendit, vers 6 heures du soir, chez Danton, alors ministre de la justice. Tous les ministres, excepté Roland, le président Lacroix et les secrétaires de la législative, Péthion, maire de Paris, Robespierre, Camille Desmoulins, Fabre-d'Églantine, Manuel et plusieurs membres de la commune dite du 10 août, enfin les présidents et commissaires des 48 sections s'y étaient rendus. Les progrès que faisait alors l'armée prussienne, et les massacres qui s'exerçaient dans Paris, étaient les motifs qui les avaient rassemblés. A 7 heures et demie on se réunit dans un grand salon; la présidence fut accordée à Danton, sans aller au scrutin, afin d'abréger. On agita les moyens de sauver Paris, d'éloigner le roi de Prusse. Verdun venait d'être pris. Servan, ministre de la guerre, n'arriva que tard; il parut accablé d'inquiétude, et le seul Danton montra de la présence d'esprit et de la fermeté. « Si de grandes et extrêmes « mesures furent alors prises, dit « Prudhomme, on les doit au génie « révolutionnaire de Danton (1). » Les assassinats se continuaient à l'Abbaye, à la Force, aux Carmes, à Saint-Firmin, à Bicêtre, etc. Mandar osa interrompre la délibération, et dit à Danton : « Toutes les mesures « de salut extérieur sont-elles prises? « — Oui. — Occupons-nous donc à « l'heure même de l'intérieur. » Et élevant la voix, il proposa d'assembler sur-le-champ toute la force-armée; demanda que tous les citoyens présents se formassent en autant de groupes qu'il y avait de prisons où l'on massacrait, et qu'ils se chargeassent, soit par l'ascendant de l'éloquence et de la raison, soit par les moyens d'autorité réunis à la force, d'arrêter, à l'heure même ce torrent de sang, « qui, dit-il, souillerait « pour jamais le nom français. » Sa proposition fut écoutée avec intérêt, mais l'issue encore douteuse des grandes mesures que l'on venait d'adopter, empêcha tous les citoyens présents d'y prendre une part égale, et Danton le regardant froidement, lui dit : *Assieds-toi; cela était nécessaire.....* Plein de son idée, Mandar se retira dans une autre pièce, prit Robespierre et Péthion à part, et leur fit cette seconde proposition : « Robes- « pierre, dit-il, te souviens-tu que, « le 17 août, tu demandas à la barre « de la législative, au nom de la « commune et *sous peine d'insurrec-* « *tion*, que l'on organisât un tribu- « nal pour juger les accusés dans l'af- « faire du 10? — Oui, — Tu n'as pas « oublié que Thuriot écarta la pro- « position, par la raison qu'elle était « accompagnée d'une menace. — Je « me le rappelle, dit Robespierre; « tu vins à la barre; Thuriot fut in- « terrompu : tu improvisas une ha- « rangue véhémente, et obtins l'éta- « blissement du tribunal dont j'avais « sollicité la création. — Ainsi, reprit « Mandar, tu peux juger de mes « moyens oratoires. — Oui, mais au « fait. — Eh bien! si Péthion et toi « êtes de mon avis, Lacroix et les « secrétaires de l'assemblée sont de « l'autre côté, nous allons les préve- « nir; si demain vous consentez à « m'accompagner à la barre, je prends « sur moi de proposer d'imiter les « Romains dans ces temps de crise qui « menacent la patrie, et pour arrêter « sur-le-champ ces effroyables mas-

(1) On sait que Danton était, en ce moment, le seul de cette assemblée qui fût dans le secret des négociations avec les Prussiens.

« sacres, je demanderai qu'il soit créé « un dictateur : je motiverai ma de- « mande ; ma voix retentira comme « le tonnerre ; oui, pour faire cesser « ces massacres, j'aurai l'audace de « le proposer : il ne le sera que 24 « heures, il ne sera puissant que « contre le crime : la dictature arrê- « tera le sang ; les massacres cesse- « ront..... Ils cesseront à l'instant mê- « me. — *Garde-t'en bien*, dit Maxi- « milien, *Brissot serait dictateur !* — « O Robespierre ! lui répondit Man- « dar, ce n'est pas la dictature que tu « crains, ce n'est pas la patrie que tu « aimes ! c'est Brissot que tu hais. » Péthion ne proféra pas une parole pendant tout ce colloque. La proposition de Mandar ne fut pas appuyée par un seul de ceux qui l'entendirent, et les massacres continuèrent dans toutes les prisons durant une semaine..... Mandar, malgré cette contrariété, resta attaché au parti révolutionnaire ; mais il paraît que ses yeux commencèrent dès-lors à se dessiller et que ses opinions se modifièrent singulièrement. Dans les premiers mois de 1793, il remplissait encore les fonctions importantes de commissaire national du Conseil exécutif. Un peu plus tard il rentra dans l'obscurité, et comme il s'était peu occupé de ses intérêts, on fut obligé de demander pour lui un secours à la Convention, qui lui accorda 1500 francs. Sans se séparer entièrement de son parti, il n'alla plus que rarement aux Jacobin où il avait été long-temps un des principaux orateurs, et traversa ainsi l'époque de la terreur, ne paraissant occupé que de littérature et surtout de traductions de l'anglais qui dans son dénuement furent pour lui une utile ressource. Du reste il se soumit de bonne grâce à tous les gouvernements qui se succédèrent. Sous l'empire il écrivit pour Napoléon et il en reçut des secours. Nous l'avons vu, sous la restauration, déplorer avec beaucoup d'amertume les conséquences des systèmes qu'il avait d'abord adoptés avec tant d'enthousiasme. Il mourut à Paris le 2 mai 1823. Ses écrits sont : I. *Voyage de W. Coxe, en Suisse*, trad. de l'anglais, 1790, 3 vol. in-8°. II. *Voyage au pays des Hottentots, par W. Patterson*, trad. de l'anglais, 1791, in-8°. III. *De la souveraineté du peuple et de l'excellence d'un état libre, par Marchamont-Needham*, trad. de l'anglais et enrichi de notes, 1791, 2 vol. in-8°. IV. *Des insurrections, ouvrage philosophique et historique*, 1793, in-8°. V. *Le Génie des siècles*, poème, 1795, in-8°. VI. *Voyage et retour de l'Inde par terre, et par une route en partie inconnue jusqu'ici, par Th. Howel*, trad. de l'anglais, 1796, in-4°. VII. *Philippique destinée à être lue dans les deux chambres du parlement d'Angleterre, adressée au duc de Norfolk*, 1798, in-8°. VIII. *Adresse au roi de la Grande-Bretagne sur l'urgence, les avantages et la nécessité d'une prompte paix avec la république française*, 3e édit., 1799, in-8°. IX. *Mémoire au ministre de la justice, sur les accusations majeures portées au Conseil des Cinq-Cents, contre l'ex-ministre Schérer*, 1799, in-8°. X. *Prière à Dieu, récitée par N. S. P. le pape, par le clergé, par le Sénat-conservateur, par le Corps législatif, par le Tribunat et par le peuple, en actions de grâces pour le sacre et couronnement de S. M. Napoléon, empereur des Français*, 1804, in-4°. Mandar eut part, avec Castéra, à la traduction de la *Description de l'Indoustan, par Rennell*. Barbier dit qu'il eut aussi part à la trad. du *Voyage en Hongrie*, de Townson (*v.* CANTWELL, VII, 41). M—D j.

MANDELOT (Marie-Huberte *Dubreuil de Sainte-Croix*, connue avant son mariage sous le nom de comtesse de *Hautepierre*, et depuis sous celui de baronne de), naquit en 1755 au château de Villeux, près Lyon, et fut reçue, dès son enfance, comme chanoinesse, au chapitre noble de Neuville, où elle passa plusieurs années avec ses sœurs. Elles étaient au nombre de six, et sans fortune. La comtesse de Hautepierre avait vingt-cinq ans, lorsque le chapitre reçut la visite de Charles-Claude de Bataille (1), baron de Mandelot, qui, voyant ses neveux sans enfants, songea à se marier, afin de perpétuer son nom, quoiqu'il eût déjà plus de soixante ans. Il était chevalier de Malte, et avait servi en qualité de capitaine dans le régiment de Berri, n'avait jamais été beau ni aimable, bien qu'il eût de l'esprit et des connaissances; mais son caractère était impérieux et bizarre, d'ailleurs rempli de loyauté et d'honneur. Voulant épouser une fille de qualité, il s'était donc rendu à Neuville, et fut présenté chez les dames de Sainte-Croix, qu'il connaissait depuis long-temps : « Mesdames, dit l'original baron en s'établissant dans leur salon, vous êtes six, je veux épouser l'une de vous, et je ne sors pas d'ici que cela ne soit décidé. Vous savez quelle est ma naissance, elle est bonne; ma fortune vous assure l'indépendance, un nom, un rang honorables, un mari qui n'est pas beau, qui n'est plus jeune, mais qui rendra heureuse celle qui l'agréera. Voyez, comtesses, laquelle, entre vous six, veut devenir baronne de Mandelot? » Les trois aînées de ces dames refusèrent absolument. Après elles venaient Mmes de Gisieux et de Hautepierre, entre lesquelles régnait la plus douce intimité. « Allons, ma sœur, dit Mme de Gisieux, il faut qu'une de nous épouse M. de Man-

(1) La maison de Bataille, dont le nom paraît avec éclat dès l'année 1062, en Languedoc, et plus tard en Normandie, Artois, Bretagne, Bourgogne, etc., est très-ancienne. Ses diverses branches eurent-elles une source commune? et dans quelle province faut-il la placer? Leur nom et leurs armes sont semblables; ce sont là des raisons très-fortes pour le penser. Mais les documents propres à établir une certitude manquent. Cependant d'après les dates, on peut hardiment rattacher le chevalier Guillaume Bataille, qui combattit en 1351, au célèbre combat des Trente, à la famille Bataille de Bourgogne, déjà connue à cette époque. Né vers 1330, Guillaume Bataille, qui illustra ce nom, semble le parent, et peut-être le compagnon de Beaumanoir. Un autre Bataille, des mêmes nom et prénom, accompagna Charles VII dans ses longues et aventureuses guerres : il était au pont de Montereau lorsque le duc Jean-Sans-Peur périt sous le fer de Tanneguy-Duchâtel, et de la suite du Dauphin. Mais il est certain que ce ne peut être Guillaume, né en Bourgogne, qui servit avec honneur et distinction le duc Philippe-le-Bon. Les deux jumeaux du serviteur aimé et estimé du bon duc avaient péri, en 1408, dans une bataille contre les Liégeois; ils eurent une singulière destinée : ils épousèrent, le même jour, deux sœurs jumelles de la maison de Gétan, et tous deux succombèrent sur le même champ de bataille. Un seul qui continua de servir avec vaillance les ducs de Bourgogne, mais qui était trop jeune pour avoir pu se trouver au pont de Montereau avec le Dauphin, soutint la réputation de son aïeul dans ses rapports de vasselage auprès du fils de Jean-Sans-Terre. Lors de la réunion de la Bourgogne, sous Louis XI, la famille de Bataille, qui jusqu'alors n'avait suivi que la carrière militaire, entra dans la formation du parlement de Dijon; mais les Bataille semblaient avoir peu de goût pour ces fonctions pacifiques, comme si leur nom, et son origine qui, sans doute, se rattache à quelque haut fait d'armes, eussent dû les en tenir éloignés; ils ne tardèrent pas à abandonner la magistrature, reprirent l'épée, et s'en servirent avec honneur, tant dans l'armée de terre que dans la marine, pour leur nouveau souverain. Les Bataille s'allièrent aux plus nobles et plus anciennes maisons de Bourgogne, aux du Blé d'Huxelles, aux Mandelot, aux d'Escorailles, aux Damas, aux Levi, aux Clermont, aux Jaucourt, aux Tournon, etc., etc.

« delot; nous ne sommes ici ni libres « ni heureuses; nos sœurs aînées « nous régentent, nous grondent; « nous ne disposons de rien. — Mais « s'il épouse l'une, il faut qu'il prenne l'engagement de ne jamais nous » séparer, et que nous jouissions de « sa fortune et de la liberté, » répondit Mme de Hautepierre. Mme de Gisieux avait un caractère mâle, un esprit ferme et élevé; elle dominait sa douce et aimable sœur, qui, frêle, blonde, blanche, agréable, sans être belle, avait une de ces organisations délicates et privilégiées dont la principale jouissance est de se sacrifier au bonheur des autres, et qui trouvent le leur dans ce sacrifice. Ce fut donc Mme de Hautepierre qui devint baronne de Mandelot; et cette union eut lieu vers la fin de 1780. Le baron, profondément reconnaissant, ne sépara point les deux sœurs, et sentit vivement tout le prix du caractère angélique de sa femme. Celle-ci se dévoua avec un admirable courage et une douceur pleine de tendresse au bonheur de son vieux mari, lui rendit la vie paisible et agréable, soigna ses douleurs, supporta ses bizarreries, excusa son humeur grondeuse, avec une patience et une grâce célestes. En 1781, elle lui donna une fille: le baron avait désiré un héritier de son nom; cependant, il fut heureux d'être père; la baronne de Mandelot ne vécut plus que pour son enfant, son mari et sa sœur. Ainsi s'écoulèrent les belles années de sa jeunesse, loin du monde et de ses plaisirs: âme dévouée et pure, elle savait faire les siens de l'accomplissement de ses devoirs; la littérature venait y mêler des distractions puissantes; née poète, dès sa jeunesse ce talent gracieux et sans prétention s'était révélé par des chants, où elle exprimait ses impressions et ses sentiments. La solitude, la campagne où elle vécut retirée après son mariage, lui permirent de cultiver son esprit et d'étendre ses connaissances. Devenue veuve à 34 ans, en 1789, la baronne de Mandelot continua de mener sa vie simple, tour à tour occupée de bonnes œuvres, de littérature, et de l'éducation de sa fille, Camille de Bataille de Mandelot. La révolution vint déchirer l'âme pieuse et royaliste de la baronne; elle fut jetée, pendant la terreur, dans les prisons de Châlons-sur-Saône, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. — Toujours inséparable de sa sœur, Mme de Gisieux, lorsqu'elles héritèrent de leur père, elles fixèrent leur demeure dans la vieille tourelle du château de Chéloup, près Montluel, et vinrent souvent à Lyon. Ce fut dans cette ville qu'en 1801, elle maria sa fille au marquis Xavier de Ruolz. Cette union assura le bonheur du reste de ses jours; car elle trouva un fils digne d'elle dans le mari de sa bien-aimée Camille. La baronne de Mandelot avait toujours continué à écrire; mais seulement pour elle et ses amis intimes. Une circonstance singulière, un abus de confiance de la part d'une jeune personne admise dans sa société, qui déroba les vers de la baronne, les mutila audacieusement, les fit imprimer *comme siens*, forcèrent la modestie du véritable auteur à se révéler au public. Mme de Mandelot fit imprimer, en 1811, et publia, en 1812, *les Loisirs champêtres*, 2 vol. in-12. L'époque était peu favorable à la poésie; aussi ces vers, fort agréables, restèrent-ils presque inconnus. Plusieurs pièces cependant sont pleines de grâce et de sensibilité, écrites avec abandon et facilité. Nous n'en citerons que les vers suivants, tirés

d'une pièce intitulée : *le Clair de lune :*

« Lorsque sur ton disque d'argent
« Je vois errer quelques nuages,
« Ainsi, dis-je, l'âme du sage
« Peut s'obscurcir pour un instant ;
« Mais de sa raison tout entière,
« S'armant contre l'adversité,
« Il reprend sa sérénité
« Comme tu reprends ta lumière. »

L'âge amena pour la baronne de Mandelot des infirmités, des souffrances; mais son esprit toujours égal, tolérant, plein de charmes, son admirable et douce piété, sa patiente résignation restèrent inaltérables. Elle vit approcher sa fin avec courage, ne regrettant de la vie que ses enfants, ses petits-enfants, et cette sœur chérie qu'elle n'avait jamais quittée. Elle mourut à l'âge de soixante-cinq ans, le 20 avril 1822, dans les bras de sa fille et de son gendre. Sa famille possède un grand nombre de ses vers manuscrits. Sa sœur Mme de Gisieux, ne lui survécut que quelques années. Elle aussi était poète. — Le comte Bataille de Mandelot, mort à Autun en 1827, est auteur d'un poème intitulé *Roger*, 1 vol. in-16, et de jolies poésies. Il était de la même famille que le baron de Mandelot, dont il est question dans l'article précédent. Il avait épousé une fille du comte de Clermont-Montoison. G—R—D.

MANESSE (l'abbé Denis-Joseph), naturaliste, né à Landrecies en 1743, était chanoine à l'abbaye de Saint-Jean près de Soissons, et en même temps curé et prieur de Beauges. Toutes ces fonctions ne l'empêchèrent pas d'étudier et de pratiquer gratuitement la médecine. Informé des succès qu'il y obtenait, le roi Louis XVI lui fit une pension dont il a joui jusqu'à la révolution. A cette époque, obligé de quitter la France par suite de la persécution dirigée contre les ecclésiastiques, il se rendit d'abord en Allemagne, puis en Russie, et partout il se lia avec les savants, et fut très-bien accueilli. En 1795 il fut nommé membre de l'académie d'Erfurth, et en 1801 de celle de Pétersbourg. Il ne revint en France que sous la restauration en 1814, et y reprit ses anciens rapports et ses travaux avec les naturalistes. L'abbé Manesse avait publié en 1787 à Paris un *Traité de la manière d'empailler et de conserver les animaux, les pelleteries et la laine etc., avec l'histoire de leurs mœurs et de leurs habitudes.* Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et Delille en a parlé avec éloge dans les notes de son *Homme des champs.* Un autre ouvrage auquel Manesse attachait beaucoup plus d'importance encore est son *Oologie, ou description des nids et des œufs d'un grand nombre d'oiseaux, avec leurs mœurs et leurs habitudes*, à laquelle il travailla presque toute sa vie, et qui malheureusement est restée inédite. Cet ouvrage, fruit de 40 ans de recherches, est accompagné d'un grand nombre de dessins aussi exacts qu'élégants, représentant la riche collection que l'auteur avait réunie. Manesse mourut le 24 septembre 1820, au château de Soupire (Aisne), chez M. de La Villeurnoy, son ami. Z.

MANETTI (Xavier), né à Florence en 1723, étudia dans l'université de Pise, où il exerça la place de lecteur extraordinaire de médecine, et obtint le grade de docteur en 1747. Il fut agrégé au collége de médecine de Florence en 1758, et associé aux plus célèbres académies d'Italie et d'autres lieux, entre autres à celle des Géorgophiles, qui le reconnut pour un de ses fondateurs, et dans laquelle il remplit pendant long-temps l'emploi de secrétaire perpétuel. Il fut pareillement secrétaire de celle de botani-

que, et garde du Jardin des-Plantes. Il voyagea en Italie, eut beaucoup d'amis et d'admirateurs dans sa patrie et ailleurs; il entretint une correspondance constante avec les savants et les physiciens les plus célèbres de l'Europe; il refusa d'aller professer la médecine à Rome et à Paris, quoique les propositions qu'on lui faisait fussent très-avantageuses. Sa mort arriva le 12 novembre 1785. Ses ouvrages sont: 1° une traduction en italien des deux dissertations de M. de Souvages, sur *les médicaments qui attaquent quelques parties animales*, 1759. 2° Un traité publié en 1761, sur *l'inoculation*, pour en faire connaître l'utilité. C'est à cet ouvrage qu'on doit les premières expériences qui furent faites par ses soins et sous sa direction dans les hôpitaux de Florence. 3° Un Traité *des diverses espèces de froment et de pain*, imprimé à Florence en 1765; on le regarde comme son meilleur ouvrage. Il a laissé des notes et des additions manuscrites qui orneront une nouvelle édition. 4° L'*Abrégé du système de botanique de Linné*, et *le Catalogue des plantes du jardin de Florence* en latin, par lequel on voit qu'il fit plus usage des végétaux dans ses cures, qu'aucun des médecins de son temps et de son pays. 5° Il présida et fut occupé neuf années entières à la magnifique édition en 4 tomes in-fol. de l'*Histoire naturelle des oiseaux, traitée avec méthode, et ornée de figures en taille-douce enluminées au naturel*, dont le 1er vol. parut en 1767. Il projeta de concert avec l'abbé Montelatici un *Dictionnaire d'agriculture* italien, qui devait renfermer toutes les branches de cette science, et comprendre tous les mots correspondants des langues savantes, tant anciennes que modernes. Mais il renonça à cette grande entreprise, ne conservant que la préface, et quelques morceaux relatifs à cet objet qui sont parmi ses manuscrits. En 1770, il commença à publier un ouvrage périodique sous le titre de *Magazzino toscano;* il en parut chaque mois un vol. jusqu'au nombre de 31 vol.; en 1777, il le reprit sous le titre de *Nuovo magazzino*, jusqu'à 9 vol. Cet ouvrage périodique renferme beaucoup de ses mémoires, les autres sont de ses amis et de ses correspondants. En 1780, il publia à Venise une *Lecture académique* sur les progrès de l'agriculture. Son dernier ouvrage fut imprimé en 1781, sous la rubrique de Florence, avec ce titre: *Avis avec des remarques et des additions sur les maladies fébriles mortelles, ordinairement avec une attaque du poumon, et bilieuses, lesquelles ont dernièrement eu lieu à Florence et dans les campagnes des environs.* Voici l'idée que *le Novelle letterarie* nous donne du caractère de ce savant homme: il fut d'un caractère tranquille, égal et porté à jouir de la vie, il eut des passions douces, il souffrit l'envie sans être envieux, ne se plaignant jamais des personnes ni des circonstances. Prodigue de son savoir, il le communiquait aux autres facilement, sans enthousiasme comme sans réserve; mettant à profit tous ses instants, il s'occupait à la médecine, de ses études favorites, ou il se délassait l'esprit dans des conversations joyeuses. Il était libre et aisé dans son maintien, affable sans gravité et sans charlatanerie: sa plus grande passion était de se faire un nom chez l'étranger, mais en le cherchant, il voulut aussi le mériter. T—D.

MANFREDI (Jerome), médecin et astrologue, professait cette double science dans le XVe siècle, à l'acade-

mie de Bologne, où ses leçons attiraient un grand concours d'auditeurs. Comme médecin, il était occupé lui seul plus que tous ses confrères; et l'on ne doit pas être surpris, s'il est vrai, comme J. Garzoni l'assure (1), qu'il tirât d'affaire les malades les plus désespérés. Tous ceux qui désiraient connaître l'avenir s'adressaient également à Manfredi qui leur prédisait, sans jamais se tromper, tout ce qui devait leur arriver. Avec ce beau talent, de pauvre qu'il était, en fort peu de temps il devint très-riche, preuve irrécusable que la profession d'astrologue pouvait être utile du moins à ceux qui l'exerçaient. Mais, malgré toute sa science, Manfredi ne fut pas assez habile pour deviner l'époque de sa mort. Il avait promis de publier dans les premiers mois de l'année 1493 un ouvrage tout rempli de faits merveilleux (2); mais il mourut en 1492 et fut inhumé dans l'église Sainte-Marguerite, avec une épitaphe. On a de lui : I. *Liber de homine et conservatione sanitatis*, Bologne, 1474, in-fol. Cette première édition très-rare a été décrite par Fossi dans le *Catal. codic. bibl. Magliabecchianæ*, II, 139. Quoique le titre et les préliminaires soient en latin, l'ouvrage est en italien. Dans les réimpressions il est intitulé : *Il Perche*, parce que ce mot commence tous ses chapitres. C'est comme on voit une suite de questions avec les réponses : il en est plusieurs de bien singulières. La plupart sont tirées des *Problèmes* d'Aristote. II. *Trattato della peste*, Bologne, 1478, in-4°. L'auteur traduisit lui-même son ouvrage en latin, ibid., 1479, même format. III. *Prognosticum ad annum* 1479, ibid., in-4°. IV. *Centiloquium de medicis et infirmis*, ibid., 1489 in-4°. On trouve une notice détaillée sur Manfredi dans les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi, V. 196. W—s.

(1) *De dignitate urbis Bononiæ*, dans les *Scriptor. rerum italicar.* XXI, 116.

(2) *J. Pici Mirandol. de Astrologia. lib.* II, *cap.* 9.

MANFREDINI (le marquis Frédéric), ministre du grand-duc de Toscane, naquit à Rovigo, le 24 août 1743. Son père Joseph Manfredini et sa mère, Ancilla Minguelli, comptaient l'un et l'autre d'illustres aïeux. L'éducation du jeune Frédéric, commencée au sein de sa famille, fut continuée dans le collége de Modène, d'où son goût pour la carrière des armes le fit passer à l'académie militaire de Florence. C'était pendant la fameuse guerre de sept ans. Manfredini sollicita et obtint un grade dans les armées autrichiennes, et fut envoyé sur le théâtre de la guerre; mais, la paix conclue sur ces entrefaites, ne lui permit pas de déployer encore ses talents militaires. Peu de temps après, on le choisit pour seconder le comte Colloredo dans l'éducation des archiducs François et Ferdinand, fils de Léopold, alord grand-duc de Toscane. Le marquis Manfredini quitta Vienne dans le mois de février 1776 et se rendit à Florence, où l'appelaient ses nouvelles fonctions. Joseph II, ayant fait venir auprès de lui l'archiduc François, Léopold voulut que Manfredini continuât l'éducation de l'archiduc Ferdinand et de ses frères, et, pour le récompenser de ses services, il l'éleva au grade de colonel, le nomma conseiller-d'État et précepteur de ses fils, en remplacement du comte Colloredo, qui avait suivi à Vienne son royal élève. La guerre survenue entre l'Autriche et la Porte-Ottomane, devait réveiller l'ardeur guerrière de Manfredini; il obtint, en effet, d'y prendre part, et fut, pendant la courte campagne qui la termina, créé major-général. Il était de retour

à Florence, dans le mois de décembre 1789, et y reprenait ses pacifiques fonctions. Au commencement de l'année suivante, Joseph II mourut et laissa le trône des Césars au grand-duc de Toscane, qui se fit accompagner à Vienne par Manfredini et l'y combla des plus hautes faveurs, car il le nomma, à la fois, magnat de Hongrie, conseiller intime et grand-majordome. Cependant Manfredini ne s'arrêta pas long-temps à Vienne, car l'archiduc Ferdinand, à qui le grand-duché de Toscane était dévolu, le ramena à Florence en qualité de premier ministre. Une année après, Manfredini était de nouveau obligé de repartir pour Vienne, où il accompagnait le grand-duc, qui avait été appelé par son frère François. Celui-ci venait de succéder à Léopold (1792), et il donna à Manfredini un régiment d'infanterie et la grand'croix de Saint-Etienne de Hongrie. Rentré en Toscane, Manfredini se trouvait à la tête des affaires dans les temps les plus difficiles. Les armées françaises envahirent bientôt l'Italie, et malgré la neutralité que la Toscane s'efforçait d'observer, elle était chaque jour menacée et craignait à tout instant une violation de son territoire. Cette crainte s'accrut encore, lorsque le bruit eut couru, en juillet 1796, qu'une colonne de républicains devait traverser Florence. Voici comment les curieux *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, rendent hommage à la conduite de Manfredini au milieu de ces pénibles circonstances : « Il accourut à Pistoïa, où était le quartier-général, et là, eut lieu la première conférence secrète, entre Bonaparte et le principal ministre du « frère de l'empereur, conférence qui « ne fut pas sans résultat pour le présent et pour l'avenir.... Manfredini « désirait surtout le repos de la Toscane et le maintien de sa neutralité ; « il était prêt aussi à employer tous « les ressorts secrets qui étaient à sa « disposition, pour rapprocher en « temps opportun l'Autriche de la « France, par un traité de paix que « réclamait l'Europe. Bonaparte vit « tout le parti qu'il pourrait tirer « d'un tel personnage; il le cajola et « le rassura à l'égard de la Toscane ». Quelques jours après, le général français partit pour Florence et fut reçu solennellement à la cour : il était à dîner avec le grand-duc et Manfredini, lorsqu'il apprit la reddition de la citadelle de Milan, ce qui l'obligea de partir précipitamment. Grâce à la prudente politique de Manfredini envers Pie VI, qui s'était réfugié à Sienne et qu'il empêcha de venir à Florence, la Toscane échappa à l'invasion. Ce ne fut qu'en 1799 que les généraux Miollis et Gautier chassèrent Ferdinand III de ses États, pour le punir de l'asile momentané qu'il avait accordé au roi de Sardaigne détrôné. Manfredini, au lieu de suivre le grand-duc en Allemagne, prit, on ne sait pourquoi, la route de Messine et y demeura deux ans. Mais appelé en 1801, par l'empereur, il se rendit à Vienne, au mois de décembre, et fut promu au grade de feld-maréchal-lieutenant des armées autrichiennes. Lorsque le duché de Wurtzbourg fut conféré par Napoléon au grand-duc Ferdinand, en compensation de la Toscane, qui, dès 1801, avait été transformée en royaume d'Étrurie, pour le fils du duc de Parme, Manfredini fut élevé au poste éminent de ministre gouvernant tout l'État, et chargé spécialement des affaires étrangères et de la censure de la presse, avec une pension de 5,600 florins. Mais, peu de temps

après, il fit une chute de cheval qui eut des suites tellement graves, que les médecins lui conseillèrent de revenir en Italie ; il se fixa alors près de Padoue, dans une maison de campagne dite Campo-Verardo, où il vécut étranger à toutes les affaires. On a cherché depuis à lui faire un crime de sa longue inaction et de son indifférence, apparente du moins, pour les événements qui se succédaient avec tant de rapidité ; cependant, lorsque le grand-duc Ferdinand rentra en Toscane, il se souvint de son ancien ministre et s'empressa de lui confirmer la pension qu'il lui avait faite en Allemagne. Manfredini fut aussi accueilli avec beaucoup de bienveillance, lorsqu'il alla, en 1819, au château de Stra, présenter ses hommages à l'empereur François. Il usa noblement de ses loisirs et de sa fortune, en s'occupant avec zèle de répandre l'instruction dans les campagnes, en aidant les artistes et les littérateurs de ses conseils et de sa bourse. Il avait, étant ministre, protégé le célèbre graveur Raphaël Morghen, et il lui voua depuis une tendre amitié. Manfredini mourut d'une inflammation d'intestins, le 2 septembre 1829 ; son testament fut une continuation de ses bonnes œuvres et de ses bienfaits ; il légua 5,000 sequins à la maison de refuge de Padoue, ses gravures au séminaire de la même ville, et ses tableaux à celui de Venise. Voici, d'après les *Mémoires d'un homme d'État*, déjà cités, le portrait que Bonaparte a tracé de ce ministre : « C'était un homme éclairé, « aussi près de toutes les idées philosophiques de la révolution qu'il « était éloigné de leurs excès. Il avait « constamment résisté aux prétentions de la cour de Rome, qui, « après la mort de Léopold, avait « cherché à faire revenir sur les actes de ce prince. C'était un homme « d'un sens droit, généralement estimé, qui avait d'ailleurs un secret « pressentiment pour l'indépendance « de l'Italie. » A—v.

MANGILI (Joseph), professeur de médecine à l'université de Pavie, naquit le 17 mars 1767, à Caprino, dans le Bergamasque. Dès l'âge de dix-neuf ans, il était professeur de belles-lettres à Bergame, où il avait fait ses études, mais il renonça à son emploi pour aller étudier à Pavie les sciences naturelles. Après avoir été reçu docteur en médecine, il fit des excursions scientifiques dans le midi de l'Italie. Spallanzani étant mort en 1799, Mangili fut proposé par le célèbre Scarpa pour lui succéder à l'université ; il y enseigna avec distinction, réorganisa le musée d'histoire naturelle, l'enrichit de 7,000 nouvelles pièces, dont la plupart provenaient de ses dons ; se lia intimement avec Mascagni et surtout Fontana. C'est ce savant professeur qui détermina l'action déprimante et contro-stimulante du venin de la vipère, et lui trouva un antidote dans l'ammoniac. On lui doit aussi de nombreuses découvertes zoonomiques qu'il a publiées dans les *Nuove ricerche zootomiche sopra alcune specie di conchiglie bivalvi*, Milan, 1804, in-4°. Son livre intitulé : *Saggio di osservazioni per servire alla storia dei mammifeiri soggetti a periodico letargo* (Milan 1807, in-8°), a obtenu les éloges de tous les savants. Mangili mourut à Pavie en novembre 1829. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui : 1° un *Éloge de Mascheroni et de Fontana*. 2° *Brevi cenni sulla epistola zootomica del professore Otto di Breslavia al celeberrimo Blumenbach*, Pavie, 1828, in-8°. 3° *Dell' organo regolatore del volo de' pipistrelli*, mémoire intéres-

sant, qui n'a été publié qu'après la mort de l'auteur. A—y.

MANGIN (Jean-Henri-Claude), né à Metz, d'une famille de commerçants, le 7 mars 1786, montra de bonne heure une grande inclination pour la profession du barreau, qu'il embrassa malgré le vœu de son père. A dix-sept ans, il plaidait avec distinction déjà devant le Conseil de guerre et devant la Cour de justice de la Moselle. Le jeune Mangin avait suivi les cours de l'Académie de législation de Metz (1). Quelques précieuses directions de M. Demaux, ancien avocat de Sedan, alors à Metz, et des études qu'il fit en commun avec de Serre, beaucoup plus âgé que lui, l'initièrent à la connaissance du droit civil. Il exerçait depuis plus de trois ans, comme défenseur officieux, quand la loi du 22 ventôse an XII, qui rétablit l'ordre des avocats, l'autorisa à prendre un diplôme. Un esprit consciencieux d'examen, la méthode et la logique de sa discussion, sa loyauté, son désintéressement, lui procurèrent une belle et nombreuse clientèle, qui s'accrut, en 1811, par la retraite de de Serre, devenu magistrat. Des affaires ardues et fort compliquées, principalement du département des Forêts, récemment réuni à la France, étaient alors discutées à la cour de Metz; il fallait joindre l'étude de la législation étrangère à l'étude de la législation transitoire. Mangin, assailli de plaidoiries journalières, a laissé de nombreux mémoires qui annoncent un travail prodigieux. D'autres écrits judiciaires attestent son indépendance. Dans une affaire, contre un général de l'empire (1810), ses mémoires furent empreints d'une telle vigueur, que la police impériale les fit saisir. On craignit les plaidoiries, et l'empereur nomma l'avocat Mangin capitaine d'une compagnie qui était en Allemagne, avec ordre d'aller rejoindre sur-le-champ. La cour de Metz s'interposa; l'ordre fut révoqué; mais Mangin conserva, et il a montré souvent depuis son brevet de capitaine. Dans les événements de 1814 et 1815, il manifesta la même intrépidité. En 1814, à l'approche de l'invasion, la ville de Metz, pour se garantir des étrangers, forma une garde nationale; la première compagnie qu'on vit sous les armes fut celle qui l'avait pour capitaine. En 1815, pendant les Cent-Jours, il refusa de signer l'acte additionnel, et motiva énergiquement son refus. Nonobstant cette protestation, le gouverneur militaire de Metz, déclaré en état de siége, l'appela aux fonctions d'adjoint du maire. Mangin s'empara de toute l'administration, et sut, par son énergie, maintenir le bon ordre dans cette place jusqu'au retour du roi en France. Il dut à ce patriotisme, et aux vœux de ses concitoyens, d'être nommé, en 1816, à la place de procureur du roi, lors de l'institution donnée au tribunal de première instance, et il s'y fit remarquer par l'exercice d'une ferme discipline; il fit cesser divers abus, et, alliant les travaux de l'audience à ceux du parquet, il expédia un lourd arriéré. Sa modération fut fort grande; quatre mille officiers en demi-solde se trouvant à Metz, aucun d'eux ne fut poursuivi pour propos séditieux devant la cour prévôtale. Ces temps difficiles passés, Mangin se démit de ses fonctions, et il reprit son cabinet. Il devint bâtonnier de l'ordre. En 1819, M. de Serre, garde-des-sceaux, le fit nommer chef de la

(1) C'est par erreur qu'une notice imprimée dans une biographie du département de la Moselle, en 1829, annonce que Mangin fit un cours de droit à Paris; cette notice contient 6 pages de faits inexacts et controuvés.

division civile au ministère de la justice. La direction des affaires civiles embrasse des attributions étendues et souvent très-délicates; Mangin en eut bientôt saisi l'ensemble; il jeta les premiers fondements de cette statistique des cours et tribunaux qui, continuée, et développée, a depuis été publiée à diverses époques, à partir de 1830, par le ministère de la justice. Là, Mangin concourut aussi à la rédaction de plusieurs projets de loi que sanctionnèrent les Chambres. Frappé notamment de la disposition singulière de l'art. 351 du Code d'instruction criminelle, d'après lequel, au cas de déclaration de la culpabilité de l'accusé par la simple majorité du jury, l'adjonction d'une minorité des juges à l'avis de la majorité du jury pouvait suffire pour entraîner la condamnation, il rédigea un autre article, promulgué comme loi le 24 mai 4821, suivant lequel la condamnation ne doit résulter que de la réunion de la majorité des juges à la majorité des jurés. La position de Mangin lui laissait peu à désirer; toutefois, il regrettait les luttes du barreau, et se sentait appelé à rentrer dans l'arène des discussions judiciaires. En 1821, après avoir été désigné procureur-général de la Cour de Bourges, poste qu'alla remplir M. de Peyronnet, il fut nommé procureur-général à la Cour de Poitiers. Il y était établi depuis peu quand la conspiration de Berton éclata. C'était une entreprise hardie : le 24 fév. 1822, ce général, s'intitulant commandant de l'armée de l'ouest, s'emparait, par un coup de main, avec plusieurs conjurés, de la ville de Thouars; il y arborait le drapeau tricolore, installait des autorités, et destituait celles de la petite ville de Bieuzay, au nom d'un gouvernement provisoire, en annonçant que le même mouvement s'opérait par toute la France. Emmenant le brigadier de gendarmerie de Thouars, il avait ensuite marché, enseigne déployée, avec une bande armée de conjurés, sur la ville de Saumur, où l'attendaient d'autres membres du complot. Les conspirateurs espéraient que, de plusieurs villes voisines, il leur viendrait du renfort, et qu'à l'approche de Berton, un mouvement éclaterait dans Saumur; ils perdirent du temps, et, après avoir stationné devant la ville, ils furent obligés de se retirer durant la nuit, rebutés par de sérieux apprêts de défense. Mangin fit évoquer par la Cour royale cette affaire, qui donna lieu à une vaste et active information, et qui fut, en définitive, déférée à la Cour d'assises de Poitiers. Berton et quarante de ses coaccusés présents y furent traduits. Convaincu, par la procédure, que ce complot, médité longtemps, et qui coïncidait avec diverses insurrections préparées à Brest, à Nantes, à la Rochelle, avait été conçu et dirigé par plusieurs personnages considérables de Paris, membres de la Chambre des Députés, Mangin crut de son devoir d'exposer son intime conviction dans l'acte d'accusation, résumé des déclarations des témoins, et dans son réquisitoire à l'audience. Évidemment, tous ces mouvements tentés en différents lieux contre le gouvernement du roi, ne pouvaient avoir été entrepris par des hommes isolés; ils étaient l'œuvre continue et persévérante d'une direction unique, dont les statuts de la charbonnerie, récemment découverts, avaient révélé l'existence, et dont plus tard les conspirateurs eux-mêmes se sont glorifiés (*voy.* Berton, LVIII, 153). Mangin signala tous les faits qui paraissaient, dans la cause, rattacher la

conspiration dont le général Berton était le chef ostensible, à la direction de cinq membres fort opposants de la Chambre des Députés ; il le fit avec une vive énergie : « Je l'ai dit, « les preuves matérielles nous man- « quent; mais où trouver plus de « preuves morales? On prétend que « nous aurions dû nous dispenser de « nommer ces hommes ; mais de quel « droit nous dispenserions - nous, « dans une affaire de conspiration, de « faire connaître la vérité et de signa- « ler aux jurés et au gouverne- « ment les appuis sur lesquels comp- « taient les conspirateurs ? Nous de- « vions, Messieurs, vous apprendre « que plusieurs de ces accusés ont été « trompés, ont été précipités dans l'a- « bîme par les noms d'hommes puis- « sants, parce que cette considéra- « tion peut vous déterminer à quel- « que indulgence pour eux; mais ce « que nous avons dit, nous l'avons dit « hautement et à la face de la Fran- « ce. Que devient donc l'accusation « dont on a osé nous rendre l'objet ? « Ils ont dit que nous frappions par « derrière, qu'il y avait lâcheté et « perfidie. Ils savent bien que la main « judiciaire qui s'est appesantie sur « eux, ne fut point celle d'un lâche! « Les lâches et les perfides sont « ceux qui précipitent dans l'abîme « des conspirations des hommes qu'ils « trompent, qu'ils abandonnent et « désavouent ensuite..... Les lâches « et les perfides sont ceux qui dor- « ment, lorsque l'infortuné monarque « qu'ils devaient protéger et défendre « se débat sous le fer des assassins. « Si le trône eût été renversé, entre « les mains de qui serait donc tombé « le pouvoir? Entendez-vous! Fran- « çais! entre les mains de qui se- « rait tombé le pouvoir suprême ? « Vous répondez à cette question, et « tout le voile est déchiré! » (2). Quoi qu'il en soit, la société des car-

(2) .... « Lafayette, averti, n'hésita pas ; il entra dans la *haute vente*, et, parmi ses collègues de la chambre, les plus hardis le suivirent. Les directeurs de la charbonnerie se trompaient, s'ils jugèrent cette adjonction indispensable. Les charbonniers, ayant toujours ignoré de quelles mains partait l'impulsion qui leur était donnée, n'avaient jamais cru obéir qu'à ces mêmes notabilités libérales, tardivement appelées au partage d'un ténébreux pouvoir. Leur présence effective dans la *haute vente* n'ajoutait donc rien à l'effet moral qu'avait jusqu'alors produit leur présence supposée. Quant à la portée de ce que pouvaient et oseraient ces hauts personnages, c'était le secret de l'avenir. Quoi qu'il en soit, leur intervention fut d'abord utile aux progrès de la charbonnerie, par les rapports qu'ils entretinrent avec les provinces. Munis de lettres de recommandation, plusieurs jeunes gens allèrent dans les départements organiser la charbonnerie.... Considérée dans ses relations avec les départements, la *haute vente* de Paris reçut le nom de *vente suprême* ; et la charbonnerie fut organisée partout comme elle l'était dans la capitale. L'entraînement fut général, irrésistible; sur presque toute la surface de la France il y eut des complots et des conspirateurs. Les choses en vinrent au point que, dans les derniers jours de l'année 1821, tout était prêt pour un soulèvement à La Rochelle, à Poitiers, à Niort, à Colmar, à Neufbrisach, à Nantes, à Béfort, à Bordeaux, à Toulouse. Des *ventes* avaient été créées dans un grand nombre de régiments..... » (Suivent les détails sur la conspiration de Béfort) « Le sang allait couler : comment ne pas songer aux suites, si la fortune était favorable ? Fidèles à l'esprit de la charbonnerie, les membres de la *vente suprême* ne songeaient à imposer à la France aucune forme de gouvernement. La dynastie des Bourbons elle-même n'était pas proscrite, dans leur pensée, d'une manière absolue, irrévocable ; mais, en tout état de cause, il fallait pourvoir à cette grande nécessité des révolutions, un gouvernement provisoire. On adopta les bases de la constitution de l'an III, et les cinq directeurs désignés furent MM. de Lafayette, Corcelles père, Kœchlin, d'Argenson, Dupont de l'Eure.... Toujours est-il que, de tous les hommes dont on attendait la présence sur le théâtre de l'insurrection, un seul se mit en route, le général Lafayette..... La charbonnerie, à Béfort, était loin d'avoir éprouvé une défaite irréparable; étouffée sur un point, l'insurrection paraît éclater sur un autre.... On voit des intelligences avec

bonari n'épargna point les menaces pendant ce procès; ses avertissements arrivaient sans que l'on pût découvrir qui les apportait. Mangin reçut même de la haute-vente la signification d'un arrêt qui le condamnait à mort, et l'on sut que des assassins avaient été expédiés de Paris pour exécuter cet arrêt. Le péril, loin d'intimider le procureur-général, ne fit qu'accroître sa fermeté. Cette mémorable affaire, dont les débats durèrent 17 jours entiers, se termina par la condamnation de six des accusés présents à la peine capitale. Les autres condamnations ne furent que de simples emprisonnements. Deux des six condamnés à mort obtinrent une commutation de peine, sur la demande de Mangin, qui aurait voulu faire commuer aussi la peine d'un troisième condamné à mort, le porte-drapeau Jaglin. On a beaucoup parlé de la sévérité rigoureuse du ministère public; mais si l'on considère que presque tous les accusés avaient publiquement pris les armes contre le gouvernement établi, qu'ils étaient presque tous manifestement convaincus, et au nombre de quarante-un, on s'étonnera au contraire, en définitive, du résultat de ce procès. Le procureur-général Mangin s'efforça, en réalité, de faire peser tout l'odieux du complot sur ses principaux auteurs (présents ou non poursuivis), et d'obtenir du jury des concessions en faveur d'hommes égarés qui avaient servi d'instruments. Lui-même, dans son premier réquisitoire, avait réclamé des jurés cette modération, en leur disant : « Nous devons être justes, « c'est-à-dire modérés; nous devons « à la France et même à l'Europe, « l'éclatant exemple d'une justice à la « fois sage et généreuse. » Un fait digne d'être cité, et qui prouve quel sentiment d'impartiale équité l'animait, est celui-ci : un jour, avant l'ouverture des assises, l'un des jurés, M. de la B., dans une visite qu'il fit au procureur-général, se permit de dire que les débats lui paraissaient bien inutiles, que tous les accusés étaient coupables à ses yeux, et que son opinion était irrévocablement fixée; le lendemain, le nom de M. de la B. sort le premier de l'urne, et Mangin le récuse à la grande surprise de tous ceux qui ne connaissaient pas la conversation de la veille. L'accusé Berton ne put se faire défendre par Me Mesnard, du barreau de Rochefort, qu'il avait déclaré choisir; un décret s'opposait à ce que, sans l'autorisation du garde-des-sceaux, l'accusé eût un défen-

---

Poitiers et avec la garnison de Niort..... (L'auteur raconte qu'un membre du complot apprit à La Rochelle que Berton était surveillé, et courut l'avertir en le dissuadant de son dessein...) L'expédition sur Saumur eut lieu cependant; elle échoua comme on devait s'y attendre, et Berton fut obligé de fuir d'asile en asile..... M. de Lafayette s'offrit pour le voyage de La Rochelle; mais son sacrifice ne fut point accepté... (Suivent d'autres importantes révélations sur le complot de La Rochelle)... On connaît la suite. La charbonnerie ne fit plus que se traîner depuis dans le sang de ses martyrs...» *Histoire de dix ans*, 1830 à 1840, par M. Louis Blanc, Pagnères, 2e édit., t. Ier, introduction, pages 99, 102, 103, 104, 105-114. — « L'accusation spéciale dont il s'agit n'était point exacte; mais il est vrai de dire que, dans la célèbre affaire de Béfort, qui échoua par un accident fortuit, Lafayette n'avait pas été étranger au mouvement. Son fils et lui, répondant à l'appel qui leur avait été fait par de nombreux patriotes et même par des corps de l'armée, se dévouèrent en cette occasion de manière à courir des dangers dans lesquels ils furent bien servis par leur étoile. Mais il est juste d'ajouter, qu'avant de prendre ce parti, Lafayette avait dénoncé à la tribune les violations de la charte, et proclamé franchement que, dans son opinion, une violation quelconque de cette charte nous rendait *à toute l'indépendance primitive de nos droits et de nos devoirs.*» *Lafayette et la Révolution de 1830*, par B. Sarrans jeune, 1832, t. Ier, pages 123, 124 et notes.

seur choisi hors du tableau des avocats près la Cour, avocats éloquents d'ailleurs, pleins de dévouement et de zèle, ainsi que le confirmèrent, d'une manière éclatante, les débats de ce procès, et parmi lesquels Berton, s'il n'eût voulu se préparer d'avance quelque moyen de cassation, était libre de choisir. Berton prit trois fois la parole pour se défendre ; son avocat d'office, qu'il déclara révoquer pendant les débats, et qui suivit jusqu'au dernier moment l'audience, crut devoir, en définitive garder le silence, attendu qu'il n'était pas autorisé par l'accusé à présenter la défense. Les faits imputés à Berton ne se trouvaient, au reste, que trop clairement établis. Ce procès eut un grand retentissement. Après l'acte d'accusation, et une première séance fort orageuse, du 1er août 1822, un député avait proposé de traduire le procureur-général de Poitiers devant la Chambre, comme prévenu d'offense envers elle, en ce qu'il avait inculpé de complot cinq de ses membres; cette proposition, vivement discutée, fut repoussée par la question préalable, à une grande majorité (voy. séance du 5 août, *Moniteur* du 8 août 1821). La Cour de cassation eut aussi à s'occuper d'une plainte portée devant elle à ce sujet contre Mangin, et elle dit qu'il n'y avait lieu. Le gouvernement lui offrit, après cette affaire, le titre de baron, qu'il ne voulut pas accepter. Il déploya, au parquet de Poitiers, des talents réels; il voyait et dirigeait tout par lui-même. Imprimant à la marche des affaires criminelles de dix-huit arrondissements une uniformité légale et une grande activité, il épura le notariat et les offices, il travailla avec ardeur, par diverses réformes et les nominations nouvelles, à rendre à la magistrature du ressort son ancienne dignité; criminaliste habile, il fit preuve de solides connaissances en droit civil, sans négliger la surveillance incessante de son parquet. Il occupait le siége du ministère public dans toutes les affaires graves, en audience solennelle ou aux assises; jamais activité plus grande. Ce procureur-général comprenait bien les devoirs des gens du roi : suivant lui, ils ne devaient dire à la Cour et au jury que leur intime et consciencieuse pensée, et, pour accuser à l'audience, il fallait être d'abord soi-même réellement bien convaincu. Ce sentiment de droiture fit à Mangin des ennemis : il ne savait promettre que ce qu'il avait la ferme intention de tenir; il disait sans déguisement sa pensée, blâmant tout ce qui était injuste, incapable d'aucune concession quand il avait devant lui quelque devoir à remplir. En novembre 1826, il fut nommé, à son insu, conseiller à la Cour de cassation, section criminelle. On le vit remplir dans cette Cour, avec une activité peu ordinaire, les fonctions d'avocat-général, en remplacement du titulaire empêché, et les fonctions de rapporteur; toujours prêt pour l'audience, de quelque lourd travail qu'il se fût chargé, il disposait en même temps les matériaux d'un grand ouvrage sur le droit criminel. Il consultait la jurisprudence des arrêts de rejet, non-imprimés ordinairement au *Bulletin officiel* de la Cour, et qui renferment cependant des décisions fort importantes; deux précieux recueils, celui de M. le président Bernis, et les notes de M. le conseiller Buschop, lui furent communiqués. Précédé à Paris par quelques préventions, il sut les dissiper par son talent et sa loyauté. Il abandonna à regret ses fonctions en août 1829, et

il accepta, contre son gré, la place de préfet de police. Le ministère Polignac venait de s'organiser, les temps étaient déjà difficiles; on insista dans l'intérêt du service du roi, Mangin obéit. Dès son entrée à la préfecture, il s'occupa de tous les détails de cette administration avec cette courageuse ardeur qui le caractérisait. Il visita les prisons, et destitua des directeurs qui avaient laissé ignorer la mauvaise qualité du pain donné aux prisonniers; il réorganisa la surveillance des commissaires de police et la rendit plus sûre. L'ouvrage de Parent-Duchâtelet explique quelles excellentes mesures il employa pour porter remède aux désordres de la prostitution dans Paris. Il encourageait et faisait commencer un travail statistique sur les vols et sur les suicides dans le but de rechercher des moyens de les prévenir. Il préparait lui-même un Code de police, qui devait contenir toutes les ordonnances refondues et coordonnées; c'était un bien vaste travail : la pratique accompagnait la théorie. Jamais hiver ne fut plus paisible à Paris que celui de 1829 à 1830, si long et si rigoureux. Mangin, en dehors des secours ordinaires, crut devoir détacher de son traitement 25,000 fr., qu'il fit distribuer en secours mensuels aux pauvres; il avait dix enfants cependant, et il était sans fortune. Quelques abus se trouvaient introduits dans divers bureaux, il les fit cesser. Il établit l'ordre le plus sévère aussi dans la comptabilité, qui fut tenue à jour article par article. Mais tous ces soins ne le distrayaient pas de l'attention qu'il devait aux affaires politiques. L'horizon se rembrunissait à ses yeux. Les ordonnances de juillet 1830 survinrent; il faut bien dire quelle part y a pris Mangin. Elles ne lui furent pas communiquées d'avance; il ne les eût pas conseillées; on les lui avait dissimulées à dessein. La veille de leur publication au *Moniteur*, le président du conseil les lui annonça entre neuf et dix heures du soir. Mangin se plaignit vivement de n'avoir pas été prévenu (il demanda vainement la communication des ordonnances, qu'il ne lut que le lendemain dans le journal officiel); il exposa tous les dangers qu'il prévoyait : « Mais vous « m'aviez répondu de la tranquillité « de Paris, dit le ministre. — Oui, « pour les temps ordinaires, mais « non dans le cas d'un coup d'État. » Le ministre se croyait dans la légalité. Il croyait avoir, à Paris, au besoin, des forces militaires suffisantes. On connaît l'issue des trois journées; le préfet de police fit exécuter légalement, autant qu'il était en lui, les ordonnances. Dès le 27 juillet, à midi, ses pouvoirs pour la répression de l'émeute, étaient passés entre les mains de l'autorité militaire. Aussitôt après l'événement, il quitta la France, sans avoir touché aux sommes considérables qu'il laissait en dépôt à la préfecture de police, même son traitement du mois échu! Il fallut que son successeur le lui fît passer en Belgique. Retiré à Bruxelles, Mangin y vit éclater la révolution de septembre 1830; il quitta cette ville et s'établit dans le grand-duché de Luxembourg, et un peu plus tard en Suisse, où il resta quatre ans, occupé de l'éducation de sa famille et de la rédaction de son traité du droit criminel. En 1834, il retourna dans la ville de Metz, où il se fit inscrire, de nouveau, sur le tableau des avocats. Entouré d'une grande considération, il avait retrouvé une nombreuse clientèle, lorsqu'il mourut à Paris, durant un voyage qu'il fit dans l'intérêt d'un ami, et pour la rédaction d'un mémoire au

conseil-d'état. Il s'éteignit, sans agonie, le 4 février 1835, après avoir reçu les secours de la religion, au moment où sa famille attendait à Metz son retour. Huit de ses anciens collègues à la Cour de cassation, plusieurs avocats à la même Cour, suivirent son convoi. Des souscriptions furent spontanément ouvertes, à Paris, chez M. Champion, notaire; à Metz, chez M. Noiret, ancien avoué, pour sa veuve et pour ses enfants, qu'il laissait sans fortune. Ces souscriptions s'élevèrent bientôt à 50,000 francs. La Cour de cassation s'inscrivit en tête de celle de Paris, et les avocats à la Cour suivirent cet exemple. Des notices, l'une de M. Clausel de Coussergues, ancien député et ancien conseiller à la Cour de cassation, insérée dans la *Gazette de France*, du 16 février 1835, parurent sur sa vie. D'ordinaire, l'esprit de parti cesse de poursuivre un adversaire au-delà de la tombe; il rendra maintenant justice à Mangin; ce fut un homme courageux, intègre en droit, de mœurs sévères et pures, doué de talents remarquables et d'un ardent amour pour le bien. Ce fut un homme politique qui ne varia jamais. Chose singulière, on l'a dit dur et intraitable, et ceux qui ont vécu avec lui se sont réunis pour le dépeindre comme rempli de bonté, de support et de douceur. Jamais famille ne fut plus heureuse que la sienne; c'est que l'on a voulu faire passer sa franchise pour de la dureté, et pour de l'inhumanité son dévouement au devoir. Une partie de son ouvrage sur le droit criminel a paru. Mangin s'était proposé d'embrasser, dans ce Traité, la procédure criminelle et les lois pénales. Les deux premiers volumes de ce grand travail ont paru en 1837, chez Nève, libraire de la Cour de cassation, intitulés: *Traité de l'Action publique et de l'Action civile en matière criminelle*, avec un avertissement de M. Guerry de Champneuf; le troisième vol. en 1840, chez Nève, sous le titre de *Traité des Procès-verbaux en matière de délits et de contraventions*, précédé d'une introduction de M. Fraustin Gélie. Le mérite du traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle, avait été résumé déjà, en quelques phrases, par M. l'avocat-général, Laplagne-Barris, auquel l'auteur avait communiqué cet ouvrage en manuscrit. « Je vous renvoie le manuscrit de M. Mangin, » écrivit M. Laplagne-Barris, le 16 avril 1833. « Je l'ai lu avec une grande attention « et un vif plaisir.... Voilà un corps « de doctrine formé par une tête « forte, par un homme plein de con- « science et sagacité. Je ne sais si les « forces de M. Mangin suffiront pour « traiter tout le droit criminel comme « ce premier livre. Mais celui-ci, ré- « sultat d'un travail immense, est admi- « rable de clarté, de science et de « profondeur. Je ne crois pas qu'il soit « possible de mieux faire; et lorsque « tout sera de la même manière, « je suis convaincu qu'il n'est pas un « bon esprit occupé de ces matières, « qui ne donne à notre ancien collè- « gue le nom de *Domat du droit* » *criminel*.... Il n'y a pas dans ce tra- « vail de digressions sur les amélio- « rations de la législation, point d'es- « prit de système, point d'utopies. « Mais il y a une connaissance complète « de ce qui est; une appréciation faite « avec simplicité, mais en profondeur « de toutes les difficultés de la matière, « et une recherche de la vérité, si « sincère, si naïve, si bien dépouillée « de tout amour-propre d'auteur, qu'il « est impossible que le critique le plus « malveillant ne rende hommage au

« caractère de cet auteur, digne d'être « salué comme un grand publiciste. » (Voy. l'avertissement de M. Guerry de Champneuf, qui contient d'ailleurs sur Mangin les plus attachants détails). Des éloges unanimes des criminalistes et des jurisconsultes, se sont réunis depuis à cette remarquable appréciation. Le second traité a été rédigé d'après les mêmes vues et avec le même talent. « L'unique mission que l'auteur s'est « donnée est d'expliquer la loi; mais « cette tâche, il l'a parfaitement rem- « plie.... Le cadre du livre est si clair « qu'il semble tracé par les matières « elles-mêmes; les principes s'enchaî- « nant sans effort, les conséquences « en découlent naturellement. Si des « points difficiles sont soulevés, l'au- « teur les aborde sans crainte; il ne « tourne point les écueils; il sem- « ble les chercher au contraire; il « les envisage de face, il les éclaire de « sa discussion forte et brève, et les « aplanit sous l'empire des règles « qu'il a posées. — Cet ouvrage en « enchaînant par un lien commun « des dispositions variables et capri- « cieuses, et en les soumettant au joug « de quelques principes uniformes, « autant que la loi le permet, n'est pas « seulement un service rendu à la prati- « que à laquelle il ouvre ces matières, « mais encore à la science qui a com- « mencé à régner par une sorte de « conquête, sur cette branche trop « négligée du droit. » (M. Fraustin-Gélic, introduction, p. IX, X et XIIIme.) Ce second livre du *Traité de l'instruction criminelle* se composait d'un *Traité de l'instruction écrite*, d'un traité de la *Compétence*, etc., pouvant s'imprimer separément, et d'une utilité vraiment pratique. Mangin avait fort avancé ce travail; mais il le composait avec une sage lenteur. « Croiriez- « vous, » écrivait-il de Soleure, le 18 mars 1838, « que depuis huit mois « je suis après le chapitre de l'instruc- « tion écrite, et que je l'aurai à peine « achevé pour le 15 décembre. — Il « est impossible de faire vite, disait-il « dans une autre lettre, sans s'ex- « poser à mal faire; et c'est ce que je « veux éviter autant que je puis. C'est « un monument durable que je veux « élever à notre législation criminelle; « je veux pouvoir dire que sur une « terre d'exil, je sers ma patrie de la « seule manière honorable qu'il m'est « donné de la servir. L'honneur d'avoir « fait un livre utile, voilà ce que « j'ambitionne. » Les manuscrits des ouvrages imprimés, ont été déposés, d'après le vœu de l'auteur, à la bibliothèque de la Cour de cassation.

D'A—RT.

MANGOURIT (Michel-Ange-Bernard), agent diplomatique français, né à Rennes, le 21 août 1752, fut d'abord lieutenant dans le bataillon provincial de Pontorson, puis lieutenant-criminel au présidial de Rennes. Il perdit cet emploi, si l'on en croit Mallet-Dupan, pour avoir tenté de violer une jeune fille qu'il était chargé d'interroger; ou, si on l'en croit lui-même, pour deux ouvrages, dont l'un était intitulé : *Les Gracches français*, et l'autre: *Le pour et le contre au sujet des grands bailliages*, imprimés à Nantes en 1787, et qui furent brûlés par la main du bourreau, d'après un arrêt du parlement. Ce fut pour un de ces motifs et peut-être pour tous les deux qu'il se vit alors obligé de quitter la Bretagne. Il y reparut avec la révolution dont il ne pouvait manquer d'être un des plus chauds partisans. Nommé dès le commencement consul de la république à Charles-Town, il fut envoyé en 1798, par le Directoire, comme président de la république fran-

çaise en Valais, où il fit abattre, dès son arrivée, tout ce qu'il appelait *des signes et monuments de féodalité.* Les paysans de cette contrée s'étant insurgés, il leur adressa une proclamation dans laquelle il leur représentait les dangers auxquels leurs prêtres et leurs chefs les entraînaient, et il les invita à livrer ces derniers aux Français. Ayant été rappelé, il passa bientôt à Naples en qualité de secrétaire de légation de Lacombe-Saint-Michel; mais la cour des Deux-Siciles refusa de le reconnaître. Il fut ensuite envoyé, comme commissaire des relations extérieures, à Ancône, et chargé secrètement par le Directoire, d'appeler les Grecs à l'insurrection, et d'opérer une diversion dans l'Albanie, l'Épire et la Morée, en faveur de l'armée d'Égypte. Renfermé dans cette place lorsqu'elle fut assiégée vers la fin de la campagne de 1799, Il s'y occupa beaucoup des détails de l'administration intérieure, et fut nommé, par le général Meunier, qui y commandait, l'un des négociateurs de la capitulation, qui fut très-honorable pour les assiégés. Il sortit avec la garnison, et rentra en France, où il publia, en 1802, la *Défense d'Ancône et des départements romains*, 2 vol. in-8°., ouvrage qui contient des détails intéressants sur l'Italie à cette époque, et sur les faits d'armes dont ce pays fut le théâtre en 1798 et 1799. Mangourit fit, en 1823, à Hambourg et dans le nord de l'Allemagne, un voyage dont la relation, publiée en 1805, fut jugée sévèrement par quelques journaux. Ce diplomate était alors mécontent du gouvernement consulaire qui ne l'employait pas, si ce n'est dans des missions secrètes et peu honorables; il le fut bien davantage encore sous l'empire et sous la restauration. Mangourit mourut à Paris, le 17 février 1829, et d'après une clause de son testament, son corps fut porté au cimetière de Vaugirard, sans être présenté à l'église; plusieurs hommes des plus remarquables dans le parti républicain suivirent le convoi jusqu'au cimetière, et Félix Lepelletier prononça un discours sur sa tombe. On a encore de lui : I. *Le Mont-Joux ou le Mont-Bernard*, suivi des *Vingt-sept jours*, ou *la Journé de Viterbe*, 1801, in-8° de 200 pag., où l'on trouve un précis assez curieux sur l'hospice du Grand-Saint-Bernard, une lettre du prieur Murith, et une relation de la reprise de Viterbe sur les Français en 1798. II. *Lectures-opéras pour des soirées de famille*, 1812 in-8°. III. *Nouveaux projets de soirées, lectures dramatiques et musicales*, 1815, in-8°. IV. *De la tyrannie de C...., ou les Carnutes, anecdote druidique écrite il y a 2000 ans, dans laquelle les événements depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 18 fructidor an V (1797) sont prophétisés*, Paris, an VI de la république, une et indivisible, avec une figure représentant Theutatès et César, etc. V. *Le héraut de la nation sous les auspices de la patrie* (Paris), janvier 1789, 65 numéros, formant 2 vol. in-8°. Mangourit avait écrit sur l'exemplaire resté dans sa bibliothèque : « *Je suis l'auteur*, le seul rédac-« teur du *Héraut de la nation*, pré-« curseur de tous les journaux. Il sera « utile à l'histoire de la révolution « française, qui recherchera les causes « des premiers mouvements dans le « duché de Bretagne. Point d'ordres » priviligiés, point de parlements; la « nation et le roi, tel fut le thème du « *Héraut de la nation*. Les ministres « du roi, le cardinal de Brienne et « M. de Lamoignon, garde-des-

» seaux, le protégeaint. Il eut 65 « numéros et fut précédé par trois « pamphlets de ma composition, qui « furent imprimés à Nantes et envoyés « à Paris et Versailles, par ballots, » dans le carrosse du garde-des-sceaux « et celui de Bertrand-Moleville. » Mangourit a encore publié un grand nombre d'écrits sur la franc-maçonnerie, dont il était un des plus zélés propagateurs. Il était aussi l'un des fondateurs de la Société philotechnique et de l'ancienne Académie celtique, plus tard *Société royale des antiquaires de France.* M—DJ.

MANILIO (Sébastien), savant du XVe siècle, sur lequel il ne nous est venu presque aucun renseignement, était de Rome, et l'un des membres de la célèbre académie fondée par Pomponius Lætus (*voy.* XXXV, 330). D'après un de ses ouvrages, on peut conjecturer qu'il cultivait la médecine, ou du moins qu'il en avait fait une étude spéciale. C'est la traduction italienne d'un recueil intitulé : *Fasciculo de medicina in vulgare el quale tracta de tute le infirmitate del corpo humano e de la anatomia de Guillo : et multi altri tractati composti per diversi eccelentissimi doctori*, Venise, 1493, in-fol. vol. très-rare. On doit, en outre, à Manilio, une traduction italienne des *Épitres de Sénèque*, ibid., 1494, in-fol., 1re éd. rare. Louis Domenichi, dans son dialogue *della stampa* (p. 381, 390), reproche à Doni d'avoir publié sous son nom, cette version de Manilio, Venise 1549, in-8°; et, Zeno, dans ses notes sur la *Bibliot. dell' eloquenza*, I, 224, confirme l'accusation de plagiat portée contre Doni. Mais le P. Paitoni cherche à le disculper, par la raison que Doni, dans l'épître dédicatoire, ne se déclare point l'auteur de cette version, et qu'il est probable que l'imprimeur a mis son nom sur le frontispice sans son aveu. Voy. la *Biblioteca dei volgarizat.*, IV, 19. W—s.

MANIN ou **MANINI** (Louis), dernier doge de Venise, était né vers 1727, d'une famille peu ancienne. Cette circonstance, qui devait être un obstacle à son élévation, en fut au contraire la cause principale, car la petite noblesse, nombreuse et turbulente, dominait depuis plusieurs années. Déjà Paul Rénier, le prédécesseur de Manin, n'avait obtenu son élection qu'en répandant des sommes considérables. A sa mort, soit qu'aucun patricien des anciennes familles ne voulût acheter un simulacre de souveraineté, soit qu'il n'y en eût pas d'assez riche pour satisfaire l'avidité croissante de la petite noblesse, celle-ci fit choisir dans son sein le nouveau doge. Faible, irrésolu, sans talent et sans caractère, Manin arrivait à la dignité suprême dans les plus fâcheuses circonstances. Grâce à la modération, ou plutôt grâce à la timidité de sa politique, le gouvernement vénitien jouissait, il est vrai, depuis soixante-dix ans, d'une paix parfaite, mais au lieu d'avoir profité de ce long repos pour introduire les réformes exigées par les vicissitudes des temps, il s'était reposé avec confiance dans les hasards de l'avenir et marchait à grands pas vers une ruine inévitable et prochaine. Le commerce, auquel Venise avait dû son origine et sa grandeur, déchu depuis deux siècles et s'amoindrissant chaque jour d'avantage; sa marine militaire, si formidable autrefois, réduite à une vingtaine de vaisseaux, dont les uns étaient de vieille construction et dont les autres pourrissaient inachevés sur les chantiers; les arsenaux dépouillés; les for-

teresses tombant en ruines; et au milieu de ce délabrement, le trésor grévé d'une dette de 188 millions de francs; de fréquentes rivalités entre les divers corps de l'état, et par dessus tout une immoralité sans bornes, corrompant toutes les classes d'une population qui, fière de son passé, consumait dans l'oisiveté des richesses amassées pendant plusieurs siècles, telles étaient les plaies de Venise, en 1788, année de l'élection de Manin, plaies trop nombreuses, trop invétérées pour ne pas être incurables. Quelque désespérée que fût cette situation, quelque restreinte que fût l'autorité du doge, un homme de cœur et de talent n'aurait pas hésité, en désespoir de cause, d'assumer la responsabilité des remèdes violents, prêt à périr avec sa patrie, s'ils devaient être inefficaces. Mais ce rôle était trop au-dessus des forces de Manin. Il suivit la routine de ses prédécesseurs, et devint le docile instrument d'une politique qui consistait à mendier la paix à tout prix, et qui se résume dans ces naïves paroles d'un diplomate vénitien, le procurateur François Pesaro : « Depuis 80 ans, « dit-il, nous existons à l'abri de la « bonne foi de nos voisins et de nos « amis. Nous y comptons toujours, « et nous n'imaginons pas qu'en évi- « tant soigneusement de leur déplai- « re, ils veuillent notre destruction.» Après un tel aveu, la faiblesse de la république ne pouvait être un secret pour personne, et ses voisins ou ses amis, selon l'expression de Pesaro, n'attendaient qu'un prétexte pour fondre sur elle, et partager ses dépouilles. L'Autriche surtout dont les limites touchaient de tous côtés à celles des Vénitiens, ne laissait échapper aucune occasion d'abuser de sa force, et trois fois dans un demi-siècle elle avait violé le territoire de la république, sans que celle-ci eût osé se permettre la moindre remontrance. Après la révolution de France, Venise se trouva plus que jamais à la merci de sa dangereuse voisine. Tout en affectant une indifférence absolue pour les évènements qui se passaient dans ce pays, elle ne pouvait cacher sa sympathie pour la cause vaincue. En 1791, elle accueillit un prince français émigré, le comte d'Artois, avec des honneurs extraordinaires, et peu après elle reçut encore de la même manière Léopold II et la reine Caroline de Naples. Par de telles imprudences, Venise perdait l'appui de la seule nation qui pût la garantir contre l'ambition de l'Autriche. Quand la guerre fut déclarée entre celle-ci et la république française, le gouvernement vénitien refusa, il est vrai, d'entrer dans la coalition, mais en même temps il autorisait ses sujets à fournir à l'empereur et au roi de Sardaigne des munitions de toute espèce; il livra passage aux armées autrichiennes et même à des troupes soldées par l'Angleterre. Tous ces actes étaient empreints de la même faiblesse et de la même hésitation. Quand on lui notifia l'existence de la république française, il répondit naïvement qu'il ne serait ni des premiers ni des derniers à la reconnaître. Cependant il refusa de recevoir un chargé d'affaires, puis après avoir promis de l'admettre, le repoussa quand il se fut présenté, et finit par négocier avec lui. Au moindre revers des armées françaises, il reprenait son attitude hostile, et rentrait après leurs victoires dans les voies de la neutralité. Après avoir accueilli Louis XVIII, qui s'était fixé à Vérone, il l'expulsa sans ménagements. On conçoit que toutes

ces tergiversations firent perdre au gouvernement vénitien le reste de sa considération, et le firent également mépriser de tous les partis. Aussi, lorsque Bonaparte entra en Italie, il se montra fort prévenu contre la république, et peut-être que dès-lors il était dans ses projets, et même dans les instructions de son gouvernement de la sacrifier, car nous pensons qu'il existait à cet égard une convention secrète avec l'Autriche. Apres le passage du Mincio, dit l'historien de Venise, Daru, dès que les Impériaux et les Français eurent à se disputer le territoire de la république, devenu le théâtre de la guerre, le gouvernement vénitien éprouva combien il est difficile pour un petit état de conserver une complète neutralité entre deux grandes puissances en hostilités. Il avait laissé occuper la forteresse de Peschiera par les Autrichiens, et Bonaparte s'en empara, ainsi que de Vérone et de plusieurs autres villes de la république. La guerre existait donc de fait entre celle-ci et la France, sans avoir été déclarée; mais après le massacre des Français à Vérone et l'affaire du Lido, où un lougre français fut canonné par le fort Saint-André qui domine l'entrée du port, une rupture ouverte devint imminente. On eut beau envoyer des commissaires à Bonaparte, ce général menaçait la république, qui, disait-il, avait besoin d'une réforme radicale, et il exigeait une réparation éclatante que le gouvernement ne pouvait ou ne voulait pas lui accorder. On était à la fin d'avril 1797; Manin réunit dans son palais, en comité extraordinaire, les membres les plus influents du sénat; mais pendant qu'on délibérait sans pouvoir s'arrêter à aucun parti, on vint annoncer que les Français se préparaient à traverser les lagunes. Cette nouvelle jeta la terreur dans tous les esprits; Manin, hors de lui, errait dans la salle en répétant : « Cette nuit même nous « ne sommes pas sûrs de dormir « tranquilles dans notre lit. » Le procurateur Pesaro ajoutait en sanglottant: « Je vois bien que c'en est « fait de ma patrie, je ne puis la « secourir, mais un honnête homme « trouve une patrie partout, il faut « aller en Suisse. » Pour tout résultat on proposa d'envoyer des pleins-pouvoirs aux commissaires, et Manin fut chargé de rapporter lui-même ce projet au grand-conseil. Le 1er mai ce conseil fut convoqué, et le doge, pâle et tremblant, lui traça, d'une voix étouffée par les sanglots, le tableau des dangers de la république, et proposa de permettre aux deux députés de convenir avec le général Bonaparte de quelques modifications dans le gouvernement. Cette proposition fut adoptée à une immense majorité. Mais tandis que les commissaires travaillaient à obtenir un traité de paix, une soudaine révolution s'opérait à Venise par les intrigues de Villetard, secrétaire de la légation française, qui fit présenter par deux hommes du peuple, à la porte même de la salle où le doge délibérait, un papier par lequel il demandait hautement, au nom de la nation et du général Bonaparte, la formation d'un gouvernement populaire. Au lieu de repousser avec indignation des exigences anonymes venues d'aussi bas, le doge se laissa dominer par la peur, et il fut arrêté en secret qu'avant d'apporter ce projet à l'approbation du grand-conseil, on lui ôterait tout moyen de résistance. La flottille fut désarmée et les Esclavons, seule troupe chargée de la défense de Venise, reçurent ordre de s'embarquer. « Convoqués extraor-

dinairement le 11 mai, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, et ne doutant plus que le conquérant de l'Italie n'eût réellement l'intention d'opérer une révolution dans le gouvernement de la république, les sénateurs se flattent qu'ils pourront la prévenir ou du moins la diriger, en la faisant eux-mêmes. En conséquence, le doge Manini, par l'impulsion du parti français, déclare dans l'assemblée extraordinaire que le gouvernement qui a existé jusqu'alors *est à charge au peuple, qu'il ne peut plus faire le bien, qu'il ne s'accorde plus avec le temps et les circonstances*, et il invite tous les sénateurs à se démettre de leurs pouvoirs et à les déposer entre les mains d'une commission intermédiaire de dix membres nommés avec l'agrément du général Bonaparte. Cet avis fut adopté à une majorité de 740 voix contre 5; et le sénat (il fallait dire le grand-conseil) prononça lui-même sa dissolution. » Il fut remplacé par une municipalité populaire, composée de 60 membres, dont l'ex-doge fut nommé président. Trop faible pour accepter ou refuser ouvertement de telles fonctions, Manin se tint caché jusqu'à la publication du traité de Campo-Formio qui livra Venise à l'Autriche. A cette époque, loin de fuir un pays dont il avait été le premier magistrat, et d'éviter ainsi la honte du joug étranger, il alla se soumettre humblement à la puissance autrichienne. Mais, au moment de prêter serment entre les mains de François Pesaro, qui était revenu de Suisse avec le titre de commissaire impérial, il ne put surmonter son émotion et tomba évanoui. Si au lieu de cette preuve d'une stérile douleur, Manin avait quitté fièrement une ville qu'il n'avait ni pu ni su garantir contre l'invasion étrangère, sa mémoire serait restée honorée dans l'histoire. Mais possesseur d'une fortune considérable, il craignit sans doute de la perdre en s'exilant, et préféra les douceurs d'une vie opulente au soin de sa dignité et de son honneur. Il alla se fixer à Maser, où il avait une magnifique villa, et il y mourut au bout de quelques années dans l'oubli le plus complet. Son portrait ne figure pas dans la salle du Scrutin, à la suite des portraits de ses prédécesseurs; il avait été question de l'y placer, mais ce projet n'eut point de suite. Le gouvernement autrichien craignit peut-être qu'une telle inauguration ne ranimât les regrets des Vénitiens en rappelant la perte de leur nationalité, et il leur a du moins épargné cette dernière humiliation. A—y.

MANNAY (Charles), né le 14 octobre 1745, à Champeix (Puy-de-Dôme), commença au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, ses études ecclésiastiques qu'il termina à la Sorbonne. Il y obtint un succès tel, qu'il fut le premier de sa licence, et qu'il prit, en 1775, le bonnet de docteur. Après sa licence, il devint, sous le titre de théologien, directeur des études de l'abbé, depuis prince de Talleyrand-Périgord, par suite de l'usage, alors adopté par les grandes familles, de confier à des ecclésiastiques l'instruction de ceux de leurs enfants qu'elles destinaient à l'église. C'est à cette circonstance qu'il dut d'être connu du cadinal de Talleyrand, archevêque de Reims, qui le choisit pour son vicaire-général, et lui donna un canonicat de sa métropole. Lorsque la révolution éclata, Mannay passa en Angleterre, ensuite en Écosse, et ne revint en France qu'à l'époque du concordat de 1801. Nommé alors évêque de Trèves, et sacré en cette qualité, le

18 juillet 1802, il donna tous ses soins à l'organisation d'un diocèse où la différence de langage, de mœurs et d'institutions rendait peu sympathique l'occupation française. L'aménité de son caractère et la circonspection de tous les actes de son administration triomphèrent des obstacles. Un décret du 22 mars 1807, le transféra au siége de Coutances; mais ce décret ne reçut aucune exécution. Membre, en 1809, du conseil ecclésiastique formé à Paris lors de l'arrestation du souverain pontife, il fut en outre l'un des quatre évêques qui résidèrent à Savonne et à Fontainebleau, pendant la captivité de S. S. On croit que Mannay, d'un caractère faible, subit alors bien souvent l'influence de Duvoisin, évêque de Nantes, avec qui il fut extrêmement lié, et qui, comme lui, était chargé de surveiller Pie VII. Qu'il ait agi spontanément, ou qu'il ait cédé à des impulsions étrangères, toujours est-il que, voulant récompenser le dévouement dont il lui avait donné des preuves, soit en faisant deux fois le voyage de Savonne, en 1811, pour décider le pape à des concessions, soit en participant au concordat de Fontainebleau, Napoléon le nomma successivement baron, conseiller-d'état et officier de la Légion-d'Honneur. Le 11 avril 1814, Mannay se prononça pour la déchéance du gouvernement impérial, et se hâta de retourner à Trèves que sa réunion à la Prusse avait séparée de la France. Porté, pendant les Cent-Jours, sur la liste des conseillers-d'état, il fut, pour cette raison, inquiété par le gouvernement prussien, et obligé de se démettre de son siége. Rentré en France, il fut nommé, en 1817, à l'évêché d'Auxerre, rétabli par le concordat de cette année; mais les obstacles qui empêchèrent ce concordat de recevoir son exécution, rendirent sa nomination sans objet. Il fut l'un des signataires de la déclaration souscrite, le 13 septembre 1819, par les cardinaux, archevêques et évêques de France, dans laquelle ces prélats adhérèrent au bref que le pape leur avait adressé le 19 août de la même année. Nommé, en 1820, au siége de Rennes, il s'y concilia promptement l'estime et l'affection de tous ses diocésains par sa charité, sa douceur et sa prudence. Cette ville lui doit l'établissement du petit séminaire de Saint-Méen, celui d'une association de missionnaires qui subsiste encore, ainsi que le rétablissement du refuge pour les repenties et de la maison des retraites. Il mourut, à Rennes, le 5 décembre 1824, des suites d'une opération qu'il avait subie peu auparavant. P. L—r.

MANNE (DE). *Voy.* DEMANNE, LXII, 306.

MANNOURY-DECTOT (JEAN-CHARLES-ALEXANDRE-FRANÇOIS, marquis de), né à Saint-Lambert, près d'Argentan (Orne), en 1778, d'une famille noble, fut obligé de s'expatrier, quoique fort jeune, dans les premières années de la révolution, et ne rentra en France que sous le gouvernement consulaire. Membre de l'académie de Caen et maire de cette ville à l'époque de la restauration, il publia divers écrits royalistes, et fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur. Il mourut à Paris le 2 mars 1822. Ses ouvrages sont : I. *Mémoire adressé à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, sur diverses machines hydrauliques.* II. *La Chute de l'impie, le juste couronné, Rome rendue au souverain pontife : Discours au Roi*, Paris (Argentan) 1814, in-8° de 19 pages. III. *Mémoire adressé aux Chambres, concer-*

nant les intérêts respectifs des émigrés et des acquéreurs de biens nationaux, 1814, in-8°. IV. *Mémoire adressé à la Chambre des représentants, le 23 juin* 1815, in-8° de 7 pages (anonyme et sans nom d'imprimeur). V. *Mémoire au congrès de Paris sur la proposition d'un contrat social européen*, etc., Paris, 1815, in-8°. VI. *Ode en deux sonnets, placée sur le catafalque de Louis XVI, le 20 janvier* 1816, Alençon, 1816, in-8°, 12 pag.; réimprimé avec changements, sous le titre de : *Sonnets placés sur le catafalque de Louis XVI, le 21 janvier* 1816, Paris, in-8°. VIII. *De la crise du jour et de l'ordonnance du 5 septembre* 1816, Paris, 1816, in-8°. IX. *Observations à MM. les auteurs de la* Minerve française, *légalement responsables, sur les ménagements qu'exige le salut de la France*, 1818, in-8°. X. *Epître à la Chambre des députés sur la session de* 1820, Paris, 1820, in-8° (en vers et anonyme). XI. *Ode sur la naissance et le baptême de S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux*, 1821, in-8°.

Z.

MANNOZZI (Jean), peintre, né à San-Giovanni, près Florence, en 1590, est aussi connu sous le nom de *Jean-de-Saint-Jean*. Ses parents voulurent d'abord le forcer à étudier les belles-lettres, et l'un de ses oncles, curé de San-Giovanni, avait l'intention de le faire entrer dans les ordres; mais ni menaces, ni châtiments ne purent le détourner de son goût pour le dessin. Étant parvenu à se procurer une estampe d'après Raphaël, il s'enferma dans sa chambre et n'en sortit que lorsqu'il l'eut copiée. Ce fait lui attira une correction violente; il ne put endurer tant de sévérité, et, profitant de la nuit, il s'éloigna de la maison paternelle, alla à Florence, chez un ami de sa famille, qui parvint à fléchir son oncle, et obtint que le jeune Mannozzi pût entrer chez Rosselli, où il ne tarda pas à se faire connaître, et dont il devint l'un des élèves les plus distingués. Agé seulement de 17 ans, il se rendit assez habile au bout de six mois, pour que son maître l'employât dans ses travaux. Après avoir exécuté quelques tableaux qui lui acquirent une brillante réputation, il fut chargé par le grand-duc de Toscane, Côme II, de la peinture du dôme de l'église d'*Ognissanti*, et de celle des Cinq-Lunettes, du même cloître. Ces beaux ouvrages obtinrent le suffrage universel. Mais, pendant qu'il était occupé à la peinture du dôme, la fraîcheur du lieu, et l'humidité des plâtres sur lesquels il travaillait lui causèrent une maladie grave, qui lui dérangea le cerveau, ce qui expliquerait les idées bizarres que l'on remarque dans plusieurs de ses productions. Après avoir terminé un grand nombre de travaux pour le grand-duc Côme, pour plusieurs églises et pour divers particuliers de Florence, il se rendit à Rome en 1621, et fut chargé, par l'entremise du cardinal Bentivoglio, de peindre un des plafonds de Monte-Cavallo. Il résolut de représenter *la Nuit sur son char*, pour rivaliser avec la célèbre *Aurore*, que le Guide avait peinte dans la loge du jardin. Il avait commencé son ouvrage, quand un matin, revenant au travail, il trouva tout ce qu'il avait fait indignement effacé. Obligé de recommencer, à peine avait-il terminé, à sa satisfaction, une partie de son tableau, qu'il le trouva encore entièrement effacé. Ses rivaux triomphaient et l'accusaient d'impuissance ; ils disaient que, semblable à Pénélope, il était obligé de défaire la nuit ce qu'il

avait fait pendant le jour. Mannozzi prit alors le parti de prier un de ses amis de veiller avec lui pour tâcher de découvrir les auteurs du désastre qui lui arrivait. Ils se cachèrent donc sur l'échafaudage où il travaillait. Au milieu de la nuit, ils virent entrer dans la salle deux hommes qui montaient vers eux sans défiance, tenant une lanterne d'une main, de l'autre une pioche. Mannozzi, sans perdre de temps, se découvrit en jetant de grands cris, et, aidé de son ami, ils précipitèrent les deux inconnus au bas de l'échelle. C'est ainsi que la perfidie de ses rivaux fut mise au jour et qu'on put juger des manœuvres qu'ils avaient tentées pour décréditer son talent. Il termina son travail, et le suffrage de tous les connaisseurs le consola des injustices de ses ennemis. Cependant, malgré les succès que ses ouvrages lui obtenaient à Rome, ne pouvant s'assujettir à la vie des cours, il retourna donc à Florence et se livra sans contrainte à son goût pour l'indépendance et pour son art. Le marquis Pucci le chargea de décorer son palais. C'est là qu'il peignit *une Charité*, qu'il regardait lui-même comme son plus bel ouvrage, et à laquelle il mit son nom. Le plafond où il a peint *Apollon au milieu du chœur des Muses, accordant sa protection aux arts et aux sciences*, jouit d'une grande réputation, ainsi que ceux où il a représenté *le Jugement de Paris*, *l'Aurore et Titon*, *Latone et ses enfants*, et *Orphée et Eurydice*, qui font l'ornement de diverses autres salles du même palais. Manozzi peut être regardé comme un des peintres à fresque les plus prodigieux qu'ait produits l'Italie. Doué par la nature d'un génie brûlant et hardi, d'une imagination vive et féconde, d'une main pleine de franchise et de facilité, les travaux qu'il a exécutés sont en si grand nombre qu'on a peine à concevoir qu'il n'ait commencé à peindre qu'à 18 ans, et qu'il ait cessé de travailler et de vivre avant sa 48e année. Il est loin d'avoir le style solide de Rosselli, son maître, ou pour mieux dire, abusant du précepte d'Horace :

Pictoribus atque poetis, etc.,

il se crut tout permis, et, dans beaucoup de ses ouvrages, il fit céder l'art aux caprices de l'imagination. C'est ainsi que, par une nouveauté extravagante, il introduisit parmi les chœurs d'esprits célestes, des anges femelles; à moins qu'avec quelques historiens on ne fasse tomber le blâme de cette invention sur le Josepin, ou même sur Alexandre Allori. Quoi qu'il en soit, les erreurs de Mannozzi n'ont pu éclipser ses talents. Son génie est toujours supérieur à la foule des artistes ordinaires, et les peintures dans lesquelles il a su mettre un frein à son imagination dénotent un artiste supérieur à ses ouvrages mêmes. Parmi ces derniers, on fait un grand cas d'une *Fuite en Égypte* qu'il avait peinte sur un mur d'une maison, à Florence, et qui, depuis, a été transportée dans une des salles de l'Académie, par Paoletti, habile ingénieur. Mais son chef-d'œuvre est la peinture du salon du palais Pitti, où il a représenté de la manière la plus poétique la *Protection accordée aux arts et aux sciences par Laurent-le-Magnifique*. On y admire surtout une figure d'Homère aveugle qui s'exile en chantant de la terre natale. A l'exception de quelques licences dont il faut autant accuser son siècle que la nature de son talent, toute la composition est pleine de belles figures; on y voit des bas-reliefs imités avec une perfection si étonnante que l'œil le plus exercé s'y trompe facile-

ment. Ce bel ouvrage qu'il n'avait pas entièrement terminé, l'a été par Pagani, Montelatici et Furini. Mannozzi a peint aussi quelques tableaux à l'huile, mais ils jouissent d'une réputation inférieure à ses fresques. Son coloris, dans les tableaux de ce genre, n'est jamais exempts de crudité. — La goutte dont Mannozzi souffrit une partie de sa vie, le détourna souvent de l'exercice de son art, et la gangrène s'étant mise à un de ses genoux, il succomba le 6 décembre 1636, laissant un fils nommé *Jean-Garzia*, qui cultiva la peinture, et dont on voit à Pistoie quelques fresques qui ne sont pas sans mérite. P—s.

MANOEL de *Nascimento* (Francisco), poète portugais, né à Lisbonne en 1734, entra dès sa jeunesse dans la carrière ecclésiastique, et obtint de fort bons bénéfices, ce qui ne l'attacha pas davantage aux devoirs de son état; car il manifesta dès-lors des opinions fort contraires à la religion, par des compositions qui attirèrent les regards de l'Inquisition. Obligé de se sauver, il arriva en France précisément au moment où ce pays, livré aux premières crises de la révolution, offrait un asile assuré à tous les proscrits des autres pays pour des opinions politiques. Manoel prit néanmoins peu de part au mouvement révolutionnaire qu'il vit éclater, et il vécut modestement des faibles secours qui lui furent accordés par tous les gouvernements qui se succédèrent, même par celui de la restauration. Il continua de se livrer à ses compositions poétiques qui furent presque toutes publiées sous son nom académique de *Filinto Elysio*. Elles ont été imprimées à Paris, chez Bobée, 11 vol. in-8°, et consistent principalement en odes, stances, sonnets, épîtres, une traduction en vers des *Martyrs*, de M. de Chateaubriand; une des *Fables* de La Fontaine; une autre de *Vert-Vert* de Gresset. Ces traductions passent pour des chefs-d'œuvre, et si l'on en croit les compatriotes de l'auteur, elles s'élèvent souvent au-dessus de l'original. Le marquis de Marialva, ambassadeur de Portugal à Paris, contribua beaucoup dans les dernières années à adoucir le sort de Manoel, qui mourut dans cette ville, le 25 février 1819. Z.

MANSENCAL (Jean de), l'un des plus grands magistrats du XVIe siècle, issu d'une ancienne famille de Bazas, fut successivement conseiller, avocat-général, et premier président du parlement de Toulouse. Il embrassa avec zèle la défense de cette compagnie, dans une affaire que le clergé lui suscita pour avoir voulu rendre justiciable de l'autorité séculière un ecclésiastique de mauvaise vie. Cet arrêt, en date du 26 octobre 1549, donna lieu à un libelle diffamatoire intitulé : *Arrêt du Parlement de Toulouse, très-profitable*, etc. Mansencal réfuta victorieusement cet écrit scandaleux, et fit imprimer son ouvrage sous le titre de : *la Vérité et autorité de la justice du Roi très-chrétien, en la correction et punition des maléfices, contre les erreurs contenues en un libelle diffamatoire scandaleusement composé*. Dans cet écrit plein de morale et d'érudition, le premier président avait repris avec force la vie déréglée que menaient les ecclésiastiques de ce temps. Le clergé en fut choqué; on examina l'ouvrage en Sorbonne; quelques propositions furent censurées, et le livre mis au nombre des ouvrages défendus. Mansencal, qui n'avait travaillé que pour soutenir les droits de la couronne de France, et qui avait erré de bonne foi, s'empressa d'acquiescer à la censure, et s

modestie, opposée à la violence de ses antagonistes, fit briller sa vertu d'un nouvel éclat. Cette affaire suscita à Mansencal des ennemis qui cherchèrent à le rendre suspect de calvinisme, malgré les preuves réitérées qu'il avait données de la pureté de sa foi; il triompha de leurs attaques, et mourut en 1562. C'est à son mérite que le parlement de Toulouse fut redevable d'une partie de l'honneur attaché à la charge de premier président de cette compagnie, puisque c'est en sa faveur que Henri II ordonna par lettres-patentes du 17 novembre 1546, qu'à l'avenir les premiers présidents du parlement de Toulouse jouiraient des mêmes traitements, gages, pensions et bienfaits dont jouissaient ceux du parlement de Paris. François II lui donna une nouvelle marque de confiance et d'estime, en l'honorant d'une commission de lieutenant-général pour sa Majesté, dans tout le ressort du parlement en l'absence des gouverneurs. L—M—E.

MANSON (Jacques-Charles de), général d'artillerie, était né le 10 septembre 1724, d'une famille noble dans les provinces méridionales de France, et se consacra dès sa jeunesse à la carrière de l'artillerie. Nommé sous-lieutenant à l'âge de vingt-un ans, il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept-Ans dans la brigade de Villepatour, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Berghen, le 13 avril 1759. Il était alors capitaine; il fut nommé major le 1er février 1766, et dix ans après colonel. Jouissant de la réputation de l'un des officiers les plus instruits de l'armée française, il fut fait maréchal-de-camp dans l'année qui précéda la révolution. Il se montra alors fort attaché à la monarchie, qu'il avait si long-temps et si vaillamment défendue; émigra en 1792, et fit toutes les campagnes de cette époque dans les armées des princes. Ayant suivi le prince de Condé en Russie, il revint en Allemagne, après le brusque licenciement ordonné par Paul Ier, et fut nommé commandant en chef de l'artillerie bavaroise par le nouvel électeur, ancien duc des Deux-Ponts, qui l'avait connu en France (*voy.* Maximilien, au Supplément). Manson occupa ce poste important jusqu'à sa mort, qui eut lieu, le 5 janvier 1809, à Munich, où il laissa de grands regrets. Ce savant et habile général avait fait imprimer à Paris, en 1789, de *Grandes Tables* fort estimées pour le service de l'artillerie. Il a encore publié, en 1804, à Strasbourg, un ouvrage également estimé, et qui fut le résultat des observations que l'auteur avait faites à la manufacture d'armes de Kligenthal dont il était inspecteur : *Traité des fers et de l'acier, contenant un système raisonné sur la nature, la construction des fourneaux, les procédés suivis dans les différents travaux des forges, et l'emploi de ces deux métaux*, volume in-4° avec quinze planches. Le général Manson possédait une grande quantité de matériaux précieux sur l'artillerie, et il aimait à les communiquer à ses amis.

M—D j.

MANSTEIN (Christophe-Germain de), historien et général russe, fut aussi chef d'un régiment d'infanterie au service de Prusse. Fils d'un lieutenant-général, commandant de Reval (Esthonie), il était né le 1er septembre 1711 à Saint-Pétersbourg. Il entra de bonne heure au service de Prusse, et peu d'années après, il passa à celui de Russie. Dans la guerre contre les Tartares (1735), il fit preuve d'un si grand courage, à la prise des lignes de Perecop, que

l'impératrice le nomma sur-le-champ major en second. En 1737, il assista à la prise d'Oczakow, et, dans les deux campagnes suivantes contre les Tartares et leurs alliés les Turcs, il se distingua très-souvent, ce qui le rendit de plus en plus digne des bonnes grâces de l'impératrice Anne. A la mort de cette princesse (1740), Biren, duc de Courlande, fut nommé régent du jeune empereur; mais la mère de celui-ci, qui travaillait à perdre ce seigneur, chargea le feld-maréchal de Munnich qui lui était dévoué, de l'arrêter. Munnich confia cette mission à Manstein, qui s'en acquitta si habilement, que la grande-duchesse Anne, pour l'en récompenser, l'éleva au grade de colonel, et lui fit don de quatre domaines considérables dans l'Ingrie. Dès le commencement de la guerre avec la Suède, en 1741, il eut le commandement d'une brigade, et il concourut à la victoire de Wilmannstrand. Ses blessures l'obligèrent de quitter l'armée, et de se rendre à Saint-Pétersbourg. Cependant, Elisabeth monta sur le trône impérial, et, comme elle priva de leurs emplois les partisans du jeune Ivan détrôné, de la grande-duchesse Anne et de son époux, Manstein perdit son régiment, ses domaines, se vit même forcé de quitter Saint-Pétersbourg dans les 24 heures, et d'accepter un régiment en garnison à Sainte-Anne, sur les frontières de la Sibérie. Il parvint néanmoins à prouver son innocence, et, par suite, il fut placé à la tête d'un autre régiment, qui était en Livonie. Il servit, en 1743, sur la flotte russe jusqu'à la paix, qui fut conclue le 27 juillet de la même année. Bientôt après, il fut accusé de trahison et emprisonné, mais on le trouva encore une fois innocent, et il fut remis en liberté. Il demanda à quitter le service, et comme on ne voulut pas le lui accorder, il sollicita un congé, et se rendit, en 1744, à Berlin, d'où il chercha, par l'entremise de l'ambassadeur de Russie, à obtenir son congé définitif. N'y ayant pas réussi, il entra au service de Prusse, et prit part à la campagne de 1745. La cour de Russie lui ordonna de revenir à son poste, et comme il n'en tint pas compte, pas plus que des menaces dont on usa ensuite, le gouvernement russe résolut de le faire juger comme déserteur par une cour martiale, et il fit arrêter son vieux père. Rien de tout cela ne put décider Manstein à retourner en Russie; il servit le roi de Prusse, comme aide-de-camp général, depuis le 15 mars 1745 jusqu'à la paix de Dresde, et il gagna les bonnes grâces et la confiance de ce prince. Frédéric II l'employa encore plus tard dans différentes affaires politiques d'une grande importance, puis dans la guerre de sept ans, où Manstein se signala tout d'abord par la prise du château de Teschen. En 1757 il se trouva à la sanglante bataille de Prague, où par son bouillant courage, suivant l'expression du grand roi, il engagea trop tôt la droite de l'armée prussienne, et la compromit gravement. A la bataille de Collin (18 juin), il reçut des blessures très-graves, et Frédéric, qui lui attribua la perte de cette bataille (voy. l'*Histoire de mon temps*, édition in-12, tome 3), lui ordonna aussitôt après de se rendre à Dresde pour se faire guérir. Manstein s'étant mis en route, sous une escorte de cent hommes de nouvelle levée, fut attaqué, près de Welminas, par huit cents Croates et Pandoures que comman-

dait Laudon. Le désordre s'étant mis dans l'escorte prussienne, Manstein sort de sa voiture, prend son épée, se défend en désespéré, et refusant le quartier qu'on lui offre, est tué sur la place par une balle qui lui traverse la poitrine. Il mourut trop tôt quant aux espérances qu'on avait fondées sur lui, et laissant la réputation d'un général aussi savant que brave. Manstein était d'une taille élevée, et avait le teint basané. Il était extrêmement robuste, et même tellement endurci aux fatigues, qu'il ne se portait jamais mieux, que lorsqu'il en essuyait de très-grandes. Rarement il dormait plus de cinq heures, et il lui était donné de pouvoir s'endormir à tout moment; mais, quand les circonstances exigaient de la vigilance, personne ne pouvait l'egaler sous ce rapport. Dans l'armée russe on l'appelait *l'officier de jour* (*sic*), parce que souvent il se présentait dans les lieux et aux heures où on l'attendait le moins. Il était fort instruit, et parlait latin, français, italien, suédois, russe et allemand. Dans ses loisirs il écrivait ses voyages et ses campagnes en allemand ou en français, dans un style vif et agréable. Il n'était jamais plus content que lorsqu'il avait sa femme et ses enfants autour de lui, ce qui, comme il le disait, lui faisait oublier toutes ses souffrances. Il s'entendait très-bien à élever des enfants. La conversation avec sa femme lui était toujours agréable. Pendant l'absence de celle-ci, il ne négligeait aucune occasion de correspondre avec elle; cette correspondance était toujours on ne peut plus tendre, et il y sacrifiait souvent ses heures de repos. Son plus grand plaisir était de rendre des services à ses amis; les revers qu'il avait éprouvés en Russie l'avaient rendu compatissant aux besoins d'autrui. En pays ennemi, il maintenait parmi ses troupes une discipline excellente, ce qui lui conciliait l'amour des habitants. Après sa mort, sa femme reçut beaucoup de lettres où l'on déplorait amèrement sa perte, et il le méritait, car il avait été un fidèle serviteur et un officier plein de courage. Sur sa vie et sur son sort, on trouve des renseignements plus détaillés dans l'ouvrage fort connu, intitulé : *Mémoires du général de Manstein*, en français et en allemand; dans la *Vie des grands héros*, par Pauli, vol. 3; et dans l'ouvrage de Hoerschelmann, qui porte ce titre : *Vie et caractères des héros Prussiens*, Francfort et Leipzig, 1762, in-8°. On a de lui : *Memoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, contenant les principales révolutions de cet empire et les guerres des Russes contre les Turcs et les Tartares, avec un supplément qui donne une idée du militaire, de la marine et du commerce de ce vaste pays*, traduits de l'allemand, précédés de la vie de l'auteur par Michel Huber; nouvelle édition, Lyon 1772, 2 vol, in-8°. Cet ouvrage contient un tableau fort curieux des révolutions de la cour de Russie depuis la mort de Catherine Ire, jusqu'au commencement du règne d'Élisabeth. — Manstein le colonel, aide-de-camp du roi Frédéric-Guillaume II, jouit d'une grande faveur auprès de ce prince, et le suivit dans son expédition contre la France en 1792. Ce fut lui qui, le premier, entra en communication avec Dumouriez, et lui fit des propositions de paix qui furent bientôt acceptées (*voy.* Dumouriez, LXII, 156). Il eut avec lui plusieurs conférences secrètes; et l'on sait qu'il eut une grande part

aux conventions de cette époque. Il accompagna ensuite son souverain en Pologne, et continua d'être en faveur auprès de lui jusqu'à sa mort. Depuis, l'histoire n'en fait plus aucune mention.

M—A.

MANTEUFEL (le comte Ernest de) était issu d'une famille de la Courlande. Il s'attacha au roi Stanislas-Auguste, et, quoique fort jeune, il prit part aux troubles de la Pologne, reçut des témoignages d'intérêt de Catherine II, de Marie-Thérèse et de Frédéric II. Appelé par sa naissance et par sa capacité à de hautes fonctions, il préféra rester en France et cultiver les Muses qui le consolèrent de plus d'un genre d'infortunes et d'infirmités. Manteufel est auteur de la comédie des *deux Pages* (1789), qui semblerait avoir été arrangée d'abord pour la scène de l'Opéra-Comique, et qui, malgré sa physionomie, malgré son style un peu germanique, a eu longtemps du succès au Théâtre-Français, grâce surtout au jeu des acteurs, de Fleury en particulier, qui reproduisait si bien Frédéric-le-Grand. L'auteur ne s'étant désigné sur l'affiche et à l'impression que par ses initiales, le compositeur Dezède, qui attacha son nom à la pièce, l'avait présentée aux comédiens, et n'y était probablement que pour la faible musique de quelques couplets, fort ordinaires eux-mêmes. Manteufel a laissé encore une tragédie de *Richard III*, où, sur l'autorité d'Horace Walpole et de quelques apologistes, il donnait à son malencontreux héros une physionomie toute nouvelle. Il est mort à Paris en juin 1828, dans un âge avancé.

L—P—E.

MANTOUE (Charles Ier, duc de), fils de Louis de Gonzague duc de Nevers, était petit-fils de Frédéric II, premier duc de Mantoue, et devait succéder à cette souveraineté, lorsque Vincent II, septième duc, mourut sans enfants en 1627. L'empereur Ferdinand II, voyant avec peine cet État passer à un prince dévoué à la France, lui suscita pour compétiteur César de Gonzague, duc de Guastalle, appuyé par le roi d'Espagne et par le duc de Savoie, qui avait lui-même des prétentions sur le Montferrat, pays dépendant de la succession de Mantoue. Louis XIII, pour secourir le duc de Nevers, force en personne le pas de Suze en 1629, délivre Casal assiégé par les Espagnols, et envoie le maréchal d'Estrées pour solliciter du secours auprès des Vénitiens et se renfermer ensuite dans Mantoue, où Charles était assiégé par les impériaux. Après un siége long et meurtrier, la peste ayant détruit presque toute la garnison, la place fut emportée le 18 juillet 1630, et pillée pendant trois jours. Le magnifique cabinet des ducs de Mantoue, son trésor rempli de curiosités, tout fut dissipé par des soldats qui n'en connaissaient pas le prix; le général autrichien fit pendre un de ses soldats pour avoir perdu en un jour un butin de huit mille ducats. Les plus belles peintures qui ornaient le palais furent transportées à Prague, ainsi que beaucoup d'objets d'art et d'antiques; la reine Christine en acquit depuis une grande partie, qui vint ensuite orner la galerie du duc d'Orléans. Le malheureux duc et le maréchal d'Estrées se retirèrent sur le territoire du pape, et, par le traité du 13 octobre 1630, conclu entre l'empereur et le roi de France, le duc Charles obtint l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat, en se soumettant à la formule de soumission ou de *déprécation* exigée par l'empereur. Cet arrangement fut confirmé par le traité

de Querasque, du 6 avril 1631. Le duc Charles n'en jouit pas long-temps, et mourut le 22 septembre 1637. Ce prince était brave et s'était signalé contre les Turcs en 1601, à l'escalade de Bude, où il reçut un coup d'arquebuse. Il avait passé presque toute sa vie en France, et c'est lui qui fit bâtir Charleville en Champagne, place remarquable par sa régularité et à laquelle il donna son nom : il avait augmenté son duché de la principauté de Correggio, dont il s'empara en 1635, du consentement de l'empereur qui lui en donna l'investiture. Son fils aîné, que les historiens nomment Charles II, était mort en 1631. — Charles III, duc de Mantoue, n'avait que huit ans lorsqu'il succéda, en 1637, à son aïeul, Charles Ier, sous la tutelle de sa mère, Marie de Gonzague. Devenu majeur, il quitta le parti de la France, et s'attacha à l'Espagne en 1652; mais une armée française étant venue, en 1658, prendre ses quartiers d'hiver dans le Mantouan, le fit renoncer à cette alliance. En 1659, il vendit au cardinal Mazarin tous les domaines qu'il avait en France comme duc de Nevers, et il mourut le 14 août 1665. — Charles IV, fils unique du précédent, ayant vendu Casal à Louis XIV, pour lui donner la clef de l'Italie pendant la guerre de la succession, resta exposé à la vengeance des impériaux après la défaite des Français devant Turin en 1706. Mis au ban de l'empire, dépouillé de ses États, il erra dans diverses cours d'Italie, essaya vainement de réclamer ses droits à la diète de Ratisbonne, et mourut sans enfants le 5 juillet 1708, à l'âge de 56 ans. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné par une dame qu'il aimait. Sa succession fut contestée entre les ducs de Guastalle et de Lorraine; l'empereur Joseph Ier les mit d'accord en prenant lui-même possession du Mantouan où il mit un gouverneur, et en donnant le Monferrat au duc de Savoie. Ainsi finit la dynastie des ducs de Mantoue, qui subsistait depuis l'an 1338. C. M. P.

MANUEL (Nicolas), originaire de l'ancienne maison de Cholard, en Saintonge, et dont une branche s'établit à Berne, naquit dans cette ville en 1484, et y mourut en 1530. Il eut Lupulus pour précepteur dans les belles-lettres, et l'on assure que Titien fut son maître dans la peinture. Il fit de grands progrès dans cet art, mais ne l'ayant exercé qu'en fresque, ses travaux se sont perdus. On en cite *la danse des morts à Berne*, dont les figures représentaient des personnes connues et qui alors étaient vivantes; elle a été copiée par Kauw et Stettler; une *Passion de Jésus-Christ*; *la Séduction de Salomon par des femmes*. On conserve cependant encore quelques dessins et quelques tableaux de sa main. Il accompagnait ses fresques de vers assez instructifs et satiriques. Dans ses écrits il combattit les abus et les désordres du clergé catholique. Plusieurs comédies et d'autres pièces en vers qu'on a de lui, sont très-caustiques. Ces pièces avaient été jouées publiquement avec un grand succès vers le temps de la réformation, dont Manuel fut un des zélés défenseurs; il fut employé dans nombre de députations en Suisse, et prit une très-grande part aux événements de cette époque. U—i.

MANUEL (Jacques-Antoine), un des plus célèbres orateurs français de l'époque de la restauration, naquit le 19 décembre 1775 à Barcelonnette. Depuis long-temps réuni à la France, ce petit pays avait gardé pourtant avec ses vieux lis et privilèges, cette

phraséologie méridionale, vestige de la domination romaine; et l'humble vallée avait ses consuls comme les avait eus jadis la ville aux sept collines. Le père de Manuel venait ainsi de recevoir de ses compatriotes le titre de premier consul, au moment de la naissance de son fils. Les oreilles de l'enfant furent donc bercées au son de ces antiques dénominations républicaines, si en harmonie avec les idées chimériques qu'on avait alors du régime des états anciens. Placé de fort bonne heure au collége des doctrinaires de Nîmes, où il se signala par la précocité de ses dispositions intellectuelles, et où certainement il était le plus jeune de ses condisciples, il y fut le témoin de ces haines implacables, héréditaires, qui divisent les populations protestante et catholique du midi et qui éclatent périodiquement en querelles à coups de couteau, à moins qu'un vigoureux gouvernement ne mette un frein aux deux partis. La monarchie des Bourbons n'a pas toujours eu ce pouvoir, et l'exaltation qui accompagna nécessairement les précédents immédiats et les débuts de la révolution rendit sa tâche plus difficile. Dès le mois de juin 1789 Nîmes fut le théâtre d'une de ces collisions civiles si fréquentes dans cette ardente cité (*voy.* Froment, LXIV, 527); et le collége même, en proie pendant deux jours à la fièvre qui agitait le pays, vit ses murs souillés du sang des élèves. Les parents ne tardèrent point, on le devine, à venir reprendre leurs enfants : Manuel quitta les bancs alors pour n'y plus revenir. Agé de treize ans et demi, il était sur le point de terminer une seconde année de philosophie. Au bout d'un an et quelques mois passés à la maison paternelle, on résolut de le placer dans le commerce. Il avait en Piémont un oncle, riche négociant, et qui, n'ayant lui-même pas d'enfant, devait naturellement accueillir un neveu et lui frayer la route. C'est là que Manuel fut envoyé. Il ne paraît pas qu'il s'y soit concilié à haut degré les bonnes grâces de son parent, car il revint au bout d'un an à Barcelonnette (1792). C'était, il est vrai, au moment où la France révolutionnaire jetait le gant à l'Allemagne et provoquait la coalition; tel est le prétexte dont fut coloré son retour. Revenu à la demeure paternelle, le jeune commis marchand y resta environ un an, n'ayant aucune occupation, ou du moins n'en ayant d'autres que celle de sergent de grenadiers de la garde nationale. Las de cette oisiveté, il prit parti dans un bataillon de volontaires, où son instruction et sa facilité lui valurent bientôt l'épaulette de sous-lieutenant, malgré son très-jeune âge (il avait à peine 18 ans); et il fit en cette qualité les premières campagnes d'Italie. Il y déploya beaucoup d'ardeur, même de la bravoure; reçut plusieurs blessures, et fut nommé capitaine (1). De trois à quatre ans se passèrent ainsi, et Manuel atteignit, toujours militaire, l'époque du traité de Campo-Formio, à laquelle il lui fut permis d'aller achever sa guérison dans ses foyers, tant à Barcelonnette qu'à Digne. Bien que le commencement fût d'heureux augure, le jeune officier ne reprit point de service. Soit mécontentement de quelques passe-droits dont nous ne discuterons point la réalité, soit autre raison, il envoya sa démission. Il lui eût sans doute été assez facile d'obtenir une place dans quel-

(1) Mais non capitaine de cavalerie, comme on l'a écrit.

que administration départementale, s'il eût voulu attendre ou s'il se fût contenté d'une situation inférieure ; mais l'impatience et l'esprit d'indépendance prévalurent. Il avait déjà été remarqué par une faconde à laquelle les incidents révolutionnaires avaient fourni souvent matière : la manière lucide et prompte avec laquelle il analysait les dossiers d'un sien ami, Fortoul, de Digne, chez lequel il était allé distraire sa convalescence, frappa encore plus cet homme de loi, qui lui conseilla de se livrer au barreau. Manuel l'écouta, et, après des études un peu précipitées, il débuta devant le tribunal civil de Digne ; puis, bientôt, le décret de l'an VIII ayant institué des cours d'appel, il alla se fixer à Aix, qui présentait à son talent une arène plus vaste. Il ne tarda point à y prendre un haut rang. Cependant il perdit sa première cause ; mais les juges mêmes qui le condamnèrent chargèrent leur président d'exprimer au jeune avocat leur satisfaction. Manuel justifia ces éloges solennels par une suite de succès mêlés de peu d'échecs, et il s'acquit, avec un peu de fortune, un grand nom dans tout le ressort de la Cour impériale d'Aix. La disgrâce de Fouché vint commencer pour lui une autre série d'évenements. Cet ex-ministre de Napoléon, pendant le temps qu'il passa dans Aix, tenta d'établir son ascendant sur tout ce qu'il jugeait valoir la peine d'être conquis à son opinion, très-opposée alors au système de Bonaparte ; et il réveilla quoique avec circonspection les vieilles idées de république dans le pays : il finit par distinguer Manuel qui fut assez long-temps un de ses plus assidus visiteurs, et qui crut de bonne foi le duc d'Otrante revenu aux idées de la démocratie pure, au gouvernement de la nation pour et par la nation. Il ne résulta rien de ces conciliabules pour l'instant ; mais quand, dès le commencement des Cent-Jours, Fouché redevint le ministre de Bonaparte, le nom de Manuel fut un de ceux qui retentirent avec le plus de fracas dans les réunions électorales du département des Alpes. Il n'opposa qu'une molle résistance au vœu de ses amis, que secondait d'ailleurs l'absence presque totale d'autres candidatures sérieuses ; il pria ses concitoyens de faire tomber leurs suffrages sur son ami Fabri, affectant même de partir d'Aix avant que les opérations électorales fussent terminées. Si nous ne pensons pas que ces refus fussent bien sincères, nous sommes loin d'en faire un reproche à celui qui jouait cette petite comédie d'humilité. Lorsqu'il reçut la nouvelle prévue, sans doute, de sa nomination (à Barcelonnette et par le collége du département à Digne) : « Comme, dit-il, il pouvait « y avoir du danger dans cette mis- « sion, et qu'un refus eût pu être inter- « prété à son désavantage, » il accepta sans hésitation. On ne peut douter qu'il ne soit entré sur-le-champ en relation plus ou moins directe avec Fouché, chez lequel on le vit souvent se rendre. On n'en doutera même pas si l'on se rappelle que le secrétaire particulier de l'Excellence était Fabri. Aussi, Manuel fut-il, dans cette Chambre des Représentants si anti-bonapartiste, un des membres les plus prononcés contre les prétentions impériales. On sait que jusqu'à la bataille de Waterloo, ce mauvais vouloir ne fut manifesté que par quelques boutades, la plupart antérieures à la cérémonie du Champ-de-Mai. Le nom de Manuel n'y fut point

prononcé, et pendant les cinq semaines qui suivirent, il ne prit pas la parole. Peut-être ne fut-ce point seulement parce que, sans habitude des débats de la tribune, il étudiait ce théâtre sur lequel il devait briller; probablement Fouché le tenait en réserve pour les événements, et lorsqu'il faudrait frapper un grand coup. La défaite de Waterloo en fut le signal. Tandis que Napoléon revenu de son premier étourdissement, et supputant ses forces qui montaient encore à 150,000 hommes et qu'en moins d'un mois il pouvait porter à 300,000, songeait à prendre position devant Laon, et résumait sa position par ces deux lignes qui terminent une lettre à Lucien : « Rien n'est perdu, mais il « faut qu'on m'aide et qu'on ne m'é- « tourdisse pas » (évidente allusion à la Chambre des représentants, dont il connaissait le fol esprit et les étroites haines), Fouché avait répandu à profusion par tout Paris, ces paroles si mensongères de la coalition : « Nous « ne faisons la guerre qu'à Napoléon et « non à la France ; » Fouché faisait insinuer à Napoléon même par de fidèles et sincères conseillers (dupes des manœuvres du duc d'Otrante), que peut-être la France exigerait son abdication au profit de son fils. Fouché, avant que cette mesure fût arrachée à Napoléon, dont le bon sens et l'ambition se révoltaient également contre elle, lâchait la bride à la Chambre élective pour le forcer à cet acte décisif. Il avait fait croire à cette aveugle assemblée que le despote ne revenait que pour la dissoudre, et à Lafayette qu'il allait devenir le chef ou un des chefs d'un gouvernement tout neuf, national, républicain, sans Bonaparte et sans Bourbons. De là la fameuse séance du 22 juin, dont le résultat fut de livrer la France pieds et poings liés, à l'étranger. Lafayette se mit, avec la simplicité des anciens jours, à déclamer contre les dangers *intérieurs* qui menaçaient la représentation nationale. Manuel suivit et parla nettement de la nécessité de désarmer l'étranger, en faisant disparaître *la seule cause de la guerre*, et en investissant une commission du soin facile, désormais, de défendre le territoire, de traiter avec les puissances irréconciliables ennemies de Napoléon, et de donner à la France une constitution qui garantît à jamais sa liberté, son bonheur. Ces hostilités ouvertes, qui seules eussent justifié une prorogation des Chambres, sinon leur dissolution, forcèrent enfin Bonaparte, impuissant contre le mauvais vouloir de Fouché, à laisser aller ses ministres aux Chambres, comme pour leur rendre compte et traiter de puissance à puissance avec elles. Carnot, à celle des Pairs, fit noblement son devoir, et quelque rigide républicain qu'il fût, soutint de bonne foi la cause de l'homme qu'il regardait comme le seul défenseur possible de la France. La présence de Fouché, qu'en vain Lucien accompagnait et surveillait, ajouta au désordre et à l'audace antinapoléoniste des députés, qui se séparèrent sans rien conclure, mais qui chargèrent leur bureau de délibérer avec les ministres sur les mesures à prendre. Le lendemain Bonaparte, après de longues hésitations, signa son abdication en faveur de Napoléon II. Ce fut un premier point de gagné, c'était beaucoup. On voit la part de Manuel dans l'événement. Créature de Fouché, c'est lui qui vint le second faire retentir à la tribune ces phrases creuses et sonores qui ravivaient les vieilles rancunes des vétérans révolutionnaires, et qui eurent plus d'action sur eux, que la pâle déclamation de

Lafayette, toujours mal vu des démocrates et toujours un peu ridicule par sa marotte de garde nationale et son ambition. Les jours suivants se passèrent dans une grande indécision, tous les bonapartistes réclamant Napoléon II, tous les ennemis de Napoléon n'ayant à la bouche que gouvernement national et apte à conclure la paix avec les puissances. Cette dissension profonde éclata aussi aux Chambres. Les deux opinions s'exprimèrent à la tribune avec une force extrême : évidemment, ni l'une ni l'autre n'était vaincue, et le fait de l'abdication pouvait encore se trouver de peu de valeur, si, soit comme régent, soit comme père du souverain reconnu, Bonaparte se trouvait en possession de l'autorité. Le désordre était au comble dans la Chambre, et paraissait irrémédiable, quand Manuel, avec un art de paroles ambiguës et souples qui certes ne provenait pas de lui seul, parvint à rétablir un peu de calme. Il appuya sur cette idée qu'en vertu des constitutions de l'empire, par cela même que Napoléon Ier ne régnait plus, Napoléon II était *virtuellement* sur le trône, et que toute *proclamation plus explicite était inutile*. Il représenta en même temps combien, malgré toute divergence d'opinions, il était urgent de pourvoir à la défense du territoire, ce qui n'était possible qu'en suspendant les discordes. « Probablement, dit-il, les alliés n'auront point contre le fils la même politique et les mêmes intérêts que contre le père. « Ce *probablement* était élastique et laissait assez entrevoir aux habiles toutes les éventualités contraires à cette souveraineté virtuelle, à cette couronne implicite. Cette espèce de compromis n'eût point été goûté au commencement de la séance, prononcé au moment où tout le monde était fatigué, et commençait à s'apercevoir qu'on tournait dans un cercle sans fin ; il plut généralement parce qu'il réservait la question sans mettre en avant le mot de réserve, et que personne n'était censé avoir perdu définitivement la partie. En réalité pourtant le bonapartisme reculait; et en de telles circonstances, se refuser à proclamer explicitement Napoléon II, sous prétexte que l'abdication du père entraînait irrésistiblement l'avènement du fils, c'était fermer la porte au fils comme au père. Personne parmi les habiles ne s'y méprit. Manuel, en faisant retentir, au milieu de sa phraséologie évasive, les grands mots de patrie, de nation, d'indépendance, de concorde, avait parlé avec conviction, et de temps en temps avait trouvé de ces élans vigoureux, mais déclamatoires, que beaucoup alors prenaient pour de l'éloquence. Comme en ce moment il improvisait presque, comme son talent d'analyse donnait à tout une apparence de lucidité, qu'il résumait et rapportait la discussion avec art, qu'il coordonnait avec logique et fermeté ses propres pensées, paraissant d'ailleurs à l'instant favorable, il produisit sur la Chambre harassée un effet analogue à celui que jadis il avait produit sur les juges d'Aix ; et au sortir de la tribune, il fut salué d'applaudissements universels, les uns plus tièdes (c'étaient ceux des bonapartistes), les autres plus vifs (c'étaient ceux des constitutionnels, que sa rhétorique venait de tirer d'embarras). S'il faut en croire Rabbe, Cambon s'écria : « Ce jeune « homme commence comme Bar- « nave a fini! » Ce jeune homme avait quarante ans, Barnave périt à trente-deux, et périt sur l'échafand que Manuel n'eut jamais à craindre, quoique conspirateur bien autrement

évident que Barnave; et enfin, pour ne pas insister sur les mots, nous ne voyons, dans tout ce que dit alors Manuel, rien de véritablement extraordinaire, même en nous prêtant de toutes nos forces à l'illusion. Ce jour n'en fut pas moins un grand jour pour Manuel, que vantèrent outre mesure les amis de Fouché: il fonda son ascendant à la Chambre. A partir de ce moment, cette assemblée ne s'occupa presque plus que de rédiger une constitution modèle. Dès le 27 juin, sous l'influence de Lafayette et de Manuel, c'est-à-dire de Fouché, elle déclara qu'elle ajournait toute autre œuvre, sauf le budget. Le 28, Manuel fut nommé membre de la commission de constitution. Le 3 juillet, il présenta, au nom d'une autre commission spéciale, un nouveau projet d'adresse en remplacement de celui de Durbach, pour l'expulsion des Bourbons. La rédaction de Manuel offrait peut-être un peu moins de virulence, et esquivait les noms propres; mais dans la discussion qui suivit, il s'expliqua sur ce sujet avec sa vigueur accoutumée, et déclara catégoriquement que, selon lui, le règne de Louis XVIII ne pouvait faire le bonheur de la France. L'adresse passa le lendemain, modifiée par une addition de Jacotot (« son fils est appelé à l'empire « par les constitutions de l'état »). Manuel avait aussi été nommé, par la commission de constitution, rapporteur du projet. La discussion eut lieu les jours suivants, et quand déjà les alliés étaient sous les murs de Paris. Dès le 6, on le sait, Louis XVIII, avec les seuls royalistes, eût pu (et dû peut-être) entrer dans Paris. Le 7 un message du gouvernement provisoire annonça que la présence des armées étrangères au sein de la capitale l'obligeait à cesser ses fonctions. Bien que l'évènement fût prévu, il causa un grand désordre dans la Chambre; et quelque temps il fut impossible de s'entendre. Manuel montant à la tribune, adjura ses collègues de donner un grand exemple de fermeté, proposa de passer à l'ordre du jour, de reprendre la discussion, et parvint en effet à rétablir un calme factice. Mais quoique l'on semblât réellement s'occuper du projet, toutes les pensées étaient ailleurs, et l'on sentait trop bien que cette parodie de majesté romaine devait n'avoir aucun résultat. Retrouvant le mot célèbre de Mirabeau, Manuel avait dit: « Nous ne « sortirons d'ici que par la puissance « des baïonnetes ». Nulle baïonnette ne vint leur faire évacuer la place le jour même; mais, le lendemain, ceux qui se présentèrent trouvèrent un piquet de landwehr prussienne aux portes, et n'eurent rien de mieux à faire que d'aller signer, au nombre de 53, une protestation chez leur président Lanjuinais. Le court rôle de Manuel, pendant la crise qui venait d'avoir lieu, lui avait valu un grand renom parmi ce qui restait des anciens révolutionnaires. Il paraît même que Fouché, en grande partie auteur de cette renommée subite, l'avait exploitée pour son compte de plus d'une façon, et que lorsqu'il se transporta comme négociateur au quartier-général de Wellington, pour le traité sérieux, tandis que Lafayette allait à Manheim, à Haguenau, mendier en vain une audience des souverains alliés, il fit prendre à un des fidèles de sa suite, le nom et le rôle de Manuel, dont la célébrité naissante pouvait lui être utile comme représentant en quelque sorte l'opinion d'un parti puissant, et que lady Holland, le comte de Valence et bien d'autres, crurent voir alors dans les salons du général anglais l'ora-

teur qui venait de débuter si brillamment. Ce tour, parfaitement dans la manière de Fouché, n'était possible que dans un pareil moment, et grâce à l'incognito d'un homme aussi nouveau à Paris et dans les sphères supérieures que le député de Barcelonnette. Du reste, cette présence au quartier-général ne produisit rien d'important. La deuxième restauration, en dissolvant immédiatement les deux Chambres de Bonaparte, avait rendu Manuel à la vie privée; car, on le devine aisément, les colléges électoraux qui l'avaient nommé en avril, ne fonctionnèrent plus de même après juillet: l'opinion royaliste, non seulement tenait le haut du pavé en Provence, mais, comprimée violemment pendant les Cent-Jours, elle réagissait avec une force toute méridionale et dont les agents mêmes du nouveau gouvernement ne pouvaient toujours régler l'ardeur. Manuel ne jugea pas prudent d'aller reprendre la plaidoirie à Aix, où peut-être le manque de clientèle eût été pour lui le moindre des inconvénients, et, provisoirement, il fixa sa demeure à Paris. La chute même de Fouché ne l'en fit point partir : les amis qu'il avait dans le libéralisme répétèrent partout que son talent l'appelait à prendre place dans le barreau de Paris, ce que certes on ne pouvait nier; et il présenta une demande à l'effet de voir inscrire son nom sur le tableau des avocats de la capitale. Le bâtonnier Bonnet mit obstacle à l'adoption de la requête, et voulut d'abord avoir l'avis du barreau d'Aix sur le requérant; puis quand cet avis fut arrivé, moins défavorable probablement qu'on ne l'eût souhaité, il fit ajourner indéfiniment sa réception. Manuel se vit alors dans une position assez précaire; il ouvrit un cabinet de consultations; et il rédigea sur des matériaux, fournis par Soult et Masséna, un mémoire pour ce dernier maréchal (1815). Les ressources éventuelles que pouvaient lui valoir ces divers travaux étaient loin de satisfaire à la vie qu'il menait à Paris. Il avait aliéné ses propriétés dans le Midi, sans se procurer, à beaucoup près, un capital suffisant pour faire face long-temps à ses dépenses. Mais le libéralisme, qui comptait sur lui, ne le laissa point dans l'embarras. Le temps approchait où l'on espérait le revoir à la Chambre. Les meneurs du parti n'avaient poussé d'abord que des adhérents moins inoffensifs, moins incontestablement les ennemis de la dynastie; mais, leur opinion gagnant du terrain de jour en jour, ils comptaient bientôt proposer la candidature de Manuel. En attendant, un riche banquier, qui affectait des façons royales, parfit le cens de l'ex-avocat de Barcelonnette, dès lors à même d'être élu. Diverses personnes prétendirent dans le temps, que l'immeuble transmis au futur député n'était point une donation, mais le paiement de discours ou au moins de documents élaborés pour l'honorable financier. Nous ne nous prononçons pas sur ce détail, que probablement il faut au moins modifier, et qui ne nous semble pas emporter, en bonne justice, des conclusions aussi fatales qu'on l'imagine, au talent du donateur. Nous ne présumons pas non plus que ce don ait été fait aux dépens de la caisse libérale, plutôt qu'à ceux de la caisse particulière de l'opulent protecteur: rien qui ressemblât à la caisse libérale n'existait à cette époque. Quoi qu'il en puisse être, les élections de 1817, faites sous l'empire de la loi du 5 février, fournirent à Manuel l'occasion de se mettre sur les rangs pour la

députation; et son élection ne manqua que de quelques voix à un des colléges électoraux de Paris. L'année suivante amena sa victoire complète. Deux départements, le Finistère et la Vendée, le nommèrent simultanément : il opta pour le premier ; et le pays qui au temps de la république avait donné tant de défenseurs à la légitimité proscrite, compta parmi ses représentants, quand la légitimité triompha, celui des hommes de talent de la Chambre qui était le plus hostile aux Bourbons et le plus voisin des principes de la république. Manuel ne tarda pas à prouver plus franchement même que le bon goût ne l'eût permis, qu'il n'avait point changé d'avis : il osa dire à la tribune que la France n'avait reçu les Bourbons qu'*avec répugnance*, ce qui n'était ni universellement vrai, ni assez vrai partiellement pour être énoncé avec ce ton tranchant et absolu. Bien d'autres paroles non moins déplacées lui échappèrent ; et quoique en général elles fussent nn peu modifiées, en passant en quelque sorte à l'état officiel dans *le Constitutionnel* et *le Courier*, il en restait encore assez pour être peu dans ce que l'on nomme aujourd'hui les convenances parlementaires. Un tel caractère eût dû sembler d'autant moins formidable aux ennemis du libéralisme. Mais telle était encore à cette époque, après le long mutisme des Chambres de Bonaparte, l'inexpérience de la France en matière d'éloquence délibérante, que la parole de Manuel était redoutée, et que jusque sur les bancs des royalistes la conviction secrète, bien qu'on ne l'avouât point ou qu'on l'avouât avec restriction, plaçait Manuel au premier rang des orateurs de la Chambre. Mais à mesure que l'habitude des discussions amena la science pratique, tant en fait de rouages administratifs ou gouvernementaux, qu'en fait de tactique parlementaire et d'éloquence vraie, simple, logique, la réputation de Manuel descendit. Dès 1820, les juges habiles lui préféraient le général Foy; et les années suivantes firent éclater bien notoirement la supériorité de trois autres coryphées du libéralisme, Benjamin Constant plus fin, Casimir Périer plus solide, Royer-Collard plus profond, sans compter Foy, plus éloquent que lui et qu'eux tous. Ces quatre derniers, et surtout le dernier, étaient, dans toute la force du terme, des orateurs; Manuel n'était qu'un avocat à quelques degrés au-dessus des bons avocats tels qu'en ont toutes les cours royales. Nous ne méconnaissons en aucune façon ses qualités : il avait la compréhension prompte, le verbe facile, l'organe sonore, mais toujours la voix de tête; trop plein du ton et des phrases de presque tous les parleurs révolutionnaires, sauf les Girondins, trop infatué de cette idée (commune chez ceux qui ont beaucoup de grands mots à leur service), que la parole est tout, rarement il se préservait de la forme déclamatoire; rarement il savait sacrifier les raisonnements, les objections qui n'avaient que peu de force. Les clubs parfois ont entendu des discours dignes d'une assemblée délibérante ; plus d'une fois il fit entendre à l'assemblée délibérante des paroles dignes d'un club. Il serait injuste pourtant de dénier toute valeur à Manuel. Son énergie n'était pas toute factice, ses raisonnements n'étaient pas toujours faibles ou faux, ses phrases vagues ou vides : surtout il savait classer ses idées et coordonner ses discours; il excellait, en

venant après cinq ou six antagonistes, à reproduire leurs objections les unes après les autres, et à leur répondre successivement, le tout presque sans prendre une note. Exagérant ce qu'il y avait de réellement remarquable dans cette espèce de tour de force, on se plaisait à supposer à Manuel la force de tête de Mirabeau. Un autre trait digne de louange et auquel certainement il dut en partie de ne pas trop déchoir, c'est qu'il savait écouter. Non seulement il n'était pas de ces perpétuels interrupteurs qui rendent toute discussion impossible, mais encore il essayait de s'initier au sujet à l'ordre du jour par ce qu'en disaient les orateurs qui le précédaient à la tribune. De là, en y joignant son élocution naturellement lucide et souple, l'aisance avec laquelle il parla souvent sans lourdes fautes sur des matières très-diverses (l'instruction publique, finances, diplomatie, marine, comme sur la justice et sur l'administration militaire); et c'est là ce qui permet de présumer qu'avec du temps et en continuant de même, il eût pu devenir une homme d'état, un homme de révolution pratique. Nous ne suivrons pas Manuel dans tous les détails de sa carrière parlementaire : cette revue nous entraînerait trop loin sans grande utilité; bornons-nous à le montrer pendant la première partie de cette carrière, c'est-à-dire en 1819 et 1820, discutant avec beaucoup d'éclat le budget de 1819, s'élevant en 1820, avec véhémence et quelquefois avec de puissantes raisons contre l'exclusion de Grégoire, proposant (le 1er mai) un projet d'adresse au roi pour lui faire croire à l'alliance de ses ministres avec un parti ennemi de la nation, et à des dangers dont les royalistes entouraient la royauté, disait-il, en voulant abolir les institutions constitutionnelles, enfin, en combattant ce qu'il nommait la confiscation des libertés individuelles, la loi de censure provisoire, le changement de la loi des élections. Toutes les mesures qu'il combattait passèrent; l'adresse au roi fut rejetée, ce qui ne pouvait guère être douteux. Quelque mince que soit en apparence cette motion, et bien que des bancs de la droite on criât à Manuel qu'il ne voulait que produire du scandale, nous croyons qu'elle constitue un épisode particulièrement remarquable dans l'histoire de la restauration. Résolu très-certainement par les chefs de la gauche, ce projet d'adresse au monarque fut comme un manifeste précurseur de lutte armée. En parlant ostensiblement à Louis XVIII de dangers de la part de son ministère, il lui faisait pressentir des dangers d'un autre côté, et le mettait sous le coup de menaces indirectes, mais flagrantes. L'Espagne venait alors de faire sa révolution, Naples se préparait à l'imiter, le Piémont devait suivre Naples. Le comité-directeur avait reçu sa première organisation sous le nom de *Vente Suprême*. Manuel, Lafayette, Benjamin Constant et Voyer-d'Argenson en étaient les principaux chefs; bientôt les complots se succédèrent. Il est irrévocablement acquis aujourd'hui à l'histoire que ceux de Saumur et de Béfort avaient été ourdis par la Vente Suprême; et il n'est pas moins certain que ceux dont des indiscrétions naïves n'ont pas révélé les ressorts avaient la même origine. On sait même que lors de l'instruction relative à quelques-unes de ces conspirations, notamment à celle de Saumur, la restauration eut en mains les preuves de la complicité des meneurs du libéra-

lisme (*voy.* Mangin, dans ce vol.). Nul il est vrai ne fut aussi compromis que Lafayette, mais le ministère en avait encore plus qu'il n'en fallait pour légitimer les dernières rigueurs à l'égard de Voyer-d'Argenson, Benjamin Constant et Manuel. On se rappelle le fameux mot de Mangin : « Si j'étais compétent » ! mais Louis XVIII aima mieux faire périr sur l'échafand les insignifiants instruments de la révolte (les quatre sergents, Berton, Caffé, Caron, etc.), et laisser vivre les instigateurs de complots. Il ne savait pas ce mot profond autant que terrible, du duc d'Albe à Catherine de Médicis : « Mieux vaut une tête de « saumon que mille grenouilles. » C'est par ces fausses mesures que les monarchies périssent. La puissance du libéralisme ne pouvait que croître avec l'impunité, ou du moins elle ne décroissait pas autant que vingt heureuses circonstances qui se succédèrent depuis eussent dû la diminuer. Chez Manuel, elle se traduisait souvent en morgue hautaine et irritante. Plus d'un orateur, certes, prononçait à la tribune des paroles plus amères et plus fatales à la dynastie que les siennes; mais plus habilement mesurées, et plus intimement unies au fond pratique des discussions et à la nature des choses, elles blessaient moins. Il est de fait que, sans examiner à qui la faute, presque toute la droite apportait à son égard un esprit de dénigrement et d'hostilité qu'il lui payait en airs superbes et méprisants, et que l'antipathie entre ses antagonistes politiques et lui était devenue presque de la personnalité à son égard. La prompte répression des insurrections italiennes par l'Autriche, puis l'imminence de la guerre d'Espagne portèrent au comble cette aigreur mutuelle. Aussi le gouvernement qui la partageait, sans la sentir aussi vivement, fit de grands efforts en 1822 pour empêcher sa réélection dans le département de la Vendée. Il obtint bien et du conseil de Barcelonnette, et du conseil-général de Digne, une délibération flétrissante contre lui; mais les électeurs ne furent pas aussi maniables, et le nom de Manuel sortit encore de l'urne. Les coryphées de l'extrême droite se demandèrent alors s'il ne serait pas possible de l'exclure immédiatement de la Chambre pour indignité. Aux yeux de quelques-uns c'était possible, on avait le précédent de Grégoire; et une Chambre royaliste, disaient-ils, devait ne pas plus tolérer d'*homme aux répugnances* que de régicides, dans son sein. Les hommes pratiques du parti regardèrent une exclusion pour ce motif comme impossible ou dangereuse : « une inconvenance de tribune ne pouvait être assimilée au plus grave des forfaits politiques; et les répugnances de Manuel n'étaient qu'une opinion. » Mais on ne renonça point complètement à l'idée de l'exclusion, et l'on guetta un prétexte qu'on s'attendait à le voir bientôt fournir. La discussion relative à la guerre d'Espagne s'engagea sur l'entrefaite. M. de Chateaubriand venait d'en soutenir le principe avec l'éclat de son talent. Tous les orateurs de la gauche déférèrent à Manuel la tâche et l'honneur de répondre à cet homme d'état; ils s'empressèrent de lui céder leur tour, hormis Labbey de Pompières qui ne quitta pas aussi facilement de la tribune, et qu'il fallut laisser lire un assez long discours; mais on n'en écouta pas un mot. Évidemment la droite n'était préoccupée que de la scène qu'elle pressentait comme devant suivre. Enfin Manuel parut. Pour être juste, il faut avouer que ce jour-là ne fut point

un de ceux où ses paroles furent le moins mesurées. Il jugea sévèrement le gouvernement de Ferdinand VII, et lui reprocha, non sans amertume, des fautes qui n'étaient peut-être pas les fautes les plus graves de sa politique, mais sur lesquelles il était parfaitement permis d'avoir les idées qu'avait Manuel. Des voix de droite l'interrompirent et réclamèrent l'ordre du jour; mais le président Ravez ne jugea pas à propos de se rendre à ce vœu des impatients. Manuel continua; et dans son appréciation des divers motifs qu'avait la royauté française d'entrer en Espagne, abordant enfin ce point, que les jours de Ferdinand VII étaient en danger, il émit cette proposition que si quelque circonstance pouvait jamais mettre Ferdinand en péril de sa vie, c'était l'invasion étrangère, entreprise pour ce qu'on nommait sa délivrance, et à l'appui de cette thèse il invoqua les souvenirs de la révolution française. « Des circonstances semblables, dit-il, ont amené la mort de Louis XVI : c'est après l'entrée des Prussiens en Champagne, c'est pendant que Prussiens et Autrichiens pesaient encore sur nos frontières et menaçaient l'indépendance du territoire, c'est alors que la France révolutionnaire, croyant devoir s'armer d'une *énergie* nouvelle... » A ce mot, l'interruption recommence, mais avec une exaspération qui tient de la fureur. Trois ou quatre voix de droite accusent Manuel de prêcher ouvertement le régicide, et toute la droite répète ce cri. Bientôt le désordre est au comble; et ni la voix sonore de Ravez ni les coups redoublés de la sonnette ne mettent un terme à cette agitation. L'attitude assez provoquante de Manuel qui d'abord avait demandé à finir sa phrase, à expliquer sa pensée, ce qui avait été refusé à grands cris, et qui, toujours debout à la tribune, lorgnait les plus ardents de ses antagonistes, non sans impertinence et sans mépris, comme s'il eût pris en pitié ces trépignements et ces exclamations, portait au comble l'irritation de quelques-uns. Le tumulte ne s'apaisa un moment que quand Forbin-des-Issarts vint formuler à la tribune contre Manuel une accusation de provocation au régicide, et demander son exclusion de la Chambre pour indignité. Il ne manquait pas de membres très-disposés à voter en ce sens. Mais d'une part, le président Ravez n'avait aucune instruction du ministère sur le cas très-inattendu pour lui qu'on venait de faire naître; et, en présence d'un tel orage, il ne savait s'il devait formellement et à tout prix forcer au silence les perturbateurs de la droite, ou s'il devait manœuvrer en leur faveur. D'un autre côté, il ne semblait pas sûr aux chefs de la droite que l'exclusion fût ainsi votée d'acclamation et sans même qu'on permit un mot de défense à Manuel. La séance fut levée au milieu d'un désordre inexprimable. Le lendemain, Labourdonnaye reprit pour son compte la proposition de Forbin-des-Issarts. On ne donna du moins pas le scandale de condamner sans entendre. Il est fâcheux d'avoir à dire que beaucoup de royalistes le voulaient ainsi, et que Manuel, en s'avançant vers la tribune, entendit partir des bancs de droite cette exclamation : « Nous n'en finirons donc « pas ! » Ce mot même lui fournit la matière de son exorde. Ni lui pourtant ni ses amis ne réussirent à faire rejeter la proposition, mais au moins forcèrent-ils la droite à suivre une marche méthodique : la proposition fut prise en considération et ren-

voyée à une commission ; on fixa la discussion au 3 mars. Du reste, M. de Villèle étant venu déclarer à la tribune que le ministère s'associait à la pensée de la droite et approuvait le projet d'exclusion, il évitait, en louvoyant ainsi, le coup que voulaient lui porter Labourdonnaye et ses amis, encore moins entraînés par le désir d'épurer la Chambre, que par celui de conquérir les portefeuilles, et aux yeux de qui l'exclusion de Manuel devait avoir pour suite la chute du ministère. M. de Villèle démêla fort bien ce piége, et crut ne pouvoir s'en sauver qu'en revendiquant la proposition pour le cabinet, quitte à sembler pour quelques instants à la remorque des meneurs de l'extrême droite. Les deux jours qui s'écoulèrent du 28 février au 3 mars achevèrent de rendre clair pour les tacticiens de la Chambre, ce qui allait se passer ce jour-là. On s'était compté : la droite et l'appoint du centre, en se réunissant, formaient une majorité compacte : il eût été puéril de penser que l'apologie de Manuel aurait la moindre influence sur des juges dont l'opinion était connue d'avance. Cependant il fit entendre une assez belle défense, lue d'abord, comme on le pense bien, aux chefs du libéralisme et modifiée de concert avec eux : solennelle et vigoureuse, elle ne présentait nulle de ces inconvenances reprochées quelquefois à Manuel : il avait pour lui le droit, la raison, et il fallait un singulier renversement du sens des mots pour trouver dans ses paroles la moindre approbation, même implicite, du régicide. Il n'est plus besoin, aujourd'hui que les passions du moment sont amorties, d'insister longuement sur ce point : mais qui ne sent que le mot *énergie* appliqué aux hommes qui firent le procès de Louis XVI, n'implique pas la moindre approbation (on dit, il est français, académique de dire l'*énergie* de la fièvre, un crime *énergique*, un poison *énergique*), et que d'ailleurs ce mot ne s'applique, d'après la teneur même de la phrase, qu'à la *France révolutionnaire ?* Quant à cette idée que les attaques de la coalition déterminèrent le procès de Louis XVI, il a été prouvé assez de fois dans cette Biographie, que si elles n'en furent pas la cause unique, elles y coopérèrent immensément; mais il n'en serait rien, qu'il serait parfaitement permis de penser ainsi, parce que ce sont là de ces détails sur lesquels il est loisible de se tromper sans être indigne, sans être régicide. Reste la question du droit d'exclure un député. Même en admettant que la Chambre, en sa qualité de souveraine, ait un droit pareil, il est très-clair que ce droit a ses limites, écrites ou non écrites, il n'importe. Il est clair surtout que des actes seuls et des actes atroces ou infamants pourraient justifier cette mesure extrême, et non une simple opinion. Enfin il est clair que l'exclusion doit être prononcée au moment même où le député se présente, et non au milieu d'une session, à moins qu'un fait tout nouveau et de l'ordre de ceux qu'on vient de dire ne surgisse tout à coup. Rien de tout cela n'était le cas de Manuel, à moins de forcer le sens des mots et de méconnaître la tendance générale du raisonnement. Sous un autre point de vue, c'était bien évidemment faire le premier pas dans la route qui mène à étouffer les voix incommodes et à changer violemment les majorités ; c'était un acte de même nature que ceux par lesquels la Convention, dans ses plus mauvais jours, avait prétendu s'épurer. Ces rapprochements, qu'on

peut bien vouloir atténuer, mais que rien ne saurait empêcher de se présenter à l'esprit de tous, inspirèrent à Manuel (après qu'il eut prouvé surabondamment qu'il n'avait ni de fait ni d'intention commencé l'apologie du régicide), ces paroles remarquables: « Mais vous voulez m'éloigner de cette » tribune, voilà ce qui vous importe. « Eh bien prononcez votre arrêt, je ne « chercherai pas à l'éviter. Je sais « qu'il faut que les passions aient « leur cours. Votre conduite est tra- « cée par celle de vos devanciers et de « vos modèles. Tout ce qui a été fait « par eux, vous le ferez! les mêmes « éléments doivent produire les mêmes « résultats, etc. » Ce discours était le dernier qu'il dût prononcer à la Chambre. On procéda au scrutin, et la majorité rendit son arrêt : Manuel fut exclus. Mais les libéraux avaient résolu de faire éclater au grand jour, de rendre matériellement sensible à tous, ce que l'acte de la droite contenait d'attentatoire à l'indépendance, à l'inviolabilité parlementaires. En conséquence Manuel reparut le lendemain à sa place accoutumée. Le président l'invite immédiatement à se retirer. Manuel déclare qu'il ne cédera qu'à la violence. Au milieu d'une agitation déjà très-vive et croissante, le président déclare qu'il va suspendre la séance pendant une heure, et invite les députés à se rendre respectivement dans leurs bureaux. La gauche reste immobile sur ses bancs. L'heure s'écoule et Manuel n'est pas parti. Alors le chef des huissiers de service de la Chambre entre suivi de huit des siens et lit un ordre signé Ravez, enjoignant de faire sortir M. Manuel de l'enceinte et d'empêcher qu'il n'y rentre de toute la session. Manuel ne bouge. La menace de la force armée ne l'émeut pas. L'huissier appelle alors le piquet de garde nationale et de vétérans de service à la Chambre. Le sergent qui commandait le petit détachement, s'avançait avec assez de répugnance : on donne l'ordre, il hésite. Lafayette saisit rapidement cet instant d'irrésolution : « Eh quoi, s'écrie-t-il, c'est la garde nationale qui attenterait à la représentation nationale? » Tout le détachement et le sergent semblaient n'attendre que ce mot pour refuser formellement leur concours, et cependant il est clair que cette immobilité de leur part était un acte sans préméditation. La gauche éclata en acclamations. Il fallut requérir un piquet de gendarmerie. Le colonel Foucauld entra dans la salle des séances, réitéra la sommation faite à Manuel, et, sur son refus de quitter les bancs autrement que par violence, il dit à ses soldats ces mots devenus historiques : « Gendarmes, empoignez M. Manuel. » Un d'eux s'avança. Alors Manuel dit : « Cela suffit, monsieur, je suis prêt à vous suivre. » Et il se leva. La gauche, dans cette défaite, avait ce qu'elle voulait : l'exclusion était devenue l'expulsion. Quant à l'espérance qu'avait eue Labourdonnaye, de culbuter le ministère, elle ne se réalisa point; et ce qui avait été le but réel de cette bataille parlementaire pour les habiles du parti fut manqué si complètement, que la plupart des royalistes ignorèrent à quoi l'on avait surtout visé. Pour le ministère, s'il se tira d'affaire, ce fut en se mettant à la remorque de ses rivaux de la droite, comme il le faisait pour la guerre d'Espagne elle-même, et au total son rôle dans toute cette affaire fut chétif et peu honorable. Reste à faire la part de Louis XVIII et de la dynastie. C'était pour Louis XVIII un étrange contre-sens

politique que de n'oser punir Manuel conspirateur, et d'expulser Manuel orateur peu dangereux. Et qu'importait à la tribune un orateur de moins? et en quoi la royauté des Bourbons, après cet acte arbitraire et violent, inspirait-elle aux masses plus de cette vénération et de cette crainte salutaire, bases de gouvernements forts? Ne fut-ce pas tout le contraire? Après cet emploi de la force matérielle, ne dut-il pas sembler aux assidus lecteurs des feuilles libérales que très-certainement la droite avait voulu étouffer une voix qu'elle redoutait, et qu'il lui était moins aisé de trouver des raisons que des gendarmes? ne dut-il pas sembler avéré que la dynastie régnante voulait modifier à son gré la Chambre élective et paralyser ce qu'elle avait de souveraineté? Et, circonstance à jamais solennelle! ne demeura-t-il pas prouvé que la garde nationale se séparait de la droite, de la dynastie, du pouvoir exécutif, et demanderait, le cas échéant, ses inspirations ou ses ordres à la gauche? Le cas s'est réalisé en 1830: des hommes d'état l'auraient prévu. Un refus d'obéissance militaire, quoi de plus grave? Et pourtant il eût été très-difficile de punir, et la punition n'eût servi de rien. La violente expulsion de Manuel fut donc autre chose qu'un attentat à l'inviolabilité parlementaire, ce fut une faute, ce fut un des actes qui rendent odieux et ne donnent ni aide dans le présent, ni force pour l'avenir: elle a très-certainement été pour beaucoup dans l'explosion de 1830, non que l'on s'intéressât le moins du monde alors à Manuel, mais à cause de l'impression produite alors et qui resta rancuneuse et vivace dans bien des esprits, sinon dans bien des cœurs. Manuel ne sortit pas seul alors de la Chambre: la gauche en masse l'accompagna et ne voulut plus paraître de toute la session. Nous lisons, dans une *Histoire de la Restauration*, que l'opposition par le spectacle de cette retraite solennelle et compacte voulait provoquer les masses à quelque manifestation insurrectionnelle, mais que cette fois les masses ne répondirent point à l'appel. On a dit aussi que ce fut une faute de la part des chefs de la gauche, de s'associer si étroitement au sort de Manuel, et de laisser la droite, jointe au centre, voter à son gré et sans contrôle. Il serait long de discuter cette question qui n'intéresse pas directement la vie de Manuel. Contentons-nous de dire que cette assertion est trop générale, trop tranchée, et que pour résoudre le problème il faudrait discerner les temps et poser des éventualités. Quoi qu'il en soit, l'acerbe mesure prise à l'égard de Manuel rendit à son nom un éclat qui avait quelque peu pâli. Une députation conduite par Rabbe alla lui offrir les hommages de la jeunesse française: Béranger le chanta. Il n'y eut pas jusqu'au sergent Mercier qui n'eût sa part de célébrité, et chez lequel tous les députés de la gauche n'allassent se faire inscrire, tandis que le ministère rayait son nom sur les contrôles de la garde nationale. Manuel reprit alors son cabinet de consultations; il les avait suspendues pendant qu'il était député, ou plutôt il ne consentait point à recevoir d'honoraires pour celles qu'il donnait. Se regardant toujours comme revêtu du caractère de député, il ne tenta pas de se faire renommer les années suivantes, et il attendait la dissolution de la Chambre ou l'expiration du mandat quinquennal que lui avait donné la Vendée, pour briguer de nouveau les suf-

frages. A vrai dire, Manuel n'était point un ambitieux : les circonstances l'avaient porté parmi les chefs de la gauche, et indubitablement l'avènement de la gauche aux affaires lui eût valu un portefeuille ; une révolution républicaine l'eût porté d'abord à une place plus élevée et bien voisine de la première. Cependant nous pensons qu'il ne s'y fût pas maintenu long-temps et qu'il ne désirait pas ces brillantes positions avec l'ardeur que d'autres y apportent. En ce sens même il n'était que médiocrement propre aux affaires, car en général la première condition pour être grand ministre, c'est d'être dévoré du désir de le devenir. La santé de Manuel d'ailleurs n'était pas bonne : le plaisir, l'amour du jeu, qui lui fut commun avec d'autres célébrités parlementaires, l'irritation causée par les luttes de la tribune, les veilles fréquentes et prolongées, suite de ces circonstances, avaient miné sa constitution. Ses douleurs s'augmentèrent dans le courant de 1827, et il rendit le dernier soupir le 27 août, à peu près au moment où la dissolution de la Chambre, ordonnée par M. de Villèle, allait lui ouvrir des chances de réélection. Des discours furent prononcés sur sa tombe, par Lafayette, MM. Laffitte, et de Schonen. Aucun ne vaut ce vers si simple du chant que lui a consacré Béranger :

Bras, tête et cœur tout était peuple en lui.

Il lui a été érigé un monument après 1830, et le même conseil-général des Basses-Alpes, en souscrivant pour cet objet, improuva, en termes amers, la délibération de 1822 ; mais quand on voulut se référer à celle-ci, on ne la trouva plus dans le registre : le feuillet avait été déchiré, il n'en restait que le préambule On n'a pas recueilli ses discours, mais on a imprimé à part les discours du 26 février au 4 mars 1823 (Paris, 1823, 48 p.). On lui doit de plus le *Mémoire justificatif de M. le maréchal Soult, duc de Dalmatie* (1825), et divers articles des *Fastes civils de la France, depuis l'ouverture de l'Assemblée des notables* (1822). P—OT.

MANZI (Guillaume), né a Civita-Vecchia en 1784, s'adonna d'abord au commerce, et fut nommé consul d'Espagne dans sa patrie, mais il abandonna bientôt la carrière diplomatique pour se livrer à l'étude des langues et à la recherche d'anciens manuscrits, dont il publia une curieuse collection sous le titre de *Testi di lingua inediti tratti della biblioteca vaticana*, Rome, 1816, in-8°. En 1817, il donna une édition du *Trattato della Pittura*, de Léonard de Vinci, qu'il dédia à Louis XVIII. C'est à Manzi que l'on doit la découverte d'un autre manuscrit de ce peintre célèbre ; il a pour titre : *Trattato sopra l'Idraulica*. Après avoir été nommé bibliothécaire de la Barberine, Manzi voyagea en France et en Angleterre, et visita surtout les bibliothèques de Londres et d'Oxford. Atteint pendant son voyage de graves infirmités, il revint en Italie, et mourut à Rome en 1821. Ses ouvrages sont : I. Une traduction italienne de *Velleius Paterculus*, Rome, 1813, in-8°. II. *Discorso sopra il commercio degl' Italiani nel secolo XIV*. Ce savant discours est en tête du *Viaggo di Frescobaldi in Egitto ed in Palestina*, dont Manzi a donné une édition d'après un nouveau manuscrit, Rome, 1818, 2 vol. in-8°. III. *Discorso sopra gli spettacoli, le feste ed il lusso degl' Italiani nel secolo XIV*, Rome, 1818, in-8°. Cet excellent livre a fourni à M. Valery, l'auteur des *Voyages historiques et littéraires en Italie*, un des plus intéressants ar-

ticles des *Curiosités et Anecdoctes italiennes*, récemment publiées. IV. Une traduction fort estimée de Lucien, Lausanne, 1819. A—T.

MANZON (Marie-Françoise-Clarisse Enjalrand), célèbre dans le procès de Fualdès (*voy.* ce nom, LXIV, 535), fille de M. Enjalrand, lieutenant-criminel en la sénéchaussée de Rhodez, puis juge au tribunal civil de cette ville, et président de la cour prévôtale de l'Aveyron, naquit à Rhodez en 1785, et fut élevée à la campagne, dans un vieux château nommé le Perrié, que son père avait acheté de M. de Bonald. Son enfance s'écoula au milieu de nos orages politiques. La retraite antique et un peu sauvage où se développèrent ses premières inclinations favorisa chez elle des idées d'exaltation et d'indépendance qui se fortifièrent par la lecture des écrivains du XVIIIe siècle et des productions de leurs sectateurs qui furent publiées pendant la révolution. Elle épousa M. Manzon pour obéir à son père, et cette union ne fut pas heureuse : au bout de trois mois les époux vécurent séparés. Cet officier partit pour l'Espagne et la laissa livrée à une liberté dangereuse. A son retour d'Espagne, M. Manzon revint partager le domicile de son épouse ; bientôt ils se séparèrent de nouveau. Peu de temps après, elle reçut de son mari, par huissier, l'ordre de venir habiter chez lui. Elle refusa d'obéir et signa son refus. De nouvelles et plus douces instances lui furent faites, et l'époux fut attiré mystérieusement dans le château, caché, nourri en secret par les soins de sa femme, qui vivait alors auprès de sa mère. Mme Enjalrand crut pouvoir opérer la réunion des deux époux ; vain espoir ! Mme Manzon sut encore éconduire son mari, mais, sous le prétexte d'aller au village accomplir un devoir de piété, elle le rencontrait dans les bois... La jeune épouse devint mère. Son mari obtint une place à plusieurs lieues de Rhodez, et elle resta seule, réduite à une pension modique. C'est de cet état d'obscurité qu'elle fut arrachée, en 1818, par un concours de circonssiances terribles, pour remplir un rôle fort extraordinaire. Fualdès, ancien procureur impérial à Rhodez, est assassiné dans un lieu de prostitution. Plusieurs individus sont arrêtés et mis en jugement ; de nombreux témoins sont assignés. Des propos mal entendus ou mal interprétés font supposer que Mme Manzon peut donner des notions sur le crime. L'opinion, agitée dans ce sens, s'échauffe par degrés, s'égare, et une foule d'assertions contradictoires naissent de cette supposition. Non seulement Mme Manzon sait, mais elle a vu ; non seulement elle a vu, mais elle a participé au crime malgré elle, disent les plus circonspects. Comment résister à cette explosion de l'opinion ? On assigne Mme Manzon comme témoin. Un volume ne suffirait pas pour rendre compte de ses interrogatoires, dépositions, confrontations, et de toutes les scènes auxquelles donna lieu l'intervention de ce nouveau personnage dans le plus épouvantable des procès : évanouissements, cris d'horreur et d'effroi, demi-mots qui d'abord ressemblent à des aveux, et ne sont bientôt plus que de fausses lueurs de la vérité, c'est tout ce que l'on peut recueillir d'un témoin si impatiemment attendu ; et, par une étrange fatalité, celle qui semblait devoir tout éclaircir, tout illuminer par sa seule présence, ne sert qu'à épaissir le voile. Le même mystère, les mêmes contradictions se font remar-

quer dans les lettres écrites par Mme Manzon à son père pendant le cours des débats, puis au président de la cour, au préfet et à plusieurs autres personnes. Ce qui doit paraître plus étrange encore, c'est que, soit qu'elle avoue, soit qu'elle se rétracte, c'est toujours avec la même solennité que l'auguste nom de la vérité est invoqué par elle. Mme Manzon fut-elle intimidée par l'appareil d'un procès criminel, ou la honte, pour une jeune femme, de s'être trouvée en un pareil lieu, lui fit-elle trop long-temps garder le silence? Il est permis d'attribuer à ces deux causes réunies sa conduite incertaine et ses mystérieuses paroles. Quoi qu'il en soit, elle en dit trop pour ne pas imposer aux juges le devoir de provoquer de sa part de nouvelles explications. Cependant le procès jugé à Rhodez dut l'être ensuite à Alby, le premier jugement ayant été cassé. Cette fois Mme Manzon passe du banc des témoins à celui des accusés, et le public manifesta la plus extrême impatience. Qne va-t-elle faire? Elle annonce qu'elle composera ses mémoires; quel aliment pour la curiosité publique! Sans doute elle va tout révéler, tout découvrir... Les mémoires paraissent, et l'obscurité n'en devient que plus profonde. Mille petites circonstances qu'elle se plaît à détailler ne servent qu'à multiplier et brouiller les fils d'une trame infernale. On dit même hautement que, dans cet écrit, Mme Manzon ne se justifie aucunement, et qu'elle accuse sans preuves, ce qui est encore une grave inconséquence à ajouter à toutes celles que l'on peut lui reprocher. Cependant de nouveaux interrogatoires ont lieu devant les juges-instructeurs de la Cour d'Alby, et Mme Manzon, qui plusieurs fois avait attesté devant Dieu, devant les magistrats, devant un nombreux public, qu'elle disait la vérité en soutenant qu'elle n'avait jamais mis le pied dans la maison où s'était commis l'assassinat, Mme Manzon, qui a composé ses mémoires pour confirmer ses déclarations formelles, et les appuyer d'une foule d'argumentations et de subtilités, dit alors tout le contraire : elle avoue qu'elle était dans cette fatale maison, mais elle se tait sur toutes les autres circonstances. Enfin le moment des débats publics arrive, elle paraît sur les bancs des accusés. Nouvelles réticences, nouveaux évanouissements, nouvelles convulsions. Chaque séance redouble la curiosité et l'impatience du public. Mais on commence à se lasser des perpétuelles incertitudes de ce personnage mystérieux. A l'impatience succèdent le dépit et l'aigreur. Des signes trop manifestes apprennent à Mme Manzon qu'il est temps que ce rôle finisse. On murmure à l'audience; les cris et les huées la poursuivent dans le court trajet qu'elle avait à faire du tribunal à sa prison. Le scandale est tel que les magistrats croient devoir interdire publiquement ces témoignages de blâme. Mme Manzon, qui naguère se voyait traitée de *femme supérieure*, excusée, exaltée en vers et en prose, s'aperçoit enfin avec quelle légèreté le public brise ses idoles. Sa position devient de plus en plus critique. Chaque fois qu'elle répond à des interpellations par des réponses ambiguës, elle est accueillie ou par un silence réprobateur, ou par de sinistres murmures. Elle ne pouvait supporter long-temps un tel état de crise. Le principal accusé, Bastide-Grammont, ose lui demander si elle le connaît. « Allons, lui dit-il, » plus de monosyllabes, parlez, ma- « dame... » A ces mots, Mme Manzon

s'avançant entre les deux gendarmes, et arrêtant leurs bras prêts à contenir Bastide s'il voulait se livrer a quelque violence... : « Regardez-moi, Bastide, « me reconnaissez-vous ?—Non, je ne « vous connais pas. — *Vous êtes un « malheureux, vous avez voulu m'é- » gorger!* » La voix, la figure, l'attitute de Mme Manzon, en faisant à Bastide cet épouvantable reproche, ne sauraient être dépeintes. Les auditeurs, les accusés, tout a pâli; un cri général s'est fait entendre; puis un morne silence lui a succédé et n'a été interrompu que par des applaudissements que le respect dû au temple de Thémis n'a pu retenir. Après quelques instants, le trouble a cessé. M. Fualdès fils a pris la parole : « Ma- « dame, vous avez dit toute la vérité « pour l'accusé Bastide, je vous la « demande pour tous les autres. » Ainsi le secret de Mme Manzon ne pouvait sortir de son sein sans de grands efforts, sans une secousse violente que l'audacieuse question de Bastide devait faire naître. Son émotion fut si vive qu'elle n'eut pas la force de répondre à M. Fualdès. La séance fut suspendue. Pendant à peu près une demi heure que dura cette suspension, Bastide lut constamment... *Il ne tourna pas la page!* Jausion, son complice, la tête appuyée sur ses mains, sembla avoir reçu son arrêt de mort. De ce moment on put dire que le procès était jugé, car les accusés tentèrent vainement de cacher la blessure qu'ils avaient reçue. Dès ce moment aussi la faveur publique fut rendue à Mme Manzon, et comme il arrive toujours, cette faveur ne connut plus ni bornes ni réserve. Enfin, on doit dire que la fin de son rôle lui fit plus d'honneur que le commencement. Certes, il serait bien injuste de ne pas reconnaître que les circonstances dans lesquelles se trouva cette dame sortent tout à fait de l'ordre commun. Plus ces circonstances furent extraordinaires, et plus on doit apporter de cisconspection à juger sa conduite. Cependant il peut être permis de faire remarquer ce que cette conduite présente d'inexplicable. Dans ses inconcevables *Mémoires*, qu'il faut aujourd'hui reléguer au rang des fables, il se trouve pourtant des pièces authentiques et dont il est impossible de ne pas tirer quelques inductions. Devant le préfet de l'Aveyron, Mme Manzon dit n'avoir connu personne, elle ne fait pas seulement entendre le nom de Jau ion. Bientôt elle revient sur ses aveux ; elle ne veut laisser contre cet accusé aucune incertitude. Elle l'atteste par un écrit tracé avec toute la chaleur et toute l'énergie d'une âme franche et sans détour, et qu'elle dépose entre les mains du préfet. On y lit : » C'est dans le sanc- « tuaire de la justice, c'est en pré- « sence de ses ministres respectables, « du Dieu qui m'entend et qui me « jugera, que je vais dire la vérité. » Sous la foi de ce serment solennel, Mme Manzon attesta qu'elle ne savait rien, qu'elle le soutiendrait toute sa vie, et elle signa. Le préfet, les magistrats, l'autorité paternelle ne purent faire rétracter cette protestation. Qui la forçait, le répétons-nous, à faire un serment aussi solennel ? Quelques personnes ont prétendu que Jausion, l'un des accusés, lui avait inspiré une vive passion. Sans vouloir expliquer ces mystères inexplicables, bornons-nous à dire que Mme Manzon fut acquittée à l'unanimité d'une accusation dont tout le monde l'avait justifiée à l'avance. Le discours qu'elle prononça avant le jugement se distingue par une noblesse et une décence qui lui firent reconquérir l'es-

time publique. « Captive depuis sept « mois, dit-elle, j'ai supporté le « poids d'une injuste accusation. Mais « qu'est-ce encore, comparativement « à l'horrible soirée du 19 mars?... « Une imprudence me conduisit dans « la rue des Hebdomadiers; le ha- « sard me jeta dans la maison Ban- « cal; le plus affreux malheur m'y « retint malgré moi. En vain je cher- « cherais des expressions capables de « rendre tout ce que j'ai éprouvé « d'angoisses pendant le supplice de « l'infortuné Fualdès : ses efforts pour « échapper à ses bourreaux, ses prié- « res pour les attendrir, ses plaintes, « ses gémissements, son agonie, son « dernier soupir... j'entendis tout. Son « sang coula près de moi; je m'at- « tendais à subir un pareil sort, il « m'était réservé; mais le ciel qui « veillait sur moi, et qui ne permet « pas que les grands crimes restent « impunis, voulut me conserver pour « éclairer celui-ci, et donner une « éclatante preuve de sa divine pro- « vidence. Vous savez, messieurs, « qu'en cherchant à fuir les assas- « sins, j'attirai leur attention : un « d'eux s'offrit à mes regards; ses « mains fumaient encore du sang « qu'il venait de répandre; il m'en « parut couvert... Son air affreux me « glaça d'épouvante, je ne vis plus « rien qu'un cadavre et la mort... Un « être, dirai-je bienfaisant?.... m'a « sauvé la vie... Sans lui, j'eusse été « la proie d'un tigre; sans lui, Édouard « n'aurait plus de mère... La justice « pourrait-elle m'adresser des repro- « ches? Suis-je donc inexcusable aux « yeux du monde? Et dans la suppositi- « tion que mon libérateur soit coupa- « ble, en est-il moins mon libérateur? « Liée par un serment que je croyais « irrévocable, paralysée par la crainte « d'être un jour victime d'une ven- « geance, entraînée par un sentiment « de gratitude, accablée de cette idée « que mes aveux devaient me couvrir « de honte alors qu'ils me feraient « soupçonner d'une action infâme, « tant de considérations réunies ne « suffisaient-elles pas pour justifier « mon silence? » Lorsque le procès fut terminé, Mme Manzon se rendit à Paris où elle publia de nouveaux *Mémoires* en forme et sous le titre de *Lettres*, qu'elle vendait elle-même à son domicile, semblant vouloir en assurer le débit par le désir que le public avait témoigné de la voir. Comme il arrive souvent en pareil cas, cet empressement dura peu. Le ministère, qui lui avait fait des promesses pour en obtenir des aveux, tint sa parole : elle obtint pour son fils une bourse au collége de Versailles, et pour elle une pension de 1,000 francs dont elle a joui jusqu'à la fin de sa vie. Elle mourut à Paris le 4 juin 1826. Outre ses *Mémoires*, dont nous avons parlé et qui eurent sept éditions dans la même année, elle publia, dans le cours du procès, plusieurs Factums et Plaidoyers d'avocats, qui furent imprimés à Toulouse et à Alby. Les *Lettres* contenant sa *Correspondance depuis le* 20 *mars* 1817 *jusqu'au* 3 *février* 1819, eurent deux éditions, et la seconde fut augmentée de *Médiations* sur la procédure criminelle. Ch—n.

MANZUOLI (Thomas), surnommé *Maso da San-Friano*, du lieu de sa naissance, naquit en 1536, et fut élève de Charles Portelli da Loro, peintre qui jouissait alors à Florence de quelque réputation, mais auquel il devint bien supérieur. Les travaux assez nombreux dont il fut chargé pour plusieurs des églises de Florence, le placèrent au rang des plus habiles artistes de cette époque. On cite par-

ticulièrement les tableaux où il a représenté *la Résurrection de Jésus-Christ*, dans l'église de la Trinité, et *la Nativité* dans celle des Saints-Apôtres. Mais l'ouvrage qui a mis le sceau à sa réputation et que l'on peut regarder comme son chef-d'œuvre, et même comme l'une des meilleures productions de ce temps, est sa *Visitation*. Ce beau tableau, après avoir resté longtemps à Saint-Pierre-le-Majeur, à Florence, a été transporté à Rome, où il fait aujourd'hui l'un des ornements de la galerie du Vatican. Manzuoli avait peint pour le grand-duc Côme de Médicis deux compositions exécutées avec un grand soin, dont l'une représente *Dédale et Icare fuyant du Labirinthe*, et l'autre, *plusieurs hommes nus que l'on descend avec des cordes et occupés à extraire des diamants du sein d'une montagne escarpée*. A la mort de Michel-Ange, il fut un des peintres chargés de la décoration du catafalque de ce grand artiste. Manzuoli mourut en 1575. P—s.

MAQUART (Antoine-Nicolas-François), littérateur français, né à Romainville le 1er mars 1790, passa les premières années de sa vie à Chantilly, où, s'il ne fut pas témoin de la grandeur des Condé, il put au moins en contempler les ruines. Cette vue fit sur lui une vive impression, et il conserva toute sa vie beaucoup de respect, d'admiration pour ce grand nom, en même temps qu'il ressentit une profonde indignation pour le vandalisme révolutionnaire, qui avait détruit les plus beaux monuments de la gloire française, et particulièrement ceux de Chantilly. Employé de bonne heure dans les bureaux du ministère de la marine, Maquart s'y fit remarquer par son exactitude, son savoir et sa politesse. Marié fort jeune à une épouse qu'il aimait tendrement, il eut le malheur de la perdre, et ne put lui survivre plus de trois mois. Il mourut à Paris le 16 septembre 1835. Quel que fût son zèle pour ses devoirs, ses occupations administratives ne l'empêchèrent pas de consacrer ses loisirs à la culture des lettres. On a de lui : I. *L'Ami coupable*, conte, par Aug. Leipzig, 1813, in-12 de 16 pages. II. *Contes nouveaux, sans préface, sans notes et sans prétention, par un homme de lettres, auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont point eu de succès, et d'une tragédie projetée dont Madame de G*** a parlé fort avantageusement dans son journal imaginaire*, Paris, 1814, in-12. III. *Éloge de L.-A.-H. de Bourbon-Condé, duc d'Enghien*, etc., *discours qui a remporté le prix au concours extraordinaire de l'Académie de Dijon*, Paris, 1820, in-8°. IV. *Pétition à la Chambre des Députés au sujet des inconvénients qui résultent de la manière inexacte dont la plupart des journaux rendent compte des séances de cette Chambre*, etc., Paris, 1822, in-8°. V. *Réfutation de l'écrit de M. le duc de Rovigo, avec pièces justificatives, et des observations sur les explications de M. le comte Hullin, suivie de l'Éloge de monseigneur le duc d'Enghien, qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon*, 3e édition, Paris, 1823, in-8°. Maquart a aussi donné des articles dans divers journaux, notamment dans la *Gazette de France* et le *Drapeau blanc*. Il a laissé manuscrit sous le nom de *Voima, ou l'an 32 de l'ère chrétienne*, un ouvrage qui n'est point achevé et qui probablement ne sera pas imprimé. M—d j.

FIN DU SOIXANTE-DOUZIÈME VOLUME.

CT
143
M5
1811
t.72

Biographie universelle,
ancienne et moderne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY